CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE SOUS LA DIRECTION DE † A. DE MEYER, L. VAN DER ESSEN, PROFESSEURS À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, F.-L. GANSHOF, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND, L.-E. HALKIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE.

MONASTICON BELGE

TOME II

PROVINCE DE LIÈGE

TROISIÈME FASCICULE

FASCICULE FAISANT SUITE AU TRAVAIL DE † DOM URSMER BERLIÈRE ET PUBLIÉ AVEC LA COLLABORATION DE CHARLES DEREINE, BIBLIOTHÉCAIRE DE L'I. R. S. A. C., GERMAINE DESMEDT-WILLIOT, PROFESSEUR AU LYCÉE DE LIÈGE, RICHARD FORGEUR, LICENCIÉ EN PHILOSOPHIE ET LETTRES, GEORGES HANSOTTE, ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE AUX ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, JULIA RUSSE, PROFESSEUR AU LYCÉE D'ARLON, JACQUES STIENNON, BIBLIOTHÉCAIRE À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, ANTOINE VAN DE PASCH, CROISIER À CUYK, RAOUL VAN DER MADE, SUBSTITUT DU PROCUREUR DU ROI À LIÈGE, MAURICE YANS, CONSERVATEUR-ADJOINT DES ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE.

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

SECRÉTARIAT : 41, RUE DU PÈRY, LIÈGE.

1955



DOM URSMER BERLIÈRE

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE SOUS LA DIRECTION DE † A. DE MEYER, L. VAN DER ESSEN, PROFESSEURS À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, F.-L. GANSHOF, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND, L.-E. HALKIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE.

MONASTICON BELGE

TOME II

PROVINCE DE LIÈGE

TROISIÈME FASCICULE

FASCICULE FAISANT SUITE AU TRAVAIL DE † DOM URSMER BERLIÈRE ET PUBLIÉ AVEC LA COLLABORATION DE CHARLES DEREINE, BIBLIOTHÉCAIRE DE L'I. R. S. A. C., GERMAINE DESMEDT-WILLIOT, PROFESSEUR AU LYCÉE DE LIÈGE, RICHARD FORGEUR, LICENCIÉ EN PHILOSOPHIE ET LETTRES, GEORGES HANSOTTE, ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE AUX ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, JULIA RUSSE, PROFESSEUR AU LYCÉE D'ARLON, JACQUES STIENNON, BIBLIOTHÉCAIRE À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, ANTOINE VAN DE PASCH, CROISIER À CUYK, RAOUL VAN DER MADE, SUBSTITUT DU PROCUREUR DU ROI À LIÈGE, MAURICE YANS, CONSERVATEUR-ADJOINT DES ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE.

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE
SECRÉTARIAT : 41, RUE DU PÈRY, LIÈGE.
1955

INTRODUCTION

Il y a soixante-cinq ans déjà que Dom Ursmer Berlière publiait la première partie du *Monasticon belge*. L'illustre érudit espérait pouvoir mener à son terme cette œuvre colossale qui, dans sa pensée, devait remplacer pour notre pays la *Gallia christiana*, tout au moins en ce qui concerne l'institution monastique. En fait, après le premier volume consacré aux monastères des provinces de Namur et de Hainaut, Dom Berlière attendit plus de trente années avant d'aborder l'histoire des maisons religieuses de la province de Liège. Deux fascicules de ce second volume ont paru, respectivement en 1928 et en 1929. Ils totalisent 236 pages.

Malgré le succès et l'admiration qu'il provoqua unanimement, le *Monasticon belge* resta inachevé. Dom Berlière mourut le 27 août 1932, sans avoir pu terminer le deuxième volume de l'œuvre de sa vie [1].

Le Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse, dès sa fondation en 1950, inscrivit à son programme la continuation du *Monasticon belge*. Le plan de Dom Berlière a été repris et scrupuleusement respecté, malgré ses lacunes. Remettant à plus tard la publication d'un supplément aux fascicules parus, nous avons eu à cœur d'achever en premier lieu le volume consacré à la province de Liège, tout en préparant dès à présent les notices des monastères de Flandre et de Brabant.

Il n'était point question de confier à un seul chercheur une entreprise d'une telle envergure. Nous ne disposions même pas des notes laissées par Dom Berlière. C'est pourquoi nous avons patiemment constitué une équipe d'historiens qualifiés ; nous avons ensuite distribué à ces spécialistes les seize notices liégeoises que Dom Berlière n'avait pu rédiger. Une table alphabétique des noms de personnes et de lieux de toutes les notices des trois fascicules termine l'ouvrage.

La plupart des notices nouvelles se rapportent aux Chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin, y compris les Croisiers. Une seule concerne l'Ordre de Prémontré, une dernière, celui des Chartreux.

Dom Berlière avait donné, au début du volume en cours, une bibliographie générale du sujet. Voici les ouvrages les plus importants, publiés depuis 1929, qu'il convient d'ajouter à cette liste :

Sources : F. Baix, *La Chambre apostolique et les* Libri Annatarum *de Martin V (1417-1431)*, in-8°, Bruxelles et Rome, 1947 (*Analecta Vaticano-Belgica*, vol. XIV).

S. Balau et É. Fairon, *Chroniques liégeoises*, t. II, in-4°, Bruxelles, 1931 (Commission royale d'histoire).

---

1. J. Cuvelier, *Notice sur Dom Ursmer Berlière*, dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. CV, p. 11-171, Bruxelles, 1939 ; — É. de Moreau, *Dom Ursmer Berlière*, dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XI, p. 1029-1038, Bruxelles, 1932.

G. DESPY, *Lettres d'Innocent VI (1352-1362)*, t. I, in-8°, Bruxelles et Rome, 1953 (*Analecta Vaticano Belgica*, vol. XVII).

H. DESSART, *La visite du diocèse de Liège par le nonce Antoine Albergati (1613-1614)*, dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. CXIV, Bruxelles, 1949.

K. HANQUET et U. BERLIÈRE, *Documents relatifs au Grand Schisme*, t. II : *Lettres de Clément VII (1378-1379)*, in-8°, Bruxelles et Rome, 1930 (*Analecta Vaticano-Belgica*, vol. XII).

L. JADIN, *Procès d'information pour la nomination des évêques et abbés des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté d'après les archives de la Congrégation Consistoriale (1564-1794)*, dans le *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. VIII, IX, XI, Rome, 1928-1931.

L. JADIN, *Procès d'information pour la nomination des évêques et abbés des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté d'après les archives de la Daterie (1631-1775)*, dans le *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. XI, Rome, 1931.

L. JADIN, *Les Actes de la Congrégation Consistoriale concernant les Pays-Bas, la principauté de Liège et la Franche-Comté (1593-1797)*, dans le *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. XVI, Rome, 1935.

L. JADIN, *Relations des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté avec le Saint-Siège d'après les* Lettere di Vescovi *(1566-1779)*, in-8°, Bruxelles et Rome, 1952 (*Bibliothèque de l'Institut historique belge de Rome*, vol. IV).

H. NÉLIS, *Documents relatifs au Grand Schisme*, t. III : *Suppliques et lettres de Clément VII (1379-1394)*, in-8°, Bruxelles et Rome, 1934 (*Analecta Vaticano-Belgica*, vol. XIII).

J. PAQUAY, *La collégiale Saint-Barthélemy à Liège. Inventaire analytique des chartes*, in-8°, Liège, 1935 (*Analecta ecclesiastica Leodiensia*, vol. I).

J. PAQUAY, *Documents pontificaux concernant le diocèse de Liège*, in-8°, Liège, 1936 (*Analecta ecclesiastica Leodiensia*, vol. V).

É. PONCELET, *Cartulaire de l'Église Saint-Lambert de Liège*, t. VI, in-4°, Bruxelles, 1933 (Commission royale d'histoire).

É. PONCELET, *Actes des princes-évêques de Liège : Hugues de Pierrepont*, in-4°, Bruxelles, 1946 (Commission royale d'histoire).

C. TIHON, *Lettres d'Urbain V*, t. II *(1366-1370)*, in-8°, Bruxelles et Rome, 1932 (*Analecta Vaticano-Belgica*, vol. XV).

Travaux : É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, 5 vol. in-8° (les tomes I et II en 2e édition) et un tome complémentaire augmenté de cartes, Bruxelles, 1945-1952.

C. DEREINE, *Les chanoines réguliers au diocèse de Liège avant saint Norbert*, in-8°, Bruxelles, 1952 (Mémoires de l'Académie royale de Belgique).

A. VAN ETTE, *Les chanoines réguliers de Saint-Augustin*, in-12, Bressoux-Liège, 1953.

Dans ce fascicule comme dans les précédents, on trouvera en tête de chaque notice l'indication des sources et de la bibliographie spéciale qui s'y rapportent.

Nous ne pouvons terminer cette introduction sans rendre hommage à celui qui entreprit l'œuvre que nous poursuivons, Dom Ursmer Berlière, dont nous admirons profondément l'érudition et la puissance de travail. A cet hommage, nous associons le souvenir de notre premier Président, le regretté Chanoine Albert De Meyer, qui consacra ses dernières forces à la continuation de cet important répertoire.

Mme Desmedt-Williot, Mlle Russe, MM. Dereine, Hansotte, Stiennon, van de Pasch, van der Made et Yans ont rédigé les notices des monastères de Wanze, Flône, Neufmoustier et Saint-Gilles, du Val des Écoliers de Liège, de Beaufays, Saint-Léonard et Saint-Mathieu, des Croisiers

de Liège et de Huy, de Sainte-Aldegonde, Saint-Quirin, Lens-Saint-Remy, Notre-Dame des Anges et Sinnich, enfin des Chartreux de Liège. M. Forgeur a assumé la partie archéologique des notices et collaboré à la tâche ingrate de la correction des épreuves. M[lle] Williot a apporté son concours à la préparation typographique des notices et à la rédaction de la table. Ces collaborateurs ont eu le souci de travailler en équipe sans ménager leurs peines. Nous les remercions tous pour leur travail qui nous permet de présenter aujourd'hui au monde savant ce volume si longtemps attendu.

Les Directeurs du Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse,

Léon VAN DER ESSEN,
Professeur à l'Université de Louvain, Président.

François-L. GANSHOF,
Professeur à l'Université de Gand.

Léon-E. HALKIN,
Professeur à l'Université de Liège, Secrétaire-Trésorier.

SIGLES

A. C. H.,	Archives communales de Huy.
A. C. H. S.,	*Annales du Cercle hutois des sciences et des beaux-arts.*
A. É. L.,	Archives de l'État à Liège.
A. É. N.,	Archives de l'État à Namur.
A. Év.. L.,	Archives de l'Évêché à Liège.
A. G. R.,	Archives générales du Royaume à Bruxelles.
A. H. E. B.,	*Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.*
A. H. L.,	*Annuaire d'histoire liégeoise.*
B. C. R. H.,	*Bulletin de la Commission royale d'histoire.*
B. I. A. L.,	*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.*
B. I. H. B. R.,	*Bulletin de l'Institut historique belge de Rome.*
B. R.,	Bibliothèque royale à Bruxelles.
B. S. A. H.,	*Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.*
B. S. B. L.,	*Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois.*
B. S. L.,	Bibliothèque du Séminaire de Liège.
B. S. S. L. L.,	*Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg.*
B. U. L.,	Bibliothèque de l'Université de Liège.
C. A. P. L.,	*Chronique archéologique du Pays de Liège.*
M. G. H., SS.,	*Monumenta Germaniae historica. Scriptores.*
P. L.,	*Patrologie latine.*
P. S. H. A. L.,	*Publications de la Société historique et archéologique dans le Limbourg.*

PRIEURÉ
DE
WANZE

Hospitalem domum in usu pauperum in allodio meo Wange (1109-1127), Domum insuper hospitalem in villa Wange (1138), Apud Wangias, monasterium monialium ordinis premonstratensis (vers 1145), Domum insuper hospitalem de villa Wange (1151), Domum hospitalem in villa que dicitur Wanze (1153), Monialibus in Wanzia (1218), In domo de Wanze (1239), Li maisons de Wanze (1252), Pro hospitali de Wanza (1260), Alle maison de Wanse qui est de membres de Floreffe (1272), Ad domum de Wanze (1290), Maison de Wanze (1296), Domum hospitalem de Wanze (1300), Court et maison l'abbeit et le couvent de Floreffe à Wanze (1337), Domus curie sive capelle de Wanze (1345), De la prioré de Wanze (1594), Pour sa maison du prioré du dit Wanze (1659).

SOURCES : La maison de Wanze n'a pas conservé d'archives. Peu importante, elle était étroitement unie à l'abbaye de Floreffe. Le dépouillement des archives de l'abbaye de Floreffe nous a permis de reconstituer la liste des prieurs. Nous avons consulté avec profit, aux rubriques consacrées à Wanze et à Floreffe, l'ouvrage de **R. Van Waefelghem**, *Répertoire des sources imprimées et manuscrites relatives à l'histoire et à la liturgie des monastères de l'ordre de Prémontré*, Bruxelles, 1930.

Nous avons consulté aux Archives de l'État à Namur, *Fonds de l'abbaye de Floreffe*, deux cartons de chartes (1152 au XVII^e^ siècle) ; le cartulaire du XIII^e^ siècle (1121-1292) ; le cartulaire du XVII^e^ siècle (1191-1658) ; reg. 6 : Histoire de l'abbaye et liste des religieux, 1640 à 1735 ; reg. 6 bis : Catalogue des religieux, 1435 à 1735 (parchemin en rouleau) ; liasses 7, 8 et 9 : Histoire et administration, 1142 à 1825 ; liasse 10 : Élections abbatiales, 1639 à 1737 ; reg. 12 à 47, tous relatifs aux cens, rentes, comptes et dépenses de l'abbaye. Le n° 58 est un registre des cens et rentes de la maison de Wanze, renouvelé l'an 1661, par Henri Noyzet. La liasse 54 concerne des procès.

Le cartulaire de l'abbaye de Floreffe et en particulier les documents concernant le prieuré de Wanze ont été bien édités par le chanoine **V. Barbier**, *Documents concernant le prieuré de Wanze*, dans les *A. H. E. B.*, XII, Louvain, 1875, et *Histoire de l'abbaye de Floreffe*, II (documents), 2^e^ éd., Namur, 1892.

Aux Archives du Séminaire de Namur, *Fonds de l'abbaye de Floreffe*, Catalogus omnium abbatum monasterii Beatae Mariae Floreffiensis, ordinis Praemonstratensis, ab anno 1445 ; Catalogue des abbés, 1508-1616 (rouleau, papier, fragment) ; Catalogue des abbés, 1634-1750 (rouleau, parchemin) ; Catalogue des abbés, 1750-1790 (rouleau, parchemin) ; Chronique et notes historiques sur les abbés de Floreffe (catalogue rédigé en 1788 par Charles Wauthier de Bommal, chanoine de Floreffe, bibliothécaire et archiviste de l'abbaye).

Ces catalogues d'abbés ont été utilisés par le chanoine **V. Barbier**, dans son *Histoire de l'abbaye de Floreffe*, I, 2^e^ éd., Namur, 1892.

Aux Archives de l'État à Liège, *Cour de Wanze, Registres aux œuvres*, 1 à 100 (lacunes dues au sinistre de 1944, peu de renseignements d'ordre monastique).

On trouvera les actes édités dans : **F. Rousseau**, *Actes des comtes de Namur de la première race*, 11-12, Bruxelles, 1937 ; **V. Barbier**, *Documents concernant le prieuré de Wanze*, dans les *A. H. E. B.*, XII, 33-75, Louvain, 1875 ; **V. Barbier**, *Histoire de l'abbaye de Floreffe*, II (documents), 2e éd., Namur, 1892 ; **Miraeus** et **Foppens**, *Opera diplomatica*, IV, 11, 205-206, Bruxelles, 1748 ; **Hugo**, *Ordinis Praemonstratensis Annales*, I, Probationes, 53, 55, 56, Nancy, 1734-1736 ; **V. Barbier**, *Cartulaire de Floreffe* (1121-1255), dans les *A. H. E. B.*, XVII, 7-67, Louvain, 1881.

Dans les sources narratives, une mention de la fondation chez **Jean d'Outremeuse**, *Ly Myreur des histors*, éd. **Bormans**, IV, 399, Bruxelles, 1877, et dans la *Chronique de 1402*, éd. **Bacha**, 132, Bruxelles, 1900. Le *Catalogus abbatum Floreffiensium de Pierre de Herenthals*, éd. Dom **Berlière**, dans le *B. C. R. H.*, 5e série, VIII, 228-256, Bruxelles, 1898. Pierre de Hérenthals, prieur de l'abbaye de Floreffe, écrit dans la seconde moitié du XIVe siècle. Son travail a servi de base à plusieurs chroniques : la *Chronique rimée*, écrite de 1462 à 1473, éd. **de Reiffenberg**, *Monuments... hist. des provinces*, VIII, 65-188, 189-198, Bruxelles, 1848 ; le *Chronicon Praemonstratense*, de **Miraeus**, Coloniae, 1613 et la *Chronique des abbés de Floreffe*, éd. **J. Barbier**, dans les *A. H. E. B.*, VIII, 417-449, Louvain, 1871 (chronique écrite en 1728 par un religieux de Floreffe et poursuivie jusque vers la moitié du XVIIIe siècle). *Nécrologe de l'abbaye de Floreffe, de l'ordre de Prémontré, au diocèse de Namur*, publié et annoté par **J. Barbier**, dans les *A. H. E. B.*, XIII, 5-70, 190-286, Louvain, 1876.

J. P. R. Stéphani, *Mémoires pour servir à l'histoire monastique du pays de Liège*, I, 134-137 Liège, 1876. Il s'appuie sur les Annales de Hugo et sur la chronique de Miraeus. Ce travail publie un diplôme de Frédéric Barberousse communiqué à Stéphani, en 1787, par Xavier Thomas, prieur de Wanze. Cette charte a été éditée par Barbier. **E. Wigny**, *Abrégé chronologique de l'histoire de Huy et environs*, dans les *A. C. H. S. B. A.*, IV, 153-183, 213-249, Huy, 1881-1882. Il cite la plupart des documents importants depuis 1138 jusqu'à 1300, en se basant sur les publications de Barbier. **P. Claessens**, *Abbayes et prieurés de l'ordre de Prémontré en Belgique*, dans les *Précis historiques*, XXXIV, 536, 1885 ; notice réduite au minimum, d'après la chronique de Miraeus, ne cite que la date de 1174, sans essayer d'éclaircir les origines de la maison. **J. Daris**, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège, depuis leur origine jusqu'au XIIIe siècle*, 611-612, Liège, 1890. Daris utilise les documents publiés par Barbier dans les *A. H. E. B.*, XII, 1875. Se basant sur Daris, **A. de Ryckel** publie une brève notice dans *Les Communes de la province de Liège*, 620-621, Liège, 1892. **R. Dubois**, *Les rues de Huy*, dans les *A. C. H. S. B. A.*, XVII, 702-703, Huy, 1910 ; notice honnête. Chanoine **J. Coenen**, *Les neuf premiers monastères de la région hutoise*, dans les *A. C. H. S. B. A.*, XX, 132-137, Huy, 1926. Le chanoine Coenen a vu les travaux de Stéphani, Daris, Barbier. Il décrit avec beaucoup de détails la chapelle romane de Sainte-Marie-Madeleine. **Ch. Dereine**, *Les chanoines réguliers au diocèse de Liège avant saint Norbert*, étudie brièvement la fondation de la maison et lui consacre une note bibliographique, 218, 261, Louvain, 1952. Pour ce qui concerne les ouvrages relatifs à l'abbaye de Floreffe, on consultera aussi **É. Brouette**, *Topo-bibliographie de la province de Namur*, 51-53, Namur, 1947. **N. Backmund** *Monasticon Praemonstratense*, II, 403, Straubing, 1955 (contient la bibliographie récente concernant les abbayes norbertines de Belgique).

* * *

Situé au diocèse de Liège, près de Huy, le prieuré de Wanze faisait partie de la circarie de Floreffe. Dans un acte daté approximativement des années 1109-1127, Ermesinde, comtesse de Namur, fait savoir qu'avec le consentement de son mari, le comte Godefroid, et de ses familiers, elle a construit un hôpital pour les pauvres dans son alleu de Wanze. Elle le dote de la moitié des dîmes de Warnant et d'une terre allodiale située à Bilzen qui avait appartenu à la

comtesse Aléide, moyennant une redevance annuelle d'un écu d'or (1). Dès 1128, la nouvelle maison hospitalière est rattachée à l'abbaye de Floreffe. En effet, une bulle du pape Honorius II, datée du 4 mars 1128, adressée à Richard, abbé de Floreffe, confirme la fondation de l'hospice de Wanze, cédé par la comtesse de Namur à l'abbaye de Floreffe, sous la condition que l'abbaye payerait au Saint-Siège, la rente annuelle d'un écu d'or (2).

A la demande de Gerland, troisième abbé de Floreffe (3), le pape Innocent II, dans une bulle du 21 décembre 1138, confirme les possessions de l'abbaye de Floreffe, dont fait partie la maison de Wanze (4). Dans la suite, plusieurs diplômes impériaux et bulles pontificales approuveront les possessions de l'abbaye de Floreffe au nombre desquelles est cité l'hôpital de Wanze. Ce sont les diplômes de Conrad III, en 1151 (5), de Frédéric Barberousse, en 1153 (6). Vers la même époque, ce dernier confirma la donation d'une prébende en la collégiale de Saint-Servais à Maestricht, faite par Gertrude, comtesse de Dasbourg, à la chapelle Sainte-Marie-Madeleine de Wanze (7). Citons encore les bulles des papes Adrien IV, Alexandre III et Lucius III, respectivement datées des 22 avril 1155 (8), 12 mars 1179 (9) et 15 janvier 1182 (10).

En 1163, Hugues de Dasbourg, petit-fils de la comtesse Ermesinde, confirme à l'abbaye de Floreffe la possession de l'hôpital de Wanze et de ses dépendances (11). Le comte Hugues de Moha, fils d'Ermesinde, meurt vers la même époque. Il avait demandé à être enterré dans le chœur de la chapelle Sainte-Marie-Madeleine de Wanze (12).

Jusqu'à présent, seule l'union de la maison de Wanze à l'abbaye de Floreffe est établie avec certitude. Aucun acte ne nous a permis d'identifier la communauté établie dès la fondation. D'après Jean d'Outremeuse, le comte de Moha y aurait installé vers 1146 une communauté de religieuses de l'ordre de Prémontré (13). Vers 1174, des religieuses se seraient établies à Wanze pour prendre soin de l'hôpital. Elles auraient été placées sous la direction d'un religieux de Floreffe, prieur ou proviseur (14). Nicolas, huitième abbé de Floreffe est le premier prévôt connu

(1) F. Rousseau, *Actes des comtes de Namur de la première race, 946-1196*, 11-12, Bruxelles, 1937. Voir Dereine, *Chanoines*, 218.

(2) Barbier, *Documents concernant le prieuré de Wanze*, dans les *A. H. E. B.*, XII, charte 1, 35, 1875. Barbier, *Histoire de l'abbaye de Floreffe*, II, 28 ; Berlière, *Monasticon*, I, 112.

(3) P. de Herenthals, *Catalogus abbatum Floreffiensium*, 234 ; *Chronique rimée de l'abbaye de Floreffe*, 67 ; Miraeus, *Ordinis Praemonstratensis Chronicon*, 143 ; *Chronique des abbés de Floreffe*, dans *A. H. E. B.*, VIII, 421 ; Berlière, *Monasticon*, I, 113 ; R. Van Waefelghem, *Liste chronologique des abbés des monastères belges de l'ordre de Prémontré, Floreffe*, dans *Analecta praemonstratentia*, XII, 111, Tongerlo, 1936.

(4) A. É. N., *Floreffe. Cartul. XIII^e siècle*, f° 187. Acte édité par Miraeus et Foppens, *Opera diplomatica*, IV, 11 ; Hugo, *Ordinis Praem. Annales*, I, Prob. 53.

(5) A. É. N., *Floreffe. Cartul. XIII^e siècle*, f° 184 v°. Acte édité par Miraeus et Foppens, *Opera diplomatica*, IV, 205-206 ; Hugo, *Ordinis Praem. Annales*, I, Prob. 55.

(6) A. É. N., *Floreffe. Cartul. XIII^e siècle*, f° 185 v° ; Éd. Hugo, *Ordinis Praem. Annales*, I, Prob. 56.

(7) Barbier, *Floreffe*, II, Charte 25 ; cfr Daris, *Histoire au XIII^e siècle*, 611 ; *Notices*, III, 63.

(8) A. É. N., *Floreffe. Cartul. XIII^e siècle*, f° 188 v°-189.

(9) A. É. N., *Floreffe. Cartul. XIII^e siècle*, f° 191 v° ; Barbier, *Floreffe*, II, Charte 54.

(10) A. É. N., *Floreffe. Cartul. XIII^e siècle*, f° 192 v° ; Barbier, *Floreffe*, II, Charte 59.

(11) Barbier, *Floreffe*, II, Charte 41. Par cet acte, le comte de Dasbourg donne aussi à l'abbaye de Floreffe l'église de Warnant.

(12) *La Chronique de 1402*, 136. Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur des histors*, IV, 447 ; il est mort en 1163 et non en 1173, comme le dit *La geste de Liège*, IV, 696 ; Stéphani, *Mémoires*, I, 134 ; E. de Marneffe, *Recherches sur l'étendue et les limites des anciens comtés de Moha et d'Avernas*, dans le *B. I. A. L.*, XIV, 237, Liège, 1878.

(13) Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur des histors*, IV, 399 ; *La Geste de Liège*, IV, 683 ; *La Chronique de 1402*, 123.

(14) Miraeus, *Ordinis Praemonstratensis Chronicon*, 234 ; Barbier, *Wanze*, 33 ; Daris, *Histoire au XIII^e siècle*, 612 ; Claessens, *Abbayes et prieurés de l'ordre de Prémontré en Belgique*, dans *Précis historique*, XXXIV, 536.

de Wanze (1). Vers 1218, l'abbé Nicolas permit aux moniales de Wanze de chanter les heures canoniales (2). A cette date, il est certain que la maison de Wanze, dépendance de l'abbaye de Floreffe, est occupée par des religieuses de l'ordre de Prémontré, placées sous la direction d'un prieur, chanoine de Floreffe.

Les actes ne mentionnent plus aucun nom de prieur jusqu'en 1266. Pendant cette période la charge était probablement remplie par l'abbé de Floreffe ou peut-être un autre chanoine du Chapitre. La communauté grandit vite : en octobre 1239, le Chapitre général de Prémontré fait connaître à l'abbé de Floreffe sa décision de limiter à vingt le nombre des religieuses de chœur, à la maison de Wanze. En 1241, le Chapitre général réitère sa limitation et enjoint à l'abbé de Floreffe, sous peine d'excommunication, de ne pas dépasser le nombre prescrit (3). Sous l'abbatiat de Nicolas de Floreffe, le chevalier Renier de Wanze donna, en 1220, aux religieuses de Wanze, des biens situés à Wanze, Lamalle et Moha pour qu'elles puissent en consacrer les revenus au luminaire de la chapelle des saints Servais et Nicolas, jointe à l'église (4). Le prieur et les religieux de la léproserie de Huy, s'étant plaints à l'évêque de Liège du désordre mis par les prêtres séculiers attachés aux bénéfices de Saint-Nicolas et de Sainte-Marie-Madeleine, fondés vers l'an 1226 dans l'église de leur monastère, obtinrent en 1249 de Henri de Gueldre l'union de l'autel de Saint-Nicolas à l'un des autels de l'église de Wanze. L'autel de Sainte-Marie-Madeleine serait desservi par un des religieux de la léproserie (5).

Les abbayes de Floreffe et du Val-Notre-Dame eurent quelques démêlés. En effet, contrairement au concordat conclu entre prémontrés et cisterciens, le 11 octobre 1142, des religieuses de ce dernier ordre s'étaient établies au Val-Notre-Dame, non loin du prieuré de Wanze (6). Par un acte de 1213, Hélin, abbé de Floreffe autorise les religieuses du Val-Notre-Dame à demeurer dans leur monastère, malgré la proximité du prieuré de Wanze (7). Un différend né du voisinage de leurs propriétés respectives, fut aplani en 1236 (8). Dans la suite, en 1251 et en 1252, des échanges de terres à Wanze, seront passés entre les deux abbayes (9).

En 1261, l'abbé de Floreffe fut tenu de payer au collecteur apostolique le cens dû pour la maison de Wanze (10).

* * *

JEAN est cité en 1266, comme maître de Wanze (11). Par cet acte du 21 juillet 1266, passé devant la cour allodiale de Liège, le chevalier Renier de Borlés se dessaisit de quelques terres, en faveur du maître de Wanze, qui a reçu de son abbé de Floreffe la permission d'hériter. La même année, Othon dit Plante, « franc » de Warnant reconnaît avoir cédé en aumône à l'abbaye de

(1) Nicolas fut probablement abbé de Floreffe, de 1216 à 1220 ; cfr BERLIÈRE, *Monasticon*, I, 115. L'abbé Nicolas est cité comme prévôt des moniales de Wanze, dans *Fundatio*, éd. DE REIFFENBERG, VIII, 196, Bruxelles, 1848 ; *Chronique des abbés de Floreffe*, dans les *A. H. E. B.*, VIII, 422 ; *Gallia christiana*, III, 611 ; VAN WAEFELGHEM, *op. cit.*, 111.

(2) P. DE HERENTHALS, *Catalogus abbatum Floreffiensium*, 239 ; MIRAEUS, *Ordinis Praemonstratensis chronicon*, 165 ; HUGO, *Ordinis Praem. Annales*, I, 81.

(3) BARBIER, *Wanze*, Chartes 6, 8.

(4) BARBIER, *Wanze*, Charte 4 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 106.

(5) BARBIER, *Wanze*, Charte 9 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 128.

(6) BARBIER, *Floreffe*, I, 102.

(7) BARBIER, *Cartulaire de Floreffe*, dans les *A. H. E. B.*, XVII, 43.

(8) BARBIER, *Cartulaire de Floreffe*, dans les *A. H. E. B.*, XVII, 57-58.

(9) A. É. L., *Val-Notre-Dame*, Chartes de mars 1251 et du 15 novembre 1252, repérées d'après l'inventaire des chartes dressé par M. Yans. Voir BARBIER, *Wanze*, Charte 10, 15 novembre 1252.

(10) A. É. N., *Floreffe. Cartul. XIII^e siècle*, f° 124.

(11) BARBIER, *Wanze*, Charte 12. Dans cet acte est cité comme témoin Hélin, vesti de Warnant.

Floreffe pour ses enfants Jean, clerc, et Alerne, moniale à Wanze, tout ce qu'il possédait à Warnant, moyennant une rente viagère (1).

Le Chapitre général de Prémontré, tenu en 1270, donna le coup de grâce à la branche féminine de l'ordre. Sur la proposition de l'abbé de Floreffe, le Chapitre décida de ne plus accepter de moniales, particulièrement dans les maisons de Postel et de Wanze. Il fut accordé aux religieuses de Wanze de vivre dans leur monastère, jusqu'à leur mort (2). Après leur disparition, la maison de Wanze est réduite au rôle de « grange » de l'abbaye de Floreffe : un chanoine de Floreffe, portant le titre de maître de Wanze, gère les biens de la maison, au nom de l'abbé de Floreffe.

HENRI DE HAM est cité comme maître de Wanze dans deux actes de janvier 1280 et dans un acte du 15 avril de la même année, par lesquels il est mis en possession de quatre bonniers d'alleux à Verves, en un lieu dit Seraufon (3).

En 1282, sous l'abbatiat de Wauthier d'Obais, trois sœurs de Wanze moururent : Sibile, le 11 juillet ; Walburge et Yvette, le 30 septembre. L'année suivante, le 7 mai 1283, sœur Megetilde mourait à Wanze (4).

PIERRE est cité comme chanoine de Floreffe et maître de Wanze, dans un acte du 24 juin 1285, relatif au droit qu'ont des habitants de Wanze sur un chemin passant à travers les prés de l'église de Floreffe (5). En 1288, une sentence arbitrale règle les droits respectifs des abbayes de Floreffe et du Val-Notre-Dame sur les dîmes de Wanze et de Moha (6). La même année, le 9 février, mourait à Wanze, sœur Ide (7).

Par acte du 19 mars 1290, Wauthier d'Arras, archidiacre du Condroz déclare que les prieurés de Wanze et de Postel sont exempts des contributions dues aux légats du Saint-Siège. Il s'appuyait sur une déclaration du cardinal-légat Jean, adressée le 15 février 1287 aux collecteurs du diocèse de Liège, par laquelle il accédait à la demande de l'abbé de Floreffe qui réclamait l'immunité pour les maisons de Postel et de Wanze. En effet, disait-il, Postel et Wanze ne sont pas des prieurés mais des maisons ou granges dépendant de l'abbaye de Floreffe (8).

Sœur Eve (9) meurt à Wanze le 21 janvier 1294.

JEAN DE HUY est cité en tant que chanoine de Floreffe et maître de Wanze, une seule fois, dans un acte du 30 septembre 1296, relatif aux droits reconnus à la maison de Wanze, sur un petit cours d'eau de l'endroit (10).

Le 31 mai 1300, l'évêque de Liège confirma à l'abbé de Floreffe la possession, en toute liberté, de la maison hospitalière de Wanze, avec toutes ses dépendances (11).

---

(1) BARBIER, *Wanze*, Charte 14.

(2) P. DE HERENTHALS, *Catalogus abbatum Floreffiensium*, 244 ; A. É. N., *Floreffe*, reg. 6, f° 7 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 140 ; *Generàlia*, dans *Analecta praemonstratensia*, XX-XXI, 204-205, Tongerlo, 1944-1945. Un nécrologe conservé au Séminaire de Namur mentionne plusieurs religieuses de Wanze jusqu'en 1315 ; cfr A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*.

(3) BARBIER, *Wanze*, Chartes 16, 17, 18.

(4) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 62, 64.

(5) BARBIER, *Wanze*, Charte 19.

(6) BARBIER, *Wanze*, Charte 21.

(7) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 65.

(8) BARBIER, *Wanze*, Charte 22. Il est toujours question dans les chartes de la « domus » de Wanze et non du prieuré. On parle toujours du maître de Wanze et non du prieur.

(9) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 67.

(10) BARBIER, *Wanze*, Charte 24.

(11) BARBIER, *Wanze*, Charte 25.

Les dernières mentions de sœurs de Wanze s'échelonnent depuis 1296 jusqu'à 1315 (1) : Marguerite meurt le 19 mai 1296, Agnès et Marie de Boumale, respectivement les 9 juin et 23 août de la même année ; Catherine, qui fut prieure à Wanze, mourut le 23 janvier 1297 (2) ; Ide, le 28 août 1306 ; Pétronille, le 19 avril 1307 ; Sibille, prieure, le 7 mai 1308, Marie, le 16 janvier 1309 ; Marie, le 28 mars 1314 et, avec Eve, qui mourut le 9 juin 1315, devait disparaître la dernière moniale de la maison de Wanze.

A cette époque, l'abbé Wéric de Floreffe (1317-1322) dilapida les revenus de l'abbaye. Indigné, son frère, le bailli de Namur, avertit le Général de l'ordre et le pressa de se rendre à Floreffe. L'abbé voyant sa cause mauvaise se retira à Wanze et finalement encourut l'excommunication (3).

JEAN DE LE CROIS est cité comme maître de Wanze, dans un acte du 3 mai 1337, relatif à un débat qui oppose Colars, le clerc, receveur de l'évêque et le maître de Wanze, à propos des droits sur un ruisseau qui sépare les biens de l'évêque de ceux de l'abbaye de Floreffe à Wanze (4). Il mourut le 6 mars 1340 (5).

JEAN DU SART, chanoine de Floreffe, fut maître de Wanze et curé de Warnant. Il mourut le 4 octobre 1365 (6).

Le 27 octobre 1345, le Chapitre de Saint-Lambert à Liège fait savoir que deux représentants de l'abbé de Floreffe, Jean, maître de la maison de Wanze et Jean dit de Liège, chanoine de Floreffe, ont comparu devant l'official de Liège pour lui demander de faire publier, une bulle d'Innocent IV, datée de 1247, en faveur des prémontrés (7).

HENRI DE BORMEZ, profès et prêtre de l'abbaye de Floreffe, curé d'Auvelais, maître de Wanze, mourut le 18 septembre 1396 (8).

JEAN DE HARCHÉES. Chanoine de Floreffe, maître de Wanze, il mourut le 3 mai 1420 (9).

RENIER DE MULSTENDE. Chanoine de Floreffe, maître de Wanze et curé de Leez, il mourut le 1er septembre 1453 (10).

GAUTIER DE DAVES (Dalvez, Davelez, Davelz). Chanoine de Floreffe, maître ou proviseur de Wanze, il mourut le 10 décembre 1462 (11).

GEORGES D'URSEL, né à Anvers, reçu à la profession le 6 mai 1460, chanoine de Floreffe, mourut le 25 août 1494 (12).

---

(1) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 68-73.
(2) BARBIER, *Nécrologe*, 26.
(3) BARBIER, *Floreffe*, I, 182-185 ; *Chronique des abbés de Floreffe*, dans les *A. H. E. B.*, VIII, 427.
(4) BARBIER, *Wanze*, Charte 28.
(5) BARBIER, *Nécrologe*, 46.
(6) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 80 ; BARBIER, *Nécrologe*, 257.
(7) A. É. N., *Floreffe*, Chartrier, bulle du 27 octobre 1345.
(8) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 84.
(9) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 86 ; BARBIER, *Nécrologe*, 191.
(10) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f. 89 ; BARBIER, *Nécrologe*, 245.
(11) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 90 ; A. É. N., *Floreffe*, reg. 6bis, *Catalogue des abbés*, n° 13 ; BARBIER, *Nécrologe*, 282.
(12) A. É. N., reg. 6bis, *Catalogue des abbés*, n° 24 ; BARBIER, *Nécrologe*, 242 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 243.

NICOLAS LECLERCQ. Né à Statte, reçu à la profession le 31 mai 1457, prévôt de l'abbaye de Floreffe, il est mort en 1513, alors qu'il était proviseur de Wanze et curé de Warnant (1).

JEAN NAVE DE WERDT, reçu à la profession le 21 octobre 1491, fut maître de Wanze et curé de Pelt et mourut le 25 décembre 1532 (2).

Une seule source cite **JEAN FRANKART**, qui fut proviseur à Wanze et curé de Warnant et finalement coadjuteur de l'abbé de Beaurepart, à Liège. Il mourut le 2 mai 1523 (3).

JEAN DE LA CHAPELLE, maître de Wanze, comparut plusieurs fois devant la cour de Wanze, en 1518 et 1519 (4). Par acte du 15 avril 1519, en vertu de la commission qu'il avait reçue de l'abbé de Floreffe, le maître de Wanze relève devant la cour de Wanze, certains biens qui avaient appartenu au défunt maître de Wanze, Nicolas Leclercq, et qui étaient passés à son frère Jean qui s'en dessaisit devant la cour de Wanze (5).

PHILIPPE DODOMONT, originaire de Nivelles, fut reçu à la profession le 15 juin 1533. Il mourut maître de Wanze et curé de Warnant, le 3 octobre 1553 (6).

JACQUES PHILIPPE (ou Philippart), né à Namur, fut admis à la profession en 1540. Il mourut proviseur à Wanze, le 23 mai 1598 (7). Il est cité pour la première fois, comme proviseur et maître de Wanze, avec un autre frère, Wybert Genal, dans un acte du 28 septembre 1588, par lequel l'abbé de Floreffe les autorise à aliéner certaines rentes en vin, au profit du Chapitre de Floreffe qui a besoin d'argent (8). A plusieurs reprises, le 9 juin 1593, le 9 novembre et le 1er décembre 1594, le maître de Wanze comparaît devant la cour de Wanze, au nom de l'abbé de Floreffe, pour régler des affaires économiques (9).

Wibert Genal, cité dans l'acte susdit de 1588, est né à Lonzée. Il fut admis à la profession en 1558, fut ensuite convers à Wanze, avant d'être prêtre. Il fut peut-être proviseur de Wanze, avant de mourir en 1600 (10).

CHARLES HONORÉ fut admis à la profession en 1572, à l'âge de 19 ans, et mourut proviseur de Wanze, le 10 juillet 1612 (11). D'après les comptes de l'abbaye de Floreffe, on constate

(1) A. Sém. N., *Chronique des abbés*, f° 95 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 242. Pour tout ce qui concerne la vie de l'ordre de Prémontré au XVIe siècle, voir P. E. VALVEKENS, *Les visites canoniques des abbayes prémontrées au XVIe siècle*, dans *Analecta praemonstratensia*, XXII à XXV, Tongerlo, 1946-1949 ; il n'y est jamais question de la maison de Wanze mais uniquement de l'abbaye de Floreffe et des autres abbayes des Pays-Bas.

(2) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 96 ; A. É. N., *Floreffe*, reg. 6bis, n° 33 ; BARBIER, *Nécrologe*, 286 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 249.

(3) BARBIER, *Nécrologe*, 191.

(4) A. É. L., *Cour de Wanze. Œuvres*, reg. 43, f° 27 v°, acte du 2 décembre 1518 ; f° 29, acte du 28 février 1519 ; f° 55, acte du 15 avril 1519.

(5) A. É. L., *Cour de Wanze, Œuvres*, reg. 43, f° 58 v°.

(6) A. É. N., reg. 6bis, n° 37 ; BARBIER, *Nécrologe*, 257 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 271.

(7) A. É. N., *Floreffe*, reg. 6bis ; BARBIER, *Nécrologe*, 204 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 271. Il est cité indifféremment dans les actes comme proviseur ou maître de Wanze.

(8) A. É. L., *Cour de Wanze, Œuvres*, reg. 61, f° 98 v°-99.

(9) A. É. L., *Cour de Wanze, Œuvres*, reg. 62, f° 85 ; reg. 64, f° 196 ; reg. 52, f° 188 v° ; reg. 62, f° 145 v° ; reg. 63, f° 2.

(10) A. Sém. N., *Catalogue des abbés*, 1445 ; *Catalogue des abbés*, 1508-1606 ; 1445 ; *Chronique de Floreffe*, f° 103 ; BARBIER, *Nécrologe*, 212.

(11) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 104 ; *Catalogue des abbés*, 1508-1606 ; BARBIER, *Nécrologe*, 221 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 297.

que Mathias de la Tour de Sohet, profès depuis 1564, s'était retiré à Wanze, dès 1602, où il mourut le 7 mars 1620, à l'âge de 82 ans (1). Le 22 avril 1606, devant la cour de Wanze, comparaissent au nom de l'abbé de Floreffe, pour accomplir un échange de terres, le proviseur de Wanze, Charles Honoré, le curé de Warnant, Gérard le Gouverneur, et le fermier de l'abbaye de Floreffe, Fastré de la Ruelle (2).

GÉRARD LE GOUVERNEUR, né à Moha, fut reçu à la profession, le 10 mars 1584, à l'âge de 21 ans. Cité comme curé de Warnant en 1606, il mourut le 9 juillet 1623, proviseur de Wanze (3). Lors de sa visite des abbayes, couvents et prieurés du diocèse de Liège en 1613-1614, le nonce Albergati omit la maison de Wanze (4).

FRANÇOIS D'ACOS fut admis à la profession en 1585, à l'âge de 21 ans, il fut ensuite curé de Solre-Saint-Géry, avant d'être proviseur à Wanze, où il mourut le 4 juillet 1637 (5).

HÉLIN FABRI, originaire de Marneffe, fut reçu à la profession le 26 mars 1589. Il mourut proviseur de Wanze et curé de Warnant le 3 octobre 1641 (6). Un chanoine de Floreffe, Philippe Baré, de Namur, qui fut sous-prieur à l'abbaye, mourut à Wanze, en 1641 (7).

THIERRY DUPONT, originaire de Liège, fut reçu à la profession, le 24 mai 1598, à l'âge de 19 ans. Successivement prieur de l'abbaye de Floreffe, curé de Grand-Leez, proviseur de Wanze, il occupait la charge de proviseur de Herlaimont, quand il mourut le 13 juin 1645 (8).

NICOLAS LEVEAU, originaire de Namur, fut admis à la profession le 5 février 1608, à l'âge de vingt ans. Après avoir été pendant seize ans curé de La Chapelle et de Solre-Saint-Géry, il fut maître de Wanze en 1642 et le resta pendant presque vingt ans (9). Il était encore prieur de Wanze en 1659, car il est cité comme tel, dans un acte du 29 décembre de cette année, où il est question de rentes (10). Mais le 6 novembre 1662, lors de l'élection d'un nouvel abbé à Floreffe, Nicolas Leveau, malade et vieux n'est plus proviseur de Wanze. Il charge Henri Noyzet, qui l'a remplacé à la charge de proviseur de comparaître en son nom devant Augustin de Felleries,

(1) A. É. N., *Floreffe*, reg. 21, f° 123 v°, 185, 210, 239, 267, 298 v°, 332 : comptes de 1602 à 1610, attribution d'une rente annuelle de six florins pour son séjour à Wanze. A. Sém. N., *Chronique des abbés*, f° 104 ; *Catalogue des abbés*, 1445 ; *Catalogue des abbés*, 1508-1606 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 296.

(2) A. É. L., *Cour de Wanze. Œuvres*, reg. 66, f° 101 v°-102 v°. Le maître de Wanze, Charles Honoré est encore cité le 15 mai 1606 ; A. É. L., *Cour de Wanze. Œuvres*, reg. 18, f° 89 v°.

(3) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 105 ; *Catalogue des abbés*, 1508-1606 ; BARBIER, *Nécrologe*, 221 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 305.

(4) H. DESSART, *La visite du Diocèse de Liège par le nonce Albergati (1613-1614)*, dans le *B. C. R. H.*, CXIV, 162, Bruxelles, 1949.

(5) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 105 ; *Catalogue des abbés*, 1445 ; *Catalogue des abbés*, 1508-1606 ; A. É. N., *Floreffe*, reg. 6bis ; BARBIER, *Nécrologe*, 219 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 305.

(6) A. Sém. N., *Chronique des abbés*, f° 106 ; *Catalogue des abbés*, 1445 ; *Catalogue des abbés*, 1508-1606 ; A. É. N., *Floreffe*, reg. 6bis ; *Floreffe. Élections*, liasse 10 ; BARBIER, *Nécrologe*, 257 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 305.

(7) A. Sém. N., *Catalogues des abbés*, 1445, 1508-1606 ; A. É. N., *Floreffe*, reg. 6bis ; *Floreffe. Élections*, liasse 10 : d'après cet acte, Philippe Baré résidait à Wanze, en 1640 il était âgé de 70 ans ; BARBIER, *Floreffe*, I, 305.

(8) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 106 ; *Catalogues des abbés*, 1445, 1508-1616 ; A. É. N., *Floreffe*, reg. 6bis ; BARBIER, *Floreffe*, I, 314 ; BERLIÈRE, *Monasticon*, I, 425.

(9) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 108 ; *Catalogue des abbés*, 1508-1616 ; A. É. N., *Floreffe*, reg. 6bis ; *Élections*, liasse 10 ; BARBIER, *Nécrologe*, 245.

(10) A. É. L., *Cour de Wanze. Œuvres*, reg. 77, f° 230 v°.

abbé de Bonne-Espérance et vicaire général de la circarie de Floreffe et de Flandre, chargé de recueillir les suffrages des chanoines (1). L'ex-proviseur mourut en 1663 (2).

HENRI NOYZET, né à Dinant, fut admis à la profession en 1634. Chanoine de Floreffe et proviseur de Wanze, il mourut le 19 décembre 1669 (3). Depuis 1661 jusqu'en 1665, il est cité comme maître de Wanze, touchant les revenus de l'abbé de Floreffe à Warnant. Le maître de Wanze est donc chargé de gérer les biens que l'abbaye de Floreffe possède à Wanze et aux alentours. Dans les comptes de 1659 et 1660 apparaissent deux frères qui jouent le rôle d'intermédiaire entre le maître de Wanze et l'abbé de Floreffe : ce sont frère Servais et frère Gilles Loot, convers (4). Henri Noyzet mit à jour, en 1661, le registre des cens, rentes et revenus de la maison de Wanze (5). Le 6 décembre 1662, âgé de 47 ans, profès depuis 27 ans et prêtre depuis 21 ans, il doit voter en vue de l'élection d'un nouvel abbé, à Floreffe (6).

GUILLAUME BADOT, originaire de Namur, est novice le 31 août 1642, profès le 11 septembre 1644, prêtre le 15 avril 1646. Il fut successivement curé de Sautour, de Senenne et enfin maître de Wanze (7). On ne connaît pas la date de sa mort.

CHRISTOPHE DE HEEST, né à Mons en 1629, prit l'habit religieux à Floreffe, le 16 octobre 1648. Lecteur en théologie et proviseur de l'abbaye, il était maître de Wanze lorsque le 18 mars 1677, il fut élu à la charge d'abbé de Floreffe (8). Cité en tant que prieur de Wanze, dans un acte du 20 mars 1673 (9), il apparaît pour la dernière fois, lors de la réunion capitulaire du 2 novembre 1676, présidée par Lambert Bals, abbé de Heylissem, visiteur de la circarie de Floreffe et de Flandre, en vue de l'élection d'un nouvel abbé (10).

IGNACE DE HEEST. Novice le 17 septembre 1658, profès le 17 juin 1660, prêtre le 23 décembre 1662, il succéda à son frère en 1677, à la charge de maître de Wanze et finalement le remplaça à l'abbatiat de Floreffe le 11 octobre 1686 (11). Dès 1677, il est chargé de la recette des rentes dues à l'abbaye de Floreffe, aux environs de Wanze (12). Il comparaît le 26 juin 1680 devant la cour de Wanze, pour affaires économiques. Le 27 mars 1686, il assiste à la réunion du

(1) A. É. L., *Floreffe, Élections*, liasse, 10, 6 nov. 1662.
(2) Cfr note 9.
(3) A. Sém., N., *Chronique de Floreffe*, f° 111 ; Barbier, *Nécrologe*, 285.
(4) A. É. N., *Floreffe*, reg. 25, f° 202 v°-203 ; pendant ces années 1659 et 1660, le maître de Wanze n'est pas nommé: Nicolas Leveau est probablement encore en fonctions.
(5) A. É. N., *Floreffe*, reg. 58. La maison de Wanze a des rentes aux endroits suivants : Antheit, Acosse, Bas-Oha, Burdinne, Ciplet, Famellette, Fize, Huccorgne, Lamalle, Leumont, Marneffe, Moha, Monzée, Oha, Oteppe, Celles-en-Hesbaye, Scry-en-Condroz, Tourinne-la-Chaussée, Wansoule, Val-Notre-Dame, Wanherive, Wanze, Warnant.
(6) A. É. N., *Floreffe, Élections*, liasse 10.
(7) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 112 ; *Catalogue des abbés*, 1634-1750 ; Barbier, *Nécrologe*, 252 ; Barbier, *Floreffe*, I, 369 .
(8) A. Sém. N., *Catalogue des abbés*, 1634-1750 ; *Chronique des abbés de Floreffe*, dans les *A. H. E. B.*, VIII, 437 ; Barbier, *Floreffe*, I, 383 ; Berlière, *Monasticon*, I, 122.
(9) A. É. N., *Floreffe. Cartul. XVIII^e siècle*, I, f° 366, acte passé devant la cour de Jodion au sujet du bornage de terres entre Floreffe et Jodion.
(10) A. É. N., *Floreffe. Élections*, liasse 10, 2 novembre 1676.
(11) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 114 ; *Catalogue des abbés*, 1634-1750 ; A. É. N., *Floreffe*, reg. 6, f° 41 v° ; *Chronique des abbés de Floreffe*, dans les *A. H. E. B.*, VIII, 438 ; Barbier, *Floreffe*, I, 391 ; Berlière, *Monasticon*, I, 122.
(12) A. É. N., *Floreffe*, reg. 29, f° 100.
(13) A. É. L., *Cour de Wanze. Œuvres*, reg. 82, f° 230.

Chapitre de Floreffe, présidé par Lambert Bals, abbé de Heylissem, visiteur de la circarie de Floreffe et de Flandre, en vue de l'élection d'un nouvel abbé de Floreffe (1).

HENRI VIGNERON, né à Dinant, est admis à la profession le 6 octobre 1658 et à la prêtrise en septembre 1661. Il fut circateur, sous-prieur en 1666, prieur et maître des novices en 1675, lecteur en théologie en 1677, maître de Wanze et enfin rappelé comme prieur à Floreffe où il mourut en 1704 (2). Une seule mention de son passage à Wanze nous est fournie par un acte du 29 mars 1695. Henri Vigneron, maître de Wanze, avec le consentement de son abbé Ignace de Heest, aliène certaines rentes pour subvenir aux besoins pressant de la maison, qui a subi des dommages dûs aux passages de troupes (3). Profès en 1653, prêtre en 1656, curé à Floreffe, en 1661, puis cellerier, Paul Thomas résidait à Wanze, en 1689 et 1690. Il était à la charge de l'abbaye de Floreffe. Il mourut à Wanze le 23 octobre 1693 (4).

BERNARDIN DE LA PERLE, né à Namur, est novice le 21 décembre 1664, profès le 11 juillet 1666, prêtre le 21 décembre 1669. Il fut circateur le 20 juillet 1670, proviseur de Floreffe le 15 avril 1671, curé de Grand-Leez en 1685 (5). En 1700 il était maître de Wanze, lorsqu'il se rendit à la réunion du Chapitre de Floreffe, en vue de l'élection d'un nouvel abbé (6). Le 18 avril 1701, Bernardin de la Perle sera abbé de Floreffe.

BENOIT DE ZOMBERGUE, né à Onain près de Valenciennes, est novice le 22 août 1655, profès le 13 mai 1657, prêtre le 12 mars 1660. Il fut curé de Trazegnies et enfin maître de Wanze, peut-être en 1700, pour succéder à Bernardin de la Perle. Il mourut à Wanze le 1er mars 1704 (7). Un chanoine de Floreffe, Charles Furnaux, d'Auvelais, après avoir été chantre, maître des novices en 1654, circateur en 1656, sous-prieur en 1657, prieur en 1662, curé à Solre-Saint-Géry, à Franières, une seconde fois prieur à Floreffe, se retira à Wanze où il mourut le 10 janvier 1703 (8).

LOUIS VAN WERDT, né à Namur, est novice le 25 décembre 1686, profès le 4 juillet 1688, prêtre le 5 mars 1689. Il fut sacristain, vicaire à Aublain, proviseur de Floreffe. Il était maître de Wanze, avant d'être élu à l'abbatiat de Floreffe, le 26 août 1719 (9). Le procès-verbal de la réunion capitulaire du 14 février 1719, présidée par Gabriel Brion, abbé de Heylissem, chargé de recueillir les voix des chanoines en vue de l'élection abbatiale, nous apprend que Louis Van Werdt est maître de Wanze, depuis quinze ans (10).

FRANCOIS LEMAIGRE, né à Châtelet, est novice le 25 décembre 1686, profès le 4 juillet 1688, prêtre le 5 mars 1689. Il fut circateur, curé de Viesville, proviseur, finalement maître de

(1) A. É. N., *Floreffe. Élections*, liasse 10, 27 mars 1686.
(2) A. É. N., *Floreffe*, reg. 6, f° 40 v° ; BARBIER, *Floreffe*, I, 370.
(3) A. É. L., *Cour de Wanze. Œuvres*, reg. 84, f° 32-34.
(4) A. É. N., *Floreffe*, reg. 6, f° 39 v° ; *Floreffe*, reg. 28, f° 266 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 370.
(5) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 114 ; *Catalogue des abbés*, 1634-1750 ; *Chronique des abbés de Floreffe*, dans les *A. H. E. B.*, VIII, 439 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 380 ; BERLIÈRE, *Monasticon*, I, 122.
(6) A. É. N., *Floreffe, Élections*, liasse 10, 17 août 1700.
(7) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 113 ; *Catalogue des abbés*, 1634-1750 ; BARBIER, *Nécrologe*, 44 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 370.
(8) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 112 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 369.
(9) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 117 ; *Catalogue des abbés*, 1634-1750 ; A. É. N., *Floreffe*, reg. 6, f° 51. ; *Chronique des abbés*, dans les *A. H. E. B.*, VIII, 439 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 396 ; BERLIÈRE, *Monasticon*, I, 122.
(10) A. É. N., *Floreffe. Élections*, liasse, 10, 14 février 1719.

Wanze et mourut le 29 mai 1733 (1). Il est cité comme maître de Wanze dans un acte du 5 septembre 1724, relatif à la gestion de biens à Warnant (2).

LAMBERT ÉTIENNE, né à Namur, est novice le 17 septembre 1677, profès le 16 juillet 1679, prêtre le 20 septembre 1681. Il fut lecteur en théologie en 1682, sous-prieur de Floreffe en 1684, curé à Franières en 1689, et il mourut maître de Wanze en 1741 (3). En 1737, il était maître de Wanze et âgé de quatre-vingts ans lorsqu'il dut voter pour l'élection d'un nouvel abbé de Floreffe (4). Au moment de cette élection, il était assisté d'un sous-prieur, François Lemoine. Ce dernier, né à Verviers, novice le 21 décembre 1698, profès le 22 juin 1700, à l'âge de vingt-trois ans, prêtre le 26 mars 1701, fut vicaire à Houthalem, Thiméon et Auvelais en 1711, circateur, sacristain, sous-maître des novices et des infirmes, curé à Floreffe et à Villers-en-Fagne, enfin sous-prieur à Wanze et à Herlaimont. Il mourut le 25 mai 1754 (5).

NICOLAS WAREMME, né à Huy, est novice le 16 mars 1698 à l'âge de 21 ans, profès le 4 octobre 1699, prêtre le 24 septembre 1701. Il fut vicaire à Aublain en 1703, circateur, curé à Floreffe, puis à Obaix en 1712. Maître à Wanze en 1741, il le resta jusqu'à sa mort, le 17 avril 1751 (6).

JEAN-BAPTISTE CHAUMONT, né à Namur, est novice le 29 juin 1721 vers dix-neuf ans, profès le 16 mai 1723, prêtre le 16 mars 1726. Successivement sacristain, chantre, cellerier, sous-prieur, et prieur de Floreffe, il fut enfin prieur de Wanze jusqu'à sa mort, le 28 juillet 1776 (7).

En 1752, un procès oppose Jean-Baptiste Chaumont, maître de Wanze, à Madame de Tamison, dame de Boing, censière de l'abbaye, au sujet de la ferme de l'abbaye, située à Ver (8). En 1760, le prieur met à jour certains registres de cens et rentes de la maison de Wanze (9). Le chanoine Joseph Delmelle, de Bolinne, fut sous-prieur. Novice le 24 juin 1730, profès le 24 juin 1732, prêtre le 18 décembre 1734, il fut sous-prieur de Wenau, de Wanze avant de l'être à Herlaimont, en 1777. Il mourut le 8 septembre 1780 (10).

XAVIER LECOCQ, né à Namur, est novice le 4 juin 1734, à l'âge de vingt et un ans, profès le 8 décembre 1735, prêtre le 6 avril 1737. Successivement vicaire à Aublain, proviseur à Floreffe, le 8 décembre 1756, il fut prieur à Wanze en 1776 et le resta jusqu'à sa mort, le 29 novembre

(1) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 117 ; *Catalogue des abbés*, 1634-1750 ; A. É. N., *Floreffe*, reg. 6, f° 51 ; BARBIER, *Nécrologe*, 206 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 396.

(2) A. É. N., *Floreffe*, reg. 31, f° 193.

(3) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 116 ; *Catalogue des abbés*, 1634-1750 ; BARBIER, *Nécrologe*, 33 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 389.

(4) A. É. N., *Floreffe. Élections*, liasse 10, juin 1737.

(5) A. Sém. N., *Catalogue des abbés*, 1634-1750 ; A. É. N., *Floreffe. Élections*, liasse 10, juin 1737 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 397.

(6) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 118 ; *Catalogue des abbés*, 1634-1750 ; BARBIER, *Nécrologe*, 64 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 397.

(7) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 122 ; A. É. N., *Floreffe*, liasse 9, Pièce s. d. ; BARBIER, *Nécrologe*, 228 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 413.

(8) A. É. N., *Floreffe*, liasse 54, 1752.

(9) A. É. N., *Floreffe*, liasse 8, 1760.

(10) A. Sém. N., *Catalogue des abbés*, 1634-1750 ; A. É. N., *Floreffe*, liasse 9, Dénombrement des religieux de Floreffe ; BARBIER, *Floreffe*, I, 414.

1779 (1). En 1777, Bernard Philippart, de Namur, était sous-prieur à Wanze. Novice le 27 février 1735 à vingt-deux ans, profès le 16 septembre 1736, prêtre le 1er mars 1738, il fut sous-prieur à Herlaimont avant de l'être à Wanze et de le rester jusqu'à sa mort, le 10 janvier 1782 (2).

XAVIER THOMAS, né à Namur, est novice le 8 mai 1757 à vingt-deux ans, profès le 23 novembre 1758, prêtre le 22 septembre 1759. Il fut vicaire à Warnant en 1764, circateur en 1769, lecteur en théologie, sous-prieur en 1770, maître des novices en 1772, lecteur le 9 janvier 1774, prieur le 8 avril 1774 et enfin prieur de Wanze, le 8 novembre 1781. Il mourut le 13 juin 1808, âgé de soixante-treize ans (3). La charge de sous-prieur de la maison fut successivement occupée par Henri Knops en 1782 (4), par Joseph Dachet en 1784 (5) et par Norbert Monnoyer de 1788 à 1792 (6). Ce prieur est cité dans un acte du 2 mars 1790 relatif au bail du moulin de Wanze qui appartenait à l'abbaye de Floreffe (7).

Par acte du 20 avril 1793, Xavier Thomas, en tant que prêtre et bénéficier de Sainte-Madeleine à Wanze, avec le consentement du grand vicaire de Liège et de l'abbé de Floreffe, concède à Jean-Baptiste d'Ochain, censier à Naxhelet près de Moha, sept bonniers et douze verges de terres qui font partie du bénéfice de Sainte-Madeleine. Cette aliénation du domaine foncier était absolument nécessaire pour entretenir et restaurer la maison de Wanze qui, pendant plusieurs années, fut exposée aux déprédations des soldats (8).

Conformément à l'article III de la loi du 1er septembre 1796 (15 fructidor an IV), on dressa l'état nominatif des bénéficiers de Sainte-Madeleine, connue sous le nom de prieuré de Wanze : Xavier Thomas, âgé de soixante-deux ans était alors le seul religieux qui résidait à la maison de Wanze, en qualité de bénéficier (9).

Le prieuré, consistant en une chapelle, un bâtiment de maître, une grange très vaste, avec écurie, étable, remises et neuf bonniers de jardins et prairies ainsi que quarante et un bonniers de terres situés en Gondir (même commune et même canton), fut adjugé le 21 janvier 1798 (2 pluviose an VI) au citoyen F. Gillard de Malmédy, pour la somme de 1.100.000 francs (10).

---

(1) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 123 ; BARBIER, *Nécrologe*, 278 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 417.

(2) A. Sém. N., *Catalogue des abbés*, 1634-1750 ; BARBIER, *Nécrologe*, 20 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 417.

(3) A. Sém. N., *Chronique de Floreffe*, f° 126 ; *Catalogue des abbés*, 1750-1790 ; A. É. N., *Floreffe*, liasse 9, Lettres de décès des religieux de Floreffe, pièce imprimée ; BARBIER, *Floreffe*, I, 436.

(4) Henri Knops, né à Aix en 1748, novice en 1772, profès en 1774, prêtre en 1775, fut sous-prieur de Wanze en 1782 et de Wenau en 1784. Vicaire à Floriffoux et à Auvelais en 1792, curé à Viesville en 1795, il mourut le 27 février 1803 ; cfr A. Sém. N., *Catalogue des abbés*, 1750-1790 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 454.

(5) Joseph Dachet, né à Namur, en 1757, novice en 1768, profès en 1770, prêtre en 1772, fut successivement vicaire à Senenne en 1776, à Grand-Leez en 1780, sous-prieur de Wanze en 1784. Il devint prêtre séculier en 1788 pour motif de santé ; Cfr A. Sém. N., *Catalogue des abbés*, 1750-1790 ; BARBIER, *Floreffe*, I, 453.

(6) Norbert Monnoyer, de Courcelles, né en 1760, novice en 1783, profès en 1785, prêtre en 1786, fut sous-prieur de Wanze en 1788, vicaire à Grand-Leez, le 8 octobre 1792. Il mourut à Courcelles le 7 juillet 1813 ; Cfr BARBIER, *Floreffe*, I, 455.

(7) A. É. N., *Floreffe*, Chartrier, acte du 2 mars 1790.

(8) A. É. L., *Cour de Wanze. Œuvres*, reg., 22 juin 1791-30 octobre 1794, f° 712-714.

(9) A. É. L., *Fonds Français*, 1951, Prieuré de Wanze, État nominatif, tableaux des rentes, créances, dettes, biens, immeubles. A. É .N., *Domaines*, Syndicat d'amortissement, 568, État des propriétés foncières et rentes dressées selon la loi du 15 fructidor an IV, comprenant un état nominatif des individus composant la communauté religieuse de Floreffe. J. HALKIN, *Relevé des corporations religieuses du département de l'Ourte supprimées par la loi du 15 fructidor an IV* (1er septembre 1796), dans le *B. S. A. H.*, XII, 236-237, Liège, 1900.

(10) P. CLERCX, *Liste des églises et couvents de la province de Liège, vendus comme propriétés nationales du 1er ventôse an V (22 février 1797) de la République Française au 1er juillet 1908*, dans *B.I.A.L.*, XVI, 503, Liège, 1881 ; BARBIER, *Floreffe*, II (documents), 382. Voir aussi J. FRÉSON, *Les monastères de Huy et de la banlieue, lors de leur suppression*, dans les *A. C. H. S. B. A.*, IX, 263, Huy, 1891.

L'église romane ayant été rasée en 1926, il ne subsiste du prieuré qu'un gros bâtiment datant du XVIII[e] siècle, comportant deux étages de sept fenêtres et un toit orné d'un petit pignon triangulaire décoré d'un blason moderne. Un petit bâtiment de la première moitié du XVII[e] siècle est accolé au premier. On y a encastré deux pierres portant les dates de 1669 et de 1713. Une petite annexe moderne est attenante à ce bâtiment du XVII[e] ; elle renferme une pierre datée de 1671. Cette grosse maison sert de maison communale et d'école.

CHANOINES RÉGULIERS DE SAINT-AUGUSTIN

ABBAYE DE FLÔNE

Ecclesie sancti Mathei in Flona (1095), Sancto Matheo in Flono (1102), Beato Matheo, apostolo, Christique pauperibus in Flona sub regula Sancti Augustini famulantibus (1131), Ecclesie beati Mathei (1136), Beato Matheo Flonensis ecclesie (1137), In ecclesia beati Mathei, apostoli et evangeliste, in loco qui Flona dicitur (1138), Ecclesie beati Mathei de Flona (1146), Ecclesie Flonensi (1150), Ecclesia sancti Mathei de Flonis (1172), Conventui Flonensi (1192), Ecclesie de Flonez (1232), Leglise de Flone (1234), Ecclesie sancti Mathei de Flona (1235), Conventum Flonensem (1237), A la glize de Flones (1248), Li eriglise de Flones (1253), Al eglise seint Matheu de Flones (1259), Al covent delle englise de Flones (1269), Delle englize de Flonez (1287), Delle manson de Flones (1288), Delle gliese de Flones, de l'ordene saint Augustin (1304), Delle englise Saint Mathiet de Flonne delle ordene de saint Augustin (1450), Delle englise et monastere de Floene sur Mouse (1456), Delle eglise et covent de Floyne sur Meuse (1501), De l'eglise et monastere Saint Mathieu a lieu de Floenne (1515), De l'engliese et monastere Saint Mathieu de Floen (1564), De l'engliese monastere et couvent de Floenne (1573), Du couvent de Floen (1619), Couvent de Floenne (1621), De Flône (1627).

SOURCES : Stein signale, dans son inventaire des cartulaires (1), sous les numéros 1362, 1362 bis et 1363, trois cartulaires de l'abbaye de Flône, conservés aujourd'hui par la Bibliothèque de l'Université de Liège. Évrard fait précéder la publication, citée ci-après, du cartulaire de Flône, d'un chapitre consacré aux archives de la maison.

Les Archives de l'État à Liège conservent la plus grande partie de ce qui nous reste des documents de l'abbaye de Flône.

Le *Chartrier*, très important, est réparti en dix boîtes. De 1091 à 1780, environ 500 chartes retracent principalement l'aspect économique de la vie au monastère, en faisant parfois place à certains actes ds la vie religieuse, tels les élections abbatiales ou les collations de cures. Évrard a publié toutes les chartes jusqu'en 1414. Les chartes dépassent la centaine pour le XV^e^ siècle et atteignent 170 au XVI^e^ siècle pour se réduire à 25 au XVII^e^ et à 32 au XVIII^e^ siècle.

Après les dix numéros du *Chartrier*, les archives de Flône comprennent encore : reg. 11 : *Stock III*, faisant partie du cartulaire transcrit au début du XVIII^e^ siècle, où toutes les pièces sont classées par ordre alphabétique des noms de lieux qu'elles concernent : copie des documents de 1137 à 1723, concernant les noms de lieux de T(Thier d'Olne) à W(Warfusée), 173 folios ; reg. 12 : *Stock*, 1670-1731, 391

(1) H. Stein, *Bibliographie des cartulaires français*, Paris, 1907.

folios. Ce registre contient tous les actes passés sous l'abbatiat de Dieudonné de Hemricourt ; reg. 13-16 : *Registres aux stuits*, 1581-1777 ; reg. 17-22 : *Administration*, 1614-1754 ; reg. 23-25 : *Pouillés et chassereaux*, 1313-XVI^{e} : biens de Geer, Incourt, Beauvechain, Saint-Jean-Geest, Grand-Hallet, Noduwez, Neer- et Opheylissem, Hamme, Neerwinden ; reg. 26-59 : *Registres aux payements des cens et rentes*, 1442-1796 ; reg. 60 : *Manuel aux payements des cens et rentes*, 1678-1710 ; reg. 61 : *Manuel aux payements des cens et chapons*, perçus à Heylissem, Saint-Jean-Geest, Noduwez, 1521 ; reg. 62 : *Manuel aux payements des redevances*, perçues à Heylissem, Saint-Jean-Geest, Neerwinden, 1652-1740 ; reg. 63 : *Manuel aux payements des redevances*, dues au prieur, aux anniversaires ou dues par l'abbaye à des tiers, 1614-1646 ; reg. 64 : *Compte des recettes et dépenses*, 1528-1539 ; reg. 65 : *Journal des dépenses et faits quotidiens*, 1604-1615 ; reg. 66 : *Journal aux dépenses*, 1725-1727 ; reg. 67 : *Quittances relatives aux biens*, 1253-1747 ; reg. 68-121 : *Documents relatifs aux biens*, 1253-1747 ; reg. 122 : *Procédures*, XVII^{e}-XVIII^{e} siècles.

La Bibliothèque de l'Université de Liège possède plusieurs cartulaires de l'abbaye de Flône et précisément ceux que l'abbé Evrard a consultés, « grâce à la communication généreuse, de la famille qui les possédait ». D'après Stein, ces cartulaires ont appartenu à la famille Donckier de Donceel, à Liège. Le Ms. 2026 : *Liber cartharum sive documentorum monasterii Flonensis*, a bien servi de base à la publication d'Évrard. Il contient 88 folios et s'étend jusqu'en 1413. Il est suivi d'une table et d'une liste des rentes et pensions dues par l'église. Une autre main a poursuivi la copie des actes de 1479 à 1546, aux f^{os} 97 à 109. Le Ms. 2013 : *Liber secundus privilegiorum ac jurium documentorum contractuum et aliarum chartarum spectantium ad per antiquam et celebrem abbatiam Flonensem canonicorum regularium ordinis S. Augustini ab anno 1730, cura et sollicitudine amplissimi ac reverendissimi D. Joannis Hieronymi de Schroots primi monasterii Flonensis abbatis mitrati...* Ce manuscrit s'arrête à 1782 ; 111 folios, table ; le complément du cartulaire en trois stocks transcrit au XVIII^{e} siècle, par Charles Hénon, notaire de Liège. Ms. 2014 : *Stock* I, 344 folios, depuis Amay jusqu'à Hermalle. Ms. 1874 : *Stock* II, 370 folios, depuis Hermalle jusqu'à Thier d'Olne. Ms. 2015 : *Supplément*, 271 folios.

Le manuscrit *Wachtendonck*, 1972, donne aux f^{os} 27 à 31, des copies de chartes : 1092, 1130, 1139, 1144, 1146, 1225, 1229, 1243, 1252, 1331.

Les Archives de l'Évêché à Liège ont conservé deux liasses relatives à l'abbaye de Flône, G. VI.1 : concernant les abbés, élections, confirmation 1600-1800 ; G. VI.2 : concernant les visites, 1597-1790.

M. Pierre Laloux, à Liège, possède un manuscrit de l'abbaye de Flône, concernant les professions faites à Flône, aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, les anniversaires des chanoines et donnant une liste de toutes les inscriptions tumulaires de l'église de Flône.

Un *Ordinaire* de 1741 et un *Antiphonaire* de la fin du XVIII^{e} siècle se trouvent chez M. G. Petit, à Liège.

Actes édités : La liste des abbés de Flône fut dressée à plusieurs reprises : la plus anciennement établie est celle de **Fisen**, dans *Flores Ecclesiae Leodiensis*, 319, Liège, 1647. Liste reprise et poursuivie jusqu'en 1721, par les auteurs de la *Gallia christiana*, III, 1.001, Paris, 1725. A son tour, **Saumery**, dans *Les délices du pays de Liège*, I, 363-366, Liège, 1736, présente une liste des abbés. Évrard fait précéder la publication du cartulaire de Flône d'une liste des abbés qui est reprise dans l'ouvrage, cité ci-après, de la Révérende Mère Jansen. Pour vérifier la valeur de ces listes, il faut nécessairement retourner aux actes.

Parmi les sources diplomatiques éditées, il faut faire une place importante à la publication d'**Évrard**, *Documents relatifs à l'abbaye de Flône*, dans les *A.H.E.B.*, XXIII, 273-454 ; XXIV, 395-492, Louvain, 1892 et 1893. C'est une édition du cartulaire rédigé à la demande expresse de l'évêque Arnold de Hornes, lors de sa visite, à l'abbaye de Flône, en 1386. Ce cartulaire est conservé, sous le n^{o} 2.026, parmi les manuscrits de la Bibliothèque de l'Université de Liège.

Quelques actes sont édités dans les publications suivantes : **Miraeus et Foppens**, *Opera diplomatica*, III, 309-310, IV, 370, 376, 520, 522, 524, 545, 407, Bruxelles, 1748 ; **Martène**, *Amplissima collectio*, I, col. 540, Paris, 1724 ; **E. de Marneffe**, *Recherches sur l'étendue et les limites des anciens comtés de Moha et d'Avernas*, dans le *B.I.A.L.*, XIV, 259-261, Liège, 1878 ; **O. J. Thimister**, *Cartulaire ou recueil des chartes ou documents inédits de l'église collégiale Saint-Paul*, 15, Liège, 1878 ; **J. Ramackers**, *Papstur-*

kunden in den Niederlanden, dans les *Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, 3e série, VIII et IX, Berlin, 1933-1934.

Les sources narratives éditées mentionnent, avec peu de détails d'ailleurs, la fondation de Flône : **Gilles d'Orval**, *Gesta episcoporum Leodiensium*, dans les *M. G. H., SS.*, XXV, 90 ; **Chapeaville**, *Gesta episcoporum Leodiensium*, II, 38-39 ; **Jean d'Outremeuse**, *Ly mireur des histors*, éd. **Bormans**, IV, 285, Bruxelles, 1877. La notice de Gilles d'Orval a fourni la matière de celle de **Fisen** dans *Sancta Legia Romanae Ecclesiae filia sive historia Ecclesiae Leodiensis*, I, 203, Liège, 1696. Une mention très brève dans **Foullon**, *Historia Leodiensis*, I, 246, Liège, 1735 ; **Th. Bouille**, *Histoire de la ville et pays de Liège*, I, 116, Liège, 1725.

Le recueil de **Saumery**, *Les délices du pays de Liège*, I, 363-366, Liège, 1738, rapporte la fondation du monastère, d'après Fisen ; il donne aussi la description des bâtiments ; **J. Zunggo**, *Historiae generalis et specialis de ordine canonicorum regularium sancti Augustini prodromi*, 325-327, Munich, 1749, relation basée sur Miraeus, Fisen, la *Gallia christiana* ; **H. Delvaux de Fouron**, *Dictionnaire géographique de la province de Liège*, II, 81-85, Liège, 1841-1842, cite Fisen ; **J. P. R. Stephani**, *Mémoires pour servir à l'histoire monastique du pays de Liège*, II, 71-72, Liège, 1876 ; notice intéressante, citant ses sources, édite la charte de 1146 par laquelle l'église d'Antheit est donnée à l'abbaye de Flône ; **J. Darls**, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège depuis les origines jusqu'au XIIIe siècle*, 427, Liège, 1890, signale la fondation de Flône ; **A. de Ryckel**, *Les communes de la province de Liège*, 203-204, Liège, 1892, s'inspire très fort de la notice de Delvaux ; **J. Coenen**, *Les neuf premiers monastères de la région hutoise*, dans les *A. C. H. S. B. A.*, XX, 116-124, Huy, 1926 ; **M. G. C. Jansen**, *Flône et son abbaye*, Louvain, 1947 ; étude basée sur des textes, nombreuses gravures, liste des abbés, critique des sources et commentaires des notices sur Flône ; **Ch. Dereine**, *Les chanoines réguliers au diocèse de Liège, avant saint Norbert*, 106-120, Bruxelles, 1952 ; quelques pages se rapportent à la fondation de l'abbaye et à la vie des premiers prieurs.

Iconographie : Gravure de Remacle Leloup dans **Saumery**, *Délices*, I, 363 : l'abbaye est vue du sud. Dans **J. Gardnor**, *Voyage pittoresque par Manheim, Mayence, Aix-la-Chapelle, Bruxelles*, etc., trad. de l'anglais par **J. Coudroy**, Londres, 1792, se trouve une reproduction de l'abbaye, vue de l'est ; **S. Collon-Gevaert**, *Les pierres tombales de l'abbaye de Flône*, dans le *B. I. A. L.*, LVII, 193-215, Liège, 1949-1950 ; **L. Naveau**, *Recueil d'épitaphes de J. G. et J. H. Le Fort*, 340, armoiries et quatre quartiers de Guillaume de Hemricourt.

Il peut être intéressant de consulter à la B. U. L., le Manuscrit 1681, du XIXe siècle, avec la liste des abbés de Flône accompagnée du dessin de leurs armoiries.

* * *

L'initiative de la fondation (1) de Flône revient à trois laïcs, Folcuin, Raoul et Lambert. « L'évêque de Liège à qui ils ont soumis leur projet les oriente vers la vie érémitique et hospitalière en les fixant à Flône » (2). A l'hôpital qu'ils édifient sur les ruines d'un ancien relais romain, ils joignent un petit oratoire dédié à saint Mathieu. Gilles d'Orval fixe au 21 septembre 1080 la dédicace de l'oratoire (3). Or la charte d'Henri de Verdun, fixant le statut canonique est de 1092. Les années qui séparent ces deux dates furent probablement nécessaires à la formation de la communauté qui semble s'être constituée spontanément. Les trois fondateurs assurent les ressources matérielles de la nouvelle maison en consentant à l'abandon de leurs biens, à

(1) Il faut se reporter au chapitre consacré à la fondation de Flône dans l'ouvrage de DEREINE, *Chanoines*, 106 sv.
(2) Charte de 1091 ; éd. ÉVRARD, *Documents relatifs à l'abbaye de Flône*, dans les *A. H. E. B.*, XXIII, 282-285.
(3) GILLES D'ORVAL, *Gesta*, *M. G. H.*, *SS.*, XXV, 90.

condition qu'une part des revenus soit attribuée à l'hôpital (1). Le prieur exercera librement sa juridiction sur les frères, toute intervention illégitime des archidiacres et du prélat étant exclue. Probablement à cause de l'éloignement, il accorde aux chanoines le droit de baptiser les enfants de l'endroit et ceux qui leur seront présentés par dévotion, les autres étant exclus. Les saintes huiles seront données par l'évêque lui-même.

Une fois la communauté régulière organisée, les fondateurs qui gardent le rang de *conversi* n'apparaissent plus guère dans les documents (2).

En 1118, les frères de Flône décident de créer, dans les possessions de la communauté deux parts distinctes ayant leur administration propre (3). L'acte énumère les biens attribués à l'hôpital et précise le statut du gouverneur ; il sera élu par les frères, investi de sa charge par le prieur et, en cas d'incapacité, pourra être remplacé au libre choix de la communauté. Un des fondateurs, Folcuin, prend le premier la direction de l'hôpital. Il est bien affirmé que l'hôpital ne peut subsister sans l'église pas plus que l'église sans l'hôpital.

En suivant le développement de la communauté régulière, on constate en 1098 la conversion d'un laïc, Évrard, qui suit l'exemple des fondateurs (4).

La règle de saint Augustin est mentionnée pour la première fois en 1131 (5).

* * *

EVRARD. La première charte prévoit l'élection d'un prieur : tel est le titre que porte Évrard dans la bulle de 1138 par laquelle Innocent II confirme les biens et privilèges du monastère (6).

GAUTIER. L'étendue de la juridiction du supérieur de Flône donne lieu à des difficultés C'est ce problème qui a peut-être amené l'accession du supérieur à l'abbatiat (7). En avril 1139 le conflit est porté par l'évêque de Liège devant la cour pontificale (8). Il fut arrêté que la liberté prévue est étendue à tout le lieu de Flône et à ses habitants qui relèveront uniquement de la compétence de ce dernier. Pour juger les cas juridiques qui dépassent sa compétence, l'abbé en appellera à l'évêque qui jugera l'affaire et touchera le tiers des amendes. Dans cette charte, il n'est pas question d'un prieur mais d'un *prepositus vel abbas*. C'est à l'*abbé* Gautier qu'Albéron II adresse une charte en 1140. Cette charte confirme les biens de la communauté et admet l'interprétation de la liberté proposée par les arbitres (9).

Il profite de l'occasion pour affirmer à nouveau que Flône est possession de l'église de Liège. En 1143, Innocent II confirmera cette dépendance dans une bulle adressée au Chapitre de Saint-Lambert (10).

Le gouvernement de Gautier est troublé durant plusieurs années par la lutte qu'il mène pour

(1) Évrard, *Documents de Flône*, 284. — L'évêque accorde le droit de posséder des fonts baptismaux. Les fonts baptismaux romans s'y trouvent encore. Dans la suite, l'église abbatiale fut en même temps paroissiale. Elle l'est encore.

(2) Épitaphe dans Naveau et Poullet, *Épitaphes*, II, 178 ; *Ms. Laloux*.

(3) Évrard, *Flône*, 288-290.

(4) Évrard, *Flône*, 286.

(5) Évrard, *Flône*, 291.

(6) Évrard, *Flône*, 297.

(7) Dereine, *Chanoine*, 116. — M. Dereine fait remarquer que l'histoire ultérieure de la commmunauté de Flône n'est connue que de manière fort fragmentaire. Une bonne trentaine d'actes datant du XII[e] siècle permettent de retracer le développement économique de la nouvelle institution mais ne contiennent guère de renseignements sur la vie religieuse.

(8) Évrard, *Flône*, 301.

(9) Évrard, *Flône*, 303-306.

(10) Bormans, *Cartul. de Saint-Lambert*, I, 66.

maintenir ses droits sur la communauté de Géronsart. En 1140, l'évêque de Liège, Albéron II, confirme à Flône la possession de plusieurs églises parmi lesquelles celle de Géronsart (1). Les chanoines de Géronsart en appellent au pape. Gautier tombe sous le coup de l'excommunication pontificale. Finalement, en 1146, il devra renoncer à la possession du petit monastère (2). Certains documents font une distinction nette entre les clercs qui servent Dieu dans l'église et les laïcs qui vivent dans l'hospice (3).

Certaines listes de témoins livrent les noms de chanoines et de convers : en 1144, on trouve le prieur Étienne, Guiard, Gozewin, Renier, Godefroid et d'autres frères de l'église (4). En 1146, l'abbé Gautier, Gozewin, Thomas, Jean et Baudry (5).

Les biens donnés par les fondateurs deviennent vite insuffisants pour subvenir aux besoins de la communauté et des pauvres de l'hospice. La générosité des évêques (6), la largesse des comtes (7) et des clercs (8) y suppléent. C'est en 1146 que Hugues, comte de Dasbourg, donne au couvent de Flône, l'église d'Antheit (9).

GUIARD est cité pour la première fois en 1149 avec les frères de Flône cités comme témoins : le prieur Étienne, Gozewin, Albert, Conon, Raoul et les convers Baudry, Gautier, Lambert (10). Cette liste est sans doute incomplète. Au cours du XII[e] siècle, d'importantes donations contribuèrent à accroître le temporel de l'abbaye qui se révéla plus important que celui des autres communautés canoniales régulières liégeoises (11). Parmi les biens cédés, figurent un certain nombre d'églises. Déjà les fondateurs avaient abandonné leur part sur les églises de Haneffe, Perwez, Incourt et Geer. En 1156, la communauté possède intégralement les paroisses de Dreye, Antheit, Borsu, Neerheylissem et Opheylissem (12). Rien ne permet d'affirmer que ces paroisses sont desservies par les religieux de Flône (13). Nous perdons la trace de l'abbé Guiard après 1162 (14). L'acte suivant, daté de 1172, nous met en présence du prieur Thibaut qui assiste comme témoin à la transformation en prieuré de l'église de Neerheylissem (15). Le nouveau prieuré est doté de vingt-quatre bonniers et d'autres revenus. Ceci permet le séjour de quatre chanoines

(1) M. Dereine voit dans cette affiliation de Géronsart à Flône l'initiative de l'évêque, qui menace d'excommunication tous ceux qui voudraient s'y opposer ; cfr DEREINE, *Chanoines*, 116.

(2) Voir DEREINE, *Chanoines*, 116.

(3) ÉVRARD, *Flône*, 288.

(4) ÉVRARD, *Flône*, 310.

(5) ÉVRARD, *Flône*, 311.

(6) ÉVRARD, *Flône*, 282-283, Henri de Verdun donna le site de Flône ; ÉVRARD, *op. cit.*, 304, donation d'un droit de pêche sur la Meuse par Otbert et Albéron I[er], cession par Alexandre de Juliers du mont des Arzis probablement pour la culture de la vigne, et cession de la villa de Gelbrecée.

(7) ÉVRARD, *Flône*, 292, 294, 296, 312 : concession par les comtes de Moha et de Duras de droits étendus sur leurs forêts de Clermont.

(8) ÉVRARD, *Flône*, 298-299 (1138) : Baudry, clerc hutois, abandonne avant 1138 ses droits sur l'église de Geer ; exemple suivi par Raoul, prêtre ; *op. cit.*, 309-310 ; en 1144, Robert, prêtre de la paroisse de Méan au canton de Ciney, fonde un anniversaire à l'autel de Saint-Nicolas dans l'église de Flône.

(9) ÉVRARD, *Flône*, 312-313.

(10) ÉVRARD, *Flône*, 315.

(11) DEREINE, *Chanoines*, 117.

(12) Bulle du pape Adrien IV confirmant les possessions et immunités de l'abbaye, ÉVRARD, *op. cit.*, 320-321. Il y est encore question de droits sur l'église de Modave. Dans la suite, il semble que les droits de Flône soient passés à la collégiale Saint-Denis à Liège ; cfr S. BALAU, *La paroisse de Modave*, dans le *B. S. A. H.*, VIII, 183, 231, Liège, 1894.

(13) DEREINE, *Chanoines*, 218, remarque qu'il faut attendre le milieu du XIII[e] siècle pour trouver des documents sur les paroisses.

(14) ÉVRARD, *Flône*, 330-331.

(15) ÉVRARD, *Flône*, 332-333 ; DEREINE, *Chanoines*, 119.

parmi lesquels deux prêtres qui assureront le service divin. L'un d'eux dirige la petite communauté tant au spirituel qu'au temporel. En cas de mort ou de désistement, le successeur sera désigné par les chanoines de Flône. Les novices seront formés à Flône. La générosité des comtes de Duras et de Clermont continue à s'exercer au profit des chanoines de Flône à qui ils concèdent des droits étendus sur leur forêt de Clermont (1). L'un d'entre eux, Conon, leur donne des droits sur l'église de Hermalle et la chapelle Saint-Nicolas de Clermont à condition d'être enterré à Flône et d'y avoir son anniversaire célébré (2). Vie intellectuelle à Flône : relation épistolaire de l'abbé Guiard à l'abbé de Saint-Laurent (3). Vers 1180, un chanoine de Flône ajoute un texte au rouleau de morts annonçant le décès d'un abbé du diocèse de Rouen (4).

THIERRY est cité dans un acte de 1185, par lequel le Chapitre de Saint-Paul cède à l'abbaye de Flône, ses droits sur l'église d'Hermalle (5). A cette occasion, une liste incomplète des membres de la communauté de Flône cite le prieur Thibaut que nous connaissons déjà et les frères Aiulfe, Thomas, Fulbert, Lambert, Henri, Renier. A chaque entrée en charge d'un abbé, l'acte d'hommage à l'égard du Chapitre de Saint-Paul, devra être renouvelé. Le 13 juin 1192, le pape Célestin III confirme à l'abbaye de Flône, la possession des églises d'Antheit et de Hermalle (6). Le domaine de l'abbaye est déjà très important : *servi* et *ancillae* sont au service de la communauté pour le mettre en valeur (7). L'abbé Thierry est cité, en 1198, comme témoin, à un acte du Chapitre de Saint-Paul (8).

FRÉDÉRIC. Des controverses nées autour de la fondation de l'abbaye du Val-Notre-Dame opposaient les abbayes de Flône et du Val-Notre-Dame. Cette dernière avait été fondée, en 1210, par Albert, comte de Moha, sur son alleu (9). En 1211, Hugues de Pierrepont confirmait la nouvelle abbaye cistercienne, filiale de Villers. L'abbé de Flône revendique, comme faisant partie de ses possessions, les biens donnés par le fondateur (10). En 1223, intervient une convention relative à l'arbitrage des litiges entre les deux abbayes. L'arbitrage est confié, en 1229, au légat pontifical dont la décision tranche, en 1231, le différend. La même année, l'abbé de Flône délivre la quittance de la redevance que le Val-Notre-Dame devait à sa maison à la suite de l'arbitrage du légat pontifical (11).

L'acte de 1223 nous fait connaître, dans la liste des témoins, six chanoines de Flône : Jean, *custos*, Renier, cellerier, Baudouin, Laurent, Gislebert, Lambert.

Le temporel de l'abbaye continue à s'accroître. Par un acte du 20 septembre 1232, le seigneur de Clermont engage à l'abbé Frédéric, pour quarante marcs liégeois, les dîmes qu'il possède depuis Engis jusqu'à Ombret et depuis La Mallieue jusqu'à Engis (12). Les chanoines de Flône

(1) ÉVRARD, *Flône*, 323, (1157).
(2) ÉVRARD, *Flône*, 333, (1182).
(3) *Epistola ad Liezelinum*, dans MARTÈNE, *Thes. nov. anecd.*, I, 285, reprise dans *P. L.*, CLXX, 663-668 ; DEREINE, *Chanoines*, 100, 119.
(4) L. DELISLE, *Rouleau des morts*, 376, Paris, 1866 ; DEREINE, *Chanoines*, 119-120.
(5) ÉVRARD, *Flône*, 335-337 ; P. DEBOUXTHAY, *Les possessions de la Collégiale Saint-Paul de Liège au XII^e siècle*, dans *Leodium*, XXVI, 54, Liège, 1933.
(6) ÉVRARD, *Flône*, 340.
(7) ÉVRARD, *Flône*, 338-359, (1190).
(8) THIMISTER, *Cartul. de Saint-Paul*, 26.
(9) A. É. L., *Val-Notre-Dame. Chartrier*, acte de 1210.
(10) BERLIÈRE, *Monasticon*, II, 204 ; COENEN, *Les neuf premiers monastères de la région hutoise*, dans les *A. C. H. S. B. A.*, XX, 163 sv.
(11) A. É. L., *Val-Notre-Dame. Chartrier*, actes de 1223, 1229, 1231 ; ÉVRARD, *Flône*, 343, (1231).
(12) ÉVRARD, *Flône*, 344-346.

jouissent encore d'un droit de pêche, dans les eaux de la Meuse (1). A ce sujet, une contestation s'éleva entre l'abbé de Flône et la dame de Clermont (2). Furent témoins à cet acte, le prieur de Flône, les prêtres Jean et Lambert et le frère Alexandre.

En 1235, l'abbé Frédéric obtint de l'évêque, l'avouerie de Geer qui, jusque là, appartenait au comte de Looz, Arnould IV le Vilain (3).

En juillet 1236, l'abbaye de Flône vend à celle de Marche-les-Dames, ses propriétés de Tillier (4). La Révérende Mère Jansen y voit un regroupement des terres autour de l'abbaye, un abandon des domaines trop éloignés, en vue d'une nouvelle répartition des terres et un nouveau mode d'exploitation (5).

Par un acte du 5 juillet 1233, le doyen du concile de Hozémont accepte la candidature à la cure d'Engis, de Lambert, chanoine régulier à Flône, présenté par l'abbé Frédéric (6).

Le 5 novembre 1236, l'abbé Frédéric s'acquitta de son obédience à l'égard du Chapitre de Saint-Paul, pour l'église d'Hermalle (7).

LAURENT est cité pour la première fois dans un acte de février 1237, émanant du Chapitre de Saint-Paul qui abandonne tout droit à la cure d'Hermalle (8). Jean d'Eppes ne tarde pas à approuver l'accord intervenu entre le Chapitre de Saint-Paul et l'abbaye de Flône (9). L'église de Hermalle appartiendra intégralement aux chanoines de Flône quand, en 1242, Gilles, chanoine de Saint-Géréon à Cologne et Henri de Hermalle renonceront au droit qu'ils avaient revendiqué sur l'église de Hermalle (10). Le 22 décembre 1238, l'archidiacre de Liège reconnaît la totale indépendance de la paroisse de Flône (11).

Quelques actes éclairent le service des paroisses. En 1248, l'évêque de Liège accorde à l'abbé de Flône le droit de destituer les curés indignes (12). Plusieurs chartes nous permettent de constater que le service des paroisses dépendantes de l'abbaye, est assuré par les chanoines de Flône. En effet, en 1253, l'évêque de Liège permet à un chanoine de Flône de desservir la paroisse de Borsu (13). L'église de Pitet, dans la commune de Fallais, que l'abbé Laurent a acquise, en 1243, à Rigald de Beaufort, sire de Fallais (14), est desservie à partir de 1263, par le chanoine Hubert, prêtre et frère du prieur Lambert (15).

Les actes de la mission du cardinal-légat Hugues de Saint-Cher, montrent qu'entre les abbayes de Flône et du Val-Notre-Dame, l'entente n'est pas parfaite (16). Lors de sa visite, il accorda aux

(1) ÉVRARD, *Flône*, 349 ; l'évêque Jean d'Eppes lui reconnaît ce droit, le 1er janvier 1234.

(2) ÉVRARD, *Flône*, 350. (25 novembre 1234). Une sentence arbitrale mit fin à cette contestation, le 6 juillet 1235 : charte 46, 354.

(3) ÉVRARD, *Flône*, 352.

(4) ÉVRARD, *Flône*, 355.

(5) M. G. C. JANSEN, *op. cit.*, 25.

(6) ÉVRARD, *Flône*, 348 ; J. BRASSINNE, *Les paroisses de l'ancien concile de Hozémont*, dans le *B. S. A. H.*, XII, 267, Liège, 1900.

(7) ÉVRARD, *Flône*, 356.

(8) ÉVRARD, *Flône*, 357-359.

(9) ÉVRARD, *Flône*, 360-361, (mai 1237).

(10) ÉVRARD, *Flône*, 365.

(11) ÉVRARD, *Flône*, 363.

(12) ÉVRARD, *Flône*, 373, (février 1248). D'après DERBINE, *Chanoines*, 118, n. 8, il s'agirait probablement de séculiers.

(13) ÉVRARD, *Flône*, 382, (janvier 1253).

(14) ÉVRARD, *Flône*, 367, (27 septembre 1243).

(15) ÉVRARD, *Flône*, 403, (février 1263).

(16) E. SCHOOLMEESTERS, *Les actes du Cardinal-Légat Hugues de Saint-Cher en Belgique, durant les années de sa légation, 1251-1253*, dans *Leodium*, VI, 165, 175, actes des 30 octobre et 12 novembre 1252, Liège, 1907. En 1257, une convention intervient entre les abbayes du Val-Notre-Dame et de Flône, à propos de biens, cfr A. É. L., *Chartrier du Val-Notre-Dame*, actes d'avril et de septembre 1257.

religieux de Flône, le 17 juin 1251, la permission de chanter le *Gloria* et le *Te Deum*, à certaines fêtes de l'Avent (1).

Les revenus de l'abbaye continuent à s'accroître. Cession de dîmes sur les territoires des paroisses d'Heylissem (2), Dreye (3), Pitet (4), Hermalle et Engis (5), Borsu (6), donation pour la somme de cinquante marcs, par le chevalier de Hermalle, des dîmes des bords de la Meuse depuis Engis jusqu'à Ombret (7), cession d'une rente de vingt-cinq sols à l'hospice de Flône (8), abandon d'une rente de deux muids un quart de seigle à la maison de Flône (9), ainsi que d'une rente de cinquante muids d'épeautre (10), cession de quinze bonniers de bois près d'Antheit, en échange de droits que l'abbaye avait dans le bois d'Amay (11), donation de quarante bonniers de bois dans les bois d'Ombret et d'Hottines (12), d'un alleu de quatre bonniers à Houtain-Saint-Siméon (13) et encore d'une petite ferme allodiale près de Warnant (14).

L'abbaye de Flône manifeste parfois le désir de regrouper ses terres : elle échange avec les templiers de Villers-le-Temple, contre des terres à Villers et Clemodeau, des terres à Geer où elle possède déjà plusieurs domaines (15). A peu près à la même époque, elle acquiert la ferme d'Hottines (16). Pour exploiter ses biens, la communauté ne peut certes plus compter sur une main-d'œuvre servile (17). Aussi devra-t-elle louer ses terres à bail (18). Une fois de plus, les actes nous permettent de retracer le développement économique de l'abbaye mais ne donnent que peu de renseignements sur la vie religieuse.

Aucun acte ne nous livre une liste complète des membres du Chapitre : une charte de janvier 1245 cite, comme témoins, Alexandre, sous-prieur, Dominique, Baudouin, Jean, Abraham, prêtres, chanoines de l'abbaye (19). Le prieur Lambert est cité en 1248 (20) et l'est encore en 1263 (21). Renier de Wanze, Gautier de Saint-Georges, Gautier d'Assesse, Baudouin d'Ayoncourt constituent une partie du Chapitre (22). En font également partie les chanoines Gossuin, Jean d'Amay, Jean de Dinant (23).

(1) SCHOOLMEESTERS, *op. cit.*, 151.
(2) ÉVRARD, *Flône*, 361, (6 novembre 1237).
(3) ÉVRARD, *Flône*, 364, (19 avril 1240).
(4) ÉVRARD, *Flône*, 367, (27 septembre 1243) ; 380, (28 avril 1251).
(5) ÉVRARD, *Flône*, 374-375, (juillet 1248) ; 377, (novembre 1248) ; 399, (8 juin 1262).
(6) ÉVRARD, *Flône*, 385, (s. d., vers 1253).
(7) ÉVRARD, *Flône*, 367, (avril 1244).
(8) ÉVRARD, *Flône*, 370, (24 avril 1245).
(9) ÉVRARD, *Flône*, 378, (23 octobre 1250).
(10) ÉVRARD, *Flône*, 396, (avril 1262).
(11) ÉVRARD, *Flône*, 368, (mai 1245).
(12) ÉVRARD, *Flône*, 381, (mai 1252).
(13) ÉVRARD, *Flône*, 387, (3 juin 1257).
(14) ÉVRARD, *Flône*, 389, (15 septembre 1257).
(15) ÉVRARD, *Flône*, 392, (16 novembre 1260).
(16) ÉVRARD, *Flône*, 397, (10 avril 1262).
(17) ÉVRARD, *Flône*, 369, (janvier 1245) : un chevalier affranchit une famille pour la donner à l'église de Flône.
(18) ÉVRARD, *Flône*, 400, (4 août 1262) : l'abbaye loue pour le terme de neuf ans une partie de ses terres de Saint-Jean-Geest.
(19) ÉVRARD, *Flône*, 369.
(20) ÉVRARD, *Flône*, 376, (juillet 1248).
(21) ÉVRARD, *Flône*, 403, (février 1263).
(22) ÉVRARD, *Flône*, 376, (juillet 1248).
(23) ÉVRARD, *Flône*, 397, (10 avril 1262).

LAMBERT est déjà cité comme prieur en 1248 et la dernière fois en février 1263 (1). Il intervient pour la première fois, comme abbé, dans un acte du 7 octobre 1263, où il est question de l'appartenance de l'avouerie de Geer (2). Le seigneur de Geer a perdu tous droits sur cette avouerie (3).

Les revenus de l'abbaye s'accroissent encore (4). Si, jusqu'à présent, aucun acte ne nous a montré clairement l'importance du Chapitre de Flône (5), en 1266, un indult de l'évêque autorise l'abbé de Flône à limiter le nombre des chanoines et à fixer à vingt le maximum (6). L'abbé s'était plaint de devoir accepter au canonicat, alors qu'aucune prébende n'était vacante, des fils de familles en renom, au risque de ne plus pouvoir subvenir aux besoins de la communauté régulière. Pour mettre fin à ces abus, il réclamait de toute urgence une stricte limitation du nombre des chanoines. Les revenus de la maison ne permettaient pas d'assurer la subsistance de plus de vingt chanoines. L'évêque autorisa cette limitation et la même année, le pape Clément VI confirma les droits et privilèges de l'abbaye.

L'installation du chanoine Hubert à la cure de Pitet est ratifiée par l'archidiacre de Liège, le 7 octobre 1269 (7). En mars 1264, l'abbé Lambert s'entend avec l'abbesse du Val-Notre-Dame et Wéry, recteur de l'église d'Antheit, pour établir une convention relative à cette église (8). Les richesses du sous-sol, jusque-là ignorées, vont être exploitées par les frères de Flône à qui l'évêque de Liège reconnaît un droit de seigneurie et d'exploitation sur les mines de plomb (9).

JEAN est cité pour la première fois dans un acte de mai 1275, par lequel Pierre de Petit-Bomale, écuyer et ses deux filles donnent à l'abbaye de Flône le patronage des églises de Rahier-mont et de Vieux-Logne (10). L'abbé Jean, présent à cette donation, était assisté de huit membres de son chapitre : quatre prêtres et quatre chanoines. Le 13 juin 1276, l'abbé Jean en appelle à l'évêque et à la cour de l'official d'une sentence rendue par l'archidiacre de Liège, qui ne reconnaissait pas le droit de l'abbé de Flône à la collation de la cure de Heylissem (11). L'année suivante, le vicaire de l'archidiacre de Liège appuyait les prétentions du curé de Fallais qui revendiquait à son profit le droit de patronage de la chapelle de Pitet, au préjudice d'Hubert, chanoine de Flône et chapelain de Saint-Sauveur, au hameau de Pitet. Le 2 juillet 1277, l'official annula la sentence et reconnut le droit au patronat réservé à l'abbé de Flône (12).

L'abbé de Flône dut réclamer l'intervention de l'évêque pour terminer un différend qui s'éleva entre Gautier d'Assesse, chanoine de Flône, desservant la paroisse de Geer et Bastien de Geer (13).

(1) ÉVRARD, *Flône*, 376, 403.
(2) ÉVRARD, *Flône*, 405, (7 octobre 1263).
(3) ÉVRARD, *Flône*, 406, (janvier 1264).
(4) ÉVRARD, *Flône*, 408-409, (février 1265) ; 414-415, (15 janvier 1269).
(5) ÉVRARD, *Flône*, 406 : cet acte de janvier 1264 cite comme témoins le seigneur Werri, « vestit » d'Antheit et le chanoine Gossuin.
(6) ÉVRARD, *Flône*, 410-413.
(7) ÉVRARD, *Flône*, 417.
(8) A. É. L., *Val-Notre-Dame. Chartrier*, acte de mars 1264.
(9) ÉVRARD, *Flône*, 416, (30 avril 1269).
(10) ÉVRARD, *Flône*, 420, (mai 1275). — Toutefois, ces paroisses étaient, au XVIII[e] siècle, à la collation de l'abbé de Stavelot.
(11) ÉVRARD, *Flône*, 423-424.
(12) ÉVRARD, *Flône*, 428-430 ; E. POSWICK, *Histoire du comté de Fallais*, dans le *B. I. A. L.*, XIX, 404 sv., Liège, 1886.
(13) ÉVRARD, *Flône*, 431-434, (janvier 1283).

L'abbé Jean est cité pour la dernière fois dans un acte du 14 janvier 1285, par lequel il s'entend avec l'abbé de Heylissem, à propos d'une délimitation de terrain (1).

La répartition des revenus de l'abbaye, approuvée par l'évêque le 3 mai 1277, oppose d'une part les chanoines qui résident à l'abbaye et d'autre part ceux qui sont pourvus de cures au dehors (2). Les revenus de l'abbaye correspondent à mille deux cents muids et quatorze marcs, sur lesquels l'évêque autorise l'aliénation de deux cent cinquante muids pour amortir les dettes du couvent. Cinq cents muids d'épeautre sont fournis uniquement par le domaine de Geer qui se révèle donc de première importance. La production annuelle se répartit entre les chanoines résidents et ceux qui desservent les paroisses. Trois cent trente muids sont affectés aux résidents qui sont au nombre de huit dont six prêtres et deux diacres ou sous-diacres. Ce nombre ne peut être diminué à cause du dommage qui en résulterait pour le culte, ni augmenté à cause des difficultés pécunières. Aux résidents seront également attribués cinquante-cinq chapons ainsi que les fruits et récoltes des jardins de Flône, la moitié de la dîme des vignobles et les droits d'usages dans les bois. A l'abbé et aux chanoines affectés au service des paroisses reviendront les huit cent septante muids restants et les quatorze marcs liégeois, destinés à leur entretien et à celui de leurs familiers ou serviteurs. L'abbé devra veiller au bon état des bâtiments claustraux et de l'église ainsi qu'à libérer la communauté de toute charge qui pourrait peser sur elle. L'abbé et son chapitre, tant chanoines résidents que desservants des paroisses, se partageront, par moitié, les profits divers.

BODO est cité en 1275, au nombre des chanoines du Chapitre de Flône (3). Après 1288, il se présente, en tant qu'abbé, à la cour allodiale de Liège, pour faire reconnaître les droits de l'abbaye sur les alleux que Goswin le Marinois avait donnés au monastère, le 14 novembre 1287 (4). Une nouvelle contestation s'éleva, à propos du patronage de l'église de Pitet que le seigneur de Fallais revendique pour lui, au préjudice de l'abbé de Flône. A la mort du chanoine Hubert, l'abbé de Flône présente un nouveau candidat en la personne de Werner de Rennes. Le 26 juillet 1292, l'archidiacre de Hesbaye reconnaît le nouveau desservant mais se heurte aux prétentions du seigneur de Fallais (5). Seul le candidat présenté par l'abbé de Flône est autorisé canoniquement à remplacer le chapelain décédé. Le 28 novembre 1292, l'archidiacre de Liège ordonne au doyen du concile de Saint-Trond, de mettre Werner de Rennes, en possession de la chapelle de Pitet (6). L'abbé Bodo semble avoir renoncé à sa charge pour accepter la cure d'Antheit. C'est là que nous le trouvons lors de la visite canonique de 1308 (7). Dès 1295, les actes mentionnent un nouvel abbé.

GAUTHIER apparaît pour la première fois dans un acte du 24 septembre 1295, relatif à la vente d'une rente (8). La seigneurie de Geer possédée par l'abbaye de Flône fut exposée aux dommages que lui causa Arnould de Looz, en voulant s'en emparer. L'abbé Gautier, pour faire

(1) ÉVRARD, *Flône*, 436-437. (14 janvier 1285).
(2) ÉVRARD, *Flône*, 424-428. (3 mai 1277) ; M. G. C. JANSEN, *op. cit.*, 27.
(3) ÉVRARD, *Flône*, 420.
(4) ÉVRARD, *Flône*, 437-439. (14 novembre 1287), (après 1288). L'abbé n'était pas présent à la donation des alleux, la communauté était représentée par Henri « condist Dierlingneres », chanoine de Flône.
(5) ÉVRARD, *Flône*, 441-443.
(6) ÉVRARD, *Flône*, 448-449.
(7) ÉVRARD, *Flône*, 400. (8 octobre 1308).
(8) ÉVRARD, *Flône*, 449.

respecter ses droits, réclame une enquête, autorisée par l'évêque de Liège (1). Il faudra attendre 1304, pour que tout rentre dans l'ordre, grâce à la sentence définitive de l'évêque Thibaut de Bar, qui sauvegarda les droits de l'abbé (2). Le 1er juillet 1310, l'évêque Thibaut de Bar ordonna à la cour échevinale de Geer d'exécuter la sentence de 1304 (3).

HENRI est cité comme témoin, dans un acte du 29 juin 1301 (4). Le 8 octobre 1308, Thibaut de Bar confie à Henri d'Orjo, chanoine et coste de Liège, le soin de faire la visite canonique de l'abbaye (5). L'état des revenus réclamait une surveillance sévère et une stricte réglementation. Une répartition équitable des revenus devait freiner la course aux dettes. Il fut établi que chaque chanoine « émancipé » jouirait pendant l'espace de trois ans, d'un revenu annuel de trente muids d'épeautre tandis que, pour subvenir à leur entretien, les « non-émancipés » devront se contenter de la moitié de ce revenu.

Le visiteur, d'accord avec l'abbé, fixa la part des revenus que devaient verser à l'abbé, les recteurs des paroisses d'Heylissem, Hermalle, Dreye, Engis, Antheit, Borsu et Geer. Une administration plus saine des revenus doit conduire l'abbaye à un renouveau de prospérité. Un différend survint entre l'archevêque de Cologne et le monastère de Flône, au sujet de l'admission de certaines personnes idoines dans des couvents de moines et de moniales. L'archevêque de Cologne voulant faire pression sur l'abbé de Flône, s'était heurté à son opposition. Le 10 décembre 1311, le pape Clément V chargea le prévôt de Saint-Martin de juger le différend (6). L'année suivante, le prévôt de Flône, Jean Surlet, représentant l'abbé, accepta la renonciation au canonicat prononcée par Stassard de Seraing, entré à douze ans au monastère (7). L'abbé eut à se préoccuper de l'installation et de la dotation des recteurs dans les églises paroissiales. Le 16 juin 1315, l'archidiacre approuve un échange fait par l'abbaye de Flône, pour la dotation du recteur de l'église paroissiale de Heylissem (8). L'incorporation de l'église de Neerheylissem à l'abbaye de Flône entraîne, pour l'abbé de Flône, le droit à la nomination du desservant (9).

L'abbé Henri dut faire intervenir l'archidiacre pour faire respecter, par le seigneur de Fallais, son droit à la collation de la cure de Pitet (10). Après avoir passé un examen de capacité, le candidat de l'abbé fut reconnu et installé. Lors de la vacance de la cure de Dreye, l'abbé se heurta à l'opposition du doyen du concile d'Andenne, brisée par la sentence de l'official qui soutint la candidature de Jean de Coir, chanoine de Flône (11). La gestion des biens et surtout l'administration des revenus, provenant de dotations de paroisses, tiennent une place assez grande dans la vie du monastère, probablement en application des décrets sur la visite canonique : nouvelles acquisitions (12), dotation des autels à Neerheylissem et à Nederheim (13). Si d'une part, l'abbaye

(1) ÉVRARD, *Flône*, 450-452, (18 novembre 1296).
(2) ÉVRARD, *Flône*, dans les *A. H. E. B.*, XXIV, 396, (4 octobre 1304).
(3) ÉVRARD, *Flône*, 401.
(4) BORMANS, *Cartul. de Saint-Lambert*, III, 3.
(5) ÉVRARD, *Flône*, 399-401.
(6) ÉVRARD, *Flône*, 402-403.
(7) ÉVRARD, *Flône*, 403-405, (21 juillet 1314).
(8) ÉVRARD, *Flône*, 405-406.
(9) ÉVRARD, *Flône*, 407-408, (5 mars 1324).
(10) ÉVRARD, *Flône*, 410-411, (3 mai 1330) ; 411, (6 juin 1331).
(11) ÉVRARD, *Flône*, 422-423, (5 mars 1338), (14 mars 1338).
(12) ÉVRARD, *Flône*, 409, (13 novembre 1326) : acquisition à Yernawe ; 412, (4 décembre 1331) : dotation de la cure d'Engis ; 412, (20 juillet 1332) : acquisition à Huy.
(13) ÉVRARD, *Flône*, 414-415, (20 décembre 1333) : les deux bénéfices de l'église paroissiale de Neerheylissem qui étaient à collation annuelle, seront désormais conférés à vie ; 416-417, (3 mars 1338) : détail de la dotation des autels de Notre-Dame et de Saint-Nicolas, à Neerheylissem ; 417-421, (19 septembre 1335) : dotation de la chapelle de Nederheim.

possède des fermes, telles celle de Geer, qui s'étend, en 1324, sur 120 bonniers (1), d'autre part, son activité industrielle n'est pas négligeable. En 1343, l'extraction de la houille est amorcée dans les propriétés de la cure d'Antheit. C'est le curé d'Antheit, Lambert de Huy, « moine » de Flône, qui distribue le travail et semble le diriger (2). L'abbé de Flône est présent à l'investiture de chanoines à Notre-Dame de Huy (3). Rappelons qu'en 1330, la paix de Flône fut signée dans la salle capitulaire de l'abbaye (4).

JEAN DE COIR. Chanoine de Flône, installé depuis le 14 mars 1338, dans la cure de Dreye (5), il est cité, comme abbé, dans un acte du 26 avril 1348, en présence des sept chanoines réguliers qui constituent le Chapitre de l'abbaye (6). Trois d'entre eux desservent les cures de Heylissem, Hermalle et Geer. Cet acte révèle un parfait accord entre la règle et son application, quant au nombre de chanoines.

Le 12 février 1351, commission est donnée à Jean de Cassel, chanoine de Liège, sous-collecteur dans le diocèse, de s'informer de la valeur du monastère de Flône et de recevoir l'obligation du nouvel abbé Jean, jusque-là recteur de l'église paroissiale de Dreye. La dite commission et les lettres de provision ont été remises le 14 février à Thibaut de Hodeige, chanoine du dit monastère (7). Le 30 décembre 1351, Jean, abbé de Flône, promet de payer un service commun de nonante et un reaux d'or et demi (8). Le 29 mars 1352, un instrument public, scellé du sceau de Jean de Cassel, chanoine de Liège, est présenté à la chambre apostolique. Par cet acte, l'abbé Jean de Coir s'engage à payer, dans l'année, à partir du 30 décembre 1351, le service demandé (9). Le 7 avril 1352, l'abbé de Flône reçoit une quittance d'un service commun qui s'élève à cinquante florins, vingt-trois sous (10).

Pourvoir à la vacance des cures est une des activités de l'abbé. Le 15 janvier 1370, Werner, recteur de la chapelle de Pitet, est remplacé par Wilhem d'Eure, recteur de l'église de Borlez, présenté, au nom de l'abbé de Flône, par Gilles Surlet, chanoine de Saint-Lambert (11). L'abbé Jean pourvoit, le 26 septembre 1372, à la collation de la chapelle de Sainte-Marie, à La Neuville-en-Condroz (12). Les actes nous révèlent avant tout l'activité économique du monastère. Le nouvel abbé commença par relever devant la cour de justice, les biens de l'abbaye (13). Transport de

(1) I. DELATTE, *Notes relatives aux fermes de Hesbaye*, dans le *B. S. A. H.*, XXXIV, 89, Liège, 1948.

(2) ÉVRARD, *Flône*, 424-426, (28 décembre 1343).

(3) A. FAYEN, *Lettres de Jean XXII*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, vol. II, t. I, 93, 599, Rome, 1908 ; l'abbé de Flône y est cité le 18 avril 1317 et le 13 août 1325.

(4) *Chronique de 1402*, éd. BACHA, 305, Bruxelles, 1900 ; FISEN, *Sancta Legia*, II, 75 ; S. BORMANS, *Recueil des ordonnances de la principauté de Liège*, 1ère série 974-1506, 200-209, Liège, 1878.

(5) ÉVRARD, *Flône*, 423.

(6) ÉVRARD, *Flône*, 430-432.

(7) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum des Archives vaticanes au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, 25, Rome, 1904.

(8) BERLIÈRE, *Inventaire*, 28.

(9) BERLIÈRE, *Inventaire*, 29.

(10) BERLIÈRE, *Inventaire*, 29.

(11) ÉVRARD, *Flône*, 450, (15 janvier 1370).

(12) ÉVRARD, *Flône*, 453. — Cette chapelle non paroissiale dépendait du curé de Hermalle-sous-Huy.

(13) ÉVRARD, *Flône*, 439, (3 août 1348): relief de deux fermes à Crenwick ; 434, (17 décembre 1348): relief des biens de l'abbaye mouvant de la cour féodale de Thierry de Rochefort ; 435, (8 mars 1349) : relief des biens à Amay ; 447, (10 mai 1367) : relief de deux maisons à Hermalle.

rentes (1), location d'une ferme à Hottines (2), concession de houillères à Antheit (3), contestation à propos de terres que l'abbaye possédait à Rosoux (4). Au procès intenté à propos de cette dernière contestation, étaient présents Thibaud de Hodeige, prieur de Flône, Jean de Cologne, prévôt et le clerc Raskin de Yernawe, chanoine et procureur de l'abbé (5).

BERTRAND DE MONTROYAL. Le 6 juin 1386, l'évêque de Liège approuve l'élection de l'abbé Bertrand, après la confirmation que le Chapitre de Saint-Lambert lui avait accordée le 1er juin (6). L'abbé tout récemment élu, apparaît déjà dans un acte du 27 mars 1386, un des premiers de son abbatiat, par lequel, il relève du seigneur de Rochefort des biens de l'abbaye qui dépendaient de sa seigneurie (7). L'évêque Arnould de Hornes, ayant appris que la discipline était dangereusement compromise à l'abbaye, tant dans les affaires spirituelles que temporelles, voulut y apporter un remède énergique en visitant le monastère et surtout en redressant la situation par l'octroi de statuts précis (8). La règle primitive devait être rappelée. Les chanoines devaient vivre leur règle, en célébrant dévotement l'office divin, en observant les vœux de chasteté, pauvreté et obéissance. La discipline devait être rigoureuse : aucun chanoine ne devait quitter le cloître sans la permission de l'abbé. Les statuts insistaient sur la bonne tenue des religieux au dortoir et au réfectoire. Un maître instruirait les novices dans les sciences premières. Si la réforme de la discipline était urgente, la réforme économique ne l'était pas moins. L'évêque demande que, endéans deux mois, soit rédigée une description des biens et revenus appartenant à l'abbaye. Les administrateurs des biens temporels sont tenus de rendre leurs comptes, chaque mois. Une répartition plus stricte des revenus s'impose : dorénavant, chaque année, deux cents muids d'épeautre devront être mis de côté pour les dépenses imprévues, tant pour le subside à la curie romaine qu'en prévision des guerres ou accidents qui pourraient survenir ; trois cents muids seront serrés dans un grenier pour subvenir aux dépenses de la table. Pour se vêtir, chaque prêtre ou « émancipé » recevra quatorze muids d'épeautre alors que le « non émancipé » ou *scolarius* n'en recevra que la moitié. Ces mesures restrictives s'imposent pour freiner la catastrophe. Chaque semaine, un Chapitre sera tenu pour mettre au point les questions de discipline régulière et de gestion des biens. Les actes de cet abbatiat sont presque tous relatifs à la reconnaissance de rentes (9). Un acte fixa les charges et les droits respectifs des manants et du seigneur en la seigneurie de Flône, à Geer (10). L'abbé Bertrand serait mort le 29 novembre 1400, d'après son épitaphe (11).

De 1401 à 1408, aucun acte ne nous permet de contrôler le nom de l'abbé qui, d'après les listes établies, serait **EUSTACHE DE MELEN.**

JEAN DE BODEUR. Jean de Bavière, qui venait de triompher à la bataille d'Othée, déposa l'abbé Eustache de Melen, pour malversations commises dans l'administration du monastère et

(1) Évrard, *Flône*, 444, (7 juillet 1360) ; 447, (13 janvier 1368) ; 455, (18 octobre 1378) ; *Inventaire des chartes du Val-Benoît*, dans le *B. I. A. L.*, XXX, 193-194, Liège, 1901.
(2) Évrard, *Flône*, 223, (15 janvier 1353).
(3) Évrard, *Flône*, 223, (12 juin 1353).
(4) Évrard, *Flône*, 440-441, (17 septembre 1358).
(5) Évrard, *Flône*, 445, (20 septembre 1361).
(6) Évrard, *Flône*, 458-460, (6 juin 1386).
(7) Évrard, *Flône*, 457-458, (27 mars 1386).
(8) Évrard, *Flône*, 460-470, (20 octobre 1386), (22 novembre 1386).
(9) Évrard, *Flône*, 470-471, (22 mars 1388) ; 471, (22 mai 1388) ; 472, (18 mai 1390) ; 473, (5 mai 1394).
(10) Évrard, *Flône*, 474-479, (11 mars 1395) ; M. G. C. Jansen, *op. cit.*, 28-29.
(11) *Ms. Laloux.*

le remplaça par Jean de Bodeur, au mois d'octobre 1408. Les chanoines de Flône qui n'avaient pas manifesté une sympathie particulière à l'égard de Jean de Bavière furent absous le 15 octobre 1408, de la part qu'ils avaient prise au schisme (1). C'est donc au milieu de cette atmosphère de troubles que le nouvel abbé fut revêtu de sa charge. Il prouva son sens de l'organisation car, en quatre ans, il liquida en grande partie les dettes de son prédécesseur (2). A l'assemblée capitulaire du 14 juin 1413, les chanoines de Flône, réunis au nombre de dix, dont sept desservants de paroisses, louèrent la bonne gestion de leur abbé qui, au milieu des difficultés du moment, avait pu rétablir rapidement une situation financière dangereusement compromise. Le nouvel abbé acheta sa réconciliation avec l'évêque de Liège au prix de deux cents couronnes d'or. Pour la confirmation de l'abbé, la communauté dut verser à l'évêque la somme de deux cents couronnes.

L'année suivante, l'évêque adresse, tout spécialement aux chanoines de Flône desservant les paroisses, une invitation formelle à se soumettre à la réforme (3). Il veut éviter toutes les fraudes qui pourraient se glisser dans l'application des décrets de réforme et engage les recteurs des paroisses de Hermalle, Heylissem, Engis, Antheit, Dreye, Borsu et Geer, à mettre tout leur zèle à observer la réforme, sous peine d'excommunication.

Depuis 1428 jusqu'en 1440, l'abbé Jean est cité dans de nombreux actes se rapportant le plus souvent à la vie économique : rentes sur des vignes (4), cession de dîmes (5), héritages (6). Un acte de 1440, relatif aux possessions d'Hermalle cite l'abbé Jean, en présence de six membres de son chapitre (7).

D'après son épitaphe, il serait mort en 1440 et aurait été enterré aux pieds de l'autel dont il dota l'abbaye. Or nous le trouvons encore cité dans un acte du 16 novembre 1441 (8).

GÉRARD DE HOSDEN occupait probablement, dès la fin de 1448, le siège abbatial, puisque, le 3 janvier 1449, en tant que nouvel abbé du monastère de Flône, il reçoit des mains de Pierre van der Meulen, doyen de Saint-Paul, à Liège, l'investiture des biens et de la dîme de Hermalle (9). La dernière mention de son nom est de juin 1469 (10). Depuis le 24 février 1450 jusqu'à juin 1469, l'abbé apparaît dans une dizaine d'actes, tous relatifs à des rentes (11).

BAUDOUIN DELLE VAUX DE MEFFE est cité pour la première fois, le 11 avril 1474 (12) et la dernière fois, le 18 janvier 1491 (13). Dans l'intervalle, il apparaît plusieurs fois, dans des actes relatifs à la vie économique (14).

---

(1) E. Schoolmeesters, *Quelques documents concernant le schisme de Thierry de Perwez (1406-1408)*, dans le *B. S. B. L.*, IX, 172, Liège, 1910 ; E. Schoolmeesters, *Notice concernant un manuscrit de l'ancienne abbaye de Saint-Jacques à Liège relatif au schisme de Thierry de Perwez (1406-1408)*, dans le *B. C. R. H.*, 4e série, XV, 55-57, Bruxelles, 1888.

(2) Évrard, *Flône*, 480-490, (14 juin 1413).

(3) Évrard, *Flône*, 490-492, (19 octobre 1414).

(4) B. U. L., Ms. 2024, fos 34 vo, 32 : actes des 22 avril 1429 et 29 mars 1430.

(5) Poncelet, *Chartes de Sainte-Croix*, I, 511, acte du 15 décembre 1436 ; *B. U. L.*, Ms. 2024, fo 88.

(6) A. É. L., *Flône. Chartrier*, acte du 16 novembre 1441.

(7) A. É. L., *Flône. Chartrier*, acte de mars 1440, l'abbé tient en fief à Hermalle, « les dymes del Novevilhe en Condros », cité par A. de Ryckel, *Le livre des fiefs de Hermalle*, dans *Leodium*, 98, janvier 1914.

(8) Cfr note 3. D'après le Ms. Laloux, contenant la « Series nominum quae reperta fuere insculpta tumulis veteris ecclesiae Flonensis », l'abbé Jean serait mort en 1440 ; Van den Bergh, *Recueil d'épitaphes*, no 1739, reprend l'épitaphe.

(9) Thimister, *Cartul. de Saint-Paul*, 478-481.

(10) A. É. L., *Flône. Chartrier*, acte du 3 janvier 1469.

(11) A. É. L., *Flône. Chartrier*, actes des 24 février 1450, 16 mars 1453, 13 août 1452, 21 août 1456, 1er septembre 1457, 5 décembre 1464, 9 mai 1465, 24 juin 1465, juin 1469 ; B. U. L., Ms. 2024, fo 43, acte du 18 avril 1469

(12) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 11 avril 1474.

(13) *Gallia Christ.*, III, 1001 ; A. É. L., *Flône. Chartrier*, 18 janvier 1491.

(14) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 11 mars 1475, 23 avril 1476, 1er avril 1478, 1er mars 1481 ; B. U. L., ms. 2024, actes des 20 mars 1482, 16 juin 1482.

BAUDOUIN DE COUTHUIN DEL FONTAINE. En 1490, l'évêque perçoit une taxe à l'occasion de la confirmation de l'abbé (1). Celui-ci occupe le siège abbatial au moment où le pays de Liège est en pleine désolation. Le premier acte qui le cite est du 22 mars 1499 (2). Jusqu'au 15 octobre 1519, il est mêlé à une dizaine d'actes qui contribuent à dissiper les embarras financiers de la communauté (3). Il entreprit de restaurer le sanctuaire de Flône où il eut d'ailleurs sa tombe (4). Le monastère de Flône accorda plusieurs pensions, l'une en 1502, à Gui de Floyon, écuyer, pour les services rendus (5), l'autre en 1507, à Jean Bartholomei de Castro, de Maestricht, père de Corneille Bartholomei, chanoine de Notre-Dame à Maestricht (6).

NICOLAS DE MOLIN. A la mort de Baudouin de Couthuin, le Chapitre de Flône, réunissant seize religieux dont un sous-diacre, procéda à l'élection d'un nouvel abbé, en la présence de l'abbé de Saint-Gilles et du prévôt d'Amay. Le nouvel abbé fut élu à la majorité des voix, le 20 février 1520, et approuvé par l'évêque le 23 février (7). En 1519 l'évêque perçut une taxe lors de la confirmation de l'abbé (8).

Depuis le 21 mai 1520 (9), date à laquelle il releva la succession de certains biens, jusqu'au 12 janvier 1538 (10), dernier acte où il apparaît, l'abbé Nicolas intervient dans plusieurs actes, environ treize (11), qui prouvent une gestion scrupuleuse du temporel de l'abbaye. Sa pierre tombale le représente, couché à côté de l'abbé de Stréau, en aube et en chape, les mains jointes (12).

HUBERT DE STRÉAU. Une première mention le signale, le 4 novembre 1539, quand, nouvellement élu, il vient rendre hommage au prince-évêque et à son Chapitre (13). Le 9 mars 1545, une sentence de l'official condamne le curé de Hermalle pour s'être introduit dans le monastère de Flône, à la faveur de la nuit et avoir blessé l'orfèvre Collin Zutman (14). Le 28 avril 1545, l'abbé Hubert pourvoit à la collation de la cure de Heylissem, devenue vacante par la résignation du desservant. Il le remplace par un prêtre, religieux profès du monastère de Flône (15).

Le 22 mars 1546, l'abbé relève sa seigneurie de Geer devant la cour allodiale (16). Un acte se

(1) A. Êv. L., E. I. 2, *Taxationes Ecclesiae Leodiensis*, f° 47.
(2) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 22 mars 1499.
(3) A. É. L., *Flône. Chartrier* : tous actes relatifs à la vie économique.
(4) Van den Bergh, *op. cit.*, n° 1752 ; Jansen, *op. cit.*, 37.
(5) Bormans, *Concl. capit.*, 64.
(6) Bormans, *Concl. capit.*, 73.
(7) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 20 février 1520 : les voix étaient partagées entre plusieurs candidats mais Nicolas de Molin l'emporta à la majorité des suffrages.
(8) L.-E. Halkin, *Le cardinal de la Marck*, 219, signale un Ms. des A. Êv. L., *Taxationes Ecclesiae Leodiensis*, E. I. 2, conservant le détail des droits perçus par l'évêque dans les monastères à l'occasion de l'élection ou de la bénédiction des abbés. On y trouve au f° 46 v°, la mention de la confirmation de l'abbé de Flône.
(9) A. É. L., *Flône. Chartrier*, acte du 21 mai 1520.
(10) A. É. L., *Flône. Chartrier*, acte du 12 janvier 1538.
(11) A. É. L., *Flône*, reg. 11, f°s 43, 44, 48 v°, actes des 27 octobre 1520, 17 août, 24 septembre 1530, *Chartrier*, 12 avril 1522, 21 mai 1523, 16 juin 1524, 12 novembre 1526, 13 juin 1528, 15 mai 1530, 16 juin 1531, 1er juin 1532, 10 mars 1534.
(12) S. Collon-Gevaert, *Les pierres tombales de l'abbaye de Flône*, dans le *B. I. A. L.*, LVII, 193-215, Liège, 1949-1950 ; Jansen, *op. cit.*, fig. 20, 54-55.
(13) L.-E. Halkin, *Histoire religieuse des règnes de Corneille de Berghes et de Georges d'Autriche*, 220 ; A. É. L., *Cathédrale. Concl. capit.*, vol. 113*bis*, f° 45.
(14) L.-E. Halkin, *op. cit.*, 288 ; A. É. L., *Officialité. Sentences*, vol. 30, f° 91.
(15) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 28 avril 1545.
(16) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 22 mars 1546 ; B. U. L., Ms. 2024, f° 280 v° ; S. Bormans, *Les seigneuries allodiales du pays de Liège*, 87, Liège, 1867.

rapportant au rendage d'une maison le mentionne, pour la dernière fois, le 27 janvier 1547 (1). Nous avons déjà parlé de sa pierre tombale (2).

PHILIPPE D'ORJO. Une taxe fut perçue en 1548, pour la confirmation et la bénédiction d'un abbé de Flône (3). Le nouvel abbé était de la famille de Gilles d'Orjo, abbé de Saint-Gilles (1549-1597) et de Josse d'Orjo, abbé de Neufmoustier (1569-1602). Le 29 décembre 1548, l'abbé relève sa seigneurie de Geer devant la cour allodiale (4).

Un dernier acte du 30 décembre 1553 signale un accord entre l'église Sainte-Aldegonde de Huy et l'abbaye de Flône au sujet de leurs intérêts temporels (5).

Vers 1554, l'église fut inondée par les eaux provenant de la fonte des neiges et de violentes tempêtes : la porte de l'église fut brisée et l'autel englouti sous les eaux (6). Le nom de l'abbé d'Orjo reste attaché à la construction de la brasserie, jolie construction en briques, à chaînage de pierres (7). La pierre tombale de l'abbé d'Orjo le représente seul, revêtu des ornements sacrés, encadré d'un dais placé sur des colonnes (8).

JACQUES D'OREYE est cité pour la première fois dans un acte du 30 avril 1556 (9). Jusqu'en 1570, il intervient dans de nombreux actes relatifs à la vie économique du domaine (10). L'abbé de Flône est présent à la messe célébrée, le 10 octobre 1557, par Robert de Berghes, l'évêque nouvellement consacré (11). Le droit que possède l'abbé de Flône à la collation des cures dépendant de son patronat, s'exerce au profit de la chapelle de Saint-Nicolas de Nederheim, de Saint-Sauveur de Pitet et de la cure de Dreye, toutes trois vacantes par suite de la démission des desservants (12). Le 29 octobre 1568, Guillaume de la Marck, seigneur de Lummen et compagnon d'armes du prince d'Orange pilla l'abbaye de Flône et tenta d'incendier l'église (13).

BAUDOUIN DU BOIS dit **DE SOHET.** En 1572, l'évêque de Liège perçoit une taxe à l'occasion de la confirmation de cet abbé (14). Le nouvel abbé apparaît pour la première fois, dans un acte du 3 juin 1573, par lequel il reçoit l'investiture du fief de Moxhe (15). Le 16 juillet 1573, il relève devant la cour allodiale sa seigneurie de Geer (16) et, le 30 avril 1574, il reçoit du Chapitre

(1) B. U. L., Ms. 2024, f° 199 v°.
(2) Cfr p. 273, n. 12.
(3) L.-E. HALKIN, *op. cit.*, 219 ; A. Év. L., E. I. 2, f° 45.
(4) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 29 décembre 1548 ; BORMANS, *Les seigneuries allodiales...*, 87.
(5) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 30 décembre 1553.
(6) BALAU et FAIRON, *Chroniques liégeoises*, II, 433 ; JANSEN, *op. cit.*, 41.
(7) JANSEN, *op. cit.*, 38.
(8) COLLON-GEVAERT, *op. cit.*, 193-215 ; JANSEN, *op. cit.*, fig. 21, 55-58.
(9) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 30 avril 1556.
(10) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 14 janvier 1557, 22 juin 1558, 27 février 1561, 1er octobre 1562, 2 novembre 1562, 7 novembre 1562, 5 juin 1564, 20 juin 1570 ; A. É. L., *Flône*, reg. 11, f° 49, 18 octobre 1569.
(11) BALAU et FAIRON, *Chroniques liégeoises*, II, 504.
(12) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 10 avril 1562, 27 octobre 1562, 6 mars 1573.
(13) E. PONCELET, *Guillaume de la March, seigneur de Lummen, chef des gueux de mer*, dans le *B. C. R. H.*, C, 13, 67, 72 Bruxelles, 1936 ; « Le seigneur de Lummay auroit occupé le monastère de Floen sur Moese, prins et asporté non seulement les meubles de dit monastère mais ossy les calices, ornements et accoustremens d'égliese y trovez, brisé ou fait briser et déjecter par terre les ymaiges et fait mettre et allumer le feu en icelle engliese » ; L. MÉLART, *Histoire de la ville et chasteau de Huy*, 409, Huy, 1641 ; CHAPEAVILLE, *Gesta*, III, 443 ; *Chroniques liégeoises*, II, 535, 537 ; BOUILLE, II, 444.
(14) A. Év. L., E. I. 2, f° 49 v°.
(15) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 3 juin 1573.
(16) BORMANS, *Les seigneuries allodiales*, 87.

de Saint-Paul, l'investiture des possessions de Hermalle (1). Il est encore mentionné dans deux actes de 1574, relatifs à des rentes (2).

THOMAS DE STREEL est élu par ses confrères et confirmé par l'évêque le 1er juillet 1578. L'évêque perçoit une taxe en 1578 (3). A cette occasion, il est fait mention des dommages causés par les bandes armées aux biens du couvent situés en Brabant. Du 2 mai 1579 jusqu'au 1er avril 1596, l'abbé apparaît dans plusieurs actes relatifs à la gestion des biens (4). L'abbé pourvoit à la collation de la cure de Sainte-Gertrude de Hempteau, dépendante de l'église paroissiale de Neerheylissem (5). En 1587, il assure le service de la cure de Saint-Sauveur à Pitet, en y désignant Hadelin Warnant (6). En juillet 1581, le monastère de Flône doit pourvoir à la collation d'un pain d'abbaye, en faveur de Jean, fils de Henri de Seny de Jemeppe (7).

Vers 1593-1594, les armées hollandaises firent encore des incursions sur les terres brabançonnes. Un des lieutenants de Maurice de Nassau voulut imposer des contributions de guerre aux monastères se trouvant dans un rayon de quatre lieues ; l'abbaye de Flône était visée (8).

JEAN DE STREEL. A la mort de l'abbé Thomas, le prieur et les religieux de Flône élisent Jean de Streel à la charge d'abbé. L'évêque le confirme, le 1er août 1597 (9). Le 28 novembre 1597, l'abbé et son Chapitre s'engagent à suivre scrupuleusement les statuts élaborés lors de la visite canonique, faite à l'abbaye le 4 juin 1561 (10). La règle sera strictement observée. Le nouvel abbé se préoccupa de la gestion des rentes et du domaine (11). L'admission aux cures est soumise à un examen, dans le diocèse de Liège. Le 10 juillet 1603, Adalmus Delré de Saint-Georges en Hesbaye est admis à desservir l'église de Saint-Mathieu à Flône. Deux chanoines de Flône sont admis à desservir les paroisses de Geer et de Hermalle (12). La pierre tombale des deux abbés de Streel est conservée dans l'église (13).

NICOLAS DE PERILHEUX. A la réunion capitulaire du 6 mars 1606, où étaient présents le prieur Thomas de Vinalmont et onze chanoines réguliers de Flône, le chanoine Nicolas de Perilheux est élu à l'abbatiat. L'évêque approuve l'élection, le 8 mars 1606 (14). Le seul acte que

(1) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 30 avril 1574.
(2) B. U. L., Ms. 2015, f° 33, 17 mai 1574 ; B. U. L., Ms. 2014. f° 171, 26 juin 1574.
(3) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 1er juillet 1578 ; *Cathédrale. Concl. capit.*, vol. 116 ; A. Év. L., E. I. 2, f° 49 v°.
(4) B. U. L., Ms. 2014, f° 202 v°, 2 mai 1579 ; A. É. L., *Flône. Chartrier*, 18 octobre 1583, 4 février 1584, 1er avril 1596.
(5) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 21 mars 1579.
(6) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 15 juin 1587.
(7) J. Govaerts, *Les collations du scel des grâces sous Ernest de Bavière de 1581 à 1602*, dans *Leodium*, XVII, 59, Liège, 1925 ; A. Lahaye, *Analyse des actes contenus dans le registre du scel des grâces, sous Ernest de Bavière*, 32, Liège, 1938.
(8) J. Fréson, *Prise du château de Huy en 1595*, dans le *B. I. A. L.*, XXIII, 83, Liège, 1893.
(9) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 1er avril 1597 ; Bormans, *Concl. capit.*, 267, le manuscrit correspondant manque aux A. É. L.
(10) A. Év. L., G. VI, 2, liasse relative aux visites, acte de 1597.
(11) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 16 août 1597, 1er juillet 1598, 28 septembre 1599 ; B. U. L., Ms. 2014, 7 janvier 1599, 20 mars 1601.
(12) G. Simenon, *Les examens pour l'admission aux cures*, dans *Leodium*, IX, 89-91, 147, Liège, 1910.
(13) Collon-Gevaert, *op. cit.*, 193-215 ; Jansen, *op. cit.*, fig. 22, 58-59 ; *Grès-cérames à armoiries liégeoises*, dans le *B. I. A. L.*, XVII, 63, Liège, 1883 : il y est question de la devise de l'abbé et de son épitaphe qui se trouve dans la collection du chanoine Henrotte, au Val-Dieu.
(14) A. Év. L., G. VI, 1, acte de 1606.

nous connaissions est celui par lequel il délègue Nicolas de Werpent, pour relever, devant la cour de justice, la seigneurie de Geer (1).

En 1606, le sculpteur Élias Fiacre travailla pour l'abbaye de Flône. Les armoiries de la maison, une épitaphe à mettre à Geer et une vierge en pierre de cendres furent « marchandées » pour quatorze florins. En 1611, le même sculpteur fournira pour quarante florins, un mémorial en souvenir de la fondation d'un office hebdomadaire et d'un anniversaire, par l'abbé de Perilheux et Gilles Raymundi, religieux du monastère et curé d'Antheit (2). Il mourut le 22 mars 1608 (3).

THOMAS DE VINALMONT est cité comme prieur dans l'acte d'élection de l'abbé précédent ; il fut élu à l'abbatiat en 1608 (4). Le 17 janvier 1614, le nonce Albergati visita le monastère de Flône (5). Les décrets élaborés, lors de cette visite, mettaient l'accent sur l'importance de la ferveur religieuse : offices divins, confessions, observance des vœux. Pour la formation des curés, la nécessité des études est reconnue. Le nombre des religieux est fixé à douze. La réception des novices est soumise à un contrôle sévère. La gestion des biens est réglementée. Aucune vente ni aliénation n'est autorisée (6). L'abbé Thomas assure une gestion saine des biens de l'abbaye (7). L'admission aux cures est soumise à un contrôle plus sévère. C'est ainsi que Guillaume de Hemricourt, chanoine régulier de Flône, est admis, le 25 novembre 1622, à la cure d'Antheit, à la condition de passer un nouvel examen, au cours de l'année (8). Le 21 mai 1624, un religieux de Flône est admis à la cure de Dreye (9). L'abbé fit reconstruire les communs. Son écusson apparaît sur les murs du fond de l'avant-cour (10). Il repose à côté de Nicolas de Perilheux, sous une des quatre belles pierres tombales du transept de l'église (11).

HENRI JAMART était prieur à la mort de Thomas de Vinalmont. Le 18 novembre 1625, il fut élu par ses douze confrères et approuvé par le Chapitre cathédral, le 21 novembre. Il fit profession de foi (12). Le vicaire général donna, en 1625, l'ordre de visiter l'abbaye de Flône. Les décrets publiés rappelaient ceux de la visite précédente, insistant tout spécialement sur l'assistance à l'office, sur l'exclusion des femmes et enfin sur une pratique consciencieuse de la règle canonique (13). En 1628, lors de sa visite, le nonce Caraffa insiste sur la ferveur aux offices, réclame un inventaire des objets du culte et demande un compte rendu de la gestion des paroisses (14). Un blason aux armes de cet abbé est daté de 1629 (15).

(1) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 9 mars 1606.

(2) J. Yernaux, *L'atelier italo-liégeois des Palardin et des Fiacre, sculpteurs aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles*, dans l'*Annuaire d'histoire liégeoise*, I, 285-286, Liège, 1937.

(3) Naveau et Poullet, *Épitaphes*, II, 182.

(4) Daris, *Histoire au XVII^e^ siècle*, 2^e^ partie, 370 ; La description de ses armes est faite par D. A. Van Batselaer, *Les grès armoriés de Bouffioulx à Liège au XVI^e^ siècle*, dans le *B. I. A. L.*, XVIII, 60, Liège, 1885.

(5) H. Dessart, *La visite du diocèse de Liège par le nonce Antoine Albergati (1613-1614)*, dans le *B. C. R. H.*, CXIV, 101, Bruxelles, 1949.

(6) A. É. L., *Flône*, reg. 18, Décrets de la visite apostolique, 21 janvier 1614.

(7) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 22 octobre 1615, 14 avril 1616, mai 1619, 6 mars 1621 ; B. U. L., Ms. 2024, f^os^ 113, 119 v^o^, 122, actes des 24 septembre 1619, 23 mars 1620, 8 mai 1624, 26 avril 1625.

(8) G. Simenon, *Les examens pour l'admission aux cures*, dans *Leodium*, XII, 143, Liège, 1913.

(9) G. Simenon, *op. cit.*, dans *Leodium*, XIII, 36, Liège, 1920.

(10) Jansen, *op. cit.*, 39.

(11) Collon-Gevaert, *op. cit.*, 193-215 ; Jansen, *op. cit.*, 59-60.

(12) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 194, f^o^ 9 ; A. Év. L., G. VI, 1.

(13) A. É. L., *Flône*, reg. 18 ; A. Év. L., G. VI, 2.

(14) A. É. L., *Flône*, reg. 18.

(15) Naveau, *Épitaphes*, 107.

Le nouvel abbé fait relief des biens de l'abbaye, tant à Hermalle qu'à Moxhe et à Geer (1). Quelques actes concernent des rédemptions de rentes (2). Le 11 mars 1633, un accord intervient entre le Chapitre de Saint-Paul et l'abbé Henri, touchant la possession de l'église de Hermalle (3)

GUILLAUME DE HEMRICOURT. Guillaume de Hemricourt avait prononcé ses vœux solennels, le 21 septembre 1615. Depuis 1622, il était curé d'Antheit. Le 13 août 1636, les chanoines de Flône, au nombre de quinze dont sept desservants de paroisses, l'élisent à la charge d'abbé. L'évêque confirme l'élection le 27 août (4). Les visites se font d'une manière régulière. En 1645, le vicaire général ordonne la visite du monastère et renouvelle les décrets de la visite de 1625 (5). Un décret spécial, concernant l'hôpital attenant à l'abbaye, en réclame la remise en état, pour le destiner à accueillir les pauvres. En 1641, un religieux fait amende honorable et promet à l'abbé d'être de mœurs irréprochables (6). Sous l'abbatiat de Guillaume de Hemricourt, seize novices furent reçus à la profession (7).

Comme ses prédécesseurs, le nouvel abbé fait relief de sa seigneurie de Geer (8) et du fief de Moxhe (9). Son nom apparaît dans des actes de reliefs de rentes et de rendages de dîmes (10). Un acte émanant du clergé primaire et secondaire du pays de Liège, daté du 9 avril 1651, demande l'aide de l'abbaye de Flône pour contribuer au relèvement des finances, en très mauvais état. Une rente annuelle au denier 15 sera levée sur une somme de 40.000 florins. Guillaume de Hemricourt avait déjà versé 3.000 florins (11). L'année suivante, le 12 mai 1652, l'évêque donne commission à un chanoine de la cathédrale de visiter le monastère de Flône et d'exiger de l'abbé la reddition des comptes (12).

Le nom de cet abbé reste attaché à la reconstruction de l'église et du monastère (13). L'église de l'abbaye fut consacrée, le 3 octobre 1666, par le suffragant Blavier, en présence de l'abbé de Flône et de son Chapitre composé de onze chanoines et d'un novice, dont les curés de Hermalle, Geer, Antheit, Borsu, Heylissem, Dreye et Engis (14).

DIEUDONNÉ DE HEMRICOURT. Prieur à la mort de l'abbé Guillaume, Dieudonné de Hemricourt est élu, le 3 décembre 1670, par le Chapitre de Flône, composé de quatorze chanoines. Il obtient la confirmation épiscopale, le 9 décembre (15).

En 1680, l'abbé et le prieur de Flône en appellent à l'évêque, pour faire la visite du monas-

(1) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 16 avril 1626, 11 juin 1627 ; BORMANS, *Les seigneuries allodiales*, 87.
(2) B. U. L., Ms. 2024, f^os^ 123, 133, 134, 135, 15 décembre 1629, 10 janvier 1630, 20 mars 1632, 18 septembre 1634, 9 mars 1635.
(3) B. U. L., Ms. 1874, f^os^ 154-156, 11 mars 1633.
(4) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 194, f° 59 v°-61 ; *Ms. Laloux* ; A. Év. L., G. VI, 1.
(5) A. Év. L., G. VI, 2.
(6) A. É. L., *Flône*, reg. 20, 28 octobre 1641.
(7) *Ms. Laloux*, Catalogus canonicorum regularium qui sub auspicio Guil. de Hemricourt vota solemnia emiserunt in mon. Flonensi.
(8) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 18 janvier 1638.
(9) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 19 février 1641.
(10) B. U. L., Ms. 2014, f^os^ 139, 141, 145, 5 octobre 1648, 16 janvier 1650, 2 décembre 1662 ; ms. 2024, f° 73 v°, 11 septembre 1662, acquisition d'une rente de 300 florins ; B. U. L., Ms. 1874, f^os^ 93 v°, 96, 104, 18 décembre 1666, janvier 1667, 15 février 1667.
(11) A. É. L., *Flône*, reg. 21, 9 août 1651.
(12) A. Év. L., G. VI, 2.
(13) JANSEN, *op. cit.*, 44-53.
(14) *Ms. Laloux*.
(15) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 195, f^os^ 162-164 ; *Flône. Chartrier*, 3 décembre 1670 ; reg. 12, f^os^ 7-8 ; A. Év. L., G. VI, 1.

tère (1). Le 22 juin 1682, sont publiés les décrets de la visite, faite par le chanoine Henri du Mont, délégué par l'évêque. L'accent est mis sur le devoir d'obéissance à l'abbé, sur la formation des religieux et sur la nécessité du cours de philosophie et de théologie (2).

De 1672 à 1690, dix religieux firent profession au monastère de Flône (3).

En 1677, l'abbé pourvut à la vacance de la cure de Saint-Martin à Borsu, en y installant un des chanoines (4).

Quelques actes de la vie économique : relief de biens, hommage du fief de Moxhe, cession de biens contre des rentes (5).

FRANÇOIS-LAURENT MÉLART. A la mort de Dieudonné de Hemricourt, le Chapitre de Flône réunissant quatorze chanoines, élit, à l'unanimité des voix, dans son assemblée du 2 juin 1692, le chanoine François Mélart. L'évêque le confirma, le 4 juin (6). Le 23 septembre 1692, un novice est admis à la profession (7). Deux actes de 1692, concernant des rentes du monastère citent Mélart (8). Il apparaît pour la dernière fois, dans un acte du 22 mai 1693 (9). Son activité fut brève puisqu'il mourut l'année qui suivit son entrée en charge.

LOUIS DE JAYMAERT. Le 13 juillet 1693, le Chapitre de Flône, composé de quatorze chanoines, réuni en assemblée capitulaire, élut, à l'unanimité des voix, Louis de Jaymaert qui fut confirmé dans ses nouvelles fonctions, le 16 juillet (10). Il avait fait profession, au monastère de Flône, le 24 janvier 1674 (11). Depuis 1697 jusqu'en 1711, l'abbé reçut dix novices à la profession (12). L'abbé sollicita l'avis du pape pour savoir si un chanoine de l'abbaye pouvait disposer de ses biens, en faveur de certaines personnes au préjudice du monastère. Clément XI répond que le dit chanoine ne pouvait disposer de ses biens qu'avec la permission expresse de l'abbé, les biens des religieux étant fondus dans la communauté (13).

Le 3 avril 1709, l'abbé loue, pour douze ans, à Ferdinand Joseph Diffuy, échevin de la souveraine justice, le refuge de la maison de Flône, situé à Liège, près de Saint-Jacques, dans la paroisse de Saint-Remi (14). Cette maison avait été achetée, en 1675, par l'abbé de Hemricourt au seigneur Gilles de Stier, dans le dessein d'en faire un refuge (15). Après coup, l'abbé trouva qu'il était préférable, même en temps de guerre, de séjourner au monastère plutôt que de se réfugier en ville. L'abbé de Hemricourt avait déjà loué cette maison mais n'y avait trouvé qu'un supplément de charge. L'abbé Jaymaert la trouva en mauvais état, la répara pour la louer et finalement la vendit à l'échevin Diffuy. L'abbé se préoccupa de décorer son église et son abbaye. De 1700 à

(1) A. Év. L., G. VI, 2.
(2) A. Év. L., G. VI, 1 ; A. É. L., reg. 18, Visites.
(3) *Ms. Laloux.*
(4) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 8 mai 1677.
(5) A. É. L., *Flône*, reg. 12, f° 11, 6 mars 1671 ; *Flône*, reg. 11, f° 32, 8 juillet 1677 ; A. Év. L., G. VI, 2, 1er février 1675 ; A. É. L., *Flône. Chartrier*, 25 septembre 1671 ; *Flône*, reg. 11, f° 60, 1er février 1681.
(6) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 196, fos 204-205 ; reg. 12 ; A. Év. L., G. VI, 1.
(7) *Ms. Laloux.*
(8) A. É. L., *Flône*, reg. 11, fos 142-143 vo, 3 et 6 septembre 1692.
(9) A. É. L., *Flône*, reg. 11, f° 148, 22 mai 1693.
(10) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 196, f° 209 ; *Flône*, reg. 11, fos 145-147 ; A. Év. L., G. VI, 1.
(11) *Ms Laloux.*
(12) *Ms Laloux.*
(13) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 7 avril 1701.
(14) A. Év. L., G. VI, 2, 3 avril 1709.
(15) A. Év. L., G. VI, 2, 22 septembre 1717.

1704, nous trouvons des indices de commande de tableaux à Englebert Fisen (1). L'abbé est cité dans quelques actes relatifs à la gestion des rentes de l'abbaye (2).

JEAN-ERNEST DE WALCOURT fit profession, le 1er décembre 1678 (3). Il fut ensuite curé de Geer, avant d'être élu abbé, le 27 novembre 1721, par le Chapitre abbatial, composé de treize membres. Le 2 décembre, il reçut la confirmation épiscopale (4). Le 12 décembre 1721, le nouvel abbé se soumit aux constitutions apostoliques d'Innocent X et d'Alexandre VII (5).

En 1722, il pourvoit à la vacance de la cure de Geer, en y plaçant un chanoine de Flône, reconnu par l'archidiacre de Hesbaye (6).

Le 31 janvier 1722, on relève la collation d'une prébende à l'abbaye de Flône, en faveur de Charles Delle Vaux prêtre (7).

Du 6 avril 1722 jusqu'au 14 mai 1725, il reçoit quatre novices à la profession (8).

Par ordonnance épiscopale, le monastère de Flône est soumis, en 1723, à la visite ordinaire, Joseph-Clément rappelle les décrets des visites antérieures et insiste sur leur application. Obéissance à l'abbé et tenue des comptes sont deux points essentiels (9).

L'abbé continue à gérer les rentes de l'abbaye (10).

JEAN-JÉROME DE SCHROOTS avait fait profession à l'abbaye, le 13 février 1708 (11). Dans leur assemblée capitulaire du 3 juillet 1725, les chanoines de Flône, au nombre de quinze, élurent Jean-Jérôme de Schroots, ex-curé de Neerheylissem (12). L'évêque confirma l'élection, le 11 juillet. Le nouvel abbé fit profession de foi, prononça le serment d'obéissance au Chapitre cathédral et à l'évêque et se soumit aux constitutions apostoliques d'Innocent X et d'Alexandre VII (13). En 1730, le pape Clément XII conféra à l'abbé de Schroots, le privilège de la mitre (14). L'abbé constate que les religieux du monastère, pourvus de cures, prétendent disposer librement des biens qui y sont attachés, sous prétexte que l'achat de meubles et l'entretien des maisons les y obligent (15). Les cures sont parfois briguées. Un candidat est refusé, car il n'y a aucune place vacante. Cependant, l'abbé de Flône avait admis deux séculiers pour desservir deux de ses paroisses (16). Le 27 août 1733, la cure de Geer est vacante. L'abbé y installe un des chanoines de son Chapitre (17). Il avait procédé de la même façon, le 9 septembre 1732, pour la collation de la paroisse d'Antheit (18). Au sein du monastère, l'abbé dut punir sévèrement un des chanoines,

(1) J. Helbig, *Les papiers de famille d'Englebert Fisen*, dans le *B. S. A. H.*, I, 37-39, Liège, 1881.
(2) A. É. L., *Flône*, reg. 11, fos 153 vo, 163 vo, 165, 166 vo, 167 vo ; 22 octobre 1694, 29 janvier 1714, 19 mai 1714, 2 novembre 1718, 20 novembre 1719.
(3) *Ms. Laloux.*
(4) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 198, fos 56-62 ; *Flône. Chartrier* ; A. Év. L., G. VI, 1.
(5) L. Lahaye, *Analyse des actes contenus dans les registres du scel de grâces (1702-1744)*, 96, Liège, 1921.
(6) A. Év. L., G. VI, 1.
(7) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 10 février 1722.
(8) *Ms. Laloux.*
(9) A. É. L., *Flône*, reg. 18 ; A. Év. L., G. VI, 2.
(10) A. É. L., *Flône*, reg. 11, fos 169 vo, 170 vo, 14 novembre 1722, 12 février 1723.
(11) *Ms. Laloux.*
(12) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 198, fos 142-149.
(13) A. Év. L., G. VI, 1.
(14) B. U. L., Ms. 2013, fos 1-4.
(15) A. Év. L., G. VI, 2.
(16) A. Év. L., G. VI, 2.
(17) B. U. L., Ms. 2013, fo 30 vo.
(18) B. U. L., Ms. 2013, fo 27.

Louis de Jaymaert, convaincu d'inconduite et condamné à un an de réclusion (1). L'abbé reçut à la profession, cinq novices et conféra les ordres mineurs à trois profès, en décembre 1736 (2). Quatre chanoines furent admis à la prêtrise (3).

CHARLES DELVAUX. A la mort de l'abbé de Schroots, le prieur Charles Delvaux et les chanoines de l'abbaye, au nombre de douze, élisent, le 28 novembre 1742, Pierre-Joseph Lemède, à l'abbatiat. Le 30 novembre, il renonce à sa charge. Une nouvelle assemblée capitulaire, réunie le 6 décembre, élit Charles Delvaux, qui est confirmé par l'évêque le 14 décembre (4). Le nouvel abbé est chargé par le pape Benoît XIV, de pourvoir à la vacance de la cure d'Opheylissem (5). A la mort du desservant de la cure de Saint-Sauveur à Pitet, le vicaire général reconnaît l'union des biens attachés aux cures de Pitet et de Dreye, dans les mains d'un même desservant (6). De 1744 à 1777, dix novices sont reçus à la profession (7). Quatre profès sont admis à la prêtrise, l'un d'entre eux est Joseph Pâquo, le futur abbé (8). Pour être reçu chanoine régulier, il fallait être de famille noble ou tout au moins équivalente (9). De 1753 à 1763, un conflit de juridiction, concernant les seigneuries de Clermont et de Saint-Séverin, opposa l'abbaye de Flône au collège des Jésuites (10). L'abbé Delvaux transforma les bâtiments de son abbaye au goût du jour, en y laissant pénétrer plus de lumière (11). On conserve à l'abbaye un beau portrait de cet abbé, peint par Latour en 1765. L'abbé porte le rochet, la mozette et le rabat noirs, l'aumusse grise sur le bras gauche. Il est coiffé d'une perruque et porte une barrette noire et une croix pectorale pendant à une chaîne dorée.

JOSEPH PAQUO. Le 18 janvier 1779, le Chapitre de Flône fixe un jour pour procéder à l'élection d'un nouvel abbé (12). Le prieur André Lescrinier et sept chanoines dont cinq desservent des cures sont présents à la réunion capitulaire du 9 février et y élisent Joseph Pâquo curé d'Engis, qui sera approuvé par l'évêque et le Chapitre cathédral, le 3 mars 1779 (13). Nous savons qu'il avait fait profession à l'abbaye, le 6 novembre 1764 et que le 8 décembre 1764, l'abbé de Flône lui avait conféré les quatre ordres mineurs (14). Pendant son abbatiat, il reçut à la profession six novices, depuis 1779 jusqu'à 1787. Il conféra les ordres mineurs à cinq profès et la tonsure cléricale à deux d'entre eux (15). Il poursuivit l'œuvre de bâtisseur de l'abbé précédent en construisant une orangerie, qui porte le millésime de 1784 (16). Sous son abbatiat, la discipline ecclésiastique se relâche. Le désordre règne non seulement au sein de l'abbaye de Flône mais les chanoines l'introduisent au monastère de la Paix-Dieu : l'abbesse s'en plaint et prend des mesures énergiques

(1) A. É. L., *Flône*, reg. 20.
(2) *Ms. Laloux.*
(3) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 19 janvier 1731, 19 mai 1731, 23 avril 1738, 10 mars 1739.
(4) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 199, f^os^ 41-47 ; A. Év. L., G. VI. 1.
(5) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 9 septembre 1746 ; *Ms. Laloux*, les desservants de la cure d'Opheylissem furent remplacés plus d'une fois sous le règne de l'abbé Delvaux, le 22 avril 1747, le 26 avril 1748 et le 21 juin 1770.
(6) *Flône. Chartrier*, 1753.
(7) *Ms. Laloux.*
(8) A. É. L., *Flône. Chartrier*, 22 mars 1749 ; 5 mai 1765 ; *Ms. Laloux.*
(9) G. VI. 2, témoignage de la veuve de Jean Collinet, en date du 30 janvier 1773.
(10) A. É. L., *Chambre des Comptes*, n^os^ 517, 520, 521 ; les n^os^ 516, 518 et 519 ont été brûlés.
(11) JANSEN, *op. cit.*, 64-66.
(12) B. U. L., Ms. 2013, f^o^ 92.
(13) Ms. 2013, f^os^ 95-98 ; A. Év. L., G. VI, 1.
(14) *Ms. Laloux.*
(15) *Ms. Laloux.*
(16) JANSEN, *op. cit.*, 66.

pour rétablir la discipline menacée tandis que l'abbé de Flône laisse toute liberté à ses chanoines (1).

La loi du 1er septembre 1796 mettait fin à l'existence de l'abbaye de Flône, dont les biens furent confisqués au profit de la République. L'État indemnisait les religieux par un bon de 15.000 francs (2). Ils étaient encore treize et il n'y avait pas de frères laïcs. Leur nom n'est pas cité. Nous avons cependant pu les identifier presque tous (3). L'abbé est Joseph Pâquo, que nous trouvons encore cité avec Antoine-François de Favereau et Jean-François de Wattecamps (4) dans l'acte de vente de la ferme de Geer, vendue le 16 avril 1799 (27 germinal an VII) (5). Antoine-François de Favereau était chanoine régulier de Flône et curé à Geer (6). Nicolas-Hubert-Jerôme Woot de Trixhe, chanoine régulier et proviseur de Flône est cité dans des actes du 10 juin 1794 et du 23 août 1795 (7). Lors de la vente de la ferme de Hottines, le 22 avril 1797 (2 floréal an V), plusieurs ex-religieux de Flône ont signé : ce sont Henri-André Lescrinier, ancien prieur, Pierre-François-Louis Dejaer, curé et prévôt à Hermalle (8). Le chanoine Lambert-Laurent L'Escrinier de Dutsele, cité en tant que curé d'Antheit, lors du Chapitre du 3 février 1779 et en 1789, (9) ne voulut pas prêter serment en 1797 (10). Il fut remplacé à la cure d'Antheit, par Jean-Théodore Barbière (11), cité comme chanoine de Flône en 1788 (12). Si le curé de Borsu est toujours le même qu'en 1779, il s'agit du chanoine Jean-Baptiste-Maximilien de Martial (13). La R. M. Jansen cite le nom du chanoine Pascal Jamart, curé à Dreye (14). Deux membres du Chapitre de Flône, présents lors de l'élection de l'abbé Pâquo ne sont plus cités dans la suite : ce sont les chanoines Jean-Pierre-Jérôme-François-Guillaume de Donceel et Antoine-Léopold de Mangeer (15). Les biens de l'abbaye étant devenus biens nationaux, l'abbaye fut mise en vente, sauf l'église qui resta uniquement paroissiale. L'aile de la prélature avec l'orangerie devenant maison pastorale et certaines annexes furent affectées aux écoles. Le citoyen Pâquo ex-abbé racheta les bâtiments abbatiaux, pour la somme de 15.587 livres, 5 sols. Il racheta aussi les fermes que l'abbaye avait à Flône, Amay et Hottine (16).

Il ne subsiste rien de l'abbaye médiévale, car le monastère avait été complètement reconstruit au XVIIe siècle. L'église, à une seule nef, (1658-1666), conserve plusieurs pierres,

(1) De Villenfagne, *Recherches sur la ci-devant principauté de Liège*, II, 221-222, Liège, 1817.

(2) J. Halkin, *Relevé des corporations religieuses du Département de l'Ourte supprimées par la loi du 15 fructidor an IV*, dans le *B. S. A. H.*, XII, 234, Liège, 1900.

(3) A. É. L., *Fonds Français*, liasse 485. *État nominatif des corporatons régulières* auxquelles les bons ont été délivrés, en vertu de la loi du 15 fructidor an IV, par le citoyen Mélotte. Les noms ne sont pas cités. Monsieur Delatte, conservateur aux Archives de Liège, nous a aidée à les déceler.

(4) Jean-François de Wattecamps est cité le 28 novembre 1789, à propos d'un accensement, voir A. É. L., *Notaires. J. J. Wesmael, 1777-1796*, n° 249.

(5) A. É. L., *Biens nationaux*, reg. 2, acte 137.

(6) Cité dans un acte du 23 avril 1787, relatif à une engagère de terres, A. É. L., *Cour de justice de Geer. Œuvres*, reg. 4, 1771-1794.

(7) A. É. L., *Notaires. Wesmael*, 1777-1796, n° 233 et 245.

(8) A. É. L., *Biens nationaux*, reg. 2, n° 167.

(9) B. U. L., Ms. 2013, f° 93.

(10) J. Dupierry, *Antheit*, 36 et 57, Huy, 1938.

(11) J. Dupierry, *op. cit.*, 57.

(12) A. É. L., *Notaires. Wesmael*, 1777-1796, n° 154.

(13) B. U. L., Ms. 2013, f° 93, Chapitre général du 3 février 1779.

(14) Jansen, *op. cit.*, 69. Jamart ne prêtera pas le serment républicain, voir J. Dupierry, *op. cit.*, 57.

(15) B. U. L., Ms. 2013, f° 93 et 95. — Donceel est cité toutefois comme curé de Borsu en 1789.

(16) P. Clerx, *Liste des églises et couvents de la province de Liège et de quelques biens qui en dépendent, vendus comme propriétés nationales du 1er ventôse an V (22 février 1797) au 1er juillet 1808*, dans le *B. I. A. L.*, XVI, 491, Liège, 1881.

tombales d'abbés du XVI[e] siècle (1) et son mobilier du XVII[e] siècle. Un bâtiment à trois ailes y est accolé sans former toutefois un quadrilatère avec l'église. Il date de 1660 à 1670. Le palais abbatial (1769) lui fait suite. Au nord de l'église, on voit la brasserie (environ 1550) et les autres communs, colombier, grange (de 1617 à 1619). L'ensemble presque intact forme un charmant exemple de petite abbaye du XVII[e] siècle.

(1) S. COLLON-GEVAERT, *Les pierres tombales de l'abbaye de Flône*, dans le *B. I. A. L.*, LXVII, 193-214, Liège, 1950; SAUMERY, *Délices*, I, 363-366.

ABBAYE
DE
NEUFMOUSTIER A HUY

Nova ecclesia (vers 1130), Ecclesia sancti Johannis Baptiste (1130), Ecclesia sanctissimi Sepulchri Domini beatique Johannis Baptiste (1146), Ecclesia beati Johannis Baptiste (1160, 1178), Ecclesia sancti Johannis (1184) ; Novum monasterium (1188, 1212, 1227, 1248, 1255, etc.), Nuefmostier (1273), Nue mostier (1293), Noié mostier (1318), Nuefmoustier (1349), Nuefmostier (1399, 1405), Noefmostier (1452, 1501), Nueffmoustier (1550), Nouxmostir (1604), IX mostier (1611), Neumostiers (1656), Neumostier (1710), Neumostié (1751), Neufmoustier (1780).

SOURCES : Aux Archives de l'État à Liège on trouvera dans le fonds de *Neufmoustier* : 1°) le *Chartrier* contenant 590 pièces ou transfixes, en majorité des originaux, de 1125 à 1749 ; 2°) trois petits cartulaires (dont un en double exemplaire) étudiés par **G. Kurth**, *Documents historiques sur l'abbaye de Neufmoustier près de Huy*, dans le *B. C. R. H.*, 5e série, II, 39-67, Bruxelles, 1892. Le premier est du XVe siècle (n° 12 de l'inventaire actuel), le second du XVIe (n° 13), le troisième du XVIIe (nos 14 et 14 bis) (1) ; ils contiennent des copies de quelques chartes, de divers textes liturgiques, et des notes ajoutées par le chanoine **Maurice de Neufmoustier** (XIIIe siècle) à la chronique de **Gilles d'Orval** ; 3°) un stock ou registre aux actes de constitution de rentes, commencé en 1555 et continué aux XVIIe et XVIIIe siècles (actes de 1383 à 1719), n° 15 ; un fragment de stock du XVe siècle (actes de 1437 à 1482), n° 16 ; quatre registres aux baux, 1546-1780, n° 18-21 ; cinq registres aux rôles et aux plaids de la cour jurée, 1590-1709, nos 35-39 ; 4°) un registre et deux cahiers contenant des extraits faits au XVIIe siècle dans l'obituaire cité plus bas, et complétés jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, n° 31-33 ; 5°) divers documents de comptabilité (130 pièces telles que comptes, reçus, répertoires de biens, registres aux payements des cens et rentes), n° 41-170 ; 6°) 70 portefeuilles de titres et de pièces de procédure relatifs aux biens, classés dans l'ordre alphabétique des localités, 1183-1788, nos 171-241 ; 7°) huit recueils de pièces relatives à l'administration spirituelle et temporelle de l'abbé, 1212-1778, nos 23-30.

Les documents signalés sous les nos 1°, 2° (sauf les textes liturgiques et littéraires), 3° (sauf les registres de la cour jurée), et 6° ont été analysés par **G. Hansotte**, *Inventaire analytique des archives du Neufmoustier*, 1948, en manuscrit aux Archives de l'État à Liège. Il existe de plus, dans les archives même de l'abbaye un inventaire analytique par localités, en trois volumes, datant de la fin du XVIIIe siècle (nos 1, 2, 3).

Dans le *Fonds Ghysels*, (portefeuille n° 16), on trouve un état des aliénations faites en 1783 (pièce n° 257), et un bail du bien de La Motte en 1773 (n° 579). Les archives du *Vicariat Général* (n° 7) comptent trois visites canoniques du monastère (1635, 1641, 1645), des statuts (XVIIe siècle), une lettre des chanoines Vinamont et de Marchin (XVIIe siècle), une lettre de l'abbé de Jaymaert (1732).

(1) Le classement actuel des archives du Neufmoustier aux A. É. L. est l'œuvre de A. Tihon ; l'inventaire actuellement en usage a été rédigé, après récolement en 1948, par G. Hansotte.

Au Musée Archéologique Liégeois est déposé l'Obituaire du Neufmoustier, légué à la Ville de Liège par Joseph Grandgagnage le 27 mars 1877 (1). Ce document, dont on trouvera une description et une étude critique dans l'ouvrage de M. Ch. Dereine (2), contient des notices transcrites entre 1130 et la fin du XVIII[e] siècle, le plus souvent contemporaines du personnage qu'elles commémorent. On en a publié une traduction que nous citons plus loin.

Aux Archives de l'Évêché de Liège existe un dossier concernant le conflit qui opposa l'abbé de Ponty de Pontillas à la communauté, en 1763 (G. VI. 17).

Les Archives de l'État à Namur conservent, dans le fonds *Famille de Gaiffier* (n° 82), plusieurs documents relatifs au Neufmoustier (1573-1735).

La Bibliothèque du Séminaire de Namur dispose d'un inventaire des archives de l'abbaye, XVIII[e] siècle (Ms. 41).

A la Bibliothèque de l'Université de Liège, on trouve : 1) une copie de l'inventaire ancien, faite au XIX[e] siècle (Ms. 1518) ; 2) une notice dans l'ouvrage inédit de **F. N. J. B. Delvaulx**, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du pays et du diocèse de Liège*, II, 505-508, (Ms. 1016) ; 3) une autre notice dans le Ms. Van den Bergh, 188, f[os] 896-899.

A la Bibliothèque Royale à Bruxelles, on consultera le Ms. 6591, f[os] 1-8.

Les sceaux du Neufmoustier sont relativement peu nombreux. Aucun de ceux que nous connaissons n'est en bon état.

Le plus ancien est connu par quatre empreintes appendues : *a)* à une charte du Neufmoustier datée du 1[er] février 1272. n. s. (*Neufmoustier, Chartrier*, n° 19) ; *b)* à une autre charte du Neufmoustier, du 21 juin 1277 (*Neufmoustier, Chartier*, n° 22) ; *c)* à une charte de l'abbaye du Val Saint-Lambert, du 22 juillet 1259 ; *d)* à une autre charte de la même abbaye, du 7 février 1331 n. s. De forme circulaire il représente saint Jean-Baptiste en buste, tenant des deux bras, devant sa poitrine, un disque où figure l'Agneau Mystique. La légende, inscrite en pourtour du champ, est dégradée et illisible sur les quatre exemplaires conservés.

Le deuxième sceau, en navette, représente deux personnages debout côte à côte sous un dais gothique très dégradé. On reconnaît à gauche saint Jean-Baptiste en chasuble gothique, tête nue, nimbé, tenant de la main gauche un disque où s'inscrit une figure de l'Agneau Mystique. A droite, saint Lambert, en vêtements épiscopaux, tient de la main droite le livre qui est son attribut habituel. La légende est illisible. Ce sceau est appendu à une charte du 26 juin 1507 (*Neufmoustier, Chartrier*, n° 390).

Le troisième sceau, dont nous possédons deux empreintes (chartes du 17 décembre 1554 et du 13 avril 1568 ; *Neufmoustier, Chartrier*, n[os] 510 et 552) représente également saint Jean-Baptiste à gauche, et saint Lambert à droite. Le dais est remplacé par deux niches contiguës occupées chacune par l'un des deux saints. La pointe de la navette, brisée dans les deux cas, semble avoir été occupée par un blason abbatial surmonté d'une crosse encore visible. La légende est, dans les deux exemplaires, presque entièrement effacée.

Un dernier sceau est plaqué sur un acte du 7 juin 1592 (*Neufmoustier, Chartrier*, n° 552). Il est très abîmé. On y distingue encore saint Lambert, debout sous un portique formé d'un entablement reposant sur deux colonnes doriques. Sous ce portique s'ouvre un arc en plein cintre reposant sur deux pilastres du même ordre. Dans la pointe de la navette, on distingue un écu armorié.

Certaines des sources de l'histoire du Neufmoustier ont fait l'objet d'une analyse ou d'une édition. **D. D. Brouwers**, *Inventaire sommaire des Archives de l'abbaye de Neufmoustier*, s. l. n. d. ; **G. Kurth**, *Documents historiques sur l'abbaye de Neufmoustier près de Huy* dans le *B. C. R. H.* 5[e] série,

(1) Renseignement communiqué par M. J. Philippe, Conservateur du Musée Archéologique Liégeois.

(2) Ch. Dereine, *Les chanoines réguliers au diocèse de Liège avant saint Norbert*, 145, 157, Bruxelles, 1952.

II, 39-67, Bruxelles, 1892 ; étudie les trois cartulaires conservés aux A. É. L. ; **J. F. Niermeyer**, *Onderzoekingen over luikse en maastrichtse oorkonden en over de Vita Balderici episcopi leodiensis*, 36, 134-137, 144, Groningen, 1935, regarde comme faux le « Privilège des Croisés » conservé dans le chartrier de l'abbaye ; **J. Paquay**, *Documents pontificaux concernant le diocèse de Liège*, 147-148, Liège, 1936, édite la bulle du 15 mars 1179, dans le chartrier aux A. É. L. ; **E. Poncelet**, *Actes des princes-évêques de Liège. Hugues de Pierrepont, 1200-1229*, n° 250, Bruxelles, 1946, édite un acte de 1227, conservé dans le chartrier ; **E. Schoolmeesters**, *Le cardinal Hugues de Saint-Cher en Belgique*, dans *Leodium*, XI, 60-63, Liège, 1912, édite une charte du 12 mars 1253, dans le cartulaire A ; **A. Delescluse** et **D. D. Brouwers**, *Catalogue des actes de Henri de Gueldre, prince-évêque de Liège*, 239 et 292, Bruxelles, 1900, éditent deux chartes délivrées par Henri de Gueldre au Neufmoustier, d'après les archives de l'abbaye ; **A. Wauters**, *De l'origine des libertés communales en Belgique*, 227, Bruxelles, 1869, édite une charte du 16 août 1273, d'après le chartrier de l'abbaye ; *Nécrologe de l'abbaye de Neufmoustier de l'ordre des chanoines réguliers de saint Augustin* dans les *A. C. H. S.*, V, 280-303 ; VI, 101-143, Huy, 1883-1884 : Traduction française de l'obituaire conservé au Musée Curtius ; *Notes : Pierre l'Ermite et sa statue, un ancien manuscrit, Pierre l'Ermite*, dans le *B. I. A. L.*, I, 297-312. Liège, 1852 ; note sur l'obituaire ; édition du texte de l'anniversaire de Pierre l'Ermite ; **J. Brassinne**, *Le premier historien de Huy, l'œuvre de Maurice de Neufmoustier*, dans le *B. S. A. H.*, XII, 111-144, Liège, 1900, publie les notes de Maurice sur l'histoire du monastère.

Au point de vue épigraphique, nous citerons **L. Naveau**, *Analyse du recueil d'épitaphes de Jean-Gilles et de Jacques-Henri Lefort*, Liège, 1899, qui publie six épitaphes du Neufmoustier ; **L. Halkin**, *Les deux inscriptions du tombeau de Pierre l'Ermite à Huy*, dans le *B. S. A. H.*, XXXII, 1-12, Liège, 1946.

L'ouvrage *Gallia christiana*, éd. **P. Piolin**, III, 1002-1003, Paris, 1876, rappelle la fondation par Pierre l'Ermite et donne une liste, sujette à caution, des prieurs et des abbés ; **Saumery**, *Les Délices du Pays de Liège*, II, 1e, 78-81, Liège, 1740 : description du site et des bâtiments, bref historique du monastère, liste, très sujette à caution, des abbés, de Herman à Henri-Ferdinand de Jaymaert ; **J. P. R. Stéphani**, *Mémoires pour servir à l'histoire monastique du Pays de Liège*, éd. **J. Alexandre**, I, 74-78, Liège, 1876 ; quelques notes et quelques textes empruntés au nécrologe de l'abbaye, à la *Gallia Christiana* et aux chroniques, de Gilles d'Orval, Albéric de Trois-Fontaines, Impens et Mélard ; **J. Daris**, *Notes historiques sur Huy*, dans les *A. H. E. B.*, XIV, 72-74, Louvain, 1877 : très bref historique de l'abbaye et des bâtiments, des origines à 1858, reproduit dans les *Notices*, VIII, 175 ; **R. Dubois**, *Les Rues de Huy*, 440-448, Huy, 1910 : quelques renseignements, pas toujours très sûrs, sur Pierre l'Ermite et l'abbaye ; **J. Coenen**, *Les neuf premiers monastères de la région hutoise. VI : Abbaye de Neufmoustier*, dans les *A. C. H. S.*, XX, 103-169, Huy, 1926 : historique du monastère, sans grande originalité ; description archéologique des bâtiments : **L. Schoenmackers**, *Pierre l'Ermite et le Neufmoustier*, dans les *A. C. H. S.*, XXI, 59-76, Huy, 1927 : quelques renseignements sur Pierre l'Ermite, l'histoire du Neufmoustier et les bâtiments conventuels ; **Ch. Dereine**, *Les chanoines réguliers au diocèse de Liège avant saint Norbert*, dans *Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres, Mémoires in-8°*, 80-82, 137-169, 259-260, Bruxelles, 1952, étude critique de l'obituaire, de l'épitaphe de Pierre l'Ermite, de la charte d'Alexandre de Juliers (1130), du « Privilège des Croisés » ; histoire des origines ; histoire du prieuré avant 1208 ; bibliographies de Pierre l'Ermite et de Maurice de Neufmoustier, que nous mettons donc dans cette notice ; **Ch. Dereine**, *Pierre l'Ermite le saint fondateur du Neufmoustier à Huy*, dans *La Nouvelle Clio*, V, 427-446, Bruxelles, 1953 ; **S. Balau**, *Les sources de l'histoire de Liège au Moyen Age*, 467-475, Bruxelles, 1903 : rappel de la biographie de Maurice de Neufmoustier, analyse de l'œuvre ; **A. Tihon**, *Les rapports entre l'abbé et les chanoines du Neufmoustier*, dans les *Mélanges Charles Moeller*, II, 168-174 : brève histoire d'un conflit entre Nicolas de Maves et ses confrères, et des capitulations jurées par ses successeurs, au sujet du partage des revenus conventuels ; **J. Daris**, *Notes historiques : l'abbaye de Neufmoustier*, dans les *Notices*, XVII, 55-56, Liège, 1899 : très bref historique des abbatiats de Théodore Eustache de Ponty, 1749-1775, et de François-Joseph-Ignace de Lemède, 1776-1795 ; **R. Dubois**, *Les deux derniers abbés du Neufmoustier*, dans les *A. C. H. S.*, XIV, 121-144, Huy, 1903 : histoire des abbatiats

de T. E. Eustache de Ponty ; **R. Dubois**, *Essai d'iconographie hutoise, 1594-1900*, dans les *A. C. H. S.*, XXI, 79-325, Huy, 1927, n° 81 : vue de l'abbaye en 1789 ; n° 258 : vue du château (ancienne abbaye) en 1886 ; n° 269 : une des plus anciennes photographies du château, 1891 ; **J. Brassinne**, *Inventaire archéologique de l'ancien Pays de Liège. CII : Base en marbre noir de Theux*, dans la *C. A. P. L.*, XIX, 25-28, Liège, 1928, décrit un vestige d'un monument érigé au Neufmoustier sous l'abbatiat de Léonard de Theux, 1546-1569, (actuellement au Musée diocésain de Liège).

Iconographie : Neufmoustier est représentée par un petit nombre de dessins et de photographies. On aperçoit l'église sur la vue cavalière de la ville de Huy publiée dans les ouvrages de **G. Braun** et **F. Hogenberg**, *Théâtre des cités du monde*, Francfort, 1574, et *Theatrum urbium et civitatum orbis terrarum*, Cologne, 1572-1616. On possède encore : des vues par Fayn (1789), Bodart (*Le Globe illustré*, 12 septembre 1886), Jean Gougnart (1891) ; des photographies anciennes, dont une a été publiée dans le *Bulletin du Touring Club* du 15 août 1941.

* * *

La tradition et l'histoire critique s'accordent pour reconnaître en Pierre l'Ermite le fondateur du Neufmoustier. On sait aujourd'hui, grâce aux recherches de M. Ch. Dereine (1) que Pierre, en quittant la Terre Sainte, après la mi-août 1099, emportait un privilège d'Arnould, patriarche de Jérusalem, qui autorisait les croisés, empêchés de se rendre en Palestine pour des raisons graves, de remplir leur vœu sans quitter leur pays. Le prédicateur amiennois vint s'établir à Huy, où il avait peut-être déjà résidé avant la Croisade, et y entreprit la construction d'une église avec l'aide de la population.

Autour de ce sanctuaire encore inachevé, se constitua bientôt, et spontanément, une petite communauté religieuse, dont les membres, des hommes et des femmes, ne tardèrent pas à régler leur existence d'après l'*ordo sancti Augustini*.

Pierre l'Ermite n'occupa aucune dignité dans la nouvelle organisation. Il mourut le 8 juillet 1115 et fut inhumé auprès du temple dont il avait jeté les fondements.

* * *

JEAN, premier prieur, poursuivit l'œuvre de Pierre l'Ermite. Dès cette époque se posait la question de définir le statut canonique du jeune prieuré à l'égard de la collégiale Notre-Dame de Huy, possesseur des droits archidiaconaux sur toute la région hutoise. A l'occasion de la dédicace de l'église conventuelle, à laquelle il procéda le 21 septembre 1130, l'évêque de Liège Alexandre de Juliers précisa que Notre-Dame conserverait tous ses privilèges paroissiaux et exercerait sur le Neufmoustier la juridiction que la cathédrale Saint-Lambert à Liège détenait sur les collégiales liégeoises. L'évêque compléta son œuvre par diverses libéralités : il affranchit des dîmes le terrain où s'élevait le prieuré et lui fit don de quatre manses à Tihange et des droits de pêche sur les deux rives de la Meuse, en aval de Huy.

Jean mourut en 1146.

LIÉTARD, son successeur, vit s'accroître le patrimoine de son église grâce aux libéralités du comte Hugues de Dasbourg et à l'acquisition de divers biens à Petitbois et Vierset. Son priorat fut marqué encore par la seconde dédicace de l'église (2). Il décéda en 1164.

(1) DEREINE, *Chanoines*, 137-169.

(2) D'après une note de Maurice de Neufmoustier insérée dans la *Chronique* d'Albéric de Troisfontaines (*M. G. H. SS.*, XXIII, 830).

ARNOULD organisa la translation au Neufmoustier des corps de deux martyrs de la légion thébaine, que conservait jusqu'alors la collégiale de Bonn. Il établit un lien de fraternité entre son prieuré et la collégiale Saint-Paul de Liège. Il mourut en 1173.

WÉZELIN obtint du pape Alexandre III, le 15 mars 1179, une bulle confirmant à sa maison la possession de ses biens et la jouissance de divers privilèges : exemption des dîmes sur les terres exploitées par les chanoines eux-mêmes, permission de chanter l'office en secret en période d'interdit général, libre élection du prieur au scrutin majoritaire, soumission directe à l'évêque de Liège pour le spirituel. Le domaine foncier du monastère est, dès cette époque, constitué de manière à peu près définitive. Il comprend des terres situées en Condroz (à Clavier, Modave, Vierset, Tihange et Terwagne), en Hesbaye (à Villers-le-Bouillet, Seraing-le-Château, Lens-sur-Geer, Lamontzée), et à Huy même. Le prieur exerçait au surplus des droits sur les églises de Castert, d'Éneilles, et deux églises hutoises, Saint-Nicolas-au-Pont et Saint-Étienne. Une grande partie des terres domaniales semblent avoir été exploitées, à cette époque, par les convers dont une partie séjournaient donc dans les diverses possessions de la maison. Du moins, la présence d'un certain nombre de « frères » à la ferme de Petitbois est-elle attestée en 1188 (1). Le nom de « Converterie » porté jusqu'à la fin de l'ancien régime par les deux charruages de Villers-le-Bouillet et de Seraing-le-Château semble indiquer que ces deux exploitations rurales furent également confiées primitivement à des convers.

Le prieur Wézelin se retira au monastère de Castert en 1196, pour des raisons inconnues.

RENIER DE JENEFFE aurait obtenu sa charge par simonie ; il l'exerça seulement pendant trois mois.

FRANCON, chanoine de Saint-Gilles à Liège et ancien chanoine de la cathédrale Saint-Lambert, mourut peu de temps après avoir accédé à la dignité priorale.

RENIER, originaire de Huy, et qualifié de *physicus*, céda la place en 1208 au premier abbé, qui suit.

ALEXANDRE DE HORION, qui était le fils du chevalier Renier de Horion et d'Agnès son épouse (2), devint abbé au Neufmoustier lorsque le prieuré fut érigé en abbaye par l'évêque de Liège, Hugues de Pierrepont, c'est-à-dire le 15 août 1208. Bien qu'admis à porter la crosse, Alexandre et ses successeurs continuèrent à occuper dans l'ordre des préséances, la place qui avait été dévolue aux prieurs (3). Cependant, la jeune abbaye prétendit exercer le droit de sépulture, jusqu'alors réservé au Chapitre de Notre-Dame de Huy. Excommuniés, les chanoines en appelèrent au pape Innocent III. Les arbitres désignés par celui-ci reconnurent au Neufmoustier les droits que leur avait déjà concédé une coutume ancienne (4). L'abbatiat d'Alexandre de Horion fut marqué encore par diverses tractations avec l'abbaye d'Aulne (5). Le 2 juin 1230, l'évêque de

(1) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 10.

(2) M. YANS, *Les échevins de Huy*, 8.

(3) BRASSINNE, *L'œuvre de Maurice de Neufmoustier*, 139 ; DERBINE, *Chanoines*, 168 ; É. PONCELET, *Actes du prince-évêque de Liège Hugues de Pierrepont*, 264.

(4) DERBINE, *Chanoines*, 168 ; A. É. L., *Neufmoustier. Chartrier*, nos 11, 12.

(5) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 13 ; L. DEVILLERS, *Description analytique de cartulaires et de chartriers*, I, 164.

Liège, Jean d'Eppes, vint présider un synode dans les locaux de la nouvelle abbaye (1). Alexandre de Horion mourut le 29 mars 1236 (2).

HERMAN. A l'abbé Alexandre succéda un de ses parents, Herman, élu le 24 juin 1236, après plusieurs mois de discussion (3). C'est sous son abbatiat qu'à l'initiative du chanoine Maurice, les restes de Pierre l'Ermite furent transférés solennellement dans la crypte de l'église conventuelle, le 16 octobre 1242 (4). L'abbé eut aussi à lutter contre les tentatives de certains qui cherchaient à disposer à leur gré des prébendes et des bénéfices qui dépendaient de sa maison : il fut contraint, en 1248, de réclamer la protection du Souverain Pontife pour sauvegarder son indépendance (5). L'obituaire fixe son décès au 25 février (6), peut-être en l'année 1252 (7).

ROBERT délivra, comme abbé du Neufmoustier, diverses chartes en 1256 (8), 1264 (9) et 1265 (10). Le 8 août 1264, il donne un *vidimus* d'une charte du marquis de Namur, Pierre de Courtenay (11). En 1260, le pape Alexandre IV prit sous sa protection l'abbaye dont il avait le gouvernement (12). L'abbé Robert mourut le 18 décembre (13), en 1269, d'après son épitaphe (14).

BAUDOUIN, prieur du Neufmoustier en 1259 (15), apparaît en qualité d'abbé le 1er février 1272 (16). Son anniversaire était célébré le 17 août (17).

ADAM. C'est sous l'abbatiat de ce prélat, le 16 août 1273, que fut vendu à la ville de Huy le droit de tenir une foire le 21 septembre de chaque année, droit qui était jusqu'alors la propriété de l'abbaye (18). Adam est encore cité dans une charte du 21 juin 1277 (19). Il serait mort en 1280 (20).

ROBERT. Sous l'abbatiat de ce prélat, le 22 février 1287, les propriétés de l'abbaye furent

(1) Brassinne, *Neufmoustier*, document n° XXVI.

(2) Brassinne, *Neufmoustier*, document n° XXVIII ; Musée Curtius, *Obituaire du Neufmoustier*, à la date. — Alexandre de Horion est encore cité dans une charte de l'abbaye d'Affligem (vers 1210).

(3) Brassinne, *Neufmoustier*, document n° XXVIII.

(4) Brassinne, *Neufmoustier*, document n° XXXI ; *Obituaire*, 16 novembre.

(5) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 14 ; Cfr aussi un acte de janvier 1238 n. s., relatif à une rente due par l'abbaye à la cathédrale Saint-Lambert (S. Bormans et E. Schoolmeesters, *Cartulaire de Saint-Lambert*, I, 397).

(6) *Obituaire*, à la date.

(7) *Neufmoustier*, reg. 31, f° 5.

(8) J. G. Schoonbroodt, *Inventaire analytique et chronologique des Archives de l'abbaye du Val-Saint-Lambert*, 88, n° 249.

(9) A. É. L., *Neufmoustier. Chartrier*, n° 18.

(10) É. Poncelet, *Le monastère de Bernardfagne*, dans le *B. S. A. H.*, XIII, 214.

(11) *A. H. E. B.*, X, 278.

(12) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 17.

(13) *Obituaire*, à la date.

(14) Naveau, *Épitaphes*, 152. Cette épitaphe pose des problèmes : en fixant le jour du décès au 20 décembre (veille de la Saint-Thomas), et en faisant de Robert le quatrième abbé du Neufmoustier, elle paraît contenir des erreurs. De plus, elle n'est vraisemblablement pas contemporaine de l'abbé Robert.

(15) Schoonbroodt, *Val-Saint-Lambert*, 92, n° 260.

(16) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 19.

(17) *Obituaire*, à la date.

(18) *Neufmoustier. Chartrier*, nos 20, 21 ; A. Wauters, *Libertés communales*, 227 ; A. Delescluse et D. D. Brouwers, *Catalogue des actes de Henri de Gueldre*, 115.

(19) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 22.

(20) *Neufmoustier*, reg. 81, f° 5.

réparties en deux manses. Celui de la communauté fut confié à un comité de deux chanoines élus pour un an. Cette réforme semble avoir été rendue nécessaire par la mauvaise gestion financière de l'abbé (1). Vers la même époque, le monastère, renonçant au faire-valoir direct, commença à affermer une partie au moins de son domaine (2). L'abbé Robert vivait encore en 1298 (3).

SIMON D'OCHAIN. Fils d'Everwin, seigneur d'Ochain, et de Marjules, fille de Wautier de Barse, avoué de Huy (4), Simon d'Ochain était chanoine au Neufmoustier en 1276 (5) et prévôt en 1293 (6). Il figure comme témoin, avec le titre d'abbé du Neufmoustier, dans un acte de l'évêque de Liège, Thibaut de Bar, daté du 9 juillet 1307 (7). D'après l'obituaire, son décès survint le 9 mars 1314 (8).

GODEFROID dit **CABOCE** est cité comme abbé du Neufmoustier le 28 octobre 1316 et le 4 février 1317 (9). Son anniversaire était célébré le 6 août (10).

SIMON II D'OCHAIN paraît être le fils de Gérard, sire d'Ochain et d'Agnès de Warfuzée. Il serait donc le neveu de son prédécesseur Simon Ier d'Ochain (11). Sa plus ancienne mention comme abbé du Neufmoustier remonte au 26 septembre 1324 (12). Il est encore cité en 1329 (13), 1331 (14), 1340 (15) et 1344 (16). Le 8 août 1343, il vidima la Paix de Hainaut conclue entre l'évêque de Liège et le duc de Brabant (17). C'est sous son abbatiat que fut confirmée définitivement l'indépendance de son monastère vis-à-vis de la collégiale Notre-Dame de Huy : une sentence arbitrale du 16 juin 1335 reconnut à l'abbaye le droit d'administrer les sacrements et d'accorder la sépulture à ses choraux, aux maîtres et aux élèves séculiers de ses écoles (18). Simon II décéda le 5 mai, au plus tôt en 1345 (19).

CONON LARTÉSIEN. Chanoine du Neufmoustier avant 1328 (20), Conon était le fils de Clément Lartésien et d'Anne N... (21). A en juger par les alliances contractées par ses sœurs

(1) A. É. L., *Neufmoustier. Chartrier*, n° 24 ; A. Tihon, *Les rapports*, 173.
(2) *Neufmoustier. Chartrier*, n°s 27-28.
(3) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 28.
(4) C. de Borman, A. Bayot et E. Poncelet, *Œuvres de Jacques de Hemricourt*, II, 314, 461.
(5) Schoonbroodt, *Val-Saint-Lambert*, 127, n° 350.
(6) Schoonbroodt, *Val-Saint-Lambert*, 148, n° 396 ; *Neufmoustier. Chartrier*, n° 27.
(7) C. Piot, *Documents relatifs à l'abbaye de Solières*, pièce XVI, dans le *B. C. R. H.*, 5, IV, 37-41.
(8) *Obituaire*, à la date.
(9) É. Poncelet, *Le livre des fiefs de l'église de Liège sous Adolphe de La Marck*, 17, 98.
(10) *Obituaire*, à la date. D'après le recueil d'épitaphes de Lefort (Naveau, *Épitaphes*, 152), il serait mort en 1309, date évidemment fausse.
(11) Nous savons qu'il était l'oncle de Jean de Jemeppe (*Neufmoustier. Chartrier*, n° 36), qui était lui-même le neveu de Wautier de Paire (*Ibid.*). Selon l'hypothèse la plus vraisemblable, ce Wautier serait le seigneur d'Ochain, mort en 1311 (De Borman et Poncelet, *Œuvres de J. de Hemricourt*, II, 314) et ce Jean serait Jean II, seigneur de Jemeppe et d'Humain, mort vers 1370 (A. É. L., *Ms. Lefort*, I, 17, f° 11). Cfr aussi *Neufmoustier. Chartrier*, n° 58.
(12) É. Poncelet, *Le livre des fiefs*, 58.
(13) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 32.
(14) *Neufmoustier. Chartrier* n° 36.
(15) Schoonbroodt, *Val-Saint-Lambert*, 178, n° 475.
(16) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 36.
(17) M. Yans, *Le texte hutois de la Paix de Hainaut*, dans les *A. C. H. S.*, XXIV, 22-46, Huy, 1951.
(18) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 33 ; reg. 23, à la date.
(19) *Obituaire*, à la date.
(20) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 31.
(21) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 31 ; *Obituaire*, 6 février.

avec des représentants des familles de Monroyal, de Fronville et Le Norman, il devait appartenir au patriciat hutois (1). Seul, l'obituaire de son abbaye, dans une note relative à l'anniversaire de sa mère, le mentionne comme abbé. Son abbatiat se situe nécessairement entre celui de Simon II d'Ochain et de Wautier de Tihange, soit approximativement, de 1345 à 1350.

WAUTIER DE TIHANGE était encore prieur le 6 décembre 1349 (2). Son avènement se situe donc au plus tôt au début de 1350. Sa mort survint le 30 décembre 1351 (3). Peut-être était-il le fils de Wautier de Tihange qui est cité dans une charte du Val-Saint-Lambert, en 1276 (4). Dans ce cas, il serait le petit-neveu de l'abbé Simon Ier d'Ochain, et le cousin de Simon II (5).

GUILLAUME DE HUMAIN. Fils de Wautier ou Wathelet de Hosdent, maire de Humain et d'Agnès N... (6), ce prélat fut désigné comme abbé par le pape Innocent VI, le 19 février 1352, de préférence à Rasse de Sem qu'avait élu une partie de la communauté (7). Le 8 juin 1355, il accomplit sa visite *ad limina* pour les trois années écoulées depuis son élévation à la dignité abbatiale (8). Dès les premiers mois de son abbatiat, il avait été chargé par l'évêque de Liège de faire la visite canonique de l'hôpital Saint-Germain à Huy, et il avait doté cette maison d'un nouveau règlement (9). Une mission analogue lui fut confiée en 1373, par le pape Grégoire XI, auprès de la communauté de Moustier-sur-Sambre (10). En 1378, à la mort de Jean d'Arckel, évêque de Liège, Guillaume de Humain fut chargé avec plusieurs autres dignitaires, d'aller demander à Rome, au pape Urbain VI, la confirmation de l'évêque élu, Eustache Persand de Rochefort (11). Devant le refus d'Urbain VI, les ambassadeurs liégeois se tournèrent vers le pape d'Avignon, Clément VII (12). Guillaume de Humain fut ainsi l'un des premiers ecclésiastiques liégeois ralliés au schisme avignonnais et Clément VII ne tarda pas à lui témoigner ouvertement sa confiance (13). Guillaume de Humain rendit l'âme le 25 septembre 1394 (14).

HUGUES DE VERNOY. L'abbatiat de ce prélat fut de courte durée. Chanoine au Neufmoustier avant 1388 (15), il n'est pas sûr qu'il ait été élu au lendemain de la mort de son prédécesseur. En effet, cité pour la première fois dans un acte du 30 mai 1395 (16), il n'entreprit d'obtenir

(1) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 31 ; M. YANS, *Les échevins de Huy*, 22, 88.
(2) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 36.
(3) *Obituaire*, à la date. L'année de son décès nous est fournie par la date d'avènement de son successeur.
(4) SCHOONBROODT, *Val-Saint-Lambert*, 127, n° 350.
(5) DE BORMAN et PONCELET, *Œuvres de Jacques de Hemricourt*, II, 314.
(6) *Neufmoustier. Chartrier*, nos 63 et 95 ; reg. 30, 2 juillet 1358 et 8 février 1362.
(7) U. BERLIÈRE, *Suppliques d'Innocent VI, 1352-1362*, 45, n° 3. — G. DESPY, *Lettres d'Innocent VI*, I, 100 (1er mars 1353), Rome 1953.
(8) BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum*, n° 336.
(9) A. É. L., *Dames Blanches de Huy*, charte du 7 septembre 1352.
(10) V. BARBIER, *Deux nouveaux documents concernant le chapitre noble de Moustier-sur-Sambre*, dans les *A.H.E.B.*, XXXIII, 53-55, Louvain, 1907.
(11) S. BALAU, *Chroniques liégeoises*, I, 77 ; 586.
(12) J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XIIIe et le XIVe siècles*, 645, Liège, 1891.
(13) K. HANQUET et U. BERLIÈRE, *Documents relatifs au Grand Schisme*, II, nos 101, 180, 182.
(14) *Obituaires*, à la date ; il est cité encore dans *Neufmoustier. Chartrier*, nos 58, 61, 63, 69, 78, 85, 96 ; reg. 30 ; DE BORMAN et PONCELET, *Œuvres de Jacques de Hemricourt*, II, 78 ; E. SAINT-GENOIS, *Monuments anciens*, I, 986 ; C. PIOT, *Chartes des comtes de Namur*, 291.
(15) *Neufmoustier*, reg., n° 15, acte n° 60.
(16) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 104.

du pape sa confirmation que vers la même époque ; le 23 juin 1395, Jacques de Subiaco promit en son nom le *servitium commune* habituel (1), et c'est seulement vers le mois de novembre 1395, au plus tôt, que Boniface IX, le pape de Rome, approuva sa désignation (2). Il mourut à la fin de l'année 1397, ou au début de l'année 1398 (3).

JEAN est cité comme abbé en 1398. Il avait été pourvu de la dignité abbatiale par le pape romain Boniface IX entre le 9 novembre 1397 et le 17 août 1398 (4).

HELLART DE VILLERS, qui avait fait profession avant 1397 (5) est cité comme abbé pour la première fois le 28 mars 1400 (6). Son trépas peut être fixé approximativement à l'année 1405 (7).

ARNOULD DE TERMOGNE est cité comme chanoine du Neufmoustier le 4 février 1388 (8). Il occupait alors la charge de maire de la cour jurée de l'abbaye, charge qu'il exerça régulièrement jusqu'à sa promotion à l'abbatiat, et même postérieurement (9). A partir de 1399, nous le trouvons comme recteur à l'église Saint-Etienne d'abord (10), puis à Saint-Germain (11). Ces deux paroisses hutoises étaient à la collation de l'abbaye. Son élection fut confirmée par le pape romain Innocent VII le 10 février 1406 (12). Il mourut le 22 octobre 1422 (13). A en juger par ses armoiries (14), il était apparenté aux deux abbés du Val-Saint-Lambert, Antoine (1290-1293) et Gilles de Termogne (1435-1461) (15).

JACQUES DE WALEFFE ou **DE POUSSET**, que nous voyons présider la cour jurée de l'abbaye en 1421 (16), occupait la charge de prieur lorsqu'il fut appelé à succéder à Arnould de Termogne entre le 22 octobre et le 12 novembre 1422 (17) ; il fut confirmé dans la dignité abbatiale avant le 1er février de l'année suivante (18). Il mourut le 2 février 1434 (19).

HENRI LE NORMAN. Chanoine du Neufmoustier dès 1413 (20), il était sans doute le fils, soit de Jean Le Norman, soit de son frère Arnould, personnages qu'on voit régulièrement cités

(1) U. Berlière, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum*, n° 962.
(2) Berlière, *Inventaire*, nos 968, 969.
(3) Voir la notice de son successeur ; cfr aussi *Neufmoustier. Chartrier*, n° 106.
(4) Berlière, *Inventaire*, nos 990, 991, 992.
(5) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 69.
(6) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 113.
(7) Voir la notice de son successeur ; Hellart de Villers est encore cité dans *Neufmoustier. Chartrier*, n° 115, et dans Schoonbroodt, *Val-Saint-Lambert*, 329, n° 894.
(8) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 79.
(9) *Neufmoustier. Chartrier*, nos 48, 64, 66, 80, 85, 96, 110, 112, 114, 129, 131, 134, 135.
(10) *Neufmoustier. Chartrier*, nos 64, 110, 112.
(11) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 114.
(12) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 118.
(13) *Obituaire*, à la date ; il est cité pour la dernière fois le 26 avril 1422 ; son successeur apparaît le 1er février 1423.
(14) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 114.
(15) Berlière, *Monasticon*, II, 160, 164 ; P. de Limbourg, *Armoriaux liégeois*, II, 186.
(16) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 139.
(17) Berlière, *Inventaire*, n° 1344.
(18) Berlière, *Inventaire*, n° 1345.
(19) *Obituaire*, à la date. Jacques de Waleffe est encore cité dans *Neufmoustier. Chartrier*, n° 35, 117, 147, 158, 159, 170, 177, 182, 185.
(20) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 126.

comme « masuirs » ou tenants jurés de l'abbaye, le premier entre 1349 et 1360 (1), le second entre 1360 et 1400 (2). Il n'est pas interdit de penser aussi qu'il était le petit-fils de Hannekin Le Norman, qui vivait vers 1326 (3). Il serait alors le petit-neveu de l'abbé Conon Lartésien (4). De 1426 à 1433, il apparaît en qualité de recteur de Saint-Germain (5). Son élection fut approuvée par le chapitre de Saint-Lambert le 12 février 1434 (6). D'après Jean de Stavelot (7) et l'obituaire, il mourut le 30 septembre 1449 (8).

JEAN DE HALLE était prieur depuis une vingtaine d'années (9), lorsqu'il fut appelé à la dignité abbatiale le 3 octobre 1449 (10). Il mourut le 27 avril 1467 (11).

JEAN DE TINLOT. Prieur du Neufmoustier dès 1452 (12), Jean de Tinlot présida plusieurs fois la cour jurée de l'abbaye (13) avant d'accéder à la dignité suprême. Il apparaît pour la première fois en qualité d'abbé le 15 juin 1467 (14). Il est mort avant le 13 novembre 1480 (15).

HENRI DE THEUX. En 1477, au moment où sa sœur Marguerite, veuve de Gilles Burteal, fit don à l'abbaye d'un bien situé à Hermalle-sous-Huy, Henri de Theux était déjà chanoine au Neufmoustier (16). Il fut recteur de la chapelle Saint-Nicolas *infra immunitatem monasterii*, et succéda à Jean de Tinlot peu avant le 23 novembre 1480, date à laquelle il renonça à son bénéfice en faveur d'un de ses confrères (17). A deux reprises, en 1489 (18) et en 1490 (19), il fut appelé à vidimer des contrats par lesquels le conseil de la ville de Huy tentait de rétablir une situation financière rendue précaire par la guerre civile. Le 3 juillet 1503, il était mort depuis peu de temps (20). S'il faut en croire la copie de l'obituaire, faite au XVII[e] siècle, son décès se placerait au début de novembre 1502 (21).

JEAN DE THEUX, parent de Henri de Theux sans aucun doute, lui succéda peu avant le 3 juillet 1503. A cette date, en effet, nous le voyons faire relief, comme nouvel abbé, des fiefs de

(1) *Neufmoustier. Chartrier*, n[os] 41, 47, 48, 50.
(2) *Neufmoustier. Chartrier*, n[os] 50, 52, 58, 60, 112.
(3) YANS, *Les échevins de Huy*, 59.
(4) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 31.
(5) *Neufmoustier. Chartrier*, n[os] 167, 168, 186, 188.
(6) A. É. L., *Cathédrale Saint-Lambert, Concl. capit.*, à la date.
(7) Éd. A. BORGNET, 606.
(8) Cfr SCHOONBROODT, *Val-Saint-Lambert*, n° 1150, et *Neufmoustier. Chartrier*, n[os] 195, 205, 208, 225, 226, 227, 234, 235, 236, 249, 253.
(9) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 187.
(10) D'après Jean de Stavelot (éd. A. BORGNET, 606).
(11) *Obituaire*, à la date ; Jean de Halle est encore cité dans *Neufmoustier. Chartrier*, n[os] 258, 274, 281, 283, 287, 290, 293, 298.
(12) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 66 ; cité comme prieur dans *Chartrier*, n[os] 66, 165, 274, 277, 290, 296.
(13) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 165, 277.
(14) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 258 ; cité comme abbé dans le *Chartrier*, n[os] 258, 303, 304, 311, 314, 318, 330, et dans PONCELET, *Cartul. de Saint-Lambert*, V, 179-180..
(15) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 337.
(16) *Neufmoustier*, reg. 16, f[os] 6, 7, 9.
(17) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 337.
(18) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 360.
(19) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 361 ; il est encore cité dans *Neufmoustier. Chartrier*, n[os] 293, 362, 363, 378, 408.
(20) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 385.
(21) *Neufmoustier*, reg. 31, f° 21.

Petit-Bois et Vierset, qui étaient mouvants de la seigneurie de Loyers (1). Il mourut le 27 avril 1530 (2).

NICOLAS DE MAVES était fils de Collart de Maves, clerc des Grands Malades à Huy, décédé le 7 mai 1536, et d'Hellewuy N... (3). Son frère, Domitien, était chanoine de Notre-Dame à Huy (4), et mourut le 18 février 1546 (5). Il avait également une sœur, Anne, épouse de Henrart de Grez (6) et un second frère, Simon (7). Nicolas de Maves apparaît en 1521 comme chanoine du Neufmoustier (8). Son élection fut proclamée par l'évêque de Liège Érard de La Marck, le 27 avril 1530 (9). Son abbatiat fut marqué par un conflit assez violent avec son Chapitre, qui le contraignit d'une part, à définir les droits du prieur, des chanoines et les siens propres (10), d'autre part à fixer une nouvelle répartition des revenus conventuels entre la communauté et lui-même (11). Il décéda le 21 février 1546 (12).

LÉONARD DE THEUX. Le jour même du décès de Nicolas de Maves, et à la suite des différends qui avaient marqué sa prélature, la communauté du Neufmoustier élaborait un protocole, auquel le nouvel élu serait tenu de souscrire, allégeant certaines prescriptions de la discipline conventuelle (13). Le lendemain, le Chapitre choisissait comme supérieur le chanoine Léonard de Theux (14). Celui-ci était le fils de Michel Le Fèvre de Theux, mort le 31 juillet 1557 (15), et de Marie d'Oneux (16). A en juger par ses armoiries, il était apparenté à Henri et Jean de Theux, qui avaient présidé avant lui aux destinées de l'abbaye (17). Il avait fait profession avant le 29 septembre 1538, date à laquelle on le rencontre pour la première fois comme chanoine du Neufmoustier (18). Son abbatiat fut marqué par d'importants travaux dans l'église conventuelle.

(1) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 385.

(2) *Obituaire*, à la date ; Jean de Theux est encore cité dans le *Chartrier*, n^{os} 408, 417, 418, 420, 421 ; et dans *Neufmoustier*, port. 217, 14 novembre 1506, reg. 15, reg. 104, reg. 124bis ; port. 181, 4 février 1521 ; port. 173, 3 février 1523.

(3) Collart de Maves testa le 1er mai 1536 (A. É. L., *Neufmoustier*, port. 30) ; son anniversaire était célébré au Neufmoustier le 7 mai (*Obituaire*, à la date) ; le personnage doit sans doute être identifié au Collart de Maves qui fut maire de Havelange (*Neufmoustier. Chartrier*, n° 423), et au Colin de Maves qui fut lieutenant mayeur de Huy (YANS, *Les échevins de Huy*, 426-427). Collart de Maves est cité à de multiples reprises comme tenant du Neufmoustier, entre 1502 et 1530 (*Neufmoustier. Chartrier*, n^{os} 382, 449).

(4) *Chartrier*, n° 30 (1er mai 1536), n^{os} 475, 512.

(5) *Obituaire*, à la date.

(6) *Neufmoustier*, port. n° 30, 1er mai 1536.

(7) *Neufmoustier*, reg. 15, n° 15, acte n° 109 ; *Chartrier*, n° 512.

(8) Dans un acte de la cour de Wanze analysé par feu A. Tihon, et aujourd'hui perdu ; dans le chartrier du Neufmoustier, il apparaît en 1529 (n° 444).

(9) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 446.

(10) *Neufmoustier*, port. 23.

(11) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 484 ; TIHON, *Neufmoustier*, 170-171.

(12) *Obituaire*, à la date ; Nicolas de Maves est cité encore dans BALAU et FAIRON, *Chroniques liégeoises*, II, 653 ; *Neufmoustier. Chartrier*, n^{os} 446, 447, 468, 476, 498, port. 30, actes du 8 avril 1540 et du 24 mars 1543 ; TIHON, *Neufmoustier*, 169-172.

(13) *Neufmoustier*, port. 23, 21 février 1546.

(14) *Neufmoustier. Chartrier*, n^{os} 494, 496.

(15) *Obituaire*, à la date.

(16) *Obituaire*, 9 août ; BRASSINNE, *Inventaire*, 25-29.

(17) P. DE LIMBOURG, *op. cit.*, II, 188.

(18) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 474.

Ces travaux étaient en cours quand, en mai 1567, le prélat commanda de nouvelles orgues au facteur liégeois Art Wangnon (1). Léonard de Theux rendit l'âme le 5 juillet 1569 (2).

JOSSE D'ORJO appartenait à une famille qui donna plusieurs abbés aux monastères augustiniens du Pays de Liège (3). Son père, Guillaume d'Orjo de Loncin, fut échevin d'Awans. Sa mère, Catherine de Fizenne, était fille de Guy, seigneur de Fizenne. Un de ses frères, Philippe, fut abbé de Flône, de 1547 à 1555 (4). Un autre, Gilles, fut abbé de Saint-Gilles en Publémont, de 1549 à 1597 (5). Un troisième frère, Henri, fut chanoine de la collégiale Sainte-Croix de Liège (6). La famille comptait encore deux frères, qui furent, l'un seigneur de Vyle et Baronville, l'autre bourgmestre de la Cité de Liège, et plusieurs sœurs. Josse d'Orjo était profès depuis plus de dix ans (7) lorsqu'il fut appelé à succéder à Léonard de Theux, après avoir souscrit, le 8 juillet 1569, à une sorte de « capitulation jurée » qui augmentait le montant des prébendes canoniales et modifiait certains détails du régime alimentaire de la communauté (8). Il décéda le 6 août 1602 (9).

JEAN RICKMAN, dont les origines sont encore mal connues (10), devint chanoine au Neufmoustier avant 1592 (11). Appelé à succéder à Josse d'Orjo, il ne survécut à son prédécesseur que de deux années : l'obituaire fixe son décès au 13 septembre 1604 (12).

WINAND DE PERILHEUX DE ROXHELÉE, fils de Gérard, voué d'Amay, et de Marguerite de Jaymaert, était apparenté, à la suite de diverses alliances, à son prédécesseur Josse d'Orjo (13). Il avait fait profession pendant l'abbatiat de ce dernier (14). Un de ses frères, Nicolas, était religieux à l'abbaye de Flône, qu'avait gouvernée également un d'Orjo ; il en devint abbé lui aussi (15). Comme Josse d'Orjo encore, et comme Léonard de Theux, l'abbé Winand se vit imposer une « capitulation jurée » le jour même de son élection (14 septembre 1604) (16). C'est durant son abbatiat que la cure de Saint-Nicolas-au-Pont, à Huy, fut unie à celle de Saint-Étienne. Ces

(1) *Neufmoustier*, reg. 18, f° 55 ; cfr aussi J. BRASSINNE, *Inventaire*, 25-29.

(2) *Obituaire*, à la date ; Léonard de Theux est encore cité dans *Neufmoustier. Chartrier*, n°s 495, 502, 511, 472, 553 ; reg. 18, acte 12 ; reg. 15, acte 114 ; port. 178, acte du 3 juillet 1563 ; BALAU et FAIRON, *Chroniques liégeoises*, 503-504.

(3) A. É. L., *Ms. Lefort*, I, 24, f°s 133-34.

(4) *Ibid.* et M. G. C. JANSEN, *Flône et son abbaye*, 83.

(5) A. É. L., *Ms. Lefort*, l. c., et É. SCHOOLMEESTERS, *Les abbés du monastère de Saint-Gilles à Liège*, dans le *B. S. B. L.*, III, 184-186, Liège, 1886-1887 ; P. DE LIMBOURG, *op. cit.*, I, 154.

(6) PONCELET, *Chartes de Sainte-Croix*, I, CLV.

(7) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 539.

(8) *Neufmoustier*, port. 23, 8 juillet 1569.

(9) *Obituaire*, à la date ; Josse d'Orjo est encore cité dans *Neufmoustier. Chartrier*, n° 566 et 569 ; reg., n° 15, acte n° 152, et dans les registres aux baux, *passim*.

(10) D'après DE RYCKMAN DE BETZ, *Les Ryckman, cinq cents ans d'histoire familiale, sociale et économique*, 98-99, il aurait été le fils de Warnier-Jean de Ryckman, seigneur de Jeneffe, Xhendremael, Fexhe, et d'Anne de Longpreit, de Huy. Cette filiation n'est pas vraisemblable, si vraiment Warnier-Jean est né en 1565, comme l'affirme cet auteur. Jean Ryckman est cité comme abbé dans *Neufmoustier*, reg. 19, f°s 102, 108.

(11) *Neufmoustier*, reg. 15, acte n° 154 ; *Chartrier*, n° 566.

(12) *Obituaire*, à la date.

(13) *Ms. Lefort*, I, 18, f°s 80 et 81.

(14) La première mention du chanoine Perilheux remonte à 1592 (*Neufmoustier. Chartrier*, n° 566).

(15) JANSEN, *Flône et son abbaye*, 82.

(16) *Neufmoustier*, port. 23, à la date.

deux paroisses hutoises étaient toutes deux à la collation du monastère (1). En 1614, le nonce Albergati procéda à la visite canonique du monastère (2). Winand de Perilheux mourut le 5 octobre 1627 (3).

ÉRASME DE XHENCEVAL, dont un homonyme fut chanoine de Saint-Lambert de 1611 à 1655 (4), appartenait à une famille notable de Huy (5). Profès avant 1599 (6), il fut reçu, peu après son élection abbatiale, membre de la confraternité des Croisiers, en raison des marques d'amitié qu'il avait données au couvent hutois de cet ordre (1er décembre 1627) (7). Sous son abbatiat, les restes de Pierre l'Ermite furent exhumés et déposés dans une châsse de bois (1634). La mort mit fin à sa carrière le 24 septembre 1635 (8).

PIERRE BELLAMI. Le 7 novembre 1635, l'évêque de Liège Ferdinand de Bavière confirmait l'élection de Pierre Bellami (9), religieux au Neufmoustier depuis plus de trente ans (10). Il était le fils du prélocuteur hutois Paul Bellami et de Marie Dengis (11). Quelques mois plus tard, le 25 juin 1636, l'abbé Bellami meurt (12).

LOUIS DE NIHOUL, dont on ne trouve trace dans les archives de l'abbaye qu'à partir de 1630 (13), était curé de Saint-Étienne à Huy, quand il fut appelé à la dignité abbatiale par ses sept confrères, le 2 octobre 1636 (14). Son élection fut confirmée par Ferdinand de Bavière, évêque de Liège, le 12 octobre suivant (15). Son abbatiat fut marqué par deux visites canoniques du monastère (1641 ; 1645) qui révélèrent, non des abus très graves, mais au moins un sérieux relâchement de la discipline (16). Il expira le 29 avril 1648 (17).

CASSIAN DE LA RUELLE était fils de Fastré de La Ruelle et de Marie de Donceel. Il était ainsi le neveu du bourgmestre de Liège Sébastien de La Ruelle, assassiné en 1637 (18). Il fit profession au Neufmoustier, où nous le trouvons à partir de 1621 (19). Il devint prévôt de Saint-Nicolas à la mort de son confrère Pierre Persotte, en mai 1647 (20). Il fut choisi comme abbé le

(1) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 579.
(2) H. DESSART, *La visite du diocèse de Liège par le nonce Antoine Albergati* (1613-1614), dans le *B. C. R. H.*, CXIV, 104.
(3) *Obituaire*, à la date.
(4) J. DE THEUX, *Le Chapitre de Saint-Lambert à Liège*, III, 226.
(5) DE LIMBOURG, II, 247 ; YANS, *Les échevins de Huy*, 260, 274.
(6) *Neufmoustier*, reg. 18, f° 78.
(7) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 580.
(8) *Obituaire*, à la date ; Érasme de Xhenceval est encore cité dans *Neufmoustier*, reg. 20, f°s 1, 14, 23v°, 24, 26v° ; reg. 19, f° 146v°, et dans les registres aux baux, *passim*.
(9) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 581.
(10) Il est cité pour la première fois le 14 septembre 1604 (*Neufmoustier*, port. 23).
(11) A. É. L., *Échevins de Huy. Convenances et testaments*, 1591-1619, f° 204v° (reg. 69).
(12) *Obituaire*, à la date.
(13) *Neufmoustier*, reg. 19, f° 146v°.
(14) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, 1625-1651, f°s 65-67 ; *Vicariat Général*, n° 7.
(15) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 582.
(16) A. É. L., *Vicariat Général*, n° 7.
(17) *Obituaire*, à la date ; Louis Nihoul est encore cité dans les registres aux baux, *passim*.
(18) *Ms. Lefort*, I, 10, f°s 312-313 ; II, 3, p. 221.
(19) A. É. L., *Neufmoustier*, reg. 19, f° 140 v°.
(20) *Obituaire*, à la date ; Cassian de La Ruelle est encore cité comme chanoine en 1645 (A. É. L., *Neufmoustier*, reg. 20, f° 58) ; il était prévôt le 28 octobre 1647 (reg. 20, f° 62).

4 mai 1648 par les huit chanoines qui formaient alors la communauté du Neufmoustier (1). Cette élection fut approuvée par le Chapitre de Saint-Lambert le 15 mai suivant (2). L'abbatiat de Cassian de La Ruelle fut interrompu par sa mort le 8 juin 1660 (3).

HENRI NOIRON appartenait à une famille noble, originaire de Hesbaye. Son père, Pierre Noiron d'Avennes, écuyer, avait épousé Marguerite Charlet, fille de Henri Charlet de Brandon. Son frère fut lieutenant-gouverneur du château de Huy (4). Henri Noiron était chanoine du Neufmoustier en 1642 (5). Il devint prévôt de Saint-Nicolas en 1657 (6). Le 12 juin 1660, ses dix confrères portèrent leur choix sur lui pour succéder à Cassian de La Ruelle (7). Son élection fut ratifiée par le Chapitre de Saint-Lambert le 16 juin suivant (8). Sacrifiant à une mode qui commençait à faire des adeptes dans de nombreuses abbayes, il fut le premier abbé du Neufmoustier à jouer le capitaine d'industrie : en 1668, il obtint du prince de Stavelot l'autorisation de rechercher de la houille à Linchet (9). Il s'éteignit le 29 août 1678 (10).

JEAN GALLÉ. Entré au Neufmoustier le 8 janvier 1652, Jean Gallé avait fait profession le 21 janvier de l'année suivante (11). Il était vraisemblablement le troisième enfant, baptisé le 24 juin 1624, de l'ingénieur liégeois Jean Gallé et de Marie de Salme (12). Il fut élu par ses huit confrères le 7 septembre 1678 (13). Il fit partie en 1680, de la société du Pont, constituée pour doter Huy d'un nouveau pont (14). Sous son abbatiat, l'église conventuelle fut dotée d'un nouveau chœur, achevé en 1681 (15). Il mourut le 27 janvier 1682 (16).

NICOLAS DAUVIN avait fait profession le même jour que son prédécesseur (8 janvier 1652 et 21 janvier 1653) (17). Son père, Philippe d'Auvin, seigneur de Burdinne, Frizet et Acosse, avait épousé, le 17 janvier 1622, Anne de Bermingham, fille d'un gentilhomme irlandais au service du roi d'Espagne. Un frère du futur abbé fut religieux, puis prieur à l'abbaye de Flône (18). Nicolas Dauvin devint prévôt de Saint-Nicolas (19), avant d'accéder à la dignité abbatiale le 28 janvier

(1) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, 1625-1651, f^os^ 166 v^o^-168.
(2) A. É. L., *Concl. capit.*, à la date.
(3) *Obituaire*, à la date ; Cassian de La Ruelle est encore cité dans les registres aux baux, *passim*.
(4) A. É. L., *Ms. Lefort*, I, 16, f^o^ 203.
(5) *Neufmoustier*, reg. 20, f^o^ 39.
(6) Entre le 15 janvier et le 24 mai. (*Neufmoustier*, reg. 20, f^os^ 93 v^o^, 95 v^o^).
(7) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, 1652-1675, f^o^ 76 v^o^.
(8) A. É. L., *Concl. capit.*, à la date.
(9) J. HALKIN et C. G. ROLAND, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, II, 630, n^o^ 1563.
(10) *Obituaire*, à la date ; Henri Noiron est encore cité dans *Neufmoustier*, reg. 15, f^os^ 170, 181, 215 ; reg. 20, f^os^ 121, 123, 135.
(11) *Neufmoustier*, reg. 31, f^o^ 49.
(12) P. HANQUET, *Jean Gallé, mathématicien et ingénieur liégeois*, dans le *Bull. de la Société royale Le Vieux Liège*, C, 200, Liège, 1953.
(13) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, 1676-1678, f^os^ 27-29 v^o^.
(14) A. DUBOIS, *Les Rues de Huy*, 411 ; E. WIGNY, *Notice historique sur le pont de la Meuse à Huy*, dans les *A. C. H. S.*, VIII, 107-163, Huy, 1888.
(15) *Neufmoustier*, reg. 31, f^o^ 48 v^o^.
(16) *Neufmoustier*, reg. 31, f^o^ 6.
(17) *Neufmoustier*, reg. 31, f^o^ 49.
(18) A. É. L., *Ms. Lefort*, I, 7, f^os^ 55 et 58.
(19) Il l'était lors de l'élection de Jean Gallé.

1682. A son élection participèrent dix chanoines, le futur élu y compris (1). Nicolas Dauvin mourut le 18 mai 1691 (2).

JEAN-GUILLAUME DE PAHEAU DE CREHEN. Né en 1646, Jean-Guillaume de Paheau avait fait profession au Neufmoustier le 6 juillet 1666 (3). A l'âge de quarante-cinq ans, le 25 mai 1691, il accéda à la dignité d'abbé par le vœu de ses confrères (4). Il mourut le 20 août 1712 (5).

HENRI-FERDINAND DE JAYMAERT. Né en 1668, de Henri-Ferdinand, seigneur de Kermpt, et de Marie-Philippine de Schoonvliet (6), Henri-Ferdinand de Jaymaert avait été reçu au Neufmoustier le 8 juillet 1686, et y avait fait profession le 12 octobre 1688 (7). Ses dix confrères l'appelèrent à la dignité abbatiale le 25 août 1712 (8). Il mourut le 5 mai 1741 (9).

JOSEPH-WALTER-GUILLAUME WOOT DE TINLOT, qui était né en 1691 ou 1692 (10), était le fils du seigneur de Tinlot et de Nandrin, Pierre-Ernest Woot de Trixhe, et d'Ange-Marie de Horion (11). Entré à l'abbaye le 20 février 1715, il y fit profession le 1er avril 1716 (12), et y devint prieur en décembre 1729 (13). Le 29 mai 1741 enfin, il fut désigné pour succéder à l'abbé défunt (14). Il mourut le 4 avril 1749 (15). Avec l'abbatiat de Joseph Woot, le Neufmoustier entre dans une ère de grandes difficultés financières. Bien que l'abbaye ait cherché à augmenté ses ressources en s'intéressant à l'exploitation de la houille dans ses propriétés de Halbosart à Villers-le-Bouillet (1743) (16), elle dut hypothéquer successivement trois de ses biens les plus beaux : la cense de Seraing-le-Château en 1741 (17), celle de Villers-le-Bouillet en 1743 (18), enfin, en 1744, le charruage de Gée, à Vierset (19).

THÉODORE-EUSTACHE DE PONTY DE PONTILLAS. La crise financière où se débattait l'abbaye provoqua, sous l'abbatiat de Théodore de Ponty, un conflit violent entre l'abbé et la communauté. Théodore-Eustache, né à Namur le 22 janvier 1712, était le fils de Jean-Philippe de Ponty de Pontillas, baron d'Hingeon, échevin de Namur, et de Marie-Françoise de Sal-

(1) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, 1676-1698, fos 77-80.
(2) *Obituaire*, à la date ; Nicolas Dauvin est encore cité dans les registres aux stuits, *passim*.
(3) *Neufmoustier*, reg. 31, fo 49 vo.
(4) *Cathédrale. Nominations*, 1676-1698, fos 192-193.
(5) *Obituaire*, à la date ; *Neufmoustier*, reg. 31, fo 16.
(6) A. É. L., *Ms. Lefort*, I, 12, fo 5.
(7) *Neufmoustier*, reg. 31, fo 49 vo.
(8) *Cathédrale. Nominations*, 1697-1720, fos 137-139.
(9) *Obituaire*, à la date, A. É. L., *Ms. Lefort*, I, 12, fo 10.
(10) *Obituaire*, 4 avril.
(11) A. É. L., *Ms. Lefort*, I, 25, fo 165.
(12) *Neufmoustier*, reg. 31, fo 50.
(13) Son prédécesseur dans cette charge, Jean-Philippe d'Origon, mourut le 8 décembre 1729 (reg. 31, fo 22 vo) J. W. G. Woot est cité comme prieur le 18 décembre de la même année (port. 221, à la date), et reçoit alors le bénéfice de la quarte chapelle de Rappart, attaché au priorat du Neufmoustier.
(14) *Neufmoustier*, reg. 31, fo 6 vo ; *Cathédrale. Nominations*, 1741-1761, fos 1-6.
(15) *Obituaire*, à la date ; *Neufmoustier*, reg. 31, fos 6 vo et 11 vo.
(16) *Neufmoustier*, reg. 21, fo 14 vo.
(17) *Neufmoustier*, reg. 17, acte 4.
(18) *Ibidem*.
(19) *Neufmoustier*, reg. 17, acte 5.

mier, fille d'Eustache de Salmier, baron de Hosdent, seigneur de Merroy (1). Il fit profession au Neufmoustier le 12 septembre 1729, après y avoir été reçu et vêtu respectivement le 20 avril et le 31 août 1728 (2). Devenu prévôt de Saint-Nicolas, il accéda à la dignité abbatiale, selon le vœu unanime de ses confrères, le 12 avril 1749 (3). Son élection fut confirmée par l'évêque de Liège le 26 du même mois (4). Dès les premières semaines qui suivirent l'avènement de Théodore de Ponty, l'abbaye se vit entrainée à de nouveaux emprunts. Le 22 avril 1749, elle hypothéquait une fois encore sa ferme de Seraing-le-Château (5). Elle obtint d'autres prêts encore en 1750, 1752, 1756 (6). Mais lorsqu'en 1760, l'abbé eut entrepris une série de grands travaux (7), la fréquence et le montant de ces emprunts s'accrurent dangereusement (8). Justement alarmés, les chanoines se plaignirent à l'ordinaire. Mais l'enquête du vicaire-général de Rougrave établit que le seul reproche que méritait l'abbé, était sa confiance trop grande dans l'honnêteté de son entrepreneur (14 septembre 1763) (9). Comme la gestion abbatiale rendait nécessaires de nouveaux appels de fonds (10), les religieux réitérèrent leurs réclamations en 1768. Ils obtinrent que l'abbé fût écarté de sa charge ; l'administration des affaires conventuelles fut confiée au prieur Florentin de Fontbaré et au chanoine Ignace de Lemède (11). Mais ces administrateurs furent contraints eux-mêmes de recourir aux bailleurs de fonds (12). Devant la gravité de la situation, les religieux songèrent un moment à transformer leur abbaye en prieuré : la mense abbatiale, ainsi dépourvue de titulaire, aurait servi à amortir les dettes conventuelles. La communauté renonça pourtant à ce projet (13). Elle préféra se procurer des ressources nouvelles par l'exploitation du sous-sol de son domaine, en favorisant l'extraction de la houille dans ses propriétés de Petit-Bois, Clavier, (14) et Bas-Oha (15). Eustache de Ponty mourut le 24 novembre 1775, à Namur, et fut inhumé dans l'église Saint-Nicolas (16).

FRANÇOIS-JOSEPH-IGNACE DE LEMÈDE, né à Namur le 20 mai 1734, était le fils de Nicolas-Joseph et de Catherine-Antoinette André (17). Il était entré à l'abbaye le 1er août 1756 et y avait fait profession le 8 août de l'année suivante (18). Comme il avait été chargé de gérer le patrimoine conventuel lorsque l'abbé de Ponty avait quitté le monastère, il était tout désigné pour assumer la charge abbatiale. Ses confrères la lui décernèrent le 12 février 1776 (19). Sous son

(1) H. DE RADIGUÈS DE CHENNEVIÈRES, *Les échevins de Namur*, 387, et le registre aux baptêmes des églises Saint-Jean-Baptiste, Saint-Loup et Saint-Nicolas à Namur, n° 21, f° 39 ; Mme Douxchamps-Lefèvre, notre collègue de Namur, a bien voulu consulter ce registre pour nous. Nous profitons de cette note pour l'en remercier.

(2) *Neufmoustier*, reg. 31, f° 50 v°.

(3) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, 1741-1761, fos 201-203.

(4) *Neufmoustier. Chartrier*, n° 590.

(5) *Neufmoustier*, reg. 17, acte 6.

(6) *Neufmoustier*, reg. 17, actes 7, 8.

(7) Il reconstruisit notamment le « quartier » de l'abbé et des chanoines (L. SCHOENMACKERS, *Pierre l'Ermite*, 71-72), et commanda des tableaux et des statues au peintre liégeois Latour : *Neufmoustier*, port. 197, 2 octobre 1760.

(8) *Neufmoustier*, reg. 17, actes 10-23.

(9) R. DUBOIS, *Les deux derniers abbés*, 121-144.

(10) *Neufmoustier*, port. 197 ; reg. 17, actes 24-30.

(11) Pour plus de détail, voir R. DUBOIS, *op. cit.*,

(12) *Neufmoustier*, port. 197 ; reg. 17, acte 31-37.

(13) R. DUBOIS, *Les deux derniers abbés*, 121-144.

(14) *Neufmoustier*, reg. 21, fos 71, 107, 109, 110.

(15) *Neufmoustier*, port. 175, actes du 17 et 24 décembre 1765 ; 15 janvier 1768.

(16) Renseignement que nous devons à l'amabilité de Mme Douxchamps-Lefèvre.

(17) *Neufmoustier*, reg. 31, fos 51 v°-52.

(18) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, 1761-1783, fos 133-134 ; *Neufmoustier*, reg. 31, f° 6 v°.

(19) DUBOIS, *Les deux derniers abbés*.

abbatiat, le Neufmoustier continua à s'appauvrir. Considéré comme responsable de cette situation, Ignace de Lemède fut, comme son prédécesseur, obligé de se défendre contre les accusations des religieux (1785) (1). Pourtant, lorsque la loi du 15 fructidor an IV (1er septembre 1796) vint mettre un terme à son existence, le Neufmoustier se trouvait encore à la tête d'un avoir évalué à plus de 265.000 livres de France (2). Mais le domaine foncier était bien entamé : seuls, parmi les anciens biens fonds de l'abbaye, la cense de Petit-Bois et les bâtiments conventuels furent confisqués comme biens de communauté supprimée et attribués, l'une à l'ex-chanoine Daemen, le 2 prairial an V (21 mai 1797) pour la somme de 56.000 francs, l'autre à J. Gosuin, le 17 floréal au VI (6 mai 1798), pour 342.000 francs (3). Le reste des propriétés de l'abbaye n'étaient plus alors entre les mains de la communauté. Quant à de Lemède, il s'était retiré dans sa famille dès le début de la seconde occupation française (4). Cette défection ne pouvait que hâter la désagrégation de la communauté. Expulsés des bâtiments conventuels et dispersés, les chanoines paraîssent n'avoir rien tenté pour reconstituer leur communauté.

Les bâtiments de l'abbaye formaient un quadrilatère. L'église occupait le côté sud et son chœur était orienté exactement au nord-est. L'aile sud-ouest et l'église du XVIe siècle furent détruites vers 1800. Les bâtiments convertis en château par la famille Godin furent détruits vers 1925. Deux ailes du cloître gothique subsistent (5). L'aile du nord-est, fort endommagée, contient une porte du XVIe conduisant à l'église, deux portes de 1685 portant les armoiries polychromées de l'abbé Nicolas Dauvin et une double baie romane à triples ressauts. Cette baie accolée à un portail était vraisemblablement une des deux fenêtres de la salle du Chapitre vers le cloître. Quant à l'église, visible sur la vue de Braun, elle avait une tour octogonale à la croisée du transept comme la collégiale de Huy et l'église du prieuré de Saint-Séverin en Condroz.

(1) J. Halkin, *Relevé des corporations religieuses du département de l'Ourte supprimées par la loi du 15 fructidor an IV*, dans le *B. S. A. H.*, XII, 231-240, Liège, 1900.

(2) *Neufmoustier*, reg. 31, f° 6 v°.

(3) P. Clerx, *Liste générale des églises et couvent de la province actuelle de Liège... vendus comme propriétés nationales*, dans le *B. I. A. L.*, XVI, 492-493, Liège, 1881.

(4) A. É. L., *Fonds français. Préfecture*, liasse 484.

(5) Elles ont toutefois perdu voûte, contreforts et fenestrage. La voûte gothique, en filet, s'écroula vers 1925. Ce cloître date du XVIe siècle.

ABBAYE
DE
SAINT-GILLES A LIÈGE

Ecclesia Sancti Aegidii in Publico Monte (1128, 1152, 1156, 1170, 1173), Abbatia Sancti Aegidii de Monte Publico (1154), Ecclesia Sancti Gilii (1191), Ecclesia Sancti Aegidii Leodiensis ou juxta Leodium (1232, 1250), Conventus Sancti Aegidii de Publico Monte juxta Leodium (1240, 1243, 1247, 1298), Monasterium Sancti Aegidii Publici Montis (1258), Conventus monasterii Sancti Aegidii Publicimontis (1284, 1293), Église Saint Gile (ou Gilhe) en Publémont deleis Liège (1342, 1345, 1358, 1381).

SOURCES : Rassemblées aux Archives de l'État à Liège. A la suite du pillage de l'abbaye par les calvinistes en 1568, les archives de Saint-Gilles, conservées en grande majorité aux A. É. L., sont très pauvres. M. Georges Hansotte, archiviste, en a fait l'inventaire. Le *Chartrier* est réparti en trois boîtes. Environ 115 chartes s'échelonnent depuis 1156 jusqu'à 1710. Ces actes concernent en majeure partie la vie économique et particulièrement à Saint-Gilles, l'exploitation des houillères. Cependant plusieurs chartes relatives à des élections abbatiales ou à des visites sont à retenir. **D. Van de Casteele** a fait un inventaire extrêmement sommaire et fragmentaire des *Chartes de Saint-Gilles*, dans *Leodium*, V, 43-46, Liège, 1906. On trouve en outre, dans le même dépôt, des registres aux charges et dépenses (1769-1797), des documents concernant l'administration, les réceptions capitulaires et procurations (1754-1778), des documents relatifs aux biens en général (1399-1777), aux houillères (14e siècle-1730) et aux localités suivantes : Aaz-Hermée, Avroy, Awans, Bassenge, Bierset, Clermont-sur-Meuse, Fexhe-le-Haut-Clocher, Flémalle-Grande, Fooz, Vreren, Héron, Herstal, Heure-le-Tiexhe, Hognoul, Hollogne-aux-Pierres, Jemeppe, Juprelle, Kerchom, Laminne, Lantremange, Milmort, Momalle, Momelette, Nederheim, Noville, Offelken, Othée, Paifve, Petit-Rechain, Pousset, Remicourt, Roclange, Rocourt, Saint-Gilles, Saint-Nicolas, Montegnée, Tilleur, Velroux, Villers-l'Évêque, Vottem, Waremme, Warfuzée, Wihogne, Wonck, Xhendremael, tous documents datant du XVIIIe siècle.

On a consulté aussi avec profit les *Registres de nominations à la Cathédrale*, intéressants pour les actes d'élection des abbés aux XVIIe et XVIIIe siècles.

M. Yans nous a communiqué des documents de la *Légation liégeoise à Vienne, retour de La Haye*, nº 201, concernant la sécularisation de Saint-Gilles.

Aux Archives de l'Évêché à Liège, sont conservés des documents relatifs à la sécularisation de l'abbaye (1785-1787), sous le nº G VI, 3.

A la Bibliothèque de l'Université de Liège, on a consulté le Ms. 1016 (**Delvaulx**, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du pays et du diocèse de Liège*, II, 557-559).

A la Bibliothèque Royale, le Ms. 19864-65 contient la mention de reliefs faits par les abbés de Saint-Gilles en 1343, 1384, 1399, 1411 et 1437, pour des biens qu'ils tiennent de l'abbaye de Stavelot.

Bibliothèque de la Maison. On n'a repéré jusqu'à ce jour aucun des manuscrits de la biliothèque de Saint-Gilles. Lorsqu'ils y passèrent au XVIIIe siècle, Martène et Durand n'y trouvèrent rien à signa-

ler et l'obituaire utilisé encore par Aloïs de Limbourg en 1627 a disparu. L'activité intellectuelle semble d'ailleurs avoir été faible à l'abbaye. Comme œuvre des chanoines, nous ne connaissons que la lettre adressée peu après 1152 à Wibald de Stavelot par un membre de la communauté, resté anonyme (1) et la vie de saint Gilles, écrite en 1627 par Aloïs de Limbourg. Du même auteur subsiste une *Series admodum reverendorum praelatorum nostri huius monasterii secundum eorum electiones ab admodum R. D. Aloysio a Limbourgh, huius abbate, non mediocri diligentia reparata ordoque reverendorum Dominorum confratrum in hoc monasterio professorum, secundum eorum professiones, prout reperire possibile fuit ex professionum cartulis*, conservée dans un recueil de pièces historiques, formé par **L. Abry**, aujourd'hui Ms. 79 du château de Warfusée. **A. de Limbourg** est aussi l'auteur d'une *Disceptatiuncula chronologica de S. Aegidio abbate Arelatensi et confessore*, 16 p., in-16, Liège, 1628, ouvrage rarissime, que possède Monsieur G. Francotte, à Liège.

Les matériaux rassemblés par des historiens étrangers à l'abbaye ne sont guère plus nombreux. Des notes du peintre héraldiste, S. J. Abry (1740), sont conservées dans les Mss. 22 et 68 du château de Warfusée (2).

On a consulté : **Frédéric de Cologne**, *Epistola ad Alaberonem*, insérée par **Rupert de Deutz**, dans son *In regulam Sancti Benedicti*, dans la *Patrologie latine*, CLXX, 526-527 ; rééditée par **A. Cauchie**, dans les *A. H. E. B.*, 285-288, 1909, (la lettre ne concerne pas les prémontrés comme le pensait A. Cauchie mais les chanoines réguliers de Saint-Gilles, comme l'a montré **Ch. Dereine**, *Chanoines*, 127, n. 5) ; **Wibald de Stavelot**, *Epistolae*, éd. *Bibliotheca rerum Germanicarum*, I, n. 395 (*P. L.*, CLXXXIX, n. 371), n. 457 (*P. L.*, n. 372), 458 (*P. L.*, 373), n. 468 (*P. L.*, 374), pour l'auteur de cette dernière lettre, Wazelin II et non Wauthier, comme pour la date, 1152 et non 1157, voir **Dereine**, *Chanoines*, 102-103 ; **Gilles d'Orval**, *Gesta episcoporum Leodiensium*, *M. G. H.*, *SS.*, XXV, 25, 98-112 (à compléter par la chronique, *B. R.*, Ms. 19627, f° 25 v°) ; **Mathias de Lewis** *Chronique*, éd. **S. Bormans**, 51, Liège, 1885 ; **Jean d'Outremeuse**, *Ly myreur des histors*, IV, 335-337 ; *La geste de Liège*, 633-634, éd. **Bormans**, Bruxelles, 1877 ; *La chronique liégeoise de 1402*, éd. **Bacha**, 128, Bruxelles, 1900 ; **Adrien d'Oudenbosch**, *Chronicon Sancti Laurentii Leodiensis*, éd. **Martène**, *Amplissima collectio*, IV, 1081 (nous ne citons pas l'édition plus récente de Wattenbach dans les *M. G. H.*, *SS.*, VIII; parce que cet éditeur a laissé tomber le passage concernant Saint-Gilles qu'il considérait comme une interpolation. En réalité, ce dernier appartient à la continuation d'Adrien d'Oudenbosch et non à la chronique primitive attribuée longtemps à Rupert de Deutz, mais en fait compilation sans valeur rédigée vers 1247, comme l'a montré **H. Sylvestre**, *Le Chronicon Sancti Laurentii Leodiensis*, 321, Louvain, 1952) ; *Magnum Chronicon Belgicum*, éd. **J. Pistorius** et **B. G. Struvius**, *Rerum Germanicarum... Scriptores*, III, Ratisbonne, 1726 ; **Jean de Brusthem**, *Chronique*, éd. **S. Balau** et **E. Fairon**, *Chroniques liégeoises*, II, 18-20 ; **Jean de Los**, *Chronique*, éd. **de Ram**, Bruxelles, 1844 ; **A. de Limbourg**, *La vie de sain. Gilles*, Liège, 1627 (les documents utilisés par cet auteur sont conservés en partie dans le Ms. Warfusée, n. 79) ; **G. Royen**, *Vita Sancti Aegidii abbatis Arelatensis in Gallia Narbonensi et confessoris, versibus et odis variis illigata...*, 2e éd., Liège, 1641 (contient une liste des abbés de Saint-Gilles. La première édition n'a pas été retrouvée, cfr **J. de Theux de Montjardin**, *Bibliographie liégeoise*, 147) ; **B. Fisen**, *Flores Ecclesiae Leodiensis*, 185-186, Liège, 1647 ; **B. Fisen**, *Sancta Legia Romanae ecclesiae filia sive historia ecclesiae Leodiensis*, 224-225, Liège, 1696. *Gallia Christiana*, III, 1008-1010, Paris, 1725 ; **J. E. Foullon**, *Historia Leodiensis*, I, 203, Liège, 1735 ; **Th. Bouille**, *Histoire de la ville et pays de Liège*, I, 146, Liège, 1725. Il ne faut pas oublier de mentionner les publications des *Analecta Vaticano-Belgica* parmi lesquelles nous retiendrons tout spécialement, les *Actes de la Congrégation consistoriale*, publiés par **L. Jadin**, *B. I. H. B. R.*, XVI, 246-250, Rome, 1935. Les controverses nées à propos de l'élection de l'abbé Philippe d'Eynatten, y sont reprises. La sécularisation de l'abbaye est mise en lumière par la publication d'actes du plus haut intérêt.

(1) Voir ci-après, p. 305, n. 7.

(2) Le Ms. Warfusée 22 a été édité intégralement par E. Poswick, dans le *B. S. S. L. L.*, XI, 171-204, 1871. Les Mss. 29 et 68 ont été utilisés par E. Schoolmeesters, *Les abbés de Saint-Gilles*, Liège, 1886-1887.

Les ouvrages suivants fournissent maints renseignements sur la fondation ou sur le développement de l'abbaye : **Saumery**, *Délices*, I, 312-318 ; **J. A. Zunggo**, *Historiae generalis et specialis de ordine canonicorum regularium S. Augustini prodromus*, II, 318, Zurich, 1749 ; **J. Mabillon**, *Annales ordinis Sancti Benedicti*, VI, 435 ; *Acta Sanctorum*, septembre, I, 285, 1868 (reprend le texte de Fisen) ; **S. P. Ernst**, *Tableau historique et chronologique des suffragans de Liège*, 293-296, Liège, 1806 ; **X. Van den Steen de Jehay**, *La cathédrale de Saint-Lambert à Liège et son chapitre de tréfonciers*, 90-97, Liège, 1846 (2e éd. 1880) ; **Teissonier**, *Notice historique sur saint Gilles avant et après sa mort, ou saint Gilles, son monastère et son culte*, 105-109, Nîmes, 1862 ; **Abry**, *Recueil des révérends et nobles seigneurs abbés du célèbre monastère de Saint-Gilles lez Liège...* (1740), éd. **E. Poswick**, dans le *B. S. S. L. L.*, XI, 171-204, Tongres, 1871 ; (édition de l'oeuvre de Abry conservée dans le Ms. Warfusée, n° 22) ; **E. Rembry**, *Saint-Gilles, sa vie, son culte...*, I, 527 et II, 295-309, Liège, 1881, (très utile parce qu'il reprend en les citant textuellement toutes les opinions de ses devanciers) ; **J. Demarteau**, *Histoires et légendes*, dans le *B. I. A. L.*, XVIII, 474-479, Liège, 1885, (résumé de Rembry) ; **E. Schoolmeesters**, *Les abbés du monastère Saint-Gilles à Liège*, dans le *B. S. B. L.*, III, 153-208, Liège, 1886-1887, (utilise les Mss. Warfusée 22 et 68, dispense de recourir aux travaux antérieurs pour ce qui concerne la chronologie des abbés) ; **J. P. R. Stéphani**, *Mémoires*, I, 68-69 ; **J. Daris**, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège depuis leurs origines jusqu'au XIIIe siècle*, I, 462 et 571, Liège, 1890 ; **J. Coenen**, *L'église Saint-Gilles à Liège*, dans *Leodium*, XII, 89-98, Liège, 1931, (étude archéologique) ; **Th. Gobert**, *Liège à travers les âges*, III, 130-139, Liège, 1926 ; **U. Berlière**, *Monasticon*, II, 39 ; **É. de Moreau**, *Histoire de l'Église en Belgique*, III, 435 ; **Dereine**, *Chanoines*, 121-137.

Iconographie : Vue du sud de Saint-Gilles en 1584, d'après un dessin tiré d'un Ms. de Langius, reproduite par **E. Poswick**, dans le *B. S. S. L. L.*, XI, 177, 1871, et par **Gobert**, *Liège à travers les âges*, III, 132, Liège, 1926.

On trouve aux A. É. L., des plans et devis pour l'église Saint-Gilles en 1672 ainsi que quatre planches et deux petits plans de biens situés près de l'abbaye.

Deux gravures par Remacle Leloup représentant une vue éloignée de Saint-Gilles, prise du sud, et une vue de près, prise du sud-ouest, éd. **Saumery**, *Délices*, 312, Liège, 1738.

Le monastère est visible sur la vue cavalière de la ville de Liège, par J. Milheuser (1627) publiée par Blaeu mais il est représenté d'une manière assez grossière.

Photographies prises par le curé Demaret avant la restauration de l'église en 1895, reproduites par **J. Coenen**, dans *Leodium*, XII, 89-98, Liège, 1913. Une photo de 1885 est publiée par **H. Demaret**, *Notice historique et archéologique sur... l'église romane de Saint-Gilles à Liège*, Liège, 1930.

Une photographie de 1886, publiée dans le *Bull. de la Commission des Monuments et des Sites*, I, 79, 1949, montre l'église avant la restauration : avant-corps, bas-côtés de briques.

Une photographie de 1889 montre l'église vue du nord-est. Elle est publiée dans **Th. Gobert**, *Liège*, III, 133, Liège, 1926.

Les blasons des abbés depuis 1230 jusqu'en 1740 sont publiés, d'après **Abry**, *Recueil des Abbés de Saint Gilles*, par **E. Poswick**, *op. cit.*, 180 et 190.

* * *

Dans les dernières années du XIe siècle, plus probablement vers 1080-1090, Gondran (Goderanus), abandonne le monde pour mener une vie plus religieuse et se fixe sur les hauteurs de Publémont (1). Bien qu'attestée seulement au XVe siècle par Adrien d'Oudenbosch, la tradition qui fait du fondateur un ermite et un hospitalier semble devoir être retenue (2). Elle est confirmée

(1) Pour prouver la fondation, l'argument essentiel est le témoignage de Wibald de Stavelot qui, dans sa lettre de 1152 (éd. JAFFE, 527), présente Azon, un des premiers compagnons de Gondran, comme un vieillard ayant déjà un pied dans la tombe.

(2) *Chronicon S. Laurentii*, éd. MARTÈNE, *Ampl. Coll.*, IV, 1081.

en effet par l'analogie avec d'autres fondations contemporaines entreprises par des laïcs telles Flône et Affligem, mais surtout par l'examen du site choisi. Le sommet du Publémont est présenté par les auteurs contemporains comme un endroit désert, boisé et sauvage traversé par une route très fréquentée, celle qui, par les hauteurs, mène à Huy (1).

Avant sa conversion, Gondran semble bien avoir été un jongleur (*minus*) ce qui explique la vénération dont les musiciens liégeois entoureront dans la suite le sanctuaire de Saint-Gilles (2).

Par contre les origines provençales attribuées par Jean d'Outremeuse à Gondran ne peuvent être qu'une déduction trop ingénieuse basée sur le fait que l'oratoire primitif fut dédié à saint Gilles. Tout au plus peut-on admettre, comme hypothèse, un pèlerinage du jongleur au fameux sanctuaire provençal avant sa conversion (3).

Comme ce fut si souvent le cas à cette époque, l'ascétisme de Gondran ne tarda pas à lui attirer des disciples tels Azon, le futur abbé, Pierre, doyen de la collégiale Saint-Pierre à Liège, Guéric, et même une femme pieuse, Judith que l'obituaire qualifie de *primitiva reclusa* (4). Animés comme leur maître du double amour de la pauvreté et des pauvres, ils défrichent l'endroit de leurs mains et construisent en matériaux légers de modestes édifices, un oratoire dédié à saint Gilles, un hospice pour les voyageurs et un *tugurium* pour eux-mêmes (5).

Ainsi se constitue spontanément et progressivement une petite communauté religieuse composée de clercs et de laïcs, hommes et femmes, à laquelle, vers 1115, Béranger, abbé de Saint-Laurent, agissant en tant que propriétaire du *fundus* sur lequel a été construit l'oratoire-hôpital accorde les premiers éléments d'un statut juridique. Les convertis font profession de vie canoniale régulière selon la règle de saint Augustin. Lorsque le nombre des chanoines sera suffisant (une douzaine), ils pourront choisir eux-mêmes leur supérieur. Mais en signe de dépendance, ce dernier recevra l'investiture du temporel, des mains de l'abbé de Saint-Laurent et sera présenté par lui à l'évêque de Liège pour recevoir la juridiction spirituelle (6). Une fraternité de prière unira l'abbaye bénédictine et la communauté augustinienne (7).

A cette époque (1115), la communauté est dirigée par un certain **Guerric** (ou Wéry, *Guerricus*) auquel succède à une époque indéterminée **Pierre** qui le premier porte le titre de prieur. Homme sensé et pieux, il remplit ses fonctions avec humilité et au milieu de la plus grande pauvreté. Il

(1) Voir DERBINE, *Chanoines*, 124. Ajoutons que d'après le témoignage de Renier de Saint-Jacques (*Annales, M. G. H. SS.*, XVI, 658), la grande forêt qui couvre la paroisse d'Avroy à l'ouest de Liège ne sera défrichée qu'en 1204.

(2) Contrairement à ce que pense DERBINE, *Chanoines*, 123, la profession de jongleur attribuée déjà à Gondran par Gilles d'Orval semble bien devoir être retenue. On doit par contre rejeter comme légendaire la fondation par Albéron Ier de la procession des musiciens à Saint-Gilles, fait affirmé par JEAN D'OUTREMEUSE, *op. cit.*, IV, 337 ; car les premières mentions de cette procession n'apparaissent que chez les chroniqueurs du XIVe siècle, comme on le verra ci-après.

(3) Cfr DERBINE, *Chanoines*, 123. La *perigrinatio* de Gondran à Saint-Gilles en Provence pourrait être admise avec plus de certitude si l'on avait la preuve que l'ermite avait amené avec lui une relique du saint. Mais on n'en trouve la première mention qu'en 1196, de sorte qu'on ne peut savoir si elle était présente dès les origines ou bien si les chanoines se la sont procurée dans la suite. Dans la première hypothèse, il est intéressant de rapprocher la fondation de Saint-Gilles de celle entreprise à la même époque (avant 1094) au diocèse de Toul, par un laïc venu du Bénévent qui s'installe en ermite à Saint-Jacques-du-Mont, y construit une chapelle et y place des reliques de saint Jacques. Cfr J. CHOUX, *Recherches sur le diocèse de Toul au temps de la réforme grégorienne, l'épiscopat de Pibon*, 117, Nancy, 1952.

(4) Voir GILLES D'ORVAL, *Gesta*, 98.

(5) Cette manière de vivre qui est celle de tous les ermites-hospitaliers est confirmée sur un point important : la pratique du travail manuel par les défrichements entrepris par les frères de Saint-Gilles à Abrumée dont il est question dans un acte de 1128, analysé ci-après.

(6) Voir la lettre de Wibald de Stavelot, (éd. JAFFE, 526-527) et pour l'interprétation, DERBINE, *Chanoines*, 125-126.

(7) Dans la charte de 1170 citée ci-après, il est question de l'*antiquus mutue fraternitatis tenor*, dont l'institution doit remonter à l'époque de l'établissement du lien de dépendance entre Saint-Gilles et Saint-Laurent.

meurt le 10 mars d'une année inconnue et est enterré dans la salle du Chapitre (1).

L'initiative d'Albéron Ier, évêque de Liège (1123-1128) vient donner à la communauté de Saint-Gilles son statut définitif. Le prélat contribue à la construction d'une église de pierre, destinée à remplacer l'oratoire primitif et procède à la dédicace le 29 septembre 1127 (2). A cette occasion sans doute, il augmente le domaine (3) et place un abbé Azon, à la tête des chanoines réguliers. Cette dernière décision lui vaut d'ailleurs des reproches de son métropolitain, Frédéric, archevêque de Cologne, qui considère comme contraire aux canons et coutumes le fait de faire diriger des chanoines réguliers par un abbé (4). Enfin, signe non équivoque de sa bienveillance, il choisit la nouvelle église comme endroit de sépulture et y sera enterré peu de jours après sa mort, survenue le 1er janvier 1128 (5). Dès ce moment sans doute et certainement avant 1154, Saint-Gilles est propriété de l'Église de Liège (6).

* * *

AZON, premier abbé consacré en 1127, sut gagner l'estime de ses contemporains, grâce à sa formation intellectuelle et à ses vertus religieuses (7). Il assiste l'évêque de Liège, Alexandre de Juliers, lors de la dédicace de l'église de Neufmoustier à Huy, le 21 septembre 1130, et signe en qualité de témoin, les chartes qui règlent le statut de cette communauté (8). Il figure de même, avec d'autres abbés, parmi les dignitaires qui, en 1140, confirment le statut et les biens de l'abbaye de Flône (9), approuve, en 1147, la réforme de Malonne dont le premier abbé sera choisi dans sa communauté (10), signe enfin une charte de Henri de Leez pour Rolduc en 1147 (11) et peut-être une autre de 1148 (12).

Un des principaux soucis d'Azon fut d'accroître les ressources de la communauté. En 1128, il acquiert des chanoines de Saint-Pierre, probablement grâce à l'intervention de son prieur, Pierre, ancien doyen de cette collégiale, les terres que cette communauté possédait à Aubremée, dépendance de Grand-Rosières, moyennant un cens annuel et un droit de relief. Dans l'acte qui

(1) Voir GILLES D'ORVAL, *Gesta*, 98.

(2) La date de la dédicace est mentionnée par A. DE LIMBOURG. Au sujet de l'église, voir ci-avant.

(3) En l'absence de toute charte énumérant les donations d'Albéron, on ne peut que recourir aux hypothèses pour savoir quels étaient les *multa bona* dont parle GILLES D'ORVAL, *Gesta*, 98. Une ancienne tradition transmise par SAUMERY, *Délices*, I, 315, parle de l'église de Bechtem située en Allemagne avec des vignes, dîmes et cens dont les chanoines de Saint-Gilles auraient perdu la propriété par suite de la Réforme. E. SCHOOLMEESTERS, *Les abbés du monastère de Saint-Gilles*, 159, mentionne l'église de Rechain, ancienne possession dont on ne trouve pas l'origine mais se trompe en parlant de Héron qui sera donné en 1136 par Wibald de Stavelot, comme on le verra ci-après. Peut-être faut-il penser à la terre de Noville que les chanoines de Saint-Gilles céderont en 1170 à Saint-Laurent.

(4) Voir la lettre de Frédéric à Albéron (*P. L.*, CLXX, 526-527).

(5) GILLES D'ORVAL, *Gesta*, 98

(6) Voir BORMANS, *Cartul. de Saint-Lambert*, I, 77.

(7) Cfr lettre de Wibald de Stavelot, éd. JAFFE, 527.

(8) Charte de Neufmoustier, éd. J. CLOSON, *Alexandre de Juliers*, dans le *B. S. A. H.*, XIII, 467-468, 1902, et la charte fixant les relations entre Neufmoustier et la collégiale de Huy, éd. BORMANS, *Cartul. de Huy*, dans le *B. C. R. H.*, 4e série, I, 112-115, 1871.

(9) *Cartul. de Flône*, éd. ÉVRARD, dans les *A. H. E. B.*, XXIII, 306, 1892.

(10) Voir V. BARBIER, *Histoire de l'abbaye de Malonne*, 231 et GILLES D'ORVAL, *Gesta*, 106.

(11) Éd. FRANQUINET, *Beresdeneerde inventaris... van de abdij Kloosterrade*, 16. — La charte est considérée comme fausse par O. OPPERMAN, *De oudste oorkonden uit Kloosterrade en de Annales Rodenses*, dans les *P. S. H. A. L.*, LVI 311-315, 1920 et par P. C. BOEREN, *De oudste oorkonden der Abdij Rolduc en de Annales Rodenses*, 19 et 89, La Haye, 1949. Mais, ainsi que l'a montré DEREINE, *Chanoines*, 65-72, ces deux auteurs usent d'une méthode hypercritique. Quoique présentant des difficultés réelles, l'acte nous semble authentique.

(12) Cfr DEREINE, *Chanoines*, 129, n. 1.

consigne cette donation, le prévôt Lietbert rend hommage au travail grâce auquel les frères de Saint-Gilles ont rendu fertiles ces terres jusque là couvertes de forêts et établit un lien de confraternité entre les deux monastères (1). De même, en 1136, il obtient de l'abbé Wibald de Stavelot, moyennant un cens annuel et un serment de fidélité la possession de l'église de Héron (2). Entre 1136 et 1143, il sollicite du pape Innocent II une bulle confirmant le statut et les biens de l'abbaye, document malheureusement perdu (3). En 1147, lors d'un synode, Albéron II attribue à Azon une prébende de la collégiale Saint-Denis afin de lui permettre de se procurer, comme les autres abbés, une chape de soie, luxe que la pauvreté de son abbaye lui avait interdit jusque là (4).

Deux événements marquent encore l'abbatiat d'Azon. En 1127, quatre chanoines réguliers de Rolduc s'opposant à l'introduction de nouvelles coutumes liturgiques voulues par leur abbé, séjournent quelques mois à Saint-Gilles avant de se rendre à Rome (5). Alexandre de Juliers, évêque de Liège, déposé au concile de Pise, se retire dans l'abbaye où il est enterré après sa mort survenue le 6 juillet 1135 (6).

En 1152, Wibald de Stavelot décrit Azon comme un vieillard fort affaibli, ayant déjà un pied dans la tombe (7). Il avait déjà abandonné ses fonctions l'année précédente lorsqu'il fut appelé à témoigner dans un synode de l'église de Liège au sujet de la dépendance de sa communauté à l'égard de Saint-Laurent (8). Il meurt sans doute peu après, le 7 février, et est enterré, comme le fondateur Gondran, devant l'autel dédié à saint Denis et saint Lambert (9).

MARSILIUS, bien que n'apparaissant dans les documents diplomatiques qu'à partir de 1170, doit avoir remplacé Azon vers 1150. La polémique qui s'engage à cette date entre les chanoines de Saint-Gilles et les moines de Saint-Laurent au sujet de l'intervention de ces derniers dans les élections du supérieur de la communauté augustinienne, n'a pu éclater qu'à l'occasion d'un nouvel abbatiat. Le conflit est porté, vers 1150-1151 devant le synode de l'église de Liège où, en l'absence de Wazelin, abbé de Saint-Laurent, Wibald de Stavelot prend la défense des droits de l'ancienne abbaye bénédictine (10). Les promoteurs de l'indépendance de Saint-Gilles ne doivent pas avoir obtenu gain de cause car ils en appellent à l'autorité du pape Eugène III et c'est encore Wibald de Stavelot qui expose au Pontife la situation en lui demandant de maintenir les droits acquis (11). La lutte se poursuit dans les années suivantes par un échange de lettres entre Wibald et un chanoine anonyme de Saint-Gilles, chacun des adversaires s'efforçant de justifier son point de vue en invoquant le droit canonique (12). Le but visé par les chanoines est

(1) Éd. PONCELET, dans le *B. C. R. H.*, CIV, 6-7, 1939.

(2) Éd. C. G. ROLAND, *Chartes de Stavelot-Malmédy*, I, 327-329.

(3) La bulle perdue est citée par Wibald de Stavelot dans sa lettre de 1152 (éd. JAFFE, 527). Les dates sont fournies par Wibald qui proteste contre le fait que la donation de Héron (1136) ait été passée à tort sous silence.

(4) GILLES D'ORVAL, *Gesta*, 101. Il est fait mention de la *vicaria quae est ecclesiae Publici montis*, dans une charte de 1221, éd. E. PONCELET, *Les actes de Hugues de Pierrepont*, 192. Au sujet des prébendes données aux abbayes, voir DERRINE, *Chanoines*, 129.

(5) *Annales Rodenses*, *M. G. H.*, *SS.*, XVI, 707.

(6) Voir J. CLOSON, *Alexandre de Juliers*, dans le *B. S. A. H.*, XIII, 438-441, 1902, qui admet toutefois, à tort croyons-nous, le témoignage des *Gesta abbatum Trudonensium* qui disent que l'évêque a fait profession de vie religieuse.

(7) Lettre, éd. JAFFE, 527.

(8) Au sujet du synode, voir *ibid.* Au sujet de l'abandon de l'abbatiat par Azon, voir ci-après.

(9) GILLES D'ORVAL, *Gesta*, 98.

(10) Lettre de W., abbé de Saint-Laurent à Wibald de Stavelot (éd. JAFFE, I, 600). Comme l'a montré DERRINE, *Chanoines*, 103, c'est par erreur que l'éditeur place ce document en 1157 et l'attribue à Walter successeur de Wazelin. Ainsi disparaît la difficulté signalée par BERLIÈRE, *Monasticon*, II, 39, au sujet de la date de la mort de Wazelin.

(11) Lettre déjà souvent citée, éd. JAFFE, 526-528.

(12) Lettre, éd. JAFFE, 589-590. Voir l'analyse donnée par DERRINE, *Chanoines*, 132-133.

évidemment de se libérer des liens de dépendance, établis en 1115 par Béranger et devenus particulièrement odieux depuis que la communauté avait acquis en 1126, avec la dignité abbatiale, la plénitude de son statut juridique. En 1170, les deux partis aboutissent à une transaction. Marsilius et ses subordonnés achètent leur liberté en cédant à Saint-Laurent un manse allodial situé à Noville et règlent la question des dîmes en y substituant un cens annuel de deux bizantion. A cette occasion, les deux abbayes renouvellent l'antique lien de fraternité (1).

Au domaine de la communauté s'ajoutent sous l'abbatiat de Marsilius deux serves données en 1156 par un certain Louis (2) et des terres situées à Aaz-Hermée, acquises en 1173 au chapitre de Saint-Servais de Maestricht moyennant un cens annuel et un droit de relief (3).

L'abbé eut encore à réparer les dégâts causés à l'église en 1167 par un incendie (4).

Il apparaît comme témoin dans une charte pour Saint-Laurent en 1171, dans une autre pour Solières en 1174 (5) et une dernière fois dans un acte pour la collégiale Saint-Martin en 1174 (6). La communauté de Saint-Gilles compte à cette date, outre l'abbé et le prieur, sept prêtres, un diacre, trois sous-diacres et huit acolytes (7). Il faut y ajouter un certain nombre de convers et de converses (8). Comme dignitaires, on trouve un écolâtre, un chantre et un coûtre (9).

BARTHÉLEMY, son successeur, apparaît uniquement comme témoin dans deux chartes datées des années 1176 et 1177-1178 (10).

BRUNON, aurait, d'après Aloïs de Limbourg, obtenu pour son monastère plusieurs privilèges pontificaux dont il ne reste pas de trace (11). Il apparaît comme témoin en 1182 (12), 1185 (13), 1188 (14), 1189 (15), 1193 (16), 1197 (17), 1202 (18), 1203 (19).

Pour mettre fin à un conflit, Brunon cède, en 1209, les dîmes et deux bonniers de terres situées à Forseilles à l'abbaye de Floreffe qui s'engage de son côté à payer un cens annuel (20).

---

(1) La charte rédigée par un scribe de Saint-Gilles, Henri, a été éditée par MARTÈNE, *Ampl. Collectio*, IV, 1178 et analysée par DARIS, *Notices*, XI, 129. L'accord est confirmé l'année suivante par Raoul de Zähringen, texte éd. MARTÈNE, *Ampl. Collectio*, I, 884.

(2) Charte de Henri de Leez, inédite, aux A. É. L., *Saint-Gilles. Chartrier*, acte 1.

(3) Charte, éd. POSWICK, dans les *P. S. H. A. L.*, V, 31, 1868.

(4) Voir GILLES D'ORVAL, *Gesta*, 108.

(5) Voir Ch. PIOT, *Documents relatifs à l'abbaye de Solières*, dans le *B. C. R. H.*, 5e série, IV, 13, 1894.

(6) Voir DARIS, *Notices*, II, 130.

(7) Voir les signataires de l'accord de 1170 cité ci-avant.

(8) Comme les autres communautés augustiniennes fondées à cette époque, Saint-Gilles comptait à côté des chanoines, des convers et converses occupés aux travaux manuels et au service de l'hôpital. Une seule des sœurs est citée dans nos sources à cause du scandale qu'elle causa en s'enfuyant du monastère en compagnie d'Eudes, ancien chanoine devenu abbé de Malonne, voir GILLES D'ORVAL, *Gesta*, 106. Delvaulx fait mention de tombes de religieuses qui se trouvaient dans l'ancienne église avant les travaux.

(9) Voir les signataires de l'acte de 1173, cité ci-avant.

(10) Les anciennes listes abbatiales plaçaient Barthélémy après Brunon. Mais le premier apparaît dans une charte de 1176 (*B. I. A. L.*, IX, 344, 1868), et dans une autre (éd. MIRAEUS et FOPPENS, II, 1182), datée par ces éditeurs de l'année 1173 mais qui se situe certainement après 1177 comme l'a montré E. SCHOOLMEESTERS, *Les abbés du monastère de Saint-Gilles* 165.

(11) *Vie de saint Gilles*, 140.

(12) *Cartul. de Saint-Paul*, 12, éd. THIMISTER.

(13) *Cartul. de Saint-Paul*, 16, éd. THIMISTER.

(14) *Regestes de Raoul de Zaehringen*, Charte n° 88, éd. É. SCHOOLMEESTERS, dans le *B. S. A. H.*, I, 193, Liège, 1881.

(15) THIMISTER, *op. cit.*, 17.

(16) THIMISTER, *op. cit.*, 23.

(17) *Cartul. de Notre-Dame de Huy*, éd. E. SCHOOLMEESTERS et BORMANS, dans le *B. C. R. H.*, 4e série, I, 1871.

(18) BARBIER, *L'abbaye de Floreffe*, II, 58, Namur, 1892.

(19) PONCELET, *Les actes de Hugues de Pierrepont*, 11.

(20) *Charte de Brunon*, éd. J. et V. BARBIER, dans les *A. H. E. B.*, XVII, 35-36, 1881.

En 1187, lors de la translation des reliques de saint Domitien, un miracle eut lieu non loin de l'église de Saint-Gilles (1). En 1196, une châsse de saint Gilles est mentionnée pour la première fois dans une procession organisée pour remédier aux inondations et à la famine (2). La même année, un chanoine de Saint-Gilles, Francon, ancien chanoine de Saint-Lambert, est placé par les chanoines de Neufmoustier à la tête de leur monastère (3). On trouve enfin mention de générosités faites à Saint-Gilles, dans le testament d'un marchand liégeois, mort à Gênes et dans celui de l'évêque Raoul de Zähringen (4). En 1212, lors de la prise de Liège par les Brabançons, Saint-Gilles échappe à la destruction qui frappa les églises de Liège (5).

ADAM. Dans deux actes du 31 juillet 1218 (6) et de 1219, l'abbé de Saint-Gilles figure comme un des arbitres choisis pour mettre fin au différend qui opposait l'abbaye de Floreffe et le chapitre de Nivelles, au sujet des limites de leurs possessions à Obaix et à Buzet (7). Le même abbé Adam est cité comme témoin, dans des actes de 1221 (8), et du 22 octobre 1231 (9). En avril 1232, l'abbé de Saint-Gilles ainsi que l'abbé de Cornillon serviront l'abbé de Villers et G. de Laon chanoine de Reims, en se faisant leur interprête auprès de l'évêque de Liège et du Chapitre de Saint-Lambert (10).

Un chanoine de Saint-Gilles, frère Jacques est signalé dans un acte du 10 juillet 1232 : il avait été choisi comme arbitre dans une question débattue entre les abbayes de Flône et de Heylissem, relative à la sépulture d'un de leurs sujets (11).

L'abbé de Saint-Gilles est encore témoin de deux actes passés à Flône, l'un relatif à une question de dîmes, le 20 septembre 1232 (12) et l'autre le 5 juillet 1233, reconnaissant à l'abbaye de Flône le droit à la collation de la cure d'Engis (13).

L'abbé Adam mourut le 23 juillet 1233 (14).

BAUDOUIN PILLART fut abbé de 1242 à 1259 (15). Schoolmeesters a repéré la première mention de cet abbé dans une charte du Val-Saint-Lambert de mai 1242.

En juin 1243, l'abbé Baudouin cède au Chapitre de Saint-Paul la dîme de Ciplet, moyennant une rente annuelle de quatorze muids d'épeautre (16). En mai 1244, Innocent IV charge le doyen, de l'église de Stavelot de faire une enquête au sujet de la possession litigieuse de certaines dîmes qui opposait les abbés de Saint-Gilles et de Saint-Jacques (17).

---

(1) Gilles d'Orval, *Gesta*, 112.
(2) *Reineri Annales*, *M. G. H.*, *SS.*, XVI, 652.
(3) Albéric de Troisfontaines, *Chronicon*, *M. H. G.*, *SS.*, XXIII, 888.
(4) Éd. R. L. Reynolds, *Genoese sources for the twelfth century history of Liège...*, dans les *Études d'histoire dédiées à la mémoire de H. Pirenne*, 297, Bruxelles, 1937.
(5) *Vitae Odiliae liber III*, éd. dans *M. G. H.*, *SS.*, XXV, 176, Hanovre, 1880.
(6) E. Schoolmeesters, *Les abbés du monastère de Saint-Gilles à Liège*, 167, Liège, 1886-1887.
(7) Actes publiés dans les *A. H. E. B.*, VIII, 380-381, 1871.
(8) E. Poncelet, *Actes de Hugues de Pierrepont, 1200-1229*, 193, Bruxelles, 1941.
(9) Bormans, *Cartul. de Saint-Lambert*, I, 284.
(10) Bormans, *Cartul. de Saint-Lambert*, I, 296.
(11) *Cartulaire de Flône*, éd. Évrard, dans les *A. H. E. B.*, XXIII, 343.
(12) *Cartul. de Flône*, 344-345.
(13) *Cartul. de Flône*, 348.
(14) Schoolmeesters, *Les abbés de Saint-Gilles*, 167 ; *Gallia christiana*, III, 1009. Si aucun acte ne mentionne le nom de l'abbé de Saint-Gilles entre 1233 et 1242, il faut cependant signaler que le sceau de cet abbé fut apposé à une charte de Saint-Lambert du 6 octobre 1240, cfr Bormans, *Cartul. de Saint-Lambert*, I, 408.
(15) Schoolmeesters, *Les abbés de Saint-Gilles*, 168-169.
(16) Thimister, *Chartes inédites de Saint-Paul*, 1086-1250, dans le *B. I. A. L.*, XII, 280, Liège, 1874.
(17) A. É. L., *Chartrier de Saint-Gilles*, charte de mai 1244; acte daté du 27 avril 1244, édité par J. Paquay, *Documents pontificaux concernant le diocèse de Liège*, 150, 1936.

Le 5 septembre 1246, le pape s'adresse à l'abbé de Saint-Gilles pour le charger de veiller à ce que les chanoines de Saint-Lambert remplissent leur obligation d'un an de résidence, après leur réception (1).

En décembre 1258, l'abbé de Saint-Gilles vend au chapitre de Saint-Lambert des rentes qu'il possédait à Crehen (2).

Le 2 mars 1258, l'abbé de Saint-Gilles participe à la confraternité qui unira désormais les abbayes de Saint-Jacques et de Saint-Laurent ainsi que les églises collégiales de Liège. Préoccupés, en ces temps de guerres et de troubles, de défendre leurs personnes, biens et privilèges, ils décident de créer une caisse commune où chacun versera une somme équivalente à une demi-prébende (3).

Désormais, l'abbé de Saint-Gilles ainsi que l'abbé de Saint-Laurent et les Chapitres de Liège ne pourront plus être forcés par lettres apostoliques, à payer à l'évêque de Liège le vingtième de leurs revenus : telle est la teneur de la lettre du pape Alexandre IV, datée du 29 novembre 1258 (4).

Le 31 janvier 1259, les abbés de Saint-Gilles et de Waulsort signèrent un accord concernant des biens situés à Grand-Rosières (5).

C'est en 1244 que l'abbaye de Saint-Gilles fut choisie pour point d'aboutissement d'une des trois grandes processions annuelles ordonnées par l'évêque Robert de Thourotte, en vue de la disparition de divers fléaux qui affligeaient le pays (6). Finalement, on décida que ces processions se feraient durant trois jours, à Saint-Léonard, Saint-Laurent et aux Écoliers parce que les églises de Saint-Gilles et de Cornillon étaient trop éloignées de la cité (7).

Le 6 mars 1269, on célébrait à Neufmoustier, la *commemoratio Theodorici Caboche*, prieur de Saint-Gilles (8).

L'abbé Baudouin mourut en 1270 et fut enterré à Saint-Gilles (9).

LAMBERT BRONCKART est abbé de 1270 à 1285 (10). Un seul acte de son abbatiat nous a été conservé : il se rapporte aux droits que l'abbé de Saint-Gilles possédait sur un oratoire établi dans la cour d'Abrunes qui relevait de la dite abbaye (11).

SIMON DE JULIERS est élu abbé le 15 juillet 1285 (12), il mourut le 18 octobre 1299 (13).

---

(1) BORMANS, *Cartul. de Saint-Lambert*, I, 522.
(2) BORMANS, *Cartul. de Saint-Lambert*, I, 532.
(3) DARIS, *Cartul. de Saint-Laurent*, 154.
(4) PONCELET, *Chartes de Sainte-Croix*, I, 49.
(5) L. LAHAYE, *Étude sur l'abbaye de Waulsort*, dans le *B. S. A. H.*, V, 476, 1889.
(6) GOBERT, *Liège*, III, 132 ; J. DEMARTEAU, *Histoires ou Légendes*, dans le *B. I. A. L.*, XVIII, 478-479, 1885.
(7) E. SCHOOLMEESTERS, *Les regestes de Robert de Thourotte, prince-évêque de Liège*, dans le *B. S. A. H.*, XV, 55-56, 1906 ; *Historia monasterii Sancti Laurentii* éd. MARTÈNE, *Ampl. collectio*, IV, 1101.
(8) M. YANS, *Les échevins de Huy*, 12, Liège, 1952.
(9) SCHOOLMEESTERS, *Les abbés*, 169.
(10) SCHOOLMEESTERS, *Les abbés*, 171 ; NAVEAU et POULLET, *Épitaphes*, II, 90 ; Abry s'appuyant sur Hemricourt en fait un membre d'une famille noble de Hesbaye, les de Roloux, cfr S. J. ABRY, *Recueil des révérends et nobles seigneurs abbés du célèbre monastère de Saint-Gilles*, 1740, éd. dans *B. S. L. L.*, XI, 182, 1871 ; or, comme le dit Schoolmeesters et comme nous avons pu le vérifier chez Hemricourt, il n'est pas question d'abbé de Saint-Gilles dans la famille de Roloux.
(11) A. É. L., *Saint-Gilles. Chartrier*, 22 mai 1284.
(12) SCHOOLMEESTERS, *Les abbés*, 172. Il écarte une fois de plus la déclaration d'Abry qui fait de cet abbé un noble. Hemricourt ne nous donne aucune indication à ce sujet.
(13) *Gallia christiana*, III, 1010.

En 1286, l'abbé de Saint-Gilles aurait été chargé de la gestion des biens du Neufmoustier (1). L'abbé de Saint-Gilles ainsi que celui de Saint-Jacques sont cités comme *masuwirs* de la cour de Seraing-sur-Meuse, dans un acte d'avril 1289 (2). Par un acte du 6 décembre 1293, Thomas Masse, avoué de Lamines reconnaît qu'il a reçu de l'abbaye de Saint-Gilles, le droit de mettre en valeur pour une période de douze ans, des terres appartenant à l'abbaye, au territoire de Lamines (3).

GODEFROID D'OCHAIN, élu le 21 octobre 1299, serait mort en 1319 (4).

THIERRY PANNÉE. D'après la *Gallia christiana*, son abbatiat n'aurait débuté qu'en 1319 tandis qu'Abry le fait commencer en 1300 (5). C'est le 14 février 1313 que, « sous les tilleuls de l'abbaye de Saint-Gilles », fut lue la paix d'Angleur (6).

Le 6 janvier 1324, Jean d'Othée charge l'abbé de Saint-Gilles de conférer un canonicat de l'église Saint-Servais de Maestricht (7). L'abbé Thierry est encore cité dans un acte du 28 février 1325, relatif à l'accensement d'un vignoble (8).

BAUDOUIN DE HANÈCHE est élu abbé en 1327 (9). Sous son abbatiat la vie économique de l'abbaye est très active. Les chartes le prouvent et montrent que l'abbé de Saint-Gilles tira parti des ressources du sous-sol houiller en encourageant l'extraction du charbon (10). En 1328, le prieur Gérard de Chinstrée meurt (11).

A plusieurs reprises, l'abbé de Saint-Gilles est présent à l'investiture de canonicats : nous l'y trouvons le 17 juin 1334 lorsqu'est conféré un canonicat de l'église Saint-Martin de Liège (12). Le 6 novembre 1336, sa présence est encore signalée lors de l'attribution d'un canonicat de Saint-Jean, à Liège (13).

Le pape Benoît XII, dans une lettre qu'il adresse le 1er juillet 1339 aux abbés de Saint-Gilles, près de Liège et de Creuzlingen, près de Constance, leur demande de choisir un monastère ou un autre lieu propice en vue de la convocation des abbés et prieurs des provinces de Cologne, Mayence et Trèves, pour y célébrer le Chapitre général et publier les décrets apostoliques relatifs aux statuts de l'ordre des chanoines réguliers (14).

Le même abbé de Saint-Gilles sera encore présent, à maintes reprises, lors de l'attribution de canonicats et prébendes de l'église de Liège (15).

---

(1) A. É. L., *Neufmoustier. Chartrier*, n° 24.

(2) Daris, *Notice sur l'abbaye de Beaurepart*, dans le *B. I. A. L.*, IX, 364, 1868.

(3) A. É. L., *Saint-Gilles. Chartrier*, 6 décembre 1293.

(4) *Gallia christiana*, III, 1010.

(5) *Gallia christiana*, III, 1010 ; Abry, *op. cit.*, 184.

(6) *Ordonnances de la principauté de Liège*, 1re série, vol. I, 141, Bruxelles, 1878 ; E. Poncelet, *Les maréchaux d'armée de l'évêché de Liège*, dans le *B. I. A. L.*, XXXII, 191, 1902 : E. Fairon, *La paix d'Angleur*, dans l'*A. H. L.*, I, 345, 1937.

(7) *Lettres de Jean XXII (1316-1334)*, publ. A. Fayen, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, vol. II, 1 (1316-1324), 470, Rome, 1908.

(8) Poncelet, *Chartes de Saint-Pierre*, 32.

(9) Schoolmeesters, *Les abbés*, 175.

(10) A. É. L., *Saint-Gilles. Chartrier*, décembre 1331 ; 18 janvier 1342 ; 11 mai et 4 octobre 1345 : tous actes concernant l'exploitation du charbon.

(11) Naveau et Poullet, *Épitaphes*, II, 92.

(12) *Lettres de Jean XXII, op. cit.*, vol. III, II, 2e partie (1330-1334), 733, 1912.

(13) *Lettres de Benoît XII (1334-1342)*, éd. A. Fierens, dans les *Analecta Vaticano-Belgica*, IV, 150, Rome, 1910.

(14) *Lettres de Benoît XII*, IV, 292.

(15) *Lettres de Clément VI*, dans les *Analecta Vaticano-Belgica*, VI, I, 153, 162, 398, 412, actes des 22 août 1342, 9 septembre 1342, 29 janvier 1344 et 23 mars 1344, Rome, 1924.

En 1334, le Chapitre de Saint-Jean-l'Évangéliste paye un cens à l'abbaye de Saint-Gilles sur des maisons sises derrière Mangonie (1). Cité dans un acte du 30 septembre 1341 mentionnant la vente d'un pré au Chapitre de Saint-Lambert (2), il apparaît pour la dernière fois en tant qu'exécuteur testamentaire d'un chanoine de Saint-Lambert, dans un acte du 27 juin 1348 (3). Cet abbé meurt en 1352 (4).

WAUTHIER D'OCHAIN est abbé de 1352 à 1382 (5). Curé d'Arvilhe et doyen rural du concile de Rochefort en 1348, il devint abbé de Saint-Gilles en 1352 (6) ou en 1353 (7). S'il faut en croire Schoolmeesters, il dota son abbaye de plusieurs héritages et employa une partie de sa fortune à rebâtir le cloître du monastère. On poursuivit l'exploitation des mines de charbon (8). Le 19 novembre 1355, les abbés de Heylissem et de Saint-Gilles intentèrent un long procès à Thierry de Perwez, avoué qui commettait des exactions sur les terres de Rosières (9).

Dans une lettre qu'il adresse le 28 août 1354, aux abbés de Saint-Gilles et de Flône, l'abbé de Saint-Pierremont s'excuse de ne pouvoir assister au prochain Chapitre provincial et de n'avoir pu procéder aux visites dont il était chargé au diocèse de Toul, à cause de l'insécurité des routes (10). L'abbé de Saint-Gilles est présent, le 21 septembre 1366, à la renonciation faite par Arnoul, seigneur de Rummen et Guillaume de Hamal de tous leurs droits sur le comté de Looz (11), C'est en 1376 que, pour la première fois, est mentionnée la procession de Saint-Gilles (12). L'abbé de Saint-Gilles fut obligé par la cité à payer un lourd tribut pour soutenir les prétentions de la cité dans l'élection d'un mambour (13).

HENRI DE GONAULE (14). Le 13 octobre 1382, Henri de Gonaule et les chanoines de Saint-Gilles doivent pourvoir à la vacance du siège abbatial (15). Le 23 octobre 1382, Henri est élu à l'abbatiat (16). Le 12 novembre 1382, commission est donnée à Gilles de Serinchamp, chanoine de Liège et collecteur dans la province de Cologne, de s'informer du montant des revenus de l'abbaye de Saint-Gilles. Les livres de la Chambre n'en font pas mention. Il faut taxer l'abbaye au tiers des revenus. En même temps, le pape délègue le même chanoine pour recevoir l'obligation du nouvel abbé, Henri de Gonaule (17). Jacques de Boins, prieur, meurt le 11 avril 1387 (18).

(1) PONCELET, *Domaines urbains de Liège*, 54, Liège, 1947.
(2) PONCELET, *Cartul. de Saint-Lambert*, III, 597.
(3) PONCELET, *Cartul. de Saint-Lambert*, IV, 96.
(4) NAVEAU et POULLET, *Épitaphes*, II, 90.
(5) SCHOOLMEESTERS, *Les abbés*, 176 ; *Suppliques d'Innocent VI (1352-1362)*, éd. U. BERLIÈRE, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, V, 1911.
(6) ABRY, *Recueil*, 185.
(7) J. DE HEMRICOURT, *Miroir des nobles*, II, 314.
(8) D. VAN DE CASTEELE, *Chartes de Saint-Gilles*, actes de 1368, 1377, 1379, concernant des concessions de houillères situées à Tilleur, dans *Leodium*, V, 44-46, 1906.
(9) L. LAHAYE, *Étude sur l'abbaye de Waulsort*, dans le *B. S. A. H.*, V, 356, 1889.
(10) A. É. L., *Saint-Gilles. Chartrier*, 28 août 1354.
(11) PONCELET, *Cartul. de Saint-Lambert*, IV, 434.
(12) *Chronique de Mathias de Lewis*, éd. S. BORMANS. 52, Liège, 1865. L'attribution à Notger de l'origine de cette procession est légendaire, tradition reprise par Jean d'OUTREMEUSE, IV, 337. Une tradition tout aussi légendaire, reprise par A. DE LIMBOURG, *La vie de saint Gilles*, 167, attribue l'origine de cette procession à Albéron.
(13) *Chronique de 1402*, éd. BACHA, 371.
(14) Cet abbé n'est pas cité par Schoolmeesters. Nous n'avons trouvé aucune mention de confirmation par l'évêque ou par le Chapitre.
(15) *Suppliques et lettres de Clément VII (1379-1394)*, publ. H. NÉLIS, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, XIII, *Documents relatifs au Grand Schisme*, III, 472, Rome, 1934.
(16) *Suppliques de Clément VII*, 473.
(17) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum des Archives Vaticanes*, 125, Rome, 1904.
(18) NAVEAU et POULLET, *Épitaphes*, II, 92.

WARNIER DE WARTENGE (ou **WARTAING**) est cité à partir de 1388, dans plusieurs actes relatifs à des concessions de houillères (1). Le chapitre se compose en 1391 de l'abbé, de neuf religieux et de deux novices (2). L'abbé Warnier mourut le 23 septembre 1396 et fut enterré dans l'église de Saint-Gilles (3).

BAUDOUIN DE HANÈCHE fut abbé de 1396 à 1414 (4). Le monastère eut à souffrir des guerres et des troubles qui désolèrent le pays de Liège, sous Jean de Bavière. L'abbé employa 17.000 florins à réparer les dommages (5). L'exploitation des houillères était activement poursuivie (6).

GUILLAUME D'ANTHINES fut abbé jusqu'en 1436 (7). Après la bataille d'Othée, l'abbaye de Saint-Gilles servit de refuge aux princes de Bavière (8). Dans un acte du 24 mai 1409, l'abbé Guillaume rappelle les dommages subis par l'abbaye en ces temps de guerre. L'urgence des réparations obligera l'abbaye à vendre des rentes (9). L'abbé dota son monastère de nouvelles rentes et embellit son église en agrandissant le chœur (10). En 1428, Jean de Flône travaillait aux fenêtres du chœur (11). L'abbé de Saint-Gilles est présent à la consécration de Jean de Heinsbergh, en 1420 (12). Le Chapitre de Saint-Gilles était constitué de huit chanoines (13). Le prieur de Polleur meurt le 10 septembre 1430 (14). Le 22 octobre 1433, l'évêque de Liège, par l'intermédiaire de Pierre de Verlaines, prieur de Saint-Mathieu à la Chaîne, charge l'abbé de Saint-Gilles, qui reçoit habituellement les professions des frères, de faire passer l'examen au prieur qui n'a pas encore prononcé ses vœux (15).

GÉRARD DE CHINSTRÉE. Proviseur, puis prieur sous l'abbatiat de Guillaume d'Anhines, il fut abbé de 1436 à 1460 (16). Il est cité dans plusieurs actes s'échelonnant de 1436 à 1455 où il est question d'exploitation houillère (17). Le 8 octobre 1455, Nicolas de Vivegnis prieur de Saint-Mathieu à la Chaîne entre en contestation avec Gérard de Chinstrée, abbé de Saint-Gilles, au sujet d'un canonicat à conférer dans ce monastère (18). Ce dernier meurt en 1460 (19).

---

(1) A. É. L., *Saint-Gilles. Chartrier*, actes de février 1388 et novembre 1393.
(2) SCHOOLMEESTERS, *Les abbés*, 177.
(3) ABRY, *Recueil*, 186 ; NAVEAU et POULLET, *Épitaphes*, II, 91. Le Fort avait mal lu : 1386, cfr NAVEAU, *Épitaphes* 36.
(4) *Gallia christiana*, III, 1010.
(5) SCHOOLMEESTERS, *Les abbés*, 179.
(6) A. É. L., *Saint-Gilles. Chartrier*, 2 juillet 1398.
(7) SCHOOLMEESTERS, *Les abbés*, 179.
(8) GOBERT, *Liège*, III, 134.
(9) A. É. L., *Saint-Gilles. Chartrier*, 24 mai 1409.
(10) SCHOOLMEESTERS, *Les abbés*, 179 ; ABRY, *Recueil*, 188.
(11) J. YERNAUX, *L'art du vitrail au pays mosan*, dans le *B. S. B. L.*, XVIII, 129, 1951.
(12) *Chronique de Jean de Stavelot*, éd. BALAU, *Chroniques liégeoises*, I, 137.
(13) SCHOOLMEESTERS, *Les abbés*, 179.
(14) NAVEAU et POULLET, *Épitaphes*, II, 94.
(15) Cfr M. YANS, *Notice sur Saint-Mathieu à la Chaîne*, Pierre de Verlaines, dans le *Monasticon*, II, 396.
(16) SCHOOLMEESTERS, *Les abbés*, 179 et ABRY, *Recueil*, 188.
(17) A. É. L., *Saint-Gilles. Chartrier*, actes des 31 mars 1436, 22 janvier 1441 ; PONCELET, *Chartes de Sainte-Croix*, II, 18, 15 novembre 1449 ; PONCELET, *Chartes de Saint-Pierre*, 242, 1er mars 1455.
(18) Cfr M. YANS, *op. cit.* 398.
(19) NAVEAU et POULLET, *Épitaphes*, II, 90.

JEAN DARY est abbé de 1460 à 1503 (1). Sous son abbatiat, le relâchement s'insinua au monastère. Le chroniqueur Jean de Los nous apprend que l'entêtement et l'avarice de l'abbé conduisirent le monastère à la ruine, tant au spirituel qu'au temporel (2).

Liège dut se défendre contre les Bourguignons. L'étendard de Saint-Lambert, escorté par des religieux, dont un de Saint-Gilles, accompagnerait l'armée (3). Le sac de Liège en 1468 n'épargna pas les églises qui furent honteusement pillées (4). Le 17 février 1468, l'abbé et le couvent de Saint-Gilles, en présence des dommages causés par les guerres aux propriétés de l'abbaye, après avoir établi le bilan des charges et des créances par rapport à Saint-Mathieu à la Chaîne, lui aliène l'excédent des créances (5). Deux mois après la destruction de la ville, des prêtres étaient encore obligés de célébrer les offices sans ornements, sans livres et sans calice (6). Une commission fut nommée pour rechercher et racheter tout ce qui avait été emporté par les pillards. Un heureux hasard favorisa, en 1502, les religieux de l'abbayede Saint-Gilles qui retrouvèrent la trace de ce qui leur avait été dérobé. En effet, un frère cordelier de Namur fit savoir au Chapitre qu'un marchand de Tournai, nommé Jacques de Marghes, détenait certaines chapes et ornements qu'il avait achetés après la destruction de Liège à un soldat qui les avait emportés hors d'une abbaye, située sur une montagne près de la ville. Les religieux décidèrent d'envoyer une délégation. Il ne restait au monastère que deux chanoines contemporains du sac de Liège : l'abbé Jean Dary, infirme et âgé et un chapelain nommé Gilles de Basiak. Ce dernier fut envoyé à Tournai pour négocier la restitution de ces objets s'ils étaient reconnus comme ayant appartenu à l'abbaye (7).

Abbayes liégeoises, dont Saint-Gilles, églises secondaires, Chapitres sont sollicités par le corps de la cité pour vendre des rentes viagères qui contribueraient à solder les impôts de guerre imposés par Charles le Téméraire (8). L'impôt qui frappe l'abbaye, en 1470, s'élève à 134 livres (9). Le 20 janvier 1479, le prieur de Saint-Mathieu à la Chaîne transporte une rente au profit de Saint-Gilles et le 3 juillet 1482, l'abbaye vend au prieuré vingt muids de rente (10). Le monastère de Saint-Gilles avait payé un lourd tribut à la guerre (11). Par un acte du 27 janvier 1488, des abbés, dont celui de Saint-Gilles, des prieurs et des doyens reconnaissent devoir à l'abbaye de Saint-Laurent une rente, intérêt d'un capital qu'ils lui avaient emprunté pour les besoins de la cité (12). Le Chapitre de Saint-Gilles, représenté par l'abbé, le prieur Jean Bovelet (13) et neuf chanoines se réunit le 21 juillet 1489 pour proposer l'aliénation des revenus en vue d'effectuer

(1) SCHOOLMEESTERS, *Les abbés*, 180 ; DARIS, *Histoire au XV^e siècle*, 546. Liège, 1887.

(2) L.-E. HALKIN, *Le cardinal de la Marck*, 35, n. 7, Liège, 1930 ; JEAN DE LOS, *Chronique*, éd. DE RAM, 118, Bruxelles 1844.

(3) Adrien D'OUDENBOSCH, *Chronique*, éd. C. DE BORMAN, 176, Liège, 1902.

(4) *Liste d'objets enlevés de Liège en 1468 par les soldats de Charles le Téméraire*, dans le *B. I. A. L.*, VIII, 181 sv., Liège, 1866.

(5) Cfr M. YANS, *op. cit.* 399.

(6) Adrien D'OUDENBOSCH, *Chronique*, éd. C. DE BORMAN, 222.

(7) É. FAIRON, *Un document du XVI^e siècle relatif au pillage de Liège de 1468*, dans la *Chronique archéologique du pays de Liège*, I, 50-53, Liège, 1906.

(8) É. FAIRON, *Recueil de documents relatifs aux conflits soutenus contre Louis de Bourbon et Charles le Téméraire 1468-1469*, dans le *B. C. R. H.*, XCIV, 305-308, Bruxelles, 1930.

(9) A. HANSAY, *La Crenée générale du pays de Liège en 1470 et le dénombrement des feux*, dans le *B. C. R. H.*, LXXI, 100, Bruxelles, 1902.

(10) Cfr M. YANS, *op. cit.* 399.

(11) BALAU et FAIRON, *Chroniques liégeoises*, I, 448.

(12) DARIS, *Cartul. de Saint-Laurent*, 165.

(13) Cité dans U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des diversa cameralia des Archives Vaticanes (1389-1500) au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, 143, Rome, 1906.

les réparations urgentes au monastère (1). L'abbé Jean Dary était présent à la première messe de l'évêque Jean de Hornes, le 17 septembre 1486 (2). Il mourut le 19 octobre 1503 (3).

JEAN VERJUS ou DELBROUCK fut abbé jusqu'en 1526 (4). Neuf chanoines de Saint-Gilles étaient présents à son élection, le 21 octobre 1503. L'abbé de Saint-Gilles continue à s'occuper activement de l'exploitation du sous-sol houiller (5). Par acte du 22 février 1512, passé devant l'abbé Verjus, le prieur Pierre dit Colrin et tout le Chapitre de Saint-Gilles, Jean, fils de Jean Gilaer de Horion, chanoine prébendier au monastère de Saint-Gilles, non encore profès, résigne sa prébende dans les mains de l'abbé (6). Un acte du 20 mars 1515 signale l'abbé Verjus lorsqu'il s'acquitte du payement de certaines rentes dues à l'abbé de Saint-Laurent (7). Entre 1505 et 1520, l'évêque de Liège Érard de la Marck se préoccupa de relever l'état lamentable des monastères : une réforme devait ramener plus de régularité (8). Saint-Gilles était une des abbayes censitaires du Saint-Siège et ne dépendait que de lui. Érard de la Marck s'opposa à cette exemption des religieux. Ses prétentions sur les maisons conventuelles s'affirmèrent par les droits qu'il fit percevoir en de nombreux monastères, à l'occasion de l'élection ou de la bénédiction des abbés ainsi que par la reconnaissance et l'approbation des coadjuteurs et surtout par l'intervention dans certaines réformes (9).

L'abbé se sentant vieux et se jugeant incapable de mener sa tâche à bien jusqu'au bout, demanda à être aidé par un coadjuteur. Walter Huyten ou de Breda, fut élu et approuvé par l'évêque, le 14 novembre 1526 (10). L'abbé meurt peu après (11). C'est encore à l'abbé Jean que, le 3 février 1526, le frère Laurent Gladbach, de l'ordre des Croisiers de Huy s'adresse pour unir plus étroitement leurs deux maisons (12).

WAUTHIER DE BREDA. Coadjuteur de l'abbé précédent, il fut élu à l'abbatiat, le 4 décembre 1526, en présence de neuf chanoines de Saint-Gilles (13). L'évêque de Liège perçoit une taxe à l'occasion de la confirmation de l'abbé, en 1526 (14). Le 4 mai 1526, Érard de la Marck réorganise la procession de la Translation de Saint-Lambert. Il dote la procession d'un capital de 10.800 florins, à répartir entre la Cathédrale et les différentes églises participant à cette procession. Dans l'ordre du défilé, les chanoines de Saint-Gilles viennent après les religieux de Saint-Léonard, les Écoliers et les Prémontrés et précèdent les religieux de Saint-Jacques et de Saint-Laurent (15).

Désorganisée à cause des guerres, la corporation des ménestriers et cuisiniers de la cité est

(1) A. É. L., *Saint-Gilles. Chartrier*, acte du 21 juillet 1409.
(2) Cfr *Leodium*, IX, 52, Liège, 1910.
(3) JEAN DE LOS, *Chronique*, 118.
(4) SCHOOLMEESTERS, *Les abbés*, 181.
(5) A. É. L., *Saint-Gilles. Chartrier*, 6 décembre 1501 ; Jean Verjus y est déjà cité comme abbé. Il était probablement le coadjuteur de l'abbé Dary, vieux et infirme.
(6) A. É. L., *Saint-Gilles. Chartrier*, acte du 22 février 1512.
(7) A. É. L., *Saint-Gilles. Chartrier*, 20 mars 1515.
(8) L.-E. HALKIN, *Le cardinal de la Marck*, 83 ; JEAN DE LOS, *Chronique*, 118.
(9) DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, IV, 204-205, Bruxelles, 1949.
(10) A. É. L., *Saint-Gilles. Chartrier*, 14 novembre 1526 ; É. PONCELET, *Les sceaux et les chancelleries des princes-évêques de Liège*, 193, Liège, 1938.
(11) NAVEAU et POULLET, *Épitaphes*, II, 91.
(12) A. É. L., *Saint-Gilles. Chartrier*, 3 février 1526.
(13) SCHOOLMEESTERS, *Les abbés*, 182.
(14) A. Év. L., E, 2, *Taxationes Ecclesiae Leodiensis*, f° 45.
(15) DARIS, *Cartul. de Saint-Laurent*, 167 ; BALAU et FAIRON, *Chroniques liégeoises*, II, 369.

réorganisée, le 3 août 1526. Désormais, la tradition est renouée et la corporation remet en honneur les manifestations de sa vénération à l'égard de saint Gilles (1).

L'abbé de Saint-Gilles fut présent le 3 avril 1533, à la dégradation d'un prêtre du diocèse de Tournai, déclaré hérétique, livré à la justice séculière et brûlé le même jour, sur la place du marché (2). Le 30 novembre 1540, l'abbé de Bréda met fin à une controverse qui opposait les abbés d'Aulne et de Saint-Gilles à propos d'héritages (3). L'abbé restaura l'abbaye, reconstruisit les cloîtres, la chapelle du chapitre et l'hôtel des chanoines (4). Il mourut le 16 février 1541 (5). Une belle pierre tombale le représente nu-tête, en habits sacerdotaux, tenant la crosse.

FRANCOIS WISLET. Cité comme prieur dans l'acte de 1540 précité, il est élu abbé le 19 février 1541, en présence de onze chanoines (6). Déjà âgé, il fut aidé par son coadjuteur, Gilles d'Orjo (7). Bauduin de Saint-Nicolas-en-Glain, chanoine et prieur du monastère, meurt le 7 octobre 1542 (8). En 1547, l'évêque perçoit une taxe de 32 florins, à l'occasion de la coadjutorerie et de la consécration de l'abbé. En 1548, il percevra 115 florins à l'occasion de la confirmation de l'abbé (9). Wislet meurt le 1er juin ou le 1er mai 1549 (10).

GILLES D'ORJO fut élu abbé en présence de dix chanoines de Saint-Gilles, le 1er juin 1549. Il reçut la confirmation de l'évêque, le 7 juin (11). Il est cité avec neuf chanoines de son Chapitre, dans un acte du 3 juillet 1549, relatif à un héritage (12). L'abbé de Saint-Gilles était présent à l'intronisation de l'évêque Robert de Berghes, en décembre 1557. L'église de Saint-Gilles brûla deux fois, la même année (13). En mai 1568, un incendie accidentel mettait le feu aux combles de l'église (14). Quelques mois plus tard, en octobre, les soldats de Guillaume de la Marck et les troupes orangistes, mis en échec par la résistance des Liégeois se retirèrent et mirent le feu à l'abbaye qui fut livrée au pillage (15). Lors de ce siège, le tombeau somptueux

(1) J. G. Schoonbroodt, *Miscellanées*, dans le *B. I. A. L.*, XIII, 21 sv., acte des échevins de Liège du 3 août 1526, Liège, 1877.

(2) Balau et Fairon, *Chroniques liégeoises*, II, 386.

(3) A. É. L., *Saint-Gilles. Chartrier*, 30 novembre 1540.

(4) Schoolmeesters, *Les abbés*, 182.

(5) Naveau et Poullet, *Épitaphes*, II, 92.

(6) Schoolmeesters, *Les abbés*, 182.

(7) Schoolmeesters, *Les abbés*, 183.

(8) Naveau et Poullet, *Épitaphes*, II, 93.

(9) L.-E. Halkin, *Histoire religieuse des règnes de Corneille de Berghes et de Georges d'Autriche*, 218, Liège, 1936. — Voir A. Év. L., E. I. 2, *Taxationes Ecclesiae Leodiensis*, f° 45 v°, f° 47 v°. M. Halkin remarque à cette occasion que l'exemption du monastère censier du Saint-Siège n'est pas aussi absolue que le laisse croire Dom Berlière, dans l'*Inventaire des libri obligationum et solutionum des Archives Vaticanes*, IV, Rome, 1904.

(10) Naveau et Poullet, *Épitaphes*, II, 93.

(11) A. É. L., *Saint-Gilles. Chartrier*, 1er juin 1549 : procès verbal de l'élection de Gilles d'Orjo. — Portrait moral dans A. de Limbourg, *op. cit.*, 141. Signalons que les d'Orjo étaient une famille de hauts dignitaires ecclésiastiques : Philippe d'Orjo, abbé de Flône ; Josse, abbé de Neufmoustier ; Henri, chanoine de Sainte-Croix. Cfr Abry, 193.

(12) A. É. L., *Saint-Gilles. Chartrier*, 3 juillet 1549.

(13) Saumery, *Délices*, I, 318.

(14) « Le 1er mars... fut toute le comble de l'église de Saint-Gilles bruslé par le feu d'accident ». — « ...d'où que le feu procédast, on ne le sceut jamais comprendre ». — « ...Combusta fuit pars ecclesie Sancti Egidii per negligentiam cujusdam religiosi ». Cfr *Chronique du règne de Gérard de Groesbeeck*, éd. Balau, II, 533, 551, 603.

(15) É. Poncelet, *Guillaume de la March, seigneur de Lummen, chef des gueux de mer 1569-1578*, dans le *B. C. R. H.*, C, 13, 73, Bruxelles, 1936. — *Correspondance du cardinal de Granvelle 1565-1583*, publ. par É. Poullet, III, 402, Bruxelles 1881. — J.-G. Schoonbroodt, *Miscellanées*, dans le *B. I. A. L.*, XII, 319, Liège, 1874. — B. Lefèbvre, *Un martyr de l'abbaye de Gembloux, Dom Jean Tichon*, dans la *Revue bénédictine*, 281[1], 1922. — É. de Morbau, *Histoire de l'Église* V, 213, 1952. Cfr Chapeaville, *Gesta*, III, 445-446.

qui avait été érigé sur le cercueil de Gondran, en la chapelle de Saint-Denis et Saint-Lambert fut détruit. Un ermite de Saint-Gilles, Jean d'Elderen, atteste à plusieurs reprises, avoir vu cette tombe longtemps avant le siège et avoir admiré la dévotion et le zèle des pèlerins, venant de tous les cantons de l'Europe (1). Delvaulx nous apprend qu'à côté du monastère de chanoines coexistait une retraite de religieuses. Ce fait est prouvé par la découverte de plusieurs tombes de religieuses qu'on pouvait voir avant la démolition de l'ancienne église (2). D'ailleurs, l'abbé de Limbourg, qui eut sous les yeux l'obituaire de son monastère, y trouva à côté des abbés, prieurs, chanoines réguliers, des frères et des sœurs (3). Le 27 septembre 1574, l'abbé pourvoit à la vacance du rectorat en l'autel de Saint-Nicolas de Wihogne ; il y installe un prêtre de son monastère, le chanoine Godefroid Celler (4). Le 22 juin 1581, l'abbé accorde l'autorisation d'extraire de la houille au lieu dit « les Warixas », près du monastère (5). La même année, à la requête de l'abbé, son parent Jean d'Orjo se voit remettre une peine pour homicide (6). Le 18 juillet de la même année, la collation d'un pain d'abbaye en faveur de Charles d'Ougnies est réclamée à l'abbaye (7). Gilles Hollonius chanoine depuis de longues années et prieur de l'abbaye, meurt le 9 avril 1584 (8). Gilles d'Orjo meurt le 9 septembre 1597 (9).

GILLES DE LINTRE ou **BAILLONVILLE** est élu abbé le 16 septembre 1597 (10). Ernest de Bavière le confirma dans sa nouvelle charge le 25 septembre (11). En 1597, Walterus Bisontinus de Marneffe, prêtre depuis quinze ans, est admis à confesser les chanoines réguliers de Saint-Gilles (12). L'année suivante, le 22 janvier 1598, un chanoine régulier de Saint-Gilles, Louis Lymborch, présenté par son abbé à la cure de Rechain, y est admis (12). L'abbaye subit des dommages causés par les soldats du roi d'Espagne et les Hollandais (13). Le prieur Jean d'Heur ou Oranus meurt le 10 août 1600, à l'âge de soixante-neuf ans (14).

GILLES DE SPRIMONT est élu le 12 mai, en présence de onze chanoines (15). Il fut confirmé par le Chapitre de Saint-Lambert, le 16 mai 1607 (16). Il restaura les bâtiments délabrés et embellit le chœur d'une grande verrière (17). Le 10 juin 1613, le nonce Albergati, accompagné du doyen de Sainte-Croix et d'un chanoine de Saint-Paul, visita l'abbaye de Saint-Gilles. Des décrets furent élaborés, dans un Chapitre réduit, où étaient présents quatre députés de l'abbaye : l'abbé, le prieur, Aloys de Limbourg et Godefroid de Méan. Ces décrets furent publiés le 20 juin (18).

---

(1) A. DE LIMBOURG, *La vie de saint Gilles, abbé d'Arles en Provence et confesseur*, 122-123, Liège, 1627.
(2) B. U. L., Ms. 823, f° 557.
(3) A. DE LIMBOURG, *La vie de saint Gilles*, 118, 132, 137, 138.
(4) A. É. L., *Saint-Gilles. Chartrier*, 27 septembre 1574.
(5) L. LAHAYE, *Analyse des actes contenus dans le registre du scel des grâces sous Ernest de Bavière, 1580-1602*, 29, Liège, 1938.
(6) L. LAHAYE, *op. cit.*, 56.
(7) J. GOVAERTS, *Les collations du scel des grâces sous Ernest de Bavière, de 1581 à 1602*, dans *Leodium*, XIX, 59, Liège, 1926. — L. LAHAYE, *op. cit.*, 33.
(8) NAVEAU et POULLET, *Épitaphes*, II, 94.
(9) NAVEAU et POULLET, *Épitaphes*, II, 92.
(10) BORMANS, *Concl. capit.*, 268. Aux A. É. L., le registre manque.
(11) A. É. L., *Saint-Gilles. Chartrier*, 25 septembre 1597.
(12) *Les examens pour l'admission aux cures, dans l'ancien diocèse de Liège*, dans *Leodium*, VII, 101, Liège, 1908.
(13) SCHOOLMEESTERS, *Les abbés*, 187.
(14) NAVEAU et POULLET, *Épitaphes*, II, 95.
(15) SCHOOLMEESTERS, *Les abbés*, 188.
(16) BORMANS, *Concl. capit.*, 306. — A. É. L., *Concl. capit.*, vol. 124, f° 202.
(17) SAUMERY, *Délices*, I, 318. — GOBERT, *Liège*, III, 135.
(18) H. DESSART, *La visite du diocèse de Liège par le nonce Antoine Albergati (1613-1614)*, dans le *B. C. R. H.*, CXIV, 59, Bruxelles, 1949. Voir aussi lettre du 3 juillet 1613, adressée à l'abbé de Saint-Gilles, à la suite de cette visite, dans H. DESSART, *op. cit.*, 61.

ALOYS DE LIMBOURG est élu le 21 juillet 1614 en présence de huit chanoines (1). Il obtient la confirmation du Chapitre cathédral le 24 juillet (2). Le nom de cet abbé reste attaché à l'œuvre littéraire qu'il nous a laissée. La vie de saint Gilles, qu'il écrivit en 1627 est la plus connue. D'autres ouvrages très rares sont à citer, tels : *Disceptatiuncula chronologica de S. Aegidio abbate Arelatensi et confessore*, Liège, 1628 ; *Apprecatio paroenetica R. D. Erasmo Xencheval novi monasterii apud Huyum abbati* (3). Le 7 décembre 1630, Arnoldus Sylvius, curé de Saint-Georges obtient l'investiture d'un canonicat devenu vacant à la mort d'un chanoine (4).

JEAN DE NOLLET est élu à l'abbatiat en présence de dix chanoines du Chapitre de Saint-Gilles, le 6 septembre 1636 et obtient la confirmation épiscopale le 10 (5). Les années 1638 et 1639 sont marquées par la réception de sept novices (6). Le 12 mai 1641, l'abbé de Saint-Gilles renouvelle le pacte de confraternité unissant son abbaye à celle de Saint-Laurent (7). En 1646, l'abbé a restauré les bâtiments de l'abbaye (8). Il fit construire la chapelle du Saint-Sacrement (9) et offrit un reliquaire, portant ses armoiries, encore conservé à l'église.

ANTOINE DE SPRIMONT. Doyen du concile de Statte et curé à Héron, il fut élu le 8 mai 1656 par dix chanoines réguliers de Saint-Gilles et confirmé par l'évêque le 12 mai (10). Les années 1658 à 1663 sont marquées par la réception de profès. Le monastère et l'église assez délabrés sont restaurés : l'abbé fit ériger deux autels à l'entrée du chœur, construire une chapelle abbatiale et un local destiné à la brasserie (11).

LAMBERT DE CERF. Chantre à Saint-Gilles, Lambert de Cerf est élu à l'abbatiat le 7 août 1663, en présence de douze chanoines de l'abbaye et confirmé par Maximilien-Henri, le 11 août (12). D'après Daris, son élection souleva des difficultés et son autorité n'était pas encore reconnue par tous ses religieux, le 5 octobre 1674. Cet abbé fut arrêté au quai Saint-Léonard par des bourgeois enrôlés au service de la Hollande. Il fut livré aux soldats hollandais qui le conduisirent à Hasselt où il mourut en prison le 22 août 1676 (13). Sa devise était : *Nec cito nec temere.*

PHILIPPE D'EYNATTEN. L'élection du nouvel abbé souleva de grosses difficultés par suite de l'opposition de deux candidats. A l'abbaye de Saint-Gilles, douze chanoines exerçaient le droit de vote. Deux d'entre eux, ayant charge de cure, ne résidaient pas. A la mort de Lambert de Cerf, une majorité de sept voix éleva Jean Préal à la dignité abbatiale. Le nouvel abbé âgé de plus de quarante-sept ans et originaire d'une famille noble de Liège, était prêtre depuis plus

(1) SCHOOLMEESTERS, *Les abbés*, 189.
(2) BORMANS, *Concl. capit.*, 343. — A. É. L., *Concl. capit.*, reg. 127, f° 9.
(3) Cfr bibliographie, p. 302.
(4) BORMANS, *Concl. capit.*, 405. — A. É. L., *Concl. capit.*, 137, reg. f° 51.
(5) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 194, (ancien 38), f° 61-63.
(6) SCHOOLMEESTERS, *Les abbés*, 197.
(7) A. É. L., *Saint-Gilles. Chartrier*, 12 mai 1641.
(8) MARTÈNE et DURAND, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins*, 193; Paris, 1724.
(9) SAUMERY, *Délices*, I, 318.
(10) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 195 (ancien 39), f° 40-41.
(11) SCHOOLMEESTERS, *Les abbés*, 199.
(12) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 195 (ancien 39), f° 103-104.
(13) DARIS, *Histoire au XVI° siècle*, 1re partie, 203.

de vingt-cinq ans et avait exercé pendant plus de quinze ans la charge de prieur au monastère de Saint-Gilles. L'abbé de Cerf l'avait démis de sa charge. Un long procès se termina par la soumission du prieur disgrâcié. Ses confrères, voulant obtenir sa réhabilitation à Rome et sa réintégration dans ses fonctions, l'élurent, lors de la vacance du siège, à la charge d'abbé. Les douze chanoines de Saint-Gilles se réunirent le 31 août au refuge de l'abbaye de Saint-Gilles, au Val-Saint-Lambert, pour procéder à l'élection. Jean Préal obtint la majorité des voix. Les cinq chanoines du parti adverse voulurent faire annuler l'élection en déniant le droit de vote à cinq des chanoines qui avaient voté en faveur de l'abbé, sous prétexte que ces chanoines avaient été excommuniés. Ils passaient sous silence les formules d'absolution qui leur permettaient de procéder validement à l'élection. La minorité du Chapitre se déclara *sanior pars* et élut Philippe d'Eynatten de Thys à la charge d'abbé. Influencé par cette minorité, l'ordinaire de Liège confirma l'élection de Philippe d'Eynatten en prétextant l'incapacité de Jean Préal. Ce dernier, s'adressant à la Congrégation Consistoriale, réclama la confirmation de son élection. Réclamation sans effet. L'abbaye de Saint-Gilles n'étant pas consistoriale et non taxée dans les livres de la Chambre apostolique seul l'évêque de Liège avait la charge de confirmer l'élection. Philippe d'Eynatten est mis en possession de l'abbaye le 3 septembre 1676 (1).

A l'occasion de ces controverses, il nous est permis de connaître mieux la vie du monastère. L'église de l'abbaye a subi des dégradations causées par des soldats. Des réparations urgentes sont nécessaires pour permettre aux chanoines de résider. Le monastère est doté d'un revenu annuel de dix-sept à dix-huit cents ducats. La guerre, les discordes de l'abbé défunt et les disputes des chanoines contribuèrent à l'endetter. Outre ces revenus, le monastère a des prés, jardins, terres arables et bois destinés à l'entretien des religieux. En plus de l'abbé, deux dignitaires, le prieur et le chantre, touchaient une prébende. Les chanoines prétendaient être sous la juridiction immédiate du Saint-Siège en vertu d'une bulle de Sixte IV (2). Le doyen de la collégiale Saint-Pierre était chargé de sauvegarder leurs privilèges. En 1684, l'abbé de Saint-Gilles fit faire son portrait par Englebert Fisen (3). Ce portrait semble être perdu.

MATHIEU DE JENNET. Curé de Rechain, chanoine de Saint-Gilles, Mathieu de Jennet fut élu au siège de l'abbé défunt par huit de ses confrères le 7 décembre 1706 et confirmé par l'évêque le 10 décembre (4). Deux tableaux sont commandés à Englebert Fisen en 1710, l'un pour le proviseur de Saint-Gilles, l'autre pour l'église (5).

LAMBERT DE FIZE. Chanoine régulier de Saint-Gilles et curé de Héron, Lambert de Fize est élu à la charge d'abbé le 20 novembre 1710 et confirmé par l'évêque de Liège le 26 novembre (6). Ses frères Gilles († 1685) et Henri († 1709), chanoines de Saint-Gilles furent enterrés sous la même dalle que l'abbé. La devise de l'abbé était : *Omnibus aequa sonant.*

LAMBERT LE RUITTE, prieur à Saint-Gilles, est élu abbé le 7 août 1719 et confirmé par

(1) JADIN, *Actes de la Congrégation Consistoriale*, dans les *Analecta Vaticano-Belgica*, XVI, 246-250, Rome, 1935. — A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 196 (ancien 40), f° 6-10.

(2) Les chanoines, mécontents de l'élection de Philippe d'Eynatten, voulaient probablement la faire annuler en ne reconnaissant pas la confirmation de l'ordinaire.

(3) J. HELBIG, *Les papiers de famille d'Englebert Fisen*, dans le *B. S. A. H.*, I, 32, Liège, 1881.

(4) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 197 (ancien 41), f° 60 v°-64. — H. R. LE PAS, *Obituaire du Concile de Saint-Remacle pendant le pastorat du Rév. Laurent Le Moine, 1692-1737*, dans *Leodium*, IX, 4, Liège, 1910.

(5) J. HELBIG, *op. cit.*, I, 41.

(6) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 197, f° 115-118 v° ; *Saint-Gilles. Chartrier*, acte du 28 novembre 1710 relatif à l'approbation par Joseph-Clément de l'élection de Lambert de Fize.

l'évêque le 12 août (1). Il est cité dans un acte du 3 mars 1722 relatif à un relief de biens (2). Le Chapitre de Saint-Gilles composé de l'abbé et de neuf chanoines propose, le 21 janvier 1726, la nomination d'un prélocuteur qui répondra pour lui dans toutes les causes en justice (3). Cet abbé s'employa tout spécialement à restaurer l'abbaye et l'église. Il remplaça le chœur et le transept par un portail et plaça le chœur sous la tour (4). Sa devise était : *Virtus in tenebris lucet.*

GÉRARD-JÉROME DE JENNET. Depuis le 5 décembre 1738, le siège abbatial de Saint-Gilles était vacant. Le Chapitre de Saint-Gilles, en proie à des conflits intérieurs choisit Grégoire Lembor, abbé de Saint-Laurent. Ce dernier le persuada de choisir un abbé dans son sein (5). Le 14 mars 1739, les chanoines élirent à la charge d'abbé leur ancien prieur, Gérard-Jérôme de Jennet qui est confirmé par l'évêque (6). Six réceptions de chanoines s'échelonnèrent à l'abbaye depuis 1751 jusqu'à 1758 (7).

HUBERT DUCHATEAU. Après plusieurs scrutins, le 25 avril et le 6 mai 1754, sans résultats, l'assemblée capitulaire du 15 mai élut Hubert Duchateau à la charge d'abbé. Chanoine régulier à Malonne et curé de Saint-Loup à Namur, son élection fut confirmée par l'évêque, le 3 juillet (8). Le 25 novembre 1755, l'évêque de Liège accorde à l'abbé de Saint-Gilles l'accense du chemin des Patients (9). Il mourut le 2 octobre 1760.

JEAN-FASTRÉ LOMBART. Ancien prieur, il est élu à la charge d'abbé par six de ses confrères, le 10 novembre 1760. Il est la confirmé le 14 novembre, et meurt le 7 janvier 1761 (10).

LAURENT CHANTRAINE. Chantre à l'abbaye de Saint-Gilles, Laurent Chantraine fut élu par sept voix sur huit, le 23 février 1761. Il reçut la confirmation apostolique, le 16 mars (11). Six canonicats furent conférés de 1762 à 1774 (12). La vie régulière à l'abbaye connut quelque relâchement si l'on en juge par l'inconduite du chanoine Poncelet (12).

Les armoiries de Laurent Chantraine sont sculptées dans le chœur de l'église du Saint-Sacrement à Liège, édifiée en 1766, et desservie à cette époque par les ermites de Saint-Augustin.

Le 9 septembre 1785, l'abbé Chantraine et son Chapitre adressent une supplique au pape Pie VI pour obtenir la sécularisation de leur monastère et son union à la collégiale Saint-Jacques (13). Dans deux lettres des 23 et 24 septembre 1785, l'évêque de Liège expose au pape et à l'empereur les raisons qui militent en faveur de la sécularisation (14). L'abbaye ne compte que dix chanoines réguliers, avec l'abbé. La discipline religieuse est relâchée, des abus graves deviennent la règle. De plus une communauté aussi restreinte ne peut assurer que difficilement le service divin. La solution qui s'impose est la sécularisation et l'union à la collégiale Saint-

(1) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 198 (ancien 42), f° 23-29.
(2) PONCELET, *Chartes de Saint-Pierre*, 403.
(3) A. É. L., *Saint-Gilles. Chartrier*, 21 janvier 1726.
(4) ABRY, *op. cit.*, 204 ; SCHOOLMEESTERS, *Les abbés*, 205 ; SAUMERY, *Délices*, I, 317.
(5) BERLIÈRE, *Monasticon*, II, 56 ; Extrait de la *Gazette de Cologne* du 10 mars 1739, trouvée dans une boîte du chartrier de Saint-Gilles ; DARIS, *Cartul. de Saint-Laurent*, 140.
(6) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 198 (ancien 42), f° 445-448.
(7) A. É. L., *Saint-Gilles*, liasse 2.
(8) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 1741-1761, f° 255 v°-259.
(9) S. BORMANS, *Chambre des finances du prince-évêque de Liège*, dans le *B. I. A. L.*, VII, 88, Liège, 1865.
(10) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 1742-1762, f° 329-335.
(11) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 1742-1762, f° 338-343 ; JADIN, *Actes de la Congrégation Consistoriale*, 562.
(12) A. É. L., *Saint-Gilles*, liasse 2.
(13) A. É. L., *Légation liégeoise à Vienne, retour de La Haye*, 201, Supplique au pape du 9 septembre 1785.
(14) A. É. L., *Légation liégeoise à Vienne*, 201, Supplique de l'évêque à l'empereur, 23 septembre 1785 ; JADIN, *Actes de la Congrégation Consistoriale*, 565.

Jacques. En effet, cette collégiale ne compte que vingt-cinq chanoines alors que les autres collégiales de Liège en ont trente. Si l'on y ajoute les chanoines de Saint-Gilles, les cérémonies à Saint-Jacques pourront revêtir autant de solennité que dans les autres collégiales.

Quels sont les membres du Chapitre de Saint-Gilles et que deviendront-ils ? Ce sont l'abbé Laurent Chantraine, le prieur Jean-François Rensonet, Jean-François Defresne, curé de Rechain, Remy Destordeur, André-Joseph Couna, André Simonis, curé de Héron, Salomon-Henri Paque, Philippe-Joseph Kepenne, Jean-Philippe Poncelet et Nicolas Dujardin. Une pension de 3.700 florins est accordée à l'abbé. Nicolas Dujardin recevra une pension de 1.000 florins parce qu'il a renoncé au canonicat. Pour la même raison, Remy Destordeur recevra la même somme sur les revenus de l'église de Héron. La rente de 3.700 florins réservée à l'abbé sera restituée après sa mort à la masse commune des biens des nouveaux chanoines de Saint-Jacques. La prébende de Saint-Denis et celle d'Otrange seront attribuées au chanoine de la cathédrale de Liège nommé abbé de Saint-Jacques, et, si Laurent Chantraine meurt auparavant, à Augustin Renardy, abbé de Saint-Jacques. Jean-François Defresne, curé de Rechain et André Simonis, curé de Héron, pourront garder leur paroisse. L'attribution de deux canonicats reste en suspens en attendant qu'ils renoncent à leurs paroisses. Un bénéficier desservira l'église de Saint-Gilles. Un diplôme de Joseph II du 16 février 1786 (1) et une bulle de Pie VI du 27 juin (2) accordent la sécularisation. L'évêque de Liège pourra démolir ou utiliser à des usages profanes l'église du monastère supprimé. Une école pour les pauvres du quartier avait été créée à Saint-Gilles, par l'ex-Chapitre de Saint-Jacques. L'administration centrale la supprimera (3).

A la suite du concordat de 1801, l'église Saint-Gilles fut transformée en 1803 en église paroissiale. Toutefois, elle ne put être rendue au culte qu'en 1807, à cause des modifications intérieures devenues nécessaires (4).

L'église abbatiale subit quelques transformations. De 1891 à 1893, l'architecte van Assche de Gand détruisit le portail de l'abbé Leruitte et édifia un chœur de style roman, rendant ainsi à l'église son orientation initiale. Il modifia le rez-de-chaussée de la tour et ajouta à l'église une longue nef dans le prolongement de l'ancienne, de sorte que la tour de façade est maintenant au milieu de l'église. Il reconstruisit aussi les bas-côtés de la vieille nef en roman, en détruisant ceux de briques de 1805. Il ne reste donc d'anciens que les piliers et les hauts murs de la grande nef de la vieille église et la tour ; la nef romane sur piliers a cinq travées, dont une faisait partie de l'avant-corps. La tour carrée repose sur quatre gros piliers. Elle était jadis entourée, de trois côtés, d'un gros massif de maçonnerie formant couloir. Cet avant-corps, très curieux, décrit par le chanoine Coenen, fut détruit par le restaurateur obligé de l'abattre pour doubler la longueur de l'église. C'était le seul avant-corps de ce genre en Belgique. Il datait du milieu du XII[e] siècle. On l'a souvent comparé à celui d'Aldeneik, mais celui-ci fut entièrement reconstruit au XIX[e] siècle et des gravures anciennes montrent qu'il n'en subsistait rien depuis de nombreux siècles. Par contre, celui de la collégiale Saint-Patrocle à Soest en Westphalie, au diocèse de Cologne, reprend le même dispositif mais le couloir est surmonté d'un étage. Le *westbau* de Soest est daté de la fin du XII[e] siècle. Tous deux reprennent un dispositif carolingien ou ottonien qui pourrait être celui de Saint-Pierre à Werden sur la Ruhr achevé en 943, encore conservé.

(1) A. Év. L., G VI, 3, Diplôme de Joseph II. — Aux A. É. L., on conserve une lettre du 1[er] février 1786, adressée par le Chapitre de Saint-Gilles à l'empereur et la réponse à cette supplique.

(2) A. Év. L., G VI, 3, copie de la bulle pontificale ; A. É. L., *Légation liégeoise à Vienne*, 201, copie de la bulle pontificale ; STÉPHANI, *Mémoires*, I, 68-69.

(3) A. É. L., *Fonds français*, liasse 477.

(4) GOBERT, *Liège*, III, 136 ; E. REMBRY, *Saint Gilles, sa vie, ses reliques, son culte en Belgique et dans le Nord de la France*, II, 315, Bruges, 1881.

On conserve un plan de l'avant-corps copié par l'architecte F. Lohest. Les parties romanes de l'église remontent au début du XII[e] siècle. L'église fut consacrée en 1127. Le mobilier mis en vente en 1787 par la voie des journaux a entièrement disparu. Il ne se trouve dans l'église qu'une dizaine de stalles dont les jouées représentent des franciscains et dont la provenance est inconnue. L'aile orientale du monastère subsiste et porte une armoirie de 1763. L'aile sud en est à peu près contemporaine, mais à son extrémité occidentale se trouve une maison du XVII[e] siècle. Dans le jardin, on voit un petit pavillon à un étage daté de 1726. Il est visible sur la vue prise du sud en 1738 (1). Les deux ailes de l'abbaye vont être détruites prochainement.

(1) SAUMERY, *Délices*, I, 312-318 ; H. DEMARET, *Notice historique et archéologique sur... l'église romane de Saint-Gilles à Liège*, 39 p., Liège, 1930 ; J. COENEN, dans *Leodium*, XII, 90-98, Liège, 1931.

ABBAYE
DE
NOTRE-DAME DU VAL-DES-ÉCOLIERS
A LIÈGE

In loco qui Graveria dicitur (1231), Insula Beatae Mariae (1231), Domui de Insula Beatae Mariae in Leodio, ordinis Vallis Scolarium (1235), Le Wauz des Escoliers (1281), Wauz des Ecolirs (XIV^e siècle) Freres de l'Eglise de l'Isle Notre-Dame en Liege del ordenne del Vaux des Escoliers (1376), Couvent de l'Ysle Notre-Damme condist les Escolliers en Liege oultre Moese (1524).

SOURCES : L'information bibliographique concernant l'ordre du Val-des-Écoliers nous est fournie par la notice de **J. Laurent** et **F. Claudon** dans *Abbayes et prieurés de l'ancienne France*, XII, 3^e partie, *Diocèses de Langres et de Dijon*, 386-391, Paris, 1941. Partant de la bibliographie qu'ils ont établie, nous avons dépouillé les manuscrits se trouvant à la Bibliothèque Nationale, à la Bibliothèque Sainte-Geneviève et à la Bibliothèque Mazarine, à Paris. Ces recherches ne nous ont apporté que des renseignements généraux sur l'histoire de l'ordre. La plupart de ces pièces ont trait à la fondation du Grand Val-des-Écoliers de France ou à ses constitutions.

A la Bibliothèque Nationale, le Ms. lat. 9754, du XIII^e siècle, est intéressant à cet égard bien que les constitutions aient été publiées par **Martène** et **Durand**, dans *Le voyage littéraire de deux bénédictins*, I, 114 sv., Paris, 1717.

Le *Cartulaire du Grand Val-des-Écoliers*, que nous avons pu consulter à Paris est simplement un état des biens et revenus, dressé au XVII^e siècle et ne concernant que le Val-des-Écoliers de Chaumont.

Les origines du Val-des-Écoliers sont rappelées dans de nombreuses notices. Citons celles de : **Ph. Labbe**, *Nova Bibliotheca manuscriptorum librorum*, I, 391-394, Paris, 1657 ; **Helyot**, *Histoire des ordres religieux*, II, 380-395, s. l., 1714 ; *Gallia christiana*, IV, 777 Paris, 1738 ; **H. Dutemps**, *Le clergé de France*, IV, 543 sv., Paris, 1775 ; **E. Jolibois**, *Histoire du Val-des-Écoliers d'après une vieille chronique manuscrite*, dans **P. Pechinet** et **J. C. Mongin**, *Annuaire ecclésiastique et historique du diocèse de Langres*, 116, Langres, 1838.

Les sources nous permettent surtout de mettre en lumière les grands événements de la vie canoniale au Val-des-Écoliers de Liège. Fondation au XIII^e siècle. Érection du prieuré en abbaye et incorporation à la Congrégation de France au XVII^e siècle. Influence janséniste et importance des études au XVIII^e siècle. Enfin sécularisation de l'abbaye.

Les sources éditées tant diplomatiques que narratives, relatent la fondation du prieuré et de ses deux filiales à Léau et à Houffalize. Les actes de fondation et de confirmation de la maison sont édités

dans la *Gallia christiana*, III, *Instrumenta*, 201-202, Paris, 1725, et dans **Miraeus** et **Foppens**, *Opera diplomatica*, III, 393, Bruxelles, 1734.

La fondation du Val-des-Écoliers de Liège est mentionnée dans les chroniques suivantes : **Gilles d'Orval**, *Gesta episcoporum Leodiensium*, éd. **J. Heller**, dans les *M. G. H., SS.*, XXV, 126 ; **Jean de Brusthem**, éd. **Balau**, *Chroniques liégeoises*, I, 45, Bruxelles, 1913 ; *La Chronique de 1402*, éd. **Bacha**, 162, Bruxelles, 1900 ; **Jean d'Outremeuse**, *Ly mireur des histors*, éd. **Bormans**, V, 167, Bruxelles, 1867 ; *Chronicon Belgicum Magnum*, éd. **Pistorius**, *Rerum Germanicarum scriptores*, VI, 235, Francfort, 1607 ; *Chronicon Cornelii Zantfliet, Sancti Jacobi monasterii monachi*, éd. **Martène** et **Durand**, *Amplissima collectio*, V, 69B, Paris, 1729 ; **J. Chapeaville**, *Gesta pontificum Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium*, II, 262, Liège, 1613 ; **B. Fisen**, *Sancta Legia Romanae ecclesiae filia sive historiarum ecclesiae Leodiensis, partes duae*, I, 317, Liège, 1647 ; **E. Foullon**, *Historia Leodiensis*, I, 303, Liège, 1735 ; **Th. Bouille**, *Histoire de la ville et pays de Liège*, I, 254, Liège, 1725. Ces chroniques se bornent à constater le nouvel établissement des religieux, sans donner de détails sur les événements postérieurs.

La liste des prieurs est dressée dans la *Gallia christiana*, III, 1112 sv. Elle est reproduite dans le Ms. 1017 (**Delvaulx, III**), f^os^ 296-297, à la Bibliothèque de l'Université de Liège, ainsi que dans le Ms. 1676, de la même Bibliothèque, rassemblant des notes sur l'histoire du Val-des-Écoliers, recueillies, au XIX^e^ siècle, par **J. Van den Berg** ; **Saumery**, *Délices*, I, 179-181, et **Gobert**, *Liège* II, 587, ont édité la liste des prieurs. Ces différentes listes sont dans la tradition de la *Gallia christiana*. Elles reproduisent certaines erreurs que nous avons rectifiées dans la mesure du possible.

Des sources abondantes, surtout manuscrites, mettent en lumière le XVII^e^ siècle, important dans la vie du Val-des-Écoliers. Actes d'érection du prieuré en abbaye, édités par **G. Decamps**, *Notre Dame du Val-des-Écoliers*, dans les *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, XIX, 320-322, Mons, 1886, et dans la *Gallia christiana*, III, *Instr.*, 203. Actes d'union des monastères du Val-des-Écoliers à la Congrégation de France, édités par **V. Barbier**, *Histoire du monastère de Géronsart*, 346-351, Namur, 1886. — Décrets des Chapitres généraux du XVII^e^ siècle, listes de supérieurs des chanoines réguliers de la congrégation de France, rapport de ce qui se passe à la congrégation de France en 1661, relations sans date parfois ; toutes ces pièces imprimées sont mentionnées dans le *Catalogue de l'histoire de France*, V, Paris, 1858.

Le XVIII^e^ siècle est marqué par l'influence du jansénisme au Val-de-Liège. On en trouve des traces dès 1720 dans l'ouvrage de **Du Pac De Bellegarde**, *Mémoires historiques sur l'affaire de la bulle* Unigenitus *dans les Pays-Bas autrichiens, depuis son arrivée en 1713 jusqu'en 1720*, I, 550 sv. ; II, 243 sv., Bruxelles, 1755, et dans la publication récente faite par **L. Jadin**, des lettres de l'évêque de Liège se rapportant à la visite du Val-des-Écoliers en 1738 et saisissant sur le vif les tentatives de l'évêque en vue d'obtenir la soumission des religieux à la bulle *Unigenitus*. Il s'agit des *Relations des Pays-Bas, de la principauté de Liège et de la Franche-Comté avec le Saint-Siège, d'après les* Lettere di Vescovi (1566-1779), 500-533, Rome, 1952.

La sécularisation mit le point final à l'existence du Val-des-Écoliers à Liège. Plusieurs documents relatifs à ces faits sont publiés par **L. Jadin**, *Les actes de la congrégation consistoriale concernant les Pays-Bas, la principauté de Liège et la Franche-Comté (1593-1792)*, dans le *Bull. de l'Institut historique belge de Rome*, XVI, 592-600, Rome, 1935.

Les Archives du Val-des-Écoliers de Liège sont conservées en majeure partie aux Archives de l'État à Liège.

Écoliers. Chartes : douze chartes dont la première est datée du 5 avril 1377. Elles se répartissent ainsi : cinq pour le XV^e^ siècle, cinq pour le XVI^e^ et une pour le XVII^e^. Leur intérêt se borne souvent à faire écho à la vie économique de la maison. Trois d'entre elles, utilisées dans la notice, reproduisent la confirmation épiscopale de l'élection d'un prieur ou d'un abbé.

Écoliers, reg. 1-6 : 1234-1792. Ces registres sont en quelque sorte des copies de chartes et documents notariés, faites au XVII^e^ siècle et se rapportant principalement à la vie économique de la maison tout

en donnant parfois des renseignements touchant l'état du monastère et la chronologie de ses prieurs et abbés ; tel, au reg. 2, fos 262-267, un *Mémoire pour servir à l'histoire de l'abbaye du Val-des-Écoliers de Liège*. Ce reg. 2, est parfois appelé *Stock 2* ou *Cartulaire des Écoliers*.

Écoliers, reg. 7 : registre concernant le *Mesurage des terres à Crisnée, Herstappe, Lowaige et Thys* avec 7 plans, XVIIIe siècle.

Écoliers, reg. 8 : registre aux *Cens et Rentes* de 1666. Intéressant pour la publication d'une « Notule de documents qui se retrouvent aux archives des Écoliers, dont il n'y a point ou fort peu de copies ». Ce sont des analyses d'actes classés dans l'ordre alphabétique des noms de lieux. La plupart se rapportent à la vie économique. Certains, cependant, font écho aux manifestations de la vie religieuse au sein de l'abbaye. Figure dans ce registre, fos 544-548, la liste des pierres tombales et épitaphes de l'église des Écoliers.

Écoliers, reg. 9 : Tableau des *Biens et revenus* en argent et en nature, des charges en argent et en nature de la maison du Val-des-Écoliers de Liège, dressé sur les titres de la dite maison par Marie-Pierre Balthazar Morgan, en 1773.

Écoliers, reg. 10-12 : *Registres aux stuits, 1750-1794*, précédés de tables dressées suivant l'ordre alphabétique des noms de lieux.

Écoliers, reg. 13 : *Reliefs*, 1782-1786.

Écoliers, reg. 14 : *Recès capitulaires*, 1780-1794. Intéressants parce que montrent le succès des études au monastère de Liège et reproduisent les discussions au sujet de l'union du Val-des-Écoliers à la collégiale de Sainte-Croix.

Écoliers, reg. 15 : *Registre contenant les actes relatifs à la réforme de l'abbaye* ; ce registre, signalé dans l'inventaire, manque.

Écoliers, reg. 16-17 : *Cour des tenants, registres aux œuvres*, 1391-1600.

Écoliers, reg. 18 : *Registre aux revenus*, 1449.

Écoliers, reg. 19 : *Registre aux revenus des anniversaires*, 1632.

Écoliers, reg. 20-21 : *Manuels aux payements des cens et rentes*, 1764-1794.

Écoliers, reg. 22 : *Registre aux recettes en grains*, 1775-1789.

Écoliers, reg. 23-29 : *Registres aux comptes*, 1774-1779.

Écoliers, reg. 30 : *Manuel aux recettes*, 1774-1795.

Écoliers, reg. 31-34 : *Manuel aux dépenses*, 1762-1794.

Écoliers, reg. 35 : *Documents relatifs aux biens*, 1430-1788.

Écoliers, reg. 36 : *Procès contre H. de Lochon*, 1690 ; à propos d'un échange de rentes.

Aux Archives de l'État à Liège, nous avons encore consulté avec profit les registres de *Nominations*, dans le fonds de la *Cathédrale*, reproduisant les actes capitulaires relatant l'élection des abbés depuis 1650 jusqu'à 1783 ; plusieurs volumes des *Conclusions capitulaires du Chapitre de Saint-Lambert* ; le *Fonds Ghysels*, liasse 16, no 652, au sujet de l'influence janséniste au Val-de-Liège ; le fonds de *Sainte-Croix*, au no 75 des *Recès capitulaires*, faisant allusion aux négociations en vue de l'union du Val-des-Écoliers à la collégiale Sainte-Croix ; le *Fonds français*, liasse 477, concernant séquestres, pensions, etc.

Aux Archives de l'Évêché à Liège : une liasse (G. VI. 16) nous a conservé les actes capitulaires, relatant l'élection des abbés du XVIIe siècle.

Aux Archives de l'État à Namur, dans le fonds de Géronsart, la *Correspondance des abbés de Géronsart (1614-1784)* et les liasses 17 et 18 de l'*Histoire et Administration*, éclairent les différends qui, dans la première moitié du XVIIe siècle, opposèrent les abbayes de Liège et de Géronsart. L'*Inventaire de la Correspondance du Conseil provincial et du Procureur général de Namur*, par **Lahaye** et **de Radiguès**, 235, nous renvoie à quelques pièces de 1641, intéressant ces conflits de juridiction.

A la Bibliothèque de Sainte-Geneviève à Paris, sont conservés une série de manuscrits qui intéressent l'union du Val-de-Liège à la Congrégation de France. Nous citerons les plus importants.

Mss. 519 et 1855 : *Journal d'un voiage de Rome fait de juillet 1670 à mars 1671 par le père de Sainte-Marie pour maintenir l'établissement des chanoines réguliers de la congrégation de France dans l'abbaye de Notre-Dame du Val-des-Écoliers de Liège ;* Ms. 1151, *Recueil de lettres originales adressées au P. Blan-*

chart de 1648 à 1672 ayant trait aux affaires de la Congrégation de France, en France et aux Pays-Bas ; Ms. 2558 : *Recueil de lettres originales de dignitaires des monastères augustiniens du nord de la France et des Flandres, adressées aux P. Blanchart et Boulart, relatives au Val-des-Écoliers de Liège (1667-1668)*; Ms. 2571 : *Lettres de F. Flamintres, nonce apostolique, adressées aux P. Blanchart et Boulart, relatives au Val-des-Écoliers de Liège (1667-1668)*; Ms. 2972 : *Recueil de pièces relatives à l'ordre du Val-des-Écoliers de Liège ;* Ms. 289-290 : *Recueil de pièces touchant la querelle entre augustins et jésuites à propos de l'auteur de l'Imitation ;* Ms. 1537 : *Recueil de pièces touchant le jansénisme et la bulle Unigenitus.*

Aux Archives Vaticanes, le dossier 144 de l'*Archivio della Nunziatura di Colonia*, relate les visites faites en 1635 et 1636 au Val-des-Écoliers de Liège, par l'abbé de Géronsart, visiteur ordinaire. Le dossier 146 relate une visite de 1661-1662, époque de pourparlers en vue de l'union du Val-des-Écoliers de Liège à la Congrégation de France.

Il subsiste peu de choses de la Bibliothèque du Val-des-Écoliers de Liège. La *Pars prima philosophiae : logica, authore D. Henry, Vallis Scolarium Leodii meritissimo professore anno Domini 1749*, se trouve à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève (Ms. 2193, II); l'ouvrage du Père Claude du Molinet (1620-1687) est une immense contribution à l'histoire de la Congrégation de France. Il se trouve aussi à la Bibliothèque Sainte-Geneviève (Ms. 602-606).

La première notice sur le Val nous est fournie par la *Gallia christiana*, III, 1112-1116, Paris, 1725. Elle sert de base aux notices ultérieures.

Saumery, *Les délices du pays de Liège*, I, 179-181, Liège, 1738 ; **S. P. Ernst**, *Tableau historique et chronologique des suffragans de Liège*, 311-313, Liège, 1806 ; **Stéphani**, *Mémoires pour servir à l'histoire monastique du pays de Liège*, I, 141 sv., Liège, 1876.

Citons aussi **V. Barbier**, *Histoire du monastère de Géronsart*, Namur, 1886 : cette étude se fonde sur les archives du fonds de Géronsart que l'auteur semble avoir bien exploité ; **G. Decamps**, *Notre-Dame du Val-des-Écoliers de Mons*, dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, XIX, 1-384, Mons, 1886 : c'est une étude fouillée, parallèle à la nôtre, sans beaucoup de points de contact ; **J. Daris**, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant les XIII^e^ et XIV^e^ siècles*, 109-110, Liège, 1891 : sa brève notice se base sur la *Gallia christiana* et sur Ernst ; les volumes suivants de Daris résument l'histoire de l'abbaye ; **Th. Gobert**, *Liège à travers les âges*, II, 586 sv., Liège, 1925 : Gobert est le seul qui ait étudié l'histoire de la maison du Val-des-Écoliers, mettant à profit sources d'archives et actes publiés ; **A. Van Ette**, *Les chanoines réguliers de saint Augustin*, 85-96, Bressoux-Liège, 1953.

Iconographie : L'abbaye est visible sur la vue de Liège par J. Milheuser, publiée par Jean Blaeu (1627). Cette vue de la ville et du couvent est reproduite dans l'article de **M. Florkin**, *Débuts d'Ansiaux fils et vicissitudes posthumes de Sébastien La Ruelle*, dans la *Revue médicale de Liège*, VIII, 63, Liège, 1953. — Le Ms. 1676, de la Bibliothèque de l'Université de Liège, déjà cité, reproduit deux dessins de bâtiments de l'abbaye, restaurés par l'abbé de Chervin-Rivière, de 1742 à 1745.

Que connaît-on des bâtiments de l'abbaye ? Un beau portail Louis XIV se voyait encore au siècle dernier, rue Devant les Écoliers. Il a été détruit mais deux dessins en sont publiés (1). Ce portail était le seul de l'abbaye, entourée d'eau des trois autres côtés. Il donnait sur une cour au fond de laquelle on voyait un des bâtiments du quadrilatère du cloître et la façade de l'église à gauche. L'église, orientée, était située au nord du cloître. Il ne subsiste à l'heure actuelle que les ailes orientale et méridionale du quadrilatère du cloître. Elles datent du XVII^e^ siècle. Dans l'aile orientale, on voit encore la salle du Chapitre de l'époque gothique. Elle était contiguë à l'église. Cette aile a aussi une belle grille (2).

Le texte de plusieurs épitaphes nous a été conservé par **L. Naveau**, *Analyse du recueil d'épitaphes de J. G. et J. H. Le Fort*, Liège, 1899 ; **L. Naveau** et **A. Poullet**, *Épitaphes d'Henri van den Berch*, I, Liège, 1925.

(1) H. Thuillier, *Art wallon. Croquis et documents d'architecture*, 2^e^ fascicule, pl. 43. Liège, s. d.

(2) Ce portail et la grille sont ornés des armoiries de l'abbé Chervin-Rivière, surmontées de la mitre et de la crosse.

Pour l'héraldique, il peut être utile de voir le Ms. 1676, qui vient d'être cité, dans lequel l'auteur s'est ingénié à dessiner les armoiries des prieurs et abbés du Val-des-Écoliers.

* * *

Sous le règne du prince-évêque de Liège, Jean d'Eppes, en un lieu anciennement appelé *Graveria* fut fondée une église en l'honneur de la Vierge. Ce lieu prit le nom d'Ile-Notre-Dame. Des chanoines réguliers d'abord, des religieux de l'ordre des Écoliers ensuite, s'engagèrent à y servir Dieu (1).

Qui fonda ce monastère ? D'après Fisen (2), suivant en cela Jean d'Outremeuse (3) et repris par Bouille (4) et par Daris (5), Otton de Geneffe, doyen de Saint-Paul, serait l'auteur de cette nouvelle fondation. Ce dont on est sûr, c'est que le même Otton avait fondé, vers 1224, le couvent du Sart, appelé plus tard le Val-Benoît (6). On ne peut avancer avec certitude qu'il ait fondé la maison de l'Ile-Notre-Dame. En 1230, Gauthier, abbé de Cîteaux, consentit au transfert des religieuses de Robermont au Val-Benoît (7), et, de ce fait, les chanoines réguliers qui résidaient dans cette maison allèrent s'établir au lieu-dit Val-Notre-Dame (8).

En janvier 1231, Jean d'Eppes reconnut l'établissement d'un prieuré de l'ordre de Saint-Augustin dans le monastère de l'Ile-Notre-Dame de Liège (9). Il rappela en bref les constitutions de l'ordre, quant à l'élection du prieur qui se fera par et parmi les religieux. Le prieur sera investi par l'évêque des charges spirituelles, tandis que les affaires temporelles seront réservées à un religieux capable, choisi avec l'accord du prieur et des religieux. Le nouveau prieur ne devra répondre que devant Dieu et l'évêque. Par un bref du 21 septembre 1231, le pape Grégoire X approuva le nouvel établissement et en confirma les premiers revenus (10). Quelques mois plus tard, la maison de Liège allait être affiliée à l'ordre des chanoines réguliers du Val-des-Écoliers de France (11) et placée sous la dépendance du monastère de Géronsart qui, depuis 1221, était uni au Val-des-Écoliers du diocèse de Langres (12). C'est en octobre 1231 que Jean d'Eppes soumit le monastère de Liège au prieuré de Géronsart et en fit par le fait même une maison du Val-des-Écoliers. D'accord avec Jean de Nivelles et Otton, doyen de Saint-Paul à Liège, l'évêque prit des arrangements concernant l'installation de chanoines réguliers dans l'Ile-Notre-Dame, en s'entendant avec les tenanciers de l'endroit. Il est très probable que le couvent fut construit,

(1) GILLES D'ORVAL, *Gesta Episcoporum Leodiensium*, dans *M. G. H., SS.*, XXV, 126 ; cette version est reprise par la *Chronique de 1402*, éd. BACHA, 162 ; par le *Magnum Chronicon Belgicum*, éd. PISTORIUS, 235 ; par JEAN DE BRUSTHEM, éd. BALAU, *Chroniques liégeoises*, I, 45 ; par le *Chronicon Cornelii Zantfliet*, éd. *Ampl. Collectio*, V, 69 ; par CHAPEAVILLE, *Gesta*, II, 261-262.

(2) FISEN, *Sancta Legia*, 317.

(3) JEAN D'OUTREMEUSE, *Ly mireur des histors*, V, 221.

(4) BOUILLE, *Histoire de la ville et pays de Liège*, I, 254.

(5) DARIS, *Histoire aux XIII^e et XIV^e siècles*, 50.

(6) BERLIÈRE, *Monasticon*, II, 194 ; l'épitaphe d'Otton de Geneffe, doyen de Saint-Paul, ne fait allusion qu'à la fondation du Val-Benoît ; cfr VAN DEN BERGH, *Recueil d'épitaphes*, II, 109, Liège, 1928.

(7) CUVELIER, *Cartulaire du Val-Benoît*, 61.

(8) BERLIÈRE, *Monasticon*, II, 194.

(9) Acte de janvier 1231, éd. MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 393 ; *Gallia christ.*, III, *Instrumenta*, 201.

(10) *Gallia christiana*, III, *Instr.*, 201.

(11) Le célèbre prieuré du Val-des-Écoliers du diocèse de Langres, devenu chef d'ordre avait été fondé en 1212, par l'évêque Guillaume de Joinville, dans le Val de Verbiesles, où s'étaient retirés quatre docteurs de l'Université de Paris, pour y adopter la règle de saint Augustin ; cfr LAURENT et CLAUDON, *Abbayes et prieurés de France*, XII, 386-391.

(12) Acte de juin 1221, éd. V. BARBIER, *Histoire de Géronsart*, 220.

en grande partie tout au moins, sur les terrains vagues de Gravioule, alors à la disposition du prince (1).

* * *

ROBERT est le premier prieur connu (2). Le Val-des-Écoliers, à peine établi à Liège, créa deux filiales, l'une à Léau, l'autre à Houffalize. Le 23 septembre 1235, les seigneurs de Houffalize donnaient aux Écoliers de Liège l'hôpital de Houffalize, pour y fonder une maison du même ordre. Un certain nombre de religieux de Liège furent chargés de cet établissement (3). En mars 1244, les Écoliers obtiennent de l'évêque et des seigneurs de Houffalize, la permission de transférer le couvent dans un endroit plus propice et, en échange des biens restitués, les seigneurs de Houffalize dotèrent le nouveau prieuré d'autres biens (4). L'autre filiale fut établie à Léau. En mars 1236, le Chapitre de Saint-Denis de Liège donna aux frères du Val-des-Écoliers de Liège l'église de Saint-Sulpice, à Léau, en vue d'y établir une maison de leur ordre (5). L'année suivante, la nouvelle maison recevait l'approbation du duc de Brabant (6). Par un acte du 13 juin 1240, le prieur Robert et les religieux des Écoliers de Liège, cèdent à l'abbaye d'Averbode, leur droit de patronage sur la chapelle de Rukkelingen (7).

Le prieur Robert et ses religieux reconnaissent, par un acte du 29 août 1250, la rente qu'ils devront payer à l'abbaye du Val-Saint-Lambert, dès qu'ils jouiront des revenus de l'église Saint-Pholien, à Liège (8).

Gilles d'Orval nous apprend qu'au temps de l'évêque Robert de Thourotte, des processions furent organisées à Saint-Gilles, Saint-Léonard et Cornillon. La chronique de Saint-Laurent rapporte qu'à cause de l'éloignement de Cornillon, la procession se rendit aux Écoliers (9).

ÉTIENNE apparaît, pour la première fois, dans un acte du 30 janvier 1254, par lequel Robert, ex-prieur du couvent des Écoliers, agit en tant qu'exécuteur testamentaire et remet ses pouvoirs à Roger, moine du Val-Saint-Lambert. Jacques, religieux des Écoliers, est cité comme témoin (10). En 1257, l'évêque et le Chapitre cathédral autorisèrent la maison des Écoliers à placer un de

(1) Miraeus et Foppens, *op. cit.*, III, 393 ; Éd. Poncelet, *Les domaines urbains de Liège*, 36, 172, Liège, 1947. D'après les archives du Val-des-Écoliers, reg. 6, f° 153, il nous apprend que le terrain sur lequel la maison fut construite s'étendait sur trois hectares, soixante-dix neuf ares.

(2) Cfr liste de la *Gallia christ.*, III, 1112-1116 ; Gobert, *Liège*, II, 589 ; c'est lui qui reçut les libéralités de Juette du Marché ; cfr Poncelet, *op. cit.*, 78.

(3) Ed. Tandel, *Les communes luxembourgeoises*, IV, 268 ; D. Guillaume, *L'archidiaconé d'Ardenne, dans l'ancien diocèse de Liège*, dans le *B. S. A. H.*, XX, 263, Liège, 1913.

(4) Schoolmeesters, *Les regestes de Robert de Thourotte*, dans le *B. S. A. H.*, XV, 48, Liège, 1907 ; *Ann. Soc. Archéol. Lux.*, XXV, 271 ; D. Guillaume, *L'archidiaconé d'Ardenne, dans l'ancien diocèse de Liège*, dans le *B. S. A. H.*, XX, 159, 174-175, Liège, 1913. Le prieuré des chanoines réguliers de Houffalize sera supprimé en 1784 ; cfr A. É. L., *Fonds Ghysels*, liasse 16, n° 220.

(5) Miraeus et Foppens, *op. cit.*, III, 729.

(6) Acte d'avril 1237, éd. Miraeus et Foppens, *op. cit.*, III, 729. Au XVII[e] siècle, le gouvernement espagnol, ayant décidé de convertir l'emplacement du couvent en citadelle, l'abbé d'Heylissem fut invité à céder aux Écoliers la maison de refuge de l'abbaye, avec ses dépendances. En 1707, la maison devint un temple protestant pour la garnison hollandaise ; cfr P. Daniels, dans *Leodium*, X, 92. Le couvent des Écoliers de Léau fut définitivement dissous par Joseph II en 1783 ; cfr A. d'Hoop, *Inventaire des archives ecclésiastiques du Brabant*, IV, 252, Bruxelles, 1929.

(7) *A. H. E. B.*, X, 137.

(8) J. G. Schoonbroodt, *Chartes du Val-Saint-Lambert*, n° 211, 76.

(9) E. Schoolmeesters, *Les processions des métiers*, dans *Leodium*, XII, 8-11, Liège, 1913.

10) Schoonbroodt, *Chartes du Val-Saint-Lambert*, n° 230, 82 ; n° 254, 90.

ses religieux à la cure de Saint-Pholien (1). Le pape Urbain IV marqua son accord dans un acte de confirmation de novembre 1269 (2). La cure de Saint-Pholien sera desservie par un chanoine du Val-des-Écoliers jusqu'en 1797.

Le prieur Étienne intervient, dans un acte de juillet 1257, qui règle un accord relatif à une contestation de dîmes, l'opposant à l'abbesse du Val-Notre-Dame (3). Il est appelé par le pape, le 23 août 1258, à arbitrer un conflit qui opposait le doyen du Chapitre de Notre-Dame d'Aix et l'abbesse de Borcette (4). La maison des Écoliers eut aussi des rapports avec l'abbaye d'Averbode, au sujet de la cure de Rukkelingen (5). Le 3 janvier 1265, le prieur Étienne intervient pour mettre fin aux contestations qui opposaient l'abbé du Val-Saint-Lambert au chevalier de Hombroux. A cette occasion, est cité, frère Pierre, religieux des Écoliers (6). Le prieur Étienne apparaît encore dans des actes de 1270, 1278, relatifs à la vente de terres et à la constitution de rentes (7). C'est d'ailleurs vers cette époque que le prieuré de Liège fut doté de biens importants (8). L'archidiacre Badard avait légué certaines dîmes aux Écoliers (9).

A la demande de l'ordre du Val-des-Écoliers, le pape Grégoire X permit, en 1274, de célébrer l'office divin en temps d'interdit, d'avoir des cimetières particuliers et de pouvoir absoudre les religieux qui se livreraient à des actes de violence (10). Le pape Honorius IV voulut, en 1285, adoucir la règle en accordant aux prieurs du Val-des-Écoliers, le pouvoir de juger, parmi leurs religieux, ceux qui étaient assez débiles pour qu'il leur soit permis de manger de la viande (11). D'après son épitaphe, ce prieur est mort, le 1er août 1282 (12).

LAMBERT. Une seule mention de ce prieur, dans un acte de 1285, par lequel une rente est constituée en faveur du Val-des-Écoliers (13).

BASTIN. En 1296, les Des Prez choisirent l'église des Écoliers pour y être enterrés (14). Des Chapitres généraux furent convoqués en 1293 et 1296 (15).

RENIER est cité, dans un acte du 5 avril 1297, relatif au droit de patronage sur l'église de Rukkelingen (16). Tous les prieurs des maisons de l'ordre des Écoliers furent conviés, en 1304, au Chapitre général qui se tint à Chaumont (17).

---

(1) A. É. L., *Écoliers*, reg. 8, f° 537 ; reg. 2, f° 250.
(2) A. É. L., *Écoliers*, reg. 2, f° 250 v°, 266 v° ; cfr PONCELET, *op. cit.*, 171.
(3) A. É. L., *Chartrier du Val-Notre-Dame*, acte de juillet 1257 ; cfr BERLIÈRE, *Monasticon*, II, 205.
(4) J. PAQUAY, *Conflits entre le doyen d'Aix et l'abbesse de Borcette*, dans *Leodium*, XVIII, 39, Liège, 1926.
(5) Acte du 20 décembre 1264, dans *A.H.E.B.*, IX, 137 ; acte de 1269, dans le *B.I.A.L.*, VII, 117.
(6) SCHOONBROODT, *Chartes du Val-Saint-Lambert*, n° 281, 101.
(7) *Écoliers*, reg. 8, f°s 533-534 v°.
(8) GOBERT, *Liège.*, II, 586 ; C. DE BORMAN, *Les échevins de la souveraine justice de Liège*, I, 437, Liège, 1892.
(9) Les Écoliers recueillirent et déposèrent dans leur église, le 2 août 1275, les restes du chanoine Badard, qui s'était proposé d'établir les chanoines de saint Victor, dans la maison de Beaurepart ; cfr E. PONCELET, *Badastrée et l'archidiacre Badard*, dansl a *C. A. P. L.*, 67-68, Liège, 1933.
(10) *Ann. Cercle Archéol. Mons*, XIX, 285-286.
(11) *Ann. Cercle Archéol. Mons*, XIX, 289.
(12) NAVEAU et POULLET, *Épitaphes*, I, 302.
(13) *Écoliers*, reg. 8, f° 535 v°.
(14) JEAN D'OUTREMEUSE, *op. cit.*, V, 503.
(15) *Gallia christ.*, IV, 783.
(16) *A.H.E.B.*, IX, 139.
(17) Bibl. de Sainte-Geneviève, *Ms. 2972*, f° 35 v°.

HENRI DE HERMALLE (1314-1318), **GILLES DE HUY** (1318-1322) et **HENRI DE ROLOUX** (1322) ne sont connus que par les listes de prieurs (1).

ANCEAS est cité comme prieur de la maison de Liège dans un acte du 16 juin 1330, relatif à la gestion de certains biens situés à Thys (2). Quatre religieux des Écoliers sont présents ; ce sont Henri de Hermalle, Watiers, recteur de Saint-Pholien, Jean de Sainte-Croix et Pierre Angneas. Un acte du 12 mars 1345 nous met en présence de quatre autres religieux du Val de Liège (3). Le Chapitre se composait donc d'au moins neuf religieux. C'est sur les terrains vagues joignant aux murs du prieuré que se tint durant de longues années la foire annuelle de Liège, instituée par Englebert de la Marck en 1350 (4).

BAUDUIN DE JEMEPPE est connu par son épitaphe et par un conflit avec le chanoine Martin de Stavelot (5).

JEAN D'ALLEUR (6). Dans un acte du 21 juillet 1351, l'évêque de Liège, Englebert de la Marck, défendit aux chanoines de Géronsart, d'admettre plus de douze religieux dans leur monastère (7). D'après un statut de 1363, la communauté du Val-des-Écoliers avait pu comprendre dix-sept frères et le prieur (8). Le 21 septembre 1366, le prieur Jean d'Alleur est présent à la renonciation faite par Arnoul, seigneur de Rummen, et Guillaume de Hamal, à tous leurs droits sur le comté de Looz (9). Il est fait allusion, dans une charte de Saint-Martin, du 31 août 1366, à la redevance de 40 sous, due par le Chapitre de Saint-Martin au Val-des-Écoliers (10). D'après son épitaphe, ce prieur est mort le 19 août 1368 (11).

JEAN DE LANTREMANGE est cité comme prieur, avec six autres religieux des Écoliers, dans un acte du 4 juillet 1376 (12). Il eut des démêlés avec les agents de la ville, au sujet de l'enclos de la maison des Écoliers (13).

JEAN D'ALKEN est mentionné en 1377 et 1388, dans des actes relatifs à la constitution de rentes, et, la dernière fois, le 9 août 1392 (14).

NICOLAS DE HODEIGE est cité, dans un acte de 1402, relatif au relief d'une maison à Jemeppe (15).

---

(1) Listes déjà citées de la *Gallia christiana* et de GOBERT ; d'après *Écoliers*, reg. 2, f° 263, il s'agirait de Henri de Momalle et non d'Henri de Hermalle.
(2) LAHAYE, *Chartes de Saint-Jean*, I, 165.
(3) PONCELET, *Chartes de Sainte-Croix*, I, 168.
(4) ED. PONCELET, *Domaines urbains de Liège*, 172.
(5) NAVEAU, *Épitaphes*, 71. — G. DESPY, *Lettres d'Innocent VI*, I, 251 (23 mai 1354), Rome, 1953.
(6) NAVEAU, *Épitaphes*, 71.
(7) BARBIER, *op. cit.*, 312-313.
(8) GOBERT, *op. cit.*, II, 587.
(9) PONCELET, *Cartul. de Saint-Lambert*, IV, 434.
(10) É. PONCELET, *Maisons de Liège relevant de la seigneurie d'Avroy*, dans l'*Annuaire d'histoire liégeoise*, II, 354, 359, Liège, 1942.
(11) NAVEAU et POULLET, *Épitaphes*, I, 302.
(12) *Écoliers*, reg. 2, f°s 208-209 ; il est cité en 1368, dans *Écoliers*, reg. 8, f° 536.
(13) *Écoliers*, reg. 8, f° 536.
(14) *Écoliers*, reg. 8, f°s 531 v°, 533 ; *Écoliers*, reg. 12, f° 1.
(15) *Écoliers*, reg. 8, f° 533.

GISBERT PARYS apparaît comme prieur, successivement, dans des actes de 1416 (1), 1417 (2), et 1419 (3). En 1423, on procéda au partage des biens de frère Lambert, religieux aux Écoliers (4). Le dernier acte que nous connaissions, daté de 1427, déclare les religieux absous de leurs méfaits en raison de leur promesse d'obéissance à l'égard de leur prieur Gisbert Parys (5).

HENRI DELWEIGE (6) ou **DE LUDE** est cité en 1437 (7).

GUILLAUME DE LIEWES lui succède. En 1439, l'évêque de Liège perçoit une taxe à l'occasion de la confirmation d'un prieur (8). Les actes du prieur se rapportant à la vie économique du domaine : chartes de 1440, 1441, 1445, relatives à des débats à propos d'héritages (9), mention du prieur en 1450, au sujet de biens (10).

GUILLAUME CUPERS, prieur, meurt en 1452 (11).

FRANCOIS D'AWANS, élu en 1452 (12), meurt en 1484 (13). Son activité fut intense si l'on en juge par le nombre d'actes auxquels est joint son nom (14). Présent en 1465, lors des discussions au sujet de la gestion d'une maison, dans la paroisse de Saint-Servais, et de la vente de biens (15), il apparaît à plusieurs reprises dans des actes de 1466, 1471, 1473 (16). En 1463, le prieur et frère Jean Orsmale, vesti de la cure de Saint-Pholien, approuvent la fondation d'une messe quotidienne en l'honneur de la Vierge, en l'église Saint-Pholien (17). La même année, Urbain IV autorise les novices, entrant aux Écoliers en vue d'y faire profession, à garder leurs biens (18). En 1470, une imposition générale frappa les communautés religieuses de la principauté de Liège : le Val-des-Écoliers dut payer la lourde somme de 134 livres (19).

THIÉRRY CROME (20), **JEAN CROME** (21) ou **CRUMMEL** (22) se succèdent de 1484 à 1505. Le monastère du Val-des-Écoliers donna, le 3 juin 1486, tous ses biens en engagère, pour

(1) *Écoliers*, reg. 8, f° 534.
(2) PONCELET, *Chartes de Sainte-Croix*, I, 443.
(3) *Écoliers*, reg. 2, f°s 4 v°-5.
(4) *Écoliers*, reg. 8, f° 536 v°.
(5) *Écoliers*, reg. 8, f° 536 v° ; GOBERT, *op. cit.*, II, 587 ; nous constatons que Gobert a repris textuellement les analyses des actes du Val-des-Écoliers, enregistrées au Reg. 8.
(6) NAVEAU, *Épitaphes*, 71.
(7) *Écoliers*, reg. 8, f° 533 v°.
(8) A. Év. L., E. I. 2, *Taxationes Ecclesiae Leodiensis*, f° 49 v°.
(9) *Écoliers*, Chartes, 24 juin 1440, 16 juin 1441, 26 août 1445.
(10) *Écoliers*, reg. 8, f° 534.
(11) *Écoliers*, reg. 8, f° 536 v°.
(12) Élection mentionnée dans *Écoliers*, reg. 8, f° 536 v°.
(13) NAVEAU, *Épitaphes*, 71.
(14) A propos de reliefs de maisons ou terres, il est cité en 1453, 1460, 1461, 1465, 1469, 1470, 1475, dans *Reg.* 8 f°s 529, 532, 533, 535, 536.
(15) *Écoliers*, *Chartes*, 23 mars 1465.
(16) PONCELET, *Chartes de Sainte-Croix*, II, 52, 59, 65.
(17) *Écoliers*, reg. 8, f° 537 v°.
(18) *Écoliers*, reg. 8, f° 535 v°.
(19) A. HANSAY, *La Crenée générale du pays de Liège en 1470 et le dénombrement des feux*, dans le *B. C. R. H.*, 5° série, XII, 104, Bruxelles, 1902.
(20) *Gallia christiana*, III, 1114 ; DARIS, *Histoire au XV^e siècle*, 668, il y est cité en 1487 et 1505.
(21) *Écoliers*, reg. 8, f°s 531 v°, 533 v°, 536.
(22) PONCELET, *Chartes de Sainte-Croix*, II, 87.

réparer les désastres causés par les luttes qui marquèrent les règnes de Louis de Bourbon et de Jean de Hornes (1). D'après un acte du 28 juillet 1492 (2), il nous est donné de constater l'état déplorable où les guerres ont conduit le monastère : diminution des revenus et des rentes, terres en friche, biens dissipés. Les religieux sont obligés de vendre des héritages, d'engager des rentes (3). Le 8 mars 1496, intervint un accord entre le métier des boulangers et le Val-des-Écoliers, au sujet de cens affectés sur des maisons (4). Le Chapitre des Écoliers se composait, en 1490, de dix religieux (5). Vers 1496, un mouvement de réforme se dessina dans cette maison (6). On y constate aussi l'existence d'une prison (7).

PIERRE D'ARRAS (8) est cité pour la première fois, en 1507 (9). Le monastère est encore en pleine anarchie. En 1508, le prieur dut emprunter au prieur de l'hôpital de Saint-Mathieu à la Chaîne, 800 florins, pour se libérer de rentes, et, après s'être assuré l'accord de son supérieur, le prieur de Géronsart, il vendit 55 muids d'épeautre de rente (10). Après avoir essayé de rétablir une situation dangereusement ébranlée, le Val-des-Écoliers subit les méfaits de la forte gelée de 1514 (11). En 1515, le prieur du Val-des-Écoliers donna à la Chartreuse des pierres sculptées, pour la construction d'un four ou d'une cheminée (12). Les Écoliers participeront à la procession de la Translation de Saint-Lambert, réorganisée par Érard de la Marck, le 4 mai 1526 (13). En 1526, l'évêque perçoit une taxe à l'occasion de la confirmation du prieur (14). En 1529, le Val de Liège s'enrichit de biens nouveaux (15). Le Chapitre se composait, en 1520, de onze religieux (16).

WALTER LE FOLLON (17). Pierre d'Arras avait, de son vivant, résigné sa charge dans les mains du prieur de Géronsart, visiteur de la maison de Liège. Le sous-prieur et les religieux se réunirent, en présence de l'évêque et de leur visiteur, le 24 février 1531, pour élire leur nouveau prieur. D'un commun accord, ils choisirent Walter le Follon, sous-prieur de la maison (18). Les seuls actes auxquels son nom est mêlé ont tous pour objet la constitution de rentes (19).

---

(1) *Cathédrale. Concl. capit.*, vol. 112, f° 104.

(2) *Écoliers*, reg. 2, f° 141 v°-142.

(3) *Écoliers*, reg. 8, f°s 531 v°, 533 v°, 536 ; PONCELET, *Cartul. de Saint-Lambert*, V, 230.

(4) Ed. PONCELET et Em. FAIRON, *Liste chronologique d'actes concernant les métiers et confréries de la cité de Liège*, dans l'*Annuaire d'histoire liégeoise*, III, 135, Liège, 1943.

(5) *Écoliers*, reg. 2, f° 27.

(6) JEAN DE LOS, *Chronique*, éd. DE RAM, 113, Bruxelles, 1844.

(7) BALAU et FAIRON, *Chroniques liégeoises*, I, 435.

(8) NAVEAU, *Épitaphes*, 72.

(9) *Écoliers*, reg., 2, f° 6 v°, acte du 26 octobre 1507 ; il est cité dans plusieurs actes relatifs à des rentes, en 1513, 1515, 1526, dans reg. 8, f°s 535, 536 v°, 534 v° ; il apparaît encore dans des actes des 28 février et 7 juin 1511, relatifs à la concession de rentes, A. É. L., *Échevins. Œuvres, greffe Stephany*, reg. 70, f°s 392-393, reg. 72, f° 132 v°.

(10) *Cathédrale. Concl. capit.*, vol. 113, f° 192 ; *Écoliers*, reg. 2. f°s 140-141.

(11) *Chronique de Jean de Brusthem*, dans le *B. I. A. L.*, VIII, 49, Liège, 1886.

(12) J. STIENNON, *Les œuvres et les objets d'art de la Chartreuse de Liège, depuis les origines jusqu'à la fin du règne d'Érard de la March*, dans la *C. A. P. L.*, XXXIX, 91. Liège, 1948.

(13) J. DARIS, *Cartul. de Saint-Laurent*, dans le *B.S.A.H.*, II, 166, 1882 ; L.-E. HALKIN, *Le Cardinal de la March*, p. 208, Liège, 1930.

(14) A. Év. L., E. I, 2., *Taxationes Ecclesiae Leodiensis*, f° 44 v°.

(15) *Écoliers. Chartes*, 8 avril 1529 ; *Échevins*, reg. III, f° 141.

(16) *Écoliers*, reg. 2, f° 19.

(17) NAVEAU, *Épitaphes*, 72.

(18) *Écoliers. Chartes*, 22 janvier 1532.

(19) *Échevins. Œuvres, Greffe Bernimollin*, reg. 133, f°s 201 v°-202, reg. 139, f° 385, actes des 22 novembre 1536, 6 juin 1539 ; *Écoliers*, reg. 8, f°s 532 v°, 533, actes de 1533 et 1539.

HENRI MORLET devait succomber à la peste en 1556. La plupart des religieux du Val-des-Écoliers périrent alors. Ceux qui échappèrent à l'épidémie firent le vœu de chanter le jour de la fête de Saint-Roch, une messe en son honneur et de porter processionnellement la statue du saint, de l'église de Saint-Pholien au monastère (1). En 1556, malgré l'opposition qu'il rencontra, le prieur des Écoliers pourvut à la collation de la cure de Saint-Pholien (2).

NICOLAS DELVIGNETTE (3). Sous son priorat, une nouvelle épidémie de peste se déclara, en 1564, mais l'hiver rigoureux enraya la contagion (4). Au cours du Chapitre général de 1570, on réduisit le nombre des religieux de Liège à dix-sept (5).

En 1575, le prieur et son Chapitre constituèrent un procureur en la personne de Louis Dorlot, pour les soutenir dans un procès qui les opposait au Chapitre de Saint-Servais, à Maestricht (6). Un jugement des échevins de Liège, prononcé le 3 septembre 1575, déclare bien fondée, la réclamation du prieur et couvent des Écoliers, exigeant du métier des brasseurs, le paiement d'une rente (7). Vers 1573, à la suite d'un hiver très rigoureux, la débâcle des glaces fit crouler une partie de la muraille du monastère des Écoliers (8).

JACOB HEXTERMAN (9) déjà cité en 1568, était à la procure, où il resta jusqu'en 1573 (10). Par un acte du 12 février 1576, Jacques Carcotte, prieur de Géronsart, et visiteur du Val-des-Écoliers de Liège, confirme l'élection, de Jacob Hexterman, profès du dit monastère (11). L'évêque perçoit, en 1575, une taxe à l'occasion de la bénédiction du prieur (12).

Le 18 novembre 1583, un pain d'abbaye est accordé par le monastère à un certain André, fils de Mathieu de Tilleur. Or, depuis l'avènement d'Ernest de Bavière, personne n'avait sollicité la faveur de ce pain, à cause de la pauvreté de la maison (13).

GÉRARD D'ORJO (14). L'élection de ce prieur est ratifiée par le Chapitre de Saint-Lambert, le 7 mars 1588 (15).

LOUIS DORLOT (16), prieur, est présent au Chapitre tenu à Liège, en 1597, sous la présidence de l'abbé du Val-des-Écoliers, le R. P. Vornay Brechainville, supérieur et visiteur général de

(1) *Gallia christiana*, III, 1114 ; *Écoliers*, reg. 2, f° 262 ; GOBERT, *Liège*, II, 588 ; la peste sévit parmi les écoliers de la Cathédrale, qui sont licenciés, le 19 août 1526, A. É. L., *Concl. capit.*, vol. 114, f° 261 ; le prieur Morlet est cité dans des actes de 1554 et 1555, relatifs à des rentes, *Écoliers*, reg. 8, f°s 553 v°, 535 v°.

(2) *Écoliers*, reg. 8, f° 537 v°.

(3) Dit Nicolas Vincolanus, NAVEAU, *Épitaphes*, 72.

(4) C. TIHON, *La principauté de Liège, sous Robert de Berghes*, 292, Liège, 1922. Une messe spéciale doit être dite, les 9 et 11 août 1565, *Concl. capit.*, vol. 115, f°s 411, 413 v°

(5) *Gallia christiana*, IV, 788.

(6) *Écoliers*, reg. 8, f° 536 v°.

(7) PONCELET et FAIRON, *Liste chronologique*, dans l'*Annuaire d'histoire liégeoise*, II, 258.

(8) BALAU, *Chroniques*, II, 558.

(9) NAVEAU, *Épitaphes*, 72.

(10) *Échevins. Greffe Bernimolin*, reg. 320, f° 7 v°, reg. 334, f° 206, reg. 361, f° 274 v°, actes des 22 décembre 1568, mars 1571, 29 décembre 1573.

(11) *Écoliers. Chartes*, 12 février, 1576.

(12) A. Év. L., E. I. 2., *Taxationes*, f° 49 v°.

(13) LAHAYE, *Registre du scel de grâces sous Ernest de Bavière*, 58, Liège, 1938.

(14) NAVEAU, *Épitaphes*, 72.

(15) *Concl. capit.*, vol. 117, f° 429.

(16) NAVEAU, *Épitaphes*, 72.

l'ordre. A cause de la difficulté des déplacements, en ces temps troublés, il comprit la nécessité de déléguer ses pouvoirs à un prieur de nos régions. Le prieur de Géronsart fut désigné à cet effet (1). En 1598, Louis Dorlot propose à la cure de Saint-Pholien, Jean Castoranus, religieux profès du Val-des-Écoliers (2). En 1600, sous la présidence du prieur de Troyes, Louis Dorlot et le sous-prieur de Sainte-Catherine de Paris ratifièrent les décrets du Chapitre provincial, tenu à Liège en 1597. D'accord avec l'abbé général, ils ordonnent que les prieurs qui n'ont pu assister au Chapitre général, soient tenus, après qu'on le leur aura signifié, de se présenter dans les six semaines devant leur abbé. De même, les prieurs de Léau et de Malines devront se présenter devant le prieur de Liège (3).

PAUL DE MOMALLE. Le Chapitre du Val-des-Écoliers, assemblé le 29 octobre 1605, pour pourvoir à l'élection d'un nouveau prieur, élit Paul de Momalle, religieux et profès du dit monastère, remarquable par son talent littéraire et sa vie irréprochable (4). Le 31 octobre 1605, Ernest de Bavière et le Chapitre cathédral confirmèrent la nouvelle élection (5).

WINAND LATOMÉ, élu à la charge de prieur le 24 avril 1606, fut confirmé, par l'évêque, le 13 mai 1606 (6). Il est le premier à avoir mis en doute, en 1614, les fondements de la juridiction et de l'autorité du prieur de Géronsart sur la maison de Liège. Le prieur de Géronsart se plaignit de ce que, depuis son élection, Winand Latomé n'avait rendu aucun compte de l'administration de ses biens (7). D'ailleurs, une certaine anarchie régnait au Val de Liège. Le prieur n'en faisait qu'à sa tête, sans écouter l'avis des religieux amis de l'ordre (8). La maison des Écoliers fut l'objet de plusieurs visites. Inspecté en 1613, par Denis le Cointre, vicaire général de l'ordre des Écoliers, le prieuré fut encore visité l'année suivante, exactement, le 16 avril 1614, par le nonce Albergati (9). Quelques jours, plus tard, le 29 avril, le nonce fit procéder à l'examen de deux religieux des Écoliers (10). Le 25 septembre 1614, le pape Paul V érigea le prieuré de Liège en abbaye (11). Le nouvel abbé fit la profession de foi requise (12), non sans avoir tenté de secouer la juridiction épiscopale (13). Il mourut le 29 août 1619 (14).

(1) Bibl. de Sainte-Geneviève, Ms. 2972, f^{os} 36 v°-41.
(2) SIMENON, *Les examens pour l'admission aux cures dans l'ancien diocèse de Liège*, dans *Leodium*, VII, 126, Liège, 1908.
(3) Bibl. de Sainte-Geneviève, Ms. 2972, f^{os} 42-43.
(4) A. Év. L., G. VI, 16, pièce du 29 octobre 1605 ; le Chapitre se composait de Jean Castoranus, Paul de Momalle, Jean Boulaye, Wynand Latomé, Henri Morlet, Paul Werteaux, Jean Briet, Pierre Canigheter, Alexandre Sandron et Jean delle Xheure, tous religieux et profès.
(5) A. Év. L., G. VI, 16, pièce du 31 octobre 1605 ; A. É. L., *Concl. capit.*, vol. 124, 31 octobre 1605, f° 95 v°.
(6) A. Év. L., G. VI, 16, pièces du 24 avril 1606, 13 mai 1606 ; A. É. L., *Concl. capit.*, vol. 124, 1606, f° 129 v°.
(7) A. É. N., *Fonds de Géronsart*, 17.
(8) *Fonds de Géronsart*, liasse 17, Lettre adressée par un religieux de Liège, Pierre Canigheter au prieur de Géronsart, en 1614.
(9) H. DESSART, *La visite du diocèse de Liège par le nonce Albergati*, dans le *B. C. R. H.*, CXIV, 116, Bruxelles, 1949.
(10) DESSART, *op. cit.*, 119.
(11) *Gallia christiana*, III, *Instr.*, 202-204.
(12) G. VI, 16, acte sans date.
(13) NAVEAU, *Épitaphes*, 72.
(14) *Concl. capit.*, vol. 126, f^{os} 405, 439, 447, 464.

PAUL WERTEAUX (1), cité en 1614 comme curé de Saint-Pholien (2), fut élu abbé le 7 août 1619, et approuvé par l'évêque et par le Chapitre cathédral le 9 août (3). Le nouvel abbé jura fidélité et obéissance à son prince-évêque le 16 août 1619 (4). En 1619, Laurent Michel, abbé du Grand Val, visitant les monastères de nos régions, en fit son vicaire général dans nos provinces (5). L'abbatiat de Paul Werteaux fut mouvementé. Vers 1625, le désordre était tel au Val de Liège, qu'il nécessita une intervention du nonce. Celui-ci priva l'abbé de ses fonctions pendant trois ans (6). Le 14 octobre 1630, l'abbé de Géronsart accomplissait les devoirs de sa charge au Val de Liège, pour remédier à la négligence de l'abbé dans l'administration du temporel. Il se vit contraint d'enlever sa charge à l'abbé, pour la confier à deux administrateurs élus, Michel Bresmal et Gérard Gossuin, tous deux profès et religieux du Val de Liège (7). Nouvelles visites en 1635 et 1636 (8). Ce ne sera qu'en octobre 1637 que l'abbé de Géronsart restituera à Paul Werteaux l'administration de ses domaines (9). La conduite assez irrégulière de l'abbé n'alla pas sans créer une anarchie grandissante parmi les religieux (10). Les plus grosses difficultés de cet abbatiat naquirent de la mauvaise volonté des religieux de Liège à reconnaître le droit de paternité de l'abbé de Géronsart (11). Fort de ce droit, Jean Pielthen, abbé de Géronsart, se rendit en 1641 à Liège pour remédier à quelque désordre. L'abbé de Liège, s'étant opposé à cette intervention, encourut l'excommunication, peine dont il fut bientôt relevé. L'attitude de l'abbé détermina, chez quelques religieux, un mouvement de soumission à l'ordinaire (12). Le renvoi de toutes ces controverses devant une commission composée de personnalités du monde ecclésiastique liégeois, réunie le 3 septembre 1642, devait y mettre le point final (13). La preuve fut faite, par les textes, de l'ancienneté du droit de paternité de l'abbé de Géronsart sur le monastère de Liège. Désormais, l'abbé de Géronsart serait accompagné, dans ses visites canoniques, de deux ecclésiastiques de Liège, l'un désigné par lui, l'autre, par les religieux. Deux religieux pourvoieraient à l'administration du temporel. Un prieur devait être nommé. Il se chargerait de diriger le monastère et de faire observer la discipline religieuse. Le 22 août 1645, Renier de Triexhe fut élu comme prieur (14). En 1646, l'abbé constatait qu'une partie des religieux restait rebelle à l'observance. L'abbé de Géronsart fut sollicité pour essayer de maintenir la discipline chancelante (15).

(1) NAVEAU, *Épitaphes*, 72.
(2) *Fonds de Géronsart*, liasse 17
(3) A. Év. L., G. VI, 16 ; A. É. L., *Concl. capit.*, vol. 128, f° 159 v°.
(4) A. Év. L., G. VI, 16.
(5) *Gallia christiana*, IV, 790 ; A. É. N., *Fonds de Géronsart*, liasse 17, n° III.
(6) DARIS, *Notices*, XIII, 355 ; Archives Vaticanes, *Archivio della Nunziatura di Colonia*, 179.
(7) A. É. N., *Fonds de Géronsart*, liasse 17.
(8) Archives Vaticanes, *Archivio della Nunziatura di Colonia*, 144.
(9) A. É. N., *Fonds de Géronsart*, liasse 17.
(10) Certains religieux, dont de Triexhe, se retranchèrent derrière l'abbé pour essayer d'entraver les mesures disciplinaires prises par l'abbé de Géronsart. Ce dernier voulut envoyer de Triexhe à Houffalize méditer sur les conséquences de son indiscipline. Cette sanction fut ramenée à un petit séjour dans la maison décanale de Saint-Paul. Le doyen de Saint-Paul réclama l'indulgence de l'abbé de Géronsart, A. É. N., *Fonds de Géronsart*, liasse 20.
(11) Cependant, dans la réunion capitulaire du 26 janvier 1630, les religieux avaient déclaré accepter et reconnaître comme supérieur et visiteur de leur maison, l'abbé de Géronsart, *Fonds de Géronsart*, liasse 17.
(12) A. É. N., *Conseil provincial de Namur*, 19 juillet 1641 ; les religieux de Géronsart, devant l'opposition de l'abbé, durent se retirer sous le prétexte allégué par le grand vicaire, à savoir que le prélat du pays du roi ne peut faire aucune visite au dit pays de Liège. L'abbé de Géronsart, ne recevant pas un appui suffisant des autorités religieuses de Liège, se vit dans l'obligation de réclamer l'intervention du Conseil provincial de Namur, pour faire exécuter les ordres donnés à l'abbé et aux religieux.
(13) A. É. N., *Chartrier de Géronsart*, 3 septembre 1642.
(14) A. É. N., *Fonds de Géronsart*, liasse 18.
(15) *Fonds de Géronsart*, liasse 20, lettre du 3 juin 1646 ; l'abbé Werteaux est encore cité, dans un acte du 10 août 1632, à l'occasion d'un procès avec le métier des boulangers, cfr PONCELET et FAIRON, *Liste chronologique*, II, 61, 1942.

RENIER DE TRIEXHE ancien prieur, fut élu abbé le 14 avril 1654, et son élection fut approuvée par l'évêque le 17 avril, tandis que, le 20 avril, le nouvel abbé faisait la profession de foi (1). Le désordre régnait dans les maisons du Val-des-Écoliers, au point que l'abbé ne vit d'autre remède que l'union de son ordre à la Congrégation de France (2). Le 20 juillet 1659, les abbés et prieurs de l'ordre du Val-des-Écoliers aux Pays-Bas protestèrent contre l'abdication que l'abbé du Grand Val avait faite de sa dignité et de ses prérogatives en faveur de l'abbé de Sainte-Geneviève de Paris (3). Après délibération, l'acte d'union des monastères de l'ordre du Val à la Congrégation de France fut cependant signé le 27 août 1662 (4). Désormais, il ne s'agira plus d'Écoliers mais de Génovéfains ; les six monastères belges de l'ordre ne formeront plus « qu'un seul corps sous le haut patronage de l'abbé de Sainte-Geneviève ». Chaque supérieur nommé par l'abbé de Sainte-Geneviève conservera ses prérogatives dans son monastère qui sera visité annuellement, soit par l'abbé de Sainte-Geneviève, soit par un supérieur délégué. Un supérieur du pays sera désigné comme vicaire général.

La congrégation s'engageait à recevoir dans une de ses maisons de Paris ou des environs, pour suivre les cours de philosophie ou de théologie, deux religieux au moins de chaque monastère uni. En 1663, l'abbé de Liège déplorait le relâchement qui, de jour en jour, s'aggravait dans son abbaye, au point qu'il avait dû recourir au prince-évêque pour essayer de vaincre la résistance d'un des religieux qui s'opposait au contrat d'union avec Sainte-Geneviève (5).

HENRI-GUILLAUME DE XHERVELS, dit **DE BOMBAYE**, fut élu le 14 mars 1664 et confirmé par l'évêque le 17 mars. Il prêta le serment d'usage (6). Le Val de Liège ne connaissait alors que désordre et dérèglement. L'abbé tenta d'y porter remède en demandant l'aide de l'abbé de Géronsart (7). Aux dires du P. du Molinet, le nouvel abbé était sans expérience et incapable de rétablir la stricte observance dans la maison de Liège (8). Quelques religieux, dont l'abbé, cherchaient un remède dans la sécularisation. Un accord était en voie de réalisation avec les chevaliers de l'Ordre Teutonique, en contrepartie de bonnes pensions. La plupart des religieux, dont le prieur, se plaignirent au pape de l'incapacité de leur abbé (9). Le général de la Congrégation de Sainte-Geneviève, mis au courant de la situation, envoya sur les lieux le père de Sainte-Marie. Fort des appuis du nonce apostolique (10) et du prieur des chartreux, dom Gilles de Liver-

(1) A. Év. L., G. VI. 16 ; A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 194, f° 31.

(2) A. Van Ette, *Les chanoines réguliers de saint Augustin*, 89, Bressoux-Liège, 1953. — Le Val-des-Écoliers de France s'unit à la nouvelle congrégation en 1637 ; cfr P. Peret, *L'abbaye de Sainte-Geneviève et la congrégation de France*, II, 57 sv., Paris, 1883. Il obtint, en 1658, l'extension de la bulle d'union du Val-des-Écoliers à la Congrégation de France aux monastères situés hors de France, acte du 10 février 1658 ; Bibl. de Sainte-Geneviève, Ms. 720, f° 191 v°.

(3) Acte du 20 juillet 1659 ; cfr Barbier, *Histoire de Géronsart*, 346-347.

(4) *Ann. Cercle Archéol. Mons*, XIX, 327-329. — Archives Vaticanes, *Archivio della Nunziatura di Colonia*, 146.

(5) Lettre adressée au P. Blanchart, abbé de Sainte-Geneviève, le 14 décembre 1663, par l'abbé de Liège ; Bibl. de Sainte-Geneviève, Ms. 1151, f° 53.

(6) Lors de l'élection, le Chapitre se composait de douze religieux, A. Êv. L., G. VI. 16 ; A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 39, f° 117 v°.

(7) A. É. N., *Fonds de Géronsart*, Correspondance des abbés, liasse 20, lettre du 24 septembre 1666, adressée par l'abbé de Liège à l'abbé de Géronsart.

(8) Bibl. de Sainte-Geneviève, Ms. 606, f° 259.

(9) Le nonce Franciotti reçut mandat de visite. L'abbé sollicita à Rome un indult qui lui permettrait de déroger à un ancien règlement réduisant à douze le nombre de religieux. S'il pouvait en recevoir plus, il se ferait des créatures et fortifierait son parti, Ms. 606, f° 260 sv.

(10) En 1666, le nonce écrivit au prieur général pour l'assurer de son concours le plus large, dans le rétablissement de la discipline, au Val de Liège. Il y contribua, si l'on en juge par les lettres des 15 février et 25 avril 1667, Ms. 2571, f°s 10, 12, 14.

loz (1), le père de Sainte-Marie engagea les religieux à en finir. La résistance de l'abbé devait fléchir devant le décret qui lui enlevait l'administration du temporel et l'empêchait de faire quoi que ce soit, sans l'accord de ses religieux (2). En application de la bulle du pape Innocent X, datée de 1646, le contrat d'union fut passé devant notaire apostolique, le 24 janvier 1667, entre le père de Sainte-Marie, procureur général des chanoines réguliers de la congrégation de France d'une part, et les Écoliers de Liège d'autre part, représentés par leur abbé, Henri-Guillaume de Xhervels, le prieur Arnold de Mérode, le receveur Paul-François de Plenevaulx, les prêtres Henri de Taroulle, Abraham Poncelet, Gilles Bolland, Sébastien Mathias de Cerf, Guillaume Dans et Philippe Thomas de Wanzoulle, Jean Gaspar de Triexhe. A ces chanoines qui ne peuvent « s'accommoder aux usages et aux observances du nouvel ordre », sera versée une pension annuelle et à vie qui s'élèvera à 4.000 florins pour l'abbé et à 900 florins pour chaque religieux. L'abbé renonce à tous les droits qu'il avait sur la maison tant au spirituel qu'au temporel. Tous les registres de comptes et autres seront remis aux nouveaux occupants et un état des dettes sera établi. Les dits chanoines se réservent leur demeure hors des lieux réguliers. Ils pourront assister dans le chœur à l'office divin.

Le Chapitre général de la Congrégation se réunira tous les trois ans et se chargera de l'élection de l'abbé qui ne sera plus perpétuel mais triennal. En cas de mort avant la tenue d'un Chapitre général, l'élection appartiendra au général (3). Le 22 août 1667, Clément IX homologua le contrat. Abbé et prieur furent d'accord pour assurer le succès de la réforme (4). Le 5 octobre, le père de Sainte-Marie venait installer les nouveaux hôtes du Val. En réponse à une requête présentée par le père de Sainte-Marie à l'évêque de Liège pour s'assurer son appui, l'évêque ratifia, le 18 octobre, le traité et encouragea son exécution, à condition que les nouveaux religieux fussent sujets de la juridiction ordinaire. Il demandait, en outre, qu'en matière d'élection, les droits de l'évêque et du Chapitre cathédral fussent saufs et que les enfants les plus capables de Liège pussent être admis dans la nouvelle congrégation (5).

Des obstacles restaient encore à vaincre. Le père de Sainte-Marie s'y employa (6). La congré-

(1) Dans une lettre que Gilles de Liverloz écrivait au P. Blanchart, le 11 février 1667, il déclarait n'avoir aucun droit à la reconnaissance du général puisque dans le traité avec le Val-des-Écoliers, il s'agissait d'une œuvre de Dieu et non des hommes ; Ms. 2558, f° 5.

(2) Tout ce récit se fonde sur l'histoire rédigée par le P. du Molinet, sur l'établissement des religieux de la congrégation dans l'abbaye du Val-des-Écoliers de Liège ; Ms. 606, f°s 258-278 ; A. É. L., *Écoliers*, reg. 2, f°s 144-146 ; *Cathédrale. Nominations*, reg. 194, f°s 199-206.

(3) B. U. L., Ms. 1024 (DELVAULX, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique de Liège*, 1773, t. IV des documents annexés, n° 2, copie de *Contract entre les escolliers liégeois et procureur général de l'ordre de Sainte-Geneviève à Paris*, 24 janvier 1667).

(4) Dans une lettre du 19 février 1667, l'abbé de Liège écrivit à l'abbé de Sainte-Geneviève, son vif désir de voir réussir l'établissement nouveau. Plus tard, quand le pape eût agréé le traité, il écrivit encore tout son contentement, Ms. 2558, f°s 7, 8, 18 ; dans des lettres de juin-juillet 1667, le prieur presse l'établissement des nouveaux religieux, Ms. 2558, f°s 11-14.

(5) *Gallia christiana*, III ; *Instr.*, 204.

(6) Un ancien religieux du Val-des-Écoliers, Nicolas Fontaine, curé de Saint-Pholien, prétextant qu'on l'avait oublié dans la citation des religieux du Val de Liège, voulait faire échouer la réussite du P. de Sainte-Marie. Pendant que s'échangeaient entre l'abbé et le prieur liégeois d'une part, et le Père Général d'autre part, des témoignages de reconnaissance et d'amitié (cfr Ms. 2558, f°s 26 à 49), l'opposition faite par les partis d'Espagne et d'Allemagne risquait d'envenimer la situation. Ces partisans ne voyaient pas d'un bon œil, une communauté de Français, établie dans une ville neutre. L'affaire devait se poursuivre en Cour de Rome. En 1670, le P. de Sainte-Marie fut chargé de défendre les intérêts de la congrégation à Rome. (Cfr Ms. 1855, f° 519 : Journal du P. de Sainte-Marie). Le P. de Sainte-Marie comprit fort bien que la seule solution raisonnable était de laisser l'affaire en suspens, et, en 1673, sur l'ordre du pape, il fut apposé sur les registres de la congrégation qu'il n'y aurait aucune innovation. Si les religieux en sont restés là, sans exiger un jugement définitif, c'est d'abord que ce jugement aurait toujours été douteux, vu l'opiniâtreté et le crédit

gation englobait d'année en année de nouvelles maisons. La nécessité se fit sentir de créer une quatrième province. Au Chapitre général de 1667, fut créée la province de Champagne dont dépendit le Val de Liège (1). Au Val de Liège, le Chapitre fut d'accord pour qu'on relevât les murs du cloître qui menaçaient ruine (2). Pour entreprendre ces travaux, les religieux furent obligés de vendre des rentes (3).

ANTOINE PETITPIED. Le 13 juin 1674, le Chapitre reconnut comme abbé Antoine Petitpied, ancien prieur du monastère, suivant les lettres apostoliques du 22 août 1667, par lesquelles le prieur en fonction devenait automatiquement le successeur de l'abbé défunt. L'évêque confirma cette élection, le 15 juin 1674, et le 25 juin, le nouvel abbé fit la profession de foi (4). En sa qualité de curé de Saint-Pholien, le Père Petitpied fit des instructions, dans l'église de l'abbaye (5). Cité jusqu'en 1678, il fut alors rappelé en France, pour gouverner la maison du Grand Val-des-Écoliers (6).

THOMAS DE PARIS DE BRANSCOURT fut introduit comme abbé le 23 novembre 1678. Il montra une grande prudence dans le gouvernement de la maison et de la province de Champagne, dont il fut fait visiteur. Les événements militaires l'obligèrent à quitter Liège, laissant ses religieux fermement décidés à rester fidèles aux supérieurs (7). Un Chapitre se tint à Liège, en 1681, sous la présidence du Père Beurrier, supérieur de la Congrégation de France (8). C'est à partir de ce moment qu'une place plus grande fut réservée aux études et qu'on insista avec raison sur la préparation plus approfondie des profès. Un noviciat fut créé à Liège, ainsi qu'un cours de philosophie et de théologie (9).

Dès 1650, les Chapitres généraux avaient défendu expressément à tous les religieux de la Congrégation de lire Jansénius et ordonné d'enseigner uniquement saint Thomas. On renouvellera cette défense dans les Chapitres ultérieurs et on défendra aux religieux de la Congrégation d'imprimer des livres ou des thèses de philosophie et de théologie sans l'approbation de deux personnes nommées à cet effet. Malgré les mises en garde, certaines idées suspectes se répandirent dans les couvents (10). Le Père Thomas de Paris de Branscourt était intimement lié avec Arnauld à qui

---

des ministres, tant du roi d'Espagne que de l'empereur. De plus, les religieux, possédant, en paix, tous les fonds, droits et revenus de l'abbaye de Liège, ne souffrent aucun préjudice de l'opposition en cour de Rome. Enfin, quelque soit le jugement rendu par la cour de Rome, les religieux de Liège doivent payer au sieur Fontaine la même pension qu'à ses confrères ; cfr Ms. 1920, f^os^ 30-31.

(1) Ms. 606, f° 235, Chapitre général de 1667.

(2) *Écoliers*, reg. 4, f° 68 v°.

(3) *Écoliers*, reg. 4, f° 66 v°.

(4) A. Év. L., G. VI. 16 ; A. É. L., *Nominations*, reg. 39, f^os^ 199-206, le Chapitre se composait de huit religieux et d'un convers.

(5) *Écoliers*, reg. 2, f° 265 ; *Gallia christiana*, III, 1115.

(6) Bibl. de Sainte-Geneviève, Ms. 1898, f^os^ 9, 35, 61.

(7) *Écoliers*, reg. 2, f° 266 ; *Gallia christiana*, III, 1115.

(8) Les abbés de Géronsart, Liège, Mons, les prieurs de Malines et de Houffalize et le sous-prieur de Léau s'étaient résolus à consolider leur union en observant scrupuleusement les constitutions de la Congrégation de France, particulièrement en ce qui concerne la forme de députation aux Chapitres provinciaux. Ils voulaient aussi bannir la propriété, source de nombreux écarts dans la conduite régulière des religieux ; cfr Ms. 290, f° 214, *Relation de ce qui s'est passé dans la Congrégation de France, en 1681.*

(9) En 1686, le père Saunier fait un cours de philosophie à Liège, tandis qu'en 1687, le père Antoine de Goncour achève le cours ; Bibliothèque Nationale, *Recueil Thoisy*, n° 278, f^os^ 254, 258.

(10) L'abbé Chenuot, visiteur de Champagne, avait inspiré des doctrines subsersives, à plus de trente maisons.

il rendit visite lors de son séjour aux Pays-Bas, en 1679 (1). En 1691, un diacre, J. de Gomzé, fut accusé d'avoir prêché des doctrines jansénistes à l'église de Saint-Pholien. Le curé était L. F. de Xhéneumont, qui signera le manifeste de 1702 (2).

En 1681, le Val de Liège prit part à la grande controverse qui opposait bénédictins et chanoines réguliers, pour trancher la question de l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ. Dès 1652, le général de la Congrégation de France avait lancé un appel, dans tous les monastères de la congrégation, pour réunir les manuscrits, figurant sous le nom de Thomas a Kempis (3). Dans la relation des événements de 1681, on apprend que le Père Moquot a été désigné pour rechercher des manuscrits aux Pays-Bas et dans les Allemagnes (4).

Tanara, nonce à Cologne de 1687 à 1690, intervint au Val-des-Écoliers de Liège, pour expulser deux assassins qui y avaient reçu l'hospitalité (5). L'un d'eux est certainement Lambert Rigo, prévenu d'homicide. Il s'était réfugié dans l'enclos de la maison des Écoliers d'où il doit être expulsé par décret du Conseil privé. Réuni en assemblée capitulaire le 28 mai 1687, le Chapitre décide de remettre l'affaire à la décision des ecclésiastiques (6). Le 27 octobre 1689, environ trente-cinq à quarante soldats emmenèrent à la Chartreuse de Liège, le prieur, le procureur et quatre religieux, tous des génovéfains de nationalité française. Suite à l'ordonnance épiscopale et au mandement impérial, tous les religieux français devaient regagner leur patrie. Le 6 novembre 1689, le nonce proclama l'expulsion des religieux français du Val-des-Écoliers et de la Chartreuse (7).

JEAN MACAIRE fut élu le 5 octobre 1697, au Chapitre général de la Congrégation de France, assemblé à Sainte-Geneviève, sous la présidence de Jean-Baptiste Chaubert, abbé de Sainte-Geneviève (8). A cause de la guerre, il ne put prendre possession de sa charge. Garanti par le crédit du doyen de la cathédrale et d'un échevin, il put rejoindre Liège où il fut, paraît-il, le modèle du parfait religieux. Visiteur de la province de Champagne et commissaire général des maisons de l'ordre du Val-des-Écoliers dans les Pays-Bas, il mourut le 29 juillet 1702. Les Chapitres généraux de 1697 et de 1700 mirent l'accent sur la nécessité de respecter l'orthodoxie, dans les études de théologie et de philosophie (9).

ALAIN LE LARGE fut nommé le 7 août 1702, par le Père de Montenay, abbé de Sainte-Geneviève et supérieur de la congrégation. La guerre l'empêcha de prendre possession de sa charge (10). Au Chapitre général de 1703, il est cité comme abbé de Liège et visiteur de la province de Champagne (11).

Il mourut, pendant une visite à l'abbaye de Saint-Denis de Reims, le 28 juin 1705 (12).

---

(1) R. BRAGARD, *Le séjour et l'influence d'Arnauld à Liège*, dans le *B. I. A. L.*, LXVII, 252, Liège, 1950 ; *Lettres d'Arnauld*, II, 708, Paris, 1775.

(2) R. BRAGARD, *op. cit.*, 242.

(3) Bibl. Sainte-Geneviève, Ms. 290, f° 24.

(4) Ms. 290, f° 214.

(5) J. GOVAERTS, *La nonciature de Mgr Tanara à Cologne*, dans *Leodium*, XVII, 75, Liège, 1925.

(6) B. U. L., Ms. 1025 (DELVAULX, *Documents annexés*, V, pièces 29 et 31).

(7) J. GOVAERTS, *op. cit.*, 85 ; B. U. L., Ms. 562, f° 70 ; E. POSWICK, *Petite chronique de la Chartreuse de Liège (1689-1703)*, dans le *B.S.B.L.*, II, 142, Liège, 1885.

(8) A. É. L., *Écoliers*, reg. 2, f° 263 ; *Gallia christiana*, III, 1115.

(9) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 196 (anc. 40), f° 271 v°.

(10) A. É. L., *Écoliers*, reg. 2, f° 265 ; *Gallia christiana*, III, 1115.

(11) Bibl. de Sainte-Geneviève, Ms. 682, f° 5 v°.

(12) *Gallia christ.*, III, 1115.

GABRIEL DE RIBEROLLES. Cet abbé n'est jamais venu à Liège et n'est cité dans aucun Chapitre général comme abbé de Liège. Il occupa la charge d'assistant du Général de la Congrégation et, à partir de 1718, il gouverna lui-même la Congrégation, pendant six ans (1).

RENÉ-HYACINTHE DE REMINIAC. Le 29 septembre 1706, le Chapitre de la Congrégation de France, réuni à Sainte-Geneviève, sous la présidence de l'abbé Claude Paris, élut l'abbé de Liège (2). Cet abbé prit sa charge en main le 25 octobre 1706 (3). Il est cité dans le Chapitre général de 1706, au cours duquel on rappela aux supérieurs tout le soin qu'ils devaient apporter à la formation des jeunes profès, ainsi que toute l'attention qu'ils devaient prêter aux études de philosophie et de théologie (4). Encore présent au Chapitre général de 1709 (5), il gouverna le Val pendant six années durant lesquelles il fit preuve d'un zèle remarquable (6). Vers 1710, il reçut les *pontificalia* (7).

CHARLES GUÉRIN. Le Chapitre général, réuni à Sainte-Geneviève sous la présidence de Jean Polinier, élut, le 24 septembre 1712, Charles Guérin, abbé de Liège (8). Cet abbé entra en charge, le 28 octobre 1712 (9). Le Chapitre général de cette année mit en garde les supérieurs particuliers contre l'introduction de la propriété dans leur maison et leur réitéra le devoir d'assistance au Chapitre provincial (10). Vicaire général de l'ordre dans les Pays-Bas, le Père Guérin fut chargé de faire un rapport sur ce qui s'était passé à l'abbaye de Géronsart, où le supérieur général l'avait délégué (11). A ce même Chapitre, il exposa le résultat de ses visites au Val de Mons (12). Il fut présent aux Chapitres de 1718 et de 1721 (13). En 1719, l'abbaye refusa d'exécuter l'ordre du grand vicaire, pour la publication de la bulle *Unigenitus*. Il semble, cependant, que le professeur de théologie de la maison, un certain Rufin, prêtre de l'Oratoire, n'ait pu répandre que des idées orthodoxes. Néanmoins, en 1719, le prieur de l'abbaye, le P. Libert, témoigne de son opposition à la bulle, ainsi que de celle de ses confrères (14). En 1720, l'abbé refusa d'accepter la bulle, ce qui lui valut d'être suspendu dans l'exercice de ses fonctions de confesseur et de prédicateur (15).

CHARLES-FRANÇOIS ROUSSEL fut nommé le 8 août 1723. Le 25 septembre, son élection était approuvée par le Chapitre de Saint-Lambert (16). Il est cité au Chapitre général de

(1) Ms. 682, f° 6.
(2) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 196 (anc. 41), f° 60.
(3) A. E. L., *Écoliers*, reg. 2, f° 266 ; *Gallia christiana*, III, 1116.
(4) Bibl. de Sainte-Geneviève, Ms. 303, f°s 9-16 v°, Chapitre général de 1706.
(5) Bibl. de Sainte-Geneviève, Ms. 682, f°s 17-24 ;
(6) A. É. L., *Écoliers*, reg. 2, f° 266.
(7) B. U. L., Ms. 1676, f° 24.
(8) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 197 (anc. 41), f° 139 v°.
(9) A. É. L., *Écoliers*, reg. 2, f° 267.
(10) Bibl. de Sainte-Geneviève, Ms. 682, f° 25.
(11) BARBIER, *Histoire de Géronsart*, 178.
(12) Ms. 682, f°s 40-50.
(13) Ms. 682, f°s 50-67. Le Chapitre de Liège se composait, en 1721, de Hubert Libert, prieur, Jean Ernolet, procureur, Henri et Silvestre Préal, Guillaume Prud'homme, Nicolas Stommens, Guillaume Stas, Michel de Ris et Pierre Nossent, A. É. L., *Écoliers*, reg. 5, f° 27 v°.
(14) G. DU PAC DE BELLEGARDE, *Mémoires historiques sur l'affaire de la bulle Unigenitus dans les Pays-Bas Autrichiens*, 550-557, Bruxelles, 1755.
(15) BERLIÈRE, *Correspondance littéraire du XVIII^e siècle*, dans *Leodium*, XI, 46, Liège, 1912.
(16) A. É. L., *Écoliers*, reg. 2, f° 267 ; A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, 198, f° 79.

1724 (1). Le prieur des Écoliers, le Père Libert, prit part à un débat entre les Croisiers, qui se prétendaient chanoines réguliers, et les génovéfains qui leur refusaient ce titre (2).

LOUIS BERTONNET. Le Chapitre général de la Congrégation de France, réuni à Sainte-Geneviève sous la présidence de Gabriel de Riberolles, élut, le 20 septembre 1727, ce nouvel abbé de Liège, qui fut confirmé, le 15 novembre, par le Chapitre cathédral (3). Il est au Chapitre général de 1727 (4). En 1728, un état des revenus des maisons de Champagne classe l'abbaye de Liège au troisième rang, après Saint-Denis de Reims et Saint-Jacques de Provins (5). Dès 1729, le prince-évêque de Liège soupçonne la présence au Val-des-Écoliers de Liège de réfractaires à la bulle *Unigenitus*. Ceux qui ne se sentent pas en sécurité en France viennent à Liège où ils croient échapper à la juridiction de l'évêque (6). L'abbé Bertonnet est présent aux Chapitres généraux de 1730, 1733 et 1736 (7).

JACQUES CHERVIN-RIVIÈRE. Le 16 octobre 1737, le Chapitre général, réuni à Sainte-Geneviève, en présence de l'abbé Sutaine, élut ce nouvel abbé (8). En 1738, l'abbé voulut enrayer les idées jansénistes répandues dans sa maison (9). Un bref du pape, daté du 22 février 1738, nomma l'évêque de Liège commissaire apostolique et le désigna pour visiter et réformer l'abbaye. L'évêque délégua ses pouvoirs à Pierre-Louis Jacquet, évêque suffragant, et à de Rougrave, vicaire général. La communauté de Liège était nombreuse, composée de Français et de Liégeois, dix-huit religieux profès, y compris le curé et le vicaire de Saint-Pholien, onze prêtres, un diacre, six étudiants et un novice. L'abbé, Français, encourageait l'opposition à la bulle *Unigenitus* (10). Le premier acte des visiteurs fut de se transporter à la bibliothèque, où ils découvrirent des livres suspects. Pendant trois jours, ils interrogèrent les religieux. L'abbé, quoiqu'il eût paru se soumettre, d'une manière vague et générale, à l'autorité du Saint-Siège, dut rétracter dans les six jours l'acte d'appel au concile qu'il avait interjeté, alors qu'il était prieur à Châlons. Le Père Hubert Libert avoua avoir gardé et distribué des reliques du Père Paris et prêté le livre de M. de Mongeron sur les miracles. Il dut désapprouver publiquement ces pratiques et faire sa soumission. Prétendant qu'on voudrait se défaire de lui parce que Liégeois, il recourut à la protection de l'évêque qui le maintint dans son monastère. Désormais, il fut établi que tous les nouveaux religieux qui viendraient au monastère ou les anciens qui y reviendraient après une absence seraient obligés dans les huit premiers jours de prêter serment de respect et de soumission au Saint-Siège et à ses constitutions.

L'abbé de Sainte-Geneviève protesta contre cette disposition et réclama la protection du roi de France. C'était une exclusion pour les Français qui ne pouvaient se soumettre à des bulles non reconnues en France. Le règlement des commissaires apostoliques exigeait des religieux de l'abbaye la souscription aux Constitutions d'Alexandre VII du 16 octobre 1656 et de Clément XI du 8 septembre 1713, ainsi que la profession de foi, sans aucune exception de nationalité, lors

(1) Bibl. de Sainte-Geneviève, Ms. 682, f° 70.
(2) Bibl. de Sainte-Geneviève, Ms. 2556, f° 17.
(3) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 198 (anc. 42), f° 195.
(4) Bibl. de Sainte-Geneviève, Ms. 682, f° 82.
(5) Bibl. de Sainte-Geneviève, Ms. 705, f° 131.
(6) Lettre du 24 septembre 1729 ; cfr JADIN, *Relations des Pays-Bas*, 459.
(7) Bibl. de Sainte-Geneviève, Ms. 682, f°s 87-101.
(8) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 198 (anc. 42), f° 435 v°.
(9) A. Év. L., G. VI. 16 ; DU PAC DE BELLEGARDE, *op. cit.*, II, 243-252 ; JADIN, *op. cit.*, 500-533.
(10) JADIN, *op. cit.*, 19.

de l'admission aux ordres. Un deuxième règlement concernait les livres prohibés : l'abbé ne pouvait en permettre la lecture qu'aux religieux ayant la permission de les lire. L'évêque de Liège, Georges-Louis de Berghes, s'est employé avec ardeur au rétablissement de la discipline au Val-des-Écoliers. En face de l'indifférence manifestée en matière de doctrine, il poussa à l'élection d'un nouvel abbé qui serait plein de zèle pour l'exécution de la réforme (1).

LAZARE CHAMBROY. Le 21 février 1742, le Chapitre général élit l'abbé de Liège, qui sera confirmé, le 6 avril, par le Chapitre de Saint-Lambert (2). Cet abbé est cité au Chapitre général de 1742, comme visiteur de la province de Champagne et abbé du Val de Liège (3). L'évêque lui donna d'excellents témoignages quant à la rigueur de sa doctrine (4). En 1745, Chambroy sera élu supérieur de la Congrégation (5).

NICOLAS CHAUBERT fut élu le 26 septembre 1745, au Chapitre général de la Congrégation de France, réuni sous la présidence du P. Chambroy ; il fut confirmé par le Chapitre de Saint-Lambert, le 23 décembre (6). Cet abbé est cité au Chapitre général de 1745 (7). Les décrets de ce Chapitre engageaient les régents de philosophie et de théologie à prendre conscience de leur responsabilité à l'égard des élèves qui leur étaient confiés. Désormais, les étudiants seront soumis à un examen tous les six mois et aucun d'entre eux ne sera admis à recevoir les ordres s'il n'a réussi l'examen. D'autre part, nouvelle exhortation à pratiquer la doctrine de saint Augustin et de saint Thomas, dans le sens fixé par l'autorité des conciles, de même qu'à se soumettre unanimement à toutes les bulles du Saint-Siège. On recommanda instamment à tous les supérieurs des maisons et aux visiteurs de veiller à ce qu'aucun des religieux ne lise des livres ou écrits favorisant la doctrine condamnée.

NICOLAS BLANCHIN. Sous la présidence du Père Chambroy, le Chapitre général de la Congrégation élut, le 29 septembre 1748, Nicolas Blanchin qui fut confirmé, le 29 janvier, par le Chapitre de Saint-Lambert (8). Cet abbé est cité au Chapitre de 1748 (9). Il est signalé, en 1751, comme visiteur de la province de Champagne et vicaire général de l'ordre dans les Pays-Bas (10).

NICOLAS-JOSEPH THIBAULT. Le Chapitre général élut le Père Thibault le 18 septembre 1751. Il sera confirmé par le Chapitre de Saint-Lambert le 6 décembre (11). Cet abbé est cité au Chapitre général de 1751 (12). Le cours de philosophie est donné à Liège, par le Père Henri (13). Le prieur de l'abbaye, le Père Nossen, avait écrit au définitoire. Il demandait si les Liégeois qui sont dans la Congrégation ont le droit de participer à tous ses privilèges, tels la députation aux Chapitres généraux et provinciaux. La question parut inconsidérée aux définiteurs, qui firent

(1) JADIN, *Relations*, 514 sv.
(2) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 199 (anc. 43), f^{os} 25-27.
(3) Bibliothèque de Sainte-Geneviève, Ms. 682, f° 115.
(4) JADIN, *op. cit.*, lettre du 11 mai 1743.
(5) Bibliothèque de Sainte-Geneviève, Ms. 682, f° 123.
(6) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 199 (anc. 43), f^{os} 168 v°-169.
(7) Bibliothèque de Sainte-Geneviève, Ms. 682, f° 123.
(8) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 199 (anc. 43), f° 195 v°.
(9) Bibliothèque de Sainte-Geneviève, Ms. 682, f° 131.
(10) Archives Générales du Royaume, *Archives ecclésiastiques du Brabant*, fonds de Léau, n° 14.628.
(11) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 199 (anc. 43), f° 221 v°
(12) Ms. 682, f° 138.
(13) A. É. L., *Écoliers*, reg. 6, f° 88.

remarquer que, puisque l'abbaye du Val-des-Écoliers était unie à la congrégation, les Liégeois profès de la dite abbaye étaient naturellement membres de la Congrégation et pouvaient donc participer à ses droits, honneurs et privilèges. Si le Père Nossen n'avait pas été député au Chapitre général, c'était pour d'autres raisons que celles de son lieu de naissance (1).

LAZARE-TOUSSAINT LEPY. Le Chapitre général, réuni à Sainte-Geneviève sous la présidence de Louis Chaubert, élut, le 24 mai 1755, le Père Lepy que le Chapitre de Saint-Lambert confirma le 7 juillet (2).

ANDRÉ-NICOLAS RAULET fut élu dans les mêmes conditions, le 17 octobre 1756 ; le nouvel abbé fut confirmé par le Chapitre de Saint-Lambert, le 30 décembre (3). L'abbaye de Liège a alors besoin d'argent pour subvenir à l'entretien de la communauté. Dans une réunion capitulaire du 9 avril 1760, pouvoir est donné à Raulet et au procureur de Meulder, d'engager au seigneur de Wampe, chevalier du Saint-Empire, les biens, cens et rentes de l'abbaye (4).

JEAN-BAPTISTE LECLERC fut élu, le 11 août 1764, par le Chapitre général (5). Le prince-évêque de Liège, se conformant aux décisions prises lors de la visite canonique de 1738, rappela l'obligation pour les religieux de prêter le serment et la profession de foi requis (6). Abbé, prieur et religieux durent comparaître devant le vicaire général. Le prieur qui avait essayé de soustraire les jeunes profès à la profession de foi, en prétextant l'insuffisance de leur instruction en cette matière, fit sa soumission. Le chanoine Kinappe se plaignit de l'existence de jansénistes au Val, mais sa déclaration ne fut pas prise au sérieux. D'après les déclarations suivantes, on constate que le Val de Liège avait des contacts avec des suspects, favorables aux idées nouvelles. Leclerc refusa de souscrire au formulaire pur et simple, ce qui lui valut de perdre sa charge d'abbé. Il sera, en 1766, visiteur de Champagne.

ANDRÉ-CHARLES BOURIN succéda à Leclerc le 5 novembre 1764 (7). Prêtre français, il avait été reçu maçon à Paris, à la Loge que dirigeait le chanoine Pingré. Lorsqu'il sera à Liège, il gardera le contact avec la Loge de Paris (8). Curé de Saint-Pholien, il quitte l'abbaye et reste curé jusqu'en 1778 (9). Il est cité, en 1766, comme abbé de Liège. Les visites au Val de Liège ne se font plus avec beaucoup de régularité. L'abbaye n'est visitée ni en 1771, ni en 1774 (10).

Les comptes sont probablement négligés. En 1775, Bourin et son Chapitre élisent un procureur et receveur, en la personne de Jean-Jacques Labeye (11). Cependant, en 1776, la maison de Liège n'a pas encore rendu ses comptes (12). Pendant toute cette période, les cours du Val-des-Écoliers

(1) Bibliothèque de Sainte-Geneviève, Ms. 682, f° 138, Pierre Nossen est né à Liège, le 13 octobre 1720 ; il fit profession à Paris, le 13 septembre 1729 ; cfr Ms. 1843, f° 35.

(2) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 199 (anc. 43), f° 265 v°.

(3) *Cathédrale. Nominations*, reg. 199, f° 276 v° ; né à Reims, le 30 novembre 1710, profès à Sainte-Catherine de Paris, abbé de Liège, prieur à Châlons et à Epernay, meurt en 1789 ; Bibl. de Sainte-Geneviève, Ms. 685, f° 27.

(4) A. É. L., *Écoliers*, reg. 35.

(5) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 200 (anc. 44), f° 59.

(6) A. É. L., *Fonds Ghysels*, liasse 16, n° 652 ; A. Év. L., G. VI. 16.

(7) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 200, f° 60.

(8) G. DE FROIDCOURT, *François-Charles, comte de Velbrück, prince-évêque de Liège*, 53, 248, Liège, 1936.

(9) Né à Reims, le 11 février 1722, profès en 1742, à Sainte-Catherine de Paris, prieur de Saint-Denis de Reims, en 1779, meurt en 1783 ; Bibl. de Sainte-Geneviève, Ms. 685, f° 39.

(10) Ms. 684, f^{os} 74, 99.

(11) A. É. L., *Écoliers*, reg. 6, f° 248 v°.

(12) Bibl. de Sainte-Geneviève, Ms. 684, f° 102.

sont fréquentés assidûment. De 1773 à 1778, huit profès français viennent compléter leur formation à Liège (1).

ADRIEN PICHE DES GRANGES fut élu le 6 novembre 1778 et confirmé par le Chapitre de Saint-Lambert le 15 décembre 1778 (2).

En 1780, malgré les instances de l'abbé, le Père Labeye démissionna de sa charge de procureur. L'abbé fut chargé de la gestion du temporel, en attendant la prochaine délibération (3). En 1781, le Père Taveron, visiteur de la province de Champagne, ne visita pas le Val de Liège et ne fut pas mis au courant de l'état des comptes qu'on négligea de lui envoyer malgré ses réclamations (4).

En 1781, le Père Labeye fut admis à l'inscription sur la liste des éligibles aux bénéfices et, en 1784, les Pères de Lymborgh et Hébert furent jugés dignes d'y être inscrits (5). L'importance du Val de Liège, au point de vue des études, grandit encore pendant les années 1780 à 1785. Des Français y sont régulièrement envoyés pour suivre les cours des Pères Mercier et Hébert (6). Lors de sa visite, en 1784, le Père Taveron assista à la soutenance publique de la thèse en théologie d'un étudiant français, Victor Clicquot (7).

JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS JACQUEMART devint abbé le 29 décembre 1785 (8). Une visite, faite par le Père Taveron en 1787, nous montre une abbaye encore florissante de vie intellectuelle (9).

Le 7 janvier 1790, le Chapitre s'assembla pour entendre la lecture d'une lettre du vicaire général de Liège, le comte de Rougrave. Celui-ci demandait à l'abbé de lui fournir la liste des sujets composant actuellement sa maison et de ne plus admettre dorénavant aucun étranger (10). L'abbé, suivant l'exemple des communautés françaises, proposa à son Chapitre la réunion des personnes et des biens à une collégiale de la ville de Liège. L'évêque et le prévôt de Sainte-Croix furent sollicités le 16 janvier (11). Les chanoines du Val-des-Écoliers, réduits à sept dont un est curé de Saint-Pholien et deux autres, infirmes, ne peuvent plus assurer le service divin avec tout le cérémonial dont ils veulent le revêtir. Augmenter le nombre des religieux est impossible. De plus, en vertu de la supression des maisons régulières en France, les chanoines réguliers du Val-des-Écoliers de Liège se trouvent sans supérieur. Toute liaison avec la France est coupée. Il reste encore à craindre que les biens de la maison soient saisis par les séculiers. La sécularisation est donc la seule planche de salut.

---

(1) Bibl. de Sainte-Geneviève, Ms. 685, f° 41.

(2) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 200, f° 161. D'après Jolivet, secrétaire du marquis de Sainte-Croix, ministre plénipotentiaire de France à Liège, « l'abbé de Liège serait un bavard, grand diseur de riens, fort entiché de sa famille et se croyant pape ou peu s'en faut » ; cfr *Annales du Cercle hutois*, XI, 225, Huy, 1896. L'abbé est cité dans des actes de 1779, 1781, 1782, relatifs à la gestion des biens ; cfr A. É. L., *Écoliers*, reg. 35.

(3) A. É. L., *Écoliers*, reg. 14, f° 5.

(4) A. É. L., *Écoliers*, reg. 14, f° 6.

(5) A. É. L., *Écoliers*, reg. 14, f°s 9, 13.

(6) *Écoliers*, reg. 14, f° 3 sv. Le 19 avril 1786, lors d'une réunion capitulaire, le professeur Hébert, secrétaire, informe le Chapitre qu'il a reçu, de l'abbé de Sainte-Geneviève, l'ordre de transférer sa demeure à Blois. Il n'avait pas remis à l'abbé le registre des actes capitulaires qui demeura introuvable. Le professeur Le Mercier le remplace dans les fonctions de secrétaire ; *Écoliers*, reg. 14, f°s 21-24.

(7) *Écoliers*, reg. 14, f° 15.

(8) *Écoliers*, reg. 14, f° 25.

(9) *Écoliers*, reg. 14, f°s 26-27 ; en 1787, le Chapitre se composait de l'abbé, de J. J. Labeye, prieur, P. J. de Muyssart, J. Outin, J. Cl. Marwans, C. Ph. Le Mercier, professeur, L. Frésart, curé.

(10) A. É. L., *Écoliers*, reg. 14, f° 35.

(11) *Écoliers*, reg. 14, f° 35 v°.

Les Pères Jacquemart et Le Mercier furent délégués à Sainte-Croix, en vue de la réunion projetée et l'union fut décidée le 25 mars 1790 (1).

Le 25 mars 1790, le pape, cédant aux instances de l'évêque de Liège et des religieux, accorda la sécularisation de l'abbaye et l'érection de six canonicats (2). Le décret ne fut expédié que le 20 mai 1797, ce qui explique plusieurs difficultés subséquentes. D'ailleurs, aucun génovéfain de Liège ne figure sur les listes de la collégiale de Sainte-Croix. Le 30 janvier 1793, un état des biens et revenus de l'abbaye des Écoliers fut établi. L'ancienne abbaye était unie au Chapitre de Sainte-Croix, par concession apostolique du 25 mars 1790, conformément au contrat passé le 14 février, entre les Chapitres de Sainte-Croix et des Écoliers, avec l'approbation du prince-évêque.

L'église des Écoliers, la maison conventuelle, les cours, jardins, verger et dépendances furent occupés, en janvier 1793, par un hôpital militaire. Estimés à 240.000 florins en 1790, ils furent évalués à 40.000 florins trois ans après, tant leur état de dégradation était grand (3). En 1795, la bibliothèque des Écoliers fut mise au pillage par les Autrichiens (4).

La loi du 1er septembre 1796 (15 fructidor an IV) supprime les congrégations religieuses et aliène leurs biens. Les génovéfains, au nombre de quatre, Jacquemart, abbé, Frésart, curé de Saint-Pholien, Outin et Duchemin réclament d'être maintenus dans la jouissance de leurs biens et de leurs revenus. Suite à cette pétition, un arrêté du 15 décembre 1795 (24 frimaire an IV) les réintègre dans l'administration de leurs revenus. Cependant, l'année suivante, par acte du 22 avril 1797 (3 floréal an V), la direction des domaines leur accorde un sursis avant de procéder à la vente de leurs biens. Au Chapitre du 18 avril 1797, le doyen et le Chapitre de Sainte-Croix, convoqués en présence de Jacquemart, Outin et Duchemin, exprimaient leur crainte de voir les biens du monastère vendus ou aliénés par la République Française (5). Finalement, par arrêté du 14 octobre 1797 (23 vendémiaire an VI), il est dit que les Écoliers n'ont jamais cessé d'être des chanoines réguliers et que par conséquent leurs biens doivent être administrés de la même façon que les autres Biens Nationaux (6).

Les génovéfains semblent dépourvus de ressources. L'abbaye est pillée (7). Par décret impérial du 23 avril 1810, l'ancienne abbaye du Val-des-Écoliers fit partie des bâtiments militaires cédés à la ville. L'église, menaçant ruine, sera bientôt démolie (8). Ce qui reste du monastère s'appelle aujourd'hui Caserne Cavalier Fonck, boulevard de la Constitution (9).

(1) A. É. L., *Fonds de Sainte-Croix, Recès capit.*, n° 75, f°s 174 v°-175.

(2) Le monastère comptait alors sept religieux avec l'abbé. Le pape conféra les six nouveaux canonicats à Jean-Baptiste-François Jacquemart, abbé, Jean-Jacques Labeye, prieur, Arnold-Laurent Frésart, curé de Saint-Pholien, Joseph Outin, Cosme-Philippe Le Mercier et Victor Duchemin ; la pension en faveur de P.-Joseph de Muyssart restant sauve. Les revenus du monastère ne dépassent pas quatre mille écus. On propose de les partager en sept parts, dont six pour les chanoines nouveaux et une pour la masse de la collégiale ; cfr JADIN, *Les actes de la Congrégation consistoriale*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 592 sv.

(3) A. É. L., *Fonds de Sainte-Croix, Carton des chartes*, État dressé par J. Outin, procureur des Écoliers ; PONCELET, *Chartes de Sainte-Croix*, II, 290.

(4) GOBERT, *Origine des bibliothèques publiques de Liège*, dans le *B. I. A. L.*, XXXVII, 54, Liège, 1902.

(5) JADIN, *op. cit.*, 596 sv. ; A. É. L., *Fonds de Sainte-Croix, Recès capit.*, n° 75, f° 260 v°. Jacquemart, abbé de l'ex-abbaye des Écoliers, est cité dans la liste des prêtres liégeois qui firent promesse de fidélité, le 28 décembre 1799 ; cfr *B. S. A. H.*, XXIV, 162, Liège, 1932. — Duchemin, ancien chanoine français des Écoliers, émigré, curé de Horion-Hozémont en 1813, puis doyen à Hollogne-aux-Pierres, mourut en 1852 (renseignement de M. Léon Dewez).

(6) A. É. L., *Fonds français*, liasse 477.

(7) *Fonds Français*, liasse 477.

(8) *Fonds Français*, liasse 477.

(9) Cfr p. 326.

PRIEURÉ
DE
BEAUFAYS

Bellus Fons (1123, 1134), Prior de Bello Fonte (1214), Monasterio Belli Fageti (1215), Domus Beafais (1216), Bealfays, conventus (1217), Beaufais, ecclesie (1218), Ecclesie, domui de Bealfais (1223), Domui de Bellofageto (1224), Conventus de Bellofageto (1225), Priorisse et conventui monialium de Bello Fageto (1229), Ecclesie Sancte Marie de Bellofonte (1230), Fratrum et sororum de Beafais (1241), Belfai (1266), Bafays (1274), Ecclesie de Bellifageto (1276), Beaulfay (1322), Prioris et conventus Bellifageti (1357), Eiglize Nostre-Damme de Bealfays (1386), Prioratus Bellifageti (± 1516), Monasterio de Bello Fageto (1545), Monasterii sive conventus Sancti Johannis Evangeliste in Bellofageto (1545), Abbaye de Beaufay (1549), Prior et conventus satis afflictae Ecclesiae Beatae Mariae Bellifagetanae (1599), Prieur de Beaufays (1600), Bephagetum (1613), Monastère de Beaufays (1631), Couvent de Bayfays (1656).

SOURCES : Les sources sont peu nombreuses, elles relatent principalement des faits de la vie économique du prieuré.

Aux Archives de l'État à Liège, le fonds de Beaufays se compose de huit registres et d'une liasse. Seuls, le premier registre et la liasse donnent des indications intéressantes sur la vie interne du monastère aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Le registre, désigné en note par la mention : A. É. L., *Beaufays* I, est le *Liber authenticus deliberationum recessuum nostrorum Capituli Bellifagetensis vulgo Fagetensis incipiens a vigesima aprilis 1689*, 74 f^os^ et quelques pièces détachées. La liasse, désignée par la mention : A. É. L., *Beaufays*, IX, liasse, contient des documents divers du XVIII^e^ siècle. D'après l'inventaire des A. É. L., une charte de 1431 devrait s'y trouver, mais elle a disparu. Les sept autres registres sont simplement des livres de comptes du XVIII^e^ siècle. *Registre des biens, cens, rentes, émoluments et revenus appartenant au prieur et monastère de N. D. de Beaufays (quartier de Hesbaye) 1758-1794* (*Beaufays*, II) ; *Registre Vandermase. Cens et rentes, 1777-1797*, (*Beaufays*, III) ; *Registre aux cens de rentes, 1789-1796* (*Beaufays*, IV) ; *Registre aux cens et rentes, 1792-1797* (*Beaufays*, V) ; *Recettes en grains, chapons et argent, 1712-1794* (*Beaufays*, VI) ; *Manuel aux dépenses, 1783-1883* (*Beaufays*, VII) ; *Revenus de Mrs de Beaufays au quartier de Hesbaye pour l'an 1794* (*Beaufays*, VIII). Nous avons également consulté avec profit les documents suivants : *Cathédrale. Nominations*, sept registres de 1625 à 1785, n^os^ 194 à 200, qui donnent le compte-rendu de l'élection de tous les prieurs de cette époque ; *Chambre impériale*, procès 2513 (ce long procès entre le prieuré et des tenanciers de métairie donne plusieurs indications concernant les prieurs) ; *Institutions stavelotaines*, reg. 44 (ancien : *Stavelot. Reliefs*, répert. A) ; *Officialité. Sentences*, vol. 30, 33, 34. D'autres sources inédites nous donnent des renseignements sur la vie économique et juridique du prieuré : *Léproserie de Cornillon*, cartul. I ; *Cour de Jupille. Œuvres*, 1474-1478 ; *Chambre des comptes. Registre aux rendages et octrois*, n° 73 ; *Conseil privé. Procotoles*, reg. 72. Enfin le *Fonds français. Préfecture*, possède plusieurs actes qui nous éclairent sur la vie du prieuré sous la domination française. Les documents

suivants, cités par É. Poncelet (*Chartes de Beaufays*), ont disparu à la suite du bombardement des Archives de l'État en 1944 : *Chambre des comptes*, liasses 350, 353, 354, 378. Poncelet cite aussi : *États de Liège*, liasse 808 (n'existant pas dans l'inventaire), et un document de la liasse 378 qui n'a pu être retrouvé.

Aux Archives de l'Évêché à Liège, dans un carton contenant des actes de plusieurs institutions, une liasse non numérotée réunit toutes les chartes concernant Beaufays. Ces chartes, dont nous ne donnons pas le détail ici, ont toutes été éditées par Poncelet (*Chartes de Beaufays*), sauf une, la confirmation d'un prieur par le prince-évêque en 1743, qu'il cite dans un autre de ses ouvrages, et par Cuvelier *(Cartulaire de l'abbaye du Val-Benoît)*. La charte la plus intéressante est la confirmation de l'acte de fondation du prieuré (1134).

A la Bibliothèque de l'Université de Liège, le Ms. 1016, f° 576 (tome II de **Delvaulx**, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du diocèse et pays de Liège*), donne une liste des prieurs.

Quelques renseignements nous sont fournis par **S. Bormans**, *Cartulaire de Saint-Lambert*, I, 405, II, 172, 538, Liège, 1893, 1895 ; **Th. Bouille**, *Histoire de la ville et pays de Liège*, I, 145, Liège, 1723 ; **J. Chapeaville**, *Gesta pontificum Leodiensium*, II, 263, Liège, 1613 ; **J. Cuvelier**, *Cartulaire de l'abbaye du Val-Benoît*, 84, 135, Bruxelles, 1906 ; **B. Fisen**, *Flores historiae Leodiensis*, I, 229, Liège, 1696 ; **Miraeus** et **Foppens**, *Opera diplomatica*, II, 816, 844, Bruxelles, 1723.

A la fois travaux et éditions de textes, les articles cités ci-dessous de É. Poncelet et de M. J. Stekke ont servi de point de départ à nos recherches : **É. Poncelet**, *Chartes du monastère de Beaufays-lez-Liège*, dans le *B. C. R. H.*, CIII, 1-40, Bruxelles, 1938 ; **J. Stekke**, *Le monastère et l'église de Beaufays-lez-Liège*, dans le *B. S. A. H.*, XXXVIII, 1-69, Liège, 1953. Les ouvrages suivants nous ont fourni maints renseignements : **J. Brassinne**, *Les paroisses de l'ancien concile de Saint-Remacle*, dans le *B. S. A. H.* XIV, 274, Liège, 1903 ; **A. Cralle**, *Esquisse de l'État, de la ville et du pays de Liège du Moyen Age aux Temps modernes*, dans le *B. I. A. L.*, IV, 176, Liège, 1860 ; **J. B. de Harenne**, *Le château de la Rochette et ses seigneurs, avoués héréditaires de Fléron*, dans le *B. I. A. L.*, XXII, 61, 80, Liège, 1891 ; **A. de Noue**, *Promenades à Beaufays*, dans le *B. I. A. L.*, XIV, 465, Liège, 1878 ; **Ch. Dereine**, *Les chanoines réguliers au diocèse de Liège avant saint Norbert*, 220, Bruxelles, 1952 ; **H. Dessart**, *La visite du diocèse de Liège par le nonce Antoine Albergati (1613-1614)*, dans le *B. C. R. H.*, CXIV, 53, Bruxelles, 1949 ; **S. P. Ernst**, *Histoire du duché de Limbourg*, VI, 188, Liège, 1906 ; **J. Govaerts**, *Les démembrements de paroisses dans le diocèse de Liège depuis le concile de Trente*, dans *Leodium*, XVIII, 50, Liège, 1925 ; **J. Halkin** et **C.-G. Roland**, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, II, 41, Bruxelles, 1930 ; **J. Lejeune**, **E. Jacquemotte** et **E. Monseur**, *Glossaire toponymique de la commune de Beaufays*, dans le *Bulletin de la Société de littérature Wallonne*, LII, 195-242, Liège, 1910 ; **É. Poncelet**, *L'abbaye de Vivegnis*, dans le *B. S. A. H.*, X, 1-41, Liège, 1896 ; **É. Poncelet**, *Le livre des fiefs de l'Église de Liège sous Adolphe de la Marck*, 170, Bruxelles, 1898 ; **Saumery**, *Délices du pays de Liège*, III, 297, Liège, 1743 ; **Stéphani**, *Mémoires*, I, 88, 89, Liège, 1876 ; **A. Van Ette**, *Les chanoines réguliers de saint Augustin*, 83, Bressoux-Liège, 1953 ; **J. Yernaux**, *La construction de l'église de Beaufays en 1700-1701*, dans *Leodium*, XXXIX, 9-15, Liège, 1952.

Iconographie : Le prieuré, après avoir été entièrement réédifié au XVII^e^ siècle et au début du XVIII^e^ siècle, a été adroitement restauré. L'église orientée forme l'aile sud. Elle n'a qu'une nef surmontée d'un beau clocher d'ardoises. Le mobilier ancien est important. Il est bien décrit par M. Stekke. L'ensemble charmant du prieuré rappelle celui de la petite abbaye de Flône.

L'iconographie est très bien représentée dans le travail illustré de M. Stekke, qui donne, en outre, les armoiries et décrit les épitaphes de plusieurs prieurs ; ce travail reproduit une empreinte du sceau du prieuré se trouvant sur un acte du 17 avril 1689 (*Beaufays*, IX, liasse, acte 3).

Le texte de plusieurs épitaphes disparues nous est connu par **L. Naveau** et **A. Poullet**, *Épitaphes de Henri van den Berch*, II, 381-383, Liège, 1928.

* * *

L'évêché de Verdun avait reçu, en 1008, de l'empereur Henri II, le domaine carolingien de Jupille. C'est dans ce domaine qu'un siècle plus tard, en 1123, Henri, évêque de Verdun, taille un bien pour assurer la subsistance d'une communauté religieuse en formation. Un acte (1) stipule la cession d'un manse et de la dîme correspondante à un certain Robert et à ses compagnons. La possessions de ce manse sis au lieu-dit Belle-Fontaine permet aux religieux d'édifier une église et un hôpital (2). L'église sera dédiée à Notre-Dame. L'acte stipule que le prieur élu par la communauté devra se présenter au Chapitre de Verdun pour y recevoir l'investiture. La communauté est redevable à l'évêque de Verdun d'un cens annuel de douze deniers de Liège. L'évêque de Liège, à cette époque, est Albéron 1er. Le territoire cédé est maintenu dans la paroisse de Jupille.

* * *

Nicolas Delvaulx, dans son *Histoire ecclésiastique* (3), donne une liste des prieurs de 1325 à 1780. La date qui accompagne chaque nom est, soit celle de l'entrée en fonction, soit une date quelconque du priorat comme nous le verrons par recoupement avec les sources d'archives. Édouard Poncelet (4), puis M. Joseph Stekke (5) ont publié cette liste en l'étoffant de renseignements puisés à d'autres sources.

ROBERT. Il est vraisemblable que le prieur de la communauté primitive fut Robert. Il était le chef du groupe qui bénéficia de la donation de 1123. Il est cité dans l'acte de ratification accordé par Albéron, évêque de Verdun, en 1134 (6).

Vers cette époque, une communauté de *sorores* s'est installée à côté des clercs (7). Nous ignorons tout de l'activité et de l'organisation de ce monastère double (8). La communauté féminine dépend-elle du prieur ou est-elle dirigée dès le début par une prieure ? Aucun texte ne nous est parvenu à ce sujet. Ce n'est qu'au début du XIIIe siècle qu'on trouve pour la première fois le nom d'une prieure.

Pendant près d'un siècle l'activité du monastère nous échappe. Aucun document de cette époque ne nous est parvenu. Nous ignorons tout de l'identité des clercs et de leur origine. Du

(1) Cet acte a disparu, mais un autre acte de 1134 qui confirme la fondation en donne la copie complète. Voir plus loin.

(2) L'expression *hospitale pauperum* désigne encore à cette époque, dans les textes juridiques, un asile temporaire pour indigents et pour pèlerins (cfr J. Imbert, *Les hôpitaux des origines jusqu'au XIIe siècle*, 48, Paris, 1947 ; E. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, VI, 103-151, Lille, 1943). Mais nous n'avons pas d'indices du fait que les religieux de Beaufays se soient conformés à cette mission. D'ailleurs, dans tous les textes postérieurs, c'est le terme *monasterium, domus* ou *prioratus* qui est employé pour désigner l'institution de Beaufays.

(3) B. U. L., Ms. 1016, fo 576.

(4) Poncelet, *Chartes du monastère de Beaufays-lez-Liège*, dans le *B.C.R.H.*, CIII, 37-40, Bruxelles, 1938.

(5) Stekke, *Le monastère et l'église de Beaufays-lez-Liège*, dans le *B.S.A.H.*, XXXVIII, 19-27, Liège, 1953.

(6) Chirographe sur parchemin aux A. Év. L. Éd. complète : Poncelet, *Chartes de Beaufays*, dans le *B.C.R.H.*, CIII, 20-22 ; Stekke, *Le monastère et l'église de Beaufays-lez-Liège*, dans le *B.S.A.H.*, XXXVIII, 48, Liège, 1953. Éd. incomplète : Fisen, *Flores historiae Leodiensis*, I, 229 ; Miraeus et Foppens, *Opera diplomatica*, II, 816 (d'après Fisen). Trad. : de Noue, *Promenades à Beaufays*, dans le *B.I.A.L.*, XIV, 465 (d'après Fisen). La fondation est racontée par Saumery, *Délices*, III, 297 ; Bouille, *Histoire de la ville et pays de Liège*, I, 145 ; Stéphani, *Mémoires*, I, 88 ; *Gallia christiana*, III, 1040 ; A. Cralle, *Esquisse de l'État, de la ville et du pays de Liège du Moyen Age aux Temps modernes* dans le *B.I.A.L.*, IV, 176, Liège, 1860 ; Derbine, *Chanoines*, 220.

(7) Bouille, *op. cit.*, I, 146 ; Saumery, *op. cit.*, III, 297 ; Poncelet, *L'abbaye de Vivegnis*, dans le *B.S.A.H.*, X, 2, Liège, 1896 ; Derbine, *Chanoines*, 220.

(8) Berlière, *Les monastères doubles aux XIIe et XIIIe siècles*, dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres*, XVIII, fasc. 3, 21, Bruxelles, 1923.

domaine, nous ne savons encore rien de plus que ce que nous a appris la charte de fondation : ce domaine comptait une quinzaine d'hectares.

RENIER. Le second prieur dont nous trouvons le nom est un certain Renier. Il est cité dans divers actes de 1214 à 1235, mais aucun document ne donne la date de son entrée en fonction ni celle de sa mort ou de sa retraite.

Les *sorores* avait apporté aux clercs de Belle-Fontaine leur dévouement et aussi des biens. De ces biens, nous ne savons pas grand-chose si ce n'est qu'une terre était sise à Sclessin. Cette terre est donnée à cens à Gérard et à Ide, sa femme, vers 1214, par Renier, prieur de Belle-Fontaine, avec l'assentiment de ses frères ; Jean et Arnold ont signé comme témoins. Cette terre avait été donnée à Beaufays par la prieure Hawide (1).

En septembre 1215, Robert, évêque de Verdun, fait donation au prieuré d'une forêt dite *Bellum Fagetum*, s'étendant du monastère jusqu'aux prairies « en Prailhon », pour un cens annuel de quatre sous de Liège (2). Dans cet acte, le prieuré est déjà désigné sous le nom de *Bellum Fagetum*. Ce nom et ses variantes ont donc supplanté, à une époque inconnue, le nom initial de Belle-Fontaine.

Henri, duc de Limbourg, en tant que haut avoué de Jupille, abandonne ensuite ses droits sur la forêt cédée (3). Cette cession sera confirmée, en 1224, par son fils, Gérard, seigneur de Wassenberg (4).

En ce début du XIII^e^ siècle, le prieur Renier fait prospérer le monastère. Les textes le désignent comme un excellent admistrateur. Il est aidé du prévôt Lambert. Le domaine va prendre peu à peu de l'importance grâce aux dons de particuliers charitables.

En 1217, plusieurs biens, terres et maisons, sont vendus par le prieur, avec l'approbation de ses frères, à la léproserie de Cornillon. Grâce au produit de ces ventes, le monastère achète une terre à Villers-Saint-Siméon et un moulin à Boirs. L'acte est signé par le prévôt Lambert et deux *sacerdotes*, Arnolphe et Jean (5).

En 1218, un acte de Robermont indique comme témoins Renier, prieur de Beaufays et son prévôt Lambert (6).

En 1223, Beaufays reçoit de Pierre, chanoine de Saint-Lambert, des terres et une maison sises à Villers-Saint-Siméon. Le monastère est redevable à l'abbaye de Robermont d'une rente pour les terres et d'un cens pour la maison. Cet acte est confirmé par un *vidimus* donné le 16 janvier 1254 par l'abbesse de Vivegnis (7).

Un acte du 4 avril 1225 nous apprend que des juges apostoliques (8) octroient à Renier, prieur, une terre de douze bonniers et une métairie sises à Vivegnis, héritage de feu Colin de Vivegnis (9). Ce jugement laisse supposer qu'il y avait eu des contestations avec les héritiers naturels.

---

(1) J. CUVELIER, *Cartulaire de l'abbaye du Val-Benoît*, 84, Bruxelles, 1906.

(2) Original perdu. ÉD. FISEN, *Flores*, I, 228 ; MIRAEUS et FOPPENS, *Opera*, II, 844 ; PONCELET, *Chartes de Beaufays*, 23 ; STEKKE, *op. cit.*, 49 ; « Prailhon » est Prayon, dépendance de Forêt.

(3) A. ÉV. L., Original sur parchemin. Éd. par ERNST, *Histoire du duché de Limbourg*, VI, 188, Liège, 1848 ; cfr PONCELET, *Chartes de Beaufays*, 23 ; STEKKE, *op. cit.*, 49.

(4) Original perdu. *Vidimus* délivré per le Chapitre de Saint-Lambert, le 19 février 1506. Éd. par ERNST, *Duché de Limbourg*, VI, 202 ; cfr PONCELET, *op. cit.*, 26-27.

(5) Original perdu. Copies du XV^e^ et du XVI^e^ siècles dans des cartulaires : A. É. L., *Cartul. de Cornillon*, I, f° 11 v° ; II, f° 27 v° ; III, f° 25 v°. Éd. par PONCELET, *op. cit.*, 24.

(6) CUVELIER, *op. cit.*, 25.

(7) CUVELIER, *op. cit.*, 35.

(8) Ribert, doyen de Saint-Martin, le chantre de Sainte-Croix et Maître W., chanoine de Saint-Martin.

(9) PONCELET, *L'abbaye de Vivegnis*, 21.

Trois jours plus tard, le Chapitre de Saint-Pierre à Liège fait savoir que les héritiers du dit Colin, Jean et Odile, sa femme, approuvent le jugement et vendent douze bonniers supplémentaires au monastère. Renonciation et vente sont ratifiées devant le prévôt, le mayeur et les échevins que la collégiale Saint-Pierre avait à Vivegnis (1).

Au cours des dernières années, des dissentiments ont dû surgir entre les religieux et les religieuses de Beaufays. Des contestations s'élèvent sans doute à propos de l'administration des biens des unes et des autres. Les sœurs ont probablement porté plainte, car le 28 juin 1229, le pape Grégoire IX les prend sous sa protection et les confirme dans la possession de leurs biens (2).

C'est le premier acte qui porte la mention *ordinis sancti Augustini*. Nous ignorons à quelle date les successeurs de Robert et de ses compagnons ont adopté la règle des chanoines de Saint-Augustin. Ils la garderont jusqu'à leur suppression en 1796, alors que les religieuses adopteront la règle de Cîteaux.

En 1230, Henri, duc de Brabant, donne à l'église Notre-Dame *de Bello fonte* (3) un moulin sis à Herstal. Ce moulin provenait d'Aléide, veuve de Winand de Cheratte, dont quatre filles étaient religieuses à Beaufays (4).

Cependant le conflit s'aggrave entre religieux et religieuses. La séparation est imminente. Entre 1230 et 1238, sur l'ordre de Jean d'Eppes, prince-évêque de Liège (5), les religieuses et leur prieure Mathilde vont s'établir dans leur propriété de Vivegnis, à la Vigne-Notre-Dame ou Vieux-Vignoble (6). Renier aurait présidé à ce départ. C'est la dernière mention de ce prieur.

Une charte de 1238 mentionne Mathilde, abbesse de Vivegnis (7). Cependant toutes les religieuses n'avaient pas suivi Mathilde. Dans un acte du 24 juin 1241, Frédéric, abbé, et le monastère de Stavelot donnent aux frères de Beaufays la dîme d'Andoumont. Ce don est fait pour participer aux mérites et aux prières des frères *et des sœurs* de Beaufays. Les prieurs de Beaufays devront faire hommage de cette dîme aux abbés de Stavelot (8).

Pendant une trentaine d'années nous n'avons aucune mention de prieurs, mais une transformation d'importance capitale pour le monastère s'accomplit. Depuis sa fondation, le prieuré de Beaufays relevait de l'évêque de Verdun. Par un acte du 26 juin 1266, Robert, évêque de Verdun donne Jupille au Chapitre de Saint-Lambert en accense perpétuelle (9). Ce domaine comprend Beaufays qui est cité dans l'acte.

La cession est rendue définitive et entière par un acte du 12 septembre 1297 (10). Dorénavant, Beaufays est redevable des cens à la mense épiscopale.

Jean, évêque de Verdun, abandonne Jupille à l'évêque de Liège qui devient le souverain territorial et le seigneur local de l'abbaye.

JEAN. Nous savons peu de chose de l'activité de ce prieur. Un seul acte, où figure son nom, nous est parvenu. Le 7 juin 1276, le prieur, avec l'assentiment de la communauté, vend une rente

(1) PONCELET, *L'abbaye de Vivegnis*, 22.
(2) A. Év. L., *Beaufays*, original sur parchemin ; cfr PONCELET, *Chartes de Beaufays*, 28.
(3) Notons au passage l'emploi occasionnel de l'ancienne dénomination de Beaufays.
(4) PONCELET, *L'abbaye de Vivegnis*, 23-24.
(5) Jean d'Eppes aurait réformé en même temps le monastère augustin de Beaufays ; cfr E. PONCELET, *L'abbaye de Solières*, dans le *B.S.A.H.*, X, 61, Liège, 1896.
(6) BERLIÈRE, *Monasticon*, II, 213.
(7) BORMANS, *Cartul. de Saint-Lambert*, I, 405.
(8) HALKIN et ROLAND, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, II, 41, Bruxelles, 1930.
(9) BORMANS, *Cartul. de Saint-Lambert*, II, 172.
(10) BORMANS, *Cartul. de Saint-Lambert*, II, 538.

annuelle de deux chapons à l'abbaye de Cornillon (1). Le 6 juillet 1274, l'empereur Rodolphe avait chargé le duc de Brabant, Jean Ier, d'assurer la sécurité du prieur et de la communauté et la jouissance paisible de leurs biens (2).

Remarquons en passant que le domaine de Beaufays est alors bien constitué, à peu près tel qu'il demeurera jusqu'à sa suppression. La situation de ce petit domaine est caractéristique. Le centre, Beaufays, ne fait pas encore partie de la principauté de Liège, mais dépend (jusqu'à la fin du XIIIe siècle) de l'évêque de Verdun. D'autres parcelles du domaine sont réparties sur les terres du prince-évêque de Liège et du prince-abbé de Stavelot. Les principaux revenus du prieuré proviennent de Hesbaye (3).

Notons aussi que la propriété communale restera exceptionnellement importante dans la circonscription de Beaufays, puisqu'elle occupe, à la fin de l'Ancien Régime, soixante-seize pour cent des six cent cinquante-huit hectares de la commune. C'est dire que le prieuré ne possédait pas le quart du territoire communal (4). D'autre part, le total des possessions dispersées du prieuré ne dépassera jamais cent hectares (5).

LIBERT D'ALLEUR. Pendant près d'un demi-siècle, les sources ne nous apprennent rien sur la vie de la communauté. Nous savons seulement qu'elle avait à sa tête, en 1316, le prieur Libert, qui intervient alors dans un acte concernant les biens du prieuré (6). Libert est encore cité en 1325 (7).

JEAN DE BEGUINNES. Quelque trente ans plus tard, nous apprenons que les frères ont un autre prieur, successeur immédiat ou lointain de Libert, on ne sait. Il est signalé en 1356 (8).

Le 8 mars 1357, le pape Innocent VI mande au doyen de Saint-Martin à Liège de veiller à la restitution au prieur et au couvent de Beaufays de biens irrégulièrement aliénés (9). On peut supposer que Jean était toujours prieur, bien que son nom ne soit pas mentionné dans le document en question.

GUILLAUME GAILLARD DE BRIALMONT (aussi appelé Willeame Gaillard) est cité en 1374 (10), puis en 1377 (11). A la fin du XIVe siècle, le monastère possède des biens dans plusieurs quartiers de la ville notamment en Outre-Meuse. D'après une copie du XVe siècle, nous apprenons que le monastère a donné, le 15 mars 1386, des masures à l'église Saint-Nicolas. Ce don en arrentement permettra l'agrandissement du cimetière de la paroisse (12). Le prieur fait relief d'une dîme à la cour de Stavelot en 1389 (13). Nous ignorons la date de sa mort.

---

(1) PONCELET, *Chartes de Beaufays*, 30.
(2) STEKKE, *Op. cit.*, 4.
(3) A. É. L., *Beaufays*, IX, liasse, acte 8.
(4) I. DELATTE, *Les classes rurales de la principauté de Liège au XVIIIe siècle*, 85, 298, Liège, 1945.
(5) A. É. L., *Fonds français. Préfecture*, reg. 1029, acte 662 ; liasse 2074, affiche 51 et annexes ; reg. 2012, acte 226 ; I. DELATTE, *op. cit.*, p. 26, 46, 135, 142.
(6) PONCELET, *Le livre des fiefs de l'Église de Liège sous Adolphe de la Marck*, 170, Bruxelles, 1898.
(7) B. U. L., Ms. 1016, f° 576.
(8) B. U. L., Ms. 1016, f° 576.
(9) A. Év. L., *Beaufays*, original sur parchemin ; cfr PONCELET, *Chartes de Beaufays*, 31.
(10) B. U. L., Ms. 1016, f° 576.
(11) PONCELET, *Chartes de Beaufays*, 38.
(12) PONCELET, *op. cit.*, 32.
(13) A. É. L., *Institutions stavelotaines*, reg. 44 (anc. *Cour féodale de Stavelot*, répert. A), f° 1 ; cfr PONCELET, *op. cit.*, 38 ; STEKKE, *op. cit.*, 21.

STASSE LE MAYREAS, dit DENIS, aussi appelé EUSTACHE MOREAU. Ce prieur a dû être élu à Beaufays tout à la fin du XIV^e^ siècle ou au début du XV^e^ siècle, car son nom figure dans la liste de Delvaulx avec la date 1405 (1). Il fait relief d'une dîme à la cour de Stavelot en 1416 et en 1418 (2). Nous ne possédons aucune autre mention de ce prieur.

DENIS DE VISÉ est signalé dans l'exercice de ses fonctions dès 1430 (3), puis en 1431 (4). Les textes ne révèlent pas les détails de son administration ni la vie intérieure du couvent, mais ils relatent un fait divers dont Denis fut la victime. Enlevé par des bandits, il fut heureusement délivré ; un des complices du guet-apens fut décapité le 20 août 1435 (5). Quant à Denis de Visé, il eut un fils naturel, Colet, qui devint tenancier au service de Beaufays (6).

JEAN D'ENIXHE est cité comme prieur en 1441 (7). C'est lui sans doute qui, le 9 décembre 1451, soutenu par sa communauté, réclame à un certain Badeal un objet qui lui avait été confié par Thomas de Pepengne (8).

JEAN LOUIS, prieur, apparaît dans nos sources en 1472 (9).

En 1473, il fait relief devant la cour de Stavelot de vingt muids d'épeautre (10). Le 10 juillet 1474 et le 19 mai 1479, son nom est cité dans des actes de la cour de Jupille (11). Le document de 1474 est particulièrement intéressant parce qu'il contient l'énoncé des biens remis au monastère de Beaufays. Ces biens avaient été saisis parce que le couvent n'avait pas payé des cens redevables à l'évêque de Liège, seigneur de Jupille. Il s'agit de biens fonciers et d'immeubles. Ceci nous laisse supposer que les finances des religieux ont été, pendant quelques temps, dans un état précaire. Peut-être est-ce le résultat d'une mauvaise administration ou de dissensions intérieures ? En tout cas, comme dans la plupart des communautés depuis le XIII^e^ siècle, le prieur et les religieux font bourse à part. Le quartier du prieuré est reconstruit en 1477. Le prieur proposait de vendre le bâtiment nouvellement construit, mais devant l'opposition des religieux dirigés par Paul Wilhelm, le bâtiment reste la propriété du couvent et on lui adjoindra une écurie. Il est convenu, par devant témoins, le 19 juin de la même année, que le couvent paiera les deux tiers des frais et le prieur l'autre tiers (12).

---

(1) B. U. L., Ms. 1016, f° 576.

(2) A. É. L., *Institutions stavelotaines*, reg. 44, f° 1 et v° ; cfr PONCELET, *Charte de Beaufays*, 38 ; STEKKE, *op. cit.*, 21.

(3) B. U. L., Ms. 1016, f° 576.

(4) A. É. L., *Institutions stavelotaines*, reg. 44, f° 1 ; cfr PONCELET, *Chartes de Beaufays*, 38 ; STEKKE, *op. cit.*, 22.

(5) PONCELET, *Chartes de Beaufays*, 38.

(6) A. É. L., *Cour de Jupille. Œuvres, 1474-1478*, f° 21.

(7) J. B. DE HARENNE, *Histoire du château de la Rochette*, dans le *B.I.A.L.*, XXII, 80, Liège, 1891. Il est question du mariage d'une parente de « messire Jehan d'Enixhe, prieur de Beaufays ». M. de Harenne dit avoir utilisé des documents appartenant à la famille Lohest de Waha, documents que nous ne pouvons pas contrôler. Ce prieur n'est pas cité par Delvaux.

(8) A. É. L., *Cathédrale. Concl. capit., 1427-1459*, reg. 1 (ancien 110), f° 154. Le nom du prieur n'est pas cité. PONCELET (*Chartes de Beaufays*, 38) place cet épisode sous le priorat de Denis de Visé. En l'occurrence, il nous paraît préférable de choisir celui de Jean d'Enixhe.

(9) B. U. L., Ms. 1016, f° 576.

(10) A. É. L., *Institutions stavelotaines*, reg. 44, f° 1 ; cfr PONCELET, *op. cit.*, 39 ; STEKKE, *op. cit.*, 21.

(11) A. É. L., *Cour de Jupille. Œuvres. 1474-1478*, f° 20 (rente non payée) ; *1478-1482*, f° 95 v° (relief d'héritage) ; cfr PONCELET, *Chartes de Beaufays*, 38.

(12) A. É. L., *Cathédrale. Concl. capit.*, reg. 3, f° 5. PONCELET, *Chartes de Beaufays*, 38, ne donne pas le détail de cette affaire.

Pour des raisons inconnues, les religieux décident de vendre des biens immeubles. Le 3 novembre 1492, le prieur Jean-Louis et le couvent vendent aux enchères la métairie de Thier, au-dessus de Prayon, que Jean Ancilhon de Prayon prendra en rendage perpétuel (1).

Vers 1516, le prieuré de Beaufays, comme Flône et Neufmoustier, fait partie du clergé secondaire (2).

JEAN CORNET est cité une seule fois comme prieur dans un acte de procédure du 12 avril 1518 (3). Il n'est pas cité par Delvaulx.

GEORGES DE THIER. L'élection de ce prieur est approuvée par Érard de la Marck, prince-évêque de Liège, en 1520 (4) ; en 1521, sa présence est signalée par Delvaulx (5) ; en 1528, le prieur est cité à nouveau (6). Il fait relief d'un fief appartenant au monastère, en 1529 (7).

Les textes sont muets sur la vie religieuse du monastère, mais nous possédons, pour cette époque, des renseignements sur la moralité des chanoines. Le prieur a une concubine, Marie de Fanze. Il échappa probablement aux enquêtes de l'official ; en tout cas, nous n'avons pas de traces de poursuites contre lui. Mais son neveu, Jean Jamyn, qui avait « recueilli » Marie de Fanze à la mort de son oncle, fut poursuivi de ce chef, comme nous le verrons plus loin.

Une déclaration de Georges de Thier et d'un de ses religieux, Jean Louis, est consignée dans les actes du procès du prieuré contre les héritiers de Jean Ancilhon (8).

Georges de Thier meurt le 28 décembre 1538 (ancien style 1539) et nous possédons le texte de son épitaphe (9).

LOUIS DE CRASSIER a vraisemblablement été élu très peu de temps après la mort de Georges de Thier, car il est cité par Delvaulx en 1538 (10). Cependant, Delvaulx a pu le citer alors qu'il n'était encore que chanoine, ce qu'il a fait pour d'autres prieurs. En 1540, puis en 1549, Louis de Crassier fait relief d'une dîme devant la cour de Stavelot (11).

En 1545, un des religieux, Jean Jamyn, comparaît pour inconduite devant l'official (12). Le 16 mai 1545, le prieur comparaît à son tour devant l'official pour inconduite. Il est envoyé en pèlerinage à Notre-Dame de Cambrai (13). Deux ans plus tard, le 23 décembre 1547, Christian de Hersey, profès prêtre, est condamné pour concubinage (14). Le 5 janvier 1548, un autre prêtre

---

(1) A. É. L., *Chambre impériale. Procès* 2513 ; cfr PONCELET, *Chartes de Beaufays*, 8, 17. Ce procès, dont les A. É. L. possèdent des actes de 1576 à 1602, opposera le couvent de Beaufays aux héritiers de Jean Ancilhon de Prayon, au sujet des droits accordés à ce dernier en 1492. Plusieurs prieurs et religieux sont mentionnés dans les actes de ce procès.

(2) A. CAUCHIE et A. VAN HOVE, *Documents concernant la principauté de Liège*, I, 371, Bruxelles, 1908.

(3) A. É. L., *Chambre impériale. Procès* 2513 ; cfr PONCELET, *op. cit.*, 39 ; STEKKE, *op. cit.*, 20.

(4) L.-E. HALKIN, *Le cardinal de la Marck, prince-évêque de Liège (1505-1538)*, 219, Liège, 1930.

(5) B. U. L., Ms 1016, f° 576.

(6) A. É. L., *Chambre des comptes*, liasse 378 (disparue) ; cfr PONCELET, *Chartes de Beaufays*, 39 ; STEKKE, *op. cit.*, 20

(7) A. É. L., *Institutions stavelotaines*, reg. 44, f° 1 v° ; cfr STEKKE, *op. cit.*, 20.

(8) A. É. L., *Chambre impériale. Procès* 2513, reg., f° 157.

(9) NAVEAU et POULLET, *Épitaphes*, II, 381, n° 2246.

(10) B. U. L., Ms. 1016, f° 576.

(11) A. É. L., *Institutions stavelotaines*, reg. 44, f°s 1 v°, 2 ; cfr PONCELET, *op. cit.*, 39 ; STEKKE, *op. cit.*, 21.

(12) A. É. L., *Officialité. Sentences*, vol. 30, f° 114 v° ; cfr HALKIN, *op. cit.*, 234.

(13) A. É. L., *Officialité. Sentences*, vol. 30, f° 123 v° ; cfr HALKIN, *op. cit.*, 234. — Le texte porte : *Monasterii sive conventus Sancti Johannis Evangeliste in Bellofageto*, alors que le prieuré est dédié à Notre-Dame. Des documents ultérieurs nous apprennent qu'une chapelle était bien dédiée à saint Jean. D'autre part, des offices destinés aux habitants de Beaufays, trop éloignés de leur paroisse de Chênée, étaient célébrés dans l'église du couvent et vraisemblablement à l'autel de saint Jean. Ceci explique la confusion faite par le greffier de l'official.

(14) A. É. L., *Officialité. Sentences*, vol. 33, f° 94 ; cfr HALKIN, *op. cit.*, 234.

profès, Jean Ludovici, de mœurs douteuses, est envoyé en pèlerinage à Notre-Dame d'Aix (1).

Nous possédons une autre mention du prieur dans un acte du procès opposant le couvent aux héritiers de Jean Ancilhon de Prayon (2).

JEAN LUDOVICI, sans doute le précité, est mentionné par Delvaulx comme prieur en 1551 (3).

JEAN DE FRAIPONT est cité pour la première fois en 1562 (4). En 1572, il fait relief devant la cour de Stavelot des fiefs appartenant au prieuré de Beaufays (5). Il est cité dans des actes du procès contre les héritiers de Jean Ancilhon de Prayon en 1577, 1582, 1583 et 1594 (6). Sont cités également dans un des actes de ce procès (30 octobre 1587), outre le prieur, les profès Jean de Thier, Christian de Hersée (7), Georges de Tilff et Nicolas de Ninane. L'acte spécifie que ces cinq chanoines représentent tout le Chapitre (8). L'un des chanoines, Nicolas, fils de Mathieu Ninanen (alias de Ninane), avait été introduit à Beaufays à l'occasion de l'élection d'Ernest de Bavière qui lui avait conféré un pain d'abbaye, le 22 juin 1581 (9).

Le 25 août 1590, le prince-évêque Ernest de Bavière autorise le prieuré à capter les sources de deux ruisseaux, Roseaufontaine et Fontaine de Thier, pour lesquels les religieux paieront une rente annuelle de deux chapons (10).

Jean de Fraipont, qui s'était fait construire un tombeau en 1593, meurt le 18 janvier 1597 et nous possédons le texte de son épitaphe (11).

GEORGES DE TILFF est élu en 1597 (12).

Le 30 avril 1598, « en la cimetière de l'église de Beaufayx », on publie un avertissement relatif aux biens communaux (13). Nous y voyons la confirmation de l'habitude que les habitants avaient prise d'assister aux offices à l'église conventuelle plutôt qu'en leur paroisse de Chênée, trop éloignée (14). Les religieux desservent également les oratoires et chapelles castrales des environs.

En 1599, Georges de Tilff et les chanoines décident que le couvent de Beaufays et quelques bois aux alentours forment une seigneurie distincte, mais cette prétention est sans lendemain (15).

La même année, le 15 décembre, le prieur est appelé à témoigner dans le procès interminable qui oppose l'abbaye aux héritiers de Jean Ancilhon de Prayon (16).

En 1600, le prieur relève, devant la cour de Stavelot, les fiefs appartenant au monastère et

(1) A. É. L., *Officialité. Sentences*, vol. 34, f° 11 v° ; cfr HALKIN, *op. cit.*, 235.
(2) A. É. L., *Chambre impériale. Procès* 2513, reg., f° 157 v°.
(3) B. U. L., Ms 1016, f° 576.
(4) B. U. L., Ms. 1016, f° 576.
(5) A. É. L., *Institutions stavelotaines*, reg. 44, f° 2 ; cfr PONCELET, *Chartes de Beaufays*, 39 ; STEKKE, *op. cit.*, 21.
(6) A. É. L., *Chambre impériale. Procès* 2513.
(7) Alias Hersey.
(8) A. É. L., *Chambre impériale. Procès* 2513, pièce 26.
(9) L. LAHAYE, *Analyse des actes contenus dans le Registre du Seel des Grâces sous Ernest de Bavière*, 29, Liège, 1938. — N. B. La taxe perçue pour une prébende à Beaufays était alors de 18 florins d'or ; cfr LAHAYE, *op. cit.*, 15.
(10) A. É. L., *Chambre des comptes. Registre aux rendages et octrois* 73, f° 378 v° ; cfr PONCELET, *op. cit.*, 35.
(11) NAVEAU et POULLET, *Épitaphes*, II, 382, n° 2245.
(12) B. U. L., Ms. 1016, f° 576. — Cette élection aurait eu lieu le 14 janvier, avant la mort de Jean de Fraipont, — fait sans précédent, — s'il fallait en croire BORMANS, *Concl. capit.*, 261. Le registre *Cathédrale. Concl. capit.* 13 (1597-1598) a disparu des A. É. L. Il nous est donc impossible de contrôler cette date qui nous paraît erronée.
(13) Voir plus haut, p. 354, n. 13.
(14) A. É. L., *Chambre des comptes*, liasse 354 (disparue) ; cfr PONCELET, *Chartes de Beaufays*, 18.
(15) A. É. L., *Cour de Jupille. Œuvres*, reg. 330, f° 152 ; cfr PONCELET, *op. cit.*, 10.
(16) A. É. L., *Chambre impériale*. Procès 2513.

« paye le mortemain de son prédécesseur, sire Jean de Fraipont » (1). Le 29 avril 1603, le prieur est à nouveau cité (2).

Le 15 mai 1613, le nonce Albergati visite le prieuré et invite les chanoines à lui faire visite à Liège. Il les reçoit le 17 mai et, après les avoir interrogés séparément, les retient à dîner (3).

Sous ce priorat nous voyons se développer des conflits intérieurs, comme aux siècles précédents. Le 10 juillet 1613, le prieur et quelques religieux portent plainte au Chapitre de la cathédrale contre certains de leurs confrères qui méditaient de bouleverser la discipline. Le Chapitre cathédral répond que l'affaire doit être examinée par le prince-évêque (4).

Le 28 décembre 1619, Georges de Tilff est cité comme témoin dans un contrat passé à La Rochette (5).

Le 23 septembre 1622, Georges de Tilff porte plainte au Chapitre cathédral au sujet d'une visite du suffragant Étienne Strecheus faite trois ou quatre ans auparavant. Le suffragant avait alors déclaré que l'âge avancé du prieur le rendait inapte à ses fonctions (6). Nous ignorons la suite donnée à cette requête, mais la nomination d'un nouveau prieur, en mars 1623, attestée par les textes, nous permet de conclure que Georges de Tilff fut contraint ou se résigna à démissionner. D'après son épitaphe, il est mort à Beaufays en 1631 (7).

NICOLAS DE TILFF apparaît dans les actes en tant que syndic, au moment où il n'est encore que chanoine de la communauté en 1616, 1617 (8). Le 22 mars 1623, élu prieur, il exhibe le décret de son élection au Chapitre cathédral pour en obtenir confirmation (9). Cette nomination marque peut-être la fin du conflit qui, depuis 1613, avait opposé l'ancien prieur à une partie de son Chapitre.

Le 12 septembre 1627, Nicolas de Tilff, prieur de Beaufays, assiste avec beaucoup d'autres notabilités, à la consécration de la chapelle Sainte-Anne à Tilff (10). Le 15 octobre 1631, Ferdinand de Bavière octroie au prieuré des ruisseaux prenant leur source à Beaufays, pour alimenter un moulin, moyennant redevance annuelle d'un florin d'or du Rhin (11). Le 22 novembre 1631, l'utilisation de l'église conventuelle comme sanctuaire paroissial est confirmée officiellement par un acte du prince-évêque séparant Beaufays de la paroisse de Chênée(12).

En 1634, le prieur et les chanoines réguliers de Beaufays adressent un recours à leur protecteur, le prince-évêque de Liège, Ferdinand de Bavière, pour réclamer, entre autres, la faculté d'instituer

(1) A. É. L., *Institutions slavelotaines*, reg. 44, f° 2 ; cfr PONCELET, *Chartes de Beaufays*, 39 ; STEKKE, *op. cit.*, 22.

(2) A. É. L., *Cour de Jupille. Œuvres*, reg. 330, f° 147 ; cfr PONCELET, *op. cit.*, 38.

(3) H. DESSART, *La visite du diocèse de Liège par le nonce Antoine Albergati (1613-1614)*, dans le *B.C.R.H.*, CXIV, 53, Bruxelles, 1949.

(4) A. É. L., *Concl. capit.*, reg. 17 (ancien 125), f° 695 ; cfr PONCELET, *op. cit.*, 8.

(5) J. B. DE HARENNE, *Le château de La Rochette et ses seigneurs, avoués héréditaires de Fléron*, dans le *B.I.A.L.*, XXII, 61, Liège, 1891 ; cet auteur ne cite pas ses sources.

(6) A. É. L., *Concl. capit.*, reg. 23 (ancien 131), f° 15 v° ; cfr BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Liège*, 108, Bruges, 1919.

(7) NAVEAU et POULLET, *Épitaphes*, II, 382, n° 2248.

(8) A. É. L., *Chambre impériale*. Procès n° 139 (disparu) ; cfr PONCELET, *op. cit.*, 38 ; *Cour de Jupille. Œuvres. 1619-1617*, f° 68 ; *1617-1618*, f° 11 v° ; cfr STEKKE, *op. cit.*, 22.

(9) A. É. L., *Cathédrale. Concl. capit.*, reg. 23 (ancien 131), f° 93 ; B. U. L., Ms 1016, f° 576.

(10) A. DE RYCKEL, *Le village de Tilff*, dans le *B.S.A.H.*, IV, 169, Liège, 1886.

(11) A. Év. L., *Original scellé* ; PONCELET, *op. cit.*, 11.

(12) A. Év. L., *Actes de Ferdinand de Bavière*, f° 19 v° ; cfr J. GOVAERTS, *Les démembrements de paroisses dans le diocèse de Liège depuis le concile de Trente*, dans *Leodium*, XVIII, 50, Liège, 1925 ; J. BRASSINNE, *Les paroisses de l'ancien concile de Saint-Remacle*, dans le *B.S.A.H.*, XIV, 274, Liège, 1903.

une cour échevinale pour l'exercice de la juridiction civile et criminelle. Le prince-évêque soumet le *factum* pour avis à la Cour de Jupille (1). Celle-ci, apparemment, n'a pas répondu, car aucune suite n'est donnée à ce recours.

LAURENT PÉRIER (ou Périère) (2). Le 8 octobre 1636, les chanoines Pierre Pescherius, Laurent Périer, Augustin Makoir, Martin Léonard et Toussaint de Gomzé se réunissent dans la chapelle d'Embourg pour procéder à l'élection du nouveau prieur. Jean de Chokier, vicaire général préside, aidé de Zuhardo Stenneux, prêtre, André de Labbye, Léonard de Grâce et Nicolas a Muno. Après la messe du Saint-Esprit, et le discours de circonstance du vicaire général, les chanoines élisent à l'unanimité Laurent Périer (3). Le prince-évêque Ferdinand de Bavière approuve l'élection, le 10 octobre 1636 (4). Ce prieur n'exerce pas longtemps ses fonctions car il meurt en 1638.

TOUSSAINT DE GOMZÉ. Les chanoines Augustin Makoir, Martin Léonard et Toussaint de Gomzé, réunis dans la salle du Chapitre, le 18 février 1638, élisent, après quelques tours de scrutins Toussaint de Gomzé. Le vicaire général Jean de Chokier préside et fait l'éloge du nouveau prieur, après avoir salué la mémoire de Laurent Périer. Les examinateurs synodaux sont Nicolas Wirix, chapelain à la cathédrale et Émeric du Mont (5). Le prince-évêque Ferdinand de Bavière approuve l'élection le 22 février 1638 (6). Delvaulx cite le prieur à cette année (7).

Le 21 mars 1642, le chanoine Martin Léonard lit un avis concernant les « communes » de l'église de Beaufays (8). En 1647, le nom du prieur figure dans un acte de la cour d'Awans, constituant une hypothèque sur des biens du couvent (9).

Le 15 octobre 1652, le prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière commet deux chanoines de Saint-Lambert pour visiter le couvent et réformer la discipline (10). Le 15 février 1656 et le 4 juillet 1659, le prieur relève, devant la Cour de Stavelot, les deux tiers de la dîme d'Andoumont, partie du ban de Louveigné (11). Le prieur meurt le 14 mai 1670; nous possédons le texte de son épitaphe sur la pierre tombale qui se trouve encore actuellement dans l'église de Beaufays (12).

OLIVIER COLLETTE devient prieur après de longues contestations. Le 22 mai 1670, en présence du vicaire général de Surlet, les électeurs exposent leurs points de vue. Olivier Collette, Gilles de Brialmont et Nicolas del Préalle prennent une part prépondérante dans les discussions. Del Préalle, qui a été emprisonné naguère pour une raison inconnue, n'a pas fait la pénitence lui imposée : Collette ne lui reconnaît pas le droit de vote. Le vicaire général

(1) A. É. L., *Chambre des Comptes*, liasse 353, acte du 19 octobre 1634 (disparu) ; cfr PONCELET, *Chartes de Beaufays* II, 39.
(2) B. U. L., Ms 1016, f° 576.
(3) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 194 (ancien 38) f°s 63 v°-65.
(4) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 194, f° 65.
(5) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 194, f°s 96-97 v°.
(6) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 194, f° 97 v°.
(7) B. U. L., Ms 1016, f° 576.
(8) A. É. L., *Chambre des comptes*, liasse 354 (disparue) ; cfr PONCELET, *op. cit.*, 18. — L'église était devenue officiellement paroissiale depuis 1631.
(9) A. É. L., *Cour d'Awans et Loncin. Œuvres*, 1640-1648, f° 221 ; cfr PONCELET, *op. cit.*, 39.
(10) A. É. L., *Conseil privé. Dépêches*, reg. 27, f° 180 (texte aujourd'hui illisible) ; cfr PONCELET, *op. cit.*, 39.
(11) A. É. L., *Institutions stavelotaines*, reg. 44, f° 2 et v° ; cfr PONCELET, *op. cit.*, 39 ; STEKKE, *op. cit.*, 23.
(12) STEKKE, *op. cit.*, 23 et planche II. Cette épitaphe ne date que de 1707.

interrompt la séance et, en fin de compte, propose le choix de Collette comme administrateur du prieuré, parce qu'il est le chanoine le plus âgé et qu'il exerce les fonctions d'économe depuis de longues années (1). Les chanoines ne sont sans doute pas entièrement d'accord car, le 23 juin 1670, le vicaire général écrit qu'il a pris conseil de théologiens, depuis la séance du 22 mai. Il insiste pour que Olivier Collette soit définitivement choisi comme prieur, pour le bien du monastère et la stricte observance des statuts (2). Ce message est communiqué à Beaufays le 25 juin, en présence de Jean Goffin et de Corneille Véris (3). Cette fois-ci, les chanoines s'inclinent sans doute, car, le 26 juin, le prince-évêque, Maximilien-Henri de Bavière, confirme la nomination de Collette (4).

Le prieur se trouve dans la liste de Delvaulx à l'année 1670 (5). Olivier Collette relève en propriété les deux tiers de la grosse dîme d'Andoumont devant la Cour féodale de Stavelot (6).

L'instruction de la jeunesse rentrait dans les attributions des chanoines, une preuve nous en est apportée sous ce priorat. En effet, un certain Thomas de Playe, lors de son admission à un canonicat à la collégiale Saint-Pierre à Liège, le 26 février 1671, déclare et prouve qu'il a suivi les cours à l'école du monastère de Beaufays avant d'aller au collège des jésuites (7). Nous ne connaissons pas la date exacte de la mort de ce prieur, son successeur est élu en 1684.

GILLES DE GEER DE BRIALMONT. Le 23 mars 1684, sept chanoines sont réunis dans la salle du Chapitre pour procéder à l'élection d'un nouveau prieur. Ce sont Gilles de Brialmont, Martin Le Ducq, Éverard-François Collette, Mathieu du Moulin, Gilles Raymond, Henri de Goha et François Wérin. Nicolas Thonon, dit Préalle est absent. Le vicaire général de Surlet préside. La traditionnelle messe du Saint Esprit est célébrée. Après de longues palabres et de nombreux scrutins, Gilles de Brialmont est élu (8). Le prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière ratifie l'élection, le 28 mars 1684 (9).

Delvaulx mentionne le prieur à l'année 1678. Cette erreur est due probablement au fait que Gilles de Brialmont, chanoine dès avant 1670, est cité à maintes reprises dans des documents intéressant la communauté (10).

Comme ses prédécesseurs, il relève la propriété de deux tiers de la dîme d'Andoumont (11). Nous ne savons rien des premières années de son priorat ; à partir de 1688, grâce au *Liber authenticus* (*Beaufays*, I), nous participons à la vie de la communauté ; elle apparaît bien mouvementée à travers les séances du Chapitre.

Le 1er août 1688, six chanoines se réunissent ; ce sont Martin Le Ducq, Everard-François Collette, Mathieu du Moulin, Gilles Ramond (12), Henri Goha et François Wérin. Ils discutent du droit de disposer des rentes, s'opposant au prieur, absent de la réunion et décident que seul un chanoine muni d'une commission capitulaire pourra administrer les rentes (13). Le 13 avril 1689,

(1) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 195 (ancien 39), f° 158 v°.
(2) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 195, f° 157 v°.
(3) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 195, f° 159 v°.
(4) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 195, f°s 159 v°-160.
(5) B. U. L., Ms 1016, f° 576.
(6) A. É. L., *Institutions stavelotaines*, reg. 44, f° 2 v° ; cfr Poncelet, *Chartes de Beaufays*, 39 ; Stekke, *op. cit.*, 23.
(7) Poncelet, *Chartes de Saint-Pierre*, XLII.
(8) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 196 (ancien 40), f°s 99 v°-101.
(9) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 196, f°s 101 v°-102.
(10) B. U. L., Ms 1016, f° 576.
(11) A. É. L., *Institutions stavelotaines*, reg. 44, f° 3 ; cfr Poncelet, *Chartes de Beaufays*, 39 ; Stekke, *op. cit.*, 23.
(12) Alias Raymond.
(13) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 1 (détaché).

le prince-évêque Jean-Louis d'Elderen demande au Chapitre de Beaufays de recevoir et d'accorder une prébende à Lambert Moreau qui offre toutes les garanties. Le Chapitre désigne deux chanoines, Le Ducq et Goha, pour examiner la question (1). Le 17 avril, Éverard-François Collette est désigné à l'unanimité comme notaire du Chapitre (2). Il semble que le calme règne et cependant, sans qu'aucun texte ne laisse prévoir l'événement, le Chapitre accepte, le 20 avril 1689, la démission ou renonciation du prieur Brialmont (3). Le montant de la pension qui lui est allouée est de 300 florins brabants (4). Le même jour, le Chapitre rédige une supplique au prince-évêque pour demander confirmation de la démission de Gilles de Brialmont et pour réclamer la faculté d'élire un nouveau prieur (5). Le 26 avril, un des chanoines, Éverard-François Collette est nommé délégué du Chapitre près de l'évêque auquel il présentera la supplique (6). Le 5 mai, il lui soumet la requête attestant la démission de Brialmont. Comme la communauté est sans chef, il est demandé au prince-évêque de désigner un président pour le spirituel et un économe pour le temporel jusqu'à l'élection canonique du nouveau prieur (7).

Le 6 mai, le prince décide d'envoyer son vicaire général visiter le monastère (8). Les chanoines mécontents ou lassés d'une mauvaise gestion ont-ils fait pression sur le prieur ? Un texte du 11 mai montre que leur influence est de courte durée ; en effet, ce jour, en présence du notaire apostolique et de témoins, Gilles de Brialmont révoque la prétendue renonciation qu'on lui avait extorquée le 20 avril 1689 (9). La situation apparaît vraisemblablement peu claire à l'évêque et, le 14 mai, Corneille Faes, vicaire général, annonce sa visite canonique pour le 16 mai (10). Néanmoins, le prieur a bien recouvré ses prérogatives ; l'échange de lettres entre l'évêché et le prieuré, fin mai, en témoigne. Le cas en litige est l'admission de Lambert Moreau, dont le prieur a été saisi le 13 avril. L'évêque insiste ; le prieur demande un délai (11). Le délai est accordé à condition que la communauté accepte Moreau présentement, avec entrée en septembre (12).

Après sa visite, le vicaire général envoie, le 4 juin, au notaire du prieuré une lettre contenant ses décisions (13): obligation de rendre les comptes au vicaire général en présence de deux délégués de la communauté. Le 1er juillet, tous les chanoines réunis, à l'exception du prieur, envoient au bourgmestre de Liège, Paul Jadin, la défense expresse de se dessaisir d'une somme de 500 florins brabants qu'il détenait. Cette somme était un don fait au monastère par le seigneur Fisen. Le prieur avait tenté de se l'approprier pour son usage personnel et les chanoines avaient déjà pris des mesures à ce sujet en août 1688 (14). Les 7 et 16 juillet, le prieur présente au Chapitre les comptes du chanoine Goha pour les années 1683 à 1688 ; le 16 juillet également, le prieur présente ses comptes (15). Le 17 juillet, deux chanoines, Le Ducq et Collette, sont désignés par leurs con-

(1) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 2.
(2) A. É. L., *Beaufays*, IX, liasse, acte 3 ; signé par Brialmont, Le Ducq, Du Moulin, Ramond, Goha, Wérin et Collette.
(3) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 3.
(4) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 3.
(5) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 3.
(6) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 2 v°.
(7) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 3 v°.
(8) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 3.
(9) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 3 v° ; le notaire apostolique est Jean Lintermans.
(10) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 4.
(11) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 4 et acte annexe ; lettres des 27 et 29 mai 1689.
(12) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 4 v° ; lettre du 4 juin 1689.
(13) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 4 v°.
(14) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 5 v°.
(15) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 5.

frères pour examiner les comptes (1). La reddition des comptes et leur examen par le Chapitre de Beaufays puis par le contrôle épiscopal ne se fait pas sans difficultés et tiraillements. Le vicaire général reçoit le 27 juillet et le 1er août des requêtes du prieur et des chanoines ; il semble que le prieur veuille retarder l'envoi des délégués aux comptes (2). Le 17 août est le jour limite fixé par le vicaire général, et le prieur lui présente ses comptes à cette date (3). Le 3 septembre, les chanoines se plaignent au vicaire général de l'opposition du prieur (4). Le vicaire général écrit à ce sujet au prieur le 10 septembre (5). Le 14 septembre, il écrit pour convoquer les chanoines le 19 septembre (6). Enfin, le 16 septembre, il donne son accord à la désignation des chanoines délégués aux comptes, Le Ducq et Collette, qui devront comparaître devant le vicaire général (7). Le 28 septembre, les chanoines écrivent à nouveau au vicaire général pour critiquer leur prieur (8).

Un premier examen des comptes n'a pas satisfait le vicaire général qui réclame, au prieur, le 3 octobre, la justification de son administration du monastère (9). On ne connait pas la réponse du prieur. A-t-il allégué la charge administrative trop lourde ? Peut-être. Dans une supplique du 1er décembre, les chanoines demandent la nomination d'un économe aux côtés du prieur « pour pourvoir à une meilleure administration » (10).

En fin d'année, la visite canonique du vicaire général porte ses fruits. Jean-Louis d'Elderen fait parvenir, le 18 décembre 1689, un ensemble de décrets relatifs à tous les problèmes litigieux (11) :

1. La construction d'une nouvelle église ou du moins la réfection des anciens bâtiments et l'achat de nouveaux habits sacerdotaux.

2. La vie communautaire plus régulière et l'amélioration des rapports entre religieux et prieur d'après la réforme acceptée par les deux parties.

3. L'institution d'un vice-prieur ou économe pour remédier à l'absence fréquente du prieur due aux événements extérieurs. La tâche de l'économe sera d'assister le prieur dans l'administration des biens avec obligation de rendre en temps opportun les comptes de son administration au prieur et au Chapitre.

Le prieur Gilles de Geer de Brialmont considère ces dispositions comme contraires aux prérogatives de son administration et interjette appel au Saint-Siège le 22 décembre 1689. Il se trouve alors dans la paroisse de Saint-Martin-en-Ile et non plus au monastère (12).

Quant aux chanoines, ils acceptent et entérinent ces dispositions en la séance du 7 janvier 1690 (13). Ils envoient le même jour une supplique à l'évêque pour obtenir enfin la désignation d'un vice-prieur ou économe (14). Le 18 janvier, les chanoines comparaissent devant le vicaire

(1) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 5.
(2) A. É. L., *Beaufays*, I, f°s 5-5 v°.
(3) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 6.
(4) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 6.
(5) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 6 v°.
(6) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 6 v°.
(7) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 6 v°.
(8) A. É. L., *Beaufays*, I, f°s 6 v°-7.
(9) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 7.
(10) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 7 v°.
(11) A. É. L., *Beaufays*, I, f°s 7 v°-8.
(12) A. É. L., *Beaufays*, I, f°s 8 v°-9.
(13) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 9.
(14) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 9 v°.

général, mais le prieur s'abstient (1). Le 26 janvier, puis le 20 février, le prince-évêque écrit à nouveau pour faire admettre Lambert Moreau (2). Le 7 mars, enfin, lors d'une réunion du Chapitre, Moreau est admis en principe, mais avec de nombreuses objections alléguant la guerre, la vétusté de la maison et la présence de six lits seulement. Mathieu Du Moullin, seul s'abstient (3). Le 27 février 1690, Flavius Chigi, cardinal délégué du Saint-Siège, s'adresse au prieur au nom de la Curie Romaine au sujet du différend qui oppose ce dernier au procureur fiscal de la cour épiscopale. Le prieur de Beaufays avait pris l'habitude de gérer seul les affaires spirituelles et temporelles du monastère, mais les négligences de son administration ont incité le procureur à faire nommer un vice-prieur. C'est chose faite ce même jour (4).

Le 8 mars, Wérin, Collette, Goha, Le Ducq et Ramond, avec l'accord de Du Moullin, absent, assignent en justice le prieur Brialmont (5). Celui-ci comparaît, le 22 mars, devant le vicaire général qui cherche à ramener la paix entre ses religieux et lui (6). A la suite de cette intervention, le prieur recommande aux religieux de rentrer au monastère, et le vicaire général appuie cet ordre, le 22 avril 1690 (7). Cependant, les guerres de Louis XIV font peser de graves dangers sur toute la principauté et les chanoines se sentent très exposés à Beaufays ; le 2 mai, François Wérin présente au vicaire général une supplique rédigée par Collette au nom de tous ses confrères ; ils se plaignent des inconvénients de la guerre et demande à rester à Liège (8), ce que le vicaire général leur accorde, avec des recommandations pour leur sécurité, le 10 mai (9). En février et en avril 1690, le prieuré de Beaufays doit payer de lourdes taxes à l'occupant français (10). Le 27 juin, le prince-évêque écrit personnellement au prieur et aux chanoines. Ceux-ci doivent se présenter devant lui au grand complet pour recevoir l'ordre d'admettre Lambert Moreau, effectivement. S'ils n'obtempèrent pas, le prince-évêque prendra des mesures fâcheuses (11). Le prieur, tenant compte des instructions pour la sécurité des religieux et désireux d'exercer pleinement son autorité, fait plusieurs fois des remontrances aux chanoines pour qu'ils reviennent au cloître ; le 10 juillet, il les menace de leur couper les vivres au cas où ils ne rentreraient pas (12). Les religieux ripostent en s'adressant au vicaire général. Ils allèguent une fois de plus les dangers de la guerre. Leur asile à Liège, en Outre-Meuse, d'ailleurs approuvé par le vicaire général, est plus sûr (13). Le 11 juillet, Le Ducq, Collette, Ramond, Goha et Wérin demandent au vicaire général que le sieur Schepers, dépositaire d'argent de la communauté, leur verse une somme de cinquante écus. Cette somme est réclamée par leur agent à Rome pour frais de procédure dans l'action engagée contre leur prieur (14). Le vicaire général donne son accord le 13 juillet, mais il demande un relevé de comptes (15). Les chanoines demandent à nouveau un règlement du conflit (16).

(1) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 9 v°.
(2) A. É. L., *Beaufays*, I, f°s 11, 11 v°.
(3) A. É. L., *Beaufays*, I, f°s 11 v°-12.
(4) A. É. L., *Beaufays*, I, f°s 10-11.
(5) A. É. L., *Beaufays*, I, f°s 12-12 v°.
(6) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 12 v°.
(7) A. É. L., *Beaufays*, I, f°s 12 v°-13.
(8) A. É. L., *Beaufays*, I, f°s 13-13 v°.
(9) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 13 v°.
(10) A. É. L., *Beaufays*, I, f°s 15 v°-17.
(11) A. É. L., *Beaufays*, I, acte attaché au f° 13 v°.
(12) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 15.
(13) A. É. L., *Beaufays*, I, f°s 15-15 v°.
(14) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 14.
(15) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 14.
(16) A. É. L., *Beaufays*, I, f°s 14-14 v°.

Le 13 juillet, ils écrivent au vicaire-général qu'ils ne réintégreront le monastère que de mauvais gré à cause des dangers de la guerre. Ils accusent une nouvelle fois le prieur de ne pas observer les statuts et de négliger l'administration temporelle et spirituelle du monastère (1). Le 19 juillet, le vicaire général écrit au prieur. Il approuve la présence des religieux à Liège, étant donné les circonstances. Ceux-ci doivent s'efforcer de suivre leur règle, malgré les inconvénients de la situation et le prieur doit leur faire parvenir tout ce qui est nécessaire à leur subsistance (2). Cependant, le prieur n'est pas d'accord, car les religieux protestent, le 21 juillet ; mais, le 31 juillet, il renouvelle son ordre de retour (3).

Le 5 août, les chanoines demandent au vicaire général qu'il intervienne en leur faveur auprès du pape pour que la démission de Brialmont soit rendue effective. Ils pourront ainsi élire un nouveau prieur, choisi parmi eux, puisqu'ils ont signé les décrets faisant suite à la visite canonique de l'année précédente (4). Le 8 août, ils présentent au vicaire général un rapport circonstancié qui reprend tous leurs griefs et réaffirme leurs droits ; ils demandent le respect des décrets pour une meilleure discipline et plus de sécurité (5). Cependant Ramond et Du Moullin rentrent au monastère, le 18 août (6). Mais, Du Moullin écrit au vicaire général, pour lui exposer la situation, le 7 septembre (7). Le 11 octobre, le prince-évêque exige l'admission immédiate de Lambert Moreau (8). Ce même jour, les chanoines étant rentrés au prieuré, la majeure partie du Chapitre se prononce à nouveau en faveur de Lambert Moreau (9).

La situation ne s'améliore pas. Les chanoines protestent à nouveau le 27 novembre 1690 contre les agissements du prieur Gilles de Brialmont, « autrefois prieur » ; celui-ci a, en effet, choisi le procureur Burnenville au lieu du chanoine Goha pour recevoir l'argent des débiteurs de la Hesbaye (10).

Le 15 janvier 1691, le vicaire général demande les comptes aux chanoines (11). Collette demande un délai, le 19 janvier (12). Le 31 janvier, le prieur Brialmont dépose les siens chez le vicaire général (13). Le prieur affirme que les comptes de Hesbaye sont aux mains du chanoine Goha (14). Le 20 mars, le vicaire général réclame encore les comptes à Collette (15). Le 27 mars, les chanoines réaffirment leurs griefs dans une longue missive au vicaire général (16). Enfin, le prieur Brialmont, lassé de cette lutte incessante avec ses religieux, écrit au prince-évêque, en mai 1691, pour lui annoncer sa démission et lui demander de veiller à ce qu'une pension annuelle de cinquante florins brabants lui soit assurée (17). Le prince-évêque accepte cette démission, le 31 mai, et notifie aux chanoines l'obligation de verser la pension demandée. Il exige aussi la mise en ordre des

(1) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 14 v°.
(2) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 15 v°.
(3) A. É. L., *Beaufays*, I, f°s 16-16 v°.
(4) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 16.
(5) A. É. L., *Beaufays*, I, f°s 17 v°-18.
(6) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 18.
(7) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 18 v°.
(8) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 19.
(9) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 19.
(10) A. É. L., *Beaufays*, I, f°s 19-19 v°.
(11) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 20.
(12) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 20.
(13) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 20 v°.
(14) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 20 v°.
(15) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 21.
(16) A. É. L., *Beaufays*, I, f°s 21-21 v°.
(17) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 22.

comptes et la reddition au Chapitre des registres, chartes et documents que détenait le prieur (1). Le 27 juin, le prince-évêque, ayant reçu les comptes et les documents divers, permet au Chapitre de pourvoir à la vacance. Le prieur devra être élu pour trois ans seulement et l'élection sera ratifiée par le prince-évêque. Un religieux étranger assistera à l'élection. En l'occurrence, ce sera Philippe Verdin, ex-correcteur des Minimes. Le nouveau prieur recevra quatorze cents florins brabants, confiés à l'avocat Mibaise par le prieur de Geer de Brialmont (2). A cette date, le priorat de Brialmont est donc terminé et les discussions houleuses si peu favorables à la vie canoniale ont provisoirement pris fin. Retiré à Chênée, Gilles de Geer de Brialmont interviendra encore, à l'occasion, dans les affaires du prieuré. Il vivait encore en 1705, âgé de quatre-vingts-quatre ans (3).

MARTIN LE DUCQ succède à Gilles de Geer de Brialmont en 1691 (4). Le 4 juillet 1691, le Chapitre assemblé procède à l'élection triennale en présence de Philippe Verdin, correcteur des Minimes et de Lambert Villers, curé de Forêt. Après la messe et les exhortations d'usage, Martin Le Ducq est élu pour trois ans (5). Le Chapitre cathédral présente l'élection à l'approbation du prince-évêque, Jean-Louis d'Elderen, le 20 juillet (6). Le prieur élu devra nommer un sous-prieur qui l'aidera dans l'administration du monastère.

La décision de limiter le priorat à trois ans avait été prise à la suite des discussions concernant le priorat de Gilles de Geer de Brialmont. Le priorat à vie était un inconvénient quand le prieur atteignait un âge trop avancé. Mais ce règlement du triennat ne restera en vigueur que douze ans.

Le 4 juillet 1691, Lambert Moreau, prêtre et clerc du diocèse de Liège, est admis au noviciat. L'acte est signé par Martin Le Ducq, *prior electus*; Éverard-François Collette, Gilles Ramond, Henri de Goha, François Wérin (7).

Sous le priorat de Martin Le Ducq, la communauté réunie en Chapitre, le 2 avril 1692, affirme unanimement sa volonté d'observer les engagements de la profession. Les chanoines décident également d'élire deux religieux étrangers, l'un choisi par le prieur, l'autre par le Chapitre, qui auront pour tâche de veiller à la bonne marche du couvent et d'apprécier ce qui peut lui être utile ou nuisible. Les chanoines et le prieur choisissent Pierre Coret, du collège des Jésuites, et Philippe Verdin, du couvent des Minimes. Au cas où l'un des deux se récuserait, le choix se porterait sur le Père Chefneux, des Augustins (8). Ces deux religieux donnent leur accord (9).

Le 19 août 1692, la communauté réfugiée à Liège, constatant l'insécurité croissante causée par la guerre, décide que les religieux rentreront provisoirement chez leurs parents et bénéficieront d'une pension. Toutefois, un chanoine restera au prieuré pour en prendre soin. Ces décisions sont exécutées le 29 août (10). Il semble que les religieux se soient de nouveau rassemblés au prieuré après une absence assez brève. Le 11 novembre 1693, le prieur charge le procureur Goha de récupérer une rente de deux cents florins brabants (11). En 1694, le priorat de Martin Le Ducq prend

(1) A. É. L., *Beaufays*, I, f^os^ 22-22 v°.
(2) A. É. L., *Beaufays*, I, f^os^ 22 v°-23.
(3) A. É. L., *Beaufays*, IX, liasse, acte 2.
(4) B. U. L., Ms 1016, f° 576.
(5) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 197 (ancien 40), f^os^ 194-196 ; *Beaufays*, I, f° 23.
(6) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 197, f° 196.
(7) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 23.
(8) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 23 v°.
(9) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 24.
(10) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 24.
(11) A. É. L., *Beaufays*, I, f^os^ 24-24 v°.

fin. Le 3 août, les chanoines réunis en Chapitre fixent le 3 septembre environ comme date de l'élection. Ils prient le vicaire général d'y assister ainsi que Philippe Verdin (1). Le 31 août, le Chapitre cathédral réglant les affaires en l'absence du nouvel évêque Joseph-Clément de Bavière, retenu en Allemagne par la guerre, charge ce religieux d'être présent à l'élection (2). Le 4 septembre 1694, le Chapitre de Beaufays se réunit, mais après trois scrutins, l'élection n'est pas encore réalisée. Tous protestent contre le régime du triennat. L'élection est interrompue et Philippe Verdin se retire (3). Le 3 décembre, le vicaire général de Surlet exige qu'il soit procédé au plus tôt à l'élection triennale d'un nouveau prieur. Faute de quoi, il usera de son droit de « dévolution » (4). Enfin, le 4 décembre, le Chapitre assemblé réélit Martin Le Ducq pour trois ans en présence de Philippe Verdin et d'autres personnalités (5). Cependant, ce prieur s'est montré un bien mauvais administrateur comme nous l'apprendront les attestations ultérieures.

Le 9 juin 1695, le vicaire général envoie Philippe Verdin visiter le monastère et contrôler sa bonne administration temporelle et spirituelle (6). Nous savons également que, en 1696, un procès oppose le couvent aux habitants de Forêt, représentés par Laurent de Noirfalise (7). Ce procès dure toujours en 1699 (8). Le 19 mars 1697, nous trouvons Martin Le Ducq à Ouffet. Il prévoit une absence très longue, préjudiciable à la vie du monastère. D'ailleurs son triennat touche à sa fin. Il renonce à sa charge, ce qui permettra au Chapitre de procéder à l'élection d'un nouveau prieur (9). Le sous-prieur Éverard-François Collette et Gilles Ramond, les deux plus anciens chanoines, acceptent la démission. Le 16 avril, ils avertissent le vicaire général (10). Le 20 avril, Goha et Wérin demandent néanmoins des éclaircissements avant d'accepter la démission (11). En fait, Martin Le Ducq partait s'installer à Pont-à-Mousson, en Lorraine, dans la congrégation réformée de Notre-Sauveur dont il préférait la règle plus sévère comme il l'écrira dans une lettre de 1698 (12). Un bail dressé à Beaufays, le 12 avril 1697, n'est signé que par Collette, Ramond, Goha et Wérin (13). De nouvelles discussions surgissent, car la date de l'élection du nouveau prieur n'est fixée qu'au 16 juillet, avec l'accord du vicaire général (14). Entre-temps, Lambert Moreau, novice, demande au Chapitre et au vicaire général, d'être reçu profès ; le vicaire général donne son accord le 10 juillet 1697 (15). Le 12 juillet, le Chapitre, composé de Éverard-François Collette, sous-prieur, Gille Ramond, Henri de Goha et François Wérin, accepte officiellement la démission de Martin Le Ducq et cite Brialmont et Thonon pour qu'ils soient présent à l'élection du 16 juillet (16). Ces deux derniers seront cependant absents lors de l'élection.

(1) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 25 v°.
(2) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 24 v°.
(3) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 25.
(4) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 25 et pièce attachée.
(5) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 25 v°. Le procès-verbal de cette seconde élection n'a pas été rédigé dans le registre 197 de *Cathédrale. Nominations.*
(6) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 25 v°.
(7) A. É. L., *Beaufays*, I, acte détaché en date des 15 avril et 11 juillet 1696.
(8) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 45.
(9) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 26.
(10) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 26 v°.
(11) A. É L., *Beaufays*, I, f° 26.
(12) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 28 v°.
(13) A. É. L., *Beaufays*, IX, liasse, acte 7.
(14) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 26 v°.
(15) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 26 v°.
(16) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 27.

ÉVERARD-FRANÇOIS COLLETTE succède à Martin le Ducq en 1697 (1). Le 16 juillet, les chanoines Collette, sous-prieur, Ramond, Wérin, Goha et Moreau, réunis en Chapitre, élisent à l'unanimité Collette. Guillaume de Hinnisdael, vicaire général et co-administrateur de l'évêque est présent à l'élection qui se déroule suivant le programme traditionnel. Jean Le Beau, doyen des curés de Liège et Hubert Georlet, curé de Chênée, sont présents ainsi que Hubert Flyns, chanoine de Saint-Léonard et Henri Collin, vicaire à Embourg (2). Les chanoines ont envoyé un projet de statuts au prince-évêque, Joseph-Clément de Bavière *(statuta tam nova, tam vetera in unum redacta)*. Le prince-évêque les a revus et corrigés avec la collaboration du vicaire général. Le texte définitif est accepté, le 14 mai 1698, par Éverard-François Collette, prieur, Ramond, sous-prieur et les trois autres chanoines cités plus haut (3).

Les points suivants sont ainsi rappelés à l'attention des chanoines : la charité envers les religieux ; l'office divin ; l'oraison ; les fondations et anniversaires ; la réception et l'instruction des novices en philosophie et en théologie ; la vie du cloître, dortoir, réfectoire, infirmerie et lieux de clôture ; le jeûne, la récréation ; l'hospitalité ; les vêtements ; la pauvreté ; le silence ; les travaux intellectuels et manuels des religieux ; la bibliothèque ; les réunions du Chapitre conventuel pour discuter des affaires, soit de la réception des novices ou de la profession, soit de l'élection d'un supérieur ; les fautes ; la cuisine ; l'école ; le petit nombre des chanoines ; le catéchisme fait chaque dimanche dans l'église. Ce document est important parce qu'il nous donne les seuls statuts connus de Beaufays (4).

Une note du 22 juillet 1698 nous apprend la mort du chanoine Préalle. Ses confrères vendent entre eux ses objets personnels. L'argent récolté servira à dire des messes pour le repos de son âme (5). Le 26 juillet, les chanoines reçoivent une lettre, datée du 20 juillet, de leur ex-prieur Martin Le Ducq établi au monastère de Pont-à-Mousson depuis un an. Martin Le Ducq réclame, conformément aux statuts, qu'une pension soit versée pour lui à son supérieur par le couvent de Beaufays où il a passé sa jeunesse et son âge mûr. Cette lettre semblerait indiquer que Beaufays avait, à une date non précisée, plus ou moins accepté le patronage de la Congrégation de Lorraine, dite de Notre-Sauveur, mais il n'en fut rien. C'est dans cette Congrégation que Le Ducq s'est retiré pour suivre une règle plus sévère (6).

Le 19 septembre 1698, le prince-évêque, absent de Liège, communique au Chapitre cathédral sa décision de nommer prieur un religieux de la Congrégation de Lorraine, Pierre-François Imbrouck (7).

Les chanoines de Beaufays protestent auprès du Chapitre cathédral qui renvoie l'affaire au vicaire général. Pour étayer leurs protestations, les chanoines de Beaufays exhibent les attestations élogieuses de différents témoins sur l'administration du monastère. Ces attestations, datée du 21 septembre 1698, nous éclairent sur la bonne organisation de la communauté. L'office divin est bien fait au couvent, mieux et plus régulièrement que sous le prieur Le Ducq. On constate une parfaite union entre les religieux. De plus le nouveau prieur a fait réparer les murailles abattues par Martin Le Ducq. Enfin, malgré la misère générale, le prieur est généreux envers les pauvres (8).

---

(1) B. U. L., Ms. 1016, f° 576.
(2) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 197 (ancien 41) f° 8 ; *Beaufays*, I, f° 27 v°.
(3) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 29.
(4) A. É. L., *Beaufays*, I, f°s 29 v°-33. — Additions en 1699 et 1700 ; voir plus loin.
(5) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 28 v°.
(6) A. É. L., *Beaufays*, I, f°s 28 v°-29.
(7) A. É. L., *Cathédrale. Concl. capit.*, reg. 62 (anc. 170), 19 septembre 1698 ; *Beaufays*, I, f° 33. — Martin Le Ducq n'était sans doute pas étranger à cette nomination.
(8) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 33 v°.

L'ancien curé d'Esneux, Mathieu de Cortis, confirme la régularité et la ferveur des offices en même temps que la discipline régnant à Beaufays (1). Enfin, à cette même date, Henri Collin, vice-curé d'Embourg, signale la régularité irréprochable des chanoines de Beaufays (2). Le 23 septembre, le prieur Collette et ses confrères renouvellent solennellement leurs protestations (3). Le 1er octobre, le prieur et les chanoines protestent auprès du vicaire général rappelant que Collette a été régulièrement élu et prétendant qu'il a été dûment confirmé par l'évêque (4). Mais tout s'éclaire, car le 10 octobre, le prieur Collette s'excuse d'avoir omis, par négligence, de faire ratifier son élection par le Chapitre cathédral (5). Cette omission réparée, le Chapitre cathédral approuve enfin l'élection de Collette, le 15 novembre 1698 (6). Cette confirmation annule évidemment la désignation de Pierre-François Imbrouck. Ce dernier d'ailleurs n'est vraisemblablement jamais venu à Beaufays et son nom disparaît de l'histoire du prieuré. La Congrégation de Lorraine ne semble pas avoir trouvé l'occasion d'intervenir plus efficacement à Beaufays (7).

En décembre 1698, les chanoines se réunissent en Chapitre au sujet de l'admission de deux novices. Mais le prieur ordonne de suspendre l'affaire en attendant l'ordre du vicaire général de Hinnisdael (8).

En effet, le 31 janvier 1699, le prieur adresse une requête au vicaire général à propos de la réception des novices. Il déclare ne pouvoir les accueillir sans dommage. D'ailleurs, ajoute-t-il, les statuts de la maison interdisent de recevoir plus de religieux qu'elle n'en peut nourrir. De plus, l'église doit être réparée et l'argent manque. Les comptes sont alors aux mains du chanoine Henri de Goha (9).

Guillaume-Bernard de Hinnisdael répond à la supplique du prieur le 29 avril 1699. Il réclame une information plus exacte de l'état de la maison et la reddition des comptes pour le mois de juillet. Il insiste pour qu'on reçoive deux novices robustes et qualifiés qui rendraient des services au monastère (10). Les religieux de Beaufays font appel au vicaire général contre leur prieur qui, en dépit de la lettre du 29 avril, veut donner l'habit non pas aux candidats du vicaire mais à un certain Gathon. Ce dernier est pensionnaire du prieuré depuis cinq ou six mois et les religieux élèvent pas mal de griefs contre lui. Les religieux avaient accepté l'ordonnance du vicaire général sous certaines conditions : assurer l'établissement de leur confrère Le Ducq, faire une enquête sur la valeur morale des candidats. Si ces derniers n'ont pas fait deux ans de théologie, ils doivent verser 600 florins brabants avant leur profession pour que le prieuré puisse assumer les frais de deux ans d'études au séminaire, à moins qu'un maître en théologie ne soit attaché au monastère. Trois mois de noviciat sont exigés. Pour la dot, un paiement de cent écus est requis avant la prise d'habit et le reste avant la profession. Cette lettre est signée par Henri de Goha, François Wérin et Lambert Moreau (11). Le 18 mai, le vicaire général communique la lettre au prieur, avec défense de donner l'habit à qui que ce soit (12). Le problème de l'admission des deux novices, Gathon et

(1) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 34.
(2) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 34 v°.
(3) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 34 v°.
(4) A. É. L., *Beaufays*, I, f°s 34 v°-35 v°.
(5) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 36.
(6) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 197, f° 9.
(7) A. Van Ette, *Les chanoines réguliers de saint Augustin*, 83, Bressoux-Liège, 1953.
(8) A. É. L., *Beaufays*, I, f°s 36 v°-37.
(9) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 38.
(10) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 40.
(11) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 40.
(12) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 41.

Bader, préoccupe beaucoup les chanoines. Lors d'une réunion suivante, ils précisent leurs exigences à l'égard des deux candidats ; solidité de leur érudition prouvée par des maîtres en théologie, état de santé garanti par des médecins, probité de leurs mœurs, présentation du *curriculum vitae*, temps de probation fixé à trois mois, proportion entre les revenus du couvent et le nombre des religieux (1). Le vicaire général répond le 8 juin en demandant l'admission des novices (2). Mais, le 20, les chanoines adressent une nouvelle protestation motivée (3).

Le 10 juillet de la même année, le vicaire général ordonne d'ajouter aux statuts deux nouveaux articles : l'un concerne le soin des religieux malades ; l'autre, l'administration des biens (4).

Un contrat d'admission du 16 août 1699, en faveur de Joachim-Maximilien Gathon, nous montre que le prieur réussit à faire nommer son candidat. Ce document nous permet de saisir sur le vif les conditions imposées pour l'admission au canonicat. L'instruction religieuse doit se faire aux frais de la famille, jusqu'à l'admission à la prêtrise. Le trousseau qui comprend vêtements, linge de table et literie, doit être fourni par l'intéressé. Son père doit verser 2.000 florins brabants en « argent coursable » ; cent écus doivent être versés à la « vestition », le 1er septembre, et le reste huit jours avant la profession. Les frais des dîners de la « vestition » et de la profession sont à charge du couvent, sauf les repas offerts à des étrangers. L'acquittement des obligations précitées permet à Gathon de jouir d'une prébende, à partir de la Saint-Jean qui suit son admission. Le jour de la « vestition » une allocation est prévue pour les confrères ; le prieur en recevra le double (5).

FRANÇOIS WÉRIN est le successeur de Collette (6). Le 17 juillet 1700, les chanoines Collette, Ramond, Goha, Wérin et Moreau sont rassemblés dans la salle du Chapitre pour l'élection du nouveau prieur. Les examinateurs synodaux sont Grégoire Tutélaire, abbé de Saint-Laurent, Guillaume Pacquea, curé de l'église des Onze Mille Vierges et le Père Ambroise, capucin. Après la messe du Saint-Esprit, on procède à l'élection et François Wérin réunit les suffrages. Gilles de Brialmont, invité à se rendre au monastère pour participer à l'élection, n'est pas venu (7). Le Chapitre cathédral présente le procès-verbal de l'élection à l'approbation du prince-évêque, Joseph-Clément de Bavière (8). Le 30 juillet, nouveau décret du vicaire général ordonnant aux religieux de garder l'habit de leur profession (9).

C'est sous la direction de ce prieur que vont commencer les travaux de construction d'une nouvelle église (10), construction recommandée par le vicaire général dès 1689. Le contrat pour l'exécution des fondations est signé le 23 août 1700 (11). Le contrat pour la maçonnerie est passé le 10 mars 1701 (12). Pour faire face aux dépenses, le Chapitre députe le prieur et Henri Goha pour récupérer de l'argent déposé chez des particuliers (13). On retrouve le nom de François Wérin gravé

(1) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 41.
(2) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 42.
(3) A. É. L., *Beaufays*, I, f°s 42 v°-43 v°.
(4) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 44.
(5) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 44 v° ; cfr Stekke, *op. cit.*, 50.
(6) B. U. L., Ms. 1016, f° 576.
(7) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 197, f°s 19-29 v°.
(8) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 197, f°s 29 v°-30.
(9) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 45.
(10) La description de cet édifice, qui subsiste de nos jours, a été faite par M. Stekke dans son étude citée.
(11) J. Yernaux, *La construction de l'église de Beaufays en 1700-1701*, dans *Leodium*, XXXIX, 11, Liège, 1952.
(12) Yernaux, *op. cit.*, 12.
(13) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 45 v°.

sur le socle d'une statue de la Vierge qu'il avait donnée à l'église (1). Les seize stalles construites dans le chœur indiquent que le nombre des chanoines ne devait pas être élevé. En fait, même, ils ne furent jamais plus que neuf, d'après nos documents. Le 2 juin 1702, le procès contre les habitants de Forêt rebondit (2). Aucun document ne nous éclaire sur la troisième année de priorat de François Wérin.

ÉVERARD-FRANÇOIS COLLETTE. Les chanoines Collette, Raymond, Goha, Wérin, Moreau et Gathon procèdent à l'élection d'un nouveau prieur le 17 juillet 1703. Le vicaire général préside, assisté de l'abbé de Saint-Laurent et du prieur des croisiers de Liège. On revient à l'ancien usage et Éverard-François Collette, déjà prieur une première fois de 1697 à 1700, est élu à vie (3). Le Chapitre cathédral présente l'élection à l'approbation du prince-évêque (4). Le 23 novembre, le prieur propose de recevoir deux jeunes novices (5) et, le 20 février 1704, le Chapitre sauf Goha, accepte la proposition (6). Néanmoins, le Chapitre se réunit encore le 6 février 1705 au sujet de l'admission à la profession des novices Florkin et Ransier ; ils sont admis. Lambert Moreau et Joachim-Maximilien Gathon approuvent leur prieur (7).

Le 30 mars 1706, les religieux obtiennent du clergé primaire et secondaire l'exemption de l'impôt sur la houille destinée à leur consommation personnelle (8). Le prieur meurt le 25 août 1706 (9).

HENRI DE GOHA. A la mort d'Éverard-François Collette, les deux plus anciens chanoines, Goha et Wérin, briguent la place vacante. Cependant ils étaient peu estimés, car l'un avait encouru l'excommunication pour avoir frappé le chanoine Ramond, l'autre s'était pendant trente ans occupé de la question des revenus sans rendre compte au prieur de son administration.

Ils décident d'employer la ruse et font retarder l'élection jusqu'au 6 octobre 1706. Le chanoine Goha réclame l'appui et la voix de l'ex-prieur Brialmont, âgé de quatre-vingts-quatre ans et demeurant à Chênée. Ce dernier n'avait plus aucun rapport avec le monastère et la voix qu'il veut bien donner n'a donc pas, semble-t-il, de valeur ; en effet, il est soustrait à l'obéissance du cloître et il ne peut faire un choix juste et équitable, éloigné depuis de trop nombreuses années du monastère. Le chanoine Goha essaie de gagner les suffrages de ses confrères. Ceux-ci consultent des « théologiens » pour savoir si la voix de Brialmont est valable, la réponse est négative (10). Le vicaire général préside alors, le 7 octobre, à l'élection régulière, aidé par Mathieu Goffin, prieur des croisiers et Guillaume Pacquea. Tous les chanoines sont présents, y compris Pascal Florkin et Jean Ransier, les derniers admis. Goha est élu à l'unanimité (11). Le Chapitre cathédral présente le procès-verbal de l'élection à l'approbation du prince-évêque, le 12 octobre (12). Un blason gravé sur la chaire de vérité de la nouvelle église indique que Henri de Goha avait, en 1708, cinquante-deux ans (13).

(1) STEKKE, *op. cit.*, 34.
(2) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 46.
(3) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 197, f°s 42-43 ; B. U. L., Ms. 1016, f° 576.
(4) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 197, f° 43-43 v°.
(5) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 46.
(6) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 46.
(7) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 47 v°.
(8) A. É. L., *Beaufays*, I, f°s 46 v°-47.
(9) A. É. L., *Beaufays*, IX, liasse, acte 2. — Nous lisons 1706 ; PONCELET, *op. cit.*, 38, avait lu 1705, car le chiffre est mal fait, mais 1706 paraît plus conforme à la suite des événements.
(10) A. É. L., *Beaufays*, IX, liasse, acte 2.
(11) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 197, f°s 58-59 ; B. U. L., Ms. 1016, f° 576.
(12) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 197, f°s 59 v°-60.
(13) STEKKE, *op. cit.*, 34.

Plus tard, les religieux songent à devenir chanoines séculiers. Le Chapitre de Saint-Lambert, informé de ce projet, demande, le 8 janvier 1720, au vicaire général, d'être consulté à ce sujet (1). Le vicaire général fait un rapport (2). Ce projet n'est d'ailleurs pas mis à exécution. En tout cas, on n'en retrouve plus de traces ultérieurement. En 1728, une école fonctionnait toujours au monastère (3). A une date inconnue de son priorat, Henri de Goha a encouru des critiques très sévères de ses confrères. Ceux-ci rédigèrent un mémoire en reprenant point par point tous les articles des statuts enfreints par le prieur. D'après ce mémoire, le prieur est un mauvais administrateur du spirituel, il a négligé de maintenir un nombre de chanoines suffisant pour la célébration des offices ; il n'y a plus que six chanoines au lieu de neuf ; il a écarté les vocations en exigeant une dot excessive. Il n'a pas veillé à l'entretien de l'infirmerie et à la formation d'infirmiers ; il s'est montré dur pour les malades et arrogant au Chapitre. Son administration du temporel est aussi déficiente. Seul depuis trente ans à avoir la haute main sur les rentes de Hesbaye, il a confié certaines affaires à des étrangers plutôt qu'à ses confrères et il a intenté divers procès à leur insu. Nous ignorons l'effet de ce mémoire et son bien-fondé (4). Henri de Goha meurt en 1732.

LAMBERT MOREAU succède à Goha en 1732 (5). Le 19 novembre 1732, les chanoines Lambert Moreau, Joachim-Maximilien Gathon, Jean Ransier, Barthélemi Renard et Antoine Gilman sont réunis dans la salle du Chapitre sous la présidence de Philippe-Alexandre de Rougrave, vicaire général. Après le chant du *Veni Creator*, le vicaire général fait les exhortations habituelles. On procède à l'élection, et c'est Lambert Moreau qui réunit les suffrages (6). Le Chapitre cathédral présente cette élection à l'approbation du prince-évêque Georges-Louis de Berghes, le 26 novembre (7). La communauté s'accroît bientôt de plusieurs unités. Le 22 novembre 1734, Jacques Dillen est admis à la profession. Le compte rendu de la séance signale, à côté du prieur, le sous-prieur, Gathon (8). Lors de l'admission à la profession de Bertrand-Roland Stenbier et de Jacques Collette, le 25 avril 1740, assistent à la séance, outre le prieur et le sous-prieur, les chanoines Ransier, Renard et Gilman (9). Le 29 janvier 1742, le novice Léonard Delsem est admis à la profession en présence du prieur Moreau, du sous-prieur Gathon et des chanoines Ransier, Renard, Gilman, Collette et Stenbier. La dot du novice est soigneusement mise en réserve pour les besoins futurs de la communauté (10). Lambert Moreau meurt le 12 février 1743 (11).

JACQUES COLLETTE succède à Lambert Moreau en 1743 (12). Le 15 mars 1743, les chanoines du prieuré, au grand complet, se réunissent dans la salle du Chapitre. Ce sont Joachim-Maximilien Gathon, Jean Ransier, Barthélemi Renard, Antoine Gilman, Bertrand-Roland de

(1) A. É. L., *Concl. capit.*, reg. 177, f° 298.
(2) A. É. L., *Concl. capit.*, reg. 177, f° 298, 302. Texte peu clair.
(3) A. DE RYCKEL, *Le village de Tilff*, dans le *B.S.A.H.*, IV, 171, note 2, Liège, 1886. Cet auteur ne cite pas ses sources, mais le fait est corroboré par une mention plus ancienne. Voir plus haut, p. 358.
(4) A. É. L., *Beaufays*, IX, liasse, n° 8.
(5) B. U. L., Ms. 1016, f° 576.
(6) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 198 (ancien 42), f° 310-312 ; *Beaufays*, I, f° 47.
(7) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 198, f° 313.
(8) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 48.
(9) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 48.
(10) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 48 v°.
(11) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 199 (ancien 43), f° 53.
(12) B. U. L., Ms. 1016, f° 576.

Stenbier, Jacques Collette et Léonard Delsem. Jacques de Hare, curé de Saint-Christophe, et Mathias Close, chanoine de la collégiale de Fosse, assistent à l'élection en tant qu'examinateurs synodaux. Un premier scrutin divise les voix entre Gathon, Stenbier et Collette. Ce dernier est élu au second scrutin (1). Le Chapitre cathédral présente l'élection à l'approbation du prince-évêque le 22 mars (2). Ce même jour, le prince-évêque confirme cette élection (3). Sous ce priorat, le monastère obtient une partie des privilèges pour lesquels il lutte depuis longtemps. En effet les chanoines désirent obtenir la juridiction civile et criminelle sur leur domaine par la création d'une cour scabinale. En 1634, ils avaient déjà entrepris des démarches à ce sujet. Le 14 février 1744, le Chapitre de Saint-Lambert, pendant le *sede vacante*, décrète que le prieur et le couvent doivent être considérés comme seigneurs temporels (4). Bien qu'il n'aient pas la seigneurie hautaine, les religieux obtiennent l'autorisation de désigner un officier de justice. C'est ce qui est fait le 24 février 1744. Jean-Joseph Massart est nommé en qualité d'avoué avec stipulation des émoluments et avantages (5). Le 23 juillet 1744, le nouveau prince-évêque, Jean-Théodore de Bavière permet au prieur et au couvent de Beaufays de procéder à l'abornement du domaine constitué, dit l'acte, par les concessions de 1123 et de 1215 (6).

Les 20 et 21 novembre 1747, sur l'ordre de l'avoué, le recensement du domaine s'effectue (7). L'administration temporelle du domaine nous est plus accessible qu'aux siècles précédents. Nous possédons des redditions de comptes de 1749 à 1791 (8). Le chanoine Stenbier, proviseur, reçoit des comptes en 1761 (9). Le chanoine Chaveau est nommé secrétaire du Chapitre le 19 avril 1762. Ont signé la désignation : Collette, prieur, Gilman, sous-prieur et les chanoines Stenbier, proviseur, Delsem, Vignette, Gigot et Grandgillet (10). Le 10 juin 1769, le chanoine Gigot est nommé secrétaire à son tour, en remplacement de Chaveau. Les chanoines suivants ont signé la nomination : Collette, Gilman, Stenbier, Delsem, Vignette, Grandgillet et de Moniot de Weillien (11).

Le 26 décembre 1780, Jacques Collette renonce de sa propre volonté à la charge de prieur. Il considère que, vu son âge et ses infirmités, il ne peut plus assumer la gestion du monastère. Il dépose sa charge devant le Chapitre pour qu'il soit procédé à l'élection de son successeur (12). Le 27 décembre 1780, le prince-évêque François-Charles de Velbrück, averti par le Chapitre cathédral, approuve l'acte d'abdication de Jacques Collette (13). Le 28 décembre, le Chapitre de Beaufays entérine la renonciation de Collette et fixe le jour de l'élection du successeur au 30 décembre 1780. L'acte de démission est signé par Collette, prieur, Stenbier sous-prieur, Delsem et de Moniot de Weillien, chanoines réguliers, Gigot, secrétaire (14).

---

(1) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 199 (ancien 43), f^os^ 53-54 ; *Beaufays*, I, f° 48.

(2) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 199, f° 55.

(3) A. Év. L., Original avec sceau ; cfr PONCELET, *Les sceaux et les chancelleries des princes-évêques de Liège*, 218, Liège, 1938.

(4) A. É. L., *Cour de Jupille. Section de Beaufays*, 1744-1791, f° 1 ; cfr PONCELET, *Chartes de Beaufays*, 12.

(5) PONCELET, *op. cit.*, 12.

(6) A. É. L., *Conseil privé. Protocoles*, reg. 72, sans indication de f° ; cfr PONCELET, *op. cit.*, 36 ; STEKKE, *op. cit.*, 8. Nous ne possédons pas l'abornement lui-même.

(7) PONCELET (*Chartes de Beaufays*, 13) renvoie à A. É. L., *États de Liège*, liasse 378. L'acte en question ne s'y trouve plus.

(8) A. É. L., *Beaufays*, VII, VIII, et IX, liasse.

(9) A. É. L., *Beaufays*, II, f° 20.

(10) A. É. L., *Beaufays*, I, acte détaché.

(11) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 49 et acte détaché.

(12) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 52.

(13) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 200, f° 196 ; *Beaufays*, I, f° 52 v° et acte détaché.

(14) A. É. L., *Beaufays*, IX, liasse.

BERTRAND-ROLAND DE STENBIER succède à Jacques Collette en 1780 (1). Le 30 décembre, tous les chanoines se réunissent dans la salle du Chapitre. Ce sont : Jacques Collette, ex-prieur, Bertrand Stenbier, proviseur, Léonard Delsem, Jean-Joseph Vignette, Nicolas-Joseph Gigot, Philippe de Moniot, Michel Dehaye et Pierre Jacquemotte. Le vicaire général de Rougrave préside. Après les cérémonies habituelles, les chanoines élisent Stenbier (2). Le Chapitre cathédral présente l'élection à l'approbation du prince-évêque, le 24 janvier 1781 (3). Stenbier avait fait profession le 13 juin 1740 (4). Le 18 septembre 1784, le novice Jacquinet est admis (5). A une date inconnue, le prieur Stenbier et le Chapitre de Beaufays demandent une dispense du droit de barrière à Beaufays et à Chênée, pour leur charroi, pendant trente ans. Le problème avait reçu des solutions provisoires depuis 1752. Cette fois-ci, les chanoines proposent de construire un acqueduc sur cette route et de l'entretenir, mais la dispense ne leur est accordée que pour trois ans (6). Le 13 avril 1793, le proviseur Jacquemotte est commis pour recevoir la rédemption d'une rente de cent florins due par Henri Mélon, de Villers-Saint-Siméon, sur un capital de deux mille florins (7). Le 28 avril, même commission est donnée au proviseur pour relever de Jean-Joseph Debouny une somme de deux mille cent trente florins, rente sur le bien de Senry, dans la commune de Forêt (8). En 1794 et 1795 les chanoines continuent à percevoir leurs rentes (9).

Cependant, le prieuré a commencé a ressentir les conséquences de la Révolution Française. A partir du 1er octobre 1795, l'annexion de la principauté fait vivre le monastère de Beaufays sous le régime français. Au début de juillet 1796, les chanoines apprennent que l'administration des Biens Nationaux annonce la mise en vente publique, pour le 20 juillet, d'une « partie de la dîme » située à Forêt. Ils protestent, arguant qu'ils n'ont pas quitté la maison et continuent à administrer le domaine. Le prieur, qui a passé le Rhin, est sur le chemin du retour et rentrera le 19 juillet. Les chanoines demandent au moins de postposer la liquidation jusqu'à plus ample information. Ont signé la pétition : le proviseur Jacquemotte, Jacquinet, Grisard, Magnery, Vlirmâl et Antoine (10). Le 18 juillet, l'administration se borne à constater que tous les « individus » ne sont pas présents dans le monastère de Beaufays (11). Mais la radiation est prononcée cependant le 20 juillet (12). Malgré les difficultés, les revenus rentrent d'ailleurs régulièrement, comme en témoigne le registre intéressant le quartier de Hesbaye (13).

Le 15 septembre 1796, l'Administration municipale du canton de Louveigné envoie à l'Administration Centrale un tableau des revenus des chanoines de Beaufays. Ce tableau, signé par le proviseur Jacquemotte, porte que le couvent de Beaufays possède, toutes charges déduites, tant en épeautre qu'en avoine, quatre cents muids de rentes et trois mille florins en argent de Liège, le tout situé dans divers cantons du département de l'Ourthe. Or, l'Administration Centrale, par un arrêté en date du 2 septembre, avait exigé une taxe de vingt-cinq mille livres pour l'em-

(1) B. U. L., Ms. 1016, f° 576.
(2) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 200, f° 196-197.
(3) A. É. L., *Cathédrale. Nominations*, reg. 200, f° 197.
(4) Voir p. 369.
(5) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 53 v°.
(6) A. É. L., *États de Liège*, liasse 378, acte non daté.
(7) A. É. L., *Beaufays*, I, f° 51.
(8) A. É. L., *Beaufays*, I, feuillet détaché.
(9) A. É. L., *Beaufays*, IX, liasse ; *Beaufays*, I, f° 50 v° ; *Beaufays*, V, pièce détachée (2 août 1795).
(10) A. É. L., *Fonds français. Préfecture*, liasse 482 ; cfr STEKKE, *op. cit.*, 9.
(11) A. É. L., *Fonds français. Préfecture*, liasse 482, compte-rendu de la séance de l'administration ; cfr STEKKE, *op. cit.*, 9.
(12) A. É. L., *Fonds français. Préfecture*, liasse 482, décision administrative.
(13) A. É. L., *Beaufays*, VII ; VIII (Hesbaye).

prunt forcé (1). Nous ignorons ce qu'il advint de cette affaire mais, le 24 décembre 1796, la communauté est dissoute (2). Cependant, le 25 janvier 1797, le proviseur Jacquemotte exerce encore son office (3).

Le 11 juillet 1797, François Grisard, achète un bois (Trou-Robinet, Trou-Renard et Bois de l'Abbaye), bien séquestré du prieuré, de vingt-cinq bonniers, dix verges grandes (4). Une série d'expertises détermine les différentes parties du domaine du prieuré en vue de sa mise en vente en 1798. Le 15 février, évaluation d'une parcelle de deux bonniers, dix verges grandes (5). Le 21, la superficie des bois appartenant au monastère est estimée à douze bonniers et cinquante-deux verges petites dont la vente se fera par lotissement (6). Le 24 février, un pré situé à Monchamp, dépendance de Beaufays, est évalué à cinq verges grandes et deux verges petites, d'un capital de 260 livres et d'un revenu annuel de 13 livres (7). Enfin, le 3 mars, a lieu l'expertise de la partie principale du domaine de Beaufays devenue Bien National. La superficie totale des bâtiments, dépendances et terrains est de 48 bonniers, 15 vergès grandes, soit un capital de 44.000 livres, donnant un revenu annuel de 2.200 livres. Ce domaine sera vendu en un seul lot (8). Le 12 avril 1798, le principal du prieuré qui forme un seul lot est mis en vente publique. Il se composait de l'église, de la maison conventuelle, des dépendances, de la ferme, du moulin et des terres et jardins (9). La première enchère n'ayant rien donné, une seconde enchère a lieu le 21 avril et c'est le notaire Dejardin, agissant au nom des quatre derniers chanoines, qui achète le domaine. Les chanoines, chacun pour une part, s'engagent à satisfaire aux clauses et conditions reprises aux procès-verbaux d'adjudication (10). Le 22 avril 1798, Jacquemotte, Jacquinet et Magnery délèguent tous pouvoirs à leur confrère François Grisard. Il est autorisé à acheter des biens et à se procurer les « papiers » admis en paiement (11). Il pourra choisir un notaire pour faire les versements requis à la Trésorerie nationale (12).

Le 20 février 1804, les chanoines, sans doute incapables d'assumer leurs responsabilités, vendent à Gilles Meunier, de Verviers, la maison conventuelle avec ses dépendances, ferme, moulin et bois. Sont exceptés de la vente, l'église, les objets de culte, le terrain réservé au cimetière devant l'église et le chemin qui y conduit et dont la commune doit conserver l'usage. Cette vente se fait au prix d'une rente viagère que l'acquéreur versera par quart aux quatre vendeurs à leur domicile à Beaufays. Cette pension viagère diminuera d'un quart au premier décès, d'un huitième au deuxième décès et d'un autre huitième au troisième décès. Le dernier vivant jouira donc de la moitié de la rente. En sus de la rente viagère, Gilles Meunier s'engage à acquitter au gouvernement de la République Française, les sommes qui restent dues par les chanoines. Ceux-ci, en plus de leur rente viagère, conservent l'usage viager et personnel des bâtiments nécessaires à leur

(1) A. É. L., *Fonds français. Préfecture*, liasse 482.

(2) Stekke, *op. cit.*, 9 ; J. Halkin, *Relevé des corporations religieuses du département de l'Ourthe supprimées par la loi du 15 fructidor an IV (1er septembre 1796)*, dans le B. S. A. H., XII, 234, Liège, 1900.

(3) A. É. L., *Beaufays*, VII, f° 40.

(4) A. É. L., *Fonds français. Préfecture*, reg. 2012, acte 226.

(5) A. É. L., *Fonds français. Préfecture*, liasse 2074, affiche 51, et annexe 503.

(6) A. É. L., *Fonds français. Préfecture*, liasse 2074, aff. 51 et ann. 550.

(7) A. É. L., *Fonds français. Préfecture*, liasse 2074, aff. 51 et ann. 504. Le nom du prieur Stenbier réapparaît dans cet acte. Ceux des chanoines Vlirmal et Antoine ont disparu. Tous trois n'apparaissent plus dans aucun acte postérieur.

(8) A. É. L., *Fonds français. Préfecture*, liasse 2074, aff. 1 et ann. 549.

(9) A. É. L., *Fonds français. Préfecture*, reg. 2019, acte 662, p. 1-6. Nous ne nous occupons pas de la vente des autres lots.

(10) A. É. L., *Fonds français. Préfecture*, reg. 2019, acte 662, p. 7.

(11) Il s'agit évidemment des Bons de Retraite.

(12) A. É. L., *Fonds français. Préfecture*, reg. 2019, acte 662, pièce annexe.

subsistance (réfectoire, compterie, cave, boulangerie, buanderie, écurie, cloître, grenier, étable, poulailler, pâturage, droit de chasse). Ils ne pourront louer ces bâtiments dont l'entretien incombe à l'acquéreur.

Une clause est particulièrement intéressante. Au cas où les ex-chanoines seraient rétablis dans leur état religieux, ils pourraient racheter la maison et les biens (1).

Un arrêté du préfet, du 17 octobre 1804, distrait du domaine de Beaufays l'église, son mobilier et un petit terrain contigu. Le chanoine Grisard, agissant pour ses confrères, donne son assentiment à cet arrêté, le 16 novembre (2). L'ancienne église des chanoines est ainsi restée l'église paroissiale de la commune de Beaufays. Le chanoine François Grisard en fut le curé de 1820 à 1835 (3). Les bâtiments du prieuré, restaurés, forment une propriété privée.

(1) A. É. L., *Fonds français. Protocole Quirin Denis*, acte 587 ; cfr STEKKE, *op. cit.*, 60.
(2) A. É. L., *Fonds français. Préfecture*, reg. 2019, acte 662, p. 7.
(3) STEKKE, *op. cit.*, 60.

PRIEURÉ
DE
SAINT-LÉONARD A LIÈGE

Eglise Saint-Linar (1507), Covent de Saint-Lynar (1521), Covent de Saint-Linard (1522), Covent de Saint-Lynard (1539), Couvent de Saint-Leonard (1570).

SOURCES : Peu nombreuses et principalement relatives à la vie économique du prieuré, les sources dont nous disposons ne permettent pas d'élaborer avec rigueur et précision la liste des prieurs de Saint-Léonard. Le caractère même des sources restreint presque à la seule vie économique la connaissance que nous pouvons avoir de la vie au monastère. Seule l'installation des chanoines réguliers de la congrégation de Windesheim dans ce prieuré peut être retracée avec quelques détails. Nous n'avons recueilli aucun renseignement d'ordre iconographique (1).

Nous avons consulté aux Archives de l'État à Liège, le fonds *Saint-Léonard. Chartrier*, constitué de sept chartes, qui sont essentiellement des lettres d'évêques en faveur du prieuré ; *Stock. Registre de cens et rentes dus aux prieurs*, 1427-1761. On a encore consulté avec profit, dans le fonds des *Échevins*, les *Tables et Registres aux œuvres*, 1507-1585 ; dans le fonds de *Saint-Jacques*, les chartes de 1499, 1530 ; dans le *Fonds Ghysels*, la liasse 17, n° 232 ; et enfin, dans le fonds de la *Cathédrale Saint-Lambert*, les volumes 112 et 117 des *Conclusions capitulaires*.

A la Bibliothèque de l'Université de Liège, le Ms. 188, f^os^ 94, 95, 169 ; actes analysés par **É. Gachet**, dans le *B. C. R. H.*, 1^re^ série, IX, Bruxelles 1844 ; les Mss. 1018 et 1019 (**Delvaulx**, IV, f° 762, V, f° 793) ; le Ms. 1674, faisant partie d'une collection de cahiers, du XIX^e^ siècle, avec des renseignements sur les couvents de Liège.

Sources éditées : *Chronicon Belgicum Magnum*, éd. **J. Pistorius**, *Rerum germanicarum scriptores*, 3^e^ éd., III, 145, Ratisbonne, 1726 ; *Chroniques liégeoises*, éd. **S. Balau**, I, 20, 383, Bruxelles, 1913 ; **Jean de Los**, *Chronique*, éd. **de Ram**, 100, Bruxelles, 1844 ; **B. Fisen**, *Sancta Legia Romanae ecclesiae filia sive historiarum ecclesiae Leodiensis partes duae*, II, 306, Liège, 1696 ; **E. Foullon**, *Historia Leodiensis per episcoporum et principum seriem digesta*, II, 174, Liège, 1736 ; *Acta Capituli Windeshemensis*, éd. **S. van der Woude**, 88 sv., La Haye, 1953.

Les premiers travaux cités relatent l'incorporation, à la congrégation de Windesheim, de la maison des Bons-Enfants transférée au prieuré de Saint-Léonard. Les derniers s'intéressent au passage, en 1489, du prieuré bénédictin de Saint-Léonard aux mains des chanoines réguliers de Saint-Augustin.

(1) Le prieuré figure sur la vue de Liège de Milheuser (1627), publiée par Jean Blaeu.

J. Acquoy, *Het klooster te Windesheim*, III, 101-102, Utrecht, 1880 ; cet auteur comme d'autres utilise la Chronique de Pierre Impens, dont nous avons vu une copie du XVIII[e] siècle, aux Archives Générales du Royaume (1). Cette chronique a trait à la réforme du couvent des Bons-Enfants, à Liège, introduite par Olivier de Campo qui incorpore la maison de Liège à la congrégation de Windesheim. A cette occasion, parlant du regain de prospérité que connaît à nouveau la maison, elle mentionne l'achat du prieuré de Saint-Léonard et le transfert des chanoines dans cette maison. L. **Halkin**, *La maison des Bons Enfants de Liège*, dans le *B. I. A. L.*, XLIV, 5-54, Liège, 1940 ; **Saumery**, *Délices*, I, 282-284 ; **Ernst**, *Suffragans*, 296 sv. ; **Stéphani**, *Mémoires*, I, 72-74 ; **Daris**, *Notices*, XVII, 275-276 ; **Gobert**, *Liège*, III, 557-560 ; **Berlière**, *Monasticon*, II, 116-118.

* * *

Fondé sous Otbert, dans un faubourg de Liège, à proximité d'Herstal, le prieuré bénédictin de Saint-Léonard, dit *Cella* de Saint-Jacques, dépendait de l'abbaye de Saint-Jacques (2). En 1489, les chanoines réguliers de Saint-Augustin, jusqu'alors établis au prieuré de Sainte-Élisabeth ou des Bons-Enfants, se transportèrent au prieuré de Saint-Léonard. En effet, depuis qu'Olivier de Campo, sous-prieur du couvent des chanoines réguliers de Bethléem, près de Louvain, avait ramené la ferveur dans la maison des Bons-Enfants, en l'incorporant à la congrégation de Windesheim (3), le nombre de religieux, croissant dans la seconde moitié du XV[e] siècle, imposait l'achat de bâtiments plus grands. C'est alors que les chanoines négocièrent l'acquisition du prieuré bénédictin de Saint-Léonard. En 1488, d'accord avec sa communauté, l'abbé de Saint-Jacques, Gérard de Halyn, décida d'aliéner le prieuré de Saint-Léonard en vue de liquider les dettes qui grevaient le monastère (4). Dans un acte du 21 septembre 1489, les moines de Saint-Jacques reconnurent avoir vendu, pour une somme de 2.400 florins d'or, le prieuré avec toutes ses dépendances au frère Jean Hermann et au couvent des Bons-Enfants de l'ordre des chanoines réguliers de Windesheim.

Innocent VIII leur accorda son approbation, dans une bulle du 15 décembre 1489, qui soulignait les raisons du transfert des religieux, rappelant, d'une part, l'exiguïté du couvent des Bons-Enfants pour y abriter les religieux et, d'autre part, le peu d'intérêt que présentait pour l'abbaye de Saint-Jacques le prieuré de Saint-Léonard, où ne résidaient plus qu'un ou deux vieillards (5). Pour témoigner leur reconnaissance envers les moines de Saint-Jacques, les chanoines nouvellement installés offrirent à l'abbaye, le 28 avril 1490, pleine et entière participation et confraternité dans leur maison (6). Le 4 juillet 1490, le prieur du monastère des Bons-Enfants

(1) H. Nélis, *Note sur le Chronicon Bethleemiticum*, dans le *B. C. R. H.*, XCIII, 197-243, Bruxelles, 1929 ; L. Halkin, *La Chronique de Bethléem*, dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, XXIV, 202-210, Bruxelles, 1945.

(2) *Chroniques liégeoises*, éd. Balau, I, 20, Bruxelles, 1913 ; Berlière, *Monasticon*, II, 116 ; J. Stiennon, *Étude sur le chartrier et le domaine de l'abbaye de Saint-Jacques à Liège (1015-1209)*, 175, Liège, 1951.

(3) M. L. Halkin, dans l'article qu'il consacre à la maison des Bons-Enfants, se base sur la chronique d'Impens et sur d'autres travaux, concernant particulièrement le rattachement de la maison des Bons-Enfants à la congrégation de Windesheim. Les frères de la Vie Commune, qui l'occupaient depuis le début du XV[e] siècle, introduisirent un désordre tel qu'il suscita une intervention de l'autorité épiscopale pour préserver l'établissement d'une ruine totale. Olivier de Campo, sous-prieur à Bethléem, près de Louvain, fut sollicité, en 1428, en vue de rétablir la discipline relâchée au monastère de Liège. Prieur du couvent réformé en 1433, il fit de cette maison une filiale de Bethléem et l'incorpora à la congrégation de Windesheim.

(4) Berlière, *op. cit.*, II, 116.

(5) B. U. L., Ms. 188, f[os] 169-170 ; cet acte est cité par Balau, dans son édition des *Chroniques liégeoises*, I, 20, n. 5 ; par E. Gachet, dans le *B. C. R. H.*, 1[re] série, IX, 87, Bruxelles, 1844, avec l'analyse du manuscrit 188 ; par Berlière, *op. cit.*, II, 117, et par Gobert, *Liège*, III, 557.

(6) Ms. 188, f° 94 ; cet acte est cité par les auteurs nommés dans la note précédente.

demanda au Chapitre de Saint-Lambert la confirmation du récent établissement (1). Le Chapitre de la congrégation de Windesheim, réuni en 1490, ratifia et approuva le contrat d'union entre la maison des Bons-Enfants et l'abbaye de Saint-Jacques (2); le transfert de la maison des Bons-Enfants à Saint-Léonard est rappelé au Chapitre de 1491 (3). L'installation fut donc définitivement effectuée en 1490. En marque ultime de reconnaissance, le prieur Daniel Groetloen et son Chapitre s'engagèrent, le 1er février 1499, à payer à l'abbé de Saint-Jacques, un florin d'or annuel (4).

La bonne entente qui régnait entre les deux maisons semble avoir été un moment compromise. En effet, l'abbé de Saint-Jacques, Jean de Coronmeuse, adressa, en 1516, une supplique au pape Léon X, en vue d'obtenir l'annulation de la vente (5). Le 12 septembre 1516, le Saint-Père confia la décision du différend à divers juges apostoliques.

Le doyen de Saint-Denis, délégué en qualité de commissaire apostolique, déclara, dans un acte du 17 juin 1530 (6), la nullité du contrat de vente, en invoquant le prix dérisoire de l'acquisition et l'absence de confirmation légitime. Les chanoines réguliers n'en continuèrent pas moins à occuper le prieuré de Saint-Léonard.

* * *

La chronologie des prieurs de Saint-Léonard n'a pas encore été établie. Nous ne disposons, le plus souvent, pour ce faire, que d'actes relatifs à la vie économique de la maison. Nous sommes ainsi réduits à saisir, derrière une cession de rentes, un nom de prieur.

JEAN HERMANN. Il était prieur des chanoines réguliers quand ceux-ci se transportèrent à Saint-Léonard. En quittant le couvent de Sainte-Élisabeth, il voulut rendre un dernier hommage à celui qu'il considérait comme son fondateur, en faisant inhumer le corps d'Olivier de Campo dans la nouvelle résidence (7). Le premier prieur de Saint-Léonard apparaît dans l'acte du 28 avril 1490 qui confirme la cession du prieuré par l'abbé de Saint-Jacques aux chanoines des Bons-Enfants (8). Le monastère avait besoin d'urgentes réparations. Pour ce faire, il fallait des ressources qu'il n'avait pas (9). Dès 1428, les évêques avaient autorisé les religieux dépendant de Saint-Jacques à demander l'aumône, pour remédier aux dommages (10).

Le 15 avril 1489, Jean de Hornes, voulant répondre à la requête du prieur, qui réclamait des subsides pour faire face à l'urgence des réparations, renouvela l'autorisation de son prédécesseur (11).

Le 27 avril 1496, Pierre de Galop, sous-prieur et fondé de pouvoir de la maison de Saint-Léonard, relève du Chapitre de Saint-Martin, une maison (12).

(1) *Concl. capit.*, vol. 112, f° 139.
(2) S. VAN DER WOUDE, *Acta Capituli Windeshemensis*, 88.
(3) S. VAN DER WOUDE, *op. cit.*, 89.
(4) *Chartrier de Saint-Jacques*, 1er février 1499 ; Ms. 188, f° 95 ; cet acte est cité par GOBERT, *Liège*, III, 557, et par BERLIÈRE, *Monasticon*, II, 117.
(5) GOBERT, *op. cit.*, III, 558 ; BERLIÈRE, *op. cit.*, II, 118.
(6) *Chartrier de Saint-Jacques*, acte du 17 juin 1530.
(7) ERNST, *Suffragans*, 328 ; STÉPHANI, *Mémoires*, I, 73.
(8) Ms. 188, f° 94.
(9) DARIS, *Histoire au XVe siècle*, 543.
(10) *Chartrier de Saint-Léonard*, acte du 20 mars 1428.
(11) *Chartrier de Saint-Léonard*, charte de 1489.
(12) PONCELET, *Cartul. de Saint-Lambert*, V, 235.

DANIEL GROETLOEN. Il n'est cité qu'une fois, dans un acte du 1er février 1499, par lequel il s'engage, lui et son Chapitre, à payer annuellement à l'abbé de Saint-Jacques un florin d'or pour une pitance (1). Au Chapitre général de 1499, Jean Aren, profès à Saint-Léonard, est admis au couvent de Bethléem, près de Louvain (2).

DANIEL DE RIENCHON. Il est cité comme prieur, dans un acte de 1507 (3).

GUILLAUME HASSELT. Le 5 octobre 1516, il acheta au prieur du couvent de Sainte-Marie-Madeleine, à Lens-Saint-Remi, une rente de huit muids d'épeautre (4). Le prieur continua à accroître les revenus de la maison (5). La gestion des affaires temporelles est aux mains d'un procureur, Arnould de Hasque, le seul membre du Chapitre qui soit cité dans les actes. Le 30 avril 1521, le procureur négocia un accord avec le couvent des carmélites, au-delà de la porte Saint-Léonard, pour la répartition de certaines rentes (6). D'autres rentes ou cens accrurent les revenus de la maison (7).

En contrepartie d'une rente de six stiers de mouture à payer tous les quinze jours, le procureur Arnould de Hasque se déshérita, par un acte du 9 septembre 1524, du moulin dit des Bons-Enfants à Agimont (8). Le souci d'assurer la vie matérielle du prieuré est le seul qu'il nous soit permis d'atteindre à travers ces actes.

GUILLAUME HERMANNY est cité pour la première fois, dans un acte du 21 juillet 1525, avec huit de ses confrères formant l'entièreté du Chapitre, réuni pour discuter d'un accensement (9). Le dernier acte qui nous le cite est du 30 septembre 1547 et est relatif à la jouissance de terres situées à Visé, que le couvent de Saint-Léonard tient du Chapitre de Sainte-Croix (10).

Les actes intermédiaires concernent pour la plupart les affaires temporelles : abandon de terres (11), échange de rentes (12), cession de rentes (13). Guillaume de Lantementers, très souvent cité dans les actes susdits, est chargé de la gestion temporelle des biens.

C'est en 1526 qu'Érard de la Marck supprima la procession qui se rendait annuellement à Saint-Léonard et dont l'origine paraît remonter au temps de Robert de Thourotte. L'évêque réorganisa la procession de la Translation de Saint-Lambert, à laquelle participaient les religieux de Saint-Léonard (14).

---

(1) *Chartrier de Saint-Jacques*, charte du 1er février 1499 ; *Ms. 188*, f° 95.

(2) Van der Woude, *op. cit.*, 97.

(3) *Greffe des Échevins. Œuvres*, n° 66, f° 219.

(4) *Chartrier de Saint-Léonard*, acte du 5 octobre 1515.

(5) *Greffe des Échevins. Œuvres*, n° 90, f° 26, acte du 20 mai 1520.

(6) *Greffe des Échevins*, reg. 91, f°s 300-301.

(7) *Greffe des Échevins*, reg. 93, f°s 100, 194, 10, reg. 94, f° 131, reg. 96, f° 271, actes des 11 mai, 20 juin, 3 août 1521, 13 février 1522, 14 mars 1525.

(8) *Greffe des Échevins. Œuvres*, reg. 99, f° 207.

(9) *Stock Saint-Léonard*, f° 1 v°.

(10) Poncelet, *Chartes de Sainte-Croix*, II, 140.

(11) *Greffe des Échevins*, reg. III, f° 87, acte du 3 février 1529.

(12) Poncelet, *Chartes de Saint-Pierre*, 312, cession faite le 14 juillet 1536 au Chapitre de Saint-Pierre par le monastère de Saint-Léonard d'une rente de quatre muids d'épeautre hypothéquée sur le moulin des Bons-Enfants, joignant au béguinage de Saint-Antoine, à Liège.

(13) *Stock Saint-Léonard*, f° 7, acte du 3 janvier 1538, rente de vingt stiers d'épeautre ; Poncelet, *Chartes de Sainte-Croix*, II, 124, acte du 8 août 1538, rente sur une maison sise sur le marché de Liège ; *Greffe des Échevins. Œuvres*, n° 141, f° 27, acte de mai 1539, cession d'un cens ; *Greffe des Échevins*, n° 160, f°s 42-43, acte du 1er octobre 1544, rentes et héritages.

(14) É. Schoolmeesters, *La procession des métiers*, dans *Leodium*, XII, 8-11, Liège, 1913 ; J. Brassinne, *Notes relatives à la collégiale Saint-Martin à Liège*, dans *Leodium*, XXXII, 41, Liège, 1939 ; J. Daris, *Cartul. de Saint-Laurent*, dans le *B. S. A. H.*, II, 166, Liège, 1882.

Si l'on en juge par un seul acte conservé dans le chartrier de Saint-Jacques, daté du 17 juin 1530, les chanoines de Saint-Léonard eurent maille à partir avec l'abbé de Saint-Jacques qui voulait faire annuler l'acte de vente du prieuré. Nous ne connaissons pas les réactions que provoqua cet acte ; nous pouvons simplement constater que les chanoines réguliers continuèrent à vivre à Saint-Léonard. Dans le catalogue des maisons de la congrégation de Windesheim, établi au Chapitre général de 1530, figure le couvent de Sainte-Élisabeth des Bons-Enfants (1).

Au Chapitre général de 1531, les prieurs de Bethléem, près de Louvain, et de Saint-Martin à Louvain reçoivent pour un an, pleine autorité pour visiter la maison de Saint-Léonard à Liège. Les Chapitres généraux de 1532, 1533 et 1534 renouvellent leur mandat de visiteurs (2).

Les bâtiments ne sont vraisemblablement pas encore réparés, le besoin d'argent est urgent. Aussi, le 25 octobre 1548, l'évêque Georges d'Autriche se fait-il l'interprète du prieur pour réclamer de pieuses aumônes destinées à pourvoir aux réparations urgentes (3).

De 1538 à 1570, aucun acte ne fournit de renseignements sur la vie du prieuré. Le Chapitre général de 1559 répartit les maisons de la congrégation en sept provinces : la maison de Sainte-Élisabeth à Liège, dite maintenant de Saint-Léonard, près de Liège, fait partie de la province de Brabant (4). Une commission est donnée en 1564 par le Conseil Privé, pour faire la visite du couvent de Saint-Léonard (5).

ARNOULD DE VILLERS-L'ÉVÊQUE. Le prieur et quatre membres de son Chapitre sont cités dans un acte du 6 mai 1570, à l'occasion de l'élection de Paul Stevart à la charge de procureur (6). Il est cité comme prieur dans un acte de 1584 (7). Les rentes du prieuré continuent à s'accroître (8). Cependant, les temps sont durs, les bâtiments du monastère se délabrent, les revenus sont probablement insuffisants puisque le prieur, dans un acte du 15 janvier 1586, demande l'incorporation de la paroisse de Vottem (9). Le prieur se plaint aussi des insolences d'un certain L. de Blitterswijck qu'il ne peut plus garder dans sa maison (10). Le Chapitre réuni le 28 mai 1572, à Maestricht, exile le frère Matthias Manea, profès à Saint-Léonard, au monastère de Sept-Fontaines pour y expier ses fautes (11).

PAUL STEVART. Procureur sous le règne du prieur précédent, il est cité comme prieur de 1587 (12) à 1617 (13). Son nom n'est mêlé qu'à des actes concernant l'acquisition de rentes ou d'héritages (14). Au Chapitre général de 1604, réuni à Louvain, le prieur de Saint-Léonard fut élu définiteur (15). Le prieur général accorde au prieur de Saint-Léonard la faveur

(1) VAN DER WOUDE, *op. cit.*, 134.
(2) VAN DER WOUDE, *op. cit.*, 137, 139, 140, 141.
(3) *Chartrier de Saint-Léonard*, acte du 25 octobre 1548.
(4) VAN DER WOUDE, *op. cit.*, 158.
(5) GOBERT, *Liège*, III, 559.
(6) *Greffe des Échevins*, reg. 326, f° 211-213.
(7) A. É. L., *Chartrier de Lens-Saint-Remy*, n° 372.
(8) *Greffe des Échevins. Œuvres*, reg. 365, f° 676, acte du 5 juin 1574 relatif à une rente en vin ; *Stock Saint-Léonard*, f° 114 v°, acte du 19 juillet 1581, au sujet d'une rente en vin.
(9) *Concl. capit.*, vol. 117, f° 217.
(10) *Concl. capit.*, vol. 117, f° 136.
(11) VAN DER WOUDE, *op. cit.*, 198.
(12) *Stock Saint-Léonard*, f° 23, acte du 30 avril 1587, où il est cité en tant que prieur.
(13) Épitaphe, dans STÉPHANI, *Mémoires*, I, 74.
(14) *Stock Saint-Léonard*, f°s 23, 116, 358, 334 v°, 21 v°, 331, 119, actes des 30 avril, 20 juin 1587, 17 juillet 1588, 2 juin 1590, 8 juillet 1596, 17 octobre, 21 octobre 1614.
(15) VAN DER WOUDE, *op. cit.*, 240.

d'envoyer à la maison de Bethléem le frère Baudouin de Roloux, pour y fréquenter les cours de théologie (1).

Un Chapitre général se réunit à Liège, le 6 juillet 1608. Les prieurs des maisons de la province de Brabant procédèrent à l'élection d'un supérieur. Les visites furent distribuées aux différents prieurs : les prieurs de Tongres et de Liège visiteront les maisons de Rouge-Cloître et de Groenendael tandis que les prieurs de Bethléem et de Saint-Martin à Louvain visiteront les maisons de Tongres et de Liège. Les prieurs de Liège et de Tongres tombèrent aux mains d'ennemis, sur la route de Maestricht à Ruremonde. Après quatorze mois de détention, ils recouvrèrent la liberté (2). Le prieur Paul Stevart est présent aux chapitres de 1611 (3).

C'est à saint Léonard que les chroniqueurs attribuèrent la guérison miraculeuse d'un petit garçon, en 1605 (4). Le 10 mai 1614, le nonce Albergati se rendit à Saint-Léonard, pour y faire la visite apostolique (5).

JEAN RANDAXHE. Il apparaît, pour la première fois, dans un acte du 11 octobre 1621 (6) et, pour la dernière fois, le 14 février 1665 (7). Les nombreux actes auxquels son nom est lié concernent tous la gestion des revenus de la maison (8).

Quelques actes fournissent des renseignements quant à la composition du Chapitre. D'après les actes conservés, on peut remarquer qu'il se réunit rarement au complet. Seul, un document du 5 septembre 1652 présente un Chapitre qui semble complet : il se compose du prieur et de neuf religieux, tous prêtres (9). Le plus souvent, cinq religieux assistent aux délibérations du Chapitre, au sujet de l'administration des biens. Au sein du Chapitre, les charges sont interchangeables. C'est ainsi qu'Augustin Closset, sous-prieur en 1634 (10), sera chargé de la procure en 1652 (11).

AUGUSTIN CLOSSET. Cité comme prieur dans un acte du 15 mars 1666 (12), il apparaît pour la dernière fois dans un acte du 26 janvier 1687 (13). L'activité économique de la maison redouble de vigueur (14).

---

(1) VAN DER WOUDE, *op. cit.*, 245.

(2) VAN DER WOUDE, *op. cit.*, 249, 257, 258.

(3) VAN DER WOUDE, *op. cit.*, 266, 271.

(4) CHAPEAVILLE, *Gesta*, III, 643-644 ; FISEN, *op. cit.*, 405 ; FOULLON, *op. cit.*, III, 377 ; BOUILLE, *op. cit.*, 103 ; DARIS, *Histoire au XVI^e siècle*, 644.

(5) H. DESSART, *La visite du diocèse de Liège par le nonce Albergati*, dans le *B. C. R. H.*, CXIV, 121, Bruxelles, 1949.

(6) *Stock Saint-Léonard*, f° 197.

(7) *Stock Saint-Léonard*, f° 268 v°.

(8) *Stock Saint-Léonard*, f^os 157 v°, 361 v°, 294, 40, 13, 48 v°-49, 152, 41 v°, 42, 37, 13, 116 v°, 348, 236, 104, 130 v°, 5, 59, 11 v°, 26, 242, 4, 55, 183, 171 v°, 19, actes de mars 1622, 9 janvier 1623, 17 décembre 1626, 24 février et 20 août 1627, 10 février et 19 août 1634, 3 janvier 1637, 15 mars 1639, 14 février et 25 septembre 1641, 3 novembre 1642, 28 août 1643, 6 février 1646, 10 décembre 1647, 4 juin 1648, 15 février, 12 mai et 3 octobre 1650, 5 septembre 1652, 3 avril 1653, 5 février 1657, 24 mai 1658, 28 mai 1661.

(9) *Stock Saint-Léonard*, f° 4.

(10) *Stock Saint-Léonard*, f^os 41 v°-42.

(11) *Stock Saint-Léonard*, f° 4.

(12) *Stock Saint-Léonard*, f° 41.

(13) *Stock Saint-Léonard*, f° 317.

(14) *Stock Saint-Léonard*, f^os 118, 247, 140 v°, 141, 39, 25 v°, 351, 105, 203 v°, 290, 278, 246, 103, 259, 289, 234, 1, 2 v°, 318, 311, 317, actes des 3 septembre 1666, 12 mai 1667, 28 mars et 20 octobre 1669, 21 juin, 28 octobre et 6 décembre 1670, 1^er mars, 29 mars et 20 juillet 1673, 31 juillet, 17 août 1675, 25 mars, 8 juin 1678, 8 mars 1679, 28 avril 1682, 19 juin 1683, 17 juin 1685, 9 janvier, 28 janvier, 25 mai 1686, 26 janvier 1687.

Le prieur de la maison de Liège fut élu, en 1677, général de la congrégation de Windesheim (1). Il continua à résider au prieuré de Saint-Léonard et participa activement à la vie économique de la maison.

Le 24 septembre 1686, un accroissement de terrain pris sur la voie publique fut octroyé au prieuré en vue de construire une église (2).

La date de la mort d'Augustin Closset n'est pas rigoureusement établie : d'après Miraeus (3) et Stéphani (4), il mourut en 1690. Si l'on se rapporte au nécrologe du couvent de Sainte-Marie-Madeleine à Lens-Saint-Remi, il serait mort le 13 mai 1687 (5).

WÉRY SOUHON. Il est cité avec six de ses confrères dans un acte du 14 juillet 1688 (6). Son activité semble beaucoup moins importante que celle de ses prédécesseurs. Son nom n'est mêlé qu'à quelques actes (7) et, après le 3 avril 1693, il ne laisse plus de traces (8).

L'église du prieuré est desservie, en 1694, par le chanoine Moltzheim (9).

JEAN-LÉONARD BARTHOLDI. Un acte du 10 avril 1706 le cite avec cinq membres de ce Chapitre (10). Il réapparaît, pour la seule et dernière fois, en 1710 (11).

GILLES MOREAU. Il est cité, pour la première fois, le 8 février 1726 (12). Cinq chanoines de sa maison sont cités avec lui, dans un acte du 16 septembre 1741, où il apparaît pour la dernière fois (13).

Dans l'intervalle, il participe à des échanges de rentes (14). La description des bâtiments, à cette époque, est faite par Saumery : beaux et dans le goût moderne, église non encore achevée en 1738, chœur très clair, tableau de Damery au grand autel, représentant une Descente de Croix (15).

JEAN-FRANÇOIS DUBOIS. Il intervient, pour la première fois, en tant que prieur, pour réclamer, en 1759, un paiement qui lui est dû (16). Quelques actes, s'échelonnant jusqu'à 1767, montrent un ralentissement de la vie économique du prieuré (17). Une visite canonique est faite à Saint-Léonard, en 1770 (18). Le prieur et les chanoines de Saint-Léonard accusèrent le sous-

(1) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 448, Bruxelles, 1734 ; STÉPHANI, *Mémoires*, I, 73.
(2) S. BORMANS, *La chambre des finances des princes-évêques de Liège*, dans le *B.I.A.L.*, VII, 74, Liège, 1865.
(3) MIRAEUS, *op. cit.*, III, 448.
(4) STÉPHANI, *Mémoires*, I, 73.
(5) A. É. L., *Lens-Saint-Remi*, reg. 12 (les anniversaires des prieurs, frères, sœurs, bienfaiteurs, et autres recommandés au couvent de Sainte-Marie-Madeleine de Béthanie, à Lens-Saint-Remi), f° 44.
(6) *Stock Saint-Léonard*, f° 273.
(7) *Stock Saint-Léonard*, f°s 3, 40 v°, actes des 2 mai, 1er juin 1689.
(8) *Stock Saint-Léonard*, f° 12.
(9) D. GUILLEAUME, *L'archidiaconé d'Ardenne, dans l'ancien diocèse de Liège*, dans le *B.S.A.H.*, XX, 165, Liège, 1913.
(10) *Stock Saint-Léonard*, f° 221 v°.
(11) *Stock Saint-Léonard*, f° 382.
(12) *Stock Saint-Léonard*, f° 315.
(13) *Stock Saint-Léonard*, f° 70.
(14) *Stock Saint-Léonard*, f°s 13 v°, 393 v°, actes des 7 décembre 1729, 27 mars 1734.
(15) SAUMERY, *Délices du pays de Liège*, I, 283, Liège, 1738.
(16) *Stock Saint-Léonard*, f° 365.
(17) *Stock Saint-Léonard*, f°s 366 v°, 367 v°, 396, 387, 391 v°, actes des 11 février, 16 juillet 1760, 18 février 1761, 19 juillet 1765, 6 novembre 1767.
(18) A. É. L., *Fonds Ghysels*, liasse 17, n° 232.

prieur Leruitte de transgresser la règle et d'enfreindre la discipline régulière. Les visiteurs le déclarèrent objet de scandale et indigne de sa charge. A cause de sa désobéissance aux décrets du Chapitre général de 1769, il fut déposé le 6 septembre 1770 et envoyé en pénitence au couvent de Bois-Seigneur-Isaac. Un acte d'autorité clôture ainsi l'histoire de la vie religieuse du prieuré de Saint-Léonard. Une mention du 22 octobre 1771 nous apprend que les religieux du couvent de Saint-Léonard construisent une nouvelle entrée à leur église (1). L'église des chanoines réguliers de Saint-Léonard fut consacrée, le 3 novembre 1771, en l'honneur des saints Léonard et Augustin (2).

Le prince-évêque de Velbrück, voulant fonder un hôpital général pour les vagabonds et les ouvriers sans travail, pria le pape Clément XIV d'incorporer le prieuré de Saint-Léonard avec ses biens à l'hôpital qu'il se proposait d'ériger. Le pape accepta, par un bref du 13 mars 1773, sous condition de payer une rente viagère aux religieux qui n'étaient plus qu'au nombre de six. Le prince-évêque exécuta le bref par un décret du 6 novembre 1777 (3).

Les revenus du prieuré s'élevaient, en mars 1775, à 4.619 florins (4). L'hôpital, manquant de ressources suffisantes, végéta et finit par disparaître. Pillés et dévastés à la Révolution, les bâtiments de Saint-Léonard devinrent le siège d'une importante fabrique de canons (5). Il ne reste plus aucun vestige de l'ancien monastère, si ce n'est la base d'un long mur en pierre de taille servant de clôture vers la rue Saint-Léonard ; au milieu de ce mur, un petit portail accolé de deux pilastres à chapiteau ionique (XVIII[e] siècle) (6).

(1) S. BORMANS, *Table des registres aux recès de la cité de Liège*, 200, Tongres, s. d.

(2) G. SIMENON, *Les consécrations d'églises au diocèse de Liège, dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle*, dans *Leodium*, XII, 81, Liège, 1913.

(3) DARIS, *Notices*, XVII, 75-77 ; STÉPHANI, *Mémoires*, I, 74 ; GOBERT, *Liège*, III, 567 ; A. É. L., *Fonds français*, liasse 478.

(4) A. Év. L., G VI, IIIbis, *Compte des revenus de Saint-Léonard, depuis avril 1773 inclus mars 1775*, fait par P. F. Henault. Il y est joint un inventaire des meubles appartenant à la maison des chanoines réguliers de Saint-Léonard, fait le 24 novembre 1772.

(5) GOBERT, *op. cit.*, III, 560.

(6) Le Musée Curtius conserve, venant de Saint-Léonard, une base de colonne romane supportant un morceau de fût. Elle fut découverte dans le sol en 1922. L'église Sainte-Foy possède une statue de saint Léonard tenant une cage de houillère en bois polychromé qui date du XVII[e] siècle.

PRIEURÉ
DE
SAINT-MATHIEU
A LA CHAÎNE A LIÈGE

Domui Hospitali, site in claustro canonicorum ejusdem ecclesie supra Mosam (1204) (1), Novi hospitalis in Leodio (1255, 1257), Nuef hospita (1262), Novi hospitalis siti in claustro beati Lamberti, ordinis Sancti Augustini (1263) (2), Novi hospitalis Leodiensis (1270), Hospita sor Muse (1282), Hospital sor Muse en Liege (1292), Novi hospitalis juxta claustrum ecclesie Sancti Lamberti (1297), Nuef hospital Saint-Lamber à Lige sor Muse (1309), Nuef ospital deleis Sain-Lambiert (1319), Nuef hospitaul sour Muse deleis Sain-Lambier (1322), Nuef hospital seant sour Mueze en le cloustre Saint-Lambert de Liege (1325), Nuef hospital seant sour Mueze en l'encloustre de Liege (1331), Novi hospitalis siti in claustro ecclesie Leodiensis supra Mosam (1331), Hospitail Saint-Lambier sour Muse elle chiteit de Liege (1343), Hospital Saint-Lambert atrement appelleit alle Chayne (1344), Hospital Saint-Lambert (1345), Hospital en l'enclostre de Liege (1346), Hospitali novo sito in claustro Leodiensi (1349), Nuef hospital sour Mueze seant en l'inclostre de la grande eglise de Liege del ordene saint Augustien (1356), Hospitalis nuncupati Sancti Mathei supra Mosam in claustro Leodiensi ordinis sancti Augustini (1366), Nuef hospital Saint-Mathier del ordene saint Augustien seans sour Muese en l'encloistre delle egliese de Liege (1367), Hospital Saint-Mathier seiant en le clouste delle grande engliese de Liege (1393), Hospitaul Sain Mathier c'on dist delle Chaine (1423) (3), Hospital Saint-Mathiere c'on dist delle Chene sour Mouse alle Savenir scitueit deleis l'encloistre delle grande engliese Saint-Lambert (1428), Hospital Saint-Mathier c'on dist alle Chayne scitueit en l'enclostre delle grande englise de Liege (1439), des Goidtshuse offt hospitails Sente Mathees gheheiten all Chaisne bij die Mase tot Ludich (1451) (4), Covent te Sinte Mathijs van der kettenen op die Maese te Ludich (1468) (5), Sains Mathier alle Chaine stesant en le Salvenier (1473), Godshuys der keytenen te Ludich (1482) (6).

SOURCES : Les archives de la maison sont conservées aux Archives de l'Évêché à Liège. Le chartrier est remarquable. Il s'étend sur une période allant du XIII[e] siècle à la fin du XVI[e] siècle. Il est

(1) DARIS, *Notices*, I, 13 ; BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartul. de Saint-Lambert*, I, 139; sauf indications contraires les autres graphies sont empruntées aux chartes consultées aux Archives de l'Évêché de Liège.

(2) THIMISTER, *Cartul. de Saint-Paul*, 68.

(3) A. É. L., *Fonds des Dominicains;* J. CUVELIER, *Ale Chayne*, dans le *B. C. R. H.*, LXXI, 177, Bruxelles, 1902 ; d'après cet auteur, « ce n'est qu'au XV[e] siècle que le nom de lieu se voit accouplé à celui de l'hôpital [...]. Il faut arriver jusqu'au milieu du XVI[e] siècle pour voir admettre dans le langage courant la traduction *ad Catenam* ».

(4) A. É. L., *Échevins de Herstaple* (8 avril 1451).

(5) A. Év. L., *Saint-Mathieu. Cartul. Delvaux*, f° XXXIII (27 avril 1468).

(6) A. Év. L., *Saint-Mathieu*, reg. 12, f° LXXI (11 mars 1482).

réparti dans douze boîtes et dans une boîte supplémentaire. Une quarantaine de chartes concernent le XIII^e siècle, 260 chartes se rapportent au XIV^e siècle. A partir de la quatrième boîte, qui débute au milieu du XV^e siècle, les documents ne sont plus numérotés. Les renvois au Chartrier indiquent la date et éventuellement le numéro de la charte. Quelques chartes sont à consulter aux Archives de l'État à Liège : leur mention sera toujours précédée du sigle A. É. L. La collection Le Paige renferme quelques documents intéressants que M. Baurin a consultés.

Voici la liste des registres qui, en plus des chartes, ont servi à l'élaboration des notices. Tous ces registres reposent aux Archives de l'Évêché. Les registres n. 1 à 7 bis concernent les cens et rentes pour 1335, 1340, 1343, 1346, 1350, 1370, 1409 et 1550 ; les registres 8 à 17 se répartissent comme suit : *Stock* (relevé des biens), parchemin, 1300 ; *Papiers authentiques*, 1322-1461 ; *Cartulaire Warnant*, 1376 ; *Cartulaire Delvaux*, 1440 ; *Stock aux lettres*, 1476-1506 ; *Antiquo stuto* (registre aux baux), 1425-1534 ; *Registre aux reliefs* (cour des tenants), 1470 ; *Registre aux reliefs* (registre Virginis), 1562-1598 ; *Registre aux déminements*, XVI^e siècle ; *Livre allodial*, 1476-1614.

On trouvera, de plus, dans les archives du Séminaire, conservées également à l'Évêché, des copies partielles des principaux registres aux titres, transcrites au XVIII^e siècle. De même, l'on y consultera les *Documenta Leodiensia*, recueil factice établi par **Daris**.

Parmi les travaux, citons la thèse manuscrite défendue à l'Université de Liège, en 1923, par M. **J. Baurin**, docteur en Philosophie et Lettres. Œuvre d'un débutant, cette étude consacrée à l'hôpital Saint-Mathieu, offre de réels mérites. Parmi les travaux imprimés, on ne possède aucune étude approfondie de l'institution. Il convient de signaler les travaux de **Joseph Daris**, *L'hôpital de Saint-Mathieu à la Chaîne*, dans le *B. I. A. L.*, XI; 233-239, Liège, 1872. On y rencontre des analyses de chartes et documents relatifs à l'institution et une courte liste des prieurs. Ce travail est reproduit dans les *Notices sur les églises du diocèse de Liège*, IV, 207-213, Liège, 1871. **J. Daris**, *Origine du grand séminaire de Liège*, dans les *Notices sur les églises du diocèse de Liège*, I, 1-44, Liège, 1867. A la page 6 commence une brève histoire de Saint-Mathieu à la Chaîne. Les documents publiés en annexe sont utiles. Quelques mentions de l'institution se retrouvent dans divers auteurs que nous signalons en notes. On lira avec profit les passages que **Th. Gobert**, consacre à l'hôpital dans *Liège à travers les âges*, V, 189-193, Liège, 1928. De même, s'avère utile la consultation des quelques pages de **J. P. R. Stéphani**, *Mémoires pour servir à l'histoire monastique du pays de Liège*, I, 78-88, Liège, 1876. On y trouvera le texte de plusieurs épitaphes aujourd'hui disparues. Pour la situation topographique de l'hôpital, on consultera la petite étude d'**E. Schoolmeesters**, *Un document concernant l'hôpital Saint-Mathieu « ad catenam » appelé le nouvel hôpital*, dans *Leodium*, VI, 143-146, Liège, 1907.

Iconographie : On ne possède aucune vue du prieuré, ni avant ni après sa conversion en séminaire. L'église et le prieuré situé au sud de celle-ci sont visibles sur la vue cavalière de la ville de Liège de J. MILHEUSER (1627) et sur la copie de celle-ci par MÉRIAN. C'était une église à une nef assez petite, en gothique flamboyant d'un style assez simple. Un seul clocheton de bois, de forme octogonale, le surmontait à la façade. Le prieuré était limité au nord par les batiments de l'officialité ; à l'ouest par la place aux Chevaux et la Meuse ; à l'est, par la place Verte s'étendant devant le cloître occidental de la cathédrale.

* * *

Le Nouvel Hôpital est ainsi désigné par rapport à un hôpital ancien qui l'a précédé. Ce dernier était situé sur le Marché, à l'emplacement où s'élevaient à la fin du XIII^e siècle, les deux maisons aux enseignes du Loup et du Paon (1).

(1) A. Év. L., *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 24 (24 mai 1294) : *quod dudum fuit in loco in quo nunc site sunt domus de lupo et de pavone supra forum leodiense.* — Cet hôpital a été doté par Baldéric et Wazon : *Vita*, 3, SS. IV, 726 ; ANSELMI, *Gesta episc. Leod.*, 47, SS., VII, 217 ; E. LESNE, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, VI, 114, Lille, 1943 ; P. BONENFANT, *Cartulaire de l'hôpital Saint-Jean de Bruxelles*, Introduction, VII, Bruxelles, 1953.

D'après Fisen, cet hôpital primitif datait des premières années du XII[e] siècle. Un prévôt de la cathédrale, Gautier de Chauvency, l'aurait fait construire dans l'enceinte des cloîtres. Son successeur, Helin, l'aurait achevé vers l'an 1113 (1). Certains historiens modernes ont adopté cette assertion. Mais d'après une chronologie plus certaine, on pourrait admettre que l'abbé Helin soit intervenu au profit de l'hôpital primitif et que Gautier de Chauvency (2) ait participé à la construction du nouvel hôpital appelé à remplacer l'ancien, vraisemblablement détruit par l'incendie qui ravagea, en 1185, la cathédrale et l'église Saint-Pierre, voisine (3).

Il n'est pas exclu d'attribuer au Vieil Hôpital une origine paroissiale et de le rattacher à l'existence de la paroisse du *vicus leudicus*, mais on admettra plus aisément que cette institution primitive, si elle n'a pas été créée par la cathédrale, a du moins dépendu d'elle dès les premiers temps de sa fondation, conformément aux obligations charitables imposées par les conciles. C'est d'ailleurs sur les instances de l'évêque et du Chapitre que le légat pontifical, Guy de Preneste, confirme, le 25 janvier 1204 (4), les possessions et revenus du Nouvel Hôpital ainsi que la dotation d'un autel consacré à saint Mathieu, en janvier 1204. Cet hôpital est situé sur Meuse, dans les cloîtres de la cathédrale (5). L'intervention pontificale porte à croire que l'on se trouve en présence d'un établissement de fondation récente, qui avait gardé le statut de celui qu'il était appelé à remplacer, puisque le pape Grégoire IX affirme encore, le 28 mars 1231, la juridiction du Chapitre sur le Nouvel Hôpital (6). Une information adressée au pouvoir communal nous apprend que le transfert des biens de l'ancien au nouvel établissement avait été décidé par « le provost, le doien, le capitle et le gliese de Saint-Lambert (7) ». Il faut toutefois souligner sa dépendance d'une façon plus directe à l'égard du prévôt, puisque le 24 mai 1294, le prévôt Arnold de Blankenheim, après avoir rappelé que les revenus de l'ancien établissement ont été conférés au nouveau, reconnaît qu'il doit à l'hôpital une rente de quatre-vingts muids d'épeautre, deux muids de seigle, neuf marcs. La dotation prévôtale représentait le neuvième des biens que le prévôt détenait sur la mense épiscopale (8), mais il est probable que cette dotation n'a pas fait l'objet d'une stipulation formelle avant le moment où les prérogatives prévôtales furent battues en brèche par les tendances à l'autonomie que manifestèrent les chanoines, au début du XIII[e] siècle (9).

L'hôpital participa donc au grand mouvement de limitation des prérogatives prévôtales. Consommant l'abandon de son prédécesseur de Blankenheim, le prévôt Englebert de la Marck

(1) DARIS, *Notices*, I, 6. L'origine de l'erreur semble se trouver chez JEAN D'OUTREMEUSE, *Ly mireur des histors*, IV, 319, éd. DE BORMANS, Bruxelles, 1877.

(2) Chanoine de 1158 à 1185. Doyen en 1198. En 1203, abbé de Sainte-Marie. J. DEMARTEAU, *La première église de Liège, l'abbaye de Notre-Dame*, dans le *B. S. A. H.*, VII, 56, Liège, 1892 ; DE THEUX, *Chapitre de Saint-Lambert à Liège*, I, 159 ; LAHAYE, *Paroisses*, dans le *B. I. A. L.*, XLVI, 67.

(3) LAHAYE, *Paroisses*, 59 ; *Breviloquium de Incendio*, dans *M. G. H.*, XX, 620.

(4) DARIS, *Notices*, I, 7 (25 janvier 1204), et I, 13 (25 janvier 1203).

(5) BORMANS, *Cartul. de Saint-Lambert*, I, 139 : *domui hospitali site in claustro canonicorum ejusdem ecclesie super Mosam.*

(6) DARIS, *Notices*, I, 15, *Datum Laterani V kl. aprilis pontificatus nostri anno quarto* ; BORMANS et SCHOOLMEESTERS l'éditent dans le *Cartul. de Saint-Lambert*, I, 261, sous la date du 28 mars 1230.

(7) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 106 (2 mai 1347).

(8) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 106.

(9) PONCELET, *Cessation de la vie commune dans les églises canoniales de Liège*, dans l'*A. H. L.*, IV, 613 ; LAHAYE, *Paroisses*, dans le *B. I. A. L.*, XLVI, 69 ; BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartul. de Saint-Lambert*, I, 150 ; *Annales Sancti Jacobi* (édit. Bibliophiles), 71, Liège, 1874.

assigne progressivement sur ses biens de Seraing, Flémalle, Ans, Amay, Hognoul, les rentes qu'il reconnaît devoir à l'institution (1).

La dénomination de Nouvel Hôpital s'applique à l'établissement que l'on reconstruisit au bord d'un bras de la Meuse qui, à ce moment, empruntait le boulevard actuel de la Sauvenière, exactement à l'endroit où se situe la rue qui conduit de la place du Théâtre à la place Verte, — suivant la terminologie récente : de la place de la République Française à la place du Maréchal Foch. Les jardins et dépendances s'étendaient sur la Sauvenière, — le domaine prévôtal, — dans la direction de Saint-Christophe (2).

L'hôpital était compris, à proximité des bâtiments claustraux, dans les limites du cloître dont le pourtour était délimité, suivant l'usage médiéval, par une chaîne que l'on tendait au travers de la chaussée, chaque fois que la nécessité s'en faisait sentir. L'entrée de l'hôpital était d'ailleurs gardée par une chaîne de ce genre (3). Certains actes, aussi bien du XIII^e^ que du XV^e^ siècle le situent à proximité mais en dehors du cloître. C'est de sa situation géographique autant que de ses origines que l'hôpital tire son nom de Saint-Lambert tandis que l'adjonction à la Chaîne lui fut donnée à partir du XIV^e^ siècle pour la raison matérielle indiquée plus haut. Kurth prétend à tort que l'hôpital portait ce nom dès 1117 (4). Cet auteur se sert d'un passage de la *Vita Frederici*, éditée par Wattembach, d'après un manuscrit du XV^e^ siècle, où le scribe a cru bon d'employer un terme devenu courant pour désigner l'institution dont il parlait (5).

La qualification de Saint-Mathieu apparaît dans les chartes dès la seconde moitié du XIV^e^ siècle. C'est vers le milieu de ce siècle que mention est faite, assez régulièrement, dans les actes de la pratique, des rapports de l'hôpital avec l'ordre de Saint-Augustin. Depuis le début du XIII^e^ siècle, un autel dédié à saint Mathieu, fondé par Simon, un ecclésiastique, et consacré en 1204 par Gui, évêque de Preneste et légat du Saint-Siège, existait dans la chapelle de l'hôpital. Le fondateur a même prévu que cet autel pourrait être desservi par un prêtre de l'ordre de Saint-Augustin (6). Détail qui prouve que l'ensemble du couvent n'observe pas encore cette règle. Cuvelier rapporte, d'après les chroniqueurs, que les premiers chanoines du Val-Benoît étaient des augustins venus de Saint-Mathieu à la Chaîne, vers 1223 (7). Daris estime, par ailleurs, que la première mention des religieux augustins comme desservants remonte au 26 février 1336, date de l'acte par lequel l'évêque Adolphe de la Marck confirme les privilèges d'exemption de charges

(1) De 1339 à 1341, cfr *Saint-Mathieu. Chartrier*, n^os^ 67, 68, 69, 74, 75.

(2) « Certaines petites maisons et cortil gissant en le chaichie Saint Christofre pres de Liege appartenant au dit hospital, joindant vers Saint Giele alie tenure c'on dist de paradis et par derier à grand jardin dudit hospital ». (4 août 1471). Cfr *Saint-Mathieu*, reg. 12, f^o^ XIII^vo^.

(3) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n^o^ 185 (1^er^ mai 1365) : *Acta fuerunt hec Leodii supra Mosam videlicet in platea publica ante cathenam in introitu dicti hospitalis existentem* ; J. CUVELIER, *Ale Chayne. Contribution à l'histoire des origines des institutions judiciaires*, dans le *B. C. R. H.*, LXXI, 173-195, 1902. Cet auteur voir dans le terme *ale chaîne* l'équivalent de *au chaîne* que l'on aurait dû traduire par *ad quercum*. Ce terme désigne l'endroit où se réunissaient les échevins. On sait que les juges rendaient leurs sentences sous des arbres consacrés. Pour cet auteur, la traduction *ad catenam* serait à imputer à l'erreur ou à l'ignorance d'un scribe. Et pour étayer son affirmation, il allègue que la chaîne et le chêne se prononcent de la même façon en wallon. Mais il oublie que cette rencontre est relativement récente et que le terme *tchinne* désignant l'arbre est rangé par Jean Haust parmi les néologismes *(Dictionnaire Liégeois)*. Le chêne se prononçait en wallon ancien *tchâgne*. Un toponyme du quartier de Sainte-Marguerite en a gardé le souvenir. D'ailleurs, comme le fait remarquer Cuvelier lui-même, le quartier où s'établit le Nouvel Hôpital était très habité, la mention du chêne de justice devait en être disparue depuis longtemps.

(4) KURTH, *Notger*, 161.

(5) M. G. H., SS., XII, 501-507 ; BAURIN, *Saint-Mathieu*, 9 sv.

(6) DARIS, *Notices*, I, 7 et 15 ; BORMANS, *Cartul. de Saint-Lambert*, I, 139.

(7) J. CUVELIER, *Notice historique sur l'abbaye du Val-Benoît*, dans le *B. I. A. L.*, XXX, 9, Liège, 1901.

dont ses prédécesseurs avaient gratifié le prieuré (1). Cet acte ne semble guère formel sur ce point ; il faut plutôt s'en rapporter à la charte du 5 octobre 1340 portant règlement de l'hôpital approuvé par l'évêque Adolphe de la Marck (2).

A notre sens, l'adhésion à la règle de Saint-Augustin s'est opérée progressivement, avec des avances et des reculs, aussi bien en ce qui concerne le moment de l'adhésion que le nombre des membres atteints par la mesure. Par leurs bulles, datées respectivement du 4 mars 1255 et du 30 juillet 1263, les papes Alexandre IV et Urbain IV, en prenant l'hôpital sous leur protection, ordonnent que l'ordre régulier de Saint-Augustin y soit maintenu à perpétuité (3). Mais il semble bien qu'il n'y ait là qu'une tentative au succès tout relatif qui a pu inspirer le scribe de certaines chartes comme celle du 12 mai 1263 (4).

Dépendant de l'Église de l'évêque, l'institution primitive a peut-être accueilli uniquement des pèlerins. Les chartes ne nous éclairent pas sur ce point. A la fin du XII[e] siècle, l'hôpital abrite des pauvres dont nous ne connaissons pas l'origine sociale, mais qui y sont fixés à demeure (5). Dans la suite, des malades y seront soignés, mais cette mission charitable ne constituera jamais la principale préoccupation du prieur et de ses collaborateurs. Les règlements postérieurs à celui de 1340, dont un du 21 avril 1384, fixent le nombre des secourus à 12 hommes et 36 femmes, qui portent le nom de familiers. Les hommes ne sont pas admis avant l'âge de 30 ans, les femmes doivent compter 40 ans accomplis. Tous doivent être célibataires. L'hôpital prend des allures de béguinage (6), on dirait même d'un béguinage d'intellectuels quand on songe aux nombreux lettrés qui assistent aux inaugurations des prieurs. La transformation de l'hôpital en séminaire marqua peut-être l'aboutissement d'une évolution antérieure.

Le personnel spirituel compte, d'après ce document, un prieur, deux frères, prêtres profès, six frères lais, profès et quatre sœurs professes « desquelles sereurs professes l'unne serra députée à maiestre » c'est-à-dire aura la direction, en sous-ordre du prieur.

Au XVI[e] siècle, le personnel est ramené à un prieur, six frères, quatre sœurs, soumis aux trois vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, conformément à la règle de saint-Augustin. Le prieur est élu, par les frères et les sœurs, parmi les chanoines de Saint-Materne, de la Petite Table ou les chapelains de la cathédrale (7). Les procès-verbaux d'élection semblent bien indiquer qu'un *quorum* aussi élevé ne fut jamais atteint et que le nombre des religieux, hommes et femmes, ne dépassa pas sept membres. Après la ratification pontificale, l'installation du prieur avait lieu avec la participation de hauts dignitaires ecclésiastiques locaux.

Méconnaissant l'origine de Saint-Mathieu à la Chaîne, certains prieurs, surtout au XVI[e] siècle, s'efforcèrent de soustraire l'institution au contrôle de ses supérieurs traditionnels, le prévôt et le doyen de la cathédrale (8).

* * *

(1) Daris, *Notices*, I, 16.

(2) Daris, *L'hôpital de Saint-Mathieu à la Chaîne. Documents historiques*, dans le *B. I. A. L.*, XI, 233. Je n'ai pas vu cet acte dans le *Chartrier*.

(3) Je n'ai pas vu ces actes dans le *Chartrier*. Daris qui en donne l'analyse (*B. I. A. L.*, XI, 233, 234) n'en fait pas état dans sa *Notice*. — J. Paquay (*Documents pontificaux concernant le diocèse de Liège*, 150, 151) donne un résumé d'après le cartulaire. Pas d'allusion dans les registres d'Urbain IV, ni dans ceux d'Alexandre IV.

(4) Thimister, *Cartul. de Saint-Paul*, 68 : *...priori et conventui Novi hospitalis siti in claustro beati Lamberti, ordinis sancti Augustini.*

(5) *In subsidium alimentorum pauperum congregatorum in hospitali predicto*, cfr *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 32.

(6) A. Év. L., Daris, *Documenta Leodiensia*, rayon 3, n° 58, f° 4 et 11.

(7) A. Év. L., Daris, *Documenta Leodiensia*, rayon 3, n° 58. C'est tout au moins ce texte qui l'affirme.

(8) A ce propos, on consultera avec profit Stéphani, *Mémoires*, I, 78 sv.

FRÈRE L., cité d'après Daris en 1236 (1).

JOHAN. Johannes est cité dans des chartes diverses (2). Parmi ses collaborateurs, on note les frères Egidius, Radulphus, Wihelmus, Johannes, cellerier et prêtre (3). L'administration est organisée, la cour des tenants fonctionne puisque mention est faite, le 26 décembre 1267, de frère Gilles, maître, et des convers Pierre, Abris et Jean de Noville (4). Le personnel de l'hôpital est mixte (5). Le pape Alexandre IV l'a pris sous sa protection, le 4 mars 1255 (6).

PIERRE est cité le 17 août 1270 (7). Peut-être faut-il voir en lui le frère signalé précédemment.

GILLES. On le trouve cité en 1277 et le 16 juin 1281, comme maître de l'hôpital (8).

GODEFROID est cité en 1285 (9).

LAMBERT est cité le 3 juillet 1285 (10).

BAUDOUIN est cité le 1er août 1292 et le 18 septembre 1297 (11). C'est sous son règne que rebondissent les difficultés avec les brasseurs soumis à des redevances envers l'hôpital (12), en vertu de la dotation prévôtale.

RENIERS n'est cité que le 21 décembre 1309 (13). Dans les chartes du début du XIVe siècle, un prieur dont le nom n'est pas donné est remplacé par Libiers de Fexhe, frère profès (14).

NICOLAS DE FRAINE. A la date du 10 juillet 1315, on cite Nycole, prieur, qui peut être

(1) DARIS, *Notices*, IV, 213. — La charte de 1215 par laquelle l'abbé de Sainte-Marie fait connaître la décision synodale fixant le taux de la redevance due à l'hôpital, frappant la vente de la bière, ne donne pas de nom de prieur, *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 2 ; *Cartul. Delvaux*, f° 47vo ; R. VAN SANTBERGEN, *Les brasseurs*, dans les *Règlements et privilèges des XXXII métiers de la Cité de Liège*, 15-17 ; G. SIMENON, *Les brasseurs de Liège et l'hôpital Saint-Mathieu à la Chaîne*, dans *Leodium*, VII, 88-89, Liège, 1908 ; l'accord de 1222 relatif aux dîmes de Glons et de Fexhe-Slins ne parle que des frères du Nouvel Hôpital, *Saint-Mathieu. Cartul. Delvaux*, f° 43vo.

(2) Cité dans les chartes : A. É. L., *Dominicains. Chartrier*, (20 mars 1256) ; A. Év. L., *Saint-Mathieu. Chartrier* n° 5 (septembre 1257), n° 6 (17 novembre 1258, avec sceau figurant saint Abraham), n° 8 (5 juin 1262), n° 9 (21 décembre 1262), n° 11 (2 septembre 1265), n° 13 (27 septembre 1267). La charte délivrée par la cour allodiale, le 21 février 1271 (v. st.) est effacée en partie ; il semble bien qu'on puisse y lire « sires Johans, frère » et non « prieur ». Cité dans les cartulaires : A. É. L., *Cornillon*, cartul. 2, f° 33 (12 mai 1253) ; A. Év. L., *Saint-Mathieu. Cartul. Warnant*, f° XXVa (5 juin 1262), f° 123b (6 juin 1262), fos XXXVb, 178 (20 décembre 1262), f° 180 (12 février 1265), f° 123a (6 mars 1265), f° XXIa (2 septembre 1265), fos XXVIIIa 126b, (2 avril 1266).

(3) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 5.

(4) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 14.

(5) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 5 : *...totusque fratrum ac sororum ejusdem loci conventus.*

(6) DARIS, *Notices*, IV1, 207.

(7) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 15.

(8) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 14 ; *Cartul. Warnant*, f° XXIb, 119b.

(9) *Saint-Mathieu. Cartul. Warnant*, f° XLa, f° 183 : *Feria sexta post Pasca 1285.*

(10) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 20.

(11) Il est cité également dans A. Év. L., *Saint-Mathieu. Cartul. Warnant*, fos 181 et 18b (23 juillet 1293), fos 18 et 115 (18 septembre 1294).

(12) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 27, 28, 32.

(13) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 39 et *Cartul. Warnant*, fos 118b et XXIa.

(14) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 41 (11 août 1319), *Chartrier*, n° 43 et *Cartul. Warnant*, f° 70a (23 janvier 1322) ; *Cartul. Warnant*, fos 113b, XVIb (29 septembre 1329) ; *Cartul. Warnant*, f° XXIIa (4 septembre 1332).

identifié avec le personnage (1). On le voit apparaître d'une façon certaine en 1320 (2). A ce moment, il est cité en compagnie de Libiers de Fexhe, prêtre, qui le représente généralement (3), de Nicolas de Waldeke, des sœurs Maheal, Béatris et Maron.

PHILIPPE DE BRANCHONS est cité dès le 4 février 1333 (4). Ce prieur doit être hors de charge au début de 1336, puisque, le 26 février 1336, à la requête de frère Libert de Fexhe, prêtre et de Thomas de Fize, clerc de l'hôpital, Adolphe de la Marck, prince-évêque, confirme les privilèges de ses prédécesseurs exemptant l'institution de toutes charges (5). A l'occasion d'un acte aussi important, le prieur aurait certes dû être cité.

GÉRARD DE NODERENGES (Noirduenges, Nuordrenges, Nuodreies) est cité comme prieur jusqu'au 16 septembre 1348 (6). Ce prieur est parfois remplacé par Léonard de Flémalle, prêtre, frère profès (7). Pendant sa gestion, le prévôt de la cathédrale, Englebert de la Marck, assigne, en 1339, sur divers biens les rentes qu'il doit à l'hôpital. L'investiture a lieu devant les cours de Seraing (8), Amay (9), Flémalle (10). Le 22 mars 1341, la même opération intervient devant la Cour allodiale pour les biens sis à Flémalle, Ans, Amay, Hognoul, grevés d'une rente annuelle de quatre-vingts muids d'épeautre, deux muids de seigle et neuf marcs (11). Le même jour, la maison del Pawon sise entre « les maisons enseignées du Loup et de l'Écu d'Or » fait l'objet d'une transaction semblable (12). Pendant le rectorat de Gérard de Nodrenge, le prince-évêque manifesta une sollicitude spéciale pour l'institution. Adolphe de la Marck, qui, le 26 février 1336, avait exempté l'hôpital de la Chaîne et ses biens de tout impôt (13), approuva, le 5 octobre 1340, le nouveau règlement de vie intérieure (14). Le Saint-Siège participa à ce courant de sympathie, puisque, le 11 juin 1342, le pape Clément VI, d'Avignon, ordonne à toutes les autorités laïques de ne pas entraver la perception des revenus du prieur et de l'hôpital (15).

(1) *Saint-Mathieu. Cartul. Warnant*, f°s 103a, VII b.

(2) *Saint-Mathieu. Cartul. Warnant*, f° XLI b (20 février 1320), *Chartrier*, n° 44 et *Cartul. Warnant*, f°s 106b et X b (11 mai 1324), *Chartrier*, n° 46 (29 septembre 1325), *Chartrier*, n° 47 (25 avril 1326), *Chartrier*, n° 52 et *Cartul. Warnant*, f° XXa (1er décembre 1330), *Chartrier*, n° 53 (25 mai 1331).

(3) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 41 (11 août 1319), *Chartrier*, n° 43 (23 janvier 1322), *Chartrier*, n° 56 (21 mars 1331), *Chartrier*, n° 57 (4 septembre 1332), *Chartrier*, n° 58 (6 septembre 1332).

(4) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 59 : « trente dois le quar jour del mois de février alle entree ».

(5) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 61. — DARIS, *Notices*, I, 16. Cfr la notice suivante.

(6) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 63 (1er mai 1337), n° 73 (19 février 1341), n° 77 et 394 (8 mars 1343), n° 79, 80 (18 mars 1344), n° 88 (20 juin 1345), n° 90 (4 juillet 1345), n° 98 (6 mars 1346 : « le jour delle invention Sainte Crois en mois de marche), n° 100 (17 avril 1346), n° 108 (2 mai 1348), n° 111 (21 juin 1348) ; *Cartul. Warnant*, f° 59 (13 mars 1347), f° XLII b (13 octobre 1340), f° III b (19 février 1341), f°s XXVI b, XIVa (20 juin 1345), reg. 9, f° 11 v° (23 octobre 1347), f° 12 v° (21 juin 1348), f° 13 v° (16 septembre 1348), f° 6 (1er mars 1337 : document émanant de la cour de Herstal) Comme la cour de Herstal, fief brabançon, suivait vraisemblablement l'usage du Brabant, il faut augmenter le millésime d'une année.

(7) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 65.

(8) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 67 (1er mai 1339).

(9) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 68, *Cartul. Warnant*, f° 62a (8 août 1339).

(10) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 69 (9 octobre 1339).

(11) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 74.

(12) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 75.

(13) DARIS, *Notices*, I, 16 ; A. ÉV. L., *Saint-Mathieu, Chartrier*, n° 61, transcription BAURIN ; *Saint-Mathieu*, annexe n° VIII ; cet acte fut confirmé par le Chapitre le 21 août 1346, cfr *Saint-Mathieu, Chartrier*, n° 102 ; la cathédrale en avait déjà délivré *vidimus* le 23 décembre 1344, cfr *Cartul. Warnant*, f° 68a.

(14) DARIS, *Notices*, IV, 208.

(15) *Collection le Paige*, transcription BAURIN ; *Saint-Mathieu*, annexe n° IX.

D'ailleurs la nature juridique de l'établissement a retenu également l'attention des pouvoirs publics, puisque on adresse, le 2 mai 1347, une information aux magistrats urbains sur les origines de l'institution et sur la dotation du neuvième des biens que le prévôt détenait dans la mense épiscopale (1). Il semble bien que cette enquête fut provoquée par les contestations relatives à la perception des droits sur le brassage, — au profit de l'hôpital, — à laquelle les brasseurs tentaient de se soustraire avec l'appui du pouvoir urbain (2). Le prieur ne vit pas la fin des contestations. Il est cité, pour la dernière fois, le 21 juin 1348 (3).

Parmi ses collaborateurs, nous connaissons : Léonard de Flémalle, prêtre, frère profès (4) ; Jean, curé de Saint-Georges en Hesbaye, chapelain (5) ; Renier de Fize, clerc (6) ; Lambert de Frêne, chapelain (7) ; Léonard Cocheaus, chapelain (8) ; Jean de Preit, frère (9) ; Jean le Coquin, frère convers (10) ; Jean de Fexhe, prêtre chapelain dont le testament fut rédigé le 8 juin 1344, dans la chambre qu'il occupait à l'hôpital (11).

LÉONARD DE FLÉMALLE est cité le 21 mars 1349 et pour la dernière fois en avril 1361(12). A la date du 19 février 1338, Léonard de Flémalle faisait déjà partie de l'institution en qualité de prêtre (13). Il exerça aussi les fonctions de receveur (14). Pendant son administration, apparaît, dans les chartes, la mention régulière de l'appartenance à l'ordre de Saint-Augustin.

Par acte du 21 mars 1349, il renonce provisoirement au procès qui oppose l'institution aux brasseurs, en se réservant toutefois le droit d'actionner ultérieurement (15). A noter la demande adressée avec succès au pape, le 18 septembre 1352, par Poncier le Potier réclamant son admission comme sœur sans devoir se conformer aux statuts et coutumes édictés (16).

Il meurt un peu avant le 1er mai 1361, puisque, à cette date, à l'exception d'un seul votant, l'unanimité du couvent, qui est dit appartenir à l'ordre de Saint-Augustin, présente au pape la candidature de son successeur (17).

(1) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 106.
(2) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 108.
(3) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 111.
(4) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 65, *Cartul. Warnant*, f° XXII^{b} (6 septembre 1338), *Chartrier*, n° 67, *Cartul. Warnant*, f° XXXII^{a} (1er mai 1339), *Chartrier*, n° 69, *Cartul. Warnant*, f° XV^{b} (9 octobre 1339), *Chartrier*, n° 108 (2 mai 1347).
(5) *Saint-Mathieu*, reg. 9, f° 6 v° (5 juillet 1338).
(6) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 70 (31 juillet 1340).
(7) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 71 (septembre 1340).
(8) *Saint-Mathieu. Cartul. Warnant*, f° 115^{b} (2 mai 1342), *Chartrier*, n° 93 (22 juillet 1345), *Chartrier*, n° 101 (21 mai 1346).
(9) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 91, *Cartul. Warnant*, f° XXXIX^{b} (28 juin 1345) ; *Cartul. Warnant*, f^{os} XIV^{a}, 111 (3 mai 1346).
(10) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 108 (2 mai 1347).
(11) *Saint-Mathieu. Cartul. Delvaux*, 2, f° 41 v°.
(12) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 113 (21 mars 1349), n° 122 (21 janvier 1350), n° 124 (13 juillet 1350), n° 127 (12 janvier 1351), n° 128 (8 février 1351), n° 129 (2 avril 1351), n° 130 (6 avril 1351), n° 131 (21 avril 1351), s. n° (2 mai 1351), n° 132 (13 avril 1352), n° 134 (15 décembre 1352), n° 135 (1354), n° 138 (17 octobre 1356), n° 142 (4 décembre 1357), n° 143 (3 septembre 1358), n° 145 (15 mai 1359) ; *Cartul. Warnant*, f° XXXVII^{a} (31 août 1349), f° XXV^{a} (9 octobre 1349), f° 65^{b} (7 décembre 1349), f^{os} 131^{b}, XLII^{b} (13 décembre 1349), f° XL^{b} (20 février 1350), f^{os} XV^{a}, XLII^{b} (18 mars 1350), f^{os} XIII^{b}, XIV^{a} (5 juin 1350), f° XIII^{a} (13 juillet 1350), f° XVI^{a} (2 avril 1351), f° XII^{a} (2 mai 1351). f° III, (30 mars 1357), f° X^{a} (3 septembre 1358), f° XXVIII^{a} (1er juillet 1360) ; *Cartul. de Saint-Laurent*, I, f° 62 (22 avril 1350) ; *Cartul. Delvaux*, f° 152 v° (26 avril 1350).
(13) *Saint-Mathieu. Cartul. Warnant*, 1, f° 100.
(14) *Saint-Mathieu*, reg. 12, Ia P., f^{os} 35 sv.
(15) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 113.
(16) BERLIÈRE, *Suppliques de Clément VI (1342-1352)*, 643, n° 2471.
(17) BERLIÈRE *Suppliques d'Innocent VI (1352-1362)*, 671, 672, n° 1647.

Parmi le personnel subalterne, on relève : Lambert de Frelouz, prêtre, chapelain (1) ; Lambert de Huy, profès (2) ; Jean d'Oreye et Odard de Poncet, frères convers et profès (3) ; Bastin de Metincourt (4). Le sceau du prieur représente un évangéliste tandis que celui du prieuré continue à figurer saint Abraham protégeant les petits enfants, conformément à l'hagiographie médiévale (5).

NICOLAS DE JARDIN est cité jusqu'au 2 mai 1376 (6). Ce prieur est originaire de Herstal. Il porte parfois le nom de Nichole de Harsta (7), ou Nicholes de Jardin de Harstal (8). Sa candidature est présentée au pape Innocent VI, le 1er mai 1361. A ce moment, il fait partie de l'hôpital depuis de nombreuses années, en qualité de « confrère ou chanoine », mais il n'est pas profès. Il est toutefois prêtre du diocèse (9). Le 27 juin 1360, on mentionne Nicole de Jardin de Harsta, curé de Tilleur (10). Le 23 janvier 1366, le pape Urbain V annonce à l'abbé de Saint-Nicaise de Reims et aux doyens de Saint-Martin de Liège et de Metz la désignation de juges et conservateurs appelés à protéger le prieur et l'hôpital pendant un terme de trois ans (11). L'évêque, Jean d'Arckel consentit, le 16 juillet 1374, à ce que l'autel de la Sainte-Trinité, situé dans la chapelle du bas, à gauche, fondé depuis quelque temps, fût doté et consacré (12). Sous son priorat, existait un livre aux anniversaires qui a disparu (13).

Il meurt le 20 juillet 1376 (14). Sa succession, comportant surtout des biens sis à Herstal, est réglée à l'amiable, le 22 octobre 1376, entre son successeur au priorat, d'une part, et Colins dit le Clerc de Herstal et son fils Colins, citains de Liège, d'autre part (15). Parmi ses collaborateurs, on rencontre : Odars de Poucet, frère profès (16) ; Lambert de Frelous, frère profès (17) ; Denis

(1) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 116 (11 juillet 1349) ; *Cartul. Warnant*, f° 109a, f° XIIb (1er septembre 1349), f° 24b 16 septembre 1349), (26 juillet 1350).

(2) *Saint-Mathieu. Cartul. Warnant*, fos XIIIb, XXVIa, 110b (4 mars 1352).

(3) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 141 (1er décembre 1357) ; *Cartul. Warnant*, f° 64a (28 novembre 1365), f° 64b (28 mai 1367).

(4) *Saint-Mathieu. Cartul. Warnant*, f° 165a.

(5) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 141 (1er décembre 1357). — KURTH, *La cité de Liège*, II, 279. — Pour d'autres chartes avec sceaux, voyez *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 6 (17 novembre 1258), n° 188 (21 juillet 1376), n° 277 (2 février 1399).

(6) Il est encore cité dans *Saint-Mathieu. Cartul. Warnant*, f° XXXVIIIb (12 mai 1363), f° XXXVb : « june c'on dist fenal », par contre au f° XXIVa : « june que on dist resailhemois » (29 juin 1363), f° 1 (24 octobre 1363), f° XXIXb (2 décembre 1370), f° IXa (22 avril 1372), f° 59 vo (29 mars 1376) ; *Chartrier*, n° 150 (29 juin 1363), n° 151 (24 octobre 1363), n° 156 (23 novembre 1365), n° 159 (9 janvier 1367), n° 165, 166 (1er décembre 1368), n° 167 (14 décembre 136 8) n° 185 (1er mai 1375), n° 187 (10 décembre 1375) ; reg. 9, f° XCIX (5 avril 1375), f° C (2 mai 1376).

(7) *Saint-Mathieu*, reg. 9, f° LXXI (25 octobre 1365).

(8) *Saint-Mathieu*, reg. 9, f° LXXX (2 juin 1374).

(9) U. BERLIÈRE, *Suppliques d'Innocent VI (1352-1362)*, 671, 672.

(10) *Saint-Mathieu. Cartul. Warnant*, f° LXXV.

(11) A. FIERENS, C. TIHON, *Lettres d'Urbain V*, 769. — Le 28 mai 1366, la cathédrale délivre *vidimus* de ce document. *Chartrier*, n° 157.

(12) *Saint-Mathieu. Cartul. Warnant*, fos IXb, 105b.

(13) *Saint-Mathieu*, reg. 9, f° CXXI vo.

(14) STEPHANI, *Mémoires*, reproduit son épitaphe.

(15) *Saint-Mathieu. Chartrier*, nos 190 et 191.

(16) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 155, *Cartul. Warnant*, f° 83 (28 novembre 1365) ; *Chartrier*, n° 160 (28 mai 1357).

(17) *Saint-Mathieu*. reg. 9, f° LXXV vo (2 janvier 1365).

d'Oleye, frère (1) ; Jean de Vivegnis, clerc, compteur (2) ; Weris de Warnant, prêtre, frère profès (3).

WÉRY DE WARNANT. Nous possédons, dressé par acte notarié, le procès-verbal de l'élection au priorat de frère Wéry de Warnans, prêtre, en remplacement de Nicole de Jardin qui avait résigné ses fonctions peu avant sa mort. Le nouveau promu a été désigné, le 21 juillet 1376, par le choix de ses collègues, les frères profès, Jean d'Oreye, Walthère de Bovenistier, Denis d'Oleye et Henri (un trou dans le document empêche de connaître son nom) et les sœurs professes Catherine de Saint-Hubert, Catherine de Croez et Agnès de Lexhy (4).

C'est pendant ce priorat que furent publiées les ordonnances et réformations faites par un « prévost et ung doyen de Liege sur l'estat de l'hospital alle chaisne, le 21 avril 1384 ». Ce règlement intérieur fut promulgué après la visite des lieux par Jean Gielis, prévôt, et Henri de Loncin, doyen, « souverains et visenteurs » (5).

Le 15 mai 1389, Wéry de Warnant reconnut qu'à la suite d'un accord intervenu le 9 mars 1313, l'hôpital était tenu de nourrir les prêtres incarcérés dans la prison de l'archiprêtre (6).

Ses qualités d'administrateur décidèrent sans doute le prieur, à peine promu, à faire dresser le cartulaire de l'institution, dès le 1er décembre 1376.

Citons une dotation du 18 juin 1383, au profit de l'autel de la Trinité, érigé en la chapelle de l'hôpital (7).

Il mourut vraisemblablement en janvier 1399. Stéphani reproduit son épitaphe qui fixe, à tort, le décès à la date du 2 février 1393 (8).

Parmi les subalternes, nous relevons : Jean Lynart, chapelain (9) ; Jean de Saint-Jacques (Saint Jakeme), prêtre (10), qui assume parfois les fonctions de receveur (11) et de maire de la cour des

(1) *Saint-Mathieu. Cartul. Warnant*, fos 108a, XIb (21 juin 1372).

(2) *Saint-Mathieu. Chartrier*, no 182 (21 juillet 1374), no 186 (24 juin 1375) ; *Cartul. Warnant*, fo 2 (19 août 1374), fo IV (24 juin 1375).

(3) *Saint-Mathieu. Chartrier*, no 183 (21 août 1374), no 184 (mars 1375) ; *Cartul. Warnant*, fos II, IV, 96a (24 juin 1375), fo 30b (23 mars 1376).

(4) *Saint-Mathieu. Chartrier*, no 180. Cité encore dans le *Chartrier*, no 189 (8 août 1376), no 190, 191 (22 octobre 1376), no 191 (7 janvier 1377), no 197 (14 mars 1378), s. no (22 mai 1380), no 202 (9 juin 1380), no 203 (13 novembre 1380), no 213 (16 novembre 1382), no 215 (18 juin 1383), no 232 (22 juin 1386), no 235 (6 mars 1387), no 239 (30 avril 1389), no 244 (15 février 1390), no 249 (28 mars 1392), no 258 (9 mars 1394), no 261 (19 décembre 1395), no 267 (25 août 1396), no 268 (31 août 1396), no 275 (7 juin 1398) ; *Cartul. Delvaux*, fo 15 (15 février 1390) ; et diverses mentions dans le *Cartul. Warnant* et dans le reg. 9.

(5) *Documenta Leodiensia*, rayon 3, n. 58. Voyez l'Introduction.

(6) Pièce analysée sous le no 18 à la table du *Cartul. des XXX Prêtres*. — A. É. L., *Saint-Nicolas au Treit*, registre aux cens du curé, 1461-1467, fo 102 vo. Inventaire Stekke, no 22, dans l'*A. H. L.*, IV, 583. — Cfr aussi Lahaye, *Les paroisses de Liège*, dans le *B. I. A. L.*, XLVI, 186, Liège, 1921. — Au XVIe siècle, les délinquants étaient incarcérés à l'hôpital même (Baurin, *Saint-Mathieu*, 89). Jean Garry ou Garrin, chapelain de la cathédrale, privé de son bénéfice pour concubinage est incarcéré à Saint-Mathieu, cfr L.-E. Halkin, *Histoire religieuse des règnes de Corneille de Berghes et de Georges d'Autriche*, 285, Liège, 1936 ; *Concl. capit.*, reg. 114, fos 118, 139, 142, 181, reg. 116, reg. 117, fo 647 ; Bormans, *Inventaire*, 100, 190, 241.

(7) *Saint-Mathieu. Cartul. Warnant*. fo LXXIVb.

(8) Stéphani, *Mémoires*, I, 87.

(9) *Chartrier*, no 193 (16 septembre 1377).

(10) *Saint-Mathieu. Chartrier*, no 110 (5 juin 1348), s. no (1er juin 1381), no 200 (13 janvier 1380), no 203 (13 novembre 1380), no 205 (10 février 1381), no 206 (15 juillet 1381), s. no (4 août 1381), no 211 (20 février 1382), no 212 et 213b (15 juillet 1382), no 214 (9 avril 1383), no 217 (13 novembre 1383), no 222 (8 décembre 1384), no 228 (31 août 1385) ; *Cartul. Delvaux*, fo 52 vo (15 juillet 1392). On trouve de nombreuses mentions dans le *Cartul. Warnant*, fos 54b, 56a, 56b, 58b, 66a, 72, 83.

(11) *Chartrier*, no 221 (3 novembre 1384).

tenants (1) ; Evrar de Grande Marlinez (2), frère ; Denis de Bressoux (Brechuez), frère (3) ; Jean de Malemarlines, alias de Malle Marliene, prêtre (4) ; Thomas de Houtain (Huten), frère (5) Evrars de Nalines, frère (6) ; Jean Garnier, prêtre (7) ; Jean de Warnans, clerc, compteur (8) ; Arnold de Montenaeken, compteur (9), prêtre, chapelain de Sainte-Croix (10) ; Fastré Machidone, frère profès (11) ; Nicolas de Peirez, frère (12).

ARNOLD-DANIEL DE MONTENAEKEN (Montingnis) (13). Prêtre chapelain de Sainte-Croix, nous avons vu ce prieur intervenir pour son prédécesseur dès 1393 et remplir les fonctions de receveur. A la mort du prieur précédent, les membres dirigeants de l'hôpital s'assemblent en Chapitre dans la salle du rez-de-chaussée près du jardin, réservée aux assemblées du genre et le désignent, à l'unanimité, par la voie du Saint-Esprit, pour être présenté à la ratification pontificale.

Ont participé à l'élection qui eut lieu le 2 février 1399, en présence de divers dignitaires ecclésiastiques, Jean Gangniere, Jean Warnant, prêtres profès ; Denis de Bressoux, Evrard de Sprimont, frères convers ; Catherine de Saint-Hubert, Pontia de Huy, Marie du Pont d'Amercœur, Isabelle de Bois (*de Busco*), sœurs professes (14).

Le lendemain, les électeurs comparaissent au chapitre de la cathédrale devant Jean Stralen, chanoine et vice-prévôt, et Olivier de Malle, vice-doyen, chantre et chanoine ; ils leur annoncent qu'ils ont élu Arnold de Montenaeken et demandent aux deux prélats de ratifier leur choix. Ensuite, ils se retirent puis sont rappelés au Chapitre après un court laps de temps. Les deux dignitaires objectent que le nouvel élu n'a pas encore fait connaître son acceptation et prient les comparants de désigner une personne idoine pour administrer l'institution dans l'intervalle (15).

Le nouveau prieur accepte à quelque temps de là, puisque, le 7 février 1399, il fait enregistrer son testament, irrévocable, par les échevins de Liège (16). Ce document, daté du 5 février, lui donne les titres de curé de Montenaeken (*Montegnis le Tiexhe*), et de chapelain de Sainte-Croix. Les biens dont il dispose, après avoir fait des legs au prieuré, sont situés en Hesbaye et à Liège, dans les paroisses de Saint-Servais et de Sainte-Marguerite (*Doufloxhe*). La composition de sa famille s'établit comme suit : sa mère encore en vie ; une sœur, Maroie et sa fille Maron ; deux frères, Jean et Daniel ; un cousin, Baudouin, fils d'Adam, son oncle, curé d'Ocquier. Un legs destiné à Colar Berthelot de Fexhe-Slins nous porte à croire qu'il faut chercher les origines du nouveau prieur dans les environs de cette dernière localité.

(1) *Saint-Mathieu*, reg. 9, f° CXIII v° (23 janvier 1379), f° CXLIV v° (25 avril 1384).
(2) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 218 (2 avril 1384), n° 231 (25 mai 1386), n° 236 (15 juin 1387).
(3) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 223 (27 décembre 1384).
(4) *Chartrier*, n° 224 (8 mai 1386) ; *Cartul. Delvaux*, f° 17 v° (9 novembre 1385).
(5) *Chartrier*, n° 241, *Cartul. Warnant*, f° 152b (7 août 1389).
(6) *Chartrier*, n° 243 (4 décembre 1389).
(7) *Chartrier*, n° 250 (4 avril 1392), n° 251 (5 avril 1392), *Cartul. Warnant*, f° 154b (5 avril 1392).
(8) *Chartrier*, n° 254 ; *Cartul. Warnant*, f°s 1, 157 (26 avril 1393).
(9) *Chartrier*, n° 256 (29 septembre 1393) ; *Chartrier*, n° 260 ; *Cartul. Delvaux*, f° 17 (9 juillet 1395).
(10) *Chartrier*, n° 266 (26 mai 1396) ; *Cartul. Warnant*, f° 150b (25 juillet 1396).
(11) *Chartrier* n° 257, *Cartul. Warnant*, f° 156a (12 octobre 1393) ; *Chartrier*, n° 263 (16 juillet 1395).
(12) *Saint-Mathieu*, reg. 9, f° CVII (3 août 1377) ; *Cartul. Warnant*, f° LXXIVa (18 juin 1383).
(13) Cité dans le *Chartrier*, n° 308 (29 février 1402) et dans le reg. 9, du 16 mai 1399 (f° CLXXXIII v°) au 8 mai 1411 (f° CCXXII).
(14) *Chartrier*, n° 277, 278 (2 février 1399).
(15) *Chartrier*, n° 279 (3 février 1399).
(16) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 280 (7 février 1399).

Le 9 mai 1399, Jean de Haccourt, chanoine de Liège, prévôt de Saint-Jean, juge apostolique, délivre un *vidimus* de la bulle pontificale de Boniface IX, datée de Rome du 2 février, ratifiant l'élection du prieur (1). En même temps, il adresse à l'élu un certificat d'idonéité (2).

Le même jour, Arnold de Montenaeken est reçu solennellement dans le chœur de la plus grande chapelle de l'hôpital, située à l'étage, en présence du vice-prévôt et du vice-doyen de la cathédrale, des frères et sœurs de l'hôpital et de dignitaires de l'extérieur. Il présente ses titres, à savoir la bulle du pape et la charte du juge apostolique, puis est mis en possession réelle et corporelle de sa charge (3). Il reste en fonctions jusqu'au 14 août 1411, date de son décès. Il est mentionné comme possédant une cour des tenants (4).

Parmi ses subalternes, citons Evrard, frère profès, Jean de Warnant, également frère profès (5).

NICOLAS DE HANZ (Dehain). Le lendemain de la mort de son prédécesseur, le 15 août 1411, Nicolas de Hanz, prêtre profès est élu prieur, suivant la procédure habituelle. Sur-le-champ, la demande de ratification pontificale est expédiée. Parmi les dignitaires ecclésiastiques présents à la cérémonie, on note : Jean d'Othée, chanoine et écolâtre ; Gilles de Vinalmont, official de Liège, doyen et chanoine de Saint-Denis ; Gilles Corbelli, chanoine de Sainte-Croix ; Antoine de Fyes, chapelain de la cathédrale (6). Le 30 août, le prévôt et le doyen de Liège confirment son élection (7).

Le 6 novembre 1411, Gilles de Vinalmont, licencié ès droits, juge apostolique, notifie à l'évêque, au chapitre et à l'administration de l'hôpital que le pape Jean XXIII, par une bulle datée de Rome du 19 septembre 1411, a nommé Nicolas de Hanz pour succéder à Arnold de Montenaeken, décédé (8). Le lendemain, 7 novembre, l'installation officielle du prieur a lieu. Cérémonie que le scribe caractérise par les termes de « prise de possession de priorat, d'autorité apostolique » (9).

Il mourut le 10 janvier 1433. Cette date est fournie par le procès-verbal de l'élection de son successeur et par l'épitaphe qui se trouvait dans l'église, et que Stéphani a notée (10). D'après ce document, le prieur était fils de Marie de Selve et avait un frère, Théodore, prêtre. C'est sous ce priorat que l'on commença à consigner les baux dans un registre *ad hoc*, appelé, vu son ancienneté, *Antiquo Stulo* (1425) (11).

Parmi les subalternes, on relève : Ernult Dodemont, frère (12) ; Colar de Comblain (13) ; Maroie

(1) La bulle est datée : *quarto non. febr. pontificatus nostri anno decimo.* Jean de Haccourt n'est pas cité parmi les prévôts de Saint-Jean par L. Lahaye, *Chartes de Saint-Jean.*

(2) *Chartrier*, n° 281 (9 mai 1399).

(3) *Chartrier*, n° 282 (9 mai 1399).

(4) *Chartrier*, n° 300 (21 décembre 1406), n° 301 (1er janvier 1409).

(5) *Chartrier*, n° 288, *Cartul. Warnant*, f° 172, *Cartul. Delvaux*, f° 1 (21 mars 1401).

(6) *Chartrier*, n° 1 (15 août 1411) ; Poncelet, *Chartes de Sainte-Croix*, CV, cite René Corbelli en 1402.

(7) Poncelet, *Cartul. de Saint-Lambert*, V, 51.

(8) *Chartrier*, n° 303 (6 novembre 1411).

(9) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 304 (7 novembre 1411), n° 314 (10 février 1416), n° 315 (19 mars 1416), n° 316, 317 (7 août 1416), n° 321 (5 janvier 1420), n° 329 (24 janvier 1425), n° 332 (15 avril 1426), n° 329 (1428), n° 341 (22 mars 1428), n° 345 (15 avril 1429), n° 349 (13 janvier 1430), n° 351 (18 novembre 1430), n° 353 (14 mars 1431).

(10) Stéphani, *Mémoires*, I, 87.

(11) *Antiquo Stulo* = reg. 13.

(12) *Chartrier*, n° 332 (15 avril 1426).

(13) *Chartrier*, n° 343 (2 septembre 1428).

Gochelet, béguine (1) ; Louis de Selve, familier (2) ; Guillaume Grawe, compteur (3), qui remplit aussi les fonctions de maire (4). Son épitaphe fixe le décès au 10 janvier 1433 (5).

JOURDAIN DE FOURNY (*de Furno.*) Deux jours après la mort du prieur précédent, le 12 janvier 1433, Nicolas de Comblain, Arnold de Odoumont, Eustache de Hans et Denis Brunet, profès, Oda de la Roche (*de Rupe*), Juette de Creenwijck et Beatrice de Sart (*de Sarto*), sœurs professes, annoncent au légat pour la Germanie qu'au cours d'une réunion capitulaire tenue le même jour, sur proposition de Nicolas de Comblain, ils ont élu, à l'unanimité et par acclamation, Jourdain de Fourny, prêtre séculier, homme discret, né de légitime mariage, d'âge idoine, lettré, circonspect dans l'administration des choses spirituelles et temporelles. L'acte rappelle le droit ancien qu'ils ont d'élire le prieur ou recteur de l'hôpital (6). L'élection eut lieu devant une série de dignitaires dont Gérard Rondelli, maître en théologie, Jacques de Lovelde, Jean de Barbençon, écolâtre de la cathédrale, Jean d'Evernay, avocat de l'officialité, chanoine de Saint-Denis, et Guillaume de Wavre, chanoine de Saint-Jean.

Le même jour, le même document est adressé au pape pour obtenir ratification de l'élection (7).

L'installation solennelle du prieur eut lieu le 24 mai 1433. Ce jour, Bruno de Baethem, prévôt de Saint-Rombaut de Malines du diocèse de Cambrai fait connaître à l'évêque, au Chapitre et à l'hôpital, la bulle d'Eugène IV donnée à Rome le 11 mars 1433 (n. st.), désignant comme prieur Jourdain de Fourny, recteur des autels Saint-Pierre et Saint-Paul et Sainte Marie-Madeleine à Saint-Servais, de Sainte-Marie à Sainte-Aldegonde, des Saints Thomas et Georges à Notre-Dame de Huy et de Saint-Pierre à l'abbaye de Saint-Gilles (8).

PIERRE DELVAUX DE VERLAINES (delle Vauz). Il s'agit vraisemblablement de la localité Verlaine, sise en Hesbaye où l'on rencontre une *curtis* dite delle Vaux, payant une redevance à la cour de Warfuzée (9). La famille possédait aussi des biens à Fexhe-Slins où l'on mentionne aussi une « court delle Vaul » (10). Il avait au moins un frère, Guillaume, habitant le faubourg Sainte-Marguerite-lez-Liège, car il fut tuteur de sa fille (11).

Avant son élection, il remplit les fonctions de maire de la cour des tenants (12).

Le 12 septembre 1433, Pierre Delvaux de Verlaines, prêtre de Liège, présenté comme nouveau prieur, désigne comme procureurs pour négocier en son nom en cour de Rome, Pierre, évêque d'Aleth ; Anselme, archidiacre de Famenne, docteur en droit ; les chanoines de la cathédrale Jean Dumont, maître en théologie, et Jean de Louvain, licencié en droit canon ; Jean Tolner, chanoine de Saint-Paul, Jean Pollart, chanoine d'Eyck, au diocèse de Liège (13).

---

(1) *Cartul. Delvaux*, f° 11 (14 juillet 1424).
(2) *Cartul. Delvaux*, f° 11.
(3) *Cartul. Delvaux*, f° 135 (15 septembre 1428).
(4) *Saint-Mathieu*, reg. 9, f° CCLXXI (26 octobre 1432 et 26 décembre 1432).
(5) STÉPHANI, *Mémoires*, 87.
(6) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 356 (12 janvier 1433).
(7) *Chartrier*, n° 357 (12 janvier 1433).
(8) *Chartrier* n° 359 : *Datum Rome apud Sanctum Petrum anno Incarnationis dominice millesimo quadringentesimo tricesimo secundo quinto ydus martii pontificatus nostri anno tercio.*
(9) *Chartrier*, n° 397 (14 mars 1444).
(10) *Chartrier*, n° 380 (7 mars 1439).
(11) *Chartrier*, n° 380, n° 397, *Cartul. Delvaux*, f° 70-71. — Une allusion au legs de ce Guillaume se rencontre dans le reg. 13.
(12) *Saint-Mathieu*, reg. 9, f° CCLXXII (15 janvier 1433, 30 avril 1433).
(13) *Chartrier*, n° 361. Jean Tolner est cité par THIMISTER, *Hist. de Saint-Paul*, p. 630, Liège, 1890. On peut lire

Le 22 octobre 1433, l'évêque de Liège fait parvenir, par l'intermédiaire de Pierre de Verlaines, à l'abbé de Saint-Gilles (1) une note constatant que certains frères de l'hôpital ne sont pas profès et que Pierre lui-même accueilli récemment parmi le personnel de l'institution, n'a pas encore prononcé ses vœux. L'abbé de Saint-Gilles aux mains de qui les frères font habituellement profession régulière, devra faire passer l'examen au nouveau candidat-prieur et recevoir ses vœux. L'abbé, dès le 23 octobre, fait connaître qu'il a fait le nécessaire, par acte notarié passé en présence de Guillaume de Momalle, Brunon de Baethem, chanoines de la cathédrale, Gisleve de Sart et Jean de Guernay, respectivement doyen et chanoine de Saint-Denis, et d'autres dignitaires (2).

Le même jour Brunon de Baethem, chanoine de Liège, prévôt de Saint-Rombaut, au nom du légat apostolique Julien, installe officiellement le nouveau prieur en donnant connaissance de la charte de Julien datée de Bâle, du 24 septembre (3).

Le 29 avril 1452, des députés du Chapitre cathédral, après avoir visité l'hôpital, prennent des sanctions contre un familier qui trouble l'ordre (4).

Malade et infirme, ne pouvant plus administrer comme il le voudrait, le prieur désigne, le 31 août 1455, Robert de Morialmé, chanoine de Saint-Denis, pour présenter au pape sa démission et sa résignation en faveur de Henri de Seraing-le-Château, curé de Grand-Axhe, bachelier ès lois (5).

Parmi ses collaborateurs, nous relevons Jean de Selve, compteur (6) ; Jean Everar, receveur contre qui le prieur dut prendre des sanctions (7) ; Désiré de Selve, admis à l'office de receveur, le 28 juin 1446, date de la prestation de serment (8) ; Arnold ou Ernult de Cheratte, admis aux fonctions de receveur le 13 octobre 1447 (9) ; Jean Cockeal, prêtre chapelain (10) ; frère Colar, frère Johan de Jamine, frère Mathier, le maître, sœurs Jeanne et Catherine (11).

Sous son priorat, le scel aux causes de l'hôpital figure le saint debout tenant l'épée et l'évangile (12).

C'est pendant son administration que fut commencée la transcription du second cartulaire, en 1440, poursuivie jusqu'en 1467.

La date de son décès, le 22 novembre 1455, est fournie par l'épitaphe reproduite par Stéphani(13).

Colner Anselme, archidiacre de Famenne, cfr E. DE MARNEFFE, *Tableau chronologique des dignitaires du chapitre Saint-Lambert à Liège*, dans les *Analectes*, XXVI, 332 et XXXI, 141, Louvain, 1896, 1905. — Jean de Monte peut aussi se traduire par van den Berg.

(1) S. J. ABRY, *Recueil historique et généalogique des abbés de Saint-Gilles*, Tongres, 1870.

(2) *Chartrier*, n° 364.

(3) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 363 (8 des kalendes d'octobre). Cité également dans le *Chartrier*, n° 370, 371 (2 avril 1435), n° 372 (18 mai 1435), n° 379 (21 décembre 1438), n°s 380, 383, 384, 385 (7 mars 1439), n° 403 (14 mars 1447), n°s 404, 405, 406 (24 mars 1447), n° 409 (17 juin 1447), n° 410 (10 juin 1447), n° 412 (16 mars 1448), s. n° (8 avril 1451), n° 421 (11 janvier 1452), n° 423 (juin 1453) ; *Cartul. Delvaux*, f° 9 (20 avril 1435), f° 10 (18 mai 1435), f° 27 v° (7 novembre 1439) ; reg. 17, f° 14 v° (30 mai 1444).

(4) A. É. L., *Cathédrale. Concl. capit.*, reg. 110, f° 27 v°.

(5) *Saint-Mathieu. Chartrier* (31 août 1455).

(6) *Saint-Mathieu. Cartul. Delvaux*, f° 25 (9 mars 1434).

(7) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 379 (21 décembre 1438).

(8) *Concl. capit.*, reg. 109, f° 114. PONCELET, *Analectes*, t. XXIII, p. 474, 1892.

(9) *Concl. capit.*, reg. 109, f° 136 v°. — A. Év. L., *Saint-Mathieu. Cartul. Delvaux*, f° 38 v° (21 avril 1449).

(10) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 420 (29 juillet 1450), n° 422 (19 février 1452), s. n° (21 février 1455) ; *Cartul. Delvaux*, f° 72 v° (29 juillet 1451, 1er février 1455).

(11) *Saint-Mathieu*, reg. 13, f° 15 (31 mars 1438).

(12) *Saint-Mathieu. Chartrier*, n° 404 (24 mars 1447).

(13) STÉPHANI, *Mémoires*, 87.

BAUDOUIN DE DOMMARTIN. La résignation *in favorem* faite en faveur de Henri de Seraing par le prieur précédent ne fut pas acceptée. Peut-être ne fut-elle pas transmise puisque le 9 janvier 1456, Baudouin de Dommartin est mentionné comme *prieur postuleis* (1). Le 20 février 1456, a lieu la présentation officielle de la bulle pontificale de nomination, dont nous ne possédons plus l'expédition (2).

En présence des autorités réunies dans le chœur supérieur de l'église de l'hôpital, le nouvel élu remet la bulle pontificale à Gautier de Corswarem, archidiacre d'Ardenne. Parmi l'assistance, composée surtout de chanoines de la cathédrale et des collégiales, de l'abbé de Saint-Jacques, Roger de Bloemendael, on compte surtout Jean de Seraing, doyen, et Arnould d'Elderen, chantre de la cathédrale. Au réfectoire, le prieur prête d'ailleurs le serment de soumission aux supérieurs de la cathédrale dans l'exercice de sa charge, qu'il s'engage à ne pas résigner (3). Il meurt, en fonctions, le 3 juin 1460 (4). Parmi ses collaborateurs, citons les receveurs Pirlot de Jayeneez(5) Ernult de Cheratte (6), Désiré de Selve (7). Le 5 octobre 1456, ce dernier présente ses comptes au prieur et à la communauté (8).

HENRI DE SERAING-LE-CHÂTEAU *(de Seraniocastri)*. Le 4 juin 1460, suivant la procédure habituelle, commencèrent les opérations de son élection. Sur présentation de Jean de Roloux, il fut élu à l'unanimité. Il est qualifié de maître ès arts, licencié en loi, prêtre séculier du diocèse de Liège, né de légitime mariage, homme idoine, de science et habile administrateur. Prirent part à l'élection, les frères convers profès Jean de Roloux, Jean Roye et Jean Mathier, les sœurs professes Catherine de Salmon et Catherine Bonem. Parmi les personnalités présentes figurent Georges Bourgeois *(Burgensis)*, vice-prévôt et écolâtre de la cathédrale, Henri Grimont, chanoine de Saint-Jean et Gilles Bonem, chanoine de Sainte-Croix (9).

L'élu demanda à réfléchir et le 10 juin, il accepta que sa candidature fut soumise au Pape ou à d'autres autorités compétentes (10).

Nous ne possédons plus la bulle de ratification, mais, d'après un acte de la pratique, le 15 octobre 1460, le nouveau prieur était effectivement en fonctions (11). Il meurt le 18 novembre 1463.

Parmi ses collaborateurs se rencontrent Désiré de Selve, receveur (12), Philippe delle Preal-le (13), Catherine de Vivegnis, béguine (14).

(1) *Saint-Mathieu*, reg. 13, f° XVII v°.

(2) A. É. L., *Cathédrale. Concl. capit.*, reg. 110, f° 278.

(3) Il est cité dans le *Cartul. Delvaux*, f° 92 (16 octobre 1456), f° 118 (16 février 1460), f° 119 (4 mars 1460) ; *Chartrier* (26 novembre 1456). (23 et 30 janvier 1459).

(4) *Saint-Mathieu. Chartrier* (10 juin 1460).

(5) *Saint-Mathieu. Chartrier* (17 février 1456).

(6) *Saint-Mathieu. Chartrier* (22 octobre 1456) ; *Cartul. Delvaux*, f° 109 (8 octobre 1457). Il fait testament le 5 octobre 1458 et meurt peu après, puisque son testament est enregistré le 14 octobre 1458. Cfr A. Év. L., *Saint-Mathieu. Cartul. Delvaux*, f° 94.

(7) *Saint-Mathieu. Cartul. Delvaux*, f° 79 v° (7 mai 1455, 23 et 30 janvier 1459).

(8) A. É. L., *Cathédrale. Concl. capit.*, reg. 109, f° 285 ; PONCELET, *Analectes*, XXIII, 484, 1892.

(9) A. Év. L., *Saint-Mathieu. Chartrier* (10 juin 1460). Georges Bourgeois est cité comme chanoine de Saint-Jean, par PONCELET, *Cartul. de Saint-Lambert*, VI, 151.

(10) A. Év. L., *Saint-Mathieu. Chartrier*.

(11) 15 octobre (*Chartrier*, s. n° et *Cart. D.*, f° 137). — Il est entre autres, cité le 2 mars 1462 (*Chartrier*, s. n°) et et *Cartul. Delvaux*, f° 123), 20 mars 1462 (*Chartrier*, s. n° et *Cartul. Delvaux*, f° 121), 16 mars 1462 (*Chartrier*, s. n°), 26 octobre 1462 (*Chartrier*, s. n°), 10 novembre 1462 (*Chartrier*, s. n° et *Stock aux lettres*, f° LXXXX).

(12) *Saint-Mathieu. Chartrier* (12 novembre 1460).

(13) *Saint-Mathieu. Chartrier* (15 octobre 1460).

(14) *Saint-Mathieu. Cartul. Delvaux*, f° 123.

NICOLAS DE VIVEGNIS (Visvegnis, *de Veterivineto*) alias **DE FUTVOYE**. La postulation adressée au pape est datée du 29 novembre 1463 (1). Elle est introduite par Jean de Roloux, Jean Mathie, Amèle de Momalle, Philippe de Herstal, frères ou convers profès et par Catherine de Bomal, Catherine Bonem et Gèle de Limbourg, sœurs ou converses professes. Le candidat a été désigné à l'unanimité sur proposition de Jean Mathie.

La bulle pontificale, de Pie II, datée de Rome du 3 janvier 1464 (2), adressée aux prévôt et chanoines de la cathédrale, fut rendue publique, le 22 février 1464, par les soins de Jean de Seraing, doyen de la cathédrale. Elle rappelle que de toute ancienneté le droit d'élire le recteur ou prieur appartient aux frères et sœurs de l'hôpital (3).

Parmi les dignitaires présents, on relève Gautier de Corswarem, archidiacre d'Ardenne, Arnold d'Odeur ou d'Elderen (4), Gérard de Cortenbach, Jean de Caverni, docteur ès décrets, chanoines de la cathédrale, Pierre de Couvin et Gilles Bonem, respectivement chanoines de Saint-Martin et de Sainte-Croix.

Le nouveau prieur, Nicolas de Vivegnis, est autorisé par le Pape à garder ses anciens bénéfices à savoir un autel à Sainte-Marie, à Saint-Lambert, celui des saints Côme et Damien à la collégiale Saint-Paul, l'église paroissiale de Saint-Lambert à Jemeppe-sur-Meuse, dépendant de l'abbaye de Saint-Gilles. Le 8 octobre 1455, on le voit en contestation avec Lambert Lambroye et Gérard de Chinstrée, abbé de Saint-Gilles, au sujet d'un canonicat dans ce monastère (5). Le 22 septembre 1458, il reçoit la prébende de Saint-Martin à Liège, vacante par la mort d'Adam d'Eyck (6).

La première charte mentionnant le prieur, sous son nom roman de Cloes de Viesvengnis, date du 5 octobre 1464 (7). Le 27 février 1464, il porte le nom de Cloes de Futwoe, d'après un toponyme de Vivegnis, généralement transcrit Futvoye (8).

Le 6 juillet 1482 et le 16 juillet 1482, des expéditions des échevins de Liège lui donnent le nom de Cloux de Futtevoye. Il porte encore ce nom dans diverses chartes dont celles datées du 12 septembre 1473, 5 et 8 février 1485.

Nous lui connaissons un frère, Lambert, fils, comme lui, de Jaquemin de Futvoye (9). Le père est mentionné le 1er mars 1469 (10).

La date de la mort de ce prieur nous est inconnue (11). Il est encore cité le 12 octobre 1487, mais son successeur n'est mentionné pour la première fois que le 16 août 1492.

---

(1) Charte du 29 novembre 1463.

(2) *Quadringentesimo sexagesimo tercio nonas januarias pontificatus nostri anno sexto.*

(3) Il est cité fréquemment dans le *Cartulaire Delvaux* et dans le reg. 13.

(4) *De Oldire.*

(5) A. É. L., *Cathédrale. Concl. capit.*, reg. 109, f° 253 ; PONCELET, *Analectes*, XXIII, 481, 1892.

(6) A. É. L., *Cathédrale. Concl. capit.*, f° 329 v° ; PONCELET, *Analectes*, XXIII, 490.

(7) Il est encore cité dans les chartes suivantes : 30 octobre 1464, 4 mai 1467, 12 mars 1469, 13 décembre 1469, 6 février 1470, 31 août 1470, 29 septembre 1470, 3 avril 1471, 22 juillet 1471, 19 octobre 1471, 8 novembre 1471, 21 février 1472, 12 septembre 1473, 9 février 1474, 13 février 1475, 12 juillet 1475, 7 août 1475, 26 septembre 1475, 7 octobre 1475, 5 décembre 1475, 26 février 1477, 21 juin 1477, 18 juillet 1477, 29 janvier 1478, 13 avril 1478, 27 mai 1478, 30 octobre 1478, 12 février 1479, 8 mars 1479, 18 juillet 1479, 30 octobre 1479, 8 janvier 1480, 29 avril 1480, 28 juillet 1480, 21 août 1480, 22 août 1480, 5 décembre 1480, 15 janvier 1481, 6 février 1481, 28 avril 1481, 28 mai 1481, 19 juin 1481, 29 janvier 1482, 14 mai 1482, 6 juillet, 16 juillet 1482, 27 novembre 1484, 2 mai 1485, 20 novembre 1486, 2 janvier 1487, 12 octobre 1487. — Il est mentionné fréquemment dans le *Cartulaire Delvaux* et dans le reg. 13 ; reg. 17, f° 5 v° (2 mars 1476), f° 6 (9 février 1474), f° 32 (20 janvier 1479), f° 34 (13 janvier 1479).

(8) *Saint-Mathieu*, reg. 13, f° 52 r°.

(9) *Saint Mathieu. Cartul. Delvaux*, f° 90 v°.

(10) *Saint-Mathieu*, reg. 13, f° XXXIV v°.

(11) STÉPHANI, *Mémoires*, I, 87, reproduit une épitaphe indiquant la date erronée du 14 juin 1420.

Le 15 avril 1476, après avoir visité l'institution, sans requête de personne, avec la participation du prieur, Jean de Humières, doyen de la cathédrale, et Gilles Bourgeois, doyen de Saint-Jean et vice-prévôt, représentant le prévôt Jean de Lalaing, promulguent un nouveau règlement d'ordre intérieur mettant au point les dispositions précédentes (1).

Une sentence de l'official du 31 octobre 1478 sauvegarda l'honorabilité du prieur. Le chevalier Eustache de Streel l'avait accusé d'avoir profité des guerres entre Liège et Bourgogne pour dilapider le patrimoine confié à sa gestion. Le jugement établit que dix ans auparavant, la soldatesque avait pillé l'hôpital et qu'emmené en captivité dans un fort près de Cambrai, le prieur était rentré à Liège dans un état de pauvreté extrême. Streel fut condamné à entreprendre en personne un pèlerinage à Rome (2). L'hôpital et son prieur furent les plus frappés par l'impôt du bourguignon vainqueur. On peut en conclure que l'institution était la plus importante du genre à Liège (3).

Pour donner un aperçu des relations du prieur et de l'hôpital avec les autres institutions religieuses, pendant les périodes troublées du siècle, rappelons que, le 17 février 1468, l'abbé et le couvent de Saint-Gilles en présence des dommages causés par les guerres aux propriétés de l'abbaye, après avoir établi le bilan des charges et des créances, par rapport à Saint-Mathieu à la Chaîne, lui aliène, avec faculté de rémérer, l'excédent des créances. Le 18 février 1468, le doyen et le Chapitre de Saint-Lambert, suivis de l'évêque, le 20 février, ratifient l'opération (4). Le 20 janvier 1479, le prieur transporte quatre muids au profit de Saint-Gilles (5). Le 3 juillet 1482, la même abbaye vend à Saint-Mathieu, vingt muids de rente grevant des biens sis à Heure-le-Tiexhe et Wihogne « pour faire ung nou baston ou croiche pastourale pour que le leurs de anchineteit astoit de petite valleur et de toutes corompues et annicelleit » (6).

Les rapports avec la cathédrale restent excellents, comme le prouve ce trait relatif à la reconstruction de Liège : la cathédrale qui a obtenu du duc de Bourgogne l'autorisation de reconstruire vingt-quatre maisons pour les serviteurs et les chapelains, concède au prieur le droit de reconstruire un immeuble dans le cadre de cette convention. Henrar de Preit, chapelain de la cathédrale, qui rend service au prieuré, bénéficie de la mesure pour un terrain sis en Basse-Sauvenière(7).

Durement touchée dans ses possessions par la guerre civile, l'abbaye du Val-Saint-Lambert aliène, le 2 mai 1485, 69 muids d'épeautre grevant les terres d'Ans et Alleur, en faveur de l'hôpital, représenté par son prieur (8).

C'est sous son rectorat que l'institution acquit la dîme d'Odeur relevant en fief d'Eustache de Streel, écuyer, seigneur d'Othée (9).

L'autel consacré à Saint-Pierre et Saint-Paul qui se dressait dans la chapelle de l'hôpital date de son temps : le 8 février 1479, Pierre le Blon, profès de l'institution, « en fournissant et en accomplissant la fondation delle aulteit Saint Pire et Saint Paul extant dit en hospital », lui transporte des biens tandis que quatre jours plus tard les exécuteurs testamentaires d'Eustache Cha-

(1) Original sur parchemin, détérioré, dans la *Collection Le Paige*.

(2) *Saint-Mathieu. Chartrier*, boîte supplémentaire. Analyse par DARIS, dans le *B. I. A. L.*, XI, 235. — S. BORMANS, *Liste d'objets enlevés de Liège en 1468 par les soldats de Charles le Téméraire*, dans le *B. I. A. L.*, VIII, 198, Liège, 1902.

(3) A. HANSAY, *La crenée générale du pays de Liège en 1470 et le dénombrement des feux*, dans le *B. C. R. H.*, 5e S., 71, 104, Bruxelles, 1902.

(4) *Saint-Mathieu. Chartrier* aux dates indiquées et *Cartul. Delvaux*, f° XX.

(5) *Saint-Mathieu*, reg. 17, f° 32 r°.

(6) *Saint-Mathieu*, reg. 12, f° LXXIV v°.

(7) *Saint-Mathieu*, reg. 12, f° 12 v°-13 r°.

(8) *Saint-Mathieu. Chartrier* et reg. 12, f° C.

(9) *Saint-Mathieu. Chartrier*, 21 juin 1477, 28 juillet 1480, 12 août 1481.

bot, maire de Liège, font aliénation à Nicolas de Vivegnis « partie faisant pour l'auteit Sain Piere et Sain Paul scitueit en dit hospitaul et en augmentant la nouvelle fundacion d'ycelly aulteit » (1). L'autel de la Trinité, érigé en l'église de l'hôpital avant 1374, fut également gratifié (2).

Parmi les subalternes figurent : Désiré de Selve, clerc citain, compteur qui ne se révéla pas un administrateur scrupuleux, puisque le 29 mai 1470, il reconnaît qu'en reprenant la compterie le 9 juillet 1450 (3), il avait promis de rendre régulièrement ses comptes ; or, comme il a reçu plus que ce qu'il n'a livré à l'hôpital, il accepte que celui-ci soit mis en possession des rentes qu'il avait données comme cautionnement (4). Remplissent aussi de cette fonction, Jehan Groetboie (5), Jaques de Bollant (6), Jean de Fize de Fexhe (7).

En plus de Jehan Mathie (8) qui participa à l'élection du prieur, les chartes citent comme profès : Pierre le Blon de Votemme (9), qui remplit aussi les fonctions de maire de la cour des tenants (10) ; Wynant de Chêne (11) ; Mathieu de Nyele (12); Henry Doteppe, prêtre (13), Jacquemin de Futvoye (14), Guillaume Durant (15).

PIERRE PHILIPPY est cité pour la première fois le 16 août 1492, il est mentionné dans d'autres documents postérieurs jusqu'au début de 1504 (16). Il meurt le 15 mai 1504 (17). Le 14 novembre 1496, intervient une décision capitulaire de la cathédrale, désignant quelques chanoines et hommes de loi pour représenter l'hôpital en justice. Jean de Fize de Fexhe exerça le plus souvent les fonctions de receveur, sous son rectorat (18).

(1) *Saint-Mathieu. Chartrier* (8 mars 1479) et reg. 12, f° XXX v° : « aulteit Saint Piere et Saint Paul apostlez situeit en la moyenne delle eglise dudit hospitaul » tandis qu'en décembre 1478 on le dit « scitueit alle entree de ladite eglise et hospitaul », reg. 12, f° XLI.

(2) 30 octobre 1478.

(3) Commission du 9 juillet 1450 (*Saint-Mathieu*, reg. 17, f° 27 v°) ; reg. 12, f° XIII v° (19 septembre 1470). L'office de compteur était temporaire, puisque le 28 septembre 1458, Désiré de Selve est revêtu à nouveau de la fonction. Cfr A. É. L., *Cathédrale. Concl. capit.*, reg. 109, f° 330. — Il est cité fréquemment, cfr, entre autres, A. Év. L., *Saint-Mathieu. Cartul. Delvaux*, f° 91 r°, 94 r°. XLI, XXXV v°.

(4) *Saint-Mathieu. Chartrier* (29 mai 1470).

(5) *Saint-Mathieu. Cartul. Delvaux*, f° LII (28 janvier 1471), f° LII v° (14 février 1471), f° LV v° (24 juillet 1471), f° LXI v° (19 octobre 1473), f° LXXVIII (15 octobre 1474), f° LXXXVII v°, reg. 12, f° I v° et *Chartrier* (7 août 1475), reg. 12, f° XXVII v° (21 novembre 1476).

(6) *Saint-Mathieu. Chartrier* (20 janvier 1480) ; reg. 12, f° LV (30 mai 1480).

(7) *Saint-Mathieu. Chartrier* (3 juillet 1486) ; reg. 13, f° 86 v° (14 décembre 1484), f° 90 (23 juin 1494), reg. 12, f° CXXXVI (jusqu'au 19 mars 1507).

(8) *Saint-Mathieu. Cartul. Delvaux*, f° 127 v° (4 juin 1462), f° XL v° (7 février 1470), f° XLV (30 mai 1470) ; reg. 12, (4 août 1471).

(9) *Saint-Mathieu. Chartrier* (26 juin 1471, 22 décembre 1478) ; *Cartul. Delvaux*, f° LVII v° (26 juin 1471), reg. 17, f° 29 (30 janvier 1478). Cité aussi dans le reg. 13 et le reg. 12.

(10) *Saint-Mathieu*, reg. 14, actes du 14 avril 1470 au 20 mars 1479, aux folios I v°, II v°, IV v°, XXIV, XLVI v°.

(11) *Saint-Mathieu*, reg. 13, f° 84 v° (1er août 1481).

(12) *Saint-Mathieu*, reg. 13, f° LXXIX (31 mai 1476) ; reg. 14, f° LXIV (26 février 1489), (Reliefs, f° LXIIII).

(13) *Saint-Mathieu. Cartul. Delvaux*, f° LXXXVII v° (19 août 1475).

(14) *Saint-Mathieu*, reg. 13, f° LXXVI v° (3 mai 1474).

(15) *Saint-Mathieu*, reg. 13, f° 87 (16 juin 1485) ; reg. 14, f° LXIII v° (23 juin 1487).

(16) *Saint-Mathieu. Chartrier* (22 août 1492 et reg. 12, f°CXIV), 22 avril 1393, 24 mars 1494, 9 mai 1497, 15 mars 1498; 12 mai 1498 (et reg. 14, f° LXXVII v°), 22 mai 1498, 7 novembre 1500, 15 mars 1504 ; reg 14, f° LXXVII v°. (22 mai 1498), f° LXVII v° (8 février 1501) ; reg. 17, f° 20, 23 (29 novembre 1503, 19 mars 1504) ; reg. 13, f° 90 sv (16 mai 1493).

(17) *Saint-Mathieu. Chartrier* (15 mai 1504).

(18) *Saint-Mathieu. Chartrier*, 3 juillet 1486, 4 février 1488, 31 janvier 1494, 3 septembre 1494 et Registre aux reliefs, *passim*.

ALBERT DE LIMBOURG. Le 15 mai 1504, Winant de Chêne (de Quercu), Jean Halpont, Jean Noe, Jean Herbays et Jean Roncourt, frères ou convers profès, Marguerite Cupers, Agnès de Dalhem et Oda de Sart, sœurs ou converses professes, adressent une supplique au pape Jules II. Après avoir annoncé la mort du prédécesseur, ils déclarent s'être réunis le jour même, le 15 mai 1504, et sur présentation de Wynand de Quercu, avoir élu Albert de Limbourg, prêtre séculier, chapelain de l'église de Liège. Ils demandent au Souverain Pontife de ratifier leur choix (1). Par bulle datée de Rome du 5 juin 1504 et adressée au prévôt de Saint-Paul, le pape défère à leur désir (2).

A notre connaissance, la dernière mention de l'activité du prieur remonte au 9 novembre 1536 tandis que son successeur est déjà en fonction le 29 juin 1538. D'après l'épitaphe qui se trouvait, au dire d'Abry, sur la porte de la petite entrée de l'hôpital, du côté du Pont d'Ile, le prieur mourut le 29 mai 1538 (3).

Le 28 novembre 1508, le monastère du Val-des-Écoliers emprunte à Albert de Lymborch, le prieur, 800 florins pour se libérer d'une rente (4).

Albert de Limbourg chercha à soustraire l'hôpital à la juridiction du prévôt et du doyen. Une bulle de Léon X du 19 novembre 1513 lui donna raison, mais il n'y faut voir que la confirmation temporaire d'une thèse discutée (5). Il s'opposa, d'ailleurs, en principe, à une visite qui eut lieu sous son rectorat, au cours de laquelle furent vraisemblablement entendus Jean Halpont, premier des profès et sous-prieur, Jean Herbas, Arnold de Peaffe, Pierre Schonnians, frère profès ; Marie de Limbourg, Agnès de Limbourg, Oda de Sart, sœurs professes ; six frères lais et dix sœurs non professes, et Jean de Fize, receveur (6).

Aux environs de 1525, le prieur bâtit une chapelle, sise en dehors de la Cité, sur la rivière d'Avroy, en l'honneur de la Sainte-Vierge et de Saint-Lambert. Le 23 janvier 1526, Jean de Tiège, fils de feu Jamotton Fastreit, corbesier, citain de Liège, fait, en effet, une donation en faveur de cet édifice récemment construit (7). L'édification de la chapelle a été précédée de celle d'un autre édifice à l'hôpital même. On trouve une mention intéressante de ce dernier dans le testament de Wathier de Limbourg, marchand, citain de Liège, habitant en la paroisse Saint-Jean-Baptiste. Ce Wathier est le frère du présent prieur et le père de Jean de Limbourg, son successeur, Son testament, rédigé le 2 janvier 1542, fut lu en présence de son fils, le prieur, le 19 avril de la même année. Il contenait un legs « pour l'entretenance et réparation de la chapelle que feu sire Albert de Lemborgh à son vivant prieur de dit hospitaul et frer audit testateur avait fait novellement édiffyer audit hospital » (8). Il s'agit vraisemblablement de l'édifice qui, d'après Abry, fut consacré, le 4 octobre 1523, par le prince-évêque Érard de la Marck, sous le vocable de Saint-Mathieu (9).

(1) *Saint-Mathieu. Chartrier* (15 mai 1504).

(2) A. É. L., *Lens Saint-Remy. Chartrier*, n° 393. Cité dans les chartres du 4 août 1505, 27 janvier 1507, 26 janvier 1510, 24 décembre 1513, 16 mars 1515, 24 mai 1516, 9 mars 1523, 9 mai 1531, 15 juin 1533, 1er décembre 1534, 9 novembre 1536.

(3) L. Abry, *Les hommes illustres de la nation liégeoise*, éd. S. Bormans et Helbig, 340, Liège 1867.

(4) Stéphani, *Mémoires*, I, 85 ; A. É. L., *Cathédrale, Concl. capit.*, reg. 113, f° 192.

(5) *Collection Le Paige*. Transcription Baurin, *Saint-Mathieu*, annexe p. XVIII.

(6) A. Év. L., *Documenta Leodiensia*, rayon 3, n° 58.

(7) 21 novembre 1529, extrait des registres de la cour de Herstal reproduisant un acte du 23 janvier 1526. — Le patrimoine de l'hôpital profitait assez fréquemment des libéralités des familiers. Exemple : don de van Buskel, sur le ban de Montenaeken (A. É. L., *Cathédrale. Concl. capit.*, reg. 113, f° 15) ; Bormans, *Inventaire*, 70.

(8) *Saint-Mathieu. Chartrier* (2 janvier 1542) et A. É. L., *Liège. Échevins. Convenances et Testaments* (1539-1543), f° 225.

(9) L. Abry, *Les hommes illustres*, 340.

Le prieur était d'ailleurs l'ami d'Érard de la Marck. Stéphani le signale comme étant l'auteur d'une mauvaise plaisanterie à l'égard du prélat, hanté par l'idée de la mort (1).

Le receveur le plus fréquemment cité s'appelle Jean de Fize de Fexhe, désigné comme maire de la cour des tenants, le 28 mai 1513 (2).

Un document du 9 janvier 1517 donne la liste des confrères du prieur. Il s'agit de Jean Halpont, Ernould de Paifve, Collar de Saucy (Saulchy), Jean Rauskin de Slins, Jean Remey de Liers, tous frères profès. A ce moment, Jean de Fize de Fexhe est signalé comme ex-receveur, bourgeois de Liège (3).

Fréquemment dans les actes de la pratique figure comme témoin Jean de Limbourg, échevin de Liège. Il est possible que ce personnage soit apparenté au prieur (4).

JEAN DE LIMBOURG. Nous n'avons pas conservé le procès-verbal de son élection. La première charte mentionnant l'activité du nouveau prieur date du 29 juin 1538.

Une contestation provoquée par l'admission d'un vieillard présenté par le Chapitre amène le prieur à prétendre, le 3 août 1545, que l'hôpital a été fondé pour l'entretien des pauvres des deux sexes, serviteurs de l'église et des chanoines. Cette restriction n'emporta pas tous les suffrages et des députés furent désignés pour rechercher les chartes à ce sujet (5).

A la suite du synode provincial de Cologne, avec l'appui de l'empereur, on décida de visiter les couvents des prêcheurs, des carmes, des augustins et des chartreux. Jean de Limbourg refusa d'abord l'application de cette mesure, alléguant que le prévôt et le vice-prévôt de la cathédrale s'étaient déjà vu interdire cette faveur deux ou trois fois, en vertu des privilèges d'exemption dont l'institution bénéficiait. Finalement, un accord intervint et le 14 mars 1550, la visite de l'hôpital eut lieu par les soins des trois prieurs, en l'absence de celui des carmes, remplacé par Gédéon Vander Gracht, suffragant de Georges d'Autriche (6). Cette visite doit être à l'origine des statuts donnés à l'hôpital au milieu du XVI[e] siècle (7). Ce texte prévoit que le personnel spirituel se compose d'un prieur, de six frères et de quatre sœurs, soumis à la règle de Saint-Augustin et observant les trois vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Sous leur direction, se groupent les familiers, les sœurs et béguines.

Le 12 mai 1553, il est à nouveau question au Chapitre d'une visite de l'hôpital à la Chaîne, placé sous les immunités de la cathédrale et dont le prieur doit par conséquent fréquenter le chœur de Saint-Lambert (8). Mais le désir du prieur de se soustraire comme son prédécesseur à l'obédience de la cathédrale provoqua un jugement de la Rote décidant que le prévôt et le doyen ne pouvaient exercer aucune juridiction sur l'hôpital (1548-1564) (9). D'autres autorités spirituelles confirmèrent successivement cette décision ; en dernière instance, le 6 juillet 1556 (10). Le 30 avril 1559, le pape Paul IV confirma d'ailleurs les privilèges accordés au prieuré par Urbain IV (11).

(1) STÉPHANI, *Mémoires*, I, 85.
(2) *Saint-Mathieu. Chartrier* ; reg. 15, f° LXXXV v° et *passim*.
(3) *Saint-Mathieu*, reg. 15, f° XCIV.
(4) *Saint-Mathieu*, reg. 15, f° XCIV, CII et *passim*.
(5) A. É. L., *Cathédrale. Concl. capit.*, reg. 114, f° 91. — BORMANS, *Inventaire*, 97.
(6) A. Év. L., *Saint-Mathieu. Chartrier*.
(7) A. Év. L. *Documenta Leodiensia*, rayon. 3, n° 58.
(8) *Cathédrale. Concl. capit.*, reg. 114, f° 215.
(9) DARIS, *Notices*, I, 17-19.
(10) *Saint-Mathieu. Chartrier*. Acte du 27 septembre 1642. *Vidimus* de la sentence de 1556.
(11) *Saint-Mathieu. Chartrier*. — DARIS, *Notices*, IV, 209.

Le 29 juillet 1551, Jean de Limbourg fut emmené de force à Huy et enfermé dans le fort. Le lendemain, 30 juillet, les frères Amelius et Servatius et les sœurs Catherine de Clermont, Marguerite de Sart et Agnès de Limbourg (1) désignèrent pour le remplacer provisoirement François de Limbourg, chanoine de Saint-Martin, son frère (2).

Jean Lybot ou Libotte, licencié en droit et avocat au tribunal de l'Official, fut nommé par le prieur, le 27 mai 1542, pour remplir les fonctions de receveur (3). Ce même personnage, à la mort de Jean de Saulci, fut désigné « comme conseillier de nostre dicte englieze, maison et covent affin aidier garder noz juridisction, previlleges, biens patrimonialz et tous aultres négoces et affaires signament à la loi spirituelle que temporele » (4).

Jean de Limbourg mourut le 6 mai 1562 et reçut la sépulture sous la même pierre que son oncle Albert (5). Sa dernière citation au chartrier remonte au 26 mars 1562.

Sous son rectorat, le 21 octobre 1559, la cour allodiale de Liège établit, d'après ses archives, le livre allodial de l'hôpital Saint-Mathieu à la Chaîne.

GILLES VIRGINIS. Le 6 mai 1562, Gilles Virginis, prêtre, Pierre du Château (*de Castro*) et Fastrard Badet, frères profès, Catherine de Clermont, Marie de Dolhen et Isabelle Saverot annoncent à Arnold de Bocholtz, prévôt, et à Gérard de Groesbeeck, doyen de la cathédrale, la mort de Jean de Limbourg et l'élection, sur présentation de Pierre du Château, l'aîné des frères, de Gilles Virginis aux fonctions de prieur. Le 18 mai, le prévôt et le doyen contresignent le procès-verbal de l'élection et la proclamation solennelle du résultat. Le 23 mai, les deux hauts dignitaires de la cathédrale ratifient l'élection du prieur (6).

Ce prieur semble avoir manifesté des goûts de bâtisseur : le 4 mars 1569, Bocholtz se plaint que pendant son absence, le prieur avait fait exhausser un mur qui lui appartenait (7) ; le 30 septembre 1569, le prieur, assisté des frères Pierre du Château, Jean de Limbourg, des sœurs Catherine de Clermont, Isabelle Saverotte, Jeanne de Dolhain et Marguerite d'Andrimont, prend une décision relative à la reconstruction de la ferme de la Préalle, joyau du domaine de l'hôpital, incendié en novembre 1568 (8).

Nommé curé de Gothem en 1559, il résigna sa cure en 1561, sans avoir résidé (9). Il mourut le 5 août 1579, d'après son épitaphe, et fut inhumé dans l'église de l'hôpital près de son père Roland (10). Albert de Limbourg l'assistait dans l'administration comme receveur (11).

(1) Agnès de Limbourg ou Lymborch, fille d'Albert, fils de Wauthier, père du prieur Jean, était donc la nièce du dit prieur, (A. É. L., *Liège. Échevins*, reg. 34, 1539/1543, f° 225). Le prieur est encore en captivité le 19 septembre 1551, puisque, à cette date, en présence de Hustin Doultremont, châtelain de Huy, et de deux témoins, il révoque le receveur de Lynsen et le remplace par François de Limbourg pour remplir la mission, assisté d'Albert de Saulcy et de Mathieu de Haske.

(2) *Saint-Mathieu. Chartrier.* — DARIS, *Notices*, IV, 209.

(3) *Saint-Mathieu. Chartrier.* Transcription dans BAURIN, *Saint-Mathieu*, annexe n° XIX.

(4) *Saint-Mathieu. Chartrier*, avril 1543.

(5) ABRY (*Les hommes illustres*, 340) fixe à tort la date du décès en 1569.

(6) *Saint-Mathieu. Chartrier.* Cité en outre le 18 décembre 1562, 2 septembre 1564, 21 mai 1565, 26 juin 1565, 22 novembre 1569, 29 mai 1573, 30 juin 1573, 5 octobre 1573, 16 septembre 1574. — Voir aussi le reg. 16 où il est cité à partir du 27 janvier 1570 et le reg. 15.

(7) A. É. L., *Cathédrale. Concl. capit.*, reg. 115, f°s 5, 26.

(8) *Saint-Mathieu. Chartrier.*

(9) DARIS, *Notice historique sur Gothem*, dans le *B. I. A. L.*, IX, 42, Liège, 1868.

(10) STÉPHANI, *Mémoires*, I, 88.

(11) *Saint-Mathieu*, reg. 17, f° 45 v°, reg. 15, f°s 6 sv.

ROLAND RUITZ (Ruytte, Le Rute). Au moment de son élection, ce prieur était curé de Mettekoven. A la mort de Gilles Virginis, l'évêque et le Chapitre interdisent aux frères et sœurs de procéder à une nouvelle élection sans leur consentement (1). S'agit-il d'un simple rappel des prérogatives capitulaires ou le projet de changer l'hôpital d'affectation est-il en vue ? Il est impossible de se prononcer. Des faits significatifs témoignent suffisamment de l'intérêt que le Chapitre cathédral porte à l'institution : la délibération qui entérine la confirmation papale de la juridiction du Chapitre sur les frères de l'hôpital (2) ou cet ordre donné au prieur d'assister, comme ses prédécesseurs, aux offices de la cathédrale (3).

Le nonce du Saint Siège promulgue à Liège, le 3 octobre 1585, les décrets du Concile de Trente. Dès l'automne de 1586, le projet de transformer l'hôpital en séminaire est en pleine discussion (4). Le 9 décembre 1588, le Chapitre délibère sur un texte de règlement pour l'érection (5). Les discussions ultérieures ont été relatées ailleurs (6). Elles se clôturent par l'incorporation de l'hôpital, le 15 mars 1592, — par le pape Clément VIII, — suivie de l'inauguration du Séminaire, le 28 mai 1592.

Ruitz fut maintenu comme administrateur du séminaire, il fit partie du collège des proviseurs.

Les actes de déminements, autrement dits de saisie-exécution, des débiteurs récalcitrants donnent un aperçu des hésitations administratives qui ont accompagné la fusion des deux institutions. Dès le 28 février 1592, il est déjà question des « administrateurs de la maison Saint-Mathieu dite al Chayne incorporée pour le seminaire ». L'expression se retrouve encore à la fin de 1594 tandis que le 22 mai 1593, on mentionne les administrateurs et directeurs du Séminaire ; cependant, le 19 novembre 1601, on mentionne encore « le prieur et les administrateurs » (7) et dans des actes du 24 septembre 1594 (8) et du 24 mars 1601 (9), Roland Ruytte porte le titre de prieur. Il le portera jusqu'à sa mort, en 1608 (10).

Jean Lambert exerça les fonctions de receveur de 1581 à 1587 (11), Jean Cornet lui succéda (12).

Le 19 février 1592, Ruitz avait donné l'ordre de communiquer l'acte de fondation de l'hôpital et autres documents. Les archives de l'hôpital passèrent ainsi aux mains de la nouvelle institution, le Séminaire, et restèrent en sa possession jusqu'à ce qu'elles fussent déposées, après 1923, aux Archives de l'Évêché.

En 1786, lorsque le Séminaire s'installa dans l'ancien collège des jésuites wallons, l'ancien bâtiment fut vendu à l'architecte Jacques-Barthélemy Renoz avec l'obligation de créer sur une partie de son emplacement une rue reliant la place Verte à la place aux Chevaux. Renoz créa la rue et édifia sur une partie du terrain un grand immeuble en style Louis XVI destiné à servir de local à la « Société littéraire », fondée en 1779, qui le possède encore à l'heure actuelle. Il semble que rien ne subsiste du prieuré, si ce n'est une colonne portant les armes d'Érard de la Marck placée à la basilique Saint-Martin de Liège.

---

(1) DARIS, *Histoire au XVI^e siècle*, 450.

(2) A. É. L., *Cathédrale. Concl. capit.*, 14 mai 1582.

(3) *Cathédrale. Concl. capit.*, reg. 116. BORMANS, *Inventaire*, p. 210. Le registre 116 a été fortement endommagé en 1944.

(4) BORMANS, *Inventaire*, 226, 227.

(5) BORMANS, *Inventaire*, 235.

(6) DARIS, *Notices*, I, 8, 9. Sur les origines du Séminaire de Liège, voir L. HALKIN, *Les origines du Collège des Jésuites et du Séminaire de Liège*, dans le *B. I. A. L.*, LI, 83-191, Liège, 1926 ; — A. GRANSARD, *Histoire du Grand Séminaire de Liège jusqu'au milieu du XVII^e siècle*, dans le *B. S. A. H.*, XXXIX (sous presse). D'après les chartes, Jean Cornet agit encore le 25 juin 1591, au nom de Rolland Ruytte, prieur.

(7) *Saint-Mathieu*, reg. 16, f^os 92, 92 v^o, 106, 110.

(8) *Saint-Mathieu*, reg. 16, f^o 101.

(9) *Saint-Mathieu*, reg. 15, *in fine*.

(10) A. Év. L., *Registrum Seminarii*, f^o 11 v^o.

(11) *Saint-Mathieu*, reg. 16, f^os 16 à 40 et sv.

(12) *Saint-Mathieu*, reg. 15, f^os 24, 64, 128, etc.

MONASTÈRE
DES
CROISIERS A HUY

Clarus locus (1248), Clervaus (1400), Clarus locus sub monte cuius nomen est Aerius mons (vers 1532), Olim Clarimont, nunc autem montem cruciferorum (1620), In claro loco et in monte claro sive Aerio (1621), Canonia clari loci (1779).

SOURCES : Aux Archives de l'État à Dusseldorf, Köln-Kreutzbrüder, Ms. H. XI, n. 3, *Liber privilegiorum et definitionum.*

Aux Archives de Detmold, Ms. 6, *Liber diffinitionum vallis liliorum.*

A la Bibliothèque Nationale de Berlin, Ms. 103, *Ordinis cruciferorum exordium diffinitiones.*

Les archives de la maison n'ont pas été retrouvées. Aux Archives de l'État à Toulouse, on a cette note : « les archives qui étoient dans la maison primordiale, à Huy, n'avoient pu échapper aux désordres causés par des guerres ». On sait que cette maison servit souvent de logement pour les principaux officiers et quelquefois d'hôpital pour les blessés et les malades (1).

Aux Archives de l'État à Liège, sont conservés neuf registres des archives de la maison, inventoriés par M. Georges Hansotte. Par une étrange anomalie, les registres de Huy et de Liège ont été réunis dans une série continue. Voici les titres et numéros d'ordre des registres de Huy : reg. 61 : *Mesurage des trois censes et du moulin, construits sur la juridiction de Héron*, 1740 ; reg. 62 à 64 : *Payements des cens, rentes et chapons*, 1776-1796 ; reg. 65 : *Comptes*, 1777-1791 ; reg. 66 : *Payements des fermages*, 1794-1796 ; reg. 67 : *Stuits*, 1762-1792 ; reg. 68 : *Pièces relatives aux biens, cens et rentes*, 1639, 1771-1794 ; reg. 69 : *Comptes rendus par le sous-prieur (an III) et relevés des propriétés du couvent, saisies comme biens nationaux.* Certains renseignement concernant Huy sont repris dans les registres de Liège : A. É. L., *Croisiers*, reg. 1 à 59. Nous avons consulté également le *Fonds français*, liasse 1947.

C. R. Hermans, *Annales canonicorum regularium Sancti Augustini ordinis Sanctae Crucis*, I-III. Bois-le-Duc, 1858. Œuvre excellente : source la plus importante pour l'histoire de l'ordre, car son auteur a compilé de très nombreux documents. **H. Russelius**, *Chronicon Cruciferorum sive synopsis memorabilium sacri et canonici ordinis Sanctae Crucis*, Cologne, 1635. Dans la dédicace à Augustin de Neer, Russelius prétend que, pendant près de vingt ans, il a étudié les archives de Huy et de nombreux manuscrits. S'il est parfois possible de vérifier par recoupement les renseignements qu'il nous donne, parfois cependant ses sources sont incontrôlables.

(1) Archives Départementales de Haute-Garonne à Toulouse, *Fonds de Saint-Orens*, liasse V, 1, 38.

A la Bibliothèque de l'Université de Liège, on consultera le Ms. 1017 (Delvaulx, III, fos 181-189), donnant un état ecclésiastique de la maison des chanoines réguliers de Sainte-Croix à Huy avec un abrégé de la vie de Théodore de Celles, fondateur de l'ordre. Cet état est suivi de la liste des Généraux depuis l'établissement de la maison jusqu'au général Fisen.

On consultera pour les débuts du monastère, les chroniques liégeoises : **Chapeaville**, *Gesta*, II, 262 ; Liège, 1614 ; **Jean d'Outremeuse**, *Ly myreur des histors*, éd. **Bormans**, V, 210, Bruxelles, 1867 ; *Chronique de 1402*, éd. **Bacha**, 162, Bruxelles, 1900 ; *Chronique de Jean de Brusthem*, éd. **Balau** et **Fairon**, *Chroniques liégeoises*, II, 45, Bruxelles, 1931 ; **Fisen**, *Sancta Legia*, 260, 286, 287 ; **Fisen**, *Flores Ecclesiae Leodiensis*, 373-375, Liège, 1647 ; **Bouille**, *Histoire de la ville et pays de Liège*, I, 222-223, Liège, 1725 ; **Miraeus** et **Foppens**, *Opera diplomatica*, IV, 38, 258, 284, Bruxelles, 1748.

Par arrêté du 24 octobre 1795, le Gouvernement français réclama à l'Administration de Liège un inventaire des livres et manuscrits conservés dans les bibliothèques ecclésiastiques. La bibliothèque de Clair-Lieu comptait trois mille sept cent dix-neuf volumes. Pour la soustraire au pillage, l'Administration Centrale fit transférer en 1798 la dite bibliothèque au local de l'École Centrale. Le 14 février 1799, l'Administration Centrale écrivait au receveur des domaines à Huy de procéder à la vente publique des livres restants (1). Finalement, le Grand Séminaire et l'Université de Liège se partagèrent les restes de la bibliothèque des Croisiers (2). La Bibliothèque Royale de Bruxelles possède trois manuscrits des Croisiers de Huy ; Aix-la-Chapelle, un et le Musée Plantin à Anvers, un autre.

Clair-Lieu a eu un bon atelier de reliure. M. Joseph Brassinne a identifié vingt-cinq reliures du couvent hutois (3). Mlle Madeleine Lavoye y ajoute la description de dix reliures, exécutées à Huy, dans les dernières années du XVe siècle et au début du XVIe siècle (4). Nous connaissons aussi de nombreux copistes du monastère (5).

Le sceau du Général est appendu à plusieurs chartes des XVe et XVIe siècles. C'est un sceau en navette : sous un dais gothique, le Christ en croix, accosté de deux étoiles, Notre-Dame et saint Jean, deux croix pattées et quatre cercles portant les insignes des quatre évangélistes ; sous la croix, un écu à un cœur. La légende est en minuscules gothiques : *s. prioris generalis totius ordinis sancte crucis* (6). Depuis que, avec Augustin de Neer, les généraux ont les *pontificalia*, ils ont eu leur propre sceau. Le sceau d'Augustin de Neer est appendu à une charte conservée à Kerniel (7) : c'est une imitation moins bien réussie de l'ancien sceau du général. On a conservé un sceau de Nicolas de Haneffe, appendu à une charte de Saint-Corneille de Ruremonde, datée de 1656 : c'est un sceau rond, assez abimé, portant un ange tenant une croix et accosté de deux gerbes, avec une légende illisible (8).

Les ouvrages suivants fournissent d'utiles renseignements sur la fondation ou le développement de la maison : **F. Gorissen**, *Histoire de la ville et du château de Huy, d'après Laurent Mélart, continuée jusqu'à nos jours*, Huy, 1839 ; il se base, pour ce qui nous concerne, sur Russelius. **L. Wilmotte**, *Notice historique sur le couvent des Croisiers de Huy*, dans les *A. C. H. S.*, XX, 195-248, Huy, 1929 ; il n'est pas toujours exact dans l'énoncé des noms et se base essentiellement sur Russelius et l'histoire de la translation ; il écarte la relation légendaire et, s'appuyant sur d'autres sources, il fournit d'intéressants renseignements locaux. **H. Van Rooijen**, *Theodorus van Celles. Een tijds- en levensbeeld*, Cuyk, 1936 ; la meilleure œuvre sur Théodore de Celles, fort bien documentée, soumettant les données de Russelius

(1) L. Wilmotte, *Notice historique sur le couvent des Croisiers de Huy*, 232-234.

(2) J. Stiennon, *Introduction à l'étude des* scriptoria *des croisiers de Liège et de Huy au XVe siècle*, dans *Bibliotheca Universitatis Leodiensis*, V, *Les manuscrits des Croisiers de Huy, Liège et Cuyk au XVe siècle*, 23-30, Liège, 1951.

(3) J. Brassinne, *La reliure mosane*, I, planches XIV-XXVII, II, planches XC-CI, Liège, 1932.

(4) M. Lavoye, *Les reliures des Croisiers de Liège et Huy aux XVe et XVIe siècles*, dans *Bibliotheca Universitatis Leodiensis*, V, *Les manuscrits des Croisiers de Huy, Liège et Cuyk au XVe siècle*, 58-60, Liège, 1951.

(5) Stiennon, *Introduction*, 47, 66.

(6) Description due à M. l'archiviste J. Bolsée.

(7) Van Lieshout, *Rond het relickschrijn*, 64, n. 38.

(8) Description de M. Bolsée.

à la critique. **É. de Moreau**, *L'origine des croisiers belges*, dans *Clair-Lieu*, III, 7-12, 1945 ; **É. de Moreau**, *Histoire de l'Église en Belgique*, III, 462-468, Bruxelles, 1945 ; le P. de Moreau a voulu écarter tout ce qui, dans le texte de Russelius, était récit légendaire. **R. Haass**, *Die Kreuzherren in den Rheinlanden*, dans *Rheinisches Archiv*, XXIII, 9-41, Bonn, 1932 ; il donne sur l'histoire de l'ordre un excellent aperçu. **É. Fontaine**, *Une première crise à Clair-Lieu au XVIII^e siècle (1735-1752)*, dans *Clair-Lieu*, VIII, 3-30, Diest, 1950. **É. Fontaine**, *Monseigneur Jacques Dubois, Général des Pères Croisiers à Huy (1778-1796)*, Diest, 1947 : bonnes contributions à l'histoire du dernier siècle de l'ordre.

Iconographie : L'Église de Saint-Jacques à Liège et le couvent des Croisiers de Sainte-Agathe à Cuyk possèdent une reproduction d'une grande taille-douce, de Schott et Löffler junior, représentant la translation de sainte Odile. Dans un poème posthume édité en 1663, Gilles de Vreese décrit les seize tableaux de cette gravure : un tableau représente l'extérieur de l'église et une partie du monastère ; un autre tableau reproduit l'intérieur. Saumery nous a laissé une vue du monastère des chanoines réguliers de Sainte-Croix, à Huy (1).

On conserve plusieurs toiles et gravures représentant certains prieurs de Huy : une toile, à Hannut, montre Augustin de Neer, encore jeune, agenouillé, revêtu d'un manteau noir et d'un chaperon noir à doublure violette. Au frontispice du *Chronicon* de Russelius, une gravure d'Emmanuel Wehrbrun le représente, en buste, à l'âge de soixante-quatre ans. Une toile, conservée au couvent de Sainte-Agathe, nous montre Augustin de Neer, plus âgé, coiffé d'une calotte noire et portant sur son camail violet, la croix. Le même couvent possède une toile représentant Georges Hachten, à l'âge de quarante-deux ans, portant la *rasura* et ayant comme signe distinctif, la doublure violette de son chaperon. Une autre toile représente Werner d'Audace, revêtu du surplis, du camail vert à doublure rouge et portant la croix pectorale. Un portrait peint par J. Otjens montre Jean Reynders, portant le camail bleu-violet à doublure rouge et coiffé d'une calotte de la même couleur. A Sainte-Agathe, est encore conservé un portrait de Lambert Fisen, représenté en surplis et camail vert à doublure rouge et portant la croix pectorale et la bague. Au couvent de Maaseik, une toile représente Jean Reynders et une autre, Jacques Dubois, âgé de trente-quatre ans. Les maisons de Sainte-Agathe et d'Uden possèdent aussi le portrait de Dubois, mais le meilleur tableau peint par M. Aubée, est conservé au Musée d'Ansembourg, à Liège. Un beau portrait de Lambert Fisen est conservé au château d'Ahin près de Huy. Il porte l'habit de l'ordre, le rochet, la mozette, la croix et la perruque (1748). Le musée d'Ansembourg possède un portrait de Fisen, jeune chanoine, entouré de sa famille.

* * *

Gilles d'Orval (2), Jean d'Outremeuse (3), la chronique de 1402 (4) et Jean de Brusthem (5) placent en 1233 ou 1234, pendant la quatrième année de l'épiscopat de Jean d'Eppes, l'établissement des Croisiers dans la ville de Huy, à l'endroit dit Clair-Lieu. Plusieurs chroni-

(1) SAUMERY, *Délices*, II, 60-64.

(2) « Anno Domini 1234, hic Joannes episcopus fundavit monasterium cruciferorum in Hoyo, quod primum et initiale est totius ordinis » ; CHAPEAVILLE, *Gesta*, II, 262. *Acta Sanctorum*, 3 février, 366, n. 3.

(3) « En cet an fut fondée le maison des croisiers, à Huy, en lieu c'on dist en Clervaus, et le fondat là en droit li evesque Johans de Liège, qui est li premieu et li deseurtraine de tout cel ordre» ; cfr JEAN D'OUTREMEUSE, *Ly Myreur des histors*, V, 210.

(4) *In oppido Huyensi in loco ubi nunc habitant, qui nunc nuncupabantur clarus locus (clarus mons locus) clarificatus est ordo fratrum sancte crucis, qui longo tempore dormierat ;* dans la *Chronique de 1402*, éd. BACHA, 162, Bruxelles, 1900.

(5) *Chroniques liégeoises*, éd. BALAU, II, 45, Bruxelles, 1941. Voir aussi : B. U. L., J. STOCHEMIUS, Ms. 242, f° 71 (Cfr HERMANS, *Annales*, II, 202) ; B. Sém. L., Ms. 25D11, f° 1 v°, place la fondation, seize ans avant l'approbation de 1248 ; J. BANELT, *Gloriosi corporis S. Odiliae virginis et martyris ex sancta Ubiorum Colonia in celeberrimum totius sacri Ordinis fratrum S. Crucis apud Huyenses Clari Loci monasterium translatio*, 28, « in monte claro... 1233 », Cologne, 1621 ; B. R., Ms. 7408, MIRAEUS, *Origines monasticae*, f° 22 : « edificari coeptum est anno 1233 (corrigé en 1210) per quinque clericos tempore Innocentii III in monte autem quem olim Clarimont, nunc autem montem cruciferorum nuncupant. Cruciferi monasterium aedificare coeperunt anno 1233 temporibus Johannis ab Appia episcopi Leodiensis ».

queurs, tels celui de la Chronique de 1402, s'inspirent d'un récit d'origine rhénane (1), attribuant l'origine de l'ordre des Croisiers à sainte Hélène (2). Nous ne nous attarderons pas à cette origine légendaire pour ne retenir que ce qui semble certain. Innocent IV, par un acte du 1er octobre 1248, confirme l'établissement des Croisiers à Huy (3). C'est le premier texte officiel authentique confirmant la fondation.

Aucun manuscrit ne cite les noms du fondateur et de ses premiers successeurs. Le premier cité dans des manuscrits s'appelle JEAN : il se charge en 1286 de la fondation de Suxy (4). Russelius se basant sur des textes que nous ne connaissons pas, fait de **Théodore ou Thierry de Celles**, fils de Wauthier de Beaufort et d'Ode, dame de Celles, le fondateur du couvent de Huy (5). Théodore de Celles aurait été en 1190 en Terre Sainte. Il y aurait vu la vie édifiante que menaient les chanoines du Calvaire. En 1209, il aurait participé à la croisade contre les Albigeois où il aurait rencontré saint Dominique. Rentré en Belgique, il aurait renoncé à son canonicat et, avec l'assentiment d'Hugues de Pierrepont, il se serait retiré dans la solitude, hors de la ville de Huy. Quatre religieux se seraient joints à lui pour prêcher. Thierry se serait rendu à Rome pour demander l'approbation d'Innocent III, qui la lui aurait accordée en 1216. Hugues de Pierrepont aurait promis aux premiers religieux de leur construire un monastère mais il mourut en 1229 sans avoir réalisé sa promesse. Il chargeait son successeur, Jean d'Eppes, d'édifier le monastère. Théodore de Celles serait décédé à Huy, le 18 août 1236.

Ce récit de Russelius est sujet à caution. Aucune mention de la bulle de 1216 n'a pu être relevée. Le Père de Moreau met en doute le récit entier. Il laisse à deviner si Théodore de Celles était un chevalier, un chanoine ou un laïque, s'il a pris part aux croisades et s'il a adopté la règle de saint Augustin (6). Le Père de Moreau suppose que, comme on l'a vu souvent dans d'autres fondations de cette époque, il s'agit d'un pieux personnage qui n'attira guère l'attention, de son vivant. Sa dévotion principale était celle de la Sainte-Croix, comme ce fut d'ailleurs

(1) L'auteur de la Chronique de 1402 a connu le petit traité *In honore summi regis*, qu'on trouve dans plusieurs manuscrits : B. Sém. L., Mss. 6L21, 6L33, 25D11 ; ARCHIVES DE SAINTE-AGATHE, *Codex Pontis* (Brüggen) ; B. R., Mss. 21643, II, 193 ; BIBLIOTHÈQUE MAZARINE À PARIS, Ms. 692 ; ARCHIVES DE L'ÉTAT À MAESTRICHT, 2763 ; A. VAN ASSELDONK, *Handschriften van Kruisheeren uit de XVe en XVIe eeuw over het ontstaan der Orde van het H. Kruis*, dans *Clair-Lieu*, I, 84-102, Diest, 1943.

(2) Plusieurs manuscrits citent l'année 1212, comme date de fondation ; ce sont : ARCHIVES DE L'ÉTAT À DUSSELDORF, H. XI, n. 3 ; ARCHIVES DE SAINTE-AGATHE, *Codex Pontis Coeli* ; B. R., Ms. 21643 ; B. N. BERLIN, le Ms. 103 place la fondation en 1214. ARCHIVES DE SAINTE-AGATHE, Ms P. Halloix, *De definitionibus*, II, place la fondation vers 1215.

(3) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera Diplomatica*, IV, 38. En 1341, quand Conradus de Molendino, procureur du couvent à Cologne, défend l'ordre devant la Curie de Cologne, il ne parle ni d'une fondation par sainte Hélène, ni d'une approbation par Innocent III mais il déclare seulement que, sous Innocent IV, l'ordre *denuo institutus est*. A cette occasion, la Curie de Cologne donne une copie authentique de la bulle d'Innocent IV, datée du 1er octobre 1248 ; voir ARCHIVES DE SAINTE-AGATHE, *Codex Pontis Coeli*, 52, 53 ; BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À BERLIN, Ms. 103, f° 4 v° ; HERMANS, *Annales*, II, 64. — De même en 1374, lorsque le Général Pierre Pinchar est appelé à défendre à Cologne, la légalité de l'ordre, il présente à l'official quatre bulles pontificales dont la première est celle d'Innocent IV, datée du 1er octobre 1248 ; voir ARCHIVES DE L'ÉTAT À DUSSELDORF, H. XI, n. 3, f° 2 ; ARCHIVES DE SAINTE-AGATHE, *Codex Pontis Coeli*, 60 ; HERMANS, *Annales*, II, 159. BANELT, *op. cit.*, 28, note la fondation par sainte Hélène et l'approbation par Innocent III. Th. DALENIUS, *Clavis coeli. Laus et encomium sacri cruciferorum ordinis*, 24, Coloniae Agrippinae, 1628 ; ne cite pas le nom d'Innocent III, quand il mentionne les bulles papales. RUSSELIUS, *op. cit.*, 1-43 (HERMANS, *Annales*, I, 27 sv.), reprend le récit de la fondation par sainte Hélène et saint Quiriaque ainsi que l'approbation par Innocent III en 1216. Russelius sera repris par A. HERTZWORMS, *Religio SS. Crucis*, Ruremonde, 1661 et 1686. D'autres après lui reprendront la tradition de Russelius.

(4) B. U. L., Ms. 272, f° 71. — MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, IV, 258.

(5) Voir aussi B. U. L., Ms. 1017 (DELVAULX, III, f°s 181 sv.), un abrégé de la vie de Théodore de Celles, fondateur de l'ordre. Cet abrégé reprend la tradition de Russelius.

(6) E. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, III, 462-468 ; DE MOREAU, *L'origine des croisiers belges*, dans *Clair-Lieu*, III, 7-12, 1945.

souvent le cas. Le souvenir de cette dévotion peut avoir amené la transformation de cet ermite ou prédicateur itinérant, en croisé.

La croix rouge et blanche que les religieux portèrent sur leur habit est un témoin de l'esprit de croisade, de la mystique de la Croix, fort en honneur à Liège, à cette époque (1).

La très petite chapelle retrouvée en 1828, sur l'emplacement de Clair-Lieu, rappelle la fondation des premiers Croisiers, près de la chapelle de Saint-Théobald (2). L'établissement des Croisiers se situe près d'un mur d'enceinte dont il reste quelques vestiges et sur la pente inférieure de la colline de la Sarte, vers le nord (3).

* * *

PIERRE WALCOURT, le successeur de Théodore de Celles, était, d'après Russelius, un homme noble, sage et vertueux. Le 26 janvier 1248, Henri de Gueldre, évêque de Liège, autorisa les Croisiers à construire une nouvelle église sur le terrain qu'ils possédaient. Cette église n'était probablement pas achevée à la mort de Pierre Walcourt, le 30 décembre 1248 (4). Cette année est aussi celle des constitutions de l'ordre (5).

JEAN DE SAINT-FONTAINE, élu supérieur de l'ordre et du couvent le 14 septembre 1250, mourut le 10 août 1277 (6). En 1252, Arnoul, évêque de Semgallen, évêque auxiliaire de Liège, consacra diverses chapelles dans l'église des Croisiers à Huy, et, en 1256, il y consacra l'église.

JEAN RIJCK DE CUYCK fut élu en 1277 et mourut le 7 mars 1298 (7).

JEAN DE HARENGIER, élu en 1298, est décédé le 1er août 1304 (8).

JACQUES ANGLAIS, élu général en 1304, mourut le 5 février 1308 (9).

PIERRE DE DUN, élu le 24 mars 1308, tomba malade peu après et mourut pendant le quatrième mois de son généralat (10).

NICOLAS DE ROCHEFORT, fils du comte de Rochefort, neveu de Pierre de Walcourt, fut élu le 14 septembre 1308 et mourut le 3 mai 1320. Le 29 mars 1318, Jean XXII donna la bulle *Religiosam vitam* par laquelle, non seulement, il confirmait les privilèges antérieurs, mais accordait en outre le privilège d'exemption aux Croisiers (11).

(1) É. Poncelet, *Actes des princes-évêques de Liège. Hugues de Pierrepont 1200-1229*, LVI, Bruxelles, 1946 ; H. Van Rooijen, *Theodorus de Celles*, 184 ; M. Vinken, *Croisiers*, dans le *Dictionnaire de Spiritualité*, II, 564, Paris, 1935 ; M. Vinken, *De spiritualiteit der Kruisheren*, 13, Anvers, 1955.

(2) Hermans, *Annales*, II, 176, fête de saint Théobald en 1380.

(3) On lit dans les manuscrits de Huy, à la B. U. L., ou à la Bibl. du Séminaire de Liège : *in claro loco in suburbio Hoyensi*, ou *prope muros* ou *extra muros oppidi Huyensis* ou *buten die mueren van der stede van Huy*. Quand Stochemius (B. U. L., Ms 242) écrit : *clarus locus, sub monte, cuius nomen est Aerius Mons*, il s'exprime très exactement. En effet, M. Discry, archiviste de la ville de Huy, nous en a fait vérifier l'exactitude, sur le terrain : à la limite du plateau de la Sarte, le faîte s'élève bien haut.

(4) Russelius, *Chronicon*, 48, 64. — Hermans, *Annales*, II, 63. — Bibliothèque de Berlin, Ms. 103, f° 5.

(5) A. Van de Pasch, *De tekst van de constituties der Kruisheren van 1248*, dans le *B. C. R. H.*, CXVII, 1-96, Bruxelles, 1952.

(6) Russelius, *Chronicon*, 65 ; Berlière, *Évêques auxiliaires de Liège*, 24, 25.

(7) Russelius, *Chronicon*, 68.

(8) Russelius, *Chronicon*, 68 ; Hermans, *Annales*, II, 463.

(9) Russelius, *Chronicon*, 69-70.

(10) Hermans, *Annales*, II, 463.

(11) Archives de Sainte-Agathe à Cuyk, *Codex Pontis Coeli*, f° 7. — Hermans, *Annales*, II, 105.

MARTIN D'AWANS entra dans l'ordre en 1302. Il fut élu général en 1320. Il décéda à Reims le 17 juillet 1344. En 1322, une nouvelle église avait été achevée (1).

LIBERT DE HUNBUSSET, élu en 1344, mourut le 13 octobre 1355 pendant une visite à Toulouse (2).

JEAN DE MANNEVILLE, élu le 19 novembre 1355, avait joué un rôle important à Paris. En 1358, il renonça au généralat pour devenir prieur à Liège (3).

JEAN DE ZWOLLEN fut élu en 1358 et mourut le 4 avril 1363 (4).

MARTIN DE BURGIS a démissionné avant 1369 (5).

PIERRE PINCHAR, ancien prieur de Caen, fut élu général en 1364. Ecrivain de valeur, il mourut le 13 juillet 1382 (6).

FERRIC DUPUIS était sous-prieur à Huy lorsqu'il fut élu général le 27 août 1382. Il mourut le 14 juin 1393 (7).

NICOLAS DIEX LE CRESSE (Dieu-Croissant), de Liège, succéda à Dupuis et mourut en 1396 (8).

JEAN D'AVINS fut élu en 1396. Il ne se montra pas à la hauteur de sa tâche (9).

LIBERT JANSSENS DE BOMMEL, élu en 1410, se soucia activement de la réforme de l'ordre. Il mourut à Diest en 1411 (10).

JEAN DE MERTEN fut élu en 1411 ou 1412. Il poursuivit énergiquement l'œuvre réformatrice de son prédécesseur. Il mourut le 12 février 1415 (11).

HELMIC D'AMOUR, élu en 1415, renonça à son office en 1433 (12).

HENRI DE NIMÈGUE était curé de Saint-Martin-en-Ile à Liège avant d'entrer chez les Croisiers. Prieur à Paris, il fut élu général le 9 mai 1433. Le couvent de Huy comptait alors douze prêtres, deux clercs, un novice et deux convers. Henri de Nimègue mourut le 3 décembre 1451 (13).

---

(1) HERMANS, *Annales*, II, 463; RUSSELIUS, *Chronicon*, 71-75.
(2) HERMANS, *Annales*, II, 203.
(3) RUSSELIUS, *Chronicon*, 75-77; A. É. L., *Croisiers*, reg. 4, f° 30 v°.
(4) RUSSELIUS, *Chronicon*, 80; BERLIÈRE, *Suppliques d'Innocent VI*, n° 1611, Rome, 1911.
(5) FIERENS-TIHON, *Lettres d'Urbain V*, n° 2374, Rome 1932.
(6) *Codex Pontis Coeli*, f° 60; HERMANS, *Annales*, II, 203.
(7) RUSSELIUS, *Chronicon*, 85; HERMANS, *Annales*, II, 203.
(8) RUSSELIUS, *Chronicon*, 87.
(9) RUSSELIUS, *Chronicon*, 89, 90; HERMANS, *Annales*, II, 204.
(10) ARCHIVES DE DETMOLD, Ms. 6, f° 22 v°; RUSSELIUS, *Chronicon*, 94; HERMANS, *Annales*, II, 205.
(11) RUSSELIUS, *Chronicon*, 95; HERMANS, *Annales*, II, 545.
(12) RUSSELIUS, *Chronicon*, 103; *Codex Pontis Coeli*, f°s 19, 20.
(13) ARCHIVES DE DETMOLD, Ms. 6; ARCHIVES DE SAINTE-AGATHE, *Codex Pontis Coeli*, f° 41; BIBLIOTHÈQUE DE BERLIN, Ms. 103, f° 18.

GEORGES DE BRUGES, élu général le 12 janvier 1452, mourut le 29 novembre 1458 (1).

THÉODORE DE HALL, d'une famille noble du pays de Juliers, élu le 9 janvier 1459, démissionna le 8 mai 1463 (2).

PÉRÉGRIN DES CHAMPS, ancien prieur de Liège, élu général en 1463, fit agrandir et meubler l'église du couvent hutois. Il mourut à Liège le 21 août 1473 (3).

NICOLAS DE HAARLEM, religieux du couvent de Cologne, très dévoué aux études et très pieux, succéda à Pérégrin des Champs (4). Il mourut à Cologne le 1er novembre 1482.

ÉVERARD D'ORSOY, noble, ancien élève des Frères de la Vie Commune de Deventer, fut élu en 1482 et mourut en décembre 1493 (5).

GERBRAND ENGELSZ fut élu le 2 février 1494 et mourut en 1500 à Paris (6).

CORNEILLE DE CLOTINGEN, élu le 12 novembre 1500, était un érudit et un réformateur, ami du prince-évêque de Liège, Érard de la Marck. Il mourut le 12 octobre 1512 et fut enterré devant le maître-autel (7).

GUILLAUME VAN DEN OEVER *(de Rivo)*, ancien prieur de Kolen et de Liège, fut élu le 14 novembre 1512 et gouverna l'ordre jusqu'en 1521, date de sa démission. Il mourut en 1528 (8).

LAURENT DE GLADBACH, ancien prieur de Cologne, fut élu le 10 septembre 1521. Deux ans plus tard, Érard de la Marck consacrait l'église du couvent de Huy (9).

THOMAS DE GOUDA, ancien prieur de Kolen, puis provincial de France, fut élu général le 13 novembre 1529. Il était l'ami et le conseiller d'Érard de la Marck, bienfaiteur insigne du couvent de Huy. Thomas mourut à Liège le 14 décembre 1537 (10).

HENRI DE DEVENTER fut élu au début de 1538. Son ministère fut bref : Henri de Deventer mourut le 23 mai 1539 (11).

THÉODORE D'UBACH, élu en 1539, était un partisan de la stricte obéissance aux statuts de l'ordre. Il mourut le 23 mai 1561 et fut enterré dans le chœur de l'église (12).

---

(1) Russelius, *Chronicon*, 112 ; *Codex Pontis Coeli*, fos 46-47 ; Hermans, *Annales*, II, 284.
(2) Russelius, *Chronicon*, 114 ; Hermans, *Annales*, II, 527.
(3) *Codex Pontis Coeli*, fo 24 ; Hermans, *Annales*, II, 300 ; Russelius, *Chronicon*, 117.
(4) Russelius, *Chronicon*, 120 ; Hermans, *Annales*, II, 627.
(5) Bibliothèque de Berlin, Ms. 103, fo 30 ; Hermans, *Annales*, II, 416 ; Russelius, *Chronicon*, 133.
(6) Russelius, *Chronicon*, 135.
(7) Hermans, *Annales*, II, 528.
(8) Hermans, *Annales*, II, 705.
(9) Archives de Detmold, Ms. 6. ; Hermans, *Annales*, III, 709.
(10) Russelius, *Chronicon*, 147 ; Hermans, *Annales*, III, 709.
(11) Bibliothèque de Berlin, Ms. 103.
(12) Russelius, *Chronicon*, 161 ; Hermans, *Annales*, II, 528.

ANTOINE FRESON, religieux exemplaire et instruit, fut élu en 1561 et connut l'époque troublée des guerres de Religion. Il mourut le 2 septembre 1575 (1).

GUILLAUME DE HEINSBERG fut élu le 11 octobre 1575. Il eut des difficultés avec ses religieux. Sur les instances du nonce, il démissionna en 1586 (2).

GEORGES CONSTANTINI, prieur de Liège, fut élu en 1587. C'était un religieux énergique et zélé. Il mourut à Aix-la-Chapelle le 28 mai 1602 (3).

HERMAN HAAS, élu le 9 juillet 1602, mourut le 9 décembre 1618. Sous son priorat, le nonce Antoine Albergati visita le couvent et loua le général (4).

RENÉ-AUGUSTIN DE NEER, prieur de Tournai, fut élu le 21 janvier 1619. Sa communauté comprenait quatorze prêtres, deux clercs, trois novices. Entre 1594 et 1624, trente-six candidats furent reçus dans la communauté. Urbain VIII accorda au général, le 10 juillet 1630, l'anneau, la mitre et la crosse, avec le privilège de conférer aux religieux la tonsure et les ordres mineurs. René-Augustin de Neer mourut le 6 janvier 1648 (5).

PIERRE BLAVIER, prieur de Namur, fut élu le 3 février 1648. Il s'efforça de rétablir la pauvreté conventuelle et mourut le 5 janvier 1654 (6).

NICOLAS DE HANEFFE fut élu le 28 février 1654. Les statuts de l'ordre furent complétés et réédités en 1660. Nicolas mourut le 13 juillet 1677 (7).

JEAN-GEORGES HACHTEN, élu en 1677, mourut à Namur le 21 octobre de l'année suivante (8).

LAMBERT FERON, de Huy, prieur de Kolen, élu en 1678, mourut le 1er août 1686 (9).

MICHEL LAMBRECHT venait du pays de Looz. Il fut élu général le 3 septembre 1686. Il mourut le 6 novembre 1695 (10).

PIERRE HANSOTTE succéda à Michel Lambrecht jusqu'à sa mort, en 1711 (11).

MATHIAS GOFFIN, protonotaire apostolique, définiteur et prieur de Liège, fut élu général en 1711. Son administration temporelle et spirituelle semble avoir été bonne. Il mourut le 3 mai 1720 (12).

---

(1) RUSSELIUS, *Chronicon*, 165.
(2) ARCHIVES DE DETMOLD, Ms. 6,. f° 22 v°.
(3) HERMANS, *Annales*, III, 715
(4) RUSSELIUS, *Chronicon*, 171 ; H. DESSART, *La visite du diocèse de Liège par le nonce Antoine Albergati*, dans le *B. C. R. H.*, CXIV, 102.
(5) RUSSELIUS, *Chronicon*, 181 ; HERMANS, *Annales*, III, 172 sv.
(6) HERMANS, *Annales*, III, 222, 721.
(7) HERMANS, *Annales*, III, 329 sv.
(8) HERMANS, *Annales*, III, 734.
(9) HERMANS, *Annales*, III, 357, 713.
(10) HERMANS, *Annales*, III, 368.
(11) HERMANS, *Annales*, III, 421.
(12) HERMANS, *Annales*, III, 426.

WERNER D'AUDACE, élu en 1720, mourut le 17 juillet 1735. Il fit éditer un nouveau bréviaire pour l'ordre (1).

JEAN REYNDERS, de Maaseik, préfet des études à Huy, fut élu en 1735 et mourut à Maestricht le 1er novembre 1741, après sept ans de bon gouvernement (2).

LAMBERT-ENGLEBERT FISEN, de Liège, fils du peintre célèbre, était profès de Huy. Il fut élu le 4 décembre 1741. C'était un homme savant qui encouragea les études dans la communauté. Il mourut le 4 janvier 1778 (3).

JACQUES DUBOIS, de Liège, est le mieux connu des généraux. Né à Liège, il fit profession en 1751. Il empêcha la sécularisation du couvent de Liège. Élu général le 17 février 1778, il dut souffrir les désastres de l'époque révolutionnaire, l'exil, la prison et la spoliation. Il mourut à Liège le 21 décembre 1796 (4).

Le 29 septembre 1796, la loi de suppression des couvents avait été promulguée à Huy. A ce moment, les profès dont les noms suivent faisaient partie de la communauté : Jean-Paul Noirville, Louis-Antoine Hansotte, Lambert-Théodore Tille, Christophe Deneumoulin, Pierre-Lambert Warnotte, Henri Demet, Lambert Hayweghem, Jacques-Joseph Tilman, Pierre-Philippe Loncin, Jean-François Jérosme, Henri Lhoest, ainsi qu'un convers, Walthère Husquet.

Le 26 janvier 1797 on ordonna aux Croisiers de quitter le monastère. Tous devaient déposer l'habit religieux et évacuer le couvent dans les vingt jours. Après six mois pendant lesquels ils furent les gardiens du monastère, le décret d'expulsion fut prononcé. Le 5 septembre 1797, le gardiennat fut confié à un zélé jacobin, à deux autres ensuite. Le 16 juin 1798, Clair-Lieu fut acheté par P. J. Henkart, notaire à Liège, pour la somme de 504.000 francs. L'église fut démolie. La haute tour carrée fut abattue en 1818 pour reconstruire le fort. Quelques rares épaves ont échappé au pillage légal : les statues de saint Thibaut, de sainte Hélène, de la Sainte Vierge ainsi qu'un buste de sainte Odile, conservés aujourd'hui dans la collégiale Notre-Dame à Huy ; le magnifique encensoir et la belle remonstrance dans l'église Saint-Remy à Huy ; l'orgue dans l'église de Forges (Condroz) ; une belle et grande toile représentant le Christ en croix, aujourd'hui propriété de M. van den Berg, à Liège ; la précieuse chasse de 1292, contenant les reliques de sainte Odile, emportée par l'ancien Croisier L. Hayweghen à Looz, cédée à l'église de Kerniel en 1828 ; la bibliothèque répartie entre le Grand Séminaire et l'Université de Liège ; les statues de saint Lambert et de saint Jean Népomucène dans l'église de Bas-Oha. Sur l'emplacement de Clair-Lieu se trouve le couvent des sœurs clarisses colettines. L'ancienne brasserie, aujourd'hui maison des œuvres de Saint-Remy, le mur d'enceinte longeant la rue des Hauts Chênes et la porte charretière monumentale, de 1742, située à l'angle formé par la dite rue et celle des Larrons, ont survécu à la démolition.

(1) HERMANS, *Annales*, III, 593.

(2) SAUMERY, *Délices*, II, 64 ; É. FONTAINE, *Une première crise à Clair-Lieu au XVIIIe siècle (1735-1752)*, dans *Clair-Lieu*, VIII, 3-30, Diest, 1950.

(3) É. FONTAINE, *op. cit.*, 8.

(4) É. FONTAINE, *Monseigneur Jacques Dubois, général des Pères Croisiers à Huy (1778-1796)*, 17 sv., Diest, 1947.

MONASTÈRE
DES
CROISIERS A LIÈGE

Fratres Sancte Crucis ordinis Sancti Augustini Leodii (1273), Croisiers (1433, 1485), Cruciferi (1623), Monasterium fratrum Ordinis Sanctae Crucis (1627), Chanoines réguliers de Sainte-Croix à Liège (1765), Chanoines réguliers de l'ordre de Sainte-Croix de Liège (1787).

SOURCES : Aux Archives de l'État à Dusseldorf, Köln-Kreutzbrüder, Ms. H. XI, n. 3, *Liber privilegiorum et definitionum.*

Aux Archives de Detmold, Ms. 6, *Liber diffinitionum Vallis Liliorum.*

A la Bibliothèque Nationale de Berlin, Ms. 103, *Ordinis cruciferorum exordium diffinitiones.*

Aux Archives de l'État à Liège, sont conservées les archives de la maison, inventoriées par M. Georges Hansotte. Soixante registres sont répartis comme suit : reg. 1 et 2 : *Stocks*, 1418-1697 ; reg. 3 : *Stuits*, 1775-1790 ; reg. 4 : *Chassereau des cens et rentes*, 1422 ; reg. 5 : *Cour des tenants, registre aux déminements et aux adjours de quinzaine*, 1629, *Restances des rentes*, 1662-1668 ; reg. 6 à 29 : *Registres aux payements des cens, rentes et chapons*, 1417-1690 ; reg. 30 et 31 : *Registres aux payements des cens et rentes dans le quartier de Saint-Trond*, 1522-1667 ; reg. 32 à 58 : *Registres aux recettes et dépenses*, 1434-1778 ; reg. 59 : *Manuel des comptes*, 1670 ; reg. 60 : *Quaelle aux reçus et aux exposés*, 1796.

Nous avons consulté également la liasse 1944 du *Fonds français* : *État nominatif des individus composant la communauté religieuse de Sainte-Croix connue sous le nom de la Maison des Croisiers, conformément à l'article III de la loi du 15 fructidor an IV.*

Parmi les sources narratives, il faut citer d'abord : **C. R. Hermans**, *Annales Canonicorum regularium Sancti Augustini Ordinis Sanctae Crucis*, I-III, Bois-le-Duc, 1858 ; **H. Russelius**, *Chronicon Cruciferorum sive synopsis memorabilium sacri et canonici ordinis Sanctae Crucis*, Cologne, 1635 ; *Histoire de la translation de sainte Odile, vierge et martyre, à l'ordre de Sainte-Croix, précédée de celle de l'origine et des progrès du même ordre, donnée au public par les Chanoines réguliers de Sainte-Croix à Liège*, 1765 : jusqu'en 1610, s'inspire très fort de Russelius, ensuite est plus original et fournit quelques renseignements intéressants sur le couvent de Liège.

A la Bibliothèque de l'Université de Liège, on verra le Ms. 1017 (Delvaulx, III, 613 sv.), donnant un état ecclésiastique des Croisiers de Liège suivi d'inscriptions et épitaphes de l'église, tirées de Langius, et de dessins d'armoiries.

Après la suppression du couvent, la bibliothèque de la maison fut transférée à l'École Centrale de Liège. En 1804, le grand séminaire en a reçu une partie. La ville et le séminaire se partagèrent les divers manuscrits des Croisiers. On a constaté que la Bibliothèque de l'Université possède les œuvres les

plus importantes et les mieux soignées (1). Presque toute la bibliothèque est constituée d'œuvres religieuses : textes des Pères, œuvres théologiques et ascétiques. A côté des traités de saint Augustin, saint Jérôme, saint Jean Chrysostome, saint Grégoire, saint Bède, Hugues de Saint-Victor et Nicolas de Lyra, on trouve des textes dominicains, de saint Thomas d'Aquin, Jean Nider et Robert Holkot, des textes de Chartreux, des Frères de la Vie commune, de Jean de Rusbroec, des lettres de Jean de Schoonhoven, deux traités de Gérard Zerbolt de Zutphen, dix manuscrits de Gérard Groote, sept œuvres de Thomas a Kempis, ainsi que d'importants manuscrits de Henri Seulen et de Herman de Woestenradt.

Les Croisiers de Liège avaient un modeste atelier de reliure qui fonctionna normalement dès avant 1450 jusqu'au début du XVI^e^ siècle (2).

Il est possible de suivre l'activité du *scriptorium* des Croisiers de Liège et d'y repérer quelques copistes : Thierry de Verstelt écrit en 1405 ; Jean Voet de Saint-Trond écrit en 1406 et en 1418 ; Lambert Peepkens en 1419 ; René de Opoteren en 1426 ; Henri de Nimègue, envoyé à Paris en 1427 et élu général en 1433, écrit en 1427 ; Godefroid Withus, de 1429 à 1468, a copié plus de dix manuscrits ; Jean Hoenreman d'Amersfoort a copié, à partir de 1425, six ou sept manuscrits ; Jean Natali, écrit, en 1444, alors qu'il était étudiant à Cologne et en 1458 ; Pierre, profès du couvent de Caen, écrit à Liège en 1445 et 1446 ; Jean Meys, en 1449 ; Guillaume de Tongres, en 1451 ; Jean Noé, en 1456 et en 1463 ; Henri de Cloetinghen, en 1458 ; Henri de Oerschot, en 1485 et en 1503 ; Eustache, en 1486 ; Jean de Cervo, en 1498 ; Lambert Xanctis, dans le premier quart du XVI^e^ siècle ; Jean Fraeter, Zeguer Ghuthals et Jean Stockem, en 1530.

Un sceau du couvent des Croisiers est appendu à une charte du 26 septembre 1273 (3) : fort abîmé, il laisse encore voir une figure assise qui est peut-être celle du Christ, entourée de deux autres figures agenouillées qui sont peut-être celles de saint Mathieu, patron du couvent et de saint Jacques, patron du territoire sur lequel le couvent est établi. La légende a presque complètement disparu.

Dans le reliquaire de sainte Odile, qui se trouve à Kolen-Kerniel, sont conservés plusieurs documents auxquels sont apposés des sceaux de prieurs des croisiers de Liège. A un acte de 1440, pend un sceau de prieur, sur lequel on distingue, sous un baldaquin gothique, une figure portant une croix, un blason avec pal, couronné d'une croix flanquée de deux étoiles. A l'acte de 1622, est appendu un sceau de prieur, presque identique au précédent. La légende indique clairement qu'il s'agit de prieurs des Croisiers de Liège (4).

Le recueil de **Saumery**, *Délices du pays de Liège*, I, 182-184, Liège, 1738, donne une description de l'église et du couvent tels qu'il les a vus ; **Th. Gobert**, *Liège à travers les âges*, II, 463-471, Liège, 1925, exceptionnellement bien documenté en ce qui concerne les données archéologiques et topographiques ; **É. Fontaine**, *Les Croisiers de Liège en face de la suppression, 1796*, dans *Clair-Lieu*, VII, 14-39, Diest, 1949 : se base sur Gobert, sauf pour l'histoire des dernières années, pour lesquelles il utilise des documents inédits.

Iconographie : **Saumery**, *Délices du pays de Liège*, I, 182-183 ; **Gobert**, *Liège à travers les âges*, II, 469 (Tour des Croisiers démolie en partie en 1819 ; la base a disparu lorsque, en 1834, fut posée la culée du pont de la Boverie), 470 (la porte du couvent des Croisiers, démolie en 1850) ; portrait de Augustin Heuskin, pastel de J. J. Lion, de Dinant, dans la collection de M. G. van Zuylen, à Liège, et publié dans le *B. S. A. H.*, XV, 249, Liège, 1907.

* * *

(1) J. Stiennon, *Introduction à l'étude des* scriptoria *des Croisiers de Liège et de Huy, au XV^e^ siècle*, dans *Bibliotheca universitatis Leodiensis*, V, *Les manuscrits des Croisiers de Huy, Liège et Cuyk au XV^e^ siècle*, 30, Liège, 1951.

(2) M. Lavoye, *Les reliures des Croisiers de Liège et de Huy aux XV^e^ et XVI^e^ siècles*, dans *Bibliotheca universitatis Leodiensis*, V, *Les manuscrits des Croisiers de Huy, Liège et Cuyk au XV^e^ siècle*, 57-58, Liège, 1951 ; J. Stiennon, *Introduction*, 34.

(3) A. É. L., *Saint-Jacques. Chartrier*, 26 septembre 1273.

(4) Description des sceaux par H. Van Lieshout, *Rond het reliekschrijn van Sint Odilia*, dans *Verzamelde opstellen uitgegeven door den Geschied- en Oudheidkundigen studiekring te Hasselt*, XI, 62-63, 65, Hasselt, 1935.

En 1273, ou peut-être en 1272, le prince-évêque Henri de Gueldre autorisa les Croisiers à fonder un couvent sur un terrain contigu à l'abbaye de Saint-Jacques, qui lui fut donné par l'abbé Michel (1). Les Croisiers s'installèrent sur le territoire de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine, qui appartenait depuis 1151 à l'abbaye de Saint-Jacques (2). Par un acte du 26 septembre 1276 (3), le prieur et les religieux de Sainte-Croix, habitant dans les limites de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine, déclarent que l'abbé et le couvent de Saint-Jacques leur ont permis de construire un oratoire dans la dite paroisse. Les Croisiers s'engagent envers l'abbé de Saint-Jacques à respecter les limites du territoire sur lequel ils sont établis. Ils promettent de ne pas revendiquer, en vertu de certain privilège, l'agrandissement de leur territoire ou quelque autre droit en l'église Sainte-Marie-Madeleine. Ils s'opposeraient à l'établissement de toute autre communauté sur le territoire de la paroisse. Une fraternité unira désormais les deux communautés : les Croisiers assisteront aux obsèques de l'abbé et des religieux de Saint-Jacques. Ils s'engagent à ne pas attenter aux droits et privilèges de l'abbaye de Saint-Jacques. Chaque année, à la fête de saint Philippe et de saint Jacques, les Croisiers paieront, en signe de reconnaissance à l'abbé de Saint-Jacques, un denier d'or valant deux sous de Liège (4). Les Croisiers s'engagent à dédier à saint Jacques le second autel qu'ils édifieront dans leur église. (5). Jusqu'en 1339, on ne connaît aucun nom de prieur.

* * *

JEAN DE MANNEVILLE est prieur en 1359 (6). Il avait abdiqué le généralat au Chapitre général de 1358 et abandonné le priorat à Huy.

HUGUES DE CHIMAY était prieur en 1399 et 1400, et définiteur en 1399 (7).

PIERRE DYD, du couvent de Sainte-Agathe-lez-Cuyk, prieur à Liège en 1416 (8), fut envoyé en 1425 à Aix-la-Chapelle, en 1426 à Namur.

GÉRARD DE GOCH, en 1418, est cité comme prieur à Liège et définiteur. Il est cité également en 1420, 1424, 1427, 1430, 1432, 1434 (9). En 1421, le prieur de Huy doit envoyer quelques frères au couvent de Liège. En 1427, ainsi qu'en 1428, un Croisier de Liège est envoyé à Paris pour y activer la réforme. Le 16 avril 1433, Thierry Guessen, évêque de Rose, fut enterré dans le chœur de l'église des Croisiers (10).

---

(1) GOBERT, *Liège*, II, 463, 468 ; É. FONTAINE, *Les croisiers de Liège en face de la suppression, 1796*, dans *Clair-Lieu*, VII, 14, Diest, 1949.

(2) J. STIENNON, *Étude sur le Chartrier et le Domaine de l'Abbaye de Saint-Jacques de Liège* (1015-1209), 215, 393-395, Liège, 1951.

(3) A. É. L., *Saint-Jacques. Chartrier*, 26 septembre 1273.

(4) En 1627, Herman de Woenstenraedt dédia son livre *Sidus lucidum*, à Gilles Lambrecht, abbé des bénédictins de Saint-Jacques en rappelant tout ce que les bénédictins de Saint-Jacques avaient fait pour les fondateurs du couvent des Croisiers.

(5) Le patron de l'église des Croisiers de Liège était saint Mathieu.

(6) A. É. L., *Croisiers. Liège*, reg. 4, f° 30 v°.

(7) ARCHIVES DE L'ÉTAT À MAESTRICHT, Ms 3139, f° 287 ; ARCHIVES DE SAINTE-AGATHE, *Codex Pontis Coeli*, f° 74 ; HERMANS, *Annales*, I, 88 ; II, 180 ; A. É. L., *Croisiers. Liège*, reg. 4, f° 35 v°.

(8) A. É. L., *Croisiers. Liège*, reg. 4, f°s 1, 27, 36 v°.

(9) ARCHIVES DE DETMOLD, Ms. 6.

(10) BERLIÈRE, *Évêques auxiliaires de Liège*, 57.

GUILLAUME DE ZUTPHEN (1) fut élu prieur de Liège en 1434. Il est définiteur en 1436, 1438 et 1441. En 1436, on adjoignit une église au petit oratoire du début. En 1438, le 28 avril, Franco Hausliger, doyen de Saint-Jean, fut enterré dans cette église. En 1440, le prieur se trouvait à Huy, où il assista à l'ouverture du reliquaire de sainte Odile par le Maître général Henri de Nimègue et il apposa son sceau au document qui fut mis dans le reliquaire. En 1442, il fut élu prieur de Kolen.

JACQUES SCOOFF DE ZÉLANDE, prieur de Liège, était définiteur en 1442, 1444, 1446 1448, 1450, 1452, 1454 (2).

PÉRÉGRIN DES CHAMPS, prieur de Liège, était définiteur en 1455, 1457, 1459 et 1461 (3). En 1456, une chapelle nouvelle fut bâtie. Elle était dédiée à la Sainte Trinité, à la Sainte Vierge, aux saints Pierre et Paul et à sainte Madeleine. Au moment de son élection au généralat, en 1463, ce prieur était parfaitement au courant de la situation de l'ordre. Mort à Liège, le 21 août 1473, il est enterré à Huy (4).

JEAN HOENREMAN DE AMERSFOORT, était, dès 1425, un bon copiste du couvent de Liège (5). En 1444, et jusqu'en 1446, il fut procureur à Liège. Comme prieur de Liège, il était aussi définiteur en 1465 et en 1467. Sur la liste de morts de 1480, est mentionné fr. Jo. Hoenreman, ancien prieur de Liège et de Tournai.

SIGER, prieur de Liège, était définiteur en 1469. En 1471, les églises et les couvents de Liège furent pillés, les granges à blé forcées et les stocks de vivres enlevés. Les Croisiers subirent le sort commun (6).

HENRI DE WESEL était, comme prieur de Liège, définiteur en 1473 et en 1476 (7).

GOSWIN, prieur de Liège, était définiteur en 1478, 1480 et 1482 (8). C'est probablement le même Goswin de Nimègue, qui, comme prieur de Waten en 1489, fut nommé visiteur de l'Angleterre.

EUSTACHE figure comme prieur de Liège sur la liste de morts de 1484 (9).

HERMAN DE WESEL (10), prieur des Croisiers, cité comme tel le 9 novembre 1485, a été aussi prieur à Brandebourg.

GUILLAUME, prieur de Liège, était définiteur en 1497 (11).

---

(1) *Croisiers. Liège*, reg. 32, f° 2. ; Archives de Detmold, Ms. 6 ; Archives de Dusseldorf, Ms. H. XI, n° 3.
(2) Archives de Detmold, Ms. 6.
(3) Archives de Detmold, Ms. 6.
(4) Russelius, *Chronicon*, 117.
(5) Stiennon, *Introduction*, 72 ; Archives de Detmold, Ms. 6.
(6) Archives de Detmold, Ms. 6 ; de Ram, *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège*, 67, Bruxelles, 1844.
(7) Hermans, *Annales*, I, 2, 8.
(8) Archives de Detmold, Ms. 6.
(9) Archives de Detmold, Ms. 6.
(10) Bormans, *Conclusions capitulaires*, 210.
(11) Bibliothèque de Berlin, Ms. 103.

MATHIEU MYNECOM DE WYCK a été prieur de Liège pendant quelques années. Si on compare les différentes fonctions de Mathieu Mynecom à Maestricht avec la liste des prieurs connus de Liège, on constate qu'il devait être prieur de Liège entre 1498 et 1501. Il est décédé à Maestricht en 1544 (1).

GUILLAUME VAN DEN OEVER, après un priorat de cinq ans à Kolen; fut élu, le 6 décembre 1502, prieur à Liège (2). Il était définiteur en 1503, 1505 et 1507. En 1504, l'église fut consacrée par l'évêque auxiliaire Libert de Broechem, évêque de Béryte. Devant le maître-autel la famille des la Marck avait son caveau orné de nombreuses dalles de marbre. La restauration du couvent provoqua des conflits, une visite et sa démission. Nommé sous-prieur à Dinant, il fut élu général en 1512.

LAMBERT XANCTIS, scribe et procureur de Liège fut élu prieur de Kolen, le 1er septembre 1492. Comme prieur de Liège, il était définiteur en 1508, 1510, 1512, 1514, 1516 et 1518 (3).

RUFFIN, prieur, était définiteur en 1521, 1523, 1525, 1527, 1529 et 1531 (4). En 1526, on trouve sur la liste des morts le nom de Jean, abbé de Saint-Jacques, comme *participans ut frater*. On situe le décès de Ruffin en 1532.

GEORGE DE HORNE, prieur, était définiteur en 1533, 1535, 1538, 1540, 1543 et 1546 (5). Il meurt en 1548.

JOSSE DE HASSELT signe, comme prieur, les registres du procureur en 1548, 1549 et 1556. Comme prieur de Liège, il était en outre définiteur en 1549, 1551, 1553 et 1555 (6).

JEAN DE BRÉE signe comme prieur dans les registres du procureur en 1558 et 1559 (7). Comme *fratrum suorum servus*, il a signé plusieurs fois depuis 1562 jusqu'en 1584 et, pour la dernière fois, le 16 mai 1585. Comme prieur de Liège, il était définiteur en 1557, 1559, 1561, 1563, 1568, 1572, 1576, 1578 et 1583. A cette époque, les Croisiers tenaient un pensionnat et donnaient des cours aux jeunes nobles (8).

GEORGE CONSTANTINI signa, pour la première fois, le registre du procureur, le 12 mars 1586, et, pour la dernière fois, le 12 décembre de la même année. Il avait à peine trente ans quand il fut élu général, fin 1586 ou début 1587 (9).

ROLAND ZOLANTIN a signé des pièces comme prieur entre 1587 et 1591. Il était définiteur en 1587, 1589 et 1591 (10).

---

(1) Van Hasselt, *Geschiedenis van het klooster der Kruisheren te Maestricht*, dans les *P. S. H. A. L.*, XXXIX, 45, Maestricht, 1903.
(2) Bibliothèque de Berlin, Ms. 103; Berlière, *Évêques auxiliaires*, 73; Russelius, *Chronicon*, 137.
(3) Hermans, *Annales*, III, 705.
(4) Bibliothèque de Berlin, Ms. 103; Archives de Dusseldorf, Ms. H. VI, n° 3.
(5) Archives de Detmold, Ms. 6.
(6) Bibliothèque de Berlin, Ms. 103.
(7) A. É. L., *Croisiers. Liège*, reg. 35, 36.
(8) B. U. L., Ms. 1017, f° 614.
(9) Russelius, *Chronicon*, 169; A. É. L., *Croisiers. Liège*, reg. 40.
(10) Hermans, *Annales*, III, 112; A. É. L., *Croisiers. Liège*, reg. 40, 41.

HERMAN DE WOESTENRAEDT (1) était fils de Jean de Woestenraedt, seigneur de Soiron. Son grand oncle, Herman Rave, devint abbé de Saint-Jacques à Liège ; son oncle, Nicolas de Woestentraedt, fut grand chancelier d'Ernest de Bavière. Sa première signature pour approuver la comptabilité du procureur date du 10 mai 1593, la dernière est du 18 novembre 1624. Dans l'approbation de son livre *Sidus lucidum* par le général Augustin Neerius, donnée le 1er février 1625, Herman de Woestenraedt est déjà cité comme ancien prieur. D'après les notes du procureur Jean Malaise, nous voyons qu'il y avait treize prêtres, deux novices et neuf frères en 1596 ; en 1603, treize prêtres et sept frères. Un accord fut signé, le 8 novembre 1617, entre Étienne Strecheus, évêque de Dionysie, en qualité de proviseur du séminaire, et les Croisiers de Liège pour l'admission et l'entretien de deux religieux de cet ordre au séminaire de Liège. Au couvent de Liège, en 1628, on révisa le bréviaire. Herman de Woestenraedt était un religieux pieux qui savait accorder l'étude des lettres avec la discipline religieuse. Sa première œuvre publiée contient huit sermons, traitant de huit vertus. Woestenraedt est un poète sérieux, un humaniste sans doute mais avant tout un religieux. Dans son œuvre, l'expression retient moins l'attention que la pensée. C'est un moraliste.

HENRI SYLVIUS avait obtenu la licence en théologie à Louvain où il devint professeur. Comme prieur de Liège, il signa la justification du procureur, pour la première fois, le 3 décembre 1626 et, pour la dernière fois, le 16 février 1638. Le 4 novembre 1637, l'évêque de Liège demandait un certificat pour Henri Sylvius, prieur des Croisiers de Liège, qu'il voulait nommer suffragant. Évêque auxiliaire de Liège, Henri Sylvius fut pourvu en consistoire du siège de Dionysie, le 19 avril 1638. Il mourut à la fin de l'année 1640 ou au commencement de 1641, car le 16 février 1641, le nonce mande ce décès à Rome, en même temps que la nouvelle des démarches faites en faveur de son successeur (2).

LOUIS CARPENTIER signait comme prieur les livres du procureur de 1640 à 1645 ; il était définiteur en 1644 (3).

RENÉ BODSON signa comme prieur les livres du procureur, pour la première fois, le 12 octobre 1645 et, pour la dernière fois, le 27 novembre 1662. Il était aussi définiteur en 1648 et en 1658 (4).

FRANÇOIS BROCART était procureur lorsqu'il fut élu prieur ; comme tel, il signa les livres du procureur, pour la première fois, le 11 août 1663 et, pour la dernière fois, le 29 novembre 1664 (5).

NICOLAS JAMAR DE MONTFORT était sous-prieur en 1663, et, de 1665 à 1673, il signa, comme prieur, les livres du procureur. En 1673, il était définiteur. Il meurt le 10 janvier 1674 (6).

---

(1) M. Leroy, *Hermannus a Woestenraedt. Canis evangelicus*, dans le *B. S. A. H.*, XXIV, 1-31, Liège, 1932 ; A. É. L., *Croisiers, Liège*, reg. 41, 42, 44 ; Archives de Sainte-Agathe à Cuyk, Mss. Db. 4 et 5.

(2) Berlière, *Évêques auxiliaires de Liège*, 112, 196.

(3) Hermans, *Annales*, III, 156.

(4) A. É. L., *Croisiers. Liège*, reg. 47-49.

(5) *Croisiers. Liège*, reg. 48.

(6) B. U. L., Ms. 1017, f° 614.

FRANÇOIS STEPHANI est sous-prieur en 1671 et en 1673, et prieur au début de 1674. On trouve sa signature jusqu'à la fin de 1680 (1).

TOUSSAINT MANGAY signe, comme prieur, les livres du procureur, de 1681 à 1690 (2).

MATHIEU GOFFIN (3), prieur en 1690, général en 1711, fut un adversaire du jansénisme. Il fit reconstruire l'église du couvent. Le nouveau chœur fut livré au culte le 18 juillet 1707.

ARNOLD DE LA HAYE est prieur de 1712 à 1745 (4). Pendant trois généralats, il fut définiteur, en 1715, 1721, 1727, 1733 et 1739. Le 21 mars 1720, eut lieu la pose de la première pierre de la nef. Simon Coignoul y avait exécuté tous les ouvrages de sculpture, sauf la statue de sainte Odile. Le tableau du retable du grand autel, l'Invention de la Sainte Croix, fut peint par Bertolet Flémalle († 1675).

HENRI SEULEN est prieur du 29 mars 1746 au 29 septembre 1771 (5). Comme prieur de Liège, il était définiteur en 1749, 1756 et 1770.

Henri Seulen se signala par une vie exemplaire et une grande activité au service de son ordre. Il s'attacha à la réforme des statuts, ce qui lui valut une forte opposition. L'église du couvent fut consacrée le 7 octobre 1770 (6).

JOSEPH NAMUR fut prieur de 1771 à 1774 (7).

JACQUES ZEGUER était prieur de 1775 à 1780. Le prince-évêque de Liège, François-Charles de Velbrück, voulant créer un hôpital général à Liège, jeta son dévolu sur le couvent des Croisiers. Le prieur et huit religieux acceptèrent, moyennant des indemnités, de rentrer dans leurs familles. L'Ordre s'opposa à cette transformation et le prieur fut révoqué (8).

AUGUSTIN HEUSKIN est un des trois religieux qui avaient protesté contre les projets de suppression du couvent. Il fut prieur de Liège de 1780 à 1786 (9).

MATHIEU BILLARD fut élu prieur le 27 juin 1786. Destitué, il fit appel à l'official de Liège qui le renvoya à ses supérieurs (10).

JEAN-PIERRE BERTHO, prieur de 1787 à 1793, connut les premières menaces de la Révolution. En janvier 1793, le commissaire Ronsin fit saisir l'argenterie de l'église et du couvent (11).

---

(1) *Croisiers. Liège*, reg. 49.
(2) *Ibidem.*
(3) *Croisiers. Liège*, reg. 2, 50-52.
(4) *Croisiers. Liège*, reg. 53-56 ; HERMANS, *Annales*, III, 425 sv.
(5) *Croisiers. Liège*, reg. 56-48 ; HERMANS, *Annales*, III, 451 sv.
(6) BERLIÈRE, *Évêques auxiliaires*, 175.
(7) *Croisiers. Liège*, reg. 58.
(8) G. DE FROIDCOURT et M. YANS, *Lettres autographes de Velbrück*, I, 133, 155, II, 203, et les sources citées ; É. FONTAINE, *Monseigneur Jacques Dubois*, 12, Diest, 1947.
(9) *Croisiers. Liège*, reg. 58 ; HERMANS, *Annales*, III, 544. Sa vie est décrite par : E. MARÉCHAL, *Le village et la paroisse de Hodeige* (village dont Heuskin est originaire), dans le *B. S. A. H.*, XV, 249-260, Liège, 1907.
(10) HERMANS, *Annales*, III, 544, 576, 580.
(11) É. FONTAINE, *Les Croisiers de Liège en face de la suppression*, dans *Clair-Lieu*, VII, 19, Diest, 1949.

PIERRE-HUBERT FOSSOUL, élu en 1793, devait être le dernier prieur de Liège. La communauté se composait de neuf religieux, dont deux convers. En 1796, le couvent fut fermé. Les Croisiers acceptèrent les bons du gouvernement (1). Mis en vente publique, le mobilier fut racheté par les religieux. Ceux-ci, bravant les décrets d'expulsion et acceptant une occupation partielle de leurs locaux, s'obstinèrent jusqu'en 1801. A cette date, ils se dispersèrent enfin.

En 1802, la gendarmerie est cantonnée dans les bâtiments du monastère. En 1817, le couvent des croisiers fut transformé en collège municipal et l'église fut livrée au marteau des démolisseurs. Vers 1836, on perça à travers cette propriété la rue du Collège, aujourd'hui, rue André Dumont. Des conflits surgirent à ce propos entre l'État et la ville. En 1847, commença la démolition ; entre 1851 et 1854, le conseil communal érigea sur cet emplacement des institutions d'enseignement.

Le tableau de l'Invention de la Sainte-Croix orne aujourd'hui un des autels de l'église Saint-Barthélemy. Un calice en argent doré datant de 1528, un reliquaire gothique (XV^e^ siècle) renfermant un os de sainte Odile, et la statue de cette même sainte (XVII^e^ siècle) sont conservés à l'église Saint-Jacques. Trois des quatre têtes en pierre de sable, qui décoraient un portail intérieur du monastère, ainsi que la clef ouvragée de l'ancienne porte du rivage, se trouvent au Musée Curtius.

(1) É. FONTAINE, *loc. cit* ; A. É. L., *Fonds français*, liasse 1944.

PRIEURÉ
DE
SAINTE-ALDEGONDE A HUY

Égliese et religion de Sincte Aldegonde en Huy condist le beghinaige damoiselle Jehenne de Floyon (1461), Engliese Saincte Aldegonde (1465), Engliese et couvent Saincte Aldegonde (1472), Maison et religion delle ordene Sainct Aldegon (1475), Englise et monastere Saincte Aldegunde (1479), Conventus monasterium seu domus Sancte Aldegundis (1479), Covent del eglise Sainte Auldegonde (1507), Abaie et covens de Saincte Aldigonde (1528), Les seures de Saincte Aldegonde (1551), Engliese, monastère et couvent de Sainte Aldegonde (1570), Couvent de Saint Aldegond (1573).

SOURCES : Une partie des archives du couvent de Sainte-Aldegonde a disparu lors de la Révolution de la fin du XVIII[e] siècle, ainsi que nous le disons dans la notice historique. Voici ce qui a pu être recueilli.

Citons, aux Archives de l'État à Liège, un *Chartrier* (64 chartes de 1404 à 1607) des registres aux cens et rentes, 1550-1570, 1550-1572, 1573-1586, 1609-1616, 1616-1626, 1687-1710 (n[os] 2 à 7) ; des liasses de cens et rentes, 1675-1682, 1788-1792, histoire et administration, biens du couvent, comptes, 1700-1723, 1725 à 1734, 1736, 1737, 1739 à 1745, 1746, 1747, 1754 à 1761, 1764 à 1767, 1769 à 1772, 1773-1785 (n[os] 8 à 23).

Aux Archives de l'Évêché à Liège un registre, coté G. IX. 16, intitulé : *Registre des cens et rentes appartenant au couvent des Dames chanoinesses régulières de Sainte Aldegonde à Huy, commençant ledit registre l'an 1774.* Cens et rentes de 1774 à 1796.

Jules Fréson, dans un article que nous citerons plus loin, *Manuscrits du couvent de Sainte-Aldegonde de Huy*, signale l'existence et publie deux règlements d'ordre intérieur de la maison. Le premier, sans titre, est du début de XVII[e] siècle, tandis que le second, qui paraît antérieur, porte le titre suivant : « Autre règlement pour une Dépencière permanent qui n'est aprisse n'y habituée ». Nous n'avons pas retrouvé la trace de ces manuscrits.

Nous n'avons trouvé qu'un seul exemplaire du sceau du couvent de Sainte-Aldegonde. Il s'agit d'un sceau en hostie apposé sur un document du 26 septembre 1680 (1). Malheureusement, il est partiellement écrasé, ce qui en rend la description complète impossible. En forme de navette (7 cm. x 4,4 cm.), il contient en son champ un dais sous lequel on voit une abbesse assise tenant de la main droite une crosse ; à sa gauche se tient un personnage debout. Le texte, en caractère gothique, se lit : *Conventus monialium... Hoyensis.*

(1) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 16.

Aucune monographie n'a été consacrée au couvent de Sainte-Aldegonde de Huy. On ne trouve que des renseignements rudimentaires dans : **Saumery**, *Les délices du Pays de Liège*, II, 74, Liège, 1740 ; **J. Stéphani**, *Mémoires pour servir à l'histoire monastique du pays de Liège*, publiés par **J. Alexandre**, I, 112, Liège, 1876 ; **R. Dubois**, *Les rues de Huy*, 662, Huy, 1910 ; **J. Fréson**, *Manuscrits du couvent de Sainte-Aldegonde de Huy*, dans les *A. C. H. S.*, IX, 177-210, Huy, 1891 ; **J. Fréson**, *Les monastères de Huy et de la banlieue lors de leur suppression*, dans les *A. C. H. S.*, IX, 227, Huy, 1891.

* * *

Au VII[e] siècle, sainte Aldegonde, fille de Waldebert, *domesticus* de Clotaire II, et de Bertelie, fondait l'abbaye de Maubeuge (1). Huit siècles plus tard, une chanoinesse de Maubeuge, Jeanne de Berlaimont, dite de Floyon, fille de Jean de Berlaimont, seigneur de Floyon, de Haultepenne et de Kermpt, et de Jeanne de Warnant, venait à Huy créer une maison de religieuses qu'elle plaçait sous le patronage de la même sainte Aldegonde. Lors de cette fondation, le 20 janvier 1449 (2), le nouveau couvent fut placé sous la direction du prieur des Croisiers de Huy. A l'origine, il semble que les premières religieuses groupées en cette maison aient appartenu à l'ordre de Saint-Benoît, mais bientôt le statut en fut modifié pour une meilleure destinée de la fondation (3).

* * *

ÉLISABETH CHABOT est rencontrée la première fois comme prieure le 3 février 1472 (4). En 1479, la sous-prieure est Magritte de Kempes (5). Etant entré, sous le priorat d'Élisabeth Chabot, dans la Congrégation des Réguliers suivant la règle de Saint-Augustin, l'établissement se soumit aux constitutions du chapitre de Windesheim et passa alors sous la direction de la Maison des Bons Enfants de Liège qui devint ensuite le prieuré de Saint-Léonard (6). Pour améliorer la situation du couvent, cette prieure fit aussi venir trois religieuses régulières du monastère d'Aerschot (7). Dans ses premiers temps, la nouvelle fondation est qualifiée de béguinage, par exemple, le 22 septembre 1461 : « le beghinaige damoiselle Jehenne de Floyon », et le 12 juillet 1474 : « engliese, maison de Dieu et beghinaige Sainte-Aldegonde » (8). Le 28 novembre 1475, Jeanne de Berlaimont meurt (9), laissant à la maison qu'elle a fondée divers biens énumérés en son testa-

(1) Sur sainte Aldegonde, voir P. Bonenfant, *Note critique sur le prétendu testament de sainte Aldegonde*, dans le *B. C. R. H.*, XCVIII, 220 sv. ; Dom R. Podewyn, *Bezitten wy nog de oorspronkelyke Vitae Aldegundae*, dans *Ons geestelijk erf*, XI, 111-120, 1937.

(2) J. Stéphani, *Mémoires*, 112 ; R. Dubois, *Les rues de Huy*, 662. C'est par erreur qu'un chroniqueur a donné 1490 comme date de fondation de la maison, dans les *Chroniques liégeoises*, éditées par Balau et Fairon, II, 249, Bruxelles, 1931.

(3) J. Hoyberg, *Compendium Chronici Bethleemitici*, (1642), Ms. 1278-1279 de la Bibliothèque royale de Bruxelles (Van den Gheyn, VI, 64, n° 3657), f[os] 168 v[o] et 169 : « Primum aliquas religiosas personas, ut fertur, ordinis S. Benedicti aggregaverat. Sed cum non ita felicite succederet, illis remotis dominam Elisabeth Chabots regularissam recepit ».

(4) A. É. L., *Sainte-Aldegonde. Chartrier.* — Dans l'état actuel des recherches, il n'a pas été possible d'établir une liste de prieures absolument complète. Nous ne citons pas tous les actes faisant mention de prieures, mais uniquement, pour chacune d'elles, le premier et le dernier en date découverts.

(5) A. É. L., *Sainte-Aldegonde. Chartrier*, charte du 6 février 1479.

(6) En 1476, le couvent de Sainte-Aldegonde a comme procureur frère Olivier Pruyssens, des Bons Enfants de Liège (charte du 31 mai 1476). — Sur l'histoire de la maison des Bons Enfants de Liège, devenue le prieuré de Saint-Léonard, voir Léon Halkin, *La maison des Bons Enfants de Liège*, dans le *B. I. A. L.*, LXIV, 5-41, Liège, 1940. — Sous le prince-évêque de Velbrück, le couvent des religieux de Saint-Léonard ayant été supprimé, la direction de la maison de Sainte-Aldegonde passa à Meyers, religieux croisier.

(7) Hoyberg, *Compendium*, *loc. cit.*

(8) A. É. L., *Sainte-Aldegonde. Chartrier.*

(9) Loyens, *Recueil héraldique des bourguemestres de la Noble Cité de Liège*, 246, Liège, 1720.

ment du 14 octobre 1468 et le complément du 12 septembre 1471 (1). Le couvent acquiert une prospérité que révèlent les archives : donations à l'occasion de professions de religieuses (2), legs de bienfaiteurs (3), achats de cens, rentes et biens fonds. Dès le 28 janvier 1479, on relève l'existence d'une cour jurée des biens appartenant au couvent de Sainte-Aldegonde (4) et un document du 21 octobre 1625 nous apprendra que cette cour jugeait « les mardi sur la chambre scabinale de Huy » (5). Le couvent était installé dans une maison appartenant à la fondatrice, derrière l'église paroissiale dédiée à Saint-Mengold. Le 19 avril 1479, Henri Hellaer, curé de Saint-Mengold, agissant tant pour lui-même que pour ses successeurs, demande au doyen et au Chapitre de la collégiale Notre-Dame de Huy d'approuver des lettres des évêques Jean de Heinsberg et Louis de Bourbon reconnaissant aux sœurs du couvent de Sainte-Aldegonde le droit d'accorder des sépultures, dans leur église ou leur cimetière, à des personnes étrangères à leur communauté. Le curé de Saint-Mengold, sur la paroisse duquel se trouve le couvent, obtient en compensation une rente de quatre muids et demi d'épeautre. Le Chapitre de Notre-Dame approuve ces dispositions et, pour prix de son approbation, demande que lui soient livrés deux chapons chaque année à la Saint-Étienne (6.) Ce privilège sera encore reconnu par le Chapitre de la collégiale Notre-Dame, en 1692, à l'occasion de difficultés suscitées par le curé de l'époque (7), et jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, on procédera à des inhumations dans l'église de Sainte-Aldegonde (8). Élisabeth Chabot apparaît pour la dernière fois le 10 janvier 1492 (9).

CATHERINE DE NIVELLE est citée comme prieure le 29 janvier 1519 et le 17 février 1526 (10).

BÉATRICE BRINON est citée comme prieure le 24 décembre 1527 (11).

OUDE (YDELETTE) DE MARNEFFE est citée le 15 avril 1562 (12) et le 14 juin 1569 (13). Le 15 octobre 1538, lors de son entrée au couvent, son père Wauthier de Marneffe, ancien bourgmestre de Huy, transporte à Sainte-Aldegonde, à titre de dot, une rente de deux muids de mouture sur le moulin de Chinet et quatre muids d'épeautre sur une maison sise à Saint-Léonard-lez-

(1) Approuvés le 15 décembre 1475 par les échevins de Huy ; A. É. L., *Cour de Huy. Œuvres*, reg. 2, f° 172.

(2) A. É. L., *Sainte-Aldegonde. Chartrier*, 22 septembre 1461, Catherine de Libermeit ; *Chartrier*, 26 janvier 1475, Marie Quaremme ; A. É. L., *Cour de Huy. Œuvres*, reg. 2, f° 289 v°, 4 mai 1476, Maroie de Laitre, etc.

(3) A. É. L., *Cour de Huy. Œuvres*, reg. 3, f° 288 v°, 18 août 1491, Agnès Dotrumont, veuve de Ghuys de Floyon ; reg. 8, f° 9, 16 février 1518, Catherine Massin ; A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 14, 18 mai 1529, Jehenne de Charlier, etc.

(4) A. É. L., *Sainte-Aldegonde. Chartrier*.

(5) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 15.

(6) A. É. L., *Sainte-Aldegonde. Chartrier*, et deux copies à la liasse 10.

(7) A. É. L., *Collégiale Notre-Dame de Huy. Recès capitulaires*, 26, f° 248.

(8) En son testament du 31 octobre 1579, Vincent Audace élit sa sépulture en l'église Sainte-Aldegonde (A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 10 et *Cour de Huy. Convenances et testaments*, 1559-1590, f° 212 v°). Plus tard y seront également inhumés Jérôme Audace et son épouse Marie Pontegonio. — Voir, J. Fréson, *Nécrologe des habitants des paroisses de Huy depuis le 26 octobre 1733 jusqu'au 4 mars 1797*, dans les *A. C. H. S.*, II, 354, Huy, 1877-1878 ; 16 mars 1755, Élisabeth Laloux ; 2 avril 1756, Angeline Colette ; 7 février 1761, Anne-Marie Gerdon, jeune fille ; 5 septembre 1794, Anne-Françoise-Rolance Hubert, religieuse des Malades.

(9) A. É. L., *Sainte-Aldegonde. Chartrier*.

(10) A. É. L., *Sainte-Aldegonde. Chartrier* ; A. É. L., *Cour de Huy-Petite. Œuvres*, reg. 202, f° 125.

(11) A. É. L., *Sainte-Aldegonde. Chartrier*.

(12) A. É. L., *Cour de Huy. Œuvres*, reg. 19, f° 292.

(13) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 17 (Terwangne).

Huy. Le 24 mars 1539, il cède encore au couvent une rente d'un muid sur un héritage de Vinalmont.

Le 9 mars 1569, la sous-prieure est Anne de Floyon.

ANNE DE BERLAIMONT était la fille de Jean de Berlaimont dit de Floyon, seigneur de Bormenville et de Rocourt, et de Françoise de Potier. Le 1er août 1573, son élection de prieure est confirmée (1). Elle meurt le 12 mai 1594 (2). Il y eut aussi une sœur Aldegonde de Berlaimont (3) et une sœur Marguerite de Berlaimont, fille de Henri et de Catherine de Hosden (4). Le 18 décembre 1574, vient demeurer au couvent frère Paulus Stevart, recteur de la maison en mai 1579. Le 12 juillet 1587, il sera élu prieur du couvent de Saint-Léonard de Liège et confirmé le lendemain par le Révérend Marcellus Lentius, général de la Congrégation de Windesheim (5). En 1582, nous constatons que, lors de la perception de l'impôt de dix patars par aime sur le vin dû pays encavé en la ville de Huy, le couvent de Sainte-Aldegonde paie l'impôt sur douze aimes (6). Signalons que, en 1585, la prieure fait placer « la traille de cœure », pesant 232 livres, pour le prix de 71 florins, 11 patars brabant (7).

MARGUERITE FAVILHON dite **DOCHAIN.** La confirmation de son élection de prieure a lieu le 17 mai 1594 (8). Elle est citée le 5 janvier 1612 (9). En 1614, le nonce Albergati visita les églises hutoises. Il était à Sainte-Aldegonde les 29 janvier, 6 et 7 février. Le visiteur rédigea un rapport intéressant dans lequel nous lisons qu'il y avait en l'église paroissiale Saint-Séverin un autel dédié à saint Jean-l'Évangéliste et sainte Agnès, doté de deux fondations. L'une de celles-ci était desservie par Jean Simonis, chapelain de la collégiale Notre-Dame, tandis que l'autre l'était par D. Dorrée, chapelain d'Amay. D'après l'acte de fondation, les recteurs avaient l'obligation de desservir personnellement l'autel et de résider à Huy. Or, D. Dorrée ne remplissait aucune de ses obligations et Jean Simonis, accablé par l'âge, faisait accomplir l'office par d'autres. Le nonce ayant, en outre, constaté que les revenus de l'autel étaient tombés de soixante-dix à vingt-cinq muids d'épeautre, écrit en son rapport que l'autel *nunc dicitur incorporatum monialibus Sanctae Aldegundis* (10).

En 1612, Dieudonné de Coutwen, recteur du couvent, acquiert le métier des maçons, tant pour lui-même que pour le couvent (11), ce qui permet de croire qu'à cette époque la communauté entreprend des travaux d'une certaine importance en vue de l'aménagement ou de l'agrandissement des bâtiments conventuels. C'est bien ce que confirme d'ailleurs la lecture de l'ouvrage de

(1) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, reg. 4, année 1573, Terwangne.
(2) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, reg. 4, dernier folio.
(3) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, reg. 3, *passim*.
(4) S. Balau, *Histoire de la seigneurie de Modave*, 169, Liège, 1895.
(5) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, reg. 4, dernier folio.
(6) R. Dubois, *Rues de Huy*, 689.
(7) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, reg. 3, dernier folio.
(8) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, reg. 4, dernier folio v°.
(9) A. É. L., *Sainte-Aldegonde. Chartrier.*
(10) A. É. L., *Collégiale Notre-Dame de Huy*, n° 20, 132. — J. Daris, *Notes historiques sur Huy*, dans les *A. H. E. B.*, XIV,60. — H. Dessart, *La visite du diocèse de Liège par le nonce Antoine Albergati*, dans le *B. C. R. H.*, CXIV, 103-105, Bruxelles, 1949. — R. Forgeur, *Les statuts portés à Huy par le nonce Albergati*, dans le *B. C. R. H.*, CXX, 49, Bruxelles, 1955.
(11) A.C.H., *Métier des maçons*, reg. 15, f° 123 : « Venerable fr. Dieudonné de Coutwen, recteur et pater du couvent de Sainte-Aldegonde at acquis notre bon mestier tant pour lui que pour ledit couvent à condition qu'ils le debveront mectre ouvriers estrangers en œuvre s'ils ne faisent le grez et obtenir le congé des officiers dudit mestier et lorsqu'il viendrat dudit couvent un recteur et pater Icelluy serat tenu recognoistre ludit mestier en tel droit qu'il appartiendra et que les officiers de lors poldroyent pretendre ».

Laurent Mélart qui, écrivant en 1641, signale que les sœurs de Sainte-Aldegonde ont agrandi leur église et leur monastère « de l'acquisition de plusieurs maisons y joindantes, et signament d'une grande toute de taille, et de bonne extendue en la rue des Chevaliers par le moyen et l'assistance d'un légat que leur a fait un vieil Capitaine qui y est inhumé » (1).

CATHERINE DEMINNE est citée le 14 juillet 1628 (2) et le 2 août 1636 (3).

MARIE DE JEMEPPE est citée le 2 avril 1644 (4). En 1643, une inondation porte les eaux du Hoyoux jusqu'aux abords de la maison et les Dames prennent aussitôt la précaution de mettre en sûreté « leurs registres, lettrages, pappiers et documents » qui se trouvaient en ce moment entre les mains de la sœur boursière Jeanne de Rosey (5).

MARGUERITE DE CASSAL était probablement apparentée à Charles-Oger de Cassal reçu chanoine de la collégiale Notre-Dame de Huy le 22 juillet 1687 (6) et à Marie de Cassal, abbesse de Solières de 1648 à 1663 (7). Elle est citée le 25 février 1652 (8) et le 20 avril 1691 (9). En 1656, la communauté, outre la prieure, se compose de Jeanne de Pailhe, sous-prieure, Anne de Culoz, Anne Ostremay, Marie Audace, Jeanne de Brialmont, Anne Maloteau et Marie-Aldegonde Dochain dite de Jemeppe (10). Jeanne de Pailhe est sous-prieure jusqu'en 1684 (11), puis remplacée par Marie-Aldegonde Dochain jusqu'en 1685 (12). Marie-Agnès Voes succède ensuite à celle-ci jusqu'en 1693 (13).

CHRISTINE-DOROTHÉE GOFFIN apparaît comme prieure, à titre intérimaire, le 26 février 1692 (14).

MARGUERITE DE CASSAL, la même que ci-dessus, est citée à nouveau le 12 décembre 1692 (15) et le 5 mai 1693 (16).

CHRISTINE-DOROTHÉE GOFFIN est citée à nouveau comme prieure le 26 janvier 1694 (17). Elle reste prieure jusqu'à son décès en 1735 (18). De 1695 à 1721, Marguerite Jamar apparait comme sous-prieure (19). Elle est ensuite remplacée dans cette fonction par

(1) Laurent MÉLART, *L'histoire de la ville et chasteau de Huy et de ses antiquitez*, 14, Liège, 1641.
(2) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 14.
(3) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 16.
(4) A. É. L., *Sainte-Aldegonde. Chartrier.*
(3) A. É. L., *Protocole du notaire Bierlox*, année 1651, n° 35.
(6) A. É. L., *Collégiale Notre-Dame de Huy*, reg. 26, f° 43.
(7) *Monasticon*, II, 191.
(8) A. É. L., *Notaire Bierlox*, année 1652, n° 35.
(9) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 19, comptes de 1689.
(10) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 18 (Verlaine).
(11) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 19, comptes de 1675 à 1682.
(12) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 18 (Trognée) et liasse 19, comptes de 1683.
(13) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 19, comptes de 1686 à 1689 et ceux de 1691 (approuvés le 5 mai 1693).
(14) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 19, comptes de 1690.
(15) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 15.
(16) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 19, comptes de 1691.
(17) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 19, comptes de 1694.
(18) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 21, comptes de 1734.
(19) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 19, comptes de 1694, jusqu'à liasse 20, comptes de 1721.

Marie-Joseph Goeswin. A ce moment, se déroule la triste et longue période de guerres au cours de laquelle la ville de Huy subit différentes occupations militaires étrangères. Le couvent n'échappe pas à la charge et les documents de l'époque montrent le passage par le « pauvre cloistre de Sainte-Aldegonde » de soldats plus ou moins nombreux jusque dans le cours du XVIII[e] siècle (1). Peut-être le couvent servit-il même d'hôpital militaire : en effet, le 23 juin 1705, y décède « un marquis qui avoit esté blessé au fort Pekar » et qui, le lendemain, sera enterré dans l'église Sainte-Aldegonde (2).

En 1694, les dames bénéficient de la générosité de Théodore-Emmanuel de la Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon, qui logeait en face du couvent chez Madame de Bois et qui venait journellement entendre la messe en l'église Sainte-Aldegonde. Le jour de son départ, le prélat fit donner à la prieure 24 pistoles qui furent employées aux nécessités du couvent (3). Le 23 novembre 1729, la prieure et le curé de Saint-Mengold concluent un accord au sujet d'un oratoire, contigu à l'église paroissiale, qui appartient au couvent de Sainte-Aldegonde et qui menace ruine. Il est dit que le curé pourra détruire cet oratoire et prendre jour sur le jardin du couvent à la condition de rebâtir un nouvel oratoire d'un seul étage, sans autre contribution de la part des chanoinesses que le versement d'une somme de soixante florins. Le 12 août 1730, François Rochefort, bourgmestre en exercice, est nommé syndic, notaire et procureur *ad lites* du couvent des chanoinesses (4).

CÉCILE DE CASSAL est élue prieure en 1735 (5). Elle occupe ces fonctions jusqu'à son décès en 1741 (6).

DOROTHÉE CORNET est élue prieure en 1741. Elle occupe ces fonctions jusqu'à son décès en 1743 (7). En 1733, elle était boursière (8).

CATHERINE ALARD est élue prieure en 1744 (9), avant le 26 novembre (10). Elle est citée le 11 mars 1748 (11).

MARIE-AGNÈS (DE) NATALIS est prieure depuis 1750 (12) jusqu'à son décès le 6 avril 1754 (13). Il semble bien qu'à cette époque le couvent prenait en pension de vieilles dames, ainsi que nous le laisse croire un acte du 3 mars 1750 par lequel le chanoine Ducquet, de la collégiale

(1) Lettre du 9 octobre 1691 de Bernard de Haling, recteur du couvent, à M. de Tru, bourgmestre de la ville de Huy, protestant contre un surcroît de charge imposé au couvent « lequel est deiz-ia chargé de 15 soldats, comme scavez, auquels on a donné leur fourniture et que tous les mois d'esté on donne encor 5 florins pour le feu..., ne scachant les raisons pourquoi, maintenant qu'on nous surcharge encor de 12 soldats sans nulle nécessité ». A. C. H., *Logements militaires*.

(2) A. C. H., *Registres paroissiaux*, reg. 38, dernier f°.

(3) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, reg. 7, année 1695.

(4) A. C. H., *Fonds Viersel-Godin*, X, f° 135.

(5) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 21, comptes de 1734.

(6) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 21, comptes de 1740.

(7) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 21, comptes de 1740 et 1741.

(8) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 18.

(9) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 21; comptes de 1741.

(10) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 14.

(11) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 16 (Jupille).

(12) *Noms des prélats Supérieurs et supérieures, Réguliers, Curés et Directeurs des Abbaye, Couvents, Églises et chapelles de la Ville de Huy en l'an 1750*, dans les *A. C. H. S.*, IX, 43, Huy, 1886.

(13) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 22, titre des comptes de 1754.

d'Amay, fait donation au couvent de Sainte-Aldegonde de dix-sept setiers d'épeautre pour les bons soins donnés à sa mère décédée en cette maison (1)

Nous avons rencontré un acte antérieur établissant que les chanoinesses accueillaient également les filles simples d'esprit : le 1er avril 1597, les religieuses « accordent le pain » en leur maison à Anne de Méan « sans estre obligée à quelque labeure attendue sa simpliceté et pour estre conduite et gouvernée avec tout modestie ».

ANNE-JOSEPH DUCQUET est prieure de 1754 (2) jusqu'à son décès en 1772 (3).

VICTOIRE WATHOUR, prieure en mai 1772 (4), et citée encore le 12 février 1788 (5).

ERNESTINE GRÉTRY est prieure le 11 février 1790 (6) et elle reste en fonction jusqu'à la suppression du couvent en 1796. Marie-Catherine-Dorothée-Ernestine Grétry, fille de François et de Marie-Jeanne-Françoise Defossez, sœur du célèbre musicien André-Ernest-Modeste Grétry, était née à Liège, paroisse de Saint-Nicolas-Outre-Meuse, le 5 février 1743. Elle mourut à Huy le 12 mai 1803.

La situation matérielle exacte du monastère est malaisée à établir actuellement car une partie des archives de la communauté a disparu. Quoique sauvés lors de l'inondation de 1643, comme nous venons de le voir, les documents de la maison ne nous sont pas tous parvenus. Les événements révolutionnaires de la fin du XVIIIe siècle en ont emporté une bonne part. En effet, lorsque le Commissaire Harzé est chargé de saisir les biens du monastère, il écrit, le 7 novembre 1796 : « Je n'ai pu connoitre ni analiser la nature des titres constitutifs, attendu que les registres et archives ont été mis en main et confiées par les religieuses dès avant l'arrivée des troupes françaises, à Joseph Herkenne, menuisier de la commune de Huy, qui les a transporté on ne scait pas où, vu que depuis, les religieuses ont déclarées de n'avoir reçu aucune nouvelle de lui ni des objets lui confiés » (7).

Les documents actuellement conservés permettent cependant de constater une certaine opulence et d'accorder crédit à Laurent Mélart lorsqu'il écrit que les religieuses « par les donations et liberalitez de quelques notables de la ville respirent l'aise, et ont ores des commoditez, qui les mettent hors de la nécessité, en laquelle elles estoyent auparavant » (8). F. Gorissen évalue les revenus du couvent, au XVIIe siècle, à la somme importante de vingt mille florins (9). En ses *Délices du Pays de Liège*, édités en 1740, (10) Saumery écrit que le monastère n'a rien de remarquable : « C'est un bâtiment de goût moderne qui n'est point encore achevé ». Il signale cependant que vingt-six belles peintures, représentant la vie de sainte Aldegonde, enrichissent l'église. Selon cet auteur, la patronne du couvent était l'objet d'une grande dévotion populaire « pour être guéri de la gratelle et autres infirmités ». A la fin de l'Ancien Régime, le

(1) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 18 (Yernawe).
(2) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 22, comptes de 1754.
(3) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 22, comptes de 1771.
(4) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 22, comptes de 1771. Le 15 mai elle était encore sous-prieure : liasse 22, comptes de 1772.
(5) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 14.
(6) A. É. L., *Sainte-Aldegonde*, liasse 14.
(7) FRÉSON, *Les monastères de Huy*, 227.
(8) Laurent MÉLART, *Histoire de Huy*, 14.
(9) F. GORISSEN, *Histoire de la ville et du château de Huy d'après Laurent Mélart*, 366, Huy, 1839.
(10) SAUMERY, *Délices*, II, 74.

couvent ne comptait que cinq religieuses et deux sœurs converses (1). Ce sont : Marie-Catherine-Dorothée Grétry, prieure, 53 ans, en profession depuis 1770. Anne-Marie Macors, 52 ans, en profession depuis 1774. Marie-Jeanne Libert, 55 ans, en profession depuis 1774. Marie-Barbe Toussaint, 43 ans, en profession depuis 1779. Joséphine Colette, 48 ans, en profession depuis 1767. Elle avait cependant quitté le couvent en 1776 et recevait une pension. Comme converses, citons Marie-Thérèse Raes, 54 ans, admise en 1768 ; elle était sortie du cloître en 1775 et percevait une pension ; Marie-Catherine Lepougne, 56 ans, admise en 1757. Le 21 avril 1797, la maison, avec un enclos de douze verges grandes et six petites, fut vendue pour le prix de 13.293 livres au citoyen Delsatte, curé de Statte, fondé de pouvoirs d'Anne Macors, ex-religieuse du couvent(2).

Plus tard, le bien fut à nouveau vendu, en partie à M. Mathieu et en partie à M. Francotte (3). Au moment de la liquidation de la communauté, celle-ci possédait, outre la maison conventuelle, quatre verges grandes au faubourg Saint-Remi à Huy, un bonnier de terre à Chapon-Seraing et un certain nombre de rentes (un capital de 83.041 livres produisant un intérêt de 3.484 livres, 10 sous). Quant aux dettes mobilières et immobilières, leur total s'élevait à 12.515 livres, 10 sous. Dans ce total étaient comprises les rentes dues aux pauvres de Saint-Martin, aux communs chapelains de la collégiale, à l'église et au curé de Saint-Mengold, à l'église de Saint-Denis, aux Augustins, aux religieuses du Val-Notre-Dame, à l'église de Saint-Pierre-aux-Cloîtres, aux Capucins, aux Frères-Mineurs, et à divers particuliers. A ce moment, les religieuses étaient chargées annuellement de 647 messes et de 41 anniversaires qu'elles étaient obligées de faire décharger et de payer comme charges grevant les revenus de la maison (4). L'église Sainte-Aldegonde fut démolie vers 1817 et l'ancien couvent fut acheté par les sœurs de Sainte-Marie qui y ont établi un pensionnat en 1866.

(1) J. HALKIN, *Relevé des corporations religieuses du département de l'Ourthe supprimées par la loi du 15 fructidor an IV*, dans le *B. S. A. H.*, XII, 231 sv., Liège, 1900.

(2) R. DUBOIS, *Les rues de Huy*, 662. — Anne-Marie Macors, après la suppression de son couvent, continua à résider à Huy en la maison n° 242 (A. C. H., reg. n° 112, *État de population de la commune et canton de Huy*, an VIII, n° 970).

(3) J. DARIS, *Notes*, 69.

(4) J. FRÉSON, *Les Monastères de Huy*, 227.

PRIEURÉ
DE
SAINT-QUIRIN A HUY

Covent delle eglize Sainct-Quirien (1350), Covent do mostier de Sainct-Querien seant fours des murs de Huy (1358), Covent de Sains-Quirien seante entre dois porte del petit vilhe de Huy (1414), Covent de Sain-Quirin en le vilhe de Huy del ordene Sains-Augustin (1423), Cloester ens godhouys van Sijnte-Augustijn in der buijtuighen te cleynen Hoye geleghen (1425), Couvent de Saint-Queulin (1492), Couvent Saint-Querien (1494), Couvent de Saincte-Querin gissant en forbot de Huy (1527), Abbaye de Saint-Quelin oultre Moeuze en faubourgh de la petite ville de Huy (1571), Couvent de Sainct-Querin près Huy (1575), Covent des dames de Sainct-Quirin en fabourge de Huy (1624).

SOURCES : Aux Archives de l'État à Liège un *Chartrier* : deux pièces (10 septembre 1473 et 14 juin 1539) ; *Ville de Huy*, liasse 276. Pièces relatives aux églises et couvents. Contient un *Extrait du registre aux anniversaires du monastère de Saint-Quelin à Huy*, concernant la famille Le Grand, de Ramelot.

Aux Archives communales de Huy, un Stock ou reg. 1, intitulé : *Sensiwent les cens cappon et poulles appartenantes alle engliese et couvent de Saint-Querin scituez en faubourch de la petite ville de Huy. Renowelleit à temps de seure Yde Pauli damme prieuze dudit couwent en mois de jullet le pnultimme jour d'an de grace mil cincque cens vingt ung* ; un autre Stock ou reg. 2, intitulé : *Table ou repertoire des rentes en grains, cens et autres particularités de biens comme cy apres est exprimez deheutz et partenantz à l'eglieze, prieuze et couvent de l'abbaye de Sainct-Quelin oultre Moeuze en faubourgh de la petite ville de Huy*, il contient des copies d'actes de 1571 à 1686 ; reg. 3, (cens et rentes de 1526 à 1546), *Sensuyent les rentes et revenues partenant az dammes et couvent de Saincte-Querin gissant en forbot de Huy, ens rentes hirtables et cens et che pour l'an quinze cens et vingte siez daulte des registre az rentes hirtaubles et az cens daulte commune quinze cens et vingte sept leveis et recheut par Damme Margriete Haweal boursier dedit couvent de Sainct Querin* ; reg. 4, (cens et rentes de 1547 à 1574), *Registre auz rentes appartenantz aux dammes de Sainct Querin pres Huy. Sensieult ceulz qui doyent rentes et treffons en espelt alle englieze et couvent, prieuze de Saint-Quirin leis por le Sainct Andrier XV^e et XLIIJ dat des Registres* ; reg. 5, (cens et rentes de 1590 à 1607), *Registre az rentes, trescentz, moultures et revenus appartenans aux dames, Prieuse et couvent de Sainct-Querin es fabourghe de la bonne ville de Huy. Renouvelez au temps de dame Catherinne de Reppe, prieuse en sa quatuorzieme annee* ; reg. 6, (cens et rentes de 1612 à 1644), *Registre aux cens et rentes en argent spectant et partennant aux dames, prieuze et couvent de Sainct-Querin au faubourgh de Huy, renouvellé au temps de Reverende dame Catherine de Reppe prieuse dudit couvent en sa 36^e année rescheus lesdictes rentes au jour Sainct Andry sainze cents et douze et autres termes dont les chapitres sequens demonstreront* ; reg. 7 (cens et rentes de 1685 à 1714), *Registre aux cens et rentes en argent spectant et appartenant aux dames prieuses et couvent de Sainct-Quirin aux faubourg de Huy petitte renouvellé aux temps de Reverende dame Anne Isabelle Hauzeur prieuse dudit couvent en sa cincquieme annee escheantes lesdittes rentes aux jour Sainct Andrez 1685 et lesdits cens escheux pour les terminne de Noel et Sainct Jean 1685 datte de*

registre ; reg. 8, (cens et rentes de 1715 à 1744), *Registre aux cens et rentes en argens spectant et appartenant aux dames et prieuses et couvent de Saint-Quirin aux faubour de Huy petitte renouvellez aux temps de Reverend Dame Leutgard De Lievve prieuse dudit couvent en sa 17 annez, escheanses les ditte rente aux iours Saint Andrez 1715 et lesdite cens escheus pour les terminnes de Noel et Saint Jean 1715, datte des registres* ; reg. 9, (cens et rentes de 1547 à 1557), *Registre contennant les cens et rentes que les seures de Sainct Quirin lez Huy ont en la Cité de Liege et alenthour et desquelz Phelippe Dawans clerc si que recepveur delles at la demanie. Comenchant alle Sainct Andre l'an XV^c et XLVII daultes des registres* ; reg. 10, (1711-1736), *Registre aux.exposita des grains appartenante aux dammes et couvent de Sainct Querin aux faubourg de Huy en date de lan* (déchirure) ; reg. 11 (1726-1764), *Notulle des exposita appartenant à Madame de Saint Quirin commensant le 14 de juin 1726.*

Aux Archives de l'Évêché à Liège, un Cartulaire sans titre du XV^e siècle (G. VI. 4) ; reg. 2 (Recettes de 1624 à 1688), *Registre des recept du covent des dame de Sainct Quirin en fabourge de Huy comencant en l'an saize cen et vincgt quatre aprus cont rendu le deusiem davril a tamps seure Anne de Brialmont prieusse en sa troisiem an* (G. VI. 5.) ; reg. 3, (Rentes de 1608 à 1633), *Registre az rentes trescens moultures et revenus spectans et appartennans aux dames prieuze et couvent de Saint Quirin es fabourgh de la bonne ville de Huy, renouvelleis a temps de venerable dame Chaterine de Reppe dame dudit couvent en sa trengte deusième année, escheus lesdites rentes au jour Saint Andrij sauzecents et huict daette des registres* (G. VI. 6).

Au Collège Saint-Quirin à Huy, reg. 1 : petit manuscrit in-12, en lettres de forme (XV^e siècle ?) intitulé : *Chi comenche le reigle des sereur penitente de Saicte Marie Magdeleine* (pages 1 à 32) ; *Chi comenchent les institutions del ordre des sereur penitent Saicte Marie Magdalaine* (pages 33 à 80) ; reg. 2, (rentes de 1575 à 1589), *Registre aux rentes et trescens appartenantz aus dames prieuse et convent de Sainct Querin pres Huij : Au temps dame Marie de Mavez, prieuse. Escript par sire Johan de Bovingne cureit de Sainct Estienne : avecque autres precedens registres : commencheant en l'an XV^c LXI* ; reg. 3 (rentes de 1598 à 1643), *Registre az rentes en vins appartenans aux dames prieuse et covent de Sainct Querin es fabourgh de Huy petitte escheant et a paier chascun an al cuve condist al vendenge commenchant en l'an XV^c nonante huit a temps dame Catherinne de Reppe prieuse et Seure Marie Wynand boursier* ; reg. 4, (rentes de 1640 à 1671), *Registre aux rentes en espece d'espeaultes appartenantes aux Dames et couvent de Sainct Quirin au faubourh de Huy escheus et renouvelle pour le Sainct Andre 1640, date de registre au temps de venerable Dame Margaritte Dengis en sa cincquiesme année, 1640* ; reg. 5 (comptes de 1542 à 1624), *Anno XV^c et XXX. Fuyt faict cest livre et envoyt par Johan Berthole a la request de seur Margarit Haweal als Cherpentier boursier.*

A la Bibliothèque de l'Université de Liège, le Ms. 1523, *Registre et estock auquel sont registrés les lettres et documens concernans les cens, rentes et biens heritables que les seures prieuse et couvent de Sainct Querin leiz Huy ont situez et gisans en la cité de Liege, et laenthour. Et lequel Philippe Dawans clerc et recepveur diceulsdictz biens at esté faict et ordonné de temps et au vivant de Reverende dame Margaritte Haweal prieuse audict couvent L'an de grace mil V^c et LIJ apres Pasques.*

Aucune monographie n'est consacrée à l'ancien couvent des chanoinesses de Saint-Quirin. Quelques renseignements sont donnés par **J. Stéphani**, *Mémoires pour servir à l'histoire monastique du pays de Liège*, publiés par **J. Alexandre**, I, Liège, 1876; **F. Gorissen**, *Histoire de la ville et du château de Huy d'après Laurent Mélart*, Huy, 1839; **R. Dubois**, *Les rues de Huy*, 1910; **J. Fréson**, *Les monastères de Huy et de la banlieue lors de leur suppression*, dans les *A. C. H. S.*, IX, 225-265, Huy, 1891; **R. van der Made**, *Quelques dots de religieuses de Saint-Quirin à Huy*, dans *Leodium*, XLII, 5-11, Liège, 1955.

Iconographie et archéologie : L'église date de la fin du XV^e siècle ou du XVI^e siècle. Dans une chapelle latérale s'ouvrant dans la paroi gauche de la nef se trouve un autel dédié à saint Quirin et surmonté d'une petite statue de ce saint, en bois polychromé du XVI^e siècle. Dans le pavement de la nef se trouvent huit pierres tombales, datant du XVIII^e siècle ; d'autres pierres tombales sont conservées dans le collège. Dans la sacristie, se trouve un beau meuble gothique et dans le cloître, deux statues du XVI^e siècle. Le cloître date du XVIII^e siècle mais l'aile sud adjacente, en style gothique

de la fin du XVI^e siècle, est conservée. Signalons un tableau sur bois, du XV^e siècle, représentant, en trois registres horizontaux, les scènes principales de la vie de saint Quirin. Au verso de ce tableau, on voit encore d'importants fragments d'une peinture plus ancienne représentant saint Quirin et sainte Marie-Madeleine.

Au presbytère de la paroisse Saint-Pierre, à Huy, se trouve un beau crucifix en bois recouvert de plaques de cuivre et d'argent, non daté, mais qui, par son style, paraît être l'œuvre d'un artiste du XVII^e siècle. Sur un meuble de la sacristie de la collégiale Notre-Dame, à Huy, se trouve une statue en bois, du XV^e siècle, qui doit avoir fait partie d'un retable de Saint-Quirin ainsi qu'en témoigne le blason à neuf besants (armes de Saint-Quirin) qui figure à l'extrémité de la corde qui ceint le Christ. Le Musée diocésain de Liège possède deux statuettes en bois provenant, semble-t-il, d'un retable d'école brabançonne datant de 1500 environ. Ces statuettes, que l'inventaire du Musée signale comme venant de Saint-Quirin, représentent l'une, sainte Marie-Madeleine, l'autre, un soldat. Ces personnages figuraient probablement dans une composition reproduisant la scène de la Crucifixion.

* * *

L'histoire du couvent de Saint-Quirin est extrêmement obscure et la documentation mise à la disposition du chercheur est d'une indigence désespérante. C'est sans doute la raison pour laquelle on ne trouve aucun travail qui soit consacré à cette ancienne maison hutoise. Si les auteurs qui ont abordé la question n'ont donné que quelques lignes pour résumer toute l'histoire d'un établissement religieux qui existe depuis la fin du XIII^e siècle, c'est évidemment qu'ils se sont heurtés à des difficultés réelles. Ces difficultés, hélas, nous les avons aussi rencontrées sur notre chemin, insurmontables et décourageantes. L'origine du monastère de Saint-Quirin nous est connue par ce qu'en disent laconiquement quelques chroniqueurs.

Jean de Brusthem situe l'événement en 1285 et nous apprend que ce sont les religieuses de l'ordre de sainte Marie-Madeleine qui, quittant leur couvent Saint-Martin de Rouillon-sur-Meuse, vinrent dans un faubourg de Huy s'installer en un ancien petit hôpital déjà placé sous l'invocation de saint Quirin (1). Jean de Warnant rapporte le fait exactement de la même façon et se borne à ajouter que cette installation se fit avec l'autorisation de l'évêque de Liège, Jean de Flandre (2).

La même version est encore relatée par l'auteur du *Sacrarium comitatus Namurcensis* (3). Corneille de Zantfliet ne nous apprend rien de plus (4). Du petit hôpital (*hospitale, hospitium*) dédié à saint Quirin *in suburbio Hoyensi*, nous ne connaissons absolument rien (5).

Qui étaient les nouvelles occupantes de l'ancien hôpital ? Les religieuses arrivant du pays de Namur appartenaient à l'ordre des Pénitentes de sainte Marie-Madeleine qui, à l'origine, rassemblait les femmes repentantes, désireuses de renoncer à une vie de désordre pour connaître la paix de l'âme dans le silence d'un cloître. Mais, loin de ne comprendre que des pénitentes de réputation douteuse, l'ordre accueillit bientôt des femmes au passé irréprochable, à tel point que bien des communautés finirent par n'être composées que de sœurs d'une totale vertu. L'épo-

(1) BALAU et FAIRON, *Chroniques liégeoises*, II, 56. — J. B. GRAMAYE, *Antiquitates comitatus Namurcensis*, 72 et 77, Bruxelles, 1708. — Même relation encore dans la *Chronique liégeoise de 1402*, éd. Eug. Bacha, 225, Bruxelles, 1900, et dans DE MARNE, *Histoire du Comté de Namur*, II, 310, Bruxelles, 1781.

(2) BALAU et FAIRON, *Chroniques liégeoises*, I, 38.

(3) Cité par STÉPHANI, *Mémoires*, I, 103.

(4) MARTÈNE et DURAND, *Amplissima collectio*, V, 127.

(5) Sur le culte de saint Quirin à Huy, voir : *Vie de saint Quirin, tribun martyr spécialement honoré et invoqué en l'église du Petit Séminaire et Collège épiscopal Saint-Quirin à Huy, suivi d'une notice sur le culte de ce Saint dans nos contrées et d'une neuvaine en l'honneur de saint Quirin*, 36 p. in-8°, Huy, 1900.

que à laquelle les « Madeleines », comme on les a parfois appelées, eurent leur premier établissement n'est pas connue, mais la fondation de leur couvent de Metz daterait, dit-on, de 1005. Toutefois, en Germanie, c'est un clerc, Rodolphe, qui est considéré traditionnellement comme leur fondateur, dans les environs de Worms (1), et leur existence y est attestée au début du XIII[e] siècle par des bulles de Grégoire IX et d'Innocent IV leur accordant d'importants privilèges (2). Pour cette époque, on connaît une cinquantaine de fondations. L'ordre eut un succès certain puisque l'on voit des maisons s'ouvrir en France, Belgique, Italie, Espagne et Portugal.

L'actuel établissement de Saint-Quirin possède encore un manuscrit divisé en deux parties : la première contient la règle des Sœurs pénitentes de Sainte Marie-Madeleine et la seconde fait connaître les institutions de l'ordre. La règle est adressée par le pape Grégoire IX aux Sœurs, après avoir entendu Rodoul (c'est-à-dire Rodolphe), qualifié de prévôt des monastères de Sainte-Marie-Madeleine ; la règle de saint Augustin leur est concédée ainsi que les institutions de l'ordre des moniales Saint-Sixte de Rome. De ce manuscrit, retenons uniquement ceci qui peut intéresser l'histoire de Saint-Quirin. Il est dit que, de coutume, on ne reçoit pas au couvent les jeunes filles de moins de onze ans : toutefois si, par exception, il en entrait au monastère, elles seraient tenues enfermées et isolées jusqu'à l'âge de quatorze ans.

L'examen du chapitre 21 de la Règle semble bien indiquer qu'à l'origine les communautés étaient mixtes. En effet, son texte primitif portait : « Comment on doit élire le prieur et la prieuse », et une main, plus tardive, a corrigé le texte en « Comment on doit élire la prieuse ». La suite du texte est d'ailleurs significative car on y lit que, en chaque maison « se on le puet avoir » seront ordonnés quatre hommes religieux « et Dieu dotans qui procurront le chouse defoutraine. Et en teil manier seiront ordinée iiij monialle qui procurront le chouse deventraine lesqueil procurront tout chouse par le conseil de prieur et del prieuse ». La dame prieure est élue parmi les plus anciennes et plus prudentes sœurs et elle est ensuite confirmée par le prévôt qui a toujours le droit de la révoquer *ad nutum*. De même, le prieur est élu par ses frères et confirmé par le prévôt général, quoiqu'il puisse parfois être nommé par le prévôt, sans élection. Le chapitre 22 fait encore apparaître le caractère mixte de l'institution lorsqu'il énonce que, dans chaque maison, il y a au moins six frères religieux profès selon la règle de saint Augustin, dont trois au moins seront prêtres.

Cependant, malgré ces dispositions qui s'appliquaient au monastère de Saint-Quirin, nous n'avons trouvé aucun document pouvant démontrer que cet établissement aurait connu le régime de la communauté mixte (3). En réalité, nous ne possédons pratiquement rien qui puisse nous renseigner sur le premier siècle de l'existence de la maison des Sœurs Pénitentes à Huy.

Les premiers textes d'archives conservés révèlent des legs et donations faits au couvent par des bienfaiteurs. Ainsi, le 6 octobre 1332, Gérard de Hans, maître du Grand Hôpital de Huy,

(1) PERTZ, *M. G. H. Scriptores*, XVII, 234 : *De rebus alsaticis ineuntis saeculi XIII*, n° 6. — Il est curieux de signaler que l'auteur des *Annales Colonienses Maximi*, rapportant la fondation de la maison de Cologne en 1220, qualifie Rudolphe de faux frère : « Ipso anno cives Colonienses infamibus mulierculis, per quendam Rudolphum, falsum fratrem, ut postea patuit, conversis et congregatis, domum in fundo ecclesie sancti Pantaleonis prope vineam eiusdem ecclesie construunt.

(2) *Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires*, III, 358 et sv., Paris, 1715. — On consultera tout spécialement André SIMON, *L'ordre des Pénitentes de Sainte-Marie-Madeleine en Allemagne au XIII[e] siècle*, Fribourg, 1918. Cet auteur ne fait cependant aucune allusion au couvent hutois.

(3) Sur l'élément mixte de l'ordre, voir André SIMON, *op. cit.*, 38.

lègue à Saint-Quirin douze sous, six deniers de cens (1) ; le 18 décembre 1346, Simon dit Simar de Bodegnée fait donation d'une court sise à Bodegnée, à Sœur Agnès de Brogne « nonain » de Saint-Quirin (2) ; le 27 septembre 1379, Herman de Zanctis, chanoine de la cathédrale de Liège et abbé séculier de Visé, lègue cinq écus au couvent (3). Lorsque, en 1350, devant la cour allodiale de Wanze, Jeanne de Montigny, veuve de Jean, le châtelain de Fumalle, cède au couvent de Saint-Quirin dix-huit verges grandes « sor le tiege de bois de Heirans » le monastère est représenté par Nycole Malechar, prêtre (4). Ce n'est qu'en 1380 que nous trouvons le premier nom de prieure.

* * *

HAWÏ DE BRONGNE. C'est le 3 mars 1380 que nous avons trouvé la première mention de Hawi de Brongne portant le titre de prieure de la maison de Saint-Quirin ; à ce jour, elle fait relief d'une maison située derrière l'église Saint-Séverin à Huy, au nom de Jeanne Plaitiaul, sœur de son couvent (5). Le 8 novembre 1382, elle reçoit un legs d'un marc de cens laissé au couvent par Henrion Penache (6). Le 16 décembre 1395, par suite du décès de sœur Jeanne Plaitiaul, elle relève de l'abbaye d'Aulne une maison, sise en la paroisse Saint-Hilaire à Huy (7). Le 6 avril 1401, elle donne en accense à Thomassin, fils de maître Thomas de Vinalmont, une maison et cortil, hors la porte Saint-Germain (8). Le 9 juillet 1405, nous rencontrons une sœur Catherine delle Pire (de Lapide) (9), et le 26 juillet 1406, une sœur Maroie de Broin (10).

MARGUERITE LALEMAN. Le 26 janvier 1417, Marguerite Laleman, prieure, prend en accense, de Johan Dominon, une maison sise à Huy, Entre Deux Portes (11), et puis on la retrouve, traitant des opérations civiles pour son couvent les 2 janvier 1423, 31 janvier 1424, 20 avril 1426, 3 février 1427, 4 janvier 1428, 23 février 1428, 27 février 1428 et 16 novembre 1428 (12). Le 10 juillet 1423, c'est sœur Jeanne de Vierme qui agit pour le couvent (13). Signalons encore trois noms de sœurs, de cette époque : Sibille Obiert dont la dot est constituée le 16 avril 1426 (14), Jeanne Robin citée le 22 novembre 1428 (15) et Marie de Havelange qui, dotée en 1424, établit le 14 février 1430 qu'elle a, à ce moment, vingt-cinq ans accomplis (16). Lorsque, le 30 avril 1414, le couvent doit faire relief, devant la cour jurée de Saint-Pierre-aux-Cloîtres, des biens qui lui ont été légués par le notaire Antoine de Villers, il se fait représenter à cette opération par son procureur Jean le Veve, chapelain de la collégiale Notre-Dame (17).

(1) A. Év. L., *Saint-Quirin. Cartulaire*, f° 82.
(2) A. Év. L., *Saint-Quirin. Cartulaire*, f° 2 v°.
(3) A. É. L., *Collégiale Notre-Dame de Huy*, reg. 7, f° 1 et sv.
(4) A. Év. L., *Saint-Quirin. Cartulaire*, f° 1.
(5) A. Év. L., *Saint-Quirin. Cartulaire*, f° 83 v°. Remarquons en passant que le fait d'être Sœur Pénitente n'entrainait pas privation des biens personnels et pauvreté absolue ; en effet, nous voyons que sœur Jeanne Plaitiaul, le 2 novembre 1387, possède une cour de tenants, ce qui implique la possession d'héritages fonciers.
(6) A. Év. L., *Saint-Quirin. Cartulaire*, f° 82.
(7) A. Év. L., *Saint-Quirin. Cartulaire*, f° 84 v°.
(8) A. Év. L., *Saint-Quirin. Cartulaire*, f° 68.
(9) A. Év. L., *Saint-Quirin. Cartulaire*, f° 96 v°.
(10) A. Év. L., *Saint-Quirin. Cartulaire*, f° 99.
(11) A. Év. L., *Saint-Quirin. Cartulaire*, f° 71.
(12) A. Év. L., *Saint-Quirin. Cartulaire*, f°s 78, 41, 94, 38 v°, 19, 67 v°, 88 v°, 95, 90 v°, 76 v°, 76, 52 v° ; B. U. L., Ms. 1523, f° 44 v°.
(13) A. Év. L., *Saint-Quirin. Cartulaire*, f° 67.
(14) A. Év. L., *Saint-Quirin. Cartulaire*, f° 14 v°.
(15) A. Év. L., *Saint-Quirin. Cartulaire*, f° 98 v°.
(16) A. Év. L., *Saint-Quirin. Cartulaire*, f° 28 v°, 30, 41.
(17) A. Év. L., *Saint-Quirin. Cartulaire*, f° 7.

En 1444, la ville de Metz où, nous l'avons vu, se trouvait un couvent de Repenties, est assiégée. Les religieuses dont la maison, bâtie contre les remparts, était menacée par les coups de l'ennemi sont obligées de quitter la ville et s'enfuient à Huy dans le couvent de leur ordre, ne laissant à Metz qu'une sœur converse. Peu nous importe ici les destinées du couvent messin, mais sachons seulement qu'après le siège de la ville, les religieuses regagnèrent leur monastère et s'y signalèrent bientôt par une vie peu exemplaire, à tel point qu'une supplique datée du 22 janvier 1449 fut adressée à l'évêque de Metz le priant de faire venir quatre religieuses du couvent de Huy pour porter remède à la situation et mettre un terme à la vie irrégulière qui régnait chez les Sœurs de la Pénitence de Metz (1). Ce détail est intéressant : il permet d'affirmer que les Pénitentes hutoises ne connurent pas les mêmes défaillances que leurs consœurs de Lorraine puisqu'elles furent jugées capables de rétablir l'ordre et la discipline dans le monastère déréglé.

MARIE DE CLOCQUIER. Nous n'avons pas de précision sur l'époque exacte du priorat de Marie de Clocquier. En 1521, elle est dite « jadis prieuse » (2), mais c'est au siècle précédent qu'elle était en vie au couvent de Saint-Quirin. En effet, elle était fille de Jean de Clocquier, écuyer, bourgmestre et échevin de Huy, et de Marie de Forier (3). Le 6 octobre 1459, son père se réserve l'usufruit d'un bien dont, après son décès, la propriété appartiendra à sa fille Marie, professe au monastère de Saint-Quirin (4).

CATHERINE DE FROIDEBIZE. En 1473, c'est Catherine de Froidebize qui est prieure. Le 5 mars, elle comparaît devant les échevins de Huy-Petite pour céder à Jean de Villers, chantre de la collégiale Notre-Dame de Huy, une rente d'une aime de vin, et elle est assistée de Jeanne le Clockier, sous-prieure, d'Aelid de Sart et de Jeanne de Moge, boursière (5). Le 10 septembre de la même année, devant les échevins d'Andenne, elle donne en rendage une maison aux enfants du second mariage d'Éverard dit de Lorenne, moyennant une rente de trois muids d'épeautre rachetable pour une somme d'or et d'argent, non précisée, pour la réédification de l'église. Ce dernier élément est extrêmement intéressant puisqu'il permet de dater l'époque à laquelle l'église du couvent, peut-être endommagée après le passage du duc de Bourgogne, fut reconstruite (6). A cette période, il est possible de constater qu'une sœur joue un rôle assez actif dans les tractations et opérations juridiques concernant le couvent : c'est Jeanne Thiriar qui reçoit les paiements des débiteurs (7) ou comparaît devant les cours pour représenter la communauté (8). Citons encore, en 1472, sœur Ysabeal, fille de Johan Heynkin (9) et, en 1487, sœur Catherine Toussaint (10).

(1) ABEL, *Notice sur le couvent des Madeleines*, dans le *Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, V, 240-245, Metz, 1862. — Sur le couvent des Pénitentes de Metz, voir aussi : *Histoire de Metz par les religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Vanne*, II, 496 et 650, Metz, 1755 ; MEURISSE, *Histoire des évêques de l'église de Metz*, 562-563, Metz, 1634.

(2) A. C. H., *Saint-Quirin*, reg. 1, f^os^ 19, 47, 52.

(3) M. YANS, *Les échevins de Huy*, 142, Liège, 1952.

(4) A. C. H., *Grand Hôpital. Stock : vins et moutures*, f° 155.

(5) A. É. L., *Huy-Petite. Œuvres*, reg. n° 198, f° 212.

(6) A. É. L., *Saint-Quirin. Chartrier.*

(7) A. C. H., *Grand Hôpital*, reg. 330, année 1455.

(8) B. U. L., Ms. 1523, f^os^ 24 v°, 27 ; A. É. L., *Huy-Petite. Œuvres*, reg. 198, f^os^ 14 v°, 96 v°, 102 v°.

(9) B. U. L., Ms. 1523, f° 49 v°.

(10) B. U. L., Ms. 1523, f° 19. Elle représente le couvent Saint-Quirin devant les échevins de Huy-Petite le 14 janvier et le 1^er^ octobre 1496. A. É. L., *Huy-Petite. Œuvres*, reg. 200, f^os^ 53 et 136 v°.

IDE PAULI. Nous connaissons cette prieure par l'intitulé d'un registre contenant l'inventaire des cens et rentes du couvent, rédigé en 1521, du temps de Dame Yde Pauli, prieure, par Jehan de Chaisne, clerc de Flémalle (1).

Ce registre est très intéressant à plus d'un titre et notamment parce qu'il indique souvent l'origine de la rente perçue par les Dames de Saint-Quirin ; ainsi l'on peut savoir que tel revenu de la maison provient de telle religieuse.

Citons sœur Marie de Treit qui représente le couvent devant les échevins de Huy-Petite les 4 février 1512, 10 décembre 1515, 7 janvier 1520 et 30 janvier 1524 (2).

MARGUERITE HAWEAL alias **CHERPENTIER** est religieuse dès 1521 et boursière dès 1526. Nous trouvons Marguerite Haweal citée pour la première fois, comme prieure de Saint-Quirin, dans des lettres du 14 juin 1539 émanant de la cour jurée des biens appartenant à son monastère (3). Nous la rencontrons ensuite à partir de 1542, dans un registre de comptes (4), et nous la voyons figurer au titre du registre concernant les « biens de Saint-Quirin gisant en la Cité de Liège », rédigé en 1552 par le receveur de ces biens, le clerc Philippe Dawans (5). Elle paraît bien avoir rempli sa fonction de prieure jusqu'en 1558. Sa sœur, Marie Haweal, était en même temps religieuse au couvent de Saint-Quirin. De 1545 à 1553, la boursière était Jeanne de Bray (Brais). Parmi les noms de religieuses cités entre 1545 et 1557, relevons : Agnès de Gra, Catherine Godissart, Catherine de Ramelot, Anne et Odile de Brée, Lisbet de Treit, Catherine de Warisou, Marie Cornelis, Marie Rocheut, nièce de l'abbé du Neufmoustier, Agnès de Saint-Hubert, Catherine Charley, Mayken Le Roy, Marie de Donceel, Marie Paulus, Marie de Liège, Catherine Monselle, Jeanne del Brassinne, Marie de Brabant, Agnès de Havelange, Jeanne Berschen ou Bressen, Jeanne de Tiribu, Jeanne Oziau, Catherine de Gonne, Marguerite Derppen, Jeanne de Louwe, Jeanne de Verlée, etc...

MARIE D'ANTHEIT. Le 8 avril 1557, la prieure étant malade, les comptes de la communauté sont établis par sœur Marie d'Antheit et, le 15 mars 1558, celle-ci est qualifiée de prieure (6). A partir de la première moitié du XVI[e] siècle, il est possible de constater que le couvent de Saint-Quirin se trouve sous la direction des Croisiers de Huy : tous les ans, les comptes de la communauté sont vérifiés et approuvés par le général de l'ordre des Croisiers. Cette surveillance des finances du couvent se relâcha peu à peu et, au siècle suivant, il n'est pas rare de voir l'approbation de la comptabilité ne se faire qu'après quatre ou cinq ans, ou même davantage, ou n'être donnée que par le frère confesseur du monastère commis par le général des Croisiers.

Voici le relevé des approbations que nous possédons encore : 1542-1561 : Theodorus ab Uback, général ; 1562-1575 : Antoine Fresen, général ; 1576-1586 : Guilielmus ab Hinsbruck, général ; 1587-1618 : Hermannus Hasius, général ; 1619-1646 : Augustinus Neerius, général ; 1648-1651 : Pierre Blavier, général ; 1655-1671 : Nicolas de Haneffe, général ; 1680 : frère Olivier Brasseur, confesseur, commis par le général ; 1684 : frère Jean-Eugène Stassart, confesseur, commis par Lambert de Feron, général ; 1688 : Michel Lambrecht, général (8).

(1) A. C. H., *Saint-Quirin*, reg. 1. Cfr R. VAN DER MADE, dans *Leodium*, XLII, 5-11, Liège, 1955.
(2) A. É. L., *Huy-Petite. Œuvres*, reg. 201, f[os] 210 v[o] et 213 v[o] ; reg. 202, f[os] 114 v[o] et 125bis v[o].
(3) A. É. L., *Saint-Quirin. Chartrier*.
(4) A. S. Q., reg. 5.
(5) B. U. L., Ms. 1523.
(6) A. S. Q., reg. 5, année 1558.
(7) A. S. Q., reg. 5, année 1558.
(8) A. S. Q., reg. 5, et A. Év. L., *Saint-Quirin*, reg. G. VI. 5.

Le registre nº 5 des archives du Collège Saint-Quirin nous donne un aperçu des activités des Sœurs Pénitentes du XVIº siècle. L'examen des recettes inscrites en ce livre de comptes permet de voir que ces religieuses ne vivaient pas une existence de prière et de pénitence d'où le travail était absent. De fréquentes ventes de cuirs de bœufs autorisent à croire qu'elles pratiquaient l'élevage du bétail. Mais, ce qui domine, ce sont les travaux de filage et de tissage : nous les voyons filer la laine et tisser le coton et le lin pour en faire du « toillet, toillet de chaine, gros toille, blan drap, cangan, covrechieff, rasset, blance phafeure », etc. Et cette production leur est commandée tant par les riches familles bourgeoises de Huy (1) que par les ecclésiastiques et autres couvents de la région (par exemple, le curé d'Antheit, le Val-Notre-Dame, la Paix-Dieu, etc.).

En plus de ces activités, les religieuses de Saint-Quirin tenaient une école pour les jeunes filles. Très nombreuses sont, en effet, les mentions de parents payant « les frais et escolle » de leurs filles. Cette maison d'enseignement avait sans doute bon renom, puisque nous voyons des Flamands et des Liégeois lui confier leurs enfants (2).

Enfin, nous avons remarqué que, parfois, la maison de Saint-Quirin, servait de pouponnière et recevait, en pension, de tout jeunes enfants, ainsi en 1543, elle reçoit un florin « a damoyselle Anne femme Renier de Marchin, pour le nourchon de son petit enfan pour iiij jour ». Ajoutons encore que les Sœurs ne vivaient pas dans un état de pauvreté misérable : le produit de leur travail, ajouté aux revenus fonciers, leur accordait une belle aisance et quelque luxe. En 1546, sœur Yzabiau le Feve rachète l'anneau d'or de sœur Marguerite Fontaine ; en 1548, sœur Marguerite Poleur achète pour six florins le « biau manthiau » de feue sœur Catherine Haweal ; en 1550, pour sept florins, sœur Marguerite Dodeur achète la « belle cotte » de sœur Marguerite de Marneffe ; en 1552, sœur Marie de Mave achète une cuillère d'argent de sœur Marie de Brabant, etc.

Il faut dire encore que cette opulence ne leur était pas parvenue uniquement par les dots des dames entrant en religion, ni par leur travail. La générosité de nombreux bienfaiteurs avait certainement contribué à améliorer le sort matériel de la communauté. Parmi beaucoup d'autres, citons : en août 1427, testament de Waultier de Horion (3) ; en 1471, testament d'Ysabeal, veuve de Colart de Thiene : legs de 3 1/4 florins du Rhin de rente (4) ; le 19 novembre 1491, testament de Jean Sapin : legs de dix griffons (5) ; le 12 octobre 1492, testament de Jean Badinet qui laisse « ses bellez heures au couvent de Saint-Queulin » (6) ; le 18 août 1527, testament de Henri de Pailhe : élection de sépulture à Saint-Quirin où sont ensevelis « mes feu père, mère et aucuns mes prédissesseurs » et legs de 200 florins (7) ; le 15 septembre 1545, legs d'une rente de 20 aidants par « Jehenne veuve de maistre Arnou, notre chirurgien et bon ami, pour prier pour son âme » (8). Le registre aux cens et rentes de 1612-1644 signale notamment les legs suivants : une rente de trois florins de Jacques Servadon, curé de Saint-Pierre ; une rente de quatre florins de Jean de

(1) Par exemple, en 1543, la femme du bourgmestre Jean de Pailhe fait filer sa laine à Saint-Quirin.

(2) Par exemple, en 1543, Peter Reverus paie l'écolage de ses deux filles, Anneken et Mayken ; en 1544, la gouvernante du doyen de Saint-Pierre de Liège paie pour sa fille Anne ; en 1548, messire Godefroi, chanoine de Saint-Materne, à Liège, verse douze florins pour les leçons données à sa fille Barbe. — Les sœurs du couvent de Metz, elles, instruisaient les jeunes filles de la noblesse. Voir ABEL, *Notice*, dans le *Bull. de la Soc. arch. et hist. de la Moselle*, V, 240-245.

(3) A. C. H., *Grand Hôpital. Registre des Aumônes et testaments*, fos 26 et sv.

(4) Approuvé le 20 novembre 1471. A. É. L., *Cour de Huy. Œuvres*, reg. 2, fº 125.

(5) A. C. H., *Grand Hôpital. Registre des Aumônes et testaments*, fos 73 et sv.

(6) A. É. L., *Cour de Huy-Petite. Œuvres*, reg. 200, fº 12 et 40.

(7) A. C. H., *Grand Hôpital. Registre des Aumônes et testaments*, fº 167.

(8) A. S. Q., reg. 5, année 1545.

Saive, doyen de la collégiale Notre-Dame ; une rente de quatre florins de Richard Doha, curé de Spontin, « pour la réparation et décoration du vénérable Saint Sacrement » (1).

MARIE DE MAVE. Sœur Marie de Mave fait sa profession au couvent de Saint-Quirin le deuxième dimanche après Pâques de l'an 1546 (2). Elle est prieure de 1564 (3) à 1577 (4). Sa pierre tombale est actuellement au collège Saint-Quirin, placée à titre provisoire à l'extérieur, contre le mur de la cuisine. La famille de Mave avait encore d'autres liens avec Saint-Quirin. En effet, on y célébrait les anniversaires de Jeanne de Mave, épouse de Jean de Ville, et de ses deux frères dont l'un avait été abbé du Neufmoustier et l'autre chantre de la collégiale Notre-Dame. Tous trois étaient issus de l'union de Simon Mave et de Marie de Malempré (5). Le 11 janvier 1567, Renier de Marcin avait constitué en dot à sa fille Jeanne, religieuse à Saint-Quirin, une rente de six muids d'épeautre ; le 20 novembre 1573, Jeanne ayant quitté le couvent hutois, celui-ci, représenté par son syndic Jean Wereau, transfère la rente au monastère de Beeck, près de Saint-Trond où la professe s'est rendue (6).

CATHERINE DE REPPE est élue prieure en 1577 (7). Elle le reste pendant quarante-quatre ans, soit jusqu'en 1621 (8). Sa gestion fut sage puisque, le 21 avril 1621, on peut lire cette phrase dans la comptabilité du couvent : « Avons trové après la mort de Madame trois cen florins bb. esparnié par son bon governement » (9). Le 14 août 1580 meurt Marie Cornelis, qui avait été sous-prieure pendant vingt et un ans (10). Plus tard la sous-prieure sera Jeanne Gustin, fille de Jean Gustin, de Namur, et de Marie Goutard (11). De 1598 à 1614, la boursière est Marie Winand (12).

ANNE DE BRIALMONT est prieure depuis 1621 (13) et vraisemblablement, jusqu'en 1636. Nous ne l'avons cependant trouvée que jusqu'en 1633. Elle était la fille de Jean de Brialmont, seigneur d'Éneilles. Elle apporta certaines améliorations aux bâtiments ainsi qu'en témoigne une pierre, aujourd'hui dans le fond du jardin, qui dut figurer autrefois en bonne place dans l'un des murs du monastère. Cette pierre, datée de 1627, devait faire savoir que la construction dans laquelle elle était enchâssée, avait été édifiée ou restaurée « du temps de vénérable prieuse Dame Anne de Brialmont ».

En 1632, on relève parmi les religieuses une sœur Agnès Mélart, fille de Gilles Mélart, mayeur

(1) A. C. H., *Saint-Quirin*, reg. 6.
(2) A. S. Q., reg. 5, année 1546.
(3) A. C. H., *Saint-Quirin*, reg. 4. L'année 1564 débute par cette phrase : « Registre aux rentes et trescens... renuveleit par nous dame Marie de Mavez prieuse de luditte engliese et couvent en notre première année ». A la fin de l'année 1563, on lit : « Le présent registre de l'an 1564 avec les trois autres précédents sont escripts de la main de sire Jehan de Bovingne, presbtre religieu de Noufmoustier ». Le registre 2 des Archives du Collège Saint-Quirin est rédigé par le même personnage qui porte alors le titre de curé de Saint-Étienne.
(4) A. S. Q., reg. 2.
(5) Balau, *Histoire de la seigneurie de Modave*, 298, Liège, 1895.
(6) A. É. L., *Cour de Huy, Œuvres*, reg. 23, f° 357 v°.
(7) A. S. Q., reg. 2, année 1577.
(8) A. É. L., *Saint-Quirin*, reg. G. VI. 6.
(9) A. S. Q., reg. 5, année 1621.
(10) A. S. Q., reg. 5, année 1580.
(11) A. C. H., *Saint-Quirin*, reg. 6, année 1612. — Le 8 mai 1577, une rente de quatre florins est transportée au couvent à l'occasion de sa profession.
(12) A. C. H., *Saint-Quirin*, reg. 1, quittance sur feuillet volant.
(13) A. Év. L., *Saint-Quirin*, reg. G. VI. 5 et reg. G. VI. 6.

de Crehen (1), qui est encore citée en 1684 et en 1687 (2) ; peut-être était-elle apparentée au célèbre Laurent Mélart, l'historien de la ville de Huy ? Citons ici les noms des religieuses que nous fait connaitre le registre aux rentes de 1612 à 1644 (3) : Marguerite Doumalle (15 fl.), Catherine Liégeois (10 fl.), Marie Romerée (80 fl.), Catherine Godine (80 fl.), Marguerite et Anne de Borsut, Catherine de Thiribu (25 fl.), Anne Tombor, Ailid de Bierwar (20 fl.), Anne de Loen, fille de noble homme Jean de Loen (80 fl.) (4), Antoinette Camelin, Louise Sainrey, dotée par son beau-frère, le seigneur de Herlenvaux (30 fl.), Marguerite le Gros (20 fl.), Andrianne Thies (6 fl.), Catherine Ancea (20 fl.), Christine Sluters (15 fl.), Marie et Jeanne de Hasque, Madeleine Samar (80 fl.), Pirette de la Croix, Gertrude Gilsoulle, Catherine Gaen ou Ghaenne (60 fl.), Catherine Gouverneur (10 fl.), Jeanne Hastier (8 fl.).

MARGUERITE DENGIS est prieure de 1636 à 1650 (5). Elle était la fille de Pierre Dengis, citadin de Liège et syndic de Saint-Quirin (6). Sa sœur Catherine était également professe au même couvent. Sous son priorat, le 25 janvier 1642, le couvent est visité par le père Denys de l'Assomption, prieur des Carmes déchaussés de Liège, et Antoine a Castro, général des Minimes, délégués par le nonce de Cologne, qui procèdent notamment à l'inventaire du coffre de la communauté (7).

MADELEINE DE SAINT-MART. Le 16 mars 1644, lors de la vérification des comptes de la communauté par le sous-prieur des Croisiers de Huy, Madeleine de Saint-Mart est boursière du couvent (8). Le 7 juillet 1650, elle apparaît avec le titre de sous-prieure (9). Puis, de 1651 (10) à 1680 (11), elle est prieure. Un acte notarié du 23 octobre 1673 nous livre la composition de la communauté à ce moment : Jeanne Loxhiers, sous-prieure, Marie-Catherine Jamar, boursière, Catherine Dengis, Agnès Mélart, Marie Rickman, Agnès Loncin, Anne-Antoinette Corial, Marie-Jeanne Collart, Anne-Suzanne de Waignes, Élisabeth Hauzeur, Anne-Thérèse Durhotte, Marie-Anne Benoit, Josèphe de Beausart, Anne-Augustine Ruthes et Lutgarde de Lieuwe, soit seize religieuses (12).

Nous trouvons Marie Jamar remplissant les fonctions de boursière de 1666 à 1680 (13). Notons qu'en 1675 on relève l'existence, dans la ville de Huy, d'un refuge de Saint-Quirin. La communauté se trouvant exposée, dans le faubourg de Huy-Petite, aux risques et incertitudes des guerres, avait sans doute jugé devoir acquérir sur la rive droite de la Meuse un lieu offrant plus de sécurité. Ce refuge dont la situation exacte n'est pas connue est dit, tantôt, « proche la porte rouge »,

(1) A. C. H., *Saint-Quirin*, reg. 6, année 1632 et 1643, (dot. de 50 fl.).

(2) A. C. H., *Saint-Quirin*, reg. 1, f° 113 et 117 v°.

(3) A. C. H., *Saint-Quirin*, reg. 6, passim. Nous indiquons entre parenthèses le montant de la dot quand nous avons pu la déterminer.

(4) La dot de 80 florins d'Anne de Loen fut constituée en 1609 ; elle grevait la maison du Saumon, sise sous la tour de Saint-Lambert à Liège. A. C. H., *Saint-Quirin*, reg. 9, feuillet isolé.

(5) A. S. Q., reg. 3 ; A. Év. L., reg. G. VI. 5, année 1650.

(6) Le 14 mai 1596, Pierre Dengis cède au couvent une rente de 8 florins, 9 deniers sur une maison sise en Rioul. En 1618, on relève qu'il est dû 80 florins pour la dot de sœur Marguerite Dengis. A. C. H., *Saint-Quirin*, reg. 6, année 1612 et 1618.

(7) A. Év. L., *Saint-Quirin*, reg. G. VI. 5, année 1642.

(8) A. Év. L., *Saint-Quirin*, reg. G. VI. 5, année 1644.

(9) A. Év. L., *Saint-Quirin*, reg. G. VI. 5, année 1650.

(10) A. Év. L., *Saint-Quirin*, reg. G. VI. 5, 23 septembre 1651 ; A. S. Q., reg. 3.

(11) A. Év. L., *Saint-Quirin*, reg. G. VI. 5, le 13 août 1680, elle est encore en vie pour recevoir frère Olivier Brasseur, commis par le Général des Croisiers pour la visite du couvent.

(12) A. C. H., *Saint-Quirin*, reg. 2, à la date.

(13) A. Év. L., *Saint-Quirin*, reg. G. VI. 5, *passim*.

tantôt, « proche les fouarges ». Lorsque les étrangers prirent possession de la ville de Huy, le refuge n'échappa pas aux réquisitions et il dût fournir le logement à des militaires français, avec leurs chevaux, femmes et valets (1).

ISABELLE HAUZEUR est prieure de 1681 (2) à 1697 (3). En 1684 et encore en 1692, Jeanne Loxhier est sous-prieure, tandis que la boursière est Marie Rickmanne (4). A cette époque, la prospérité du couvent subit de graves revers par suite des guerres qui dévastent le pays. Et nous en trouvons un témoignage dans l'acte du 6 octobre 1693, du notaire Bastin de Huy, qui nous apprend que les dames de Saint-Quirin durant les hostilités, ont beaucoup souffert « en leur biens des champs », à tel point qu'elles n'ont rien pu percevoir de leurs rentes et revenus. Étant donné que, lors de la prise de la ville et du château, leur cloître a été entièrement pillé, leur bétail et leurs meubles emportés, il leur est nécessaire d'emprunter de l'argent pour se procurer des bêtes et des provisions. A cet effet, elles obtiennent de Catherine et Marie Racket le prêt d'un capital de 2.000 florins bb. moyennant le service d'une rente de 100 florins garantie par leur ferme d'Oha, dite la cense Daxhelet, et par une rente de 150 florins qu'elles ont sur le passage d'eau au pont de Huy (5).

JEANNE-LUTGARDE DE LIEUWE est élue prieure en 1698 (6), Nous la retrouvons, chaque année, en tête du relevé des cens et rentes du monastère jusqu'en 1727, vingt-neuvième année de son priorat. Sous sa gestion, le couvent s'enrichit de deux toiles commandées au peintre liégeois bien connu, Englebert Fisen. En 1712, c'est une Assomption et, en 1721, c'est La Vierge et sainte Anne qui sortent de l'atelier du maître pour être livrées aux dames de Saint-Quirin (7). Nous ignorons ce que ces tableaux sont devenus : ils disparurent peut-être dans l'incendie qui ravagea la maison en 1792.

LUTGARDE DE STREEL. Son priorat doit débuter dans le cours de l'année 1728 puisque le relevé des cens et rentes de l'année 1730 est établi alors qu'elle est en sa troisième année de fonction (8). Une des premières préoccupation de la nouvelle prieure fut de restaurer les bâtiments. Le cloître, dans son état actuel, est son œuvre ainsi qu'en fait foi l'inscription figurant au-dessus de la porte, côté jardin : 1729. DU TEMPS DE MADAME STREEL. Sous chaque fenêtre est gravé le nom d'une professe ou d'une converse, de telle sorte que nous connaissons ainsi la composition de la communauté entière en cette année 1729 : dame Woel (?), sous-prieure, dame Grunincx, boursière, dames Bounameau, Mailard, Didier, Macar, Léonard, Loncin, A. Huskin, Pironnet, L. Beanin, J. Beanin, sœurs Orban, Fossoul, Rigo, Chantreine et Pirlet.

Nous avons dit que le général des Croisiers était le directeur du couvent de Saint-Quirin. Il le resta jusqu'en 1747, date à laquelle le pape Clément XII plaça le prieuré sous la direction du prince-évêque de Liège.

---

(1) A. C. H., *Logements militaires*, portefeuille. Notamment le 15 février 1675 (trois cavaliers), le 24 mars 1675 (un caporal, trois cavaliers, une femme, un valet, six chevaux), le 10 juin 1675 (un officier). — Le refuge de Saint-Quirin figure aussi dans une série de collectes paroissiales, pour la taxe personnelle.

(2) A. C. H., *Saint-Quirin*, reg. 7.

(3) Citée encore le 7 mars 1697. A. C. H., *Saint-Quirin*, reg. 1, f° 127.

(4) A. C. H., *Saint-Quirin*, reg. 1, f° 113, reg. 2, à la date.

(5) A. É. L., *Notaire Bastin. Protocoles*, à la date.

(6) A. C. H., *Saint-Quirin*, reg. 7, année 1700 : elle est en sa troisième année de priorat.

(7) Jules HELBIG, *Les papiers de famille d'Englebert Fisen*, dans le *B. S. A. H.*, I, 41, Liège, 1881.

(8) A. C. H., *Saint-Quirin*, reg. 8.

Nous ne connaissons pas la date jusqu'à laquelle Lutgarde de Streel a présidé aux destinées de Saint-Quirin, mais c'est encore elle qui est inscrite parmi les « Noms des prélats supérieurs et supérieures » dont le relevé est dressé en 1750 (1). A cette époque, le couvent paraît bien jouir d'une très large aisance. En voici quelques témoignages. Le 6 juin 1730, Pierre-Jean Laurent, baron de Méan, seigneur de Pailhe, échevin de Liège, rembourse aux Dames de Saint-Quirin 240 florins (2). Le 22 avril 1749, elles remettent, avec Dieudonné de Streel, un capital de 3.500 florins au Neufmoustier qui donne en garantie la cense de Seraing-le-Château (3). Le 18 octobre 1762, le Chapitre de la collégiale Notre-Dame rend à Saint-Quirin un capital de 2.000 florins qui lui avait été prêté (4). Le 17 décembre 1765, Saint-Quirin accorde au Neufmoustier, à Jean d'Oha, Nicolas Fabry et Mathieu Binet le droit d'exploiter la houille dans un de ses biens à Bas-Oha (5).

La chanoinesse **HENRION** est citée comme prieure de 1780 à 1791 (6).

LUTGARDE DONNAY était la fille de Walther-Joseph Donnay et de Marie-Marguerite Grandry. Elle fut baptisée à Liège en l'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste le 24 juillet 1728 (7). La charge de prieure reste vacante en 1792 et 1793 (8). Lutgarde est citée comme prieure en 1794 (9). Elle fut la dernière prieure, celle qui vit la saisie et la vente des biens dont elle avait la gestion. Dès avant cette liquidation, le couvent eut à subir les dures exigences de l'occupant français. C'est ainsi que, le 8 mai 1794, nous voyons les dames de Saint-Quirin protester et réclamer le prix de réquisitions diverses : deux vaches, une table fournie à l'hôtel de ville pour le service de la gendarmerie et six paires de draps de lit (10).

Le couvent, qui avait été incendié le 21 janvier 1792, était en reconstruction lorsque vint l'ordre de nationaliser les biens ecclésiastiques. La situation de la maison, à ce moment, est heureusement connue par le procès-verbal de confiscation du 11 décembre 1796 dressé par le sieur Francotte et signé par les dames et sœurs converses de Saint-Quirin (11).

1° *Personnel religieux.* Neuf religieuses et trois converses. Donnay, Marie-Marguerite, 68 ans, née à Liège ; profession, le 22 novembre 1748. (A la signature du procès-verbal, elle se prénomme Lutgarde). Guissart, M. Isabelle, 72 ans, née à Charneux ; profession, le 16 juillet 1748. (Signe : Henriette). Borsu, Anne-Marie, 58 ans, née à Tourinne-la-Chaussée ; profession en 1765. (Signe : Marie-Thérèse). Latour, Marie-Joseph, 60 ans, née à Ciplet ; profession, le 14 avril 1766. Warnotte, Anne-Marie, 51 ans, née à Remicourt ; profession, en septembre 1768. (Signe : Pétronille). Niset, Anne-Marie, 46 ans, née à Bodegnée ; profession, le 25 août 1771, (Signe : Marie-Augustine). Dumont, M. Constance, 51 ans, née à Ciplet ; profession, le 15 mai 1774. (Signe : Marie-Charlotte). Marchand, Anne-Joseph, 37 ans, née à Avin ; profession, le 4 août 1777. (Signe : Anne-Françoise). Godsoul, Marie-Louise, 26 ans, née à Linchet ; profession, le 16 juin 1789. (Signe : Marie-Lambertine).

(1) *Noms des prélats supérieurs et supérieures, Réguliers, Curés et Directeurs des Abbayes, Couvents, Églises et Chapelles de la Ville de Huy en l'an 1750*, dans les *A. C. H. S.*, IX, 43, 1886.

(2) A. C. H., *Fonds Vierset-Godin*, reg. 15, f° 459.

(3) G. HANSOTTE, *Analyse des chartes de l'abbaye du Neufmoustier*, n° 1334 (en manuscrit).

(4) A. É. L., *Collégiale Notre-Dame. Recès capitulaires*, reg. 28, f° 125 v°.

(5) G. HANSOTTE, *Chartes de Neufmoustier*, n° 1410.

(6) *Tableau ecclésiastique de la ville et du diocèse de Liège*, 1780, p. 111 ; 1791, p. 208.

(7) A. É. L., *Registres paroissiaux*, n° 166, f° 21.

(8) *Tableau ecclésiastique...*, 1792, 1793.

(9) *Tableau ecclésiastique...*, 1794, p. 205.

(10) A. C. H., *Églises et couvents*, portefeuille.

(11) A. É. L., *Fonds Français*, liasse 1948 ; J. FRÉSON, *Les monastères de Huy et de la banlieue lors de leur suppression*, dans les *A. C. H. S.*, IX, 239-241, Huy, 1891.

Albert, M. Elisabeth, converse, 58 ans, née à Seraing-le-Château ; admise en 1759. Tilman, J. Catherine, converse, 48 ans, née à Bertrée ; admise le 16 juillet 1769. Lambotte, M. Thérèse, converse, 37 ans, née à Seraing-le-Château ; admise le 30 mars 1787.

2° *Biens fonds.* La maison conventuelle avec cour, cloître, brasserie, étable, petit verger, deux jardins, un pressoir à vin, une petite prairie ; une autre prairie de dix verges à la ruelle des jardins ; une houblonnière de douze verges au même lieu ; un vignoble de quatre verges rue Entre-Deux-Portes ; un autre de cinq verges joignant la rue Axhelière ; un autre avec terrain inculte de six verges à la Buissière ; un vignoble avec terre de sept verges au lieu-dit Stalbor ; un vignoble de sept verges en Noir Champ ; un autre de sept verges près du couvent des Célestines ; une maison avec jardin de quatre verges rue Entre-Deux-Portes ; une terre de cinq verges au lieu-dit Erbonne ; une terre située à Fize-Fontaine (1).

3° *Rentes.* Le total des rentes en argent et en nature s'élevait à 83.537 livres 8 3/4 sous. Le montant des dettes était de 15.859 florins 3 sous.

4° *Objets du culte.* « En ornements : trois chasubles de différentes couleurs en étoffe, un huméral ; un devant d'autel de toile cirée ; un d'étoffe bleu et blanc. En linges : deux aubes, deux amicts ; deux nappes d'autel ; un lavabo ; deux purificatoirs, un surplis, un drap de main. En cuivre : quatre chandeliers, un seau à l'eau bénitte ; une encensoire. En métail : une cloche, une clochette. En argenterie : rien. En étain : un ciboire, un calice, deux burettes, une assiette. En l'église : un autel en bois colorié, avec deux statues aussi en bois ; deux niches de bois ; un petit autel dans une chapelle ; quelques tableaux de peu de conséquence, sans mérites. Bibliothèque : il ne s'en trouve pas, qu'aiant un vieux missel (2). N.-B., que par l'incendie du couvent, tous les meubles ont été la proie des flames ».

Le couvent fut racheté, pour le compte des religieuses le 17 messidor an VII (5 juillet 1799) par Hubert Nizet, de Jehay-Bodegnée, pour la somme de 213.000 francs payables en assignats (3). Le 29 octobre 1824, suivant le désir des deux dernières religieuses encore en vie, M. Nizet fit don de l'établissement aux Hospices civils de Huy. Ceux-ci donnèrent le bâtiment en location, en 1840, à Alfred Dijon, fils de Jean-Baptiste Dijon, qui fut recteur de l'Académie Universitaire d'Amiens et membre de l'Institut. Alfred Dijon y ouvrit une école chrétienne qui put se maintenir pendant une quinzaine d'années. En 1855, l'évêque de Liège, Théodore de Montpellier, acheta l'ancien couvent pour la somme de 45.000 francs et y ouvrit un collège épiscopal dont le Grand Séminaire de Liège est encore actuellement propriétaire (4).

(1) Le 9 octobre 1641, le couvent avait fait dresser un relevé de ses vignes, mesurées par Maitre Noël. A ce moment, il était propriétaire de : la vigne « de Roa », de cinq verges, deux quartes ; une vigne « en Morchan », de sept verges, trois quartes ; une autre vigne au même lieu, venant de sœur Marguerite Lamalle, de quatre verges ; une vigne « au chenne », appelée la vigne de la Vierge Marie, de quatre verges ; la vigne « de vingnette », de six verges, quatre quartes ; la vigne « del chavée », de huit verges. A. S. Q., reg. 3, *in fine*.

(2) Pour satisfaire à un arrêté du 14 octobre 1795, Lutgarde Donnay déclare que son couvent n'a pas de bibliothèque « seulement nos petit livre de dévotion et celui de nos office. Autrefois il sans trouvoit un peu davantage, cependant nétoit point à donner aucunne idée dans aucun auteur qui auroit pu mériter l'attention d'un chacun ; on été consommé dans notre incendie » ; A. É. L., *Fonds Français*, liasse 485. — Un manuscrit de chant, du XVI[e] siècle, provenant de Saint-Quirin, est conservé parmi les Archives de la collégiale Notre-Dame à Huy, cfr H. DEMARET, *La collégiale Notre-Dame à Huy*, 3[e] partie, 84, Huy, 1924.

(3) A. É. L., *Fonds Français*, liasse 485.

(4) Renseignements communiqués par Monsieur l'Abbé Duquenne, ancien directeur du Collège Saint-Quirin ; voir aussi R. DUBOIS, *Les rues de Huy*, 206 et 667 ; P. CLERX écrit que les biens furent adjugés le 17 messidor an VI (5 juillet 1798) au citoyen Delpérée, pour le prix de 213.000 francs (*Liste générale des églises et couvents de la province actuelle de Liège et de quelques biens qui en dépendaient vendus comme propriétés nationales du 1[o] ventose an V au 1[o] juillet 1808*, dans le *B. I. A. L.*, XVI, 518).

PRIEURÉ
DE
LENS-SAINT-REMY

Convent de Lens Seint Remy en Braibant (1359), Domus de Lens Sancti Remigii (1378), Couvent de Saint Marie Magdalene en Lens (1416), Monasteir Saint Marie Madgalene... autrement in Bethanie (1419), Couvent des beghines de Sainte Marie Magdalene de Bethanie (1462), Couvent de le Croix a Lens (1463), Cloistre Sainte Marie Magdelaine de Bethanie a le Croix (1464), Couvent de Sainte Marie Magdalenne de Bethanie estans alle Croiz a Lens Saint Remy (1473), Monastere Saincte Marie Magdaleine (1501), Abbie de Saincte Marye Magdalene en Bethanie (1556), Prioré de la Croix a Lens (1650), Couvent de Sainte Marie Magdelaine de Bethanie (1779).

SOURCES : Les Archives de l'État à Liège, fonds de *Lens-Saint-Remy*, possèdent un Chartrier de 469 chartes (1340-1776) ; un obituaire du XVIII[e] siècle (n° 12) ; un registre de statuts et constitutions de 1650 (n° 13) ; des dossiers des pièces relatives à : l'administration conventuelle avant la suppression, 1405-1781 (n° 14) ; la suppression en 1784 (n° 15) ; l'administration des biens par le Comité de la Caisse de Religion, 1784-1789 (n° 16) ; la communauté sous la Révolution, les régimes français et hollandais, 1789-1825 (n° 17) ; 20 registres (n[os] 18-37) et 15 dossiers de documents concernant les divers biens conventuels (n[os] 38-53), et un dossier de pièces de comptabilité (n° 5). Dans la collection : *Archives des Cures*, les vingt-trois parchemins relatifs à l'église d'Abolens intéressent en partie l'histoire des prieurs de Lens, bénéficiers de cette cure (1).

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, on trouvera de nombreux dossiers relatifs à la suppression du couvent et à l'administration des biens conventuels après cette suppression : *Chambre des Comptes*, n[os] 48259-48262 ; *Comité de la Caisse de Religion*, n° 421-422 ; *Conseil des Finances*, n[os] 8125, 8263, 8336, 8433, 8466 ; *Conseil du Gouvernement Général*, n° 1408.

On a consulté : **A. de Ryckel**, *Le Couvent de Sainte-Marie-Madeleine de Béthanie à Lens-Saint-Remy*, dans *Leodium*, XIV, 51-56, Liège, 1921. (Exposé assez court, mais rappelant tous les événements marquant dans l'histoire du prieuré ; le récit des origines est en désaccord sur quelques points avec celui que nous donnons dans la présente notice) ; **A. de Ryckel**, *Les communes de la province de Liège*, 353, Liège. 1892. (Quelques notes sur l'histoire du couvent) ; **P. Lespineux**, *Lens Saint-Remy et son moutier* dans *Touring Club de Belgique*, XXXVII, 349-354, Bruxelles, 1931. (Quelques notes sur l'histoire du couvent et une photographie des bâtiments) ; **P. L. Saumery**, *Les délices du Pays de Liège*, IV, 304, Liège, 1743.

(1) Quelques renseignements utiles à la présente notice nous ont été communiqués par MM. les Abbés Debouxhtay, ancien curé d'Abolens, et Courtois, curé de Lens-Saint-Remy. Ces renseignements sont tirés des archives de ces deux cures. Nous profitons de la présente note pour remercier MM. Debouxhtay et Courtois de leur précieuse collaboration. — L'inventaire manuscrit du fonds *Lens-Saint-Remy*, aux A. É. L., est de G. Hansotte (1953).

(Notes très sommaires sur l'histoire du couvent ; description rapide des bâtiments) ; J. Le Roy, *Le Grand Théâtre profane du duché de Brabant*, IV, 146. La Haye, 1729. (D'après cet historique, fort rapide, les religieuses de Lens Saint-Remy auraient adopté en 1351, la règle du Tiers Ordre franciscain avec l'habit gris) ; L. Naveau, *Analyse du recueil d'épitaphe de Jean-Gilles et de Jacques-Henri Le Fort*, 144-145, Liège, 1899. (Épitaphes de quelques religieuses).

Le sceau du prieuré nous est connu par une seule empreinte appendue à un acte du 2 février 1555 (charte n° 184). Il s'agit d'un sceau en navette. Les dégradations du pourtour rendent illisible la légende qui entoure le champ. Celui-ci est occupé par une image de sainte Marie-Madeleine, debout sous un dais gothique très simple, et reconnaissable à la boîte à onguent qu'elle tient de la main gauche. Le prieuré a également fait usage au XVIII[e] siècle d'un autre sceau dont nous possédons deux empreintes en hostie (*Lens-Saint-Remy*, reg. 39, actes du 18 juin 1742 et du 19 juin 1746). Ce sceau est ovale. Le champ, occupé par une simple croix de Malte, est entouré de la légende : CACHET DU PRIEUR DE CROIX À LENS.

* * *

Vers 1340, un béguinage s'était constitué au village de Lens-Saint-Remy (1) par la réunion de quelques femmes pieuses. L'une d'elles, Isabeau de Lens, fit don à la petite communauté d'une maison située au lieu dit « La Croix », par acte passé devant les échevins de Lens, le 30 juin 1343 (2).

Par les conditions dont elle entourait sa libéralité, la donatrice dotait la jeune fondation d'un véritable règlement : la direction spirituelle de la maison était confiée à un dominicain du couvent de Liège, frère **Gilbert**. A la mort de celui-ci, la communauté devait lui élire un successeur à la majorité des voix. Comme Gilbert lui-même, le nouveau mambour serait chargé, en ordre principal, d'admettre les novices à la profession lorsqu'il les en jugerait dignes, après avoir consulté la communauté.

Le choix d'un homme, et mieux encore, d'un dominicain (3), pour assurer le gouvernement du couvent, le fait que les consœurs restaient soumises à l'autorité pastorale du curé de Lens-Saint-Remy ne permettent pas d'en douter : c'est bien un béguinage que nous voyons se constituer dans le « manoir » d'Isabeau de Lens. Celle-ci se qualifie elle-même de béguine dans un acte du 7 mai 1349 (4).

Cependant, la petite communauté avait érigé une chapelle à proximité de l'immeuble conventuel. En 1352, à sa demande, elle obtint le droit de posséder une cloche de vingt livres et de s'adjoindre un chapelain chargé de recevoir les confessions de ses membres et de leur distribuer la communion. Toutefois, les béguines demeurèrent astreintes à fréquenter le temple paroissial. A Noël, à Pâques, à la Pentecôte, à l'Assomption, aux fêtes de la dédicace et du patron de la paroisse, elles devaient assister aux premières vêpres et à la messe du jour dans l'église du village. Le curé de Lens-Saint-Remy continuait à être seul habilité à conférer aux religieuses le sacrement d'extrême-onction. Il percevait, comme par le passé, les diverses redevances que lui devaient les béguines à titre de paroissiennes.

Le 23 janvier 1352 (n. s.), la charge de chapelain fut réservée au « mambour », qui fut désigné désormais sous le nom de prieur.

(1) Canton de Hannut, province de Liège, anciennement duché de Brabant.

(2) A. É. L., *Lens-Saint-Remy. Chartrier*, n° 3.

(3) Sur le rôle joué par les dominicains de Liège auprès des béguinages, on consultera P. ANSIAUX, *Les prieurs des frères prêcheurs de Liège, des origines à la fin du grand schisme d'Occident*, dans le *B. S. A. H.*, XXVIII, 93-158, Liège, 1937.

(4) A. É. L., *Lens-Saint-Remy. Chartrier*, n° 5.

D'un autre côté, la communauté, qui avait choisi de vivre selon la règle de saint Augustin, se voyait approuvée dans cette résolution. Cette particularité, jointe à la présence d'un petit groupe de profès masculins réunis autour du prieur, crée, entre la maison de Lens-Saint-Remy et certaines fondations augustiniennes du XI[e] siècle, une analogie curieuse (1).

Enfin, il n'est pas impossible que profès et professes se soient consacrés au soin des malades, comme telle ou telle autre communauté mixte contemporaine. Un passage de la donation d'Isabeau de Lens prévoit en effet que si la congrégation venait a être dissoute faute de membres, l'immeuble communautaire devrait revenir à « un hospital des communs pauvres ». A en juger par cette stipulation, la donatrice entendait faire une libéralité charitable en même temps qu'une fondation pieuse. Le service des malades, d'ailleurs, explique seul, à cette époque, la présence d'un groupe de religieux masculins à côté d'un couvent de femmes. Le choix de la règle de saint Augustin, assez rare parmi les béguinages, mais fréquent parmi les congrégations hospitalières, nous paraît également assez significatif à cet égard (2).

* * *

MAHIN est connu comme le premier successeur du frère Gilbert (3).

JEAN DE THOREMBAIS était prieur en 1359 (4).

PIERRE DE SOMZÉE est cité en 1366 et 1378 (5). Sous son priorat, le 9 janvier 1372, l'évêque de Liège, Jean d'Arckel, confirma l'organisation spirituelle et temporelle de la maison, telle que nous l'avons exposée ci-dessus (6).

HENRI DEL CORNE (van Hoorn) transféra en 1388 le siège de la communauté à Tirlemont, avec l'accord de l'évêque de Liège (7).

JEAN DEL PLACHE est cité en qualité de prieur le 26 mai 1403 (8). Sous son priorat, les professes wallonnes abandonnèrent la maison tirlemontoise pour regagner Lens-Saint-Remy (1[er] août 1403). Leurs consœurs thioises demeurèrent à Tirlemont et y constituèrent le prieuré du Val-Sainte-Barbe. Il fut décidé en outre que chaque couvent conserverait ses biens propres et ses archives (9).

RUMON DE LOUVAIN ou **HAVELOES**, est cité comme prieur entre le 24 septembre 1409 et le 26 juillet 1435 (10). Au moment où il fut élu, le couvent de Lens-Saint-Remy était encore un béguinage. Dans l'accord du 1[er] août 1403, les religieuses tirlemontoises sont appelées *sorores conventus Vallis Sancte Barbare ordinis beati Augustini* ; celles de Lens-Saint-Remy sont

(1) C. Dereine, *Les chanoines réguliers au diocèse de Liège avant saint Norbert*, Bruxelles, 1952.
(2) *Lens-Saint-Remy. Chartrier*, n° 17.
(3) *Lens-Saint-Remy*, reg. 12, p. 81.
(4) *Lens-Saint-Remy*, reg. 12, p. 25 ; *Chartrier*, n° 11.
(5) *Lens-Saint-Remy. Chartrier*, n[os] 14 et 21 ; reg. 12, f° 26.
(6) *Lens-Saint-Remy. Chartrier*, n° 17.
(7) *Lens-Saint-Remy*, reg. 12, p. 2 ; A. d'Hoop, *Inventaire des archives ecclésiastiques du Brabant*, IV, 366-367 ; de Ryckel, *Les communes*, 535,.; de Ryckel, *Le couvent*, 53 ; J. G. R. Acquoy, *Het kooster te Windesheim en zijn invloed*, III, 195.
(8) *Lens-Saint-Remy. Chartrier*, n° 30.
(9) d'Hoop, *loc. cit.* ; de Ryckel, *Le couvent*, 53 ; *Lens-Saint-Remy. Chartrier*, n° 30.
(10) *Lens-Saint-Remy*, reg. 12, p. 33 ; *Chartrier*, n[os] 32, 35, 36, 44, 46, 49, 50, 52, 55, 59, 60, 63, 70, 74, 78, 79, 81, 82, 85, 87, 90.

les *sorores seu beghinas conventus sive domus de Lens Sancti Remigii*. Toutefois, à une date indéterminée, l'évêque de Liège, Jean de Bavière, par un acte aujourd'hui perdu, érigea la petite communauté de Lens-Saint-Remy en un prieuré augustinien (1). Cette réforme est antérieure au 7 juin 1415, époque où l'ancien béguinage est qualifié pour la première fois de « monastere de Sainte Marie Madeleine à Lens les Béguines *ordinis sancti Augustini* » (2).

A son tour, Jean de Walenrode, évêque de Liège, confia au prieur et au Chapitre de Windesheim le soin de désigner les commissaires chargés de la visite canonique du prieuré (17 décembre 1418) (3). Peu auparavant (22 avril 1418) (4), le curé de Lens-Saint-Remy, moyennant compensation, avait renoncé à combattre une réforme qui, en soustrayant le moutier à sa compétence pastorale, réduisait le nombre des paroissiens assujettis aux droits pastoraux.

Enfin, par un privilège daté du 12 février 1420, le pape Martin V imposa aux religieuses l'obligation de choisir leur prieur parmi les chanoines réguliers de la Congrégation de Windesheim (5).

JEAN DE GHEEL apparaît avec le titre de prieur entre le 9 janvier 1438 et le 20 novembre 1464 (6).

JEAN DE RENCHEVAL, parfois prénommé Eustache, exerça la charge priorale au plus tard à partir du 24 mai 1467. Il est encore cité en qualité de prieur le 19 juin 1475 (7).

JACQUES COLYNS, ancien profès de Rouge-Cloître, dont l'anniversaire était célébré à Lens-Saint-Remy le 3 juin (8), ne nous est connu comme prieur que par un acte aujourd'hui perdu, cité par de Ryckel (9). A la suite des guerres qui sévirent dans la principauté de Liège au cours de la seconde moitié du XV^e^ siècle, la communauté ne se trouvait plus en sécurité à Lens-Saint-Remy. Jacques Colyns décida de la transférer à Léau et acheta à cet effet la maison de Jean de Raetsenhoven, le 15 juillet 1477.

OLIVIER PRUYSSENS, profès de Saint-Léonard à Liège, devint prieur à Lens-Saint-Remy avant le 8 novembre 1480. L'insécurité grandissant en Hesbaye à la suite de la mort de Charles le Téméraire et de l'assassinat de l'évêque de Liège Louis de Bourbon, Pruyssens décida le transfert de la communauté dans la maison de Léau. L'installation du couvent dans cette ville se fit au mois de février 1484, en présence de Marguerite d'York, veuve du Téméraire (10). Le prieur mourut à Léau le 11 septembre de la même année (11).

GUILLAUME DES CHAMPS, qui est cité seulement le 5 juin 1487 (12), fut probablement

(1) Voir la confirmation de Jean de Walenrode le 17 décembre 1418 ; *Lens-Saint-Remy. Chartrier*, n° 54.
(2) *Lens-Saint-Remy. Chartrier*, n° 42.
(3) *Lens-Saint-Remy. Chartrier*, n° 54.
(4) *Lens-Saint-Remy. Chartrier*, n° 17.
(5) Cette bulle, aujourd'hui perdue, et dont la minute n'a pas été retrouvée aux Archives Vaticanes, est évoquée dans *Lens-Saint-Remy*, reg. 13.
(6) *Lens-Saint-Remy*, reg. 12, p. 23 ; *Chartrier*, n^os^ 28, 34, 44, 56, 80, 91-96, 99, 100, 102-107, 110, 112, 116, 117, 118-120, 122, 124, 125, 126, 129, 130-133, 136-138, 147, 152, 160.
(7) *Lens-Saint-Remy*, reg. 12, p. 23 et 76 ; *Chartrier*, n^os^ 141, 156, 164, 168, 169, 172, 173, 176, 178, 180, 181, 185.
(8) *Lens-Saint-Remy*, reg. 12, p. 51.
(9) DE RYCKEL, *Le Couvent*, 54.
(10) DE RYCKEL, *Le Couvent*, 54.
(11) *Lens-Saint-Remy*, reg. 12, p. 77 et 101 ; *Chartier*, n^os^ 194, 197, 199 ; D'HOOP, *Inventaire*, IV, 258-259.
(12) *Lens-Saint-Remy. Chartrier*, n° 204.

le successeur immédiat de Pruyssens. Dans ce cas, c'est lui qui ramena à Lens-Saint-Remy, en 1486, une partie des religieuses. Une autre partie demeura à Léau, où elles constituèrent le couvent de Béthanie ou *Mariendale* (1).

GASPARD OFHUYS est sans doute la personnalité la plus marquante que puisse offrir la série des prieurs de Lens-Saint-Remy. Il était né à Tournai en 1456 (2). Profès de Rouge-Cloître entre 1475 et 1490, il y connut le peintre Hugo van der Goes (3). Nous le rencontrons comme prieur de Lens-Saint-Remy, le 1er juin 1490, date à laquelle le pape Innocent VIII lui conféra la cure d'Abolens, vacante à la suite de la résignation de Gilles Fabri. Le Souverain Pontife entendait ainsi accroître les ressources de la petite fondation, fort appauvrie après les guerres qui avaient désolé le pays au lendemain de la mort du Téméraire (4).

En 1496, Ofhuys devint prieur à Bois-Seigneur-Isaac et, en conséquence, il résigna la cure d'Abolens le 17 août 1498 (5). Il fut prieur de Saint-Nicolas d'Oignies à partir de 1499 (6). Rappelé au Rouge-Cloître à la suite d'un abus de pouvoir, il en écrivit la chronique intitulée : *Originale sive de origine cenobii Rubeevallis in Zonia prope Bruxellam* (7). Il mourut à Tournai, le 11 novembre 1523 (8), à l'abbaye des Prés-Porcins dont il avait entrepris d'écrire l'histoire.

JEAN DE MONS, qui succéda à Gaspard Ofhuys lors du départ de celui-ci pour Bois-Seigneur-Isaac, était profès de Saint-Léonard à Liège. Il mourut le 25 août 1505 (9).

BAUDOUIN ZOETEN, ancien profès du Val-Saint-Martin à Louvain (10), obtint du pape Jules II, le 8 août 1506, l'incorporation définitive de la cure d'Abolens au prieuré de Lens-Saint-Remy dont les ressources étaient insuffisantes. Les prérogatives pastorales furent confiées aux prieurs, qui les exercèrent dorénavant soit personnellement soit par l'intermédiaire d'un vicaire(11). Baudouin Zoeten mourut probablement le 10 novembre 1515 (12).

MICHEL DE DROMER était déjà prieur le 23 novembre 1517 (13). Il est donc vraisemblable qu'il fut le successeur immédiat de Baudouin Zoeten. Il mourut le 11 février 1535 (14).

MARTIN LYPS (ou Lipsius). Humaniste et grand'oncle du célèbre Juste Lipse, Martin Lipsius était né à Bruxelles en 1492. Il avait fait profession en 1510 au monastère du Val-Saint-

(1) D'HOOP, *Inventaire*, IV, 258-259.
(2) E. J. SOIL, *Gaspard Ofhuys*, dans la *Biographie Nationale*, XVI, 89-90.
(3) D'HOOP, *Inventaire*, II, 218, 238 ; III, 17.
(4) A. É. L., *Cure d'Abolens. Chartrier*, nos 1, 2, 3, 4 (1er et 19 juin 1490).
(5) ACQUOY, *Het klooster*, III, 116 ; A. É. L., *Cure d'Abolens. Chartrier*, n° 5.
(6) ACQUOY, *Het klooster*, III, 116.
(7) E. J. SOIL, *Gaspard Ofhuys*.
(8) *Lens-Saint-Remy*, reg. 12, p. 97. Il est encore cité dans J. CUVELIER, *Inventaire des archives de l'abbaye du Val-Benoît*, dans le *B. I. A. L.*, XXX, 342, Liège, 1901, et dans *Lens-Saint-Remy. Chartrier*, nos 210, 211, 213, 214, 215, 217.
(9) *Lens-Saint-Remy*, reg. 12, p. 72, donne par erreur la date de 1605 ; *Chartrier*, nos 103, 219, 222, 224, 225, 230, 232.
(10) ACQUOY, *Het klooster*, III, 151-155.
(11) *Cure d'Abolens. Chartrier*, nos 6 et 7.
(12) *Lens-Saint-Remy*, reg. 12, p. 97 donne la date de 1514, qui est fausse, puisqu'on trouve encore Zoeten en vie le 28 avril 1515 (*Cure d'Abolens. Chartrier*, n° 15). Sur Zoeten, voir encore *Lens-Saint-Remy*, port. 39, 30 septembre 1514 ; *Lens-Saint-Remy. Chartrier*, nos 215, 237, 238, 240, 241, 248-251, 253-255 ; A. É. L., *Cure d'Abolens. Chartrier*, nos 9, 11-15.
(13) *Cure d'Abolens. Chartrier*, n° 16.
(14) *Lens-Saint-Remy*, reg. 12, p. 13 ; encore cité dans *Lens-Saint-Remy. Chartrier*, nos 14 et 205 ; *Lens-Saint-Remy*, reg. 19, fos 4, 40, 43.

Martin à Louvain. Nous le trouvons à Lens-Saint-Remy, en qualité de prieur, quelques jours à peine après le décès de son prédécesseur, le 15 février 1535. En relation avec l'imprimeur bâlois Froben, ami d'Érasme, il publia les œuvres de saint Hilaire de Poitiers en 1550, et travailla, avec plusieurs théologiens louvanistes, à une édition complète des écrits de saint Augustin. Il mourut à Lens-Saint-Remy le 24 mars 1555 (1).

PAULUS DU BOIS (van den Bosche) est cité en qualité de prieur en 1559, 1561 et 1562 (2). Il semble être devenu, vers 1567, prieur au Val-Saint-Martin à Louvain (3).

AUGUSTIN BASTYNS, comme le précédent, ne nous est connu que par le témoignage de quelques chartes (10 mars 1574 n. s.; 26 avril 1578) (4). Nous ignorons si c'est bien à lui que revint la charge de restaurer la situation économique du prieuré durement éprouvé en 1568 et 1569 par les campagnes du prince d'Orange et les pillages des *Vrybuiters* (5). Il devint, en 1578 ou 1579, prieur du Val-Saint-Martin, où nous le retrouvons en 1584 (6).

JEAN DE BLERET, qui fut profès de Saint-Léonard à Liège, mourut le 29 juillet 1579, après quelques mois de priorat (7).

ÉRASME CHARLIER se qualifie lui-même de prieur à la date du 6 octobre 1584 (8). Nous le rencontrons encore en cette qualité le 7 octobre 1609 (9). A son élection, Érasme Charlier avait trouvé sa communauté dispersée : depuis de longues années, les religieuses vivaient hors de la maison conventuelle dont elles avaient été chassées à la suite des troubles religieux. Il obtint du roi Philippe II, en 1584, l'autorisation d'emprunter les capitaux nécessaires à la restauration du couvent. Nous ignorons la date exacte de son départ ou de son décès.

PIERRE-BAUDOUIN PETITJEAN, dit **DE ROLOUX**, était religieux à Saint-Léonard de Liège lorsqu'il fut appelé à présider aux destinées de la maison de Lens-Saint-Remy, en 1612 (10). Son priorat long et actif (11) fut endeuillé par une épidémie de peste qui coûta la vie à cinq religieuses, aux mois de septembre et d'octobre 1635 (12). Lui-même mourut le 20 avril 1644 (13).

ADRIEN CANELLE apparaît comme prieur de Lens-Saint-Remy dans un acte de 1650 (14).

(1) F. Nève, *Martin Lipsius*, dans la *Biographie nationale*, XII, 289-291, Bruxelles, 1893 ; H. de Vocht, *Monumenta humanistica Lovaniensia*, IV, 531-541, Louvain, 1934 ; Acquoy, *Het klooster*, II, 204, 208 ; III, 154 ; *Lens-Saint-Remy*, reg. 12, p. 28 ; reg. 19, f^os^ 56 v^o^,60 v^o^ ; *Chartrier*, n^os^ 184,270 ; 276-278, 286, 301, 314 ; *Cure d'Abolens. Chartrier*, n^o^ 19.

(2) *Lens-Saint-Remy. Chartrier*, n^os^ 101, 331, 333, 335, 337, 338.

(3) Un Paulus Sylvanus est cité comme prieur du Val-Saint-Martin en 1569 : *Lens-Saint-Remy. Chartrier*, n^o^ 350. Paul, prieur de Saint-Martin, est cité en 1567 (d'Hoop, *Inventaire*, IV, 13). Paul Van den Bossche, prieur de Saint-Martin, est cité en 1573-1575 *(Ibidem)*.

(4) *Lens-Saint-Remy. Chartrier*, n^os^ 358 et 365.

(5) *Lens-Saint-Remy. Chartrier*, n^os^ 350 et 352.

(6) *Lens-Saint-Remy. Chartrier*, n^o^ 372.

(7) *Lens-Saint-Remy*, reg. 12, p. 64.

(8) *Lens-Saint-Remy. Chartrier*, n^o^ 372.

(9) *Lens-Saint-Remy. Chartrier*, n^os^ 415, 389, 395-397, 390 ; *Lens-Saint-Remy*, reg. 20, f^os^ 25 v^o^, 41, 154.

(10) Cette date nous est fournie par le reg. 12, p. 39, et confirmée par le reg. 41, f^o^ 3.

(11) Voir ses interventions dans la gestion des affaires conventuelles : *Lens-Saint-Remy. Chartrier*, n^os^ 23, 420, 424, 425, 427, 428, 431, 434-438, 445.

(12) *Lens-Saint-Remy*, reg. 12, p. 83, 88.

(13) Registres paroissiaux d'Abolens, à la date ; *Lens-Saint-Remy*, reg. 14.

(14) *Lens-Saint-Remy*, reg. 22, f^o^ 73.

En 1651, il devint prieur de Bois-Seigneur-Isaac et exerça en cette qualité la charge de commissaire apostolique auprès de la communauté de Lens. Il mourut le 16 août 1664 (1).

ÉTIENNE DELFOSSE devait succéder à Adrien Canelle comme prieur, à Lens-Saint-Remy en 1651, et à Bois-Seigneur-Isaac le 1er septembre 1664 (2). Il décéda le 4 novembre 1668 (3).

LÉONARD MOSTET. Né vers 1616 (4), et profès de Saint-Léonard, Mostet desservait la cure d'Abolens pour le compte d'Étienne Delfosse (5) quand il fut appelé à succéder à ce dernier le 9 septembre 1664 (6). Il mourut le 19 janvier 1693 (7).

DENIS DE SAIVE. Avec ce prieur, c'est encore un religieux de Saint-Léonard qui prend le gouvernement de la maison de Lens-Saint-Remy. Élu le 28 janvier 1693 (8), Denis de Saive présida aux destinées de la petite communauté jusqu'à son décès survenu le 1er février 1713 (9).

JEAN-GUILLAUME LEMAITRE, appelé à succéder à Denis de Saive le 21 février 1713 (10) avait fait profession, lui-aussi, à Saint-Léonard de Liège. Il mourut à Liège le 19 février 1728, et fut inhumé dans l'église conventuelle, près de l'autel de la Vierge (11).

JOSEPH PARIDAENS, né vers 1671, et ancien religieux de Bois-Seigneur-Isaac, gouverna le prieuré de Lens de février 1728 au 17 janvier 1742, date de sa mort (12).

PHILIPPE DE FER succéda à Joseph Paridaens en janvier ou février 1742. Nous avons pu établir par recoupement qu'il abandonna le gouvernement du prieuré dans les derniers mois de l'année 1746 (13). On le retrouve dans la suite (1760) prieur à Bois-Seigneur-Isaac (14).

PIERRE-VINCENT DELMOITIÉ devint prieur à Lens-Saint-Remy en 1746. Au début de 1762 (15), il se vit confier le soin de présider aux destinées du prieuré de Bois-Seigneur-Isaac, et y acheva ses jours le 3 mai 1782, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans (16).

---

(1) *Lens-Saint-Remy*, reg. 12, p. 72.

(2) *Lens-Saint-Remy*, reg. 24, f° 31 v°.

(3) *Lens-Saint-Remy*, reg. 24, f° 31 v° ; reg. 12, p. 98 ; cfr aussi *Lens-Saint-Remy*, port. 14, acte du 26 décembre 1661.

(4) Ainsi qu'il résulte d'une mention inscrite dans *Lens-Saint-Remy*, reg. 24, f° 51 v°.

(5) *Lens-Saint-Remy*, port. 39, acte du 7 novembre 1663.

(6) *Lens-Saint-Remy*, reg. 24, f° 31 v°.

(7) *Lens-Saint-Remy*, reg. 12, p. 8 ; reg. 24, f° 51 v° ; cfr aussi *Chartrier*, n°s 461 et 462 ; port. 14, acte du 25 octobre 1676 ; port. 39, acte de 1686.

(8) *Lens-Saint-Remy*, reg. 24, f°s 31 v° et 51 v°.

(9) *Lens-Saint-Remy*, reg. 24, f°s 51 v°, 52, 97 ; reg. 12, p. 14. Cfr aussi port. 14, actes du 19 et 20 novembre 1710, et 19 juin 1712, et port. 39, acte du 26 juillet 1703 ; port. 53, acte du 25 février 1698.

(10) *Lens-Saint-Remy*, reg. 24, f° 52 et 97.

(11) *Lens-Saint-Remy*, reg. 24, f° 101 v° ; reg. 12, p. 20 ; Cfr aussi port. 14, actes du 12 septembre 1717, 3 août 1721, 23 décembre 1722, 8 mai 1723, 2 avril 1725 ; port. 39, acte du 16 décembre 1718.

(12) *Lens-Saint-Remy*, reg. 12, p. 4 ; cfr aussi port 14, actes du 4 avril 1728, 7 juin 1733, 5 juin 1734, 8 juin 1734, 21 juillet 1735 ; port. 39, actes du 28 octobre 1733, 30 octobre 1733, 6 mai 1737.

(13) Il est cité pour la première fois comme prieur le 21 février 1742 (*Lens-Saint-Remy*, port. 39, à la date) ; il est encore cité comme prieur de Lens le 19 juin 1746 (cfr port. 39). Cfr encore : port. 14, actes du 21 juillet et du 12 septembre 1744 ; port. 39, acte du 18 juin 1742.

(14) A. G. R., *Archives ecclésiastiques*, n° 15450, bail du 6 mai 1760 ; et n° 15454, bail du 4 juillet 1760. Nous profitons de cette note pour remercier M. le Conservateur Cosemans, et notre collègue M. Gorissen, qui ont bien voulu consulter pour nous quelques documents conservés aux A. G. R.

(15) Il est cité pour la dernière fois le 23 décembre 1761 (*Lens-Saint-Remy*, port. 45, acte du 23 décembre 1761). Son successeur n'est pas encore prieur en février 1762.

(16) *Lens-Saint-Remy*, reg. 12, p. 45 ; cfr aussi port. 14, actes du 14 mai 1750, 21 mai 1750, 13 septembre 1751

JEAN-BAPTISTE RENIER, né vers 1716, accéda à la dignité priorale en 1762, alors qu'il était profès au prieuré de Bois-Seigneur-Isaac (1). Il mourut à Lens-Saint-Remy le 11 juin 1779 (2).

FLORENT TISON est cité en qualité de prieur dans plusieurs documents, entre le 27 mars et le 7 juin 1780 (3). Nous avons tout lieu de penser qu'il occupa cette charge jusqu'en juin 1782 (4), date à laquelle il devint prieur à Bois-Seigneur-Isaac. Il demeura à la tête de cette dernière maison jusqu'en pleine tourmente révolutionnaire (5).

BENOIT GOUTTIER, né à Ophain en 1742, avait fait profession au prieuré de Bois-Seigneur-Isaac en 1765 (6). Il vint à Lens-Saint-Remy en qualité de prieur au mois de juin 1782 (7). Quelques mois plus tard, l'édit impérial du 17 mars 1783 obligeait les religieuses de Lens-Saint-Remy à quitter leur cloître. La communauté cependant ne fut pas dissoute. Abandonnant son couvent et son patrimoine, elle se reconstitua sous la direction de son prieur. Mais les bâtiments conventuels furent vendus le 17 décembre 1785, et en partie démolis. Le 13 février 1787, ils furent rachetés par Pierre Cartuyvels au premier acquéreur, Jean-François Cézar, de Longchamps (8).

Vint la révolution brabançonne, et avec elle, la ruine des réformes de Joseph II. Le 17 mai 1790, Benoît Gouttier et quatre religieuses s'introduisirent dans leur ancien couvent, après en avoir crocheté la grand'porte, et s'y installèrent d'autorité. Cartuyvels protesta : les autorités brabançonnes l'invitèrent simplement à retirer ses meubles des locaux dont il avait été exclu. La communauté demeura dans la place, cherchant à obtenir de l'empereur une charte de confirmation qui la mettrait à l'abri d'une nouvelle suppression. Le 23 juin 1793, elle offrit même, en échange de cette garantie, de reconnaître les aliénations qui avaient été faites sous le règne de Joseph II.

A l'arrivée des Français, les religieuses occupaient toujours le bâtiment litigieux. Après recours à la justice de paix de Hannut, Cartuyvels obtint enfin, le 13 germinal au IV (2 avril 1796), un arrêté de l'Administration Centrale du département de l'Ourthe, ordonnant l'expulsion des religieuses (9).

En dépit de la suppression décrétée par la loi du 15 fructidor au IV (1er septembre 1796), la communauté, au nombre de seize personnes (10), se reconstitua en partie au presbytère d'Abolens (1er mars 1797), après avoir refusé les bons de dédommagement prévus par la loi. Gouttier, en

---

23 octobre 1753, 9 octobre 1759, 2 septembre 1760, 7 janvier 1761 ; port. 39, acte du 7 janvier 1750. — A. G. R., *Archives ecclésiastiques*, n° 15450, acte du 29 avril 1779 ; nos 15455 et 15460, *passim*.

(1) A. G. R., *Archives ecclésiastiques*, n° 15450, acte du 6 mai 1760 ; n° 15454, acte du 4 juillet 1760 ; n° 15459, acte du 20 février 1762.

(2) *Lens-Saint-Remy*, reg. 12, p. 60 ; port. 14, actes du 10 février 1765, 13 et 21 avril 1767, 24 novembre 1767, 5 février 1771.

(3) *Lens-Saint-Remy*, port. 14, 27 mars, 7 juin 1780.

(4) Cfr la notice consacrée à Benoît Gouttier.

(5) A. G. R., *Archives ecclésiastiques*, n° 15453, actes du 3 janvier 1789 ; n° 15455, actes du 3 mai 1783 ; n° 15458, actes du 18 février 1793 ; n° 15468, acte du 10 décembre 1793.

(6) Notes biographiques provenant des registres paroissiaux modernes d'Abolens, communiquées par M. l'Abbé J. Debouxhtay.

(7) Le 20 juin 1782, l'évêque de Namur lui octroya commission en qualité de curé d'Abolens (Archives de l'Évêché de Namur, reg. 14) ; note communiquée par M. l'Abbé Debouxhtay.

(8) de Ryckel, *Le couvent*, 55 ; Lespineux, *Lens-Saint-Remy*, 352.

(9) Sur ces événements, cfr *Lens-Saint-Remy*, port. 15 et 17, *passim*.

(10) J. Halkin, *Relevé des corporations religieuses du département de l'Ourthe*, dans le *B. S. A. H.*, XII 232, Liège, 1900.

effet, restait le curé légitime et légal d'Abolens. Mais en cette qualité également, il ne tarda pas à entrer en conflit avec les autorités civiles. Insermenté, et noté comme « insoumis constamment », il fut obligé de se réfugier dans la clandestinité. Il demeura pourtant sur le territoire de sa paroisse et y remplit en secret les devoirs de son ministère. L'administration républicaine le tenait pour « peu dangereux pour le repos public », estimant qu'il avait « très peu d'influence sur les habitants » (1).

La réorganisation paroissiale qui suivit le Concordat l'écarta du ministère pastoral. Il acheva cependant ses jours dans le village où il avait été curé, et y mourut le 9 mai 1804 (2). Plusieurs religieuses lui survécurent, dispersées, pendant de nombreuses années. Les dernières semblent avoir quitté ce monde à la veille de la Révolution de 1830 (3).

(1) A. É. L., *Fonds français*, liasse 504.

(2) *Lens-Saint-Remy*, reg. 12, p. 46 ; CURE D'ABOLENS, registres paroissiaux modernes.

(3) *Lens-Saint-Remy*, reg. 12, *passim* ; COMMUNE DE LENS-SAINT-REMY, État-Civil, 1805-1828, *passim* (notes communiquées par M. le Curé de Lens-Saint-Remy).

PRIEURÉ
DE
NOTRE-DAME DES ANGES A LIÈGE

Congregatio sub titulo et patrocinio Beatae Virginis Mariae Angelorum Reginae (1620), Oratorium seu sacellum in honorem Beatae Mariae Angelorum reginae (1621), Congrégation des soeurs régulières proche de Sainte-Verone-les-Liege, sous le nom de Notre-Dame des Anges (XVII[e] siècle).

SOURCES : La maison est de peu d'importance, les sources de peu d'intérêt. Elles ont trait essentiellement aux rentes constituées pour la plupart d'aumônes dotales, un des principaux moyens de subsistance des religieuses.

La chronique du monastère; conservée au Musée Diocésain de Liége et éditée en partie par Daris, est précieuse pour la chronologie des prieures jusqu'à l'extrême fin du XVII[e] siècle (1). *Chronique ou histoire véritable de l'origine, institution et progrès de la congrégation des soeurs régulières proche de Sainte-Vérone lez-Liège sous le nom et titre glorieux de Notre-Dame des Anges et sous la profession de la règle de l'incomparable docteur de l'église saint Augustin. Le tout fidèlement recueilli et mis en ordre par le R. P. Barthelemy d'Astroy, ex-provincial des Recollets et par plusieurs années prédicateur des chanoinesses régulières : y ayant ajouté plusieurs choses et remarques suivant la relation de nos soeurs anciennes qui ont vécu au commencement de la congrégation.* Le père d'Astroy acheva son travail en 1672. Sa chronique fut retouchée et continuée par les religieuses du couvent jusqu'en 1789. Une religieuse, probablement Marie de la Conception dite Wirix, a écrit la vie de toutes les religieuses qui ont fait leur profession depuis la fondation de la communauté jusqu'en 1705. Ce travail a été continué plus brièvement jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Il est suivi, dans le même manuscrit, d'un nécrologe de la communauté.

E. Poswick (2), suivi par Gobert (3), signale, dans la collection de manuscrits appartenant à M. de Clerx, à Aigremont, l'existence d'un petit in-4° de 80 feuillets, relatif aux *Statuts des chanoinesses régulirées de la Congrégation de Notre-Dame des Anges, approuvez par le Chapitre général de Windesem et confirmez par une bulle du pape Martin V du nom.* Nous n'avons pu consulter ce manuscrit.

Aux Archives de l'État à Liège, dans le fonds de *Notre-Dame des Anges*, se trouvent : un cartulaire contenant les cens, rentes et revenus commençant en 1727 ; des registres : Stock I et II, 1621-1698, 1699-1726 ; Paies 1721-1796 ; Cens et rentes, 1690-1705, 1783-1795. On a encore consulté avec quelque profit, dans le *Fonds Ghysels*, la liasse 17, n° 580. Dans le *Fonds français*, la liasse 1945 présente le tableau des biens, immeubles, rentes, créances, dettes actives et la liste des chanoines et bénéficiaires des institutions et corporations religieuses, dressés en vertu de la loi du 5 frimaire, an VI, pour les couvents de femmes à Liège.

---

(1) Communication de M. Richard Forgeur. Manuscrit in-folio partiellement paginé. Lacunes et pages arrachées.
(2) E. Poswick, *Manuscrits historiques sur le pays de Liège*, dans le *B. S. B. L.*, I, 58, Liège, 1882.
(3) Gobert, *Liège*, II, 53, n. 5.

La *Chronique ou histoire véritable*, citée, a été partiellement éditée par **Daris**, *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, VIII, 52-108, Liège, 1877 ; Daris ne donne les biographies que jusqu'au milieu du XVII^e^ siècle ; quelques notes supplémentaires jusqu'en 1705 ; **Stéphani**, *Mémoires pour servir à l'histoire monastique du pays de Liège*, I, 114-123, Liège, 1876 ; notice intéressante, se bornant à la fondation, avec publication de documents.

On a consulté : **Saumery**, *Les délices du pays de Liège*, I, 230, Liège, 1738 ; **J. Daris**, *Le diocèse de Liège au XVII^e^ siècle*, 365, Liège, 1877 ; **Th. Gobert**, *Liège à travers les âges*, II, 52-54, Liège, 1925.

* * *

En 1618, Anne de Xhenemont et quelques jeunes filles dévotes décidèrent de vivre une vie commune. Où s'établiraient-elles ? De quoi vivraient-elles ? Quelle règle adopteraient-elles ? Sébastien Hustin, chanoine de Sainte-Croix (1) et curé de la paroisse de Saint-Michel à Liège (2) leur prêta son concours en mettant à leur disposition une maison de la Basse-Sauvenière. Elles pourraient s'y établir comme locataires. Les revenus serviraient en partie à verser une pension annuelle de cinquante florins au prêtre qui, trois fois par semaine, desservirait la chapelle, en partie à veiller à l'entretien de la chapelle et des ornements (3). Les six jeunes novices décidèrent de mettre en commun ce qu'elles apportaient (4). La communauté naissante, placée sous le patronage de Notre-Dame des Anges, adopta les constitutions des chanoines réguliers de la congrégation de Windesheim, suivant ainsi la règle observée au prieuré de Saint-Léonard (5).

A son origine, la communauté ne compte qu'une prieure et six religieuses (6). L'accroissement des revenus entraînera l'augmentation du nombre des novices : il y aura autant de religieuses qu'il y a de fois cinquante florins de revenus (7).

Sébastien Hustin voulut faire reconnaître officiellement la jeune communauté. Après avoir donné son approbation provisoire, le 11 mars 1620, le vicaire général, Pierre Stevart, approuva définitivement la nouvelle maison. Le 18 mai suivant, Hustin était chargé de diriger sa congrégation (8). L'indépendance du couvent était reconnue. Le vicaire général se réservait le droit de visite.

Le 21 mai 1621, l'évêque confirmait l'existence du couvent (9). Les questions de clôture et de subsistance des religieuses furent mises au point par l'official de Liège, Guillaume d'Elderen, dans sa lettre du 31 janvier 1622, en exécution d'un mandement apostolique du 16 janvier précédent (10).

---

(1) PONCELET, *Chartes de Sainte-Croix*, I, CXXXI, Sébastien Hustin, licencié en théologie, chanoine de Sainte-Croix, pourvu par l'évêque Ferdinand, le 29 avril 1615.

(2) STÉPHANI, *Mémoires*, I, 114 sv.

(3) *Notre-Dame des Anges. Stock* I, f° 91 v° ; STÉPHANI, *Mémoires*, I, 122 ; acte de donation, 16 mai 1621.

(4) *Chronique de Notre-Dame des Anges*, éd. DARIS, 53.

(5) STÉPHANI, *Mémoires*, I, 115.

(6) La *Chronique* manuscrite donne les noms des religieuses à la page 7.

(7) *Notre-Dame des Anges. Stock*]I, f° 97-99 ; 93-95 ; lettre de confirmation adressée, le 16 janvier 1622, par le nonce à l'official de Liège et réponse envoyée, le 31 janvier 1622, par l'official, Guillaume d'Elderen, en exécution du mandement apostolique.

(8) STÉPHANI, *Mémoires*, I, 119, le 3 mars 1620, Hustin adressait au vicaire général, une lettre pour réclamer son approbation ; le 11 mars, le vicaire général approuvait provisoirement la nouvelle fondation jusqu'à l'octave de Saint-Joseph.

(9) STÉPHANI, *Mémoires*, I, 120-122.

(10) *Notre-Dame des Anges. Stock* I, f° 93-95, 97-99.

La nouvelle communauté grandit vite. Les bâtiments de la Basse-Sauvenière, trop exigus, durent être abandonnés pour de plus grands. Grâce aux deniers de Hustin, les religieuses purent acheter, le 18 novembre 1623, la maison Melckhause, près de l'église Sainte-Véronique, au faubourg d'Avroy (1).

En 1624, la construction d'une église est entreprise (2). Livrée au culte dès le 28 août 1630, elle sera consacrée, en 1645, par l'évêque suffragant, Richard-Paul Stravius (3).

* * *

La liste des prieures est incomplète. En effet, la chronique est sommaire et, d'autre part, les registres conservés aux Archives de l'Etat à Liège, ne concernent que l'activité économique de la maison.

ANNE DE LA PURIFICATION, née DE XHENEMONT, fut choisie en 1620 par les premières religieuses comme prieure. Elle introduisit dans la congrégation naissante un esprit communautaire : chacune apportait le peu qu'elle avait et tout était mis en commun. Le 2 février 1620, elle fit profession avec trois autres de ses compagnes, sans encore savoir quelle règle elles adopteraient. Elles renoncèrent à adopter la règle de Prémontré parce que la trop grande place faite à l'office ne leur permettait pas d'effectuer les travaux manuels indispensables à leur subsistance. Leurs revenus étaient modestes et les jeunes novices n'apportaient pas toujours une dot suffisante à leur entretien. Sur le conseil de leur directeur, Sébastien Hustin, elles adoptèrent la règle des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Dans une supplique qu'il adressait le 28 août 1626 aux chanoines réguliers de la congrégation de Windesheim, Hustin demandait l'incorporation du couvent de Notre-Dame des Anges dans la grande communauté (4). Les religieuses au nombre de vingt-deux, tant converses qu'oblates, feront désormais partie de la congrégation de Windesheim (5).

Si l'on en juge par la chronique du père d'Astroy, la jeune communauté eut beaucoup de succès. Dès 1623, on relève dix professions. L'achat de la maison de Melckhause, près de Sainte-Véronique ne nous étonne guère. Au cours des années suivantes, les nouvelles professions se répétèrent : six en 1624, sept en 1625 et treize autres qui s'échelonnèrent jusqu'en 1641 (6). La prieure aurait, paraît-il, donné l'habit à soixante-huit novices (7). De nombreuses aumônes dotales sont constituées en rentes au profit de la communauté (8).

A la mort de Sébastien Hustin, survenue en 1641, la communauté hérita de tous les biens de son ancien directeur, sous la condition expresse de célébrer son anniversaire. Dès le 23 mai

(1) *Notre-Dame des Anges. Stock* I, f° 121-123.

(2) *Notre-Dame des Anges. Stock* I, f° 125.

(3) *Notre-Dame des Anges. Stock* II, f° 175. — Stephani fait une erreur de date : la consécration de l'église n'a pas eu lieu en 1648 mais en 1645.

(4) *Notre-Dame des Anges. Stock* I, f° 105.

(5) *Notre-Dame des Anges. Stock* I, f° 106, réponse du Chapitre de Windesheim, datée du 10 septembre 1626.

(6) La *Chronique* manuscrite donne à la page 66 les noms de ces treize religieuses.

(7) *Chronique*, éd. DARIS, 72-80. Le manuscrit donne à la page 83 les noms de trente et une religieuses qui prirent l'habit de 1646 à 1667.

(8) *Notre-Dame des Anges. Cens* I, f° 45, 79, 195, aumônes dotales de 1624 : *Cens* I, f° 97, 117, *Stock* I, f° 209, 199, 181, 189, aumônes dotales de 1625 ; *Stock* I, f° 229, 210, 230, 309, aumônes dotales de 1627 ; *Cens*, f° 125, 141, 149, 316, aumônes dotales de 1637 ; *Cens*, f° 197, *Stock* I, f° 361, 359, aumônes dotales de 1639 ; *Cens*, f° 215, *Stock* II, f° 402, 203, aumônes dotales de 1642 ; *Stock* II, f° 430, 443, aumônes dotales de 1653.

1642, Benoît Sacré, curé de Saint-Michel à Liège prenait en charge l'administration de la maison (1).

MARIE-LAMBERTINE WATAR fut élue à la pluralité des voix, le 14 décembre 1667 (2). Elle renonça à sa charge, après l'avoir exercée pendant trois ans et demi (3). Sa démission fut acceptée par le vicaire général (4). Les actes auxquels son nom est attaché, concernent exclusivement la gestion des rentes de la maison (5).

MARIE-ANNE DE L'ASSOMPTION SARTERE fut élue à la charge de prieure le 17 juin 1671, elle avait soixante et un ans (6). Elle avait fait profession en 1644 et avait donc été formée à la vie religieuse par la première prieure de la maison. En 1672, le récollet Barthélemi d'Astroy entreprend la *Chronique de Notre-Dame-des-Anges*, qu'il dédie nommément à toutes les religieuses de cette époque. Les revenus de la communauté s'accrurent grâce à la réception des novices et aux legs de généreux donateurs. En 1674, entrait au couvent, Marie-Catherine, en religion sœur Marie-Archange. Elle était la fille de Jean Valdor, jadis agent du prince Maximilien-Henri de Bavière près la cour de France (7). La même année, deux novices font profession (8). De nouvelles réceptions furent enregistrées les années suivantes, allant de pair avec l'accroissement des rentes (9). Gilles-François, baron de Surlet, archidiacre d'Ardenne, prévôt de Saint-Barthélemy (10), un marchand anonyme (11), un abbé de Saint-Laurent (12) figurent au nombre des plus généreux donateurs. La prieure mourut subitement le 19 novembre 1684 (13).

MARIE-MADELEINE DE LA VISITATION LE FEBVRE fut élue le 22 novembre 1684, elle avait fait profession le 22 juillet 1663 et avait été dispensière. Les 12, 13 et 14 juin de cette année, Monseigneur Cornelis Faes, grand vicaire de Liège, visita la maison des Anges (14). Le nom de la prieure est dans des actes enregistrant les aumônes dotales (15) et les donations de rentes (16). Elle mourut le 31 août 1693 (17).

MARIE DE LA CONCEPTION WIRIX fut élue le 7 septembre 1693 (18), elle fut la pre-

(1) *Notre-Dame des Anges. Stock* I, f° 205.
(2) *Chronique*, éd. DARIS, 81.
(3) *Notre-Dame des Anges. Stock* I, f° 430.
(4) *Chronique*, éd. DARIS, 81.
(5) *Notre-Dame des Anges. Stock* I, f° 725, 763, 592, *Stock* II, f° 65, 75, actes des 16 et 20 janvier, 21 mars, 3 juin 1670, 2 juin 1671.
(6) *Chronique*, éd. DARIS, 81-83.
(7) *Notre-Dame des Anges. Stock* I, f° 609-610 ; GOBERT, *Liège*, II, 53.
(8) *Notre-Dame des Anges. Stock* I, f° 643-644 ; *Stock* II, f° 116.
(9) *Notre-Dame des Anges. Stock* I, f° 626-627, rentes de 1675 ; *Cens* I, f° 531, rentes de 1680 ; *Cens* I, f° 766, *Stock* I, f° 650, rentes de 1683.
(10) *Notre-Dame des Anges. Cens*, f° 1, *Stock* I, f° 645, donation enregistrée le 1er octobre 1681.
(11) *Notre-Dame des Anges. Stock* II, f° 18.
(12) *Notre-Dame des Anges. Stock* I, f° 647.
(13) *Chronique* manuscrite non paginée.
(14) *Chronique*, éd. DARIS, 86-90.
(15) *Notre-Dame des Anges. Stock* II, f° 92, aumône de 1685 ; *Cens* I, f° 802, aumône, de 1686 ; *Stock* II, f° 17, aumône de 1687.
(16) *Notre-Dame des Anges. Stock* I, f° 739, *Stock* II, f° 153, rentes de 1690 et 1691.
(17) *Chronique*, éd. DARIS, 89.
(18) *Chronique*, éd. DARIS, 90.

mière à introduire la triennalité dans la charge de prieure. Ce régime avait été instauré, à la demande des religieuses, par le grand vicaire de Liège, lors de sa visite en 1684. Une seule novice, reçue à la profession en 1695, dota la maison d'une rente annuelle de cinquante florins brabants(1). Marie de la Conception retoucha la chronique du père d'Astroy et la poursuivit (2).

JEANNE-MARIE DE LA NATIVITÉ BONHOMME fut élue le 19 septembre 1696. Elle s'engagea à respecter le triennat (3). Son mandat dut être renouvelé puisque nous la trouvons citée dans un acte de 1701 (4). Sous son priorat, le couvent continua à s'enrichir de nouvelles rentes (5).

MARIE-CHÉRUBINE DE RAIDEUX, est citée pour la première fois dans un acte du 29 juillet 1703 (6). Elle n'apparaît plus dans les actes, après le 27 mars 1710 (7). Les actes ne nous font connaître que trois ou quatre religieuses qui ont une fonction bien déterminée dans le Chapitre ; ce sont la prieure, la sous-prieure, la dépositaire et la procuratrice. Marie de la Conception est dépositaire tandis que Marie-Archange est sous-prieure (8).

MARIE-ARCHANGE VALDOR est entrée au couvent de Notre-Dame des Anges en 1674 (9). Elle est citée comme prieure en 1712 (10). Elle le resta jusqu'en 1715, accomplissant un mandat de trois ans.

MARIE-CHÉRUBINE DE RAIDEUX. Après avoir été écartée pendant trois ans de ses fonctions de prieure, —on ignore pour quelle raison,—elle est rétablie dans sa charge en 1715 (11) et y restera jusqu'en 1725 (12). Le 5 avril 1716, à la demande de la procuratrice, Marie-Dorothée de Liverlo, la prieure consentit à ce qu'une rente fût affectée à la célébration d'une seconde messe, le dimanche (13). Les prieure, sous-prieure et procuratrice sont toujours les seules à intervenir dans les actes (14).

MARIE-SÉRAPHINE WALTHÉRY. Sous-prieure dans le dit couvent, dès 1723 (15), elle apparaît la première fois comme prieure dans un acte du 27 février 1725 (16). De nouvelles rentes alimentèrent les ressources de la maison (17).

---

(1) *Notre-Dame des Anges. Stock* II, f° 215, *Cens* I, f° 534.
(2) *Chronique*, éd DARIS, 107, n. 1.
(3) *Chronique*, éd. DARIS, 93, 170.
(4) *Notre-Dame des Anges. Stock* II, f° 304, 519.
(5) *Notre-Dame des Anges. Stock* II, f° 217, 213, 257, *Stock* I, f° 224 ; rentes de 1698 ; *Stock* II, f° 125-126, 281, *Cens*, I, f° 920, aumônes dotales de trois novices admises à la profession.
(6) *Notre-Dame des Anges. Stock* II, f° 522.
(7) *Notre-Dame des Anges. Stock* II, f° 605.
(8) *Notre-Dame des Anges. Stock* II, f°s 522, 549, 572, 593 ; actes de 1703, 1705, 1708 et 1709.
(9) Cfr supra p. 458.
(10) *Notre-Dame des Anges. Stock* II, f° 686, 635.
(11) *Notre-Dame des Anges. Stock* II, f° 646.
(12) *Notre-Dame des Anges. Stock* II, f° 730.
(13) *Notre-Dame des Anges. Stock* II, f° 653.
(14) *Notre-Dame des Anges. Stock* II, f° 670, 693, 675, 713, 716, 730.
(15) *Notre-Dame des Anges. Stock* II, f° 713, 716, 730.
(16) *Notre-Dame des Anges. Stock* II, f° 745 ; *cartul.*, f° 71.
(17) *Notre-Dame des Anges. Cartul.*, f° 1, rentes de 1727.

MARIE-GABRIELLE FRANCKINET. Sous le précédent priorat, elle avait la charge de sous-prieure (1). Le 4 juillet 1729, tandis que Marie-Séraphine Walthéry reprenait sa charge de sous-prieure, Marie-Gabrielle Franckinet devenait prieure (2). Elle est mentionnée pour la première fois dans un acte du 24 août 1732 (3).

MARIE-CATHERINE BEAUPAIN. Chargée de la procure dès 1725 (4) jusqu'en 1732 (5), elle sera ensuite au poste de commande. Elle est citée pour la première fois comme prieure dans un acte du 23 avril 1733 (6). Un acte du 15 mars 1771 la cite encore comme prieure (7). Si elle conserva son mandat de prieure pendant cette longue période, les fonctions de sous-prieure et de procuratrice furent exercées par des personnes différentes. On constate cependant une tendance à maintenir les mêmes personnes dans les mêmes charges (8).

MARIE-HÉLENE DE XHENEMONT. Chargée de la procure depuis 1766 jusqu'en 1771 (9), elle apparaît en qualité de prieure dans un acte du 30 décembre 1772 (10). Les actes la citent jusqu'en 1778 (11). Elle mourut le 5 décembre 1781 (12).

MARIE-LAMBERTINE LOXHAY n'est citée que dans un acte du 26 juillet 1783. Elle mourut le 12 novembre de la même année (13).

MARIE-VICTOIRE VAN OORT est citée comme prieure le 8 mars 1784 (14), elle l'est encore en 1788 (15). La gestion des revenus du couvent semble assez mauvaise. Marie-Anne Libert, chargée de la procure se plaint des dettes laissées par Claire Zolet qui la précéda dans ses fonctions (16). Les rentes s'amenuisent et la vie est probablement difficile au couvent. En vertu de la loi du 1er septembre 1796 (15 fructidor an IV), la communauté religieuse de Saint-Augustin, connue sous le nom des Anges, doit fournir un état des personnes qui la composent ainsi qu'un relevé des titres, biens, revenus, un état des dettes et un inventaire de tous objets ou livres lui appartenant (17). Nous savons ainsi que la communauté comprend encore neuf religieuses de chœur et quatre sœurs converses. Il s'agit d'Elisabeth Brokart, en religion, sœur Marie Célestine, prieure, ayant fait profession le 28 avril 1763 ; de Marie Fabry, en religion sœur Marie-Bernardine, discrète, ayant fait profession le 29 juin 1757 ; de Jeanne Zolet, en religion sœur

(1) *Notre-Dame des Anges. Cartul.*, f° 71, 9, actes de 1725 et 1727.
(2) *Notre-Dame des Anges. Cartul.*, f° 196.
(3) *Notre-Dame des Anges. Cartul.*, f° 230.
(4) *Notre-Dame des Anges. Cartul.*, f° 71.
(5) *Notre-Dame des Anges. Cartul.*, f° 230.
(6) *Notre-Dame des Anges. Cartul.*, f° 175.
(7) *Notre-Dame des Anges. Cartul.*, f° 477.
(8) *Notre-Dame des Anges. Cartul.*, f° 220, 243, actes de 1737 et 1740. Dans la suite, la charge de sous-prieure semble définitivement attribuée à Marie-Thérèse Gallet qui exerce ses fonctions depuis 1740 jusqu'en 1762, cfr *Cartul.*, f° 400.
(9) *Notre-Dame des Anges. Cartul.*, f° 421, 428, 451, 468, 477.
(10) *Notre-Dame des Anges. Cartul.*, f° 479.
(11) *Notre-Dame des Anges. Cartul.*, f° 483, 485, 490.
(12) *Chronique* manuscrite non paginée citée plus haut.
(13) *Notre-Dame des Anges. Cartul.*, f° 493. — Date du décès d'après la *Chronique* manuscrite, non paginée, citée plus haut.
(14) *Notre-Dame des Anges. Cartul.*, f° 495.
(15) *Notre-Dame des Anges. Cartul.*, f° 495, 500, 510.
(16) *Fonds Ghysels*, liasse 17, n° 580.
(17) A. É. L., *Fonds français*, liasse 1945.

Marie-Claire, sous-prieure, ayant fait profession le 15 novembre 1763 ; de Anne Receveur, en religion sœur Marie-Barbe, ayant fait profession, le 28 janvier 1770 ; de Pétronille Libert, en religion sœur Marie-Anne, « procureuse », ayant fait profession le 17 avril 1774 ; de Marie-Marguerite Wesmael, en religion sœur Marie-Agnès, ayant fait profession le 8 février 1778 ; de Anne-Christine Dujardin, en religion sœur Marie-Constance, ayant fait profession le 19 avril 1779 ; de Laurence Gardedieu, en religion sœur Marie-Augustine, et d'Emilie Gardedieu, en religion sœur Marie-Lambertine, ayant toutes deux fait profession le 25 juin 1787. Les sœurs converses sont Anne Martiny, Anne Dehasque, Marie-Marguerite Godefroid, Anne-Marie Detrixhe, qui firent profession les 19 janvier 1767, 9 juillet 1775, 10 mai 1778 et 7 juin 1783. Trois religieuses ont quitté le couvent le 20 juillet 1794 : ce sont Elisabeth Vandenbroek, en religion sœur Marie-Ange, du couvent de Saint-André à Maestricht, et sœur Victoire Van North (1), toutes deux hollandaises, placées à Liège par ordre de l'évêque, et enfin une Liégeoise sœur Marie-Charlotte Malaise, dont on ne sait rien.

Le 19 février 1797 (1er ventôse an V), l'immeuble, comprenant en plus du couvent et de l'église, jardins et prairie de deux bonniers et un peu plus, fut vendu pour la somme de 13.625 francs. La dénomination de la communauté religieuse a été transmise à la rue des Anges. Les locaux du couvent furent démolis (2).

(1) A rapprocher de Marie-Victoire Van Oort, avant-dernière prieure, qui provenait de Maestricht.

(2) GOBERT, *Liège*, II, 53 ; P. CLERX, *Notices sur les anciennes corporations religieuses de Liège*, dans le *B. I. A. L.*, VII, 292, Liège, 1865.

ABBAYE
DE
SINNICH

Signies (1283), Sinneke (1284), Zynneke (1285), Zinke (1309), Singees (1335), Sinke (1346), Zyncke (1369), Zynke (1371), Zinghe (1371), Zincke (1373), Sincke (1379), Sinche (1386), Singhe (1388), Zinnich (1403).

SOURCES : Les archives du monastère de Sinnich sont réparties dans deux dépôts, celui des Archives de l'État à Maestricht et celui des Archives de l'État à Liège. **Franquinet** a publié l'inventaire des archives de Maestricht sous le titre *Beredeneerde Inventaris der oorkonden en bescheiden van de abdijen Kloosterrade, Marienthal en Sinnich*, Maestricht, 1869.

Les archives de Liège, qui comportent deux boîtes de chartes, registres et liasses, sont inventoriées par **Brouwers** en annexe du travail que nous mentionnons plus bas. M. G. **Hansotte**, archiviste-paléographe, en a dressé un nouvel inventaire manuscrit.

Il y a lieu de signaler que l'on trouve des renseignements sur Sinnich dans les archives des Corps politiques. A Liège, dans les archives du duché de Limbourg, principalement aux États et au Conseil souverain de cette province ; à Bruxelles, aux Archives du Royaume, dans les fonds du Conseil de Brabant, du Conseil Privé Autrichien, du Conseil du Gouvernement Général.

Au chapitre des chroniques, notons les *Annales Rodenses*, éditées par **Ernst** au tome VII de son *Histoire du duché de Limbourg*, Liège, 1848.

Parmi les travaux, il convient de citer en tout premier lieu l'excellent travail de **DD. Brouwers**, *Histoire du Chapitre noble de Sinnich de l'ordre de Saint-Augustin*, dans le *Bulletin de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire*, V, 1-120, Verviers, 1903. Ce travail ne relate pas seulement les péripéties de la vie de Sinnich. La biographie des abbesses s'y trouve largement décrite. Les litiges avec la maison-mère de Rolduc sont bien mis en lumière. Les répercussions de l'histoire générale sur la vie de l'institution sont adroitement décelées. Il nous plaît de signaler, entre autres, les pages consacrées au Régime Autrichien et aux avanies infligées aux chanoinesses pendant la Révolution Française. En annexe, se trouve l'analyse du chartrier et des principaux documents. Ceux que Franquinet, cité ci-dessus, a mentionnés, sont également repris dans ce répertoire. L'obituaire a fourni les éléments essentiels de la liste des chanoinesses publiée également en appendice.

Cette excellente étude ne dispense pas de recourir, pour des points de détails, aux travaux suivants : **J. Daris**, *L'abbaye de Sinnich*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, XV, 283-297, Liège, 1894 ; **A. Schaepkens**, *L'ancien prieuré de Sinnigh, du tiers ordre de Saint-Augustin, de la province de Liège*, dans les *Annales de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique*, XIV, 38-42, Anvers, 1857 ; **A. Buchet**, *Odile Ratloe, abbesse de Sinnich* (1483-1571), dans le *Bulletin des Archives verviétoises*, I, annexe 2, Verviers, 1942-1947.

Étant donné les rapports qui ont existé entre l'institution et l'abbaye de Rolduc, on consultera les travaux récents, indiquant tout l'état de la bibliographie : **P. C. Boeren**, *De abdij Rolduc, godsdienstig*

en cultureel centrum van het hertogdom Limburg (1104-1804), Maastricht, 1945 ; du même auteur, *De oudste oorkonden der abdij Rolduc en de Annales Rodenses*, La Haye, 1949 ainsi que **Ch. Dereine**, *Les chanoines réguliers au diocèse de Liège avant saint Norbert*, 217, 260, Bruxelles, 1952.

En présence de l'excellent travail de Brouwers, nous n'avons pas voulu nous borner à le résumer, en corrigeant quelques *lapsus calami*. Nous avons préféré reconsidérer la question en colligeant les détails d'ordre biographique ou relatifs à l'histoire spirituelle que Brouwers avait omis devant les nécessités de l'exposé ou à cause de sa prédilection pour l'histoire politique et économique.

Lorsque nous citons les collaboratrices des abbesses, c'est qu'elles apparaissent dans d'autres sources que l'obituaire, largement utilisé par Brouwers, comme nous l'indiquons plus haut.

Iconographie : Pour la description archéologique des bâtiments et l'iconographie, voyez l'étude *Le Prieuré Noble de Sinnich à Teuven*, dans **Guy Poswick**, *Les délices du duché de Limbourg*, 265-270, Verviers, 1951.

* * *

Situé sur la rive droite de la Gulpe, sur le territoire de la commune actuelle de Teuven, ce prieuré est une dépendance des chanoines réguliers de Saint-Augustin de Rolduc.

Suivant l'habitude plus ou moins généralisée, une communauté de femmes s'était établie à proximité du couvent des chanoines de Rolduc. La population de cette institution dépassa bientôt le *numerus clausus* fixé à huit par le premier abbé Richer (1111-1122) et successivement se fondèrent le prieuré de Marienthal sur l'Ahr (1141) et celui de Schaarn-sous-Amby près de Maestricht (1145). Un siècle plus tard, le prieuré de Sinnich fut constitué.

C'est le mérite de DD. Brouwers d'avoir fixé la date certaine de cet événement. Avant lui, les auteurs étaient unanimes à affirmer que le prieuré de Sinnich datait de 1151. Or, cette charte est fausse. D'après Brouwers, elle fut rédigée au XVII[e] siècle pour servir de preuve dans un litige qui opposa l'abbaye de Rolduc à sa filiale de Sinnich (1). Boeren, un auteur plus récent, partage. la même opinion mais estime, au moins dans un de ses travaux, que la charte a été rédigée (2) un peu avant 1508 (3). La fondation de Sinnich doit être reportée à 1243. Cette fondation est tout autant un transfert qu'un essaimage. L'incendie répété du couvent féminin de Rolduc, les discordes entre les chanoines et chanoinesses, la ladrerie des bourgeois de Maestricht à l'égard du prieuré de Schaarn, décidèrent l'abbé Marsilius à transplanter les chanoinesses de Rolduc et de Schaarn en un endroit appelé *Fons Beatae Mariae* à Sinnich où l'abbaye comptait de grandes propriétés. Le 11 juin 1243, l'évêque de Liège, Robert de Thourotte, consentit au transfert (4) Le pape Innocent IV confirma la translation, le 13 septembre 1246 (5).

Les chanoinesses se recrutaient dans les familles de l'aristocratie du Limbourg et d'au-delà, mais on compte quelques roturières. Le prieuré eut à souffrir des guerres. Il souffrit à l'intérieur d'un relâchement du zèle religieux et de la discipline par le fait que les religieuses disposaient de biens propres, *peculium*. Les conflits avec l'abbé de Rolduc qui assistait à la cérémonie des vœux des chanoinesses et à l'élection de la supérieure, lui furent aussi funestes. L'abbé était représenté auprès du Chapitre de Sinnich par un de ses chanoines qui avait qualité de prieur.

L'insubordination s'explique également par les contacts que les chanoinesses gardaient avec le monde extérieur par la constitution même de leur dot. D'une façon générale, les parents intervenaient dans l'établissement de leur fille, en versant une somme d'argent assez forte, en couvrant

(1) BROUWERS, *Sinnich*, 87 à 97.
(2) BOEREN, *De abdij Rolduc*, 108.
(3) BOEREN, *Oudste oorkonden... Rolduc*, 97, 98.
(4) BROUWERS, *Sinnich*, 13.
(5) BROUWERS, *Sinnich*, 15.

les frais du banquet d'installation, en réglant les gratifications dues à la supérieure, aux consœurs, à l'abbé de Rolduc. Ils assuraient également une pension viagère, frappée souvent d'une clause de retour au profit de la famille. Cette pension était versée sous forme de rentes, soumises aux fluctuations économiques, aux aléas du marché ; elle restait tributaire de la solvabilité des créanciers. Parfois, un supplément appelé « rente de douceur », accompagnait la dot.

Les parents s'engageaient même à assurer l'entretien de leur fille pendant la suppression éventuelle de la congrégation par suite de la destruction ou de l'incendie du cloître. En cas de maladie, ou d'accident entraînant une diminution physique, les parents devaient supporter les frais qui dépassaient le montant de la pension constituée.

Toute chanoinesse pouvait quitter le voile, mais sa dot restait acquise à l'institution. Fréquemment, les pères, après avoir déclaré qu'ils ne pouvaient être rendus responsables de la désobéissance de leur enfant, s'obligeaient, par acte spécial, à mettre tout en œuvre pour les maintenir dans l'observance des vœux, en même temps qu'ils promettaient de sauvegarder les intérêts du monastère (1).

L'institution, suivant une expression assez caractéristique, n'offrait que « les quatre murs de la chambre et une table » ; la cellule devait être meublée par les novices. Le complément de formation nécessaire, — tel l'enseignement de l'orgue, — incombait aux parents. Tous ces frais étaient portés en compte au profit des « fournisseurs de la dot » (*voor het aencleeden van de scoolcap soo tot meublissement van haere camere, incleedinge professie*). On a conservé quelques relevés de frais d'installation assez suggestifs ; le détail des objets et du linge fournis laisse entrevoir un genre de vie raffiné (2). Toutes les stipulations de la dot que nous venons d'indiquer, font comprendre que la communauté manquait parfois de cohésion et que les chanoinesses se dispersaient volontiers, sûres de retrouver un refuge sous le toit familial.

De toutes les filiales, Sinnich fut peut-être la plus fidèle à la maison-mère, tout au moins au XV^e^ siècle. Dès 1429, la congrégation de Rolduc perd une partie de son influence dans le diocèse d'Utrecht, au profit de la congrégation de Windesheim. Le 4 novembre 1455, l'évêque de Liège accorde aux augustines de Venlo, Ruremonde, Maaseyck, Bois-le-Duc l'autorisation de se réunir en une congrégation à l'image de Windesheim. Le pape Calixte III ratifie cette autorisation le 7 décembre 1456 (3). Dans ces conjonctures, Sinnich resta fidèle à l'abbé de Rolduc. Mais la prééminence de ce dernier fut vivement battue en brèche au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles.

Au cours des litiges qui se font jour alors, Sinnich prétend que, tout comme Rolduc, « il a été originairement fondé par l'un des très augustes prédécesseurs de Votre Majesté Impériale et Catholique en qualité de duc de Limbourg tant pour des chanoines que pour des chanoinesses régulières de Saint-Augustin, des familles nobles des quattre pays d'Outremeuse ». Ce caractère d'établissement noble, d'allure plus ou moins indépendante, Sinnich le conserva jusqu'à sa suppression à la Révolution Française. Ce n'est que pour des raisons d'opportunisme que le Chapitre envisage sa sécularisation et son orientation vers l'instruction de la jeunesse, sous le Gouvernement Autrichien. Mais, au XVIII^e^ siècle, l'institution ne parvint jamais à reconquérir la splendeur qu'elle connut à l'époque de la Contre-Réforme. C'est à ce moment que les chanoinesses furent les plus nombreuses.

* * *

(1) A. É. L., *Sinnich*, liasse 23.

(2) *Sinnich*, liasse 23, 9 octobre 1750.

(3) BOEREN, *De abdij Rolduc*, 91 et la note 6, où il signale les deux thèses en présence chez les érudits néerlandais. — M. SCHOENGEN, *Monasticon Batavum*, II, 196, Amsterdam, 1946. — ERNST, *Duché de Limbourg*, VII, 99.

M. signalée comme dame (*magistra*) dans une charte de 1252 (1). Dans le même document, le prieur, c'est-à-dire le délégué de l'abbé de Rolduc, est cité, avant elle, sous le nom de Th[eodericus] Le même personnage apparaît déjà en 1243 (2), à l'époque du transfert de l'institution à Sinnich. Dans une charte de 1269, il est encore question du « prior et conventus » (3) et son nom figure encore en toutes lettres dans un acte de 1274 (4). Ces deux actes concernent le patrimoine du prieuré.

AUROTA. Comme sa devancière, elle porte le titre de *magistra*. Elle aliène des biens appartenant à la communauté, avec le consentement de celle-ci, mais sans l'intervention du prieur masculin(5). L'abbé de Rolduc après avoir fait les réserves juridiques nécessaires, — l'aliénation a eu lieu sans son consentement et sans l'autorisation de l'évêque de Liège et son Chapitre, — finit par ratifier l'opération, vu le montant des dettes qui grèvent l'institution.

Dans un acte de 1284, la prieure agit seule avec son couvent et prend le titre officiel de *priorissa* (6).

ALURADE. Godefroid, chantre de Rolduc et prieur de Sinnich, habilite en 1285, Alurade, dame du monastère, à racheter une pension que l'institution payait à la veuve d'un bourgeois de Maestricht (7).

BÉATRICE DE WILLEMEN. Peut-être faudrait-il lire Willoiven ou Williaren. Sœur Béatrice est désignée comme dame du couvent (*magistra*) dans un bail (8). La construction de l'église projetée dès 1254, fut achevée à la fin du siècle : elle fut consacrée le 24 juin 1297 par Thomas, évêque de Salonne, délégué par Hugues de Châlons, prince-évêque de Liège, en présence de l'abbé de Rolduc et du Val-Dieu (9). De nouveaux autels y furent consacrés les 6 et 20 avril 1315 par Herman de Lobbes, évêque de Henna, suffragant de Liège, représentant Adolphe de la Marck (10). Le prieuré subit le contre-coup des guerres qui dévastèrent le duché de Limbourg à la fin du XIII[e] siècle.

MARIA est citée en 1330 (11). L'institution est dans la gêne et, le 10 juillet 1338, Benoît XII ordonne au doyen de l'église de Bonn de venir en aide aux chanoinesses de Sinnich (12), mais surtout de faire rentrer dans le patrimoine commun les parcelles aliénées indûment. La disposition avait sans doute sa raison d'être. Il faut surtout retenir la protection pontificale que la modification intervenue dans la gestion du prieuré explique : depuis le début du XIV[e] siècle, la dame et le couvent aliènent librement sans l'intervention du prieur, délégué de l'abbé de Rolduc. Les chanoinesses mentionnées dans les chartes sont d'origine noble. Jutte de Ruyff, cousine de

(1) BROUWERS, *Sinnich*, n° 17.
(2) BROUWERS, *Sinnich*, n° 15.
(3) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 1.
(4) BROUWERS, *Sinnich*, n° 22.
(5) BROUWERS, *Sinnich*, n° 23.
(6) BROUWERS, *Sinnich*, n° 24.
(7) BROUWERS, *Sinnich*, n° 25.
(8) BROUWERS, *Sinnich*, n° 27. — ERNST, *Duché de Limbourg*, VI, 419.
(9) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 4. — ERNST, *Tableau des suffragants des princes-évêques de Liège*, Liège, 1806, 95-96. — U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Liège*, 33.
(10) BROUWERS, *Sinnich*, 18. — BERLIÈRE, *Évêques auxiliaires*, 36.
(11) BROUWERS, *Sinnich*, n° 33.
(12) MIRAEUS, *Opera*, III, 715 ; le texte donne : *decano Ecclesiae Bunnensis Coloniensis diocesis*. — BROUWERS, *Sinnich*, n° 38 et ses rectifications chronologiques.

l'abbé de Rolduc (1) ; Élisabeth, fille de Renier de Wyswilre (2), Ève et Bela, filles de Franck de Eghelsoghe (3) ; Mabille de Berckheim (4), Catherine de Ruyff (5).

CATHERINE est citée le 9 mai 1333 (6). Cette prieure n'est connue que sous ce nom, mais il semble qu'il faille l'identifier avec Catherine de Ruyff, citée comme religieuse le 12 mars 1331 (7). Une intervention du prince-évêque de Liège dans les réceptions des chanoinesses paraît assez originale. En invoquant une bulle de Clément VI, datée de Villeneuve, au diocèse d'Avignon, du 4 mars 1345, Englebert de la Marck y fit recevoir Edwige, fille de Guillaume dit Stap de Obbendorp, demoiselle non noble (8). Notons aussi le désir de remettre de l'ordre dans l'administration matérielle de la maison, puisque le 10 juillet 1338, le pape d'Avignon, Benoît XII autorise le doyen de l'église de Bonn à récupérer, au nom des religieuses, les biens illégalement aliénés dans les temps antérieurs (9).

ALEYDE DE VIVARIO. Cette dame (*magistra*) apparaît le 3 juin 1356 dans la charte qui termine à l'amiable un procès entre le couvent, d'une part, le curé et les mambours de l'église de Riempst, d'autre part, relatif à la dîme de cette paroisse (10).

CATHERINE DE BRODESBERG, (*Broodenberg*) (11) (1360-1363...). Elle porte aussi le nom de Bracesberg, nom qui pourrait se rapporter au fief de Brasberg, à Hombourg. La première mention remonte au 19 mars 1360, sous la forme de Catherine de Blansbergh (12).

Sont citées comme religieuses : Heylwijck van Bunrode, le 20 juillet 1368(13); et le 27 novembre 1371 (14) ; Marie de Steghe, le 4 février 1371 (15) ; Lysen van Steynstraeten, les 10 mai 1371 et 27 mai 1373 (16).

Pendant son administration, Wenceslas accorda, le 11 octobre 1369, exemption des charges militaires pour les biens que l'abbaye possédait à Schaarn (17).

MARIE DE STEGHE (1373-1379...). Elle apparaît comme abbesse le 22 août 1373 (18). Deux ans auparavant, elle est citée comme religieuse (19).

(1) Brouwers, *Sinnich*, n° 29.
(2) Brouwers, *Sinnich*, n° 30.
(3) Brouwers, *Sinnich*, n° 31.
(4) Brouwers, *Sinnich*, n° 32.
(5) Brouwers, *Sinnich*, n° 35.
(6) Brouwers, *Sinnich*, n° 36.
(7) Brouwers, *Sinnich*, n° 35.
(8) Brouwers, *Sinnich*, n° 40.
(9) Brouwers, *Sinnich*, n° 38.
(10) Brouwers, *Sinnich*, n° 41.
(11) Citée le 19 mars 1360 (Brouwers, *Sinnich*, n°44); le 21 mars 1360 (Brouwers, *Sinnich*, n° 44) ; le 23 avril 1363 (Brouwers, *Sinnich*, n° 48) ; le 6 juillet 1363 (Brouwers, *Sinnich*, n° 49) ; le 10 septembre 1363 (Brouwers, *Sinnich*, n° 50).
(12) Brouwers, *Sinnich*, n° 44.
(13) Brouwers, *Sinnich*, n° 53.
(14) Brouwers, *Sinnich*, n° 62.
(15) Brouwers, *Sinnich*, n° 59.
(16) Brouwers, *Sinnich*, n° 61, 63.
(17) Brouwers, *Sinnich*, n° 56.
(18) Brouwers, *Sinnich*, n° 64.
(19) Brouwers, *Sinnich*, n° 59, cette charte doit être datée du 4 février 1371 et non de 1351.

Parmi ses collaboratrices, nous notons Puylle Cloescer, religieuse (1).
La dernière mention de cette abbesse dans les chartes remonte au 30 juin 1379 (2).

ALVERODE ou ALEYDE VAN OYS (1382-1386...). Jean dit Rossemort van den Bickelsteyne fut peut-être son parent, puisqu'il admet que les biens contestés entre lui et l'abbaye retourneront définitivement à l'institution après la mort de dame Aleyde van Oys (3). La première mention de cette abbesse remonte au 13 décembre 1382 (4), la dernière date du 19 mai 1386 (5).

ÉLISABETH DE STEINSTRASSEN, (alias *Steynstraeten*). Le seul prénom donné par les chartes thioises est Lysen. Nous la connaissons comme religieuse dès 1371. Elle scelle une charte comme abbesse, pour la première fois, à notre connaissance, le 28 décembre 1392 (6). Le monastère subit le contre-coup des guerres féodales et souffre du relâchement de la discipline intérieure. L'abbé de Rolduc entreprit en vain de redresser la situation (7). Nous lui connaissons comme collaboratrices, d'après les chartes, Nese van Brandenberch (8) et Fyen van Sleybach (9).

AGNÈS DE PORTA, citée le 28 juillet 1403 (10).

ÉLISABETH D'OIRSVELT apparaît dans une charte du 6 août 1410(11) et est encore citée le 29 septembre 1410 (12) et le 24 juin 1411 (13).

AGNÈS DE PORTA (*Nese van der Poertzen*). Cette abbesse doit être la même que celle qui est citée ci-dessus. Elle a repris ses fonctions car son nom apparaît dans les chartes du 2 février 1419 (14), du 11 février 1420 (15) et de mai 1422 (16). Elle compta parmi ses collaboratrices, Marguerite de Heer (17).

CATHERINE DE SCHOELBERCH est citée dans une note de 1425. La discipline, déjà fortement relâchée au début du XV^{e} siècle, ne s'améliore guère. Le prieur chargé de surveiller les chanoinesses s'en plaint à l'abbé de Rolduc, Jean de Berensberg (1392-1432), mais les interventions de ce dernier s'avèrent impuissantes (18). Le conflit entre l'abbesse, les mambours et les

(1) BROUWERS, *Sinnich*, n° 67.
(2) BROUWERS, *Sinnich*, n° 68.
(3) BROUWERS, *Sinnich*, n° 71.
(4) BROUWERS, *Sinnich*, n° 70.
(5) BROUWERS, *Sinnich*, n° 71.
(6) BROUWERS, *Sinnich*, n° 73.
(7) *Annales Rodenses*, éd. ERNST, *Duché de Limbourg*, VII, 93.
(8) BROUWERS, *Sinnich*, n° 73 (28 décembre 1392).
(9) BROUWERS, *Sinnich*, n° 75 (7 février 1402).
(10) BROUWERS, *Sinnich*, n° 77.
(11) BROUWERS, *Sinnich*, n° 81.
(12) BROUWERS, *Sinnich*, n° 82.
(13) BROUWERS, *Sinnich*, n° 84, 86.
(14) BROUWERS, *Sinnich*, n° 88.
(15) BROUWERS, *Sinnich*, n° 89.
(16) BROUWERS, *Sinnich*, n° 90.
(17) BROUWERS, *Sinnich*, n° 88 (2 février 1419) ; BROUWERS, *Sinnich*, n° 89 (11 février 1420) ; BROUWERS, *Sinnich*, n° 92 (14 avril 1425).
(18) *Annales Rodenses*, éd. ERNST, *Duché de Limbourg*, VII, 94.

paroissiens de Riempst à propos de l'entretien de l'église et du culte, a fait l'objet d'un arbitrage en 1356. Sous cet abbatiat, le litige rebondit ; en 1433, il se termine par une transaction qui met l'abbesse dans l'obligation de fournir le pain et le vin ainsi que les ornements du culte (1). Parmi les collaboratrices, nous relevons les noms de Lisbeth Coenracht (2) ; Nèse de Pomerio (de Bongart) (3) ; Mathilde de Kochem, Bela de Anstelen, Aleyde de Weer, Catherine de Kuenen, Marie de Kochem (4). Servais est cité comme receveur du couvent de Sinnich (5).

MATHILDE DE KOCHEM. La première mention de cette prieure se rencontre dans une charte du 12 juillet 1449 (6), la dernière citation date du 15 décembre 1459 (7). Le receveur du prieuré s'appelle Bernard de Nurop (8).

CATHERINE DE RODENBRUCH, *(Rodenbroich)* n'est connue que par un registre de comptes de 1465 (9) et par un acte d'aliénation de biens dans la région de Mehr (10). Cet acte n'est pas daté mais on y fait allusion au consentement donné par l'abbé de Rolduc, Jean Rypelman (1469-1480). La prieure féminine s'appelle Marie Van Weerst (11), tandis que le prieur masculin est Jean de Xanten (12).

MARIE DE WALHORN. En 1497, la comtesse de Schwartzenberch, femme de Vincent de Schwartzenberch, gouverneur du duché, projette de fonder un couvent à Limbourg, en y installant quatre religieuses venues de Holtzem, près de Neuss. Le projet échoua. L'abbé de Rolduc pour contribuer à redresser la discipline à Sinnich, conformément à une décision du chapitre général de l'ordre, y installa les quatre religieuses de Limbourg, en février 1498 (13).

D'après les *Annales Rodenses*, de Nicolas Heyendael (1712-1733), suivant le récit du *Manuale* d'Odile Ratloe, aujourd'hui perdu, les religieuses de Sinnich, Marie de Walhorn, Ursule de Walhorn, sa sœur, Catherine de Kukum et Elisabeth de Haren acceptèrent avec les quatre religieuses de Limbourg, récemment introduites, la réforme instaurant la clôture (14). Par ailleurs, le même auteur relate que cette réforme, appliquée sous l'abbatiat de Jean de Goor, abbé de Rolduc (1485-1508), suscita des contestations qui eurent leurs répercussions devant le gouvernement de Bruxelles (15).

Il faut aussi noter que le passage en question des *Annales* donne à Marie de Walhorn, en 1498, le titre de dame sous-prieure (*domina subpriorissa*) et une ligne plus bas le chroniqueur lui attribue celui de dame (*domina*). Y-a-t-il confusion ou simplement allusion au titre qu'elle portera plus tard, peut-être au lendemain de la réforme ?

(1) BROUWERS, *Sinnich*, n° 95.
(2) BROUWERS, *Sinnich*, n° 94 (13 juillet 1432).
(3) BROUWERS, *Sinnich*, n° 93 (24 octobre 1427).
(4) BROUWERS, *Sinnich*, n° 95 (13 octobre 1433).
(5) BROUWERS, *Sinnich*, n° 95 (13 octobre 1433).
(6) BROUWERS, *Sinnich*, n° 96.
(7) BROUWERS, *Sinnich*, n° 101.
(8) BROUWERS, *Sinnich*, n° 100 (20 mars 1453).
(9) BROUWERS, *Sinnich*, 23 dit que ce registre est conservé aux A. É. L. — M. Hansotte ne l'a pas retrouvé.
(10) A. É. L., *Sinnich*. Biens à Mehr.
(11) BROUWERS, *Sinnich*, n° 105 (11 février 1478).
(12) BROUWERS, *Sinnich*, n° 110 (29 mars 1501).
(13) BROUWERS, *Sinnich*, 26.
(14) *Annales Rodenses*, éd. ERNST, VII, 104.
(15) *Annales Rodenses*, éd. ERNST, VII, 118.

Son anniversaire se célébrait le 4 février en même temps que celui de la chanoinesse Ursule, sa sœur. Une note marginale fixe le décès à l'année 1508 (1).

La réforme introduite sous son règne par l'abbé Jean van Goor, en 1497-1498, réussit, puisque l'obituaire lui donne l'épithète flatteuse de *eyrste vrau der Reformacien*, tandis qu'il appelle également Jean de Xanten, mort en 1517, le premier prieur de la réforme (2).

ODILE RATLOE (1508-1515). Née en 1483, fille de Henri Godefroid Ratloe, de Limbourg et de Catherine N., elle appartient à une famille en vue (3). Elle est la première novice, entrée à l'âge de quatorze ans, qui ait connu les effets de la réforme de la maison. Amenée de Limbourg par les quatre religieuses transférées à Sinnich, en 1498, elle prend le voile en 1499, en même temps que quatre autres jeunes filles (4).

Elle séjourna pendant trois ans dans un couvent réformé de la Haute Allemagne et le 4 février 1508, elle fut élue abbesse, à l'âge de 25 ans, à l'intervention de Jean de Goor, abbé de Rolduc, qui mourut le 25 mai 1508. Le successeur de l'abbé ratifia le choix de son prédécesseur (5) tout en manifestant le désir de voir observer les statuts et règles nouveaux introduits par son prédécesseur. Avec l'appui de son père, Odile Ratloe reconstruisit une grande partie des bâtiments appartenant au chapitre, mais les constructions ultérieures ont fait disparaître les réalisations d'Odile Ratloe.

Elle écrivit un *manuale* dont l'abbé de Rolduc, Nicolas Heyendael (1712-1733) s'inspira dans la rédaction de la seconde partie des *Annales Rodenses* (6).

Sous son abbatiat, la maison traverse une période de stabilité économique et d'efflorescence spirituelle. Des demoiselles de la noblesse limbourgeoise s'y font recevoir.

En 1515, Odile Ratloe demande à être déchargée de ses fonctions (7), au nouvel abbé de Rolduc, Jean Potens, venu visiter le cloître.

Parmi ses collaboratrices, figurent Catherine d'Opsinnich, entrée le 22 novembre 1507 (8) ; Hériberte d'Emsenrade, entrée le 6 février 1509(9) ; Marie de Gulpen, entrée en janvier 1514 (10).

MARIE D'IMSTENRAEDT. Cette abbesse appartenait à la famille de Mheer. A l'actif de son excellente administration (11), il faut porter :

1) la fixation des limites de la seigneurie de Sinnich et l'établissement des prérogatives de la cour foncière que le Chapitre y avait établie (12) ;

2) la restauration des bâtiments du cloître dont la maison du prieur, qui en formait l'aile ouest (1533-1534) (13) ;

(1) A. É. L., *Sinnich. Obituaire*, reg. 18, f° 189.
(2) *Sinnich. Obituaire*, reg. 18, f° 189.
(3) *Sinnich. Obituaire*, reg. 18, f° 109.
(4) A. Buchet, *Odile Ratloe, abbesse de Sinnich (1483-1471). Supplément aux Archives verviétoises*, II, 1948-1952.
(5) *Annales Rodenses*, éd. Ernst, *Duché de Limbourg*, VII, 104.
(6) Franquinet, *Sinnich*, n° 39.
(7) Franquinet, *Sinnich*, 277, n. 2.
(8) « *Per octo annos cum fuisset superiorissa, semetipsam abdicarat* », *Annales Rodenses*, édit. Ernst, *Duché de Limbourg*, VII, 118.
(9) Franquinet, *Sinnich*, n° 37.
(10) Franquinet, *Sinnich*, n° 37.
(11) Citée avant le 3 février 1517 (Brouwers, *Sinnich*, n° 115) ; le 29 janvier 1529 (Brouwers, *Sinnich*, n° 119) ; en 1536 (Brouwers, *Sinnich*, n° 120) ; le 9 novembre 1545 (Brouwers, *Sinnich*, n° 121) ; le 12 septembre 1562 (Brouwers, *Sinnich*, n° 124) ; le 3 janvier 1566 (Brouwers, *Sinnich*, n° 126).
(12) Brouwers, *Sinnich*, n° 113.
(13) *Sinnich*, reg. 14 (nouveau : 8).

3) le relevé des propriétés et la transcription des principaux titres en un stock intitulé : *Liber Sancti Georgii regularissarum in Sinnich patriae Lymburgensis anni 1518* (1) ;

4) l'influence de la congrégation de Windesheim sur la règle, aux environs de 1525 (2).

En 1556, accablée d'infirmités, l'abbesse fut déchargée de ses fonctions (3). Son départ n'eut pas seulement lieu pour des raisons de santé, puisque l'abbé la révoqua en rentrant de Bruxelles où l'avaient appelé les litiges provoqués par la réforme introduite en 1497-1498, sous l'abbé Jean de Goor. D'ailleurs en 1555, Charles-Quint avait donné l'ordre à l'abbé de Rolduc, Léonard de Dammerscheidt, de réformer Sinnich (4).

Elle compta comme collaborateurs et collaboratrices : Jean Kemp, prieur (5) ; Arndt Hultsemecker, receveur (6) ; Catherine d'Eynatten (7) ; Catherine van den Hoeve (8) ; Marie van Poluyn (9), Catherine Treels, sous-prieure (10) ; Marie de Schaelsberch (11) ; Marie de Mheer, fille de Gérard d'Imstenraed, neveu de l'abbesse (12).

ODILE RATLOE. Les chanoinesses réélurent cette abbesse le 19 août 1556 (13). Elle dirigea le couvent, pour la seconde fois, pendant une période de quinze ans, jusqu'à sa mort survenue le 14 octobre 1571 (14).

L'abbé de Rolduc, Jean Wormbs (1557-1600) fit, le 2 septembre 1558, la visite canonique du Chapitre. Pour rehausser cette solennité, plusieurs demoiselles furent admises à prononcer leurs vœux (15).

On ne possède pas beaucoup de documents pour cette période de l'histoire de l'abbaye. Ceux qui nous fournissent quelques éléments chronologiques susceptibles d'être retenus, ne nous sont parvenus qu'en copies tendancieuses : un acte daté du 17 septembre 1556 (16) indique encore Marie d'Imstenraed comme dame de Sinnich. Le premier acte de la pratique donnant cette qualité à Odile de Ratloe, date du 1er décembre 1558 (17). Mérite aussi d'être notée la copie qui fut produite à la cour lors du procès qui opposa à la fin du siècle le monastère à l'abbaye de Rolduc. Dans le but de prouver que la supérieure avait toujours porté le titre d'abbesse, on releva les actes qui lui conféraient cette qualité. Ce document, annoté en marge *a° 1559* et daté dans le texte du 11 mai 1557, indique comme abbesse Odilia de Ratloe de Dalem (= Dolhain) assistée de ses collaboratrices Catherine van den Hove, prieure, Catherine de Esswylre, procuratrice, Marguerite Schaesberch, Marie Imstenraedt, Odile Hoefsnagel, Catherine Dalem, Mabile Hoen, Marie

(1) *Sinnich*, reg. 3 (anc. 1).
(2) *Annales Rodenses*, édit. Ernst, *Duché de Limbourg*, VII, 109.
(3) Par erreur de calcul, Brouwers fixe l'événement à 1566. Les *Annales Rodenses* indiquent que Imstenraedt est restée à la tête de l'établissement pendant 41 ans.
(4) *Annales Rodenses*, édit. Ernst, *Duché de Limbourg*, VII, 118.
(5) Brouwers, *Sinnich*, n° 120 (1536).
(6) Brouwers, *Sinnich*, n° 124 (12 septembre 1562).
(7) Brouwers, *Sinnich*, n° 115.
(8) Brouwers, *Sinnich*, n° 119 (29 janvier 1529).
(9) Brouwers, *Sinnich*, n° 120 (1536).
(10) Brouwers, *Sinnich*, n° 121 (9 novembre 1545).
(11) Brouwers, *Sinnich*, n° 121.
(12) Brouwers, *Sinnich*, n° 122 (17 septembre 1556).
(13) *Annales Rodenses*, édit. Ernst, *Duché de Limbourg*, VII, 118.
(14) *Sinnich. Obituaire*, reg. 18, f° 222 v°.
(15) *Sinnich*, reg. 19 (ancien 3).
(16) Brouwers, *Sinnich*, n° 122.
(17) Brouwers, *Sinnich*, n° 123.

Gulpen, Catherine Eynatten, Sophie Hoen, Anne Puyts, Marie Kassvelt, Marie Oist, Theoderica Broeckhuysen et Catherine Oiss (1).

Dans le bail du moulin de Sinnich, du 2 octobre 1567, elle s'appelle Odilia Ratlo van Daelhem onder Limburch. La prieure est Marie de Gulpen (2).

La Réforme gagna du terrain au duché de Limbourg, aux environs de 1566, et l'abbesse eut la tristesse de voir certains de ses parents impliqués dans le mouvement subir la peine capitale ou être condamnés au bannissement (3).

SOPHIE VAN DEN HOEVE appartenait probablement à la famille de Guillaume van den Hoeve (4). D'après les chartes conservées, elle paraît bien avoir succédé directement à Odile de Ratloe. Daris, en suivant Franquinet (5), introduit dans la liste, pour la deuxième fois, Marie d'Imstenraedt, mais le document invoqué ne peut pas être retenu, puisque le prieur, Jean Kemp, qui s'y trouve également cité, ne doit pas avoir vécu au delà de 1540. Le 26 novembre 1571, la nouvelle abbesse afferme le moulin de Sinnich. La prieure citée s'appelle Marie de Gulpen (6). Le 2 juillet 1578, Alexandre Farnèse prend l'abbaye sous sa protection et la met à l'abri de toutes réquisitions militaires (7). En 1586, le monastère de Sinnich et les habitants du village règlent les droits d'usage dans les bois de l'abbaye (8). Sophie van den Hoeve décéda le 5 décembre 1601. L'obituaire semble lui attribuer un abbatiat d'une durée de 31 ans (9).

CATHERINE DE HOLTZET dite **OEST** (*van Holzyt genant Oest*) est citée comme prieure en 1589 (10). Elle fut élue abbesse le 9 janvier 1602 (11). Catherine van Oest était la fille de Jean de Holtzeyt ou tout au moins une proche parente. Sur sa pierre tombale figurent les armes des Holtzeyt, des Eynatten et des Gulpen (12).

L'abbaye supporta les conséquences des guerres et des réquisitions au profit du souverain des Pays-Bas et des États-Généraux des Provinces-Unies (13). La discipline fut très ébranlée (14). La visite de l'abbé de Rolduc, Mathias Straelen, le 14 novembre 1607 (15), ne l'améliora pas. Le prieur, Gaspar Beck, religieux de Rolduc, fut obligé de quitter le monastère en 1609 (16). Catherine van Oest mourut en 1610 (17). On célébra la commémoration de sa mort le 24 décembre, en même temps que celle de ses parents, frères et sœurs, parmi lesquelles figurait Marie van Oest, prieure. Parmi ses collaboratrices, citons Sibille Scheiffart de Mérode (18), Élisabeth et Catherine

(1) *Sinnich*, Procès contre Rolduc XVII[e] s.
(2) *Sinnich*, reg. 155.
(3) A. Buchet, *Odile Ratloe*.
(4) Amédée de Ryckel, *La cour féodale de l'ancien duché de Limbourg*, dans le *B. S. A. H.*, IX, 386, Liège, 1895.
(5) Franquinet, *Sinnich*, 277.
(6) *Sinnich*, liasse 155 (anc. : 16).
(7) Brouwers, *Sinnich*, n° 128.
(8) Brouwers, *Sinnich*, n° 131.
(9) *Nostra Sophia Hoeff vrouwe deses kloisters geweest is XXXI anno 1601 unde vur ire oldeven ires geschlechts ;* cfr A. É. L., *Sinnich. Obituaire*, reg. 18; f° 230.
(10) *Sinnich. Obituaire*, reg. 18, f° 235. — Brouwers, *Sinnich*, n° 132.
(11) Franquinet, *Sinnich*, n° 38.
(12) Brouwers, *Sinnich*, 31, n. 1.
(13) *Sinnich. Comptes des dépenses de 1607.*
(14) Franquinet, *Sinnich*, n° 40.
(15) Franquinet, *Sinnich*, n° 41.
(16) Brouwers, *Sinnich*, 32 ; — n° 138 (10 janvier 1608).
(17) *Sinnich. Obituaire*, reg. 18.
(18) Franquinet, *Sinnich*, n° 37 (1610).

van Hoeve (1), Cécile d'Eynatten, prieure (2), Marguerite de Hoensbroeck, fille du gouverneur du pays de Fauquemont (3).

Ont prononcé leurs vœux en présence de l'abbé de Rolduc et de Catherine d'Oest, à laquelle les actes de prestation donnent le titre de prieure : Élisabeth Hoeve, le 21 octobre 1603, Marguerite de Hoensbroeck, le 15 février 1608 ; Sybille Scheiffart de Mérode, fille de Gaspar, le 19 octobre 1610. Signent l'acte de constitution de dot, dressé le même jour, l'abbé de Rolduc, Catherine de Holtzet dite Oest, Gaspar Scheiffart de Mérode, Gérard de Horion, Guillaume Scheiffart de Mérode, Ernest Scheiffart de Mérode (4).

CATHERINE D'ELLERBORN entra au monastère le 3 septembre 1570 (5). Elle fut élue abbesse le 12 janvier 1611. Ont pris part à l'élection : Cécile d'Eynatten, prieure, Maria Barsfelt, Marguerite Gulpen, Catherine d'Ellerborn, Marie de Golstein, Eva Colen, Élisabeth Hoeve, Marguerite Hoensbroeck.

Le résultat du scrutin nominal a donné cinq voix à Catherine d'Ellerborn. Tandis que la prieure, Cécile d'Eynatten, votait pour Marie Golstein et que cette dernière votait pour la prieure, Catherine Ellerborn estima plus correct de désigner Marguerite Gulpen que de voter sur son propre nom ; Maria Barsfelt ne se prononça pas et Eva Colen vota à la fois, — à moins qu'il n'y ait eu deux religieuses de ce nom, — pour Cécile d'Eynatten et Catherine d'Ellerborn (6). La famille de celle-ci, originaire d'Aix-la-Chapelle, remplissait les fonctions publiques de magistrats communaux et scabinaux dans cette ville.

Ont prononcé leurs vœux en présence de dame Ellerborn, à la date du 24 septembre 1617 : Catherine de Mérode et Élisabeth de Kerckhem (7).

Sous son abbatiat, le chapitre soutint plusieurs procès. Signalons celui qui l'opposa à Henri d'Eynatten pour la propriété et l'usage d'un bois situé à Remersdael. Le 14 août 1614, les archiducs Albert et Isabelle renouvellent le privilège d'Alexandre Farnèse mettant l'abbaye à l'abri des exactions militaires (8). L'abbesse décéda le 18 juin 1619 (9). Parmi ses collaboratrices, nous avons relevé les noms suivants: Élisabeth de Kerckhem et Catherine Scheiffart de Mérode (10), Cécile d'Eynatten, prieure (11), Marie de Golstein, procuratrice (12).

MARIE DE GOLSTEIN. D'après Brouwers, elle succéda à la précédente quelques jours après son décès (13). Elle est citée dans une charte du 6 novembre 1619 (14). Le même auteur la rattache à la famille des seigneurs de Breyll dont un membre Walrave de Golstein avait épousé vers 1570, Anne de Holtzeyt dite d'Oost, fille de Jean de Holtzeyt, dit d'Oost et de Marguerite

(1) BROUWERS, *Sinnich*, n° 136, (1er octobre 1603).
(2) BROUWERS, *Sinnich*, n° 138, (10 janvier 1608).
(3) BROUWERS, *Sinnich*, n° 139, (6 février 1608).
(4) A. É. L., *Sinnich*, liasse 23 (anc. 6).
(5) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 37.
(6) Archives de l'État à Maestricht, n° 38.
(7) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 37.
(8) BROUWERS, *Sinnich*, n° 142.
(9) *Sinnich. Obituaire*, reg. 18, f° 207.
(10) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 37.
(11) BROUWERS, *Sinnich*, n° 140 (30 décembre 1612).
(12) BROUWERS, *Sinnich*, n° 140.
(13) BROUWERS, *Sinnich*, 33.
(14) BROUWERS, *Sinnich*, n° 144

d'Eynatten (1). L'abbé de Rolduc visita l'abbaye les 14 septembre 1622, 27 mai 1626, 25 octobre 1629 et 6 février 1640 (2). Le 11 janvier 1623, le pape Urbain VIII confirme l'institution à l'abbaye de la confrérie de Sainte-Barbe et accorde des indulgences et des privilèges à ceux qui en font partie (3).

L'abbaye connut de nombreuses difficultés avec les débiteurs des rentes, appauvris par les guerres.

Sous l'abbatiat de Marie de Golstein, Maria Moperting prononce ses vœux, le 15 octobre 1619 (4) ; le 29 juin 1618, un contrat intervenu entre Catherine d'Ellerborn et Jean de Bergh dit Trips avait réglé la situation matérielle de la future postulante (5). Marie-Madeleine de Palant prononce également ses vœux le même jour (6). Le 22 novembre 1626, c'est au tour d'Anne-Marguerite de Frongteaux (7), fille de Guillaume de Frongteaux, seigneur à Housse, et d'Isabelle Schoefs, dotée par ses parents le même jour (8).

Le 8 mai 1629, André de Golstein zu Breil et Jeanne Turck de Hemmert demandent l'admission de leur fille, Marie-Marguerite de Golstein. Ils la dotent à cette occasion. Le cloître est représenté à la passation de l'acte par Marie de Golstein, abbesse, et Catherine de Golstein, prieure (9). Le 12 février 1631, Marguerite de Draech, veuve de Jean de Waha dit de Baillonville, seigneur à Grandchamps, souscrit à la constitution de dot accompagnant habituellement la prononciation des vœux au profit d'Anne-Jacqueline de Waha (10). Le 16 octobre 1638, Ogier de Verlaine, seigneur de Grandchamps, abandonne à sa fille Ysabelle, « preste à faire profession à Sinnich », le tiers des biens et revenus qu'il a recueillis dans la succession de sa belle-mère, Anne de Fraipont, située à Housse. Cette Ysabelle qui est fille d'Ogier et de Marie de Frongteaux, a pris le voile le 17 novembre 1633. Vu son grand âge et à cause de l'insécurité des routes, le père ne peut comparaître à la cérémonie des vœux qui a lieu le 19 octobre 1638. Mais il envoie l'acte d'obligation, qu'il a souscrit le 16 octobre, et verse la somme de 375 florins (11). Agnès-Cornélie de Gulpen fait profession le 23 octobre 1639. Elle est entrée au couvent le 19 octobre 1638 (*cleydinge*). Ses parents, Thierry de Gulpen, seigneur de Berneau, et Hélène de Breus dite Loen, versent à l'institution la somme de cent ducatons et assurent à leur fille une pension viagère grevant les biens du Borch à Berneau (12).

Pendant son administration, les fonctions de prieure furent assumées par Cécile d'Eynatten (13) et par Catherine de Golstein (14) tandis que le prieur masculin était Urbain de Harsée (15). On travailla aux bâtiments de l'église en 1622 (16). La date de la mort de l'abbesse pose un petit problème de critique. L'obituaire fixe la commémoration au 27 janvier 1641, année de la mort (17).

(1) A. É. L., *Ms. Le Fort*, 1re Partie, IX, 225.
(2) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 41.
(3) BROUWERS, *Sinnich*, n° 148.
(4) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 37.
(5) *Sinnich*, liasse 23.
(6) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 37.
(7) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 37.
(8) *Sinnich*, liasse 23.
(9) *Sinnich*, liasse 23.
(10) *Sinnich*, liasse 23.
(11) *Sinnich*, liasse 23.
(12) *Sinnich*, liasse 23.
(13) BROUWERS, *Sinnich*, n° 145, (8 mai 1621).
(14) *Sinnich*, liasse 23, (22 novembre 1626).
(15) BROUWERS, *Sinnich*, n° 146, (28 septembre 1622).
(16) BUCHET, *Odile Ratloe*, 6.
(17) *Sinnich. Obituaire*, reg. 18, f° 188.

Or, le 20 janvier 1641, les chanoinesses Élisabeth et Catherine Hoeve, Marguerite de Hoensbroeck, Sibille de Mérode, Élisabeth de Gulpen, Élisabeth de Kerckhem et leurs consœurs font savoir que Marie de Golstein, abbesse, et sa sœur Catherine, prieure, ont fondé leur anniversaire (1). On peut supposer qu'à cette date l'abbesse est moribonde et qu'elle a pris ses dispositions en présence de ses collègues. Cette charte, du 20 janvier est plutôt une notification qu'un rappel ultérieur de dispositions prises avant l'expédition du document. Sa sœur, la prieure, mourra revêtue de la dignité d'abbesse, en 1655.

ÉLISABETH DE GULPEN était la fille de Frambach de Gulpen, seigneur de Berneau, et d'Agnès van den Eertwech, unis le 29 juin 1587 (2). Elle fut élue abbesse le 6 février 1641 (3). Douze chanoinesses prirent part au vote, sous la présidence de l'abbé Gaspar Duckweiler. La nouvelle abbesse Élisabeth de Gulpen recueillit les suffrages de Catherine de Golstein, prieure, âgée de 60 ans ; Élisabeth van Hoeve, âgée de 54 ans ; Catherine van Hoeve, âgée de 40 ans ; Marguerite de Hoensbroeck, âgée de 53 ans ; Élisabeth de Kirchum (Kerckhem), âgée de 43 ans ; Marie de Moperting (Moperteyn), âgée de 38 ans ; Marie-Madeleine de Palant, âgée de 50 ans ; Anne-Marguerite de Frongteau, âgée de 31 ans ; Marie-Marguerite de Golstein, âgée de 29 ans, Anne-Jacqueline de Waha, âgée de 25 ans. Sybille de Mérode donne sa voix à la prieure tandis qu'Élisabeth de Gulpen, l'abbesse élue ce même jour, vote pour Marie de Moperting (4).

Élisabeth de Gulpen mourut le 12 mars 1644. Deux jours avant sa mort, elle avait fondé son anniversaire (5). Sa pierre tombale se trouve au château de Sinnich.

CATHERINE DE GOLSTEIN était sœur de l'abbesse Marie de Golstein et de Bernard de Golstein, chevalier de l'ordre de Saint-Jean et commandant d'Arnhem et de Nimègue. Après avoir exercé antérieurement les fonctions de prieure, elle fut élue abbesse le 16 mars 1644 (6). Onze chanoinesses émirent leur suffrage : Catherine de Golstein, prieure, se prononça pour Marie de Moperting (Motmerting). Donnèrent leur voix à Élisabeth de Kerckhem : Élisabeth van Hoeve, Catherine van Hoeve, Marie de Moperting pour qui la prieure a cependant voté la première et Agnès-Cornélie de Gulpen. Accordèrent leur suffrage à la prieure, toutes les autres chanoinesses, à savoir : Marguerite de Hoensbroeck, Sybille de Mérode, Élisabeth de Kerckhem, Marie-Madeleine de Pallant, Anne-Marguerite de Housse, Marie-Marguerite Golstein. Au total, la nouvelle élue recueillit six voix.

Le 20 mai 1644, le pape Urbain VIII accorde une indulgence plénière aux visiteurs du monastère, le jour de la fête de saint Augustin, pour autant qu'ils aient reçu la sainte communion. Les sœurs qui chanteront ou liront une fois la semaine les litanies de la Sainte Vierge bénéficieront aussi d'une indulgence de cent jours (7). Pour souligner la vogue du culte de la Vierge à ce moment, notons que le 30 juin 1646, Marie Moperting, religieuse de Sinnich, fonde dans l'église des chanoines du Saint-Sépulchre, à Slenaken, une messe à célébrer chaque dimanche en l'honneur de la sainte Vierge (8). Dans le même ordre d'idées, le prieur des Carmes d'Aix-la-Chapelle qui a obtenu le pouvoir d'établir la confrérie du Saint-Scapulaire dans toutes les églises de la

(1) BROUWERS, *Sinnich*, n° 151, (20 janvier 1641).
(2) DE RYCKEL, *La cour féodale*, dans le B. S. A. H., IX, 455.
(3) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 38.
(4) Archives de l'État à Maestricht, *Sinnich*, n° 38.
(5) BROUWERS, *Sinnich*, n° 156.
(6) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 38.
(7) BROUWERS, *Sinnich*, n° 157 ; FRANQUINET, *Sinnich*, n° 7.
(8) BROUWERS, *Sinnich*, n° 158.

Basse-Allemagne, institue cette confrérie sous le titre et l'invocation de Notre Dame du Mont-Carmel, dans le monastère de Sinnich (1).

Le monastère soutint de longs procès contre les seigneurs voisins de Teuven et de Slenaken, pour une question de droits seigneuriaux et de délimitation territoriale (2). Catherine de Golstein décéda le 25 mai 1655 (3). Elle fut enterrée le 27 mai (4).

Les religieuses suivantes ont prononcé leurs vœux devant Catherine de Golstein et l'abbé de Rolduc. Le 8 octobre 1647, Marie-Liberte de Draeck, fille de Gérard de Draeck, seigneur de Teuven. Avant la prise d'habit, le père avait déjà promis, le 3 avril 1646, de fournir 300 florins ; le 22 avril 1646, il effectue le premier versement d'un tiers. Au contrat du 8 octobre 1647, comparaissent l'abbesse et la prieure, Élisabeth de Kerckhem. C'est le même jour que le père souscrit l'engagement de maintenir sa fille dans les rênes de l'obéissance ecclésiastique (5). A la même date, Thierry de Gulpen, seigneur de Gulpen, qui compte déjà une fille au couvent, dote Marie-Barbe de Gulpen, entrée en religion le 13 mai 1646.

Marguerite-Anne de Belderbusch fait profession, le 30 août 1650, le même jour qu'Isabelle-Marie, fille de Jean-Guillaume de Schwartzenberg, drossart du pays de Wittem, dont l'entrée au couvent remontait au 8 juin 1647 (6).

SYBILLE SCHEIFFART DE MÉRODE. Cette abbesse fut élue le 28 mai 1655, sous la présidence de l'abbé de Rolduc, Winand Lamberti, assisté de Mathieu de Amezaga, chanoine de Rolduc, prieur de Sinnich et curé de Limbourg. Onze chanoinesses prirent part au scrutin. Sybille Scheiffart de Mérode recueillit les suffrages de Élisabeth Kerckhem, prieure, Marie-Madeleine Palant, Marie-Marguerite de Golstein, Cornélie de Gulpen, Marie-Barbe de Gulpen, Isabelle-Marie-Lucie de Schwartzenberg. Marie-Liberte Draeck, malade au lit, avait prié Mathieu de Amezaga de voter à sa place en faveur de Mérode. Se prononcèrent pour Élisabeth Kerckhem, prieure : Sybille Scheiffart de Mérode, Marie de Moperting. Anne-Marguerite Frongteau de Housse vota pour Marie-Marguerite Golstein. Marguerite Belderbusch se prononça pour Anne-Marguerite Frongteau de Housse (Hus). Le procès-verbal de la réunion fut dressé par Mathieu de Amezaga (7).

Sybille Scheiffart de Mérode était née du mariage de Gaspar Scheiffart de Mérode, seigneur de Clermont et de Welkenhausen, mort en 1620, et de Marie de Horion de Colonster. Elle comptait comme frères, Guillaume et Arnold Scheiffart de Mérode (8). Elle entra au monastère, le 19 octobre 1610 (9). Le 12 août 1661, Winand Lamberti, abbé de Rolduc, autorise les chanoinesses à disposer à leur gré de l'argent qu'elles recevaient de leurs parents, et à se promener librement dans l'étendue des biens de la communauté. Le successeur de Winand Lamberti, Mathieu de Amezaga, confirme cette faveur le 2 janvier 1665 (10).

L'abbesse mourut le 2 mars 1664(11).Sa pierre tombale est conservée au château de Sinnich(12).

(1) BROUWERS, *Sinnich*, n° 161.
(2) BROUWERS, *Sinnich*, 34, 35.
(3) *Obituaire*, f^os^ 188r° et 204r°.
(4) Archives de l'État à Maestricht, *Sinnich*, n° 38.
(5) *Sinnich*, liasse 23.
(6) A. É. L., *Sinnich*, liasse 23.
(7) Archives de l'État à Maestricht, *Sinnich*, n° 38.
(8) A. É. L., Ms. Le Fort, 1re partie, XIV, 316.
(9) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 37.
(10) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 44 ; BROUWERS, *Sinnich*, n° 166.
(11) *Sinnich. Obituaire.*
(12) BROUWERS, *Sinnich*, 36.

D'après les actes de la pratique, on lui connaît comme collaboratrices : Marie-Marguerite de Golstein (1), Agnès-Cornélie et Marie-Barbe, filles de Thierry Gulpen de Berneau, seigneur de Berneau et de Bombaye (2). Pendant la direction de Sybille Scheiffart de Mérode, prononcèrent les trois vœux : Eulalie-Barbe d'Eynatten, le 5 juin 1657, et Jeanne-Catherine-Adolphine d'Eynatten, le 19 novembre 1658. Ces deux chanoinesses étaient toutes deux filles de Hans-Henri d'Eynatten, seigneur de Hombourg et Remersdael. Eulalie-Barbe était entrée au couvent, le 30 mai 1656, son père la dota le jour de la profession, tandis que sa sœur Jeanne-Catherine-Adolphine, qui prit l'habit le jour où sa sœur prononça ses vœux, sera dotée le 25 octobre 1658, quelques jours avant la cérémonie qui eut lieu le 19 novembre 1658 (3). La prieure qui assiste l'abbesse au cours de ces cérémonies est encore Élisabeth de Kerckhem. Le 5 juin 1657, l'ordinaire, l'abbé de Rolduc, s'est fait représenter par Mathias de Amezaga, prévôt de Limbourg. C'est le même jour que le père s'engagea à maintenir sa fille dans le chemin de l'obéissance ecclésiastique (4).

ANNE-MARGUERITE FRONGTEAU DE HOUSSE. Malade à Aix-la-Chapelle et sur l'avis du médecin, l'abbé de Rolduc qui a été averti de la mort de l'abbesse par la lettre de la prieure, Élisabeth Kerckhem, en date du 2 mars 1664, fait savoir par retour du courrier, le 4 mars, qu'il ne pourra pas présider aux opérations de l'élection. Pour que l'institution ne reste pas sans direction, il permet que le choix ait lieu en son absence, que l'élue à la majorité relative ou absolue soit proclamée abbesse, au chœur, en séance publique, et installée dans ses fonctions après avoir prêté serment de fidélité (5).

Les chanoinesses assemblées, au nombre de dix, le 7 mars 1664 (6) élisent cette abbesse qui était entrée au couvent le 22 novembre 1626 (7).

Anne-Marguerite Frongteau de Housse recueillit les suffrages de : Élisabeth Kerckhem, prieure, âgée de 66 ans, Marie-Madeleine de Palant ; Marie-Marguerite de Golstein, âgée de 52 ans ; Agnès-Cornélie de Gulpen, âgée de 44 ans ; Marie-Liberte de Draeck, âgée de 33 ans ; Marie-Barbe de Gulpen, âgée de 34 ans ; Anne-Marguerite de Belderbusch, âgée de 30 ans ; Isabelle-Marie-Lucie de Schwartzenberg, âgée de 34 ans.

L'abbesse, élue ce jour, avait voté pour Marie-Marguerite de Golstein, qui recueillit aussi la voix de Jeanne-Catherine-Adolphine d'Eynatten. Le procès-verbal d'élection et d'installation fut signé, le même jour, par Balthazar Schuymkens et M. de Amezaga (8).

La nouvelle abbesse était fille de Guillaume de Frongteau, seigneur de Housse, membre de l'État noble de Dalhem, mort le 18 juin 1650 ; il avait épousé, par contrat de mariage du 8 octobre 1598, Isabelle de Schoofs, décédée le 16 décembre 1653, fille de Guillaume de Schoofs et de Catherine Porcquin (9).

Les guerres de Louis XIV accablèrent lourdement le monastère soumis aux pillages et aux réquisitions des armées françaises, espagnoles et hollandaises (10).

Sur les instances du prieur, l'abbé de Rolduc, Pierre van der Steghe, entreprit, le 6 juin 1671,

(1) BROUWERS, *Sinnich*, n° 152, (15 juin 1566).
(2) BROUWERS, *Sinnich*, n° 164 (27 mai 1659) ; n° 167 (2 juin 1663).
(3) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 37 ; A. É. L., *Sinnich*, liasse 23.
(4) *Sinnich*, liasse 23.
(5) Archives de l'État à Maestricht, *Sinnich*, n° 38.
(6) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 38.
(7) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 37.
(8) Archives de l'État à Maestricht, *Sinnich*, n° 38.
(9) POSWICK, *La noblesse limbourgeoise*, 99.
(10) BROUWERS, *Sinnich*, n° 171.

la visite du monastère. Mais ses tentatives de réformer les mœurs rencontrèrent l'opposition des chanoinesses (1). L'abbé de Rolduc voulait introduire de nouveaux statuts stipulant la stricte clôture, la suppression du *peculium* (revenus personnels) et l'admission des demoiselles non nobles.

Le 6 octobre 1672, la cour de Rome fait savoir que les nouveaux statuts avant d'être acceptés, doivent recevoir l'adhésion unanime des chanoinesses (2).

Le 16 novembre 1672, l'abbé de Rolduc, Pierre van der Steghe, leur présente de nouveaux statuts (3), que les chanoinesses refusent le 2 janvier 1673. Refus qui entraîne, le 16 septembre 1673, l'excommunication de l'abbesse et des chanoinesses M.-B. de Gulpen, M. de Belderbusch, J.-M. de Schwartzenberg, J.-C. van Eynatten et A.-S. de Trips (4).

Saisi du litige par les chanoinesses, le nonce désigne comme arbitre Gaudentius de Pollein, archidiacre et official de Namur et juge synodal du Brabant wallon qui, le 19 octobre 1673, relève les chanoinesses de l'excommunication mais les astreint à observer les dispositions relatives à l'amélioration de leurs mœurs (5). Mais, le 4 novembre 1673, l'abbesse et ses compagnes manifestent l'intention d'observer uniquement l'ancienne règle. Parmi les signataires de cette protestation figurent l'abbesse, et les chanoinesses M.-B. Gulpen, M.-A. de Belderbusch, I.-M.-L. van Schwartzenberg, J.-C. van Eynatten de Remersdael, A.-S. Trips et M.-P. de Woestenraedt (6).

Le 16 juin 1674, l'official de Namur décide que les chanoinesses auront à observer provisoirement les statuts du 16 novembre 1672. A la suite d'une citation notariale du 7 juillet 1674, les chanoinesses acceptent la procédure (7). En vue de progresser dans la voie de la conciliation, l'official convoque à Namur deux représentants de chaque partie. Les intérêts de Sinnich y furent défendus par les chanoinesses M.-B. de Gulpen et A.-M. de Belderbusch. Les négociations n'apportèrent aucun résultat tangible. Le 29 août 1675, la prieure M. de Golstein et trois religieuses M.-L. de Draeck, J.-M. de Schwartzenberg et A.-S. de Trips acceptent de se soumettre aux nouveaux statuts que, sur leur requête, l'abbé précise le 2 septembre (8). Mais l'official, tout en relevant les chanoinesses de l'excommunication rend, le 4 novembre, une sentence que l'abbé de Rolduc ne peut admettre (9) et le 13 novembre, il interjette appel en cour de Rome (10).

Le 4 janvier 1676, Innocent XI délégua Laurent Nicolars, prévôt de Huy, et le doyen de N.-D. à Aix-la-Chapelle pour aplanir le différend. Effrayé par l'insécurité provoquée par les guerres, le premier refusa la mission, tandis que le second déclara retarder l'accomplissement du mandat jusqu'à ce que les temps fussent meilleurs (11).

Le 31 octobre 1676, Opitius Pallavicini, archevêque d'Éphèse et nonce apostolique pour les Pays Rhénans et la Basse-Allemagne, charge Laurent Nicolars, prévôt de Huy, et le prévôt de Maestricht d'entreprendre en son nom la visite du cloître. Manifestement, les rapports avec Rolduc se relâchent (12).

(1) A. É. L., *Sinnich*, liasses 6, 28 à 30 ; — *Annales Rodenses*, 161 ; — DARIS, *Notice*, XV, 285.
(2) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 45.
(3) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 46.
(4) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 47.
(5) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 48.
(6) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 49.
(7) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 50.
(8) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 51.
(9) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 53.
(10) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 54.
(11) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 55.
(12) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 56.

A.-M. Frongteaux de Housse mourut le 15 janvier 1678 et fut enterrée le lendemain (1). A ce moment, la situation du monastère est fortement obérée.

Ont prononcé leurs vœux sous son abbatiat : Anne-Salomé de Bergh de Trips, le 27 janvier 1670 ; Marie-Philippine de Woestenraedt, le 15 novembre 1672. La première était fille de Christophe van den Berg et était entrée au noviciat le 25 novembre 1668 ; la seconde descendait de Jean-Christian de Woestenraedt, seigneur de Sclassin (2). Lors de l'admission définitive de ces chanoinesses, la supérieure était assistée de la prieure, Élisabeth de Kerckhem.

ISABELLE-MARIE DE SCHWARTZENBERG fut élue le 26 janvier 1678, en présence de Pierre van der Steghe, abbé de Rolduc. Sept chanoinesses prirent part au vote. Marie-Marguerite de Golstein, prieure, âgée de 66 ans, professe depuis 49 ans, Marie-Liberte de Draeck, âgée de 47 ans, professe depuis 30 ans, Anne-Salomé de Trips, âgée de 27 ans, votèrent pour Isabelle-Marie de Schwartzenberg. De son côté, Marie-Barbe Gulpen, âgée de 47 ans, professe depuis 26 ans, recueillit les suffrages d'Isabelle-Marie de Schwartzenberg, âgée de 46 ans, professe depuis 26 ans, de Jeanne-Catherine-Adolphine d'Eynatten, âgée de 34 ans, professe depuis 19 ans, de Marie-Philippine Woestenraedt, âgée de 22 ans, professe depuis 5 ans. Marie-Barbe Gulpen accorda sa voix à Anne-Salomé de Trips.

Le processus du vote est assez significatif. Après que la prieure a fait connaître son sentiment, les chanoinesses interviennent dans l'ordre d'ancienneté et font connaître leur choix en le motivant. Barbe de Gulpen qui a voté, en troisième position, pour Anne-Salomé de Trips ne recueille pas le suffrage de cette dernière qui opine en sixième rang. Un arrangement entre elles auraient assuré la majorité à Gulpen. D'ailleurs, Schwartzenberg qui vote en quatrième lieu, au moment où elle a déjà recueilli deux voix sur trois, suscite elle-même la candidature de Gulpen en votant pour elle. Les deux candidates ayant recueilli un nombre égal de voix, l'abbé accorde son vote décisif à Isabelle-Marie de Schwartzenberg.

Le procès-verbal de la séance a été dressé par Jean Bock, chanoine de Rolduc, curé de Henri-Chapelle.

Les directives données à l'occasion de cette cérémonie méritent d'être brièvement résumées. L'élection doit avoir lieu *per vota sive unanimi consensu*. L'abbé ou son délégué convoque toutes les chanoinesses dans un endroit capitulaire, si ce n'est au chœur. Il les invite à voter en écoutant la voix du Saint-Esprit, en conscience et non suivant le favoritisme. Après avoir recueilli les avis et colligé les votes, l'abbé proclame le résultat. L'élue prête, — en allemand (3), — le serment d'être obéissante à l'abbé de Rolduc et de bien administrer la communauté aux points de vue spirituel et matériel. Elle est ensuite conduite au chœur par les deux chanoinesses les plus anciennes ou par deux prêtres. Les cloches sonnent. Le *Te Deum laudamus* est chanté. Pendant ce temps, l'élue se prosterne. Les assistants lisent les psaumes, repons ; deux oraisons implorent la bénédiction et l'appui céleste. L'élue est aspergée d'eau bénite puis est conduite vers son siège ; les clés du monastère lui sont remises par l'abbé qui prononce ces paroles : *Confirmo te in dominam*. En présence de l'abbé, elle reçoit l'hommage d'obéissance de toutes ses consœurs, *genibus flexis*. La cérémonie se termine par la rédaction du procès-verbal signé par Gilles Hoen, chanoine de Rolduc et prieur de Sinnich ; Jean Bock, chanoine de Rolduc et curé de Henri-Chapelle, P.

(1) Archives de l'État à Maestricht, *Sinnich*, n° 38. — BROUWERS, *Sinnich*, 40 donne comme date 1676.
(2) Archives de l'État à Maestricht, *Sinnich*, n° 37.
(3) Traduction latine du serment dans A. É. L., *Sinnich. Procès contre Rolduc* (XVII[e] s.).

Jansen et L. Soons, chanoines de Rolduc. L'abbesse signe le texte du serment que les personnages précédents contresignent (1).

La nouvelle abbesse, fille de Jean Guillaume de Swartzenberg, était entrée au cloître le 8 juin 1649 et avait fait profession le 30 août 1650.

Le 5 janvier 1678, M.-M. Golstein, prieure, Marie-Liberte de Draeck, M.-B. de Gulpen de Berneau, J.-C.-A. d'Eynatten de Remersdal, M.-P. de Woestenraedt décident de regrouper les archives de l'institution et de les confier à la garde du juriste Gilles Colen, à Aix-la-Chapelle.

Cette sollicitude s'explique par la nécessité car, sous cet abbatiat, les contestations avec l'abbé de Rolduc reprirent de plus belle.

Les questions spirituelles et les intérêts matériels s'enchevêtrent et fournissent des motifs de contestation incessants. De plus, pour s'assurer l'appui de l'État Noble, la supérieure de Sinnich souligne très adroitement qu'elle n'agit que « pour empêcher la réforme que les abbés de Rolduc voulaient introduire pour extirper les nobles du pays et de les garnir des filles roturières » (1).

Diverses juridictions furent saisies du litige, provoqué par une plainte introduite, le 4 juin 1689, auprès de l'abbé contre la mauvaise administration de la supérieure par les chanoinesses Draeck, Woestenraedt et Gulpen. L'abbé s'avise d'établir un tribunal à Sinnich, avec la collaboration de l'évêque de Gand, et s'installe de force dans le cloître dont il fait modifier la disposition des locaux. Le 20 juillet 1690, l'évêque de Liège a pris, à la suite de la bulle d'Alexandre VIII, un décret imposant la clôture aux moniales de son diocèse. Cet édit fut publié à Sinnich le 5 mai 1694 par Pierre-Joseph Delcheur, chanoine de Rolduc, prieur de Sinnich. Pour assurer la réforme, l'évêque de Gand a introduit à Sinnich deux religieuses de Sainte-Barbe de Gand, Marie-Cécile Van Vlaenderen et Aldegonde Delborn. La supérieure proteste contre cette intrusion de religieuses « d'un habit tout distinct et d'une règle toute différente ». Estimant que l'abbé « simple visitateur selon les statuts » outrepasse ses droits, elle en appelle « à l'internonce comme étant un cloître exempt pour avoir des juges qui prissent connaissance de cette nouvelle façon de visite et pretendue reforme ».

Le juge désigné fut François de La Viefville, abbé de Sainte-Gertrude à Louvain, qui le 26 mars 1692 rendit une sentence favorable à la supérieure.

Le 14 mai 1692, l'évêque de Ruremonde interdit à l'abbé de Rolduc de se mêler de la direction des religieuses (2). L'abbé s'adresse à la cour de Rome où la cause est évoquée par un décret de la congrégation des évêques et réguliers. L'internonce ordonna au juge de Louvain de ne pas obtempérer.

L'abbé recommence une nouvelle procédure à Rome où il obtient un nouveau rescrit qui lui permettait de choisir un juge d'appel parmi les trois évêques d'Anvers, de Gand et de Bruges. Par dépêche datée de Bruxelles, du 10 janvier 1693, Jules Piazza, internonce, met le rescrit à exécution. Mais bien que le juge dût être désigné *consensu utriusque partis*, l'évêque de Gand, favorable à l'abbé de Rolduc, intervint seul et le 15 mai 1693, il convoqua un tribunal à Gand. Immédiatement, l'abbesse dénonce l'abus de droit puisqu'il s'agit d'une « évocation de Brabançons hors de leur diocèse (3) et de leur patrie », en violation des Joyeuses Entrées et « en vilipendence aussi du droict et possession inviolable où est cette province de ne recevoir aucune bulle ou rescript de Rome que muny du placet du Roy comme il est serieusement ordonné et statué par

(1) A. É. L., *Sinnich. Procès contre Heyendael*, rétroactes, (XVIII[e] s.).
(2) Daris, *Notices*, XV, 287.
(3) A. Henne, *Histoire de la Belgique sous le règne de Charles-Quint*, IV, 224.

l'édit de Philippe roy d'Espagne en l'an 1574 ». Il n'en fallait pas plus pour exciter la susceptibilité des États de Brabant-Limbourg, le 24 juillet 1693, le Conseil de Brabant, qui le 2 décembre 1690 s'était montré défavorable à la supérieure en acceptant le contrôle de l'abbé Jean Bock (1683-1712), interdit, à la requête des États, toute poursuite devant l'évêque de Gand.

L'évêque d'Anvers est ensuite assumé comme juge. L'unité de vues ne règne pas encore au Chapitre : le 14 février 1696, M.-L. de Draeck, M.-B. de Gulpen et M.-P. de Woestenraedt prient l'abbé de Rolduc de mettre fin au litige qui l'oppose à la supérieure de Sinnich devant l'évêque d'Anvers « puisqu'il nous est comme impossible que nous puissions faire nostre salut dans cette maison, sous le gouvernement miserable de cette dame, qui selon la maniere d'agir ne semble chercher que la ruine de cette maison dans le temporel et dans le spirituel » (1). Le 1er octobre 1696, par acte notarié intervenu devant le notaire J.-L. Longuehaye, les deux chanoinesses Marie-Barbe de Gulpen, professe d'environ 46 ans, et Marie-Philippine de Woestenraedt, professe de 24 ans, déclarent qu'elles n'ont eu connaissance du Statut de Namur que depuis six à sept semaines « sans scavoir s'il estoit authentique ».

« Secondement que le bastiment de cloistre de Sinnich nommé le priorate at esté deposé par Mr Leurs (2) abbé de Cloostenraed à cause de sa veiliesse et caducité qui la rendoit inhabitable à la reserve d'une place d'en bas, dont on ne servoit qu'avec grandissime peril d'y estre escrassé par la cheute du bastiment ». Elles reprochent également à la supérieure de s'engager dans des procès, de disposer « dispotiquement des biens du cloistre, d'aliener une grande quantité de nos chaynes gros et petits, sans consulter le chapitre », abus que ses devancières ne commettaient pas (3).

Le 28 novembre 1697, alors que le procès pend toujours indécis devant l'évêque d'Anvers, un arbitrage intervient. Il était l'œuvre du baron de Remersdal, du baron d'Hemricourt de Seron, du baron de Trips, seigneur de Clermont. Aux termes de cet accord, tous les procès sont abolis ; le cloître continuera à observer la règle de Saint-Augustin selon les Statuts de Namur ; le prieur, un chanoine de Rolduc, entretenu par le cloître, devra prêcher, catéchiser et confesser les religieuses ; il pourra se faire remplacer par un prêtre idoine ; par contre, les chanoinesses pourront recourir à un prêtre étranger. L'abbé veillera à assurer le recrutement des novices ; la dame supérieure et les religieuses s'efforçeront de vivre en bonne intelligence. La convention fut approuvée le 22 février suivant, par l'évêque d'Anvers (4).

Pour consacrer définitivement cette victoire, la supérieure et les chanoinesses de Sinnich décident de ne plus recevoir dans leurs rangs que des demoiselles d'ancienne noblesse, les roturières ne pouvant être admises qu'avec l'accord de toutes les chanoinesses (5).

La désignation du confesseur fournit encore dans la suite motif à discussion. Ce qui oblige même la supérieure à recourir à l'évêque de Liège pour faire désigner le père Gieseling du couvent des Récollets à Lichtenberg, puisque « l'unicq pere Carme du Couvent d'Aix qui entend la langue françoise est suspect » (6).

Le monastère connut d'autres litiges avec des particuliers et d'autres difficultés matérielles.

(1) A. É. L., *Sinnich. Procès contre Rolduc* (XVIIe s.).

(2) Ce nom ne figure pas dans la liste des abbés de Rolduc (Boeren, *De abdij Rolduc*, 129). Faut-il y voir simplement le possessif ?

(3) A. É. L., *Sinnich. Procès contre Rolduc* (XVIIe s.).

(4) Daris, *Notices*, XV, 287. — Franquinet, *Sinnich*, 287.

(5) Brouwers, *Sinnich*, n° 175.

(6) *Sinnich. Procès contre Rolduc* (XVIIIe s.) ; — Daris, *Histoire*, 85 ; *Notices*, XV, 288.

Les guerres lui furent funestes. Le duché de Limbourg resta pendant trois ans aux mains des Français (21 juin 1675-17 septembre 1678). Lors de la Guerre de la Succession d'Espagne, les chanoinesses durent même, à partir du 19 septembre 1703, se retirer momentanément à Aix-la-Chapelle. Les religieuses suivantes ont fait profession sous l'abbatiat de cette abbesse. Caroline de Groot dont le père, Ernest, est seigneur à Strucht, demande l'admission le 3 juillet 1676 (1). Marguerite-Anne-Hubertine de Hemricourt, fille de Richard, baron de Hemricourt de Seron, grand maréchal de Meeffe, seigneur de Seron, Forvie, Ramioul, Merdorp, entre au cloître le 26 novembre 1696 et fait profession le 26 novembre 1697. La dot s'élève à 400 cents écus et, en plus, le père promet que « pendant sa vie et la vie de Madame sa femme il luy furnirat tout ce dont elle aura besoing pour ses habits et pour toutes les autres necessitez qu'elle ne reçoit point du cloistre à l'enthiere decharge dudit cloistre ». Après la mort de ses parents, une rente annuelle de 14 muids d'épeautre lui sera assurée. Cette rente restera acquise à l'établissement si la chanoinesse quitte les ordres (2). Anne-Thérèse de Coudenhove de Fraiture et sa sœur Marie-Catherine-Maximilienne, filles de Jacques-Eustache de Coudenhove, baron de Fraiture et d'Agnès de Leefdael entrent ensemble au couvent. La première avait été baptisée le 6 juin 1686 ; la seconde, le 16 août 1687. Elles prennent l'habit le 5 novembre 1702 et prononçent leurs vœux le 6 novembre de l'année suivante. Le 30 octobre précédent, conformément au Concile de Trente, elles ont renoncé à la succession de leurs parents, en se réservant une rente viagère. L'acte de constitution de dot est signé par Marie-Eugénie de Coudenhove de Fraiture, au nom de sa mère, la douairière, et de ses frères. Cette même Marie-Eugénie et son époux Berent-Adolphe Vonck van Lynden, seigneur de Tollenberg, capitaine au service des Provinces-Unies, créent, le 17 septembre 1704, une rente au profit des deux chanoinesses (3).

La douairière de Fraiture, née Leefdael, mourut au cloître de Sinnich en 1723. Par testament oral, elle institua son fils aîné héritier universel et donna « ses hardes à ses deux filles » religieuses (4).

Françoise-Catherine-Barbe de Bergh dite de Trips, entrée le 6 août 1703, fit profession le 19 août 1704. Le même jour, son père, François-Michel de Bergh de Trips, capitaine au service de l'électeur palatin, la dote en grevant des biens sis dans le ban de Soiron. Le père est représenté par son frère Guillaume-Henri de Bergh de Trips, seigneur de Clermont, etc.

Le 22 octobre 1704, Henry-Thomas de Goer de Herve, chevalier du Saint-Empire, dote sa fille, Marie-Victoire, entrée le 22 octobre 1703. Ce même jour, elle prononce ses vœux. La mère, Marie-Anne de Mathys, survécut à son mari et à son intervention, les rentes affectées en dot au profit de la chanoinesse, sont remplacées, le 4 mars 1730, par une autre, que doit le baron de Woestenraedt, seigneur de Rechain (6).

L'abbesse Marie-Isabelle de Schwartzenberg décéda le 21 mai 1712.

MARGUERITE-ANNE-HUBERTINE DE HEMRICOURT DE SERON. Le vote eut lieu le 5 juillet 1712, à 9 heures et demies du matin, en présence de Pierre Maes, official de l'archidiaconé du Condroz et de Barthélemy Hoen, prieur de Sinnich. Six chanoinesses prirent part au

(1) A. É. L., *Sinnich*, liasse 23.
(2) *Sinnich*, liasse 23.
(3) *Sinnich*, liasse 23.
(4) *Fraiture. Cour de Justice*, liasse 7.
(5) *Sinnich*, liasse 23.
(6) *Sinnich*, liasse 23.
(7) *Sinnich. Obituaire.*

vote. La nouvelle supérieure obtint trois voix à savoir celles de Anne-Thérèse de Coudenhove de Fraiture, âgée de 26 ans et professe depuis huit ans, celle de sa sœur, Marie-Catherine de Coudenhove âgée de 25 ans, professe depuis huit ans ; d'Anne-Marie-Victoire de Goer de Herve, âgée de 25 ans et professe depuis sept ans.

Marie-Philippine de Woestenraedt, âgée de 56 ans, professe de 39 ans, déclara donner sa voix à Marie-Catherine de Coudenhove ; Françoise-Catherine-Barbe de Trips, âgée de 25 ans, professe de 7 ans, avait voté pour M.-P. de Woestenraedt et l'élue du jour s'était prononcée pour Anne-Marie-Victoire de Herve.

A la pluralité des voix, Marguerite-Anne-Hubertine de Hemricourt fut donc canoniquement élue dame et supérieure. Le procès-verbal d'élection est signé par les deux personnalités susmentionnées et par l'abbé de Rolduc, N. Heyendael. La nouvelle élue fut soumise à un interrogatoire tendant à lui faire prendre les engagements suivants : vivre et mourir dans la foi catholique ; observer les trois vœux et la règle de Saint-Augustin ; reconnaître l'abbé de Rolduc comme supérieur ; administrer le patrimoine comme le bien des pauvres ; faire l'aumône suivant les possibilités ; constituer un exemple de piété, de vertu et de vie religieuse.

La nouvelle supérieure prêta serment, en français, aux mains de Nicolas Heyendael. Comme les précédentes, elle jura fidélité à l'abbé et soumission à la règle de Saint-Augustin, ajoutant de ne jamais « charger la maison d'aucun capital sans le consentement du dit seigneur reverendissime abbé » et du Chapitre de Sinnich.

Elle était âgée de 35 ans et professe depuis 16 ans (1). Elle était entrée au cloître sous la supérieure précédente. Elle était la fille de Richard de Hemricourt, écuyer, seigneur de Seron, Forvie, Meeffe, et de Catherine-Madeleine de Binckem, dame de Ramioul, fille aînée de Jean de Binckem et de Catherine-Marie de Halley (2), unis par contrat de mariage daté du 8 juin 1668.

Les contestations avec Rolduc reprirent de plus belle. Elles ont été relatées par Brouwers. En apparence, elles affectaient l'organisation de la comptabilité, mais en réalité, elles ne faisaient que continuer les litiges antérieurs. Le Conseil de Brabant fut saisi du débat dès 1720. On a conservé les volumineux mémoires, accompagnés des copies de rétroactes, échangés à cette occasion (3).

Le pape Clément XI accorda, le 26 juin 1716, trois brefs conférant des privilèges aux autels de la confrérie de Sainte-Barbe, du Saint-Scapulaire et au maître-autel, érigés dans l'église transformée (4).

En 1728, le patronat de l'église de Riemst fut disputé entre la supérieure de Sinnich et l'évêque de Liège (5). Les religieuses suivantes sont entrées au cloître, pendant son abbatiat. Justine-Marie-Louise de Kerckhem, entrée le 11 octobre 1712, prononce ses vœux le 18 octobre 1713. Elle est la fille de la baronne douairière de Kerckhem, dame de Gratem, Berneau etc. Son frère, Jean-Guillaume, baron de Kerckhem, au nom de son frère et de ses sœurs, participe à la constitution de la dot représentée par une rente de cent florins grevant le château, moulin, dîmes de Berneau et Mouland et celui de Gratem.

Le 6 avril 1717, entre Charlotte (Caroline)-Collette de Massiet, fille de Jean-François de Massiet, seigneur de Bieveren qui, admise à la requête de Jacques, baron de Spangen, seigneur de

(1) Archives de l'État à Maestricht, *Sinnich*, n° 38.
(2) Brouwers, *Sinnich*, 45.
(3) A. É. L., *Sinnich. Procès contre Heyendael.*
(4) Brouwers, *Sinnich*, n° 177, 178, 179.
(5) Brouwers, *Sinnich*, 47.

Watervliet et de Marie-Thérèse Le Bœuf, son épouse, prononce ses vœux le 1er mai 1718 et reçoit, en plus de sa dot, une rente du baron de Grispere, chancelier de Brabant (1).

Le 10 octobre 1719, l'année de noviciat étant terminée, Anne-Charlotte de Bergh de Trips, fille de Guillaume-Henri de Bergh de Trips, seigneur de Crapoel, renonce à sa part dans la succession paternelle, vu les grands frais que son père s'est imposés pour l'établir ainsi que sa sœur aînée, entrée à Herckenrode. Elle se contentera d'une pension de 40 fl. Cette renonciation qui précède immédiatement les vœux, a lieu en présence de l'abbé de Rolduc (2).

Alexandrine-Louise de Hemricourt de Seron, fille de Richard, baron de Hemricourt de Seron, seigneur de Ramioul, et de Marie-Jeanne, née baronne de Haxhe, son épouse, entre, le 21 novembre 1726, prononce les vœux le 25 novembre 1727. Sa dot, constituée le 24 novembre 1727, consistait en une rente grevant les biens et château de Ramioul-lez-Engis (3).

Marguerite-Anne-Hubertine de Hemricourt décéda le 5 mai entre midi et une heure ; elle fut ensevelie, le 6 mai, vers 5 heures du soir par Fabritius, prieur de Rolduc, délégué spécialement par l'abbé de Rolduc pour remplacer Hennen, prieur de Sinnich, empêché par la maladie (4). Par la même occasion, l'abbé a désigné les chanoinesses de Coudenhove et de Kerckhem pour administrer le cloître jusqu'à ce que la nouvelle supérieure soit élue. Pour donner connaissance des intentions de l'abbé, Fabritius pria l'aînée, la chanoinesse de Fraiture, de convoquer le Chapitre. Cinq chanoinesses étaient présentes : Fraiture, Coudenhove, Kerckhem, Massiet, Trips. Herve était malade et Ramioul absente du cloître. En invoquant l'ancienneté, Fraiture protesta contre la désignation précédente de ses deux collègues. Les précédents étaient difficilement invocables, puisque « de memoire d'hommes, il y avoit toujours eu des prieures pour administrer le cloître, lorsque les dames superieures étaient venues à mourir ». Finalement Fraiture dit « que toutes les demoiselles administreroient conjointement la maison et que toutes répondroïent aussi de cette administration » (5).

MARIE-CATHERINE DE COUDENHOVE DE FRAITURE. Le 23 mai 1729, en présence de N. Heyendael, abbé de Rolduc, assisté de Detiège, curé de Henri-Chapelle, Hennen, prieur de Sinnich, Thimister, proviseur de Rolduc, a lieu « le recueil des voix ». Sept chanoinesses prennent part au vote. Marie-Justine-Louise de Kerckhem l'emporte par trois voix, mais comme elle n'est âgée que de 31 ans, l'abbé de Rolduc invalide son élection, en vertu du Concile de Trente, et ordonne de passer à un second tour de scrutin qui intervient, le même jour, vers onze heures. Marie-Catherine de Coudenhove recueille quatre voix ; celles d'Anne-Thérèse de Coudenhove, d'Anne-Marie-Victoire de Herve, de Marie-Justine-Louise de Kerckhem et d'Anne-Charlotte de Bergh de Trips. Les trois autres chanoinesses se sont prononcées comme suit : Marie-Catherine de Coudenhove pour Anne-Thérèse de Coudenhove ; Charlotte-Colette de Massiet pour M.-J.-L. de Kerckhem ; Alexandrine-Louise de Hemricourt de Ramioul pour Anne-Marie-Victoire de Herve.

La nouvelle supérieure subit le même interrogatoire que la précédente et répondit aux mêmes questions.

Fille de Jacques de Coudenhove, seigneur de Fraiture, et d'Agnès de Leefdael, elle prononça ses vœux le 6 novembre 1703, sous l'abbatiat de Schwartzenberg.

(1) *Sinnich*, liasse 23.
(2) *Sinnich*, liasse 23.
(3) *Sinnich*, liasse 23.
(4) Archives de l'État à Maestricht, *Sinnich*, n° 38.
(5) Archives de l'État à Maestricht, *Sinnich*, n° 38.

Pendant son administration, le cloître fut très atteint dans ses biens par les pillages qui accompagnèrent la guerre de succession d'Autriche (1). Les religieuses suivantes sont entrées en religion, pendant son administration. Marie-Louise de Marbais, le 12 mai 1733, alors qu'elle était novice, fut gratifiée par la gouvernante des Pays-Bas d'une rente de 100 fl., à prélever sur le temporel de l'abbaye de Notre-Dame de Moulins, de l'ordre de Cîteaux, au pays de Namur (1). L'admission de Marie-Pauline-Gertrude de Steinen, fille du baron Albert-Godefroid de Steinen et de Catherine-Jeanne de Worringen, habitant Bracht, suscita de nombreuses difficultés. Le 7 avril 1745, la supérieure convoque les dames au chapitre ordinaire « pour entendre leurs sentimens touchant l'admission de notre postulante Mademoiselle de Steinen à la vesture ». Les chanoinesses Massiet et Hemricourt s'opposent à l'admission tandis que Mademoiselle de Trips lui accorde sa voix et remet un certificat d'idonéité pour cette postulante qui lui « a été confiée pour l'instruire dans les devoirs d'une véritable religieuse ». La supérieure partage le même avis. Le 7 avril 1745, procuration est donnée par la supérieure à Thomas J. Hannot, bénéficier d'Aix, « pour aller presenter requette à Monseigneur le nonce apostolique de Bruxelles pour la veture de nostre postulante mademoiselle de Steinen et pour le maintien de notre maison ». Réduites au nombre de quatre, « dont l'une at deja atteint une age avancé et l'autre est deja d'une santé tout a fait faible », les chanoinesses ne pouvaient guère assurer les services habituels de la vie du cloître. Pour cette raison, l'intervention du pouvoir central de Bruxelles fut même sollicitée. La supérieure, attendu que « l'abbé de Rolduc, supérieur immediat, est venu à mourir et que le choix d'un nouveau dependant de la Reine trainera longtemps » demande que le gouvernement de Bruxelles accepte « que la postulante soit vetue par l'abbé du Val Dieu du duché de Limbourg ou tout autre à nommer par Votre Excellence ». Le 13 avril 1745, Fabritius, administrateur de Rolduc, fut désigné pour recevoir la profession de la postulante. Mais l'opposition ne désarmait guère. Le 12 avril 1745, les deux opposantes avaient remis à la supérieure une note écrite par laquelle elles reprochaient, entre autres, à la postulante de ne séjourner au cloître que depuis six semaines, d'être ignorante de la liturgie : « elle est si peu avancee dans la lecture du breviaire qu'elle ne scait pas encore reciter le *Gloria Patri* comme il faut, le *Venite, exultemus* est tres rarement bien dit, non plus que les verset et choses les plus communes. Après cela, la première sousignee après avoir recité avec elle, les matines, laudes, prime et tierce, elle declare n'avoir point attendu [sic] 20 mots distinctement, et cela sur sa conscience, quoy qu'elle fut au chœur à son coté et qu'elle pretta l'oreille avec attention. Et quant à son progres dans la vertu, on en peut d'autant moins juger qu'on l'oblige à se confesser au confesseur extraordinaire qui ne vient ordinairement que tous les mois ou 5 semaines lorsqu'il ni a point de festes particuliere, sans luy laisser la liberté de se confesser à Monsieur le Prieur, confesseur ordinaire, ce que faisant elle pourroit plus souvent et avec plus de fruit, recevoir les saints sacrements de penitence et d'eucharistie ». De plus, la dot n'a pu être fournie. « Il ne faut retomber dans les travers du cas de Mademoiselle d'Eben dont l'entree, la veture et la sortie de Sinnich sont autant de honteuses playe fait à l'honneur du cloitre de Sinnich, ou dans celuy d'autres sans nombre qui se trouvant vêtues et professes sans rentes dont leur consœurs sont pourvue, sont exposee à des reproches et des chagrins qui leur font trouver la damnation dans le lieu où elles devoient trouver leur salut ».

Finalement, le baron de Furstenberg fournit 200 patacons pour que le Chapitre créât une rente annuelle de 15 patacons au profit de la novice, et celle-ci fit profession le 17 novembre 1746 (2). Le relevé fait à la Révolution, conformément à l'article 3 de la loi du 15 fructidor an IV,

(1) BROUWERS, *Sinnich*, 48.
(2) *Sinnich*, liasse 23.

fixe cette date de profession en 1743 et indique le pays de Gueldre comme lieu de naissance de cette chanoinesse (1). Marie-Anne-Joséphine de Meer prononça ses vœux, le 12 juin 1744 (2). D'après le relevé fait à la Révolution, elle est née à Fauquemont et aurait fait profession en 1744 (3).

L'abbesse Marie-Catherine de Coudenhove de Fraiture mourut le 23 septembre 1747.

ANNE-CAROLINE DE BERGH dite **TRIPS.** Le 1er octobre 1747, l'abbé Fabritius rentrant d'un voyage au pays de Cologne, apprend la mort de la baronne Marie-Catherine de Coudenhove de Fraiture, abbesse de Sinnich. Il désigne pour administrer le cloître, en attendant l'élection d'une supérieure, les chanoinesses Massiet et Trips et leur adjoint, en cas d'absence, de maladie ou de dissentiment entre elles, leur consœur A.-L. de Hemricourt. Le prieur de Sinnich, E. Everaerts, fut chargé de faire connaître cette décision aux dames capitulaires qui l'acceptèrent. Le 15 octobre 1747, Fabritius, l'abbé de Rolduc, fait connaître que « les affaires publiques et pressantes du Païs dans ces circonstances embarassantes de la séparation prochaine de l'armée alliée » ne lui permettront pas de présider l'élection qu'il fixe au 18 ou au 19 du mois. Les trois « dames administratrices et capitulaires » acceptent la proposition de l'abbé. Malgré sa décision contraire antérieure, l'abbé de Rolduc préside la réunion d'élection, le 18 octobre 1747. Charlotte-Colette de Massiet, âgée de 54 ans et professe depuis 29 ans ; Anne-Caroline de Trips, âgée de 44 ans et professe depuis 28 ans, réservent leur voix et se déclarent disposées à postuler. Alexandre-Louise de Hemricourt, âgée de 37 ans, professe de 20 ans, vote pour C.-C. de Massiet, tandis que A.-C. de Trips recueille les voix de Pauline-Marie de Steinen, âgée de 26 ans et professe d'un an, et de Marie-Anne-Joseph de Meer, âgée de 17 ans, professe de 5 mois. L'abbé constate que la procédure précédente n'est pas canonique et ordonne de recommencer les opérations. Ce qui eut lieu le même jour à onze heures du matin. Le résultat ne varia pas. Un troisième tour de scrutin intervint le 19 octobre, à 9 heures du matin. Chaque chanoinesse resta sur ses positions. Les autorités présentes, J.-G. Fabritius, abbé de Rolduc, Eberhard Everarts, prieur de Sinnich, Gérard Heyendael, lecteur de Rolduc, H. Thimister, secrétaire de l'élection, se bornèrent à signer le procès-verbal de carence et Fabritius ordonna de recourir à un quatrième tour de scrutin. Il eut lieu le 9 novembre 1747. Anne-Caroline de Trips recueillit les suffrages de C.-C. de Massiet, de P.-M. de Steinen et de M.-A.-J. de Meer. La chanoinesse A.-L. de Hemricourt s'était prononcée pour N. van Broich, professe à Marienthal sur l'Ahr, avec cette alternative qu'elle se présenterait éventuellement comme candidate pour autant que les canons le permissent. A.-C. de Trips opta également pour cette dernière attitude.

L'abbé Fabritius constata que la chanoinesse A.-C. de Trips avait remporté la majorité absolue des voix et la proclama dame de Sinnich, sur le champ. Elle répondit aux questions d'usage et prononça son serment en allemand. La nouvelle supérieure avait fait profession le 10 octobre 1719 sous l'abbatiat de Marguerite de Hemricourt de Seron.

La situation matérielle de l'institution s'améliora grandement sous son habile direction et grâce aux circonstances économiques favorables. Le cloître fut reconstruit en grande partie (4).

Sous son abbatiat sont devenues chanoinesses les jeunes filles dont les noms suivent : le 17 juillet 1752, Catherine-Christine de Zegrade qui d'après le relevé fait à la Révolution, est née à

(1) A. É. L., *Fonds Français*, liasse 1943.
(2) Archives de l'État à Maestricht, *Sinnich*, n° 38.
(3) A. É. L., *Fonds Français*, liasse 1943.
(4) Brouwers, *Sinnich*, 50-51 et 69.

Nandrin et a prononcé ses vœux en 1750 (1). D'après les registres paroissiaux, elle naquit à Nandrin le 27 novembre 1735, du mariage de François-Arnold-Joseph, baron de Zegrade, seigneur de Vrunt, alias Vreent, et de Barbe-Catherine de Bawin. Cette dernière, fille de Guillaume Bawin, capitaine au service du prince-évêque, régiment de Renesse, avait pour grand-mère maternelle, Marie-Françoise Borlé. Cette famille était établie dans la propriété du Tombeu à Nandrin, qui passa aux Bawin puis aux Zegrade (3).

Gertrude-Françoise de Heusch (4) fait également profession le 27 juillet 1752. Cette dernière est entrée au noviciat le 12 juillet 1751. Sa mère, Anne-Marie-Mathilde de Bausseller, douairière de feu Arnold-François de Heusch, dame de Zangrie, Gellich, Eygenbilsen, s'engage à payer tous les frais d'établissement, par obligation datée du 28 juin 1752. Son frère était déjà intervenu avant l'entrée au noviciat. On a conservé tout le dossier des fournitures faites au profit de la religieuse dont on peut reconstituer ainsi le niveau de vie. Le 7 juillet 1752, Gertrude-Françoise de Heusch a renoncé à sa part d'enfant dans la succession paternelle contre prélèvement d'une rente (5).

Louise-Guillemine de Grumprecht prononça ses vœux le 24 février 1760. Elle était fille de la baronne de Rhoeden veuve du baron de Grumprecht, de son vivant, major au service du roi de Prusse. La baronne de Rhoeden était la fille d'une demoiselle Hanxler. Le baron de Goeswin, général au service de l'Électeur de Cologne et son résident à Liège, était son grand oncle. C'est lui qui la dote, avant le noviciat, le 21 janvier 1759, en se réservant de récupérer les avances sur les biens attribués ultérieurement à la postulante. Le 22 février 1760, est rédigé le testament avant profession par lequel la baronne Louise-Guillemine de Grumprecht abandonne, entre autres, à sa mère les biens patrimoniaux de Poméranie et les prétentions de la famille de Hanxler au pays de Juliers et de Cologne (6).

L'abbesse Anne-Caroline de Bergh de Trips mourut le 23 juillet 1769.

GERTRUDE-FRANÇOISE DE HEUSCH DE LA ZANGRIE. Nous n'avons pas conservé le procès-verbal de son élection. Elle est déjà en fonctions le 2 août 1763, puisque, à cette date, elle fait, avec la qualité de supérieure, l'inventaire du numéraire, or et argent, abandonné par la précédente (7). Elle a fait profession, le 17 juillet 1752 (8). Elle était fille d'Arnold-François de Heusch, seigneur de Peetershem et d'Anne-Marie-Mathilde de la Zangrie et d'Eygenbilsen. L'histoire de la maison sous sa direction a été retracée par D. D. Brouwers avec une précision que l'on n'a guère dépassée. Nous renvoyons à cette étude en soulignant, du point de vue spirituel, que pour échapper à la suppression, sous Joseph II, Sinnich réclama la sécularisation, sans arriver à un résultat définitif, même ultérieurement (9).

A la Révolution, les chanoinesses émigrent à Cologne et rentrent le 19 mai 1795. Elles n'échappèrent pas à l'application de la loi du 15 fructidor an IV (1er septembre 1796). A ce moment, le

(1) A. É. L., *Fonds Français*, liasse 1943.
(2) A. É. L., *Reg. paroissiaux. Nandrin* 2, f° 244.
(3) Note de MM. P. Delrée et P. Hanquet. — DE LIMBOURG, *Armoriaux Liégeois*, II, 445 : *Addenda*. — Une Bawin-Presseux était alliée à un Goswin, baron du Saint-Empire.
(4) FRANQUINET, *Sinnich*, n° 37.
(5) A. É. L., *Sinnich*, liasse 23.
(6) *Sinnich*, liasse 23.
(7) *Sinnich*, liasse 23.
(8) Le relevé fait à la Révolution indique 1750.
(9) A. G. R., *Conseil Privé Autrichien*, n° 782. Requête de 1789, 1791. A cette occasion, on établit des relevés d'actes prouvant que l'abbesse porte ce titre depuis le XVI° siècle. Voir aussi *Conseil Général du Gouvernement*, n° 2306.

cloître compte une abbesse et cinq religieuses : Steinen, Meer, les deux sœurs Zegrade et de Ghiselin. Au cours de l'année 1798, on vendit les biens de la maison dont le principal acquéreur fut Joseph Reul de Teuven. Les meubles et trésors artistiques avaient été précédemment aliénés en vertu de la loi du 28 primaire an III (18 décembre 1794). A ce propos, le 16 novembre 1794, les chanoinesses avaient déjà demandé la protection du gouvernement pour leur argenterie.

Les religieuses suivantes sont entrées en religion pendant cet abbatiat. Henri-Mathilde de Zegrade, sœur de Catherine-Christine, née à Nandrin, le 11 septembre 1746 (1). Elle prononça ses vœux le 24 février 1760 (2) ; d'après les documents de l'époque révolutionnaire, cette date doit être reportée à 1765. Constance-Victoire-Perpétue-Felicité de Ghiselin, née à Slingen en Flandre, entrée en 1784, sans prononcer de vœux solennels. Elle fut admise dans le but de transformer le cloître en établissement d'instruction. Le 18 mai 1785, le Conseil Privé des Pays-Bas Autrichiens propose que l'on étende la mesure et comme elles ont déjà reçu dans le but de créer un établissement d'instruction, Jean-Bernardine-Marie-Joseph de Ghiselin dite Oliege et sa sœur Constance-Victoire-Perpétuité-Félicité, avec vœux simples, les chanoinesses pourraient être autorisées à continuer dans cette voie. Le 23 février 1784, l'abbesse remet un mémoire au diplomate Dotrenge où elle démontre que primitivement les chanoinesses ne prononçaient pas de vœux solennels, pratique qui se serait introduite sous Odile Ratloe (3).

Il subsiste de l'abbaye trois ailes de bâtiments formant trois côtés d'un quadrilatère : une aile datant du milieu du XVIII^e^ siècle et deux autres du XVII^e^ siècle contenant deux ailes du cloître, à baies ogivales. Une de celles-ci comprend une grande porte armoriée datée de 1644. L'autre est accolée à la tour de l'ancienne église qui semble remonter au XIV^e^ siècle et à la nef de la même époque, terminée par un chevet plat, malheureusement fort remaniée au cours du XIX^e^ siècle. L'église est en pierres, tandis que les autres bâtiments sont en briques. Une grande ferme, composée de trois ailes et d'une tour, subsiste, ainsi que d'autres annexes, datant du XVII^e^ siècle. La ferme était jadis entourée de douves.

(1) A. É. L., *Reg. paroissiaux* 2, f° 264.
(2) FRANQUINET, *Sinnich*, 37.
(3) A. G. R., *Conseil Privé Autrichien*, liasse 782.

CHARTREUX

CHARTREUSE DES DOUZE APÔTRES A LIÈGE

Abbeie des freres del ordene des Chartrouz, qui al aide Notre Signor soi doit faire et ferat en notre chastial de Corneilhon deleis notre dicte cité (2 septembre 1357), Maison des Chartrouz de Corneilhon (1363), Maison des Chartrouz assez novellement fondée en chasteal de Corneilhons deleis Liege (1364), Covent des chartruz et [de] leur egliese fondee en lonneur de Notre Dame, de saint Jehan Baptiste et des douze Apostles seante sor le tier de Cornelhons près de Liege (1366), Convent del eglize des freres Chartrouz deleis Liege (1368), Domus duodecim Apostolorum sita prope Leodium ordinis Carthusiensium (1378), Claustrum fratrum Cartusiensium Cornelii Montis prope Leodium (1382), Maison des freres Chartroiz del haute Cornelhon pres de Liege (1382), Maison de Chartruez del haute Cornelhon delez Liege (1383), Domus Carthusiensium prope Leodium (1392), Domus Montis Apostolorum de Cornelio Monte prope Leodium (1402), Domus Montis Omnium Apostolorum propre Leodium Carthusiensium Ordinis (1404), Covent delle engliese de Chartrouz deseur Liege (1415), Convent der Carthüysere bi Luydicke (1416), Domus Omnium Apostolorum apud Leodium (1442), Domus Omnium Apostolorum iuxta Leodicum (1609), Domus Omnium Apostolorum apud Leodicum in monte Cornelio (1609, 1632), Cartusia Leodicensis (1609, 1638), Domus duodecim Apostolorum (1632, 1647), Cartusia Omnium Apostolorum apud Leodicum (1681), Cartusia Leodiensis (1681), Chartreuse de Liege (1785).

SOURCES : On ne conserve plus, même par fragments, le chartrier du monastère. Les actes concernant les soixante-cinq premières années de la Chartreuse nous ont été transmis par des copies contenues dans un volume du cartulaire.

Des deux chartes de fondation, datées respectivement du 14 janvier et du 2 septembre 1357 et délivrées par le prince-évêque Englebert de la Marck, la première existe encore dans la transcription qu'en a faite le héraut d'armes Henri Van den Berch au XVII[e] siècle (1). L'original de l'autre figure dans le chartrier de l'abbaye de Saint-Jacques (2).

Conservé aux Archives de l'État à Liège sous le n° 1 du fonds des *Chartreux* de Liège, le premier et seul volume subsistant aujourd'hui du cartulaire se présente sous l'aspect d'un gros volume in-4°. Il est, tel que nous le connaissons aujourd'hui, amputé de ses quinze premiers feuillets. Il en était déjà ainsi le 7 mars 1669, date à laquelle un moine dressa, sur un cahier indépendant du volume, une nouvelle table des matières. Différentes mains ont collaboré à la transcription du manuscrit. Le volume comprend 280 actes, s'étendant du 21 décembre 1316 au 14 juin 1416. La négligence dans l'ordonnance chronologique des actes et les caractéristiques des diverses écritures autorisent à penser que la transcription de ce premier volume du cartulaire a eu lieu à une date peu éloignée de celle à laquelle le dernier docu-

(1) B. U. L., Ms. 188 C, f° 25, analysé par E. Gachet, *Notice d'un manuscrit de la Bibliothèque de l'Université de Liège*, dans le *B. C. R. H.*, IX, 66, Bruxelles, 1844.

(2) A. É. L., *Abbaye de Saint-Jacques*, chartrier.

ment original a été délivré. La plupart des actes sont introduits par des titres, quelquefois très développés, qui nous livrent maintes fois des renseignements supplémentaires ou jettent sur la nature de certaines opérations une lumière inattendue. Le fait que le cartulaire ait accueilli des actes antérieurs à la fondation de la Chartreuse ne doit pas nous surprendre. Il s'agit des documents relatifs aux biens de Jean de Brabant, légués à la Chartreuse en 1357, et pour l'investiture desquels les moines ne remplirent qu'à partir du 5 mars 1362 les formalités requises.

Cette source est évidemment capitale pour l'étude du domaine de la Chartreuse au cours des soixante premières années de son existence et son importance est encore accrue par la disparition du chartrier du monastère (1).

Chronique-obituaire (A. É. L., *Chartreux*, 6). Entreprise à la fin du XIV^e^ siècle, la rédaction de ce manuscrit a été poursuivie jusqu'en 1644. A côté d'éléments narratifs, on y rencontre d'abondantes données sur l'administration du monastère. Les passages contenant le récit de l'incendie de 1487 et de ses répercussions économiques ont été édités par **S. Balau** et **É. Fairon**, *Chroniques liégeoises*, I, 576. Une liste des prieurs, établie en 1677-1678, clôture le volume (f^os^ 100-102 v^o^). Elle a servi de modèle à Saumery (2).

Calendrier-obituaire (A. É. L., *Chartreux*, 7). Complément et contrôle de la chronique-obituaire, cette source indique les fêtes liturgiques et mentionne les obits célébrés à la Chartreuse de Liège. Les différentes couches rédactionnelles vont de 1469-1481 à la fin du XVIII^e^ siècle (3).

Chroniques de Jean Jouvente (B. U. L., Ms. 1155 C et Ms. 562 C). Dans le Ms. 562 C, un frère donné de la Chartreuse, Jean Jouvente, natif de Pousset et exerçant les fonctions de notaire, a rédigé une relation des événements qui se déroulèrent à la Chartreuse, du 8 juin 1675 au 16 septembre 1703 (f^os^ 64-112).

Le Ms. 1155 C contient une chronique anonyme du monastère, du 1^er^ avril 1689 au 30 octobre 1694 qui ne fournit pratiquement aucun élément original par rapport aux annales du Ms. 562 C. Jouvente l'a d'ailleurs complétée et continuée jusqu'en décembre 1703. Mais, Eugène Poswick, en éditant la narration du Ms. 1155 C a ignoré celle du Ms. 562 C et négligé de distinguer la part respective des deux auteurs. Comme le texte publié est plus connu et plus aisément accessible que le texte inédit du Ms. 562 C, nous avons cru utile de joindre aux références du Ms. 562 C celles du Ms. 1155 C d'après l'édition Poswick. L'un et l'autre nous introduisent au cœur des événements militaires de la fin du XVII^e^ siècle qui marquèrent profondément la vie du monastère.

Varia Cartusiae Leodiensis (B. U. L., Ms. 563 C). Ce manuscrit de mélanges juridiques et d'art vétérinaire rassemblés au XVII^e^ siècle contient, à partir du f^o^ 68, des renseignements sur des procès dans lesquels les chartreux de Liège étaient engagés, ainsi que la transcription de requêtes, placets et attestations qui servaient de formulaire aux moines. On notera spécialement, au f^o^ 122, la copie du procès-verbal de la visite canonique effectuée, le 6 décembre 1694, à la Chartreuse par les Visiteurs de la Province (3).

Sans compter les données contenues dans la chronique-obituaire, il subsiste trois listes des prieurs qui ont gouverné la Chartreuse de Liège :

Le *Catalogus priorum Cartusiae Leodiensis* (1360-1626) est contenu dans les *Varia* cartusiens, rassemblés par Pierre de Wal et conservés à la Bibliothèque Royale, Ms. 4051-4068. Cette liste apporte peu de détails sur l'activité des prieurs : elle se contente de poser les jalons chronologiques indispensables de chaque gouvernement. Son rédacteur déclare l'avoir établie sous le priorat de François Francisci (1626-1648).

Le *Catalogus priorum Cartusiae Leodiensis* (1360-1677) est annexé à la chronique-obituaire (f^o^ 102-

(1) J. Kuntziger, *Notice sur trois manuscrits liégeois conservés aux Archives de la Cathédrale de Trèves*, dans le *B. C. R. H.*, 5^e^ s., II, 129-138, Bruxelles, 1892. — É. Fairon (*Régestes de la Cité de Liège*, I, 412-413, Liège, 1933) a publié un acte du 7 mai 1369. — La Commission Royale d'Histoire a accepté le principe de l'édition d'un inventaire analytique de ce cartulaire.

(2) Pour plus de détails sur la chronique-obituaire et les sources narratives, cfr J. Stiennon, *Les sources narratives de l'histoire de la Chartreuse de Liège*, dans *Leodium*, XLI, 25-31, Liège, 1954.

(3) C'est entre ces deux dates (1469 et 1481) que l'on rencontre, dans la chronique-obituaire (f^os^ 40 v^o^ et 73 v^o^-77 v^o^), l'écriture du premier scribe du calendrier.

102 v°). Cette liste est bâtie sur le modèle de la précédente, mais son auteur se montre moins avare que son confrère à nous livrer certaines données sur les agissements des prieurs. Entre les deux documents, les contradictions sont minimes : elles affectent surtout les dates du décès de certains prieurs. On peut fixer la rédaction de ce second catalogue sous le gouvernement de Hugues de Molinghen (1677-1678).

La *Liste des prieurs de la Chartreuse de Liège* (1360-1738), à la différence des deux premières, a connu les honneurs de l'édition. Elle figure dans **Saumery**, *Les Délices du Pays de Liège*, I, 293, et le polygraphe français en devait probablement les éléments au prieur Pierre de Loncin. Plus laconique dans la recension des annales des priorats antérieurs au XVII^e^ siècle, écorchant souvent les noms propres, le catalogue de Saumery se montre heureusement prolixe dans la relation du gouvernement des prieurs des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, notamment pour celui de Gilles de Liverloz (1648-1667). La date d'édition du premier volume des *Délices* (1738) fixe, sans doute aucun, la rédaction de cette liste peu avant 1738.

Sous l'appellation de *Cartes des Chapitres généraux*, on désigne les documents par lesquels les définiteurs du Chapitre général annuel font connaître leurs décisions, leurs résolutions relatives à l'Ordre en général, et à chaque province en particulier.

Toutes les Chartreuses de n'importe quelle province reçoivent un exemplaire de la carte du Chapitre général. Il est donc loisible à chaque monastère de se constituer une collection des cartes concernant la province à laquelle elles appartiennent. Malheureusement, même à la Grande-Chartreuse, non seulement il n'existe pas de série complète des cartes couvrant l'ensemble des provinces, mais encore il n'est pas possible de reconstituer sans lacunes la collection de celles qui intéressent une province déterminée. C'est le cas, par exemple, de la province de Teutonie dont releva le plus longtemps la Chartreuse de Liège. L'historien de la maison d'Hérinnes-lez-Enghien, Bruno Pède († 1765) disait avoir consulté quelques exemplaires des cartes de l'Ordre à la Chartreuse de Liège. De celles-ci, on ne retrouve que quelques rares vestiges dans la liasse 2, aux Archives de l'État à Liège. Nous avons mis à profit les cartes conservées à la Grande-Chartreuse, d'après les notes que nous en a aimablement fournies l'archiviste de la Maison, Dom Artaud-Marie Sochay. Il existe, d'autre part, à la Bibliothèque Royale de Belgique (Ms. II. 1959) un recueil des cartes des Chapitres généraux pour la province de Picardie éloignée, à laquelle la Chartreuse de Liège fut rattachée pendant quelques lustres au XV^e^ siècle. Cette série fragmentaire couvre la période 1416 à 1442.

Jean Chauvet, scribe de l'ordre, copia des *Transumpta ex Chartis Capituli generalis* (1250-1658) qui sont conservés à la Chartreuse de Farneta. La Bibliothèque Nationale de Paris possède quatre volumes contenant les cartes originales, sur parchemin, des Chapitres de 1438 à 1478 et de 1516 à 1535 (Mss. lat. 10.887 à 10.890). Les cartes constituent une source intéressante par les précisions qu'elles apportent sur la chronologie des prieurs, la vie interne des monastères, la biographie de certains religieux et la législation de l'Ordre.

Archives : Ce qui reste actuellement des archives de la Chartreuse de Liège ne représente qu'une infime partie de ce que devait jadis posséder le monastère.

Le n° 1 de l'inventaire est constitué par le cartulaire. Le n° 2 est une liasse contenant des *Pièces relatives aux profès, à l'église et à l'administration du couvent* (1740 à 1793). Le n° 3 se présente sous la forme d'un registre de 16 feuillets de parchemin et de papier, portant comme titre de couverture : *Petit cens sur les maisons du Pont d'Ile et autres*. On y trouve au f° 1 une intéressante allusion aux pertes que les Chartreux ont éprouvées à partir de 1412 sur les cens qu'ils retiraient des maisons sises sur le Pont d'Ile. Suit la description détaillée des maisons qui relèvent des chartreux sur le Pont d'Ile « de costeit d'amont vers le Savenier ». A partir du f° 8, d'autres emplacements sont signalés : « el ruwe saint

(1) A côté de ces sources directes, on ne manquera pas de consulter, dans les *Varia* cartusiens rassemblés par Pierre de Wal (B. R., Ms. 4051-4068), la Chronique de la Chartreuse de Louvain (f^os^ 47-116 v°), celle de Gand (f^os^ 124-135 v°), qui contiennent des éléments concernant certaines étapes du *curriculum vitae* de quelques prieurs ou moines de Liège. (Sur la Chartreuse de Louvain, cfr E. REUSENS, *Chronique de la Chartreuse de Louvain depuis sa fondation en 1498 jusqu'à l'année 1525*, dans les *A. H. E. B.*, XIV, pp. 228-299, 1897, et *Chronique de la Chartreuse de Louvain depuis 1571 jusqu'en 1597*, dans les *A. H. E. B.*, XVI, pp. 210-214, 1879, suivie, pp. 214-220, de la liste des prieurs d'après PAQUOT, *Fasti academici manuscripti*). D'autre part, le R. P. E. LAMALLE, a édité la *Chronique de la Chartreuse de la Chapelle à Hérinnes-lez-Enghien*, Louvain, 1932 (*Bibliothèque de la Revue d'histoire ecclésiastique*, fasc. 8), dont le texte et les commentaires fourmillent de renseignements sur la biographie des chartreux de la province de Teutonie.

Jehan delez le puche », « en yle devant le saint Poul », « en emgierruwe », « el ruwe saint Loren en yle », « en yle qui fait le kovtron del ruwe saint Albier et del ruwe de laveur », « el ruwe saint Albier en yle », « a treist el ruwe de Mery », « a treist el ruwe de Croisiers », « en chandeliersstree a treist », « en le longhe ruwe a treist », « el ruwe saint Jakeme a treist », « en brichebo », « en lieu condist al hurte asseiz pres del Vaulbenoite », « a Frangneez », « a Avroit », « sor le riviere d'Avroit », « alle encontre delle halle des drapiers ». Le n° 4 est un *Registre aux paiements des cens et rentes à Herstal* perçus pour les chartreux par Jean-Pierre-Melchior Faloise de 1773 à 1778 et par Godefroid-Michel Dethier, de 1779 à 1796 (1). Le n° 5 est erronément associé, dans l'inventaire, au n° 4. En réalité, il ne s'agit pas d'un *Registre aux paiements des cens et rentes* (1779-1790) limité à Herstal, mais couvrant une grande partie du domaine des chartreux puisqu'il concerne les localités suivantes : Aaz et Hermée, Alleur, Angleur, Ans et Moulin, Avroy, Ayeneux, Batsheers, Beaufays, Beyne, Belvaux, Belleflamme, Berleur, Bergilers, Bierset, Bleret, Boirs, Bovenistier, Boverie (Liège), Bouxhtay (Liège), Bressoux, Celles-lez-Waremme, Cerexhe, Melen, Chênée, Chokier, Clermont, Crisnée, Droixhe, Emael, Embourg, Ensival, Fexhe-le-Haut-Clocher, Fexhe-Slins, Flémalle-Haute, Fléron, Forêt, Sainte-Foy (Liège), Fragnée (Liège), Fraipont, Vreren, Heure-le-Tiexhe, Freloux, Saint-Georges, Saint-Gilles (Liège), Goreux, Grâce, Grand-Axhe, Grivegnée, Haccourt, Haneffe, Hemricourt, Hermalle, Herstal, Hocheporte (Liège), Hodeige, Hollogne-aux-Pierres, Horion, Huy, Juprelle, Jupille, Laminne, Lens et Fize, Lens-sur-Geer, Liège (divers), Liers, Limont, Longdoz (Liège), Lonhienne, Louveigné, Méry, Mons-lez-Liège, Montegnée, Ninane, Nivelle-sur-Meuse, Noville, Heure-le-Romain, Olne, Oreye, Odeur, Otrenge, Ougrée, Oupeye, Péville (Liège), Pousset, Raick paroisse de Bilzen, Retinne, Robermont, Rocour, Roloux, Romsée, Sauheid, Seraing, Soumagne, Thys, Tilff, Tourinne, Viemme, Wonck, Vottem, Waremme, Wihogne, Villers-l'Évêque, Villers-Saint-Siméon, Voroux, Xhendremael. Les n^{os} 6 et 7 sont respectivement la chronique-obituaire et le calendrier-nécrologe. Dans la liasse n° 8 sont contenus, sous forme de petits cahiers, des *Sermons et allocutions* prononcés à la Chartreuse de 1680 à 1797. Rédigés tantôt en latin, tantôt en français, tantôt en flamand, ils ne contiennent aucune allusion à des événements historiques précis. On sait que les usages cartusiens imposaient aux prédicateurs l'obligation de lire leurs sermons. Le même texte a servi plusieurs fois, sans subir de modifications : *In festo S. P. N. Brunonis dixi 1784 Leod. 1789-1796, in festo S. Huberti 1761, 1767, 1772, 1776*, etc. La liasse n° 9 rassemble sous le titre : *Généralités* (1350-1791) des documents disparates où les pièces du XVIII^{e} siècle et les états de biens apparaissent les plus nombreux. La liasse n° 10 intitulée : *Pael* (1714-1820) est surtout constituée par les dossiers d'un procès opposant Bosmans, curé de Paal, à Nicolas Bogaerts. Ils n'ont que de lointains rapports avec les Chartreux de Liège et ont probablement été introduits dans leurs archives par Thomas Bogaerts, dernier prieur du monastère. La liasse n° 11 concerne le village de Retinne (1570-1787) dont le prieur de la Chartreuse de Liège était seigneur depuis 1659 : on y trouve les suppliques des surcéants, les conflits de juridiction, les nominations d'échevin, de capitaine, qui forment l'habituelle matière de ces liasses administratives. La liasse n° 12 conserve les pièces relatives à l'administration des biens sous les régimes français et hollandais (1791-1819). Principaux éléments d'information sur les derniers jours de la Chartreuse, nombre de ces documents se trouvent également, sous forme de copies, dans le *Fonds français. Préfecture. Cultes*, liasse 479 (2).

Bibliothèque : Les dispositions testamentaires d'Helmic de Moylant († 1370) contenaient une clause suivant laquelle les revenus de cinq parcelles de terrain situées à Voroux serviraient à l'achat, la conservation et la transcription de livres (3).

(1) Michel Dethier, ex-greffier à Herstal, figure dans la *Liste des citoyens présentés par le Préfet pour remplir les fonctions de jurés d'accusation et de jugement pendant le premier trimestre de l'an 14*, arrondissement de Liège. (Double feuillet imprimé chez J. Desoer, annexé au reg. 4).

(2) Le fonds des *Chartreux* a été soumis à un reclassement depuis 1948. Il importe de ne pas perdre cet élément de vue lorsqu'il y a discordance entre nos références actuelles et celles de nos articles parus entre 1946 et 1948. Le dossier concernant les travaux de 1788-1789 est passé, par exemple, de la liasse 8 à la liasse 2.

(3) A. É. L., *Chartreux*, reg. 6, f° 2 v°. Cfr J. Stiennon, *La Bibliothèque...*, dans la *C. A. P. L.*, XXXVII, 58-59, Liège, 1946.

Cette bibliothèque, qui s'accrut rapidement grâce aux donations de nombreux mécènes, échappa heureusement à l'incendie de 1487 parce qu'elle était logée dans un local complètement isolé des autres bâtiments par une muraille de pierre (1). Dès cette époque, on appliquait la traditionnelle distinction entre les livres liturgiques conservés dans l'église et les livres d'étude qui composaient la bibliothèque proprement dite (2). Au XVI[e] siècle, l'intérêt spécial que le prieur Thierri de Sittard (1519-1520) porta à son développement (3) lui valut d'être admirée par Miraeus qui, la visitant vers 1607, y signale, parmi une importante collection de manuscrits, les œuvres complètes de Jacques de Vitry (4).

La Chartreuse de Liège fut évidemment comprise dans le voyage d'érudition qu'entreprirent, en 1668, les Bollandistes Godefroid Henschen et Daniel Papebroch. Ils se rendirent à deux reprises, le 2 et le 6 septembre, au monastère et y retinrent quelques ouvrages parmi les livres de la bibliothèque, notamment l'*Apologia pro Sancta Juliana* du Récollet Hauzeur. A ce moment, par suite de travaux d'agrandissement du cloître, les manuscrits avaient été provisoirement déposés dans un grenier. Il en existait un catalogue, aujourd'hui disparu (5). En 1738, la bibliothèque occupait une des quatre salles qui composait le logis du prieur. Son contenu ne semble pas avoir attiré une curiosité spéciale de la part de Saumery (6). On regrette d'autant plus son laconisme que la bibliothèque sombra dans le pillage auquel se livrèrent en 1792 et en 1794 les troupes qui occupèrent le monastère (7). Il est difficile aujourd'hui de suivre la trace des livres qui, ayant échappé à cette destruction, ont été dispersés, quelquefois très loin du monastère. Parmi les manuscrits, la Bibliothèque de l'Université de Liège conserve la *Somme des cas de conscience* de Raymond de Pennafort, donnée à la Chartreuse, au XIV[e] siècle, par Hugo de Vingnes, chapelain de la collégiale Saint-Pierre (8). La Bibliothèque royale de Bruxelles détient le graduel de la communauté, terminé en 1367. Quant aux livres imprimés, nous en avons repéré quatre dans les collections de la Bibliothèque de l'Université de Liège (9). Deux de ceux-ci, comme les Ms. 562 C et 563 C, qui sont en réalité des documents d'archives, proviennent de la vente de Kinable, dernier vicaire du monastère (10). Avant de quitter définitivement Liège, le prieur Bogaerts avait confié certains livres et registres du monastère à l'abbé Grégoire, curé de Saint-Remacle-au-Pont. Celui-ci ayant été transféré à la cure d'Hermalle-sous-Argenteau, laissa dans sa chambre de la maison pastorale de Saint-Remacle, ces pitoyables vestiges des archives de la bibliothèque de la Chartreuse. Un billet posé sur le tas avertissait son successeur qu'il eût à les remettre à Kinable. Ce qui fut sans doute chose faite avant le 8 février 1806 (11).

Écrivains : Au XV[e] siècle, Adrien, prieur de Liège entre 1403 et 1409-1410 († 19 décembre 1411), auteur d'un *Liber de remediis utriusque fortunae* (12).

Jean Belhoste ou Belhoest ou « li bealz hostes », procureur du monastère entre 1403 et 1410 (13), correcteur de manuscrits de théologie (14), auteur d'une lettre sur le vice de propriété, adressée à Henri

(1) *Chartreux*, reg. 6, f° 52, éd. É. FAIRON et S. BALAU, *Chroniques liégeoises*, I, 576.

(2) *Chartreux*, reg. 6, f° 52 : ...« Ecclesia nostra casuali incendio tota comburebatur, cum multis libris et clenodiis ».

(3) J. STIENNON, *La Bibliothèque...*, 63.

(4) MIRAEUS, *Origines cartusianorum monasteriorum*, 30, Cologne, 1609.

(5) *Voyage littéraire des Pères Godefroid Henschenius et Daniel Papebrochius, en l'année 1668*, dans les *A. H. E. B.*, IV, 341-342, Louvain, 1867.

(6) SAUMERY, *Délices*, I, 292.

(7) *Chartreux*, liasse 12, pétition des Chartreux, non datée, au Représentant du Peuple à Bruxelles, inventaire n° 47, pièce 99.

(8) Cfr J. STIENNON, *La Bibliothèque*, 59-60.

(9) J. HEROLT, *Discipulus de eruditione Christi fidelium compendiosus*, Cologne, C. de Zyriekzee, 1504 ; P. DORLAND, *De enormi proprietatis monachorum vicio*, Thierry Martens, 1513 ; *Nova Collectio Statutorum Ordinis Cartusiensis*, Rome, 1688 (avec notes d'appartenance à la Chartreuse de Liège et à Kinable) ; *Annales Ordinis Cartusiensis*, Correrie, 1687.

(10) FIESS-GRANDJEAN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Université de Liège*, Liège, 1875.

(11) *Chartreux*, liasse 12 (lettre du curé Grégoire, de Hermalle-sous-Argenteau, contresignée par l'ancien chartreux Thaddée Dehut). D'après un renseignement que nous communique aimablement le R. P. Nicolas Huyghebaert, le Ms. 436 de la Bibliothèque Mazarine, à Paris, proviendrait également de la Chartreuse de Liège.

(12) Un exemplaire de cet ouvrage (Strasbourg, Henri Eggerstein, c. 1471) figure parmi les incunables de la Bibliothèque de l'Université de Liège sous la cote : XV° s. C. 63.

(13) A. É. L., *Chartreux*, reg. 1, f[os] 266, 257, 264, etc. jusqu'au f° 282.

(14) A. É. L., *Chartreux*, reg. 6, f[os] 18 et 53 v° ; Cfr J. STIENNON, *La Bibliothèque*, 60.

Ade, abbé de Saint-Laurent de Liège (1). Élu, en 1418, prieur de la Chartreuse du Val-Saint-Pierre près de Vervins († 1442) (2).

Gérard de Schiedam, profès et prieur de Liège entre 1427 et 1434, fut un écrivain ascétique à qui l'on doit notamment *Sermones decem de decem praeceptis decalogi* (B. R., Ms. 2159, f^os^ 68-142) et un *Speculum praelatorum, religiosorum et saecularium ex sententiis S. Scripturae et SS. Patrum.* C'est à Liège qu'il rédigea cette dernière œuvre (3). On trouvera mention des autres opuscules dus à sa plume dans Petreius (4).

Jacques de Gruitrode, prieur de Liège entre 1440-1445 et 1447-1475 († 12 février 1475), est le plus remarquable de tous les écrivains qui illustrèrent la Chartreuse de Liège, et compte parmi les auteurs ascétiques les plus talentueux du XV^e^ siècle. Faute d'une édition raisonnée et d'une critique approfondie d'identification, ses œuvres sont encore mal connues (5). Petreius cite les titres de vingt-sept d'entre elles (6) et Morozzi, trente-trois.

Henri de Pyro, prieur de Liège entre 1445 et 1447, écrivit dix considérations *Ad sciendum qualiter se fratres habeant in visitationibus* (B. R., Ms. 576-580, f^os^ 90-98 v^o^). Il s'agit d'une œuvre de caractère général, sans références précises aux statuts cartusiens. Petreius a ignoré cet opuscule, mais il cite à bon droit les quatre livres sur les *Institutes de Justinien*, principal traité d'Henri de Pyro, suivi des titres de sept autres ouvrages (7). On conserve également de lui l'oraison funèbre d'Albert Kivet, prononcée le 20 mai 1449 (B. R., Ms. 4051-4068, fol. 249 r^o^-251 v^o^ (8).

Laurent de Rosendael, de son vrai nom Laurent Zeewen (9), moine de la Chartreuse de Liège, puis prieur de la Chartreuse de Rome († 30 septembre 1477) (10) jouissait de l'estime de Denis de Ryckel qui le cite dans la préface d'un de ses ouvrages. On lui doit un traité *De votis monasticis*, des *Sermones aliquot de praecipuis anni solemnitatibus* et des *Conciones de sanctis et tempore* dont des exemplaires manuscrits figuraient dans la bibliothèque de la Chartreuse de Liège (11).

Au XVI^e^ siècle, Florent de Liège ou Florent le Chartreux, auteur d'une *Christiana Institutio* ne doit pas être, comme le font à tort Petreius et Molin, retenu parmi les écrivains de la Chartreuse de Liège (12). Le seul moine de la maison liégeoise connu sous ce nom appartient au XV^e^ siècle. Mort en 1426, il ne paraît avoir manifesté aucune activité littéraire (13).

---

(1) Éd. E. MARTÈNE et U. DURAND, *Amplissima Collectio*, I, col. 1556-1559, Paris, 1724.

(2) B. R., Ms. 4051-4068, f^o^ 240 v^o^.

(3) Reg. 6, f^o^ 100 v^o^.

(4) PETREIUS, *Bibliotheca cartusiana, sive illustrium sacri Carthusiensis ordinis scriptorum catalogus*, 104-105 ; MOROTIUS, *Theatrum chronologicum Sacri Cartusiensis ordinis*, 82 ; BOSTIUS, *Opusculum de praecipuis aliquot cartusianae familiae Patribus e tenebris erutum studio et labore F. Theodori Petrei*, 30-31.

(5) C. ROBYNS, *Een limburgsche mystieker uit de XV^e^ eeuw, Jacob van Gruitrode*, dans *Limburg*, XIII, 143-146, 1931-1932 ; M. VERJANS, *Jacobus van Gruitrode Karthuizer* († 1475), dans *Ons Geestelijke Erf*, 435-460, 1931 ; D. VAN GILS, *Jacobus van Gruitrode*, dans *Ons Geestelijk Erf*, 230-231, 1932.

(6) PETREIUS, *Bibliotheca cartusiana, sive illustrium sacri Carthusiensis ordinis scriptorum catalogus*, 149-150 ; BOSTIUS, *Opusculum de praecipuis aliquot cartusianae familiae Patribus e tenebris erutum studio et labore F. Theodori Petrei*, 50-53 ; MOROTIUS, *Theatrum chronologicum Sacri Cartusiensis ordinis*, 95-96 (tous les trois avec la date erronée de 1472, pour le décès de Jacques de Gruitrode).

Citons, parmi les Mss. d'œuvres de Jacques de Gruitrode, le B. R. Ms. II. 112. (*Eyn Samen Spraken Ihesu ende des Sondaers*, c. 1460). Cfr J. DESCHAMPS, *Tentoonstelling van Middelnederlandse Handschriften uit beide Limburgen, Catalogus* (17 Juli-25 Augustus 1954), n^o^ 49, 37-38, Hasselt, 1954, qui donne la bibliographie du Ms., dont le texte a été édité par VERJANS, *op. cit.*, 451-460.

(7) *Super libris Institutionum* (Cologne, Jean Koelhoff, c. 1482), in-fol. A la Bibliothèque de l'Université de Liège, XV^e^ s., B. 12.

(8) B. R., Ms. 4051-4068, f^os^ 249-251 v^o^.

(9) Il était fils de Henri et Marguerite Zeewen, petit-fils d'Élisabeth Zeewen, et avait pour sœur Catherine (reg. 6, f^o^ 20 v^o^). C'est à lui que revint l'honneur de prononcer le sermon d'ouverture du Chapitre général de 1471 (*Carte du Chapitre général de* 1470) alors qu'il était prieur de la Chartreuse de Rome.

(10) MOROTIUS, *Theatrum*, 108, place sa mort en 1476.

(11) MOLIN, *Historia*, II, 137.

(12) PETREIUS, 91 ; MOLIN, II, 139.

(13) A. É. L., *Chartreux*, reg. 6, f^o^ 39 v^o^.

Arnold Havens, prieur de Liège entre 1595-1596 et 1598-1599, est surtout connu comme historiographe des chartreux martyrs de Ruremonde (1572) (1).

Louis de la Tour, profès de la Chartreuse de Liège et qui y vivait encore en 1608 († 1636), est le médiocre auteur d'un *Carmen numerale*, recensant tous les généraux de l'ordre (Cologne, Lambert Andreae, 1597). Entaché de nombreuses coquilles, ce divertissement a été corrigé et réédité en 1606 par les Chartreux de Würzbourg (2).

François Francisci, prieur de Liège entre 1626 et 1648, ne semble pas avoir confié ses œuvres à l'impression. Le 14 février 1624, il achevait la mise au point d'un ouvrage qu'il désigne sous l'appellation de *Pictura de Adamo* (3). A cette époque, il avait composé un *Sermon en l'honneur de saint Bruno* (inc. : *Exeste profani, glorieque comes invidia*) (4). Nous ne connaissons pas de manuscrits de ces deux œuvres. Par contre le B. R., Ms. 4051-4068 a conservé de ce prieur aux f° 1-5 v°, un sermon de Noël *Super expositione missae.*

Au XVIII[e] siècle, Hugues Stefné, chartreux de Liège, publia en 1773 un mémoire de 80 pages sur les *Moyens de soulager les pauvres et d'abolir la mendicité publique dans le pays de Liège sans le secours d'hôpital général* (5). Peut-être peut-on l'identifier avec le frère Hugo qui fit profession à la Chartreuse le 8 décembre 1740 (6).

Le seul témoin des usages liturgiques de la Chartreuse de Liège subsiste dans le graduel de la communauté, terminé au mois de juillet 1367 (f° 204 : *Explicit graduale secundum ordinem Cartusiensis, scriptum in domo Montis omnium apostolorum, et completum anno Domini M CCCLXVII[e] in mense julio*). La décoration du manuscrit a été remaniée vers la fin du XV[e] siècle. Dans le calendrier (f[os] 31°-5 v°), quelques fêtes liégeoises à l'encre bleue : saint Lambert, saint Hubert, saint Servais, saint Remacle. Au f° 42°, deux annotations de caractère historique (date d'installation des Chartreux à Liège, et obit du prieur Bernard, le 7 juin).

L'historien moderne des Chartreuses de la province de Teutonie ne peut se dispenser de recourir aux travaux qui, surtout au cours du XVII[e] siècle, ont été consacrés à leur histoire, mais le profit qu'il en retirera reste mince. La plupart des renseignements qu'ils fournissent sont déjà connus par les sources, — dont ils altèrent parfois les données, — et l'effort personnel est médiocre par rapport aux larges emprunts que ces ouvrages se font l'un à un autre. On les utilisera, en général, pour les notices relatives aux écrivains de l'ordre plutôt que pour l'histoire proprement dite des monastères. En voici la liste, classée par ordre chronologique : **P. Dorlandus**, *Chronicon Cartusiense... promulgatum studio F. Theodori Petrei*, in-12°, Cologne, 1608 ; **A. Bostius**, *Opusculum de praecipuis aliquot cartusianae familiae Patribus e tenebris erutum studio et labore F. Theodori Petrei*, in-12, Cologne ; **Th. Petreius**, *Bibliotheca cartusiana, sive illustrium sacri Carthusiensis ordinis scriptorum catalogus*, in-12°, Cologne ; **A. Miraeus**, *Origines cartusianorum monasteriorum per orbem universum*, in-12°, Cologne, 1609 ; **A. Raissius**, *Origines Cartusiarum Belgii*, in-12, Douai, 1632 ; **N. Molin**, *Historia cartusiana ab origine ordinis usque ad tempus auctoris anno 1638 defuncti*, 3 vol. in-4°, Tournai, 1903-1906 ; **C. J. Morotius** (Morozzi), *Theatrum chronologicum Sacri Cartusiensis ordinis*, in-4°, Turin, 1681 ; **P. L. de Saumery**, *Les Délices du Pays de Liège*, I, 2, Liège, 1738.

L'érudition moderne n'a fourni jusqu'à présent aucun travail d'ensemble sur l'histoire de la Chartreuse de Liège. Voir **Th. Gobert**, *Liège à travers les âges*, II, 322-332, Liège, 1925.

(1) *Historica narratio duodecim martyrum Carthusianorum, qui Ruraemundae in ducatu Gelriae anno MDLXXII agonem suum feliciter compleverunt*, Gand, 1608 ; Cfr G. Hesse, *De martelaren van Roermond. Een bronnenstudie*, dans *Limburgsch Jaarboek*, XVII, Hasselt, 1911.

(2) Petreius, 235 ; Molin, II, 139 ; Morotius, *Theatrum*, 133.

(3) B. R., Ms. 16619-37, f° 192.

(4) B. R., Ms. 16611-37, f° 192.

(5) X. De Theux, *Bibliographie liégeoise*, 631, Liège, 1885. La Bibliothèque de l'Université de Liège en possède un exemplaire imprimé et deux exemplaires manuscrits (Mss. 1789 et 1790).

(6) A. É. L., *Chartreux*, liasse 2.

Les articles que nous avons publiés ne constituent que des éclaircissements sur des points de détail (1). D'autre part, nous avons dressé l'inventaire analytique des actes contenus dans le *Cartulaire*.

Iconographie : Les vues les plus complètes de l'aspect extérieur de la Chartreuse de Liège sont évidemment les deux gravures exécutées d'après les dessins de Remacle de Loup et illustrant les *Délices du Pays de Liège*, t. I, Liège, E. Kints, 1738, entre les pp. 288 et 289 (*Vue de la Chartreuse de Liège du côté de la ville* et *Plan et élévation de la Chartreuse de Liège comme elle sera achevée*).

Dans la vue générale de Liège, gravée en 1627, le coup d'œil que l'on peut avoir de la Chartreuse apporte quelques éléments précis et détaillés sur la disposition des bâtiments. On ne peut en dire autant de la vue générale de Liège, datée de 1574, qui ne fournit que de vagues données sur la physionomie du monastère au XVI^e^ siècle.

Parmi les vues inédites de la Chartreuse, nous avons repéré deux curieux dessins au lavis et à l'encre de Chine conservés à la Bibliothèque de l'Université de Liège, dans un Album de 112 vues de Liège et des environs, attribuées à Remacle le Loup par Henri Hamal. Ils représenteraient, selon les annotations de leur ancien possesseur, d'une part une vue de la Chartreuse prise de la rive gauche de la Meuse, d'autre part et au verso du premier dessin, la cour de la Chartreuse où figure une chapelle de modestes dimensions entourée de petits bâtiments ; le tout laissant une étrange impression de ruine et d'abandon.

Dans un plan de Liège gravé par Harrewijn et inséré dans *Les Délices des Pays-Bas*, Bruxelles, François Foppens, 1697, en regard de la p. 447, l'artiste a particulièrement développé le plan des fortifications de la Chartreuse, accompagné des légendes suivantes : *Nouvelle Citadelle des Chartreux. — Nouvelle fortification des Chartreux. — Nouveaux retranchements auxquels on travaille.*

Il se pourrait que le chartreux représenté dans *La Vierge au Chartreux*, de Jean van Eyck (New-York, musée Frick) fût un prieur de Liège, puisque le paysage qui sert de décor au tableau reproduit, suivant les derniers travaux de M. Jean Lejeune, une partie de la ville de Liège (2). D'autre part, il est à peine besoin d'ajouter que l'humilité cartusienne n'a pas favorisé la confection d'armoiries pour les différents prieurs.

Au sujet du sceau conventuel, l'ancien conservateur des Archives de l'État à Liège, feu E. Van de Casteele, avait déjà répondu par un procès-verbal de carence à la demande de G. Vallier, l'auteur de la *Sigillographie de l'Ordre des Chartreux et Numismatique de Saint-Bruno*, 206, Montreuil-sur-Mer, 1891. Faute de mieux, cet érudit reproduit le cartouche figurant sur les gravures de Saumery et qui, dit-il, pourrait servir d'indice.

La destruction des chartes du monastère a entraîné la disparition des sceaux qui y étaient attachés. En tout cas, dès le XIV^e^ siècle, il est clair que les prieurs disposaient d'un sceau : le témoignage le plus ancien remonte au 12 février 1368, sous le gouvernement du troisième prieur, Michel, surnommé Richars.

* * *

Il existe plusieurs récits de la fondation de la Chartreuse liégeoise. Les seuls dignes d'être retenus sont ceux que nous proposent les deux chartes du 14 janvier et du 2 septembre 1357,

(1) *La bibliothèque et le scriptorium de la Chartreuse de Liège, des origines au XVI^e^ siècle*, dans la *C. A. P. L.*, XXXVII, 8-64, Liège, 1946 ; *Les œuvres et les objets d'art de la Chartreuse de Liège depuis ses origines jusqu'à la fin du règne d'Érard de la March*, dans la *C. A. P. L.*, XXXIX, 81-91, Liège, 1948 ; *La contribution des Chartreux à la reconstruction de Liège après 1468*, dans la *C. A. P. L.*, XXXIX, 38-41, Liège, 1948 ; *La liste des premiers prieurs de la Chartreuse de Liège (1360-1417)*, dans *Leodium*, 37-44, Liège, 1948 ; *L'essai d'achèvement de la Chartreuse de Liège en 1788*, dans le *B. S. R. L. V. L.*, n° 79, 319-320, Liège, 1948 ; *Les sources narratives de l'histoire de la Chartreuse de Liège*, dans *Leodium*, XLI, 25-31, Liège, 1954.

(2) J. LEJEUNE, *Le premier des Petrus Christus et « La Vierge au Chartreux »*, dans le *Bulletin des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique*, [IV], 151-170, Bruxelles, 1955 (*Miscellanea Erwin Panofsky*).

et la chronique-obituaire (1). Celui de Daniel de Blochem, chanoine de Saint-Paul, est bref, exact, mais n'apporte aucun élément nouveau par rapport aux sources précédentes dont il s'inspire visiblement (2). Le texte fourni par un chartreux de Liège à Pierre de Wal, chartreux de Bruxelles et historien de la province de Teutonie, est un simple démarquage de la chronique-obituaire (3). En 1609, Miraeus se contente également de résumer à larges traits la même source (4). Raissius adopte le même procédé, mais en habillant son modèle des ornements superflus d'un style ampoulé (5). Morotius préfère une rédaction plus sobre, toujours inspirée par la chronique, mais qui n'est pas exempte d'erreurs de détail (6). Faisant fi de ces redites qui ont du moins le mérite de la vraisemblance, Pierre Dorland a introduit une autre version et délibérément préféré la légende à l'histoire (7). Il n'a entraîné à sa suite que l'historien liégeois Barthélemy Fisen, d'habitude plus judicieux dans le choix de ses sources (8), et le chartreux Nicolas Molin (9), sans toutefois provoquer chez ces auteurs la substitution pure et simple de la version légendaire au récit historique. Voici donc, d'après les chartes de 1357 et la chronique-obituaire, la relation des premières années du monastère.

C'est un riche échevin de Liège, Jean de Brabant, qui est à l'origine de la Chartreuse liégeoise Comme il n'avait pas d'enfant, il légua, par testament, tous ses biens à l'abbaye de Saint-Jacques, à condition que celle-ci agrandisse le chœur de son église et reçoive désormais en son sein dix moines en plus du nombre prévu par les coutumes. Après avoir accepté ces clauses, les bénédictins s'aperçurent bien vite du préjudice qu'elles risquaient de leur causer. Aussi obtinrent-ils du prince-évêque de Liège, Englebert de la Marck, l'autorisation de refuser le legs de leur bienfaiteur. Cherchant alors une destination aux libéralités de Jean de Brabant, l'évêque se rappela la prédilection que l'échevin avait toujours manifestée pour l'ordre cartusien et dont il avait laissé des témoignages non équivoques dans ses archives. Englebert de la Marck estima qu'il ne pouvait mieux répondre aux intentions du défunt qu'en assignant la majeure partie de son legs à la construction et à la dotation d'une chartreuse sur le Mont-Cornillon, aux portes de Liège et dominant celle-ci. Ce lieu, qui avait pour patrons les Douze Apôtres avait servi jadis de résidence aux prémontrés qui l'avaient quitté pour s'établir en Ile, à Beaurepart. En 1107, la dépouille mortelle de l'empereur Henri IV y avait été exposée. Après le départ des religieux, le prince-évêque mit à profit la valeur stratégique de la colline pour y installer un poste fortifié qui, détruit en 1291 par les Liégeois lors d'un conflit qui les opposait à leur prince, connut peu à peu la ruine et l'isolement.

Bien que la fondation de la nouvelle chartreuse eût été annoncée dès le 14 janvier 1357 par une charte d'Englebert de la Marck, ce n'est qu'en 1360 que le grand-prieur Elisaire décida les définiteurs du chapitre général à y envoyer les premiers moines : Bertrand, profès de Paris et prieur de la nouvelle communauté, Barthélemy, profès de Gueldre, Jean Militis et Adam, profès de la

(1) Au point de vue de la genèse des annales cartusiennes dans la province de Teutonie, il est intéressant de noter que l'*arenga* de la chronique-obituaire de la Chartreuse de Liège est reprise dans la chronique de la Chartreuse de la Chapelle à Hérinnes-lez-Enghien (éd. E. LAMALLE, 7) et la chronique de la Chartreuse de Bruxelles (éd. *A.H.E.B.*, IV, 87-122).

(2) DANIEL DE BLOCHEM, *Liber de servis et aqua Sancti Pauli Leodiensis*, f° 183 r°-184 v° (éd. STÉPHANI, *Mémoires...*, I, 65-66, Liège, 1876).

(3) B. R., Ms. 4051-4068, f° 117-119 v° : *Fundatio domus Leodiensis.*

(4) A. MIRAEUS, *Origines Cartusianorum monasteriorum per orbem universum*, 29-30, Cologne, 1609.

(5) A. RAISSIUS, *Origines Cartusiarum Belgii*, 82-86, Douai, 1632.

(6) C. J. MOROTIUS (Morozzi), *Theatrum chronologicum Sacri Cartusiensis Ordinis*, 269, Turin, 1681.

(7) P. DORLAND, *Chronicon Cartusiense*, 370-372, Cologne, 1608.

(8) B. FISEN, *Historia ecclesiae Leodiensis (pars secunda)*, 118, col. 1, Liège, 1696, avec une date erronée de fondation : 1353.

(9) N. MOLIN, *Historia Cartusiana* [de ses origines à 1638], II, 133-139, Tournai, 1904.

Chartreuse d'Abbeville, s'installèrent à Cornillon le 4 juin 1360. Le monastère naissant commença aussitôt à exploiter les ressources qu'Englebert de la Marck avait mises à sa disposition. Mais les revenus de fondation ne lui eussent sans doute pas permis de se développer s'il n'avait bénéficié du mécénat d'un ecclésiastique liégeois. Helmic de Moylant, chanoine de Saint-Lambert, prévôt de la collégiale Saint-Barthélemy, donna aux travaux de construction et d'embellissement une impulsion énergique qui suscita immédiatement des émules et attira la prospérité dans la nouvelle Chartreuse. La période de fondation se clôt vers 1400, avec la troisième grande dotation due à Catherine de Flémalle, veuve de Reneward du Pont d'Avroy, mayeur de la Cité.

La naissance de la Chartreuse de Liège s'inscrit dans le grand mouvement d'efflorescence cartusienne qui s'est manifesté au XIV[e] siècle. De 1360 à 1689, le monastère liégeois s'est harmonieusement développé et n'a connu, entre 1487 et 1502, qu'une courte période de malheurs, dont les effets ont d'ailleurs été rapidement résorbés. On la considère habituellement comme un des établissements les plus importants de la province de Teutonie. Incorporée, à la fin du XVII[e] siècle, dans le dispositif stratégique de la Cité, la Chartreuse n'a plus jamais retrouvé, jusqu'à sa suppression, l'équilibre qu'elle avait connu au cours des siècles précédents. Au point de vue social, l'influence du monastère dans la vie de la Cité a été pratiquement négligeable, sauf sur des voisins immédiats. Le mode de vie cartusien n'était d'ailleurs pas favorable au rayonnement de semblable action. Mais cette conception de la vie monastique et la sévérité de l'observance ont valu à la Chartreuse de Liège l'intérêt et les soins de dignitaires ecclésiastiques et de laïcs fortunés, désireux de s'assurer quelque participation aux bonnes œuvres de moines qui, plus que tous les autres, entendaient se retrancher du monde.

Dans le cadre général de l'organisation de l'Ordre, la Chartreuse de Liège appartint de 1357 à 1411 à la province de Picardie. Cette circonscription ayant été scindée en deux provinces : celle de Picardie rapprochée *(Picardia propinquior)* et celle de Picardie éloignée *(Picardia remotior)*, Liège fut intégrée dans le territoire de cette dernière de 1411 à 1474. A partir de 1474, celle-ci prit l'appellation de province de Teutonie jusqu'à sa suppression par l'édit de Joseph II, promulgué le 17 mars 1783. De cette date à sa suppression en 1797, la Chartreuse de Liège fut rattachée à la province du Rhin.

* * *

BERTRAND, profès de Vauvert près de Paris, est désigné comme prieur de Liège par Elisaire, grand-prieur, et les définiteurs, au Chapitre général de 1360. Accompagné de Barthélemy, profès de la Chartreuse de Gueldre, Jean Militis et Adam, profès de la Chartreuse de Saint-Honoré à Abbeville, il prend possession des bâtiments le 4 juin 1360 (1). Il meurt le 8 octobre de la même année (2).

VINCENT, profès de la Chartreuse de Bruges, est institué recteur par les visiteurs, à la mort de Bertrand. En 1361, il est confirmé dans la charge de prieur par le chapitre général (3). Le 5 mars 1362, il reçoit don et vesture des biens légués par Jean de Brabant mouvant de la cour de Bleret (4); le 21 mars 1363, des biens mouvant de la cour de Grand-Axhe (5), de Waremme (6),

(1) A. É. L., *Chartreux*, reg. 6, f° 1.
(2) *Chartreux*, reg. 6, f° 38 v°, f° 100 : liste du XVII[e] siècle.
(3) *Chartreux*, reg. 6, f° 100, liste du XVII[e] siècle.
(4) A. É. L., *Chartreux*, reg. 1, f[os] 23-25 v°.
(5) *Chartreux*, reg. 1, f[os] 31 v°-32 v°.
(6) *Chartreux*, reg. 1, f[os] 107-108.

de Remicourt (1), de Petit-Axhe (2), et, le jour suivant, de Hodeige (3). Le 16 mai 1363, il représente le monastère dans la vesture d'un cens affectant une maison sise à Liège, en Neuvice (4), qu'une béguine lègue à la Chartreuse, et, le 23 octobre 1363, reçoit record de la vesture de biens à Pousset (5). Le 21 décembre 1364, il reçoit, en vertu du testament de Jean de Brabant, les biens mouvants de la cour allodiale de Liège, situés à Waremme, Remicourt, Bovenistier (6). Le 3 août 1366, il entre en possession d'un cens sur une maison sise à Liège, sur le Pont d'Ile (7). La liste de l'obituaire signale erronément sa démission en 1363 (8). En réalité, il est resté en charge jusqu'en 1368 et est mort à Bruges, le 25 août 1379 (9).

MICHEL, surnommé **RICHARS** (10), fit sa première profession à la Chartreuse de Gosnay, sa seconde à Liège, où il fut élu prieur, vraisemblablement déjà avant le 3 juin 1368, date à laquelle il figure en cette qualité dans un acte suivant lequel la Chartreuse reçoit un bien à Remicourt (11). Le 15 août 1368, il conclut un accord concernant certains revenus que le monastère retirait d'un moulin sis à Liège en l'îlot des Fèvres (12). A un acte du 12 février 1368, il appose son sceau (13) ; le 5 avril 1369, il obtient certains biens situés à Liège, sur le bief du moulin de « Muchey » dans l'îlot des Fèvres (14). Il appose son sceau à un acte du 7 mai 1369, qui accorde aux Chartreux la permission de construire un mur de pierre entre leurs terres et les vignobles de la léproserie de Cornillon (15). Le 31 août 1370, il entre en possession des biens légués par Helmic de Moylant (16). Il représente encore le monastère pour différentes investitures, datées des 7 novembre 1370, 31 septembre 1371, 3 octobre 1371, 8 février 1732 (17). Il est démissionnaire, non en 1378 (18), mais, selon toute probabilité, avant le 6 mars 1377, ou mieux avant le 16 mars 1377 (19), bien que l'on trouve cité comme prieur, le 8 juin 1374, un certain **MATHIEU**, dont c'est la seule et unique mention (20). En tout cas, la mort de Michel est signalée en 1410 (21).

C'est pendant son gouvernement que, le 3 janvier 1370, mourut le co-fondateur du monastère, Helmic de Moylant, qu'il assiste dans ses derniers instants (22). Le prévôt de Saint-Barthélemy avait contribué, par d'importants subsides, à l'édification et à la réfection des bâtiments con-

(1) *Chartreux*, reg. 1, f^os^ 34-35.
(2) *Chartreux*, reg. 1, f^os^ 33-34.
(3) *Chartreux*, reg. 1, f^os^ 35 v^o^-36 v^o^.
(4) *Chartreux*, reg. 1, f^os^ 17 v^o^-18.
(5) *Chartreux*, reg. 1, f^os^ 26-28 v^o^.
(6) *Chartreux*, reg. 1, f^os^ 11 v^o^-14 v^o^.
(7) *Chartreux*, reg. 1, f^o^ 21.
(8) *Chartreux*, reg. 6, f^o^ 100.
(9) A. É. L., *Chartreux*, Chapitre général, carte de 1380 et notes de Dom A. M. Sochay ; cfr aussi *Chartreux*, reg. 7 (25 août 1380) et reg. 6, f. 38 v^o^. Sous son gouvernement, on enregistre le décès de Jean de Rees, premier en date des vicaires du monastère et frère d'Helmic de Moylant, mort le 8 mars 1362 ; cfr A. É. L., *Chartreux*, reg. 6, f^o^ 30 v^o^ et reg. 7, à la date.
(10) A. É. L., *Chartreux*, reg. 1, f^os^ 117-119 v^o^.
(11) *Chartreux*, reg. 1, f^o^ 86.
(12) *Chartreux*, reg. 1, f^os^ 109 v^o^-111 v^o^
(13) *Chartreux*, reg. 1, f^os^ 116-117 v^o^. C'est la première mention d'un sceau pour les prieurs de la Chartreuse de Liège.
(14) *Chartreux*, reg. 1, f^os^ 114-115 v^o^.
(15) *Chartreux*, reg. 1, f^os^ 226 v^o^-227.
(16) *Chartreux*, reg. 1, f^os^ 124-128.
(17) *Chartreux*, reg. 1, f^os^ 133 v^o^-134 v^o^, 140 v^o^-141 v^o^, 141-143 136 v^o^-137.
(18) *Chartreux*, reg. 6, f^o^ 100.
(19) *Chartreux*, reg. 1, f^os^ 136-147 v^o^.
(20) *Chartreux*, reg. 1, f^os^ 152-153.
(21) *Chartreux*, reg. 6, f^o^ 100.
(22) *Chartreux*, reg. 6, f^o^ 5.

ventuels, à l'aménagement et à la décoration de l'église (1), ainsi qu'à la dotation d'un *scriptorium* et d'une bibliothèque (2). On l'enterra, au milieu du chœur, devant les marches de l'autel (3).

PONSARD, profès de la Chartreuse du Mont-Dieu, aurait, selon l'obituaire, été élu prieur de Liège en 1366 ; démissionnaire en 1370, il serait retourné à sa maison de profession, où il serait mort le 14 mars 1402 (4). Ces dates sont erronées. Les termes chronologiques de son gouvernement se situent entre 1374 et 1377, et sa mort est survenue en 1411 (5), le 28 février (6).

TYDEMAN GRAWERT, d'Utrecht, profès et ensuite prieur de la Chartreuse de Hollande, lui succéda. On le trouve cité comme prieur de Liège dans des actes du 16 mars 1377 (7) et des 11 et 12 juin 1378 (8). C'est donc par erreur que le rédacteur du *Catalogus priorum* lui attribue sept années de gouvernement. Suivant la même source, il aurait été transféré de Liège à la Chartreuse de Bruges et, sur les instances des seigneurs de Gaesbeeck, aurait entrepris la construction de la maison d'Utrecht, avant de mourir le 6 octobre 1410 (9). La notice de l'obituaire accuse une hésitation manifeste au sujet de l'identité de ce prieur, puisqu'il modifie par 1415 la notation primitive de son décès (10). Cette incertitude a peut-être son origine dans le fait qu'il aurait existé un homonyme de notre prieur, profès vers 1370 et ensuite prieur de la Chartreuse de Hollande où il est cité comme prieur le 12 février 1382 et qui, après avoir gouverné trois maisons, serait mort, simple religieux, à la Chartreuse de Monickhuizen le 6 octobre 1415 (11). A notre avis, il ne serait pas impossible que ces deux homonymes ne soient en réalité qu'une seule et même personne. Il est certain, cependant, que Tydeman, prieur de Liège en 1377, a été déchargé de son gouvernement en 1380.

JACQUES DE LIEDEKERKE, qui lui succède, reste une personnalité mystérieuse autour de laquelle, comme le fait justement remarquer E. Lamalle, règne une certaine confusion (12). Suivant le cartulaire de la Chartreuse de la Chapelle à Hérinnes-lez-Enghien, Jacques de Liedekerke est prieur de ce monastère en 1377 et 1378. La chronique de Beeltsens et d'Ammonius le cite en cette qualité dans la dernière de ces deux années, et mentionne qu'il avait été, soit avant, soit après son élection à Hérinnes, prieur de la Chartreuse de Sainte-Aldegonde à Saint-Omer. D'après le cartulaire de Hérinnes, un autre Jacques est prieur de ce monastère en 1358-1359-1360. E. Lamalle distingue deux prieurs du nom de Jacques : l'un, profès de Saint-Omer, prieur à Hérinnes de 1358 à 1360, mort un 24 janvier ; l'autre, Jacques de Liedekerke, prieur à Liège en 1363-1366, prieur à Hérinnes en 1377-1378, et mort à Bruges, dans sa maison de pro-

(1) *Chartreux*, reg. 16, f° 1 v°-4.

(2) J. Stiennon, *La bibliothèque et le scriptorium de la Chartreuse de Liège, des origines au XVI° siècle*, dans la *C. A. P. L.*, XXXVII, 58-64, Liège, 1946.

(3) *Chartreux*, reg. 6, f° 4. Décès : sous Tydeman, Gérard de Zantis, moine et prêtre († 15 mars 1377, reg. 6, f° 38 v° et reg. 7, 15 mars). Barthélemy, l'un des premiers moines du monastère († 4 avril 1374, reg. 6, f° 38 v° et reg. 7, 4 avril).

(4) *Chartreux*, reg. 6, f° 100, liste du XVII° siècle.

(5) *Chapitre général*, carte de 1411.

(6) *Chartreux*, reg. 6, f° 38 v°.

(7) *Chartreux*, reg. 1, f°s 146-147 v°.

(8) *Chartreux*, reg. 1, f°s 155 v°-157 v°, 158 v°-159 v°.

(9) *Chartreux*, reg. 6, f° 100. Sur la carrière utrechtoise de Tydeman Grawert, cfr *Het necrologium van het Karthuizer-Klooster Nieuwlicht of Bloemendaal buiten Utrecht*, medegedeeld door L. Van Hasselt, dans les *Bijdragen en Mededeelingen van het historisch Genootschap gevestigd te Utrecht*, IX, 133-141, 322, 1886.

(10) *Chartreux*, reg. 6, f° 39.

(11) *Chapitre général*, carte de 1416, et notes citées.

(12) E. Lamalle, *Chronique*, 34-35, auquel nous renvoyons pour les références des sources.

fession. Cependant, un acte de 1389, contenu dans le cartulaire de Hérinnes, a pour auteur Jacques, prieur de Liège et recteur de la Chartreuse de Bois-Saint-Martin, près de Gand. La chronique de Beeltsens reporte à 1377 le cumul de ces pouvoirs, sans citer le nom du prieur de Liège.

Suivant le *Catalogus priorum*, Jacques de Liedekerke, profès de Bruges, aurait remplacé Vincent, en 1363, comme prieur de Liège et le soin de son élection aurait été concédé à la communauté (1). Cependant, un des scribes de l'obituaire donne également à Jacques de Liedekerke la qualité de prieur, mais le désigne comme profès de Liège, mort le 1er février 1390 (2). Les éléments les plus sûrs sont fournis par le cartulaire. Le premier acte où Jacques est cité comme prieur de Liège date du 1er mai ou du 25 juillet 1380 (3) et il semble que la mention, en 1381, d'un prieur du nom de Jean soit due à une distraction du rédacteur de l'acte ou de son copiste (4), car Jacques figure comme prieur le 26 juillet 1382 (5). Le 17 octobre 1382, il arrente des terres situées à Vreren (6) et, le 7 septembre 1383, il répète la même opération pour des biens situés à Alleur (7). Le dernier témoignage de son activité date du 2 juin 1388 (8). Son gouvernement se situe donc entre 1380 et 1388-1389. Ces données concordent avec les renseignements fournis par la carte du Chapitre général de 1390, qui se trouve par ailleurs confirmer la réalité de son décès le 1er février 1390, comme l'avait indiqué l'obituaire.

BERNARD, originaire d'Emmerich (9), profès de la maison de Gueldre (10) est cité pour la première fois comme prieur le 26 janvier 1393 (11) ; néanmoins son élection remonte, non à 1392 (12) mais à 1388-1389. Il est déchargé de son gouvernement en 1403 (13) et nommé prieur d'Utrecht. Exécutant les dernières volontés de son mari, Catherine de Flémalle, fille de Jean de Flémalle, et veuve de Reneward du Pont d'Avroy, mayeur de Liège, gratifia, à partir de 1401, les Chartreux de libéralités importantes qui leur permirent notamment d'accueillir six novices en plus du nombre établi par les constitutions de l'ordre (14), d'édifier six cellules dans le nouveau cloître pour les loger, de réparer les autres, d'agrandir et de décorer les deux chapelles de saint Martin et de sainte Catherine, de compléter le trésor d'ornements liturgiques (15). L'importance de ces donations mérita à Catherine de Flémalle d'être reconnue, par les Chartreux de Liège, co-fondatrice de leur monastère, au même titre qu'Englebert de la Marck et Helmic de Moylant (16).

(1) *Chartreux*, reg. 6, f° 100.
(2) *Chartreux*, reg. 6, f° 100.
(3) *Chartreux*, reg. 1, f°s 184 v°-186 v°.
(4) *Chartreux*, reg. 1, f°s 171 v°-172 v°.
(5) *Chartreux*, reg. 1, f°s 173 v°-174 v°.
(6) *Chartreux*, reg. 1, f°s 166-168.
(7) *Chartreux*, reg. 1, f°s 168 v°-171.
(8) *Chartreux*, reg. 1, f°s 209 v°-210.
(9) *Chartreux*, reg. 1, f° 245 v°.
(10) *Chartreux*, reg. 6, f° 100.
(11) *Chartreux*, reg. 1, f°s 197 v°-198.
(12) *Chartreux*, reg. 6, f° 100 v°.
(13) *Chapitre général*, carte de 1403.
(14) *Chartreux*, reg. 6, f°s 11-12 v°. Ces novices furent : Jean de Hamborghen, Guillaume de Meersen, Pierre die Riewechon, Gérard de Schiedam, Adrien, Raoul, ancien moine bénédictin de Saint-Trond.
(15) *Chartreux*, reg. 6, f°s 11 v°-12.
(16) *Chartreux*, reg. 6, f° 12 v°. Morte le 25 juillet 1419, elle fut enterrée à la Chartreuse, au milieu du chœur, sous une pierre tombale portant son nom. L'Aumône Catherine de Flémalle fut administrée jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. (Cfr A. É. L., *Fonds Ghysels*, n° 576, note écrite en 1773, citée par Gobert, *Liège*, II, 323, n. 8).

ADRIEN MONET, docteur en théologie, profès de la Chartreuse de Geertruidenberg, prieur de Liège en 1403, cité comme tel dans un acte du 14 mars 1404 (1) ; auteur du *Liber de remediis utriusque fortunae* (2) ; il renonce au priorat en 1409 ou 1410, certainement avant le 10 décembre de cette dernière année, et meurt le 19 décembre 1411 (3).

BERNARD est désigné une seconde fois comme prieur de Liège et cité comme tel le 6 décembre 1410 (4). Son gouvernement est marqué par l'érection de nouveaux autels, la fondation d'une chapelle dans le grand cloître, l'aménagement de l'église et le développement du domaine (5). Il meurt le 12 octobre 1417 (6).

GUILLAUME DE MEERSSEN, profès de Liège, élu prieur après le 12 octobre 1417, ne survécut qu'un an et mourut le 17 octobre 1418 (7).

JEAN DE WEERT, profès et vicaire de Liège, signalé d'autre part comme prieur de Gand, fut élevé à la même dignité à la Chartreuse de Liège, en 1418 (8). Le nouveau prieur s'employa à parfaire l'aménagement du monastère : pour l'installation de fenêtres vitrées, la construction de cellules et du mur de clôture entre la Chartreuse et la léproserie de Cornillon, il trouve des mécènes parmi lesquels Jacques Groy, chanoine du Chapitre cathédral, se distingue par sa sollicitude. C'est lui, notamment, qui en 1424, pose la première pierre du mur extérieur cité plus haut (9). Son confrère Olivier de Mall participe à ces libéralités et donne des subsides, en 1423, pour la réparation de la fontaine (10). Un autre chanoine, Arnold de Mérode, verse deux écus anciens pour la construction d'un nouveau cellier (11). Déchargé de ses fonctions en 1425, Jean de Weert mourut le 14 avril 1427 (12).

GODESCALC DE SERON (13) profès de la Chartreuse de Sainte-Catherine au Mont-Sinaï, près d'Anvers, fut élu prieur de Liège en 1425 (14). L'événement le plus marquant de son priorat est constitué par la consécration, le 28 août 1426, de l'autel dédié à saint Lambert, saint Étienne

(1) *Chartreux*, reg. 1, f^os^ 258 v°-259.
(2) Notice biographique de S. AUTORE dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, I, 133, Paris, 1912.
(3) *Chapitre général*, carte de 1412 ; *Chartreux*, reg. 6, f° 39.
(4) *Chartreux*, reg. 1, f° 235 v°.
(5) J. STIENNON, *Les œuvres et les objets d'art de la Chartreuse de Liège, depuis ses origines jusqu'à la fin du règne d'Érard de la Marck*, dans la *C. A. P. L.*, XXIX, Liège, 1948.
(6) *Chapitre général*, carte de 1418 ; *Chartreux*, reg. 6, f° 100 v°.
(7) *Chartreux*, reg. 6, f^os^ 39, 100 v°.
(8) *Chartreux*, reg. 6, f^os^ 39 v° et 100 v° ; B. R., Ms. 4051-4068, f° 120 v°.
(9) *Chartreux*, reg. 6, f° 53 v°.
(10) *Chartreux*, reg. 6, f° 53 v°.
(11) *Chartreux*, reg. 6, f° 59 v°.
(12) *Chartreux*, reg. 6, f° 39 v° et reg. 7, 14 avril ; B. R., Ms. 4051-4068, f° 120 v°. Décès enregistrés sous le priorat de Jean de Weert : Gérard de Schulte, profès de la Grande-Chartreuse, prieur de Zelem près de Diest, hôte de la Chartreuse de Liège pour raisons de santé († 2 mai 1421, reg. 6, f° 39), Henri de Schoonhoven, moine de la Chartreuse du Mont-Sinaï près d'Anvers († 1425, reg. 6, f° 39), Jacques de Hollande, moine de la Chartreuse de Liège († 14 février 1423, reg. 6, f° 39 v°), Gérard de Tiel, moine et vicaire de Liège († 26 janvier 1425, reg. 6, f° 39 v°), Roland de Lintris, donné du monastère († 1424, reg. 6, f° 47), Godefroid d'Oeteren, donné du monastère († 1424, reg. 6, f° 47 v°), Jean de Straelen, chanoine du Chapitre cathédral et grand bienfaiteur de la Chartreuse de Liège († 1424, reg. 6, f° 47 v°), Gilles de Meeffe, citain de Liège († 1420, reg. 6, f° 54). — Sur le don de planches effectué par Christian de Gruitrode en 1423 (reg. 6, f° 54 v°), voir plus loin, sous le priorat de Jacques de Gruitrode.
(13) Seron, dépendance de Forville, prov. Namur, arr. Namur, cant. Éghezée.
(14) *Chartreux*, reg. 6, f° 100 v° ; B. R., Ms. 4051-4068, f° 120 v°.

et saint Jérôme, que l'on plaça dans la dernière chapelle de l'église, contre la muraille nord (1). Cet autel était situé, depuis 1415, derrière le siège du prieur (2). Les sources enregistrent, le 7 août 1425, la mort de Jacques Groy, chanoine de Saint-Lambert, insigne bienfaiteur de la Chartreuse et qui, de concert avec Olivier de Mall, chantre de la cathédrale, avait activement contribué au financement des travaux de réaménagement des cellules dans le petit cloître et de construction du mur mitoyen entre la Chartreuse et la léproserie de Cornillon (3). Leur confrère Jean de Donstienne ne se montre pas moins généreux, le 10 août 1426, pour aider les moines à grossir leurs biens (4). La construction du mur de Cornillon avait également été subsidiée par Gilles Winandi, chanoine du Chapitre cathédral et Arnold de Welle, chapelain de Saint-Lambert (5). Les travaux ne se limitaient d'ailleurs pas à ce seul objet : au début de septembre 1426, Gilles Gerson, chanoine de Saint-Denis, donnait dix couronnes de France pour l'aménagement de la cuisine (6). Déchargé de ses fonctions en 1427 (7), Godescalc de Seron profitera de son second priorat pour continuer son activité de bâtisseur (8).

GÉRARD DE SCHIEDAM, profès de Liège, dirigea successivement les Chartreuses d'Amsterdam, de Hollande et de Bois-Saint-Martin avant d'être nommé prieur de Liège, en 1427 (9). Nous avons signalé, au chapitre de la Bibliothèque, ses productions littéraires. C'est à Liège qu'il écrivit notamment son *Speculum Praelatorum* (10). Cette activité intellectuelle ne s'exerça pas au détriment du développement matériel du monastère qui jouit, de 1429 à 1433, de libéralités importantes de la part de Gilles Winandi, chanoine de Saint-Lambert et vesti de l'église paroissiale d'Alken (11). Déchargé à sa demande de la charge priorale en 1434 (12), il est de nouveau prieur de Bois-Saint-Martin en 1436 (13), où il meurt le 14 octobre 1442 et où on l'enterre, dans le chœur (14).

GODESCALC DE SERON, ancien prieur, fut élu en 1434 par la communauté, pour remplacer Gérard de Schiedam. Ce choix fut ratifié par les prieurs d'Anvers et de Gosnay, suivant les dispositions du Chapitre général de 1434 (15). Gilles Winandi, chanoine de Saint-Lambert, continue ses dons généreux de 1435 à 1438. En 1439, Arnold de Mérode finance les travaux d'agrandissement de la cuisine. Cette même année, le 10 mai, on enregistre la mort de Gérard Rondelli, doyen de Saint-Lambert, qui s'était signalé par sa sollicitude envers les Chartreux.

(1) *Chartreux*, reg. 6, f° 17.
(2) *Chartreux*, reg. 6, f° 16 v°.
(3) *Chartreux*, reg. 6, f° 18.
(4) *Chartreux*, reg. 6, f°s 18 et 53 v°.
(5) *Chartreux*, reg. 6, f° 54 v°.
(6) *Chartreux*, reg. 6, f° 55.
(7) *Chartreux*, reg. 6, f° 100 v° ; B. R., Ms. 4051-4068, f° 120 v°.
(8) Décès enregistré sous le premier priorat de Godescalc de Seron : Gérard de Tiel, moine et vicaire de Liège († 26 janvier 1425, reg. 6, f° 39 v°), Florent, moine de Liège († 26 juin 1426, reg. 6, f° 39 v°), Siger de Tiel, moine de Liège († 7 février 1427, reg. 6, f° 39 v°), Jean de Weert, ancien prieur de Gand et de Liège († 14 avril 1427, reg. 6, f° 39 v°)
(9) *Chartreux*, reg. 6, f° 100 v° ; B. R., Ms. 4051-4068, f° 120 v°.
(10) *Chartreux*, reg. 6, f° 100 v°.
(11) *Chartreux*, reg. 6, f° 56.
(12) *Chapitre général* du 25 avril 1434 (B. R., Ms. II. 1959, f° 117).
(13) *Chapitre général* de 1436 (B. R., Ms. II. 1959, f° 132).
(14) *Chartreux*, reg. 6, f° 100 v°. En 1428, Godescalc, profès de Liège est prieur de Zelem (B. R., Ms. 4051-4068, f° 120 v°). Le chapitre général de 1432 décide qu'à l'avenir, les Chartreuses de la Province teutonique ne pourront disposer chacune que d'un procureur et non de deux. En 1434, Adolphe, profès de Trêves, est prié de se rendre à la Chartreuse de Liège et d'y faire profession (B. R., Ms. II, 1959, f° 72, 98, 116).
(15) B. R., Ms. II. 1959, f° 116.

Peu de temps après, décédait une autre bienfaitrice, Marie de Berseez, de la famille d'Helmic de Moylant, co-fondateur du monastère (1). Ce fut bientôt au tour du prieur de rendre l'âme, le 16 octobre 1439 (2), après avoir mené à bien la construction du petit cloître.

JACQUES DE GRUITRODE, de son vrai nom **VAN DEN EERTWEGHE** (3), qui fut élu prieur de sa maison de profession vers le 21 janvier 1440 (4) manifesta aussitôt, dans l'exercice de sa charge, les aptitudes les plus variées. Nous avons évoqué, au chapitre des écrivains du monastère, la valeur de ses ouvrages d'ascèse. Le prieur ne dédaignait pas, en même temps, faire œuvre artisanale de qualité : des travaux récents ont révélé l'activité de Jacques de Gruitrode comme relieur (5). Dans l'administration du temporel, ce mystique ne se montre pas moins industrieux : dès le début de son premier priorat, il entreprend l'aménagement d'un nouveau réfectoire (6), le renouvellement ou l'achèvement des fenêtres vitrées dans le monastère (7), l'achat de rentes et de terres à Ans, Russon, Jupille et Vlijtingen (8). Nous assisterons au développement de ces activités au cours du second priorat de Jacques de Gruitrode. Ce dernier, ayant demandé à être déchargé de la direction de la Chartreuse de Liège, obtint satisfaction en 1445 et fut placé à la tête de la Chartreuse de Zierikzee (9).

HENRI DE PYRO, profès de la Chartreuse de Cologne, puis de Liège, fut élu prieur des Douze Apôtres vers le 24 juin 1445 (10). Son séjour à Liège fut trop court pour qu'il ait pu y manifester tous les aspects de sa brillante personnalité. Il poursuivit cependant avec succès la campagne entreprise par Jacques de Gruitrode pour l'embellissement du monastère (11). Déchargé de son priorat en 1447, il fut nommé prieur de la Chartreuse de Wesel et mourut le 19 février 1473. On l'enterra à la Chartreuse de Cologne (12).

JACQUES DE GRUITRODE fut de nouveau appelé à assumer la responsabilité des destinées de la Chartreuse de Liège, vers le 24 juin 1447 (13). Les achats de rente et de terres se pour-

(1) *Chartreux*, reg. 6, f^{os} 58 v°-61.

(2) *Chartreux*, reg. 6, f^{os} 100 v° et 39 v° ; B. R., Ms. 4051-4068, f° 121. Sont décédés sous le second priorat de Godescalc de Seron : Arnold Duys, profès de Ruremonde, moine de la Chartreuse de Liège († 26 mai 1437, reg. 6, f° 39 v°), Thierri de Busco, profès d'Hérinnes puis de Liège († 29 novembre 1437, reg. 6, f° 39 v°), Gisbert, profès et procureur de Liège († 15 mars 1439, reg. 6, f° 39 v°), Jean Loef, profès de Liège, en la première année de son priorat à Zelem († 16 août 1439, reg. 6, f° 39 v°).

(3) H. Van de Weerd, *Jacob van Gruitrode of van den Eertwech*, dans *Limburg*, XIII, 168-170, Hasselt, 1931-1932. Les données contenues dans la chronique-obituaire confirment les conclusions de ce dernier auteur, puisqu'on y relève les noms de Christian van den Eertweghe, frère du prieur (reg. 6, f° 19) et de Denis van den Eertweghe, d'Eyck, neveu du même (reg. 6, f° 50). Cfr également H. Van de Weerd, *Geschiedenis van Eelen*.

(4) *Chartreux*, reg. 6, f° 50, 100 v° ; B. R., Ms. 4051-4068, f° 121.

(5) L. Indestege, *De Boekband in de Nederlanden voor 1600. Een beknopt overzicht*, dans *Wetenschappelijke Tijdingen*, Gand, 4-6 du tirage-à-part avec photos de la plaque du XIV^{e} siècle employée par Jacques de Gruitrode, et de l'annotation du XV^{e} siècle, figurant dans le Ms. 73. H. 22 de la Bibliothèque Royale de La Haye, relié par le prieur. La donation, par Christian van den Eertweghe à la Chartreuse de Liège, d'un cent de planchettes, en mars 1423, pourrait se rapporter à des travaux de reliure (*Chartreux*, reg. 6, f° 54 v°).

(6) *Chartreux*, reg. 6, f° 61 v° (don d'Arnold de Mérode), 62 (don de Marie, veuve de Bertrand).

(7) *Chartreux*, reg. 6, f^{os} 62 v°-63. Cfr J. Stiennon, *Les œuvres d'art et les objets...*, 86.

(8) *Chartreux*, reg. 6, f° 50.

(9) *Chartreux*, reg. 6, f° 100 v° et B. R., Ms. 4051-4068, f° 121.

(10) *Chartreux*, reg. 6, f° 63 et 100 v° ; B. R., Ms. 4051-4068, f° 121.

(11) *Chartreux*, reg. 6, f° 63-64 v°. Pour les détails, notre étude dans la *C. A. P. L.*, XXIX, 86.

(12) *Chartreux*, reg. 6, f^{os} 40, 100 v° ; B. R., Ms. 4051-4068, f° 121.

(13) *Chartreux*, reg. 6, f^{os} 65, 100 v° ; B. R., Ms. 4051-4068, f° 121.

suivent dans les mêmes localités qui avaient retenu l'attention du prieur entre 1440 et 1445 (1). Pour la décoration intérieure du monastère, Jacques de Gruitrode a recours à un persévérant appel au mécénat (2). Ses bienfaiteurs se multiplient (3) et la prospérité est telle que Nicolas de Cuse ne craint pas d'autoriser le prieur, en 1451, à accueillir, malgré les statuts, un moine en plus des vingt déjà existants (4). L'autorité que valurent à Jacques de Gruitrode ses capacités d'administrateur et son expérience ascétique lui permit tout naturellement de jouer un rôle dans les affaires publiques aux heures les plus sombres de l'histoire liégeoise. En 1466, Jacques de Gruitrode gagne Huy, en compagnie des abbés de Saint-Jacques et du Val-Saint-Lambert, pour y retrouver Jean de Streel, Baré, Renard et discuter avec eux des moyens de payer les sommes dues au duc de Bourgogne. Lors de l'assemblée du peuple qui se tient à Liège peu après, il fait rapport sur cette question, en même temps que ses confrères (5). Dans la détresse du pays, il semble d'ailleurs que la Chartreuse soit considérée par les Liégeois comme un symbole de paix et un asile de retraite : au moment de monter sur l'échafaud le 1er mars 1466, Gilles de Metz, tentant un suprême effort pour échapper à la mort, s'adresse au peuple et lui demande de pouvoir finir ses jours à la Chartreuse (6). Jacques de Gruitrode y accueille, pendant quelques jours, à la fin du mois d'avril 1468, le légat Onofrius (7). Si le sac de Liège par Charles le Téméraire épargne la Chartreuse, celle-ci n'en subit pas moins le contre-coup de ces événements tragiques (8). Dans les années qui suivent immédiatement le désastre, les Chartreuses de la province de Teutonie marquent leur sympathie à leur sœur liégeoise en la favorisant de cadeaux et d'aumônes (9). Ce furent les dernières consolations que reçut Jacques de Gruitrode à la fin d'un gouvernement de trente-trois années auquel la mort mit un terme le 12 février 1475 (10).

(1) *Chartreux*, reg. 6, f° 50.

(2) *Chartreux*, reg. 6, f°s 65-66 v°. Cfr J. STIENNON, *Les objets et les œuvres d'art...*, 86-88 et *La Bibliothèque...*, 62.

(3) La mention de leurs largesses occupe les f°s 64-76 v° du reg. 6.

(4) *Chartreux*, reg. 6, f° 60.

(5) ADRIEN D'OUDENBOSCH, *Chronique*, éd. C. DE BORMAN, 153-155, Liège, 1902.

(6) *Ibid.*, 133.

(7) BORMANS, *Mémoire du légat Onofrius sur les affaires de Liège* (1468), VIII, 31-33, Bruxelles, 1885.

(8) *Chartreux*, reg. 6, f°s 73, 48. Cfr J. STIENNON, *La contribution des Chartreux...*, 38-39.

(9) *Chartreux*, reg. 6, f° 73 v°. Cfr J. STIENNON, *ibid.*,, 39. De la notice nécrologique de Gilles de Bergis († 31 mai 1470), chartreux de Liège, mort comme hôte à la Chartreuse d'Utrecht, on peut supposer que la communauté ait été momentanément dispersée, ou tout au moins allégée de quelques unités, après le sac de Liège ; *Chartreux*, reg. 6, f° 70 : « ...qui eo tempore, propter divisionem conventus, erat hospes in domo Nove Lucis prope Traiectum ».

(10) *Chartreux*, reg. 6, f° 40 et reg. 7. Geralmus Querebbe ou Quarebbe, de Louvain, moine profès de la Chartreuse de la Chapelle à Hérinnes-lez-Enghien, vers 1445, prêtre en 1447, entré à la Chartreuse de Liège en 1453. Envoyé de là en 1455 à la Chartreuse de Mont-Dieu († 1469, LAMALLE, *op. cit.*, 22).

Notes biographiques sur les membres de la communauté, sous les deux priorats de Jacques de Gruitrode : décès de Thierri Mommch de Clèves, moine profès, copiste († 27 avril 1441, reg. 6, f° 39 v° et reg. 7) parent d'Ève de Clèves, décédée en 1430 (reg. 6, f° 56 v°). Sur ce personnage, cfr J. STIENNON, *La Bibliothèque...*, 59. Gérard Apothecarii, moine profès († 29 septembre 1441, reg. 6, f° 39 v°), Gérard de Schiedam, profès et ancien prieur († 1442, reg. 6, f° 39 v°), Henri de Saxe, profès, qui vécut plus de 59 ans en chartreuse († 15 août 1445, reg. 6, f° 39 v°), Thierri de Monte, profès et jubilaire († 23 février 1448, reg. 6, f° 40, reg. 7). Guillaume de Dordrecht, moine profès († 30 novembre 1448, reg. 6, f° 40 et reg. 7), déjà moine en 1434 (reg. 6, f° 58) frère d'Alard dont la femme mourut en 1436 (reg 6 ,f° 58), Léonard de Brede, moine et procureur († 12 octobre 1452, reg. 6, f° 40 et reg. 7), fils de Barthélemy Brock (reg. 6, f° 17 v° et 62 v°). Jacques Vighe, moine profès de Liège, puis de la Chartreuse de Monickhuizen près d'Arnhem où il est enterré († 6 août 1455, reg. 6, f° 40 et reg. 7, qui le signale originaire de Nimègue), fils de Gérard (reg. 6, f° 16 r°), Jean Piparts de Bilsen, moine, fit partie du groupe des six moines qui occupèrent les premiers, pour y célébrer le service divin, la Chartreuse de Bruxelles (PÈDE, éd. LAMALLE, 203) († 22 avril 1461, reg. 6, f° 40 et reg. 7), Jean de Bois-le-Duc, profès de Zelem, puis moine profès de Liège († 3 mai 1467, reg. 6, f° 40), Guillaume de Brede, moine profès de Liège, puis de Ruremonde où il est enterré († 22 septembre 1468, reg. 6, f° 40 et reg. 7), Gilles de Bergis, moine profès, hôte de la Chartreuse d'Utrecht où la mort le surprit le 31 mai 1470 (reg. 6, f° 40 et reg. 7) ; il est cité en 1455 avec sa sœur (reg. 6, f° 69), Philippe de Bilsen, moine profès, vicaire et copiste († 10 novembre 1471, reg. 6, f° 40 et reg. 7), oncle de Gertrude Greven (reg. 6, f° 70), Henri de Pyro, ancien prieur († 19 février 1473, reg. 6, f° 40 et reg. 7).

HENRI ORSSOY, moine et procureur de la Chartreuse de Geertruidenberg, fut élu prieur de Liège le samedi des Quatre-Temps de Carême 1474, et reçu au monastère le 22 mars de la même année (1). Son œuvre traduit un désir évident d'effacer les dernières traces que l'incendie de Liège en 1468 avait causées aux immeubles que les Chartreux possédaient à Liège, notamment dans la Chaussée des Prés, près de l'ancienne compterie. Ces travaux coûtèrent au prieur plus de mille florins rhénans, mais par une ingénieuse et persévérante politique de rédemptions et d'achats de rentes sur des maisons sises en ville, il était parvenu à porter l'avoir de la Chartreuse à environ sept cents florins rhénans lorsqu'il fut absous de sa charge en 1482 et rappelé dans son monastère de profession (2). Il mourut le 21 mai 1484 (3).

ÉTIENNE DE GAND, profès, vicaire et procureur de Liège, fut élu prieur des Douze Apôtres par la communauté et confirmé dans cette charge, le 12 juin 1482, par les visiteurs (4). Son gouvernement fut brutalement interrompu par l'incendie de l'église du monastère, allumé par les troupes d'Éverard de la Marck le 5 janvier 1487, dans leur tentative manquée de s'emparer de Liège. De leur côté, les Liégeois, comprenant l'importance stratégique de la Chartreuse, en décidèrent la destruction complète et s'employèrent aussitôt à donner un commencement d'exécution à ce projet. Celui-ci fut heureusement abandonné, sur l'ordre du prince-évêque et à l'intervention des visiteurs de l'ordre. Ceux-ci dispersèrent la moitié de la communauté dans les Chartreuses de la province, donnèrent décharge au prieur et au procureur, et instituèrent en qualité de recteur, Jacques de Looz, qui remplissait à ce moment les fonctions de vicaire (5).

Étienne de Gand mourut bientôt, le 29 juillet 1488 (6).

JACQUES DE LOOZ, profès, procureur et sacristain de Liège, désigné comme recteur de la Chartreuse en 1487 (7) fut confirmé comme prieur lors du chapitre général de la même année (8). Comme son prédécesseur, il eut encore à souffrir des déprédations d'Éverard de la Marck qui, en 1489, dans une nouvelle tentative contre la Cité, enleva au monastère une grande partie de ses chevaux et de son bétail. Un contingent de trois à quatre cents Allemands pilla les réserves de la Chartreuse en une nuit de gîte. Les événements politiques et militaires des années suivantes influencèrent profondément la situation économique du monastère. Le prieur fut obligé de

(1) *Chartreux*, reg. 6, f° 51. La liste du XVII[e] siècle (reg. 6, f° 100 v°) écrit erronément 1475.

(2) *Chartreux*, reg. 6, f° 51 v°. Pour le détail, cfr J. STIENNON, *Les œuvres et objets d'art*, 38-41.

(3) *Chartreux*, reg. 6, f° 100 v°. Décès : Laurent de Rosendael, prieur de Rome, jadis moine de Liège († 30 septembre 1477, reg. 6, f° 30), dont nous avons évoqué l'activité littéraire. Thomas de Borloe, profès de Liège, moine copiste, fils de Jean van der Meyen et de Catherine Mychaelis († 30 novembre 1475, reg. 6, f[os] 20 v° et 40), Jean de Brede, moine profès, vicaire, miniaturiste, frère de Mathias van der Nedermoelen, chanoine de Saint-Jean l'Évangéliste, et de Henri, vesti d'Eygenbilsen, neveu de Jacques van der Nedermoelen ou de Nedermolen, chanoine de Thorn, fils de Jean Henrici et d'Isabelle Coperdroets († 24 octobre 1478, reg. 6, f[os] 16, 20, 40, 60 v° et reg. 7, 24 octobre), Guillaume de Peelt, moine, prêtre et profès de Liège († 28 mars 1481, reg. 6, f° 40 et reg. 7, 28 mars).

(4) *Chartreux*, reg. 6, f[os] 78 et 101 ; B. R., Ms. 4051-4068, f° 121.

(5) *Chartreux*, reg. 6, f[os] 51 v°-52. Éd. S.BALAU et E. FAIRON, *Chroniques liégeoises*, I, 576. Décès : Lambert de Tiel, doyen d'âge, jadis vicaire (1453-1455) et sacristain du monastère, cité dès 1442 et 1443 parmi les moines de la Chartreuse (reg. 6, f[os] 68 v°, 69 v°, 62). Mort le 27 octobre 1483 (reg. 6, f° 40 et reg. 7), il avait pour père Rembold Lamberti et pour mère Marguerite Rombouts (reg. 6, f[os] 19 et 67 v°). Cette dernière mourut vers 1454 (reg. 6, f° 69). Henri Orssoy, ancien prieur († 1484, reg. 6, f° 40), Mathieu de Looz, jadis chantre et sacristain († 30 juillet 1484, reg. 6, f° 40 v°).

(6) *Chartreux*, reg. 6, f° 40 v°.

(7) *Chartreux*, reg. 6, f[os] 40, 52, 79 v° et 101 ; B. R., Ms. 4051-4068, f° 121.

(8) Frère du moine Mathieu de Looz et cité en 1456 avec sa mère et sa tante maternelle (reg. 6, f° 70).

vendre à perte un nombre considérable de rentes (pensions) (1) et, accablé par cette infortune, mourut le 18 mars 1493 (2).

HENRI DE BASTOGNE, profès et procureur de Liège, élu prieur le 13 avril 1493 (3) et confirmé par les visiteurs, a laissé le souvenir d'une personnalité affable et sympathique (4). La restauration du sanctuaire fut, comme pour son prédécesseur et ses successeurs immédiats, la préoccupation dominante du nouveau prieur. Tableaux et statues destinés à orner l'église, embellissement des stalles des moines, aménagement des stalles des convers : tous ces signes d'activité rénovatrice sont enregistrés avec précision dans la chronique-obituaire (5). En même temps, la bibliothèque continue à s'enrichir grâce à la générosité de chanoines liégeois amis de la Chartreuse (6). Le prieur eut encore la satisfaction d'accueillir comme convers son neveu Jean de Saint-Vith (7), qui fit profession en 1498 et qui, auparavant, s'était associé à l'œuvre de restauration de son oncle, en fournissant notamment quatre tonneaux vides pour la clepsydre (*solarium*) placée dans la chapelle de Saint-Martin (8). Henri de Bastogne mourut le 30 avril 1504, entouré de l'affection de tous (9).

NICOLAS DE HODEIGE, profès et procureur de Liège, fut élu prieur par la communauté, et confirmé par les visiteurs le 18 mai 1504 (10). La construction d'une voûte au-dessus de l'autel de saint Laurent (11), la décoration de l'église et de la cellule du prieur au moyen d'œuvres d'art (12), l'accroissement de la bibliothèque (13), furent assurés grâce aux contributions de différents donateurs. En 1507, débutèrent les travaux de réédification des murs extérieurs démolis par les Liégeois en 1487 (14). Le prieur fut déchargé de ses fonctions par les visiteurs, lors de la visite canonique du 14 avril 1513 (15). Il mourut peu après, le 6 octobre 1513 (16), et fut enterré dans le cimetière de la Chartreuse.

(1) *Chartreux*, reg. 6, f° 52. Éd. E. Fairon et S. Balau, *Chroniques liégeoises*, I, 581.

(2) *Chartreux*, reg. 6, f° 40 et reg. 7. Décès : Daniel d'Audenarde, procureur et copiste († 10 janvier 1492, reg. 6, f° 40 v°. Cfr J. Stiennon, *La Bibliothèque*, 62), Gérard de Liège, moine († 26 janvier 1492, reg. 6, f° 40 v°). fils de Renier, armurier et de Barbe, habitant le Pont d'Ile (reg. 6, f° 2).

(3) *Chartreux*, reg. 6, f°s 81, 101.

(4) *Chartreux*, reg. 6, f° 40 v° : *humanus vir et a multis dilectus*.

(5) *Chartreux*, reg. 6, f°s 81-82. Pour le détail, cfr J. Stiennon, *La contribution...*, dans la *C. A. P. L.*, XXXIX, 89, Liège, 1948.

(6) *Chartreux*, reg. 6, f°s 22, 82 v° et reg. 7, 18 mars, 17 avril. Cfr J. Stiennon, *La Bibliothèque*, 63.

(7) *Chartreux*, reg. 6, f° 81 v°.

(8) *Chartreux*, reg. 6, f° 81 v°.

(9) *Chartreux*, reg. 6, f° 40 v° et reg. 7, 30 avril. Pendant le priorat de Henri de Bastogne, la communauté eut à déplorer les décès suivants : Gérard de Zutphen, jadis procureur et sacristain de Liège et prieur de la Chartreuse de Mont-Dieu († 9 octobre 1494, reg. 6, f° 40 v° et reg. 7, 9 oct.), Barthélemy de Spina, jadis vicaire procureur et sacristain († 2 avril 1497, reg. 6, f° 40 v°), Corneille de Dordrecht, profès de la Chartreuse de Geertruidenberg, hôte de la Chartreuse de Liège où il fut enterré († 3 juillet 1500, reg. 6, f° 40 v° et reg. 7, 3 juillet), Henri de Bilsen, profès de Liège, ayant vécu près de cinquante-deux ans dans l'Ordre († 22 juillet 1500, reg. 6, f° 40 v° et reg. 7, 22 juillet), frère Thomas Dheur, profès et donné de Liège, jubilaire († 8 avril 1501, reg. 6, f° 40 v° et reg. 7, 8 avril).

(10) *Chartreux*, reg. 6, f°s 82 v° et 101 ; B. R., Ms. 4051-4068, f° 121 v°.

(11) *Chartreux*, reg. 6, f° 82 v°.

(12) *Chartreux*, reg. 6. Cfr J. Stiennon, *Les œuvres et les objets d'art...*, 89-91.

(13) *Chartreux*, reg. 6, f°s 82 v°, 83, 22 v°. Cfr J. Stiennon, *La Bibliothèque*, 63.

(14) *Chartreux*, reg. 6, f° 83 v°.

(15) *Chartreux*, reg. 6, f°s 87 et 101 ; B. R., Ms. 4051-4068, f° 121 v°.

(16) *Chartreux*, reg. 6, f°s 41 et 101 ; B. R., Ms. 4051-4068, f° 121 v°. Décès : Jacques Roggel, moine profès et prêtre de Liège, envoyé par échange comme hôte à la Chartreuse de Juliers où il mourut d'hydropisie, le 6 décembre 1506 (reg. 6, f° 41), Pierre de Lintris, moine, profès, prêtre, doyen d'âge et jadis vicaire du monastère, qui vécut 52 ans en chartreuse, passa les onze dernières années de sa vie dans la cécité († 3 décembre 1507, reg. 6, f° 41 et reg. 7), Jean Borle de Trajecto, moine, profès, procureur et jadis sacristain († 9 octobre 1509, reg. 6, f° 41).

JEAN MESDAECH (ou Mesdach), profès et procureur de la Chartreuse de Bruges, fut élu prieur de Liège par voie de compromis, à l'intervention des visiteurs canoniques le 16 avril 1513 (1). Jean Mesdaech poursuivit la décoration de l'église et du monastère : achèvement de la dorure des apôtres sur la poutre de chœur, acquisition d'ornements sacrés et, surtout, réparation des murs à laquelle collaborèrent financièrement divers bienfaiteurs : l'un de ceux-ci, Henri de Résimont, concéda aux Chartreux l'autorisation d'extraire et de tailler de son rocher les blocs de pierre nécessaires à cette construction (2). Absous de sa charge à la fin de l'année 1518 (3), Jean Mesdaech mourut en 1540 alors qu'il était prieur de Bruges (4)..

THIERRI DE SITTARD, élu prieur en janvier 1519, est déchargé de ses fonctions au Chapitre général de 1520 (5). Malgré la brièveté de son gouvernement, Thierri de Sittard a laissé un souvenir vivace dans les annales de la Chartreuse de Liège, grâce au zèle qu'il a mis à enrichir la bibliothèque et à en renouveler le fonds. Ses acquisitions comprennent notamment les œuvres de saint Grégoire le Grand, saint Jean Chrysostome, saint Jérôme, saint Basile et Tertullien (6). Ce choix trahit les ressources intellectuelles et spirituelles d'une personnalité dont le chroniqueur anonyme, s'écartant de son habituelle impassibilité, souhaite que sa mémoire soit inscrite au livre de vie (7).

Cette activité de bibliophile s'accompagne de transactions de caractère plus pratique. Notons, par exemple, l'achat d'une rente sur la moitié de la maison « de Malget » sise sur le Pont d'Ile, près des Frères Prêcheurs (8), suivi d'une série de dons les plus divers (9). La place disproportionnée qu'occupent ces mentions par rapport aux comptes d'autres priorats d'une durée pourtant plus longue, montre la signification qu'il convient d'accorder au gouvernement de ce prieur. Thierri de Sittard mourut, jubilaire, le 6 juillet 1554 (10). Il avait également assumé la charge de vicaire du monastère (11).

HENRI MUTSERT (ou Mutsart) d'Anvers, qui lui succède en 1520 (12) semble avoir gouverné la Chartreuse de Liège sans démérite et sans éclat, jusqu'en 1523 (13), puisqu'il est impossible d'extraire le moindre fait saillant des courtes annales de son priorat (14). Il est signalé comme prieur d'Anvers en 1525 (15).

---

(1) *Chartreux*, reg. 6, f^os^ 87 et 101.

(2) *Chartreux*, reg. 6, f^os^ 87-90. Cfr J. STIENNON, *Les œuvres et les objets d'art*, 91.

(3) *Chartreux*, reg. 6, f° 90.

(4) *Chartreux*, reg. 6, f^os^ 37 et 101. Décès : Pierre de Vineto, jadis vicaire, procureur et sacristain († 16 mars 1518, reg. 6, f° 41).

(5) *Chartreux*, reg. 6, f^os^ 90 et 101 ; B. R., Ms. 4051-4068, f° 121 v°.

(6) *Chartreux*, reg. 6, f° 41 v°. Cfr J. STIENNON, *La Bibliothèque*, 63.

(7) *Chartreux*, reg. 6, f° 41 v°.

(8) *Chartreux*, reg. 6, f° 90.

(9) *Chartreux*, reg. 6, f^os^ 90 v°-91.

(10) *Chartreux*, reg. 6, f^os^ 41 v°, 101.

(11) *Chartreux*, reg. 6, f° 41 v°, Nicolas de Saint-Vith, ancien carme, profès, moine et prêtre de la Chartreuse de Liège, meurt le 25 mai 1519 (reg. 6, f° 41).

(12) *Chartreux*, reg. 6, f^os^ 91 v° et 101. Il n'y a pas lieu de tenir compte de la graphie erronée : *Mutfaert* que donne SAUMERY, *Délices*, 294.

(13) *Chartreux*, reg. 6, f^os^ 92, 101.

(14) *Chartreux*, reg. 6, f^os^ 91 v°-92. Pierre de Liège, jadis procureur, meurt le 20 décembre 1521 et Judocus de Bilsen, moine et prêtre de la Chartreuse de Liège, le 13 juin 1522 (reg. 6, f° 41 et reg. 7, 20 décembre).

(15) B. R., Ms. 4051-4068, f° 92.

GODEFROID CLUTZ (ou Cluts), fils de Jean Clutz (1) de Maestricht (2), est admis comme novice le 4 juin 1519 (3). Il est élu prieur, par voie de compromis, en 1523 (4). Godefroid Clutz s'employa surtout à poursuivre l'œuvre d'embellissement de la Chartreuse, entreprise par ses prédécesseurs, notamment en ce qui concerne fenêtres et vitraux (5). En 1524, plusieurs mécènes donnent des subsides pour la dorure de la table du maître-autel (6). On restaure et l'on prolonge les murs des cellules ainsi que le mur qui va de la porte supérieure à l'étable (7). Le 24 août 1531, Érard de la Marck marque son intérêt et sa sollicitude pour l'effort de rénovation poursuivi par les Chartreux depuis l'incendie de 1487, en visitant le monastère. Il prend une collation dans la maison des hôtes et assiste aux vêpres de la communauté (8). Les travaux de décoration se poursuivent : Pierre Herkenroey (de Herkenrode), vice-doyen de Saint-Paul de Liège donne, en 1532, cent florins pour la peinture de l'église, des deux côtés du chœur (9) ; le 2 septembre 1535, Jacques de Mossevelt de Gand, chanoine de Saint-Barthélemy, désire que le tableau commencé pour la Chartreuse soit achevé aux frais de son exécuteur testamentaire (10). Déchargé du gouvernement de la Chartreuse de Liège en 1537, Godefroid Clutz s'en va, pendant deux ans, assumer la direction de la Chartreuse de Bois-le-Duc, avant de revenir à Liège en 1539 (11).

PIERRE SCHERPENISSE, profès et prieur de la Chartreuse de Sainte-Sophie près de Bois-le-Duc, nommé prieur de Liège en 1537, est appelé en 1539 à diriger la Chartreuse de Delft (12).

GODEFROID CLUTZ fut appelé une nouvelle fois, par le chapitre général, à présider aux destinées de la Chartreuse de Liège en 1539 (13). Il perdit sa mère, Cécile, l'année suivante et une messe de requiem fut célébrée pour la défunte le 25 août (14). Sa sœur, nommée également Cécile, mourut en septembre de la même année (15). Il les suivit bientôt dans la tombe, le 16 novembre 1540 (16).

(1) *Chartreux*, reg. 6, f° 90 v°.
(2) *Chartreux*, reg. 6, f°s 92 et 101.
(3) *Chartreux*, reg. 6, f° 90 v°.
(4) *Chartreux*, reg. 6, f°s 92 et 101.
(5) *Chartreux*, reg. 6, f°s 92. Cfr J. STIENNON, *Les œuvres et les objets d'art*, 90-91.
(6) *Chartreux*, reg. 6, f° 92.
(7) *Chartreux*, reg. 6, f° 92.
(8) *Chartreux*, reg. 6, f° 94. Cfr J. STIENNON, *Les œuvres*, 91.
(9) *Chartreux*, reg. 6, f° 94.
(10) E. PONCELET, *Œuvres d'art mentionnées dans les testaments des chanoines de Saint-Lambert de Liège (1488-1762)*, dans le *B. S. A. H.*, XXVI, 5, Liège, 1935.
(11) *Chartreux*, reg. 6, f°s 95 et 101. Voici les décès enregistrés pendant son priorat : Godefroid de Dalhem, profès de Liège, prieur de la Chartreuse de Hollande († à Anvers le 22 mars 1525, reg. 6, f° 41 et reg. 7). Il était fils de Simon de Dalhem et avait pour tante maternelle Catherine de Corswarem, épouse de maître Tilman Walderay (reg. 6, f° 22), Cornelius Mann de Nova Terra, prêtre et profès de Liège, puis profès de la Chartreuse de Bois-le-Duc († 23 octobre 1526, reg. 6, f° 41), Jean de Dinant, moine, prêtre et profès de Liège († 24 mai 1528, reg. 6, f° 41 et reg. 7), Laurent Petri, moine, prêtre et profès de Liège († 30 août 1529, reg. 6, f° 41 et reg. 7), Daniel d'Audenarde, prêtre et profès de Liège († 11 janvier 1531 à la Chartreuse de Grammont, reg. 6, f° 41 et reg. 7), Jean Fabri de Liège, procureur de la Chartreuse de Liège († 23 juillet 1532, reg. 6, f° 41), Hugues de Tanton, moine, prêtre profès et jadis procureur de la Chartreuse de Liège († 18 mai 1533, reg. 6, f° 41 et reg. 7), Jean de Saint-Vith, procureur et sacristain de Liège († 6 mai 1536, reg. 6, f° 41 et reg. 7), Servais de Maestricht, moine et prêtre de la Chartreuse de Liège († 15 septembre 1537, reg. 6, f° 41 et reg. 7).
(12) *Chartreux*, reg. 6, f°s 95 et 101. Co-visiteur de la province de Teutonie en 1544, il en fut nommé visiteur de 1551 à 1564, cfr P. DE WAL, dans RAISSIUS, *Origines*.
(13) *Chartreux*, reg. 6, f°s 101 v°, 95.
(14) *Chartreux*, reg. 6, f° 95.
(15) *Chartreux*, reg. 6, f° 95.
(16) *Chartreux*, reg. 6, f°s 41 v° et 95 v°. C'est à tort que SAUMERY, *Délices*, I, 294, le fait mourir en 1541. D'autres

THIERRI BRUGGHEN, de Sittard, profès, sacristain et vicaire de Liège, fut nommé recteur le 16 novembre 1540 et installé comme prieur en 1541 (1). Avec le procureur de la Chartreuse, il assiste, en 1542, aux obsèques de Gérard, chanoine de Saint-Lambert (2). En 1555, grâce au legs testamentaire de Jean de Fleurus, chanoine de Saint-Materne, la bibliothèque s'enrichit des *Sermons* de Gabriel Biel, de quatre volumes d'un ouvrage intitulé : *De bonitate divina*, et d'un *Rationale divinorum* (3). Le gouvernement de Thierri Brugghen est marqué par de nombreuses vocations : Arnold de Pembeke (novice, 16 novembre 1541, profès, 16 novembre 1542), Simon du Pont d'Amercœur (novice, 18 novembre 1541, profès, 18 novembre 1542), Jean de Maaseik (novice, 14 décembre 1541), Arnold Hoesselt, Philippe de Steyn, Denis de Glabbeeck (frères donnés, 15 février 1542), Warner Hélie (novice, 22 avril 1551, profès, 22 avril 1552, futur prieur), Gérard de Lintris (novice, 16 novembre 1551), Jean de Diest (novice, 27 janvier 1553), Thierri Zittard (novice, 1555, profès, 1556), Walthère Simius (profès, 16 janvier 1555) (4). Thierri Brugghen mourut le 19 avril 1556 (5). Il avait été reçu comme novice le 3 mai 1531 et avait prononcé ses vœux le 3 mai 1532 (6).

THIERRI MORONI, profès de Liège, procureur des Chartreuses de Delft et de Kampen, était prieur de la Chartreuse de Hollande lorsqu'il fut institué prieur de Liège en 1556, après le 19 avril. Il fut rappelé en 1557 à la direction de la maison de Hollande où il mourut en 1581, après avoir assumé les fonctions de visiteur de la province de Teutonie (7).

WARNER HÉLIE, profès de Liège, est institulé recteur en 1557 et confirmé dans la charge priorale en 1558 (8). Dans le cours de cette année, un membre de la communauté, le frère Pierre de Jeneffe, célèbre ses prémices (9). Meurent, également en 1558, Henri Opitter, profès et ancien vicaire et procureur, ainsi que Mathias de Ghestel, profès, moine et prêtre, et Jean de Salm, ancien vicaire et procureur (10). Warner Hélie est déchargé du gouvernement de la Chartreuse de Liège en 1560 (11). Il meurt vingt-cinq ans après, en 1585 (12).

décès endeuillèrent le second priorat de Godefroid Clutz (reg. 6, f° 41 v°) : celui de Mathias de Sittard, moine profès et vicaire du monastère († 22 septembre 1539), de Jean de Saint-Vith, convers et profès de Liège, neveu de l'ancien prieur Henri de Bastogne, et dont nous avons énuméré les libéralités sous le gouvernement de ce dernier († 29 août 1540).

(1) *Chartreux*, reg. 6, f°s 95 v° et 101 v°. Son père s'appelait Thierri et il avait un frère du nom d'André (reg. 6, f°s 95 v° et 96).

(2) *Chartreux*, reg. 6, f° 95 v°.

(3) *Chartreux*, reg. 6, f° 96.

(4) *Chartreux*, reg. 6, f°s 95 v°-96. Denis de Glabbeeck, portier de la Chartreuse, meurt au jour octave de l'Assomption 1555 (reg. 6, f° 41 v°), Walthère Simius, le 20 mars 1589 (reg. 6, f° 97 v°), Simon du Pont d'Amercœur, le 5 février 1566 (reg. 6, f° 42 v°). Voici d'autre part les décès enregistrés sous le priorat de Thierri Brugghen : Nicolas van den Dyck, de Maestricht, moine profès et jadis sacristain de Liège († 21 septembre 1541), Cornelis Brilis, doyen d'âge, profès de la Chartreuse de Sainte-Sophie près de Bois-le-Duc, puis profès de Liège, qui vécut plus de soixante ans dans l'ordre († 5 id. juillet 1541), Jean de Steyn, frère profès donné († 29 octobre 1541), Nicolas de Beeck, frère donné, vacher de la Chartreuse († 1541), Jean Glabbeeck, frère donné et profès, cordonnier († 1541), Gérard d'Ardenne, frère donné, vacher († 22 décembre 1551), Thierri Zittart, ancien prieur († 6 juillet 1554) (*Chartreux*, reg. 6, f° 41 v°).

(5) *Chartreux*, reg. 6, f° 96.

(6) *Chartreux*, reg. 6, f° 94.

(7) *Chartreux*, reg. 6, f°s 42, 96, 101 v°.

(8) *Chartreux*, reg. 6, f° 96. La liste du XVII[e] siècle (reg. 6, f° 101 v°) reporte ces faits en 1558 et 1559. Il avait été reçu comme novice, le 22 avril 1551 et comme profès le 22 avril 1552 (reg. 6, f° 96).

(9) *Chartreux*, reg. 6, f° 34 v°.

(10) *Chartreux*, reg. 6, f° 35, 41 v°.

(11) *Chartreux*, reg. 6, f°s 96 v°, 101 v°.

(12) *Chartreux*, reg. 6, f° 42.

JEAN ZURCKEL, prieur de la Chartreuse de Louvain, est institué et confirmé comme prieur de la Chartreuse de Liège en 1560 (1). Rien n'est à signaler durant son court gouvernement. En 1562, le 6 août, Jean Franck, futur prieur, est reçu comme novice (2). Vers la même époque, Berthold, père de Paschase, curé d'Herstal, donne à la communauté cent florins pour confectionner un calice, sur le pied duquel étaient gravés les noms des parents du curé qui paie, de son côté, les frais de la dorure (3). Jean Zurckel se trouvait à la Chartreuse de Louvain lorsqu'il y fut surpris par la mort, le 7 février 1562 (4).

GÉRARD MOENS (ou Mons), profès et procureur de Liège, est élu prieur en 1562 (5). Son gouvernement est marqué par certains travaux d'embellissement. Le 23 novembre 1565, le monastère reçoit la visite du prince-évêque de Liège, Gérard de Groesbeeck (6). En 1567, on construit le parloir *(colloquium)* près de l'église, ainsi que le local où l'on rase les moines et où on leur coupe les cheveux *(tonstrina)*. Grâce à la libéralité de l'abbé de Saint-Jacques, Hermann Rave (7), le parloir fut orné de peintures murales. L'autre local fut pourvu également de peintures murales dont l'une représentant la Conversion de saint Paul, à l'intervention de Paul a Fal, receveur du monastère à Maestricht. Enfin, le prieur compléta ces travaux de décoration en faisant peindre l'endroit où se trouvait le cadran solaire *(solarium)*.

L'incertitude et les guerres du temps déterminent Gérard Moens à ménager un abri secret dans le monastère. Pour ce faire, on condamne la porte qui donnait accès au chapitre, près de l'entrée de l'église (8). De Catherine van Landen, enterrée en 1569 dans la chapelle de Notre-Dame, le prieur reçoit notamment un calice d'une valeur de deux marcs d'argent. Son fils, frère Thierri Zittart, ajoute à ce legs un tableau qu'il a fait peindre pour honorer la mémoire de la défunte (9). La même année, la procession instituée par le pape est confirmée par le Chapitre général. Gérard Moens fait, à cette occasion, un appel de fonds auprès de divers amis du monastère et ceux-ci fournissent des cierges (10). Aucun autre fait saillant n'est à signaler jusqu'en 1580, date à laquelle Gérard Moens est déchargé de son priorat par le Chapitre général (11). Il meurt le 19 avril 1606, après avoir vécu cinquante-cinq ans en chartreuse (12).

JOSSE DE MOOR *(Judocus Morus)*, jadis doyen de Berg-op-Zoom, profès et prieur de la Chartreuse de la Chapelle à Hérinnes, fut désigné comme prieur de la Chartreuse de Liège en 1580 alors qu'il était déjà d'un âge avancé. Son priorat ne dura que quatorze mois. Il mourut subitement le 11 décembre 1581 (13).

(1) *Chartreux*, reg. 6, f^os^ 96 v°, 101 v°.
(2) *Chartreux*, reg. 6, f^os^ 96 v°, 101 v°.
(3) *Chartreux*, reg. 6, f^os^ 96 v°, 101 v°.
(4) *Chartreux*, reg. 6, f° 96 v°, 101 v°, reg. 7 (7 février).
(5) *Chartreux*, reg. 6, f^os^ 96 v°, 101 v°.
(6) *Chartreux*, reg. 6, f° 97.
(7) *Chartreux*, reg. 6, f° 97. Le geste de ce prélat est peut-être dû au fait que l'un de ses prédécesseurs dans la chaire abbatiale, Servais Moens (1501-1506) était sans doute de la même famille, — d'origine maestrichtoise, — que le prieur de la Chartreuse. A la date du 6 février, le Calendrier nous apprend que Gérard Moens était fils de Mathieu Moens et de Gertrude Uuten Brouck.
(8) *Chartreux*, reg. 6, f° 97 v°. On y entrait derrière le pupitre de l'Évangile en soulevant le pavement près du mur.
(9) *Chartreux*, reg. 6, f^os^ 97 v°, 49 v°.
(10) *Chartreux*, reg. 6, f° 97 v°.
(11) *Chartreux*, reg. 6, f^os^ 96 v° et 101 v°. En 1575, mort de Hermann Hardy, jadis vicaire et sacristain, qui avait émis sa profession en 1569 (reg. 7, 3 mars, reg. 6, f° 97). En 1566, le 26 juillet, mort de Mathias ab Ham, jadis vicaire et sacristain (reg. 6, f° 42 v°) ; le 19 juillet 1569, mort de Mathieu Meeus, profès de Diest et hôte de Liège (reg. 6, f° 42 v°).
(12) *Chartreux*, reg. 6, f° 101 v° ; au 29, dans le reg. 7.
(13) *Chartreux*, reg. 6, f° 96 v° et 101 v° ; E. LAMALLE, *Chronique*, 14 et 214-215, avec la date fautive (21 décembre). et une référence erronée (reg. 6, f° 63 v°).

JEAN FRANCK, originaire de Namur (1), profès de Liège, après y avoir rempli la charge de sacristain, fut élu prieur en 1582 (2). Il mourut en 1585, après avoir gouverné trois ans et demi (3).

PHILIBERT COOMAN, de Malines, (4) était profès et procureur de la Chartreuse de Bruxelles lorsqu'il fut appelé à diriger celle de Liège, d'abord en qualité de recteur en 1585, puis définitivement comme prieur en 1586 (5). A l'occasion de la visite canonique effectuée par les prieurs de Valenciennes et de Tournai, il fut déchargé de ses fonctions la veille de Pâques 1592. Nommé prieur de la Chartreuse de Bruges au Chapitre général de 1597, il mourut le 9 juin 1602 (6).

ÉVRARD WALIN (Éverard Vuallin, *Everardus Valentius*), profès de Liège, élu prieur en avril 1592, meurt le 30 août 1625, à l'âge de 80 ans. Il avait été déchargé du gouvernement de la Chartreuse de Liège en 1595 (7).

ARNOLD HAVENS, institué prieur de Liège par le chapitre général de 1595 (8), n'avait pas trouvé immédiatement sa véritable vocation. Né à Bois-le-Duc en 1540, il avait commencé ses études dans sa ville natale, puis il était entré en 1558 chez les Jésuites de Cologne dont il avait été nommé recteur en 1573, après avoir conquis son doctorat en théologie. Les relations qu'il avait nouées avec les chartreux de Louvain le déterminèrent à quitter la Société de Jésus et à embrasser l'état monastique. Il fit profession à la Chartreuse de Louvain en 1586 et fut désigné pour diriger la Chartreuse de Bois-le-Duc (9). C'est de là qu'il fut appelé à Liège, alors qu'il assumait en plus les fonctions de co-visiteur de la province de Teutonie (10).

Son séjour à Liège, qui se termina l'année suivante en septembre 1596, fut trop court pour que l'on puisse émettre un jugement sur l'activité qu'il y déploya, mais le portrait intellectuel et moral d'Arnold Havens a été suffisamment développé dans la plupart des grandes bibliographies cartusiennes pour qu'il soit permis de s'y référer. Le savant prieur est surtout connu par la relation du martyre des chartreux de Ruremonde (1572) qu'il confia à l'impression en 1608 (12). Six autres ouvrages, où les traités ascétiques voisinent avec les essais historiques (13), sont dûs à sa plume féconde. Il avait entrepris la rédaction de considérations sur la vie érémitique (14), lorsqu'il mourut à la Chartreuse de Gand dont il était prieur, en août 1610, à l'âge de soixante-neuf ans (15).

---

(1) B. R., Ms. 4051-4068, f° 122.
(2) *Chartreux*, reg. 6, f°s 96 v°, 101 v°.
(3) *Chartreux*, reg. 6, f°s 42, 96 v°, 101 v°.
(4) B. R., Ms. 4051-4068, f° 122.
(5) *Chartreux*, reg. 6, f°s 96 v°, 101 v°.
(6) *Chartreux*, reg. 6, f°s 96 v°, 101 v°. Décès : Gautier Simons, profès de Liège († 22 mars 1588, reg. 7).
(7) *Chartreux*, reg. 6, f°s 42, 96 v°, 101 v° ; reg. 7 (31 août).
(8) *Chartreux*, reg. 6, f°s 96 v°, 102.
(9) C. Morotius, *Theatrum*, 131 ; Th. Petreius, *Bibliotheca*, 15-18.
(10) P. De Wal, dans Raissius, *Origines*, 146. Arnold Havens devint visiteur de la Province de Teutonie en 1596 et fut remplacé dans cet office par le prieur de Louvain en 1601 (Raissius, *Origines*, 146).
(11) *Chartreux*, reg. 6, f° 96 v°.
(12) *Historica narratio duodecim martyrum Carthusianorum, qui Ruraemundae in Ducatu Gelriae anno M D LXXII agonem suum feliciter compleverunt*, Gand, 1608. Cfr G. Hesse, *De martelaren van Roermond. Een bronnenstudie*, dans *Limburgsch Jaarboek*, XVII, Hasselt, 1911 et J. J. Scholtens, *Het Roermondsche Kartuizerklooster in de XVI^e eeuw*, dans les *Publications de la Société archéologique et historique dans le Limbourg*, LXXVI, 104-111 et 117-118, Hasselt, 1940.
(13) Voir la liste dans R. J. Morotius, *Theatrum*, 131.
(14) *De vitae solitariae prestantia ac utilitate*, cfr C. J. Morotius, *Theatrum*, p. 131.
(15) *Chartreux*, reg. 6, f° 42. Morotius, *Theatrum*, 131 indique erronément 1609. La date de 1610 est également donnée par Raissius, *Origines*, f° 142. Le B. R., Ms. 4051-4068 contient un opuscule : *De vita et moribus V. P. Arnoldi Haventii Cartusiensis* (f°s 222-225 v°).

PHILIPPE VAN BELLE, profès et procureur de Louvain, institué recteur de la Chartreuse de Liège en 1596, en fut nommé prieur en 1597 (1). Le 30 avril ou le 25 novembre de la même année, il fut écarté par les visiteurs, pour des raisons qui nous échappent (2), et placé à la Chartreuse de Bois-Saint-Martin. Il fut définitivement relevé de sa charge priorale en 1598 (3). Un chartreux de la province de Teutonie, nommé Philippe van Belle, s'est fait connaître, à cet époque, comme graveur et comme écrivain. Un homonyme remplissait, en 1599, les fonctions de vicaire à Hérinnes en 1599 (4). Il est difficile de déterminer si l'un des deux doit être identifié avec le prieur de Liège.

ARNOLD HAVENS revient occuper la chaire priorale en 1598, en même temps qu'il remplit les fonctions de visiteur de la province teutonique. Il quitte Liège en 1599, pour assumer le gouvernement de la Chartreuse de Bruxelles (5).

MICHEL JENSEMA, profès de la Chartreuse de Louvain en 1571 et prieur de cette maison en 1598, après avoir gouverné celle de Sainte-Sophie à partir de 1595, prit en mains le gouvernement de la Chartreuse de Liège, en 1599, sur l'ordre du Chapitre général (6). Le 15 avril 1600, André Strengnart, évêque suffragant de Liège, procéda, en présence des abbés de Saint-Jacques et de Beaurepart, à la dédicace de la salle capitulaire et de son autel, consacré à la Sainte Croix et aux saints Corneille et Cyprien. Thomas Stouten, doyen de Saint-Paul, et Gisbert van Achel, chanoine de Sainte-Croix, qui assistaient également à cette cérémonie avaient acquitté les frais de peinture de la table du maître-autel (7). Le Chapitre général transféra, en 1608, Michel Jensema à la Chartreuse de Bois-le-Duc dont il assuma la direction (8). Élu prieur de la Chapelle à Hérinnes, près d'Enghien, en 1616 et absous le 18 février 1621, il mourut le 15 mars 1622, après avoir vécu plus de 52 ans dans l'Ordre (9).

JEAN DE STEELANT, de Hulst, reçu comme novice de la Chartreuse de Louvain le 1er novembre 1597, profès en 1598, procureur de la Chartreuse de Bruxelles en 1601, de Diest en 1602, était prieur de la Chartreuse de Bois-le-Duc lorsqu'il fut appelé, en 1608, à diriger la Chartreuse de Liège (10). Son gouvernement fut prématurément interrompu en octobre 1609 par

(1) *Chartreux*, reg. 6, f^{os} 96 v°, 102.

(2) « ...propter causas evocatur » (reg. 6, f° 102).

(3) *Chartreux*, reg. 6, f° 96 v°.

(4) MOROTIUS, *Theatrum*, 152 (qui le classe dans les auteurs dont les dates sont incertaines) et RAISSIUS, *Origines*, dans l'*Index* non paginé : PÈDE, éd. LAMALLE, 218.

(5) *Chartreux*, reg. 6, f^{os} 96 v°, 102 ; RAISSIUS, *Series Visitatorum...*, 146.

(6) *Chartreux*, reg. 6, f° 102 ; PÈDE, éd. E. Lamalle, 221-222 ; REUSENS, *La fondation de la Chartreuse de Louvain et les prieurs de ce couvent jusqu'en 1762*, dans les *A. H. E. B.*, XVI, 218, Louvain, 1879.

(7) *Chartreux*, reg. 6, f° 97 v°. Gisbert van Achel mourut le 11 mai 1609 (reg. 6, f° 92 v°).

(8) *Chartreux*, reg. 6, f° 98.

(9) PEDE, 223, qui ajoute : « ...fuit pater venerabilis et vir antiquis moribus nec parum spiritualis... ». Le catalogue des prieurs de Hérinnes, éd. LAMALLE, 188, note également à son propos : « ...vir aetatis plusquam maturae et qui prioratum variis in domibus gesserat, vitae exemplaris, contemplationi deditus, ac scriptor... ».

Pendant le gouvernement de Michel Jensema, la Chartreuse de Liège accueillit comme profès : Michel Blijterswyck, de Bruxelles, le 30 avril 1601 (reg. 6, f° 97 v°) et Simon Tapper, le 6 août 1601 (reg. 6, f° 97 v°). Pendant la même période, moururent : Arnold van Diepenbeek, profès et jadis vicaire de Liège, décédé le 6 mai 1604, après avoir vécu 63 ans dans l'Ordre (reg. 6, f° 97 v°), Guillaume Beyeren, profès et jadis vicaire et prieur de Louvain, ancien hôte de Liège, le 11 août 1604, à l'âge de 64 ans (reg. 6, f° 97 v°), Nicolas Beverit, profès de Diest, ancien procureur de Liège, décédé le 13 août 1604 (reg. 6, f° 97 v°) et Gérard Moens, ancien procureur et prieur de Liège, le 29 (lisez 19) avril 1606 (reg. 6, f° 97 v°).

(10) B. R., Ms. 4051-4068, f° 112 ; *Chartreux*, reg. 6, f^{os} 98, 102, 122 v°.

Pierre Serval, prieur de Mont-Dieu, et Martin Bleneau, prieur de Noyon, visiteurs de la province de Picardie, au cours de la visite de la province de Teutonie qu'ils accomplirent en qualité de commissaires délégués par le Grand-Prieur et le Chapitre général, et qui, par le bouleversement qu'elle provoqua dans la direction des Chartreuses intéressées, suscita un vif émoi et des commentaires sévères au sein de la province de Teutonie (1). Mandé à Bruxelles par les commissaires (2), Jean de Steelant fut déchargé du priorat de Liège et se vit confier les fonctions de vicaire à la Chartreuse de Diest (3).

JEAN BRIAL, né à Houffalize, nommé recteur de Liège le 9 novembre 1609 par les visiteurs de la province de Teutonie (4), institué prieur par le chapitre général de 1610 (5), était profès de la Grande-Chartreuse depuis le 9 août 1603 (6). Dès le début de son gouvernement, le nouveau prieur affirme ses capacités administratives. En 1610, Henri Christiani, fils de Mathias Christiani, procureur de la cour de Liège, qui fait profession au monastère, lègue notamment cent thalers pour la réparation d'une cellule (7). En 1611, on entoure d'un mur le jardin principal de la Chartreuse (8). Un marchand de Liège, Jean Gompart, donne, en 1612, la matière noire nécessaire à l'*antependium* du maître-autel pour l'office des défunts (9). Au mois de mai 1613, le même mécène contribue, à concurrence de 30 florins brabants, à la réparation des toitures du monastère (10), tandis qu'un chanoine fait cadeau, en 1612, d'un tableau représentant saint Jérôme, d'une valeur de 100 philippe-dalers (11). Le jour de leur profession monastique, le 22 mars 1614, Hugo Briet (Eustache, dans le monde) et François Francisci, tous deux Liégeois, participent à cet effort d'embellissement. Le premier offre une statue, taillée dans le bois, de Notre-Dame de Sichem, le second 160 florins brabants pour la restauration d'une cellule (12). C'est également grâce à Jean Brial que les Chartreux achètent, pour plus de 375 florins, une petite maison et une pêcherie à Méry-sur-Ourthe, qu'ils conserveront jusqu'à la fin de l'Ancien Régime (13). Un appel à la générosité des amis du monastère permet aussi au prieur la mise en place de nouvelles fenêtres (14). En avril 1616, le temporel du monastère s'enrichit de biens situés à Plainevaux (15). Jean Brial, absous de sa charge à la fin de l'année 1618 (16), fut envoyé successivement

(1) Sur les détails de cette visite, cfr PÈDE, éd. E. LAMALLE, 219-221. Jean Marensis, profès de Liège, est nommé vicaire de Bruges ; Henri Orto, vicaire de Liège, est envoyé comme hôte à Bois-le-Duc ; Jean Taper, profès de Liège, est nommé prieur à Bois-le-Duc ; Jean Nanningius, profès de Liège, est installé comme procureur à Bois-le-Duc.

(2) PÈDE, éd. E. LAMALLE, 220.

(3) PÈDE, éd. E. LAMALLE, 220 ; B. R., Ms. 4051-4068, f° 112 ; *Chartreux*, reg. 6, f° 98 v°, 102, 122.

(4) Reg. 6, f° 98, 102 et renseignements transmis par Dom A. M. Sochay.

(5) Reg. 6, f°s 98, 102 ; PÈDE, 220.

(6) Reg. 6, f°s 98, 102.

(7) Reg. 6, f° 98.

(8) *Chartreux*, reg. 6, f° 98.

(9) *Chartreux*, reg. 6, f° 98.

(10) *Chartreux*, reg. 6, f° 98.

(11) *Chartreux*, reg. 6, f° 98.

(12) *Chartreux*, reg. 6, f° 98 v°.

(13) *Chartreux*, reg. 6, f° 98 v°.

(14) *Chartreux*, reg. 6, f° 98 v°.

(15) *Chartreux*, reg. 6, f° 98 v°.

(16) *Chartreux*, reg. 6, f°s 98 v°, 102. Décès : Gosuin Petri, profès, sacristain et vicaire de Liège, à l'âge de 70 ans. Né près de Bastogne, à Rechmal (?), fut curé dans le doyenné de Bastogne, il était entré à l'âge de 40 ans chez les Chartreux, et y avait vécu environ 30 ans († 12 décembre 1611, reg. 6, f° 98) ; Michel Blijterswijck, de Bruxelles, profès de Liège († 14 janvier 1613, reg. 6, f° 98) ; Pierre Limon, profès et jadis sacristain de Liège, à l'âge de 34 ans. Il était natif de Monville près d'Hotton-en-Condroz († 4 décembre 1613, reg. 6, f° 98) ; Simon Tapper, profès de Liège, prieur de Bruges et de Bois-le-Duc († 8 octobre 1614, reg. 6, f° 98 v° et PÈDE, éd. E. LAMALLE, 220-221). Professions : Nicolas Lhost, de Dinant (2 février 1611, reg. 6, f° 98), Bruno Molin (Alexandre, dans le monde), né à Houffalize († 1er avril 1612, reg. 6, f° 98) ; Denis Christiani, de Liège, 8 mars 1615 (reg. 6, f° 98 v°).

aux Chartreuses de Dantzig, Molsheim, Nancy et finalement, en 1633, à celle de Mont-Dieu, où il mourut le 29 août 1639 (1).

MARTIN SLEGERS, de Hasselt (2), profès de Liège, et qui avait déjà rempli dans son monastère de profession les charges de sacriste, de vicaire, de coadjuteur et de procureur (3), est élu en 1618 par la communauté, et confirmé en 1619 par le Chapitre général (4). Déchargé de son gouvernement en 1626 (5), il mourut le 27 novembre 1641, à l'âge de 70 ans, après avoir vécu 50 ans dans l'ordre (6).

FRANÇOIS FRANCISCI, né à Liège, fit profession à la Chartreuse le 22 mars 1614 et donna à cette occasion 160 florins pour la restauration d'une cellule (7). On le retrouve vicaire du monastère le 14 février 1624, au moment où, écrivant à son confrère Pierre de Wal, chartreux de Bruxelles, il se plaint des calomnies que l'on fait courir sur l'ordre cartusien et la vie relâchée des jeunes moines. La même lettre fait allusion à une œuvre dont Francisci envoie le texte à son correspondant et à un sermon sur saint Bruno, composé par le vicaire pour répondre à ceux qui prétendaient que le fondateur de l'ordre n'avait pas été canonisé (8). Élu prieur deux ans plus tard, en 1626 (9), il mit tous ses soins à assurer la prospérité matérielle et la stabilité spirituelle du monastère. C'est à lui que l'on doit la construction et la décoration de la nouvelle église, sur laquelle on ne possède que de maigres données (10). Le 7 mars 1644, Richard Stravius, évêque suffragant, en consacre cinq autels : le maître-autel à saint Jean-Baptiste, un autre situé derrière le premier aux Saints Apôtres, pour remplacer celui qui était dans la crypte avant la restauration de l'église, un troisième, situé plus loin, du côté de la cour, à saint Michel et saint François, qui se trouvait auparavant près de la sacristie et qui était dédié au seul saint Michel, un quatrième, installé du côté de la léproserie de Cornillon, à saint Bruno et à saint Roch. Quant au cinquième, dédié à Notre-Dame et à saint Joseph, on l'avait placé à l'entrée de l'église, vers le quartier des hôtes (11). Il n'est pas impossible que le sculpteur Robert Henrard, entré à la Chartreuse vers 1642 sous le nom de frère Arnold, n'ait prêté déjà son talent à ces travaux d'embellissement auxquels il contribuera activement sous le priorat suivant (12). François Francisci mourut le 1er septembre 1648 (13).

(1) Renseignements communiqués par Dom Artaud-M. Sochay.

(2) *Chartreux*, reg. 6, f° 42 v°.

(3) Reg. 7, 27 novembre.

(4) Reg. 6, f°s 102, 98 v° ; B. R., Ms. 4051-4068, f° 123.

(5) Reg. 6, f° 102 ; B. R., Ms. 4051-4068, f° 123.

(6) Reg. 7, 27 novembre. On enregistre sous son priorat les décès des moines suivants (reg. 6, f° 42) : Pierre de Lantremange, profès de Liège († 25 octobre 1621), François Flander, frère donné († 30 janvier 1622), Michel Lamberti, frère donné († 2 février 1622), Bertrand Rolin, profès, de Liège († 6 janvier 1624). Le 25 novembre 1619, Perpétue Lhost, de Dinant, entre comme novice ; il fait profession le 25 novembre 1620 sous le nom de Bernard, remplit plus tard les fonctions de vicaire et meurt en 1651 (reg. 7, 23 juillet, et reg. 9, f° 99). Pierre Mathei, de Liège, novice le 21 mars 1623, fait profession le 21 mars 1624 et prend Benoît comme nom de religion (reg. 6, f° 99).

(7) Reg. 6, f° 98 v°.

(8) B. R., Ms. 16619-37, f° 192. On lui doit aussi un sermon sur la messe pour la fête de Noël (B. R., Ms. 4051-4068, f°s 4-5 v°).

(9) *Chartreux*, reg. 6, f° 102.

(10) SAUMERY, *Délices*, I, 294.

(11) *Chartreux*, reg. 6, f° 99.

(12) Sur cet artiste, né à Dinant le 8 avril 1617 et mort le 18 septembre 1676, élève, à Rome, de François Duquesnoy et maître de Jean del Cour, cfr J. HELBIG et J. BRASSINNE, II, 118-120. Sur la paternité de certaines œuvres qui lui ont été attribuées, cfr J. YERNAUX, *Guillaume Coquelet, sculpteur à Liège au XVII^e siècle*, dans le *B. S. A. H.*, XXXVII, 1-25, Liège, 1951.

(13) *Chartreux*, reg. 6, f° 102. Décès survenus pendant le priorat de François Francisci : Henri Orto, profès, doyen

GILLES DE LIVERLOZ, fils de Walter de Liverloz, échevin de Liège, et de Jeanne de Fossé, frère de Lambert de Liverloz, chanoine de Liège, archidiacre de Hesbaye, prévôt de Fosse, chancelier de Maximilien-Henri de Bavière, compte parmi les meilleurs prieurs de la Chartreuse de Liège (1). Élevé à cette dignité en 1648, après le 1er septembre, par la communauté et confirmé dans sa charge par le Prieur Général (2), il était profès de Liège où il avait rempli les fonctions de procureur (3). La situation sociale de sa famille, les nombreuses relations qu'il entretenait avec la noblesse liégeoise, lui permirent de donner à l'enrichissement de son monastère le maximum d'éclat. On le disait versé en architecture (4). En tous cas, c'est à lui qu'on doit le plan du grand cloître, dont il fit exécuter l'aile septentrionale, du côté de la Cité, une partie du logis du Prieur, et les jardins en terrasse du monastère, dont le tracé nécessita le nivellement du terrain et la taille du roc sur lequel s'élevait la Chartreuse (5). De la nouvelle église, entreprise par Francisci, un Récollet, Paul Kourz, dessina et exécuta le chœur qui était réputé être un des plus beaux du pays (6). Pour orner le péristyle, il acheta dix colonnes de marbre qui ne furent mises en place qu'après son gouvernement (7). Il compléta ces travaux d'embellissement en dotant la sacristie de nouveaux ornements et de pièces d'orfèvrerie (8).

Le faire-valoir du domaine requit également tous ses soins (9) et il ne se montra pas moins actif sur le plan spirituel, même dans des initiatives qui débordaient le cadre strict de la spiritualité cartusienne : il prit une part importante, à côté du nonce apostolique et du P. de Sainte-Marie, au rétablissement de la discipline au couvent du Val-des-Écoliers de Liège (10). Gilles de Liverloz accomplit enfin avec succès différentes missions tant comme co-visiteur de la Province de Teutonie, pendant quinze années (11), que dans les Chartreuses d'Avignon, Cahors, Toulouse, Lyon, Trêves, Mayence, Rethel, Coblence, et, en dehors de l'ordre, à l'abbaye de Saint-Jacques de Liège qu'il visita canoniquement sur l'ordre du nonce apostolique (12). Son priorat ne connut qu'une alerte de courte durée, lorsqu'en 1649-15 août 1650, les Chartreux de Liège durent émigrer à Spa (13), les troupes allemandes appelées par le prince-évêque Ferdinand de Bavière ayant occupé le monastère (14). Épuisé par un labeur incessant, Gilles de Liverloz mourut le 20 novembre 1667 (15). Il avait mérité de ses confrères le titre de *Columna Ordinis* (16).

---

d'âge et vicaire de la Chartreuse de Liège, jadis recteur de la Chartreuse de Bruges et vicaire des Chartreuses de Gand et de Bois-le-Duc († 31 janvier 1627, cfr *Chartreux*, reg. 7).

(1) Sur les Liverloz, cfr *Recueil héraldique des bourgmestres de la noble cité de Liège*, 455-457, Liège, 1720.

(2) *Chartreux*, reg. 6, f° 102 ; SAUMERY, *Délices*, I, 294. Voir sa notice biographique dans BECDELIÈVRE, *Biographie liégeoise*, II, 38-39.

(3) *Chartreux*, reg. 6, f° 102.

(4) BECDELIÈVRE, *Biographie liégeoise*, II, 38.

(5) SAUMERY, *Délices*, I, 294-295.

(6) BECDELIÈVRE, *Biographie liégeoise*, II, 38-39.

(7) BECDELIÈVRE, *Biographie liégeoise*, II, 38, 39 ; SAUMERY, *Délices*, I, 295.

(8) SAUMERY, *Délices*, I, 295.

(9) A. É. L., *Chartreux*, reg. 7, 20 novembre ; SAUMERY, *Délices*, I, 295. En 1650, les Chartreux paient 62 florins, 11 patards sur les fenêtres des maisons qui leur appartiennent à Liège. Cfr J. BRASSINNE, *La population de Liège, en 1650*, dans le *B. S. A. H.*, Liège, 1904.

(10) Cfr R. BRAGARD, *Le séjour et l'influence d'Antoine Arnauld à Liège*, dans le *B. I. A. L.*, LXVII, 251, Liège, 1949, et ici-même *sub verbo* VAL-DES-ÉCOLIERS la notice consacrée à Henri-Guillaume de Xhervels (1664-1674).

(11) *Chartreux*, reg. 6, f° 102.

(12) Reg. 6, f° 102 et SAUMERY, *Délices*, I, 295.

(13) Peut-être trouvèrent-ils asile chez les Capucins de Spa, dont le couvent avait été construit par Walter de Liverloz, le père du prieur.

(14) SAUMERY, *Délices*, I, 288.

(15) *Chartreux*, reg. 6, f° 102, reg. 7, 20 octobre. Nous n'avons pu prendre connaissance de son oraison funèbre, imprimée à Liège en 1667 et signalée dans X. DE THEUX, *Bibliographie liégeoise*, col. 251. Le texte de son épitaphe est reproduit dans le *Recueil héraldique des bourgmestres...*, 456.

(16) SAUMERY, *Délices*, I, 295. On lit d'autre part dans le *Calendrier* cette appréciation élogieuse : « Obiit anno 1667

BARTHÉLEMY-RÉGINALD DELBROUCK, profès et procureur de Liège, oncle d'Antoine Palude et de Jean de la Tour (1), fut élu prieur par la communauté en 1667 et confirmé dans cette charge à la fin de la même année (2). Il recueillit de son prédécesseur la tâche d'activer les travaux d'aménagement de la communauté (3), augmenta de quelques objets d'art le patrimoine artistique de la Chartreuse (4) et, après un gouvernement de dix années, fut déchargé de ses fonctions en 1677 (5). Après s'être retiré quelque temps à la Chartreuse de Mont-Dieu (6), il revint à sa maison de profession, y remplit l'office de procureur et s'acquitta, à ce titre, de missions délicates en 1689 (7). Atteint de gangrène à la jambe droite en février 1700, soigné sans succès pendant près de vingt-deux mois, impotent à partir du 28 décembre 1701, il s'éteignit le 26 novembre 1702, au moment même où la communauté fut obligée de se disperser (8).

HUGUES DE MOLINGHEN, fils de Guillaume de Molinghen et de Jeanne Moreau (9), gouverna la Chartreuse de Liège en 1677 et 1678 (10). Il fut aussi co-visiteur de la Province teutonique et prieur à Gand et à Louvain (1672-1673). Son anniversaire se célébrait à Liège le 28 août (11).

ALOIS GOSUIN, prieur de la Chartreuse de Liège de 1678 à 1682, a laissé très peu de traces dans les annales du monastère (12) où, après avoir émis ses vœux, il avait rempli successivement les charges de coadjuteur et de procureur (13). C'est au gouvernement d'Alois Gosuin que remontent les premiers sermons lus à la Chartreuse de Liège, qui nous soient parvenus. Datés de 1680 et 1681, rédigés en français, tous quatre s'adressaient, non aux membres de la communauté cartusienne, mais à une assemblée de fidèles dont il est difficile de déterminer la nature exacte (14).

D. Egidius de Liverloz, prior huius domus necnon convisitator Provincię Teutonię, qui sua singulari dexteritate et vigilantia non mediocriter hanc domum promovit, multa negotia intricata dissoluit, redditus auxit, et splendore edificiorum illustravit ». Sont décédés sous le gouvernement de Gilles de Liverloz : Henri Christiani, profès et procureur de Liège († 17 janvier 1659, reg. 7), Arnold de Keguel, profès de Liège, prieur de Bois-le-Duc († 22 janvier 1656, reg. 7), Bernard Lhost, profès et vicaire de Liège († 23 juillet 1651, reg. 7), Jean Ancellin Le Compte, profès de Liège, prêtre et jubilaire († 8 septembre 1648,reg. 7), Bruno Molin, prêtre et procureur de Liège († à Gand le 16 novembre 1653, reg. 7), Nicolas Lhoste, profès et sacristain de Liège († 24 novembre 1652, reg. 7), Jean Bruno Vanes, profès de Liège († 28 novembre 1663, reg. 7), Denis Christiani, profès et vicaire de Liège († 15 décembre 1658, reg. 7), Thadée Hadin, profès de Liège († 4 janvier 1666, reg. 7).

(1) B. U. L., Ms. 562 C., f° 109 v°.

(2) *Chartreux*, reg. 6, f° 102 v°.

(3) Lorsque les Bollandistes visitent la Chartreuse en septembre 1668, on travaille à la construction d'un nouveau cloître. Cfr *A. H. E. B.*, IV, 341, 1867.

(4) Dans son testament, Jean Grand Aaz, chanoine de Saint-Pierre de Liège, laisse au prieur des Chartreux, le 13 juillet 1673, « ung tableau de plâtre représentant la descente de Croix » et tous ses livres manuscrits. Cfr E. PONCELET, *Chartes de Saint-Pierre*, 371-372.

(5) *Chartreux*, reg. 6, f° 102 v°.

(6) *Chartreux*, reg. 6, f° 102 v°.

(7) Voir, plus loin, la notice biographique de Paul Castel.

(8) B. U. L., Ms. 562 C., f°s 109 v°-110 v° : « Mémoire comment on a traité la gangraine en la iambe du Révérend P. D. Barthélemy Delbrouck, procureur de la Chartreuse ». Décédé : Benoît Matthei, profès et doyen d'âge († 26 septembre 1670, reg. 7).

(9) *Chartreux*, reg. 7 (25 octobre). Il était originaire de Dalhem. Cfr *A. H. E. B.*, XVI, 219, 1879.

(10) SAUMERY, *Délices*, I, 295.

(11) *Chartreux*, reg. 7 (28 août). En 1678, la même source (25 octobre) signale le décès de Christophe Natalis, profès de Liège.

(12) SAUMERY, *Délices*, I, 295.

(13) *Chartreux*, reg. 7 (22 mars). La même source enregistre, à la date du 5 mars 1680, la mort de Jean de Looz, profès et vicaire.

(14) A. É. L., *Chartreux*, liasse 8 : sermons pour le quatrième dimanche de Carême, la fête du Saint Nom de Jésus, le

LOUIS ROUSSELAU, qui succède à Alois Gosuin en 1682, fut absous du gouvernement de la Chartreuse de Liège en 1684 et commis à la direction de la Chartreuse de Mont-Dieu en même temps qu'on lui confiait les fonctions de visiteur de la province de Picardie (1).

PAUL CASTEL, né à Rouen, fit profession à la Grande-Chartreuse le 25 janvier 1651 (2). Il était prieur de Mont-Dieu lorsqu'il fut appelé à diriger la Chartreuse de Liège, en 1684 (3). Paul Castel possédait les dons les plus variés. Il pouvait donner une recette d'emplâtres contre les brûlures (4) et s'affirmer en même temps comme un véritable maître spirituel, aux brillantes capacités administratives. Un manuscrit de la Grande-Chartreuse dit d'ailleurs de lui qu'il eût été digne d'être élevé aux fonctions de Général de l'Ordre, si l'époque pendant laquelle il vécut avait été plus favorable (5). De fait, avec son gouvernement s'ouvre la période la plus triste et la plus mouvementée de l'histoire du monastère. Paul Castel avait le tort d'être français et de diriger un monastère situé à un endroit stratégique, au moment où le prince-évêque de Liège, Jean-Louis d'Elderen, déclarait, le 13 avril 1689, la guerre à Louis XIV (6). Le 3 avril 1689, le comte de Flodorp, général-major de cavalerie au service des États-généraux des Pays-Bas, gouverneur de Zutphen et commandant la place de Maestricht, occupe la Chartreuse avec quelques officiers, leur suite, une quarantaine de chevaux, quelques bagages, quatre petites pièces de canon, deux mortiers et quatre ou cinq charettes. Des gardes sont placés aux portes et aux murs de la Chartreuse. Tout ce monde vit aux dépens du monastère qui débourse plus de 2.000 florins et dont les charges eussent été encore plus lourdes si Flodorp n'avait quitté la Chartreuse le 15 avril, pour retourner à Maestricht (7).

Mais ce n'était pas seulement le monastère lui-même qui avait à souffrir des événements militaires. Les biens qu'il possédait dans le plat-pays subissent les déprédations des armées. Le 7 juin 1689, l'ancien prieur, devenu procureur, Barthélemy-Réginald Delbrouck s'en va, avec ses censiers, trouver le maréchal d'Humières, général de l'armée française campée à Trazegnies, et lui signale l'incendie des fermes appartenant aux Chartreux, l'enlèvement des fermiers de Tourinne, au mépris de la sauvegarde donnée par le roi et connue des intendants Mahieu et Voisin (8). Cette requête ayant abouti à un échec, le prieur lui-même se décide à faire le voyage de Versailles pour faire remontrance à Louvois des injures faites par les troupes françaises aux biens des Chartreux. Le ministre le reçoit le 22 juin 1689 et lui répond qu'il a écrit à ce sujet à Voisin, intendant de Maubeuge et Dinant. En réalité, Louvois n'en avait rien fait : le procureur Barthélemy-Réginald Delbrouck se met en route avec un compagnon, le 19 juillet 1689, et accomplit à pied le trajet de Liège à Maubeuge pour s'entendre dire par Voisin que celui-ci n'a reçu aucune instruction du ministre (9).

De son côté, le prince-évêque de Liège envisageait les moyens propres à assurer la défense de sa ville et de son pays. Mandés par lui, le Conseil de guerre et le baron de Roost, grand mayeur de Liège, deux ingénieurs de Namur et Frérard de Pré de Liège, mesureur, se rendent à la Char-

dimanche après l'octave de Pentecôte et la Noël. Décès enregistré entre 1678 et 1682 : Hubert Beeckman, originaire de Liège, profès de la Chartreuse de Ruremonde et prieur de Xanten († 6 novembre 1678, reg. 7).

(1) SAUMERY, *Délices*, 295.
(2) Renseignements communiqués par Dom Artaud-Marie Sochay.
(3) SAUMERY, *Délices*, 295.
(4) B. U. L., Ms. 563 C, f° 179.
(5) Renseignements fournis par Dom Artaud-M. Sochay.
(6) B. U. L., Ms. 562 C, f° 67 v°.
(7) B. U. L., Ms. 562 C, f° 67 v° et Ms. 1155, p. 51 (*B. S. B. L.*, II, 139-140, 1884-1885).
(8) B. U. L., Ms. 562 C, f° 68.
(9) B. U. L., Ms. 562 C., f° 68.

treuse le 21 septembre 1689, pour délimiter l'emplacement de cinq bastions qui s'élèveraient contre les murailles du monastère et dans les jardins joignant à son vignoble. Le 30 septembre, cent vingt paysans et bourgeois du faubourg d'Amercœur commencent à enlever, sur l'ordre du prince-évêque, la terre pour creuser les fondations des bastions situés du côté de Robermont. Alternant avec les bourgeois de Liège, cette équipe, — dont les effectifs variaient de 100 à 200 hommes, — travailla tous les jours, fêtes et dimanches compris, jusqu'à ce qu'elle fût relayée, à partir du 20 ou du 23 octobre 1689, par soixante religieux appartenant aux Récollets, Capucins, Dominicains, Carmes, Augustins et Frères Mineurs, armés de pelles et de bêches (1).

La situation du prieur, ressortissant français, rendue délicate par le mandement impérial du 23 septembre 1689, devint intolérable lorsque le prince-évêque ordonna, le 27 octobre 1689, d'éloigner du territoire liégeois tous les membres des communautés religieuses de nationalité française (2). Exécutant cet édit, 35 à 40 soldats de la compagnie Chardonnet, conduits par un lieutenant, un sous-lieutenant et un sergent, arrivèrent le 27 octobre à la Chartreuse avec l'abbé, le prieur, le procureur et quatre chanoines du couvent du Val-des-Écoliers, tous de nationalité française. A Paul Castel que l'on adjoignit à ce groupe, on ordonna de quitter immédiatement la Cité et le pays de Liège. Après avoir passé la journée du 27 et la nuit du 28 octobre 1689 à la Chartreuse, les soldats de la compagnie Chardonnet conduisirent tous ces religieux en Avroy où ils prirent la barque de Liège à Huy pour regagner la France (3). Si la carrière liégeoise de Paul Castel se termine ainsi brusquement, le 28 octobre 1689, le prieur ne devait mourir qu'en 1697, le 12 novembre, alors qu'il remplissait les fonctions de coadjuteur à la Chartreuse de Nancy (4).

MICHEL CAMPO qui vint occuper la charge priorale en 1690, très probablement avant le 3 juin (5), se trouva immédiatement devant une succession très lourde à assumer. Dès le 11 novembre 1689, on avait fait percer toutes les murailles du jardin des Chartreux pour y aménager des canonnières et cinq portes pour accéder aux fortifications extérieures, tandis que la grande porte du jardin était remaçonnée. Tous ces ouvrages furent visités par le prince-évêque, le grand-doyen, le comte de 't Serclaes-Tilly, général en chef de l'armée du prince-évêque, le grand-mayeur et ses officiers (6) et, le 29 novembre, par le général de l'infanterie hollandaise et le baron d'Ernest, grand-écuyer du prince-évêque (7). Les religieux étaient visiblement considérés par les autorités militaires comme des intrus dans leur propre monastère. Le 3 juin 1690, vers 11 heures du soir, tandis que les Chartreux chantaient matines, le lieutenant Chardonnet, accompagné de cinquante hommes, prétendit vouloir pénétrer dans le monastère afin d'installer des gardes sur les ouvrages récemment édifiés. Le nouveau prieur ayant opposé à cette demande un refus catégorique, en se retranchant derrière les instructions formelles qu'il avait reçues du prince-évêque, la petite troupe se présenta à nouveau le lendemain matin, pendant la messe du prieur. Ne voulant pas attendre que ce dernier eût terminé, les soldats enfoncèrent une des portes, en brisèrent quelques autres, se répandirent dans la Chartreuse et firent irruption dans l'église au moment où Michel Campo distribuait la communion à la communauté. Ils furent bientôt suivis, l'après-midi, par une foule de femmes et de filles qui, sous les prétextes les plus divers, venaient

(1) B. U. L., Ms. 562 C., f° 68 v° et Ms. 1155, p. 52 (éd. *B. S. B. L.*, II, 141-142).
(2) B. U. L., Ms. 562 C., f° 70 et Ms. 1155, p. 52, 142.
(3) B. U. L., Ms. 562 C., f° 70 et Ms. 1155, p. 52, 142.
(4) Renseignements fournis par Dom Artaud-M. Sochay.
(5) SAUMERY, *Délices*, I, 295.
(6) B. U. L., Ms. 562 C., f° 70 v° et Ms. 1155, p. 53 (éd. *B. S. B. L.*, II, 142).
(7) B. U. L., Ms. 562 C., f° 70 v°, p. 53.

visiter qui un frère, qui un mari. Le 6 juin, trois à quatre cents soldats hollandais et brandebourgeois de l'armée 't Serclaes s'installent au monastère (1).

A partir de ce moment, il serait fastidieux de suivre jour par jour les tribulations de la Chartreuse de Liège. C'est une longue suite de spoliations et de tracasseries de la part des troupes d'occupation, de suppliques et de protestations de la part des Chartreux. Un projet vint momentanément donner à ces derniers une lueur d'espoir. Après le bombardement de Liège à boulets rouges par le maréchal de Boufflers (4-6 juin 1691), la réinstallation des troupes hollandaises à la Chartreuse et la reprise des travaux de fortification, les moines adressèrent une requête au nonce de Cologne dans laquelle ils réclamaient une juste compensation des dommages causés à leurs biens. Le nonce transmit le mémoire au prince-évêque en le chargeant de fournir le remède adéquat (2).

C'était faire bon marché des difficultés financières dans lesquelles le pays de Liège se débattait à ce moment. Jean-Louis d'Elderen le fit entendre clairement dans la réponse qu'il adressa au nonce, le 15 septembre 1691 (3). Désireux cependant de marquer l'intérêt qu'il portait à la situation critique de la Chartreuse, il proposa comme expédient de supprimer purement et simplement la léproserie de Cornillon, véritable foyer de scandale et d'indiscipline, et de transférer ses biens aux Chartreux. Malheureusement pour ceux-ci, le nonce, communiquant à Rome, le 23 septembre 1691, la proposition du prince-évêque, écrivait qu'il ne pourrait s'avancer sans l'assentiment du pape, et celui-ci ne prit aucune décision immédiate à cet égard (4). En attendant, les dégâts causés à la Chartreuse, les charges financières que devait assumer le monastère ne faisaient que s'aggraver : ce sont les arbres fruitiers que l'on coupe, les murailles que l'on renverse ou que l'on rétablit, les maisons des alentours que l'on rase (5). Non seulement les Chartreux doivent subir la promiscuité d'une soldatesque bruyante et débauchée, mais ils sont en butte aussi à l'animosité de la population liégeoise : le 3 juin 1690, par exemple, le bruit court dans le pays et dans la Cité, que les Chartreux s'étaient rendus coupables de trahison, qu'ils avaient partie liée avec les Français pour lesquels ils emmagasinaient des munitions, et que le prieur avait sollicité l'intervention contre Liège d'une troupe de 25.000 hommes (6). Ces soucis durent altérer la santé de Michel Campo qui, revenant du Chapitre général de l'Ordre, mourut sur le chemin du retour, à Joinville, en 1694 (7).

ANDRÉ PAUL fut immédiatement élu prieur par ses confrères (8). Le 26 novembre 1694 et les jours suivants eut lieu la visite canonique, qu'on n'avait plus faite depuis quatre ans par suite de la guerre, et dont on avait déchargé les prieurs de Mayence et de Juliers. Constantin

(1) B. U. L., Ms. 562 C., f° 72 v°-73 v° et Ms. 1155, p. 53 (éd. *B. S. B. L.*, II, 143-144).

(2) Archives vaticanes, *Nunz. Colonia*, 71, f° 260 (en latin). Sur la correspondance du nonce de Cologne à cette époque, cfr J. Govaerts, *La nonciature de Mgr Tanara à Cologne (1687-1690)*, dans *Leodium*, XVII, 73-80 et 85-91, Liège 1924, qui cite (p. 85) la liste des sources vaticanes relatives aux Chartreux.

(3) Archives vaticanes, *Nunz. Colonia*, 71, f° 260.

(4) Archives vaticanes, *Nunz. Colonia*, 71, f° 260 (en italien). La question fut de nouveau soulevée en 1695. Cfr Ms. 563 C., f° 146-147 : recès du Conseil de la Cité (17 septembre 1695), requêtes des malades de Cornillon au prince-évêque, réplique du prieur de Cornillon. L'hospice de Cornillon fut définitivement supprimé le 13 mai 1797, par un arrêt de la municipalité. Gobert, *Liège*, II, 446.

(5) B. U. L., Ms. 562 C., f°s 79 v°-80 et Ms. 1155 C., 53-58 (éd. *B. S. B. L.*, II, 145-148). Voir aussi A. É. L., *États*, liasse 440 : expropriations nécessitées pour les fortifications et protestations des héritiers de certains expropriés (le dossier Arnold Dheur et consorts n'est pas encore clos le 18 janvier 1734, malgré la décision du Chapitre cathédral datée du 20 octobre 1724) ainsi qu'une supplique des Chartreux, du 7 février 1692.

(6) B. U. L., Ms. 562 C., f° 73.

(7) Saumery, *Délices*, I, 295.

(8) Saumery, *Délices*, I, 295 et B. U. L., Ms. 563 C., f° 122 v°.

Magnus et Jérôme vanden Kerchove, respectivement prieurs de Gand et d'Anvers, reçurent cette mission, le Père visiteur de la province teutonique ayant été retenu chez lui par la maladie. Ils ne manquèrent pas d'être frappés par le spectacle lamentable qu'offrait la Chartreuse, d'autant plus impressionnant que cette maison *quondam erat domina et princeps domorum Provinciae*. De l'avis des visiteurs, la seule consolation résidait dans le courage du prieur André Paul, judicieusement choisi par la communauté. Ils ratifièrent cette élection en soumettant toutefois le nouveau prieur à l'obligation de célébrer une messe votive de la Trinité, de s'imposer une fois la discipline en privé et de se tenir, dans sa charge de prieur, à la disposition de l'ordre (1).

Les visiteurs avaient été précédés de peu par Joseph-Clément de Bavière, qui venait d'être élu prince-évêque, et qui le 24 novembre 1694, vint entendre la messe à la Chartreuse, devant les fortifications de laquelle il passa en revue deux bataillons des régiments de 't Serclaes et Neustadt (2). Il y revient le 27 avril, le 20 ou 21 juin 1695, ainsi que le 23 octobre 1696 (3).

Le 2 novembre 1697, la paix entre le Saint-Empire et la France était publiée à Liège (4). Les Chartreux n'attendirent pas longtemps pour solliciter du prince la suppression des servitudes intolérables dont ils étaient accablés depuis 1690. Le 14 février 1698, ils lui demandaient d'ordonner la démolition des fortifications, l'évacuation de la garnison et le transport de la poudre et des munitions entreposées au monastère (5). Mais ce n'est que le 25 janvier 1700 que le prince-évêque accorda la permission de raser les ouvrages d'art édifiés à la Chartreuse (6). Entre-temps, certaines portes et barrières avaient été démantelées, le grand pont-levis brûlé et les munitions et canons retirés du monastère (7). Le prieur, dont on constate encore la présence à Liège le 10 avril 1700 (8), demanda et obtint peu après du Chapitre général la permission de vivre en simple religieux. Il mourut le 15 mai 1720 (9).

MATHIAS MAWET, qui prend en mains la direction de la Chartreuse en 1700, n'eut pas plus de chance que son prédécesseur. Joseph-Clément de Bavière ayant rétabli l'alliance française, les nécessités de la stratégie imposèrent la restauration des défenses de la Chartreuse que l'on venait à peine d'abattre. Après avoir résisté quelque temps, le prieur dût s'incliner : le 6 mars 1702, on recommençait à dresser des fortifications sur les terres des Chartreux (10). Vauban vient contrôler l'avancement des travaux, le 3 mai 1702 (11). Les munitions et les troupes passent à nouveau les portes du monastère (12).

Le 29 octobre 1702, une partie de l'armée hollandaise entreprenait le siège de la Chartreuse que défendait une garnison française et espagnole. Au cours de l'attaque victorieuse, qui dura quatre heures et demie (13), des boulets, tombant sur des bâtiments où était entreposé le foin, provoquèrent l'incendie général du monastère : tous les nouveaux corps de logis qui venaient d'être édifiés, l'église et les ornements qu'elle contenait, ainsi qu'une partie des anciens bâtiments

(1) B. U. L., Ms. 563 C., f° 122 (*Copia Visitationis factae vel lectae ipso Nicolai 1694*).
(2) B. U. L., Ms. 562 C., f° 99 et Ms. 1155 C, p. 58 (éd. *B. S. B. L.*, II, 149).
(3) B. U. L., Ms. 562 C., f° 100, 106 et Ms. 1155 C, p. 58 (éd. *B. S. B. L.*, II, 149).
(4) B. U. L., Ms. 562 C., f° 107 v° et Ms. 1155 C, p. 60 (éd. *B. S. B. L.*, II, 150).
(5) Ms. 563 C., f° 147 v°.
(6) Ms. 562 C., f° 109 et Ms. 1155 C., p. 61 (éd. *B. S. B. L.*, II, 151).
(7) *Ibid.*
(8) Ms. 562 C., f° 110.
(9) SAUMERY, *Délices*, I, 295.
(10) Ms. 562 C., f° 111 v° et Ms. 1155 C., p. 63 (éd. *B. S. B. L.*, II, 153).
(11) Ms. f° 112 et *ibid.*, p. 63 (éd. *B. S. B. L.*, II, 154).
(12) *Ibid.*
(13) Notes du curé Jean Hervianus de Hermalle-sous-Argenteau (1684-1714), éd. J. CREYSSENS, dans *Leodium*, V, 129, Liège, 1906.

furent réduits en cendre (1). Sitôt après le désastre, les prieurs de Heeren et de Gand, visiteur et co-visiteur de la province teutonique, procédèrent, le 19 novembre 1702, à la visite canonique. Ils ordonnèrent à quelques religieux qui ne savaient plus où loger de quitter le monastère. Le 23 novembre, Dom Guillaume le Page se rend à la Chartreuse de Bruges, Dom Joseph Ophoven à celle de Lierre, Dom Pierre de Loncin à celle de Heeren. Le 24 novembre, Dom Bruno Grégoire et Lambert Lamet partirent pour la Chartreuse de Mont-Dieu (2).

Ce n'est qu'en 1705 que la communauté fut de nouveau réunie après que le prieur se fut employé de son mieux à effacer les traces du sinistre. Mathias Mawet reçut l'autorisation de résigner sa charge en 1706. On enregistre sa mort le 30 décembre 1727, après soixante ans de vie cartusienne (3).

PIERRE DE LONCIN, successeur d'André Paul en 1706 et petit-neveu d'Oger de Loncin, abbé de Saint-Laurent (4), attacha son nom à la restauration de son monastère qu'il gouverna pendant trente-quatre ans. A la demande du prieur et de la communauté (5), les États du Pays, en leur assemblée du 12 juillet 1716, accordèrent aux Chartreux une somme de 2.000 écus pour la réédification de leur église, à la condition que les moines prissent à leur charge la démolition totale des fortifications (6). Dès 1718, les Bénédictins Martène et Durand pouvaient admirer, au cours de leur voyage littéraire, à la Chartreuse de Liège où ils étaient descendus le 6 septembre, un très beau tableau représentant saint Bruno en adoration devant le Saint-Sacrement (7), dû peut-être au talent de Bertholet Flémalle († 1675) et que l'on connaît par la gravure de Natalis (8). En 1727, Jean-Baptiste Juppin, l'artiste namurois bien connu, décora les murs du chœur de l'église d'une suite de paysages (9). Lorsqu'il décrit la Chartreuse en 1738, Saumery ne tarit pas d'éloges sur la beauté des bâtiments et le zèle éclairé de Pierre de Loncin, dont il loue le « caractère humble, affable, poli » (10). Ce dernier intervient, toujours comme prieur de Liège, dans un acte du 7 février 1740 (11). Il remplit également les fonctions de co-visiteur de la Province teutonique, de 1715 à 1740, et fut chargé par l'Ordre de diverses missions en Italie, en France, en Allemagne et en Moravie (12).

HILAIRE DE CASTELLA est signalé comme prieur de Liège le 8 décembre 1740 (13). Le nouveau supérieur n'eut qu'à maintenir ce que son prédécesseur avait si bien établi. Aussi son

(1) Ms. 562 C, f° 112 v° et Ms. 1155 C, p. 65 (éd. *B. S. B. L.*, II, 156).

(2) *Ibid.*

(3) SAUMERY, *Délices*, I, 295.

(4) SAUMERY, *Délices*, I, 295-296.

(5) A. É. L., *États*, liasse 228 *(Secours aux couvents)* ; supplique non datée, signée par Dom François Dethier, procureur de la Chartreuse, en l'absence du prieur. Ce document contient un résumé des maux soufferts par les Chartreux depuis 1691.

(6) A. É. L., *États*, liasse 228.

(7) MARTÈNE et DURAND, *Voyage littéraire...*, 183, Paris, 1724. Cfr J. BRASSINNE et J. HELBIG, *L'art mosan*, II, 45 (avec une reproduction en regard de la p. 148).

(8) Le catalogue du Musée d'Art wallon signale erronément, comme figurant saint Bruno, le portrait d'un franciscain. Esquisse du tableau, de la collection Scheen, au Musée diocésain. La Bibliothèque de l'Université de Liège possède également le cuivre d'une gravure représentant un chartreux agenouillé, et qui constitue peut-être une ébauche de l'estampe de Natalis.

(9) J. BRASSINNE et J. HELBIG, *op. cit.*, t. 2, p. 87.

(10) SAUMERY, *Délices*, I, 296.

(11) *Chartreux*, liasse 11, acte conférant la charge de mayeur de Retinne à Lambert D'Or.

(12) SAUMERY, *Délices*, I, 296 et renseignements fournis par Dom Artaud-Marie Sochay. Décès : Thaddée Petri, profès de Liège (; 2 septembre 1711, reg. 7). Charles d'Ans exerce les fonctions de procureur en 1738 (*Chartreux*, liasse 11, acte du 22 juin 1738, concernant Retinne).

(13) *Chartreux*, liasse 2, dans la formule d'oblature du frère Hugo.

gouvernement n'est-il marqué par aucun événement saillant : Hilaire de Castella apparaît dans les actes jusqu'au 2 février 1753 (1).

ANDRÉ LIMBOURG apparaît en qualité de prieur au mois d'avril 1755 (2), et est encore signalé comme tel le 21 mars 1763 (3).

PHILIPPE ROMSÉE est cité comme prieur le 2 juillet 1767 (4). Son état de santé ne lui permettant plus de s'occuper activement du gouvernement du monastère à partir de 1785, il est déchargé du priorat le 28 octobre 1786 (5), mais on le voit participer à tous les actes importants de la Chartreuse, notamment en qualité de courrier c'est-à-dire de coadjuteur du prieur (6), jusqu'à sa mort qui eut lieu le 19 avril 1797 (7).

THOMAS BOGAERTS (ou Bogaers) avait été baptisé sous le nom de Jean-Michel, à Paal, le 23 janvier 1748, et était fils de Matthieu Bogaerts et de Catherine Mentis (8). Confirmé dans son église paroissiale en 1762 (9), il entre à la Chartreuse de Liège le 14 septembre 1770 (10), reçoit la tonsure et les ordres mineurs le 21 décembre 1770 (11), le sous-diaconat le 22 décembre 1770 (12), le diaconat le 23 février 1771 (13) et est ordonné prêtre le 14 mars 1772 (14). Il était prieur de Zelem lorsque le Général de l'Ordre l'invita, le 28 octobre 1786, à prendre immédiatement la direction de la Maison des Douze Apôtres (15). Son gouvernement paraissait devoir se dérouler sous les auspices les plus favorables : le 7 septembre 1788 la communauté l'autorisait à achever l'église commencée sous le priorat de Pierre de Loncin (16). Cette entreprise considérable fut bientôt interrompue le 28 novembre 1789 (17).

Le prieur commençait, en effet, à s'inquiéter de l'incertitude des temps. Désireux d'équilibrer la situation financière du monastère, Thomas Bogaerts contracte certains emprunts, notamment vis-à-vis de Barbe Wéry, de Fexhe-Slins, le 8 mai 1790, et de Hubert-Michel Bovy, chirurgien

(1) *Chartreux*, 22 mai 1747 (liasse 11), 29 septembre 1744 (liasse 11), 5 juillet 1750 (liasse 9), 2 février 1753 (liasse 2, formule d'oblature du frère Hilaire).

(2) *Chartreux*, liasse 11 : acte concernant Retinne.

(3) Décès : Bernard Micheroux, profès de Liège, prieur de Louvain de 1754 à 1762 († 1762). Cfr *A. H. E. B.*, XVI, 220, 1879.

(4) *Chartreux*, liasse 2 (formule de profession de Mathias Kinable).

(5) *Ibid.*, lettre du Général de l'Ordre, Hilarion Robinet, à Thomas Bogaerts.

(6) *Ibid.*, actes des 7 septembre 1788, 15 novembre 1788 ; *Chartreux*, liasse 12, actes du 25 novembre 1791.

(7) *Chartreux*, reg. 7, 19 avril. La carte du chapitre général de 1800, ou plutôt ce qui en tient lieu, signale à cette dernière date la mort de Philippe Romsée, parce qu'elle n'est parvenue à la connaissance des dignitaires de l'Ordre qu'à cette époque.

(8) A. É. L., *Chartreux*, liasse 2 : certificat délivré par P. H. Bosmans, vicaire de Paal. Les parrains étaient Jean Bogaers et Ida Quaetgras. — Paal, prov. Limbourg, arr. Hasselt, cant. Beringen.

(9) *Chartreux*, liasse 2 : extrait du registre aux confirmations, délivré le 13 février 1769 par P. H. Bosmans, vicaire de Paal, qui y joint une appréciation élogieuse sur les qualités morales de son paroissien.

(10) *Chartreux*, liasse 2, charte autographe de profession.

(11) *Chartreux*, liasse 2, certificats délivrés au nom de Charles-Alexandre, comte d'Arberg, évêque suffragant, par son secrétaire C. Winand.

(12) *Chartreux*, liasse 2, certificat délivré par le prince-évêque de Liège.

(13) *Chartreux*, liasse 2, *idem*.

(14) *Chartreux*, liasse 2, *idem*.

(15) *Chartreux*, liasse 2, lettre d'Hilarion Robinet, général de l'Ordre, à Thomas Bogaerts. Ce dernier est remplacé à Zelem par François Becker, procureur.

(16) *Chartreux*, liasse 2.

(17) La plupart des documents concernant cette tentative sont contenus dans la liasse 2 et ont été utilisés dans notre article cité plus haut et paru dans le *Bulletin de la Société royale « Le Vieux Liège »*.

liégeois, le 11 mai 1790, d'un montant total de huit mille florins (1). Sous le gouvernement des patriotes liégeois, le prieur doit surmonter un courant défavorable de l'opinion qui reproche aux Chartreux la mauvaise administration de l'aumône Jean de Bologne qui leur avait été confiée le 25 mai 1682 et dont ils sont obligés de déposer les archives, le 3 juillet 1790, au greffe de la ville, sur ordre du Conseil de la Cité (2). Thomas Bogaerts multiplie, dès cette époque, la rédaction des états de biens du monastère (3). Les événements politiques français ont bientôt leur répercussion à la Chartreuse. Le 9 septembre 1791, les moines offrent asile à un confrère, Georges Keuler, profès de Gosnay et prieur de Saint-Omer, qu'un décret de l'Assemblée nationale a forcé à quitter son monastère (4).

La communauté liégeoise allait connaître le même sort lorsque, au mois de novembre 1792, à l'arrivée des troupes de la République, le couvent fut soumis au pillage et les religieux chassés de la Chartreuse, le 17 janvier 1793 (5). L'éphémère restauration n'apporta guère d'amélioration à ce sort malheureux. Au contraire, lorsque les troupes autrichiennes se virent soumises à la pression victorieuse des armées républicaines, elles se retranchèrent pendant six semaines, à partir du 28 juillet 1794, à la Chartreuse où elles établirent des fortifications hâtives et se livrèrent à des déprédations qui anéantirent pratiquement le patrimoine intellectuel et artistique du monastère (6).

A ce moment, la plupart des membres de la communauté avaient émigré : Thomas Bogaerts, Philippe Romsée, Matthieu Demeuse, Thaddée Dehut, Paul Collin, Mathias Kinable et Bruno Hannet s'étaient réfugiés Outre-Rhin, dans une Chartreuse, où ils liquidèrent une partie des biens meubles qu'ils y avaient amenés, et notamment l'argenterie (7). Jacques Dehousse et Hilaire Thyssens étaient colloqués, l'un à Liège, l'autre à Hasselt, pour déficience mentale (8).

(1) *Chartreux*, liasse 2, protocoles du notaire G. Bastin.

(2) *Chartreux*, liasse 2, deux extraits du registre de l'aumône Jean de Bologne (nos 13 et 14 de l'inventaire). Cette fondation comprenait les rentes sur des biens situés à Bléret, Chênée, Flémalle, Fouron-le-Comte, Grivegnée, Liège, Comblain-au-Pont, Melen, Roloux, Soumagne, Velroux, Voroux-Liers, Tourinne-la-Chaussée, etc. et représentait un capital de 65.774,19 florins produisant 2009,72 florins d'intérêts.

(3) *Chartreux*, liasse 3, état du 5 août 1791 (n° 27 de l'inventaire), états non datés des biens de Grivegnée (n° 18 de l'inventaire) et de Péville (n° 19 de l'inventaire) etc.

(4) *Chartreux*, liasse 12 : lettre des Chartreux de Liège à Nicolas Albergati, du 9 septembre 1791, renvoyée par ce dernier avec avis favorable le 25 novembre 1791 ; pétition non datée de Georges Keuler à Merlin, ministre de la Justice ; copies authentiques des pièces jointes à la pétition, délivrées par Barbière, notaire à Liège. Pontian Keuler était né à Fauvillers (diocèse de Liège, doyenné de Bastogne) où il avait été baptisé le 25 février 1734. Profès de Gosnay le 21 novembre 1757 sous le nom de Georges, prieur de cette maison en 1773, de la chartreuse de Saint-Omer en 1778, il fait sa seconde profession à Liège en 1791 sous le nom de Barthélemy et est appelé peu après à diriger la chartreuse de Zelem. Acquitté du délit d'émigration, mais ayant refusé de prêter le serment, Keuler fut banni à perpétuité du territoire de la République (18 nivôse an 4). Cfr aussi J. De Pas, *Cartulaire de la chartreuse du Val de Sainte-Aldegonde près Saint-Omer*, p. XIX, Saint-Omer, 1905.

(5) Gobert, *Liège*, II, 328.

(6) En outre, les autorités françaises enlevèrent trois tableaux de la Chartreuse et les transportèrent à Paris où l'on perdit leur trace : un *Christ* et une *Sainte Famille* de Frans Floris, un *Jugement dernier*, de De Backer. Cfr Ch. Piot, *Rapport à Monsieur le Ministre de l'Intérieur sur les tableaux enlevés à la Belgique en 1794 et restitués en 1815*, 46-47, Bruxelles, 1883.

(7) Pétition non datée introduite par Barbière au nom des Chartreux (*Chartreux*, liasse 12, n° 103) ; *celebret* accordé à Thomas Bogaerts par le vicaire général du diocèse de Paderborn, le 14 février 1795, sur présentation d'un certificat de François-Antoine, prince-évêque de Liège, en date du 19 juillet 1794 (*Chartreux*, liasse 2).

(8) Jacques Dehousse, baptisé le 22 septembre 1754 à Notre-Dame-aux-Fonts sous les prénoms d'Henri-Laurent Dehousse était fils de Guillaume-Ferdinand Dehousse et de Marie-Catherine Bringo. Il avait eu pour parrain Henri-Laurent Thory et pour marraine Marie-Anne Delrock, épouse d'Alexandre Xheneumont. Il fit profession à la Chartreuse sous le nom de Jacques, le 14 décembre 1777, et fut ordonné prêtre le 27 février 1779. — Hilaire Thyssen fit profession à la Chartreuse de Liège le 2 février 1753. Il se trouvait à la Chartreuse de Zeelem lorsqu'il fut atteint de troubles mentaux. Les visiteurs de la Province l'envoyèrent à l'asile des Frères Cellites de Hasselt. Il mourut en 1800. (Carte du Chapitre

Gagnés par l'idéal républicain, André Sellier et Pierre Dethier avaient suivi les troupes françaises lors de leur première retraite en 1793 (1). Lorsque, rentrant à Liège, Thomas Bogaerts, Philippe Romsée, Mathieu Demeuse et Thaddée Dehut durent comparaître devant le Comité de police (2), c'est très probablement à l'intervention de Pierre Dethier, seul à occuper le monastère, que les Chartreux furent réintégrés dans la jouissance de leurs biens le 9 août 1795 (3). Pas pour longtemps cependant : en exécution de la loi du 1er septembre 1796 supprimant les établissements ecclésiastiques, les biens de la Chartreuse étaient mis en vente le 23 octobre 1797, et adjugés au citoyen Le Coulteux, futur président du Sénat de France (4). Le prieur était cependant parvenu à être l'adjudicataire d'une part considérable des biens que la Chartreuse possédait dans le plat-pays (5). Ayant reçu réponse positive de ceux de leurs confrères qu'ils avaient consultés (6), les religieux n'avaient pas hésité longtemps, en effet, à accepter les bons qui leur donnaient droit à acquérir les biens nationaux (7).

Le 27 novembre 1798, ils constituaient, de concert avec les Conceptionnistes du Pont d'Amercœur et les Récollets de Liège, une « Société » destinée à assurer la répartition annuelle des revenus d'une fraction des biens nationaux rachetés par Thomas Bogaerts (8). Ce dernier se retira définitivement à Beringen, uniquement soucieux de toucher la modeste quote-part qui lui permettait de vivre et laissant tout le soin des intérêts matériels de sa communauté dispersée et dissoute à ses anciens confrères Kinable, vicaire, et Hannet, procureur (9). Atteint d'une attaque

général de 1800). Un rapport adressé le 8 septembre 1795 (22 fructidor an 3) par les Chartreux de Liège à Weissembruck, l'Agent national de l'Administration d'Arrondissement de Liège, donne de nombreux détails sur les deux malheureux (A. É. L., *Chartreux*, liasses 2 et 12 et *Fonds français. Préfecture, Cultes*, liasse 479).

(1) André Sellier fit profession à la Chartreuse de Liège, le 14 décembre 1777. Lors de la retraite des troupes de la République, il suivit celles-ci en France en qualité d'aumônier et se fixa à Saint-Quentin d'où il adressa une requête aux autorités du Département de l'Ourthe afin de bénéficier de son bon de retraite, ce qu'il obtint le 31 août 1797, à l'intervention de son confrère et fondé de pouvoir Dethier (*Chartreux*, liasses 2 et 12 ; A. É. L., *Fonds français. Préfecture, Cultes*, liasse 479). Lambert Dethier, en religion Pierre, avait accompagné André Sellier et l'armée française lors de sa première retraite. Il rentra à Liège avec les troupes de la République et assura la garde du monastère pendant l'absence de ses confrères émigrés. Interrogé par l'officier municipal, Dethier contribua activement à obtenir que les Chartreux fussent réintégrés dans la jouissance de leurs biens le 25 août 1795. Le receveur des Domaines lui versa, le 21 mars 1796, une gratification de 1.200 livres à condition de continuer à assurer la garde de la Chartreuse. Entre-temps, Dethier s'était lancé dans la politique : parmi les patriotes liégeois de Paris, il appartenait au groupe modéré des trente-huit Brissotins. Comme Sellier, mais à la différence des autres Chartreux liégeois, qui paraisssent avoir continué leur attachement réel à leur idéal monastique, Lambert Dethier semble avoir rompu avec son passé. Au cours de l'an X (1801-1802), on le voit impliqué dans une procédure de divorce introduite devant le tribunal civil de Liège, par Marie-Agnès Beaujean, épouse séparée de Claude Louvat, contre Claude Louvat (*Chartreux*, liasses 2 et 12, *Fonds français. Préfecture, Cultes*, l. 479 ; J. Borgnet, *Histoire de la Révolution liégeoise*, II, 334, n° 2 ; B. U. L., Ms. 3232).

(2) *Chartreux*, liasse 12.

(3) *Chartreux*, liasse 12, extrait du procès-verbal de la séance du 22 thermidor an 3 de l'Administration d'Arrondissement de Liège.

(4) *Fonds français. Ventes des biens nationaux*, affiche n° 8. Cfr Gobert, *Liège*, II, 329.

(5) Voir par exemple le récépissé du 7 thermidor an 5 signé par Dufour, secrétaire général du Département de l'Ourthe, concernant la ferme de Pousset (*Chartreux*, liasse 12) ainsi que la lettre adressée par Kinable le 7 mars 1812 à Bogaerts et la réponse de ce dernier en date du 11 mars 1812 (*Chartreux*, liasse 12).

(6) *Chartreux*, liasse 12 : billet non daté, rédigé en latin, et signé par un certain « frater Ludovicus ».

(7) Liste des bons reçus pour rente viagère. *Chartreux*, liasse 12, n° 42 de l'inventaire, pièce n° 44. J. Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège* (1724-1852), III, Liège, 1873, signale cependant (*Appendice*, p. XL) Demeuse parmi les prêtres déportés. Conduit le 1 mars 1799 à l'île d'Oléron, il y arriva le 13 mai.

(8) *Chartreux*, liasse 12, n° 39 de l'inventaire, pièce n° 40 et *ibid.*, n° 40 de l'inventaire, pièce n° 41 (convention entre les chartreux et leurs co-acquéreurs des bons).

(9) *Chartreux*, liasse 12, lettre de Thomas Bogaerts, datée du 7 novembre 1811 et adressée à Barbière, receveur de la Société des Chartreux, son fondé de pouvoirs, greffier près la Cour de justice criminelle du Département de l'Ourthe à Liège. Gérard-Dieudonné Kinable, fit profession à la Chartreuse de Liège sous le nom de Mathias le 2 juillet 1767 Il y poursuivit une intéressante activité artistique en produisant des statuettes de terre cuite. Les Musées archéologiques

d'apoplexie le 3 mars 1812, l'infortuné prieur succomba le 19 décembre 1813 (1). Il avait vécu assez pour apprendre la démolition de l'église et d'une partie de la Chartreuse en 1799 (2). Les bâtiments servirent à une fabrique de couvertures de laine, à une maison de santé et, depuis le 13 juin 1853, abritent la congrégation des Petites Sœurs des Pauvres qui, agrandissant les anciens locaux, en ont conservé heureusement certains vestiges (3).

---

de la Ville de Liège conservent un socle de crucifix, une Vierge à l'Enfant et une Pieta, dues à son talent, datées de 1782, 1779 et 1781. (Cfr G. GADEYNE et J. PHILIPPE, *La céramique au Pays de Liège, du Moyen Age au XIX^e siècle*, dans *Histoire de la Céramique en Belgique*, à paraître sous la direction de Jean HELBIG). Vicaire du monastère et signalé en cette qualité le 9 novembre 1791, il prit en mains les intérêts de la Chartreuse dès sa suppression. Les lettres qu'il écrivit à partir de cette époque sont particulièrement révélatrices de son caractère et de ses capacités. Il était encore en vie le 1 décembre 1817 et habitait à cette date rue des Tanneurs, en Outremeuse (*Chartreux*, liasses 2 et 12).

Guillaume-Martin Hannet, en religion Bruno, qui fit profession le 8 décembre 1770, est signalé comme procureur de la Chartreuse en 1788. Après la suppression du monastère, il s'établit d'abord au pensionnat des Capucins, puis chez l'aubergiste Willem, « Au Renard », 315, rue Souverain-Pont. On le trouve, le 26 janvier 1810, au couvent des Bénédictines-sur-Avroy. Kinable note à ce moment l'affaiblissement des facultés intellectuelles de son confrère. Il mourut le 5 février 1813. Comme Kinable, il avait recueilli certains tableaux, livres et registres de la Chartreuse (*Chartreux*, liasses 2 et 12).

(1) *Chartreux*, liasse 12 : lettre de Bogaerts à Kinable (11 mars 1812), lettre du curé Groeven, commissaire épiscopal, expédiée de Berrebroek à Kinable (17 novembre 1817) et annexe de la convention citée ci-dessus.

(2) GOBERT, *Liège*, II, 329.

(3) GOBERT, *Liège*, II, 329. Il subsiste une galerie du cloître, de style Louis XIV, ornée de médaillons à l'effigie des Douze Apôtres, surmontant les portes qui donnaient jadis accès aux cellules des moines et quelques dépendances du XVII^e siècle.

TABLE DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES

[Abréviations : ab. = abbé ; abb. = abbesse ; arch. = archevêque ; archid. = archidiacre ; card. = cardinal ; chan. = chanoine ; chap. = chapelain ; év. = évêque ; év. aux. = évêque auxiliaire ; pr. = prieur, prieure ; prév. = prévôt ; rel. = religieux, religieuse ; ss-pr. = sous-prieur, sous-prieure ; vic. gén. = vicaire général.]

A

A. Ackerman, 192.
A. Huskin, rel. Saint-Quirin, 441.
Aaz, 492.
Aaz-Hermée, 301, 307.
Abbeville, v. Chartreuse de Saint-Honoré.
Abée, 211 ; v. Tillesse.
Abiers Dars, 162.
Abolens, 201, 445, 449, 452, 453.
Abraham, rel. Flône, 266.
Abraham, saint, 388, 391.
Abraham Poncelet, rel. Écoliers à Liège, 337.
Abris, rel. Saint-Mathieu, 388.
Abrumée, v. Aubrumée.
Abrunes, 309.
Achel, Gisbert van, chan. Sainte-Croix, 513.
Ackerman, A., 192.
Acos, François d', rel. Floreffe, maître de Wanze, curé de Solre Saint Géry, 252.
Acosse, 253, 296.
Acutiputeo, Benoîte de, rel. Val-Benoît, 195.
Adalman, 36.
Adalmus Delré, curé de Saint-Mathieu à Flône, 275.
Adalwif, 78.
Adam, 393.
Adam, ab. Neufmoustier, 288.
Adam, chartreux à Abbeville, puis à Liège, 497, 498.
Adam, ab. Saint-Gilles, 308.
Adam, ab. Saint-Trond, 43.
Adam d'Eyck, chan. Saint-Martin, 398.
Adam Slins, ab. Beaurepart, 233.
Ade, Henri, ab. Saint-Laurent, 33, 47-48, 91, 493-494 ; Jean, chan. Sainte-Croix, 47.
Adélaïde, comtesse de Moers et Saarwerden, 93.
Adélard, ab. Stavelot, Echternach, Saint-Maximin à Trèves, Saint-Vaast à Arras, 75, 86.
Adelbold, év. Utrecht, 79.
Adeneal, Jean, 21, 49.
Adenberg, Nicolas d', rel. O. S. B., 109.
Adolphe, chartreux à Trèves, puis à Liège, 503.
Adolphe de la Marck, év. Liège, 43, 89, 387, 389, 466.
Adolphe de Waldeck, év. Liège, 43.
Adolphe de Waldeck, chan. Saint-Lambert, 44.
Adrien, pr. Chartreuse de Liège, 493.
Adrien, chartreux à Liège, 501.
Adrien IV, 39, 247, 263.
Adrien Canelle, pr. Lens-Saint-Remy, pr. Bois-Seigneur-Isaac, 450-451.
Adrien de Geer, pr. Val-Dieu, 140.
Adrien Monet, chartreux à Geertruidenberg, pr. Chartreuse de Liège, 502.
Adrien d'Oudenbosch, rel. Saint-Laurent, 32, 33, 50.
Adrien Piche des Granges, ab. Écoliers de Liège, 344.
Adyle de Cherat, 163.
Aelid de Sart, rel. Saint-Quirin, 436.
Aerschot, monastère O. S. A., 424.
Affligem, abbaye O. S. B., 115, 288, 304 ; religieux : Henri de Bruxelles.
Agathe, sainte, 142.
Agaune, 39.
Agifosse, v. Xhenemont, Guillaume de.
Agilolphe, saint, év. Cologne, 72.
Agimont, 378.
Agnès, 287.
Agnès, 290.
Agnès, abb. Robermont, 181.
Agnès, abb. Vivegnis, 214.
Agnès, rel. Saint-Victor, 131.

Agnès, abb. Val-Notre-Dame, 205.
Agnès de Boumale, rel. Wanze, 250.
Agnès de Brogne, rel. Saint-Quirin, 435.
Agnès de Coenen, 192.
Agnès Corbion, abb. Paix-Dieu, 177.
Agnès de Dalhem, rel. Saint-Mathieu, 401.
Agnès Dauscon, abb. Solières, 189.
Agnès Dosquet, rel. Saint-Victor, 130.
Agnès Dotrumont, 425.
Agnès Van den Eertwerch, 475.
Agnès d'Ève, 200.
Agnès de Fize, postulante Val-Benoît, 195.
Agnès de Flétenges, postulante Val-Benoît, 195.
Agnès de Goeswin, abb. Robermont, 185.
Agnès de Gra, rel. Saint-Quirin, 437.
Agnès de Hanbrous, postulante Val-Benoît, 195.
Agnès Hanson, 27.
Agnès de Harbise, abb. Solières, 190.
Agnès de Havelange, rel. Saint-Quirin, 437.
Agnès de Julémont, abb. Vivegnis, 213.
Agnès de Latinne, abb. Solières, 189.
Agnès de Leefdael, 482, 484.
Agnès de Lexhy, rel. Saint-Mathieu, 392.
Agnès de Liège, rel. Val-Benoît, 194.
Agnès de Limbourg, rel. Saint-Mathieu, 401, 403.
Agnès Loncin, rel. Saint-Quirin, 440.
Agnès de Lowe, rel. Val-Notre-Dame, 206.
Agnès de Marche, abb. Vivegnis, 215.
Agnès Mélart, rel. Saint-Quirin, 439, 440.
Agnès de Melen, rel. Vivegnis, 214.
Agnès Moterti, rel. Val-Notre-Dame, 207.
Agnès de Porta, dame de Sinnich, 468.
Agnès de Pousseur, abb. Val-Benoît, 199.
Agnès de Saint-Hubert, rel. Saint-Quirin, 437.
Agnès delle Roche, abb. Val-Benoît, 198-199.
Agnès de Sélys, abb. Solières, 192.
Agnès Solos, rel. Robermont, 182.
Agnès de Villers, 214.
Agnès de Warfuzée, 289.
Agnès de Waroux, rel. Val-Notre-Dame, 207.
Agnès-Cornélie de Gulpen, rel. Sinnich, 474, 475, 476, 477.
Ahin, 191.
Ailid de Bierwar, rel. Saint-Quirin, 440.
Airdieu, v. Lairdieu.
Aisomont, 102.
Aiulfe, rel. Flône, 264.
Aix, Gérard d', 227 ; Jean-Chrétien d', rel. Villers, ab. Val-Dieu, 147 ; Wautier d', ab. Val-Dieu, 147.
Aix-la-Chapelle, 22, 43, 75, 77, 87, 90, 101, 145, 152, 153, 412, 473, 475, 477, 480, 482, 485 ; v. Carmes, Carmélites, Croisiers ; v. Notre-Dame ; v. Saint-Sauveur.
Aix-la-Chapelle, Henri d', rel. Beaurepart, 228.
Alain Le Large, ab. Écoliers de Liège, 339.
Alard, v. Adélard.
Alard, Catherine, pr. Sainte-Aldegonde, 428.
Alard de Dordrecht, 505.
Alard de Warnant, 175.
Albamala, Gérard de, doyen de Renaix, 15.
Albergati, Antoine, nonce, 252, 276, 295, 316, 334, 356, 380, 412, 426 ; Nicolas, 524.
Albéric, ab. Marchiennes, 79.
Albéric, rel. Saint-Nicaise à Reims, 12.
Albéric de Trois-Fontaines, 285, 286.
Albéron, év. Verdun, 221, 349.
Albéron Ier, év. Liège, 110, 212, 220, 263, 304, 305, 311, 349.
Albéron II, év. Liège, 111, 125, 262, 263.
Albert, archiduc, 473.
Albert, rel. Flône, 263.
Albert, ab. Saint-Jacques, 9.
Albert de Bavière, 95, 98.
Albert de Cuyck, év. Liège, 12, 41, 143.
Albert de Ghequier, rel. Beaurepart, 236.
Albert Kivet, 494.
Albert de Limbourg, pr. Saint-Mathieu, chan. Saint-Lambert, 401-402, 403.
Albert de Limbourg, receveur de Saint-Mathieu, 403.
Albert de Louvain, saint, év. Liège, 143.
Albert, M. Élisabeth, rel. Saint-Quirin, 442.
Albert de Moha, 130, 204, 264.
Albert de Saulcy, 403.
Albert-Godefroid de Steinen, 485.
Albin, saint, 139.
Albric, ab. Stavelot, 71, 73.
Aldegonde, sainte, 424.
Aldegonde de Berlaimont, rel. Sainte-Aldegonde, 426.
Aldegonde Delborn, rel. Sainte-Barbe à Gand, 480.
Aldegonde (Antoinette) Desmoulins, rel. Paix-Notre-Dame, à Liège, 134.
Aldeneyk, 144, 320 ; v. Eyck.
Aléide, 247.
Aléide, 351.
Alerne, rel. Wanze, 249.
Aleth, év. Pierre.

Alexandre, saint, 84.
Alexandre, ab. Beaurepart, prév. Stocquoi, 223.
Alexandre, rel. Flône, 265.
Alexandre, rel. Flône, 266.
Alexandre, év. Liège, 83.
Alexandre III, 247, 287.
Alexandre IV, 15, 159, 288, 309, 387, 388.
Alexandre VII, 98, 99, 134, 233, 279, 341.
Alexandre VIII, 480.
Alexandre de Beyne, 195.
Alexandre Delmotte, ab. Stavelot, 103.
Alexandre Farnèse, 472, 473.
Alexandre, Guillaume, 131.
Alexandre de Halle, 225.
Alexandre de Horion, ab. Neufmoustier, 287-288.
Alexandre du Jardin, 214.
Alexandre de Juliers, év. Liège, 263, 285, 286, 305, 306.
Alexandre Molin, v. Bruno Molin.
Alexandre de Montagu, pr. Saint-Séverin, ab. Flavigny, ab. Saint-Bénigne à Dijon, 126-127.
Alexandre d'Oreye, 136.
Alexandre Sandron, rel. Écoliers à Liège, 334.
Alexandre Le Walle d'Ordoncourt, 201.
Alexandre Xheneumont, 524.
Alexandrine-Louise de Hemricourt de Seron, rel. Sinnich, 484, 486.
Aleyde de Froidmont, 28.
Aleyde Van Oys, v. Alverode van Oys.
Aleyde de Vivario, dame de Sinnich, 467.
Aleyde de Weer, rel. Sinnich, 469.
Alfred Dijon, 443.
Alide de Loncin, abb. Val-Benoît, 197.
Alifia, François Renzio de, card. Saint-Eustache, pr. Saint-Séverin, 127.
Alis, 213.
Alis, abb. Paix-Dieu, 174.
Alis, abb. Robermont, 182.
Alis Beaulieu, abb. Paix-Dieu, 178.
Alis de Haccourt, béguine de Saint-Christophe, 162.
Alis de Houthem, abb. Val-Notre-Dame, 204, 209.
Alis de Mommelette, v. Alis de Warfusée.
Alis Piteit d'Emael, abb. Robermont, 184.
Alis de Presseux, abb. Vivegnis, 215.
Alis de Seraing, abb. Val-Notre-Dame, 208.
Alis de Wanze, abb. Val-Notre-Dame, 205-206.
Alis de Warfusée, abb. Paix-Dieu, 175.
Alis de Warfusée, abb. Val-Notre-Dame, 205.
Alix, rel. Val-Notre-Dame, abb. Argensolles, 205.
Alix de Looz, 156.
Alken, 503; Jean d', pr. Écoliers à Liège, 330.
Allemagne, 57, 83, 99, 104, 202, 337, 339, 364, 470, 476, 478, 522.
Alleur, 109, 399, 492, 501; Jean d', pr. Écoliers à Liège, 330; Libert d', pr. Beaufays, 352.
Aloïs Gosuin, pr. Chartreuse de Liège, 517, 518.
Aloys de Lymbourg, ab. Saint-Gilles, 302, 316, 317.
Altenberg, monastère O. Cist., 161.
Alurade, dame de Sinnich, 466.
Alverode van Oys, dame de Sinnich, 468.
Amand, év. Tongres, 70.
Amar, Anne Le Dosquel d', 170.
Amay, 260, 266, 270, 273, 281, 294, 386, 389, 426; *chan.*: Ducquet; Jean d', rel. Flône, 266.
Amblard, Raymond, pr. La Spina, Gap pr. Saint-Séverin, 127.
Amboise, Jacques d', év. Clermont, ab. Cluny, 108, 128, 166.
Ambroise, capucin, 367.
Ambroise Defraisne, ab. Beaurepart, 233.
Ambroise Louette, rel. Val-Saint-Lambert, 172.
Ameil de Emal, pr. Saint-Laurent, 124.
Ameil de Lantremange, rel. Saint-Laurent, pr. Meeffe, 121.
Amel de Warnant, 175, 207.
Amélie Duhoux, 136.
Amelius, rel. Saint-Mathieu, 403.
Amercœur à Liège, 27, 519.
Amercœur, Marie du Pont d', rel. Saint-Mathieu, 393; Simon du Pont d', chartreux à Liège, 510.
Ameronghen, Jean Fonck van, 128.
Amersfoort, Jean Hoenreman d', pr. Croisiers à Liège et à Tournai, 416, 418.
Amezaga, Mathieu de, pr. Sinnich, ab. Rolduc, curé de Limbourg, 476, 477.
Amiens, 443; *év.* Jean de Cherchemont.
Amminger, v. Ravenger.
Amolger, v. Ravenger.
Amour, Helmic d', pr. Croisiers à Huy, 410.
Amry, v. Jean de Boubais, 198.
Amsterdam, 217.
Amyson, év. Charles-Alexandre d'Arberg.
Anastase IV, 83.
Arras, Pierre d', pr. Écoliers à Liège, 332.
Ancea, Catherine, rel. Saint-Quirin, 440.
Anceas, pr. Écoliers, 330.
Ancellin Le Comte, Jean, chartreux à Liège, 517.
Ancilhon de Prayon, Jean, 354, 355.
Ancône, *év.* Guillaume.

Andain, abbaye O. S. B., 139.
Andenne, 269, 436.
Andernach, 76 ; prévôté O. S. B., 94 ; prév. : Dieudonné Drion, Joseph de Nollet, Louis-Laurent de Visé.
Andoumont, 351, 357, 358.
André Brugghen, 510.
André de Brughelle, 208.
André, Catherine-Antoinette, 298.
André Counar, rel. Saint-Séverin, 128.
André de Golstein zu Breil, 474.
André Hanrotay, rel. Val-Dieu, 153.
André de Labbye, 357.
André Limbourg, pr. Chartreuse de Liège, 523.
André Paul, pr. Chartreuse de Liège, 520-521.
André Penay, rel. Stavelot, 59.
André Sellier, chartreux à Liège, 525.
André Simonis, rel. Saint-Gilles, curé à Héron, 320.
André Strengnart, év. aux. Liège, 168, 513.
André de Tilleur, rel. Écoliers à Liège, 333.
André-Charles Bourin, rel. Sainte-Catherine à Paris, ab. Écoliers à Liège, curé de Saint-Pholien, pr. Saint-Denis à Reims, 343-344.
André-Ernest-Modeste Grétry, 429.
André (Jean-Gommaire) Beeris, ab. Val-Dieu, rel. Bornem, 153-154.
André-Joseph Couna, rel. Saint-Gilles, 320.
André-Nicolas Raulet, rel. Sainte-Catherine à Paris, ab. Écoliers à Liège, pr. Épernay et Châlons, 343.
Andrianne Thies, rel. Saint-Quirin, 440.
Andrimont, 214 ; Marguerite d', rel. Saint-Mathieu, 403.
Anelin de Prez, 118.
Ange-Marie de Horion, 297.
Angèle de Horion, abb. Vivegnis, 216.
Angeline Colette, 425.
Angelram, 73.
Anglais, Jacques, pr. Croisiers à Huy, 409.
Angleterre, 418.
Angleur, 310, 492.
Anglin, ab. Stavelot, 71, 72-73.
Angneas, Pierre, rel. Écoliers à Liège, 330.
Anian, saint, 157.
Anne, 289.
Anne, 438.
Anne, sainte, 183, 441.
Anne d'Argenteau, abb. Vivegnis, 215.
Anne d'Autriche, 95.
Anne de Berlaimont, pr. Sainte-Aldegonde, 426.
Anne de Bermingham, 296.
Anne de Borsut, rel. Saint-Quirin, 440.
Anne de Brée, rel. Saint-Quirin, 437.
Anne de Brialmont, pr. Saint-Quirin, 439-440.
Anne Brisbois, 52, 121.
Anne de Culoz, rel. Sainte-Aldegonde, 427.
Anne Dehasque, rel. Notre-Dame des Anges, 461.
Anne Le Dosquel d'Amar, 170.
Anne de Floyon, ss-pr. Sainte-Aldegonde, 426.
Anne de Fraipont, 474.
Anne de Grez, 184.
Anne de Hallemberghe, abb. Solières, 190.
Anne Henrici, 54.
Anne de Heyenhoven, 200.
Anne de Holtzeyt dite d'Oost, 473.
Anne Jamart, abb. Val-Notre-Dame, 204, 209.
Anne de Loen, rel. Saint-Quirin, 440.
Anne de Longpreit, 294.
Anne Maloteau, rel. Sainte-Aldegonde, 427.
Anne Martini, 104.
Anne Martiny, rel. Notre-Dame des Anges, 461.
Anne de Maves, 293.
Anne de Méan, 429.
Anne de Montfort, abb. Val-Benoît, 201.
Anne Ostremay, rel. Sainte-Aldegonde, 427
Anne de la Purification, v. Anne de Xhenemont.
Anne Puyts, rel. Sinnich, 472.
Anne Receveur, rel. Notre-Dame des Anges, 461.
Anne de Salm, 94.
Anne Tombor, rel. Saint-Quirin, 440.
Anne de Tongres, 184.
Anne de Xhenemont, pr. Notre-Dame-des-Anges, 456, 457-458.
Anne-Augustine Ruthes, rel. Saint-Quirin, 440.
Anne-Caroline (Charlotte) de Bergh dite Trips, abb. Sinnich, 484, 486-487.
Anne-Catherine de Sélys, abb. Robermont, 184-185.
Anne-Catherine de Soumagne-Senzeilles, 216.
Anne-Catherine Stiennon, 30.
Anne-Charlotte, v. Anne Caroline de Bergh dite Trips.
Anne-Christine Dujardin, rel. Notre-Dame des Anges, 461.
Anne-Françoise, v. Anne-Joseph Marchand, 442.
Anne-Françoise-Rolande Hubert, rel. Malades à Huy, 425.
Anne-Jacqueline de Waha, rel. Sinnich, 474, 475.
Anne-Joseph Ducquet, pr. Sainte-Aldegonde, 429.
Anne-Joseph Marchand, rel. Saint-Quirin, 442.

Anne-Laurence de Randaxhe, 217.
Anne-Marguerite de Belderbusch, rel. Sinnich, 476, 477, 478.
Anne-Marguerite Frongteau de Housse, abb. Sinnich, 474, 475, 477-479.
Anne-Marguerite de Hinnisdael, abb. Robermont, 185.
Anne-Marie Borsu, rel. Saint-Quirin, 442.
Anne-Marie Detrixhe, rel. Notre-Dame des Anges, 461.
Anne-Marie Gerdon, 425.
Anne-Marie de Hohenzollern, 98.
Anne-Marie Macors, rel. Sainte-Aldegonde, 430.
Anne-Marie Niset, rel. Saint-Quirin, 442.
Anne-Marie Warnotte, rel. Saint-Quirin, 442.
Anne-Marie-Mathilde de Bausseller, dame de Zangrie, Gellich et Eygenbilsen, 487.
Anne-Marie-Victoire, v. Marie-Victoire de Goër de Herve.
Anne-Pétronille Natalis, rel. Paix-Notre-Dame à Liège, 135.
Anne-Salomé de Bergh de Trips, rel. Sinnich, 478, 479.
Anne-Suzanne de Waignes, rel. Saint-Quirin, 440.
Anne-Thérèse de Coudenhove de Fraiture, rel. Sinnich, 482, 483, 484.
Anne-Thérèse Durhotte, rel. Saint-Quirin, 440.
Anneken Reverus, 438.
Annevoie, 112.
Annon, saint, arch. Cologne, 72, 80.
Ans, 386, 389, 399, 492, 504 ; Charles d', Chartreux à Liège, 522.
Anscitille, chan. Saint-Jean, 10, 116.
Anségise, 137.
Anselme, archid. Famenne, 395.
Anselme, chan. Meeffe, 120.
Anselme, pléban de Sainte-Brigitte à Cologne, 13.
Anselme de Laon, 38.
Anstelen, Bela de, rel. Sinnich, 469.
Antheit, près Huy, 204, 253, 263, 264, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 276, 277, 279, 281, 438 ; v. Val-Notre-Dame.
Antheit, Marie d', pr. Saint-Quirin, 437.
Anthisnes, 34, 55.
Anthisnes, Guillaume d', ab. Saint-Gilles, 312 ; Isabelle d', abb. Solières, 189.
Antoine, rel. Beaufays, 371, 372.
Antoine, év. Brescia, 75.
Antoine, card. Saint-Marcel, 164.
Antoine, év., ab. Stavelot, 74, 75.
Antoine Albergati, nonce, 252, 276, 295, 316, 334, 356, 380, 412, 426.
Antoine Arnauld, 338.
Antoine de Bergues, ab. Saint-Trond, ab. Saint-Bertin, 115.
Antoine de Bolzée, 123.
Antoine a Castro, gén. Minimes, 440.
Antoine Fisen, rel. Val-Saint-Lambert, 169.
Antoine Fresen, v. Antoine Freson.
Antoine Freson, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 412, 437.
Antoine de Fyes, chap. Saint-Lambert, 394.
Antoine Gilman, rel. Beaufays, 369, 370.
Antoine de Goncour, rel. Écoliers à Liège, 338.
Antoine de Gurnez, 60.
Antoine Hanneron, prév. Saint-Servais à Maestricht, 50.
Antoine Jamar, ab. Beaurepart, curé de Saint-Nicolas-Outre-Meuse, 233.
Antoine de la Marck, chan. Saint-Lambert, pr. Saint-Séverin, 128.
Antoine de Molina, rel. Miraflores, 96.
Antoine Palude, 517.
Antoine Petitpied, ab. Écoliers, curé de Saint-Pholien, 338.
Antoine de Sprimont, doyen du conc. Statte, curé de Héron, ab. Saint-Gilles, 317.
Antoine de Termogne, ab. Val-Saint-Lambert, 160, 291.
Antoine de Villers, 435.
Antoine de Warfusée, 205.
Antoine-François de Favereau, rel. Flône, curé de Geer, 281.
Antoine-Léopold de Mangeer, rel. Flône, 281.
Antoine (Nicolas) Maillart, ab. Saint-Jacques, 30.
Antoinette Cannelin, rel. Saint-Quirin, 440.
Antoinette Goessens, rel. Robermont, 186.
Antoinette Moreau, 190.
Anvers, 23, 174, 480, 481, 509 ; v. Chartreuse du Mont-Sinaï.
Apollinaire, saint, 39.
Aponius, 222.
Apothecarii, Gérard, chartreux à Liège, 505.
Aqualia, v. Aywaille.
Aquin, Thomas d', saint, 416.
Arberg, Charles-Alexandre d', év. Amyson, év. aux. Liège, 172, 217, 235, 523.
Arckel, Jean d', év. Liège, 19, 228, 290, 391, 447.
Ardancourt, Marguerite de Melen d', 112, 162.
Ardennais, Libert l', 125.

Ardenne, 12 ; *archidiacres :* Arnold de Bocholtz, Gautier de Corswarem, Gilles-François de Surlet, Thierry de Linden.
Ardenne, Gérard d', chartreux à Liège, 510.
Ardennes, 68, 69, 165.
Aren, Jean, rel. Saint-Léonard, 378.
Arenberg, Godefroid de la Marck d', ab. Orval, ab. Val-Saint-Lambert, 165-166.
Argensolles, abbaye O. Cist., 205 ; *abbesses :* Alix, Ide.
Argenteau, 56, 183 ; Anne d', abb. Vivegnis, 215 ; Béatrice d', abb. Robermont, 183 ; Jacques d', 215.
Arkel, v. Arckel, Jean d'.
Armand, rel. Bertrée, 112.
Arnaud, pr. Escoublac, ab. Saint-Laurent, ab. La Chaulne, 32, 44.
Arnaud de Boneffe, rel. Cluny, 112.
Arnauld, Antoine, 338.
Arndt Hultsenecker, recev. Sinnich, 471.
Arnhem, 475 ; v. Monickhuizen.
Arnold, 350.
Arnold, ab. Eberbach, 142.
Arnold, chartreux à Liège, 515.
Arnold, v. Arnoul, év. Semgallen.
Arnold de Blankenheim, prév. Saint-Lambert, 385.
Arnold de Bocholtz, archid. Ardenne, prév. Saint-Lambert, pr. Saint-Séverin, 128, 403.
Arnold de Cheratte, receveur de Saint-Mathieu, 396, 397.
Arnold Dheur, 520.
Arnold van Diepenbeek, chartreux à Liège, 513.
Arnold Duys, chartreux à Ruremonde, puis à Liège, 504.
Arnold d'Elderen, v. Arnould d'Elderen.
Arnold Havens, jésuite à Cologne, chartreux à Louvain, pr. Chartreuses de Bois-le-Duc, Liège, Gand, Bruxelles, 495, 512, 513.
Arnold de la Haye, pr. Croisiers à Liège, 421.
Arnold Henrard, 134.
Arnold Hoesselt, chartreux à Liège, 510.
Arnold du Honthoir, 134.
Arnold van den Huys, rel. Saint-Trond, pr. Bertrée, 115.
Arnold de Keguel, chartreux à Liège, pr. Bois-le-Duc, 517.
Arnold de Loncin, recteur de Saint-Christophe, doyen du conc. Saint-Remacle, 53.
Arnold de Mérode, pr. Écoliers, 337.
Arnold de Mérode, chan. Saint-Lambert, 502, 503, 504.
Arnold de Momale, chan. Saint-Lambert, rel. Saint-Jacques, prév. Saint-Paul, chan. Notre-Dame à Tongres, 22.
Arnold Van Mulken, 24.
Arnold d'Odeur, v. Arnould d'Elderen.
Arnold de Odoumont, rel. Saint-Mathieu, 395 ; v. Ernult Dodemont.
Arnold de Peaffe, rel. Saint-Mathieu, 401 ; v. Ernould de Paifve.
Arnold de Pembeke, chartreux à Liège, 510.
Arnold Scheiffart de Mérode, 476.
Arnold de Welle, chapelain de Saint-Lambert, 503.
Arnold-Daniel de Montenaeken, pr. Saint-Mathieu, curé de Montenaken, chap. Sainte-Croix, 393-394.
Arnold-François de Heusch, de la Zangrie et d'Eygenbilsen, 487.
Arnold-Laurent Frésart, rel. Écoliers de Liège, curé de Saint-Pholien, 344, 345.
Arnold-Michel-Joseph de Senzeilles-Soumagne, 211.
Arnoldus Sylvius, curé de Saint-Georges, rel. Saint-Gilles, 317.
Arnou, 438.
Arnoul, arch. Reims, 9.
Arnoul, év. Semgallen, év. aux. Liège, 87, 409.
Arnoul, ab. Val-Dieu, 146.
Arnoul, ab. Val-Saint-Lambert, 159.
Arnoul, rel. Villers, 205.
Arnoul de Beaufort, 188.
Arnoul de Bercht, ab. Saint-Jacques, 23.
Arnoul de Cologne, ab. Val-Saint-Lambert, 163.
Arnoul de Corswarem, 174, 196.
Arnoul de Corswarem, 207.
Arnoul de Forvie, 208.
Arnoul de Horne, év. Liège, 47, 271.
Arnoul de Lalaing, prév. Saint-Sauveur à Harlebeek, pr. Bertrée, 114-115.
Arnoul Loen de Kemexhe, v. Arnoul Loon de Kemexhe.
Arnoul Loon de Kemexhe, ab. Saint-Laurent, prév. Saint-Nicolas-en-Glain, 49, 50, 124.
Arnoul de Looz, 174.
Arnoul (de Mellin), ab. Val-Dieu, 145.
Arnoul de Metz, saint, 137.
Arnoul (Naset), ab. Val-Dieu, 146.
Arnoul de Rummen, 311, 330.

Arnoul de Warnant, 175.
Arnoul de Warnant, ab. Beaurepart, curé de Saint-Nicolas-Outre-Meuse, 229.
Arnould, patr. Jérusalem, 286.
Arnould, pr. Neufmoustier, 287.
Arnould IV le Vilain, comte de Looz, 265.
Arnould d'Elderen, chan. Saint-Lambert, 397, 398.
Arnould de Hasque, rel. Saint-Léonard, 378.
Arnould de Looz, 268.
Arnould Le Norman, 291.
Arnould de Termogne, ab. Neufmoustier, rect. Saint-Étienne, Saint-Germain, 291.
Arnould de Villers-L'Évêque, pr. Saint-Léonard, 379.
Arnsberg, 96, 97.
Arnstein, abbaye O. Prém., 222.
Arras, V. Saint-Vaast.
Arras, Wauthier d', archid. Liège, 249.
Arsich, Henri de, ab. Beaurepart, 227.
Arvilhe, 311.
Arzis, mont des, 263.
Aspremont, François-Gobert d', 234.
Aspremont-Lynden, Ferdinand-Marie-Joseph d', 210; Isabelle d', abb. Val-Notre-Dame, 210; Marie-Thérèse d', pr. Val-Notre-Dame, 204.
Assche, Van, 320.
Assesse, Gautier d', rel. Flône, 266, 267.
Assomption, Dames de, 211.
Assomption, Denys de l', carme à Liège, 440.
Astroy, Barthélemy d', récollet à Liège, 216, 455, 456, 458.
Atrin, 216.
Attenhove, Pierre-Michel d', rel. Saint-Laurent, 51.
Aubert, Audouin, card. Maguelonne, 46.
Aubin-Neufchâteau, 136.
Aublain, 254, 255.
Aubremée, dép. Grand-Rosières, 304, 305.
Audace, Jerôme, 425; Marie, rel. Sainte-Aldegonde, 427; Vincent, 425; Werner d', pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 407, 413.
Audenarde, Daniel d', chartreux à Liège, 507.
Audenarde, Daniel d', chartreux à Liège, 509.
Audouin Aubert, card. Maguelonne, 46.
Audon, ab. Stavelot, ab. Montierender, 73.
Augustin, saint, 342, 382, 416, 434, 450.
Augustin Bastyns, pr. Lens-Saint-Remy, pr. Val-Saint-Martin à Louvain, 450.
Augustin Closset, pr. Saint-Léonard, 380-381.
Augustin Cuissart, rel. Aulne, 177.
Augustin de Felleries, ab Bonne-Espérance, 252-253.
Augustin Gillet, ab. Beaurepart, 236.
Augustin Heuskin, pr. Croisiers à Liège, 416, 421.
Augustin Makoir, rel. Beaufays, 357.
Augustin de Neer, v. René-Augustin de Neer.
Augustin Neerius, v. René-Augustin de Neer.
Augustin Petit, rel. Val-Saint-Lambert, 172.
Augustin-François Villers, 60.
Augustin (Guillaume-Lambert) Renardy, ab. Saint-Jacques, 30, 320.
Augustins à Huy, 430.
Augustinus Neerius, v. René-Augustin de Neer.
Aulne, abbaye O. Cist., 145, 149, 166, 168, 169, 170, 171, 174, 177, 178, 181, 185, 190, 208, 217, 287, 315, 435; *abbés:* Barthélemy Louant, Gérard, Lambert; *religieux:* Augustin Cuissart, Charles Charbon, Gilles, Godefroid de Haccourt, Hilaire Beaurieu, Jean de Gesves, Jean Juvenis, Jean de Tournai, Olivier d'Hozémont, Pierre Plissette, Rigaut de Haccourt, Ursmer Bataille.
Aulne, Bauduin d', ab. Val-Dieu, 147; Raoul d', ab. Val-Dieu, 146.
Aurota, dame de Sinnich, 466.
Austrasie, 71.
Autriche, 153; Anne d', 95; Georges d', év. Liège, 108, 379, 402.
Autun, 126.
Auvelais, 250, 254, 255, 256.
Auvin, Philippe d', 296.
Avennes, 296.
Averbode, abbaye O. Prém., 224, 328, 329; *abbé:* Sibert; *prieur:* David.
Avernas, 135.
Avignon, 44, 45, 389, 467; v. Chartreuse de.
Avin, 442.
Avins, Jean d', pr. Croisiers à Huy, 410.
Avionpuits, Jeanne d', abb. Robermont, 183.
Avroy à Liège, 301, 304, 401, 492, 519.
Awans, 294, 301, 357; François d', pr. Écoliers à Liège, 331; Gérard d', ab. Saint-Jacques, 17; Martin d', pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 410.
Axhelière, à Huy, rue, 443.
Ayeneux, 492.
Aylis de Moumelette, v. Alis de Warfusée.
Aymery Brisfault, pr. Namêche, 114.
Ayoncourt, Baudoin d', rel. Flône, 266.
Aywaille, prieuré O. S. B., 106-109; *prieurs:*

Evrard Briffoz, Gautier, Gérard de Brusthem, Gerlac de Celles, Gilles Bobelon de Blocquerie, Guillaume de Chaly, Guillaume de la Marck, Jean de Harzé, Louis de Celles, Michel de Lovinfosse, Philibert, Simon de Julemont, Thibaut de Plaisance, Thierry de Linden.
Aywières, abbaye O. Cist., 123, 146.
Azon, ab. Saint-Gilles, 303, 305-306.

B

Babolène, év., ab. Stavelot, 70, 72.
Bacheleir, Jean, 48.
Badard, archid. Liège, 229, 329.
Badeal, 353.
Bader, 367.
Badet, Fastrard, rel. Saint-Mathieu, 403.
Badinet, Jean, 438.
Badot, Guillaume, rel. Floreffe, maître de Wanze, curé de Sautour et de Senenne, 253.
Baethem, Bruno de, chan. Liège, prév. Saint-Rombaut à Malines, 395, 396.
Baillonville, v. Lintre, Gilles de.
Baillonville, v. Waha, Jean de.
Balances, abbaye O. Cist., *abbé:* W.
Baldard, v. Badard.
Baldemar, ab. Hocht, 144.
Baldéric, év. Liège, 7, 8, 27, 35, 385.
Baldéric, pr. Saint-Victor, 131.
Bâle, 21, 396; concile de, 165.
Balin, rel. Nouvel Hôpital, pr. Val-Benoît, 194.
Balis, Nicolas de, v. Beaulieu, Nicolas de.
Balis, Winand de, rel. O. S. B., 94.
Balligant, Nicolas, pr. Stavelot, 94.
Bals, Lambert, ab. Heylissem, 253, 254.
Baltershoven, monastère O. Cist., 144, 145.
Balthazar Denne, 234.
Balthazar Schuymkens, 477.
Bar, Charles IV, duc de Lorraine et de, 90, 100.
Bar, Thibaut de, év. Liège, 269, 289.
Barbe, 507.
Barbe de Caverenne, abb. Solières, 192.
Barbe de Ghoer, 200.
Barbe Savary, 201.
Barbe Wéry, 523.
Barbe Woot de Trixhe, 134.
Barbe-Catherine de Bawin, 487.
Barbe (Charlotte-Ernestine-Françoise-Michelle) de Senzeilles-Soumagne, abb. Val-Notre-Dame, 211.
Barbe-Isabelle d'Ogier, 135.
Barbençon, Jean de, écolâtre de Saint-Lambert, 395.
Barberousse, Frédéric, 246, 247.
Barbière, 524; Jean-Théodore, rel. Flône, curé d'Antheit, 281.
Barbu, Christophe, rel. Stavelot, 79, 96, 98.
Barchon, 144.
Baré, 505.
Baré, Fastré, v. Bareit, Fastré.
Baré, Jeanne-Éléonore de, 192; Philippe, ss-pr. Floreffe, 252.
Bareit, Fastré, ab. Saint-Laurent, pr. Saint-Nicolas-en-Glain, 45, 112, 123.
Baronville, 294.
Barse, Marjules de, 289; Wauthier de, 289.
Barsfelt, Maria, rel. Sinnich, 473.
Barthélemi, chartreux à Gueldre, puis à Liège, 497, 500.
Barthélemi d'Astroy, récollet à Liège, 216, 455, 456, 458.
Barthélemi Brock, 505,
Barthélemi Keuler, v. Georges Keuler.
Barthélemi Renard, rel. Beaufays, 369.
Barthélemi Tielens, ab. Beaurepart, 231.
Barthélemy, ab. Saint-Gilles, 307.
Barthélemy de Bosses, S. J., 61.
Barthélemy Digneffe, 235.
Barthélemy Hoen, pr. Sinnich, 482.
Barthélemy de Longchamp, ab. Saint-Laurent, 50, 51, 120.
Barthélemy Louant, ab. Aulne, 210.
Barthélemy de Spina, chartreux à Liège, 506-507.
Barthélemy van den Steen, rel. Beaurepart, prév. Saint-Gerlach, 232.
Barthélemy-Réginald Delbrouck, pr. Chartreuse de Liège, 517, 518.
Bartholdi, Jean-Léonard, pr. Saint-Léonard, 381.
Bartholdi, v. Bartholet.
Bartholet, Herman, prév. Saint-Nicolas-en-Glain, 124.
Bartholomei, Corneille, chan. Notre-Dame à Maestricht, 273.
Bartholomei de Castro, Jean, 273.
Barvaux, 204, 210.
Barveau, v. Marche, Agnès de.
Bas-Oha, 253, 298, 413.
Basiak, Gilles de, rel. Saint-Gilles, 313.

Basile, 508.
Basile Ernotte, rel. Saint-Jacques, 6.
Basilie, abb. Val-Notre-Dame, 206.
Basse-Sauvenière, 399, 456, 457.
Bassenge, 7, 301.
Bastien de Geer, 267.
Bastin, 441.
Bastin, pr. Écoliers, 329.
Bastin de Metincourt, rel. Saint-Mathieu, 391.
Bastin, Nicolas, 135 ; Rosalie (Marie-Anne-Hélène), abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 135 ; S., 30.
Bastogne, 514 ; Henri de, pr. Chartreuse de Liège, 507 ; Jean de, rel. Saint-Jacques, 22.
Bastyns, Augustin, pr. Lens-Saint-Remy, pr. Val-Saint-Martin à Louvain, 450.
Bataille, Ursmer, rel. Aulne, 177.
Bathilde-Barbe La Haie, rel. Paix-Notre-Dame à Liège, 135.
Batsheers, 492.
Battenborch, Melchior de, rel. Val-Dieu, 149 Thierry de, ab. Val-Dieu, 149.
Baudeloo, abbaye O. Cist., 151, 152 ; *religieux :* Baudouin.
Baudouin, 195.
Baudouin, rel. Baudeloo, 164.
Baudouin, rel. Flône, 264, 266.
Baudouin, rel. Floreffe, ab. Cornillon-Beaurepart, 223-224.
Baudouin, ab. Neufmoustier, 288.
Baudouin, ab. Saint-Laurent, 40.
Baudouin, pr. Saint-Mathieu, 388.
Baudouin d'Ayoncourt, rel. Flône, 266.
Baudouin du Bois, ab. Flône, 274.
Baudouin Coune, 54.
Baudouin de Couthuin del Fontaine, ab. Flône, 273.
Baudouin de Dommartin, pr. Saint-Mathieu, 397.
Baudouin de Hanèche, ab. Saint-Gilles, 310-311.
Baudouin de Hanèche, ab. Saint-Gilles, 312.
Baudouin de Montenaeken, curé d'Ocquier, 393.
Baudouin Pillart, ab. Saint-Gilles, 308-309.
Baudouin de Pré, pr. Meeffe, 121.
Baudouin de Roloux, rel. Saint-Léonard, 380.
Baudouin de Sart, 89.
Baudouin delle Vaux de Meffe, ab. Flône, 272.
Baudouin Zoeten, rel. Val-Saint-Martin à Louvain, pr. Lens-Saint-Remy, 449.
Bauduin d'Aulne, ab. Val-Dieu, 147.
Bauduin de Corswarem, 174.
Bauduin de Jemeppe, pr. Écoliers, 330.
Bauduin de Jeneffe, 196.
Bauduin de Rosoux, offic. Liège, 174.
Bauduin de Saint-Nicolas-en-Glain, pr. Saint-Gilles, 315.
Baudry, rel. Flône, 263.
Baugnée, Claire de, abb. Solières, 192.
Bausseller, Anne-Marie-Mathilde, 487.
Bavière, Albert de, 95, 98 ; Ernest de, chan. Mayence, Wurzbourg, év. Frisingue, Hildesheim, Liège, Munster, ab. Stavelot, arch. Cologne, 25, 53, 59, 60, 95-96, 316, 333, 334, 335, 420 ; Ferdinand de, chan. Trèves, ab. Stavelot, év. Hildesheim, Liège, Munster et Paderborn, arch. Cologne, 59, 60, 96-97, 98, 134, 295, 356, 357, 516 ; Guillaume de, prév. Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg, ab. Stavelot, 96, 97-98 ; Jean de, év. Liège, 20, 21, 113, 164, 271, 312, 448 ; Jean-Théodore de, év. Liège, Frisingue, Ratisbonne, 370 ; Joseph-Clément de, év. Liège, 279, 318, 364, 365, 367, 521 ; Maximilien-Emmanuel de, 192 ; Maximilien-Henri de, év. Liège, ab. Stavelot, 98, 317, 357, 358, 458, 516.
Bawin, Barbe-Catherine de, 487 ; Guillaume de, 487.
Bawin-Presseux, 487.
Bayard, Jérôme, rel. Val-Saint-Lambert, 172.
Bealieu, v. Beaulieu.
Bealrewar, Guillaume de, 195 ; Marie de, postulante, Val-Benoît, 195.
Beanin, J., rel. Saint-Quirin, 441 ; L., rel. Saint-Quirin, 441.
Béatrice, abb. Robermont, 181.
Béatrice, abb. Robermont, 182.
Béatrice, abb. Val-Benoît, 194.
Béatrice, abb. Val-Benoît, 196.
Béatrice d'Argenteau, abb. Robermont, 183.
Béatrice Brinon, pr. Sainte-Aldegonde, 425.
Béatrice de Ferme, abb. Val-Notre-Dame, 206.
Béatrice de Houffalize, abb. Robermont, 181.
Béatrice du Jardin, rel. Vivegnis, 214.
Béatrice de Liège, rel. Marches-les-Dames, rel. Val-Benoît, 199.
Béatrice des Prés, abb. Robermont, 180.
Béatrice de Saint-Nicolas, abb. Vivegnis, 215.
Béatrice de Sart, rel. Saint-Mathieu, 395.
Béatrice de Seny, abb. Solières, 192.
Béatrice de Willemen, dame de Sinnich, 466.
Beatris, rel. Saint-Mathieu, 389.
Beaufays, 492.
Beaufays, prieuré O. S. A., 212, 213, 347-373 ;

prieurs: Denis de Visé, Everard-François Collette, François Wérin, Georges de Thier, Georges de Tilff, Gilles de Geer de Brialmont, Guillaume Gaillard de Brialmont, Jacques Collette, Jean, Jean de Béguinnes, Jean Cornet, Jean d'Enixhe, Jean de Fraipont, Jean Louis, Jean Ludovici, Henri de Goha, Lambert Moreau, Laurent Périer, Libert d'Alleur, Louis de Crassier, Martin Le Ducq, Nicolas de Tilff, Olivier Collette, Renier, Robert, Stasse Le Mayreas, Toussaint de Gomzé ; *prieures:* Hawide, Mathilde ; *religieux:* Antoine, Antoine Gilman, Augustin Makoir, Barthélemi Renard, Bertrand-Roland de Stenbier, Chaveau, Christian de Hersey, François Grisard, Gilles Raymond, Grandgillet, Jacques Dillen, Jacquinet, Jean, Jean Jamyn, Jean Ransier, Jean de Thiers, Jean-Joseph Vignette, Joachim-Maximilien Gathon, Lambert, Léonard Delsem, Magnery, Martin Léonard, Mathieu du Moulin, Michel Dehaye, Nicolas de Ninane, Nicolas del Préalle, Nicolas-Joseph Gigot, Pascal Florkin, Paul Wilhelm, Philippe de Moniot de Weillien, Pierre Jacquemotte, Pierre Pescherius, Vlirmal.

Beaufort, Arnoul de, 188 ; Clémence de, rel. Val-Notre-Dame, 206 ; Godefroid de, 206 ; Helvide de, abb. Val-Notre-Dame, 206 ; Hugues de, 188 ; Jean de, 188 ; Lambert de, 188 ; Marguerite de, rel. Val-Notre-Dame, 206 ; Marguerite de, rel. Val-Notre-Dame, 208 ; Marie de, rel. Val-Notre-Dame, 206 ; Nicolas de, 208 ; Rasse de, 206 ; Rigald ou Rigaud de, 206, 265 ; Wauthier de, 408.

Beaufraipont, 177.

Beaujean, Marie-Agnès, 525.

Beauleix, v. Beaulieu.

Beaulieu, Alis de, abb. Paix-Dieu, 178 ; Nicolas de, ab. Saint-Jacques, 8, 25, 119.

Beaulieu en Argonne, abbaye O.S.B., 45, 78 ; *religieux:* Philippe de Cloyes.

Beaumont, Poppon de, ab. Prum, ab. Stavelot, 81.

Beaupain, Marie-Catherine, pr. Notre-Dame des Anges, 460.

Beaupré, abbaye, O. Cist. ; *abbesse:* Mathilde de Corswarem.

Beaurepaire, v. Beaurepart,

Beaurepart, abbaye O. Prém., 218-236, 251, 308, 309, 328, 329, 352, 513 ; *abbés:* Adam Slins, Alexandre, Ambroise Defraisne, Antoine Jamar, Arnoul de Warnant, Augustin Gillet, Barthélemi Tielens, Barthélemy van den Steen, Baudouin, Cyprien Lembrée, Daniel Closset, David, Engelbert, Évrard, Gérard, Gislebert, Godefroid, Gossuin, Gossuin de Hemonet, Guillaume, Guillaume de Hercke, Hélin Persand de Warnand, Henri de Arsich, Henri de Dison, Henri de Fexhe-Slins, Henri de Haccourt, Henri Jullin, Henri d'Opprebais, Jacques, Jacques delle Boverie, Jacques Renson, Jean, Jean Drommaire de Warnant, Jean d'Évregnée, Jean de Flémalle, Jean de Fléron, Jean Frankart, Jean de Liège, Jean du Sart, Jean Snaep, Jean de Warnant, Léonard Bilstain de Limbourg, Léonard Buisman, Léonard de Limbourg, Libert de Corswarem, Luc, Luc, Martin de Villers, Mathieu Blockhouse, Nicolas de Bierset, Nicolas Bilstain de Limbourg, Nicolas de Gomzé, Nicolas du Pont de l'Ile, Nicolas de Stavelot, Norbert Burnenville, Paschase de Jemeppe, Pierre, Pierre-Alexandre de Falloize, Rembold, Wautier de Hodeige ; *prieurs:* Daniel Vallez, Henri Telle de Hercke, Nicolas Defize ; *religieux:* Albert de Ghequier, Bernard Du Fays, Bernard de la Roche, Érasme Ghoyée, François Lamotte, Henri d'Aix-la-Chapelle, Jean Materne, Jean van Ormelingen, Jean del Vaux, Joseph Habets, Lambert de Fromenteau, Mathieu Serwier, Norbert Melen, Pierre de Momalle.

Beauretour, v. Beaurepart.

Beaurieu, Hilaire, rel. Aulne, 178 ; Louise, abb. Paix-Dieu, 178.

Beausart, Josèphe de, rel. Saint-Quirin, 440.

Beauvais, 76.

Beauvechain, 260.

Beawin, v. Bawin.

Beche, Marie-Anne de, 29.

Bechet, Jeanne, 29.

Bechtem, 305.

Beck, Gaspar, rel. Rolduc, pr. Sinnich, 472.

Becker, François, pr. Chartreuse de Zelem, 523.

Beckers, Nathalie (Agnès), supér. Paix-Notre-Dame à Liège, 136 ; Pierre, 136.

Becket, Thomas, saint, 40.

Bède, saint, 416.

Beeck, monastère O. S. A., 439.

Beeckman, Catherine-Dorothée de, 185 ; Gilles-Michel de, 184 ; Guillaume de, 184 ; Hubert, chartreux à Ruremonde, pr. Chartreuse de Xanten, 518 ; Marie de, abb. Robermont, 185 ; Marie-Anne de, abb. Robermont, 184.

Beeke, Nicolas de, chartreux à Liège, 510.
Beeringen, v. Beringen.
Beeringen, Jean de Diest de, pr. Saint-Jacques, rel. Stavelot, prév. Saint-Léonard, 23, 24, 91, 118.
Beeris, André (Jean-Gommaire), ab. Val-Dieu, rel. Bornem, 153-154.
Begge, sainte, 40, 137.
Béguinnes, Jean de, pr. Beaufays, 352.
Bela de Anstelen, rel. Sinnich, 469.
Bela de Eghelsoghe, rel. Sinnich, 467.
Belderbusch, Anne-Marguerite de, rel. Sinnich, 476, 477, 478.
Belhoest, v. Belhoste.
Belhoiste, Jean, v. Belhoste, Jean.
Belhoste, Jean, chartreux à Liège, pr. Chartreuse de Val-Saint-Pierre, près Vervins, 48, 493, 494.
Bellami, Paul, 295 ; Pierre, ab. Neufmoustier, 295.
Bellarmei, v. Bellarmie.
Bellarmie, Léonard, rel. Saint-Jacques, 20.
Bellarmey, v. Bellarmie.
Belle, Philippe van, chartreux à Hérinnes, 513.
Belle, Philippe van, Chartreux à Louvain, pr. Liège et Bois-Saint-Martin, 513.
Belle, Philippe van, chartreux de Teutonie, 513.
Belleflamme, 492.
Bellefontaine, 212, 213.
Belle-Fontaine, 349, 350 ; v. Beaufays.
Bellus Fons, v. Beaufays.
Bellusreditus, v. Beaurepart.
Belvaux, 492.
Ben, 188.
Bénédict Dochen, rel. Stavelot, 104.
Bénédictines-sur-Avroy, v. Paix-Notre-Dame à Liège.
Bénévent, 304.
Benoît, saint, 9, 134.
Benoît XII, 89, 197, 310, 466, 467.
Benoît XIII, 113.
Benoît XIV, 280.
Benoît David, rel. Val-Saint-Lambert, 172.
Benoît van Doninck, rel. Bornem, ab. Val-Dieu, 154.
Benoît Gouttier, rel. Bois-Seigneur-Isaac, pr. Croisiers à Liège, 452.
Benoît Maillart, 30.
Benoît, Marie-Anne, rel. Saint-Quirin, 440.
Benoît Mathei, chartreux à Liège, 515, 517.
Benoît delle Rive, rel. Stavelot, 60, 97.
Benoît Sacré, curé de Saint-Michel à Liège, 458.
Benoît de Slins, ab. Saint-Jacques, 29.
Benoît de Zombergue, rel. Floreffe, maître de Wanze, curé de Trazegnies, 254.
Benoît (François-Désiré) Bragard, ab. Val-Saint-Lambert, 170-171.
Benoîte de Acutiputeo, rel. Val-Benoît, 195.
Béranger, ab. Saint-Laurent, 304-307.
Berch, v. Bercht.
Bercht, Arnoul de, ab. Saint-Jacques, 23.
Berckheim, Mabille de, rel. Sinnich, 467.
Bérenger, pr. Saint-Hubert, ab. Saint-Laurent, 36, 37.
Berensberg, Jean de, ab. Rolduc, 468.
Berent-Adolphe Vonck van Lijnden, 482.
Berg, v. Monte.
Berg, Christophe de, 479.
Berg-op-Zoom, v. Chartreuse de.
Berges, v. Altenberg.
Bergezac, Bermond de, pr. Saint-Séverin, pr. Saint-Blaise de Gensac, 126.
Bergh, Jean de, 474.
Bergh de Trips, Anne-Caroline (Charlotte) de, abb. Sinnich, 484, 486-487 ; Anne-Salomé, rel. Sinnich, 478, 479 ; François-Michel de, 482 ; Françoise-Catherine-Barbe de, rel. Sinnich, 482, 483 ; Guillaume-Henri de, 482, 484.
Berghes, Georges-Louis de, év. Liège, 342, 369 ; Robert de, év. Liège, 95, 274, 315.
Bergilers, 492.
Bergis, Gilles de, chartreux à Liège, 505.
Bergues, v. Berghes.
Bergues, Antoine de, ab. Saint-Trond, ab. Saint-Bertin, 115.
Beringen, 91, 118, 523, 525.
Bérite, v. Béryte.
Berlaimont, Aldegonde de, rel. Sainte-Aldegonde, 426 ; Anne de, pr. Sainte-Aldegonde, 426 ; Henri de, 426 ; Jean de, 424 ; Jean de, 426 ; Jeanne de, fondatrice de Sainte-Aldegonde, 424 ; Marguerite de, rel. Sainte-Aldegonde, 426.
Berleur, 492.
Berlo, Charles de, 200 ; Guillaume de, 200 ; Jeanne de, abb. Val-Benoît, 200 ; Marie-Claire de, 27.
Berloz, Gérard de, 206 ; Marie de, rel. Val-Notre-Dame, 206.
Bermingham, Anne de, 296.
Bermond de Bergezac, pr. Saint-Séverin, pr. Saint-Blaise de Gensac, 126.
Bermond de Faeto, pr. Saint-Séverin, 126.
Bernard, pr. Chartreuse de Liège, rel. Chartreuse

de Gueldre, pr. Chartreuse d'Utrecht, 501, 502.
Bernard, rel. Stavelot, ab. Saint-Maximin à Trèves, 81.
Bernard Du Fays rel. Beaurepart, 218, 220, 235.
Bernard Godin, rel. Val-Dieu, 152.
Bernard de Golstein, 475.
Bernard de Haling, rect. Sainte-Aldegonde, 428.
Bernard Lhost, chartreux à Liège, 515, 517.
Bernard Micheroux, chartreux à Liège, pr. Chartreuse de Louvain, 523.
Bernard de Nurop, receveur de Sinnich, 469.
Bernard Pez, rel. Melk, 34, 56, 101.
Bernard Philippart, rel. Floreffe, ss-pr. Herlaimont et Wanze, 256.
Bernard de la Roche, rel. Beaurepart, curé de Saint-Nicolas-Outre-Meuse, 231.
Bernard Rolans, rel. Robermont, 186.
Bernard Speir de Berneau, 195.
Bernard (Jean-Baptiste) Goffin, ab. Val-Saint-Lambert, 170.
Bernardfagne, 55, 85 ; v. Saint-Roch.
Bernardin de la Perle, maître de Wanze, curé de Grand-Leez, ab. Floreffe, 254.
Bernardine de Hody, abb. Paix-Dieu, 177.
Bernard (Jean-Werner) Klinkenberg, vic. Oirsbeck, curé de Schinveld, ab. Val-Dieu, 153.
Berneau, 474, 475, 477, 483,
Berneau, Le Borch, 474.
Bernon, év. Magnopolis, 86.
Berschen, Jeanne, rel. Saint-Quirin, 437.
Berseez, Marie de, 504.
Berselius, Paschase, rel. Saint-Laurent, 25, 51, 124
Bertelie, 424.
Berthe, abb. Paix-Dieu, 175.
Berthe de Ghoer, 95.
Berthe de Looz, 157.
Bertheline delle Falise, abb. Val-Benoît, 199.
Berthelot, Colar, 393.
Bertho, curé de Herstal, 136.
Bertho, Jean-Pierre, pr. Croisiers à Liège, 421.
Berthold, 511.
Bertholet Flémalle, 201, 522.
Bertolet, 421.
Bertonnet, Louis, ab. Écoliers de Liège, 341.
Bertram, ab. Stavelot, 78.
Bertrand, 504.
Bertrand, chartreux à Vauvert, pr. Chartreuse de Liège, 497, 498.
Bertrand, Constance, abb. Paix-Dieu, 177.
Bertrand de Montroyal, ab. Flône, 271.
Bertrand Rolin, chartreux à Liège, 515.
Bertrand de Saint-Martin dit Botien, rel. Val-Saint-Lambert, maître de Rullecoven, 162.
Bertrand de Villers, rel. Orval, 195.
Bertrand de Vivegnis, ab. Saint-Jacques, 19-20.
Bertrand-Roland de Stenbier, pr. Beaufays, 369, 370, 371-372.
Bertrée, prieuré O. S. B., 110-115, 130, 131, 162 ; *prieurs:* Arnold van den Huys, Arnoul de Lalaing, Branda Castiglioni, G., Gérard de Chimal, Gérard de Duras, Gérard de Halle, Guillaume, Guillaume Geraerts, Jean de Sorinne, Lambert del Stache, Pierre Wessem, Rasse de Haccourt, Robert, Robert, W. ; *religieux:* Armand, Gérard, Jean Courtois de Lorris, Poncin de Malmédy.
Berwier, Jean le, 182 ; Marie le, rel. Robermont, abb. Marche-les-Dames, 182.
Berwinne, 143.
Béryte, *év.* : Libert de Broechem.
Béthanie, v. Léau, monastère O. S. A.
Béthanie, v. Lens-Saint-Remy.
Bethléem près Louvain, 376, 378, 379, 380 ; *sous-prieur:* Olivier de Campo.
Bever, Guillaume de, ab. Saint-Jacques, 16.
Beverne, Marie de, 168.
Beverit, Nicolas, chartreux à Diest et à Liège, 513.
Beyeren, Guillaume, pr. Chartreuse de Louvain, 513.
Beyne, 492 ; Alexandre de, 195.
Beynsburg, 211.
Biaurepaire, v. Beaurepart.
Bicquet, Gérard, 56 ; Grégoire, ab. Saint-Laurent, chan. Saint-Lambert, 56.
Biel, Gabriel, 510.
Bierbeek, prieuré O. S. B., 114.
Bierses, Collard de, 47.
Bierset, 301, 492 ; Jean de, 36 ; Nicolas de, ab. Beaurepart, 229-230 ; v. Berselius.
Bierwar, Ailid de, rel. Saint-Quirin, 440.
Bietrée, v. Bertrée.
Biettrey, v. Bertrée.
Bieveren, 483.
Bickelsteyne, Jean dit Rossemort van den, 468.
Billard, Mathieu, pr. Croisiers à Liège, 421.
Bilsen, v. Bilzen.
Bilsen, Henri de, chartreux à Liège, 507 ; Jean de, chartreux à Liège, 505 ; Judocus de, chartreux à Liège, 508.

Bilstain de Limbourg, Léonard, ab. Beaurepart, 232, 233 ; Nicolas, ab. Beaurepart, curé de Saint-Nicolas Outre-Meuse, chan. Sainte-Croix, 232.
Bilzen, 246, 492.
Binckem, Catherine-Madeleine de, 483 ; Jean de, 483.
Binet, Mathieu, rel. Neufmoustier, 442.
Bisontinus, Walterus, 316.
Blaer, Jean, rel. Saint-Jacques, 24.
Blaer de Diest, Jean, rel. Saint-Jacques, 24.
Blanchart, ab. Sainte-Geneviève, gén. Congrég. France, 336, 337.
Blanche, 44.
Blanche de Navarre, 205.
Blanchin, Nicolas, ab. Écoliers de Liège, 342.
Blankenheim, Arnold de, prév. Saint-Lambert, 385.
Blansbergh, v. Brodesberg, Catherine de.
Blavier, Jean-Antoine, év. aux. Liège, 170, 277 ; Pierre, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 412, 437.
Blehen, Godefroid de, 131 ; Josine de, 209.
Bleialf, 102.
Blenau, Martin, pr. Chartreuse Noyon, 514.
Bléret, 492, 498, 524 ; Jean de, rel. Saint-Léonard, pr. Lens-Saint-Remy, 450 ; Wautier de, rel. Val-Saint-Lambert, curé de Sorinne, 163.
Blijterswijck, Michel, chartreux à Liège, 513, 514.
Blitterswijck, L. de, rel. Saint-Léonard, 379.
Blochem, Daniel de, chan. Saint-Paul, 497.
Blochhouse, Mathieu, curé Loverval et Saint-Nicolas-Outre-Meuse, ab. Beaurepart, chan. Sainte-Croix, 235.
Blocquerie, Gilles Bobelon de, official et chan. Liège, prév. Notre-Dame de Tongres, pr. Aywaille, 108, 109 ; Jean, 108.
Bloemendael, Jean de, chan. Notre-Dame à Maestricht, 21 ; Roger de, ab. Saint-Jacques, 21-22, 117, 127, 397.
Blois, 344 ; v. Saint-Lomer.
Blois, Pierre de, 13.
Blon de Votemme, Pierre le, rel. Saint-Mathieu, 399, 400.
Blondien, Jean, rel. Saint-Laurent, pr. Saint-Nicolas-en-Glain, 46, 123.
Blondin, v. Blondien, Jean.
Bobbio, abbaye O. S. B., 70.
Bobelon de Blocquerie, Gilles, official et chan. Liège, prév. Notre-Dame de Tongres, pr. Aywaille, 108, 109.
Bocholtz, 220, 226.
Bocholtz, Arnold de, archid. Ardenne, prév. Saint-Lambert, pr. Saint-Séverin, 128, 403.
Bock, Jean, ab. Rolduc, curé de Henri-Chapelle, 479, 481.
Bodegnée, 435, 442 ; Simon de, 435.
Bodegnée, v. Grognart.
Bodeur, Jean de, ab. Flône, 271-272.
Bodo, ab. Flône, curé d'Antheit, 268.
Bodson, René, pr. Croisiers à Liège, 420.
Boels, Pierre, chan. Saint-Denis, Saint-Lambert, vic. gén. Liège, 128.
Bœuf, Marie-Thérèse Le, 484.
Boevange, 86.
Bogaers, Jean, 523.
Bogaers, v. Bogaerts, Thomas.
Bogaerts, Mathieu, 523 ; Nicolas, pr. Chartreuse de Liège, 492, 493 ; Thomas, pr. Chartreuses de Liège et de Zelem, 523-526.
Bogny, 75.
Boileau, Lutgarde de, abb. Val-Notre-Dame, 210.
Boing, 255.
Boins, 111.
Boins, Jacques de, pr. Saint-Gilles, 311.
Boirs, 350, 492.
Bois, Baudouin du, ab. Flône, 274.
Bois, Isabelle de, rel. Saint-Mathieu, 393.
Bois, Madame de, 428.
Bois, Paulus du, pr. Lens-Saint-Remy, pr. Val-Saint-Martin, 450.
Bois-de-l'Abbaye, 372.
Bois-le-Duc, 23, 465 ; v. Chartreuse de ; v. Hiéronymites.
Bois-le-Duc, Jean de, chartreux à Zelem, à Liège, 505.
Bois-Saint-Martin, v. Chartreuse de.
Bois-Seigneur-Isaac, prieuré O. S. A., 382 ; *prieurs :* Adrien Canelle, Étienne Delfosse, Gaspard Ofhuys, Philippe de Fer, Pierre-Vincent Delmoitié ; *religieux :* Benoît Gouttier, Jean-Baptiste Renier, Joseph Paridaens.
Bokar, Henri, 229.
Bolan, Gérard de, rel. Stavelot, 88 ; Henri de, ab. Stavelot, 88 ; Jean de, 92.
Bolinne, 255.
Bolland, Catherine, abb. Saint-Victor, 132 ; Gilles, rel. Écoliers, 337.
Bollant, Jacques de, compteur de Saint-Mathieu, 400.
Bologne, Jean de, 524.

Bolzée, Antoine de, 123 ; Gérard de, 123.
Bomal, Hawide de, 198.
Bombaye, 477 ; Gilles de, 214 ; Jeanne de, abb. Vivegnis, 214 ; v. Boubais ; v. Xhervels.
Bommal, Charles-Wauthier de, rel. Floreffe, 245.
Bommel, Libert Janssens de, pr. Croisiers à Huy, 410.
Bon, Élisabeth, abb. Solières, 190.
Boneffe, abbaye O. Cist., 52, 115, 192, 217 ; *rel.:* Georges Sarens.
Bonem, Catherine, rel. Saint-Mathieu, 397, 398 ; Gilles, chan. Sainte-Croix, 397, 398.
Bonen, Isabelle de, abb. Solières, 189.
Bongart, v. Pomerio.
Bonhomme, Jeanne-Marie de la Nativité, pr. Notre-Dame des Anges, 459.
Boniface VIII, 227.
Boniface IX, 19, 127, 163, 229, 230, 291, 394.
Bonlays, Jean de, 195 ; Phanie de, postulante, Val-Benoît, 195.
Bonmont en Suisse, abbaye O. Cist., *abbé:* Wéry Dary.
Bonn, 287, 466 ; v. Henri de Arsich.
Bonne-Espérance, abbaye O. Prém. ; *abbés:* Augustin de Felleries, Philippe.
Bonnefontaine, abbaye O. Cist., 157.
Bonomi, Jean-François, nonce à Cologne, 26, 53, 168.
Bons-Enfants à Liège, prieuré O.S.A., 23, 376-379 ; *rel.:* Jean Herman ; v. Saint-Léonard à Liège.
Bonvoisin, 152.
Borcette, abbaye O. Cist., 144, 149, 152, 329.
Borch, 474.
Borlé, Marie-Françoise, 487.
Borle de Trajecto, Jean, chartreux à Liège, 507.
Borleit, Martin de, 230.
Borlés, René de, 248.
Borlez, 270.
Borloe, Thomas de, chartreux à Liège, 506.
Bormenville, 426.
Bormez, Henri de, rel. Floreffe, maître de Wanze, curé d'Auvelais, 250.
Bornem, abbaye O. Cist, 153 ; *religieux:* André (Jean-Gommaire) Beeris, Benoît van Doninck, Eugène Michielsens.
Bornhem, v. Bornem.
Borre, Jean de, 168 ; Jean de, ab. Val-Saint-Lambert, 168-169.
Borret, Victoire de, abb. Robermont, 185-186.
Borsu, 263, 265, 266, 269, 272, 277, 278, 281 ; Anne-Marie, rel. Saint-Quirin, 442.
Borsut, Anne de, rel. Saint-Quirin, 440 ; Marguerite de, rel. Saint-Quirin, 440.
Bortia, v. Bierbeek.
Boskaille, v. Bosschellen.
Bosmans, 492 ; P. H., 523.
Bossche, v. Bois, Paulus du.
Bosschellen, 207, 210.
Bosses, Barthélemy de, S. J., 61.
Botien, v. Saint-Martin, Bertrand de.
Botins, v. Saint-Martin, Bertrand de.
Bottin, Chrysostôme, rel. Saint-Jacques, 30.
Boubais, Clémence de, abb. Val-Benoît, 198 ; Jean de, 198 ; v. Bombaye.
Boudillon, Guichard, pr. Saint-Séverin, 128.
Boucherat, Nicolas, ab. Citeaux et Clairvaux, 167, 176, 184, 191, 200, 209, 215.
Boufflers, maréchal de, 520.
Bougelet, Catherine, abb. Solières, 191.
Bouhy, Michel, rel. O. S. B., 131.
Bouilhe, Denis, rel. Val-Saint-Lambert, 167.
Bouillon, 221 ; v. Théodore-Emmanuel de la Tour d'Auvergne.
Boulaye, Jean, rel. Écoliers de Liège, 334.
Boulogne-sur-Mer, 222.
Boumale, Agnès de, rel. Wanze, 250 ; Marie de, rel. Wanze, 250.
Bounameau, rel. Saint-Quirin, 441 ; Lutgarde de, rel. Saint-Victor, 130.
Bourbon, Jean de, év. du Puy, 108 ; Louis de, év. Liège, 92, 148, 231, 332, 425, 448.
Bourdon, 102, 103.
Bourgeois, Georges, chan. Saint-Lambert, 397 ; Gilles, doyen de Saint-Jean, 399.
Bourges, 68.
Bourgogne, 126, 208, 313, 436 ; v. Philippe le Bon, Charles le Téméraire.
Bourin, André-Charles, ab. Écoliers de Liège, curé de Saint-Pholien, rel. Sainte-Catherine à Paris, pr. Saint-Denis à Reims, 343-344.
Boussu-en-Fagne, 177.
Bouverie, v. Coronmeuse.
Bouvier, Sébastien, 55, 169.
Bouxhon, Jean, 28 ; Nicolas-François, ab. Saint-Jacques, 6, 28.
Bouxhtay, 492.
Bouzonville en Lorraine, abbaye O. S. B., 79 ; *abbé:* Conon.
Boveal, Jeanne, 197.
Bovelet, Jean, pr. Saint-Gilles, 313.

Bovenistier, 492, 499 ; Élisabeth de, abb. Vivegnis, 214 ; Walthère de, rel. Saint-Mathieu, 392.
Boverie, 416, 492 ; Jacques delle, curé Saint-Nicolas-Outre-Meuse, chan. Sainte-Croix, ab. Beaurepart, 224, 232 ; v. Coronmeuse.
Boverye, v. Coronmeuse.
Bovingne, Jean de, rel. Neufmoustier, curé de Saint-Étienne, 439.
Bovy, Hubert-Michel, 523.
Brabant, 45, 52, 111, 132, 275, 289, 379, 380, 389, 478, 481, 483, 484 ; *archidiacre:* Guillaume de la Marck.
Brabant, Jean Ier de, 352 ; Jean de, 18, 147, 490, 497-499 ; Marie de, rel. Saint-Quirin, 437, 438.
Bracesberg, v. Brodesberg, Catherine de.
Bracht, 485.
Brais, v. Bray, Jeanne de.
Braives, v. Vêves.
Bragard, Benoît (François-Désiré), ab. Val-Saint-Lambert, 170-171.
Brakel, Mathieu de, prév. Notre-Dame à Bruges, 114.
Branche, Pierre, pr. Saint-Laurent, pr. Meeffe, 121.
Branchons, Philippe de, pr. Saint-Mathieu, 389.
Branda Castiglioni, card. Plaisance, pr. Bertrée, 114.
Brandenberg, Nese van, rel. Sinnich, 468.
Brandenbourg, v. Croisiers.
Brandon, Henri Charlet de, 296.
Branscourt, Thomas de Paris de, ab. Écoliers à Liège, 338.
Brasberg, 467.
Brasseur, Olivier, croisier à Huy, 437, 440.
Brassinne, Jeanne del, rel. Saint-Quirin, 437.
Brauweiler, abb. O. S. B., 23, 79, 93 ; *abbés:* Ellon, Thierry ; *rel.* : Rodolphe, Tegenon ; Séminaire à Cologne, 152.
Bray, Jeanne de, rel. Saint-Quirin, 437.
Braye, Remi de, curé de Ramet, 167.
Braze, Jean, 135 ; Nathalie (Jeanne-Françoise), abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 135.
Brechuez, v. Bressoux, Denis de.
Breda, Wauthier de, ab. Saint-Gilles, 314-315.
Brede, Jean de, chartreux à Liège, 506 ; Léonard de, chartreux à Liège, 505.
Brée, Anne de, rel. Saint-Quirin, 437 ; Jean de, pr. Croisiers à Liège, 419 ; Odile de, rel. Saint-Quirin, 437.
Brescia, *év.* : Antoine ; v. Saint-Sauveur.
Bresmal, Michel, rel. Écoliers à Liège, 335.
Bressen, v. Berschen, Jeanne.
Bressoux, 27, 492 ; Denis de, rel. Saint-Mathieu, 393.
Breus, Hélène de, 474.
Breves, v. Vêves.
Breyll, 473.
Brial, Jean, pr. Chartreuse de Liège, rel. Grande Chartreuse, pr. Chartreuses de Dantzig, Molsheim, Nancy, Mont-Dieu, 514-515.
Brialmont, Anne de, pr. Saint-Quirin, 439-440 ; Gilles de, 357 ; Gilles de Geer de, ab. Saint-Jacques, 27 ; Gilles de Geer de, pr. Beaufays, 358-363, 364 ; Guillaume Gaillard de, pr. Beaufays, 352 ; Jean de, 439 ; Jeanne de, rel. Sainte-Aldegonde, 427 ; Jeanne de Ruffe de, 199.
Briet, Hugo, chartreux à Liège, 514 ; Jean, rel. Écoliers à Liège, 334.
Briffoz, Évrard, rel. Stavelot, pr. Malmédy, pr. Aywaille, 109.
Brilis, Cornelis, chartreux à Bois-le-Duc, puis à Liège, 510.
Brimeu, Guillaume de, 50.
Bringo, Marie-Catherine, 524.
Brinon, Béatrice, pr. Sainte-Aldegonde, 425.
Brion, Gabriel, ab. Heylissem, 254.
Brisbois, Anne, 52, 121.
Brisfault, Ayméry, pr. Namêche, 114.
Brissotins, 525.
Brocart, François, pr. Croisiers à Liège, 420.
Brock, Barthélemi, 505.
Brodesberg, Catherine de, dame de Sinnich, 467.
Broechem, Libert de, év. aux. Liège, év. Béryte, 51, 419.
Broeckem, v. Broechem, Libert de.
Broeckhuysen, Theoderica, rel. Sinnich, 472.
Brogne, 8 ; Agnès de, rel. Saint-Quirin, 435 ; Hawi de, pr. Saint-Quirin, 435.
Broich, N. van, rel. Marienthal-sur-l'Ahr, 486.
Broin, Maroie de, rel. Saint-Quirin, 435.
Brokart, Élisabeth, pr. Notre-Dame des Anges, 460.
Broodenberg, v. Brodesberg, Catherine de.
Brueriis, Jean de, rel. Val-Saint-Lambert, 164.
Bruges, 480, v. Chartreuse de ; v. Notre-Dame.
Bruges, Georges de, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 411.
Bruges, v. Corsélis.
Brugghen, André, 310 ; Thierri, 510 ; Thierri, pr. Chartreuse de Liège, 510.

Brughelle, André de, 208.
Brüll, Jean, pr. Val-Dieu, 153.
Brunet, Denis, rel. Saint-Mathieu, 395.
Bruno, saint, arch. Cologne, 77, 515, 522.
Bruno de Baethem, chan. Liège, prév. Saint-Rombaut, 395, 396.
Bruno Grégoire, chartreux à Liège, 22.
Bruno Hannet, chartreux à Liège, 524, 525, 526.
Bruno Molin, chartreux à Liège, 514, 517.
Bruno Pède, 491.
Brunon, ab. Saint-Gilles, 307-308 ; v. Bruno.
Bruonixt, Martin, pr. Saint-Séverin, 128.
Brus, v. Berlo, Jeanne de.
Brusse, v. Berlo, Jeanne de.
Brust, Jean de, ab. Val-Dieu, 147.
Brusthem, Gérard de, rel. Saint-Laurent, pr. Aywaille, 108.
Bruxelles, 150, 153, 190, 211, 449, 480, 513, 514 ; v. Chartreuse.
Bruxelles, Guillaume de, ab. Saint-Trond, 115 ; Henri de, rel. Affligem, 222 ; Nicolas de, pr. Saint-Jacques, prév. Saint-Léonard, doyen Stavelot, 23, 117.
Buel, Marie-Catherine van, abb. Vivegnis, 216.
Builhon, v. Opprebais.
Buisman, Léonard, curé de Loverval, ab. Beaurepart, 235, 236.
Buissière, 443.
Bunrode, Heylwijch de, rel. Sinnich, 467.
Buoncompagni, 185, 186.
Burdinne, 253, 296.
Buren, Pétronille, rel. Paix-Notre-Dame à Liège, 135.
Buresse, 192.
Bursfeld, abbaye O. S. B., 25, 94, 97, 98 ; *abbé :* Henri de Werden.
Burgensis, v. Bourgeois.
Burgis, Martin de, pr. Croisiers à Huy, 410.
Burnenville, 362 ; Norbert, ab. Beaurepart, vic. Saint-Nicolas-Outre-Meuse, vic. Simpelveld, 235.
Burteal, Gilles, 292.
Burtscheid, v. Borcette.
Busco, v. Bois, Isabelle de.
Buskel, 401.
Bussi, J.-B., arch. Tarse, nonce, 55.
Bussy, Jean, rel. Val-Saint-Lambert, 172.
Butellia, 83.
Buzet, 308.

C

C. Winand, 523.
Caboce, Godefroid dit, 289.
Caboche, Théodore, pr. Saint-Gilles, 309.
Caen, v. Croisiers, v. Saint-Étienne.
Cahors, v. Chartreuse de.
Calixte III, 465.
Calmet, 56.
Cambrai, 51, 85, 108, 128, 395, 399 ; *évêques :* Étienne, Gérard, Nicolas ; v. Notre-Dame.
Cambre, abbaye O. Cist., 196.
Cambron, abbaye O. Cist., 168, 171, 217 ; *sous-prieur :* Simon Ranst.
Camelin, Antoinette, rel. Saint-Quirin, 440.
Campo-Formio, 104.
Campo, Michel, pr. Chartreuse de Liège, 519-520 ; Olivier de, ss-pr. Bethléem, 376.
Canelle, Adrien, pr. Lens-Saint-Remy, pr. Bois-Seigneur-Isaac, 450-451.
Cange, Jean-Noël del, 227.
Canges, Huwechons des, 227.
Canigheter, Pierre, rel. Écoliers à Liège, 334.
Cantorbéry, Thomas de, saint, 41.
Capella, Marie de, rel. Saint-Victor, 131.
Capet, Jean, franciscain, 184.
Caprara, nonce, 30.
Capremons, v. Chèvremont.
Capucins à Huy, 430 ; à Liège, 526 ; à Malmédy, 96.
Carafa, Pierre-Louis, év. Tricarico, nonce, 54, 109, 168, 276.
Carcotte, Jacques, pr. Géronsart, 333.
Carloman, 72.
Carmel, ordre du, 16.
Carmélites à Aix-la-Chapelle, 475.
Carmes, 15 ; à Aix-la-Chapelle, 481 ; à Liège, 168, 169, 170 ; pr. Liège : Denys de l'Assomption.
Caroline de Groot, rel. Sinnich, 482.
Caroline-Collette de Massiet, v. Charlotte (Caroline) Colette de Massiet.
Carpentier, Louis, pr. Croisiers à Liège, 420.
Cartuyvels, Pierre, 452.
Cassal, Cécile de, pr. Sainte-Aldegonde, 428 ; Charles-Oger de, chan. Notre-Dame à Huy, 427 ; Marguerite de, pr. Sainte-Aldegonde, 427 ; Marie de, abb. Solières, 191, 427.
Cassel, Jean de, chan. Saint-Lambert, 270.

Cassian de La Ruelle, prév. Saint-Nicolas à Huy, ab. Neufmoustier, 295-296.
Castaigne, Hélène de, abb. Val-Notre-Dame, 209.
Castel, Paul, rel. Grande Chartreuse, pr. Liège, Mont-Dieu, chartreux à Nancy, 518-519.
Castella, Hilaire de, pr. Chartreuse de Liège, 522-523.
Castellum, v. Chèvremont.
Castert, 287.
Castiglioni, Branda, card. Plaisance, pr. Bertrée, 114.
Castro, Antoine a, gén. Minimes, 440; Jean Bartholomei de, 273.
Castro, v. Château, Pierre du.
Catherine, 470.
Catherine, abb. Robermont, 181.
Catherine, rel. Saint-Mathieu, 396.
Catherine, abb. Solières, 189.
Catherine, abb. Val-Benoît, 196.
Catherine, abb. Vivegnis, 213.
Catherine, pr. Wanze, 250.
Catherine Alard, pr. Sainte-Aldegonde, 428.
Catherine Ancea, rel. Saint-Quirin, 440.
Catherine Bolland, abb. Saint-Victor, 132.
Catherine Bonem, rel. Saint-Mathieu, 397, 398.
Catherine Bougelet, abb. Solières, 191.
Catherine de Brodesberg, dame de Sinnich, 467.
Catherine Charley, rel. Saint-Quirin, 437.
Catherine de Clermont, rel. Saint-Mathieu, 403.
Catherine de Corswarem, 509.
Catherine de Croez, rel. Saint-Mathieu, 392.
Catherine Dalem, rel. Sinnich, 471.
Catherine Daminon, rel. Saint-Victor, 131.
Catherine Dejon, 135.
Catherine Delcour, 152.
Catherine Deminne, pr. Sainte-Aldegonde, 427.
Catherine Dengis, rel. Saint-Quirin, 440.
Catherine d'Ellerborn, abb. Sinnich, 473, 474.
Catherine de Esswylre, rel. Sinnich, 471.
Catherine d'Eynatten, rel. Sinnich, 471, 472.
Catherine de Fizenne, 294.
Catherine de Flémalle, 498, 501.
Catherine de Fontaine, abb. Val-Notre-Dame, 207.
Catherine de Fraipont, 135.
Catherine de Fraipont, abb. Vivegnis, 214.
Catherine de Froidebize, pr. Saint-Quirin, 436.
Catherine Gaen, rel. Saint-Quirin, 440.
Catherine de Ghines, postulante, Val-Benoît, 195.
Catherine Ghiot, 136.
Catherine Godine, rel. Saint-Quirin, 440.
Catherine Godissart, rel. Saint-Quirin, 437.
Catherine de Gonne, rel. Saint-Quirin, 437.
Catherine Gouverneur, rel. Saint-Quirin, 440.
Catherine de Haccourt, 195.
Catherine de Haccourt, postulante, Val-Benoît, 195.
Catherine d'Haccourt, rel. Vivegnis, 213.
Catherine Haweal, rel. Saint-Quirin, 438.
Catherine de Hemricourt, 201.
Catherine de Henry, abb. Val-Notre-Dame, 203, 204, 209.
Catherine de Heymonde, abb. Val-Benoît, 201.
Catherine van Hoene, rel. Sinnich, 472, 473, 475.
Catherine van den Hoeve, pr. Sinnich, 471.
Catherine de Holtzet dite Oest, abb. Sinnich, 472-473.
Catherine de Hosden, 426.
Catherine de Kuenen, rel. Sinnich, 469.
Catherine de Kukum, rel. Sinnich, 469.
Catherine van Landen, 511.
Catherine de Léonard, 150.
Catherine de Lexhy, abb. Robermont, 180.
Catherine de Libermé, abb. Val-Benoît, 197.
Catherine de Libermeit, rel. Sainte-Aldegonde, 425.
Catherine Liégeois, rel. Saint-Quirin, 440.
Catherine de Lixhe, abb. Robermont, 182.
Catherine de Longchamps, abb. Val-Benoît, 201.
Catherine Massin, 425.
Catherine de Matagne, abb. Solières, 192.
Catherine de Meert, abb. Val-Benoît, 201.
Catherine de Melen, rel. Val-Benoît, 196.
Catherine Mentis, 523.
Catherine Monselle, rel. Saint-Quirin, 437.
Catherine delle Morade, 175, 207.
Catherine Moyse, 57.
Catherine de Muchehaie, abb. Val-Benoît, 197, 198.
Catherine Mycaelis, 506.
Catherine de Niel, abb. Paix-Dieu, 175.
Catherine de Nivelles, pr. Sainte-Aldegonde, 425.
Catherine Oiss, rel. Sinnich, 472.
Catherine d'Opsinnich, rel. Sinnich, 470.
Catherine d'Orbaix, abb. Robermont, 183.
Catherine Pake, rel. Vivegnis, 214.
Catherine du Palais, postulante, Val-Benoît, 195.
Catherine de Pas, 195.
Catherine de Pas, postulante, Val-Benoît, 195.
Catherine Piere, abb. Val-Benoît, 199.
Catherine delle Pire, rel. Saint-Quirin, 435.
Catherine Porcquin, 477.
Catherine de Pottier, 215.
Catherine de Pousseur, rel. Val-Benoît, 199.

Catherine Racket, 441.
Catherine de Ramelot, rel. Saint-Quirin, 437.
Catherine de Reppe, pr. Saint-Quirin, 439.
Catherine de Rodenbruch, dame de Sinnich, 169.
Catherine de Ruyff, dame de Sinnich, 467.
Catherine de Saint-Fontaine, 216.
Catherine de Saint-Hubert, rel. Saint-Mathieu, 392, 393.
Catherine de Saint-Mart, pr. Saint-Quirin, 440-441.
Catherine de Salmon, rel. Saint-Mathieu, 397.
Catherine Scheiffart de Mérode, rel. Sinnich, 473.
Catherine de Schoelberch, dame de Sinnich, 468-469.
Catherine de Seraing, 208.
Catherine de Simonis, 169.
Catherine de Slins, 169.
Catherine de Thiribu, rel. Saint-Quirin, 440.
Catherine Toussaint, rel. Saint-Quirin, 436.
Catherine Treels, ss-pr. Sinnich, 471.
Catherine de Verlaine, abb. Vivegnis, 216.
Catherine de Vierme, rel. Val-Notre-Dame, 207.
Catherine de Vivegnis, rel. Saint-Mathieu, 397.
Catherine de Wandre, abb. Vivegnis, 214.
Catherine de Waremme, rel. Val-Benoît, 196.
Catherine de Warisou, rel. Saint-Quirin, 437.
Catherine de Warnant, 175, 207.
Catherine de Wert, rel. Vivegnis, 214.
Catherine Wilkin, 151.
Catherine-Antoinette André, 298.
Catherine-Christine de Zegrade, rel. Sinnich, 486, 487.
Catherine-Dorothée de Beeckman, 185.
Catherine-Élisabeth Gampart, 135.
Catherine-Jeanne de Worringen, 485.
Catherine-Madeleine de Binckem, 483.
Catherine-Marie de Halloy, 483.
Caustrer, Pierre de, prév. Saint-Léonard, 117.
Cavaillon, 89.
Caverenne, Barbe de, abb. Solières, 192 ; Jean-François de, 192.
Caverni, Jean de, chan. Saint-Lambert, 398.
Cécile, 509.
Cécile de Cassal, pr. Sainte-Aldegonde, 428.
Cécile Clutz, 509.
Cécile d'Eynatten, pr. Sinnich, 473, 474.
Célestin III, 264.
Célestin Debouny, rel. Stavelot, 104.
Célestin Lombard, rel. Saint-Laurent, 34, 56, 60, 220.
Célestin Thys, ab. Stavelot, 60, 104-105.
Célestine (Joséphine) Keutgens, abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 136.
Célestines à Huy, 443.
Celler, Godefroid, rel. Saint-Gilles, 316.
Celles, Gerlac de, pr. Aywaille, 107 ; Louis de, rel. Saint-Hubert, pr. Aywaille, 108 ; Théodore de, fondateur des Croisiers à Huy, 406, 408, 409 ; Thierry de, v. Théodore de.
Celles-lez-Dinant, monastère O. S. B., puis collégiale, 17 ; *abbé:* Jean de Hollogne.
Celles-lez-Waremmes, 253, 492.
Celse, saint, 40.
Cerexhe, 492.
Cerexhe, G. A., 217.
Cerf, Lambert de, ab. Saint-Gilles, 317 ; Sébastien-Mathias de, rel. Écoliers à Liège, 337.
Cernils, v. Kermeel, Pantaléon.
Cervile, v. Kermeel, Pantaléon.
Cervo, Jean de, croisier à Liège, 416.
Cézar, Jean-François, 452.
Chabot, Élisabeth, pr. Sainte-Aldegonde, 424-425 ; Jean, 206.
Chaineux, Françoise, 136.
Chainoit, 200.
Chaisne, Jehan de, 437.
Châlons, abbaye O. S. A., 341, 343 ; *prieurs:* André-Nicolas Raulet, Jacques Chervin-Rivière.
Châlons, Hugues de, év. Liège, 43, 466.
Chaly, Guillaume de, pr. Aywaille, 107.
Chambroy, Lazare, ab. Écoliers à Liège, gén. Congrég. France, 342.
Champ des Maures, 157.
Champagne, 338, 339, 342, 343, 344.
Champagne, Thibaut III de, 205.
Champs, Guillaume des, pr. Lens-Saint-Remy, 448-449 ; Hugues des, 206 ; Jacqueline des, rel. Val-Notre-Dame, 206 ; Pérégrin des, pr. Croisiers à Liège, à Huy, gén. Croisiers, 411, 418.
Chanap, v. Snaep.
Chantemerle, Marie de, abb. Val-Notre-Dame, 207.
Chantraine, 200 ; Laurent, ab. Saint-Gilles, 319-320.
Chantraine, rel. Saint-Quirin, 441.
Chapelle, v. Chartreuse de la, à Hérinnes-lez-Enghien.
Chapelle, Jean de la, rel. Floreffe, maître de Wanze, 251.
Chapon-Seraing, 430.
Charbon, Charles, rel. Aulne, 170.

Chardonnet, 519.
Chargeux, Jean, 135; Mechtilde (Anne), abb. Paix-Notre-Dame, 135.
Charlemagne, 73, 137.
Charlemont, 96.
Charleville, 25.
Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, 90, 100.
Charles d'Ans, chartreux à Liège, 522.
Charles de Berlo, 200.
Charles Charbon, rel. Aulne, 170.
Charles le Chauve, 75.
Charles de Crahen, rel. Saint-Jacques, 21.
Charles Debeur, rel. Stavelot, 104.
Charles Delvaux, ab. Flône, 280.
Charles Furnaux, pr. Floreffe, curé de Solre-Saint-Géry, curé de Franières, 254.
Charles Guérin, ab. Écoliers de Liège, vic. gén. Congrég. France aux Pays-Bas, 340.
Charles Honoré, rel. Floreffe, maître de Wanze, 251-252.
Charles Martel, 72.
Charles d'Ougnies, 316.
Charles-Quint, 108, 471.
Charles de Romrée, seigneur de Mazée, 151.
Charles de Seyne, rel. Himmerode, pr. Heisterbach, ab. Villers, ab. Hocht, 144.
Charles-le-Simple, 76.
Charles Stengel, rel. O. S. B., 97.
Charles le Téméraire, 50, 208, 313, 449, 505.
Charles Delle Vaux, rel. Flône, 279.
Charles-Wauthier de Bommál, rel. Floreffe, 245.
Ch.-Al. de Königseck-Rotenfels, év. aux. Cologne, 103.
Charles-Alexandre d'Arberg, év. Amyson, év. aux. Liège, 172, 217, 235, 523.
Charles-François Roussel, ab. Écoliers de Liège, 340-341.
Charles-Oger de Cassal, chan. Notre-Dame à Huy, 427.
Charlet, Marguerite, 296.
Charlet de Brandon, Henri, 296.
Charley, Catherine, rel. Saint-Quirin, 437.
Charlier, Érasme, pr. Lens-Saint-Remy, 450; Jehenne de, 425.
Charlotte (Caroline) Colette de Massiet, rel. Sinnich, 483, 484, 486.
Charlotte-Ernestine-Françoise-Michelle, v. Barbe de Senzeilles-Soumagne.
Charneux, 442.
Chartreuse, v. Grande Chartreuse.
Chartreuse d'Anvers, v. Chartreuse du Mont-Sinaï.
Chartreuse d'Avignon, 516.
Chartreuse de Berg-op-Zoom, *religieux:* Josse de Moor.
Chartreuse de Bois-le-Duc, 514; *prieurs:* Arnold de Keguel, Godefroid Clutz, Jean Taper, Michel Jenséma, Pierre Scherpenisse, Simon Tapper; *religieux:* Arnold Havens, Cornelis Brilis, Cornelius Mann de Novaterra, Henri Orto, Jean Nanningius, Jean de Steelant.
Chartreuse de Bois-Saint-Martin, 501; *religieux:* Philippe van Belle.
Chartreuse de Bruges, 499, 500, 522; *prieurs:* Jean Mesdaech, Philibert Cooman, Simon Tapper; *religieux:* Henri Orto, Jean Marensis.
Chartreuse de Bruxelles, 497; *prieurs:* Jean Piparts de Bilsen, Philibert Cooman; *religieux:* Arnold Havens, Jean de Steelant, Pierre de Wal.
Chartreuse de Cahors, 516.
Chartreuse de la Chapelle à Hérinnes-lez-Enghien, 497, 500, 513; *prieurs:* Josse de Moor, Michel Jenséma; *religieux:* Géralmus Querebbe, Philippe van Belle.
Chartreuse de Coblence, 515.
Chartreuse de Cologne, 504.
Chartreuse de Dantzig, *prieur:* Jean Brial.
Chartreuse de Delft, *prieur:* Pierre Scherpenisse; *religieux:* Thierri Moroni.
Chartreuse de Diest; *religieux:* Jean de Steelant, Mathieu Meeus, Nicolas Beverit.
Chartreuse des Douze Apôtres à Liège, v. Chartreuse de Liège.
Chartreuse de Farneta, 491.
Chartreuse de Gand, 491, 517, 522; *prieurs:* Arnold Havens, Constantin Magnus, Hugues de Molinghen, Jean de Weert; *religieux:* Henri Orto.
Chartreuse de Geertruidenberg, *religieux:* Adrien Monet, Corneille de Dordrecht, Henri Orssoy.
Chartreuse de Gosnay, *prieur:* Georges Keuler.
Chartreuse de Heeren, 521.
Chartreuse de Hollande, *prieurs:* Godefroid de Dalhem, Thierri Moroni.
Chartreuse de Juliers, 507, 520.
Chartreuse de Kampen, *religieux:* Thierri Moroni.
Chartreuse de Liège, 21, 332, 339, 489-526; *prieurs:* Adrien, Adrien Monet, Aloïs Gosuin, André Limbourg, André Paul, Arnold Havens, Barthélemy-Réginald Delbrouck, Bernard, Bertrand,

Étienne de Gand, Évrard Walin, François Francisci, Gérard Moens, Gérard de Schiedam, Gilles de Liverloz, Godefroid Clutz, Godescalc de Seron, Guillaume de Meersen, Henri de Bastogne, Henri Mutsert, Henri Orssoy, Henri de Pyro, Hilaire de Castella, Hugues de Molinghen, Jacques de Gruitrode, Jacques de Liedekerke, Jacques de Looz, Jean Brial, Jean Franck, Jean de Steelant, Jean de Weert, Jean Zurckel, Josse de Moor, Louis Rousselau, Martin Slegers, Mathias Mawet, Mathieu, Michel, Michel Campo, Michel Jenséma, Nicolas Bogaerts, Nicolas de Hodeige, Paul Castel, Philibert Cooman, Philippe van Belle, Philippe Romsée, Pierre de Loncin, Pierre Scherpenisse, Ponsard, Thierri Brugghen, Thierri Moroni, Thierri de Sittard, Thomas Bogaerts, Tydeman Grawert, Vincent, Warner Hélie ; *religieux :* Adam, Adolphe, Adrien, André Sellier, Arnold, Arnold van Diepenbeek, Arnold Duys, Arnold Hoesselt, Arnold de Keguel, Arnold de Pembeke, Barthélemi, Barthélemy de Spina, Benoît Mathei, Bernard Lhost, Bernard Micheroux, Bertrand Rolin, Bruno Grégoire, Bruno Hannet, Bruno Molin, Charles d'Ans, Christophe Natalis, Cornelis Brilis, Cornelius Mann de Novaterra, Daniel d'Audenarde, Daniel d'Audenarde, Denis, Denis Christiani, Denis de Glabbeeck, Florent, François Dethier, François Flander, Georges Keuler, Geralmus Querebbe, Gérard Apothecarii, Gérard d'Ardenne, Gérard de Liège, Gérard de Lintris; Gérard de Tiel, Gérard de Zantis, Gérard de Zutphen, Gilles de Bergis, Gisbert, Godefroid de Dalhem, Godefroid d'Oeteren, Gosuin Petri, Guillaume de Brede, Guillaume de Dordrecht, Guillaume le Page, Guillaume de Peelt, Henri de Bilsen, Henri Christiani, Henri Opitter, Henri Orto, Henri de Saxe, Hermann Hardy, Hilaire Thyssens, Hugo, Hugo Briet, Hugues Stefné, Hugues de Tanton, Jacques Dehousse, Jacques de Hollande, Jacques Roggel, Jacques Vighe, Jean Ancellin Le Compte, Jean Belhoste, Jean de Bois-le-Duc, Jean Borle de Trajecto, Jean de Brede, Jean Chauvet, Jean de Diest, Jean de Dinant, Jean Fabri, Jean Glabbeeck, Jean de Hamborghen, Jean Jouvente, Jean Loef, Jean de Looz, Jean de Maaseik, Jean Marensis, Jean Mesdaech, Jean Militis, Jean Nanningius, Jean Piparts de Bilsen, Jean de Saint-Vith, Jean de Salm, Jean de Steyn Jean, Taper, Jean-Bruno Vanes, Joseph Ophoven, Judocus de Bilsen, Lambert Lamet, Lambert de Tiel, Laurent Petri, Laurent de Rosendael, Léonard de Brede, Louis de la Tour, Ludovicus, Mathias de Ghestel, Mathias ab Ham, Mathias Kinable, Mathias de Sittard, Mathieu de Looz, Matthieu Demeuse, Michel Blijterswijck, Michel Lamberti, Nicolas de Beeke, Nicolas Beverit, Nicolas van den Dijck, Nicolas Lhoste, Nicolas de Saint-Vith, Paul Collin, Philippe de Bilsen, Pierre Cortoy de Thorembais, Pierre Dethier, Pierre de Geneffe, Pierre de Lantremange, Pierre de Liège, Pierre Limont, Pierre de Lintris, Pierre Riewechon, Pierre de Vineto, Raoul, Roland de Lintris, Servais de Maestricht, Siger de Tiel, Simon du Pont d'Amercœur, Simon Tapper, Thaddée Dehut, Thaddée Petri, Thadée Hadin, Thierri de Busco, Thierri Zittard, Thierry Mommch de Clèves, Thierry de Monte, Thomas de Borloe, Thomas Dheur, Walthère Simius.

Chartreuse de Lierre, 522.

Chartreuse de Louvain, 491, 512 ; *prieurs :* Bernard Micheroux, Guillaume Beyeren, Henri de Molinghen, Jean Zurckel, Michel Jenséma ; *religieux :* Arnold Havens, Jean de Steelant, Philippe van Belle.

Chartreuse de Lyon, 516.

Chartreuse de Maestricht, 509, 510, 518 ; *religieux :* Paul a Fal.

Chartreuse de Mayence, 516, 520.

Chartreuse de Miraflores, 96.

Chartreuse de Molsheim, *prieur :* Jean Brial.

Chartreuse de Monickhuizen, 500.

Chartreuse de Mont-Dieu, 517, 522 ; *prieurs :* Gérard de Zutphen, Jean Brial, Louis Rousselau, Paul Castel, Pierre Serval ; *religieux :* Geralmus Querebbe.

Chartreuse du Mont-Sinaï à Anvers ; *prieurs :* Henri Mutsert, Henri de Schoonhoven, Jérome van den Kerchove ; *religieux :* Godescalc de Seron.

Chartreuse de Nancy, *prieur :* Jean Brial ; *religieux :* Paul Castel.

Chartreuse de Noyon, *prieur :* Martin Blenau.

Chartreuse de Rethel, 516.

Chartreuse de Rome, *pr :* Laurent de Rosendael.

Chartreuse de Ruremonde, 512 ; *religieux :* Guillaume de Brede, Hubert Beeckman.

Chartreuse de Saint-Honoré à Abbeville, 498.

Chartreuse de Sainte-Aldegonde à Saint-Omer, 500.
Chartreuse de Sainte-Sophie à Bois-le-Duc, v. Chartreuse de Bois-le-Duc.
Chartreuse de Toulouse, 516.
Chartreuse de Tournai, 512.
Chartreuse de Trèves, 516 ; *religieux:* Adolphe.
Chartreuse d'Utrecht, 505.
Chartreuse du Val-Saint-Pierre à Vervins, *prieur:* Jean Belhoste.
Chartreuse de Xanten, *prieur:* Hubert Beeckman.
Chartreuse de Zelem, *prieurs:* François Becker, Georges Keuler, Godescalc de Seron, Thomas Bogaerts ; *religieux:* Gérard de Schulte, Jean de Bois-le-Duc.
Chartreuse de Zierickzee, *prieur:* Jacques de Gruitrode.
Chasteau, Louis du, rel. Saint-Laurent, 54.
Château, Pierre du, rel. Saint-Mathieu, 403.
Château de Jemeppe, Marie du, 198.
Châtelet, 104, 254.
Chaumont, 329 ; Jean-Baptiste, maître de Wanze, pr. Floreffe, 255.
Chaussée des Prés à Liège, 506.
Chaubert, Jean-Baptiste, ab. Sainte-Geneviève à Paris, gén. Congrég. France, 339 ; Louis, ab. Sainte-Geneviève, gén. Congrég. France, 343 ; Nicolas, ab. Écoliers à Liège, 342.
Chauvency, Gautier de, ab. Sainte-Marie, prév. Saint-Lambert, 385.
Chauvet, Jean, chartreux à Liège, 491.
Chaveau, rel. Beaufays, 370.
Chefays, 192.
Chefneux, Mathias, augustin à Liège, 169, 363.
Chefney, Constance, abb. Robermont, 185.
Chêne, Winant de, rel. Saint-Mathieu, 400, 401.
Chênée, 27, 355, 356, 363, 365, 368, 371, 492, 524.
Chennot, génovéfain, visiteur de Champagne, 338.
Cherache, v. Cheraux.
Cherais, v. Cheraux.
Cheraisse, v. Cheraux.
Cheraiste, v. Cheraux.
Cherasse, v. Cheraux.
Cherat, Adyle de, 163.
Cheratte, 151 ; Arnold de, receveur de Saint-Mathieu, 396, 397 ; François de, ab. Val-Saint-Lambert, 163 ; Winand de, 213, 351.
Cherausse, v. Cheraux.
Cheraux, Henri delle, ab. Saint-Laurent, 48-49 ; Jean delle, rel. Saint-Laurent, pr. Meeffe, 120.
Cherauze, v. Cheraux.
Cherbenee, Jean, 131 ; Marie, rel. Saint-Victor, 131.
Cherchemont, Jean de, év. Amiens, 44.
Cheriaz, v. Cheraux.
Cherpentier, v. Haweal, Marguerite.
Chervin-Rivière, Jacques, pr. Écoliers à Châlons, ab. Écoliers à Liège, 341-342.
Chevalier, Claude, 209 ; Jeanne, rel. Val-Notre-Dame, 209 ; Marie de, abb. Val-Notre-Dame, 203, 209.
Chevaliers Teutoniques à Liège, 225.
Chevaux à Liège, place aux, 404.
Chèvremont, 76 ; v. Notre-Dame de.
Chevronheid, 82.
Chiens, Warnier le, 43.
Chienstrée, 202.
Chigi, Flavius, card.-légat, 361.
Childeramne, ab. Stavelot, 67.
Childéric, 71.
Childéric II, 69.
Childéric III, 72.
Childomar, ab. Stavelot, 67, 72.
Chimay, Hugues de, pr. Croisiers à Liège, 417.
Chinet, 425.
Chinstrée, Gérard de, pr. Saint-Gilles, 310 ; Gérard de, ab. Saint-Gilles, 312, 398.
Chioggia, *év.:* Silvestre.
Chokier, 492.
Chokier, Jean de, vic. gén. Liège, 357.
Chokier, v. Surlet de.
Chooz-sur-Meuse, 75.
Chrétien, prieur Saint-Séverin, 125-126.
Chrétien, rel. Stavelot, 74.
Chrétien de Mérode, 91.
Christian de Gruitrode, 502.
Christian van den Eertweghe, v. Christian de Gruitrode.
Christian van den Eertweghe, 504.
Christian de Hersey, rel. Beaufays, 354, 355.
Christian Keutgens, 136.
Christiani, Denis, chartreux à Liège, 514, 517 ; Henri, chartreux à Liège, 514, 517 ; Mathias, 514.
Christine Sluters, rel. Saint-Quirin, 440.
Christine-Dorothée Goffin, pr. Sainte-Aldegonde, 427-428.
Christophe, saint, 40.
Christophe Barbu, rel. Stavelot, 79, 96, 98.
Christophe van den Berg, 479.
Christophe Deneumoulin, croisier à Huy, 413.

Christophe de Heest, maître de Wanze, ab. Floreffe, 253.
Christophe de Manderscheid, ab. Stavelot, rel. Prum, 94-95.
Christophe Natalis, chartreux à Liège, 517.
Christophe de Mirwart, 207.
Chrodegang, saint, 128.
Chrys. Libotte, capucin, 55.
Chrysostôme Bottin, rel. Saint-Jacques, 30.
Cincy, 107, 163 ; Guillaume de, 125.
Ciplet, 253, 308, 442 ; Jeanne de, 149.
Cîteaux, abbaye et ordre de, 16, 166, 169, 170, 171, 174, 178, 180, 181, 184, 192, 195, 197, 199, 201, 204, 210, 213, 351 ; *abbés:* Claude Vaussin, Edmond, Gautier, Guillaume, Nicolas Boucherat, Raoul le Pladiers.
Clair-Lieu, 406, 407, 409, v. Croisiers à Huy.
Claire de Baugnée, abb. Solières, 192.
Claire Zolet, rel. Notre-Dame des Anges, 460.
Clairvaux, abbaye O. Cist., 142, 147, 149, 150, 151, 162, 168, 169, 170, 171, 174, 177, 178, 213, 215, 216, 217 ; *abbés:* Guillaume, Jean, Jérôme, Nicolas Boucherat.
Clarisse, Isabelle, 195.
Clarus Locus, v. Croisiers à Huy.
Claude Chevalier, 209.
Claude Louvat, 525.
Claude du Molinet, rel. Congrég. France, 326.
Claude Paris, ab. Sainte-Geneviève, gén. Congrég. France, 340, 341.
Claude Vaussin, ab. Cîteaux, 169.
Clavier, 287, 298.
Clémence, abb. Vivegnis, 213.
Clémence de Beaufort, rel. Val-Notre-Dame, 206.
Clémence de Boubais, abb. Val-Benoît, 198.
Clémence de Haccourt, abb. Vivegnis, 213.
Clémence d'Hodomont, rel. Val-Notre-Dame, 207.
Clément V, 195, 269.
Clément VI, 17, 45, 89, 112, 197, 267, 389, 467.
Clément VII, 290.
Clément VIII, 404.
Clément IX, 98, 337.
Clément X, 28.
Clément XI, 100, 278, 341, 483.
Clément XII, 279, 441.
Clément XIV, 382.
Clemodeau, 266.
Clerc de Herstal, Colins dit le, 391.
Clermont, 151, 170, 263, 264, 266, 280, 481, 482, 492.
Clermont, 476 ; *évêque:* Jacques d'Amboise.
Clermont, Catherine de, rel. Saint-Mathieu, 403.
Clermont-sous-Huy, Gislebert de, 125.
Clermont-lez-Nandrin, 301.
Clèves, Ève de, 505 ; Thierry Mommch de, chartreux à Liège, 505.
Clocquier, Jean de, 435 ; Jeanne le, rel. Saint-Quirin, 436 ; Marie de, pr. Saint-Quirin, 436.
Cloes de Futwoe, v. Nicolas de Vivegnis.
Cloescer, Puylle, rel. Sinnich, 468.
Cloetinghen, Henri de, croisier à Liège, 416.
Cloostenraed, 481 ; v. Rolduc.
Close, Mathias, chan. Fosse, 370.
Closset, Augustin, pr. Saint-Léonard, 380-381 ; Daniel, ab. Beaurepart, curé de Soumagne, 235.
Clotaire II, 424.
Clotingen, Corneille de, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 411.
Cloux de Futtevoye, v. Nicolas de Vivegnis.
Clovis, 70.
Cloyes, Jean de, ab. Saint-Laurent, 45-46 ; Philippe de, rel. Beaulieu en Argonne, 45.
Cluny, 10, 11, 16, 37, 39, 41, 107, 108, 109, 110, 113, 125, 126, 127 ; *abbés:* Guillaume, Hugues, Jacques d'Amboise, Pierre le Vénérable ; *prieurs:* Perrin Vincent, Robert du Hamel ; *religieux:* Armand de Boneffe, Jean Haignet.
Cluny, collège à Paris, 107.
Cluts, v. Clutz, Godefroid.
Clutz, Cécile, 509 ; Godefroid, pr. Chartreuses de Liège et Bois-le-Duc, 509 ; Jean, 509.
Coblence, 75 ; v. Chartreuse de.
Cocheaus, Léonard, rel. Saint-Mathieu, 390.
Cockeal, Jean, rel. Saint-Mathieu, 396.
Coelen, Pierre, rel. Stavelot, pr. Echternach, ab. Notre-Dame de Munster à Luxembourg, 95.
Coenen, Agnès de, 192.
Coenracht, Lisbeth, rel. Sinnich, 469.
Coentzen, Jacques, 28.
Coignoul, Simon, 421.
Coincy, prieuré O. S. B., 110.
Cointre, Denis le, vic. gén. Écoliers, 334.
Coir, Ide de, rel. Robermont, 182 ; Jean de, 195 ; Jean de, ab. Flône, curé de Dreye, 269, 270-271 ; Marie de, rel. Val-Benoît, 195 ; Thonar de, 206.
Colar, rel. Saint-Mathieu, 396.
Colar Berthelot, 393.
Colar de Comblain, v. Nicolas de Comblain.
Colard, Lambert de, 135.
Colars, 250.
Colart de Thiene, 438.

Colchon, Léonard, ab. Seligenstadt, 66, 97.
Colen, Ève, rel. Sinnich, 473 ; Gilles, 480.
Colet, 353.
Colette, Angeline, 425 ; Jean, 211 ; Joséphine, rel. Sainte-Aldegonde, 430.
Colin, v. Collart de Maves.
Colin de Vivegnis, 350, 351.
Colins, 391.
Colins dit le Clerc de Herstal, 391.
Collar de Saucy, rel. Saint-Mathieu, 402.
Collard de Bierses, 47.
Collart, Marie-Jeanne, rel. Saint-Quirin, 440.
Collart de Maves, 293.
Collette, Éverard-François, pr. Beaufays, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365-367, 368 ; Jacques, pr. Beaufays, 369-370, 371 ; Olivier, pr. Beaufays, 357-358 ; Robert, rel. Val-Dieu, 154.
Collin, Henri, vic. Embourg, 365, 366 ; Paul, chartreux à Liège, 524.
Collin Zutman, 273.
Collinet, Jean, 280.
Colner, Anselme, v. Anselme.
Cologne, 13, 21, 22, 23, 26, 28, 42, 48, 80, 91, 96, 97, 101, 102, 104, 150, 164, 165, 168, 170, 171, 185, 210, 269, 310, 311, 320, 339, 402, 416, 440, 487, 520 ; *archevêques :* Annon, Engelbert, Ernest de Bavière, Ferdinand de Bavière, Frédéric, Héribert, Hildebold, Joseph-Clément de Bavière, Maximilien de Bavière, Pilgrim ; *évêque :* Agilolphe ; *évêque-auxiliaire :* Ch.-Al. de Königseck-Rotenfels ; *églises et couvents :* Chartreuse, Croisiers, Dominicains, Jésuites, Mariengarten, Notre-Dame-aux-Degrés, Saint-André, Saint-Georges, Saint-Géréon, Saint-Martin, Saint-Pantaléon, Saint-Pierre, Sainte-Brigitte ; Séminaire de Brauweiler.
Cologne, Arnoul de, ab. Val-Saint-Lambert, 163 ; Henri de, ab. Val-Dieu, 147 ; Jean de, prév. Flône, 271 ; Tilman de, ab. Val-Dieu, 148.
Colonster, 216 ; Marie de Horion de, 476.
Colrin, Pierre dit, pr. Saint-Gilles, 314.
Colyns, Jacques, pr. Lens-Saint-Remy, rel. Rouge-Cloître, 448.
Comblain, Nicolas de, rel. Saint-Mathieu, 394, 395.
Comblain-au-Pont, 524.
Côme, saint, 398.
Compostelle, 9.
Comte, Jean Ancellin Le, chartreux à Liège, 517.
Condé, 75.
Condroz, 189, 287.
Congrégation de France, 338-342 ; *généraux :* Claude Paris, Jean Polinier, Lazare Chambroy, Louis Chaubert, Montenay, Sutaine.
Congrégation de Notre-Sauveur, en Lorraine, 364, 365, 366 ; *religieux :* Jean-François Imbrouck.
Congrégation de Windesheim, 375, 376, 377, 381, 424, 447, 448, 456, 457.
Conon, 106.
Conon, 264.
Conon, rel. Flône, 263.
Conon, ab. Siegbourg, 37.
Conon, rel. Stavelot, ab. Bouzonville en Lorraine, 81.
Conon Lartésien, ab. Neufmoustier, 289-290, 292.
Conon de Logne, rel. Malmédy, ab. Stavelot, 81.
Conon de Montaigu, 107.
Conon d'Oltigen, 107.
Conrad, card. Porto, ab. Villers, 86, 143, 180, 194, 204.
Conrad, roi des Romains, 42.
Conrad, card. Sabine, 83, v. Anastase IV.
Conrad, doyen de Saint-Pierre à Cologne, 13.
Conrad, ab. Stavelot, 74.
Conrad II, 8.
Conrad III, 83, 84, 247.
Conrad de Franconie, 76.
Conrad de Luxembourg, 107, 130.
Conrad du Moulin, ab. Saint-Jacques, 23.
Conradus de Molendino, rel. Croisiers à Cologne, 408.
Conrardi, Jean-François, 169.
Constance, 79, 310 ; concile de, 113.
Constance Bertrand, abb. Paix-Dieu, 177.
Constance Chefney, abb. Robermont, 185.
Constance (Dieudonnée) Greck, supér. Paix-Notre-Dame à Liége.
Constance-Françoise (Marguerite) de Micheroux, supér. Paix-Notre-Dame à Liège, 133, 135.
Constance-Victoire-Perpétue-Félicité de Ghiselin, rel. Sinnich, 488.
Constantin Magnus, pr. Chartreuse de Gand, 521.
Constantin Martini, 128.
Constantini, Georges, pr. Croisiers à Huy, à Liège, gén. Croisiers, 412, 419.
Constantinople, 39.
Contzen, 90.
Cooman, Philibert, pr. Chartreuses de Bruxelles, Liège, Bruges, 512.
Coperdroets, Isabelle, 506.
Coppée, Denis, 209.

Coquin, Jean le, rel. Saint-Mathieu, 390.
Corbelli, Gilles, chan. Sainte-Croix, 394.
Corbie en Saxe, abbaye O. S. B., 83, 84 ; *abbé:* Wibald ; *rel.:* Cursile de Curia.
Corbion, Agnès, abb. Paix-Dieu, 177 ; Henri, 177 ; Tilman, 177.
Coret, Pierre, jésuite à Liège, 363.
Corial, Marie-Antoinette, rel. Saint-Quirin, 440.
Corne, Henri del, pr. Lens-Saint-Remy, 447.
Corneille, saint, 513.
Corneille, rel. Saint-Jacques, 9.
Corneille Bartholomei, chan. Notre-Dame à Maestricht, 273.
Corneille de Clotingen, pr. Croisiers à Huy, 411.
Corneille de Dordrecht, chartreux à Geertruidenberg, 507.
Corneille Faes, vic. gén. Liège, 359, 458.
Corneille Menghers de Zantfliet, rel. Saint-Jacques, prév. Saint-Léonard, 5, 22, 91, 117.
Corneille Véris, 358.
Cornélie (Louise) Delhaes, supér. Paix-Notre-Dame à Liège, 136.
Cornelimunster, abbaye O. S. B., 80, 86, 222 ; *abbés:* Henri, Wéry.
Cornelis Brilis, chartreux à Bois-le-Duc, puis à Liège, 510.
Cornélis, Marie, ss-pr. Saint-Quirin, 437, 439.
Cornelius Mann de Nova Terra, chartreux à Liège et Bois-le-Duc, 509.
Cornelle, Geoffroy de, 44.
Cornet, Dorothée, pr. Sainte-Aldegonde, 428 ; Jean, pr. Beaufays, 354 ; Jean, receveur de Saint-Mathieu, 404.
Corneux, abbaye O. Prém., 223, 224 ; *abbé:* Jacques.
Cornillon, 43, 126, 157 ; abbaye O. Prém., v. Beaurepart ; v. Chartreuse des Douze Apôtres ; hospice et léproserie de, 224, 350, 502, 515, 520.
Coronmeuse, Jean de, ab. Saint-Jacques, 24, 118, 377.
Coronmeuse v. Cronwez, Élisende de, 183.
Corsélis, vic. gén. Bruges, 153.
Corsendonck, prieuré O. S. A., 115.
Corswarem, Arnoul de, 174, 196 ; Arnoul de, 207 ; Bauduin de, 174 ; Catherine de, 509 ; Élide de, rel. Val-Benoit, 196 ; Gautier de, archid. Ardenne, 397, 398 ; Guillaume de, 174, 196 ; Helvide de, abb. Val-Notre-Dame, 207 ; Jeanne de, abb. Paix-Dieu, 176 ; Libert de, ab. Beaurepart, 228 ; Marguerite de, 196 ; Mathilde de, abb. Beaupré, 196 ; Robert de, 174, 196.
Cortenbach, Gérard de, chan. Saint-Lambert, 398.
Cortis, Mathieu, curé d'Esneux, 366.
Cortys, 208, 209, 210.
Cortoy de Thorembais, Pierre, rel. Saint-Jacques, chartreux à Liège, 21.
Cosme-Philippe le Mercier, rel. Écoliers de Liège, 344, 345.
Cossien, v. Cossin.
Cossin, Henri, pr. Saint-Léonard, ab. Saint-Jacques, 16, 116.
Cossins, v. Cossin.
Couches, 126.
Coudenhove de Fraiture, Anne-Thérèse de, rel. Sinnich, 482, 483, 484 ; Jacques de, 482, 484 ; Marie-Catherine-Maximilienne de, abb. Sinnich, 482, 484-486 ; Marie-Eugénie de, 482.
Coudenhoven, v. Coudenhove.
Couna, André-Joseph, rel. Saint-Gilles, 320.
Counar, André, rel. Saint-Séverin, 128.
Coune, Baudouin, 54.
Coune Thonon, rel. Bernardfagne, 109.
Counotte, Lambertine (Julienne), abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 135 ; Mathieu, 135.
Cour, Jean del, 515.
Courcelles, 256.
Courtenay, Pierre de, 288.
Courtois de Lorris, Jean, rel. Bertrée, 112.
Couthuin del Fontaine, Baudouin de, ab. Flône, 273.
Coutwen, Dieudonné de, rect. Sainte-Aldegonde, à Huy, 426.
Couvenailhe, Jeanne de, abb. Vivegnis, 215.
Couvin, Gilles de, chan. Saint-Martin, 398.
Couvin, v. Rondeau.
Crahay, Jean-Henri, 56 ; Mathilde, 56 ; Pierre (Jean-Joseph), ab. Saint-Laurent, 56.
Crahen, Charles de, rel. Saint-Jacques, 21.
Crapoel, 482, 484.
Crassier, Louis de, pr. Beaufays, 354-355.
Creenwijk, Juette de, rel. Saint-Mathieu, 395.
Crehen, 309, 440 ; Jean-Guillaume de Paheau de, ab. Neufmoustier, 297 ; Jeanne de, pr. Saint-Victor, 131.
Crenwich, 270.
Crespin, abbaye O. S. B., *abbé:* Nicolas de Tournai.
Creuzlingen, abbaye O. S. A., 310.
Crisgnée, François de, 195 ; Mathilde de, 195.
Crisnée, 325, 492.
Crodmar, v. Guntmar.
Croez, Catherine de, rel. Saint-Mathieu, 392.
Crois, Jean de le, rel. Floreffe, maître Wanze, 250.

Croisiers, 15.
Croisiers à Aix-la-Chapelle, *prieur:* Pierre Dyd.
Croisiers à Brandenbourg, *prieur:* Herman de Wesel.
Croisiers à Caen, *prieur:* Pierre Pinchar; *religieux:* Pierre.
Croisiers à Cologne, *prieur:* Laurent de Gladbach; *religieux:* Conradus de Molendino, Nicolas de Haarlem.
Croisiers à Cuyk, 406; *religieux:* Pierre Dyd.
Croisiers à Dinant, *religieux:* Guillaume van den Oever.
Croisiers à Huy, 405-413, 424, 437, 440; *fondateur:* Théodore ou Thierry de Celles; *prieurs:* Antoine Freson, Corneille de Clotingen, Ferric Dupuis, Georges de Bruges, Georges Constantini, Gerbrand Engelsz, Guillaume de Heinsberg, Guillaume van den Oever, Helmic d'Amour, Henri de Deventer, Henri de Nimègue, Herman Haas, Jacques Dubois, Jacques Anglais, Jean, Jean d'Avins, Jean de Harengier, Jean de Manneville, Jean de Merten, Jean Reynders, Jean Rijck de Cuyck, Jean de Saint-Fontaine, Jean de Zwollen, Jean-Georges Hachten, Lambert Feron, Lambert-Englebert Fisen, Laurent de Gladbach, Libert de Hunbusset, Libert Janssens de Bommel, Martin d'Awans, Martin de Burgis, Mathias Goffin, Michel Lambrecht, Nicolas Diex Le Cresse, Nicolas de Harlem, Nicolas de Haneffe, Nicolas de Rochefort, Pérégrin des Champs, Pierre Blavier, Pierre de Dun, Pierre Hansotte, Pierre Pinchar, Pierre Walcourt, René-Augustin de Neer, Théodore de Hall, Théodore d'Ubach, Thomas de Gouda, Werner d'Audace; *religieux:* Christophe Deneumoulin, Henri Demet, Henri Lhoest, Jacques-Joseph Tilman, Jean-François Jérosme, Jean-Paul Noirville, Lambert Hayweghem, Lambert-Théodore Tille, Louis-Antoine Hansotte, Meyers, Pierre-Lambert Warnotte, Pierre-Philippe Loncin, Walthère Husquet.
Croisiers à Kolen-Kerniel, 416, *prieurs:* Guillaume van den Oever, Guillaume de Zutphen, Lambert Feron, Lambert Xanctis, Thomas de Gouda.
Croisiers à Liège, 415-422, *prieurs:* Arnold de la Haye, Angustin Heuskin, Eustache, François Brocart, François Stéphani, Georges Constantini, George de Horne, Gérard de Goch, Goswin, Guillaume, Guillaume van den Oever, Guillaume de Tongres, Guillaume de Zutphen, Henri Seulen, Henri Sylvius, Henri de Wesel, Herman de Wesel, Herman de Woestenraedt, Hugues de Chimay, Jacques Zeguer, Jean de Brée, Jean Hoenreman d'Amersfoort, Jean de Manneville, Jacques Scooff de Zélande, Jean-Pierre Bertho, Joseph Namur, Josse de Hasselt, Lambert Xanctis, Louis Carpentier, Mathieu Billard, Mathieu Goffin, Mathieu Mynecom de Wyck, Nicolas Jamar de Montfort, Pérégrin des Champs, Pierre Dyd, Pierre-Hubert Fossoul, René Bodson, Roland Zolantin, Ruffin, Siger, Toussaint Mangay; *religieux:* Benoît Gouttier, Godefroid Withus, Henri de Cloetinghen, Henri de Nimègue, Henri de Oerschot, Jean de Cervo, Jean Fraeter, Jean Malaise, Jean Meys, Jean Natali, Jean Noé, Jean Stockem, Jean Voet de Saint-Trond, Lambert Peepkens, Pierre, René de Opoteren, Thierry de Verstelt, Zeguer Ghuthals.
Croisiers à Maestricht, *religieux:* Mathieu Mynecom de Wyck.
Croisiers à Namur, *prieurs:* Pierre Blavier, Pierre Dyd.
Croisiers à Paris, *prieur:* Henri de Nimègue.
Croisiers à Tournai, *prieurs:* Jean Hoenreman d'Amersfoort, René-Augustin de Neer.
Croisiers à Waten, *prieur:* Goswin de Nimègue.
Croix, Hugues-Bernard de la, ab. Saint-Remy, 185; Jean de la, rel. Saint-Laurent, 54; Pirette de la, rel. Saint-Quirin, 440.
Crome, Jean, pr. Écoliers de Liège, 331-332; Thierry, pr. Écoliers de Liège, 331-332.
Cronmeuse, v. Coronmeuse.
Cronmoese, v. Coronmeuse.
Cronmose, v. Coronmeuse.
Cronmouse, v. Coronmeuse.
Cronmoys, v. Coronmeuse.
Cronwez, Élisende de, abb. Robermont, 183; Wautier de, ab. Val-Dieu, 148.
Crummel, v. Crome, Jean.
Cugnon-sur-Semois, 68, 69.
Cuissart, Augustin, rel. Aulne, 177.
Culoz, Anne de, rel. Sainte-Aldegonde, 427.
Cupers, Guillaume, pr. Écoliers de Liège, 331; Marguerite, rel. Saint-Mathieu, 401.
Curange, 95.
Curia, Cursile de, rel. Stavelot, rel. Corbie, 88.
Cursile de Curia, rel. Stavelot, rel. Corbie, 88.
Curvamosa, v. Coronmeuse.
Cuse, Nicolas de, 92, 505.

Cuyck, Albert de, év. Liège, 12, 41, 143 ; Jean Rijck de, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 409.
Cuyk, Sainte-Agathe, v. Croisiers.
Cyprien, saint, 513.
Cyprien Lembrée, ab. Beaurepart, 236.

D

D. Dorrée, chap. Amay, 426.
Dachet, Joseph, rel. Floreffe, ss-pr. Wanze, vic. Senenne et Grand-Leez, 256.
Daelhem, v. Dalhem.
Daemen, rel. Neufmoustier, 299.
Dagobert Ier, 68.
Dagobert II, 69.
Dalem, Catherine, rel. Sinnich, 471.
Dalem, v. Dolhain.
Dalhem, 143, 151, 477, 517 ; Agnès de, rel. Saint-Mathieu, 401 ; Godefroid de, chartreux à Liège, pr. Chartreuse de Hollande, 509 ; Simon de, 509.
Dalvez, v. Daves, Gautier de.
Dames de l'Assomption, 211.
Damery, Walthère, 381.
Damien, saint, 398.
Daminon, Catherine, rel. Saint-Victor, 131 ; Wautier, 131.
Dammerscheidt, Léonard de, ab. Rolduc, 471.
Damry, Wautier, 233.
Daniel, 393.
Daniel d'Audenarde, chartreux à Liège, 507.
Daniel d'Audenarde, chartreux à Liège, 509.
Daniel de Blochem, chan. Saint-Paul, 497.
Daniel Closset, ab. Beaurepart, curé de Soumagne, 235.
Daniel Groetloen, pr. Saint-Léonard, 377, 378.
Daniel Papebroch, 493.
Daniel de Rienchon, pr. Saint-Léonard, 378.
Daniel Vallez, pr. Beaurepart, 236.
Danneau Pannetier, de Fraipont, 167.
Dans, Guillaume, rel. Écoliers à Liège, 337.
Dantzig, v. Chartreuse de.
Darchis, Lambert, 218.
Darmstadt, 7.
Darnau, 76.
Dars, Abiers, 162.
Dary, Jean, ab. Saint-Gilles, 313-314 ; Wéry, rel. Val-Saint-Lambert, ab. Bonmont en Savoie, 164, 165.
Dasbourg, Gertrude de, 247 ; Hugues de, 247, 263, 287.
Dathin, Guillaume, 214 ; Ode, abb. Vivegnis, 214 ; Wautier de, 214.
Daun, 93.
Dauscon, Agnès, abb. Solières, 189.
Dauvin, pr. Flône, 296.
Dauvin, év. Namur, 191.
Dauvin, Nicolas, prév. Saint-Nicolas à Huy, ab. Neufmoustier, 296-297, 299.
Dave, Françoise de, abb. Paix-Dieu, 176, 177 ; Ide de, rel. Val-Notre-Dame, 206 ; Isabelle de, 206.
Davelez, v. Daves, Gautier de.
Davelz, v. Daves, Gautier de.
Daves, Gautier de, rel. Floreffe, maître de Wanze, 250.
David, 40.
David, ab. Cornillon-Beaurepart, 224.
David, rel. Saint-Laurent, 39.
David, Benoît, rel. Val-Saint-Lambert, 172.
Dawans, Philippe, 437.
Daxhelet, 441.
De Backer, 524.
Debeur, Charles, rel. Stavelot, 104.
Debouny, Célestin, rel. Stavelot, 104 ; Jean-Joseph, 371.
Defize, Nicolas, pr. Beaurepart, 236.
Defossez, Marie-Jeanne-Françoise, 429.
Defraisne, Ambroise, ab. Beaurepart, 233.
Defresne, Jean-François, rel. Saint-Gilles, curé à Richain, 320.
Dehain, v. Nicolas de Hanz.
Dehasque, Anne, rel. Notre-Dame des Anges, 461.
Dehaye, Michel, rel. Beaufays, 371.
Dehousse, Guillaume-Ferdinand, 324 ; Jacques, chartreux à Liège, 524.
Dehut, Thaddée, chartreux à Liège, 493, 524, 525.
Dejaer, Pierre-François-Louis, rel. Flône, curé de Hermalle, 281.
Dejardin, 372.
Dejon, Catherine, 135.
Delborn, Aldegonde, rel. Sainte-Barbe à Gand, 480.
Delbrouck, Barthélemy-Réginald, pr. Chartreuse de Liège, 517, 518.
Delbrouck, v. Verjus.
Delcheur, Pierre-Joseph, rel. Rolduc, pr. Sinnich, 480.
Delcour, Catherine, 152 ; Jean, 515 ; Louis, 152 ; Nicolas (François-Albert), ab. Val-Dieu, 152 ; Wautier, chan. Saint-Martin, 54.

Delfosse, Étienne, pr. Lens-Saint-Remy, pr. Bois-Seigneur-Isaac, 451.
Delft, v. Chartreuse de.
Delhaes, Cornélie (Louise), supér. Paix-Notre-Dame à Liège, 136 ; Jean-Hubert, 136 ; Joseph, 136 ; Placide (Cornélie), abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 136.
Delmelle, Joseph, rel. Floreffe, ss-pr. Wanze, Wenau et Herlaimont, 255.
Delmoitié, Pierre-Vincent, pr. Lens-Saint-Remy, pr. Bois-Seigneur-Isaac, 451.
Delmotte, Alexandre, ab. Stavelot, 103.
Delpérée, 443.
Delré, Adalmus, curé de Saint-Mathieu à Flône, 275.
Delrock, Marie-Anne, 524.
Delsatte, curé de Statte, 430.
Delsem, Léonard, rel. Beaufays, 369, 370, 371.
Delvaulx, Jean, ab. Val-Dieu, curé de Saint-Remy, 149.
Delvaux, Charles, ab. Flône, 280 ; Guillaume, 395 ; Jean, rel. Stavelot, 96.
Delvaux de Verlaines, Pierre, pr. Saint-Mathieu, 395-396.
Delvignette, Nicolas, pr. Écoliers à Liège, 333.
Delweige, Henri, pr. Écoliers, 331.
Demet, Henri, croisier à Huy, 413.
Demeuse, Matthieu, chartreux à Liège, 524, 525.
Deminne, Catherine, pr. Sainte-Aldegonde, 427.
Demptenne, v. Hemptinne.
Demptine, v. Hemptinne.
Demptines, v. Hemptinne.
Deneef, J.-F., 172.
Deneumoulin, Christophe, croisier à Huy, 413.
Dengis, Catherine, rel. Saint-Quirin, 440 ; Marguerite, rel. Saint-Quirin, 440 ; Marie, 295 ; Pierre, 440.
Denne, Balthazar, 234.
Denville, Jean de, 206 ; Julienne de, rel. Val-Notre-Dame, 206.
Denis, saint, 41.
Denis le chartreux, 52.
Denis, v. Stasse Le Mayreas.
Denis Bouilhe, rel. Val-Saint-Lambert, 167.
Denis de Bressoux, rel. Saint-Mathieu, 393.
Denis Brunet, rel. Saint-Mathieu, 395.
Denis Christiani, chartreux à Liège, 514, 517.
Denis le Cointre, vic. gén. Écoliers, 334.
Denis Coppée, 209.
Denis van den Eertweghe, 504.
Denis de Glabbeeck, chartreux à Liège, 510.
Denis Malherbe, rel. Stavelot, 61, 101, 102.
Denis d'Oleye, rel. Saint-Mathieu, 392.
Denis Rouchard, curé de Warsage, 151.
Denis de Saive, rel. Saint-Léonard, pr. Lens-Saint-Remy, 451.
Denis de Visé, pr. Beaufays, 353.
Denville, Jean de, 206.
Denise de Parfonrieu, rel. Val-Notre-Dame, 207.
Denys de l'Assomption, Carme à Liège, 440.
Déodat Marly, rel. Stavelot, 104.
Derlingnères, Henri, rel. Flône, 268.
Derppen, Marguerite, rel. Saint-Quirin, 437.
Deschamps, v. Pérégrin des Champs.
Désiré de Selve, receveur de Saint-Mathieu, 396, 397, 400.
Desmoulins, Aldegonde (Antoinette), rel. Paix-Notre-Dame, à Liège, 134 ; Jean, 134.
Desvre, 111.
Des Prez, 329.
Destordeur, Remy, rel. Saint-Gilles, 320.
Dethier, François, chartreux à Liège, 522.
Dethier, Godefroid-Michel, 492 ; Michel, 492 ; Pierre, chartreux à Liège, 525.
Detiège, curé de Henri-Chapelle, 484.
Detrixhe, Anne-Marie, rel. Notre-Dame des Anges, 461.
Deutz, abbaye O. S. B., 36 ; *abbé:* Rupert ; *religieux:* Lambert.
Devaux, Henriette, abb. Val-Benoît, 202.
Deventer, v. Frères de la Vie Commune.
Deventer, Henri de, pr. Croisiers à Huy, 411.
Devillers, Hubert, rel. Val-Saint-Lambert, 172.
Deynze, 78.
Dheur, Arnold, 520 ; Thomas, chartreux à Liège, 507.
Didier, rel. Saint-Quirin, 441.
Diepenbeek, Arnold van, chartreux à Liège, 513.
Diest, 23, 115, 410 ; v. Chartreuse de.
Diest, Jean de, chartreux à Liège, 510 ; Jean de, pr. Saint-Jacques, rel. Stavelot, 24, 94.
Diest, Jean Blaer de, rel. Saint-Jacques, 24.
Diest de Beeringen, Jean de, pr. Saint-Jacques, rel. Stavelot, prév. Saint-Léonard, 23, 24, 91, 118.
Dieu-Croissant, v. Diex-le-Cresse.
Dieudonné de Coutwen, rect. Sainte-Aldegonde, 426.
Dieudonné Drion, prév. Andernach, pr. Malmédy, ab. Stavelot, 60, 102.

Dieudonné de Hemricourt, ab. Flône, 260, 277-278.
Dieudonné de Streel, 442.
Dieupart, v. Notre-Dame.
Diex-le-Cresse, Nicolas, pr. Croisiers à Huy, 410.
Diffuy, Ferdinand-Joseph, 278.
Digneffe, Barthélemy, 235.
Dijk, Nicolas van den, chartreux à Liège, 510.
Dijon, 132 ; v. Saint-Bénigne.
Dijon, Alfred, 443 ; Jean-Baptiste, 443.
Dillen, Jacques, rel. Beaufays, 369.
Dilsen, Jean de, 202.
Dinant, 112, 253, 254, 514, 515, 518 ; abbaye séculière ; *abbé :* Thierry de Linden ; v. Croisiers.
Dinant, Jean de, rel. Flône, 266 ; Jean de, chartreux à Liège, 509 ; Marie de, abb. Robermont, 183.
Dionysie, *év.* : Étienne Strecheus, Henri Sylvius.
Dison, 195 ; Henri de, ab. Beaurepart, curé de Saint-Nicolas-Outre-Meuse, 227 ; Henri de, 227 ; Oude de, 227.
Dochain, Marie-Aldegonde, rel. Sainte-Aldegonde, 427 ; v. Favilhon.
Dochen, Bénédict, rel. Stavelot, 104.
Dodemont, Ernult, rel. Saint-Mathieu, 394 ; v. Odoumont, Arnold de.
Dodeur, Marguerite, rel. Saint-Quirin, 438.
Dodomont, Philippe, rel. Floreffe, maître de, curé de Warnant, 251.
Doha, Richard, curé de Spontin, 439.
Dol, 94.
Dôle, 128.
Dolhain, 471 ; Jeanne de, rel. Saint-Mathieu, 403.
Dolhain-Baelen, 153.
Dolhen, Marie de, rel. Saint-Mathieu, 403.
Domibus, v. Huys.
Dominicains à Cologne, 16 ; à Liège, 168.
Dominique, saint, 408.
Dominique, rel. Flône, 266.
Dominique de la Rovere, card. Saint-Clément, 231.
Dominon, Johan, 435.
Domitien, saint, 308.
Dommartin, 40 ; Baudouin de, pr. Saint-Mathieu, 397.
Domo, v. Huys.
Donceel, 8, 9 ; Jean-Pierre-Jérôme-François-Guillaume de, rel. Flône, 281 ; Marie de, 295 ; Marie de, rel. Saint-Quirin, 437.
Dongelberg, Louis de, 208.
Doninck, Benoît van, rel. Bornem, ab. Val-Dieu, 154.
Donnay, Hilaire, rel. Saint-Jacques, 30 ; Lutgarde, pr. Saint-Quirin, 442-443 ; Walter-Joseph, 442.
Donstienne, Jean de, chan. Saint-Lambert, 503.
Dor, Marie, 135.
Dordrecht, Alard de, 505 ; Corneille de, chartreux à Geertruidenberg, 507 ; Guillaume de, chartreux à Liège, 505.
Doreilhe, Servais, rel. Saint-Jacques à Liège, 7.
Dorland, Pierre, chartreux, 24.
Dorlot, Louis, pr. Écoliers à Liège, 333-334.
Dorothée, rel. O. Cist., 202.
Dorothée Cornet, pr. Sainte-Aldegonde, 428.
Dorothée de Rosen, abb. Val-Benoît, 202.
Dorrée, D., chap. Amay, 426.
Dortmund, 172.
Dosquel d'Amar, Anne Le, 170.
Dosquet, Agnès, rel. Saint-Victor, 130.
Doteppe, Henry, rel. Saint-Mathieu, 400.
Dotrenge, 488.
Dotrumont, Agnès, 425.
Douai, 97, 234.
Douffet, Gérard, 233.
Doufloxhe, à Liège, 393.
Doultremont, Hustin, 403.
Doumalle, Marguerite, rel. Saint-Quirin, 440.
Doutreloux, Victor-Joseph, év. Liège, 154.
Douze Apôtres, voir Chartreuse de Liège.
Doyen, Joseph, ab. Saint-Jacques, 29.
Doynus de Reims, chan. Saint-Lambert, 47.
Doyo, Jeanne-Louise-Thérèse de, 102.
Dozin, Gilles, ab. Saint-Jacques, 7, 27 ; Gilles, 27.
Draech, Marguerite de, 474.
Draek, v. Draeck.
Draeck, Gérard de, 476 ; Marie-Liberte de, rel. Sinnich, 476-481.
Dreye, 263, 266, 269, 270, 272, 274, 276, 277, 280, 281.
Driessche, Van den, v. Trixhe, Renaud de.
Drion, Dieudonné, prév. Andernach, pr. Malmédy, ab. Stavelot, 60, 102.
Drogon, ab. Saint-Jacques, rel. Lobbes, ab. Florennes, 11.
Drogon, ab. Valsery, 224.
Droixhe, 492.
Dromar, v. Drommaire.
Drommaire de Warnant, Jean, ab. Beaurepart, 230.

Dromer, Michel de, pr. Lens-Saint-Remy, 449.
Drumer, v. Drommaire.
Druthmar, v. Chrétien.
Dubois, Jacques, gén. Croisiers, pr. Croisiers à Huy, 407, 413 ; Jean, 151 ; Jean, ab. Val-Dieu, curé de Saint-Remy, 151 ; Jean-François, pr. Saint-Léonard, 381-382.
Duchateau, Hubert, rel. Malonne, curé Saint-Loup à Namur, ab. Saint-Gilles, 319.
Duchemin, rel. Écoliers de Liège, curé de Horion-Hozémont, doyen de Hollogne-aux-Pierres, 345.
Duckweiler, Gaspar, ab. Rolduc, 475.
Ducquet, chan. Amay, 428 ; Anne-Joseph, pr. Sainte-Aldegonde, 429.
Dufour, 525.
Duhoux, Amélie, 136.
Dujardin, Anne-Christine, rel. Notre-Dame des Anges, 461; Nicolas, rel. Saint-Gilles, 320.
Dumont, Jean, chan. Saint-Lambert, 395 ; M. Constance, rel. Saint-Quirin, 442 ; Paul, rel. Stavelot, 105.
Du Moullin, v. Moulin, Mathieu du.
Dumouriez, 192.
Dun, Pierre de, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 409.
Dunes, abbaye, 192.
Dupaix, Guillaume, ab. Floreffe, 232.
Duponcet, Jean-Nicolas, S. J., 100.
Dupont, Thierry, pr. Floreffe, curé de Grand-Leez, rel. Herlaimont, maître de Wanze, 252.
Dupuis, Ferric, pr. Croisiers à Huy, 410.
Duquesnoy, François, 515.
Durand, év. Liège, 35.
Durant, Guillaume, rel. Saint-Mathieu, 400.
Duras, 263, 264 ; Gérard de, pr. Bertrée, 110-111 ; Gilles de, 156 ; Giselbert de, 110.
Durhotte, Anne-Thérèse, rel. Saint-Quirin, 440.
Duriau, Servais, rel. Val-Dieu, 152.
Dusseldorf, 178.
Dutsele, 281.
Duys, Arnold, chartreux à Ruremonde puis à Liège, 504.
Dyd, Pierre, croisier à Cuyk, pr. Liège, Aix-la-Chapelle, Namur, 417.

E

Ebbon I, arch. Reims, ab. Stavelot, év. Hildesheim, 74.
Ebbon II, év. Grenoble, ab. Stavelot, 74.
Eben, 184.
Eben, rel. Sinnich, 485.
Eberbach, dioc. Mayence, abbaye O. Cist., 142 ; *abbé:* Arnold ; *religieux:* Francon.
Eberhard Everaerts, pr. Sinnich, 486.
Echternach, abbaye O. S. B., 76, 79, 80, 81 ; *abbés:* Adélard, Gislebert, Humbert, Regnier ; *prieur:* Pierre Coelen.
Écoliers, 309 ; v. Val-des-Écoliers.
Écu d'Or, à Liège, maison de l', 389.
Edmond, ab. Cîteaux, 168.
Edmond (Alphonse) Gyselinx, ab. Val-Dieu, 154.
Edwige, rel. Sinnich, 467.
Eename, abbaye O. S. B., 114 ; *abbé:* Godefroid d'Escornaix.
Eename, Herman d', 35.
Eertwegh, v. Gruitrode.
Eertweghe, v. Gruitrode.
Eertweghe, Christian van den, 504 ; Denis van den, 504.
Eertwerch, Agnès van den, 475.
Eghelsoghe, Bela de, rel. Sinnich, 467 ; Eve de, rel. Sinnich, 467 ; Franck de, 467.
Eghezée, 502.
Egidii, Jean, card., 20.
Egidius, rel. Saint-Mathieu, 388.
Eilbert, ab. Saint-André du Cateau, ab. Maroilles, 78.
Elbert, ab. Saint-Jacques, 10.
Elderen, Arnould d', chan. Saint-Lambert, 397, 398 ; Guillaume d', offic. Liège, 456 ; Jean d', ermite de Saint-Gilles, 316 ; Jean-Louis d', év. Liège, 359, 360, 363, 518, 520.
Éléonore de Hamoir, abb. Solières, 191.
Elias, Ernestine de, abb. Val-Benoît, 202.
Élias Fiacre, 276.
Élide de Corswarem, rel. Val-Benoit, 196.
Élisabeth, abb. Val-Benoît, 195.
Élisabeth Bon, abb. Solières, 190.
Élisabeth de Bovenistier, abb. Vivegnis, 214.
Élisabeth Brokart, pr. Notre-Dame des Anges, 460.
Élisabeth Chabot, pr. Sainte-Aldegonde, 424-425.
Élisabeth de Gulpen, abb. Sinnich, 475.
Élisabeth de Haren, rel. Sinnich, 469.
Élisabeth Hauzeur, rel. Saint-Quirin, 440.
Élisabeth van Hoeve, rel. Sinnich, 472, 473, 475.
Élisabeth de Kerckhem, pr. Sinnich, 473, 474, 475, 476, 477, 479.

Élisabeth Laloux, 425.
Élisabeth de Lesne, postulante, Val-Benoît, 195.
Élisabeth Longley, abb. Solières, 189, 190.
Élisabeth de Moorsz, abb. Saint-Victor, 130, 132.
Élisabeth de Osten, pr. Saint-Victor, 131.
Élisabeth de Steinstrassen, dame de Sinnich, 468 ; v. aussi 467.
Élisabeth Surlet, abb. Robermont, 182.
Élisabeth Surlet, abb. Val-Benoît, 197.
Élisabeth Surlet de Chokier, abb. Val-Benoît, 198.
Élisabeth de Thyers, abb. Val-Benoît, pr. Marche-les-Dames, 199.
Élisabeth Vandenbroek, rel. Saint-André à Maestricht, rel. Notre-Dame des Anges, 461.
Élisabeth de Waleffe, abb. Paix-Dieu, 176.
Élisabeth de Wyswilre, rel. Sinnich, 467.
Élisaire, pr. Grande Chartreuse, 497, 498.
Élise de Pousseur, v. Alis de Presseux.
Elisende de Cronwez, abb. Robermont, 183.
Élisende de Loncin, abb. Robermont, 183.
Ellerborn, Catherine d', abb. Sinnich 473, 474.
Ellon, rel. Stavelot, ab. Brauweiler, 81.
Éloi, saint, 68, 69.
Emael, 184, 492 ; Alix Piteit d', abb. Robermont, 184.
Emal, Ameil de, pr. Saint-Laurent, 124.
Embourg, 357, 492.
Émeric du Mont, 357.
Emicon de Spanheim, archidiacre, 14.
Émilie Gardedieu, rel. Notre-Dame des Anges, 461.
Emmanuel Wehrbrun, 407.
Emmerich, 501.
Emmon, 77.
Émont, Jean, pr. Saint-Séverin, 127.
Emptine, v. Hemptinne.
Emsenrade, Hériberte d', rel. Sinnich, 470.
Éneilles, 287, 439.
Engelbert, arch. Cologne, 143.
Engelbert, rel. Saint-Laurent, 39.
Engelbert, ab. Cornillon-Beaurepart, 223.
Engelbert de la Marck, seigneur de Loverval, 20.
Engelbert de la Marck, v. Englebert de la Marck.
Engelbert de Presseux, 166.
Engelberte de Jauche-Mastaing, 215.
Engelsz, Gerbrand, pr. Croisiers à Huy, 411.
Enghien, Jean d', év. Tournai, év. Liège, ab. Stavelot, 87.
Engis, 264, 265, 266, 269, 272, 277, 280, 308.
Englebert Fisen, 201, 279, 318, 441.
Englebert de la Marck, év. Liège, 45, 330, 385, 389, 467, 489, 497, 498, 501.
Énixhe, Jean d', pr. Beaufays, 353.
Énoch de Jupille, ab. Saint-Laurent, 43.
Ensival, 135, 492.
Entre-Deux-Portes, à Huy, 435, 443.
Épernay, 205 ; abbaye O. S. A., 343 ; *prieur:* André-Nicolas Raulet.
Éphèse, *archevêque:* Opitius Pallavacini.
Eppes, Jean d', év. Liège, 42, 158, 167, 188, 189, 212, 225, 265, 288, 327, 351, 407, 408.
Éracle, év. Liège, 32, 35, 40, 77.
Érard de la Marck, év. Liège, 24, 51, 91, 92, 93, 108, 166, 215, 293, 314, 332, 354, 378, 401, 402, 404, 411, 501, 509.
Érasme, 51, 450.
Érasme Charlier, pr. Lens-Saint-Remy, 450.
Érasme Ghoyée, rel. Beaurepart, prév. Saint-Gerlach, 232.
Érasme de Xhenceval, ab. Neufmoustier, 295.
Érasme de Xhenceval, chan. Saint-Lambert, 295.
Erbonne, 443.
Erchembert, 82, 85.
Erkenfride, 75.
Erlebald, ab. Stavelot, 82, 83, 85-86.
Erlebold, rel. Stavelot, 85.
Erlebold, v. Erlebald.
Ermende des Prés, abb. Robermont, 180.
Ermengarde, 125.
Ermengarde, ép. Lothaire Ier, 75.
Ermengarde de Nassau, abb. Val-Benoît, 196.
Ermenhard, ab. Notre-Dame de Chèvremont, 137, 138.
Ermentrude, ép. Charles le Chauve, 75.
Ermentrude, abb. Paix-Dieu, 174.
Ermesinde, 246, 247.
Ermesinde de Luxembourg, 130.
Ermeton-sur-Biert, 112.
Ermite, Pierre l', 285, 286, 288, 295.
Ernaud, ab. Saint-Lomer à Blois, 13.
Ernotte, Basile, rel. Saint-Jacques, 6.
Ernest, baron d', 519.
Ernest de Bavière, chan. Mayence, Wurzbourg, év. Frisingue, Hildesheim, Liège, Munster, ab. Stavelot, arch. Cologne, 25, 53, 59, 60, 95-96, 316, 333, 334, 355, 420.
Ernest de Groot, 482.
Ernest Scheiffart de Mérode, 473.
Ernestine de Élias, abb. Val-Benoît, 202.
Ernestine Grétry, pr. Sainte-Aldegonde, 429-430.

Ernestine Thys, pr. Solières, 192.
Ernolet, Jean, rel. Écoliers à Liège, 340.
Ernould de Paifve, rel. Saint-Mathieu, 402 ; v. Arnold de Peaffe.
Ernult de Cheratte, v. Arnold de Cheratte.
Ernult Dodemont, rel. Saint-Mathieu, 394 ; v. Arnold de Odoumont.
Escornaix, Godefroid d', ab. Eename, 114.
Escoublac, dioc. Nantes, prieuré O. S. B., *prieur:* Arnaud.
Esneux, 183, 366.
Espagne, 96, 113, 316, 337, 338, 434, 482.
Esswylre, Catherine de, rel. Sinnich, 471.
Estiennot, rel. O. S. B., 99.
Estriveal, 157.
Estrivias, 157.
Étienne, saint, 40.
Étienne, év. Cambrai, 76.
Étienne, pr. Flône, 263.
Étienne, ab. Saint-Jacques, 9-10.
Étienne, ab. Saint-Jacques, 10.
Étienne, ab. Saint-Jacques, 11.
Étienne, ab. Saint-Laurent, chan. Saint-Denis, rel. Saint-Vanne à Verdun, 35, 36, 79.
Étienne, card. Santa Maria in Aquiro, 46.
Étienne, pr. Val-des-Écoliers, 328-329.
Étienne IX, 9.
Étienne Delfosse, pr. Lens-Saint-Remy, pr. Bois-Seigneur-Isaac, 451.
Étienne Fayn, 171.
Étienne de Gand, pr. Chartreuse de Liège, 506.
Étienne, Lambert, maître de Wanze, curé de Franières, ss-pr. Floreffe, 255.
Étienne de Marille, ab. Saint-Laurent, 47, 112.
Étienne Strecheus, év. Dyonisie, év. aux. Liège, 96, 134, 150, 356, 420.
Étienne Tanneur, 235.
Étival, *ab.* : Hugo.
Eucher d'Orléans, saint, 39.
Eudes, rel. Saint-Gilles, ab. Malonne, 307.
Eugène III, 39, 83.
Eugène IV, 21, 48, 91, 94, 164, 395.
Eugène Massart, rel. Saint-Gérard, 66.
Eugène (Jean-Matthieu) Michielsens, rel. Saint-Bernard, supér. Val-Dieu, 153.
Eulalie-Barbe d'Eynatten, rel. Sinnich, 477.
Euphémie, abb. Paix-Dieu, 175.
Eure, Wilhem d', rel. Flône, rect. Borlez, 270.
Europe, 316.
Eustache, pr. Croisiers à Liège, 416.
Eustache, v. Jean de Rencheval.
Eustache Briet, v. Hugo Briet.
Eustache de Hans, rel. Saint-Mathieu, 395.
Eustache de Hognoul, 208.
Eustache de Loncin, ab. Val-Saint-Lambert, 167.
Eustache de Melen, ab. Flône, 271.
Eustache Moreau, v. Stasse Le Mayreas.
Eustache Persand, 290.
Eustache de Salmier, 298.
Eustache de Streax, pr. Saint-Jacques, 6, 26.
Eustache de Streel, 399.
Eustache de Villers, 214.
Éva Colen, rel. Sinnich, 473.
Ève, rel. Wanze, 249.
Ève, rel. Wanze, 250.
Ève, Agnès d', 200 ; Gilles d', 176 ; Marguerite d', abb. Paix-Dieu, 176.
Ève de Clèves, 505.
Ève de Eghelsoghe, rel. Sinnich, 467.
Ève de Haultepenne, 215.
Ève-Isabelle de Wal, 210.
Everacre, v. Eracle.
Everar, Jean, receveur de Saint-Mathieu, 396.
Everaerts, Eberhard, pr. Sinnich, 486.
Éverard, ab. Saint-Laurent, rel. Florennes, 36.
Éverard, pr. Signy, 159.
Éverard de Lorenne, 436.
Éverard de la Marck, 506.
Éverard d'Orsoy, pr. Croisiers à Huy, 411.
Éverard Vuallin, v. Évrard Walin.
Éverard-François Collette, pr. Beaufays, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365-367, 368.
Everardus Valentius, v. Évrard Walin.
Everelme, rel. Stavelot, ab. Hautmont, 59, 79, 81.
Évergnicourt, prieuré O. S. B., 37, 46 ; *prieur:* Robert de Genimont.
Everhelm, v. Everelme.
Éverlin de Fooz ab. Saint-Laurent, 35-40.
Évernay, Jean d', chan. Saint-Denis, 395.
Everwin d'Ochain, 289.
Évrar de Grande Marlinez, rel. Saint-Mathieu, 393.
Évrard, ab. Beaurepart, 227.
Évrard, pr. Flône, 262.
Évrard, rel. Saint-Mathieu, 394.
Évrard, ab. Stavelot, 74.
Évrard Briffoz, rel. Stavelot, pr. Malmédy, pr. Aywaille, 109.
Évrard de la Marck, 91.
Évrard de la Marck, v. Érard de la Marck.

Évrard de Sprimont, rel. Saint-Mathieu, 393.
Évrard Walin, pr. Chartreuse de Liège, 512.
Evrars de Nalines, rel. Saint-Mathieu, 393.
Évregnée, Jean d', ab. Beaurepart, 226.
Ewailhe, v. Aywaille.
Eyck, 504 ; *chan.:* Jean Pollart.
Eyck, Adam d', chan. Saint-Martin, 398.
Eygenbilsen, Anne-Marie-Mathilde de la Zangrie et d', 487.
Eygenbilzen, 506.
Eynaten, v. Eynatten.
Eynatten, 27 ; Catherine d', rel. Sinnich, 471, 472 ; Cécile d', pr. Sinnich, 473, 474 ; Eulalie-Barbe d', rel. Sinnich, 477 ; Hans-Henri d', 477 ; Henri d', 473 ; Jeanne-Catherine-Adolphine d', rel. Sinnich, 477, 478, 479, 480 ; Marguerite d', 166 ; Marguerite d', 473-474 ; Philippe d', ab. Saint-Gilles, 302, 317-318.

F

F. Gillard, 256.
Fabenoten, v. Val-Benoît.
Faber, Jean, 222.
Fabri, provincial des Guillemins, 54.
Fabri, Gilles, curé d'Abolens, 449 ; Hélin, rel. Floreffe, maître de Wanze, curé de Warnant, 252 ; Jean, chartreux à Liège, 509.
Fabritius, J.-G., ab. Rolduc, 484, 485, 486.
Fabry, Marie, rel. Notre-Dame des Anges, 460 ; Nicolas, rel. Neufmoustier, 442 ; Remacle de, pr. Malmédy, 66.
Faenza, 85.
Faes, Corneille, vic. gén. Liège, 359, 458.
Faeto, Bermond de, pr. Saint-Séverin, 126.
Faimes, v. Ferme, Béatrice de.
Fairon, 104.
Fal, Paul a, chartreux à Maestricht, 511.
Falchalin, rel. Saint-Laurent, 39.
Falise, Bertheline delle, abb. Val-Benoît, 199.
Falize, Nicolas de, rel. Stavelot, 88.
Falkenstein, v. Fauconpierre.
Falla, Grégoire (Jean-Mathieu), ab. Val-Saint-Lambert, 171-172.
Fallais, 206, 265, 267, 268, 269.
Falloize, Pierre-Alexandre de, curé de Saint-Nicolas-Outre-Meuse, ab. Beaurepart, 234.
Faloise, Jean-Pierre-Melchior, 492.
Famellette, 253.
Famenne, *archidiacre:* Anselme.
Fanchon, Jean, 26 ; Martin, ab. Saint-Jacques, 5, 26.
Fanson, 192 ; Nicolas, ab. Saint-Hubert, 97.
Fanze, Marie de, 354.
Farges, Jean de, pr. Namèche, 113.
Farnèse, Alexandre, 472, 473.
Farneta, v. Chartreuse de.
Fastrard Badet, rel. Saint-Mathieu, 403.
Fastré Bareit, ab. Saint-Laurent, pr. Saint-Nicolas-en-Glain, 45, 112, 123.
Fastré Machidone, rel. Saint-Mathieu, 393.
Fastré de la Ruelle, 252.
Fastré de La Ruelle, 295.
Fastreit, Jamotton, 401.
Fauconpierre, Gilles de, ab. Stavelot, 87, 88, 91 ; Thibaut de, 87-88.
Fauquemont, 473, 486.
Faveal, v. Faveau.
Faveau, Jean, ab. Val-Saint-Lambert, 161.
Faveaz, v. Faveau.
Favereau, Antoine-François de, rel. Flône, curé de Geer, 281.
Favilhon, Marguerite, pr. Sainte-Aldegonde, 426-427.
Fauvillers, 524.
Fayn, Étienne, 171.
Fays, Bernard Du, rel. Beaurepart, 218, 220, 235.
Félix V, 148.
Felleries, Augustin de, ab. Bonne-Espérance, 252-253.
Fer, Philippe de, pr. Lens-Saint-Remy, pr. Bois-Seigneur-Isaac, 451.
Ferdinand de Bavière, chan. Trèves, arch. Cologne, év. Hildesheim, Liège, Munster et Paderborn, ab. Stavelot, 59, 60, 96-97, 98, 134, 295, 356, 357, 516.
Ferdinand-Joseph Diffuy, 278.
Ferdinand-Marie-Joseph d'Aspremont-Lynden, 210.
Ferme, 14 ; Béatrice de, abb. Val-Notre-Dame, 206 ; Robert de, 206.
Feron, Lambert, pr. Croisiers à Huy, à Kolen, gén. Croisiers, 412, 437.
Ferrarii, Jean, prêtre, 108.
Ferri, Pierre, légat, 22.
Ferric Dupuis, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 410.
Ferrières, 85 ; v. Saint-Roch.
Fève, Ysabiau le, rel. Saint-Quirin, 438.

Febvre, Marie-Anne de la Visitation le, pr. Notre-Dame des Anges, 458.
Fèvre de Theux, Michel le, 293.
Fèvres, à Liège, îlot des, 499.
Fexhe, 56, 294.
Fexhe, Jean de, rel. Saint-Mathieu, 390 ; Jean de Fize de, compteur de Saint-Mathieu, 400, 401, 402 ; Libiers de, rel. Saint-Mathieu, 388, 389 ; Marie de, 195 ; Marie de, rel. Val-Benoît, 195 ; Wazelin de, ab. Saint-Laurent, 38-39, 306.
Fexhe-le-Haut-Clocher, 301, 492.
Fexhe-Slins, 393, 395, 492, 523.
Fexhe-Slins, Henri de, ab. Cornillon-Beaurepart, 225-226.
Fiacre, Élias, 276.
Fies, Jean de, 182 ; Marie de, rel. Robermont, 182.
Filles de la Croix à Stavelot, 105.
Fisen, Antoine, rel. Val-Saint-Lambert, 169 ; Englebert, 201, 279, 318, 441 ; Jean-Georges, 169 ; Lambert-Englebert, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 407, 413 ; Paul de, 168 ; Paul de, ab. Val-Saint-Lambert, 168.
Fize, 253, 492 ; Agnès de, postulante, Val-Benoît, 195 ; François de, 195 ; Jean de, chan. Saint-Lambert, 196 ; Lambert de, curé Héron, ab. Saint-Gilles, 318 ; Marie de, postulante, Val-Benoît, 195 ; Mathilde de, abb. Val-Benoît, 196 ; Renier de, rel. Saint-Mathieu, 390 ; Thomas de, rel. Saint-Mathieu, 389 ; Wautier de, ab. Val-Saint-Lambert, 161.
Fize de Fexhe, Jean de, compteur de Saint-Mathieu, 400, 401, 402.
Fize-Fontaine, 443.
Fizenne, Catherine de, 294 ; Guy de, 293.
Flander, François, chartreux à Liège, 515.
Flandre, 253 ; Jean de, év. Liège, 219, 225, 433 ; Marie de, abb. Solières, 190 ; Pierre de, ab. Moulins, 190.
Flavigny, abbaye O. S. B., *abbé:* Alexandre de Montagu.
Flavius Chigi, card.-légat, 361.
Flémalle, 123, 167, 169, 386, 389, 437, 524 ; Bertholet, 201, 522 ; Catherine de, 498, 501, Guillaume de, 175 ; Jean de, 501 ; Jean de, ab. Beaurepart, chan. Sainte-Croix, 232 ; Léonard de, pr. Saint-Mathieu, 389, 390-391 ; Thierry de, 226.
Flémalle-Grande, 301.
Flémalle-Haute, 492.
Fléron, 195, 492 ; Jean de, ab. Cornillon-Beaurepart, 225 ; Rigaud de, 198 ; Sophie de, abb. Val-Benoît, 198.
Fléron de Melin, Marie-Anne de, abb. Vivegnis, 216.
Flétenges, Agnès de, postulante, Val-Benoît, 195 ; Libert de, 195 ; Marguerite de, postulante, Val-Benoît, 195.
Fleurus, 178 ; Jean de, chan. Saint-Materne, 510.
Fleury, Hugues de, 27.
Flodorp, comte de, 518.
Flokelet, Marguerite, rel. Vivegnis, 214 ; Nicolas, 214.
Floen sur Moese, v. Flône.
Flône, abbaye O. S. A., 158, 176, 204, 221, 259-282, 296, 304, 305, 308, 311, 348, 354 ; v. Saint-Mathieu ; *abbés:* Baudouin du Bois, Baudouin de Couthuin del Fontaine, Baudouin delle Vaux de Meffe, Bertrand de Montroyal, Bodo, Charles Delvaux, Dieudonné de Hemricourt, Eustache de Melen, François-Laurent Mélart, Frédéric, Gautier, Gautier, Gérard de Hosden, Guiard, Guillaume de Hemricourt, Henri, Henri Jamart, Hubert de Stréau, Jacques d'Oreye, Jean, Jean de Bodeur, Jean de Streel, Jean-Ernest de Walcourt, Jean-Jérôme de Schroots, Joseph Paquô, Lambert, Laurent, Louis de Jaymaert, Nicolas de Molin, Nicolas de Périlheux, Philippe d'Orjo, Thierry, Thomas de Streel, Thomas de Vinalmont ; *prieurs:* Dauvin, Étienne, Évrard, Henri-André Lescrinier ; *prév.:* Jean de Cologne, Jean Surlet, Thibaut, Thib. de Hodeige ; *rel.:* Abraham, Aiulfe, Albert, Alexandre, Alexandre, Antoine-François de Favereau, Antoine-Léopold de Manger, Baudouin, Baudouin, Baudouin d'Ayoncourt, Baudry, Charles Delle Vaux, Conon, Dominique, Fulbert, Gautier, Gautier d'Assesse, Gautier de Saint-Georges, Gilles Raymundi, Gislebert, Godefroid, Gossuin, Gozewin, Hadelin Warnant, Henri, Henri Dierlingneres, Hubert, Jean, Jean, Jean d'Amay, Jean de Coir, Jean de Dinant, Jean de Seny de Jemeppe, Jean-Baptiste-Maximilien de Martial, Jean-François de Wattecamps, Jean-Pierre-Jérôme-François-Guillaume de Donceel, Jean-Théodore Barbière, Lambert, Lambert, Lambert, Lambert de Huy, Lambert-Laurent Lescrinier, Laurent, Nicolas de Werpent, Nicolas-Hubert-Jérôme Woot de Trixhe, Pascal Jamart, Pierre-François-Louis Dejaer,

Pierre-Joseph Lemède, Raoul, Raskin de Yernawe, Renier, Renier, Renier de Wanze, Stassart de Seraing, Thomas, Werner de Rennes, Wilhem d'Eure.
Flône, Jean de, 312.
Floon, Jean de, 175.
Floreffe, abbaye O. Prém., 13, 14, 20, 221, 224, 227, 228, 231, 245-257, 307, 308 ; *abbés:* Bernardin de la Perle, Christophe de Heest, Gerland, Guillaume Dupaix, Hélin, Ignace de Heest, Louis van Werdt, Nicolas, Richard, Thierry, Wauthier d'Obaix, Wéric ; *prieurs:* Charles Furnaux, Henri Vigneron, Jean-Baptiste Chaumont, Nicolas Leclercq, Pierre de Hérenthals, Thierry Dupont, Xavier Thomas ; *sous-prieurs:* Lambert Étienne, Philippe Baré ; *religieux:* Bernard Philippart, Benoît de Zombergue, Charles Honoré, Charles-Wauthier de Bommal, François d'Acos, François Lemaigre, François Lemoine, Gautier de Daves, Georges d'Ursel, Gérard le Gouverneur, Gilles Loot, Gossuin, Guillaume Badot, Henri de Bormez, Henri de Ham, Henri Knops, Henri Noyzet, Jacques Philippe, Jean, Jean de la Chapelle, Jean de le Crois, Jean de Harchées, Jean de Huy, Jean de Liège, Jean Nave de Werdt, Jean du Sart, Joseph Dachet, Joseph Delmelle, Mathias de la Tour de Sohet, Nicolas Leveau, Nicolas Waremme, Norbert Monnoyer, Philippe Dodomont, Pierre, Renier de Mulstende, Servais, Wybert Genal, Xavier Lecocq.
Florence-Henriette de Rougrave, 211.
Florennes, abbaye O. S. B., 9, 20, 113, 226 ; *abbé:* Drogon ; *religieux:* Éverard, Wascelin.
Florent, chartreux à Liège, 503.
Florent le Chartreux, v. Florent de Liège, 494.
Florent de Liège, 494.
Florent Tison, pr. Lens-Saint-Remy, 452.
Florentin de Fontbaré, pr. Neufmoustier, 298.
Floriffoux, 256.
Floris, Frans, 524.
Florkin, Pascal, rel. Beaufays, 368.
Floyon, Anne de, ss-pr. Sainte-Aldegonde, 426 ; Ghuys de, 425 ; Gui de, 273 ; v. aussi Berlaimont.
Flyns, Hubert, rel. Saint-Léonard, 365.
Folcard, ab. Saint-Trond, 111.
Folcuin, rel. Flône, 261, 262.
Folmar, ab. Stavelot, ab. Saint-Maximin de Trèves, 81.
Folmar, rel. Stavelot, ab. Wissembourg, 81.
Follon, Walter le, pr. Écoliers de Liège, 332.
Fonck van Ameronghen, Jean, pr. Saint-Séverin, 128.
Fons Beatae Mariae, 464 ; v. Sinnich.
Fontaine, Baudouin de Couthuin del, ab. Flône, 273 ; Catherine de, abb. Val-Notre-Dame, 207 ; Jean delle, ab. Val-Saint-Lambert, 161 ; Marguerite, rel. Saint-Quirin, 438 ; Nicolas, rel. Écoliers à Liège, curé de Saint-Pholien, 337 ; Wéry de, ab. Saint-Laurent, prév. Saint-Nicolas-en-Glain, 43, 123.
Fontaine de Thier, 355.
Fontaines, Godefroid de, 15.
Fontaines, Wéry de, v. Fontaine, Wéry de.
Fontbaré, Florentin de, pr. Neufmoustier, 298.
Fontheines, v. Fontaine, Catherine de.
Fooz, 301 ; Éverlin de, ab. Saint-Laurent, 35, 40.
Forannan, saint, 96.
Forbin, card. de, 99.
Forêt, 57, 350, 363, 364, 368, 371, 492.
Foret, Marie-Agnès, rel. Vivegnis, 217.
Forges en Condroz, 413.
Forier, Marie de, 436.
Forires, Wautier de, rel. Saint-Laurent, pr. Meeffe, 120.
Forseilles, 307.
Forville, 120, 502.
Forvie, 482 ; Arnoul de, 208 ; Helvide de, abb. Val-Notre-Dame, 208.
Fossé, Jeanne de, 516.
Fosse, abbaye O. S. B., puis collégiale Saint-Feuillen, 180 ; *abbé:* Wascelin ; *chan.:* Mathias Close ; *prév.* : Lambert de Liverloz.
Fossoul, rel. Saint-Quirin, 441.
Fossoul, Pierre-Hubert, pr. Croisiers à Liège, 422.
Fourny, Jourdain de, pr. Saint-Mathieu, 395.
Fouron, Thibaut de, 10.
Fouron-le-Comte, 524.
Fraeter, Jean, croisier à Liège, 416.
Fragnée, 492.
Fraine, Nicolas de, pr. Saint-Mathieu, 388-389.
Fraipont, 166, 199, 492 ; Anne de, 474 ; Catherine de, 135 ; Catherine de, abb. Vivegnis, 214 ; Guillaume Pannetier de, ab. Val-Saint-Lambert, 167 ; Jean de, pr. Beaufays, 355 ; Marguerite de, rel. Vivegnis, 214 ; Placide, rel. Stavelot, 104.
Fraiture, Anne-Thérèse de Coudenhove de, rel. Sinnich, 482, 483, 484 ; Jacques-Eustache de

Coudenhove de, 482, 484 ; Marie-Catherine-Maximilienne de Coudenhove de, abb. Sinnich, 482, 484-486 ; Marie-Eugénie de Coudenhove de, 482.
France, 46, 99, 100, 101, 104, 107, 148, 151, 337, 341, 344, 434, 521, 522, 525 ; Congrégation de, 323, 324, 336-339 ; v. Val-des-Écoliers.
Franciotti, nonce, 336.
Francisci, François, pr. Chartreuse de Liège, 490, 495, 514-515.
Franck, Jean, pr. Chartreuse de Liège, 511, 512.
Franckinet, Marie-Gabrielle, pr. Notre-Dame des Anges, 460.
Franco Hausliger, doyen de Saint-Jean, 418.
François, card. Palestrina, 47.
François d'Acos, rel. Floreffe, maître de Wanze, curé de Solre-Saint-Géry, 252.
François d'Awans, pr. Écoliers à Liège, 331.
François Becker, pr. Chartreuse de Zelem, 523.
François Brocart, pr. Croisiers à Liège, 420.
François de Cheratte, ab. Val-Saint-Lambert, 163.
François de Crisgnée, 195.
François Dethier, chartreux à Liège, 522.
François Duquesnoy, 515.
François Flander, chartreux à Liège, 515.
François Francisci, pr. Chartreuse de Liège, 490, 495, 514-515.
François Grétry, 429.
François Grisard, rel. Beaufays, 371, 372, 373.
François d'Heur, 215.
François de Hinnisdael, 185.
François Lamotte, rel. Beaurepart, curé de Loverval, pr. Reckheim, 235.
François Laurenty, rel. Saint-Hubert, pr. Malmédy, 60, 97.
François Lemaigre, rel. Floreffe, maître de Wanze, curé de Viesville, 254-255.
François Lemoine, rel. Floreffe, ss-pr. Wanze, vic. à Houthalem, Thiméon, Auvelais, curé de Floreffe et Villers-en-Fagne, ss-pr. Herlaimont, 255.
François de Limbourg, chan. Saint-Martin, receveur de Saint-Mathieu, 403.
François Renzio de Alifia, card. Saint-Eustache, pr. Saint-Séverin, 127.
François de la Roche, 182.
François Rochefort, 428.
François de Sélys, 216.
François Stephani, pr. Croisiers à Liège, 421.
François de La Viefville, ab. Sainte-Gertrude à Louvain, 480.
François Wérin, pr. Beaufays, 358, 359, 361, 363, 364, 365, 367-368.
François Wislet, ab. Saint-Gilles, 315.
François, Philippe, rel. O. S. B., 97.
François-Antoine de Lorraine, ab. Stavelot, 66, 100.
François-Antoine de Méan, év. Liège, 524.
François-Arnold-Joseph de Zegrade, 487.
François-Charles de Velbrück, év. Liège, 370, 382, 421, 424.
François-Désiré Bragard, v. Benoit Bragard.
François-Égon de Furstenberg, év. Strasbourg, ab. Stavelot, 98-99.
François-Georges de Schoenborn, arch. Trèves, 101.
François-Gobert d'Aspremont, 234.
François-Joseph-Ignace de Lemède, ab. Neufmoustier, 285, 298-299.
François-Lambert van den Steen, 216.
François-Laurent Mélart, ab. Flône, 278.
François-Michel de Bergh de Trips, 482.
Françoise Chaineux, 136.
Françoise de Dave, abb. Paix-Dieu, 176, 177.
Françoise de Potier, 426.
Françoise de Waha, rel. Val-Notre-Dame, 203.
Françoise de Warigny, pr. Saint-Victor, 132.
Françoise-Catherine-Barbe de Bergh de Trips, rel. Sinnich, 482, 483.
Françoise-Louise Moreau, abb. Saint-Victor, 130, 132.
Francon, rel. Eberbach, ab. Sainte-Agathe à Hocht, 142, 144.
Francon, rel. Saint-Jacques, 17.
Francon, écol. Saint-Lambert, rel. Saint-Gilles, pr. Neufmoustier, 12, 39, 287, 308.
Francon de Galoppe, ab. Val-Dieu, 148.
Francon de Saint-Georges, rel. Val-Saint-Lambert, 160.
Francorchamps, 91.
Francotte, 430, 442.
Frankart, Jean, rel. Floreffe, maître de Wanze, curé de Warnant, rel. Beaurepart, 231, 251.
Frankes, rel. Val-Saint-Lambert, 194.
Franières, 254, 255.
Frans Floris, 524.
Freboux, Jean de, rel. Saint-Jacques, 131.
Frédéric, ab. Stavelot, 351.
Frédéric, év. Liège, 40.
Frédéric, arch. Cologne, 81, 82, 305.

Frédéric, ab. Flône, 264-265.
Frédéric Ier, 83, 85.
Frédéric III, 93.
Frédéric Barberousse, 246; 247.
Frédéric de Stein, ab. Stavelot et Prum, 86-87.
Freloux, 492.
Frelouz, Lambert de, rel. Saint-Mathieu, 391.
Frérard, de Pré, 518.
Frères Cellites à Hasselt, 524.
Frères de la Vie Commune, 416 ; v. Hiéronymites.
Frères de la Vie Commune à Deventer, 411 ; à Liège, 376.
Frères Mineurs, ordre des, 174.
Frères Mineurs à Huy, 430 ; à Liège, 225.
Frésart, Arnold-Laurent, rel. Écoliers à Liège, curé de Saint-Pholien, 344, 345.
Fresen, Antoine, v. Freson, Antoine.
Freson, Antoine, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 412, 437.
Frisingue, 95, *év.:* Ernest de Bavière, Jean-Théodore de Bavière.
Frizet, 296.
Froben, 450.
Froidebize, Catherine de, pr. Saint-Quirin, 436.
Froidmont, Aleyde de, 28.
Froingteau ou Froingteaux, v. Frongteau, Fronteau.
Fromanteau, Lambert de, rel. Beaurepart, 236.
Frongteau de Housse, Anne-Marguerite de, abb. Sinnich, 474, 475, 477-479 ; Guillaume de, 474, 477 ; Marie de, 216 ; Marie de, 474.
Fronteau, Oury de, 149 ; Wéry, ab. Val-Dieu, curé de Saint-Remy, 149.
Fronville, 290.
Fulbert, 138.
Fulbert, rel. Flône, 264.
Fulcuin, rel. Stavelot, ab. Saint-Vincent à Metz, 79.
Fulda, 85, 101.
Fumal, Lambertine de, abb. Saint-Victor, 130 ; Jean de, 435.
Furnaux, Charles, pr. Floreffe, curé de Solre-Saint-Géry et de Franières, 254.
Furno, v. Fourny, Jourdain de.
Furstenberg, baron de, 485.
Furstenberg, Égon de, 98 ; François-Égon de, év. Strasbourg, ab. Stavelot, 98 ; Guillaume-Égon de, év. Strasbourg, ab. Stavelot, 99-100.
Futtevoye, Cloux de, v. Nicolas de Vivegnis.
Futvoye, Jacquemin de, 398 ; Jacquemin de, rel. Saint-Mathieu, 400 ; Lambert de, 398 ; v. Vivegnis, Nicolas de.
Futwoe, Clocs de, v. Nicolas de Vivegnis.
Fyen van Sleybach, rel. Sinnich, 468.
Fyes, Antoine de, chap. Saint-Lambert, 394.

G

G., pr. Bertrée, 111.
G., pr. Saint-Séverin, 126.
G., ab. Val-Dieu, 146.
G. de Laon, chan. Reims, 308.
G. A. Cerexhe, 217.
Gabriel Biel, 510.
Gabriel Brion, ab. Heylissem, 254.
Gabriel de Riberolles, ab. Écoliers de Liège, gén. Congrég. France, 340, 341.
Gaen, Catherine, rel. Saint-Quirin, 440.
Gaesbeeck, 500.
Gaillard de Brialmont, Guillaume, pr. Beaufays, 352.
Gais, v. Gay, Jacques le.
Galea, Jean de, rel. Val-Saint-Lambert, 168.
Gallé, Jean, ab. Neufmoustier, 296 ; Jean, 296.
Gallet, Marie-Thérèse, ss-pr. Notre-Dame des Anges, 460.
Galoppe, 136.
Galoppe, Francon de, ab. Val-Dieu, 148.
Gampart, Catherine-Élisabeth, 135.
Gand, 320, 480, 481, 509 ; v. Baudeloo ; v. Chartreuse de ; v. Saint-Pierre ; v. Sainte-Barbe.
Gand, Étienne de, pr. Chartreuse de Liège, 506 ; Henri de, 222.
Ganges, 13.
Gangnière, Jean, rel. Saint-Mathieu, 393.
Gansy l'Ile, 74.
Gap, 127.
Gardedieu, Émilie, rel. Notre-Dame des Anges, 461 ; Laurence, rel. Notre-Dame des Anges, 461.
Garnier, ab. Clairvaux, 142.
Garnier, Jean, rel. Saint-Mathieu, 393.
Garrel, Hugues rel. Juncelles, dioc. Béziers, ab. Stavelot, 89.
Garrin, v. Garry, Jean.
Garry, Jean, chap. Saint-Lambert, 392.
Gasny-en-Vexin, v. Gansy-l'Ile.
Gaspar Beck, rel. Rolduc, pr. Sinnich, 472.
Gaspar Duckweiler, ab. Rolduc, 475.
Gaspar Scheiffart de Mérode 473, 476.
Gaspard Ofhuys, rel. Rouge-Cloître, curé d'Abolens, pr. Bois-Seigneur-Isaac, pr. Saint-Nicolas d'Oignies, pr. Lens-Saint-Remy, 449.

Gathon, Joachim-Maximilien, rel. Beaufays, 366, 367, 368, 369, 370.
Gaudentius de Pollein, archid. Namur, juge syn. Brabant, 478.
Gautier pr. Aywaille, 107.
Gautier, ab. Cîteaux, 194, 327.
Gautier, ab. Flône, 262-263.
Gautier, ab. Flône, 268-269.
Gautier, rel. Flône, 263.
Gautier d'Assesse, rel. Flône, 266, 267.
Gautier de Chauvency, prév. Saint-Lambert, 385.
Gautier de Corswarem, archid. Ardenne, 397, 398.
Gautier de Daves, rel. Floreffe, maître Wanze, 250.
Gautier de Saint-Georges, rel. Flône, 266.
Gautier de Salme, 170.
Gavre, Jeanne de, 114.
Gay, Jacques Le, ab. Val-Saint-Lambert, 162.
Gebehard, 138.
Gédéon van der Gracht, év. aux. Liège, 52, 162, 402.
Gée, 297.
Geer, 260, 263, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 276, 277, 279, 281.
Geer, Adrien de, pr. Val-Dieu, 140 ; Bastien de, 267 ; Paschase de, 27.
Geer de Brialmont, Gilles de, pr. Beaufays, 357, 358-363, 364, 367, 368 ; Gilles de, ab. Saint-Jacques, 27.
Geertruidenberg, v. Chartreuse de.
Gelbrecée, 263.
Gèle de Limbourg, rel. Saint-Mathieu, 398.
Gembloux, abbaye O. S. B., 7, 15, 16, 19, 21, 27, 79 ; *abbés :* Godefroid, Olbert ; *religieux :* Michel.
Gembloux, Pierre de, prév. Saint-Léonard, 117.
Genal, Wybert, rel. Wanze, 251.
Geneffe, Otton de, doyen de Saint-Paul, 41, 180, 194, 327 ; Pierre de, chartreux à Liège, 510.
Gênes, 308.
Genimont, Robert de, rel. Saint-Hubert, pr. Évergnicourt, ab. Saint-Laurent, 46-47, 112.
Gensac, v. Saint-Blaise, prieuré O. S. B.
Geoffroy, ab. Saint-Laurent, 44.
George de Horne, pr. Croisiers à Liège, 419.
Georges, saint, 40.
Georges d'Autriche, év. Liège, 108, 379, 402.
Georges Bourgeois, chan. Saint-Lambert, 397.
Georges de Bruges, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 411.
Georges Constantini, pr. Croisiers à Huy, à Liège, gén. Croisiers, 412, 419.
Georges Hachten, v. Jean-Georges Hachten.
Georges Keuler, chartreux à Gosnay, pr. à Saint-Omer, chartreux à Liège, pr. à Zelem, 524.
Georges Sarens, rel. Boneffe, 52.
Georges de Laroche, 93.
Georges de Thier, pr. Beaufays, 354.
Georges de Tilff, pr., Beaufays, 355-356.
Georges d'Ursel, rel. Floreffe, maître de Wanze, 250.
Georges-Louis de Berghes, év. Liège, 342, 369.
Georlet, Hubert, curé de Chênée, 365.
Geraerts, Guillaume, rel. Saint-Trond, pr. Bertrée, 115.
Geralmus Querebbe, chartreux à Hérinnes-Lez-Enghien, Liège, Mont-Dieu, 505.
Gérard, 350.
Gérard, card., 83 ; v. Lucius II.
Gérard, card. Santa-Maria in via lata, légat, 11.
Gérard, ab. Aulme, 178.
Gérard, rel. Bertrée, 111.
Gérard, év. Cambrai, 78.
Gérard, ab. Cornillon-Beaurepart, 222.
Gérard, ab. Rommersdorf, 224.
Gérard, chan. Saint-Lambert, 510.
Gérard, ab. Saint-Laurent, 41.
Gérard, ab. Saint-Laurent et Saint-Jacques, 13.
Gérard, pr. Saint-Séverin, 126.
Gérard, rel. Signy, ab. Val-Saint-Lambert, 157.
Gérard, rel. Val-Dieu, 146, 194.
Gérard, ab. Val-Saint-Lambert, 159.
Gérard d'Aix, 227.
Gérard de Albamala, doyen de Renaix, 15.
Gérard Apothecarii, chartreux à Liège, 505.
Gérard d'Ardenne, chartreux à Liège, 510.
Gérard d'Awans, ab. Saint-Jacques, 17.
Gérard Briquet, 56.
Gérard de Bolan, rel. Stavelot, 88.
Gérard de Bolzée, 123.
Gérard de Brusthem, rel. Saint-Laurent, pr. Aywaille, 108.
Gérard de Chimai, pr. Bertrée, 112.
Gérard de Chinstrée, ab. Saint-Gilles, 310-312, 398.
Gérard de Cortenbach, chan. Saint-Lambert, 398.
Gérard Douffet, 233.
Gérard de Draeck, 476.
Gérard de Duras, pr. Bertrée, 110-111.
Gérard de Gingelom, rel. Saint-Laurent, 50.
Gérard de Goch, pr. Croisiers à Liège, 417.
Gérard Gossuin, rel. Écoliers à Liège, 335.
Gérard le Gouverneur, rel. Floreffe, curé de Warnant, maître de Wanze, 252.

Gérard de Groesbeeck, év. Liège, ab. Stavelot, 95, 128, 129, 403, 511.
Gérard Groote, 416.
Gérard de Halin, ab. Saint-Jacques, 23-24, 118, 376.
Gérard de Halle, pr. Bertrée, 114.
Gérard de Hans, 434.
Gérard de Herstal, ab. Saint-Laurent, 43.
Gérard Heyendael, rel. Rolduc, 486.
Gérard de Horion, 473.
Gérard de Hosden, ab. Flône, 272.
Gérard d'Imstenraedt, 471.
Gérard d'Ivoz, 167.
Gérard, Léonard, ab. Saint-Jacques, 25-26.
Gérard de Liège, chartreux à Liège, 507.
Gérard de Lintris, chartreux à Liège, 510.
Gérard de Marles, 15.
Gérard Moens, pr. Chartreuse de Liège, 511, 513.
Gérard de Noderenges, pr. Saint-Mathieu, 389-390.
Gérard de Noville, dit Nadoulet, 52.
Gérard de Noville, 200.
Gérard d'Ochain, 289.
Gérard d'Orjo, pr. Écoliers à Liège, 333.
Gérard Pangnecheal, rel. Saint-Jacques, pr. Namèche, 20.
Gérard de Périlheux de Roxhelée, 294.
Gérard de Potesta, 61, 101.
Gérard Rigaut, rel. Saint-Laurent, pr. Saint-Nicolas, 123.
Gérard Roger, ab. Val-Saint-Lambert, 156.
Gérard Rondeau de Couvin, chan. Saint-Lambert, 22, 48.
Gérard Rondelli, doyen de Saint-Lambert, 395, 503.
Gérard Rupkens, rel. Saint-Jacques, 7.
Gérard de Sany, ab. Saint-Laurent, 54.
Gérard Scatbroc, chan. Saint-Paul, 7.
Gérard de Schiedam, pr. Chartreuses de Liège, Amsterdam, Hollande, Bois-Saint-Martin, 494, 501, 503, 505.
Gérard de Schulte, rel. Grande-Chartreuse, pr. Zelem, près Diest, 502.
Gérard de Sclayn, prêtre, 189.
Gérard van der Stappen, ab. Saint-Laurent, 52.
Gérard Surlet, 182.
Gérard de Tiel, chartreux à Liège, 502, 503.
Gérard de Vianden, ab. de Prum et de Stavelot, 86.
Gérard de Vierme, 207.
Gérard Vighe, 505.
Gérard de Vinalmont, 207.
Gérard de Wassenberg, 350.
Gérard de Zantis, chartreux à Liège, 500.
Gérard Zerbolt de Zutphen, 416.
Gérard de Zutphen, pr. Chartreuse de Mont-Dieu, chartreux à Liège, 507.
Gérard-Dieudonné Kinable, v. Mathias Kinable.
Gérard-Jérôme de Jennet, ab. Saint-Gilles, 319.
Gerbrand Engelsz, pr. Croisiers à Huy, 411.
Gerdon, Anne-Marie, 425.
Géréon, v. Norbert Burnenville.
Gerlac de Celles, pr. Aywaille, 107.
Gerland, ab. Floreffe, 247.
Germanie, 395, 434.
Germeal, v. Germeau.
Germeau, Jean le, ab. Val-Saint-Lambert, 163.
Germeaus, v. Germeau.
Germeaz, v. Germeau.
Géronsart, Val-des-Écoliers, abbaye O. S. A., 263, 325, 326, 327, 330, 332, 334, 336, 338, 340 ; *abbé :* Jean Pielthen ; *prieur :* Jacques Carcotte.
Gerpinnes, 134.
Gerson, Gilles, chan. Saint-Denis, 503.
Gertrude, 13.
Gertrude, abb. Solières, 189.
Gertrude de Dasbourg, 247.
Gertrude Gilsoulle, rel. Saint-Quirin, 440.
Gertrude Greven, 505.
Gertrude Pauli Stravius, 185.
Gertrude Uuten Brouck, 511.
Gertrude-Françoise de Heusch de la Zangrie, abb. Sinnich, 487-488.
Gesves, Jean de, rel. Aulne, 182.
Geusaine, 90.
Ghaenne, v. Gaen, Catherine.
Gheel, Jean de, pr. Lens-Saint-Remy, 448.
Ghequier, Albert de, rel. Beaurepart, 236.
Ghestel, Mathias de, chartreux à Liège, 510.
Ghines, Catherine de, postulante, Val-Benoît, 195 ; Guillaume de, 195.
Ghiot, Catherine, 136.
Ghiselin, Constance-Victoire-Perpétue-Félicité de, rel. Sinnich, 488 ; Jean-Bernardine-Marie-Joseph, rel. Sinnich, 488.
Ghoer, Barbe de, 200 ; Berthe de, 95.
Ghoer, v. Goër.
Ghoor, v. Goër.
Ghoyée, Érasme, rel. Beaurepart, prév. Saint-Gerlach, 232.
Ghuthals, Zeguer, croisier à Liège, 416.

Ghuys de Floyon, 425.
Giblet, *év.* : Thierry.
Gielis, Jean, prév. Saint-Lambert, 392.
Giencourt, Robert de, 108.
Gieseling, récollet à Lichtenberg, 481.
Gigot, Nicolas-Joseph, rel. Beaufays, 370, 371.
Gilaer, Jean, 314 ; Jean, rel. Saint-Gilles, 314.
Gilbert, dominicain à Liège, pr. Lens-Saint-Remy, 446, 447.
Gilbert de Huy, ab. Val-Saint-Lambert 164.
Gilkinet, Gilles-François, 61.
Gillard, F., 256.
Gille Bolland, rel. Écoliers à Liège, 337.
Gillebert, 223.
Gillebert Gaet, v. G.
Gilles, saint, 308, 317.
Gilles, rel. Aulne, 176.
Gilles, pr. Meeffe, 121.
Gilles, chan. Saint-Géréon à Cologne, 265.
Gilles, pr. Saint-Mathieu, 388.
Gilles de Basiak, rel. Saint-Gilles, 313.
Gilles de Bergis, chartreux à Liège, 505.
Gilles Bobelon de Blocquerie, official et chan. Liège, prév. Notre-Dame de Tongres, pr. Aywaille, 108, 109.
Gilles de Bombaye, 214.
Gilles Bonem, chan. Sainte-Croix, 397, 398.
Gilles Bourgeois, chan. Saint-Jean, 399.
Gilles de Brialmont, v. Gilles de Geer de Brialmont.
Gilles Burteal, 292.
Gilles Colen, juriste, 480.
Gilles Corbelli, chan. Sainte-Croix, 394.
Gilles Dozin, ab. Saint-Jacques, 7, 27.
Gilles de Duras, comte de Clermont, 156.
Gilles d'Eve, 176.
Gilles Fabri, curé d'Abolens, 449.
Gilles de Fauconpierre, ab. Stavelot 87-88, 91.
Gilles de Geer de Brialmont, pr. Beaufays, 357, 358-363, 364, 367, 368.
Gilles de Geer de Brialmont, ab. Saint-Jacques, 27.
Gilles Gerson, chan. Saint-Denis, 503.
Gilles Gritte, pr. Saint-Jacques, 27.
Gilles de Hambroux, rel. Val-Benoît, 195.
Gilles de Hanbrous, 195.
Gilles de Harzé, pr. Stavelot, 59, 67.
Gilles Hoen, rel. Rolduc, pr. Sinnich, 479.
Gilles Hollonius, pr. Saint-Gilles, 316.
Gilles de Huy, pr. Écoliers à Liège, 330.
Gilles de Jesseren, 182.
Gilles Kacelot, 44.
Gilles Lambrecht, ab. Saint-Jacques, 26, 417.
Gilles de Limbourg, ab. Val-Dieu, 148.
Gilles de Lintre, ab. Saint-Gilles, 316.
Gilles de Liverloz, pr. Chartreuse de Liège, 336, 337, 491, 516, 517.
Gilles Loot, rel. Floreffe, rel. Wanze, 253.
Gilles Malhar, 207.
Gilles de Maret, pr. Meeffe, 120.
Gilles de Meeffe, 502.
Gilles Mélart, 439.
Gilles de Metz, 505.
Gilles Meunier, 372.
Gilles Moreau, pr. Saint-Léonard, 381.
Gilles Moschons, ab. Val-Saint-Lambert, 161.
Gilles d'Orjo, ab. Saint-Gilles, 274, 294, 315-316.
Gilles d'Orval, 283.
Gilles Pake, 214.
Gilles de Pas, 168.
Gilles de Pas, ab. Val-Saint-Lambert, 168.
Gilles Raymond, rel. Beaufays, 358, 361, 362, 363, 364, 365, 367.
Gilles Raymundi, rel. Flône, curé d'Antheit, 276.
Gilles de Serinchamp, chan. Saint-Lambert, collecteur de Cologne, 311.
Gilles de Sordeilhe, pr. Meeffe, 121.
Gilles de Sprimont, ab. Saint-Gilles, 316.
Gilles de Stier, 278.
Gilles Surlet, chan. Saint-Lambert, 270.
Gilles Surlet de Hozémont, chan. Saint-Lambert, 225.
Gilles de Termogne, ab. Val-Saint-Lambert, 164-165, 291.
Gilles de Vinalmont, offic. Liège, chan. Saint-Denis, 394.
Gilles Virginis, pr. Saint-Mathieu, curé de Gothem, 403.
Gilles Winandi, chan. Saint-Lambert, 503.
Gilles-François Gilkinet, 61.
Gilles-François de Surlet, archid. Ardenne, prév. Saint-Barthélemy, 458.
Gilles-Michel de Beeckman, 184.
Gillet, Augustin, ab. Beaurepart, 236.
Gillis, Jean-Baptiste, év. aux. Liège, 101.
Gillon, Jean, 169; Jean, ab. Val-Saint-Lambert, 169.
Gilman, Antoine, rel. Beaufays, 369, 370.
Gilsoulle, Gertrude, rel. Saint-Quirin, 440.
Gingelom, 174.
Gingelom, Gérard de, rel. Saint-Laurent, 50.

Girard de Hambroux, 195.
Gisbert, chartreux à Liège, 504.
Gisbert van Achel, chan. Sainte-Croix, 513.
Gisbert de Heymonde, 201.
Gisbert Parys, pr. Écoliers à Liège, 331.
Giselbert, v. Gislebert, ab. Stavelot.
Giselbert de Duras, 110.
Giselbert de Looz, 8.
Giselbert de Scalko, rel. Saint-Jacques, 117.
Gisèle, abb. Saint-Sauveur à Brescia, 75.
Gislebert, ab. Cornillon-Beaurepart, 223.
Gislebert, rel. Flône, 264.
Gislebert, rel. Saint-Laurent, 40.
Gislebert, ab. Stavelot, 74.
Gislebert, ab. Saint-Maximin à Trèves, ab. Echternach, ab. Stavelot, ab. Saint-Servais à Maestricht, ab. Notre-Dame de Chèvremont, 74, 76, 138.
Gislebert de Clermont-sous-Huy, 125.
Gislebert (de Léau), ab. Val-Dieu, 146.
Gisleve de Sart, doyen de Saint-Denis, 396.
Gisloald, év. Verdun, 69.
Gives, 188, 191.
Givet, 136.
Givogne, Jean de, rel. Moulins, 195.
Glabbeeck, Denis de, chartreux à Liège, 510; Jean, chartreux à Liège, 510.
Gladbach, abbaye O. S. B., 10, 79.
Glanum, v. Saint-Nicolas-en-Glain.
Glein, v. Saint-Nicolas-en-Glain.
Glimes, Sibille de, pr. Saint-Victor, 131.
Gobert de Villers, 158.
Goch, Gérard de, pr. Croisiers à Liège, 417.
Gochelet, Maroie, rel. Saint-Mathieu, 395.
Godding, Jacques, rel. Stavelot, 100.
Godefroi, chan. Saint-Materne à Liège, 438.
Godefroid, 246.
Godefroid, ab. Beaurepart, 227.
Godefroid, rel. Flône, 263.
Godefroid, ab. Gembloux, 16.
Godefroid, prév. Saint-Lambert, 35.
Godefroid, pr. Saint-Mathieu, 388.
Godefroid, rel. Rolduc, pr. Sinnich, 466.
Godefroid, pr. Solières, 188.
Godefroid de Beaufort, 206.
Godefroid de Blehen, 131.
Godefroid dit Caboce, ab. Neufmoustier, 289.
Godefroid de Capella, 131.
Godefroid Celler, rel. Saint-Gilles, 316.
Godefroid Clutz, pr. Bois-le-Duc, pr. Chartreuse de Liège, 509.
Godefroid de Dalhem, chartreux à Liège, pr. Chartreuse de Hollande, 509.
Godefroid d'Escornaix, pr. Eename, 114.
Godefroid de Fontaines, 15.
Godefroid de Haccourt, rel. Aulne, 162.
Godefroid de Hannut, 175.
Godefroid de Hemricourt, 161.
Godefroid Henschen, 493.
Godefroid de la Marck, seigneur de Neufchâteau-sur-l'Amblève, 165.
Godefroid de la Marck d'Arenberg, ab. Orval, ab. Val-Saint-Lambert, 165-166.
Godefroid, Marie-Marguerite, rel. Notre-Dame des Anges, 461.
Godefroid de Méan, rel. Saint-Gilles, 316.
Godefroid de Namur, 130.
Godefroid d'Ochain, ab. Saint-Gilles, 310.
Godefroid d'Oeteren, chartreux à Liège, 502.
Godefroid de Salme, ab. Val-Saint-Lambert, 170.
Godefroid de Sélys, seigneur de Fanson, 192.
Godefroid Thomas, 53.
Godefroid Withus, croisier à Liège, 416.
Godefroid-Michel Dethier, 492.
Goderanus, v. Gondran, 303.
Godescal, Jean, ab. Stavelot, 90-91.
Godescalc, Jean, 91.
Godescalc Roesmont, rel. Saint-Jacques, 22, 23.
Godescalc de Seron, chartreux au Mont-Sinaï, près Anvers, pr. Chartreuse de Liège, 502-503, 503-504.
Godin, 299.
Godin, Bernard, rel. Val-Dieu, 152.
Godine, Catherine, rel. Saint-Quirin, 440.
Godiscalc, v. Godescal.
Godiscaul, v. Godescal.
Godissart, Catherine, rel. Saint-Quirin, 437.
Godissaul, v. Godescal.
Godixa, v. Godescal.
Godixhal, rel. Malmédy, 90.
Godon, év. Metz, 68.
Godsoul, Marie-Louise, rel. Saint-Quirin, 442.
Goduin, ab. Stavelot, 70, 71, 78.
Godyha, v. Godescal.
Goehuin, Marie, 168.
Goer, v. Ghoer.
Goër de Herve, Henri-Thomas de, 482; Marie-Victoire de, rel. Sinnich, 482, 483, 484.
Goéric, év. Metz, 68.
Goes, Hugo van der, 449.
Goessens, Antoinette, rel. Robermont, 186.

Goeswin, 487.
Goeswin, pr. Saint-Victor, 131.
Goeswin, Agnès de, abb. Robermont, 185.
Goeswin, Marie-Joseph, ss-pr. Sainte-Aldegonde, 428.
Goeswinstorii, Jean, curé de Saint-Remy, 148.
Goffin, Bernard (Jean-Baptiste), ab. Val-Saint-Lambert, 170 ; Christine-Dorothée, pr. Sainte-Aldegonde, 427-428 ; Jean, 358 ; Léonard, 170 ; Mathieu, pr. Croisiers à Huy, à Liège, gén. Croisiers, 368, 412, 421.
Goha, Henri de, pr. Beaufays, 358, 359, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368-369.
Goidsdale, v. Val-Dieu.
Goiron, 188.
Golstein, Bernard de, 475 ; Catherine de, abb. Sinnich, 473, 474, 475-476 ; Marie de, abb. Sinnich, 473-475 ; Marie-Marguerite de, pr. Sinnich, 474, 477, 478, 479, 480 ; Walrave de, 473.
Golstein zu Breil, André, 474.
Gompart, Jean, 514.
Gomzé, J. de, diacre de Liège, 339 ; Nicolas de, ab. Beaurepart, 233 ; Toussaint de, pr. Beaufays, 357.
Gonaule, Henri de, ab. Saint-Gilles, 311.
Goncour, Antoine de, rel. Écoliers à Liège, 338.
Gondir, 256.
Gondrade, v. Conrad de Franconie.
Gondran, fondateur de Saint-Gilles à Liège, 303, 304, 306, 316.
Gonella, nonce, 154.
Gonne, Catherine de, rel. Saint-Quirin, 437.
Gonter, rel. Stavelot, 80.
Gontier, rel. Saint-Laurent, 42.
Goor, Jean de, ab. Rolduc, 469, 470, 471.
Goor, v. Goër.
Gordine, Nathalie (Antoinette), rel. Paix-Notre-Dame à Namur, abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 134, 135 ; Philippe, 135 ; Victoire, abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 135-136.
Gordinne, Jeanne-Catherine, rel. Paix-Notre-Dame à Liège, 136.
Goreux, 492.
Gorze, abbaye O. S. B., 7, 77, 139.
Gosnay, v. Chartreuse de.
Gossuin, rel. O. S. B., 85.
Gossuin, rel. Flône, 266, 267.
Gossuin, rel. Floreffe, ab. Cornillon-Beaurepart, 223.
Gossuin, Gérard, rel. Écoliers à Liège, 335.
Gossuin de Hemonet, ab. Beaurepart, 231.
Gosuin, Aloïs, pr. Chartreuse de Liège, 517, 518.
Gosuin, Jean, 211, 299.
Gosuin Petri, chartreux à Liège, curé-doyen de Bastogne, 514.
Goswin, 487.
Goswin, pr. Croisiers à Liège, 418.
Goswin le Marinois, 268.
Goswin de Nimègue, pr. Croisiers à Waten, visiteur de l'Angleterre, 418 ; v. Goswin, pr. Liège.
Gothem, 403.
Gottal, Marie-Anne, 56.
Gouda, Thomas de, pr. Croisiers à Kolen, prov. Croisiers de France, gén. Croisiers, pr. Croisiers à Huy, 411.
Goutard, Marie, 439.
Gouverneur, Catherine, rel. Saint-Quirin, 440 ; Gérard le, rel. Floreffe, curé de Warnant, maître de Wanze, 252.
Gozewin, rel. Flône, 263.
Gozuin, rel. Saint-Laurent, 12.
Gra, Agnès de, rel. Saint-Quirin, 437.
Graaz, v. Haccourt.
Graaz de Haccourt, Rigaut de, 162.
Grâce, 492.
Grâce, Léonard, de, 357.
Gracht, Gédéon van der, év. aux. Liège, 52, 167, 402.
Grady, Mgr de, 103.
Grammont, 196 ; v. Beaupré.
Grand-Aaz, Jean, chan. Saint-Pierre, 517.
Grand-Axhe, 396, 492, 498.
Grand-Champ, 216.
Grand-Hallet, 260.
Grand Hôpital de Huy, 434.
Grand-Leez, 252, 254, 256.
Grand-Rosières, 309.
Grand Séminaire à Liège, v. Séminaire à Liège.
Grand Val-des-Écoliers de France, 327, 338 ; *abbé:* Laurent Michel.
Grandchamps, 216, 474.
Grande Chartreuse, 491 ; *prieur:* Élisaire ; *religieux:* Gérard de Schulte, Jean Brial, Paul Castel.
Grande Marlinez, Évrar de, rel. Saint-Mathieu, 393.
Grandgillet, rel. Beaufays, 370.
Grandpré, ab. o. cist., 166, 167, 168 ; *abbé:* Jean.
Grandry, Marie-Marguerite, 442.

Grands Malades à Huy, 293.
Granges, Adrien Piche des, ab. Écoliers à Liège, 344.
Grathem, 483.
Graveria, v. Notre-Dame du Val-des-Écoliers à Liège.
Gravioule, à Liège, 194, 328.
Grawe, Guillaume, compteur de Saint-Mathieu, 395.
Graweria, v. Val-des-Écoliers, 327.
Grawert, Tydeman, pr. Chartreuses de Hollande, de Liège, 500.
Greck, Constance (Dieudonnée), supér. Paix-Notre-Dame à Liège, 136.
Grégoire, saint, 416.
Grégoire, curé de Saint-Remacle-au-Pont, 493.
Grégoire VII, 36.
Grégoire IX, 14, 15, 42, 188, 189, 290, 351, 385, 434.
Grégoire X, 107, 327, 329 ; v. Thibaut de Plaisance.
Grégoire XI, 19, 89, 112, 127, 131, 148.
Grégoire XII, 164.
Grégoire XIII, 95, 96.
Grégoire Bicquet, ab. Saint-Laurent, 56.
Grégoire, Bruno, chartreux à Liège, 522.
Grégoire le Grand, saint, 508.
Grégoire Sylvius, év. aux. Liège, 52, 95, 149.
Grégoire Tutélaire, ab. Saint-Laurent, 55, 123, 367.
Grégoire (François-Joseph) Lembor, ab. Saint-Laurent, 55, 319.
Grégoire (Jean-Mathieu) Falla, ab. Val-Saint-Lambert, 171-172.
Grégorine (Françoise) Lechanteur, abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 136.
Grenoble, *évêque:* Ebbon II.
Grétry, André-Ernest-Modeste, 429 ; Ernestine, pr. Sainte-Aldegonde, 429 ; François, 429.
Greven, Gertrude, 505.
Grez, Anne de, 184 ; Henrart de, 293.
Grimbergen, abbaye norbertine, 222.
Grimby, 230.
Grimoald, 68, 69.
Grimont, Henri, chan. Saint-Jean, 397 ; Marguerite de, abb. Solières, 189 ; Marie de, abb. Robermont, 184.
Grisard, François, rel. Beaufays, 371, 372, 373.
Grispere, baron de, 484.
Gritte, Gilles, pr. Saint-Jacques, 27.
Grivegnée, 492, 524.
Grognart à Bodegnée, 174.
Groenendael, 380 ; prieuré O. S. A. ; *rel.:* Jean de Schoonhoven.
Groesbeeck, Gérard de, év. Liège, ab. Stavelot, 95, 128, 129, 403 ; Jean de, 95.
Groet, Jean, pr. Bortia, 114.
Groetboie, Jehan, compteur de Saint-Mathieu, 400.
Groetloen, Daniel, pr. Saint-Léonard, 377, 378.
Gronsfeld, Metza de, 91.
Groot, Caroline de, rel. Sinnich, 482 ; Ernest de, 482.
Groote, Gérard, 416.
Gros, Marguerite le, rel. Saint-Quirin, 440.
Groy, Jacques, chan. Saint-Lambert, 502, 503.
Gruitrode, Christian de, 502 ; Jacques de, pr. Chartreuses de Liège, Zierickzee, 494, 502, 503-505.
Grumprecht, Louise-Guillemine de, rel. Sinnich, 487.
Grunincx, rel. Saint-Quirin, 441.
Gryte, v. Gritte, 27.
Guda, rel. Saint-Jacques, 10.
Gueldre, 485.
Gueldre, Henri de, év. Liège, ab. Stavelot, 59, 87, 145, 159, 174, 189, 223, 248, 285, 409, 417.
Guérin, Charles, ab. Écoliers à Liège, vic. gén. congrég. France aux Pays-Bas, 340.
Guernay, Jean de, chan. Saint-Denis, 396.
Guerric, rel. Saint-Gilles, 304.
Guerricus, v. Guerric.
Guessen, Thierry, év. Rose, év. aux. Liège, 417.
Gui de Floyon, 273.
Guiard, ab. Flône, 39, 263-264.
Guichard Boudillon, pr. Saint-Séverin, 128.
Guilielmus ab Hinsbruck, v. Guillaume de Heinsberg.
Guillaume, 106.
Guillaume, év. Ancône, 230.
Guillaume, pr. Bertrée, 111.
Guillaume, ab. Cîteaux, 196.
Guillaume, ab. Clairvaux, 183.
Guillaume, ab. Cluny, 126.
Guillaume, ab. Cornillon-Beaurepart, 224.
Guillaume, pr. Croisiers à Liège, 418.
Guillaume, seigneur de Kail et Daun, 93.
Guillaume, ab. Hocht, 144.
Guillaume, pr. Saint-Nicolas-en-Glain, 123.
Guillaume, rel. Saint-Jacques, 12.
Guillaume, abb. Saint-Jacques, 7, 15-16.

Guillaume Alexandre, 131.
Guillaume d'Anthisnes, ab. Saint-Gilles, 312.
Guillaume Badot, rel. Floreffe, maître de Wanze, curé de Sautour et de Senenne, 253.
Guillaume de Bavière, prév. Saint-Pierre le Jeune à Strasbourg, ab. Stavelot, 96, 97-98.
Guillaume de Bawin, 487.
Guillaume de Bealrewar, 195.
Guillaume de Beeckman, 184.
Guillaume de Bever, ab. Saint-Jacques, 16.
Guillaume Beyeren, pr. Chartreuse de Louvain, 513.
Guillaume de Brede, chartreux à Liège, à Rurcmonde, 505.
Guillaume de Brimeu, seigneur d'Humbercourt, 50.
Guillaume de Bruxelles, ab. Saint-Trond, 115.
Guillaume de Chaly, pr. Aywaille, 107.
Guillaume des Champs, pr. Lens-Saint-Remy, 448-449.
Guillaume de Ciney, 125.
Guillaume de Corswarem, 174, 196.
Guillaume Cupers, pr. Écoliers à Liège, 331.
Guillaume Dans, rel. Écoliers à Liège, 337.
Guillaume Dathin, 214.
Guillaume Delvaux, 395.
Guillaume de Dordrecht, chartreux à Liège, 505.
Guillaume Dupaix, ab. Floreffe, 232.
Guillaume Durant, rel. Saint-Mathieu, 400.
Guillaume d'Elderen, offic. Liège, 456.
Guillaume de Flémalle, 175.
Guillaume Gaillard de Brialmont, pr. Beaufays, 352.
Guillaume Geraerts, rel. Saint-Trond, pr. Bertrée, 115.
Guillaume de Ghines, 195.
Guillaume Grawe, compteur de Saint-Mathieu, 395.
Guillaume de Hamal, 311, 330.
Guillaume Hasselt, pr. Saint-Léonard, 378.
Guillaume de Heinsberg, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 412, 437.
Guillaume de Hemricourt, 87-88, 176.
Guillaume de Hemricourt, ab. Flône, curé d'Antheit, 276, 277.
Guillaume de Hercke, ab. Beaurepart, 230.
Guillaume Hermanny, pr. Saint-Léonard, 378-379.
Guillaume de Hinnisdael, vic. gén. Liège, 365, 366.
Guillaume van den Hoeve, 472.
Guillaume de Hollande, 43.
Guillaume de Horion, 200.
Guillaume de Horion, 216.
Guillaume de Humain, ab. Neufmoustier, 290.
Guillaume de Jocano, pr. Saint-Séverin, 127.
Guillaume de Joinville, év. Langres, 327.
Guillaume de Joyenval, abbé, 224.
Guillaume de Julémont, ab. Saint-Jacques, 15-16, 107.
Guillaume de Lantementers, 378.
Guillaume de Liewes, pr. Écoliers à Liège, 331.
Guillaume de Loncin, 53.
Guillaume de Manderscheid, ab. Stavelot, ab. Prum, 93-94, 117.
Guillaume de La Marck, dit le Sanglier des Ardennes, 165.
Guillaume de La Marck, chan. Saint-Lambert, archid. Brabant, pr. Aywaille, 108.
Guillaume de la Marck, chan. Saint-Lambert, 209, 274, 315.
Guillaume de Momalle, chan. Saint-Lambert, 22, 396.
Guillaume de Meersen, pr. Chartreuse de Liège, 501, 502.
Guillaume de Nassau, 53.
Guillaume Natalis, ab. Saint-Laurent, 34, 54-55.
Guillaume van den Oever, pr. Croisiers à Liège, Huy, Kolen, ss-pr. à Dinant, gén. Croisiers, 411, 419.
Guillaume d'Orange, 200, 274, 450.
Guillaume d'Orjo, 294.
Guillaume Pacquea, curé des Onze Mille Vierges à Liège, 367, 368.
Guillaume le Page, chartreux à Liège, 522.
Guillaume Pannetier de Fraipont, ab. Val-Saint-Lambert, 167-168.
Guillaume de Peelt, chartreux à Liège, 506.
Guillaume Prud'homme, rel. Écoliers de Liège, 340.
Guillaume Reynvar, 92.
Guillaume de Rivo, v. Guillaume van den Oever.
Guillaume Ronchin, 42.
Guillaume Le Rond, v. Robert Le Rond, 169.
Guillaume de Savoie, év. Liège, 15.
Guillaume Scheiffart de Mérode, 473, 476.
Guillaume de Schoofs, 477.
Guillaume dit Stap de Obbendorp, 467.
Guillaume Stas, rel. Écoliers à Liège, 340.
Guillaume de Streel, 51.
Guillaume de Tongres, 224.
Guillaume de Tongres, croisier à Liège, 416.
Guillaume de Verneto, chan. Saint-Denis, pr. Saint-Séverin, 108, 128.

Guillaume de Vottem, pr. Saint-Jacques, 5, 19.
Guillaume de Waremme, 196.
Guillaume de Waroux, 206.
Guillaume de Wavre, chan. Saint-Jean, 395.
Guillaume de Xhénemont, rel. Cambron, ab. Val-Dieu, 142, 150-151.
Guillaume de Xhenemont, dit d'Agifosse, 150.
Guillaume de Zutphen, pr. Croisiers à Liège, puis à Kolen, 418.
Guillaume-Égon de Furstenberg, év. Strasbourg, ab. Stavelot, 99-100.
Guillaume-Ferdinand Dehousse, 524.
Guillaume-Henri de Bergh de Trips, 482, 484.
Guillaume-Martin Hannet, v. Bruno Hannet.
Guilleaume, 61.
Guillemins de Bernardfagne, 85.
Guillemins de Liège, *provincial:* Fabri.
Guissard, M. Isabelle, rel. Saint-Quirin, 442.
Gulpen, Agnès-Cornélie de, rel. Sinnich, 474-477; Élisabeth de, abb. Sinnich, 475; Frambach de, 475; Marguerite de, rel. Sinnich, 473; Marie de, pr. Sinnich, 470, 472; Marie-Barbe de, rel. Sinnich, 476-481; Thierry de, 474, 476, 477.
Guntmar, ab. Stavelot, 74, 76.
Guodmar, v. Guntmar.
Gurnez, Antoine de, 60.
Gustin, Jean, 439; Jeanne, ss-pr. Saint-Quirin, 439.
Guy, ab. Hocht, ab. Val-Dieu, 143, 144.
Guy, card. Santa-Maria in Porticu, 83.
Guy, ab. Signy, 157.
Guy, ab. Val-Dieu, 204.
Guy de Fizenne, 294.
Guy de Humbercourt, 22.
Guy, card. Palestrina, 13, 385, 386.
Gyselinx, Edmond (Alphonse), ab. Val-Dieu, 154.

H

H. Mourlet, 334.
H. Thimister, 486.
Haarlem, Nicolas de, rel. Croisiers à Cologne, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 411.
Haas, Herman, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 412, 437.
Habets, Joseph, rel. Beaurepart, 234, 235.
Haccourt, 492; Alis de, béguine de Saint-Christophe, 162; Catherine de, 195; Catherine de, postulante Val-Benoît, 195; Catherine d', rel. Vivegnis, 213; Clémence de, abb. Vivegnis, 213; Godefroid de, rel. Aulne, 162; Henri de, ab. Beaurepart, 227-228; Henri de, ab. Saint-Laurent, 42; Jean de, chan. Saint-Lambert, prév. Saint-Jean, 394; Jean de, ab. Val-Saint-Lambert, 112, 162-163; Marie de, rel. Vivegnis, 214; Péronne de, 162; Rasse de, 195, 214; Rasse de, 227; Rasse de, rel. Saint-Laurent, pr. Bertrée, pr. Saint-Nicolas-en-Glain, pr. Saint-Victor à Huy, 45, 47, 112, 123, 131, 162; Rigaut d', 213; Rigaut de, rel. Aulne, 162; Rigaut de Graaz de, 112, 162.
Hachten, Jean-Georges, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 407, 412.
Hadelin, saint, 70.
Hadelin Warnant, rel. Flône, curé de Pitet, 275.
Hadin, Thadée, chartreux à Liège, 517.
Haecht, 147.
Haecht, Wautier de, 147.
Haidroits, 163.
Haie, Bathilde-Barbe La, rel. Paix-Notre-Dame à Liège, 135.
Haignet, Jean, rel. Cluny, 114.
Hailhoz, Hubert de, pr. Meeffe, 120.
Hailin, v. Halin.
Hailloz, v. Hailhoz.
Hainaut, v. Nicolas de Tournai.
Halbosart, 297.
Halene, v. Moriette.
Halhos, v. Hailhoz.
Halin, Gérard de, ab. Saint-Jacques, 23-24, 118, 376.
Haling, Bernard de, rect. Sainte-Aldegonde, 428.
Halingh, Marguerite de, 200.
Hall, Théodore de, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 411.
Halle, Alexandre de, 225; Gérard de, pr. Bertrée, 114; Jean de, ab. Neufmoustier, 292.
Hallebeek, Isabelle de, abb. Val-Notre-Dame, 207.
Hallemberghe Anne de, abb. Solières, 190.
Halley, Catherine-Marie de, 483.
Hallot, v. Hailhoz.
Halpont, Jean, rel. Saint-Mathieu, 401, 402.
Haltinne en Condroz, 170.
Halyn, v. Halin, Gérard de.
Ham, Henri de, rel. Floreffe, maître de Wanze, 249; Mathias ab, chartreux à Liège, 511.
Hamal, Guillaume de, 311, 330; Jean de, pr. Saint-Léonard, pr. Saint-Hubert, 116.
Hamborghen, Jean de, chartreux à Liège, 501.

Hambroux, Gilles de, rel. Val-Benoît, 195 ; Girard de, 195.
Hamel, Robert du, pr. Sainte-Agathe, pr. Saint-Séverin, pr. Cluny, 127.
Hamello, v. Hamel.
Hamme, 260 ; Hamme-Mille, v. Valduc.
Hamoir, Constant de, 191 ; Éléonore de, abb. Solières, 191.
Hamoneit, v. Hemonet.
Hamont ; 57.
Hanau, 84, 104.
Hanbrous, Agnès de, postulante Val-Benoît, 195 ; Gilles de, 195.
Hanèche, Baudouin de, ab. Saint-Gilles 310-311 ; Baudouin de, ab. Saint-Gilles, 312.
Haneffe, 263, 492 ; Nicolas de, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 406, 412, 437.
Hannequin Le Norman, 292.
Hanneron, Antoine, prév. Saint-Servais à Maestricht, 50.
Hannet, Bruno, chartreux à Liège, 524, 525, 526.
Hannot, Thomas-J., chap. Aix-la-Chapelle, 485.
Hannut, 115, 406, 446, 452 ; Godefroid de, 175.
Hanret, 121.
Hanrotay, André, rel. Val-Dieu, 153.
Hans, Eustache de, rel. Saint-Mathieu, 395 ; Gérard de, 434.
Hans-Henri d'Eynatten, 477.
Hanson, Agnès, 27.
Hansotte, Louis-Antoine, croisier à Huy, 413 ; Pierre, pr. Croisiers à Huy, 412.
Hanxler, 487.
Hanz, Nicolas de, pr. Saint-Mathieu, 394 ; Théodore de, prêtre, 394.
Harbise, Agnès de, abb. Solières, 190.
Harchées, Jean de, chan. Floreffe, maître de Wanze, 250.
Harcourt, Louis de, év. Toul, 49.
Hardy, Hermann, chartreux à Liège, 511.
Hare, Jacques de, curé de Saint-Christophe, 370.
Haren, Élisabeth de, rel. Sinnich, 469.
Hareng, 28.
Harengier, Jean de, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 409.
Harind, v. Hartuin.
Harlebeek, v. Saint-Sauveur.
Harlez, Joseph, ab. Val-Saint-Lambert, 171, 172.
Harnid, v. Hartuin.
Harsée, Jean de, ab. Val-Saint-Lambert, 149 ; Urbain de, pr. Sinnich, 474.
Hartgaire, év. Liège, ab. Stavelot, 74-75.
Hartuin, ab. Stavelot, 73, 74.
Harzé, 429 ; Gilles de, pr. Stavelot, 59, 67 ; Jean de, pr. Aywaille, 107, 108 ; Rasse de, chan. Nassogne, 107.
Harzée, 103 ; Jacques de, ab. Val-Saint-Lambert, 163-164 ; Jean de, ab. Val-Saint-Lambert, 149, 166.
Hasius, Hermannus, v. Haas, Herman.
Haske, Mathieu de, 403.
Hasque, Arnould de, rel. Saint-Léonard, 378 ; Jeanne de, rel. Saint-Quirin, 440 ; Marie de, rel. Saint-Quirin, 440.
Hasselt, 317, 492, 515, 523 ; v. Frères cellites.
Hasselt, Guillaume, pr. Saint-Léonard, 378 ; Josse de, pr. Croisiers à Liège, 419.
Hastier, Jeanne, rel. Saint-Quirin, 440.
Hastière, abbaye O. S. B., 85.
Haultbois, Marie de, abb. Solières, 189, 190.
Haultepenne, Ève de, 215.
Haultepenne, v. Berlaimont.
Hausliger, Franco, doyen de Saint-Jean, 418.
Hautmont, abbaye O. S. B., 59, 79 ; *abbé :* Everelme.
Hauzeur, 493 ; Élisabeth, rel. Saint-Quirin, 440 ; Isabelle, pr. Saint-Quirin, 441 ; Thérèse de, abb. Saint-Victor, 132.
Havelange, 200, 293 ; Agnès de, rel. Saint-Quirin, 437 ; Marie de, rel. Saint-Quirin, 435.
Haveloes, v. Rumon de Louvain.
Havens, Arnold, jésuite à Cologne, chartreux à Louvain, pr. Chartreuses de Bois-le-Duc, Liège, Gand et Bruxelles 495, 512, 513.
Havré, 154.
Haweal, Catherine, rel. Saint-Quirin, 438 ; Marguerite, pr. Saint-Quirin, 437 ; Marie, rel. Saint-Quirin, 437.
Hawi de Brogne, pr. Saint-Quirin, 435.
Hawide, pr. Beaufays, 213, 350.
Hawide, abb. Val-Benoît, 196.
Hawide de Bomal, 198.
Haxhe, Marie-Catherine-Constance de la, 177.
Haxhe, Marie-Jeanne de, 484.
Haye, Arnold de la, pr. Croisiers à Liège, 421.
Hayclinghen, v. Halin.
Haylin, v. Halin.
Haymon, pr. Saint-Saulve à Valenciennes, 12.
Hayweghem, Lambert, croisier à Huy, 413.
Haza, Ide de, abb. Solières, 190.
Hébert, rel. Écoliers à Liège, 344.

Heer, Marguerite de, rel. Sinnich, 468.
Heeren, v. Chartreuse de.
Heest, Christophe de, maître de Wanze, ab. Floreffe, 253 ; Ignace de, maître de Wanze, ab. Floreffe, 253-254.
Heinon, ab. Val-Saint-Lambert, 160.
Heinsberg, Guillaume de, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 412, 437 ; Jean de, év. Liège, 48, 312, 425.
Heirans, 435.
Heisterbach, abbaye O. Cist., *prieur:* Charles de Seyne.
Hélène, sainte, 408, 413.
Hélène de Breus, 474.
Hélène de Castaigne, abb. Val-Notre-Dame, 209.
Hélène Hellincx, 185.
Hélène de Maillen, abb. Paix-Dieu, 177.
Hélène, v. Helvide de Corswarem.
Hélène-Angélique-Constance Van den Steen, rel. Paix-Notre-Dame à Liège, 135.
Helgot, v. Hernot.
Hélie, Warner, pr. Chartreuse de Liège, 510.
Hélin, ab. Floreffe, 248.
Hélin, prév. Saint-Lambert, 385.
Hélin Fabri, rel. Floreffe, maître de Wanze, curé de Warnant, 252.
Hélin de Meffe, ab. Saint-Jacques, 18.
Hélin Persand de Warnand, ab. Beaurepart, 230.
Hellaer, Henri, curé de Saint-Mengold, 425.
Hellart de Villers, ab. Neufmoustier, 291.
Hellem, Marie, abb. Robermont, 185.
Hellewuy, 293.
Hellincx, Hélène, 185.
Helmarshausen, abbaye O. S. B., 80, *abbé:* Thietmar.
Helmic de Moylant, chan. Saint-Lambert, prév. Saint-Barthélemy, 492, 498, 499, 501, 504.
Helmic d'Amour, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 410.
Helvide de Beaufort, abb. Val-Notre-Dame, 206.
Helvide de Corswarem, abb. Val-Notre-Dame, 207.
Helvide de Forvie, abb. Val-Notre-Dame, 208.
Helvide de Mirwart, abb. Val-Notre-Dame, rel. Herckenrode, 207.
Helvide de Nivelle, abb. Robermont, 183.
Helvide Speir de Bernau, postulante, Val-Benoît, 195.
Helvy de Montjoie, pr. Saint-Victor, 131.
Hemmert, Jeanne Turck de, 474.
Hemonet, Gossuin de, ab. Beaurepart 231.
Hemonie, v. Hemonet.
Hemonies, v. Hemonet.
Hempteau, v. Sainte-Gertrude.
Hemptinne, Jacques de, 190 ; Jean de, 190 ; Jeanne de, abb. Solières, 190.
Hemricourt, 485, 492 ; Catherine de, 201 ; Dieudonné de, ab. Flône, 260, 277-278 ; Godefroid de, 161 ; Guillaume de, 87, 88 ; Guillaume, 176 ; Guillaume de, ab. Flône, curé d'Antheit, 276, 277 ; Marie de, abb. Paix-Dieu, 176 ; Marie de, abb. Val-Notre-Dame, 209 ; Tilman de, 176.
Hemricourt de Seron, 481 ; Alexandrine-Louise de, rel. Sinnich, 484, 486 ; Marguerite-Anne-Hubertine de, 482-484, 486 ; Richard de, 482, 483 ; Richard de, 484.
Hemrikette, 210.
Henault, P. F., 382.
Hendrice, François, 28 ; Hubert, ab. Saint-Jacques, 28.
Henkart, P. J., 413.
Henna, *év.*: Herman de Lobbes.
Hennen, pr. Sinnich, 484.
Henrar de Preit, chan. Saint-Lambert, 399.
Henrard, Arnold, 134.
Henrard, Robert, v. Arnold, 515.
Henrart de Grez, 293.
Henri, rel. O. S. A., 342.
Henri, duc de Brabant, 351.
Henri, vesti d'Eygenbilzen, 506.
Henri, ab. Flône, 269-270.
Henri, rel. Flône, 264.
Henri, duc de Limbourg, 350.
Henri, duc de Lotharingie, 213.
Henri, rel. Malmédy, ab. Cornelimunster, 81.
Henri, arch. Mayence, 83.
Henri, doyen de Saint-Géréon à Cologne, 13.
Henri, rel. Saint-Gilles, 307.
Henri, rel. Saint-Jacques, pr. Sainte-Marie-Madeleine, 119.
Henri, pr. Saint-Laurent, rel. Val-Saint-Lambert, 43, 158.
Henri, rel. Saint-Mathieu, 392.
Henri, curé de Sainte-Marie-Madeleine à Liège, 119.
Henri, ab. Val-Dieu, 145.
Henri, rel. Val-Dieu, ab. Himmerode, 147.
Henri, ab. Val-Saint-Lambert, 159.
Henri, év. Verdun, 349.
Henri II, 78, 349.
Henri III, 78.

Henri IV, 80, 220, 497.
Henri Ade, ab. Saint-Laurent, 33, 47-48, 91, 493-494.
Henri d'Aix-la-Chapelle, rel. Beaurepart, 228.
Henri de Arsich, ab. Beaurepart, 227.
Henri de Bastogne, pr. Chartreuse de Liège, 507.
Henri de Berlaimont, 426.
Henri de Bilsen, chartreux à Liège, 507.
Henri Bokar, 229.
Henri de Bolan, ab. Stavelot, 88.
Henri de Bormez, rel. Floreffe, maître de Wanze, curé d'Auvelais, 250.
Henri de Bruxelles, rel. Affligem, 222.
Henri Charlet de Brandon, 296.
Henri delle Cheraux, ab. Saint-Laurent, 48-49.
Henri de Cloetinghen, croisier à Liège, 416.
Henri de Cologne, ab. Val-Dieu, 147.
Henri Christiani, chartreux à Liège, 514, 517.
Henri Collin, vic. Embourg, 365, 366.
Henri Corbion, 177.
Henri del Corne, pr. Lens-Saint-Remy, 447.
Henri Cossin, pr. Saint-Léonard, ab. Saint-Jacques, 16, 116.
Henri de Dison, 227.
Henri de Dison, curé de Saint-Nicolas-Outre-Meuse, ab. Beaurepart, 227.
Henri Delweige, pr. Écoliers à Liège, 331.
Henri Demet, croisier à Huy, 413.
Henri de Deventer, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 411.
Henri Dierlingneres, rel. Flône, 268.
Henry Doteppe, rel. Saint-Mathieu, 400.
Henri d'Eynatten, 473.
Henri de Fexhe-Slins, ab. Cornillon-Beaurepart, 225, 226.
Henri de Gand, 222.
Henri de Goha, pr. Beaufays, 358, 359, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368-369.
Henri de Gonaule, ab. Saint-Gilles, 311.
Henri Grimont, chan. Saint-Jean, 397.
Henri de Gueldre, év. Liège, ab. Stavelot, 59, 87, 145, 159, 174, 189, 223, 248, 285, 409, 417.
Henri de Haccourt, ab. Saint-Laurent, 42.
Henri de Haccourt, ab. Beaurepart, 227-228.
Henri de Ham, rel. Floreffe, maître de Wanze, 249.
Henri Hellaer, curé de Saint-Mengold, 425.
Henri de Hermalle, 265.
Henri de Hermalle, pr. Écoliers à Liège, 330.
Henri van Hoorn, v. Henri del Corne.
Henri de Jalhey, pr. Saint-Laurent, pr. Saint-Nicolas-en-Glain, 124.
Henri Jamart, ab. Flône, 276-277.
Henri de Jauche, archid. Liège, 14.
Henri Jullin, ab. Beaurepart, 218, 220, 234.
Henri de Jupille, rel. Saint-Laurent, ab. Saint-Jacques, 13, 14, 119.
Henri Knops, rel. Floreffe, ss-pr. Wanze et Wenau, vic. Floriffoux et Auvelais, curé de Viesville, 256.
Henri de Laroche, 82.
Henri de Leez, év. Liège, 118, 120, 123, 305, 307.
Henri Lhoest, croisier à Huy, 413.
Henri de Limbourg, 143.
Henri de Loncin, doyen de Saint-Lambert, 392.
Henri de Luxembourg, 87.
Henri Malacord, rel. Stavelot, 104.
Henri de Malaese, pr. Malmédy, 60, 61, 101.
Henri Mélon, 371.
Henri de Mérode, ab. Stavelot, 91, 92.
Henri de Minutulis, card. Sainte-Anastasie, pr. Saint-Séverin, card. Sainte-Sabine, 127.
Henri de Momalle, 330, v. Henri de Hermalle.
Henri du Mont, chan. Saint-Lambert, 278.
Henri Morlet, pr. Écoliers à Liège, 333.
Henri Mutsert, pr. Chartreuses de Liège et d'Anvers, 508.
Henri de Nassau, 94.
Henri Natalis, ab. Saint-Laurent, 52-53.
Henri de Neuss, év. Sidon, év. aux. Liège, 127.
Henri de Nimègue, curé de Saint-Martin-en-Ile, pr. Croisiers à Huy, à Paris, gén. Croisiers, 410, 416, 418.
Henri Noiron, ab. Neufmoustier, prév. Saint-Nicolas à Huy, 296.
Henri Le Norman, ab. Neufmoustier, rect. Saint-Germain, 291-292.
Henri Noyzet, rel. Floreffe, maître de Wanze, 245, 252, 253.
Henri de Oerschot, croisier à Liège, 416.
Henri Opitter, chartreux à Liège, 510.
Henri d'Opprebais, ab. Beaurepart, 226, 231.
Henri d'Oreye, ab. Saint-Laurent, 50, 51.
Henri d'Orjo, chan. Sainte-Croix, 269, 294, 315.
Henri Orssoy, rel. Chartreuse de Geertruidenberg, pr. Liège, 506.
Henri Orto, chartreux à Bruges, Gand, Bois-le-Duc, Liège, 514, 515, 516.
Henri de Pailhe, 438.

Henri de Palude, rel. Saint-Laurent, 33.
Henri Préal, rel. Écoliers de Liège, 340.
Henri de Pyro, pr. Chartreuses de Liège et Wesel, 494, 504, 505.
Henri de Résimont, 508.
Henri de Roloux, pr. Écoliers à Liège, 330.
Henri van de Sande, ab. Val-Dieu, 149.
Henri de Saxe, chartreux à Liège, 505.
Henri de Schoonhoven, chartreux au Mont-Sinaï à Anvers, 502.
Henri de Seny de Jemeppe, 275.
Henri de Seraing-le-Château, curé de Grand-Axhe, pr. Saint-Mathieu, 396, 397.
Henri Seulen, pr. Croisiers à Liège, 416, 421.
Henri Sylvius, pr. Croisiers à Liège, év. Dionysie, év. aux. Liège, 420.
Henri de Taroulle, rel. Écoliers à Liège, 337.
Henri Telle de Hercke, pr. Beaurepart, 230.
Henri de Theux, ab. Neufmoustier, rect. Saint-Nicolas, 292, 293.
Henri de Tirlemont, ab. Val-Saint-Lambert, 158.
Henri de Verdun, év. Liège, 11, 36, 37, 80, 125, 212, 261, 263.
Henri Vigneron, maître de Wanze, pr. Floreffe, 254.
Henri de Visé, ab. Stavelot, 90.
Henri de Werden, ab. Bursfeld, 98.
Henri de Wesel, pr. Croisiers à Liège, 418.
Henri-André Lescrinier, pr. Flône, 280, 281.
Henri-Chapelle, 479, 484.
Henri-Ferdinand de Jaymaert, ab. Neufmoustier, 283, 285, 297.
Henri-Godefroid Ratloe, 470.
Henri-Guillaume de Xhervels, ab. Écoliers à Liège, 336-338, 516.
Henri-Laurent Dehousse, v. Jacques Dehousse.
Henri-Laurent Thory, 524.
Henri-Mathilde de Zegrade, rel. Sinnich, 488.
Henri-Thomas de Goër de Herve, 482.
Henrici, Anne, 54; Jean, 506.
Henriette, v. M. Isabelle Guissart.
Henriette Devaux, abb. Val-Benoît, 202.
Henrion Penache, 435.
Henry, Catherine de, abb. Val-Notre-Dame, 203, 204, 209.
Henschen, Godefroid, 493.
Hensival, 192.
Herbas, v. Herbays, Jean.
Herbenus, Matthieu, 24.
Herbays, Jean, rel. Saint-Mathieu, 401.
Hercke, Guillaume de, ab. Beaurepart, 230; Henri Telle de, pr. Beaurepart, 230.
Herckenrode, abbaye O. Cist., 152, 154, 159, 210, 213, 484; *religieuse:* Helvide de Mirwart.
Hérenthals, Pierre de, pr. Floreffe, 246.
Héribert, saint, arch. Cologne, 36, 78.
Héribert, rel. Stavelot, ab. Saint-Vincent à Metz, 81.
Héribert, ab. Saint-Hubert, 77.
Hériberte d'Emsenrade, rel. Sinnich, 470.
Héribrand, rel. Saint-Jacques, ab Saint-Laurent, 9, 37-38.
Héribrand, rel. Stavelot, ab. Saint-Ghislain, 81.
Hériger, rel. Lobbes, 58, 59, 68, 77.
Hériger, rel. Stavelot, ab. Saint-Paul d'Utrecht, 81.
Hérinnes-lez-Enghien, 491; v. Chartreuse de la Chapelle.
Herkenne, Joseph, 429.
Herkenrode, v. Herkenroey, Pierre.
Herkenroey, Pierre, chan. Saint-Paul à Liège, 509.
Herlaimont, prieuré O. Prém., 252, 255, 256; *sous-prieurs:* Bernard Frankart, Bernard Philippart, François Lemoine; *religieux:* Joseph Delmelle, Thierry Dupont.
Herlenvaux, 440.
Herlet, Pierre, rel. Saint-Remy à Rochefort, pr. Saint-Victor, 131.
Hermalle, 215, 260, 264, 265, 266, 269, 270, 272, 273, 275, 277, 281, 492; v. Hermalle-sous-Huy.
Hermalle, Henri de, 265; Henri de, pr. Écoliers à Liège, 330; Thomas de, 126.
Hermalle-sous-Argenteau, 136, 493, 521.
Hermalle-sous-Huy, 270, 292; v. Hermalle.
Herman, 125.
Herman, év. Metz, 36.
Herman, ab. Neufmoustier, 285, 288.
Herman, ab. Saint-Jacques, 11, 14.
Herman, écolâtre de Saint-Paul à Munster, 17.
Herman Bartholet, prév. Saint-Nicolas-en-Glain, 124.
Herman d'Eename, 35.
Herman Haas, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 412, 437.
Herman de Lobbes, rel. Saint-Martin à Cologne, év. Henna, év. aux. Liège, 17, 147, 466.
Herman Rave, ab. Saint-Jacques, 25, 420, 511.
Herman de Schildesche, ermite de Saint-Augustin, 17.
Herman de Velroux, rel. Saint-Laurent, 43.

Herman de Wesel, pr. Croisiers à Liège, puis à Brandenbourg, 418.
Herman de Woestenraedt, pr. Croisiers à Liège, 27, 416, 417, 420.
Herman de Zanctis, chan. Saint-Lambert, ab. Visé, 435.
Hermann Hardy, chartreux à Liège, 511.
Hermann, Jean, pr. Bons Enfants, pr. Saint-Léonard, 118, 376, 377.
Hermannus Hasius, v. Herman Haas.
Hermanny, Guillaume, pr. Saint-Léonard, 378-379.
Hermée, 492.
Hernier, rel. Stavelot, 74.
Hernot, ab. Liessies, 12.
Héron, 301, 305, 306-320.
Hersée, voir Hersey.
Hersey, Christian de, rel. Beaufays, 354, 355.
Hersfeld, abbaye O. S. B., 79; *abbé:* Radulphe.
Herstal, 18, 19, 28, 178, 213, 301, 351, 376, 389, 391, 492, 511.
Herstal, Gérard de, ab. Saint-Laurent, 43; Pépin de, 72, 137; Philippe de, rel. Saint-Mathieu, 398.
Herstappe, 325.
Herve, 148, 170; Henri-Thomas de Goër de, 482; Marie-Victoire de Goër de, rel. Sinnich, 482, 483, 484.
Herve, v. Herveus, Mathieu.
Herveus, Mathieu, rel. Saint-Laurent, pr. Meeffe, 121-122.
Hervianus, Jean, curé de Hermalle-sous-Argenteau, 521.
Hervius, v. Herveus, Mathieu.
Hesbaye, 148, 175, 207, 279, 287, 293, 296, 310, 352, 362, 369, 371, 448; *archidiacres:* Lambert de Liverloz, Philippe de la Marck.
Heur, François d', 215; Jean d', pr. Saint-Gilles, 316; Marguerite d', 198; Marie d', abb. Vivegnis, 215.
Heure-le-Romain, 199-201, 492.
Heure-le-Tiexhe, 301, 399, 492.
Heusch, Arnold-François de, 487.
Heusch de la Zangrie, Gertrude-Françoise de, abb. Sinnich, 487-488.
Heuskin, Augustin, pr. Croisiers à Liège, 416, 421.
Hexterman, Jacob, pr. Écoliers à Liège, 333.
Heyden à Blisia, Jeanne Van der, 216.
Heyendael, Gérard, rel. Rolduc, 486; Nicolas, ab. Rolduc, 469, 470, 483, 484.
Heyendael, v. Renier de Sainte-Marguerite.
Heyenhoven, Anne de, 200.
Heylissem, 226, 227, 266, 267, 270, 272, 273, 277; abbaye O. Prém., 111, 268, 308, 311, 328; *abbés:* Gabriel Brion, Jean de Hollegnoules, Lambert Bals.
Heylwijck van Bunrode, rel. Sinnich, 467.
Heymonde, Catherine de, abb. Val-Benoît, 201; Gisbert de, 201.
Heynkin, Johan, 436.
Hiéronymites à Bois-le-Duc, 119.
Hilaire, saint, 450.
Hilaire Beaurieu, rel. Aulne, 178.
Hilaire de Castella, pr. Chartreuse de Liège, 522-523.
Hilaire Donnay, rel. Saint-Jacques, 30.
Hilaire Thyssens, chartreux à Liège, 524.
Hilario Robinet, général des Chartreux, 523.
Hildebald, ab. Stavelot, 74, 75.
Hildebald, rel. Stavelot, 87.
Hildebold, arch. Cologne, 75.
Hildesheim, *évêques:* Ebbon, Ernest de Bavière, Ferdinand de Bavière; *administrateur:* Maximilien-Henri de Bavière.
Himmerode, abbaye O. Cist, 144; *religieux:* Charles de Seyne.
Hingeon, 297.
Hinnisdael, Anne-Marguerite de, abb. Robermont, 185; François de, 185; Guillaume de, vic. gén. Liège, 365, 366.
Hinsbruck, Guilielmus ab., v. Heinsberg, Guillaume de.
Hippone, *év.:* Pierre-Louis Jacquet.
Hocheporte, 492.
Hochstaden, Lothaire de, comte de Dalhem, 143.
Hocht, abbaye O. Cist., 142, 143, 151, 152, 204, v. Sainte-Agathe; v. Val-Dieu; *abbés:* Baldemar, Charles de Seyne, Francon, Guillaume, Guy, R.
Hocht, Marie de, 184; Nicolas, pr. Stavelot, 96, 97.
Hodeige, 492, 499; Jean de, 20; Marie de, 167; Nicolas de, pr. Chartreuse de Liège, 507; Nicolas de, pr. Écoliers à Liège, 330; Ode de, abb. Robermont, 182; Thibaut de, rel. Flône, 270, 271; Wautier de, rel. Beaurepart, curé Saint-Nicolas Outre-Meuse, 233.
Hodister, Jeanne de, pr. Saint-Victor, 131.
Hodomont, Clémence d', rel. Val-Notre-Dame, 207; Jacques d', 207.
Hody, Bernardine de, abb. Paix-Dieu, 177.
Hoeff, v. Hoeven.

Hoefsnagel, Odile, rel. Sinnich, 471.
Hoen, Barthélemy, pr. Sinnich, 482 ; Gilles, rel. Rolduc, pr. Sinnich, 479 ; Mabile, rel. Sinnich, 471 ; Sophie, rel. Sinnich, 472.
Hoenreman d'Amersfoort, Jean, pr. Croisiers à Liège et à Tournai, 416, 418.
Hoensbroeck, Marguerite de, rel. Sinnich, 473, 475.
Hoesselt, Arnold, chartreux à Liège, 510.
Hoeven, Catherine van den, pr. Sinnich, 471 ; Catherine, rel. Sinnich, 473, 475 ; Élisabeth, rel. Sinnich, 473, 475 ; Guillaume van den, 472 ; Sophie van den, abb. Sinnich, 472.
Hoffen, v. Hoeven.
Hognoul, 301, 386, 389 ; Eustache de, 208 ; Juette de, abb. Val-Notre-Dame, 208 ; Juette de, la Jeune, abb. Val-Notre-Dame, 204, 208.
Hohenzollern, Anne-Marie de, 98.
Holkot, Robert, 416.
Hollande, 78, 317 ; v. Chartreuse de,
Hollande, Guillaume de, 43 ; Jacques de, chartreux à Liège, 502.
Hollegnoules, Jean de, ab. Heylissem, 214 ; Marie de, rel. Vivegnis, 214.
Hollengnoulle, Juwette de, v. Hognoul, Juette de, la Jeune.
Hollinghoven, 97, 98.
Hollogne, v. Jean de.
Hollogne, Jean delle Rose dit de, 197.
Hollogne-aux-Pierres, 301, 345, 492.
Hollonius, Gilles, pr. Saint-Gilles, 316.
Holtzet, Anne de, 473 ; Catherine de, abb. Sinnich, 472-473 ; Jean de, 472, 473.
Holtzem près Neuss, 469.
Holtzeyt, v. Holtzet.
Holzyt, v. Holtzet.
Hombourg, 477.
Hombroux, chevalier de, 329.
Honoré, Charles, rel. Floreffe, maître de Wanze, 251-252.
Honorius II, 247.
Honorius III, 86, 143, 205.
Honorius IV, 329.
Honsbroeck, v. Hoensbroek.
Honthoir, Arnold du, 134.
Hooff, Lucrèce Van, 151.
Hôpital Saint-Lambert, v. Saint-Mathieu à la Chaîne à Liège.
Horion, 314, 492 ; Alexandre de, ab. Neufmoustier, 287-288 ; Ange-Marie de, 297 ; Angèle de, abb. Vivegnis, 216 ; Guillaume de, 200 ; Guillaume de, 216 ; Marguerite de, abb. Val-Benoît, 200 ; Renier de, 287 ; Waultier de, 438.
Horion de Colonster, Marie de, 476.
Horion-Hozémont, 345.
Horne, 199 ; Arnoul de, év. Liège 47, 271 ; George de, pr. Croisiers à Liège, 419.
Hornes, Jean de, év. Liège, 94, 226, 314, 332, 377.
Hosden, Catherine de, 426 ; Gérard de, ab. Flône, 272.
Hosdent, 298 ; Wautier de, 290.
Hottines, 266, 271, 281.
Hotton, Jean, 21
Hotton-en-Condroz, v. Monville.
Houffalize, 335, 338, 514 ; Val-des-Écoliers, prieuré O. S. A., 323, 328.
Houffalize, Béatrice de, abb. Robermont, 181 ; Jean de, 88 ; Renaud d', 91 ; Richard d', 91.
Hougaerde, 7.
Houss, v. Frongteau de Housse.
Housse, 144, 148, 149, 474, 477 ; voir Frongteau de Housse.
Houtain, Thomas de, rel. Saint-Mathieu, 393.
Houtain-Saint-Siméon, 266.
Houthalem, 255.
Houthem, v. Saint-Gerlach.
Houthem, Alis de, abb. Val-Notre-Dame, 204, 209.
Hove, v. Hoeve.
Hoyoux, 427.
Hozémont, 265 ; Gilles Surlet de, chan. Saint-Lambert, 225 ; Olivier d', ab. Val-Saint-Lambert, rel. Aulne, 158.
Hubert, saint, év. Liège, 72, 139.
Hubert, rel. Flône, curé de Pitet, 265, 267, 268.
Hubert, Anne-Françoise-Rolance, rel. Malades, 425.
Hubert Beeckman, chartreux à Ruremonde, pr. Xanten, 518.
Hubert Devillers, rel. Val-Saint-Lambert, 172.
Hubert Duchateau, rel. Malonne, curé Saint-Loup à Namur, ab. Saint-Gilles, 319.
Hubert Flyns, rel. Saint-Léonard, 365.
Hubert Georlet, curé de Chênée, 365.
Hubert de Hailhoz, pr. Meeffe, 120.
Hubert Hendrice, ab. Saint-Jacques, 28.
Hubert de Loncin, 53.
Hubert de Magnery, v. Pierre de Magnery.
Hubert Nizet, 443.
Hugues Stefné, chartreux à Liège, 495.
Hubert de Stréau, ab. Flône, 273-274.
Hubert Libert, pr. Écoliers à Liège, 340, 341.

Hubert-Michel Bovy, 523.
Hubin, Jacques de, ab. Stavelot, 30, 103 ; Jean-Michel de, 103.
Huccorgne, 253.
Huet, rel. Saint-Jacques, pr. Sainte-Marie-Madeleine, 119.
Hugo, ab. Étival, 220, 234.
Hugo, chartreux à Liège, 522.
Hugo Briet, chartreux à Liège, 514.
Hugo van der Goes, 449.
Hugo de Vingnes, chapelain Saint-Pierre, 493.
Hugo, v. Hugues Stefné.
Hugues, saint, ab. Cluny, 39, 41, 106, 130.
Hugues, év. Liège, 13, 143, 157.
Hugues, ab. Prémontré 222.
Hugues, ab. Saint-Jacques, 12, 13.
Hugues, rel. Saint-Victor, 416.
Hugues, card. Sainte-Sabine, 107, 181, 188, 189.
Hugues de Beaufort, 188.
Hugues de Châlons, év. Liège, 43, 466.
Hugues des Champs 206.
Hugues de Chimay, pr. Croisiers à Liège, 417.
Hugues de Dasbourg, 247, 263, 286.
Hugues de Fleury, 27.
Hugues Garrel, rel. Juncelles, dioc. Béziers, ab. Stavelot, 89.
Hugues de Moha, 247.
Hugues de Molinghen, pr. Chartreuses de Liège, Gand, Louvain, 491, 517.
Hugues de Montagu, seigneur de Couches, 126.
Hugues de Pierrepont, év. Liège, 14, 188, 204, 264, 287, 408.
Hugues de Saint-Cher, card. légat, 87, 265.
Hugues de Tanton, chartreux à Liège, 509.
Hugues de Vernoy, ab. Neufmoustier, 290-291.
Hugues-Bernard de la Croix, ab. Saint-Remy, 185.
Hulst, 513.
Hultsemecker, Arndt, recev. Sinnich, 471.
Humain, 289.
Humain, Guillaume de, ab. Neufmoustier, 290.
Humbercourt, Guy de, 22.
Humbert, rel. Stavelot, ab. Echternach, 81.
Humbert de Lexhy, 42.
Humbert de Romans, rel. O. P., 16.
Humblet, Jérôme, rel. Saint-Jacques, 30.
Humières, maréchal d', 518.
Humières, Jean de, chan. Saint-Lambert, 399.
Hunbusset, Libert de, pr. Croisiers à Huy, 410.
Huskin, A., rel. Saint-Quirin, 441.
Husquet, Waltère, croisier à Huy, 413.
Hustin, Sébastien, chan. Sainte-Croix, curé de Saint-Michel, 456, 457.
Hustin Doültremont, 403.
Huten, v. Houtain, Thomas de.
Huwechons des Canges, 227.
Huy, 14, 17, 28, 50, 51, 120, 130-132, 156, 158, 161, 162, 167, 168, 169, 172, 175, 191, 192, 202, 209, 246, 255, 269, 283-299, 304, 305, 403, 405-413, 423-443, 492, 505, 519 ; *églises et couvents :* Augustins, Capucins, Célestines, Croisiers, Frères Mineurs, Grands Malades, Notre-Dame, Saint-Denis, Saint-Étienne, Saint-Germain, Saint-Hilaire, Saint-Jean, Saint-Martin, Saint-Mengold, Saint-Nicolas-au-Pont, Saint-Pierre-aux-Cloîstres, Saint-Quirin, Saint-Remy, Saint-Séverin, Sainte-Aldegonde ; Grand Hôpital ; léproserie, 248 ; *lieu-dits et rues :* Axhelière, 443 ; Entre-Deux-Portes, 443 ; Saint-Germain.
Huy, Gilbert de, ab. Val-Saint-Lambert, 164 ; Gilles de, pr. Écoliers, 330 ; Jean de, rel. Floreffe, maître Wanze, 249 ; Jean de, rel. Val-Saint-Lambert, 161 ; Lambert de, rel. Flône, curé d'Antheit, 270 ; Lambert de, rel. Saint-Mathieu, 391 ; Pontia de, rel. Saint-Mathieu, 393 ; Remy de, pr. Meeffe, 121.
Huy-Petite, 436, 437, 440.
Huys, Arnold van den, rel. Saint-Trond, pr. Bertrée, 115.
Huyten, Walter, v. Wauthier de Breda.

I

Ida Quaetgras, 523.
Ide, 350.
Ide, abb. Robermont, 180.
Ide, abb. Robermont, 183.
Ide, rel. Saint-Léonard, abb. Argensolles, 116, 205.
Ide, rel. Wanze, 249.
Ide, rel. Wanze, 250.
Ide de Coir, rel. Robermont, 182.
Ide de Dave, rel. Val-Notre-Dame, 206.
Ide de Haza, abb. Solières, 190.
Ide de Jesseren, abb. Robermont, 182.
Ide de Loncin, abb. Val-Notre-Dame, 208.
Ide Mathon, abb. Vivegnis, 214.
Ide Moreau, 163.
Ide de Noville, pr. Saint-Victor, 131.

Ide Pauli, pr. Saint-Quirin, 437.
Ide de Saint-Servais, abb. Robermont, 183.
Ignace de Heest, maître de Wanze, ab. Floreffe, 253-254.
Ignace Vaes, abb. Paix-Dieu, 178.
Ildefonse (Joséphine) Vandatte, abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 136.
Ile, à Liège, 194.
Ile, Nicolas du Pont de l', ab. Beaurepart, 228.
Ile-Notre-Dame à Liège, 327.
Imbrouck, Pierre-François, rel. O. S. A., Congrég. Lorraine, 365, 366.
Imstenraedt, Gérard d', 471 ; Marie d', abb. Sinnich, 470-472 ; Marie, rel. Sinnich, 471.
Incourt-en-Brabant, 37, 260, 263.
Innocent II, 221, 262, 306.
Innocent III, 204, 223, 287, 408.
Innocent IV, 15, 107, 145, 158, 162, 174, 195, 224, 250, 308, 408, 434, 464.
Innocent VI, 45, 131, 214, 290, 352, 391.
Innocent VII, 229, 291.
Innocent VIII, 118, 449.
Innocent X, 150, 279, 337.
Innocent XI, 478.
Innsbruck, 154.
Insula Beatae Mariae, v. Val-des-Écoliers à Liège.
Iride, v. Lairdieu.
Isabeau de Lens, 446.
Isabelle, archiduchesse, 191, 473.
Isabelle d'Anthisnes, abb. Solières, 189.
Isabelle d'Aspremont-Lynden, abb. Val-Notre-Dame, 210.
Isabelle de Bois, rel. Saint-Matthieu, 393.
Isabelle de Bonen, abb. Solières, 188-189.
Isabelle Clarisse, 195.
Isabelle Coperdroets, 506.
Isabelle de Dave, rel. Val-Notre-Dame, 206.
Isabelle de Hallebeek, abb. Val-Notre-Dame, 207.
Isabelle Hauzeur, pr. Saint-Quirin, 441.
Isabelle de Momelette, abb. Solières, 190.
Isabelle de Momelette, v. Isabelle de Bonen.
Isabelle Romedenne, abb. Vivegnis, 217.
Isabelle delle Rose, abb. Vivegnis, 213.
Isabelle de Rosen, abb. Robermont, 185.
Isabelle de Saillenay, 126.
Isabelle de Saint-Servais, rel. Val-Benoît, 195.
Isabelle delle Salvenier, rel. Paix-Dieu, 123.
Isabelle delle Salvenier, la jeune, rel. Paix-Dieu, 123.
Isabelle Saverot, rel. Saint-Mathieu, 403.
Isabelle Schoefs, v. Isabelle de Schoofs.
Isabelle de Schoofs, 474, 477.
Isabelle de Sélys, 202.
Isabelle van den Steen, abb. Vivegnis, 216.
Isabelle delle Veinne, 166.
Isabelle de Warnant, abb. Val-Notre-Dame, 210.
Isabelle-Marie-Lucie de Schwartzenberg, abb. Sinnich, 476, 477, 478, 479-482, 484.
Isidorine (Thérèse) d'Oreye, abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 136.
Isle, Raoul de l', 225.
Isle-en-Barrois, 167.
Istaz, Louis, rel. Saint-Laurent, 57.
Italie, 83, 434, 522.
Ivoz, Gérard d', 167 ; Jean d', ab. Val-Saint-Lambert, 167.

J

J., abb. Val-Notre-Dame, 205.
J. Beanin, rel. Saint-Quirin, 441.
J. Catherine Tilman, rel. Saint-Quirin, 442.
J. F. Deneef, 172.
J. de Gomzé, diacre de Liège, 339.
J. Gosuin, 299.
J. L. Longuehaye, 481.
Jacob Hexterman, pr. Écoliers à Liège, 333.
Jacqueline, abb. Robermont, 182.
Jacqueline, abb. Val-Benoît, 195.
Jacqueline des Champs, rel. Val-Notre-Dame, 206.
Jacquemart, Jean-Baptiste-François, ab. Écoliers à Liège, 344-345.
Jacquemin de Futvoye, 398.
Jacquemin de Futvoye, rel. Saint-Mathieu, 400.
Jacquemotte, Pierre, rel. Beaufays, 371, 372.
Jacques, saint, 9, 304, 416, 417.
Jacques, pr. Chartreuse, 117.
Jacques, ab. Corneux, 224.
Jacques, ab. Cornillon-Beaurepart, 224.
Jacques, card. Palestrina, 194.
Jacques, rel. Saint-Gilles, 308.
Jacques, pr. Saint-Séverin, 126.
Jacques, rel. Val-des-Écoliers, à Liège, 328.
Jacques, rel. Val-Saint-Lambert, 158.
Jacques d'Amboise, év. Clermont, ab. Cluny, 108, 128, 166.
Jacques Anglais, pr. Croisiers à Huy, 409.
Jacques d'Argenteau, 215.

Jacques de Boins, pr. Saint-Gilles, 311.
Jacques de Bollant, compteur de Saint-Mathieu, 400.
Jacques delle Boverie, 224.
Jacques delle Boverie, curé Saint-Nicolas-Outre-Meuse, ab. Beaurepart, chan. Sainte-Croix, 232.
Jacques Carcotte, pr. Géronsart, 333.
Jacques Chervin-Rivière, pr. Châlons, ab. Écoliers à Liège, 341-342.
Jacques Coentzen, 28.
Jacques Collette, pr. Beaufays, 369-370, 371.
Jacques Colyns, rel. Rouge-Cloître, pr. Lens-Saint-Remy, 448.
Jacques de Compostelle, saint, 9.
Jacques de Coudenhove de Fraiture, 484.
Jacques Dehousse, chartreux à Liège, 524.
Jacques Dillen, rel. Beaufays, 369.
Jacques Dubois, gén. croisiers, pr. Croisiers à Huy, 407, 413.
Jacques van den Eertweghe, v. Jacques de Gruitrode.
Jacques Le Gay, ab. Val-Saint-Lambert, 162.
Jacques Godding, rel. Stavelot, 100.
Jacques Groy, chan. Saint-Lambert, 502, 503.
Jacques de Gruitrode, pr. Chartreuses Liège et Zierickzee, 494, 502, 504-505.
Jacques de Hare, curé de Saint-Christophe, 370.
Jacques de Harzée, ab. Val-Saint-Lambert, 163-164.
Jacques de Hemptinne, 190.
Jacques d'Hodomont, 207.
Jacques de Hollande, chartreux à Liège, 502.
Jacques Hubin, ab. Stavelot, 30, 103-104.
Jacques de Liedekerke, pr. Chartreuse de Liège, 500-501.
Jacques de Looz, pr. Chartreuse de Liège, 506-507.
Jacques de Lovegné, ab. Val-Dieu, 140, 142, 152.
Jacques de Lovelde, 395.
Jacques de Maestricht, ab. Val-Dieu, 146.
Jacques de Manderscheid, 94.
Jacques de Marghes, 313.
Jacques de Mossevelt, chan. Saint-Barthélemy, 509.
Jacques van der Nedermoelen, chan. Thorn, 506.
Jacques d'Oreye, ab. Flône, 274.
Jacques Petri, chan. Saint-Servais à Maestricht, 230.
Jacques Philippe, rel. Floreffe, maître de Wanze, 251.
Jacques de Pierpont, v. Jean-Baptiste de Pierpont.
Jacques de Reims, ab. Signy, 157.
Jacques Renson, ab. Beaurepart, 236.
Jacques Roggel, chartreux à Liège, 507.
Jacques Scooff de Zélande, pr. Croisiers à Liège, 418.
Jacques Servadon, curé de Saint-Pierre à Huy, 438.
Jacques de Spangen, 483.
Jacques de Subiaco, 291.
Jacques Thomas, ab. Saint-Laurent, 53.
Jacques Tronyors, rel. Val-Saint-Lambert, rel. Stavelot, 88, 162.
Jacques Uls, ab. Val-Dieu, 152, 153.
Jacques Vandatte, 136.
Jacques Vighe, chartreux à Liège et Monickhuizen près Arnhem, 505.
Jacques de Vitry, év. Saint-Jean d'Acre, év. aux. Liège, 14, 493.
Jacques de Waleffe ab. Neufmoustier, 291.
Jacques Zeguer, pr. Croisiers à Liège, 421.
Jacques-Barthélemi Renoz, 404.
Jacques-Eustache de Coudenhove de Fraiture, 482, 484.
Jacques-Joseph Tilman, croisier à Huy, 413.
Jacquet, Jacques, 29 ; Nicolas-Jean, ab. Saint-Jacques, 29.
Jacquet, Pierre-Louis, év. Hippone, év. aux. Liège, 103, 152, 171, 210, 341.
Jacquette Solos, postulante, Val-Benoît, 195.
Jacquinet, rel. Beaufays, 371, 372.
Jadin, Paul, 359.
Jais, v. Gay, Jacques le.
Jalhea, v. Jalhey.
Jalhey, Henri de, pr. Saint-Laurent, pr. Saint-Nicolas-en-Glain, 124.
Jamaert, v. Jamart, Anne.
Jamar, Antoine, ab. Beaurepart, curé Saint-Nicolas-Outre-Meuse, 233 ; Marguerite, ss-pr. Sainte-Aldegonde, 427 ; Marie-Catherine, rel. Saint-Quirin, 440.
Jamar de Montfort, Nicolas, pr. Croisiers à Liège, 420.
Jamart, Anne, abb. Val-Notre-Dame, 204-209 ; Henri, ab. Flône, 276-277 ; Pascal, rel. Flône, curé de Dreye, 281.
Jamine, Johan de, rel. Saint-Mathieu, 396.
Jamotton Fastreit, 401.
Jamyn, Jean, rel. Beaufays, 354.
Jansen, P., rel. Rolduc, 480.
Jansénius, 338.

Janssens de Bommel, Libert, pr. Croisiers à Huy, 410.
Jardin, Alexandre du, 214 ; Béatrice du, rel. Vivegnis, 214 ; Nicolas du, ab. Saint-Jacques, 18-19, 20, 119 ; Nicolas de, pr. Saint-Mathieu, 391-392.
Jardinet, abbaye O. Cist., 191.
Jaspar, ab. Stavelot, 92-93.
Jauche, Henri de, archid. Liège, 14.
Jauche-Mastaing, Engelberte de, 215.
Jayeneez, Pirlot de, receveur de Saint-Mathieu, 397.
Jaymaert, Henri-Ferdinand de, ab. Neufmoustier, 283, 285, 297 ; Louis de, ab. Flône, 278-279, 280 ; Marguerite de, 294.
Jaymaert, v. Jamart, Anne.
Jaynée, Jeanne de, abb. Solières, 191.
Jean, 351.
Jean, 393.
Jean, saint, 40, 406.
Jean, év., 8.
Jean, pr. Beaufays, 351-352.
Jean, rel. Beaufays, 350.
Jean, roi de Bohème, 44.
Jean, roi de Bohème, comte de Luxembourg, 147.
Jean, duc de Brabant, 147.
Jean, ab. Clairvaux, 174.
Jean, ab. Cornillon-Beaurepart, 224.
Jean, supérieur Croisiers à Huy, 408.
Jean, ab. Flône, 267-268.
Jean, rel. Flône, 263.
Jean, rel. Flône, 264, 265, 266.
Jean, rel. Floreffe, maître de Wanze, 248, 249.
Jean, ab. Grandpré, 164.
Jean, ab. Grandpré, 188.
Jean, chorévêque de Liège, 35.
Jean, ab. Neufmoustier, 291.
Jean, pr. Neufmoustier, 286.
Jean, év. Ostie, card., 95.
Jean, év. Porto, 35.
Jean, rel. Saint-Bernard-sur-l'Escaut, ab. Val-Dieu, 147.
Jean, ab. Saint-Jacques, 14, 15.
Jean, ab. Saint-Laurent, rel. Val-Saint-Lambert, 158.
Jean, rel. Saint-Laurent, 40.
Jean, rel. Saint-Mathieu, curé de Saint-Georges-en-Hesbaye, 390.
Jean, ab. Saint-Trond, 86.
Jean, ab. Signy, 156.
Jean, rel. Signy, ab. Val-Saint-Lambert, 158.
Jean, rel. Stavelot, ab. Limburg, ab. Saint-Maximin à Trèves, 79, 81.
Jean, arch. Trèves, 144.
Jean, év. Verdun, 351.
Jean, curé de Warnant, 229.
Jean Ier, duc de Brabant, 352.
Jean II, v. Jean de Jemeppe, 289.
Jean XXII, 44, 88, 117, 131, 147, 195, 196, 409.
Jean XXIII, 90, 164, 394.
Jean Ade, chan. Sainte-Croix, 47.
Jean Adeneal, 21, 49.
Jean d'Alken, pr. Écoliers à Liège, 330.
Jean d'Alleur, pr. Écoliers à Liège, 330.
Jean d'Amay, rel. Flône, 266.
Jean Ancellin Le Compte, chartreux à Liège, 517.
Jean Ancilhon de Prayon, 354, 355.
Jean d'Arckel, év. Liège, 19, 228, 290, 391, 447.
Jean Aren, rel. Saint-Léonard, 378.
Jean d'Avins, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 410.
Jean Bacheleir, 48.
Jean Badinet, 438.
Jean-Baptiste, saint, 284.
Jean de Barbençon, écolâtre de Saint-Lambert, 395.
Jean Bartholomei de Castro, 273.
Jean de Bastogne, rel. Saint-Jacques, 22.
Jean de Bavière, év. Liège, 20, 21, 113, 164, 271, 312, 448.
Jean Le Beau, doyen des curés de Liège, 365.
Jean de Beaufort, 188.
Jean de Béguinnes, pr. Beaufays, 352.
Jean Belhoiste, v. Jean Belhoste.
Jean Belhoste, chartreux à Liège, pr. Chartreuse Val-Saint-Pierre à Vervins, 48, 493, 494.
Jean de Berlaimont, 424.
Jean de Berlaimont, 426.
Jean de Berensberg, ab. Rolduc, 468.
Jean de Bergh, 474.
Jean de Bierset, rel. Saint-Laurent, 36.
Jean de Binckem, 483.
Jean Blaer, rel. Saint-Jacques, 24.
Jean Blaer de Diest, rel. Saint-Jacques, 24.
Jean de Bleret, rel. Saint-Léonard, pr. Lens-Saint-Remy, 450.
Jean Blocquerie, 108.
Jean de Bloemendael, chan. Notre-Dame à Maestricht, 21.
Jean Blondien, rel. Saint-Laurent, pr. Saint-Nicolas-en-Glain, 46, 123.

Jean Bock, ab. Rolduc, curé de Henri-Chapelle, 479, 481.
Jean de Bodeur, ab. Flône, 271-272.
Jean Bogaers, 523.
Jean de Bois-le-Duc, chartreux à Zelem et à Liège, 505.
Jean de Bolan, 92.
Jean de Bologne, 524.
Jean Borle de Trajecto, chartreux à Liège, 507.
Jean de Borre, 168.
Jean de Borre, ab. Val-Saint-Lambert, 168-169.
Jean de Boubais d'Amry, 198.
Jean Boulaye, rel. Écoliers à Liège, 334.
Jean de Bourbon, év. Le Puy, 108.
Jean Bovelet, pr. Saint-Gilles, 313.
Jean de Bovingne, rel. Neufmoustier, curé de Saint-Étienne, 439.
Jean de Brabant, 18, 147, 490, 497, 498, 499.
Jean de Brede, chartreux à Liège, 506.
Jean de Brée, pr. Croisiers à Liège, 419.
Jean Brial, rel. Grande Chartreuse, pr. Chartreuses de Liège, Dantzig, Molsheim, Nancy et Mont-Dieu, 514-515.
Jean de Brialmont, 439.
Jean Briet, rel. Écoliers, 334.
Jean de Brueriis, rel. Val-Saint-Lambert, 164.
Jean Brüll, pr. Val-Dieu, 153.
Jean de Brust, ab. Val-Dieu, 147.
Jean Bussy, rel. Val-Saint-Lambert, 172.
Jean Capet, franciscain, 184.
Jean de Cassel, chan. Liège, 270.
Jean Castoranus, rel. Écoliers à Liège, curé de Saint-Pholien, 334.
Jean de Caverni, chan. Saint-Lambert, 398.
Jean de Cervo, croisier à Liège, 416.
Jean Chabot, 206.
Jean de la Chapelle, rel. Floreffe, maître de Wanze, 251.
Jean Chauvet, chartreux à Liège, 491.
Jean delle Cheraux, rel. Saint-Laurent, pr. Meeffe, 120.
Jean Cherbenée, 131.
Jean de Cherchemont, év. Amiens, 44.
Jean de Chokier, vic. gén. Liège, 357.
Jean Chrysostome, saint, 416, 508.
Jean de Clocquier, 436.
Jean de Cloyes, rel. Saint-Germain d'Auxerre, ab. Saint-Laurent, 45-46.
Jean Clutz, 509.
Jean Cockeal, rel. Saint-Mathieu, 396.
Jean de Coir, 195.
Jean de Coir, ab. Flône, curé de Dreye, 269, 270-271.
Jean Colette, 211.
Jean Collinet, 280.
Jean de Cologne, prév. Flône, 271.
Jean le Coquin, rel. Saint-Mathieu, 390.
Jean Cornet, pr. Beaufays, 354.
Jean Cornet, receveur de Saint-Mathieu, 404.
Jean de Coronmeuse, ab. Saint-Jacques, 24, 118, 377.
Jean del Cour, 515.
Jean Courtois de Lorris, rel. Bertrée, 112.
Jean de le Crois, rel. Floreffe, maître Wanze, 250.
Jean de la Croix, rel. Saint-Laurent, 54.
Jean Crome, pr. Écoliers à Liège, 331.
Jean Dary, ab. Saint-Gilles, 313-314.
Jean Delvaulx, ab. Val-Dieu, curé de Saint-Remy, 149.
Jean Delvaux, rel. Stavelot, 96.
Jean de Denville, 206.
Jean de Diest, chartreux à Liège, 510.
Jean de Diest, pr. Saint-Jacques, rel. Stavelot, 24, 94.
Jean de Diest de Beeringen, pr. Saint-Jacques, rel. Stavelot, prév. Saint-Léonard, 23, 24, 91, 118.
Jean de Dilsen et de Chienstrée, 202.
Jean de Dinant, rel. Flône, 266.
Jean de Dinant, chartreux à Liège, 509.
Jean de Donstienne, chan. Saint-Lambert, 503.
Jean Drommaire de Warnant, ab. Beaurepart, 230.
Jean Dubois, ab. Val-Dieu, curé de Saint-Remy, 151.
Jean Dumont, chan. Saint-Lambert, 395.
Jean Egidii, card., 20.
Jean d'Elderen, ermite de Saint-Gilles, 316.
Jean Émont, pr. Saint-Séverin, 127.
Jean d'Enghien, év. Tournai, év. Liège, ab. Stavelot, 87.
Jean d'Enixhe, pr. Beaufays, 353.
Jean d'Eppes, év. Liège, 42, 158, 167, 188, 189, 212, 225, 265, 288, 327, 351, 407, 408.
Jean Ernolet, rel. Écoliers à Liège, 340.
Jean Everar, receveur de Saint-Mathieu, 396.
Jean d'Évernay, chan. Saint-Denis, 395.
Jean d'Évregnée, ab. Beaurepart, 226.
Jean Faber, 222.
Jean Fabri, chartreux à Liège, 509.

Jean Fanchon, 26.
Jean de Farges, pr. Namèche, 113.
Jean Faveau, ab. Val-Saint-Lambert, 161.
Jean Ferrarii, prêtre, 108.
Jean de Fexhe, rel. Saint-Mathieu, 390.
Jean de Fies, 182.
Jean de Fize, chanoine Saint-Lambert, 196.
Jean de Fize de Fexhe, compteur de Saint-Mathieu, 400, 401, 402.
Jean de Flandre, év. Liège, 219, 225, 433.
Jean de Flémalle, 501.
Jean de Flémalle, ab. Beaurepart, chan. Sainte-Croix, 232.
Jean de Fléron, ab. Cornillon-Beaurepart, 225.
Jean de Fleurus, chan. Saint-Materne, 510.
Jean de Flône, 312.
Jean de Floon, 175.
Jean Fonck van Ameronghen, pr. Saint-Séverin, 128.
Jean delle Fontaine, ab. Val-Saint-Lambert, 161.
Jean Fraeter, croisier à Liège, 416.
Jean de Fraipont, pr. Beaufays, 355.
Jean Franck, pr. Chartreuse de Liège, 511, 512.
Jean Frankart, rel. Floreffe, maître de Wanze, curé de Warnant, rel. Beaurepart, 231, 251.
Jean de Freboux, rel. Saint-Jacques, 131.
Jean de Fumal, 435.
Jean de Galea, rel. Val-Saint-Lambert, 168.
Jean Gallé, 296.
Jean Gallé, ab. Neufmoustier, 296.
Jean Gangnière, rel. Saint-Mathieu, 393.
Jean Garnier, rel. Saint-Mathieu, 393.
Jean Garry, chap. Saint-Lambert, 392.
Jean Le Germeau, ab. Val-Saint-Lambert, 163.
Jean de Gesves, rel. Aulne, 182.
Jean de Gheel, pr. Lens-Saint-Remy, 448.
Jean Gielis, prév. Saint-Lambert, 392.
Jean Gilaer, rel. Saint-Gilles, 314.
Jean Gilaer de Horion, 314.
Jean Gillon, 169.
Jean Gillon, ab. Val-Saint-Lambert, 169.
Jean de Givogne, rel. Moulins, 195.
Jean Glabbeeck, chartreux à Liège, 510.
Jean Godescal, ab. Stavelot, 90-91.
Jean Godescalc, 91.
Jean Goeswinstorii, curé de Saint-Remy, 148.
Jean Goffin, 358.
Jean Gompart, 514.
Jean de Goor, ab. Rolduc, 469, 470, 471.
Jean Gosuin, 211, 299.
Jean Grand-Aaz, chan. Saint-Pierre, 517.
Jean Grand Jehan de Warnant, 175.
Jean Groet, pr. Bierbeck, 114.
Jean de Guernay, chan. Saint-Denis, 396.
Jean Gustin, 439.
Jean de Haccourt, ab. Val-Saint-Lambert, 112, 162-163.
Jean de Haccourt, chan. Saint-Lambert, prév. Saint-Jean, 394.
Jean Haignet, rel. Cluny, 114.
Jean de Halle, ab. Neufmoustier, 292.
Jean Halpont, rel. Saint-Mathieu, 401, 402.
Jean de Hamal, pr. Saint-Léonard, pr. Saint-Hubert, 116.
Jean de Hamborghen, chartreux à Liège, 501.
Jean de Harchées, rel. Floreffe, maître de Wanze, 250.
Jean de Harengier, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 409.
Jean de Harzé, pr. Aywaille, 107, 108.
Jean de Harzée, ab. Val-Saint-Lambert, 149, 166.
Jean de Heinsberg, év. Liège, 48, 312, 425.
Jean Henrici, 506.
Jean Herbays, rel. Saint-Mathieu, 401.
Jean Hermann, pr. des Bons-Enfants, pr. Saint-Léonard, 118, 376, 377.
Jean Hervianus, curé de Hermalle-sous-Argenteau, 521.
Jean d'Heur, pr. Saint-Gilles, 316.
Jean de Hodeige, rel. Saint-Jacques, 20.
Jean Hoenreman d'Amersfoort, pr. Croisiers à Liège et à Tournai, 416, 418.
Jean de Hollegnoules, ab. Heylissem, 214.
Jean de Hollogne, rel. Saint-Jacques, chan. Saint-Lambert, ab. Celles, 17.
Jean de Hornes, év. Liège, 94, 226, 314, 332, 377.
Jean Hotton, rel. Saint-Jacques, 21.
Jean de Houffalize, 88.
Jean de Humières, chan. Saint-Lambert, 399.
Jean de Huy, rel. Floreffe, maître Wanze, 249.
Jean de Huy, rel. Val-Saint-Lambert, 161.
Jean d'Ivoz, ab. Val-Saint-Lambert, 167.
Jean Jamyn, rel. Beaufays, 354.
Jean de Jemeppe, 289.
Jean Jonis, chan. Saint-Lambert, 48.
Jean Jouvente, chartreux à Liège, 490.
Jean de Jupille, rel. Saint-Laurent, 52.
Jean Juvenis, rel. Aulne, 176.
Jean Kemp, pr. Sinnich, 471, 472.

Jean de Lairdieu rel. Saint-Laurent, rel. Saint-Mathias à Trêves, 33, 49.
Jean de Lalaing, prév. Saint-Jean, 399.
Jean Lambert, receveur de Saint-Mathieu, 404.
Jean de Laminne, ab. Val-Saint-Lambert, 166-167.
Jean Lancelin, 135.
Jean Lansival, pr. Stavelot, 60, 97, 98.
Jean de Lantremange, pr. Écoliers à Liège, 330.
Jean Leclercq, 251.
Jean de Lembergia, rel. Val-Dieu, rel. Saint-Hubert, 148.
Jean de Liège, ab. Beaurepart, rel. Floreffe, 228.
Jean de Liège, rel. Floreffe, 250.
Jean Limborgh, rel. Val-Saint-Lambert, 164.
Jean de Limbourg, 402.
Jean de Limbourg, pr. Saint-Mathieu, 401, 402-403.
Jean de Limbourg, rel. Saint-Mathieu, 403.
Jean Loef, chartreux à Liège, puis à Zelem, 504.
Jean de Loen, 440.
Jean de Loncin, 53.
Jean de Loncin, 208.
Jean de Loncin, seigneur de Flémalle, 167.
Jean de Looz, chartreux à Liège, 517.
Jean de Looz, rel. Saint-Laurent, 121.
Jean Louis, pr. Beaufays, 353-354.
Jean de Louvain, chan. Saint-Lambert, 395.
Jean Ludovici, pr. Beaufays, 355.
Jean Lybot, receveur de Saint-Mathieu, 403.
Jean Lynart, rel. Saint-Mathieu, 392.
Jean de Maaseik, chartreux à Liège, 510.
Jean Macaire, ab. Écoliers à Liège, 339.
Jean Maillart, ab. Saint-Laurent, 41-42.
Jean Major, 24.
Jean Malaise, croisier à Liège, 420.
Jean de Malemarlines, rel. Saint-Mathieu, 393.
Jean de Manneville, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, pr. Liège, 410, 417.
Jean Marensis, chartreux à Liège et Bruges, 514.
Jean de Marotte, 177.
Jean Materne, rel. Beaurepart, curé de Simpelveld, prév. Saint-Gerlach, 232.
Jean Mathier, rel. Saint-Mathieu, 397, 398, 400.
Jean Mavais, ab. Val-Saint-Lambert, 161.
Jean de Meerhout, pr. Saint-Jacques, 22.
Jean de Melen, 214.
Jean de Mer, 214.
Jean de Merten, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 410.
Jean Mesdaech, pr. Chartreuse à Bruges, puis à Liège, 508.
Jean van der Meyen, 506.
Jean Meys, croisier à Liège, 416.
Jean Militis, chartreux à Abbeville, puis à Liège, 497, 498.
Jean de Mons, rel. Saint-Léonard, pr. Lens-Saint-Remy, 449.
Jean Moterti, 207.
Jean Nanningius, chartreux à Liège et Bois-le-Duc, 514.
Jean Natali, croisier à Liège, 416.
Jean Nave de Werdt, rel. Floreffe, maître de Wanze, curé de Pelt, 251.
Jean Népomucène, saint, 413.
Jean Nider, 416.
Jean Nidier, 16.
Jean de Nivelles, 204.
Jean de Nivelles, 327.
Jean Noé, croisier à Liège, 416.
Jean Noe, rel. Saint-Mathieu, 401.
Jean de Nollet, ab. Saint-Gilles, 317.
Jean Le Norman, 291.
Jean de Noville, ab. Saint-Laurent, 52.
Jean de Noville, rel. Saint-Mathieu, 388.
Jean d'Oha, 442.
Jean d'Oreye, rel. Saint-Mathieu, 391, 392.
Jean d'Orjo, 316.
Jean van Ormelingen, rel. Beaurepart, 220.
Jean Orsmale, rel. Écoliers à Liège, vesti Saint-Pholien, 331.
Jean d'Othée, 310.
Jean d'Othée, chan. Saint-Lambert, 394.
Jean de Pailhe, 438.
Jean Pangnon, ab. Val-Saint-Lambert, 160, 194.
Jean de Pas, rel. Val-Saint-Lambert, 164.
Jean Peeks, abb. Saint-Laurent, 50, 51-52.
Jean Peureal, ab. Saint-Laurent, 43.
Jean Le Pickars, rel. Signy, ab. Val-Saint-Lambert, 162.
Jean Pielthen, ab. Géronsart, 335.
Jean Piparts de Bilsen, chartreux à Liège et Bruxelles, 505.
Jean Piteit d'Emael, 184.
Jean del Plache, pr. Lens-Saint-Remy, 447.
Jean Polhon, prév. Saint-Léonard, ab. Saint-Jacques, 17, 117.
Jean Polinier, ab. Sainte-Geneviève, gén. congrég. France, 340.
Jean Pollart, chan. Eyck, dioc. Liège, 395.

Jean Porta, chap. Saint Lambert, 117.
Jean de la Porte, rel. Saint-Jacques, prév. Saint-Léonard, 117.
Jean Poteus, ab. Rolduc, 470.
Jean Préal, pr. Saint-Gilles, 317-318.
Jean de Preit, rel. Saint-Mathieu, 390.
Jean de Presseux, ab. Val-Saint-Lambert, pr. Saint-Séverin, 128, 166, 168.
Jean de Raetsenhoven, 448.
Jean Raincheval, dit de Vaucelles, rel. Moulins, 194.
Jean Randaxhe, pr. Saint-Léonard, 380.
Jean Ransier, rel. Beaufays, 368, 369.
Jean Rauskin de Slins, rel. Saint-Mathieu, 402.
Jean Remey de Liers, rel. Saint-Mathieu, 402.
Jean Renaud, 148.
Jean de Rencheval, pr. Lens-Saint-Remy, 448.
Jean Rendaxhe, 134.
Jean de Reulandt, ab. Stavelot, 82.
Jean Reynders, pr. Croisiers à Huy, 407, 413.
Jean Rickman, ab. Neufmoustier, 294.
Jean Rijck de Cuyck, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 409.
Jean de la Roche, 195.
Jean delle Roche, 198.
Jean Rode, ab. Saint-Mathias à Trèves, 21.
Jean de Rogereas, rel. Val-Saint-Lambert, 163.
Jean Rolant, rel. Moulins, 195.
Jean de Roloux, rel. Saint-Mathieu, 397, 398.
Jean Roncourt, rel. Saint-Mathieu, 401.
Jean de Rosen, 202.
Jean dit Rossemort van den Bickelsteyne, 468.
Jean Roye, rel. Saint-Mathieu, 397.
Jean de Rusbroec, 416.
Jean Rypelman, ab. Rolduc, 469.
Jean de Saint-Fontaine, 200.
Jean de Saint-Fontaine, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 409.
Jean de Saint-Jacques, rel. Saint-Mathieu, 392.
Jean de Saint-Martin, 214.
Jean de Saint-Vith, chartreux à Liège, 507, 509, 510.
Jean de Sainte-Croix, rel. Écoliers à Liège, 330.
Jean de Saive, chan. Notre-Dame à Huy, 439.
Jean de Saive, rel. Val-Saint-Lambert, 170.
Jean de Salm, chartreux à Liège, 510.
Jean Sapin, 438.
Jean de Sart, 162.
Jean du Sart, ab. Beaurepart, 218, 232.
Jean du Sart, rel. Floreffe, maître de Wanze, curé de Warnant, 250.
Jean de Saulci, 403.
Jean de Schoonhoven, 416.
Jean de Schoonhoven, rel. Groenendael, 22.
Jean de Selve, compteur de Saint-Mathieu, 396.
Jean de Seny de Jemeppe, rel. Flône, 275.
Jean de Seraing, seigneur de Fraipont, 166.
Jean de Seraing, chan. Saint-Lambert, 397, 398.
Jean Simonis, chap. Notre-Dame à Huy, 426.
Jean Snaep, ab. Beaurepart, curé de Saint-Nicolas-Outre-Meuse, 233.
Jean Solos, 182, 195.
Jean Sordeille, ab. Saint-Jacques, 20.
Jean de Sorinne, pr. Bertrée, 114, 115.
Jean del Stache, chan. Saint-Feuillen à Fosses, 113.
Jean de Stavelot, rel. Saint-Laurent, 32, 40, 49, 50, 114, 292.
Jean de Steelant, chartreux à Louvain, Bruxelles, Diest, Bois-le-Duc, pr. Liège, 513-514.
Jean Sterkes, 162.
Jean de Steyn, chartreux à Liège, 510.
Jean Stockem, croisier à Liège, 416.
Jean de Straelen, chan. Saint-Lambert, 393, 502.
Jean Stralen, v. Jean de Straelen.
Jean de Streel, 505.
Jean de Streel, ab. Flône, 275.
Jean Surlet, prév. Flône, 269.
Jean Taper, chartreux à Liège, pr. Bois-le-Duc, 514.
Jean de Theux, ab. Neufmoustier, 292-293.
Jean de Thiers, rel. Beaufays, 355.
Jean de Thorembais, pr. Lens-Saint-Remy, 447.
Jean de Thiège, 401.
Jean de Tinlot, ab. Neufmoustier, 292.
Jean Tolner, chan. Saint-Paul, 395.
Jean de la Tour, 517.
Jean de Tournai, rel. Aulne, 176.
Jean Trippault, pr. Saint-Séverin, 128, 166.
Jean Valdor, 54, 458.
Jean del Vaux, rel. Beaurepart, curé de Grimby, 230.
Jean Verjus, ab. Saint-Gilles, 314.
Jean le Veve, chan. Notre-Dame à Huy, 435.
Jean de Ville, 439.
Jean de Villers, chan. Notre-Dame à Huy, 436.
Jean de Vivegnis, rel. Saint-Mathieu, 392.
Jean Voet de Saint-Trond, croisier à Liège, 416.
Jean de Wachtendonck, év. Namur, 134.
Jean Wachtendonck, 230.
Jean de Waha, 474.

Jean de Waha, rel. Saint-Laurent, pr. Meeffe, 52, 121.
Jean de Waleffe, 206.
Jean de Walenrode, év. Liège, 448.
Jean de Warnans, v. Jean de Warnant.
Jean de Warnant, 175.
Jean de Warnant, ab. Beaurepart, curé de Saint-Nicolas-Outre-Meuse, 229.
Jean de Warnant, rel. Saint-Mathieu, 393, 394.
Jean de Warnant, chap. Saint-Pierre, 229.
Jean de Weert, pr. Chartreuses de Gand et Liège, 502, 503.
Jean de Weisme, rel. Stavelot, 88.
Jean Wereau, 439.
Jean de Woestenradt, 420.
Jean Woot de Trixhe, 184.
Jean Wormbs, ab. Rolduc, 471.
Jean de Xanten, pr. Sinnich, 469, 470.
Jean delle Xheure, rel. Écoliers à Liège, 334.
Jean de Zwollen, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 410.
Jean Zurckel, pr. Chartreuses de Louvain, Liège, 511.
Jean-Baptiste Bussi, arch. Tarse, nonce, 55.
Jean-Baptiste Chaubert, ab. Sainte-Geneviève à Paris, gén. Congrég. France, 339.
Jean-Baptiste Chaumont, maître de Wanze, pr. Floreffe, 255.
Jean-Baptiste Dijon, 443.
Jean-Baptiste Gillis, év. aux. Liège, 101.
Jean-Baptiste Goffin, v. Bernard Goffin.
Jean-Baptiste Juppin, 522.
Jean-Baptiste Leclerc, ab. Écoliers à Liège, 343.
Jean-Baptiste d'Ochain, 256.
Jean-Baptiste de Pierpont, ab. Val-Saint-Lambert, 169.
Jean-Baptiste Renier, rel. Bois-Seigneur-Isaac, pr. Lens-Saint-Remy, 452.
Jean-Baptiste-François Jacquemart, ab. Écoliers à Liège, 344-345.
Jean-Baptiste-Maximilien de Martial, rel. Flône, curé de Borsu, 281.
Jean-Bernardine-Marie-Joseph Ghiselin, rel. Sinnich, 488.
Jean-Bruno Vannes, chartreux à Liège, 517.
Jean-Chrétien d'Aix, rel. Villers, ab. Val-Dieu, 147.
Jean-Christian de Woestenraedt, 479.
Jean-Denis de Monsen, 217.
Jean-Ernest de Loewenstein, év. Tournai, ab. Stavelot, 100-101.
Jean-Ernest de Walcourt, curé de Geer, ab. Flône, 279.
Jean-Eugène Stassart, croisier à Huy, 437.
Jean-Évangéliste, capucin de Malmédy, 60.
Jean-Évangéliste Zaepfel, év. Liège, 236.
Jean-Fastré Lombart, ab. Saint-Gilles, 319.
Jean-Ferdinand de Méan, chan. Saint-Lambert, 55.
Jean-François Bonomi, év. Verceil, nonce de Cologne, 26, 53, 168.
Jean-François de Caverenne, 192.
Jean-François Cézar, 452.
Jean-François Conrardi, 169.
Jean-François Defresne, rel. Saint-Gilles, curé de Rechain, 320.
Jean-François Dubois, pr. Saint-Léonard, 381-382.
Jean-François Jérosme, croisier à Huy, 413.
Jean-François de Massiet, 483.
Jean-François Rensonet, pr. Saint-Gilles, 320.
Jean-François de Wattecamps, rel. Flône, 281.
Jean-Gaspar de Triexhe, rel. Écoliers à Liège, 337.
Jean-Georges Fisen, 169.
Jean-Georges Hachten, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 407, 412.
Jean-Guillaume de Kerckhem, 483.
Jean-Guillaume Lemaître, rel. Saint-Léonard, pr. Lens-Saint-Remy, 451.
Jean-Guillaume de Paheau de Crehen, ab. Neufmoustier, 297.
Jean-Guillaume de Schwartzenberg, 476, 480.
Jean-Hubert Delhaes, 136.
Jean-Jacques Labeye, rel. Écoliers à Liège, 343, 344, 345.
Jean-Jérôme de Schroots, ab. Flône, curé de Neerheylissem, 279-280.
Jean-Joseph Debouny, 371.
Jean-Joseph Massart, 370.
Jean-Joseph Vignette, rel. Beaufays, 370, 371.
Jean-Léonard Bartholdi, pr. Saint-Léonard, 381.
Jean-Louis d'Elderen, év. Liège, 359, 360, 363, 518, 520.
Jean-Louis Vivès, 51.
Jean-Louis, v. Célestin Thys.
Jean-Michel Bogaerts, v. Thomas Bogaerts.
Jean-Michel de Hubin, 103.
Jean-Nicolas Duponcet, S. J., 100.
Jean-Noël del Cange, 227.
Jean-Paul Noirville, croisier à Huy, 413.
Jean-Philippe d'Origon, pr. Neufmoustier, 297.

Jean-Philippe Poncelet, rel. Saint-Gilles, 319, 320.
Jean-Philippe de Ponty de Pontillas, 297.
Jean-Pierre Bertho, pr. Croisiers à Liège, 421.
Jean-Pierre-Jérôme-François-Guillaume de Donceel, rel. Flône, 281.
Jean-Pierre-Melchior Faloise, 492.
Jean-Théodore Barbière, rel. Flône, curé d'Antheit, 281.
Jean-Théodore de Bavière, év. Liège, 370.
Jeanne, abb. Robermont, 181.
Jeanne, rel. Saint-Mathieu, 396.
Jeanne d'Avionpuits, abb. Robermont, 183.
Jeanne Bechet, 29.
Jeanne de Berlaimont, fondatrice de Sainte-Aldegonde à Huy, 424.
Jeanne de Berlo, abb. Val-Benoît, 200.
Jeanne Berschen, rel. Saint-Quirin, 437.
Jeanne de Bombaye, abb. Vivegnis, 214.
Jeanne Boveal, 197.
Jeanne del Brassinne, rel. Saint-Quirin, 437.
Jeanne de Bray, rel. Saint-Quirin, 437.
Jeanne de Brialmont, rel. Sainte-Aldegonde, 427.
Jeanne Chevalier, rel. Val-Notre-Dame, 209.
Jeanne de Ciplet, 149.
Jeanne le Clocquier, rel. Saint-Quirin, 436.
Jeanne de Corswarem, abb. Paix-Dieu, 176.
Jeanne de Couvenailhe, abb. Vivegnis, 215.
Jeanne de Crehen, pr. Saint-Victor, 131.
Jeanne de Dolhain, rel. Saint-Mathieu, 403.
Jeanne de Fossé, 516.
Jeanne de Gavre, 114.
Jeanne Gustin, ss-pr. Saint-Quirin, 439.
Jeanne de Hasque, rel. Saint-Quirin, 440.
Jeanne Hastier, rel. Saint-Quirin, 440.
Jeanne de Hemptinne, abb. Solières, 190.
Jeanne Van der Heyden à Blisia, 216.
Jeanne de Hodister, pr. Saint-Victor, 132.
Jeanne de Jaynée, abb. Solières, 191.
Jeanne de Liverlo, 216.
Jeanne de Lowe, rel. Saint-Quirin, 437.
Jeanne Loxhier, ss-pr. Saint-Quirin, 440, 441.
Jeanne de Marcin, rel. Saint-Quirin, 439.
Jeanne de la Marck, 166.
Jeanne de Marotte, abb. Paix-Dieu, 177.
Jeanne Martin, rel. Robermont, 186.
Jeanne de Mave, 439.
Jeanne de Merdo, pr. Saint-Victor, 132.
Jeanne de Moge, rel. Saint-Quirin, 436.
Jeanne de Montigny, 435.
Jeanne de Moriette, abb. Solières, 189.
Jeanne Ozian, rel. Saint-Quirin, 437.
Jeanne de Pailhe, ss-pr. Sainte-Aldegonde, 427.
Jeanne Persans, abb. Val-Notre-Dame, 206.
Jeanne Plaitiaul, rel. Saint-Quirin, 435.
Jeanne Des Prez, 135.
Jeanne Robin, rel. Saint-Quirin, 435.
Jeanne de Rosey, rel. Sainte-Aldegonde, 427.
Jeanne de Rochefort, pr. Saint-Victor, 131.
Jeanne delle Rose, abb. Val-Benoît, 197.
Jeanne de Ruffe de Brialmont, 199.
Jeanne de Saint-Servais, abb. Vivegnis, 214.
Jeanne de Straile, rel. Val-Notre-Dame, 208.
Jeanne Thiriar, rel. Saint-Quirin, 436.
Jeanne de Tiribu, rel. Saint-Quirin, 437.
Jeanne Turck de Hemmert, 474.
Jeanne de Verlée, rel. Saint-Quirin, 437.
Jeanne de Vierme, rel. Saint-Quirin, 435.
Jeanne de Warnant, 424.
Jeanne Wessem, abb. Wauthier-Braine, 115.
Jeanne Zolet, rel. Notre-Dame des Anges, 460.
Jeanne-Catherine Gordinne, rel. Paix-Notre-Dame à Liège, 136.
Jeanne-Catherine-Adolphine d'Eynatten, rel. Sinnich, 477, 478, 479, 480.
Jeanne-Éléonore de Baré, 192.
Jeanne-Louise-Thérèse de Doyo, 102.
Jeanne-Lutgarde de Lieuwe, pr. Saint-Quirin, 440. 441.
Jeanne-Marie de la Nativité Bonhomme, pr. Notre-Dame des Anges, 459.
Jehan de Bovingne, rel. Neufmoustier, curé de Saint-Étienne, 439.
Jehan de Chaisne, 437.
Jehan Groetboie, compteur de Saint-Mathieu, 400.
Jehan Mathie, v. Jean Mathier.
Jehay, Marie de, abb. Paix-Dieu, 175.
Jehay-Bodegnée, 174, 443.
Jehenne, 438.
Jehenne de Charlier, 425.
Jemeppe, 167, 198, 301, 330 ; v. Château de.
Jemeppe, Catherine de, pr. Sainte-Aldegonde, 427 ; Jean de, 289.
Jemeppe, Henri de Seny de, 275 ; Jean de Seny de, rel. Flône, 275.
Jemeppe, v. Dochain.
Jemeppe-sur-Meuse, v. Saint-Lambert.
Jeneffe, 294.
Jeneffe, Bauduin de, 196.
Jeneffe, Renier de, pr. Neufmoustier, 287.
Jeneffe, v. Geneffe, Othon de.

Jennet, Gérard-Jérôme de, ab. Saint-Gilles, 319; Mathieu de, curé Rechain, ab. Saint-Gilles, 318.
Jenséma, Michel, pr. Chartreuses Louvain, Sainte-Sophie à Bois-le-Duc, Liège, Hérinnes, 513.
Jérôme, saint, 416, 508, 514.
Jérôme, ab. Clairvaux, 167.
Jérôme Audace, 425.
Jérôme Bayard, rel. Val-Saint-Lambert, 172.
Jérôme Humblet, rel. Saint-Jacques, 30.
Jérôme van den Kerchove, pr. Chartreuse d'Anvers, 521.
Jérosme, Jean-François, croisier à Huy, 413.
Jérusalem, 13, 286; v. Récollets.
Jésuites à Cologne, 512.
Jésuites à Liège 28, 57, 129, 280; *religieux:* Pierre Coret.
Jésuites à Luxembourg, 106.
Jesseren, Alis de, 182; Gilles de, 182; Ide de, abb. Robermont, 182.
Joachim-Maximilien Gathon, rel. Beaufays, 366, 367, 368, 369, 370.
Jocano, Guillaume de, pr. Saint-Séverin, 127.
Jodion, 253.
Joesson, v. Josson, Léonard.
Johan, pr. Saint-Mathieu, 388.
Johan Dominon, 435.
Johan Heynkin, 436.
Johan de Jamine, rel. Saint-Mathieu, 396.
Johanes, v. Johan.
Johannes, rel. Saint-Mathieu, 388.
Johannes Noppius, 97.
Joinville, 520.
Joinville, Guillaume de, év. Langres, 327.
Jolivet, 344.
Joncels, v. Juncelles.
Jonis, Jean, chan. Saint-Lambert, 48.
Jos. Thiriar, rel. Robermont, 186.
Joseph, 40.
Joseph II, 30, 320, 328, 452, 487, 498.
Joseph Dachet, rel. Floreffe, ss-pr. Wanze, vic. Senenne et Grand-Leez, 256.
Joseph Delhaes, 136.
Joseph Delmelle, rel. Floreffe, ss-pr. Wanze, Wenau, Herlaimont, 255.
Joseph Doyen, ab. Saint-Jacques, 29.
Joseph Habets, rel. Beaurepart, 234, 235.
Joseph Harlez, ab. Val-Saint-Lambert, 171, 172.
Joseph Herkenne, 429.
Joseph Lechanteur, 136.
Joseph Namur, pr. Croisiers à Liège, 421.
Joseph Neunheuser, pr. Malmédy, 101.
Joseph de Nollet, pr. Malmédy, prév. Andernach, ab. Stavelot, 61, 102.
Joseph Ophoven, chartreux à Liège, 522.
Joseph Outin, rel. Écoliers à Liège, 344.
Joseph Pâquo, ab. Flône, curé d'Engis, 172, 202, 280-281.
Joseph Paridaens; rel. Bois-Seigneur-Isaac, pr. Lens-Saint-Remy, 451.
Joseph de Romrée, rel. Villers, Schooten, ab. Val-Dieu, 151.
Joseph-Clément de Bavière, év. Liège, 279, 318, 364, 365, 367, 521.
Joseph-Walter-Guillaume Woot de Tinlot, ab. Neufmoustier, 297.
Josèphe de Beausart, rel. Saint-Quirin, 440.
Joséphine Colette, rel. Saint-Aldegonde, 430.
Josine de Blehen, 209.
Josse de Hasselt, pr. Croisiers à Liège, 419.
Josse de Moor, chartreux à Berg-op-Zoom, pr. Chartreuse de La Chapelle à Hérinnes, pr. Liège, 511.
Josse d'Orjo, ab. Neufmoustier, 274, 294, 315.
Josson, Léonard, pr. Meeffe, 121.
Jourdain de Fourny, pr. Saint-Mathieu, 395.
Jouvente, Jean, chartreux à Liège, 490.
Joyenval, Guillaume de, ab., 224.
Judith, rel. Saint-Gilles, 304.
Judocus, rel. Saint-Jacques, 20.
Judocus de Bilsen, chartreux à Liège, 508.
Judocus Morus, v. Josse de Moor.
Juette, abb. Paix-Dieu, 175.
Juette, abb. Robermont, 182.
Juette de Creenwijck, rel. Saint-Mathieu, 395.
Juette de Hognoul, abb. Val-Notre-Dame, 208.
Juette de Hognoul, la Jeune, abb. Val-Notre-Dame, 204, 208.
Juette de Laminne, abb. Paix-Dieu, 175.
Juette de Loncin, rel. Val-Notre-Dame, 208.
Juette du Marché, 328.
Julémont, Agnès de, abb. Vivegnis, 213; Guillaume de, ab. Saint-Jacques, 15-16.
Jules II, 128, 401, 449.
Jules III, 108.
Jules Piazza, internonce, 480.
Julien, év. Sabine, card. légat, 148, 396.
Julienne, sainte, 225.
Julienne, abb. Solières, 189.
Julienne, abb. Vivegnis, 213.
Julienne de Denville, rel. Val-Notre-Dame, 206.

Juliers, 411, 487, v. Chartreuse de.
Juliers, Alexandre de, év. Liège, 263, 285, 286, 305, 306.
Jullin, Henri, ab. Beaurepart, 218, 220, 234.
Juncelles, abbaye O.S.B., dioc. Béziers ; *religieux:* Hugues Garrel.
Jupille, 221, 349, 350, 351, 353, 357, 428, 492, 504.
Jupille, Énoch de, ab. Saint-Laurent, 43 ; Henri de, rel. Saint-Laurent, ab. Saint-Jacques, 13, 14, 119 ; Jean de, rel. Saint-Laurent, 52.
Juppin, Jean-Baptiste, 522.
Juprelle, 301, 492.
Juste, saint, 76, 78.
Juste Lipse, 449.
Justine-Marie-Louise de Kerckhem, rel. Sinnich, 483, 484.
Jute de Lintres, abb. Vivegnis, 214.
Jutte de Ruyff, rel. Sinnich, 466.
Juvenis, Jean, rel. Aulne, 176.
Juwette de Hollengnoulle, v. Juette de Hognoul, la Jeune.

K

Kacelot, Gilles, 44.
Kail, 93.
Kampen, v. Chartreuse de.
Kassvelt, Marie, rel. Sinnich, 472.
Kedus, v. Judocus.
Keguel, Arnold de, chartreux à Liège, pr. Bois-le-Duc, 517.
Kemexhe, Arnoul Loon de, pr. Saint-Nicolas-en-Glain, ab. Saint-Laurent, 49, 50, 124.
Kemlin, 172.
Kemp, Jean, pr. Sinnich, 471, 472.
Kempen, 153.
Kempes, Magritte de, ss-pr. Sainte-Aldegonde, 424.
Kempis, Thomas a, 339, 416.
Kepenne, Philippe-Joseph, rel. Saint-Gilles, 320.
Kerchom, 301.
Kerchove, Jérôme van den, pr. Chartreuse d'Anvers, 521.
Kerckem, v. Kerckhem.
Kerckhem, Élisabeth de, rel. Sinnich, 473-477, 479 ; Jean-Guillaume de, 483 ; Justine-Marie-Louise de, rel. Sinnich, 483, 484.
Kermeel, Pantaléon, pr. Saint-Laurent, pr. Meeffe, 121.
Kermils, v. Kermeel, Pantaléon.
Kermpt, v. Berlaimont.
Kerniel, 413.
Keuler, Georges, chartreux à Gosnay, pr. à Saint-Omer, chartreux à Liège, pr. à Zelem, 524.
Keutgens, Célestine (Joséphine), abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 136 ; Christian, 136.
Kevermunt, v. Chèvremont.
Kinable, Mathias, chartreux à Liège, 493. 523, 524, 525.
Kinappe, chan. Saint-Lambert, 343.
Kinkempois, 49, 52.
Kirchem, v. Kerckhem.
Kirchum, v. Kerckhem.
Kivet, Albert, 494.
Klaerkamp-en-Frise, abbaye O. Cist. ; *abbé:* Olivier de Saive.
Klinkenberg, Bernard (Jean-Werner), vic. Oirsbeck, curé de Schinveld, ab. Val-Dieu, 153.
Knaepen, v. Snaep.
Knechtsteden, abbaye O. Prém., 234.
Knops, Henri, rel. Floreffe, ss-pr. Wanze et Wenau, vic. Floriffoux et Auvelais, curé de Viesville, 256.
Kochem, Mathilde de, dame de Sinnich, 469 ; Marie de, rel. Sinnich, 469.
Kolen-Kerniel, v. Croisiers.
Königseck-Rotenfels, Ch.-Al., év. aux. Cologne, 103.
Kourz, Paul, récollet, 516.
Kudus, v. Judocus.
Kuenen, Catherine de, rel. Sinnich, 469.
Kukum, Catherine de, rel. Sinnich, 469.

L

L., pr. Saint-Matthieu, 388.
L. Beanin, rel. Saint-Quirin, 441.
L. de Blitterswijck, rel. Saint-Léonard, 379.
L. Soons, rel. Rolduc, 480.
L. F. de Xhéneumont, curé de Saint-Pholien, 339.
Labbye, André de, 357.
Labeye, Jean-Jacques, rel. Écoliers de Liège, 343, 344, 345.
La Chapelle, 252.
La Chaulne, abbaye O. S. B., *abbé:* Arnaud.
La Clouse-Aubel, 154.
La Croix, 446.
La Gleize, 82.
Lairdieu, Jean de, rel. Saint-Laurent, rel. Saint-Mathias à Trèves, 33, 49.

Lairesse, Renier, 201.
Laitre, Maroie de, rel. Sainte-Aldegonde, 425.
Lalaing, Arnoul de, prév. Saint-Sauveur à Harlebeek, pr. Bertrée, 114-115 ; Jean de, prév. Saint-Jean, 399 ; Simon de, 114.
Laleman, Marguerite, pr. Saint-Quirin, 435-436.
Laloux, Élisabeth, 425.
Lamalle, 248, 253 ; Marguerite, rel. Saint-Quirin, 443.
La Mallieue, 264.
Lambermont, 152.
Lambert, 261.
Lambert, saint, év. Liège, 71, 284, 401, 413.
Lambert, ab. Aulne, 204.
Lambert, prév. Beaufays, 350.
Lambert, rel. Deutz, ab. Saint-Laurent, 36.
Lambert, pr. Écoliers à Liège, 329.
Lambert, rel. Écoliers à Liège, 331.
Lambert, ab. Flône, 266, 267.
Lambert, rel. Flône, 263.
Lambert, rel. Flône, 264.
Lambert, rel. Flône, curé d'Engis, 265.
Lambert, rel. Saint-Laurent, 39.
Lambert, chan. Saint-Lambert, 181.
Lambert, pr. Saint-Mathieu, 388.
Lambert, pr. Saint-Maximin à Trèves, ab. Waulsort, 79.
Lambert, rel. Val-Saint-Lambert, 194.
Lambert Bals, ab. Heylissem, 253, 254.
Lambert le Bègue, 40, 221.
Lambert de Beaufort, 188.
Lambert Bronchart, ab. Saint-Gilles, 309.
Lambert de Cerf, ab. Saint-Gilles, 317.
Lambert de Colard, 135.
Lambert Darchis, 218.
Lambert Dethier, v. Pierre Dethier.
Lambert Étienne, maître de Wanze, curé de Franières, ss-pr. Floreffe, 255.
Lambert Feron, pr. Croisiers à Kolen, à Huy, gén. Croisiers, 412, 437.
Lambert de Fize, curé de Héron, ab. Saint-Gilles, 318.
Lambert de Frelouz, rel. Saint-Mathieu, 391.
Lambert de Frêne, rel. Saint-Mathieu, 390.
Lambert de Fromanteau, rel. Beaurepart, 236.
Lambert de Futvoye, 398.
Lambert Hayweghem, croisier à Huy, 413.
Lambert de Huy, rel. Flône, curé d'Antheit, 270.
Lambert de Huy, rel. Saint-Mathieu, 391.
Lambert, Jean, receveur de Saint-Mathieu, 404.
Lambert Lambroye, 398.
Lambert Lamet, chartreux à Liège, 522.
Lambert de Limbourg, ab. Val-Dieu, 149.
Lambert de Liverloz, chan. Saint-Lambert, archid. Hesbaye, prév. Fosse, 516.
Lambert Moreau, pr. Beaufays, 359, 361, 362, 363, 364, 365, 367, 368, 369.
Lambert d'Odeur, ab. Val-Saint-Lambert, 161.
Lambert D'Or, 522.
Lambert Peepkens, croisier à Liège, 416.
Lambert le Petit, rel. Saint-Jacques, 5, 9, 14.
Lambert Pétrée, chan. Saint-Lambert, off. Liège, 180, 194.
Lambert Rigo, 339.
Lambert le Ruitte, ab. Saint-Gilles, 318-319, 320.
Lambert Scaefdris, ab. Val-Dieu, 148.
Lambert del Stache, rel. Saint-Laurent, pr. Bertrée, 20, 48, 112-114.
Lambert de Staiche, 112.
Lambert de Tiel, chartreux à Liège, 506.
Lambert de Tuin, rel. Val-Saint-Lambert, 160, 194.
Lambert Villers, curé de Forêt, 363.
Lambert Xanctis, pr. Croisiers à Kolen, puis à Liège, 416, 419.
Lambert-Englebert Fisen, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 407, 413.
Lambert-Laurent Lescrinier, rel. Flône, curé d'Antheit, 281.
Lambert-Théodore Tille, croisier à Huy, 413.
Lamberti, Michel, chartreux à Liège, 515; Rembold, 506 ; Winant, ab. Rolduc, 476.
Lambertine de Fumal, abb. Saint-Victor, 130.
Lambertine Renson, abb. Paix-Dieu, 177.
Lambertine de Wansoulle, abb. Paix-Dieu, 177.
Lambertine (Julienne) Counotte, abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 135.
Lambertine (Marguerite) de Liverlo, abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 135.
Lambotte, M. Thérèse, rel. Saint-Quirin, 442.
Lambrecht, Gilles, ab. Saint-Jacques, 26, 417 ; Michel, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 412, 437 ; Pierre, 26.
Lambroye, Lambert, 398.
Lamet, Lambert, chartreux à Liège, 522.
Lamine, 301, 310, 492.
Lamines, v. Lamine.
Laminne, v. Lamine.
Laminne, Jean de, ab. Val-Saint-Lambert, 166-167 ; Juette de, abb. Paix-Dieu, 175 ; Lambert

de, 166 ; Marie de, postulante, Val-Benoît, 195 ; Marie de, v. Hemricourt, 176 ; Thomas de, 175.
Lamontzée, 287.
La Motte, 283.
Lamotte, François, rel. Beaurepart, curé de Loverval, pr. Reckheim, 235.
Lanaken, Thierry de, 142.
Lancelin, Jean, 135 ; Marie-Célestine (Marie-Thérèse), abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 135.
Landen, Catherine van, 511.
La Neuville-en-Condroz, v. Sainte-Marie.
Langres, *év.* : Guillaume de Joinville ; v. Val-des-Écoliers.
Lansival, Jean, pr. Stavelot, 60, 97, 98.
Lantementers, Guillaume de, 378.
Lantin, Marie de, 27.
Lantins, Nicolas de, rel. Saint-Laurent, 49.
Lantremange, 88, 301 ; Ameil de, rel. Saint-Laurent, pr. Meeffe, 121 ; Jean de, pr. Écoliers, à Liège, 330 ; Pierre de, chartreux à Liège, 515.
Laon, Anselme de, 38 ; G. de, chan. Reims, 308.
Lapide, v. Pire, Catherine delle.
La Ramée, abbaye O. Cist., 191.
Lardenois de Ville, Scolastique, abb. Val-Notre-Dame, 210.
La Reid, 56.
Large, Alain Le, ab. Écoliers à Liège, 339.
Laroche, Georges de, 93 ; Henri de, 82.
La Rochette, 356.
Lartésien, Clément, 289 ; Conon, ab. Neufmoustier, 289-290, 292.
La Ruelle, Cassian de, prév. Saint-Nicolas à Huy, ab. Neufmoustier, 295-296 ; Fastré de, 252 ; Fastré de, 295 ; Sébastien de, 295.
La Spina, dioc. Gap, prieuré O. S. B. ; *prieur* : Raymond Amblar.
Lat.-Fréd. de Nalbach, év.-suffr. Trèves, 101.
Latinne, Agnès de, abb. Solières, 189.
Latonné, Winand, ab. Val-des-Écoliers à Liège, 334.
Latour, 280, 298 ; Marie-Joseph, rel. Saint-Quirin, 442.
Latran, concile de, 14.
Laurence Gardedieu, rel. Notre-Dame des Anges, 461.
Laurent, saint, 36.
Laurent, ab. Flône, rel. Val-Saint-Lambert, 158, 265-266.
Laurent, rel. Flône, 264.
Laurent Chantraine, ab. Saint-Gilles, 319-320.
Laurent de Gladbach, pr. Croisiers à Cologne, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 411.
Laurent Mélart, 97, 440.
Laurent Michel, ab. Grand Val-des-Écoliers de France 335.
Laurent Nicolars, prév. Notre-Dame à Huy, 478.
Laurent de Noirfalise, 364.
Laurent Périer, pr. Beaufays, 357.
Laurent Petri, chartreux à Liège, 509.
Laurent, Pierre-Jean, 442.
Laurent de Rosendael, chartreux à Liège, pr. Chartreuse de Rome, 494, 506.
Laurent de Visé, v. Louis-Laurent de Visé.
Laurenty, François, rel. Saint-Hubert, pr. Malmédy, 60, 97.
Lavaux, Robertine de, abb. Paix-Dieu, 177.
Lazare Chambroy, ab. Écoliers à Liège, gén. congrég. France, 342.
Lazare-Toussaint Lepy, ab. Écoliers à Liège, 343.
Léau, 448 ; Val-des-Écoliers, prieuré O. S. A., filiale du Val-des-Écoliers à Liège, 323, 328, 334, 338, 449.
Le Beau, Jean, doyen des curés de Liège, 365.
Le Cateau, v. Saint-André.
Lechanteur, Grégorine (Françoise), abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 136 ; Joseph, 136.
Leclerc, Jean-Baptiste, ab. Écoliers à Liège, 343.
Leclercq, Jean, 251 ; Nicolas, rel. Floreffe, maître de Wanze, curé de Warnant, 251.
Lecocq, Xavier, rel. Floreffe, maître de Wanze, vic. Aublain, 255-256.
Le Coulteux, 525.
Ledru, 172.
Le Ducq, Martin, pr. Beaufays, 358, 359, 360, 361, 363-364, 365.
Leefdael, Agnès de, 482, 484.
Léonard de Dammerscheidt, ab. Rolduc, 471.
Leez, 250 ; Henri de, év. Liège, 118, 120, 123, 305, 307.
Légipont, Olivier, rel. O. S. B., 56.
Legro, Léonard, ab. Val-Dieu, curé Warsage, 151-152.
Lelièvre, 172.
Lemaigre François, rel. Floreffe, maître de Wanze, curé de Viesville, 254-255.
Lemaître, Jean-Guillaume, rel. Saint-Léonard, pr. Lens-Saint-Remy, 451.
Lemarchand, Théodorine, 136.

Lembergia, Jean de, rel. Val-Dieu, rel. Saint-Hubert, 148.
Lembor, Dieudonné, 55 ; Grégoire (François-Joseph), ab. Saint-Laurent, 55, 319.
Lemborgh, v. Limbourg, famille de.
Lembrée, Cyprien, ab. Beaurepart, 236.
Lemède, François-Joseph-Ignace de, ab. Neufmoustier, 285, 298-299 ; Nicolas-Joseph de, 298 ; Pierre-Joseph, rel. Flône, 280.
Lemoine, François, rel. Floreffe, vic. Houthalem, Thiméon, Auvelais, curé de Floreffe et Villers-en-Fagne, ss-pr. Herlaimont et Wanze, 255.
Le Norman, 290 ; Arnould, 291 ; Hannequin, 292 ; Henri, ab. Neufmoustier, 291 ; Jean, 291.
Lens, 492 ; Isabeau de, 445.
Lens-les-Béguines, v. Lens-Saint-Remy.
Lens-sur-Geer, 287, 492.
Lens-Saint-Remy, 446.
Lens-Saint-Remy, prieuré O. S. A., 378, 381, 445-453 ; *prieurs :* Adrien Canelle, Augustin Bastyns, Baudouin Zoeten, Denis de Saive, Érasme Charlier, Étienne Delfosse, Florent Tison, Gaspard Ofhuys, Gilbert, Guillaume des Champs, Henri del Corne, Jacques Colyns, Jean de Bleret, Jean de Gheel, Jean de Mons, Jean del Plache, Jean de Rencheval, Jean de Thorembais, Jean-Baptiste Renier, Jean-Guillaume Lemaître, Joseph Paridaens, Léonard Mostet, Mahin, Martin Lyps, Michel de Dromer, Olivier Pruyssens, Paulus du Bois, Philippe de Fer, Pierre de Somzée, Pierre-Baudoin Petitjean, Pierre-Vincent Delmoitié, Rumon de Louvain.
Lentius, Marcellus, gén. Congr. Windesheim, 426.
Léon III, 73.
Léon IX, 80, 84
Léon X, 118, 377, 401.
Léonard, saint, 8, 382.
Léonard, rel. Saint-Quirin, 441.
Léonard Bellarmie, rel. Saint-Jacques, 20.
Léonard Bilstain de Limbourg, ab. Beaurepart, 232, 233.
Léonard de Brede, chartreux à Liège, 505.
Léonard Buisman, curé de Loverval, ab. Beaurepart, 235, 236.
Léonard, Catherine de, 150.
Léonard Cocheaus, rel. Saint-Mathieu, 390.
Léonard Colchon, ab. Seligenstadt, 66, 97.
Léonard Delsem, rel. Beaufays, 369, 370, 371.
Léonard de Flémalle, pr. Saint-Mathieu, 389, 390-391.
Léonard Gérard, ab. Saint-Jacques, 25-26.
Léonard de Grâce, 357.
Léonard Josson, pr. Meeffe, 121.
Léonard Legro, ab. Val-Dieu, curé Warsage, 151-152.
Léonard de Limbourg, ab. Beaurepart, chan. Sainte-Croix, 232.
Léonard, Martin, rel. Beaufays, 357.
Léonard Mostet, rel. Saint-Léonard, desservant d'Abolens, pr. Lens-Saint-Remy, 451.
Léonard de Slins, 29.
Léonard de Theux, ab. Neufmoustier, 293-294.
Léopold, archiduc, 191.
Léopold-Joseph de Lorraine, 100.
Lepougne, Marie-Catherine, rel. Sainte-Aldegonde, 430.
Le Puy, *év.:* Jean de Bourbon.
Lepy, Lazare-Toussaint, ab. Écoliers à Liège, 343.
Leruitte, rel. Saint-Léonard, 382.
Lescelin, chan., 39.
Lescrinier, Henri-André, pr. Flône, 280, 281 ; Lambert-Laurent, rel. Flône, curé d'Antheit, 281.
Lesne, Élisabeth de, postulante, Val-Benoît, 195 ; Nicolas de, 195.
Leuchtenberg, Mathilde de, 98.
Leugarde, 125.
Leumont, 253.
Leutbert, arch. Mayence, ab. Stavelot, 74, 75.
Leutbert, ab. Stavelot, 59, 67.
Leuze, 178.
Leveau, Nicolas, rel. Floreffe, maître de Wanze, curé de La Chapelle et de Solre-Saint-Géry, 252-253.
Lexhiers, Marie Le, 169.
Lexhy, Agnès de, rel. Saint-Mathieu, 392 ; Catherine de, abb. Robermont, 180 ; Humbert de, 42.
Leyde, 10.
Lhoest, Henri, croisier à Huy, 413.
Lhost, Bernard, chartreux à Liège, 515, 517 ; Nicolas, chartreux à Liège, 514, 517.
Libermé, Catherine de, abb. Val-Benoît, 197 ; Mélie de, abb. Val-Benoît, 198 ; Sophie de, abb. Val-Benoît, 198.
Libermeit, Catherine, rel. Sainte-Aldegonde, 425.
Libert d'Alleur, pr. Beaufays, 352.
Libert l'Ardennais, 125.
Libert de Broechem, év. Béryte, év. aux. Liège, 23, 24, 51, 419.

Libert de Corswarem, ab. Beaurepart, 228.
Libert de Flétenges, 195.
Libert, Hubert, pr. Écoliers à Liège, 340, 341 ; Marie-Anne, rel. Notre-Dame des Anges, 460 ; Marie-Jeanne, rel. Sainte-Aldegonde, 430 ; Pétronille, rel. Notre-Dame des Anges, 461.
Libert de Hunbusset, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 410.
Libert Janssens de Bommel, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 410.
Libert Suréal, 40.
Libert, v. Libiers de Fexhe.
Libiers de Fexhe, rel. Saint-Mathieu, 388, 389.
Libotte, Chrys., capucin, 55.
Libotte, v. Lybot, Jean.
Liboy, Louis-François Rossius de, év. aux. Liège, 170, 171.
Lichtenberg, v. Récollets.
Liebert, rel. Saint-Laurent, 41.
Liedekerke, Jacques de, pr. Charteuse de Liège, 500-501.
Liège (diocèse, principauté, province, ville), *passim ; évêques* (Liège, Maestricht, Tongres) : Adolphe de la Marck, Adolphe de Waldeck, Albéron Ier, Albéron II, Albert de Cuyck, Albert de Louvain, Alexandre, Alexandre de Juliers, Amand, Arnoul de Horne, Baldéric, Durand, Englebert de la Marck, Éracle, Érard de la Marck, Ernest de Bavière, Ferdinand de Bavière, François-Antoine de Méan, François-Charles de Velbrück, Francon, Frédéric de Namur, Georges d'Autriche, Georges-Louis de Berghes, Gérard de Groesbeeck, Guillaume de Savoie, Hartgaire, Henri de Leez, Henri de Verdun, Hugues, Hugues de Châlons, Hugues de Pierrepont, Jean d'Arckel, Jean de Bavière, Jean d'Enghien, Jean d'Eppes, Jean de Flandre, Jean de Heinsberg, Jean de Hornes, Jean de Walenrode, Jean-Évangéliste Zaepfel, Jean-Louis d'Elderen, Jean-Théodore de Bavière, Lambert, Louis de Bourbon, Maximilien-Henri de Bavière, Monulphe, Notger, Otbert, Raoul de Zähringen, Réginard, Remacle, Richaire, Robert de Berghes, Robert de Thourotte, Rutten, Théodard, Théodore de Montpellier, Théoduin, Thib. de Bar, Walcaud, Wazon, Wolbodon ; *chorév.* : Jean ; *évêques auxiliaires* : André Strengnart, Arnoul, Bernon, Charles-Alexandre d'Arberg, Étienne Strecheus, Gédéon van der Gracht, Grégoire Sylvius, Henri de Neuss, Henri Sylvius, Herman de Lobbes, Jacques de Vitry, Jean-Antoine Blavier, Jean-Baptiste Gillis, Libert de Broechem, Louis-François Rossius de Liboy, Pierre-Louis Jacquet, Richard Pauli Stravius, Thierry, Thierry de Grâce, Thierry Guessen, Thomas ; *archidiacres* (diocèse) : Arnold de Bocholtz, Gautier de Corswarem, Gilles-François de Surlet, Guillaume de la Marck, Henri de Jauche, Marcuald, Thibaut de Plaisance, Thierry de Linden, Wauthier d'Arras ; *officiaux* : Baudouin de Rosoux, Gilles Bobelon de Blocquerie, Gilles de Vinalmont, Guillaume d'Elderen, Lambert Pétrée, Pierre Maes ; *vicaires généraux* : Corneille Faes, Guillaume de Hinnisdael, Jean de Chokier, Philippe-Alexandre de Rougrave, Pierre Boels, Pierre Stévart, Surlet ; *églises et couvents* : Augustins, Beaurepart, Bons Enfants, Capucins, Carmes, Carmes déchaussés, Chartreuse des Douze Apôtres, Chevaliers Teutoniques, Conceptionnistes du Pont d'Amer-Cœur, Croisiers, Dominicains, Frères-Mineurs, Frères de la Vie Commune, Jésuites, Minimes, Notre-Dame-des-Anges, Notre-Dame-aux-Fonts, Onze Mille Vierges, Paix-Notre-Dame, Petites Sœurs des Pauvres, Récollets, Saint-Adalbert, Saint-André, Saint-Antoine, Saint-Barthélemy, Saint-Christophe, Saint-Denis, Saint-Étienne, Saint-Gilles, Saint-Hubert, Saint-Jacques, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Jean-l'Évangéliste, Saint-Lambert, Saint-Laurent, Saint-Léonard, Saint-Martin, Saint-Materne, Saint-Mathieu à la Chaîne, Saint-Nicolas-en-Glain, Saint-Nicolas-Outre-Meuse, Saint-Nicolas-au-Treit, Saint-Paul, Saint-Pholien, Saint-Pierre, Saint-Remacle-au-Pont, Saint-Remy, Saint-Servais, Sainte-Agathe, Sainte-Croix, Sainte-Marie, Sainte-Marie-Madeleine, Sainte-Véronique, Séminaire, Val-des-Écoliers ; *quartiers, lieux-dits, places, rues et maisons* : Amercœur, 27, 519 ; Avroy, 301, 304, 401, 492, 519 ; Basse-Sauvenière, 399, 456, 457 ; Belleflamme, 492 ; Boverie, 416 ; Chaussée des Prés, 506 ; Chevaux, 384, 404 ; Doufloxhe, 393 ; Écu d'Or, 389 ; Fèvres, 499 ; Fragnée, 492 ; Gravioule, 194, 328 ; Ile, 194 ; Ile-Notre-Dame, 327 ; Loup, 384, 389 ; Madeleine, 194 ; Malget, 508 ; Mangonie, 311 ; Marché, 384 ; Melckhause, 457 ; Neuvice, 499 ; Outre-Meuse, 352, 361, 526 ; Paon, 384 ; Pont d'Amercœur, 525 ; Pont d'Ile, 401, 508 ; Publémont, 35, 303 ; Renard, 526 ; Richefontaine,

225 ; Robermont, 519 ; Sainte-Marguerite, 386, 395 ; Saumon, 440 ; Sauvenière, 386 ; Souverain-Pont, 526 ; Tanneurs, 526 ; Trest, 225 ; Verte, 384, 386, 404.
Liège, Agnès de, rel. Val-Benoît, 194 ; Béatrice de, rel. Marche-les-Dames, rel. Val-Benoît, 199 ; Florent de, 494 ; Gérard de, chartreux à Liège, 507 ; Jean de, ab. Beaurepart, rel. Floreffe, 228, 250 ; Marie de, rel. Saint-Quirin, 437 ; Pierre de, chartreux à Liège, 508.
Liégeois, Catherine, rel. Saint-Quirin, 440.
Lierneux, 72, 90.
Lierre, 143, v. Chartreuse de.
Liers, 214, 492 ; Jean Remey de, rel. Saint-Mathieu, 402.
Liers, v. Thyers.
Liessies, abbaye O. S. B., 15, 96 ; *abbé* : Hernot.
Liétard, pr. Neufmoustier, 286.
Lietbert, prévôt, de Saint-Pierre à Liège, 306.
Lieuwe, Jeanne-Lutgarde de, pr. Saint-Quirin, 441 ; Lutgarde de, rel. Saint-Quirin, 440.
Lieuwes, Guillaume de, pr. Écoliers à Liège, 331.
Lige, Marie de, abb. Robermont, rel. Marche-les-Dames, 183.
Lignières, 73.
Limborgh, Jean, rel. Val-Saint-Lambert, 164.
Limbourg, 25, 157, 464, 466, 469, 472, 476, 481, 482, 485, 492, 523.
Limbourg, Agnès de, rel. Saint-Mathieu, 401, 403 ; Albert de, chan. Saint-Lambert, pr. Saint-Mathieu, 401-402, 403 ; Albert de, receveur de Saint-Mathieu, 403 ; André, pr. Chartreuse de Liège, 523 ; François de, chan. Saint-Martin, receveur de Saint-Mathieu, 403 ; Gèle de, rel. Saint-Mathieu, 398 ; Gilles de, ab. Val-Dieu, 148 ; Henri de, 143 ; Jean de, 402 ; Jean de, pr. Saint-Mathieu, 401, 402-403 ; Jean de, rel. Saint-Mathieu, 403 ; Lambert de, ab. Val-Dieu, 149 ; Léonard de, ab. Beaurepart, chan. Sainte-Croix, 232 ; Léonard Bilstain de, ab. Beaurepart, 232, 233 ; Marie de, rel. Saint-Mathieu, 401 ; Mathias de, prév. Saint-Léonard, pr. Saint-Jacques, 117 ; Nicolas Bilstain de, ab. Beaurepart, curé Saint-Nicolas-Outre-Meuse, chan. Sainte-Croix, 232 ; Simon de, 12 ; Wathier de, 401, 403 ; Winand de, 83.
Limbrich, v. Limbourg.
Limburg, abbaye O. S. B., 79 ; *abbé:* Jean.
Limont, 492 ; Pierre, chartreux à Liège, 514 ; Robert de, 213.
Linchet, 296, 442.
Linden, Thierry de, doyen Saint-Lambert, prév. Notre-Dame à Maestricht, ab. Dinant, archid. Ardenne, 109.
Lintre, Gilles de, ab. Saint-Gilles, 316.
Lintres, Jute de, abb. Vivegnis, 214.
Lintris, Gérard de, chartreux à Liège, 510 ; Pierre de, chartreux à Liège, 507 ; Roland de, chartreux à Liège, 502.
Lipse, Juste, 449.
Lipsius, v. Lyps, Martin.
Lisbet de Treit, rel. Saint-Quirin, 437.
Lisbeth Coenracht, rel. Sinnich, 469.
Liutbert, v. Leutbert.
Liutfrid, ab. Stavelot, 74, 76.
Liuthard, rel. Malmédy, Stavelot, 59, 77.
Liverlo, Jean de, 135 ; Jeanne de, 216 ; Lambertine (Marguerite) de, abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 135 ; Marie-Dorothée de, rel. Notre-Dame des Anges, 459.
Liverloz, Gilles de, pr. Chartreuse de Liège, 336, 337, 491, 516, 517 ; Lambert de, chan. Saint-Lambert, archid. Hesbaye, prév. Fosse, 516 ; Marie de, 177 ; Walter de, 516.
Lixhe, 95 ; Catherine de, abb. Robermont, 182 ; Jean Forgon de, 182 ; Rigaus de, 182 ; Wélins de, 182.
Lobbes, abbaye O. S. B., 35, 77, 94 ; *abbé:* Richard de Verdun ; *religieux:* Drogon, Hériger, Thierry.
Lobbes, Herman de, rel. Saint-Martin à Cologne, év. Henna, év. aux. Liège, 17, 147, 466.
Loef, Jean, chartreux à Liège, puis à Zelem, 504.
Loen, Anne de, rel. Saint-Quirin, 440 ; Jean de, 440.
Loen, v. Hélène de Breus.
Loen, v. Loon de Kemexhe.
Loen de Kemexhe, Arnoul, v. Loon de Kemexhe, Arnoul.
Loene, v. Loon de Kemexhe.
Loer, Thierry, 52.
Loewenstein, Jean-Ernest de, év. Tournai, ab. Stavelot, 100-101.
Logges, Marguerite de, rel. Marche-les-Dames, rel. Val-Benoît, 199.
Logne, 88, 91, 92, 93, 94, 108, 219 ; Conon de, rel. Malmédy, ab. Stavelot, 81, 92, 93.
Lohierville, Simon de, ab. Val-Dieu, 149.
Lombard, Célestin, rel. Saint-Laurent, 34, 56, 60, 220.

Lombart, Jean-Fastré, ab. Saint-Gilles, 319.
Loncin, 294.
Loncin, Agnès, rel. Saint-Quirin, 440 ; Alide de, abb. Val-Benoît, 197 ; Arnold de, recteur de Saint-Christophe, doyen du conc. Saint-Remacle, 53 ; Elisende de, abb. Robermont, 183 ; Eustache de, ab. Val-Saint-Lambert, 167 ; Henri de, chan. Saint-Lambert, 392 ; Ide de, abb. Val-Notre-Dame, 208 ; Jean de, 53 ; Jean de, 167 ; Jean de, 208 ; Juette de, rel. Val-Notre-Dame, 208 ; Oger, ab. Saint-Laurent, 34, 35, 53-54, 522 ; Pierre de, pr. Chartreuse, Liège, 491, 522 ; Pierre-Philippe, croisier à Huy, 413.
Lone, v. Loon de Kemexhe.
Longchamp, Barthélemy de, ab. Saint-Laurent, 50-51, 120.
Longchamps, 452.
Longchamps, Arnold de, 201 ; Catherine de, abb. Val-Benoît, 201.
Longdoz, 492.
Longlée, v. Longley.
Longley, Élisabeth, abb. Solières, 189, 190.
Longpreit, Anne de, 294.
Longuehaye, J.-L., 481.
Lonhienne, 492.
Lonzée, 251.
Loon de Kemexhe, Arnoul, ab. Saint-Laurent, prév. Saint-Nicolas-en-Glain, 49, 50, 124.
Loone, v. Loon de Kemexhe.
Loos, abbaye O. Cist., 168.
Loot, Gilles, rel. Floreffe, rel. Wanze, 253.
Looz, 51, 311, 330, 412, 413 ; Alix de, 156 ; Arnoul de, 174 ; Arnoul de, 268 ; Berthe de, 157 ; Giselbert de, 8 ; Jacques de, pr. Chartreuse de Liège, 506-507 ; Jean de, chartreux à Liège, 517 ; Jean de, rel. Saint-Laurent, 121 ; Mathieu de, chartreux à Liège, 506.
Lorenne, Éverard de, 436.
Lorraine, 7, 436 ; Charles IV de, 90, 100 ; François-Antoine de, ab. Stavelot, 100 ; Léopold-Joseph de, 100.
Lorris, Jean Courtois de, rel. Bertrée, 112.
Lothaire, ab. Notre-Dame de Chèvremont, 138.
Lothaire Ier, 75, 76, 138.
Lothaire II, 73, 75, 83.
Lothaire III, 10, 83.
Lothaire de Hochstaden, 143.
Lotharingie, 76, 82.
Louant, Barthélemy, ab. Aulne, 210.
Louette, Ambroise, rel. Val-Saint-Lambert, 172.
Louis, 307.
Louis, rel. Saint-Laurent, 32, 36, 40.
Louis II, roi de France, 75.
Louis III, 138.
Louis XIV, 192, 361, 477, 518.
Louis XV, 101.
Louis Bertonnet, ab. Écoliers à Liège, 341.
Louis de Bourbon, év. Liège, 92, 148, 231, 332, 425, 448.
Louis Carpentier, pr. Croisiers à Liège, 420.
Louis de Celles, rel. Saint-Hubert, pr. Aywaille, 108.
Louis du Chasteau, rel. Saint-Laurent, 54.
Louis Chaubert, ab. Sainte-Geneviève, gén. congrég. France, 343.
Louis de Crassier, pr. Beaufays, 354-355.
Louis Delcour, 152.
Louis de Dongelberg, 208.
Louis Dorlot, pr. Écoliers à Liège, 333, 334.
Louis l'Enfant, 76.
Louis le Germanique, 138.
Louis de Harcourt, év. Toul, 49.
Louis Istaz, rel. Saint-Laurent, 57.
Louis de Jaymaert, ab. Flône, 278-279, 280.
Louis, Jean, pr. Beaufays, 353-354.
Louis Lymborch, rel. Saint-Gilles, curé de Rechain, 316 ; v. Aloys de Lymbourg.
Louis de Nihoul, ab. Neufmoustier, curé de Saint-Étienne à Huy, 295.
Louis le Pieux, 73.
Louis Raick, rel. Val-Saint-Lambert, 171.
Louis Rousselau, pr. Chartreuses de Liège, Mont-Dieu, 518.
Louis de Selve, familier de Saint-Mathieu, 395.
Louis Surlet, 197.
Louis de Thier, 135.
Louis de la Tour, chartreux à Liège, 495.
Louis de Visé, pr. Stavelot, 97.
Louis van Werdt, maître de Wanze, ab. Floreffe, 254.
Louis-Antoine Hansotte, croisier à Huy, 413.
Louis-François Rossius de Liboy, év. aux. Liège, 170, 171.
Louis-Laurent de Visé, rel. Stavelot, rel. Saint-Hubert, prévôt Andernach, 97.
Louise Beaurieu, abb. Paix-Dieu, 178.
Louise d'Ogier, abb. Robermont, 185, 201 (*corr.* : Robermont, et non Paix-Dieu).
Louise Renson, abb. Robermont, 177, 185.
Louise Sainrez, rel. Saint-Quirin, 440.

Louise de Sarto, abb. Val-Benoît, 202.
Louise de Terwangne, abb. Robermont, 186.
Louise-Guillemine de Grumprecht, rel. Sinnich, 487.
Loup, à Liège, maison du, 384, 389.
Lourdon, 127.
Louvain, 56, 150, 152, 379, 420, 480, 505 ; v. Chartreuse de ; v. collège de Villers ; v. Sainte-Gertrude ; v. Val-Saint-Martin.
Louvain, Albert de, év. Liège, 143 ; Jean de, chan. Saint-Lambert, 395 ; Mathilde de, rel. Marche-les-Dames, rel. Val-Benoît, 199 ; Rumon de, pr. Lens-Saint-Remy, 447-448.
Louvat, Claude, 525.
Louvegnée, 132.
Louveigné, 106, 357, 371, 492.
Louvois, 518.
Louwe, Jeanne de, rel. Saint-Quirin, 437.
Lovegné, Jacques, ab. Val-Dieu, 140, 142, 152.
Lovegnée, Marie de, abb. Val-Notre-Dame, 208.
Lovelde, Jacques de, 395.
Loverval, 235 ; v. Marck.
Lovinfosse, Michel de, rel. Saint-Hubert, pr. Aywaille, 109.
Lówaige, 325.
Lowe, Agnès de, rel. Val-Notre-Dame, 206.
Loxhay, Marie-Lambertine, pr. Notre-Dame des Anges, 460.
Loxhier, Jeanne, ss-pr. Saint-Quirin, 440, 441.
Loyhierdorp, v. Lohierville.
Loyne, v. Loon de Kemexhe.
Loyrstorp, v. Lohierville.
Lubin, en Pologne, abbaye O. S. B., 8.
Luc, ab. Cornillon-Beaurepart, 221-222.
Lucius II, 83, 130.
Lucius III, 118, 247.
Lucrèce Van Hoof, 151.
Lude, v. Delweige, Henri.
Ludovici, Jean, pr. Beaufays, 355.
Ludovicus, chartreux à Liège, 525.
Luido, év. Sabine, 223.
Lummen, 274.
Lunéville, 100, 104.
Lutgard de Bounameau, rel. Saint-Victor, 130.
Lutgarde de Boileau, abb. Val-Notre-Dame, 210.
Lutgarde Donnay, pr. Saint-Quirin, 442-443.
Lutgarde de Lieuwe, rel. Saint-Quirin, 440.
Lutgarde de Mottet, abb. Saint-Victor, 130, 132.
Lutgarde de Rivière, abb. Val-Notre-Dame, 210.
Lutgarde de Streel, pr. Saint-Quirin, 441-442.
Lutgarde (Marie) de Monsen, abb. Vivegnis, 217.
Luxembourg, 96, 108, 109 ; v. Jésuites ; v. Notre-Dame de Munster.
Luxembourg, Conrad Ier de, 107, 130 ; Ermesinde de, 130 ; Henri de, 87 ; Sigismond de, 90.
Luxeuil, abbaye O. S. B., 68 ; *abbé:* Wandelbert.
Lybot, Jean, receveur de Saint-Mathieu, 403.
Lymborch, Louis, rel. Saint-Gilles, curé de Rechain, 316 ; v. Lymbourg, Aloys de.
Lymborch, v. Limbourg, famille de.
Lymborgh, rel. Écoliers à Liège, 344.
Lymborck, v. Lymbourg.
Lymbourg, abbé de, 316.
Lymbourg, Aloïs de, ab. Saint-Gilles, 302, 316, 317.
Lynart, Jean, rel. Saint-Mathieu, 392.
Lynden, Berent-Adolphe Vonck van, 482.
Lynden, Marie-Thérèse d'Aspremont de, pr. Val-Notre-Dame, 204.
Lynsen, 403.
Lyon, 87 ; v. Chartreuse de.
Lyps, Martin, rel. Val-Saint-Martin à Louvain, pr. Lens-Saint-Remy, 449-450.
Lyra, Nicolas de, 416.
Lyrs, v. Thyers.
Lys, Pierre-Joseph, 57 ; Servais, ab. Saint-Laurent, 57.
Lysen van Steynstraeten, v. Élisabeth de Steinstrassen.
Lysius, v. Pierre Coelen.

M

M., abb. Sinnich, 466.
M. de Tru, 428.
M. Constance Dumont, rel. Saint-Quirin, 442.
M. Élisabeth Albert, rel. Saint-Quirin, 442.
M. Isabelle Guissard, rel. Saint-Quirin, 442.
M. Thérèse Lambotte, rel. Saint-Quirin, 442.
Maaseik, Jean de, chartreux à Liège, 510.
Maaseik, 413 ; prieuré O. S. A., 465.
Mabile Hoen, rel. Sinnich, 471.
Mabille de Berckheim, rel. Sinnich, 467.
Macaire, Jean, ab. Écoliers à Liège, 339.
Macar, rel. Saint-Quirin, 441.
Machar, Wautier, rel. Stavelot, ab. Saint-Laurent, 45, 89.
Machidone, Fastré, rel. Saint-Mathieu, 393.
Macors, Anne-Marie, rel. Sainte-Aldegonde, 430.

Madeleine, Liège, 194.
Madeleine Samar, rel. Saint-Quirin, 440.
Madeleines, v. Pénitentes de sainte Marie-Madeleine.
Madrid, 151.
Maes, Pierre, offic. archid. Condroz, 482.
Maestricht, 15, 20, 22, 24, 51, 92, 107, 150, 230, 235, 380, 413, 415, 461, 464, 466, 478 ; *évêque:* Remacle ; *églises et couvents:* Chartreuse, Croisiers, Notre-Dame, Saint-André, Saint-Servais.
Maestricht, Jacques de, ab. Val-Dieu, 146 ; Servais de, chartreux à Liège, 509.
Maffia, v. Meeffe.
Magnery, rel. Beaufays, 371, 372.
Magnery, Pierre (Hubert) de, ab. Val-Saint-Lambert, 156, 170.
Magnopolis (Schwerin), *évêque:* Bernon.
Magnus, Constantin, pr. Chartreuse de Gand, 521.
Magritte de Kempes, ss-pr. Sainte-Aldegonde, 424.
Maguelonne, *cardinal:* Audouin Aubert.
Mahaut de Marbais, rel. Val-Notre-Dame, 206.
Maheal, rel. Saint-Mathieu, 389.
Mahieu, 518.
Mahin, pr. Lens-Saint-Remy, 447.
Mailard, rel. Saint-Quirin, 441.
Maillart, Antoine (Nicolas), ab. Saint-Jacques, 30 ; Benoît, 30 ; Jean, ab. Saint-Laurent, 41-42.
Maillen, Hélène de, abb. Paix-Dieu, 177.
Major, Jean, 24.
Makaires, v. Machar.
Makoir, Augustin, rel. Beaufays, 357.
Malacord, Henri, rel. Stavelot, 104.
Malaese, Henri de, pr. Malmédy, 60, 61, 101.
Malaise, Jean, croisier à Liège, 420 ; Marie-Charlotte, rel. Notre-Dame des Anges, 461.
Malechar, Nycole, prêtre, 435.
Malemarlines, Jean de, rel. Saint-Mathieu, 393.
Malempré, Marie de, 439.
Malget, sur Pont d'Ile à Liège, 508.
Malhar, Gilles, 207 ; Marie, rel. Val-Notre-Dame, 207.
Malherbe, Denis, rel. Stavelot, 61, 101, 102.
Malines, 512; v. Val-des-Écoliers; v. Saint-Rombaut.
Mall, Olivier de, chan. Saint-Lambert, 502, 503.
Malle Marliene, v. Malemarlines, Jean de.
Malmédy, 30, 77, 99, 235, 256 ; v. Capucins ; v. Saint-Géréon ; v. Stavelot.
Malmédy, Poncin de, 92 ; Poncin de, rel. Bertrée, 114.
Malonne, abbaye O. S. A., 305 ; *abbé:* Eudes.
Maloteau, Anne, rel. Sainte-Aldegonde, 427.
Manderscheid, Christophe de, rel. Prum, ab. Stavelot, 94-95 ; Guillaume de, ab. Stavelot, ab. Prum, 93-94, 117 ; Jacques de, 94.
Manea, Matthias, rel. Saint-Léonard, 379.
Mangay, Toussaint, pr. Croisiers à Liège, 421.
Mangeer, Antoine-Léopold de, rel. Flône, 281.
Mangonie, à Liège, 311.
Mann de Nova Terra, Cornelius, chartreux à Liège puis à Bois-le-Duc, 509.
Manneville, Jean de, pr. Croisiers à Huy, Gén. Croisiers, pr. Liège, 410, 417.
Mansfeld, comte de, 109.
Manuel, 83.
Marbais, Mahaut de, rel. Val-Notre-Dame, 206 ; Marie de, 208 ; Marie-Louise de, rel. Sinnich, 485.
Marbourg, 42.
Marcellus Lentius, gén. Congr. Windesheim, 426.
Marchand, Anne-Joseph, rel. Saint-Quirin, 442.
Marché, à Liège, 384.
Marché, Juette du, 328.
Marche, Agnès de, abb. Vivegnis, 215 ; Renard de, 215.
Marche-les-Dames, abbaye O. Cist., 26, 28, 30, 160, 182, 183, 190, 191, 199, 214, 265 ; *abbesses:* Marguerite de Vêves, Marie le Berwier ; *prieure:* Élisabeth de Thyers ; *religieuses:* Béatrice de Liège, Marguerite de Logges, Marie de Lige, Mathilde de Louvain.
Marche-en-Famenne, 191.
Marchienne-au-Pont, 28.
Marchiennes, abbaye O. S. B., 79 ; *abbé:* Albéric.
Marchin, 189.
Marchin, rel. Neufmoustier, 283.
Marchin, Renier de, 438.
Marchin-en-Condroz, 169.
Marcigny, prieuré O. S. B., 106, 107, 111, 130.
Marcin, Jeanne de, rel. Saint-Quirin, 439 ; Renier de, 439.
Marck, famille la, 199.
Marck, Adolphe de la, év. Liège, 43, 89, 387, 389, 466 ; Antoine de la, chan. Saint-Lambert, pr. Saint-Séverin, 128 ; Engelbert de la, seigneur de Loverval, 20 ; Englebert de la, év. Liège, 45, 330, 385, 389, 467, 489, 497, 498, 501 ; Érard de la, chan. Trèves et Tour, év. Liège, 24, 51, 91, 92, 93, 108, 166, 215, 293, 314, 332, 354, 378, 401, 402, 404, 411, 501, 509 ; Éverard de la, 506 ; Évrard de la, 91 ; Godefroid de la,

165 ; Godefroid de la, ab. Orval, ab. Val-Saint-Lambert, 165-166 ; Guillaume de la, dit le Sanglier des Ardennes, 165 ; Guillaume de la, chan. Saint-Lambert, archid. Brabant, pr. Aywaille, 108 ; Guillaume de la, chan. Saint-Lambert, 209, 274, 315 ; Jeanne de la, 166 ; Philippe de la, archid. Hesbaye, pr. Saint-Séverin, 128.
Marcuald, archid. Liège, 145.
Marensis, Jean, chartreux à Liège et Bruges, 514.
Maresch, v. Maret.
Maresse, v. Maret.
Maret, Gilles de, pr. Meeffe, 120.
Marexhe, v. Maret.
Marghes, Jacques de, 313.
Marguerite, 174.
Marguerite, abb. Paix-Dieu, 175.
Marguerite, abb. Vivegnis, 213.
Marguerite, rel. Wanze, 250.
Marguerite d'Andrimont, rel. Saint-Mathieu, 403.
Marguerite de Beaufort, rel. Val-Notre-Dame, 206.
Marguerite de Beaufort, rel. Val-Notre-Dame, 208.
Marguerite de Borsut, rel. Saint-Quirin, 440.
Marguerite de Cassal, pr. Sainte-Aldegonde, 427.
Marguerite Charlet, 296.
Marguerite de Corswarem, 196.
Marguerite Cupers, rel. Saint-Mathieu, 401.
Marguerite Dengis, rel. Saint-Quirin, 440.
Marguerite Derppen, rel. Saint-Quirin, 437.
Marguerite Dodeur, rel. Saint Quirin, 438.
Marguerite Doumalle, rel. Saint Quirin, 440.
Marguerite de Draech, 474.
Marguerite d'Ève, abb. Paix Dieu, 176.
Marguerite d'Eynatten, 166.
Marguerite d'Eynatten, 473-474.
Marguerite Favilhon, dite Dochain, pr. Sainte Aldegonde, 426-427.
Marguerite de Flétenges, postulante, Val-Benoît, 195.
Marguerite Flokelet, rel. Vivegnis, 214.
Marguerite Fontaine, rel. Saint-Quirin, 438.
Marguerite de Fraipont, rel. Vivegnis, 214.
Marguerite de Grimont, abb. Solières, 189.
Marguerite le Gros, rel. Saint-Quirin, 440.
Marguerite Gulpen, rel. Sinnich, 473.
Marguerite de Halingh, 200.
Marguerite Haweal, pr. Saint-Quirin, 437.
Marguerite de Heer, rel. Sinnich, 468.
Marguerite de Hemricourt de Seron, abb. Sinnich, 486.
Marguerite d'Heur, 198.
Marguerite de Hoensbroeck, rel. Sinnich, 473, 475.
Marguerite de Horion, abb. Val-Benoît, 200.
Marguerite Jamar, ss-pr. Sainte-Aldegonde, 427.
Marguerite de Jaymaert, 294.
Marguerite Laleman, pr. Saint-Quirin, 435-436.
Marguerite Lamalle, rel. Saint-Quirin, 443.
Marguerite de Logges, rel. Marche-les-Dames, rel. Val-Benoît, 199.
Marguerite de Marneffe, rel. Saint-Quirin, 438.
Marguerite de Melen d'Ardancourt, 112, 162.
Marguerite de Mer, rel. Vivegnis, 214.
Marguerite de Noville, abb. Val-Benoît, 200.
Marguerite d'Orbeeck, abb. Robermont, 184.
Marguerite Poleur, rel. Saint-Quirin, 438.
Marguerite de Pousseur, 167.
Marguerite de Presseux, 168.
Marguerite Rombouts, 506.
Marguerite de Saint-Fontaine, abb. Val-Benoît, 200.
Marguerite de Sames, abb. Solières, 189.
Marguerite de Sart, rel. Saint-Mathieu, 403.
Marguerite Schaesberch, rel. Sinnich, 471.
Marguerite de Seron, abb. Val-Notre-Dame, 204, 208.
Marguerite Le Sire, 177.
Marguerite Surlet, rel. Val-Benoît, 195.
Marguerite Thonus, 30.
Marguerite delle Vaux, abb. Vivegnis, 215.
Marguerite de Vêves, abb. Solières, abb. Marche-les-Dames, 190.
Marguerite de Warfusée, abb. Val-Notre-Dame, 206.
Marguerite d'York, 448.
Marguerite-Anne de Belderbusch, v. Anne-Marguerite de Belderbusch.
Marguerite-Anne-Hubertine de Hemricourt, rel. Sinnich, 482.
Maria, dame de Sinnich, 466.
Maria Barsfelt, rel. Sinnich, 473.
Maria Golstein, v. Marie de Golstein.
Marie, 47.
Marie, 121.
Marie, abb. Paix-Dieu, 175.
Marie, abb. Robermont, 180.
Marie, pr. Robermont, 181.
Marie, abb. Vivegnis, 213.
Marie, rel. Wanze, 250.
Marie d'Antheit, pr. Saint-Quirin, 437.

Marie Audace, rel. Sainte-Aldegonde, 427.
Marie de Bealrewar, postulante, Val-Benoît, 195.
Marie de Beaufort, rel. Val-Notre-Dame, 206.
Marie de Beeckman, abb. Robermont, 185.
Marie de Berloz, rel. Val-Notre-Dame, 206.
Marie de Berseez, 504.
Marie le Berwier, rel. Robermont, abb. Marche-les-Dames, 182.
Marie de Beverne, 168.
Marie de Boumale, rel. Wanze, 250.
Marie de Brabant, rel. Saint-Quirin, 437, 438.
Marie de Capella, rel. Saint-Victor, 131.
Marie de Cassal, abb. Solières, 191, 427.
Marie de Chantemerle, abb. Val-Notre-Dame, 207.
Marie du Château de Jemeppe, 198.
Marie Cherbenée, rel. Saint-Victor, 131.
Marie de Chevalier, abb. Val-Notre-Dame, 203, 209.
Marie de Clocquier, pr. Saint-Quirin, 436.
Marie de Coir, rel. Val-Benoît, 195.
Marie Cornélis, ss-pr. Saint-Quirin, 437, 439.
Marie Dengis, 295.
Marie de Dinant, abb. Robermont, 183.
Marie de Dolhen, rel. Saint-Mathieu, 403.
Marie de Donceel, 295.
Marie de Donceel, rel. Saint-Quirin, 437.
Marie Dor, 135.
Marie d'Égypte, sainte, 40.
Marie Fabry, rel. Notre-Dame des Anges, 460.
Marie de Fanze, 354.
Marie de Fexhe, 195.
Marie de Fexhe, rel. Val-Benoît, 195.
Marie de Fies, rel. Robermont, 182.
Marie de Fize, postulante, Val-Benoît, 195.
Marie de Flandre, abb. Solières, 190.
Marie de Forier, 436.
Marie de Frongteau de Housse, 216, 474.
Marie Goehuin, 168.
Marie de Golstein, abb. Sinnich, 473-475.
Marie Goutard, 439.
Marie de Grimont, abb. Robermont, 184.
Marie de Gulpen, pr. Sinnich, 470, 472.
Marie de Haccourt, rel. Vivegnis, 214.
Marie de Haultbois, abb. Solières, 189, 190.
Marie Haweal, rel. Saint-Quirin, 437.
Marie de Hasque, rel. Saint-Quirin, 440.
Marie de Havelange, rel. Saint-Quirin, 435.
Marie Hellem, abb. Robermont, 184.
Marie de Hemricourt, abb. Paix-Dieu, 176.
Marie de Hemricourt, abb. Val-Notre-Dame, 209.
Marie d'Heur, abb. Vivegnis, 215.
Marie de Hocht, 184.
Marie de Hodeige, 167.
Marie de Hollegnoules, rel. Vivegnis, 214.
Marie de Horion de Colonster, 476.
Marie d'Imstenraedt, abb. Sinnich, 470-471.
Marie de Jehay, abb. Paix-Dieu, 175.
Marie de Jemeppe, pr. Sainte-Aldegonde, 427.
Marie Kassvelt, rel. Sinnich, 472.
Marie de Kochem, rel. Sinnich, 469.
Marie de Laminne, postulante Val-Benoît, 195.
Marie de Laminne, v. Hemricourt.
Marie de Lantin, 27.
Marie Le Lexhiers, 169.
Marie de Liège, rel. Saint-Quirin, 437.
Marie de Lige, abb. Robermont, rel. Marche-les-Dames, 183.
Marie de Limbourg, rel. Saint-Mathieu, 401.
Marie de Liverloz, 177.
Marie de Lovegnée, abb. Val-Notre-Dame, 208.
Marie Malhar, rel. Val-Notre-Dame, 207.
Marie de Malempré, 439.
Marie de Marbais, 208.
Marie de Mave, pr. Saint-Quirin, 438, 439.
Marie de Meir, postulante, Val-Benoît, 195.
Marie du Mesnil, 192.
Marie de Mheer, rel. Sinnich, 471.
Marie de Montjardin, 165.
Marie de Moperting, rel. Sinnich, 473, 474, 475.
Marie Moreau, 135.
Marie Mouton, 167.
Marie d'Oneux, 293.
Marie van Oest, pr. Sinnich, 472.
Marie Oist, rel. Sinnich, 472.
Marie Paulus, rel. Saint-Quirin, 437.
Marie Philippart, 170.
Marie Poilvache, 29.
Marie van Poluyn, rel. Sinnich, 471.
Marie du Pont d'Amercœur, rel. Saint-Mathieu, 393.
Marie Pontegonio, 425.
Marie de Pury, abb. Val-Benoît, 196.
Marie Quaremme, rel. Sainte-Aldegonde, 425.
Marie Racket, 441.
Marie de Razier, 168.
Marie Rickman, rel. St.-Quirin, 440, 441.
Marie delle Roche, rel. Val-Benoît, 199.
Marie Rocheut, rel. Saint-Quirin, 437.
Marie Romerée, rel. Saint-Quirin, 440.
Marie de Saint-Nicolas, abb. Vivegnis, 215.

Marie de Saint-Servais, rel. Val-Benoît, 197.
Marie de Salme, 296.
Marie Salmon, abb. Paix-Dieu, 176.
Marie de Schaelsberch, rel. Sinnich, 471.
Marie de Selve, 394.
Marie de Steghe, dame de Sinnich, 467.
Marie de Strées, rel. Robermont, 182.
Marie de Treit, rel. Saint-Quirin, 437.
Marie Vanwerts, 136.
Marie de Villers, abb. Vivegnis, 214.
Marie de Vinalmont, abb. Val-Notre-Dame, 207.
Marie de Viron, abb. Vivegnis, 216.
Marie de Walhorn, dame de Sinnich, 469-470.
Marie Le Walle, abb. Val-Benoît, 201.
Marie de Warnant, rel. Paix-Dieu, 175.
Marie de Warnant, abb. Paix-Dieu, 175, 176.
Marie de Warnant, abb. Val-Notre-Dame, 207.
Marie Willems, 136.
Marie Winand, rel. Saint-Quirin, 439.
Marie Van Weerst, pr. Sinnich, 469.
Marie Woot de Trixhe, abb. Robermont, 184.
Marie-Agnès, v. Marie-Marguerite Wesmael.
Marie-Agnès Beaujean, 525.
Marie-Agnès Foret, rel. Vivegnis, 217.
Marie-Agnès Natalis, pr. Saint-Aldegonde, 428-429.
Marie-Agnès Voes, ss-pr. Sainte-Aldegonde, 427.
Marie-Aldegonde Dochain, rel. Sainte-Aldegonde, 427.
Marie-Ange, v. Élisabeth Vandenbroek.
Marie-Anne, v. Pétronille Libert.
Marie-Anne de l'Assomption Sartere, pr. Notre-Dame des Anges, 458.
Marie-Anne de Beche, 29.
Marie-Anne de Beeckman, abb. Robermont, 184.
Marie-Anne Benoît, rel. Saint-Quirin, 440.
Marie-Anne Delrock, 524.
Marie-Anne de Fléron de Melin, abb. Vivegnis, 216.
Marie-Anne Gottal, 56.
Marie-Anne Libert, pr. Notre-Dame des Anges, 460.
Marie-Anne de Mathys, 482.
Marie-Anne Mottet, 135.
Marie-Anne Pire, 219.
Marie-Anne-Joseph de Meer, rel. Sinnich, 486.
Marie-Anne-Joséphine de Meer, rel. Sinnich, 486.
Marie-Antoinette Corial, rel. Saint-Quirin, 440.
Marie-Archange Valdor, pr. Notre-Dame des Anges, 458, 459.
Marie-Augustine, v. Anne-Marie Niset.
Marie-Augustine, v. Laurence Gardedieu.
Marie-Barbe, v. Anne Receveur.
Marie-Barbe, v. Marie de Beeckman.
Marie-Barbe de Gulpen, rel. Sinnich, 476-481.
Marie-Barbe Toussaint, rel. Sainte-Aldegonde, 430.
Marie-Bernardine, v. Marie Fabry.
Marie-Catherine Beaupain, pr. Notre-Dame des Anges, 460.
Marie-Catherine Bringo, 524.
Marie-Catherine van Buel, abb. Vivegnis, 216.
Marie-Catherine Jamar, rel. Saint-Quirin, 440.
Marie-Catherine Lepougne, rel. Sainte-Aldegonde, 430.
Marie-Catherine de Nassogne, abb. Vivegnis, 216.
Marie-Catherine Valdor, v. Marie-Archange Valdor.
Marie-Catherine-Constance de la Haxhe, 177.
Marie-Catherine-Dorothée-Ernestine, v. Ernestine Grétry.
Marie-Catherine-Maximilienne de Coudenhove, de Fraiture, abb. Sinnich, 482, 484-486.
Marie-Cécile van Vlaenderen, rel. Sainte-Barbe à Gand, 480.
Marie-Célestine, v. Élisabeth Brokart.
Marie-Célestine (Marie-Thérèse) Lancelin, abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 135.
Marie-Charlotte, v. M. Constance Dumont, 442.
Marie-Charlotte Malaise; rel. Notre-Dame des Anges, 461.
Marie-Chérubine de Raideux, pr. Notre-Dame des Anges, 459.
Marie-Claire, v. Jeanne Zolet.
Marie-Claire de Berlo, 27.
Marie-Claire de Méan, abb. Vivegnis, 216.
Marie de la Conception Wirix, pr. Notre-Dame-des-Anges, 455, 458-459.
Marie-Constance, v. Anne-Christine Dujardin.
Marie-Dorothée de Liverlo, rel. Notre-Dame-des-Anges, 459.
Marie-Eugénie de Coudenhove de Fraiture, 482.
Marie-Françoise Borlé, 487.
Marie-Françoise de Salmier, 297.
Marie-Gabrielle Franckinet, pr. Notre-Dame-des-Anges, 460.
Marie-Hélène de Xhenemont, pr. Notre-Dame-des-Anges, 460.
Marie-Jeanne Collart, rel. Saint-Quirin, 440.
Marie-Janne de Haxhe, 484.
Marie-Jeanne Libert, rel. Sainte-Aldegonde, 430.

Marie-Jeanne-Françoise Defossez, 429.
Marie-Joseph Goeswin, ss-pr. Sainte-Aldegonde, 428.
Marie-Joseph Latour, rel. Saint-Quirin, 442.
Marie-Justine-Louise, v. Justine-Marie-Louise de Kerckhem.
Marie-Lambertine, v. Émilie Gardedieu.
Marie-Lambertine, v. Marie-Louise Godsoul.
Marie-Lambertine Loxhay, pr. Notre-Dame-des-Anges, 460.
Marie-Lambertine Watar, pr. Notre-Dame-des-Anges, 458.
Marie-Liberte de Draeck, rel. Sinnich, 476-481.
Marie-Louise de Marbais, rel. Sinnich, 485.
Marie-Louise Godsoul, rel. Saint-Quirin, 442.
Marie-Louise (Gertrude-Isabelle) de Thier, abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 135.
Marie-Madeleine, sainte, 433.
Marie-Madeleine de Palant, rel. Sinnich, 474, 475, 477.
Marie-Madeleine de la Visitation Le Febvre, pr. Notre-Dame-des-Anges, 458.
Marie-Marguerite Donnay, v. Lutgarde Donnay.
Marie-Marguerite Godefroid, rel. Notre-Dame-des-Anges, 461.
Marie-Marguerite de Golstein, pr. Sinnich, 474-480.
Marie-Marguerite Grandry, 442.
Marie-Marguerite Wesmael, rel. Notre-Dame-des-Anges, 461.
Marie-Pauline-Gertrude de Steinen, rel. Sinnich, 485.
Marie-Philippine de Woestenraedt, rel. Sinnich, 478, 479, 480, 481, 483.
Marie-Pierre-Balthazar Morgan, 325.
Marie-Séraphine Walthéry, pr. Notre-Dame-des-Anges, 459, 460.
Marie-Suzanne de Milon, 178.
Marie-Thérèse, v. Anne-Marie Borsu.
Marie-Thérèse d'Aspremont de Lynden, pr. Val-Notre-Dame, 204.
Marie-Thérèse Le Bœuf, 484.
Marie-Thérèse Gallet, ss-pr. Notre-Dame-des-Anges, 460.
Marie-Thérèse Raes, rel. Sainte-Aldegonde, 430.
Marie-Victoire de Goër de Herve, rel. Sinnich, 482, 483, 484.
Marie-Victoire Van Oort, pr. Notre-Dame-des-Anges, 460, 461.
Marieles, v. Marille.
Marieles, v. Maret.
Mariembourg, 96.
Mariendale, v. Béthanie.
Mariengarten à Cologne, 164.
Marienthal-sur-l'Ahr, prieur O. S. A., 464 ; *religieux:* N. van Broich.
Marinois, Goswin le, 268.
Marille, Étienne de, ab. Saint-Laurent, 47, 112.
Marisco, v. Maret.
Marjules de Barse, 289.
Marles, Gérard de, 15.
Marly, Déodat, rel. Stavelot, 104.
Marneffe, 252, 253, 316 ; Marguerite de, rel. Saint-Quirin, 438 ; Ode de, pr. Saint-Aldegonde, 425-426 ; Wauthier de, 425.
Maroie, 393.
Maroie de Broin, rel. Saint-Quirin, 435.
Maroie Gochelet, rel. Saint-Mathieu, 394-395.
Maroie de Laitre, rel. Saint-Aldegonde, 425.
Maroilles, abbaye O. S. B., *abbé:* Eilbert.
Maron, 393.
Maron, rel. Saint-Mathieu, 389.
Marotte, Jean de, 177 ; Jeanne de, abb. Paix-Dieu, 177.
Marsilius, ab. Rolduc, 464.
Marsilius, ab. Saint-Gilles, 306-307.
Martel, Charles, 72.
Martène, 101.
Martial, Jean-Baptiste-Maximilien, rel. Flône, curé de Borsu, 281.
Martin, pr. Saint-Jacques, prév. Saint-Léonard, 117.
Martin V, 113, 215, 230, 448.
Martin d'Awans, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 410.
Martin Blenau, pr. Chartreuse de Noyon, 514.
Martin de Borleit, 230.
Martin Bruonixt, pr. Saint-Séverin, 128.
Martin de Burgis, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 410.
Martin Le Ducq, pr. Beaufays, 358, 359, 360, 361, 363-364, 365.
Martin Fanchon, ab. Saint-Jacques, 5, 26.
Martin, Jeanne, rel. Robermont, 186.
Martin Léonard, rel. Beaufays, 357.
Martin Lyps, rel. Val-Saint-Martin à Louvain, pr. Lens-Saint-Remy, 449-450.
Martin de Noville, 52.
Martin de Saint-Servais, O. Carm., 170.
Martin Slegers, pr. Chartreuse de Liège, 515.
Martin de Stavelot, chan., 330.

Martin de Villers, curé Saint-Nicolas-Outre-Meuse, ab. Beaurepart, chan. Sainte-Croix, 231.
Martini, Anne, 104 ; Constantin, 128.
Martiny, Anne, rel. Notre-Dame-des-Anges, 461.
Marwans, J. Cl., rel. Écoliers à Liège, 344.
Massart, Eugène, rel. Saint-Gérard, 66 ; Jean-Joseph, 370.
Masse, Thomas, 310.
Massiet, Caroline-Colette de, voir Massiet, Charlotte (Caroline) Colette de.
Massiet, Charlotte (Caroline) Colette de, rel. Sinnich, 483, 484, 485, 486 ; Jean-François de, 483.
Massin, Catherine, 425 ; Nicolas, ab. Stavelot, curé de Sprimont, 67, 101 ; Paul, rel. Saint-Laurent, 36.
Massuet, René, 66.
Matagne, Catherine de, abb. Solières, 192.
Materne, Jean, rel. Beaurepart, curé de Simpelveld, prév. Saint-Gerlach, 232.
Mathei, Benoît, chartreux à Liège, 515, 517.
Mathias, saint, 417.
Mathias, doyen de Saint-Pierre, 158.
Mathias, v. Mathieu de Amezaga.
Mathias Chefneux, religieux, 169.
Mathias Christiani, 514.
Mathias Close, chan. Fosse, 370.
Mathias de Ghestel, chartreux à Liège, 510.
Mathias Goffin, pr. Croisiers à Huy, à Liège, gén. Croisiers, 412.
Mathias ab Ham, chartreux à Liège, 511.
Mathias Kinable, chartreux à Liège, 493, 523, 524, 525.
Mathias de Limbourg, prév. Saint-Léonard, pr. Saint-Jacques, 117.
Mathias Mawet, pr. Chartreux de Liège, 521-522.
Mathias van der Nedermoelen, chan. Saint-Jean l'Évangéliste, 506.
Mathias de Ruremonde, v. Godescalc Roesmont.
Mathias de Sittard, chartreux à Liège, 510.
Mathias Straelen, ab. Rolduc, 472.
Mathias de la Tour de Sohet, rel. Floreffe, rel. Wanze, 252.
Mathie, v. Mathier, Jean.
Mathier, rel. Saint-Mathieu, 396.
Mathier, Jean, rel. Saint-Mathieu, 397, 398, 400.
Mathieu, 430.
Mathieu, saint, 385, 416.
Mathieu, dit Mathon, 214.
Mathieu, pr. Chartreuse de Liège, 499.
Mathieu de Amezaga, pr. Sinnich, ab. Rolduc, curé de Limbourg, 476, 477.
Mathieu Billard, pr. Croisiers à Liège, 421.
Mathieu Binet, rel. Neufmoustier, 442.
Mathieu Blochhouse, curé Loverval et Saint-Nicolas-Outre-Meuse, ab. Beaurepart, chan. Sainte-Croix, 235.
Mathieu de Brakel, prév. Notre-Dame à Bruges, 114.
Mathieu Cortis, curé d'Esneux, 366.
Mathieu Counotte, 135.
Mathieu Goffin, pr. Croisiers à Liège, 368, 421.
Mathieu de Haske, 403.
Mathieu Herveus, rel. Saint-Laurent, pr. Meeffe, 121-122.
Mathieu de Jennet, curé de Rechain, ab. Saint-Gilles, 318.
Mathieu de Looz, chartreux à Liège, 506.
Mathieu Meeus, chartreux à Diest, 511.
Mathieu Moens, 511.
Mathieu du Moulin, rel. Beaufays, 358, 359, 361, 362.
Mathieu Mynecom de Wyck, croisier à Maestricht, pr. Croisiers à Liège, 419.
Mathieu de Ninane, 355.
Mathieu de Nyele, rel. Saint-Mathieu, 400.
Mathieu Serwier, rel. Beaurepart, 236.
Mathilde, pr. Beaufays, abb. Vivegnis, 213, 351.
Mathilde, abb. Paix-Dieu, 174.
Mathilde de Corswarem, rel. Val-Benoît, abb. Beaupré, 196.
Mathilde Crahay, 56.
Mathilde de Crisgnée, postulante, Val-Benoît, 195.
Mathilde de Fize, abb. Val-Benoît, 196.
Mathilde de Kochem, dame de Sinnich, 469.
Mathilde de Leuchtenberg, 98.
Mathilde de Louvain, rel. Marche-les-Dames, rel. Val-Benoît, 199.
Mathon, Ide, abb. Vivegnis, 214.
Mathon, v. Mathieu.
Mathys, Marie-Anne de, 482.
Matthei, v. Mathei, Benoît.
Matthias Manea, rel. Saint-Léonard, 379.
Matthieu Bogaerts, 522.
Matthieu Demeuse, chartreux à Liège, 524, 525.
Matthieu Herbenus, 24.
Maubeuge, 518, abbaye, 424.
Maur, saint, 9, 50.
Maures, Champ des, 157.

Maurice, rel. Neufmoustier, 283, 285, 286, 288.
Maurice de Nassau, 275.
Mavais, Jean, ab. Val-Saint-Lambert, 161.
Mave, Jeanne de, 439 ; Marie de, pr. Saint-Quirin, 438, 439 ; Simon de, 439 ; v. Maves.
Maves, Anne de, 293 ; Collart de, 293 ; Domitien de, chan. Notre-Dame à Huy, 293 ; Nicolas de, ab. Neufmoustier, 285, 293 ; Simon de, 293 ;
Mavez, v. Mave, Marie de.
Mawet, Mathias, pr. chartreuse de Liège, 521, 522.
Maximilien-Emmanuel de Bavière, gouverneur-général, 192.
Maximilien-Henri de Bavière, év. Liège, arch. Cologne, ab. Stavelot, 98, 317, 357, 358, 458, 516.
Mayence, 79, 95, 114, 142, 310 ; *archevêques :* Henri, Liutbert ; *chanoine :* Ernest de Bavière ; v. Chartreuse de.
Mayken Le Roy, rel. Saint-Quirin, 437.
Mayken Reverus, 438.
Mayreas, Stasse Le, pr. Beaufays, 353.
Mazée, 151.
Méan, 263, 442.
Méan, Anne de, 429 ; Charles de, 216 ; François-Antoine de, év. Liège, 524 ; Godefroid de, ab. Saint-Gilles, 316 ; Jean-Ferdinand de, chan. Saint-Lambert, 55 ; Marie-Claire de, abb. Vivegnis, 216.
Mechtilde (Anne) Chargeux, abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 135.
Meeffe, 119, 482 ; Collégiale de, *chanoine :* Anselme ; Saint-Sévère à Meeffe, prieuré O. S. B., 38, 52, 55, 119-122 ; *prieurs :* Ameil de Lantremange, Baudoin de Pré, Gilles, Gilles de Maret, Gilles de Sordeilhe, Hubert de Hailhoz, Jean delle Cheraux, Jean de Waha, Léonard Josson, Mathieu Herveus, Pantaléon Kermeel, Pierre Branche, Remy de Huy, Thomas de Saint-Hubert, Wautier, Wautier de Forires.
Meeffe, Warnier de, abbé, 120.
Meer, Marie-Anne-Joseph, rel. Sinnich, 486, 488 ; Marie-Anne-Joséphine de, rel. Sinnich, 486.
Meerhout, Jean de, pr. Saint-Jacques, 22.
Meersen, Guillaume de, pr. Chartreuse de Liège, 501, 502.
Meerssen, 76, 138.
Meert, Catherine de, abb. Val-Benoît, 201.
Meeus, Mathieu, chartreux à Diest, 511.
Meffe, 210 ; Baudouin delle Vaux de, ab. Flône, 272 ; Gilles de, 502 ; Hélin de, ab. Saint-Jacques, 18 ; Simon de, 108.
Megetilde, rel. Wanze, 249.
Meir, Jean de, 195 ; Marie de, postulante, Val-Benoît, 195.
Mélart, Agnès, rel. Saint-Quirin, 439, 440 ; François-Laurent, ab. Flône, 278 ; Gilles, 439 ; Laurent, 97, 440.
Melchior de Battenborch, rel. Val-Dieu, 149.
Melckhause à Liège, 457.
Melen, 492, 524 ; Agnès de, rel. Vivegnis, 214 ; Catherine de, rel. Val-Benoît, 196 ; Eustache de, ab. Flône, 271 ; Jean de, 214 ; Norbert, rel. Beaurepart, 236.
Melen, v. Ardancourt.
Melen d'Ardancourt, Marguerite de, 112, 162.
Mélie de Libermé, abb. Val-Benoît, 198.
Melin, Marie-Anne de Fléron de, abb. Vivegnis, 216.
Melins, v. Milen.
Melk, abbaye O. S. B., 56 ; *religieux :* Bernard Pez.
Mellier, Thibaut de, 87.
Mellin, Arnoul de, ab. Val-Dieu, 145.
Mellins, v. Milen.
Mélon, Henri, 371.
Mélotte, 281.
Menghers de Zantfliet, Corneille, rel. Saint-Jacques, prév. Saint-Léonard, 5, 22, 91, 117.
Mentis, Catherine, 523.
Mer, Jean de, 214 ; Marguerite de, rel. Vivegnis, 214.
Mercier, Cosme-Philippe Le, rel. Écoliers à Liège, 344, 345.
Merdo, Jeanne de, pr. Saint-Victor, 132.
Merdorp, 482.
Merlin, 524.
Mérode, Arnold de, pr. Écoliers à Liège, 337 ; Arnold de, chan. Saint-Lambert, 502, 503, 504 ; Arnold Scheiffart de, 476 ; Catherine Scheiffart de, rel. Sinnich, 473 ; Chrétien de, 91 ; Gaspar Scheiffart de, 476 ; Guillaume Scheiffart de, 476 ; Henri de, ab. Stavelot, chan. Notre-Dame à Aix-la-Chapelle, 91-92 ; Sibille Scheiffart de, abb. Sinnich, 472, 473, 475-477.
Merroy, 298.
Merten, Jean de, pr. Croisiers à Huy, 410.
Méry-sur-Ourthe, 492, 514.
Mesdach, v. Mesdaech, Jean.
Mesdaech, Jean, pr. Chartreuse à Bruges, pr. Liège, 508.
Mesemborgh, Wautier de, rel. Stavelot, 88.
Mesnil, Marie du, 192.
Metincourt, Bastin de, rel. Saint-Mathieu, 391.

Mettecoven, 404.
Metz, 83, 85, 90, 99, 391, 436 ; *évêques:* Godon, Goéric ; v. Pénitentes de sainte Marie-Madeleine ; v. Saint-Arnoul, abbaye O. S. B. ; v. Saint-Vincent, abbaye O. S. B.
Metz, Arnoul de, saint, 137 ; Gilles de, 505.
Metza de Gronsfeld, 91.
Meulder, rel. Écoliers à Liège, 343.
Meulen, Pierre van der, doyen de Saint-Paul à Liège, 272.
Meunier, Gilles, 372.
Meyen, Jean van der, 506.
Meyers, croisier à Huy, 424.
Meys, Jean, croisier à Liège, 416.
Mheer, Marie de, rel. Sinnich, 471.
Mheer, v. Meer ; v. Marie d'Imstenraedt.
Mibaise, 363.
Michel, 108.
Michel, rel. Gembloux, ab. Saint-Jacques, 16.
Michel, ab. Saint-Jacques, 15, 417.
Michel, chartreux à Gosnay, pr. Chartreuse Liège, 499-500.
Michel Blijterswyck, chartreux à Liège, 513, 514.
Michel Bouhy, rel. O. S. B., 131.
Michel Bresmal, rel. Écoliers, 335.
Michel Campo, pr. Chartreuse de Liège, 519-520.
Michel Dehaye, rel. Beaufays, 371.
Michel Dethier, 492.
Michel de Dromer, pr. Lens-Saint-Rémy, 449.
Michel Le Fèvre de Theux, 293.
Michel Jenséma, pr. Chartreuses Louvain, Liège, Bois-le-Duc, Hérinnes, 513.
Michel Lamberti, chartreux à Liège, 515.
Michel Lambrecht, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 412, 437.
Michel, Laurent, ab. Grand-Val-des-Écoliers, 335.
Michel de Lovinfosse, rel. Saint-Hubert, pr. Aywaille, 109.
Michel Natalis, 27, 54, 55, 233.
Michel Renotte, 29.
Michel de Ris, rel. Écoliers à Liège, 340.
Michel de Sélys, 184.
Michel Taxillis, 169.
Michel Taxillis, ab. Val-Saint-Lambert, 169.
Michel de Verviers, ab. Val-Dieu, 150.
Michel-Henri de Rosen, 185.
Michelle d'Ogier, abb. Val-Benoît, 201.
Micheroux, Bernard, chartreux à Liège, pr. Chartreuse de Louvain, 523.
Micheroux, Constance-Françoise (Marguerite) de, abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 135 ; Jean de, 135.
Michielsens, Eugène (Jean-Mathieu), ab. Val-Dieu, 153.
Milen, Tilman de, ab. Val-Saint-Lambert, 164.
Militis, Jean, chartreux à Abbeville puis à Liège, 497, 498.
Milmort, 301.
Milon, év. Thérouanne, 222.
Milon, Marie-Suzanne de, 178.
Minimes, ordre des ; *gén.* : Antoine a Castro ; Minimes à Liège, *religieux:* Philippe Verdin.
Minutulis, Henri de, card. Sainte-Anastasie, pr. Saint-Séverin, card. Sainte-Sabine, 127.
Miraflores, en Castille, chartreuse ; *rel.* : Antoine de Molina.
Mirval, v. Mirwart, Helvide de.
Mirwart, Christophe de, 207 ; Helvide de, abb. Val-Notre-Dame, rel. Herckenrode, 207.
Modave, 263, 287.
Moens, Gérard, pr. Chartreuse de Liège, 511, 513 ; Mathieu, 511 ; Servais, ab. Saint-Jacques, 24, 511.
Moers, 93.
Moge, Jeanne de, rel. Saint-Quirin, 436.
Moha, 175, 207, 248, 249, 252, 253, 256, 263 ; Albert de, 130, 204, 264 ; Hugues de, 247.
Moineric, 152.
Molendino, Conradus de, rel. Croisiers à Cologne, 408.
Molin, Bruno, chartreux à Liège, 514, 517 ; Nicolas, chartreux, 497 ; Nicolas de, ab. Flône, 273.
Molina, Antoine de, rel. Miraflores, 96.
Molinet, Claude du, rel. O. S. A., 326.
Molinghen, Hugues de, pr. Chartreuses de Liège, Gand, Louvain, 491, 517.
Moll, 153.
Molsheim, v. Chartreuse de.
Moltzheim, rel. Saint-Léonard, 381.
Momalle, 158, 169, 301 ; Arnold de, chan. Saint-Lambert, rel. Saint-Jacques, prév. Saint-Paul, chan. Notre-Dame à Tongres, 22 ; Guillaume de, chan. Saint-Lambert, 22, 395, 396 ; Paul de, pr. Écoliers à Liège, 334 ; Pierre de, rel. Beaurepart, 228 ; Renaud de, ab. Val-Saint-Lambert, 165 ; Wazelin de, ab. Saint-Laurent, 38.
Momelette, 205, 301 ; Isabelle de, abb. Solières, 190.

Mommch de Clèves, Thierry, chartreux à Liège, 505.
Mompertin, v. Moperting, Mariê de.
Monchamp, 372.
Monet, Adrien, chartreux à Geertruidenberg, pr. Chartreuse de Liège, 502.
Mongan, Marie-Pierre-Balthazar, 325.
Mongeron, 341.
Monickhuizen, près Arnhem, v. Chartreuse de.
Moniot de Weillien, Philippe de, rel. Beaufays, 370, 371.
Monmadi, v. Malmédy.
Monnoyer, Norbert, rel. Floreffe, ss-pr. Wanze, vic. Grand-Leez, 256.
Monroyal, 290.
Mons, 134, 253 ; v. Val-des-Écoliers.
Mons, Jean de, rel. Saint-Léonard, pr. Lens-Saint-Remy, 449.
Mons, v. Moens, Gérard.
Mons Caprarum, v. Chèvremont.
Mons Cornelius, v. Cornillon.
Mons-lez-Liège, 492.
Mons Roberti, v. Robermont.
Monselle, Catherine, rel. Saint-Quirin, 437.
Monsen, Jean-Denis de, 217 ; Lutgarde-Marie de, abb. Vivegnis, 217.
Mont, Émeric du, 357 ; Henri du, chan. Saint-Lambert, 278.
Mont-Carmel, Notre-Dame du, 476.
Mont-Cassin, abbaye O. S. B. ; *abbé:* Wibald.
Mont-Dieu, v. Chartreuse de.
Mont-Saint-Hadelin, 198.
Mont-Sinaï à Anvers, v. Chartreuse du.
Mont-Cornillon, 221, 497 ; v. Cornillon ; v. Beaurepart ; v. Chartreuse de Liège.
Montagu, Alexandre de, pr. Saint-Séverin, ab. Flavigny, ab. Saint-Bénigne à Dijon, 126-127 ; Hugues de, seigneur de Couches, 126.
Montaigu, Conon de, 107.
Monte, Thierry de, chartreux à Liège, 505.
Montegnée, 301, 492.
Montegnis le Tiexhe, v. Montenaken.
Montenaeken, Arnold-Daniel de, curé de Montenaken, chap. Sainte-Croix, pr. Saint-Mathieu, 393-394 ; Baudoin de, curé d'Ocquier, 393.
Montenaken, 25, 393, 401.
Montenay, ab. Sainte-Geneviève, gén. congrég. France, 339.
Montfort, Anne de, abb. Val-Benoît, 201 ; Nicolas Jamar de, pr. Croisiers à Liège, 420.
Montiérender, abbaye O. S. B., 86 ; *abbé:* Audon.
Montigny, Jeanne de, 435.
Montingnis,, v. Montenaeken, Arnold-Daniel de.
Montjardin, Marie de, 165.
Montjoie, 90 ; Helvy de, pr. Saint-Victor, 131.
Montpellier, Théodore de, év. Liège, 443.
Monulphe, év. Liège, 25.
Monville, près Hotton-en-Condroz, 514.
Monzée, 253.
Moor, Josse de, chartreux à Berg-op-Zoom, pr. Chartreuses de La Chapelle à Hérinnes et de Liège, 511.
Moorsz, Élisabeth de, abb. Saint-Victor, 130, 132.
Moperteyn, v. Moperting.
Mopertingen, v. Moperting, Marie de.
Moquot, rel. O. S. A., 339.
Morade, Catherine delle, 175.
Morade, Catherine delle, 207.
Moravie, 522.
Morchan, 443.
Moreau, Antoinette, 190 ; Françoise-Louise, abb. Saint-Victor, 130, 132 ; Gilles, pr. Saint-Léonard, 381 ; Ide, 163 ; Lambert, pr. Beaufays, 359, 361, 362, 363, 364, 365, 367, 368, 369 ; Marie, 135.
Morgan, Marie-Pierre-Balthazar, 325.
Morialmé, Robert de, chan. Saint-Denis, 396.
Morielle, v. Moriette.
Moriette, Jeanne de, abb. Solières, 189.
Morimond, abbaye O. Cist. 168.
Morlet, Henri, pr. Écoliers à Liège, 333, 334.
Moroni, Thierri, chartreux à Delft et Kampen, pr. Chartreuses de Hollande et de Liège, 510.
Moschons, Gilles, ab. Val-Saint-Lambert, 161.
Mossevelt, Jacques de, chan. Saint-Barthélemy, 509.
Mosson, v. Moschons.
Mostet, Léonard, rel. Saint-Léonard, desservant d'Abolens, pr. Lens-Saint-Remy, 451.
Moterti, Agnès, rel. Val-Notre-Dame, 207 ; Jean, 207.
Motmerting, v. Moperting.
Mottet, Lutgarde de, abb. Saint-Victor, 130, 132 ; Marie-Anne, 135.
Mouchehaye, v. Muchehaie.
Mouland, 483.
Moulin, 492.
Moulin, Conrad du, ab. Saint-Jacques, 23 ; Mathieu du, rel. Beaufays, 358, 359, 361, 362 ; Pierre du, chan. Saint-Paul, 23.
Moulins, abbaye O. Cist, 148, 160, 166-168, 170,

181, 184, 189-192, 198, 199, 210 ; *abbés :* Nicolas, Pierre de Flandre ; *religieux :* Jean de Givogne, Jean Raincheval dit de Vaucelles, Jean Rolans.
Moureau-Istas, Paul, 104.
Moustier-sur-Sambre, 290.
Moutier-la-Celle, abbaye O. S. B. ; *abbé :* Pierre.
Moutiers, prieuré O. S. B., 45, 46 ; *prieur :* Philippe de Cloyes.
Mouton, Marie, 167.
Moxhe, 274, 277, 278.
Moyen, Rosalie de, rel. Paix-Notre-Dame à Liège, 135.
Moylant, Helmic de, chan. Saint-Lambert, prév. Saint-Barthélemi, 492, 498, 499, 501, 504.
Moyse, Catherine, 57.
Muchehaie, Catherine de, abb. Val-Benoît, 197, 198.
Mulheim-sur-Ruhr, 153.
Mulken, Arnold Van, 24.
Mulstende, Renier de, rel. Floreffe, maître de Wanze, curé de Leez, 250.
Muno, Nicolas a, 357.
Munster, 96, 144 ; *évêques :* Ernest de Bavière, Ferdinand de Bavière ; v. Saint-Paul.
Munster à Ruremonde, abbaye O. Cist, 152.
Murbach, 222.
Mutsart, v. Mutsert, Henri.
Mutsert, Henri, pr. Chartreuse d'Anvers, pr. Liège, 508.
Muyssart, P.-Joseph de, rel. Écoliers à Liège, 344, 345.
My, v. Bernardfagne.
Mycaelis, Catherine, 506.
Mynecom de Wyck, Mathieu, croisier à Maestricht, pr. Croisiers à Liège, 419.

N

N., ab. Saint-Laurent (?), 42.
N. van Broich, rel. Marienthal-sur-l'Ahr, 486.
N. de Reul, 136.
N. Stassin, 136.
N. Thonon, abb. Saint-Victor, 132.
N. Verdun, 135.
Nadoulet, v. Gérard de Noville.
Nalbach, Lat.-Fréd. de, év. aux. Trèves, 101.
Nalines, Evrars de, rel. Saint-Mathieu, 393.
Namêche, prieuré O. S. B., 21, 113, 114 ; *prieurs :* Aymery Brisfault, Gérard, Pangnecheal, Jean de Farges.
Namur, 115, 120, 135, 190, 191, 192, 246, 250-256, 288, 297, 313, 335, 412, 439, 452, 478, 481, 485, 502, 512, 518 ; *évêques :* Dauvin, Jean de Wachtendonck ; *archidiacre :* Gaudentius de Pollein ; *églises et couvents :* Croisiers, Paix-Notre-Dame, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Loup, Saint-Nicolas.
Namur, Godefroid de, 130 ; Joseph, pr. Croisiers à Liège, 421.
Nancy, 220 ; v. Chartreuse de.
Nandrin, 297, 487, 488.
Nanningius, Jean, chartreux à Liège et Bois-le-Duc, 514.
Nantes, 45.
Narbonne, 113.
Naset, Arnoul, ab. Val-Dieu, 146.
Nassau, Ermengarde de, abb. Val-Benoît, 196 ; Guillaume de, 53 ; Henri de, 94 ; Maurice de, 275.
Nassogne, 27, 107 ; *chanoine :* Rasse de Harzé.
Nassogne, Marie-Catherine de, abb. Vivegnis, 216.
Natali, Jean, croisier à Liège, 416.
Natalis, 522 ; Anne-Pétronille, rel. Paix-Notre-Dame à Liège, 135 ; Christophe, chartreux à Liège, 517 ; Guillaume, ab. Saint-Laurent, 34, 54-55 ; Henri, ab. Saint-Laurent, 52-53 ; Marie-Agnès, pr. Sainte-Aldegonde, 428-429 ; Michel, 27, 54, 55, 233 ; Pierre, 54.
Nathalie (Agnès) Beckers, supér. Paix-Notre-Dame, 136.
Nathalie (Antoinette) Gordine, abb. Paix-Notre-Dame, 134, 135.
Nathalie (Jeanne-Françoise) Braze, abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 135.
Nativité Notre-Dame, Confrérie de la, 53.
Navarre, Blanche de, 205.
Nave de Werdt, Jean, rel. Floreffe, maître de Wanze, curé de Pelt, 251.
Naxhelet, 256.
Nazaire, saint, 40.
Nedercanne, 177, 184.
Nederheim, 269, 270, 301, v. Saint-Nicolas.
Nedermoelen, Jacques van der, chan. Thorn, 506 ; Mathias van der, chan. Saint-Jean l'Évangéliste, 506.
Neer, René-Augustin de, pr. Croisiers à Tournai, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 405, 407, 412, 437.
Neerheylissem, 260, 263, 269, 270, 275, 279.
Neerius, v. Neer, René-Augustin de.

Neerwinden, 260.
Neresheim, 60.
Nese van Brandenberg, rel. Sinnich, 468.
Nese van der Poertzen, v. Agnès de Porta.
Nèse de Pomerio, rel. Sinnich, 469.
Neufchâteau-sur-l'Amblève, 165.
Neufmoustier à Huy, abbaye O. S. A., 46, 283-299, 305, 309, 310, 354, 437, 439, 442 ; *abbés:* Adam, Alexandre de Horion, Arnould de Termogne, Bauduin, Cassian de La Ruelle, Conon Lartésien, Érasme de Xhenceval, François-Joseph-Ignace de Lemède, Godefroid dit Caboce, Guillaume de Humain, Hellart de Villers, Henri Noiron, Henri Le Norman, Henri de Theux, Henri-Ferdinand de Jaymaert, Herman, Hugues de Vernoy, Jacques de Waleffe, Jean, Jean Gallé, Jean de Halle, Jean Rickman, Jean de Theux, Jean de Tinlot, Jean-Guillaume de Pahaut de Crehen, Joseph-Walter-Guillaume Woot de Tinlot, Josse d'Orjo, Louis de Nihoul, Nicolas Dauvin, Nicolas de Maves, Pierre Bellami, Robert, Simon d'Ochain, Simon II d'Ochain, Wautier de Tihange, Winand de Perilheux de Roxhelée ; *prieurs:* Arnould, Florentin de Fontbaré, Francon, Jean, Jean-Philippe d'Origon, Liétard, Renier, Renier de Jeneffe, Wezelin ; *religieux:* Daemen, Jean de Bovingne, Marchin, Maurice, Pierre Persotte, Vinamont.
Neunheuser, Joseph, pr. Malmédy, 101.
Neuss, Henri de, év. Sidon, év. aux. Liège, 127.
Neustadt, 521.
Neuve Forge, Nicolas de la, clerc dioc. Liège, 109.
Neuveforge, Philippe delle, 108.
Neuvice à Liège, 499.
Neuville-en-Condroz, 272.
Nichole de Harsta, v. Nicolas de Jardin.
Nicholes de Jardin de Harstal, v. Nicolas de Jardin.
Nicolars van den Dijck, chartreux à Liège, 510.
Nicolars, Laurent, prév. Notre-Dame à Huy, 478.
Nicolas, év. Cambrai, 85.
Nicolas, ab. Cornillon-Beaurepart, 225.
Nicolas, ab. Flône, 294.
Nicolas, ab. Floreffe, prév. Wanze, 247, 248.
Nicolas, ab. Moulins, 183.
Nicolas, chan. Saint-Jean-l'Évangéliste, rel. Val-Saint-Lambert, 158.
Nicolas, ab. Stavelot, 87.
Nicolas IV, 226.
Nicolas d'Adenberg, rel. O. S. B., 109.
Nicolas Albergati, 524.
Nicolas de Balis, v. Nicolas de Beaulieu.
Nicolas Balligant, pr. Stavelot, 94.
Nicolas Bastin, 135.
Nicolas de Beaufort, 208.
Nicolas de Beaulieu, ab. Saint-Jacques, 8, 25, 119.
Nicolas de Beeke, chartreux à Liège, 510.
Nicolas Beverit, chartreux à Diest et à Liège, 513.
Nicolas Bilstain de Limbourg, ab. Beaurepart, curé Saint-Nicolas-Outre-Meuse, chan. Sainte-Croix, 232.
Nicolas de Bierset, ab. Beaurepart, 229-230.
Nicolas Blanchin, ab. Écoliers à Liège, vic. gén. congrég. France aux Pays-Bas, 342.
Nicolas Bogaerts, pr. Chartreuse de Liège, 492, 493.
Nicolas Boucherat, ab. Cîteaux et Clairvaux, 167, 176, 184, 191, 200, 209, 215.
Nicolas de Bruxelles, pr. Saint-Jacques, prév. Saint-Léonard, pr. Stavelot, 23, 117.
Nicolas Chaubert, ab. Écoliers de Liège, 342.
Nicolas de Comblain, rel. Saint-Mathieu, 394, 395.
Nicolas de Cuse, 92, 505.
Nicolas Dauvin, prév. Saint-Nicolas à Huy, ab. Neufmoustier, 296-297, 299.
Nicolas Defize, pr. Beaurepart, 236.
Nicolas Delvignette, pr. Écoliers à Liège, 333.
Nicolas Diex Le Cresse, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 410.
Nicolas Dujardin, rel. Saint-Gilles, 320.
Nicolas Fabry, rel. Neufmoustier, 442.
Nicolas de Falize, rel. Stavelot, 88.
Nicolas Fanson, ab. Saint-Hubert, 97.
Nicolas Flokelet, 214.
Nicolas Fontaine, rel. Écoliers à Liège, curé de Saint-Pholien, 337.
Nicolas de Fraine, pr. Saint-Mathieu, 388-389.
Nicolas de Futvoye, v. Nicolas de Vivegnis.
Nicolas de Gomzé, ab. Beaurepart, chan. Sainte-Croix, 233.
Nicolas de Haarlem, rel. Croisiers à Cologne, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 411.
Nicolas de Haneffe, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 406, 412, 437.
Nicolas de Hanz, pr. Saint-Mathieu, 394-395.
Nicolas Heyendael, ab. Rolduc, 469, 470, 483, 484.
Nicolas Hocht, pr. Stavelot, 96, 97.
Nicolas de Hodeige, pr. Écoliers à Liège, 330.
Nicolas de Hodeige, pr. Chartreuse de Liège, 507.

Nicolas Jamar de Montfort, pr. Croisiers à Liège, 420.
Nicolas du Jardin, ab. Saint-Jacques, 18-19, 20, 119.
Nicolas de Jardin, pr. Saint-Mathieu, 391-392.
Nicolas de Lantins, rel. Saint-Laurent, 49.
Nicolas Leclercq, prév. Floreffe, maître de Wanze, curé de Warnant, 251.
Nicolas de Lesne, 195.
Nicolas Leveau, rel. Floreffe, maître de Wanze, curé de La Chapelle et de Solre-Saint-Géry, 252-253.
Nicolas Lhost, chartreux à Liège, 514, 517.
Nicolas de Lyra, 416.
Nicolas Massin, ab. Stavelot, curé de Sprimont, 67, 101.
Nicolas de Maves, ab. Neufmoustier, 285, 293.
Nicolas de Molin, ab. Flône, 273.
Nicolas Molin, chartreux, 497.
Nicolas a Muno, 357.
Nicolas de la Neuve Forge, clerc dioc. Liège, 109.
Nicolas de Ninane, rel. Beaufays, 355.
Nicolas de Peirez, rel. Saint-Mathieu, 393.
Nicolas de Perilheux, ab. Flône, 275-276, 294.
Nicolas du Pont de l'Ile, ab. Beaurepart, 228.
Nicolas del Préalle, rel. Beaufays, 357, 364, 365.
Nicolas de Rochefort, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 409.
Nicolas de Saint-Trond, 20.
Nicolas de Saint-Trond, rel. Saint-Jacques, 127.
Nicolas de Saint-Vith, chartreux à Liège, 508.
Nicolas de Seignon, rel. Signy, ab. Val-Saint-Lambert, 161.
Nicolas Solos, rel. Saint-Jacques, pr. Saint-Léonard, 44, 117.
Nicolas Sordeilhe, 121.
Nicolas de Stavelot, rel. Beaurepart, 228.
Nicolas Stommens, rel. Écoliers à Liège, 340.
Nicolas de Stordeur, rel. Val-Dieu, 151.
Nicolas Thonon, v. Nicolas delle Préalle.
Nicolas de Tilff, pr. Beaufays, 356-357.
Nicolas de Tournai, rel. Saint-Jacques, ab. Crespin, 18.
Nicolas Vincolanus, v. Nicolas Delvignette.
Nicolas de Vivegnis, pr. Saint-Mathieu, chan. Saint-Martin, 312, 398-400.
Nicolas Vliermael, pr. Saint-Laurent, 50.
Nicolas de Waldeke, rel. Saint-Mathieu, 389.
Nicolas Waremme, rel. Floreffe, maître de Wanze, vic. Aublain, curé de Floreffe et Obaix, 255.
Nicolas de Werpent, rel. Flône, 276.
Nicolas Wirix, chap. Saint-Lambert, 357.
Nicolas de Woestenradt, 420.
Nicolas-François Bouxhon, ab. Saint-Jacques, 6, 28.
Nicolas (François-Albert) Delcour, ab. Val-Dieu, 152.
Nicolas-Hubert-Jérôme Woot de Trixhe, rel. Flône, 281.
Nicolas-Jean Jacquet, ab. Saint-Jacques, 29.
Nicolas-Joseph Gigot, rel. Beaufays, 370, 371.
Nicolas-Joseph de Lemède, 298.
Nicolas-Joseph Thibaut, ab. Écoliers à Liège, 342-343.
Nicole Malechar, prêtre, 435.
Nicole de Waha, abb. Val-Notre-Dame, 209.
Nider, Jean, 416.
Nidier, Jean, 16.
Niel, 174.
Niel, Catherine de, abb. Paix-Dieu, 175.
Nihoul, Louis de, ab. Neufmoustier, curé de Saint-Étienne à Huy, 295.
Nimègue, 191, 475, 505.
Nimègue, Goswin de, pr. Croisiers à Waten, visiteur de l'Angleterre, 418 ; v. Goswin, pr. Liège ; Henri de, curé à Saint-Martin-en-Ile, pr. Croisiers à Liège, à Paris, gén. Croisiers, 410, 416, 418.
Ninane, 492 ; Mathieu de, 355 ; Nicolas de, rel. Beaufays, 355.
Ninanen, v. Ninane.
Ninove, abbaye O. Prém., 224, 226.
Niset, Anne-Marie, rel. Saint-Quirin, 442.
Nivelle, 43 ; Catherine de, pr. Sainte-Aldegonde, 425 ; Helvide de, abb. Robermont, 183.
Nivelle-sur-Meuse, 492.
Nivelles, 251, 308 ; Jean de, 204 ; Jean de, 327.
Nizelles, abbaye O. Cist., 168.
Nizet, Hubert, 443.
Nizon, rel. Saint-Laurent, 40.
Noderenges, Gérard de, pr. Saint-Mathieu, 389-390.
Nodrenge, v. Noderenges.
Noduwez, 260.
Noé, Jean, croisier à Liège, 416.
Noe, Jean, rel. Saint-Mathieu, 401.
Noël, 443.
Noël, v. Natalis, Henri.
Noël de Villenfagne, 178.
Noir Champ, 443.

Noirduenges, v. Noderenges.
Noirfalize, Laurent de, 364.
Noiron, Henri, ab. Neufmoustier, prév. Saint-Nicolas à Huy, 296 ; Pierre, 296.
Noirville, Jean-Paul, croisier à Huy, 413.
Nollet, Jean de, ab. Saint-Gilles, 317 ; Joseph de, pr. Malmédy, prév. Andernach, ab. Stavelot, 61, 102 ; Philippe de, 102.
Noppius, Johannes, 97.
Norbert, saint, 221.
Norbert Burnenville, ab. Beaurepart, vic. Saint-Nicolas-Outre-Meuse, vic. Simpelveld, 235.
Norbert Mélen, rel. Beaurepart, 236.
Norbert Monnoyer, rel. Floreffe, ss-pr. Wanze, vic. Grand-Leez, 256.
Norman, Henri le, ab. Neufmoustier, rect. Saint-Germain, 291-292.
Norpert, rel. Stavelot, ab. Saint-Gall, 79, 81.
North, Victoire Van, rel. Notre-Dame des Anges, 461.
Nossen, Pierre, pr. Écoliers à Liège, 342, 343.
Nossent, Pierre, rel. Écoliers à Liège, 340.
Notger, év. Liège, 77, 138, 311.
Notre-Dame, confrérie de, 96.
Notre-Dame à Aix-la-Chapelle, 91, 92, 138, 329, 478 ; *chanoines:* Henri de Mérode, Thomas-J. Hannot.
Notre-Dame des Anges à Liège, prieuré O. S. A., 455-461 ; *prieures:* Anne de Xhenemont, Élisabeth Brokart, Jeanne-Marie de la Nativité Bonhomme, Marie-Anne de l'Assomption Sartere, Marie-Anne Libert, Marie-Archange Valdor, Marie-Catherine Beaupain, Marie-Clémentine de Raideux, Marie de la Conception Wirix, Marie-Gabrielle Franckinet, Marie-Hélène de Xhenemont, Marie-Lambertine Loxhay, Marie-Lambertine Watar, Marie-Madeleine de la Visitation Le Febvre, Marie-Séraphine Walthéry, Marie-Victoire van Oort ; *sous-prieure:* Marie-Thérèse Gallet ; *religieuses:* Anne Dehasque, Anne Martiny, Anne Receveur, Anne-Christine Dujardin, Anne-Marie Detrixhe, Claire Zolet, Élisabeth Vandenbroeck, Émilie Gardedieu, Jeanne Zolet, Laurence Gardedieu, Marie Fabry, Marie-Charlotte Malaise, Marie-Dorothée de Liverlo, Marie-Marguerite Godefroid, Marie-Marguerite Wesmael, Pétronille Libert, Victoire Van North.
Notre-Dame de Beaufays, 354 ; v. Beaufays.
Notre-Dame de Belle-Fontaine, 212 ; v. Beaufays.
Notre-Dame à Bruges, 114 ; *prévôt:* Mathieu de Brakel.
Notre-Dame à Cambrai, 354.
Notre-Dame de Chèvremont, abbaye O. S. B., 137-138 ; *abbés:* Ermenhard, Giselbert, Lothaire, Regnier.
Notre-Dame à Dieupart, 107.
Notre-Dame à Huy, 270, 286, 287, 395, 413, 425, 433, 439, 442, 443 ; *chanoines:* Charles-Oger de Cassal, Collart de Maves, Jean de Saive, Jean Simon, Jean de Villers ; *chapelain:* Jean le Veve ; *prévôt:* Laurent Nicolars.
Notre-Dame à Maestricht, *chanoines:* Corneille Bartholomei, Jean de Bloemendael ; *prévôt:* Thierry de Linden.
Notre-Dame du Mont-Carmel, 476.
Notre-Dame à Sichem, 514.
Notre-Dame à Tongres, *chanoine:* Arnold de Momale ; *prévôt:* Gilles Bobelon de Blocquerie.
Notre-Dame du Val, v. Val-Notre-Dame et Val-des-Écoliers.
Notre-Dame du Val-des-Écoliers, v. Val-des-Écoliers.
Notre-Dame, v. Moulins.
Notre-Dame de Munster à Luxembourg, abbaye O. S. B. ; *abbé:* Pierre Coelen.
Notre-Dame de Vivegnis, v. Vivegnis, abbaye O. Cist.
Notre-Dame-aux-Degrés à Cologne, 72.
Notre-Dame-aux-Fonts à Liège, 29, 30.
Notre-Sauveur, Congrégation de, 364, 365, 366.
Nouvel Hôpital à Liège, 386 ; v. Saint-Mathieu à la Chaîne.
Nova Ecclesia, v. Neufmoustier.
Nova Terra, Cornelius Mann de, chartreux à Liège, puis à Bois-le-Duc, 509.
Novevilhe en Condros, v. Neuville-en-Condroz.
Noville, 301, 305, 307, 492 ; Gérard de, 52 ; Gérard de, 200 ; Ide de, pr. Saint-Victor, 131 ; Jean de, ab. Saint-Laurent, 52 ; Jean de, rel. Saint-Mathieu, 388 ; Marguerite de, abb. Val-Benoît, 200 ; Martin de, 52.
Novum Castellum, v. Chèvremont.
Novum Hospitale, v. Saint-Mathieu à la Chaîne à Liège.
Novum Monasterium, v. Neufmoustier.
Noyon, v. Chartreuse de.
Noyzet, Henri, rel. Floreffe, maître de Wanze, 245, 252, 253.
Nuodreies, v. Noderenges.

Nuordrenges, v. Noderenges.
Nurop, Bernard de, receveur de Sinnich, 469.
Nycole, v. Nicolas de Fraine.
Nyele, Mathieu de, rel. Saint-Mathieu, 400.

O

Obaix, 255, 308 ; Wauthier d', a b. Floreffe, 226, 249.
Oberhausen, 153.
Obiert, Sibille, rel. Saint-Quirin, 435.
Ochain, Everwin, d', 289 ; Gérard d', 289 ; Godefroid d', ab. Saint-Gilles, 310 ; Jean-Baptiste d', 256 ; Simon d', ab. Neufmoustier, 289, 290 ; Simon I d', ab. Neufmoustier, 289, 290 ; Simon II d', ab. Neufmoustier, 289, 290 ; Wauthier d', ab. Saint-Gilles, curé Arvilhe, doyen conc. Rochefort, 311.
Ochain, v. Wautier de Paire, 289.
Ocquier, 393 ; Warnier d', vic. Schaltin, 89 ; Warnier d', ab. Stavelot, 89-90 ; Warnier d', pr. Stavelot, 81.
Oda, 160.
Oda de la Roche, rel. Saint-Mathieu, 395.
Oda de Sart, rel. Saint-Mathieu, 401.
Odard de Poncet, rel. Saint-Mathieu, 391.
Odars de Poucet, v. Odard de Poncet.
Ode, 148.
Ode, abb. Val-Benoît, 195.
Ode de Celles, 408.
Ode Dathin, abb. Vivegnis, 214.
Ode de Hodeige, abb. Robermont, 182.
Ode de Strée, abb. Solières, 190.
Ode Surlet, rel. Robermont, 182.
Odeur, 399, 492 ; Lambert d', ab. Val-Saint-Lambert, 161.
Odeur, v. Elderen, Arnold de.
Odile, 351.
Odile, sainte, 406, 413, 416, 418, 421.
Odile Hoefsnagel, rel. Sinnich, 471.
Odile Ratloe, abb. Sinnich, 469-472, 488.
Odilon, ab. Stavelot, 71, 77, 78.
Odon, rel. Saint-Jacques, 12.
Odon, ab. Saint-Victor, 226.
Odoumont, Arnold de, rel. Saint-Mathieu, 395 ; v. Ernult Dodemont.
Oerschot, Henri de, croisier à Liège, 416.
Oest, Marie van, pr. Sinnich, 472 ; v. Holtzet, Catherine de.
Oeteren, Godefroid de, chartreux à Liège, 502.
Oever, Guillaume van den, ss-pr. Croisiers à Dinant, pr. à Liège, Kolen et Huy, gén. Croisiers, 411, 419.
Offelken, 301.
Ofhuys, Gaspard, rel. Rouge-Cloître, curé Abolens, pr. Bois-Seigneur-Isaac, pr. Lens-Saint-Remy, 449.
Oger de Loncin, ab. Saint-Laurent, 34, 35, 53-54, 522.
Oger de Verlaine, 216, 474.
Ogier, Barbe-Isabelle d', 135 ; Louise d', abb. Robermont, 185, 201 ; Michelle d', abb. Val-Benoît, 201.
Ogier de Verlaine, v. Oger de Verlaine.
Oha, 253, 441 ; Jean d', 442.
Oignies, v. Saint-Nicolas.
Oirsbeck, 153.
Oiss, Catherine, rel. Sinnich, 472.
Oist, Marie, rel. Sinnich, 472.
Olbert, ab. Gembloux, ab. Saint-Jacques, 8-9, 79.
Olbert, ab. Saint-Jacques, 10.
Oléron, île d', 105, 525.
Oleye, 174 ; Denis de, rel. Saint-Mathieu, 392.
Oliege, v. Ghiselin, Jean-Bernardine.
Olivier Brasseur, croisier à Huy, 437, 440.
Olivier de Campo, ss-pr. Bethléem, 376.
Olivier Collette, pr. Beaufays, 357-358.
Olivier d'Hozémont, ab. Val-Saint-Lambert, rel. Aulne, 158.
Olivier Légipont, rel. O. S. B., 56.
Olivier de Malle, chan. Saint-Lambert, 393, 502, 503.
Olivier Pruyssens, rel. Saint-Léonard, 424, 448.
Olivier de Saive, rel. Val-Dieu, ab. Klaerkamp-en-Frise, 150.
Oltigen, Conon d', 197.
Olne, 492.
Olpe (Westphalie), 64.
Ombret, 264, 266.
Onain, 254.
Oneux, Marie d', 293.
Onofrius, légat, év. Tricarico, 22, 505.
Onulphe, rel. Stavelot, 59.
Onuphre, v. Onofrius.
Onze Mille Vierges à Liège, 367, 368.
Oort, Marie-Victoire van, pr. Notre-Dame-des-Anges, 460, 461.
Oost, v. Holtzet.
Oostacker, 136.
Opheylissem, 260, 263, 280.

Ophoven, monastère O. Cist., 144, 145.
Ophoven, Joseph, chartreux à Liège, 522.
Opitius Pallavacini, arch. Éphèse, nonce, 478.
Opitter, Henri, chartreux à Liège, 510.
Opoeteren, 108.
Opoteren, René de, croisier à Liège, 416.
Opprebais, Henri d', ab. Beaurepart, 226, 231.
Opsinnich, Catherine d', rel. Sinnich, 470.
Or, Lambert d', 522.
Orange, Guillaume d', 200, 274, 450.
Oranus, v. Heur.
Oratoire, v. Rufin.
Orbaix, v. Orbeeck.
Orbaix, Catherine d', abb. Robermont, 183.
Orban, rel. Saint-Quirin, 441.
Orbeeck, Marguerite d', abb. Robermont, 184 ; Marie d', rel. Robermont, 184.
Orchimont, 125.
Orderen, 153.
Ordoncourt, Alexandre Le Walle d', 201.
Ordres religieux (abbayes, couvents, monastères, prévôtés, prieurés) :
Augustin (Saint), ordre de, (O.S.A.) : Aerschot, Beaufays, Beeck, Bethléem, Bois-Seigneur-Isaac, Bons Enfants, Corsendonck, Creuzlingen, Flône, Groenendael, Lens-Saint-Remy, Maaseik, Malonne, Marienthal-sur-l'Ahr, Neufmoustier, Notre-Dame des Anges, Prés-Porcins, Rolduc, Rouge-Cloître, Saint-André à Maestricht, Saint-Denis à Reims, Saint-Gilles à Liège, Saint-Jacques à Provins, Saint-Léonard à Liège, Saint-Mathieu à la Chaîne, Saint-Nicolas d'Oignies, Saint-Pierremont, Saint-Quirin à Huy, Saint-Victor à Paris, Sainte-Aldegonde à Huy, Sainte-Barbe à Gand, Sainte-Catherine à Paris, Sainte-Geneviève à Paris, Sainte-Gertrude à Louvain, Schaarn-sous-Amby, Sept-Fontaines, Sinnich, Solières, Val-Benoît, Val-Saint-Martin à Louvain, Val-Sainte-Barbe, Venlo. Voir aussi : Congrégation, Croisiers et Val-des-Écoliers.
Benoît (Saint), ordre de, (O.S.B.) : Affligem, Andernach, Aywaille, Beaulieu en Argonne, Bertrée, Bierbeek, Bobbio, Bouzonville en Lorraine, Brauweiler, Bursfeld, Celles-lez-Dinant, Cluny, Coincy, Corbie en Saxe, Cornélimunster, Crespin, Deutz, Echternach, Eename, Escoublac, Évergnicourt, Flavigny, Florennes, Fosse, Gembloux, Gladbach, Gorze, Hastière, Hautmont, Helmarshausen, Hersfeld, Juncelles, La Chaulne, La Spina, Limburg, Lobbes, Luxueil, Marchiennes, Marcigny, Maroilles, Meeffe, Montierender, Moutier-la-Celle, Moutiers, Namêche, Notre-Dame-de-Chèvremont, Notre-Dame de Munster à Luxembourg, Paix-Notre-Dame à Liège, Paix-Notre-Dame à Namur, Paix-Saint-Joseph à Tongres, Prum, Reinhausen, Ryde, Saint-Airy à Verdun, Saint-André du Cateau, Saint-André à Villeneuve, Saint-Arnoul à Metz, Saint-Bénigne à Dijon, Saint-Bertin, Saint-Blaise à Gensac, Saint-Étienne à Caen, Saint-Évroul, Saint-Gall, Saint-Gérard, Saint-Germain à Auxerre, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Ghislain, Saint-Hubert, Saint-Jacques, Saint-Laurent, Saint-Léonard, Saint-Lomer à Blois, Saint-Mansuy à Toul, Saint-Martin à Cologne, Saint-Martin à Tournai, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Mathias à Trèves, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Maximin à Trèves, Saint-Michel-en-Thiérache, Saint-Michel du Wast, Saint-Nicaise à Reims, Saint-Nicolas-en-Glain, Saint-Pantaléon à Cologne, Saint-Paul d'Hohorst, Saint-Paul à Utrecht, Saint-Pierre à Gand, Saint-Pierre à Liège, Saint-Remi à Reims, Saint-Remi à Sens, Saint-Saulve à Valenciennes, Saint-Sauveur à Brescia, Saint-Servais à Maestricht, Saint-Séverin-en-Condroz, Saint-Sixte à Plaisance, Saint-Thierry à Reims, Saint-Trond, Saint-Vaast à Arras, Saint-Vanne à Verdun, Saint-Victor à Huy, Saint-Vincent à Metz, Sainte-Agathe (Senlis), Sainte-Marie-Madeleine à Liège, Sélestat, Seligenstadt, Siegbourg, Solignac, Stavelot-Malmédy, Subiaco, Useldange, Ventnor, Vilich, Vlierbeek, Waulsort, Wissembourg.
Chartreux, ordre des : voir Chartreuse.
Cîteaux, ordre de, (O. Cist.) : Altenberg, Argensolles, Aulne, Aywières, Balances, Baltershoven, Baudeloo, Beaupré, Boneffe, Bonmont en Suisse, Bonnefontaine, Borcette, Bornem, Cambron, Cîteaux, Clairvaux, Eberbach, Grandpré, Heisterbach, Herckenrode, Himmerode, Hocht, Jardinet, Klaerkamp-en-Frise, La Ramée, Marche-les-Dames, Moulins, Munster à Ruremonde, Nizelles, Ophoven, Orienten, Paix-Dieu, Robermont, Saint-Antoine à Paris, Saint-Bernard-sur-l'Escaut, Saint-Remy à Rochefort, Schooten, Signy, Soleilmont, Ter-

beek, Val-Benoît, Val-Dieu, Val-Duc, Val-Notre-Dame, Val-Saint-Lambert, Villers, Vivegnis, Wauthier-Braine.
Prémontré, ordre de, (O. Prém.) : Arnstein, Averbode, Beaurepart, Bonne-Espérance, Corneux, Floreffe, Herlaimont, Heylissem, Knechtsteden, Ninove, Parc, Reckheim, Rommersdorf, Saint-Foillan du Rœulx, Saint-Gerlach, Stocquoy, Valsery, Wanze, Wenau.
Pour les monastères des ordres et des congrégations dont les noms suivent, voir *sub verbo:* Augustins (Ermites) ; Capucins ; Carmélites ; Carmes ; Célestines ; Chevaliers teutoniques ; Dames de l'Assomption ; Filles de la Croix ; Frères cellites ; Frères de la Vie Commune et Hiéronymites ; Frères Mineurs ; Guillemins ; Jésuites ; Minimes ; Pénitentes de Sainte-Marie-Madeleine ; Petites Sœurs des Pauvres ; Récollets ; Sépulcrines ; Sœurs de Sainte-Marie ; Templiers.
Oreye, 492 ; Alexandre d', 136 ; Henri d', ab. Saint-Laurent, 50, 51 ; Isidorine (Thérèse) d', abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 136 ; Jacques d', ab. Flône, 274 ; Jean d', rel. Saint-Mathieu, 391.
Orienten, monastère O. Cist., 144, 152, 160, 163.
Origon, Jean-Philippe d', pr. Neufmoustier, 297.
Orjo, Gérard d', pr. Écoliers à Liège, 333 ; Gilles d', ab. Saint-Gilles, 274, 294, 315-316 ; Guillaume d', 294 ; Henri d', chan. Sainte-Croix, 294, 315 ; Jean d', 316 ; Josse d', ab. Neufmoustier, 274, 315 ; Philippe d', ab. Flône, 274, 294, 315.
Orléans, Eucher d', saint, 39.
Ormelingen, Jean van, rel. Beaurepart, 220.
Orsmale, Jean, rel. Écoliers, vesti Saint-Pholien, 331.
Orsoy, Éverard d', pr. Croisiers à Huy, 411.
Orssoy, Henri, rel. Chartreuse de Geertruidenberg, pr. Liège, 506.
Orto, Henri, chartreux à Bruges, Gand, Bois-le-Duc, Liège, 514, 515, 516.
Orval, abbaye O. Cist., 166, 171 ; *abbé:* Godefroid de la Marck d'Arenberg ; *religieux:* Bertrand de Villers.
Osile, recl. Saint-Séverin, 158.
Osilie, v. Osile.
Ost, v. Oest.
Osten, Élisabeth de, pr. Saint-Victor, 131.
Ostie, *cardinal:* Renaud ; *évêque:* Jean.
Ostremay, Anne, rel. Sainte-Aldegonde, 427.
Otbert, év. Liège, 10, 32, 36, 37, 116, 220, 263, 376.
Oteppe, 253.
Othée, 164, 301, 312, 399 ; Jean d', 310 ; Jean d', chan. Saint-Lambert, 394 ; Philippe d', pr. Saint-Jacques, 22.
Othon de Geneffe, v. Otton de Geneffe.
Othon dit Plante, 248.
Otrenge, 320, 492.
Otton, card. légat, 14, 188, 204.
Otton, ab. Saint-Laurent, doyen de Saint-Paul, 13, 41, 158.
Otton Ier, 77, 138.
Otton de Geneffe, doyen de Saint-Paul, 41, 180, 194, 327.
Otton de Warfusée, 205.
Oude de Dison, 227.
Oude de Marneffe, pr. Sainte-Aldegonde, 425, 426.
Oudenbosch, Adrien d', rel. Saint-Laurent, 32, 33, 50.
Ouffet, 192, 364.
Ougnies, Charles d', 316.
Ougrée, 200, 492.
Oupeye, 492.
Ourthe, département de l', 373, 452, 525.
Oury de Fronteau, 149.
Outin, Joseph, rel. Écoliers à Liège, 344.
Outre-Meuse à Liège, 352, 361, 526.
Outre-Rhin, 524.
Outremeuse, v. Outre-Meuse.
Ouwerx, Fr.-J., 132.
Oys, Alverode van, dame de Sinnich, 468.
Ozian, Jeanne, rel. Saint-Quirin, 437.

P

P. Jansen, rel. Rolduc, 480.
P. F. Henault, 382.
P. H. Bosmans, vicaire de Paal, 523.
P. J. Henkart, 413.
Paal, 492, 523.
Pacquea, Guillaume, curé des Onze Mille Vierges, 367, 368.
Paderborn, 79, 80, 98, 178, 524 ; *évêques:* Ferdinand de Bavière, Radulphe.
Page, Guillaume le, chartreux à Liège, 522.
Paheau de Crehen, Jean-Guillaume de, ab. Neufmoustier, 297.

Paifve, 301 ; Ernould de, rel. Saint-Mathieu, 402 ; v. Peaffe, Arnold de.
Pailhe, 442 ; Henri de, 438 ; Jean de, 438 ; Jeanne de, ss-pr. Sainte-Aldegonde, 427.
Paire, Wautier de, 289.
Paix du Cœur de Jésus, v. Ventnor.
Paix-Dieu, abbaye O. Cist., 173-178, 213, 280, 438 ; *abbesses:* Agnès Corbion, Alis, Alis Beaulieu, Alis de Warfusée, Bernardine de Hody, Berthe, Catherine de Niel, Constance Bertrand, Élisabeth de Waleffe, Ermentrude, Euphémie, Françoise de Dave, Hélène de Maillen, Ignace Vaes, Jeanne de Corswarem, Jeanne de Marotte, Juette, Juette de Laminne, Lambertine Renson, Lambertine de Wansoulle, Louise Beaurieu, Marguerite, Marguerite d'Ève, Marie, Marie de Hemricourt, Marie de Jehay, Marie Salmon, Marie de Warnant, Marie de Warnant, Mathilde, Philippine de Verlaine, Robertine de Lavaux, Sibille de Rosoux, Victoire de Villenfagne ; c'est par erreur que Berlière cite (p. 201) Louise, abb. Paix-Dieu, il s'agit de Louise d'Ogier, abb. Robermont ; *religieuses:* Isabelle delle Salvenier, Isabelle delle Salvenier la Jeune, Marie de Warnant.
Paix-Notre-Dame à Liège, abbaye O. S. B., 55, 133-137, 526 ; *abbesses:* Célestine (Joséphine) Keutgens, Constance (Dieudonnée) Greck, Constance-Françoise (Marguerite) de Micheroux, Cornélie (Louise) Delhaes, Grégorine (Françoise) Lechanteur, Ildefonse (Joséphine) Vandatte, Isidorine (Thérèse) d'Oreye, Lambertine (Julienne) Counotte, Lambertine (Marguerite) de Liverlo, Marie-Célestine (Marie-Thérèse) Lancelin, Marie-Louise (Gertrude-Isabelle) de Thier, Mechtilde (Anne) Chargeux, Nathalie (Agnès) Beckers, Nathalie (Antoinette) Gordine, Nathalie (Jeanne-Françoise) Braze, Placide (Cornélie) Delhaes, Rosalie (Marie-Anne-Hélène) Bastin, Victoire Gordine ; *religieuses:* Aldegonde (Antoinette) Desmoulins, Anne-Pétronille Natalis, Bathilde-Barbe La Haye, Hélène-Angélique-Constance van den Steen, Jeanne-Catherine Gordinne, Pétronille Buren, Rosalie de Moyen.
Paix-Notre-Dame à Namur, abbaye O. S. B., 134 ; *religieuse:* Nathalie (Antoinette) Gordine.
Paix-Saint-Joseph à Tongres, prieuré O. S. B., 134, 136.
Pake, Catherine, rel. Vivegnis, 214 ; Gilles, 214.
Palais, Catherine du, postulante, Val-Benoît, 195 ; Wéry du, 195.
Palant, Marie-Madeleine de, rel. Sinnich, 474-477.
Palestine, 35.
Palestrina, *évêques:* François, Guy, Jacques, Pierre, cardinaux.
Pallant, v. Palant, Marie-Madeleine de.
Pallavacini, Opitius, arch. Éphèse, nonce, 478.
Palude, Antoine, 517 ; Henri de, rel. Saint-Laurent, 33.
Pangnecheal, Gérard, rel. Saint-Jacques, pr. Namèche, 20.
Pangnon, Jean, ab. Val-Saint-Lambert, 160, 194.
Pannée, Thierry, ab. Saint-Gilles, 310.
Pannetier de Fraipont, Danneau, 167 ; Guillaume, ab. Val-Saint-Lambert, 167-168.
Pantaléon Kermeel, pr. Saint-Laurent, pr. Meeffe, 121.
Paon, à Liège, maison du, 384.
Papebroch, Daniel, 493.
Paphlagonie, 83.
Papolène, ab. Stavelot, 67.
Paque, Salomon-Henri, rel. Saint-Gilles, 320.
Pâquo, Joseph, curé d'Engis, ab. Flône, 172, 202, 280-281.
Parc, abbaye O. Prém., 115, 222, 224.
Paris, 40, 99, 112, 343, 411, 416, 417, 524, 525 ; *églises et couvents:* Croisiers, Saint-Antoine, Saint-Bernard, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Victor, Sainte-Catherine, Sainte-Geneviève ; *faubourg:* Saint-Germain-des-Prés.
Paridaens, Joseph, rel. Bois-Seigneur-Isaac, pr. Lens-Saint-Remy, 451.
Parfonrieu, Denise de, rel. Val-Notre-Dame, 207 ; Wautier de, 207.
Paris, Claude, ab. Sainte-Geneviève, gén. congrég. France, 340, 341.
Paris de Branscourt, Thomas de, ab. Écoliers à Liège, 338.
Parme, 84.
Parys, Gisbert, pr. Écoliers à Liège, 331.
Pas, Catherine de, postulante, Val-Benoît, 195 ; Gilles de, ab. Val-Saint-Lambert, 168 ; Gilles de, 168 ; Jean de, rel. Val-Saint-Lambert, 164.
Pas-de-Calais, v. Saint-Michel du Wast.
Pascal, antipape, 85.
Pascal Florkin, rel. Beaufays, 368.
Pascal Jamart, rel. Flône, curé de Dreye, 281.
Paschase, curé de Herstal, 511.
Paschase Berselius, rel. Saint-Laurent, 25, 51, 124.

Paschase de Bierset, v. Paschase Berselius.
Paschase de Geer, 27.
Paschase de Jemeppe, ab. Beaurepart, 232.
Pattenier, Simon, chan. Saint-Martin, 108.
Paul, 67.
Paul, saint, 40.
Paul, év. Verdun, 69.
Paul III, 94, 108, 128.
Paul IV, 402.
Paul V, 334.
Paul, André, pr. Chartreuse de Liège, 520-521.
Paul Bellami, 295.
Paul Castel, rel. Grande Chartreuse, pr. Mont-Dieu, Liège, chartreux à Nancy, 518-519.
Paul Collin, chartreux à Liège, 524.
Paul Dumont, rel. Stavelot, 105.
Paul a Fal, chartreux à Maestricht, 511.
Paul de Fisen, 168.
Paul de Fisen, ab. Val-Saint-Lambert, 168.
Paul Jadin, 359.
Paul Kourz, récollet, 516.
Paul Massin, rel. Saint-Laurent, 36.
Paul de Momalle, pr. Écoliers à Liège, 334.
Paul Moureau-Istas, 104.
Paul Piroulle, ab. Val-Dieu, 151.
Paul Stevart, pr. Saint-Léonard, 379-380, 426.
Paul Thomas, curé de Floreffe, 254.
Paul Werteaux, ab. Écoliers à Liège, curé de Saint-Pholien, 334, 335.
Paul Wilhelm, rel. Beaufays, 353.
Paul-François Plenevaulx, rel. Écoliers à Liège, 337.
Pauli Ide, pr. Saint-Quirin, 437.
Pauline-Marie de Steinen, rel. Sinnich, 486.
Paullus, Renier, 191.
Paulus du Bois, pr. Lens-Saint-Remy, pr. Val-Saint-Martin, 450.
Paulus, Marie, rel. Saint-Quirin, 437.
Paulus Stevart, v. Paul Stevart, pr. Saint-Léonard, 426.
Paulus Sylvanus, v. Paulus du Bois.
Pauly, Thérèse, rel. Robermont, 186.
Pawon, v. Paon.
Pays-Bas, 339, 472, 488; v. Congrégation de France; v. Val-des-Écoliers.
Peaffe, Arnold de, rel. Saint-Mathieu, 401; v. Paifve, Ernould de.
Pède, Bruno, 491.
Peeks, Jean, ab. Saint-Laurent, 50, 51-52.
Peepkens, Lambert, croisier à Liège, 416.
Peetershem, 387.
Peirez, Nicolas de, rel. Saint-Mathieu, 393.
Pekar, 428.
Pelt, 251.
Pembeke, Arnold de, chartreux à Liège, 510.
Penache, Henrion, 435.
Penay, André, rel. Stavelot, 59.
Pénitentes de sainte Marie-Madeleine, ordre des, 433, 434; à Metz, 434, 436, 438.
Pennafort, Raymond de, 493.
Pentcosse, 28.
Pepengne, Thomas de, 353.
Pépin de Herstal, 72, 137.
Pérégrin des Champs, pr. Croisiers à Liège, Huy, gén. Croisiers, 411, 418.
Périer, Laurent, pr. Beaufays, 357.
Périère, v. Périer, Laurent.
Perilheux, Nicolas de, ab. Flône, 275-276, 294.
Perilheux de Roxhelée, Gérard de, 294; Winand de, ab. Neufmoustier, 294-295.
Perle, Bernardin de la, maître de Wanze, curé de Grand-Leez, ab. Floreffe, 254.
Péronne de Haccourt, 162.
Perpétue Lhost, v. Bernard Lhost.
Perrin Vincent, pr. Cluny, 127.
Persand de Warnant, Hélin, ab. Beaurepart, 230.
Persans, Eustache, 206; Jeanne, abb. Val-Notre-Dame, 206.
Persotte, Pierre, rel. Neufmoustier, prév. Saint-Nicolas à Huy, 295.
Perwez, 263; Thierry de, 20, 113, 164; Thierry de, 311.
Pescherius, Pierre, rel. Beaufays, 357.
Peter Reverus, 438.
Petit, Augustin, rel. Val-Saint-Lambert, 172; Lambert le, rel. Saint-Jacques, 5, 9, 14; Wautier le, ab. Val-Saint-Lambert, 158.
Petit-Axhe, 499.
Petit-Bomale, Pierre de, 267.
Petit-Gives, 188.
Petit-Rechain, 152, 301.
Petitbois, 286, 287, 298, 299.
Petite Table, chanoines de la, 387.
Petites Sœurs des Pauvres à Liège, 526.
Petitjean, Pierre-Baudouin, rel. Saint-Léonard, pr. Lens-Saint-Remy, 450.
Petitpied, Antoine, ab. Écoliers à Liège, curé de Saint-Pholien, 338.
Pétrée, Lambert, offic. Liège, 180, 194.

Petri, Gosuin, chartreux à Liège, curé doyenné de Bastogne, 514 ; Jacques, chan. Saint-Servais à Maestricht, 230 ; Laurent, chartreux à Liège, 509 ; Thaddée, chartreux à Liège, 522.
Pétronille, v. Anne-Marie Warnotte.
Pétronille, rel. Wanze, 250.
Pétronille Buren, rel. Paix-Notre-Dame à Liège, 135.
Pétronille Libert, rel. Notre-Dame des Anges, 461.
Pétronille de Nouillé, 26.
Pétronille de Saint-Genois, abb. Robermont, 183-184.
Peureal, Jean, ab. Saint-Laurent, 43.
Péville, 492, 524.
Pez, Bernard, rel. Melk, 34, 56, 101.
Phanie de Bonlays, postulante, Val-Benoît, 195.
Philibert, pr. Aywaille, 107.
Philibert Cooman, pr. Chartreuses de Bruxelles, Liège, Bruges, 512.
Philippart, Bernard, rel. Floreffe, ss-pr. Herlaimont et Wanze, 256 ; Marie, 170.
Philippart, v. Philippe, Jacques.
Philippe, saint, 417.
Philippe, ab. Bonne-Espérance, 222.
Philippe, év. Ratzebourg, 13.
Philippe, rel. Val-Saint-Lambert, 194.
Philippe, rel. Saint-Jacques, 22.
Philippe II, 109, 190, 450, 481.
Philippe IV, 44.
Philippe d'Auvin, 296.
Philippe Baré, ss-pr. Floreffe, 252.
Philippe van Belle, chartreux à Louvain, pr. Liège, Bois-Saint-Martin, 513.
Philippe van Belle, chartreux à Hérinnes, 513.
Philippe van Belle, chartreux de Teutonie, 513.
Philippe de Bilsen, chartreux à Liège, 505.
Philippe le Bon, 21, 22, 93, 148, 505.
Philippe de Cloyes, rel. Beaulieu-en-Argonne, prév. Brabant, pr. Moutiers, 45.
Philippe Dawans, 437.
Philippe Dodomont, rel. Floreffe, maître de Wanze, curé de Warnant, 251.
Philippe d'Eynatten, ab. Saint-Gilles, 302, 317, 318.
Philippe de Fer, pr. Lens-Saint-Remy, pr. Bois-Seigneur-Isaac, 451.
Philippe François, 97.
Philippe Gordine, 135.
Philippe de Herstal, rel. Saint-Mathieu, 398.
Philippe, Jacques, rel. Floreffe, maître de Wanze, 251.
Philippe de la Marck, pr. Saint-Séverin; 128.
Philippe de Moniot de Weillien, rel. Beaufays, 370, 371.
Philippe delle Neuveforge, maïeur d'Aywaille, 108.
Philippe de Nollet, 102.
Philippe d'Orjo, ab. Flône, 274, 294, 315.
Philippe d'Othée, pr. Saint-Jacques, 22.
Philippe delle Préalle, familier de Saint-Mathieu, 397.
Philippe Romsée, pr. Chartreuse de Liège, 523, 524, 525.
Philippe Verdin, correcteur des Minimes, 363, 364.
Philippe-Alexandre de Rougrave, vic. gén. Liège, 369, 371.
Philippe-Joseph Kepenne, rel. Saint-Gilles, 320.
Philippe-Thomas de Wanzoulle, rel. Écoliers à Liège, 337.
Philippeville, 96.
Philippine de Verlaine, abb. Paix-Dieu, 177.
Philippy, Pierre, pr. Saint-Mathieu, 400.
Piazza, Jules, internonce, 480.
Picardie, 491, 514, 518.
Piche des Granges, Adrien, ab. Écoliers de Liège, 344.
Pickars, Jean Le, rel. Signy, ab. Val-Saint-Lambert, 162.
Pie II, 92, 93, 165, 398.
Pie IV, 115
Pie VI, 30, 31, 186, 319, 320.
Pielthen, Jean, ab. Géronsart, 335.
P.-Joseph de Muyssart, rel. Écoliers à Liège, 344, 345.
Piere, Catherine, abb. Val-Benoît, 199.
Pierpont, Jean-Baptiste de, ab. Val-Saint-Lambert, 169.
Pierre, diacre, 84.
Pierre, saint, 139.
Pierre, év. Aleth, 395.
Pierre, croisier à Caen, puis à Liège, 416.
Pierre, ab. Cornillon-Beaurepart, 224.
Pierre, rel. Écoliers à Liège, 329.
Pierre, ab. Moutier-la-Celle, 39.
Pierre, card. Palestrina, 44.
Pierre, card. Saint-Georges, légat, 145, 174.
Pierre, chan. Saint-Lambert, 350.
Pierre, pr. Saint-Mathieu, 388.
Pierre, doyen Saint-Pierre, pr. Saint-Gilles, 304, 305.
Pierre, ab. Saint-Remi à Reims, 86.
Pierre, ab. Stavelot, 59, 80.
Pierre, rel. Floreffe, maître Wanze, 249.

Pierre Angneas, rel. Écoliers à Liège, 330.
Pierre d'Arras, pr. Écoliers à Liège, 332.
Pierre Beckers, 136.
Pierre Bellami, ab. Neufmoustier, 295.
Pierre Blavier, pr. Croisiers à Namur et à Huy, gén. Croisiers, 412, 437.
Pierre le Blon de Votemme, rel. Saint-Mathieu, 399, 400.
Pierre de Blois, 13.
Pierre Boels, chan. Saint-Denis, Saint-Lambert, vic. gén. Liège, 128.
Pierre Branche, pr. Saint-Laurent, pr. Meeffe, 121.
Pierre Canigheter, rel. Écoliers à Liège, 334.
Pierre Cartuyvels, 452.
Pierre de Caustrer, prév. Saint-Léonard, 117.
Pierre du Château, rel. Saint-Mathieu, 403.
Pierre Coelen, pr. Stavelot, ab. Notre-Dame de Munster à Luxembourg, pr. Echternach, 95.
Pierre dit Colrin, pr. Saint-Gilles, 314.
Pierre Coret, jésuite à Liège, 363.
Pierre Cortoy de Thorembais, rel. Saint-Jacques, chartreux à Liège, 21.
Pierre de Courtenay, 288
Pierre de Couvin, chan. Saint-Martin, 398.
Pierre Delvaux de Verlaines, pr. Saint-Mathieu, 395-396.
Pierre Dengis, 440.
Pierre Dethier, chartreux à Liège, 525.
Pierre Dorland, chartreux, 24.
Pierre de Dun, pr. Croisiers à Huy, 409.
Pierre Dyd, croisier à Cuyk, pr. Liège, Aix-la-Chapelle, Namur, 417.
Pierre l'Ermite, 285, 286, 288, 295.
Pierre Ferri, légat, 22.
Pierre de Flandre, ab. Moulins, 190.
Pierre de Galop, ss-pr. Saint-Léonard, 377.
Pierre de Gembloux, prév. Saint-Léonard, 117.
Pierre de Geneffe, chartreux à Liège, 510.
Pierre Hansotte, pr. Croisiers à Huy, 412.
Pierre de Hérenthals, pr. Floreffe, 246.
Pierre Herkenroey, chan. Saint-Paul à Liège, 509.
Pierre Herlet, rel. Saint-Remy à Rochefort, pr. Saint-Victor, 131.
Pierre Jacquemotte, rel. Beaufays, 371, 372.
Pierre Lambrecht, 26.
Pierre de Lantremange, chartreux à Liège, 515.
Pierre de Liège, chartreux à Liège, 508.
Pierre Limont, chartreux à Liège, 514.
Pierre de Lintris, chartreux à Liège, 507.
Pierre de Loncin, pr. Chartreuse de Liège, 491, 522.
Pierre Mathei, v. Benoît Mathei.
Pierre van der Meulen, doyen de Saint-Paul, 272.
Pierre de Momalle, rel. Beaurepart, 228.
Pierre Monoculus, ab. Clairvaux, 142.
Pierre du Moulin, chan. Saint-Paul, 23.
Pierre Nossen, pr. Écoliers de Liège, 342, 343.
Pierre Nossent, rel. Écoliers de Liège, 340.
Pierre Persotte, rel. Neufmoustier, prév. Saint-Nicolas à Huy, 295.
Pierre Pescherius, rel. Beaufays, 357.
Pierre de Petit-Bomale, 267.
Pierre Philippy, pr. Saint-Mathieu, 400.
Pierre Pinchar, pr. Croisiers à Caen et à Huy, gén. Croisiers, 408, 410.
Pierre Maes, offic. archid. Condroz, 482.
Pierre Plissette, rel. Aulne, 176.
Pierre Riewechon, chartreux à Liège, 501.
Pierre Scherpenisse, pr. Chartreuses Sainte-Sophie, Liège, Delft, 509.
Pierre Schonnians, rel. Saint-Mathieu, 401.
Pierre Serval, pr. Mont-Dieu, 514.
Pierre de Sombreffe, 159.
Pierre de Somzée, pr. Lens-Saint-Remy, 447.
Pierre Stas, rel. Val-Dieu, rel. Trappe, 150.
Pierre Stevart, vic. gén. Liège, 456.
Pierre van der Steghe, ab. Rolduc, 477, 478, 479.
Pierre le Vénérable, ab. Cluny, 111.
Pierre de Verlaines, ab. St.-Gilles, 396.
Pierre de Verlaines, pr. Saint-Mathieu à la Chaîne, 312.
Pierre de Vineto, chartreux à Liège, 508.
Pierre de Wal, chartreux à Bruxelles, 490, 491, 497, 515.
Pierre Walcourt, pr. Croisiers à Huy, 409.
Pierre Wessem, rel. Saint-Gérard, pr. Bertrée et Saint-Victor de Huy, 115.
Pierre-Alexandre de Falloize, curé de Saint-Nicolas-Outre-Meuse, ab. Beaurepart, 234.
Pierre-Baudouin Petitjean, rel. Saint-Léonard, pr. Lens-Saint-Remy, 450.
Pierre-Ernest Woot de Trixhe, 297.
Pierre-François Imbrouck, rel. Congrég. Lorraine, 365, 366.
Pierre-François-Louis Dejaer, rel. Flône, curé de Hermalle, 281.
Pierre-Hubert Fossoul, pr. Croisiers à Liège, 422.

Pierre (Hubert) de Magnery, ab. Val-Saint-Lambert, 156, 170.
Pierre-Jean Laurent, 442.
Pierre (Jean-Joseph) Crahay, ab. Saint-Laurent, 56.
Pierre-Joseph Delcheur, rel. Rolduc, pr. Sinnich, 480.
Pierre-Joseph Lemède, rel. Flône, 280.
Pierre (Joseph) Renotte, ab. Saint-Jacques, 27, 29.
Pierre-Lambert Warnotte, croisier à Huy, 413.
Pierre-Louis Carafa, év. Tricarico, nonce, 168.
Pierre-Louis Jacquet, év. aux. Liège, 341.
Pierre-Michel d'Attenhove, rel. Saint-Laurent, 51.
Pierre-Philippe Loncin, croisier à Huy, 413.
Pierre-Vincent Delmoitié, pr. Lens-Saint-Remy, pr. Bois-Seigneur-Isaac, 451.
Pierrepont, Hugues de, év. Liège, 14, 188, 204, 264, 287, 408.
Piers, v. Piere.
Pietersheim, 142.
Pilgrim, arch. Cologne, 35.
Pillart, Baudouin, ab. Saint-Gilles, 308-309.
Pinchar, Pierre, pr. Croisiers à Caen et à Huy, gén. Croisiers, 408, 410.
Pingré, rel. Écoliers à Paris, 343.
Piparts de Bilsen, Jean, chartreux à Liège, Bruxelles, 505.
Pire, Catherine delle, rel. Saint-Quirin, 435; Marie-Anne, 219.
Pires, v. Piere, 199.
Pirette, 52.
Pirette de la Croix, rel. Saint-Quirin, 440.
Pirlet, rel. Saint-Quirin, 441.
Pirlot de Jayeneez, receveur de Saint-Mathieu, 397.
Piron, 28.
Pironnet, rel. Saint-Quirin, 441.
Piroulle, Paul, ab. Val-Dieu, 151.
Pirs, v. Piere.
Pise, concile de, 20, 48, 229, 306.
Piteit d'Emael, Alis, abb. Robermont, 184; Jean, 184.
Pitet, 265, 266, 267, 268, 269, 274, 275, 280.
Plache, Jean del, pr. Lens-Saint-Remy, 447.
Placide Fraipont, rel. Stavelot, 104.
Placide Pietkin, pr. Saint-Jacques 27, 28.
Placide (Cornélie) Delhaes, abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 136.
Pladiers, Raoul le, rel. Cîteaux, 197.
Plainevaux, 157, 170, 171, 514.
Plaisance, 114; concile de, 37; v. Saint-Sixte.
Plaisance, Thibaut de, archid. Liège, pr. Aywaille, 107; v. Benoît X.
Plaitiaul, Jeanne, rel. Saint-Quirin, 435.
Playe, Thomas de, chan. Saint-Pierre, 358.
Plectrude, ép. Pépin de Herstal, 73.
Plenevaulx, Paul-François de, rel. Écoliers à Liège, 337.
Plenevaux, 157.
Plissette, Pierre, rel. Aulne, 176.
Poilhon, v. Polhon.
Poilhons, v. Polhon.
Poilvache, Marie, 29.
Poitiers, 450.
Pole, Réginald, card., 94.
Polcur, Marguerite, rel. Saint-Quirin, 438.
Polhon, Jean, pr. Saint-Léonard, ab. Saint-Jacques, 17, 117.
Polhons, v. Polhon.
Polinier, Jean, ab. Sainte-Geneviève, gén. Congrég. France, 340.
Pollart, Jean, chan. Eyck, dioc. Liège, 395.
Pollein, Gaudentius de, archid. Namur, juge syn. Brabant, 478.
Polleur, 312.
Pologne, 8.
Poluyn, Marie van, rel. Sinnich, 471.
Pomerio, Nèse de, rel. Sinnich, 469; Wéry de, ab. Stavelot, 89.
Poncelet, Abraham, rel. Écoliers à Liège, 337; Jean-Philippe, rel. Saint-Gilles, 319, 320.
Poncet, Odard de, rel. Saint-Mathieu, 391.
Poncier le Potier, rel. Saint-Mathieu, 390.
Poncin de Malmédy, 92.
Poncin de Malmédy, rel. Bertrée, 114.
Ponsard, chartreux à Mont-Dieu, pr. Chartreuse, Liège, 500.
Pont d'Amercœur à Liège, 525.
Pont d'Amercœur, Marie du, rel. Saint-Mathieu, 393; Simon du, chartreux à Liège, 510.
Pont d'Avroy, Reneward du, 498, 501.
Pont d'Ile à Liège, 401, 499.
Pont de l'Ile, Nicolas du, ab. Beaurepart, 228.
Pont-à-Mousson en Lorraine, 364, 365; v. Congrégation de Notre-Sauveur.
Pontegonio, Marie, 425.
Pontia de Huy, rel. Saint-Mathieu, 393.
Pontian Keuler, v. Georges Keuler.
Pontillas, Jean-Philippe de Ponty de 297; Théodore-Eustache de Ponty de, ab. Neufmoustier, prév. Saint-Nicolas à Huy, 285, 297-298.

Poppon, saint, ab. Stavelot, 35, 78-79, 80, 81, 83, 96.
Poppon de Beaumont, ab. Prum, ab. Stavelot, 81.
Porcquin, Catherine, 477.
Porta, Agnès de, dame de Sinnich, 468 ; Jean, 117.
Porte, Jean de la, rel. Saint-Jacques, prév. Saint-Léonard, 117.
Porto, *cardinal:* Conrad ; *évêque:* Jean.
Portugal, 434.
Posson, Robertine de, abb. Vivegnis, 216.
Postel, 249.
Potesta, Gérard de, 61, 101.
Poteus, Jean, ab. Rolduc, 470.
Potier, Françoise de, 426 ; Poncier le, rel. Saint-Mathieu, 390.
Pottier, Catherine de, 215.
Poucet, Odars de, v. Poncet, Odard de.
Pousset, 301, 490, 492, 499, 525.
Pousset, v. Waleffe, Jacques de, 291.
Pousseur, Agnès de, abb. Val-Benoît, 199 ; Catherine de, rel. Val-Benoît, 199 ; Denis Corbeau de, 199 ; Wautier de, ab. Val-Saint-Lambert, 160.
Pousseur, v. Presseux, 215.
Prailhon, v. Prayon.
Prato, v. Pré, Baudoin de.
Prayon, 350 ; Jean Ancilhon de, 354, 355.
Pré, Baudoin de, pr. Meeffe, 121 ; Frérard de, 518 ; Wéry de, 180.
Préal, Henri, rel. Écoliers à Liège, 340 ; Jean, pr. Saint-Gilles, 317-318 ; Silvestre, rel. Écoliers à Liège, 340.
Préalle, 403 ; Nicolas delle, rel. Beaufays, 357, 364, 365 ; Philippe delle, familier de Saint-Mathieu, 397.
Preit, Henrar de, chan. Saint-Lambert, 399 ; Jean de, rel. Saint-Mathieu, 390.
Preit, v. Pré, Baudoin de.
Prémontré, 16, 221, 222, 457 ; v. Ordres religieux.
Prémontrés à Liège, rue des, 118.
Préneste, v. Palestrina.
Prés, Béatrice des, abb. Robermont, 180 ; Ermonde des, abb. Robermont, 180.
Prés, v. Pré.
Prés-Porcins à Tournai, abbaye O. S. A., 449.
Presseux, Alis de, abb. Vivegnis, 215 ; Engelbert de, 166 ; Jean de, ab. Val-Saint-Lambert. pr. Saint-Séverin, 128, 166, 168 ; Marguerite de, 168.
Prez, Anelin de, 118 ; Jeanne Des, 135.
Provinces-Unies, 472.
Provins, v. Saint-Jacques.
Prud'homme, Guillaume, rel. Écoliers à Liège, 340.
Prum, abbaye O. S. B., 86, 87, 94, 95 ; *abbés:* Frédéric de Stein, Gérard de Vianden, Poppon de Beaumont, Richaire, Robert de Vernenbourg ; *prévôt:* Guillaume de Manderscheid ; *religieux:* Christophe de Manderscheid.
Prusse, 487.
Pruyssens, Olivier, rel. Saint-Léonard, pr. Lens-Saint-Remy, 424, 448.
Publémont à Liège, 35, 303 ; v. Saint-Gilles à Liège.
Pullus, v. Polhon, 17.
Pury, Marie de, abb. Val-Benoît, 196.
Puylle Cloescer, rel. Sinnich, 468.
Puyts, Anne, rel. Sinnich, 472.
Pyro, Henri de, pr. Chartreuses de Liège, Wesel, 494, 504, 505.

Q

Quaerwaemmes, v. Corswarem, famille de.
Quaerwaeremmes, v. Corswarem, famille de.
Quaetgras, Ida, 523.
Quarebbe, v. Querebbe, Geralmus.
Quaremme, Marie, rel. Sainte-Aldegonde, 425.
Quarwanes, v. Corswarem, famille de.
Quercu, v. Chêne, Winant de.
Querebbe, Geralmus, chartreux à Hérinnes-lez-Enghien, Liège, Mont-Dieu, 505.
Quiriaque, saint, 408.
Quirin, saint, 75, 78, 432, 433.

R

R., ab. Hocht, 144.
Rabengaire, ab. Stavelot, 72.
Rachamps, 106.
Racket, Catherine, 441 ; Marie, 441.
Radulphe, prév. Stavelot, ab. Hersfeld, év. Paderborn, 81.
Radoux Surlet de Chokier, 198.
Radulphus, rel. Saint-Mathieu, 388.
Raes, Marie-Thérèse, rel. Sainte-Aldegonde, 430.
Raetsenhove, Jean de, 448.
Ragenufle, sainte, 40.
Rahier, baron, 109.
Rahiermont, 267.

Raick, 492.
Raideux, Marie-Chérubine de, pr. Notre-Dame des Anges, 459.
Raimbald, chan. Liège, 39.
Raincheval dit de Vaucelles, Jean, rel. Moulins, 194.
Ramelot, Catherine de, rel. Saint-Quirin, 437.
Ramet, 167.
Ramioul, 482, 484.
Ramond, v. Raymond, Gilles.
Randaxhe, Anne-Laurence de, 217; Jean, pr. Saint-Léonard, 380.
Ransier, Jean, rel. Beaufays, 368, 369.
Ranst, Simon, ss-pr. Çambron, ab. Val-Dieu, 150.
Raoul, 180.
Raoul, 261.
Raoul, rel. Flône, 263.
Raoul, chan. Saint-Barthélemy 157.
Raoul, rel. Saint-Trond, chartreux à Liège, 501.
Raoul, rel. Val-Saint-Lambert, 194.
Raoul, év. Verdun, 180.
Raoul d'Aulne, ab. Val-Dieu, 146.
Raoul de l'Isle, 225.
Raoul le Pladiers, rel. Cîteaux, 197.
Raoul de Rivo, 20.
Raoul de Zähringen, év. Liège, 40, 120, 222, 307, 308.
Rappart, 297.
Raskin de Yernawe, rel. Flône, 271.
Rasse de Beaufort, 206.
Rasse de Haccourt, 195, 214.
Rasse de Haccourt, 227.
Rasse de Haccourt, pr. Saint-Laurent, pr. Bertrée, pr. Saint-Nicolas-en-Glain, pr. Saint-Victor à Huy, 45, 47, 112, 123, 131, 162.
Rasse de Harzé, chan. Nassogne, 107.
Rasse de Sem, 290.
Rasse de Warfusée, 205.
Rasse de Waroux, 206.
Rastadt, congrès de, 104.
Rathold, ab. Stavelot, 73.
Ratisbonne, 101, 105.
Ratlo, v. Ratloe.
Ratloe, Henri-Godefroid de, 470; Odile, abb. Sinnich, 469, 470, 471-472, 488.
Ratzebourg, *év.*: Philippe.
Raulet, André-Nicolas, rel. Sainte-Catherine à Paris, ab. Écoliers à Liège, pr. Châlons et Épernay, 343.
Rauskin de Slins, Jean, rel. Saint-Mathieu, 402.
Rave, Herman, ab. Saint-Jacques, 25, 420, 511.
Ravenger, ab. Stavelot, 58, 77-78.
Raymond, card., 114.
Raymond Amblard, pr. La Spina, pr. Saint-Séverin, 127.
Raymond, Gilles, rel. Beaufays, 358, 361, 362, 363, 364, 365, 367.
Raymond de Pennafort, 493.
Raymundi, Gilles, rel. Flône, curé d'Antheit, 276.
Razier, Jean de, 167; Marie de, 168; Renier de, ab. Val-Saint-Lambert, 167.
Receveur, Anne, rel. Notre-Dame des Anges, 461.
Rechain, 305, 316, 318, 320, 482.
Rechmal, 514.
Reckheim, prieuré O. Prém., 220, 227, 234, 235, 236; *prieur:* François Lamotte.
Récollets à Jérusalem, 24.
Récollets à Lichtenberg, *religieux:* Gieseling.
Récollets à Liège, 525; *religieux:* Barthélemi d'Astroy.
Récollets à Verviers, 152.
Réginald Pole, card., 94.
Réginard, év. Liège, 7, 25, 33, 35, 40, 53.
Regnier, ab. Notre-Dame de Chèvremont, Saint-Maximin à Trèves, Echternach, Stavelot, Saint-Servais à Maestricht, 74, 76, 188.
Reims, 78, 84, 343, 410; concile de, 83; *archevêques:* Arnoul, Ebbon; *chanoine:* G. de Laon; v. Saint-Denis; v. Saint-Nicaise; v. Saint-Remy; v. Saint-Thierry.
Reims, Doynus de, chan. Saint-Lambert, 47; Jacques de, ab. Signy, 157.
Reine, 106, 107.
Reinhard, rel. Stavelot, ab. Reinhausen, 82.
Reinhausen, abbaye O. S. B.; *abbé:* Reinhard.
Remacle, saint, ab. Solignac, ab. Stavelot, év. Tongres-Maestricht, 68-70, 75, 78, 80.
Remacle de Fabry, pr. Malmédy, 66.
Rembold, ab. Beaurepart, chan. Saint-Foillan du Roeulx, 227.
Rembold Lamberti, 506.
Remersdael, 473, 477, 478, 481.
Remey de Liers, Jean, rel. Saint-Mathieu, 402.
Remi de Braye, curé de Ramet, 167.
Remicourt, 301, 442, 499.
Réminiac, René-Hyacinthe de, ab. Écoliers à Liège, 340.
Remy Destordeur, rel. Saint-Gilles, 320.
Remy de Huy, pr. Meeffe, 121.
Renaix, 15; *doyen:* Gérard de Albamala.

Renard, 505.
Renard, à Liège, maison Au, 526.
Renard, Barthélemi, rel. Beaufays, 369.
Renard de Marche, 215.
Renardy, Augustin (Guillaume-Lambert), ab. Saint-Jacques, 30, 320 ; Pierre, 30.
Renaud, card. Ostie, 43.
Renaud d'Houffalize, 91.
Rénaud, Jean, 148.
Renaud de Momalle, ab. Val-Saint-Lambert, 165.
Renaud de Trixhe, ab. Val-Dieu, 148.
Renaud van den Velde, rel., 196.
Rencheval, Jean de, pr. Lens-Saint-Remy, 448.
Rendaxhe, Jean, 134.
René Bodson, pr. Croisiers à Liège, 420.
René de Borlès, 248.
René Massuet, 66.
René de Opoteren, croisier à Liège, 416.
René-Augustin de Neer, pr. Croisiers à Tournai, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 405, 407, 412, 437.
René-Hyacinthe de Reminiac, ab. Écoliers à Liège, 340.
Renesse, 487.
Reneward du Pont d'Avroy, 498, 501.
Renier, 507.
Renier, pr. Beaufays, 212, 350-351.
Renier, rel. Brauweiler, 12.
Renier, pr. Écoliers, 329.
Renier, rel. Flône, 263.
Renier, rel. Flône, 264.
Renier, pr. Neufmoustier, 287.
Renier, rel. Saint-Jacques, 5, 13, 14.
Renier, rel. Saint-Laurent, 13, 32, 37, 86.
Renier, prév. Saint-Léonard, 117.
Renier, ab. Val-Dieu, 146.
Renier, rel. Villers, ab. Val-Dieu, 143, 145.
Renier de Fize, rel. Saint-Mathieu, 390.
Renier de Horion, 287.
Renier, Jean-Baptiste, rel. Bois-Seigneur-Isaac, pr. Lens-Saint-Remy, 452.
Renier de Jeneffe, pr. Neufmoustier, 287.
Renier Lairesse, 201.
Renier de Marchin, 438 ; v. Renier de Marcin.
Renier de Marcin, 439 ; v. Renier de Marchin.
Renier de Mulstende, rel. Floreffe, maître de Wanze, curé de Leez, 250.
Renier Paullns, 191.
Renier de Razier, ab. Val-Saint-Lambert, 167.
Renier de Sainte-Marguerite, ab. Saint-Jacques, 20-21.
Renier de Trixhe, ab. Écoliers à Liège, 335, 336.
Renier de Vellerous, 175.
Renier de Wanze, 248.
Renier de Wanze, rel. Flône, 266.
Renier de Wyswilre, 467.
Reniers, pr. Saint-Mathieu, 388.
Renne, 219.
Rennes, Werner de, rel. Flône, curé de Pitet, 268.
Renotte, Michel, 29 ; Pierre (Joseph), ab. Saint-Jacques, 27, 29-30.
Renoz, Jacques-Barthélemy, 404.
Renson, Jacques, ab. Beaurepart, 236 ; Lambertine, abb. Paix-Dieu, 177 ; Louise, abb. Robermont, 177, 185.
Rensonet, Jean-François, pr. Saint-Gilles, 320.
Renzio de Alifia, François, card. Saint-Eustache, pr. Saint-Séverin, 127.
Renzon, rel. Saint-Laurent, chan. Saint-Denis, 38.
Reppe, Catherine de, pr. Saint-Quirin, 439.
Résimont, Henri de, 508 ; Julienne de, 135.
Rethel, v. Chartreuse de.
Retinne, 492, 522, 523.
Reul, N. de, 136.
Reulandt, Jean de, ab. Stavelot, 82.
Reverus, Anneken, 438 ; Mayken, 438.
Reverus, Peter, 438.
Reynders, Jean, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 407, 413.
Reynvar, Guillaume, 92.
Rhin, 172, 498.
Rhodiopolis, 102.
Rhoeden, 487.
Riberolles, Gabriel de, ab. Écoliers de Liège, gén. congrég. France, 340, 341.
Ribert, chan. Saint-Martin, 350.
Richaire, év. Liège, ab. Prum, 74, 76, 119, 139.
Richard, bienheureux, ab. Saint-Vanne à Verdun, ab. Lobbes, 35, 78.
Richard, év. Verdun, 79.
Richard Doha, curé de Spontin, 439.
Richard de Hemricourt de Seron, 482, 483.
Richard de Hemricourt de Seron, 484.
Richard d'Houffalize, 91.
Richard Pauli Stravius, év. aux. Liège, 457, 515.
Richars, v. Michel, pr. Chartreuse.
Richefontaine, à Liège, 225.

Richer, ab. Rolduc, 464.
Richer, rel. Waulsort, 82.
Rickman, Jean, ab. Neufmoustier, 294 ; Marie, rel. Saint-Quirin, 440, 441.
Rickmanne, v. Rickman, Marie.
Riempst, 469, 483.
Riemst, v. Riempst.
Rienchon, Daniel de, pr. Saint-Léonard, 378.
Riewechon, Pierre, chartreux à Liège, 501.
Rigald de Beaufort, v. Rigaud de Beaufort.
Rigaud de Beaufort, 206, 265.
Rigaud d'Haccourt, 213.
Rigaus de Lixhe, 182.
Rigaut, Gérard, rel. Saint-Laurent, prév. Saint-Nicolas-en-Glain, 123.
Rigaut de Graaz de Haccourt, 112, 162.
Rigaut de Haccourt, rel. Aulne, 162.
Rigaut delle Tombe, 123.
Rigo, rel. Saint-Quirin, 441.
Rigo, Lambert, 339.
Rijck de Cuyck, Jean, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 409.
Ris, Michel de, rel. Écoliers de Liège, 340.
Rive, Benoît delle, rel. Stavelot, 60, 97.
Rivière, Lutgarde de, abb. Val-Notre-Dame, 210.
Rivo, Raoul de, 20.
Roa, 443.
Robermont, 519 ; abbaye O. Cist., 128, 144, 179-186, 194, 327, 350, 492 ; *abbesses :* Agnès, Agnès de Goeswin, Alis, Alis Piteit d'Emael, Anne-Catherine de Sélys, Anne-Marguerite de Hinnisdael, Béatrice, Béatrice, Béatrice d'Argenteau, Béatrice de Houffalize, Béatrice des Prés, Catherine, Catherine de Lexhy, Catherine de Lixhe, Catherine d'Orbaix, Constance Chefney, Élisabeth Surlet, Élisende de Cronwez, Élisende de Louvain, Ermende des Prés, Helvide de Nivelle, Ide, Ide, Ide de Jesseren, Ide de Saint-Servais, Isabelle de Rosen, Jacqueline, Jeanne, Jeanne d'Avionpuits, Jeanne Martin, Juette, Louise d'Ogier, Louise Renson, Louise de Terwangne, Marguerite d'Orbeeck, Marie, Marie de Beeckman, Marie de Dinant, Marie de Grimont, Marie Hellem, Marie de Lige (?), Marie Woot de Trixhe, Marie-Anne de Beeckman, Ode de Hodeige, Pétronille de Saint-Genois, Sibille, Victoire de Borret ; *prieure :* Marie ; *religieuses :* Agnès Solos, Antoinette Goessens, Bernard Rolans, Ide de Coir, Jos. Thiriar, Marie le Berwier, Marie de Fies, Marie de Strées, Ode Surlet, Thérèse Pauly, Ydain.
Robert, 263.
Robert, pr. Beaufays, 349-350, 351.
Robert, pr. Bertrée, 111
Robert, pr. Val-des-Écoliers à Liège, 328.
Robert, ab. Neufmoustier, 288-289.
Robert, ab. Saint-Jacques, 9.
Robert, ab. Saint-Trond, 45.
Robert, rel. Stavelot, ab. Waulsort, 81, 83.
Robert, ab. Val-Saint-Lambert, 160.
Robert, év. Verdun, 350, 351.
Robert, rel. Waulsort, 82.
Rogert de Berghes, év. Liège, 95, 274, 315.
Robert Collette, rel. Val-Dieu, 154.
Robert de Corswarem, 174, 196.
Robert de Ferme, 206.
Robert de Genimont, rel. Saint-Hubert, pr. Evergnicourt, ab. Saint-Laurent, 46-47, 112.
Robert de Giencourt, 108.
Robert du Hamel, pr. Sainte-Agathe, pr. Saint-Séverin, pr. Cluny, 127.
Robert Henrard, v. Arnold, 515.
Robert Holkot, 416.
Robert de Limont, 213.
Robert de la Marck, 93.
Robert de Morialmé, chan. Saint-Denis, 396.
Robert Le Rond, ab. Val-Saint-Lambert, 169, 170.
Robert Royer, ab. Val-Saint-Lambert, 171.
Robert de Sarolea, rel. Val-Dieu, 151.
Robert de Thourotte, év. Liège, 116, 159, 174, 223, 224, 309, 328, 378, 464.
Robert de Torote, v. Robert de Thourotte.
Robert de Vernenbourg, ab. Prum, 93.
Robert (Jean-Hubert) Thimus, rel. Val-Dieu, curé de Warsage, 153.
Robertine de Lavaux, abb. Paix-Dieu, 177.
Robertine de Posson, abb. Vivegnis, 216.
Robin, Jeanne, rel. Saint-Quirin, 435.
Robinet, Hilarion, général des Chartreux, 523.
Roche, Agnès delle, abb. Val-Benoît, 198, 199 ; Bernard de la, rel. Beaurepart, curé de Saint-Nicolas-Outre-Meuse, 231 ; François de la, 182 ; Jean de la, 195 ; Jean delle, 198 ; Marie delle, rel. Val-Benoît, 199 ; Oda de la, rel. Saint-Mathieu, 395.
Roche, v. Liège, Béatrice de.
Rochefort, 271, 290, 311 ; v. Saint-Remy-lez-Rochefort, abbaye O. Cist.

Rochefort, François, 428 ; Jeanne de, pr. Saint-Victor, 131 ; Nicolas de, pr. Croisiers à Huy, 409 ; Thierry de, 270.
Rocheut, Marie, rel. Saint-Quirin, 437.
Rocourt, 301, 426, 492.
Rode, Jean, ab. Saint-Mathias de Trèves, 21.
Rodenbroich, v. Rodenbruch, Catherine de.
Rodenbruch, Catherine de, dame de Sinnich, 469.
Roderique, 61, 101, 102, 103.
Rodival, 204.
Rodolphe, 95.
Rodolphe, 352.
Rodolphe, clerc, 434.
Rodolphe, rel. Brauweiler, 12.
Rodolphe de Saint-Trond, 12.
Rodoul, v. Rodolphe.
Roduini Vallis, v. Val-Notre-Dame, 204.
Roduinval, v. Val-Notre-Dame, 204.
Rodulphe, ab. Stavelot, 80-81.
Rodum, v. Val-Notre-Dame, 204.
Roelange, 301.
Roesmont, Godescalc, rel. Saint-Jacques, 22, 23.
Roger, rel. Val-Saint-Lambert, 156, 159, 328.
Roger de Bloemendael, ab. Saint-Jacques, 21-22, 117, 127, 397.
Roger, Gérard, ab. Val-Saint-Lambert, 156.
Roger Vrancken, rel. Saint-Trond, 52.
Rogereas, Jean de, rel. Val-Saint-Lambert, 163.
Roggel, Jacques, chartreux à Liège, 507.
Rohingus, 138.
Roland, Bernard, rel. Robermont, 186.
Roland de Lintris, chartreux à Liège, 502.
Roland Ruitz, pr. Saint-Mathieu, curé de Mettecoven, 404.
Roland Virginis, 403.
Roland Zolantin, pr. Croisiers à Liège, 419.
Rolant, Jean, rel. Moulins, 195.
Rolduc, abbaye O. S. A., 31, 305, 306, 463-488 ; *abbés:* Gaspar Duckweiler, J. G. Fabritius, Jean de Berensberg, Jean Bock, Jean de Goor, Jean Potens, Jean Rijpelman, Jean Wormbs, Léonard de Dammerscheid, Marsilius, Mathias Straelen, Mathieu de Amezaga, Nicolas Heyendael, Pierre van der Steghe, Richer, Winand Lamberti ; *prieur:* Fabritius ; *religieux:* Gaspar Beck, Gérard Heyendael, Gilles Hoen, Godefroid, L. Soons, P. Jansen, Pierre-Joseph Delcheur, Théodericus, Thimister.
Rolende, sainte, 134.
Rolin, Bertrand, chartreux à Liège, 515.
Roloux, 309, 492, 524 ; Henri de, pr. Écoliers, 330 ; Jean de, rel. Saint-Mathieu, 397, 398.
Roloux, v. Petitjean, Pierre-Baudouin.
Romans, Humbert de, rel. O. P. 16.
Rombouts, Marguerite, 506.
Rome, 9, 12, 13, 23, 25, 26, 29, 30, 36, 43, 49, 50, 52, 53, 72, 78, 80, 93, 96, 99, 101, 102, 103, 104, 114, 117, 120, 122, 127, 164, 185, 191, 197, 209, 210, 233, 290, 291, 306, 318, 336, 337, 338, 395, 398, 399, 401, 408, 420, 478, 480, 520 ; v. Chartreuse de ; v. Saint-Sixte.
Romedenne, Isabelle, abb. Vivegnis, 217.
Romerée, Marie, rel. Saint-Quirin, 440.
Rommersdorf, abbaye O. Prém., 223, 226, 232 ; *ab.:* Gérard.
Romrée, Charles de, 151 ; Joseph de, rel. Villers Schooten, ab. Val-Dieu, 151.
Romsée, 492 ; Philippe, pr. Chartreuse de Liège, 523, 524, 525.
Ronchin, Guillaume, 42.
Roncourt, Jean, rel. Saint-Mathieu, 401.
Rond, Charles Le, 169 ; Robert Le, ab. Val-Saint-Lambert, 169-170.
Rondeau de Couvin, Gérard, chan. Saint-Lambert, 22, 48.
Rondelli, Gérard, chan. Saint-Lambert, 395, 503.
Ronsin, 421.
Roost, baron de, 518.
Rosalie de Moyen, rel. Paix-Notre-Dame à Liège, 135.
Rosalie (Marie-Anne-Hélène) Bastin, abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 135.
Rose : *év.* : Thierry Guessen, 417.
Rose, Isabelle delle, abb. Vivegnis, 213 ; Jean delle, 197 ; Jeanne delle, abb. Val-Benoît, 197.
Roseaufontaine, 355.
Rosen, Dorothée de, abb. Val-Benoît, 202 ; Isabelle de, abb. Robermont, 185 ; Jean de, 202 ; Michel-Henri de, 185.
Rosendael, Laurent de, chartreux à Liège, pr. Chartreuse de Rome, 494, 506.
Rosey, Jeanne de, rel. Sainte-Aldegonde, 427.
Rosière, 311.
Rosières, 157, 158.
Rosoux, 271 ; Bauduin de, offic. Liège, 174 ; Sibille de, abb. Paix-Dieu, 174.
Rospigliosi, card., 150.
Rossius de Liboy, Louis-François de, év. aux. Liège, 170, 171.
Rotaud, prév. Stavelot, 76.

Rouchard, Denis, curé de Warsage, 151.
Rouen, 75, 264.
Rouge-Cloître, monastère O. S. A., 380; *religieux:* Gaspard Ofhuys, Jacques Colyns.
Rougrave, Florence-Henriette, 211; Philippe-Alexandre de, vic-gén. Liège, 298, 341, 344, 369, 371.
Rouillon-sur-Meuse, v. Saint-Martin.
Roussel, Charles-François ab. Écoliers à Liège, 340-341.
Rousselau, Louis, pr. Chartreuses de Liège, Mont-Dieu, 518.
Rovere, Dominique de la, 231.
Roxhelée, Gérard de Perilheux de, 294; Winand de Perilheux de, ab. Neufmoustier, 294.
Roy, Mayken Le, rel. Saint-Quirin, 437.
Roye, Jean, rel. Saint-Mathieu, 397.
Royer, Robert, ab. Val-Saint-Lambert, 171.
Rudekove, v. Rullecoven.
Rudolphe, v. Rodolphe, clerc.
Ruelle, Fastré de la, 252.
Ruffe de Brialmont, Jeanne de, 199.
Ruffin, pr. Croisiers à Liège, 419.
Rufin, prêtre de l'Oratoire, 340.
Ruitte, Lambert Le, ab. Saint-Gilles, 318-319, 320.
Ruitz, Roland, pr. Saint-Mathieu, curé de Mettecoven, 404.
Rukkelingen, 328, 329.
Ruland, v. Reulandt, Jean de.
Rullecoven, 162; *maître:* Bertrand de Saint-Martin.
Rummen, 167; Arnoul de, 311, 330.
Rumon de Louvain, pr. Lens-Saint-Remy, 447, 448.
Rupe, v. Roche, Oda de la.
Rupert, 8.
Rupert, rel. Saint-Laurent, ab. Deutz, 32, 37, 38, 82.
Rupkens, Gérard, 7.
Ruremonde, 150, 380, 465, 480; v. Chartreuse de; v. Munster; v. Saint-Corneille.
Russon, 504.
Rute, v. Ruitz, Roland.
Ruthes, Anne-Augustine, rel. Saint-Quirin, 440.
Rutten, év. Liège, 154.
Ruyff, Catherine de, dame de Sinnich, 467; Jutte de, rel. Sinnich, 466.
Ruytte, v. Ruitz, Roland.
Ryckman, Warnier-Jean de, 294.
Ryckman, v. Rickman, Jean, 294.
Ryde, abbaye O. S. B., 134.
Rypelman, Jean, ab. Rolduc, 469.

S

S. Bastin, 30.
Saarwerden, 93.
Sabine, *évêques:* Conrad, Julien, Luido.
Sacré, Benoît, curé de Saint-Michel à Liège, 458.
Saillenay, Isabelle de, 126.
Sainrey, Louise, rel. Saint-Quirin, 440.
Saint-Adalbert à Liège, 30.
Saint-Airy à Verdun, abbaye O. S. B., 9, 36.
Saint-André du Cateau, abbaye O. S. B., 78; *abbé:* Eilbert.
Saint-André à Cologne, 92.
Saint-André à Liège, crypte de Saint-Jacques, 19.
Saint-André à Maestricht, prieuré O. S. A.; *religieuse:* Élisabeth Vandenbroek.
Saint-André à Villeneuve, abbaye O. S. B., 45.
Saint-Antoine à Liège, béguinage, 378.
Saint-Antoine à Paris, abbaye O. Cist., 185.
Saint-Arnoul à Metz, abbaye O. S. B., 93.
Saint-Barthélemy à Liège, 157, 422; *chanoines et prévôts:* Gilles-François de Surlet, Helmic de Moylant, Jacques de Mossevelt, Raoul.
Saint-Bénigne à Dijon, abbaye O. S. B., 46, 126; *abbé:* Alexandre de Montagu.
Saint-Benoît, ordre de, 424; v. Ordres religieux.
Saint-Bertin, abbaye O. S. B.; *abbé:* Antoine de Bergues.
Saint-Bernard-sur-l'Escaut, abbaye O. Cist., 151, 153; *religieux:* Jean; v. Bornhem.
Saint-Bernard à Paris, collège, 164.
Saint-Blaise à Gensac, prieuré O. S. B.; *prieur:* Bermond de Bergezac.
Saint-Cher, Hugues de, card.-légat, 87.
Saint-Christophe à Liège, béguinage, 162; hôpital, 49; paroisse, 53, 370, 386.
Saint-Corneille à Ruremonde, 406.
Saint-Cunibert, 92.
Saint-Denis à Liège, 146, 203, 306, 320, 328, 377; *chanoines et doyens:* Étienne, Gilles Gerson, Gilles de Vinalmont, Gislève de Sart, Guillaume de Verneto, Jean d'Évernay, Jean de Guernay, Lambert, Pierre Boels, Renzon, Robert de Morialmé.
Saint-Denis à Huy, 430.

Saint-Denis à Reims, abbaye O. S. A., 339, 341 ; *prieurs:* André-Charles Bowin, André-Nicolas Raulet.
Saint-Étienne à Caen, abbaye O. S. B., 81.
Saint-Étienne à Huy, 287, 291, 294, 439.
Saint-Étienne, Robermont, 180.
Saint-Eustache, *cardinal:* François Renzio de Alifia.
Saint-Évroul, abbaye O. S. B., 100.
Saint-Feuillen à Fosses, v. Fosses.
Saint-Foillan du Rœulx, abbaye O. Prém. ; *chan.:* Rembold.
Saint-Fontaine, Catherine de, 216 ; Jean de, 200 ; Jean de, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 409 ; Marguerite de, abb. Val-Benoît, 200.
Saint-François, ordre de, 174.
Saint-Gall, abbaye O. S. B., 77, 79 ; *abbé:* Norpert.
Saint-Genois, Pétronille de, abb. Robermont, 183-184.
Saint-Georges, 317, 492.
Saint-Georges à Cologne, 144, 152.
Saint-Georges-en-Hesbaye, 7, 275, 390.
Saint-Georges à Tilleur, hôpital, 44.
Saint-Georges, Francon de, rel. Val-Saint-Lambert, 160 ; Pierre de, card. légat, 174.
Saint-Gérard, abbaye O. S. B. ; *religieux:* Eugène Massart, Pierre Wessem.
Saint-Géréon à Cologne, *chanoine:* Gilles ; *doyen:* Henri.
Saint-Géréon à Malmédy, 93, 97.
Saint-Gerlach, prieuré O. Prém., 228 ; *prévôts:* Barthélemi van den Steen, Érasme Ghoyée, Henri d'Aix-la-Chapelle, Jean Materne.
Saint-Germain à Auxerre, abbaye O. S. B., 45, 46 ; *religieux:* Jean de Cloyes.
Saint-Germain à Huy, 290, 291, 292.
Saint-Germain à Huy, porte, 435.
Saint-Germain-des-Prés à Paris, abbaye O. S. B., 56, 220.
Saint-Germain des Prés, Paris, faubourg, 99.
Saint-Ghislain, abbaye O. S. B., 79, 85 ; *abbé:* Héribrand.
Saint-Gilles à Liège, abbaye O. S. A., 30, 37, 39, 54, 56, 221, 273, 287, 301-321, 328, 395, 396, 398, 399, 492 ; *abbés:* Adam, Aloïs de Lymbourg, Antoine de Sprimont, Azon, Barthélemy, Baudoin de Hanèche, Baudoin de Hanèche, Baudoin Pillart, Brunon, François Wislet, Gérard de Chinstrée, Gérard-Jérome de Jennet, Gilles de Lintré, Gilles d'Orjo, Gilles de Sprimont, Godefroid d'Ochain, [Gondran], Guillaume d'Anthisnes, Henri de Gonaule, Hubert Duchâteau, Jean Dary, Jean de Nollet, Jean Verjus, Jean-Fastré Lombard, Lambert Bronckart, Lambert de Cerf, Lambert de Fize, Laurent Chantraine, Mathieu de Jennet, Philippe d'Eynatten, Simon de Juliers, Thierry Pannée, Warnier de Wartenge, Wautier de Bréda, Wautier d'Ochain ; *prieurs:* Baudoin de Saint-Nicolas-en-Glain, Gilles Hollonius, Jacques de Boins, Jean Bovelet, Jean d'Heur, Jean Préal, Jean-François Rensonnet, Pierre, Pierre dit Colrin, Théodore Caboche ; *religieux:* André-Simonis, André-Joseph Couna, Arnoldus Sylvius, Eudes, Francon, Gilles de Basiak, Godefroid Celler, Godefroid de Méan, .Guerric, Henri, Jacques, Jean Gilaer, Jean-François Defresne, Jean-Philippe Poncelet, [Judith], Louis Lymborch, Nicolas Dujardin, Philippe-Joseph Kepenne, Remy Destordeur, Salomon-Henri Pâque.
Saint-Gilles à Liège, faubourg, 386.
Saint-Gilles à Liège, paroisse, 123.
Saint-Gilles en Provence, 304.
Saint-Hilaire à Huy, 435.
Saint-Hubert, abbaye O. S. B., 24, 25, 46, 51, 76, 86, 91, 94, 96, 97, 101, 113, 139 ; *abbés:* Héribert, Nicolas Fanson, Thierry ; *prieurs:* Bérenger, Jean de Hamal ; *religieux:* François Laurenty, Jean de Lembergia, Louis de Celles, Louis de Visé, Michel de Lovinfosse.
Saint-Hubert à Liège, 175.
Saint-Hubert, Agnès de, rel. Saint-Quirin, 437 ; Catherine de, rel. Saint-Mathieu, 392, 393 ; Thomas de, rel. Saint-Laurent, pr. Meeffe, 122.
Saint-Jacques à Liège, abbaye O. S. B., 5-31, 40, 46, 53, 54, 86, 91, 92, 93, 97, 116, 118, 131, 166, 171, 200, 205, 221, 225, 234, 278, 308, 309, 310, 314, 320, 376, 378, 379, 406, 417, 497, 505, 513, 516 ; *abbés:* Albert, Antoine Maillart, Arnoul de Bercht, Augustin Renardy, Benoît de Slins, Bertrand de Vivegnis, Conrad du Moulin, Drogon, Elbert, Étienne, Étienne, Étienne, Gérard, Gérard d'Awans, Gérard de Halin, Gilles de Geer de Brialmont, Gilles Dozin, Gilles Lambrecht, Guillaume, Guillaume de Bever, Guillaume de Julemont, Hélin de Meffe, Henri Cossin, Henri de Jupille, Herman, Herman Rave, Hubert Hendrice, Hugues, Jean, Jean de Coronmeuse, Jean Polhon, Jean Rode, Jean Sordeille, Joseph Doyen, Léonard Gérard,

Martin Fanchon, Michel, Michel, Nicolas de Beaulieu, Nicolas du Jardin, Nicolas-François Bouxhon, Nicolas-Jean Jacquet, Olbert, Olbert, Pierre (Joseph) Renotte, Renier de Sainte-Marguerite, Robert, Roger de Bloemendael, Servais Moens, Thierry, Thierry, Wascelin ; *prieurs :* Eustache de Streax, Gilles Gritte, Guillaume de Vottem, Jean de Diest, Jean de Diest de Beeringen, Jean de Meerhaet, Philippe d'Othée, Placide Pietkin ; *religieux :* Arnold de Momalle, Charles de Crahen, Chrysostôme Bottin, Corneille, Corneille Mengers de Zantfliet, Francon, Gérard Pangnecheal, Godescalc Roesmont, Héribrand, Hilaire Donnay, Jean de Bastogne, Jean Blaer, Jean Blaer de Diest, Jean de Freboux, Jean de Hodeige, Jean de Hollogne, Jean Hotton, Jérôme Humblet, Judocus, Lambert del Stache, Léonard Bellarmie, Nicolas de Tournai, Philippe, Pierre Cortoy de Thorembais, Renier.

Saint-Jacques à Louvain, 37.

Saint-Jacques-du-Mont, 304.

Saint-Jacques à Provins, abbaye O. S. A., 341.

Saint-Jacques, Jean de, rel. Saint-Mathieu, 392.

Saint-Jakeme, v. Saint-Jacques, Jean de.

Saint-Jean, ordre de, 475.

Saint-Jean d'Acre, *évêque :* Jacques de Vitry.

Saint-Jean à Huy, 130.

Saint-Jean-Baptiste à Liège, 95, 401, 442, 515.

Saint-Jean-Baptiste à Namur, 298.

Saint-Jean-l'Évangéliste à Beaufays, 354 ; v. Beaufays, prieuré O. S. A.

Saint-Jean-l'Évangéliste à Liège, 118, 310, 311, 394 ; *chanoines et prévôts :* Anscitille, Franco Hausliger, Gilles Bourgeois, Guillaume de Wavre, Jean de Haccourt, Jean de Lalainz, Mathias van der Nedermoelen, Nicolas.

Saint-Jean-Geest, 260, 266.

Saint-Jean-Sart, 143, 148.

Saint-Lambert à Jemeppe-sur-Meuse, 398.

Saint-Lambert à Liège, 8, 10, 15, 26, 27, 28, 29, 30, 53, 54, 57, 91, 120, 122, 165, 169, 180, 200, 226, 234, 235, 236, 250, 286, 287, 288, 292, 296, 308, 309, 311, 313, 316, 340, 342, 343, 344, 369, 370, 383-404, 440 ; *chanoines, chapelains, doyens, écolâtres et prévôts :* Adolphe de Waldeck, Albert de Limbourg, Antoine de Fyes, Antoine de la Marck, Arnold de Blankenheim, Arnold de Bocholtz, Arnold de Mérode, Arnold de Momalle, Arnold de Welle, Arnould d'Elderen, Bruno de Baethem, Doynus de Reims, Englebert de la Marck, Érasme de Xhenceval, Francon, Gautier de Chauvency, Georges Bourgeois, Gérard, Gérard de Cortenbach, Gérard de Groesbeeck, Gérard Rondeau de Couvin, Gérard Rondelli, Gilles Bobelon de Blocquerie, Gilles de Serinchamps, Gilles Surlet de Hozémont, Gilles Winandi, Godefroid, Guillaume de la Marck, Guillaume de la Marck, Guillaume de Momalle, Hélin, Helmic de Moylant, Henrar de Preit, Henri de Jupille, Henri de Loncin, Henri du Mont, Henri d'Orjo, Herman Zanctis, Jacques Groy, Jean de Barbançon, Jean de Cassel, Jean de Caverni, Jean de Donstienne, Jean Dumont, Jean de Fize, Jean Garry, Jean Gielis, Jean de Haccourt, Jean de Hollogne, Jean de Humières, Jean Jonis, Jean de Lalaing, Jean de Louvain, Jean d'Othée, Jean de Porta, Jean de Seraing, Jean Stralen, Jean-Ferdinand de Méan, Kinappe, Lambert, Lambert de Liverloz, Lambert Pétrée, Nicolas Wirix, Olivier de Malle, Pierre, Pierre Boels, Raimbald, Steppon, Thierry de Linden.

Saint-Laurent à Liège, abbaye O. S. B., 11, 16, 21, 22, 32-57, 78, 79, 85, 96, 98, 112, 113, 114, 120, 122, 123, 164, 221, 264, 304, 306, 307, 309, 313, 314, 317, 368, 458 ; *abbés :* Arnaud, Arnoul Loon de Kemexhe, Barthélemy de Longchamp, Baudouin, Bérenger, Énoch de Jupille, Étienne, Étienne de Marille, Éverard, Éverlin de Fooz, Fastré Bareit, Geoffroy, Gérard, Gérard de Herstal, Gérard de Sany, Gérard van der Stappen, Grégoire Bicquet, Grégoire Lembon, Grégoire Tutelaire, Guillaume Natalis, Henri Ade, Henri delle Cheraux, Henri de Haccourt, Henri Natalis, Henri d'Oreye, Héribrand, Jacques Thomas, Jean de Cloyes, Jean Maillart, Jean de Noville, Jean Peeks, Jean Peureal, Lambert, Oger de Loncin, Otton, Pierre (Jean-Joseph) Crahay, Robert de Genimont, Servais (Servais-Pierre) Lys, Wautier, Wautier Machar, Wazelin de Fexhe, Wazelin de Momalle, Wéry de Fontaines, Wolbodon ; *prieurs :* Henri, Nicolas Vliermael, Pantaléon Kermeel ; *religieux :* Adrien d'Oudenbosch, Célestin Lombard, David Engelbert, Falchalin, Gérard de Brusthem, Gérard de Gingelom, Gérard Rigaut, Gislebert Gontier, Henri de Palude, Herman de Velroux, Jean, Jean Bierset,

Jean Blondien, Jean de la Croix, Jean de Jupille, Jean de Lairdieu, Jean de Looz, Jean de Stavelot, Jean de Waha, Lambert, Lambert del Stache, Liebert, Louis, Louis, Louis du Chasteau, Louis Istaz, Nicolas de Lantins, Paschase Berselius, Paul Massin, Pierre-Michel d'Attenhove, Rasse de Haccourt, Renier, Renzon, Rupert, Thierry du Sart, W.

Saint-Léonard à Liège, prévôté O. S. B., puis prieuré O. S. A., 10, 13, 14, 18, 20, 24, 116-118, 188, 309, 314, 328, 375-382, 424, 456 ; *prévôts* O. S. B. : Corneille Menghers de Zantfliet, Henri Cassin, Jean de Diest, Jean de Hamal, Jean Polhon, Jean de la Porte, Martin, Mathias de Limbourg, Nicolas de Bruxelles, Nicolas Solos, Pierre de Caustrer, Pierre de Gembloux, Renier ; *religieuse :* Ide ; *prieurs* O. S. A. : Arnould de Villers-l'Évêque, Augustin Closset, Daniel Groetloen, Daniel de Rienchon, Gilles Moreau, Guillaume Hasselt, Guillaume Hermanny, Jean Hermann, Jean Randaxhe, Jean-François Dubois, Jean-Léonard Bartholdi, Paul Stevart, Wéry Souhon ; *sous-prieur :* Pierre de Galop ; *religieux :* Arnould de Hasque, Baudouin de Roloux, Denis de Saive, Hubert Flyns, Jean Aren, Jean de Bleret, Jean de Mons, Jean-Guillaume Lemaître, L. de Blitterswijck, Léonard Mostet, Leruitte, Mathias Manea, Moltzheim, Olivier Pruyssens, Pierre-Baudouin Petitjean.

Saint-Léonard-lez-Huy, 425-426.

Saint-Linar, v. Saint-Léonard à Liège.

Saint-Lomer à Blois, abbaye O. S. B. ; *abbé :* Ernaud.

Saint-Loup à Namur, 298, 319.

Saint-Mansuy à Toul, abbaye O. S. B., 49.

Saint-Marcel, *cardinal :* Antoine.

Saint-Mart, Catherine de, pr. Saint-Quirin, 440-441.

Saint-Martin à Borsu, 278 ; v. Borsu.

Saint-Martin à Cologne, abbaye O. S. B., 93.

Saint-Martin à Huy, 430.

Saint-Martin à Liège, 51, 269, 307, 310, 330, 352, 377, 391, 398, 404 ; *chanoines :* Adam d'Eyck, François de Limbourg, Gilles de Couvin, Jean Eyck, Nicolas de Vivegnis, Pierre de Couvin, Ribert, Simon Pattenier, W., Wautier Delcour.

Saint-Martin à Louvain, v. Val-Saint-Martin.

Saint-Martin à Rouillon-sur-Meuse, 433.

Saint-Martin à Tournai, abbaye O. S. B., 23.

Saint-Martin-des-Champs à Paris, abbaye O. S. B., 112.

Saint-Martin-en-Ile à Liège, 360.

Saint-Martin, Bertrand de, rel. Val-Saint-Lambert, maître de Rullecoven, 162 ; Jean de, 214 ; Jean delle Rose dit de, 197.

Saint-Martin, v. Saint-Servais, Jeanne de.

Saint-Materne à Liège, 387, 438, 510 ; *chanoines :* Godefroi, Jean de Fleurus.

Saint-Mathias à Trèves, abbaye O. S. B., 21, 49, 79, 93 ; *abbés :* Bertulphe, Jean Roche ; *religieux :* Jean de Lairdieu.

Saint-Mathieu, v. Saint-Mathieu à la Chaîne à Liège.

Saint-Mathieu à Flône, 275.

Saint-Mathieu à la Chaîne à Liège, prieuré O. S. A., 313, 332, 383-404 ; *prieurs :* Albert de Limbourg, Arnold-Daniel de Montenaeken, Baudouin, Baudouin de Dommartin, Gérard de Noderenges, Gilles, Gilles Virginis, Godefroid, Henri de Seraing-le-Château, Jean de Limbourg, Johan Jourdain de Fourny, L., Lambert, Léonard de Flémalle, Nicolas de Fraine, Nicolas de Hanz, Nicolas de Jardin, Nicolas de Vivegnis, Pierre, Pierre Delvaux de Verlaines, Pierre Philippy, Reniers, Roland Ruitz, Wéry de Warnant ; *religieuses :* Agnès de Dalhem, Agnès de Lexhy, Agnès de Limbourg, Béatrice de Sart, Béatris, Catherine, Catherine Bonem, Catherine de Clermont, Catherine de Crocz, Catherine de Saint-Hubert, Catherine de Salmon, Catherine de Vivegnis, Gèle de Limbourg, Isabelle de Bois, Isabelle Saverot, Jeanne, Jeanne de Dolhain, Juette de Creenwijck, Maheal, Marguerite d'Andrimont, Marguerite Cupers, Marguerite de Sart, Marie de Dolhen, Marie de Limbourg, Marie du Pont d'Amercœur, Maroie Gochelet, Maron, Oda de la Roche, Oda de Sart, Poncier le Potier, Pontia de Huy ; *religieux :* Abris, Amelius, Arnold de Odoumont, Arnold de Peaffe, Bastin de Metincourt (?), Colar, Collar de Saucy, Denis de Bressoux, Denis Brunet Denis d'Oleye, Egidius, Ernould de Paifve, Ernult Dodemont, Évrar de Grande Marlinez, Évrard, Évrard de Sprimont, Évrars de Nalines, Eustache de Hans, Fastrard Badet, Fastré Machidone, Guillaume Durant, Henri, Henri Doteppe, Jacquemin de Futvoye, Jean, Jean Cockeal, Jean le Coquin, Jean de Fexhe, Jean Gangnière, Jean Garnier, Jean Halpont,

Jean de Limbourg, Jean Lynart, Jean de Malemarlines, Jean Mathier, Jean Noe, Jean de Noville, Jean d'Oreye, Jean de Preit, Jean Rauskin de Slins, Jean Remey de Liers, Jean de Roloux, Jean Roncourt, Jean Roye, Jean de Saint-Jacques, Jean de Vivegnis, Jean de Warnans, Johan de Jamine, Johannes, Lambert de Frelouz, Lambert de Frêne, Lambert de Huy, Léonard Cocheaus, Libiers de Fexhe, Mathier, Mathieu de Nyele, Nicolas de Comblain, Nicolas de Peirez, Nicolas de Waldeke, Odard de Poncet, Philippe de Herstal, Pierre le Blon de Votemme, Pierre du Château, Pierre Schonnians, Rodulphus, Renier de Fize, Servatius, Thomas de Fize, Thomas de Houtain, Walthère de Bovenistier, Wihelmus, Winant de Chêne ; *compteurs :* Guillaume Grave, Jacques de Bollant, Jean de Fize de Fexhe, Jean de Selve, Jehan Groetboie ; *familiers :* Louis de Selve, Philippe delle Préalle ; *receveurs :* Albert de Limbourg, Arnold de Cheratte, Désiré de Selve, François de Limbourg, Jean Cornet, Jean Everar, Jean Lambert, Jean Lybot, Pirlot de Jayeneez,

Saint-Maur-des-Fossés, abbaye O. S. B., 70, 80, 84.

Saint-Maur à Verdun, 145.

Saint-Maximin à Trèves, abbaye O. S. B., 21, 76, 79, 80, 91, 98 ; *abbés :* Adélard, Bernard, Folmar, Gislebert, Jean Lambert, Regnier, Thierry ; *prieur :* Lambert.

Saint-Mengold à Huy, 425, 428, 430.

Saint-Michel à Liège, 456.

Saint-Michel-en-Thiérache, abbaye O. S. B., 85.

Saint-Michel du Wast, prieuré O. S. B., 111, 126.

Saint-Nicaise à Reims, abbaye O. S. B., 41, 391 ; *religieux :* Albéric.

Saint-Nicolas in carcere, *cardinal :* Otton.

Saint-Nicolas-en-Glain, prieuré O. S. B., 43, 45, 112, 122-124 ; *prieurs :* Arnoul Loen de Kemexhe, Fastré Bareit, Gérard Rigaut, Guillaume, Henri de Jalhey, Herman Bartholet, Jean Blondien, Rasse de Haccourt, Wautier delle Tombe, Wéry de Fontaines.

Saint-Nicolas-en-Glain, Bauduin, de, pr. Saint-Gilles, 315.

Saint-Nicolas-lez-Liège, 301.

Saint-Nicolas à Namur, 298.

Saint-Nicolas à Nederheim, 274.

Saint-Nicolas d'Oignies, prieuré O. S. A. ; *prieur :* Gaspard Ofhuys.

Saint-Nicolas-Outre-Meuse à Liège, 227, 229, 231, 233, 235, 352, 429.

Saint-Nicolas-au-Pont à Huy, 287, 292, 294, 295, 296, 298.

Saint-Nicolas-au-Treit, à Liège, 119.

Saint-Nicolas, Béatrice de, abb. Vivegnis, 215 ; Marie de, abb. Vivegnis, 215.

Saint-Omer, v. Chartreuse de Sainte-Aldegonde.

Saint-Pantaléon à Cologne, abbaye O. S. B., 55, 77, 98.

Saint-Patrocle à Soest, 320.

Saint-Paul à Liège, 10, 41, 264, 265, 275, 277, 287, 308, 316, 335, 398, 401 ; *chanoines, doyens et prévôts :* Arnold de Momalle, Pierre du Moulin, Daniel de Blochem, Gérard Scatbroc, Jean Tolner, Otton, Otton de Geneffe, Pierre Herkenroey, Pierre van der Meulen, Thomas Stouten.

Saint-Paul à Hohorst, (v. Utrecht), ab. O. S. B., 79.

Saint-Paul à Munster, 17 ; *écolâtre :* Herman.

Saint-Paul à Utrecht, anc. située à Hohorst, abbaye O. S. B., 21 ; *abbé :* Hériger.

Saint-Pholien à Liège, 328, 329, 330, 333, 339, 341, 344.

Saint-Pierre, confrérie de, 209.

Saint-Pierre-aux-Cloîtres à Huy, 430, 433, 435, 435.

Saint-Pierre à Cologne, *doyen :* Conrad.

Saint-Pierre à Gand, abbaye O. S. B., 59, 111 ; *abbé :* Everelme.

Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg, 97 ; *doyen :* Jean-Ernest de Loewenstein.

Saint-Pierre à Liège, monastère O. S. B., 139 ; collégiale, 18, 71, 305, 351, 378, 385, 438 ; *chanoines, chapelains, doyens et prévôts :* Conrad, Hugo de Vingnes, Jean Grand-Aaz, Jean de Warnant, Lietbert, Pierre, Thomas de Playe.

Saint-Pierre à Werden, 320.

Saint-Pierre à Xhignesse, 73.

Saint-Pierre, v. Aywaille, prieuré O. S. B.

Saint-Pierremont, abbaye O. S. A., 311.

Saint-Quelin, v. Saint-Quirin à Huy.

Saint-Quentin, 525.

Saint-Queulin, v. Saint-Quirin à Huy.

Saint-Quirin, v. Saint-Quirin à Huy.

Saint-Quirin à Huy, prieuré O. S. A., 431-443 ; *prieures :* Anne de Brialmont, Catherine de Froidebize, Catherine de Reppe, Catherine de Saint-Mart, Hawi de Brogne, Ide Pauli, Isabelle Hauzeur, Jeanne-Lutgarde de Lieuwe,

Lutgarde Donnay, Lutgarde de Streel, Marguerite Haweal, Marguerite Laleman, Marie d'Antheit, Marie de Clocquier, Marie de Mave ; *sous-prieures :* Jeanne Gustin, Jeanne Loxhier, Marie Cornélis, Woel ; *religieuses :* A. Huskin, Aelid de Sart, Agnès de Brogne, Agnès de Gra, Agnès de Havelange, Agnès Loncin, Agnès Mélart, Agnès de Saint-Hubert, Ailid de Bierwar, Andrianne Thies, Anne de Borsut, Anne de Brée, Anne de Loen, Anne Tombor, Anne-Augustine Ruthes, Anne-Joseph Marchand, Anne-Marie Borsu, Anne-Marie Niset, Anne-Marie Warnotte, Anne-Suzanne de Waignes, Anne-Thérèse Durhotte, Antoinette Camelin, Bounameau, Catherine Ancea, Catherine Charley, Catherine Dengis, Catherine Gaen, Catherine de Gonne, Catherine Godine, Catherine Godissart, Catherine Gouverneur, Catherine Haweal, Catherine Liégeois, Catherine Monselle, Catherine delle Pire, Catherine de Ramelot, Catherine de Thiribu, Catherine Toussaint, Catherine de Warisou, Chantraine, Christine Sluters, Didier, Élisabeth Hauzeur, Fossoul, Gertrude Gilsoulle, Grunincx, J. Beanin, J. Catherine Tilman, Jeanne Berschen, Jeanne del Brassinne, Jeanne de Bray, Jeanne de Hasque, Jeanne Hastier, Jeanne le Clocquier, Jeanne de Louwe, Jeanne de Marcin, Jeanne de Moge, Jeanne Oziau, Jeanne Plaitiaul, Jeanne Thiriar, Jeanne de Tiribu, Jeanne de Verlée, Jeanne de Vierme, Josèphe de Beausart, L. Beanin, Lutgarde de Lieuwe, Léonard, Lisbet de Treit, Louise Sainrey, Madeleine Samar, Mailard, Marguerite de Borsut, Marguerite Dengis, Marguerite Derppen, Marguerite Dodeur, Marguerite Doumalle, Marguerite Fontaine, Marguerite le Gros, Marguerite Lamalle, Marguerite de Marneffe, Marguerite Poleur, Marie de Brabant, Marie Cornélis, Marie de Donceel, Marie de Hasque, Marie de Havelange, Marie Haweal, Marie de Liège, Marie Paulus, Marie Rickman, Marie Rocheut, Marie Romerée, Marie de Treit, Marie Winand, M. Constance Dumont, M. Élisabeth Albert, M. Isabelle Guissard, M. Thérèse Lambotte, Marie-Anne Benoit, Marie-Antoinette Corial, Marie-Catherine Jamar, Marie-Jeanne Collart, Marie-Joseph Latour, Marie-Louise Godsoul, Maroie de Broin, Mayken Le Roy, Orban, Pirette de la Croix, Pirlet, Pironnet, Rigo, Sibille Obiert, Ysabeal, Ysabiau le Fève.

Saint-Remacle-au-Pont à Liège, 27, 53, 86, 493.

Saint-Remy à Huy, 413.

Saint-Remi à Huy, faubourg, 430.

Saint-Remi à Reims, abbaye O. S. B. ; *abbé :* Pierre.

Saint-Remi à Sens, abbaye O. S. B., 44.

Saint-Remy à Liège, 6, 53, 278.

Saint-Remy à Rochefort, abbaye O. Cist, 101, 144, 145, 148, 149, 150, 151, 160, 167, 172, 181, 184, 199, 201, 210 ; *abbé :* Hugues-Bernard de la Croix ; *religieux :* Pierre Herlet.

Saint-Roch à Bernardfagne, près My et Ferrières, ermitage, puis monastère de Guillemins, puis petit-séminaire, 55, 85 ; *religieux :* Coune Thonon.

Saint-Rombaut à Malines, 395 ; *prévôt :* Bruno de Baethem.

Saint-Saulve à Valenciennes, prieuré O. S. B. ; *prieur :* Haymon.

Saint-Sauveur à Aix-la-Chapelle, v. Borcette, près Aix-la-Chapelle, abbaye O. Cist.

Saint-Sauveur à Brescia, abbaye O. S. B. ; *abbesse :* Gisèle.

Saint-Sauveur à Harlebeek, collégiale ; *prévôt :* Arnoul de Lalaing.

Saint-Sauveur à Pitet, v. Pitet.

Saint-Sépulchre à Slenaken, chanoines du, 475.

Saint-Servais à Liège, 331, 393, 395.

Saint-Servais à Maestricht, abbaye O. S. B., 76 ; *abbés :* Gislebert, Regnier ; collégiale : 247, 307, 310, 333 ; *chanoine :* Jacques Petri ; *prévôt :* Antoine Hanneron.

Saint-Servais, Ide de, abb. Robermont, 183 ; Jeanne de, abb. Vivegnis, 214 ; Marie de, rel. Val-Benoît, 197 ; Martin de, O. Carm., 170.

Saint-Sévère à Meeffe, prieuré O. S. B., v. Meeffe.

Saint-Séverin-en-Condroz, 280.

Saint-Séverin-en-Condroz, prieuré O. S. B., 111, 166, 125-129, 299 ; *prieurs :* Alexandre de Montagu, Antoine de la Marck, Arnold de Bocholtz, Bermond de Bergezac, Bermond de Faeto, Chrétien, François Renzio de Alifia, G., Gérard, Guichard Boudillon, Guillaume de Jocano, Guillaume de Verneto, Henri de Minutulis, Jacques, Jean Émont, Jean Fonck van Ameronghen, Jean de Presseux, Jean Trippault, Martin Bruonixt, Philippe de la Marck, Raymond Amblard, Robert du Hamel, Simon de Viverio ; *religieux :* André Counar.

Saint-Séverin à Huy, 426, 435.

Saint-Séverin à Liège, *recluse:* Osile.
Saint-Simphorien, 125.
Saint-Sixte à Plaisance, abbaye O. S. B., 49.
Saint-Sixte à Rome, ordre de, 434.
Saint-Sulpice, v. Léau, prieuré O. S. A.
Saint-Théobald à Huy, 409.
Saint-Thierry à Reims, abbaye O. S. B., 78.
Saint-Trond, 108.
Saint-Trond, abbaye O. S. B., 10, 25, 37, 42, 52, 53, 55, 66, 79, 97, 98, 111; *abbés:* Antoine de Berghes, Folcard, Guillaume de Bruxelles, Robert; *prévôt:* Roger Vrancken; *religieux:* Arnold van den Huys, Guillaume Geraerts.
Saint-Trond, v. Beeck.
Saint-Trond, Jean Voet de, croisiers à Liège, 416; Nicolas de, 20; Nicolas de, rel. Saint-Jacques, 127; Rodolphe de, 12, 25.
Saint-Vaast à Arras, abbaye O. S. B., 76, 78, 79, 111; *abbé:* Adélard.
Saint-Vanne à Verdun, abbaye O. S. B., 35, 78; *abbé:* Richard; *religieux:* Étienne.
Saint-Victor à Huy, abbaye O. S. B., 27, 29, 111, 112, 130-132; *abbesses:* Catherine Bolland, Élisabeth de Moorsz, Françoise-Louise Moreau, Lambertine de Fumal, Lutgarde de Mottet, N. Thonon, Thérèse de Hauzeur; *prieurs:* Baldéric, Goeswin, Pierre Herlet, Pierre Wessem, Rasse de Haccourt; *prieures:* Élisabeth de Osten, Françoise de Warigny, Helvy de Montjoie, Ide de Noville, Jeanne de Crehen, Jeanne de Hodister, Jeanne de Merdo, Jeanne de Rochefort, Jeanne de Rochefort, Sibille de Glimes; *religieuses:* Agnès, Agnès Dosquet, Catherine Daminon, Lutgard de Bounameau, Marie de Capella, Marie Cherbenée.
Saint-Victor à Paris, abbaye O. S. A., 226; *abbé:* Odon; *religieux:* Hugues.
Saint-Victor, Hugues de, v. Hugues, rel. Saint-Victor.
Saint-Vincent à Metz, abbaye O. S. B., 79; *abbés:* Héribert, Fulcuin.
Saint-Vith, Jean de, chartreux à Liège, 507, 508, 509, 510.
Sainte-Agathe, dioc. Senlis, prieuré O. Clun.; *prieur:* Robert du Hamel.
Sainte-Agathe à Cuyk, monastère des Croisiers, v. Croisiers à Cuyk.
Sainte-Agathe à Hocht, abbaye O. Cist., v. Hocht.
Sainte-Agathe à Liège, hôpital, 49, 52, 121.
Sainte-Aldegonde à Huy, prieuré O. S. A., 274, 423-430; *prieures:* Anne de Berlaimont, Anne-Joseph Ducquet, Béatrice Brinon, Catherine Alard, Catherine Deminne, Catherine de Nivelle, Cécile de Cassal, Christine-Dorothée Goffin, Dorothée Cornet, Élisabeth Chabot, Ernestine Grétry, Marguerite de Cassal, Marguerite Favilhon, Marie de Jemeppe, Marie-Agnès Natalis, Oude de Marneffe, Victoire Wathour; *sous-prieures:* Anne de Floyon, Jeanne de Pailhe, Magritte de Kempes, Marguerite Jamar, Marie-Agnès Voes, Marie-Joseph Goeswin; *religieuses:* Aldegonde de Berlaimont, Anne de Culoz, Anne Matoteau, Anne Ostremay, Anne-Marie Macors, Catherine de Libermeit, Jeanne de Brialmont, Jeanne de Rosey, Joséphine Colette, Marie Audace, Marie Quaremme, Marie-Aldegonde Dochain, Marie-Barbe Toussaint, Marie-Catherine Lepougne, Marie-Jeanne Libert, Marie-Thérèse Raes, Maroie de Laitre.
Sainte-Aldegonde à Liège, 395.
Sainte-Anne à Tilff, 356.
Sainte-Anastasie, *cardinal:* Henri de Minutulis.
Sainte-Barbe, confrérie de, 474.
Sainte-Barbe à Gand, monastère O.S.A., 480; *religieuses:* Aldegonde Delborn, Marie-Cécile van Vlaenderen.
Sainte-Brigitte à Cologne, *pléban:* Anselme.
Sainte-Catherine à Paris, abbaye O. S. A., 334, 343; *religieux:* André-Nicolas Raulet, André-Charles Bourin,
Sainte-Croix à Liège, 148, 231, 316, 323, 344, 345, 350, 378; *chanoines et chapelains:* Arnold-Daniel de Montenaeken, Gilles Bonem, Gilles Corbelli, Gisbert Achel, Henri d'Orjo, Jacques delle Boverie, Jean Ade, Jean de Flémalle, Jean du Sart, Léonard de Limbourg, Martin de Villers, Mathieu Blockhouse, Nicolas Bilstain de Limbourg, Nicolas de Gomzé, Sébastien Hustin.
Sainte-Croix, marquis de, 344.
Sainte-Croix, Jean de, rel. Écoliers à Liège, 330.
Sainte-Élisabeth ou les Bons Enfants à Liège, prieuré O. S. A., 376, 377, 379.
Sainte-Foy, 492.
Sainte-Geneviève à Paris, abbaye O. S. A., Congrég. France, 334, 336, 339, 340, 341, 342, 343, 344.
Sainte-Gertrude à Louvain, abbaye O. S. A., 53, 134; *abbé:* François de la Viefville.
Sainte-Gertrude à Hempteau, 275.
Sainte-Madeleine, v. Wanze, prieuré O. Prém., 245-257.

Sainte-Marguerite à Liège, 393.
Sainte-Marguerite à Liège, faubourg, 386, 395.
Sainte-Marguerite, Renier de, ab. Saint-Jacques, 20-21.
Sainte-Marie à Liège, 385, 398.
Sainte-Marie à Neuville-en-Condroz, 270.
Sainte-Marie, Père de, rel. Congr. Sainte-Geneviève, 336, 337, 516.
Sainte-Marie, Sœurs de, 430.
Sainte-Marie-Madeleine à Liège, prieuré O. S. B., 11, 13, 14, 15, 118-119, 419 ; *prieurs:* Henri, Huet.
Sainte-Marie-Madeleine, v. Lens-Saint-Remy.
Sainte-Sabine, *cardinaux:* Henri de Minutulis, Hugues.
Sainte-Sophie à Bois-le-Duc, v. Chartreuse de Bois-le-Duc.
Sainte-Véronique à Liège, 457.
Saints-Apôtres à Cornillon, puis à Beaurepart, abbaye O. Prém., v. Beaurepart.
Saive, 216, 217, Denis de, rel. Saint-Léonard, pr. Lens-Saint-Remy, 451 ; Jean de, chan. Notre-Dame à Huy, 439 ; Jean de, rel. Val-Saint-Lambert, 170 ; Olivier de, rel. Val-Dieu, ab. Klaerkamp-en-Frise, 150.
Salm, Anne de, 94 ; Jean de, chartreux à Liège, 510 ; prince de, év. Tournai, 103.
Salme, Gautier de, 170 ; Godefroid de, ab. Val-Saint-Lambert, 170 ; Marie de, 296.
Salmier, Eustache de, 298 ; Marie-Françoise de, 297-298.
Salmon, Catherine de, rel. Saint-Mathieu, 397 ; Marie, abb. Paix-Dieu, 176.
Salomon-Henri Paque, rel. Saint-Gilles, 320.
Salonne, *év.* : Thomas.
Salvenier, Isabelle delle, rel. Paix-Dieu, 123 ; Isabelle delle, la jeune, rel. Paix-Dieu, 123.
Samar, Madeleine, rel. Saint-Quirin, 440.
Sames, Marguerite de, abb. Solières, 189.
Samson, 176.
Sande, Henri van de, ab. Val-Dieu, 149.
Sandron, Alexandre, rel. Écoliers à Liège, 334.
Santa-Maria in via lata, 11.
Sany, Gérard de, ab. Saint-Laurent, 54.
Sapin, Jean, 438.
Sarens, Georges, rel. Boneffe, 52.
Sarolea, Robert de, rel. Val-Dieu, 151.
Sart, 180, 194 ; v. Val-Benoît.
Sart, Aelid de, rel. Saint-Quirin, 436 ; Béatrice de, rel. Saint-Mathieu, 395 ; Gisleve de, doyen Saint-Denis, 396 ; Jean de, 162 ; Jean du, ab. Beaurepart, 218, 232 ; Jean du, rel. Floreffe, maître de Wanze, curé de Warnant, 250 ; Marguerite de, rel. Saint-Mathieu, 403 ; Oda de, rel. Saint-Mathieu, 401 ; Thierry du, rel. Saint-Laurent, 50.
Sart-Custine, 154.
Sarte, 409.
Sartere, Marie-Anne de l'Assomption, pr. Notre-Dame des Anges, 458.
Sarto, Louise de, abb. Val-Benoît, 202.
Sarto, v. Sart, Béatrice de.
Saucy, Collar de, rel. Saint-Mathieu, 402.
Saulchy, v. Saucy, Collar de.
Saulci, Jean de, 403.
Saulcy, Albert de, 403.
Sauheid, 492.
Saumon à Liège, maison du, 440.
Saunier, rel. Écoliers à Liège, 338.
Sautour, 253.
Sauvenière à Liège, 386.
Savary, Barbe, 201.
Saverotte, v. Saverot, Isabelle.
Saverot, Isabelle, rel. Saint-Mathieu, 403.
Savoie, Guillaume de, év. Liège, 15.
Saxe, Henri de, chartreux à Liège, 505.
Scalko, Giselbert de, rel. Saint-Jacques, 117.
Scatbroc, Gérard, chan. Saint-Paul à Liège, 7.
Scaefdris, Lambert, ab. Val-Dieu, 148.
Scharn, v. Schaarn-sous-Amby.
Schaarn-sous-Amby, prieuré O. S. A., 464.
Schaelsberch, Marie de, rel. Sinnich, 471.
Schaesberch, Marguerite, rel. Sinnich, 471.
Schaltin, 65, 89.
Schannat, 101.
Scheiffart de Mérode, Arnold, 476 ; Catherine, rel. Sinnich, 473 ; Ernest, 473 ; Gaspar, 473, 476 ; Guillaume, 473, 476 ; Sibille, abb. Sinnich, 472, 473, 475-477.
Schepers, 361.
Scherpenisse, Pierre, pr. Chartreuses Sainte-Sophie, Liège, Delft, 509.
Schiedam, Gérard de, pr. Chartreuses de Liège, Amsterdam, Hollande, Bois-Saint-Martin, 494, 501, 503, 505.
Schildesche, Herman de, ermite de Saint-Augustin, 17.
Schinveld, 153.
Schleiden, Walram de, ab. Stavelot, 90.
Schlestadt, v. Sélestat.

Schoefs, Isabelle, 474.
Schoelberch, Catherine de, dame de Sinnich, 468-469.
Schoenborn, François-Georges, arch. Trèves, 101.
Schonnians, Pierre, rel. Saint-Mathieu, 401.
Schoofs, Guillaume de, 477 ; Isabelle de, 477.
Schoonhoven, Henri de, chartreux au Mont-Sinaï, près Anvers, 502 ; Jean de, 416 ; Jean de, rel. Groenendael, 22.
Schooten, O. Cist., 151 ; *religieux :* Joseph de Romrée.
Schroots, Jean-Jérôme de, curé de Neerheylissem, ab. Flône, 279-280.
Schulte, Gérard de, rel. Grande-Chartreuse, pr. Zelem, près Diest, 502.
Schuymkens, Balthazar, 477.
Schwartzenberch, Vincent de, 469.
Schwartzenberch, v. Schwartzenberg.
Schwartzenberg, Isabelle-Marie-Lucie de, abb. Sinnich, 476, 477, 478, 479-482 ; Jean-Guillaume de, 476, 480.
Schwartzenborch, v. Schwartzenberg.
Schwarzrheindorf, 84.
Schwerin, v. Magnopolis.
Sclayn, Gérard de, prêtre, 189.
Sclessin, 200, 350.
Scolastique Lardenois de Ville, abb. Val-Notre-Dame, 210.
Scooff de Zélande, Jacques, pr. Croisiers à Liège, 418.
Scry-en-Condroz, 253.
Sébastien Bouvier, religieux, 55, 169.
Sébastien Hustin, chan. Sainte-Croix, curé de Saint-Michel, 456, 457.
Sébastien de La Ruelle, 295.
Sébastien-Mathias de Cerf, rel. Écoliers à Liège, 337.
Seignon, Nicolas de, rel. Signy, ab. Val-Saint-Lambert, 161.
Sélestat, prévôté O. S. B., 114, 222.
Seligenstadt, abbaye O. S. B., 97 ; *abbé :* Léonard Colchon.
Sellier, André, chartreux à Liège, 525.
Selve, Désiré de, receveur de Saint-Mathieu, 396, 397, 400 ; Jean de, compteur de Saint-Mathieu, 396 ; Louis de, familier de Saint-Mathieu, 395 ; Marie de, 394.
Sélys, Agnès de, abb. Solières, 192 ; Anne-Catherine de, abb. Robermont, 184, 185 ; François de, 216 ; Godefroid de, 192 ; Isabelle de, 202 ; Michel de, 184 ; Thérèse de, abb. Vivegnis, 216.
Sem, Rasse de, 290.
Semgallen, *év.* : Arnoul.
Séminaire de Brauweiler à Cologne, 152.
Séminaire de Liège, 404.
Senlis, v. Sainte-Agathe.
Senenne, 253, 256.
Senry, 371.
Sens, v. Saint-Remy, 44.
Seny, Béatrice de, abb. Solières, 192.
Seny de Jemeppe, Henri de, 275 ; Jean, rel. Flône, 275.
Senzeilles-Soumagne, Arnold-Michel-Joseph de, 211 ; Barbe de, abb. Val-Notre-Dame, 211.
Sept-Fontaines, prieuré O. S. A., 379.
Sépulcrines de Stavelot, 96.
Seraing, 20, 166, 310, 386, 389, 492 ; Alis de, abb. Val-Notre-Dame, 208 ; Catherine de, 208 ; Jean de, seigneur de Fraipont, 166 ; Jean de, chan. Saint-Lambert, 397, 398 ; Stassart de, rel. Flône, 269.
Seraing-le-Château, 287, 297, 298, 442 ; Henri de, curé de Grand-Axhe, pr. Saint-Mathieu, 396, 397.
Seraufon à Verves, 249.
't Serclaes-Tilly, 519, 520, 521.
Serianocastri, v. Seraing-le-Château.
Serinchamp, Gilles de, chan. Liège, collecteur à Cologne, 311.
Servadon, Jacques, curé de Saint-Pierre à Huy, 438.
Seron, 120, 482, 502 ; Alexandrine-Louise de Hemricourt de, rel. Sinnich, 484 ; Godescalc de, chartreux au Mont-Sinaï à Anvers, pr. Chartreuse de Liège, 502-503, 503-504 ; Hemricourt de, 481 ; Marguerite de, abb. Val-Notre Dame, 204, 208 ; Richard de Hemricourt, 483.
Servais, rel. Floreffe, rel. Wanze, 253.
Servais, receveur de Sinnich, 409.
Servais Duriau, rel. Val-Dieu, 152.
Servais de Maestricht, chartreux à Liège, 509.
Servais Moens, ab. Saint-Jacques, 24, 511.
Servais (Servais-Pierre) Lys, ab. Saint-Laurent, 57.
Serval, Pierre, pr. Chartreuse de Mont-Dieu, 514.
Servatius, rel. Saint-Mathieu, 403.
Serwier, Matthieu, rel Beaurepart, 236.
Seulen, Henri, pr. Croisiers à Liège, 416, 421.
Sévère, saint, 120.
Seyne, Charles de, ab. Villers, ab. Hocht, 144.
Sibert, ab. Averbode, 224.
Sibille, abb. Robermont, 180, 181.

Sibille, abb. Robermont et Val-Benoît, 194.
Sibille, pr. Wanze, 250.
Sibille, rel. Wanze, 249.
Sibille de Glimes, pr. Saint-Victor, 131.
Sibille de Rosoux, abb. Paix-Dieu, 174.
Sibille Scheiffart de Mérode, abb. Sinnich, 472, 473, 475-477.
Sibille Obiert, rel. Saint-Quirin, 435.
Sichard, ab. Stavelot, 73.
Sichem, v. Notre-Dame.
Sidon, *év.* : Henri de Neuss.
Siegbourg, abbaye O. S. B., 37 ; *abbé:* Conon.
Sigebert III, 68, 69, 137.
Siger, pr. Croisiers à Liège, 418.
Siger de Tiel, chartreux à Liège, 503.
Sigismond de Luxembourg, empereur, 21, 90.
Signy, abbaye O. Cist., 157, 164, 166, 167 ; *abbés:* Guy, Jacques de Reims, Jean ; *prieur:* Éverard ; *religieux:* Gérard, Jean Le Pickars, Nicolas de Seignon, Wéry.
Sigolin, ab. Stavelot, 70, 71.
Silvestre, év. Chioggia, nonce, 23, 51.
Silvestre II, 78.
Silvestre Préal, rel. Écoliers à Liège, 340.
Simar, v. Simon de Bodegnée.
Simius, Walthère, chartreux à Liège, 510.
Simpelveld, 220, 226, 233.
Simon, 386.
Simon de Bodegnée, 435.
Simon Coignoul, 421.
Simon de Dalhem, 509.
Simon de Julemont, pr. Aywaille, 107.
Simon de Lalaing, 114.
Simon de Mave, 439.
Simon de Maves, 293.
Simon de Meffe, 108.
Simon d'Ochain, ab. Neufmoustier, 289, 290.
Simon II d'Ochain, ab. Neufmoustier, 289, 290.
Simon Pattenier, chan. Saint-Martin à Liège, 108.
Simon du Pont d'Amercœur, chartreux à Liège, 510.
Simon de Juliers, ab. Saint-Gilles, 309-310.
Simon de Limbourg, 12.
Simon de Lohierville, ab. Val-Dieu, 149.
Simon Ranst, ss-pr. Cambron, ab. Val-Dieu, 150.
Simon Tapper, chartreux à Liège, pr. Bruges, Bois-le-Duc, 513, 514.
Simon de Viverio, pr. Saint-Séverin, 126.
Simonis André, rel. Saint-Gilles, curé à Héron, 320 ; Catherine de, 169 ; Jean, chap. Notre-Dame à Huy, 426.
Sinnich, abbaye O. S. A., 11, 84, 146, 463-488 ; *abbesses et dames:* Agnès de Porta, Aleyde de Vivario, Alurade, Alverode van Oys, Anne-Caroline de Berg de Trips, Anne-Marguerite Frongteau de Housse, Aurota, Béatrice de Willemen, Catherine de Brodesberg, Catherine d'Ellerborn, Catherine de Holzeyt, Catherine de Rodenbruch, Catherine de Ruyff, Catherine de Schoelberch, Élisabeth de Gulpen, Élisabeth de Steinstrassen, Gertrude-Françoise de Heusch de la Zangrie, Isabelle-Marie-Louise de Schwartzenberg, M., Marguerite de Hemricourt de Seron, Maria, Marie de Golstein, Marie d'Imstenraedt, Marie de Steghe, Marie de Walhorn, Marie-Catherine-Maximilienne de Coudenhove de Fraiture, Mathilde de Kochem, Odile Ratloe, Sibille Scheiffart de Mérode ; *prieures:* Catherine van den Hoeve, Cécile d'Eynatten, Élisabeth de Kerckhem, Marie de Gulpen, Marie van Oest, Marie Van Weerst, Marie-Marguerite de Golstein ; *prieurs:* Barthélemi Hoen, Eberhard Everaerts, Gaspar Beck, Gilles Hoen, Godefroid, Hennen, Jean Kemp, Jean de Xanten, Pierre-Joseph Delcheur, Urbain de Harsée ; *sous-prieure:* Catherine Treels ; *religieuses:* Agnès-Cornélie de Gulpen, Alexandrine-Louise de Hemricourt de Seron, Aleyde de Weer, Anne Puyts, Anne-Charlotte de Berg de Trips, Anne-Jacqueline de Waha, Anne-Marguerite de Belderbusch, Anne-Salomé de Berg de Trips, Anne-Thérèse de Coudenhove de Fraiture, Bela de Anstelen, Bela de Eghelsoghe, Caroline de Groot, Catherine Dalem, Catherine de Esswylre, Catherine d'Eynatten, Catherine van Hoeve, Catherine de Kuenen, Catherine de Kukum, Catherine Oiss, Catherine Opsinnich, Catherine Scheiffart de Mérode, Catherine-Christine de Zegrade, Charlotte (Caroline) Colette de Massiet, Constance-Victoire-Perpétue-Félicité de Ghiselin, Eben, Edwige, Élisabeth de Haren, Élisabeth van Hoeve, Élisabeth de Wyswilre, Eulalie-Barbe d'Eynatten, Eva Colen, Ève de Eghelsoghe, Françoise-Catherine-Barbe de Berg de Trips, Fyen van Sleybach, Henri-Mathilde de Zegrade, Hériberte d'Emsenrade, Heylwijck van Bunrode, Jean-Bernardine-Marie-Joseph Ghiselin, Jeanne-

Catherine-Adolphine d'Eynatten, Justine-Marie-Louise de Kerckhem, Jutte de Ruyff, Lisbeth Coenracht, Louise-Guillemine de Grumprecht, Mabile Hoen, Mabille de Berckheim, Marguerite Gulpen, Marguerite de Heer, Marguerite de Hoensbroeck, Marguerite Schaesberch, Marguerite-Anne-Hubertine de Hemricourt, Maria Barsfelt, Marie Kassvelt, Marie de Kochem, Marie de Mheer, Marie de Moperting, Marie Oist, Marie van Poluyn, Marie de Schaelsberch, Marie-Anne-Joseph de Meer, Marie-Barbe de Gulpen, Marie-Liberte de Draeck, Marie-Louise de Marbais, Marie-Madeleine de Palant, Marie-Pauline-Gertrude de Steinen, Marie-Philippine de Woestenraedt, Marie-Victoire de Goër de Herve, Nese van Brandenberg, Nese de Pomerio, Odile Hoefsnagel, Puylle Cloescer, Theoderica Broeckhuysen, Ursule de Walhorn, Ysabelle de Verlaine.
Sire, Marguerite le, 177.
Sittard, 510 ; Mathias de, chartreux à Liège, 510 ; Thierri de, pr. Chartreuse de Liège, 493, 408.
Sixte IV, 23, 318.
Sixte-Quint, 109.
Slede, v. Schleiden.
Slegers, Martin, pr. Chartreuse de Liège, 515.
Slenaken, 476 ; v. Saint-Sépulchre.
Sleybach, Fyen van, rel. Sinnich, 468.
Slingen, 488.
Slins, Adam, ab. Beaurepart, 233 ; Benoît de, ab. Saint-Jacques, 29 ; Catherine de, 169 ; Jean Rauskin de, rel. Saint-Mathieu, 402 ; Léonard, 29.
Sluters, Christine, rel. Saint-Quirin, 440.
Snaep, Jean, ab. Beaurepart, curé Saint-Nicolas-Outre-Meuse, 233.
Soest, v. Saint-Patrocle.
Sœurs de Sainte-Marie, 430.
Sohet, Mathias de la Tour de, rel. Floreffe, rel. Wanze, 252.
Sohet, v. Baudouin du Bois.
Soiron, 152, 209, 420.
Soleilmont, abbaye O. Cist, 158.
Solières, abbaye O. S. A., puis O. Cist., 53, 145, 160, 187-192, 307 ; *abbesses:* Agnès Dauscon, Agnès de Harbise, Agnès de Latinne, Agnès de Sélys, Anne de Hallemberghe, Barbe de Caverenne, Béatrice de Seny, Catherine, Catherine Bougelet, Catherine de Matagne, Claire de Baugnée, Éléonore de Hamoir, Élisabeth Bon, Élisabeth Longley, Gertrude, Ide de Haza, Isabelle d'Anthisnes, Isabelle de Bonen, Isabelle de Momelette, Jeanne de Hemptinne, Jeanne de Jaynée, Jeanne de Moriette, Julienne, Marguerite de Grimont, Marguerite de Sames, Marguerite de Vêves, Marie de Cassal, Marie de Flandre, Marie de Haultbois, Ode de Strée ; *prieur:* Godefroid ; *prieure:* Ernestine Thys.
Solignac, abbaye O. S. B., 68, 69, 84, 87 ; *abbé:* Remacle.
Solires, v. Solières.
Solos, Agnès, rel. Robermont, 182 ; Gilles, 117 ; Jacquette, postulante, Val-Benoît, 195 ; Jean, 182 ; Jean, 195 ; Nicolas, rel. Saint-Jacques, prév. Saint-Léonard, 44, 117.
Solre-Saint-Géry, 252, 254.
Somaglia, card. della, 105.
Sombreffe, Pierre de, 159.
Somzée, Pierre de, pr. Lens-Saint-Remy, 447.
Soons, L., rel. Rolduc, 480.
Sophie Hoen, rel. Sinnich, 472.
Sophie de Fléron, abb. Val-Benoît, 198.
Sophie van den Hoeve, abb. Sinnich, 472.
Sophie de Libermé, abb. Val-Benoît, 198.
Sordailhe, v. Sordeilhe, Gilles de.
Sordeil, v. Sordeille.
Sordeilhe, Gilles de, pr. Meeffe, 121 ; Nicolas, 121.
Sordeilhe, v. Sordeille.
Sordeille, Jean, ab. Saint-Jacques, 20.
Sordeille, v. Sordeilhe, Gilles de.
Sordelhe, v. Sordeilhe, Gilles de.
Sordelhe, v. Sordeille.
Sordell, v. Sordeille.
Sorinne, 163, 178 ; Jean de, pr. Bertrée, 114, 115.
Sougné, 107.
Souhon, Wéry, pr. Saint-Léonard, 381.
Soumagne, 234, 235, 492, 524.
Souverain-Pont, à Liège, rue, 526.
Spa, 516.
Spangen, Jacques de, 483.
Spanheim, Emicon de, archidiacre, 14.
Speir de Bernau, Bernard, 195 ; Helvide, postulante, Val-Benoît, 195.
Spina, Barthélemi de, chartreux à Liège, 506-507.
Spire, 220.
Spontin, 439.
Sprimont, 101 ; Antoine de, doyen du conc. Statte, curé de Héron, ab. Saint-Gilles, 317 ; Évrard

de, rel. Saint-Mathieu, 393 ; Gilles de, ab. Saint-Gilles, 316.
Stabelacus, v. Stavelot.
Stache, Lambert del, rel. Saint-Laurent, pr. Bertrée, 20, 48, 112-114.
Staiche, Lambert de, 112 ; v. Stache.
Stalbor, 443.
Stap de Obbendorp, Guillaume dit, 467.
Stappen, Gérard van der, ab. Saint-Laurent, 52.
Stas, Guillaume, rel. Écoliers de Liège, 340 ; Pierre, rel. Val-Dieu, rel. Trappe, 150.
Stassart, Jean-Eugène, croisier à Huy, 437.
Stassart de Seraing, rel. Flône, 269.
Stasse Le Mayreas, pr. Beaufays, 353.
Stassin, N., 136.
Statte, 251, 317.
Staules, v. Stavelot.
Stavelot, 96, 99, 219, 296, 308, 351, 352, 353, 354, 355, 357, 358 ; v. Capucins, Filles de la Croix, Sépulchrines.
Stavelot-Malmédy, abbaye O. S. B., 21, 22, 23, 24, 27, 30, 54, 55, 58-105, 114, 138, 139, 267, 301 ; *abbés :* Adélard, Adélard II, Albric, Alexandre Delmotte, Anglin, Antoine, Audon, Babolène, Bertram, Célestin Thys, Childeramne, Childomar, Christophe de Manderscheid, Conon de Logne, Conrad, Dieudonné, Drion, Ebbon I, Ebbon II, Erlebald, Ernest de Bavière, Évrard, Ferdinand de Bavière, François-Antoine de Lorraine, François-Égon de Furstenberg, Frédéric de Stein, Folmar, Gérard de Groesbeeck, Gérard de Vianden, Gilles de Fauconpierre, Gislebert, Gislebert II, Goduin, Guillaume de Bavière, Guillaume de Manderscheid, Guillaume-Égon de Furstenberg, Guntmar, Hartgaire, Hartuin, Henri de Bolan, Henri de Gueldre, Henri de Mérode, Henri de Visé, Hildebald, Hugues Garrel, Jacques de Hubin, Jaspar, Jean d'Enghien, Jean Godescal, Jean de Reulandt, Jean-Ernest de Loewenstein, Joseph de Nollet, Leutbert, Leutbert, Liutfrid, Maximilien-Henri de Bavière, Nicolas, Nicolas Massin, Odilon, Papolène, Pierre, Poppon, Poppon de Beaumont, Rabengaire, Rathold, Ravenger, Regnier, Remacle, Rodulphe, Sichard, Sigolin, Tégenon, Thierry, Walram de Schleiden, Warnier, Warnier d'Ocquier, Wérinfrid, Wéry de Pomerio, Wibald, Wirond ; *prieurs :* Évrard Briffoz, François Laurenty, Gilles de Harzé, Henri de Malaese, Jean Lansival, Joseph Neunheuser, Louis de Visé, Nicolas Balligant, Nicolas Hocht, Pierre Coelen, Radulphe, Remacle de Fabry, Rotaud, Warnier d'Ocquier ; *religieux :* André Penay, Bénédict Dochen, Benoît delle Rive, Bernard, Bertulphe, Célestin Debouny, Charles Debeur, Chrétien, Christophe Barbu, Conon, Corneille Menghers, Cursile de Curia, Denis Malherbe, Deodat Marly, Ellon, Erlebold, Everelme, Folmar, Fulcuin, Gérard de Bolan, Gonter, Henri, Henri Malacord Héribert, Héribrand, Hériger, Hernier, Hildebald, Humbert, Jacques Godding, Jacques Tronyors, Jean, Jean Delvaux, Jean de Diest de Beeringen, Jean de Weisme, Liuthard, Louis-Laurent de Visé, Paul Dumont, Nicolas de Falize, Norpert, Onulphe, Placide Fraipont, Reinhard, Robert, Robert, Th., Wautier Machar, Wautier de Mesemborgh, Wéry.
Stavelot, Jean de, rel. Saint-Laurent, 32, 40, 49, 114, 292 ; Martin de, chan., 330.
Stavelot, Nicolas de, rel. Beaurepart, 228.
Stavelot, Wibald de, v. Wibald, ab. Stavelot.
Steelant, Jean de, Chartreux à Louvain, Bruxelles, Diest, Bois-le-Duc, pr. Liège, 513-514.
Steen, Barthélemy van den, rel. Beaurepart, prév. Saint-Gerlach, 232.
Steen, François-Lambert van den, 216.
Steen, Hélène-Angélique-Constance van den, rel. Paix-Notre-Dame à Liège, 135 ; Isabelle van den, 216.
Stefné, Hugues, chartreux à Liège, 495.
Stèghe, Marie de, dame de Sinnich, 467.
Steghe, Pierre van der, ab. Rolduc, 477, 478, 479.
Stein, Frédéric de, ab. Stavelot, ab. Prum, 86-87.
Steinen, Albert-Godefroid de, 485 ; Marie-Pauline-Gertrude de, rel. Sinnich, 485, 486, 488.
Steinhausen, 153.
Steinkirch, 104.
Steinstrassen, Élisabeth de, dame de Sinnich, 467, 468.
Stenbier, Bertrand-Roland de, pr. Beaufays, 369, 370, 371-372.
Stengel, Charles, rel. O. S. B., 97.
Stenneux, Zuhardo, 357.
Stephani, François, pr. Croisiers à Liège, 421.
Steppon, prév. Saint-Lambert, 10.
Sterkes, Jean, 162.

Stevart, Paul, pr. Saint-Léonard, 379-380, 426 ; Pierre, vic.-gén. Liège, 456.
Steyn, Jean de, chartreux à Liège, 510.
Steynstraeten, Lysen van, v. Steinstrassen, Élisabeth de.
Stiennon, Anne-Catherine, 30.
Stier, Gilles de, 278.
Stipite, v. Lambert del Stache.
Stockem, Jean, croisier à Liège, 416.
Stocquoi, prieuré O. Prém. ; *prévôt :* Alexandre.
Stommens, Nicolas, rel. Écoliers de Liège, 340.
Stordeur, Nicolas de, rel. Val-Dieu, 151.
Stouten, Thomas, doyen Saint-Paul, 513.
Stralen, Jean, chan. Saint-Lambert, 393, 502 ; Mathias, ab. Rolduc, 472.
Straile, Jeanne de, rel. Val-Notre-Dame, 208.
Strasbourg, 78, 99, 114 ; *évêques :* François-Égon de Furstenberg, Guillaume-Égon de Furstenberg ; v. Saint-Pierre-le-Jeune.
Stravius, Gertrude Pauli, 185 ; Richard Pauli, év. aux. Liège, 457, 515.
Strea, v. Streax.
Stréau, Hubert de, ab. Flône, 273-274.
Streax, Eustache de, pr. Saint-Jacques, 6, 26.
Strecheus, Étienne, év. Dionysie, év. aux. Liège, 96, 134, 150, 356, 420.
Strée, Ode de, abb. Solières, 190.
Streel, 17 ; Dieudonné de, 442 ; Eustache de, 399 ; Guillaume de, 51 ; Jean de, 505 ; Jean de, ab. Flône, 275 ; Lutgarde de, pr. Saint-Quirin, 441-442 ; Thomas de, ab. Flône, 275.
Strées, Marie de, rel. Robermont, 182.
Strengnart, André, év. aux. Liège, 168, 513.
Strucht, 482.
Subiaco, monastère O. S. B. ; *rel.* : Thomas de Westphalie.
Subiaco, Jacques de, 291.
Sulpice, saint, 68.
Suréal, Libert, 40.
Surlet, vic. gén. Liège, 357, 358, 364.
Surlet, Élisabeth, abb. Robermont, 182 ; Élisabeth, abb. Val-Benoît, 197 ; Gérard, 182 ; Gilles, 182 ; Gilles-François de, archid. Ardennes, prév. Saint-Barthélemi, 458 ; Jean, prév. Flône, 299 ; Louis, 195 ; Louis, 199 ; Marguerite, rel. Val-Benoît, 195 ; Ode, rel. Robermont, 182.
Surlet de Chokier, Élisabeth, abb. Val-Benoît, 198 ; Radoux, 198.
Surlet de Hozémont, Gilles de, chan. Saint-Lambert, 225.
Sutaine, ab. Sainte-Geneviève, gén. congrég. France, 341.
Sybille Scheiffart de Mérode, v. Sibille Scheiffart de Mérode.
Sylvius, Arnoldus, curé Saint-Georges, rel. Saint-Gilles, 317.
Sylvius, Grégoire, év. aux. Liège, 52, 95, 149 ; Henri, pr. Croisiers à Liège, év. Dionysie, év. aux. Liège, 420.
Symètre, saint, 72.

T

Tamison, M^me^ de, dame de Boing, 255.
Tanara, nonce, 55, 339.
Tanneurs à Liège, rue des, 526.
Tanton, Hugues de, chartreux à Liège, 509.
Taper, Jean, chartreux à Liège, pr. Bois-le-Duc, 514.
Taperus, v. Tapper, Simon.
Tapper, Simon, chartreux à Liège, pr. Bruges, Bois-le-Duc, 513, 514.
Taroulle, Henri de, rel. Écoliers à Liège, 337.
Tarse, *archevêque :* Jean-Baptiste Bussi.
Taveron, rel. O. S. A., 344.
Taxillis, Michel, 169 ; Michel, ab. Val-Saint-Lambert, 169.
Tegenon, rel. Brauweiler, ab. Malmédy, 80.
Tellem, v. Telle de Hercke, Henri.
Telle de Hercke, Henri, pr. Beaurepart, 230.
Templiers à Villers-le-Temple, 266.
Terbeek, près Saint-Trond, monastère O. Cist., 160, 171.
Termogne, Antoine de, ab. Val-Saint-Lambert, 160, 291 ; Arnould de, ab. Neufmoustier, rect. Saint-Étienne et Saint-Germain à Huy, 291 ; Gilles de, ab. Val-Saint-Lambert, 164-165, 291.
Tertullien, 508.
Terwagne, 287.
Terwangne, 425, 426 ; Louise de, abb. Robermont, 186.
Teutonie, province et chartreuses de, 491, 495, 497, 498, 505, 512-516.
Teuven, 464, 476.
Th., ab. Val-Dieu, v. Thomas, ab. Val-Dieu.
Th., rel. Stavelot, 66.
Thaddée Dehut, chartreux à Liège, pr. Val-Saint-Pierre, 493, 494, 524, 525.
Thaddée Petri, chartreux à Liège, 522.

Thadée, Hadin, chartreux à Liège, 517.
Théobald, saint, 409.
Théodard, saint, év. Tongres, 70.
Theoderica Broeckhuysen, rel. Sinnich, 472.
Theodericus, pr. Rolduc, 466.
Théodore Caboche, pr. Saint-Gilles, 309.
Théodore de Celles, fondateur Croisiers, 406, 408, 409.
Théodore de Hall, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 411.
Théodore de Hanz, prêtre, 394.
Théodore de Montpellier, év. Liège, 236.
Théodore d'Ubach, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 411, 437.
Théodore-Emmanuel de la Tour d'Auvergne, card. Bouillon, 428.
Théodore-Eustache de Ponty de Pontillas, ab. Neufmoustier, prév. Saint-Nicolas à Huy, 285, 297-298.
Théodorine Lemarchand, 136.
Theodorus ab Ubach, v. Théodore d'Ubach.
Théoduin, év. Liège, 9.
Thérèse de Hauzeur, abb. Saint-Victor, 132.
Thérèse Pauly, rel. Robermont, 186.
Thérèse de Sélys, abb. Vivegnis, 216.
Thérouanne, *év.* : Milon.
Theux, Henri de, ab. Neufmoustier, rect. Saint-Nicolas à Huy, 292, 293 ; Jean de, ab. Neufmoustier, 292-293 ; Léonard de, ab. Neufmoustier, 293-294 ; Marguerite de, 292 ; Michel Le Fèvre de, 293.
Thibaud de Bar, v. Thibaut de Bar.
Thibaut, saint, 413.
Thibaut, pr. Flône, 263, 264.
Thibaut de Plaisance, archid. Liège, pr. Aywaille, 107 ; v. Benoît X.
Thibaut III de Champagne, 205.
Thibaut de Bar, év. Liège, 269, 289.
Thibaut de Fauconpierre, 87-88.
Thibaut de Fouron, 10.
Thibaut de Hodeige, pr. Flône, 270, 271.
Thibaut de Mellier, 87.
Thibaut, Nicolas-Joseph, ab. Écoliers à Liège, 342-343.
Thiene, Colart de, 438.
Thier, Georges de, pr. Beaufays, 354 ; Louis de, 135 ; Marie-Louise (Gertrude-Isabelle) de, abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 135.
Thierri Brugghen, 510.
Thierri Brugghen, pr. Chartreuse de Liège, 510.
Thierri de Busco, chartreux à Hérinnes, puis à Liège, 504.
Thierri Moroni, chartreux à Delft et Kampen, pr. Chartreuses de Hollande et de Liège, 510.
Thierri de Sittard, pr. Chartreuse de Liège, 493, 508, 510.
Thierri Zittard, chartreux à Liège, 510, 511 ; v. Thierri de Sittard.
Thierry, 92.
Thierry, ab. Brauweiler, 12.
Thierry, ab. Flône, 264.
Thierry, ab. Floreffe, 228.
Thierry, év. Giblet, év. aux. Liège, 18, 228.
Thierry, rel. Lobbes, rel. Stavelot, ab. Saint-Hubert, 35, 37, 79.
Thierry, ab. Saint-Jacques, 14.
Thierry, ab. Saint-Maximin, 79.
Thierry, pr. Saint-Trond, ab. Saint-Jacques, 13.
Thierry, ab. Stavelot, 59, 80.
Thierry, rel. Val-Dieu, 146.
Thierry III, 71.
Thierry III, comte de Hollande, 78.
Thierry de Battenborch, ab. Val-Dieu, 149.
Thierry de Celles, v. Théodore de Celles.
Thierry Crome, pr. Écoliers à Liège, 331-332.
Thierry Dupont, pr. Floreffe, curé de Grand-Leez, rel. Herlaimont, maître de Wanze, 252.
Thierry de Flémalle, 226.
Thierry Guessen, év. Rose, év. aux. Liège, 417.
Thierry de Gulpen, 474, 476, 477.
Thierry de Lanaken, 142.
Thierry de Linden, doyen Saint-Lambert, prév. Notre-Dame à Maestricht, ab. Dinant, pr. Aywaille, 109.
Thierry Loer, 52.
Thierry Mommch de Clèves, chartreux à Liège, 505.
Thierry de Monte, chartreux à Liège, 505.
Thierry Pannée, ab. Saint-Gilles, 310.
Thierry de Perwez, 20, 113, 164.
Thierry de Perwez, 311.
Thierry de Rochefort, 270.
Thierry du Sart, rel. Saint-Laurent, 50.
Thierry de Verstelt, croisier à Liège, 416.
Thiers-sur-Prayon, 354.
Thiers, Jean de, rel. Beaufays, 355.
Thies, Andrianne, rel. Saint-Quirin, 440.
Thietmar, ab. Helmarshausen, 9, 80.

Thiméon, 255.
Thimister, 136.
Thimister, rel. Rolduc, 484.
Thimister, H., 486.
Thimus, Robert (Jean-Hubert), rel. Val-Dieu, curé de Warsage, 153.
Thiriar, Jeanne, rel. Saint-Quirin, 436.
Thiriar, Jos., rel. Robermont, 186.
Thiribu, Catherine de, rel. Saint-Quirin, 440.
Thomas, saint, 338, 342.
Thomas, rel. Flône, 263, 264.
Thomas, év. Salonne, év. aux. Liège, 466.
Thomas, ab. Val-Dieu, 145, 188.
Thomas d'Aquin, saint, 416.
Thomas Becket, saint, 40.
Thomas Bogaerts, pr. Chartreuses de Zelem puis de Liège, 523-526.
Thomas de Borloe, chartreux à Liège, 506.
Thomas de Cantorbéry, saint, 41.
Thomas Dheur, chartreux à Liège, 507.
Thomas de Fize, rel. Saint-Mathieu, 389.
Thomas, Godefroid, 53 ; Jacques, ab. Saint-Laurent, 53.
Thomas de Gouda, pr. Croisiers à Kolen, prov. Croisiers de France, gén. Croisiers, pr. Huy, 411.
Thomas de Hermalle, 126.
Thomas de Houtain, rel. Saint-Mathieu, 393.
Thomas a Kempis, 339, 416.
Thomas de Laminne, 175.
Thomas Masse, 310.
Thomas de Paris de Branscourt, ab. Écoliers à Liège, 338.
Thomas, Paul, curé de Floreffe, 254.
Thomas de Pepengne, 353.
Thomas de Playe, chan. Saint-Pierre, 358.
Thomas de Saint-Hubert, rel. Saint-Laurent, pr. Meeffe, 122.
Thomas Stouten, chan. Saint-Paul, 513.
Thomas de Streel, ab. Flône, 275.
Thomas de Vinalmont, 435.
Thomas de Vinalmont, ab. Flône, 275, 276.
Thomas Weiss, 60.
Thomas de Westphalie, rel. Subiaco, 20.
Thomas, Xavier, rel. Floreffe, maître de Wanze, vic. Warnant, 256-257.
Thomas-J. Hannot, chap. Aix-la-Chapelle, 485.
Thomassin, 435.
Thonar de Coir, 206.
Thonon, Coune, rel. Bernardfagne, 109.
Thonon, N., abb. Saint-Victor, 132.
Thonon, Nicolas, v. Nicolas delle Préalle.
Thonus, Marguerite, 30.
Thor, 89.
Thorembais, Jean de, pr. Lens-Saint-Remy, 447; Pierre Cortoy de, rel. Saint-Jacques, chartreux à Liège, 21.
Thorn, *chanoine:* Jacques van der Nedermoelen.
Thory, Henri-Laurent, 524.
Thourotte, Robert de, év. Liège, 116, 159, 174; 223, 224, 309, 328, 378, 464.
Thuin, v. Tuin, Lambert de.
Thyers, Élisabeth de, abb. Val-Benoît, pr. Marche-les-Dames, 199.
Thys, 318, 325, 330, 492.
Thys, Célestin, ab. Stavelot, 60, 104-105 ; Ernestine, pr. Solières, 192 ; Jean, 104.
Thyssens, Hilaire, chartreux à Liège, 524.
Tiège, Jean de, 401.
Tiel, Gérard de, chartreux à Liège, 502, 503 ; Lambert de, chartreux à Liège, 506 ; Siger de, chartreux à Liège, 503.
Tielens, Barthélemi, ab. Beaurepart, 231.
Tihange, 286, 287.
Tilff, 492 ; Georges de, pr. Beaufays, 355-356 ; Nicolas de, pr. Beaufays, 356-357.
Tille, Lambert-Théodore, croisier à Huy, 413.
Tillesse en Condroz, 170, 211.
Tilleur, 301, 311, 391 ; v. Saint-Georges.
Tilleur, André de, rel. Écoliers à Liège, 333 ; Mathieu de, 333 ; Wautier de, ab. Neufmoustier, 290.
Tillier, 265.
Tilman de Cologne, ab. Val-Dieu, 148.
Tilman Corbion, 177.
Tilman de Hemricourt, 176.
Tilman, Jacques-Joseph, croisier à Huy, 413.
Tilman, J. Catherine, rel. Saint-Quirin, 442.
Tilman de Milen, ab. Val-Saint-Lambert, 164.
Tilman Walderay, 509.
Tindeur, v. Pottier, Catherine de.
Tinlot, 11, 171, 297 ; Jean de, ab. Neufmoustier, 292 ; Joseph-Walter-Guillaume Woot de, ab. Neufmoustier, 297.
Tirlemont, 447 ; v. Val-Sainte-Barbe.
Tirlemont, Henri de, ab. Val-Saint-Lambert, 158.
Tiribu, Jeanne de, rel. Saint-Quirin, 437.
Tise le Molin, 148.
Tison, Florent, pr. Lens-Saint-Remy, 452.
Tivoli, 114.

Tizechin, 78.
Tobie, 40.
Tolède, 97.
Tollenberg, 482.
Tolner, Jean, chan. Saint-Paul, 395.
Tomba, v. Tombe.
Tombe, Rigaut delle, 123; Wautier delle, pr. Saint-Nicolas-en-Glain, 123.
Tombeu, 487.
Tombor, Anne, rel. Saint-Quirin, 440.
Tongres, 214, 231, 380; *évêques:* Remacle, Théodard; *églises et couvents:* Notre-Dame, Paix-Saint-Joseph.
Tongres, Anne de, 184; Guillaume de, pr. Croisiers à Liège, 416; Guillaume de, 224.
Torote, Robert de, v. Thourotte.
Toul, 304, 311; v. Saint-Mansuy; *évêque:* Louis de Harcourt.
Toulouse, 410; v. Chartreuse de.
Tour, Jean de la, 517; Louis de la, chartreux à Liège, 495.
Tour d'Auvergne, Théodore-Emmanuel de la, card. Bouillon, 428.
Tour de Sohet, Mathias de la, rel. Floreffe, rel. Wanze, 252.
Tourinne, 85, 492, 518.
Tourinne-la-Chaussée, 253, 442, 524.
Tournai, 199, 313, 315; *évêques:* Jean d'Enghien, Jean-Ernest de Loewenstein, Nicolas, prince de Salm; *églises et couvents:* Chartreuse, Croisiers, Prés-Porcins, Saint-Martin.
Tournai, Jean de, rel. Aulne, 176; Nicolas de, 18.
Tours, 148; *chanoine:* Évrard de la Marck.
Toussaint, Catherine, rel. Saint-Quirin, 436; Marie-Barbe, rel. Sainte-Aldegonde, 430.
Toussaint de Gomzé, pr. Beaufays, 357.
Toussaint Mangay, pr. Croisiers à Liège, 421.
Trajecto, v. Maestricht, Jacques de.
Trajecto, Jean Borle de, chartreux à Liège, 507.
Trazegnies, 254, 518.
Treels, Catherine, ss-pr. Sinnich, 471.
Treit, Lisbet de, rel. Saint-Quirin, 437; Marie de, rel. Saint-Quirin, 437.
Trente, concile de, 25, 404, 482, 484.
Trest, à Liège, 225.
Trèves, 21, 23, 24, 83, 84, 92, 94, 95, 99, 310; concile de, 83; *archevêque:* François-Georges de Schoenborn; *évêque auxiliaire:* Lat.-Fréd. de Nalbach; *chanoines:* Évrard de la Marck, Ferdinand de Bavière; v. Saint-Mathias, Saint-Maximin; v. Chartreuse de.
Tricarico, *évêques:* Onofrius, Pierre-Louis Caraffa.
Triexhe, Jean-Gaspar de, rel. Écoliers à Liège, 337; René de, ab. Écoliers, à Liège, 335, 336.
Trippault, Jean, pr. Saint-Séverin, 128, 166.
Trips, 481; Anne-Caroline de Berg de, abb. Sinnich, 484-486; Anne-Charlotte de Berg de, rel. Sinnich, 484; Anne-Salomé de Berg de, rel. Sinnich, 478, 479; François-Michel de Berg de, 482; Françoise-Catherine-Barbe de Berg de, rel. Sinnich, 482, 483; Guillaume-Henri de, 482, 484; v. Jean de Bergh.
Trixhe, Nicolas-Hubert-Jérôme Woot de, rel. Flône, 281; Renaud de, ab. Val-Dieu, 148; Pierre-Ernest Woot de, 297.
Trognée, 427; Wautier de, 110.
Trois-Fontaines, Albéric de, 285, 286.
Tronyors, Jacques, rel. Val-Saint-Lambert, rel. Stavelot, 88, 162.
Trou-Renard, 372.
Trou-Robinet, 372.
Troyes, Val-des-Écoliers, prieuré O. S. A., 334.
Troyons, Jacques, v. Tronyors, Jacques.
Tru, M. de, 428.
Tuin, Lambert de, rel. Val-Saint-Lambert, 160, 194.
Tulle, v. Saint-Blaise de Gensac.
Tumba, v. Tombe.
Turck de Hemmert, Jeanne, 474.
Tutélaire, Grégoire, ab. Saint-Laurent, 55, 123, 367.
Tydeman Grawert, pr. Chartreuses de Hollande et de Liège, 500.

U

Ubach, Théodore d', pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 411, 437.
Uls, Jacques, ab. Val-Dieu, 152, 153.
Unigenitus, bulle, 340, 341.
Urbain II, 36, 37.
Urbain IV, 15, 189, 329, 331, 387, 402.
Urbain V, 46, 127, 148, 163, 228, 391.
Urbain VI, 47, 112, 290.
Urbain VIII, 97, 191, 412, 474, 475.
Urbain de Harsée, pr. Sinnich, 474.
Ursel, Georges d', rel. Floreffe, maître Wanze, 250.
Ursmer Bataille, rel. Aulne, 177.

Ursule de Walhorn, rel. Sinnich, 469.
Useldange, prieuré O. S. B., 86.
Utrecht, 21, 79, 465, 500; *évêque:* Adelbold; *églises et couvents:* Chartreuse, Saint-Paul.
Uuten Brouck, Gertrude, 511.

V

Vaes, Ignace, abb. Paix-Dieu, 178.
Val-Benoit, abbaye O. Cist., 26, 136, 160, 164, 180, 181, 191, 193-202, 213, 224, 327, 386; *abbesses:* Agnès de Pousseur, Agnès delle Roche, Alide de Loncin, Anne de Montfort, Béatrice, Béatrice, Bertheline delle Falise, Catherine, Catherine de Heymonde, Catherine de Libermé, Catherine de Longchamps, Catherine de Meert, Catherine de Muchehaie, Catherine Pierre, Clémence de Boubais, Dorothée de Rosen, Élisabeth, Élisabeth Surlet, Élisabeth Surlet de Chokier, Élisabeth de Thyers, Ermengarde de Nassau, Ernestine de Élias, Hawide, Henriette Devaux, Jacqueline, Jeanne de Berlo, Jeanne delle Rose, Louise de Sarto, Marguerite de Horion, Marguerite de Logges, Marguerite de Noville, Marguerite de Saint-Fontaine, Marie Le Walle, Marie de Pury, Mathilde de Fize, Mélie de Libermé, Michelle d'Ogier, Ode, Sibille, Sophie de Fléron, Sophie de Libermé;
religieuses: Agnès de Liège, Béatrice de Liège, Benoîte de Acutiputeo, Catherine de Haccourt, Catherine de Melen, Catherine de Pousseur, Catherine de Waremme, Dorothée de Rosen, Elide de Corswarem, Isabelle de Saint-Servais, Marguerite Surlet, Marie de Coir, Marie de Fexhe, Marie delle Roche, Marie de Saint-Servais, Mathilde de Corswarem, Mathilde de Louvain; *postulantes:* Agnès de Fize, Agnès de Flétenges, Agnès de Hanbrous, Catherine de Ghines, Catherine de Haccourt, Catherine du Palais, Catherine de Pas, Élisabeth de Lesne, Helvide Speir de Bernau, Jacquette Solos, Marguerite de Flétenges, Marie de Bealrewar, Marie de Fize, Marie de Laminne, Marie de Meir, Mathilde de Crisgnée, Phanie de Bonlays.
Val-Benoît, prieuré O. S. A., 180, 194; *prieur:* Balin; *rel.:* Gilles de Hambroux; v. Val-des-Écoliers à Liège.
Val-Dieu, abbaye O. Cist., 27, 42, 54, 140-154, 159, 166, 181, 204, 215, 466, 485; *abbés:* André (Jean-Gommaire) Beeris, Arnoul, Arnoul (Naset), Arnoul (de Melin), Bauduin d'Aulne, Benoît van Doninck, Bernard (Jean-Werner) Klinkenberg, Edmond (Alphonse) Gyselinx, Eugène (Jean-Mathieu) Michielsens, Francon de Galoppe, G., Gilles de Limbourg, Gislebert (de Léau), Guillaume de Xhénemont, Guy, Henri, Henri de Cologne, Henri van de Sande, Jacques de Lovegné, Jacques de Maestricht, Jacques Uls, Jean, Jean de Brust, Jean Delvaulx, Jean Dubois, Jean-Chrétien d'Aix, Joseph de Romrée, Lambert de Limbourg, Lambert Scaefdris, Léonard Legro, Michel de Verviers, Nicolas (François-Albert) Delcour, Paul Piroulle, Raoul d'Aulne, Renaud de Trixhe, Renier, Renier, Simon de Lohierville, Simon Ranst, Thierry de Battenborch, Thomas, Tilman de Cologne, Wautier d'Aix, Wautier de Cronwez, Wéry Fronteau, Winand van de Walde; *prieurs:* Adrien de Geer, Jean Brüll; *religieux:* André Hanrotay, Bernard Godin, Gérard, Henri, Jean de Lembergia, Melchior de Battenborch, Nicolas de Stordeur, Olivier de Saive, Pierre Stas, Robert Collette, Robert de Saroléa, Robert (Jean-Hubert) Thimus, Servais Duriau, Thierry.
Val-des-Écoliers, v. Géronsart, Houffalize, Léau, Troyes; v. Grand Val-des-Écoliers.
Val-des-Écoliers à Châlons, prieuré O. S. A.; *prieur:* Jacques Chervin-Rivière.
Val-des-Écoliers à Langres, abbaye O. S. A., 327.
Val-des-Écoliers à Liège, abbaye O. S. A., 180, 194, 309, 323-345, 401, 516, 519; *abbés:* Adrien Piche des Granges, Alain Le Large, André-Charles Bourin, André-Nicolas Raulet, Antoine Petitpied, Charles Guérin, Charles-François Roussel, Gabriel de Riberolles, Henri-Guillaume de Xhervels, Jacques Chervin-Rivière, Jean Macaire, Jean-Baptiste Leclerc, Jean-Baptiste-François Jacquemart, Lazare Chambroy, Lazare-Toussaint Lepy, Louis Bertonnet, Nicolas Blanchin, Nicolas Chaubert, Nicolas-Joseph Thibaut, Paul Werteaux, René-Hyacinthe de Reminiac, Renier de Triexhe, Thomas de Paris de Branscourt, Vornay Brechainville; *religieux:* Abraham Poncelet, Alexandre Sandron, André de Tilleur, Antoine de Goncour, Arnold-Laurent Frésart, Cosme-Philippe Le Mercier, Gérard Gossuin, Gille Bolland, Guillaume Dans, Guillaume Prud'homme, Guillaume Stas, Hébert, Henri Préal, Henri de Taroulle, Jacob Hexter-

man, Jacques, Jean d'Alleur, Jean Boulaye, Jean Briet, Jean Castoranus, Jean Crome, Jean d'Eeken, Jean Ernolet, Jean de Lantremange, Jean Orsmale, Jean de Sainte-Croix, Jean delle Xheure, Jean-Gaspar de Triexhe, Jean-Jacques Labeye, Joseph Outin, Lambert, Lambert, Louis Dorlot, Lymborgh, Meulder, Michel Bresmal, Nicolas Delvignette, Nicolas de Hodeige, Paul de Momalle, Pierre d'Arras, Pierre Nossen, Renier, Robert, Thierry Crome, Walter Le Follon, Winand Latomé ; *prieurs :* Anceas, Arnold de Mérode, Bastin, Bauduin de Jemeppe, Étienne, François d'Awans, Gérard d'Orjo, Gilles de Huy, Gisbert Parys, Guillaume Cupers, Guillaume de Liewes, Henri Delweige, Henri de Hermalle, Henri Morlet, Henri de Roloux, Hubert Libert, Michel de Ris, Nicolas Fontaine, Nicolas Stommens, Paul-François Plenevaulx, Philippe-Thomas de Wanzoulle, Pierre, Pierre Angneas, Pierre Canigheter, Pierre Nossent, P.-Joseph de Muyssart, Saunier, Sébastien-Mathias de Cerf, Silvestre Préal, Victor Duchemin, Watiers.

Val-des-Écoliers à Malines, prieuré O. S. A., 334, 338.

Val-des-Écoliers à Mons, abbaye O. S. A., 338, 340.

Val-des-Écoliers aux Pays-Bas, 336.

Val-Mère-Dieu, v. Val-Notre-Dame.

Val-Notre-Dame, abbaye O. Cist., 10, 14, 23, 116, 123, 132, 158, 161, 180, 203-211, 248, 249, 253, 264, 265, 267, 430, 438 ; *abbesses :* Agnès, Alis de Houthem, Alis de Seraing, Alis de Wanze, Alis de Warfusée, Anne Jamart, Barbe de Senzeilles-Soumagne, Basilie, Béatrice de Ferme, Catherine de Fontaine, Catherine de Henry, Hélène de Castaigne, Helvide de Beaufort, Helvide de Corswarem, Helvide de Forvie, Helvide de Mirwart, Ide de Loncin, Isabelle d'Aspremont-Lynden, Isabelle de Hallebeek, Isabelle de Warnant, J., Jeanne Persans, Juette de Hognoul, Juette de Hognoul la Jeune, Lutgarde de Boileau, Lutgarde de Rivière, Marguerite de Seron, Marguerite de Warfusée, Marie de Chantemerle, Marie de Chevalier, Marie de Hemricourt, Marie de Lovegnée, Marie de Vinalmont, Marie de Warnant, Nicole de Waha, Scolastique Lardenois de Ville ; *religieuses :* Agnès de Lowe, Agnès Moterti, Agnès de Waroux, Alix, Catherine de Vierme, Clémence de Beaufort, Clémence d'Hodomont, Denise de Parfonrieu, Françoise de Waha, Ide de Dave, Isabelle de Dave, Jacqueline des Champs, Jeanne Chevalier, Jeanne de Straile, Juette de Loncin, Julienne de Denville, Mahaut de Marbais, Marguerite de Beaufort, Marguerite de Beaufort, Marie de Beaufort, Marie de Berloz, Marie Malhar ; *prieure :* Marie-Thérèse d'Aspremont de Lynden.

Val-Notre-Dame à Liège, lieu-dit, 327, 328, 329.

Val de Roduin, v. Val-Notre-Dame.

Val-Saint-Lambert, abbaye O. Cist., 14, 30, 42, 43, 125, 126, 155-172, 181, 194, 201, 205, 217, 290, 308, 309, 318, 328, 329, 399, 505 ; *abbés :* Antoine de Termogne, Arnoul, Arnoul de Cologne, Benoit (François-Désiré) Bragard, Bernard (Jean-Baptiste) Goffin, Eustache de Loncin, François de Cheratte, Gérard, Gérard, Gérard Roger, Gilbert de Huy, Gilles Moschons, Gilles de Pas, Gilles de Termogne, Godefroid de la Marck d'Arenberg, Godefroid de Salme, Grégoire (Jean-Mathieu) Falla, Guillaume Pannetier de Fraipont, Heinon, Henri, Henri de Tirlemont, Jacques Le Gay, Jacques de Harzée, Jean, Jean de Borre, Jean Faveau, Jean delle Fontaine Jean Le Germeau, Jean Gillon, Jean de Haccourt, Jean de Harzée, Jean d'Ivoz, Jean de Laminne, Jean Mavais, Jean Pangnon, Jean Le Pickars, Jean de Presseux, Jean-Baptiste de Pierpont, Joseph Harlez, Lambert d'Odeur, Michel Taxillis, Nicolas de Seignon, Olivier d'Hozémont, Paul de Fisen, Pierre (Hubert) de Magnery, Renaud de Momalle, Renier de Razier, Robert, Robert Le Rond, Robert Royer, Tilman de Milen, Wautier, Wautier de Fize, Wautier le Petit, Wautier de Pousseur, Wéry ; *religieux :* Ambroise Louette, Antoine Fisen, Augustin Petit, Benoît David, Bertrand de Saint-Martin dit Botien, Denis Bouilhe, Francon de Saint-Georges, Frankes, Henri, Hubert Devillers, Jacques, Jacques Tronyors, Jean, Jean de Brueriis, Jean Bussy, Jean de Galea, Jean de Huy, Jean Limborgh, Jean Pangnon, Jean de Pas, Jean de Rogereas, Jean de Saive, Jérome Bayard, Lambert, Lambert de Tuin, Laurent, Louis Raick, Philippe, Raoul, Roger, Wautier de Bleret, Wazelin, Wéry Dary.

Val-Saint-Martin à Louvain, prieuré O. S. A., 379, 380, 449 ; *prieurs :* Augustin Bastyns, Paulus du Bois ; *religieux :* Bauduin Zoeten, Martin Lyps.

Val-Saint-Pierre à Vervins, v. Chartreuse du.
Val-Sainte-Barbe, prieuré O. S. A., 447.
Val de Verbiesles, v. Val-des-Écoliers à Langres.
Valdor, Jean, 458 ; Marie-Archange, pr. Notre-Dame des Anges, 458, 459.
Valdor, J., 54.
Valduc à Hamme-Mille, abbaye O. Cist, 115.
Valenciennes, 254, v. Saint-Saulve.
Vallez, Daniel, pr. Beaurepart, 234.
Vallis Roduini, v. Val-Notre-Dame.
Valsery, abbaye O. Prém., ; *abbé :* Drogon.
Van der Bercht, v. Bercht.
Van der Heyden, v. Godescal.
Vandatte, Ildefonse (Joséphine), abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 136 ; Jacques, 136.
Vandenbroek, Élisabeth, rel. Saint-André à Maestricht, rel. Notre-Dame des Anges, 461.
Vanes, Jean-Bruno, chartreux à Liège, 517.
Vanwerts, Marie, 136.
Vasloges, v. Beaulieu en Argonne.
Vaucelles, 158.
Vaucelles, v. Raincheval.
Vaux, v. Verlaine.
Vaux, 209 ; Charles Delle, rel. Flône, 279 ; Jean del, rel. Beaurepart, curé de Grimby, 230 ; Marguerite delle, abb. Vivegnis, 215.
Vaux de Meffe, Baudouin delle, ab. Flône, 272.
Vauz, v. Delvaux, Pierre.
Veinne, Isabelle delle, 166.
Velbrück, François-Charles de, év. Liège, 370, 382, 421, 424.
Velde, Renaud van den, rel., 196.
Vellerous, Renier de, 175.
Velroux, 301, 524 ; Herman de, rel. Saint-Laurent, 43.
Venlo, monastère O. S. A., 465.
Ventnor, île de Wight, prieuré O. S. B., 134, 137 ; v. Ryde.
Ver, 255.
Verceil, *év.* : Bonomi, 26.
Verdin, Philippe, correcteur des Minimes, 363, 364.
Verdun, 9, 77, 349, 352 ; *évêques :* Albéron, Gisloald, Henri, Jean, Raoul, Robert ; *églises et couvents :* Saint-Airy, Saint-Maur, Saint-Vanne.
Verdun, Henri de, év. Liège, 11, 36, 37, 80, 125, 212, 261, 263 ; N., 135 ; Richard de, ab. Lobbes, 35.
Véris, Corneille, 358.
Verjus, Jean, ab. Saint-Gilles, 314.
Verlaine, 395, 427.
Verlaine, Catherine de, abb. Vivegnis, 216 ; Oger de, 216, 474 ; Philippine de, abb. Paix-Dieu, 177 ; Ysabelle de, rel. Sinnich, 474.
Verlaines, Pierre Delvaux de, pr. Saint-Mathieu, 312, 395-396.
Vernenbourg, Robert de, ab. Prum, 93.
Verneto, Guillaume de, chan. Saint-Denis, pr. Saint-Séverin, 108, 128.
Vernoy, Hugues de, ab. Neufmoustier, 290-291.
Versailles, 518.
Verstelt, Thierry de, croisier à Liège, 416.
Vertbois à Liège, rue du, 118.
Verte, à Liège, place, 404.
Vertus, 205.
Verves, v. Seraufon,
Verviers, 101, 103, 136, 200, 255, 372 ; v. Récollets.
Verviers, Michel de, ab. Val-Dieu, 150.
Vervins, 494 ; v. Chartreuse du Val-Saint-Pierre.
Veterivineto, v. Vivegnis, Nicolas de.
Veve, Jean le, chan. Notre-Dame à Huy, 435.
Vêves, Marguerite de, abb. Solières, 190.
Vianden, Gérard de, ab. Prum et Stavelot, 86.
Victoire de Borret, abb. Robermont, 185-186.
Victoire Gordine, abb. Paix-Notre-Dame à Liège, 135.
Victoire Van North, rel. Notre-Dame des Anges, 461.
Victoire de Villenfagne, abb. Paix-Dieu, 178.
Victoire Wathour, pr. Sainte-Aldegonde, 429.
Victor, saint, 329.
Victor IV, anti-pape, 85, 223.
Victor Clicquot, 344.
Victor Duchemin, rel. Écoliers à Liège, curé de Horion-Hozémont, doyen à Hollogne-aux-Pierres, 345.
Victor-Joseph Doutreloux, év. Liège, 154.
Viefville, François de La, ab. Sainte-Gertrude à Louvain, 480.
Vieil Hôpital, 385.
Viemme, 492.
Vienne, 105.
Vierme, Catherine de, rel. Val-Notre-Dame, 207 ; Gérard de, 207 ; Jeanne de, rel. Saint-Quirin, 435.
Vierset, 286, 287, 297.
Viesvengnis, v. Vivegnis, Nicolas de.
Viesville, 254, 256.
Vieux-Logne, 267.
Vieux-Vignoble, v. Vivegnis.

Vighe, Gérard, 505 ; Jacques, chartreux à Liège et Monickhuizen, près Arnhem, 505.
Vigne-Notre-Dame, 213, 350 ; v. Vivegnis.
Vigneron, Henri, maître de Wanze, pr. Floreffe, 254.
Vignette, Jean-Joseph, rel. Beaufays, 370, 371.
Vilich, abbaye O. S. B., 80.
Ville, Jean de, 439.
Ville, Scolastique Lardenois de, abb. Val-Notre-Dame, 210.
Villeneuve, 45, 467, v. Saint-André.
Villenfagne, Noël de, 178 ; Victoire de, abb. Paix-Dieu, 178.
Villers, 199, 266 ; abbaye O. Cist., 115, 143, 148-151, 159, 168, 170, 191, 204, 264, 308 ; *abbés* : Conrad, Jean-Chrétien d'Aix, W. ; *religieux:* Arnoul, Joseph de Romrée, Renier.
Villers, Agnès de, 214 ; Antoine de, 435 ; Augustin-François, 60 ; Bertrand de, rel. Orval, 195 ; Eustache de, 214 ; Hellart de, ab. Neufmoustier, 291 ; Jean de, chan. Notre-Dame à Huy, 436 ; Lambert, curé de Forêt, 363 ; Marie de, abb. Vivegnis, 214 ; Martin de, curé Saint-Nicolas-Outre-Meuse, ab. Beaurepart, chan. Sainte-Croix, 231.
Villers-l'Évêque, 301, 492 ; Arnould de, pr. Saint-Léonard, 379.
Villers-le-Bouillet, 287, 297.
Villers-en-Fagne, 255.
Villers-Saint-Siméon, 350, 371, 492.
Villers-le-Temple, 266.
Vilvorde, 217.
Vinalmont, Gérard de, 207 ; Gilles de, off. Liège, chan. Saint-Denis, 394 ; Marie de, abb. Val-Notre-Dame, 207 ; Thomas de, 435 ; Thomas de, ab. Flône, 275, 276.
Vinamont, rel. Neufmoustier, 283.
Vincent, chartreux à Bruges, pr. Chartreuse de Liège, 498-499, 501.
Vincent Audace, 425.
Vincent, Perrin, pr. Cluny, 127.
Vincent de Schwartzenberch, 469.
Vinea, v. Vivegnis.
Vineto, Pierre de, chartreux à Liège, 508.
Vinetum, v. Vivegnis.
Vingnes, Hugo de, chapelain Saint-Pierre, 493.
Virginis, Gilles, pr. Saint-Mathieu, curé de Gothem, 403 ; Roland, 403.
Viron, Marie de, abb. Vivegnis, 216.
Visé, 95, 150, 378, 435 ; *abbé:* Herman de Zanctis ; v. Lixhe ; Louis de, pr. Stavelot, 97 ; Louis-Laurent de, rel. Stavelot, 97 ; Laurent de, rel. Saint-Hubert, rel. Stavelot, prév. Andernach, 97 ; Denis de, pr. Beaufays, 353 ; Henri de, ab. Stavelot, 90 ;
Visvegnis, v. Vivegnis, Nicolas de.
Vitalien, pape, 70, 72.
Viterbe, 15.
Vitry, Jacques de, év. Saint-Jean d'Acre, év. aux. Liège, 14, 493.
Vivario, Aleyde de, dame de Sinnich, 467.
Viverio, Simon de, pr. Saint-Séverin, 126.
Vivegnis, abbaye O. Cist., 144, 149, 171, 182, 199, 212-217, 350, 351 ; *abbesses:* Agnès, Agnès de Julemont, Agnès de Marche, Alis de Presseux, Angèle de Horion, Anne d'Argenteau, Béatrice de Saint-Nicolas, Catherine, Catherine de Fraipont, Catherine de Verlaine, Catherine de Wandre, Clémence, Clémence de Haccourt, Élisabeth de Bovenistier, Ide Mathon, Isabelle Romedenne, Isabelle delle Rose, Isabelle van den Steen, Jeanne de Bombaye, Jeanne de Couvenailhe, Jeanne de Saint-Servais, Julienne, Jute de Lintres, Lutgarde (Marie) de Monsen, Marguerite, Marguerite delle Vaux, Marie, Marie d'Heur, Marie de Saint-Nicolas, Marie de Villers, Marie de Viron, Marie-Anne de Fléron de Melin, Marie-Catherine de Nassogne, Marie-Catherine van Bucl, Marie-Claire de Méan, Mathilde-Ode Dathin, Robertine de Posson, Thérèse de Sélys ; *religieuses:* Agnès de Melen, Béatrice du Jardin, Catherine d'Haccourt, Catherine Pake, Catherine de Wert, Marguerite Flokelet, Marguerite de Fraipont, Marguerite de Mer, Marie de Haccourt, Marie de Hollegnoules, Marie-Agnès Foret.
Vivegnis, Bertrand de, ab. Saint-Jacques, 19 ; Catherine de, rel. Saint-Mathieu, 397 ; Colin de, 350, 351 ; Jean de, rel. Saint-Mathieu, 392 ; Nicolas de, pr. Saint-Mathieu, chan. Saint-Martin, 312, 398-400.
Vivès, Jean-Louis, 51.
Vlaenderen, Marie-Cécile, rel. Sainte-Barbe à Gand, 480.
Vleminx, 167.
Vliermael, Nicolas, rel. Saint-Laurent, 50.
Vlierbeek, abbaye O. S. B., 25.
Vlijtingen, 504.
Vlirmal, rel. Beaufays, 371, 372.
Voes, Marie-Agnès, ss-pr. Sainte-Aldegonde, 427.

Voet de Saint-Trond, Jean, croisier à Liège, 416.
Voisin, 518.
Vonêche, 172.
Vonck van Lynden, Berent-Adolphe, 482.
Vornay Brechainville, gén. Val-des-Écoliers, 333.
Voroux, 48, 492.
Voroux-Liers, 524.
Vottem, 158, 301, 379, 492 ; Guillaume de, pr. Saint-Jacques, 5, 19.
Vottemme, Pierre le Blon de, rel. Saint-Mathieu, 399, 400.
Vrancken, Roger, rel. Saint-Trond, 52.
Vreent, v. Vrunt.
Vreren, 492, 501.
Vrunt, 487.
Vyle, 294.

W

W., ab. Balances, 188.
W., pr. Bertrée, 111.
W., chan. Saint-Martin, 350.
W., ab. Villers, 188.
Wachtendonck, Jean, 230.
Wachtendonck, Jean de, év. Namur, 134.
Waha, Anne-Jacqueline de, rel. Sinnich, 474, 475 ; Françoise de, rel. Val-Notre-Dame, 203 ; Jean de, 52, 121 ; Jean de, rel. Saint-Laurent, pr. Meeffe, 52, 121 ; Jean de, dit de Baillonville, 474 ; Nicole de, abb. Val-Notre-Dame, 209.
Waignes, Anne-Suzanne de, rel. Saint-Quirin, 440.
Waismes, 90.
Wal, Éve-Isabelle de, 210 ; Pierre de, chartreux à Bruxelles, 490, 491, 497, 515.
Walburge, rel. Wanze, 249.
Walcaud, év. Liège, 139.
Walcourt, Jean-Ernest de, curé de Geer, ab. Flône, 279 ; Pierre, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 409 ; Wéry de, 157.
Walde, Winand van de, ab. Val-Dieu, 148.
Waldebert, 424.
Waldeck, Adolphe de, év. Liège, 43.
Waldeck, Adolphe de, chan. Saint-Lambert, 44.
Waldeke, Nicolas de, rel. Saint-Mathieu, 389.
Waleffe, Élisabeth de, abb. Paix-Dieu, 176 ; Jacques de, ab. Neufmoustier, 291 ; Jean de, 206.
Walenrode, Jean de, év. Liège, 448.
Waleran de Luxembourg, 143.
Walhorn, Marie de, dame de Sinnich, 469, 470 ; Ursule de, rel. Sinnich, 469.
Walin, Évrard, pr. Chartreuse de Liège, 512.
Walle, Alexandre le, 201 ; Marie le, abb. Val-Benoît, 201.
Walter, ab. Saint-Laurent, 306.
Walter le Follon, pr. Écoliers à Liège, 332.
Walter Huyten, v. Wauthier de Breda.
Walter de Liverloz, 516.
Walter-Joseph Donnay, 442.
Walteray, Tilman, 509.
Walterus Bisontinus, 316.
Walthère de Bovenistier, rel. Saint-Mathieu, 392.
Walthère Damery, 381.
Walthère Husquet, croisier à Huy, 413.
Walthère Simius, chartreux à Liège, 510.
Walthéry, Marie-Séraphine, pr. Notre-Dame-des-Anges, 459, 460.
Wampe, 343.
Wandelbert, ab. Luxeuil, 68.
Wandre, Catherine de, abb. Vivegnis, 214.
Wange, v. Wanze.
Wanherive, 253.
Wanne, 102.
Wanroye, 209.
Wanse, v. Wanze.
Wansoule, 253.
Wansoulle, Guillaume-Philippe de, seigneur de Nedercanne et de Beaufraipont, 177 ; Lambertine, de, abb. Paix-Dieu, 177.
Wanze, prieuré O. Prém., 204, 245-257, 293, 435 ; *maîtres :* Bernardin de la Perle, Benoît de Zombergue, Charles Honoré, Christophe de Heest, François d'Acos, François Lemaigre, Gautier de Dave, Georges d'Ursel, Gérard le Gouverneur, Guillaume Badot, Hélin Fabri, Henri de Bormez, Henri de Ham, Henri Noyzet, Henri Vigneron, Ignace de Heest, Jacques Philippe, Jean, Jean de la Chapelle, Jean de le Crois, Jean Frankart, Jean de Harchées, Jean de Huy, Jean Nave de Werdt, Jean du Sart, Jean-Baptiste Chaumont, Lambert Étienne, Louis van Werdt, Nicolas Leclercq, Nicolas Waremme, Philippe Dodomont, Pierre, Renier de Mulstende, Thierry Dupont, Xavier Lecocq, Xavier Thomas ; *prévôt :* Nicolas ; *prieures :* Catherine, Sibille ; *sous-prieurs :* Bernard Philippart, François Lemoine, Henri Knops, Joseph Dachet, Joseph Delmelle, Norbert Monnoyer ; *religieuses :* Agnès de Boumale, Alerne, Éve,

Ève, Ide, Ide, Marguerite, Marie, Marie de Boumale, Megetilde, Pétronille, Sibile, Walburge, Yvette ; *religieux:* Gilles Loot, Mathias de la Tour de Sohet, Servais, Wybert Genal.
Wanze, Alis de, abb. Val-Notre-Dame, 205-206 ; Renier de, 248 ; Renier de, rel. Flône, 266.
Wanzoulle, Philippe-Thomas de, rel. Écoliers, 337.
Waremme, 301, 492, 498, 499 ; Catherine de, rel. Val-Benoît, 196 ; Guillaume de, 196 ; Nicolas, rel. Floreffe, maître de Wanze, vic. Aublain, curé de Floreffe et Obaix, 255.
Warfusée, 40, 301 ; Alis de, abb. Paix-Dieu, 175 ; Alis de, abb. Val-Notre-Dame, 205 ; Antoine de, 205 ; Agnès de, 289 ; Marguerite de, abb. Val-Notre-Dame, 206 ; Otton de, 205 ; Rasse de, 205, 206.
Warigny, Françoise de, pr. Saint-Victor, 132.
Warisou, Catherine de, rel. Saint-Quirin, 437.
Warnans, Jean de, v. Warnant, Jean de.
Warnant, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 266.
Warnant, Alard de, 175 ; Amel, de, 175 ; Amel de, 207 ; Arnoul de, ab. Beaurepart, curé de Saint-Nicolas-Outre-Meuse, 229 ; Catherine de, 175, 207 ; Hadelin, rel. Flône, curé de Pitet, 275 ; Hélin Persand de, ab. Beaurepart, 230 ; Isabelle de, abb. Val-Notre-Dame, 210 ; Jean de, ab. Beaurepart, curé de Saint-Nicolas-Outre-Meuse, 229 ; Jean de, chap. Saint-Pierre, 229 ; Jean de, rel. Saint-Mathieu, 229, 393, 394 ; Jean Drommaire de, ab. Beaurepart, curé de Saint-Nicolas-Outre-Meuse, 230 ; Jean Grand Jehan de, 175 ; Jean Petit Johan de, 175 ; Jeanne de, 175 ; Jeanne de, 424 ; Marie de, abb. Paix-Dieu, 175 ; Marie de, abb. Paix-Dieu, 176 ; Marie, rel. Paix-Dieu, 175 ; Marie de, abb. Val-Notre-Dame, 207 ; Wéry de, pr. Saint-Mathieu, 392-393.
Warner Hélie, pr. Chartreuse de Liège, 510.
Warnier, ab. Stavelot, 81.
Warnier le Chiens, 43.
Warnier de Meeffe, abbé, 120.
Warnier d'Ocquier, vicaire de Schaltin, 89.
Warnier d'Ocquier, ab. Stavelot, 89-90.
Warnier d'Ocquier, pr. Stavelot, 81.
Warnier de Wartenge, ab. Saint-Gilles, 312.
Warnier-Jean de Rijckman, 294.
Warnotte, Anne-Marie, rel. Saint-Quirin, 442 ; Pierre-Lambert, croisier à Huy, 413.
Waroux, Agnès de, rel. Val-Notre-Dame, 207 ; Guillaume de, 206 ; Rasse de, 206.
Warsage, 143, 144, 145, 150.
Wartaing, v. Wartenge.
Wartenge, Warnier de, ab. Saint-Gilles, 312.
Wascelin, rel. Florennes, ab. Saint-Jacques, rel. Val-Saint-Lambert, 14, 116, 158.
Wassenberg, Gérard de, 350.
Wast, v. Saint-Michel du.
Watar, Marie-Lambertine, pr. Notre-Dame des Anges, 458.
Waten, v. Croisiers.
Watervliet, 483.
Wathelet, v. Wautier de Hosdent, 290.
Wathier de Limbourg, 401, 403.
Wathour, Victoire, pr. Sainte-Aldegonde, 429.
Watiers, rel. Écoliers, curé de Saint-Pholien, 330.
Wattecamps, Jean-François de, rel. Flône, 281.
Waulsort, abbaye O. S. B., 55, 79, 82, 85, 96, 309 ; *abbé:* Wéry ; *religieux:* Wibald.
Waultier de Horion, 438.
Wauthier d'Arras, archid. Liège, 249.
Wauthier de Barse, 289.
Wauthier de Beaufort, 408.
Wauthier-Braine, abbaye O. Cist. ; *abbesse:* Jeanne Wessem.
Wauthier de Breda, ab. Saint-Gilles, 314-315.
Wauthier de Limbourg, v. Wathier de Limbourg.
Wauthier de Marneffe, 425.
Wauthier d'Obaix, ab. Floreffe, 226, 249.
Wauthier d'Ochain, ab. Saint-Gilles, curé d'Arvilhe, doyen conc. Rochefort, 311.
Wautier, ab. Floreffe, v. Wauthier d'Obaix.
Wautier, prieur Meeffe, 120.
Wautier, ab. Saint-Laurent, 39.
Wautier, ab. Val-Saint-Lambert, 157.
Wautier d'Aix, ab. Val-Dieu, 147.
Wautier de Bleret, rel. Val-Saint-Lambert, curé de Sorinne, 163.
Wautier de Cronwez, ab. Val-Dieu, 148.
Wautier Daminon, 131.
Wautier Damry, 233.
Wautier Dathin, 214.
Wautier Delcour, chan. Saint-Martin, 54.
Wautier de Fize, ab. Val-Saint-Lambert, 161.
Wautier de Forires, rel. Saint-Laurent, pr. Meeffe, 120.
Wautier de Haecht, 147.
Wautier de Hodeige, rel. Beaurepart, curé de Saint-Nicolas-Outre-Meuse, 233.
Wautier de Hosdent, 290.
Wautier Machar, ab. Saint-Laurent, 45, 89.

Wautier de Mesemborgh, rel. Stavelot, 88.
Wautier de Paire, 289.
Wautier de Parfonrieu, 207.
Wautier le Petit, ab. Val-Saint-Lambert, 158.
Wautier de Pousseur, ab. Val-Saint-Lambert, 160.
Wautier de Tihange, ab. Neufmoustier, 290.
Wautier delle Tombe, pr. Saint-Nicolas-en-Glain, 123.
Wautier de Trognée, 110.
Wauzbenoît, v. Val-Benoît.
Wavre, Guillaume de, chan. Saint-Jean, 395.
Wazelin, v. Wascelin, ab. Saint-Jacques.
Wazelin de Fexhe, ab. Saint-Laurent, 38-39, 306.
Wazelin de Momalle, ab. Saint-Laurent, 38.
Wazon, év. Liège, 8, 78, 79, 385.
Weer, Aleyde de, rel. Sinnich, 469.
Weerst, Marie Van, pr. Sinnich, 469.
Weert, Jean de, pr. Chartreuses de Gand, et de Liège, 502, 503.
Wehrbrun, Emmanuel, 407.
Weingarten, 97.
Weinheim, 83.
Weisme, Jean de, rel. Stavelot, 88.
Weismes, 90.
Weiss, Thomas, 60.
Weissembruck, 525.
Welins de Lixhe, 182.
Welkenhausen, 476.
Welle, Arnold de, chapelain de Saint-Lambert, 503.
Wenau, prévôté O. Prém., 226, 234; *sous-prieurs:* Henri Knops, Joseph Delmelle; *prévôt:* Jean.
Wenceslas, 467.
Wendes, 83.
Wereau, Jean, 439.
Werden, 13, 186, 320; v. Saint-Pierre; Louis de, maître de Wanze, ab. Floreffe, 254.
Werdt, Jean Nave de, rel. Floreffe, maître de Wanze, curé de Pelt, 251.
Wéric, ab. Floreffe, 250.
Wérin, François, pr. Beaufays, 358, 359, 361, 363, 364, 365, 367-368.
Wérinfrid, ab. Stavelot, 58, 177.
Wéris, v. Wéry de Warnant.
Werner d'Audace, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 407, 413.
Werner de Rennes, rel. Flône, curé de Pitet, 268.
Werpent, Nicolas de, rel. Flône, 276.
Werquigneul, madame de, 137.
Werri, vestit d'Antheit, 267.
Wert, Catherine de, rel. Vivegnis, 214.
Werteaux, Paul, ab. Écoliers à Liège, curé de Saint-Pholien, 334, 335.
Wéry, 267.
Wéry, rel. Malmédy, ab. Cornélimunster, 80.
Wéry, rel. Signy, ab. Val-Saint-Lambert, 157.
Wéry, ab. Waulsort, 82.
Wéry, v. Guerric.
Wéry, Barbe, 523.
Wéry, Dary, rel. Val-Saint-Lambert, ab. Bonmont en Suisse, 164, 165.
Wéry de Fontaines, prév. Saint-Nicolas-en-Glain, ab. Saint-Laurent, 43, 123.
Wéry Fronteau, ab. Val-Dieu, curé de Saint-Remy, 149.
Wéry du Palais, 195.
Wéry de Pomerio, ab. Stavelot, 89.
Wéry de Pré, 180.
Wéry Souhon, pr. Saint-Léonard, 381.
Wéry de Walcourt, 157.
Wéry de Warnant, pr. Saint-Mathieu, 392-393.
Wesel, Henri de, pr. Croisiers à Liège, 418; Herman de, pr. Croisiers à Liège, puis à Brandenbourg, 418.
Wesmael, Marie-Marguerite, rel. Notre-Dame des-Anges, 461.
Wessem, Jeanne, abb. Wauthier-Braine, 115; Pierre, rel. Saint-Gérard, pr. Bertrée et Saint-Victor de Huy, 115.
Westphalie, 320; Thomas de, rel. Subiaco, 20.
Wézelin, pr. Neufmoustier, 287.
Wibald, rel. Waulsort, ab. Stavelot, Mont-Cassin, Corbie, 11, 39, 59, 82-85, 302, 305, 306.
Wihelmus, rel. Saint-Mathieu, 388.
Wihogne, 301, 316, 399, 492.
Wilhem d'Eure, rel. Flône, recteur de Borlez, 270.
Wilhelm, Paul, rel. Beaufays, 353.
Wilkin, Catherine, 151.
Willeame, v. Guillaume Gaillard de Brialmont.
Willem, 526.
Willemen, Béatrice de, dame de Sinnich, 466.
Willems, Marie, 136.
Willeram, 10.
Williaren, v. Willemen, Béatrice de.
Willoinen, v. Willemen, Béatrice de.
Winand de Balis, rel. O. S. B., 94.
Winand, C., 523.
Winand de Cheratte, 213, 351.
Winand Lamberti, ab. Rolduc, 476.
Winand Latomé, pr. Écoliers à Liège, 334.
Winand de Limbourg, 83.

Winand, Marie, rel. Saint-Quirin, 439.
Winand de Perilheux de Roxhelée, ab. Neufmoustier, 294-295.
Winand van de Walde, ab. Val-Dieu, 148.
Winandi, Gilles, chan. Saint-Lambert, 503.
Winant de Chêne, rel. Saint-Mathieu, 400, 401.
Windesheim, congrégation et prieuré de, 8, 375, 424, 465, 471.
Wirix, Marie de la Conception, pr. Notre-Dame-des-Anges, 455, 458-459 ; Nicolas, chap. Saint-Lambert, 357.
Wirond, ab. Stavelot, 59, 73.
Wirund, v. Wirond.
Wislet, François, ab. Saint-Gilles, 315.
Wissembourg, abbaye O. S. B., 79 ; *abbé:* Folmar.
Withus, Godefroid, croisier à Liège, 416.
Witten, 153.
Wittem, 476.
Woel, ss-pr. Saint-Quirin, 441.
Woestenraedt, 482 ; Herman de, pr. Croisiers à Liège, 27, 416, 417, 420 ; Jean de, 420 ; Jean-Christian de, 479 ; Marie-Philippine de, rel. Sinnich, 478-481, 483 ; Nicolas de, 420.
Wolbodon, év. Liège, 8, 35, 36, 40, 49.
Wolbodon, ab. Saint-Laurent, 36.
Wonck, 14, 301, 492.
Woot de Tinlot, Joseph-Walter-Guillaume, ab. Neufmoustier, 297.
Woot de Trixhe, Barbe, 134 ; Jean, 184 ; Marie, abb. Robermont, 184 ; Nicolas-Hubert-Jérôme, rel. Flône, 281 ; Pierre-Ernest, 297.
Wormbs, Jean, ab. Rolduc, 471.
Worms, 76, 434.
Worringen, Catherine-Jeanne de, 485.
Wout, v. Pas, Catherine de.
Wurzbourg, 39, 95, 495 ; *chanoine:* Ernest de Bavière.
Wybert Genal, rel. Floreffe, rel. Wanze, 251.
Wyck, Mathieu Mynecom de, croisier à Maestricht, pr. Croisiers à Liège, 419.
Wynant de Chêne, v. Winand de Chêne.
Wyswilre, Élisabeth de, rel. Sinnich, 467 ; Renier de, 467.

X

Xanctis, Lambert, pr. Croisiers à Kolen, à Liège, 416, 419.
Xanten, 42, 92 ; v. Chartreuse de.
Xanten, Jean de, pr. Sinnich, 469, 470.
Xavier Lecocq, chan. Floreffe, maître de Wanze, vic. Aublain, 255-256.
Xavier Thomas, maître de Wanze, pr. Floreffe, vic. Warnant, 246, 256-257.
Xhenseval, 192 ; Érasme de, ab. Neufmoustier, 295 ; Érasme de, chan. Saint-Lambert, 295.
Xhendremael, 294, 301, 492.
Xhenemont, Anne de, pr. Notre-Dame des Anges, 456, 457-458 ; Guillaume de, dit d'Agifosse, 150 ; Guillaume de, rel. Cambron, ab. Val-Dieu, 142, 150-151 ; Marie-Hélène, pr. Notre-Dame des Anges, 460.
Xheneumont, Alexandre, 524 ; L.-F. de, curé de Saint-Pholien, 339.
Xheneumont, v. Xhenemont.
Xhervels, Henri-Guillaume de, ab. Écoliers à Liège, 336-338, 516.
Xheure, Jean delle, rel. Écoliers à Liège, 334.
Xhignesse, v. Saint-Pierre.

Y

Ydain, rel. Robermont, 182.
Yde Pauli, v. Ide Pauli.
Ydelette, v. Oude de Marneffe.
Yernawe, 14, 269, 429 ; Raskin de, rel. Flône, 271.
York, Marguerite d', 448.
Ysabeal, 438.
Ysabeal, rel. Saint-Quirin, 436.
Ysabelle de Verlaine, rel. Sinnich, 474.
Yzabiau le Fève, rel. Saint-Quirin, 438.
Yvette, rel. Wanze, 249.

Z

Zaepfel, Jean-Évangéliste, év. Liège, 236.
Zähringen, Raoul de, év. Liège, 40, 120, 222, 307, 308.
Zanctis, Herman de, chan. Saint-Lambert, ab. Visé, 435.
Zangrie, Anne-Marie de la, 487 ; Gertrude-Françoise de Heusch de, abb. Sinnich, 487-488.
Zantfliet, 91, 117 ; voir Menghers de Zantfliet.
Zantis, Gérard de, chartreux à Liège, 500.
Zeewen, v. Rosendael.
Zegrade, Catherine-Christine, rel. Sinnich, 486, 487 ; François-Arnold-Joseph de, 487 ; Henri-

Mathilde de, rel. Sinnich, 488.
Zegraet, v. Zegrade.
Zeguer Ghuthals, croisier à Liège, 416.
Zeguer, Jacques, pr. Croisiers à Liège, 421.
Zelada, 103.
Zélande, Jacques Scooff de, pr. Croisiers à Liège, 418.
Zelem, v. Chartreuse de.
Zerbolt de Zutphen, Gérard, 416.
Zierickzee, v. Chartreuse de.
Zinke, v. Sinnich.
Zittard, Thierri, chartreux à Liège, 510, 511 ; v. Sittard, Thierri de.
Zoeten, Baudouin, rel. Val-Saint-Martin à Louvain, pr. Lens-Saint-Remy, 449.
Zolantin, Roland, pr. Croisiers à Liège, 419.
Zolder, 52.
Zolet, Claire, rel. Notre-Dame des Anges, 460 ; Jeanne, rel. Notre-Dame des Anges, 460.
Zombergue, Benoît de, rel. Floreffe, maître de Wanze, curé de Trazegnies, 254.
Zoude, 24.
Zuentibold, v. Zwentibold.
Zuhardo Stenneux, prêtre, 357.
Zuilre, v. Zolder.
Zulre, v. Zolder.
Zurckel, Jean, pr. Chartreuses de Louvain et de Liège, 511.
Zutman, 135 ; Collin, 273.
Zutphen, 518 ; Gérard de, pr. Chartreuse de Mont-Dieu, chartreux à Liège, 507 ; Gérard Zerbolt de, 416 ; Guillaume de, pr. Croisiers à Liège, puis à Kolen, 418.
Zuylre, v. Zolder.
Zwentibold, 76, 138.
Zwollen, Jean de, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 410.
Zynke, v. Sinnich.

TABLE DES MATIÈRES

[Premier fascicule : 1928]

Préface VII
Liste supplémentaire des principaux ouvrages consultés IX

PROVINCE DE LIÈGE

Tableau des monastères 3

ORDRE DE SAINT-BENOÎT

Abbaye de Saint-Jacques à Liège, par Ursmer Berlière 5
Abbaye de Saint-Laurent à Liège, par Ursmer Berlière 32
Abbaye de Stavelot-Malmédy, par Ursmer Berlière 58
Prieuré d'Aywaille, par Ursmer Berlière 106
Prieuré de Bertrée, par Ursmer Berlière 110
Prévôté de Saint-Léonard à Liège, par Ursmer Berlière 116
Prieuré de Sainte-Marie-Madeleine à Liège, par Ursmer Berlière 118
Prieuré de Saint-Sévère à Meeffe, par Ursmer Berlière 119
Prieuré de Saint-Nicolas-en-Glain, par Ursmer Berlière 122
Prieuré de Saint-Séverin en Condroz, par Ursmer Berlière 124

[Deuxième fascicule : 1929]

Abbaye de Saint-Victor à Huy, par Ursmer Berlière 130
Abbaye de la Paix-Notre-Dame à Liège, par Ursmer Berlière 133
Abbaye de Notre-Dame de Chèvremont, par Ursmer Berlière 137
Monastère de Saint-Pierre à Liège, par Ursmer Berlière 139

ORDRE DE CÎTEAUX

Abbaye du Val-Dieu, par Ursmer Berlière 140
Abbaye du Val-Saint-Lambert, par Ursmer Berlière 155
Abbaye de la Paix-Dieu, par Ursmer Berlière 173
Abbaye de Robermont, par Ursmer Berlière 179
Abbaye de Solières, par Ursmer Berlière 187
Abbaye du Val-Benoît, par Ursmer Berlière 193

Abbaye du Val-Notre-Dame, par Ursmer Berlière 203
Abbaye de Notre-Dame de Vivegnis, par Ursmer Berlière 212

ORDRE DE PRÉMONTRÉ

Abbaye des Saints Apôtres à Cornillon, puis à Beaurepart, par Ursmer Berlière 218

[Troisième fascicule : 1955]

Introduction 241
Prieuré de Wanze, par Julia Russe 245

CHANOINES RÉGULIERS DE SAINT-AUGUSTIN

Abbaye de Flône, par Julia Russe 259
Abbaye de Neufmoustier à Huy, par Georges Hansotte 283
Abbaye de Saint-Gilles à Liège, par Charles Dereine et Julia Russe 301
Abbaye du Val-des-Écoliers à Liège, par Julia Russe 323
Prieuré de Beaufays, par Germaine Desmedt-Williot 347
Prieuré de Saint-Léonard à Liège, par Julia Russe 375
Prieuré de Saint-Mathieu à la Chaîne à Liège, par Maurice Yans 383
Monastère des Croisiers à Huy, par Antoine van de Pasch 405
Monastère des Croisiers à Liège, par Antoine van de Pasch 415
Prieuré de Sainte-Aldegonde à Huy, par Raoul van der Made 423
Prieuré de Saint-Quirin à Huy, par Raoul van der Made 431
Prieuré de Lens-Saint-Remy, par Georges Hansotte 445
Prieuré de Notre-Dame des Anges à Liège, par Julia Russe 455
Abbaye de Sinnich, par Maurice Yans 463

ORDRE DES CHARTREUX

Chartreuse des Douze Apôtres à Liège, par Jacques Stiennon 489

Table des noms de lieux et de personnes, par Léon-E. Halkin 527

ÉDITIONS J. DUCULOT, S. A., GEMBLOUX *(Imprimé en Belgique).*